REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXXII. — 1er OCTOBRE 1842.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie.
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME TRENTE-DEUXIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1842

AP
20
R5
sér. 4
t. 32

17103 b

FEU BRESSIER.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Un des premiers jours du mois de mai, vers trois heures de l'après-midi, une voiture allait quitter une grande route bordée de pommiers, pour s'arrêter devant une petite maison de campagne qui était à gauche de la route, quand les personnes qui étaient dans la voiture ordonnèrent au cocher d'arrêter. Un jeune homme s'approcha de la voiture et salua.

— Comment! vous par ici, Seeburg? s'écria un homme de quarante ans.

— Oui, monsieur Morsy, répondit le jeune homme; je donne tous les deux jours une leçon à un quart de lieue d'ici. J'ai pris l'avance sur la voiture, et je l'attends au passage. J'ai voulu faire une partie de la route à pied; le pays est charmant.

— Charmant, en effet, dit une grosse dame qui occupait le fond de la voiture avec son mari.

— Voyez donc quelle jolie chaumière, dit une belle jeune fille placée sur le devant; comme ce toit de chaume est couvert d'iris en fleurs!

Le jeune homme salua pour permettre à la voiture de continuer sa route.

M. Morsy fit signe au cocher de marcher, et cria au jeune homme qui s'en allait et qui ne tarda pas à disparaître :

— Vous viendrez dîner demain, n'est-ce pas?

La voiture se trouva bientôt devant la maison; les trois personnes qui en descendirent trouvèrent à cette porte un homme qui y frappait à coups redoublés. Elles parurent juger que le bruit qu'il faisait était à la fois suffisant pour le faire entendre, et assez peu convenable, car elles se tinrent à deux pas derrière lui, prêtes à profiter du résultat probable qu'aurait ce bruit, de faire ouvrir la porte, tout en laissant voir à la personne qui viendrait l'ouvrir qu'elles n'en étaient ni les auteurs ni les complices.

Le cocher remonta sur son siége et regagna la route. Le jeune homme, qui s'était jusque-là servi de sa canne, commençait à la remplacer par une pierre ramassée sur le chemin, quand une seconde voiture, un cabriolet, vint déposer deux hommes devant la même porte. Au cabriolet succéda un cheval qui apportait un cavalier du côté opposé.

Le jeune homme qui frappait reconnut le cavalier et lui dit : — Ma foi, Marcel, à ton tour, puisque te voilà.

Il s'essuya le front avec son mouchoir, et salua les personnes qui étaient derrière lui. Le nouvel arrivé en fit autant, et répondit à son interlocuteur : — Est-ce qu'il y a long-temps que tu frappes, Arnold?

— Mais il y a vingt minutes que j'ai cassé la sonnette.

— Est-ce qu'il n'y aurait personne?

— C'est impossible, dit le propriétaire de la première voiture; et, tirant une lettre de sa poche, il lut à haute voix : « Nous vous attendons à dîner *vendredi trois.* »

— Vendredi trois, c'est comme moi, dit un des hôtes du cabriolet en exhibant également son invitation.

— C'est bien aujourd'hui vendredi?

— Oui, certainement.

— C'est le 3 mai?

— C'est le 3 mai.

Alors, recommençant à frapper, le premier arrivé reprit la pierre,

et, après avoir reproduit son roulement pendant quelques instans, il jeta ce caillou et dit : — On est au fond du jardin.

— Ou sorti, répéta Marcel.

— Je vous dis, monsieur, que c'est impossible; M. et Mme Bressier ne seraient pas sortis un jour où ils ont invité à dîner une, deux, cinq, sept personnes. Ah! bonjour, monsieur Cotel; je ne vous reconnaissais pas.

— Mille complimens, monsieur Morsy. Je présente mes respects à ces dames. Avec cela qu'il fait une chaleur!

— Si vous frappiez encore, monsieur Arnold..... Tiens, mais où est-il donc?... où est donc M. Arnold?

— Il essaie une folie, reprit le cavalier; il prétend passer par-dessus le mur du jardin.

— Attendez, j'entends du bruit dans la maison.

— Oui vraiment, on vient.

— Je disais aussi, M. et Mme Bressier ne seraient pas sortis un jour...

On ouvrit la porte, et on vit paraître M. Arnold.

— Quoi! c'est vous? Et par où êtes-vous entré? Est-ce qu'il n'y a personne? M. et Mme Bressier y sont-ils? Il n'est pas arrivé d'accident?

Toutes ces questions se pressaient à la fois. Arnold répondit qu'il fallait d'abord qu'on entrât dans la maison, et qu'il répondrait ensuite à toutes les questions. On lui obéit. Quand on fut entré, il invita tout le monde à s'asseoir; puis il annonça qu'il allait s'occuper d'ouvrir la grande porte pour qu'on pût remiser les voitures et mettre les chevaux à l'écurie; en disant ces mots, il disparut, laissant ses compagnons se proposer sur leur situation des énigmes dont lui seul pouvait donner le mot.

Il ne tarda pas à rentrer : — Maintenant, dit-il, je vais répondre à toutes vos questions en peu de mots : il n'y a personne dans toute la maison; je l'ai parcourue de la cave au grenier.

— Ah bien! voilà qui est agréable, dit M. Morsy; qu'allons-nous faire?

— S'il y avait au moins un restaurateur près d'ici, ajouta M. Cotel; mais on ferait deux lieues sans trouver une maison.

— Ma femme et ma fille sont fatiguées, et moi, je meurs de faim et de soif; d'ailleurs, j'ai renvoyé ma voiture, elle ne reviendra qu'à neuf heures.

— Pour moi, je vais repartir; j'espère, monsieur Arnold, que vous n'avez pas fait dételer mon cabriolet?

— Au contraire, c'est que j'ai fait dételer votre cabriolet, et que votre cheval est avec celui de Marcel, à l'écurie, où ils tiennent conseil comme nous sans doute, car je n'ai pas trouvé une botte de foin.

— Il faut ratteler.

— Où irez-vous?

— A la ville.

— Il faut trois heures de route.

— Avez-vous une meilleure idée?

— Certainement, et la seule bonne, la seule raisonnable.

— Voyons-la.

— On nous a invités à dîner ici : eh bien! nous dînerons ici; nous n'aurons de moins que les maîtres de la maison, et comme nous sommes venus plutôt pour le dîner que...

— Allons donc! parlez pour vous.

— Et comment dînerons-nous ici?

— Je n'en sais rien, mais nous dînerons, tandis qu'en essayant de dîner ailleurs, nous ne dînerions pas du tout. Permettez-moi de subvenir de mon mieux à l'oubli des maîtres de la maison, et de les remplacer; je suis sûr qu'ils en seront remplis de reconnaissance pour moi. D'abord, voulez-vous vous rafraîchir?

— Ah çà, est-ce que tout de bon nous restons ici?

— Certainement.

— Pour moi, dit Mme Morsy, je suis incapable de faire dix pas à pied.

— Et moi, dit M. Morsy, mes dents font feu quand elles se touchent.

ARNOLD. — Voyons, Marcel, aide-nous un peu; je mets en réquisition les plus jeunes de la société, M. Cotel et son frère; les dames mettront le couvert.

M. MORSY. — Comment! il n'y a pas seulement un domestique?

ARNOLD. — Il n'y a personne.

M. COTEL. — Mais c'est inoui!

ARNOLD. — Voyons, voyons, gardons pour le dessert le mal que nous avons tant envie de dire des maîtres de céans. Notre position est nettement dessinée, il faut dîner. M. Morsy, sa femme et sa fille n'ont pas de voiture, et, comme j'ai compté qu'ils me remmèneraient, je n'en ai pas non plus; le cheval de M. Cotel est sur les dents.

M. COTEL. — Mon cher, mon cheval ferait vingt lieues sans être sur les dents.

ARNOLD. — Discussion également renvoyée au dessert. M. et Mme Bressier seront désolés de leur.... comment dirai-je?

M. COTEL. — Étourderie.

M. MORSY. — Impolitesse.

ARNOLD. — De leur oubli... Vous ne m'avez pas fourni de mot, Marcel.

MARCEL. — J'adopte *oubli*.

ARNOLD. — M. et Mme Bressier seront désespérés de leur oubli; comme amis de la maison, M. Marcel et moi....

MARCEL. — Parlez pour vous, Arnold.

ARNOLD. — Est-ce que vous n'êtes pas ami de la maison? Pardon, je l'avais supposé. Effaçons donc le nom de M. Marcel... Comme ami de la maison, je vous reçois à leur place; si chacun veut y mettre un peu du sien, nous aurons à dîner, et nous aurons le dîner le plus gai du monde. Qui veut parcourir la maison avec moi pour nous mettre au fait des ressources que présente cette île déserte à sept Robinsons affamés?

M. MORSY. — Ma foi, M. Arnold a raison, je vais avec lui à la maraude; il faut que tout le monde se mette à l'ouvrage : vous aussi, mesdames. Monsieur Cotel, vous allez allumer le feu à la cuisine.

Arnold, qui avait disparu un instant, revient avec des toiles d'araignées dans les cheveux et trois bouteilles de vin dans les bras.

— L'île produit du vin, la cave est bien garnie, rafraîchissons-nous avant tout.

On trouve des verres à grand'peine, on boit, Marcel s'approche d'Arnold et lui dit tout bas :

— Au moins, Arnold, soyez modéré. Vous savez comment est M. Bressier.

ARNOLD, bas. — Tant pis pour lui; je suis sûr qu'il l'a fait exprès.

MARCEL. — Oh! oh!

ARNOLD. — Je vous le prouverai au dessert.

On commence à rire de la situation, et chacun prend son parti.

Arnold apporte des tabliers de cuisine qu'il a trouvés dans une armoire, les hommes s'en affublent, Mme Morsy en essaie un, on s'écrie qu'elle est charmante ainsi, elle en fait mettre un à sa fille; on fouille partout, les dames mettent le couvert.

M. Cotel aîné allume le feu, M. Cotel cadet furète la maison avec M. Morsy et Arnold; Marcel, qui paraît contrarié, est cependant forcé par Mme et Mlle Morsy de rincer les verres, de ranger les chaises, d'aller chercher de l'eau, etc.

Deux des trois maraudeurs reviennent avec des œufs, rien que des œufs; il n'y a absolument rien autre chose dans la maison, si ce n'est un pot de beurre et quelques pots de confiture; Arnold a vu de loin une ferme et est allé chercher du renfort; il revient, le fermier est malade, sa femme n'a pu lui donner que des œufs; les deux femmes disent qu'elles dîneront très bien avec des œufs à la coque, M. Morsy se charge de faire une omelette.

— Marcel allez me chercher des oignons dans le jardin.

Mme Morsy. — Comment des oignons?

Mlle Morsy. — Oh! papa!

M. Morsy. — Certainement. On fera une autre omelette sans oignons pour les femmes et les hommes délicats. Nous pouvons varier les omelettes, puisque nous n'aurons que cela. Allez donc, Marcel; apportez-moi des oignons, épluchez-les et hachez-les menu. Vous verrez comment je fais une omelette aux oignons.

— Et vous, Cotel, que savez-vous faire?

M. Cotel. — Je ferais bien des œufs sur le plat.

M. Morsy. — Eh bien! faites, et dépêchez-vous.

Cotel jeune arrive; il a découvert un pigeonnier avec des pigeons, il en a saisi et étranglé quatre.

Les pigeons, d'abord accueillis avec acclamation, sont, après examen, déclarés vieux et durs.

Cotel jeune. — Plumerai-je, monsieur Morsy?

M. Morsy. — Certainement! je mangerais des clous. Plumez, plumez. — Des remerciemens sont votés à Cotel jeune.

Une agitation extrême règne dans la cuisine et dans la salle à manger; on s'empresse, on se croise, on rit.

Arnold veut faire frire des poissons rouges qu'il a trouvés dans un bocal, tout le monde s'y oppose, il monte le meilleur vin de la cave.

M. Morsy. — Allons, Marcel, mes oignons; vous allez me faire manquer le moment de les mettre, et ensuite mon omelette sera mangée avec indifférence. Donnez vite. Ce n'est pas mal haché. Encore un coup de feu, et mon omelette est prête.

M. Cotel aîné. — Messieurs, on est servi; la main aux dames.

On passe dans la salle à manger après avoir ôté les tabliers de cuisine; on prend place, on s'assied, on rit, on mange avec voracité les œufs à la coque, puis les pigeons.

M. Morsy. — Voilà bien les pigeons les plus coriaces; je suis sûr que celui que je mange est celui que Noë envoya de l'arche à la découverte.

M. Cotel jeune. — Vous disiez tant que vous mangeriez des clous.

M. Morsy. — Je ne m'en dédis pas; mais des clous seraient moins durs que vos pigeons.

Cotel jeune. — Nous allons voir votre omelette.

Morsy. — Oh! mon omelette, je la soumets aux connaisseurs.

Mlle Morsy. — Votre omelette aux oignons?

Morsy. — Comme vous dites, mademoiselle Morsy. — Tenez, Cotel, qu'en dites-vous?

Cotel. — Je la trouve fade.

Morsy. — Je vous récuse. — Arnold, parlez.

Arnold. — Désolé de la trouver fade.

Morsy. — Ah ça! voyons... en effet... l'oignon ne s'y fait pas sentir. — Marcel, donnez-moi le reste de vos oignons.

Mlle Morsy. — Crus?

Morsy. — Crus, hachés menu. C'est d'un merveilleux effet dans l'omelette.

Marcel. — J'ai tout haché.

Morsy. — Allez en chercher d'autres, c'est votre département.

(*Marcel sort.*)

Arnold. — Eh bien! êtes-vous fâchés d'avoir dîné ici? Ce qu'il y a de plus gai et ce que je ne vous dis qu'à présent, parce qu'il n'est plus temps de reculer, c'est que M. Bressier n'est sorti que parce qu'il s'est parfaitement rappelé ses invitations.

Cotel aîné. — Vous croyez?

Arnold. — J'en suis sûr; les invitations sont de la main de Mme Bressier. Elle les aura faites sans le prévenir, et averti au dernier moment, saisi d'une recrudescence d'avarice, il l'aura emmenée de force à la ville.

Morsy. — Vous croyez qu'il serait capable...

Arnold. — Il est capable de tout dans ses accès de lésine. Je l'ai connu garçon; aujourd'hui vous ne pouvez pas l'apprécier, parce que ma cousine lutte contre lui et le gêne; mais, avant son mariage, il se livrait sans frein à la plus horrible avarice que j'aie vue. Il avait imaginé de déjeuner et de dîner dans un tiroir qu'il fermait au moindre coup de sonnette, pour n'être pas surpris mangeant et obligé d'offrir quelque chose à quelqu'un.

Morsy. — L'idée est ingénieuse, mais je ne puis croire qu'aujourd'hui... Ah! voilà Marcel!

Marcel. — Morsy, voilà vos oignons.

Morsy. — Eh! mon Dieu! quels oignons est-ce là? Je crois bien

que mon omelette est fade; elle le serait à moins! L'infâme Marcel, jaloux de ma gloire, nous a fait manger une omelette aux oignons de tulipes!

ARNOLD. — Pas possible!

MORSY. — Voyez vous-même.

ARNOLD. — C'est ma foi vrai!

MARCEL. — Je n'ai jamais vu des tulipes qu'en fleurs.

MORSY. — C'est que celles-là sont défleuries. C'est un mets nouveau, mais très-mauvais; je vais refaire une autre omelette.

Mme MORSY. — Non, on n'a plus faim.

COTEL. — On n'a plus faim; passons au dessert.

COTEL jeune. — Dans les quatre-vingt-dix manières d'arranger les œufs, nous avons oublié *les œufs à la neige*.

Mlle MORSY. — Ah! quel dommage!

MORSY. — Mais nous avons inventé une quatre-vingt-onzième manière: l'omelette aux oignons de tulipes.

EUGÈNE. — Je bois à l'inventeur, à Marcel!

MARCEL. — Ah ça! Arnold, comment êtes-vous entré ici?

ARNOLD, bas. — Hypocrite! (Haut.) Par une brèche du mur, derrière la maison.

On cause, on rit, on boit, les hommes sont un peu gris. La voiture de M. Morsy arrive, ses domestiques attèlent le cabriolet de M. Cotel, Marcel bride lui-même son cheval; Arnold propose que chacun mette sa carte sur un plat vide au milieu de la table, et il écrit sur la sienne :

« MON CHER BRESSIER,

« Vous aviez oublié un dîner que vous deviez donner aujourd'hui; remerciez-moi, j'ai réparé de mon mieux votre défaut de mémoire; la chère était médiocre, mais nous nous sommes rattrapés sur le vin.

« Votre affectionné cousin. »

Arnold reconduit tout le monde, ferme les portes, et sort par où il était entré; puis il monte dans la voiture de M. Morsy et donne le signal du départ. Marcel salue et prend le devant avec son cheval. Bien vite on le perd de vue.

II.

Il est minuit et demi. Marcel, qui n'a pas été jusqu'à la ville et qui a laissé son cheval à une lieue de là dans une ferme, revient à pied et rôde autour de la maison de M. Bressier; ses yeux cherchent en vain à une fenêtre le signal accoutumé.

Pendant ce temps, M. Bressier, qui n'est rentré qu'à onze heures et demie, exhale la mauvaise humeur que lui cause la violation de son domicile. Mme Bressier rit aux larmes de l'idée de son cousin, des cartes laissées, et du dîner qu'ils ont dû faire.

M. Bressier, qui a compté les bouteilles vides laissées exprès sur la table, est furieux de la gaieté de sa femme.

— Je ris, monsieur Bressier, dit-elle, parce que vous n'encourez qu'une juste punition. Quand je vous ai dit que j'avais invité quelques amis pour le jour de ma fête, vous m'avez parlé d'une invitation que vous aviez acceptée pour moi à la ville, chez votre cousine: vous n'avez même pas voulu me laisser écrire à nos conviés pour m'excuser.

— Certainement, Éléonore, parce qu'en écrivant il aurait fallu indiquer un autre jour.

— Et, en n'écrivant pas, nous avons fâché nos plus anciens amis.

— Cela m'arrange parfaitement de les fâcher; je tiens peu à des amis qui ne viennent me voir que pour faire des dîners et qui ont l'air de me considérer comme un honnête restaurateur chez qui on fait la partie d'aller manger des petits pois de primeur. Non, non, Éléonore, je ne veux pas dissiper ainsi mon bien; on aime beaucoup les gens qui se ruinent, mais on ne les aime plus quand ils sont ruinés.

— J'ai bien vu que votre prétendue invitation chez votre cousine n'existait que dans votre imagination, et que nous n'étions nullement attendus.

— C'est qu'elle avait oublié.

— Au moins était-elle chez elle. N'essayez pas de me tromper davantage; seulement, comme je ne veux pas être complice de vos mauvais procédés, je vais dès demain écrire la vérité à nos amis.

— Vous ne ferez pas cela, Éléonore!

— Je le ferai. Mais je suis fatiguée, j'ai sommeil; il est bien temps que vous entriez dans votre appartement.

M. Bressier se retira. Éléonore écouta s'éloigner le bruit de ses pas; quand elle le pensa chez lui, elle ouvrit une fenêtre, sur laquelle elle plaça sa veilleuse; puis elle fit une toilette de nuit pleine de coquetterie.

M. Bressier appelait Éléonore *sa* femme, parce qu'il était *son* mari; mais il ressemblait, sous ce rapport, à certains marquis ruinés qui portent le nom d'une terre dont un autre mange les revenus, ou à certains évêques qui ne pourraient manquer d'être empalés s'ils se présentaient dans leurs évêchés, comme *Maroc* et *Tunis*, évêchés *in partibus infidelium*, au pouvoir des infidèles.

Un quart d'heure après l'apparition du signal, Marcel passait par la brèche *découverte* par Arnold, mais faite depuis long-temps par ledit Marcel, et en quelques instans il était auprès d'Éléonore, d'Éléonore plus heureuse qu'elle ne l'avait jamais été, car chaque nouveau tort, chaque ridicule plus odieux de son mari lui permettait de voir sa faute à elle avec moins de rigueur et de se donner des excuses.

III.

Or, quand Arnold, après avoir congédié ses conviés, avait à son tour passé, pour sortir, par la brèche qui lui avait donné entrée, il fut aperçu par trois vauriens qui avaient subitement interrompu leur promenade, et, après quelques mots échangés à voix basse, étaient retournés à un cabaret assez éloigné, où ils avaient passé une partie de la journée. Vers deux heures de la nuit, ils revinrent, et, après avoir rôdé autour de la maison, deux d'entre eux montèrent par la brèche et sautèrent dans le jardin, tandis que le troisième restait à faire le guet en dehors.

Éléonore, qui ne dormait pas, entendit quelque bruit dans la maison, et dit à Marcel :

— Dormez-vous, Marcel?

— Non.

— Entendez-vous ce bruit?

— Oui; il y a déjà quelque temps.

— Grand Dieu! est-ce que mon mari...

— Non, non; n'ayez pas peur.

Et Marcel lui-même pouvait à peine parler, tant son cœur battait violemment dans sa poitrine. Il faut le dire ici, c'est, à ce que m'ont dit les adeptes, un des inconvéniens de l'adultère. C'est qu'un homme

que vous tueriez d'un coup de poing partout ailleurs, vous inspire toutes les angoisses de la terreur, en se mouchant ou en se retournant dans son lit, si vous êtes auprès de sa femme.

— Mais, Marcel, ce n'est pas mon mari; j'entends qu'on parle.

— Peut-être est-ce lui qui demande quelque chose à la servante.

— Il ne parlerait pas à voix basse.

— Pour ne pas vous éveiller.

— Il n'est pas si soigneux.

— Peut-être *aime-t-il* la servante et s'occupe-t-il de le lui dire.

— Plût à Dieu que ce fût cela!

Elle se leva subitement, et, nu-pieds, alla coller son oreille contre la porte de sa chambre.

Quelques instans après, elle revint les yeux hagards, et, secouant le bras de Marcel, lui dit :

— Non, ce sont des voix d'hommes, et ils sont plusieurs!

Cinq ou six romans simultanés de huit volumes chacun se passèrent en une minute, avec tous leurs développemens, dans la tête de Marcel. Il y a des momens où l'imagination tourne le feuillet avec une incroyable rapidité. Je n'oublierai jamais que, me noyant un jour, je revis, en deux minutes et demie que dura la crise, ma vie tout entière, avec ses moindres circonstances, toutes les personnes que j'avais connues avec leur histoire tout entière, que sais-je encore? En un mot, le lendemain, comme je voulus me rendre compte de mes sensations, je fus arrêté par cette considération qu'il n'y aurait peut-être pas assez de papier au monde pour écrire ce que j'avais pensé pendant deux minutes et demie.

Entre les suppositions que fit Marcel, la plus raisonnable fut que M. Bressier arrivait avec un maire et deux témoins pour faire constater judiciairement la conversation criminelle dont il était le complice.

Mais un son métallique se fit entendre, comme d'un couvert d'argent qu'on laisse tomber, et Marcel pensa et Éléonore dit : Ce sont des voleurs!

En effet, on entendait ouvrir et fermer des armoires et des tiroirs avec une précaution inouie.

— Que faire? mon Dieu! disait Éléonore en se tordant les mains.

Marcel ne disait rien; mais les deux amans voyaient clairement ce qu'il y avait d'affreux dans leur situation.

En effet, que faire? Appeler?... qui? Son mari? — Et Marcel qui était là!

— Marcel, dit-elle, sauvez-vous, et, quand vous serez parti, je crierai.

— Par où? S'ils me voient, ils fuieront ou ils se mettront en défense. Dans l'un et l'autre cas, votre mari sera réveillé par le bruit, et il me verra. Et d'ailleurs, quand je pourrais me sauver sans les rencontrer, je ne vous laisserai pas seule dans un tel danger, n'ayant de protection que celle de votre mari, homme faible et peu énergique.

— Qu'ils me tuent, mais qu'on ne vous trouve pas ici! Oh! mon Dieu! mais mon mari? J'y pense : s'il se réveille, ils vont l'assassiner!

— Je descendrais.

— Malheureux! Et ensuite comment expliquer votre présence?

— Je trouverai bien un moyen.

— Écoutez-moi, Marcel : si les jours de mon mari sont menacés, vous descendrez le secourir; mais en même temps je me jetterai par la fenêtre sur le pavé.

— Calmez-vous, Éléonore!

— Écoutez, peut-être vont-ils s'en aller. Si je pouvais les aider à faire leurs paquets!

A ce moment, on entendit des cris étouffés : Au voleur! au voleur! puis des pas précipités, et comme le bruit d'un corps qui tombe sur le parquet.

Je n'essaierai pas de décrire à quelles tortures étaient livrés Marcel et Éléonore.

Marcel regarda à travers les rideaux par une fenêtre qui donnait sur le jardin, et dit :

— Ils sont partis; ils franchissent le mur.

On entendit encore la voix qui criait : Au voleur! au voleur!

— Ah! dit Éléonore. Mon Dieu! je vous remercie, ils ne l'ont pas tué!... Maintenant, Marcel, fuyez.

— Mais par où?... Ah! par cette fenêtre.

Et Marcel sauta par la fenêtre qui donnait sur le chemin sans en mesurer la hauteur. Éléonore se pencha dehors, le vit tomber, se relever et courir. Elle referma la fenêtre. Au même instant, son mari et sa servante frappaient violemment à la porte de sa chambre. Elle ouvrit, et tomba sans connaissance sous les émotions qu'elle avait ressenties.

M. Bressier n'était pas blessé; il avait été seulement renversé d'un coup de poing par un des voleurs qu'il avait saisi par ses vêtemens. La servante s'était soigneusement enfermée dans sa chambre. Du reste, le vol était considérable; toute l'argenterie était emportée, les

voleurs avaient forcé un secrétaire et y avaient pris une somme importante en or que M. Bressier amassait depuis long-temps. Sa frayeur et son désespoir furent si grands, qu'il se mit au lit avec une grande fièvre qui ne le quitta plus.

Une nuit, M. Bressier eut le délire, et, confondant tous les chagrins qui avaient marqué la funeste journée du 3 mai, il cria au voleur! parla de son argent, des convives invités par sa femme qui emportaient l'argenterie : — On frappe, disait-il; dites que je n'y suis pas! Madame n'y est pas non plus; il n'y a personne! On ne sait pas quand on reviendra; on ne reviendra peut-être pas! J'aurais mieux fait de ne pas revenir, les voleurs ne m'auraient pas tué! — Puis il demandait à boire, et refusait le vase qu'on lui apportait en criant : — On veut m'empoisonner!

La difficulté de respirer, qui avait toujours été en augmentant, était venue à un degré effrayant; bientôt il cessa de parler, et, par ses gestes, semblait se débattre et repousser quelqu'un. Puis tout à coup la voix parut lui revenir; il cria avec force : Au voleur! au voleur! fit un bond dans son lit, se raidit, poussa un grand soupir. Son ame, depuis quelque temps, errait sur ses lèvres comme la flamme d'une bougie qui darde au ciel. Le vent veut la déchaîner; elle ne tient plus à la cire que par ses pieds bleus; encore un souffle, et elle la quitte, monte et disparaît.

C'est ainsi que l'ame du moribond s'échappa de son corps, et que, jetant sur lui un regard de dédain pareil à celui que laisse tomber sur ses vieilles guenilles un homme long-temps pauvre auquel on apporte de somptueux vêtemens, elle s'enfuit par la cheminée avec la fumée d'un reste de tisane qui bouillait devant le feu.

IV.

Me voici parvenu à un point de mon récit qui me met dans une singulière perplexité. C'est en effet une situation bien difficile que celle d'un pauvre romancier. Sous bien des rapports, il ressemble à un voyageur. S'il raconte des choses ordinaires et communes, on ne le lit pas; si ses récits sont un peu étranges et inusités, on ne le croit pas. Les gens qui ont la vue la plus courte sont ceux qui nient avec le plus d'obstination l'existence des objets qu'ils ne voient pas.

Je ne m'aviserai pas de jurer par telle ou telle chose que ce que je vous dis est vrai; vous n'êtes pas sans avoir remarqué que le ser-

ment est une invention ingénieuse qui n'a pour but que de donner de la vraisemblance au mensonge.

Peut-être quelques lecteurs me chicaneront-ils sur le rôle que je fais jouer à l'ame.

Hélas! les savans ont fait sur ce sujet bien pis que moi, et ce n'est pas pour rien que Cicéron disait : « Il n'y a pas d'opinion si ridicule qu'il ne se soit trouvé un philosophe pour la soutenir. »

Les savans sont des hommes qui, dans leurs plus grands succès, n'arrivent qu'à s'embourber un peu plus loin que les autres.

Les sciences, dit Montaigne, finissent toujours en éblouissemens. Les yeux de l'esprit, en effet, se fatiguent comme ceux du corps, quand ils veulent voir au-delà d'une certaine portée. Il danse devant les yeux du corps une multitude de petites paillettes d'argent; il sautille devant les yeux de l'esprit des myriades de saugrenuités.

Qu'est-ce que les sages, les philosophes et les savans ont dit sur l'ame? Buffon prétend qu'elle est un amas de molécules organiques vivantes, Épicure la compose d'*atômes indivisibles*, Platon de *monades*, Aristote prétend que c'est une *enteléchie*, Descartes des *esprits animaux*, Borelli des *esprits sulfureux*, Magow des *esprits nitreux*, Villis des *esprits de la nature de la lumière*, etc., sans compter ceux qui disent que nous n'en avons pas.

Ils ne sont pas plus d'accord sur sa demeure et sur ses habitudes. Aristote la met dans le cœur, Platon dans le diaphragme, Hippocrate dans le cerveau, Descartes dans une glande, Van Helmont dans l'orifice supérieur de l'estomac, d'autres ailleurs.

Quelques philosophes anciens la composent de trois facultés. Descartes veut qu'elle soit formée de six passions. Il est possible que je me trompe à mon tour comme tous ces honnêtes savans et philosophes, mais je dirai, comme ils ont dit en leur temps, que ceux qui ne pensent pas comme moi ont tort, que ceux qui ont une opinion contraire à la mienne sont dans une erreur grossière.

Tout le monde sait aujourd'hui que notre ame est une molécule du grand foyer de chaleur, de vie et d'intelligence que les hommes appellent soleil. Tout le monde sait qu'à la mort de l'homme son ame devient ce que devient la flamme de la bougie qui s'éteint; elle remonte au soleil, où elle se confond et se perd plus complètement qu'une goutte de pluie dans la mer. Marc-Aurèle avait pressenti cela quand il disait : « Notre ame est un dieu exilé; » et Platon s'en doutait un peu lorsqu'il prétendait que les ailes de l'ame se développent par la mort.

Il meurt et il naît sur la surface de la terre un homme par seconde; le soleil est à une telle distance de nous que les ames ne peuvent descendre du soleil à nous directement pour animer de nouveaux êtres en temps utile, comme disent les avoués. Un philosophe astronome dit qu'il y a des étoiles si éloignées que la lumière qu'elles exhalent, et qui fait, comme toute lumière le doit, quatre millions de lieues par minute, n'a pas eu, depuis la création du monde, le temps de venir jusqu'à nous, et que c'est pour cela qu'on en découvre de temps en temps de nouvelles. Il y en a donc une grande quantité qui restent dans notre atmosphère, qui se jouent dans la lumière et se baignent dans le parfum des fleurs, prêtes à se placer sur les lèvres d'une belle au moment où elles sont pressées par celles d'un amant ou d'un époux; alors, absorbées dans un soupir voluptueux, elles vont animer dans son sein un globule de matière inerte qui, dans un temps fixé, doit naître homme. Les jumeaux n'ont pour origine que l'empressement jaloux ou taquin de deux ames avides de naître à la vie humaine, qui se coudoient au moment opportun sur les roses d'une belle bouche.

Tout le monde sait encore que, lorsqu'une ame se trouve subitement libre par suite de la mort violente ou seulement prématurée du corps auquel elle était enchaînée, elle a le droit d'animer un autre corps; mais il faut qu'elle se soit décidée à entreprendre ce nouveau labeur ou à aller se confondre dans l'océan de vie et de lumière dans l'espace d'une année, à partir du jour de sa délivrance de la chaîne de chair qui vient d'être brisée. Si, au dernier jour de l'année, elle n'a pas pris de nouveaux fers, elle doit remonter au soleil.

Certes, on comprendrait difficilement le caprice qui porte un grand nombre d'ames à recommencer les quelque quatre-vingts ans de travaux forcés qu'on appelle la vie, si l'on ne voyait chaque jour l'homme préférer les plus grands maux et les plus implacables ennuis à la mort, qui n'est que la perte de la sensation du moi et de l'individualité; une ame, par le même sentiment, répugne souvent à s'aller perdre dans le soleil, comme une goutte d'eau dans la mer.

Du reste, pendant cette année, elles sont soumises aux conditions des ames neuves, et elles ne sont pas précisément oisives. Après plusieurs siècles, on a inventé des instrumens qui montrent des centaines de monstres marins dans une goutte d'eau. Certes, celui qui se fût avisé de dire leur forme, leurs guerres, leurs amours, avant l'invention du microscope puissant qui permet à tout le monde de les distinguer aujourd'hui, se fût vu traiter de fou ou tout au moins

de rêveur. Qui sait si un jour un instrument plus parfait ne découvrira pas ce qui se passe dans l'air, comme on voit maintenant ce qui se passe dans l'eau?

V.

L'ame de feu Bressier, fatiguée de la lutte qu'elle venait de subir pour se débarrasser du corps qui se cramponnait à elle, alla s'abattre sur le toit de chaume de la ferme où la veille Arnold était allé chercher des œufs.

C'était une de ces belles matinées du mois de mai, une de ces fêtes splendides que la terre donne à l'homme, son hôte ingrat.

Le toit de la chaumière était presque entièrement revêtu d'une mousse fine et soyeuse comme le plus fin velours vert. Sur la crête, entre les feuilles aiguës et les larges fleurs violettes des iris, s'élevait doucement de l'âtre une légère fumée bleuâtre, qu'un rayon oblique du soleil qui se levait à l'horizon rendait rose à une certaine hauteur.

Partout aux environs, tout fleurissait; les fraisiers au pied de la haie d'épine blanche; les papillons aussi semblaient fleurir dans l'air et choisir, fleurs vivantes, une tige vacante parmi toutes les fleurs qu'ils visitaient en voltigeant. Les insectes cherchaient chacun, sur cette table opulente et toujours mise que la terre offre à toutes les créatures, la plante qui lui est destinée.

L'air, silencieux pendant l'hiver, se remplissait de chants d'oiseaux et de bourdonnemens d'abeilles. Partout, sur l'herbe, dans les arbres, dans l'eau, sous la mousse, dans la corolle éclatante des fleurs, tout est plein de nouvelles amours, tout aime comme tout fleurit.

C'est alors qu'on pouvait voir quelles étaient les occupations des ames qui attendaient l'occasion de naître.

L'une ouvre les bourgeons où sont enfermées toutes plissées les feuilles des arbres tardifs.

Une autre, cachée dans un prunellier en fleurs, arrache aux moutons qui passent trop près du buisson un peu de laine, que ne tardent pas à venir chercher les oiseaux qui pensent à faire leur nid.

Celle-ci s'amuse la nuit, quand on ne dort pas et qu'on attend avec impatience que l'heure sonne à l'église voisine pour savoir si le jour va bientôt paraître, celle-ci s'amuse à ne faire sonner que des demi-heures, qui ne vous apprennent rien.

Celle-là, quand un enfant étourdi laisse tomber sa tartine, prend un soin malicieux de la faire toujours tomber du côté des confitures.

Cette autre ouvre le matin la corolle des fleurs et la referme le soir.

Quelques-unes s'occupent à composer les parfums qu'elles mettent au sein des fleurs, petits encensoirs envoyant toujours de suaves odeurs au ciel.

Quelques autres, enfermées dans le bouton qui va éclore, s'amusent à peindre les pétales des couleurs éclatantes qui leur sont destinées.

Celle-là peint de diverses nuances de rose les glayeuls, les églantines, les pêchers.

Celle-ci colore de blanc le muguet, les pâquerettes, l'anémone des bois.

Une autre donne les nuances du saphir et de l'améthyste au bluet des champs, aux iris, aux violettes, aux *wergiss mein nicht*.

Une autre est chargée de jaune et donne leurs couleurs aux giroflées des murailles, aux boutons d'or et aux bassinets des prairies.

En voici qui, le soir, doivent allumer les vers luisans, fleurs de feu qui vivent sous l'herbe, et les lampodes qui font brasiller la mer.

Elles se baignent dans la rosée qui brille au calice des fleurs de tous les feux du diamant.

Elles comptent et ajustent les pétales des pâquerettes qui doivent servir d'oracles aux jeunes filles. Celle-ci, douce et bienveillante, a soin que ces petits rayons d'argent, qui entourent le disque d'or de la marguerite, atteignent et ne dépassent pas le nombre de quatorze, de dix-neuf, de vingt-quatre ou de vingt-neuf, afin que la pythonisse des prairies, à la question « m'aime-t-il? » réponde toujours « passionnément. »

Une autre, taquine ou morose, s'occupe de l'arrangement des pâquerettes qui ont quinze, vingt, trente pétales, et qui doivent répondre « pas du tout. »

Les plus folles disposent les barbes du gramen qui monte dans les manches, ou scellent au calice des scorsonères et des pissenlits les petites graines ailées sur lesquelles on souffle pour savoir si un projet réussira.

Il y en a qui quittent les champs et n'ont d'autre souci que de mettre dans une bibliothèque le passage dont on a besoin et que l'on cherche, au dernier des volumes que l'on feuillette, à la dernière des pages qu'on retourne.

Mais, dans ces belles journées du printemps, ce n'est pas seulement sur les haies et dans les prés que s'ouvrent les fleurs. Comment dire

tout ce qu'il fleurit de riantes pensées dans le cerveau, tout ce qu'il s'épanouit de douces sensations dans le cœur?

L'ame de feu Bressier se tourna du côté où elle avait laissé le corps, sa prison, et elle dit : « Adieu donc, guenille de chair que j'ai trop long-temps portée; adieu, haillon vivant dont je rougissais. Délivrée, je déploie mes ailes et je remonte au soleil me confondre et m'anéantir dans la vie universelle. Quel esclavage digne d'une ame divine que celui qu'il faut subir dans le corps humain de la part du cœur, du foie, de la rate, du gésier et de tous les viscères et les intestins qui, au bout du compte, sont toujours les maîtres et dirigent ses actions et sa vie!

« Mais n'y a-t-il donc rien de plus dans cette vie d'où je sors? Ce beau printemps, ces fleurs, ces parfums, cet air tiède, tout cela n'est-il donc pas une promesse divine d'un bonheur inconnu? Quand j'habitais cette sordide prison qu'on appelait Bressier, j'ai entendu parler de l'amour, mais ce drôle ne me l'a point fait connaître; il a acheté une femme que des parens bêtement avares lui ont donnée en mariage, parce qu'il était riche. Avant d'acheter celle-là et après l'avoir achetée, il en a loué quelques-unes; jamais on ne l'a aimé, jamais il n'a aimé. J'aurais bien voulu connaître l'amour pendant que j'étais dans l'existence. J'ai envie de naître encore une fois; mais si je redevenais quelque Bressier!..... J'ai cependant envie de renaître. Le père de Bressier ne valait pas mieux que lui. Un autre père aurait eu un autre fils. J'étais née au hasard; si je recommençais, je choisirais des parens. »

L'ame y pensa long-temps.

VI.

Puisqu'il vient d'être question de l'amour, je vais vous dire ici ce que c'est réellement que l'amour.

L'ame, je vous l'ai dit, n'est qu'un grain d'une sorte d'imperceptible poussière du feu de la vie et de l'intelligence universelle dont le soleil est le foyer. Ces parcelles, envoyées sur la terre, ont comme un souvenir vague et triste de cette sorte d'exil. Cette sensation inexprimable a des crises, des momens dans lesquels elle est plus sensible que dans d'autres.

Il n'est personne qui, aux premiers jours du printemps, n'éprouve

une sorte de tristesse voluptueuse, de désir sans but, d'inquiétude sans sujet, d'envie de pleurer sans chagrin, d'aspiration à quelque chose d'inconnu; ce désir, cette tristesse, ne s'appliquent à rien de ce qu'on connaît.

C'est tout simplement un élan de l'ame pour se mêler à la vie universelle, au feu créateur qui, à cette époque, est plus ardent que de coutume; c'est alors que les parcelles de ce feu qui le rencontrent s'attirent par une sympathie mystérieuse et se voudraient mêler et confondre ensemble.

S'il arrive surtout que deux ames, que deux grains de cette impalpable poussière de feu qui dans l'océan de feu et de vie se trouvaient voisines avant d'être divisées et envoyées ici-bas, si deux étincelles viennent à se rencontrer, c'est alors un ravissement qu'il est impossible de peindre, des sensations pour lesquelles il n'y a ni phrases ni mots. Ces deux moitiés veulent se joindre, se réunir, se confondre, devenir une.

Si un lecteur trouve ceci extravagant, je le prie de m'exprimer mieux ou autrement ce sentiment de sympathie subite qui fait qu'à l'aspect d'une femme qu'on rencontre pour la première fois, on entend une voix intérieure nous dire : Je suis à elle, elle est à moi; pourquoi il semble qu'on la reconnaît et on a envie de lui dire : Ah! c'est toi, te voilà donc! et toi, me reconnais-tu aussi? Si ledit lecteur ne réussit pas, je le prie de retirer son expression peu convenable pour mon explication.

VII.

Sur cent hommes qui marchent dans la rue, vous pouvez gager hardiment que quatre-vingt-dix cherchent de l'argent et que quatre-vingts n'en trouveront pas.

Ce n'était cependant pas la situation d'un jeune homme qui tournait depuis quelques instans autour de la chaumière sur le toit de laquelle l'ame de feu Bressier était mollement couchée dans une fleur d'iris, petit lit de velours et de satin violet. Ce n'était autre que ce M. Seeburg qui s'était trouvé *par hasard* sur le chemin de Mlle Morsy. Après une assez longue hésitation, il frappa à la porte, mais si doucement qu'on ne l'entendit probablement pas. Il laissa passer quelques instans, puis recommença à frapper plus fort. Une voix qui partait de l'intérieur, répondit en demandant brusquement :

— Qui va là?

— Je voudrais parler au maître de la maison.

Alors un grand garçon sortit et dit :

— Le maître de la maison est malade. Qu'est-ce que vous lui voulez?

— Monsieur, répondit Seeburg....

— Je ne suis pas un monsieur, je m'appelle Pierre.

— Eh bien! Pierre, voilà ce que je veux, ce que je voudrais demander à votre maître et ce que je puis tout aussi bien vous demander à vous. Il y a sur le toit de votre maison des iris en fleurs, et j'en voudrais quelques-uns.

— Tiens! et pourquoi faire?

Seeburg rougit de colère, mais il se rappela qu'il avait intérêt à ne pas se fâcher avec le manant. Il répondit doucement :

— J'en ai besoin, je vous récompenserai.

A ce moment, une voix du dedans appela Pierre.

— Tenez, dit Pierre, c'est notre maître; je vais lui demander s'il veut bien que je vous donne des iris.

Il fut quelques instans sans revenir. Pendant ce temps, Seeburg regardait la place où il avait rencontré Mlle Morsy. Le valet de la ferme revint et dit :

— Monsieur, je suis bien fâché, mais notre maître ne veut pas qu'on monte sur son toit.

— Mais lui avez-vous dit que je paierais?

— Il dit qu'il n'a pas besoin de votre argent et qu'il ne veut pas.

— Mais vous, est-ce que vous ne pourriez pas?

— Il n'y a pas moyen : il couche sous le toit, et, comme il ne dort pas, il entend le moindre mouvement.

— Je vous donnerai dix francs.

— Ça ne se peut pas.

— Je vous en donnerai vingt.

— Vous m'en donneriez cent, ça serait tout de même; ça ne se peut pas, il me chasserait.

Seeburg resta accablé, il cherchait dans son esprit une meilleure raison à donner à maître Pierre, il n'en trouvait pas.

— Monsieur, dit Pierre, je n'ai pas le temps de m'amuser plus long-temps. — Il rentra et ferma la porte.

Seeburg s'en alla tristement; mais le soir, vers neuf heures, comme il faisait sombre, le maître de Pierre qui se retournait sans cesse dans son lit sans pouvoir dormir, s'écria :

— Pierre! il y a quelqu'un sur le toit.

— Allons donc! maître Renaud, vous n'y pensez pas.

— Je te dis qu'il y a quelqu'un sur la maison.

— Et moi, je vous dis que vous rêvez.

— Je ne rêve pas, et, si tu n'y vas pas voir, je vais me lever et y aller.

— Allons, Pierre, vas-y, dit la femme du malade.

— J'y vais, maître Renaud. — Et il se leva.

— Pierre, dit maître Renaud, je veux que tu prennes ton fusil.

— Mais puisqu'il n'y a rien.

— Prends-le tout de même.

Pierre sortit avec son fusil, qu'il décrocha du dessus de la cheminée. Il regarda machinalement et seulement pour complaire à son maître, et allait rentrer, lorsqu'il aperçut une forme humaine qui gravissait le toit avec peine.

— Ohé, l'ami, cria-t-il, que faites-vous là-haut, s'il vous plaît?

On ne répondit rien.

— L'ami, vous jouez un mauvais jeu. Je vous jure par la mort-dieu que, si vous ne descendez, ou ne répondez au plus vite, je vous campe un coup de fusil.

Même silence.

— Ne prenez pas cela pour une menace, il est chargé, et de bonnes chevrotines encore.

Seeburg ne répondit pas, et atteignit alors la crête du toit.

— Une fois, deux fois, faites-y bien attention. Une fois; à la fin c'est trop se moquer du monde; une fois, deux fois, trois fois, descendez-vous?... Non, eh bien! tant pis pour vous.

Il ajusta et lâcha le coup de fusil; Seeburg, en voyant son mouvement, se coucha à plat-ventre sur le côté du toit opposé à Pierre; le coup porta partie dans le chaume, partie au-dessus du toit; quelques chevrotines atteignirent les iris, et en coupèrent un sur sa tige. Seeburg le ramassa, en cueillit trois ou quatre autres, et se laissa glisser jusqu'à terre, où il arriva un peu meurtri; puis, tandis que Pierre faisait le tour de la maison pour le rejoindre, il avait sauté par-dessus une haie, et s'était perdu dans la nuit.

— Il faut que ce garçon-là soit bien amoureux de la femme à laquelle il porte ces fleurs, se dit l'ame de feu Bressier, qui était restée dans l'iris coupé par la chevrotine; s'il est aimé comme il aime, je naîtrai d'elle et de lui; le gaillard n'est pas timide et ne me fera pas attendre bien long-temps le moment opportun.

VIII.

A peu près une dizaine d'années avant l'époque où se passent les scènes que nous venons de raconter, il se fit une rencontre qui devait avoir une certaine influence sur la destinée de nos héros.

M. et Mme Morsy habitaient l'été une petite propriété située à une dizaine de lieues de la ville, au milieu des bois. Un jour que leurs deux enfans, Ernest et Cornélie, étaient allés se promener avec une servante, ils revinrent en sautant de joie et tenant chacun un petit oiseau.

— Ah! maman, disait la petite Cornélie, qui avait alors sept ans, regarde donc ma jolie fauvette; donne-moi du coton, que je lui fasse un petit nid bien chaud.

— Maman, criait Ernest, donne-moi du fil, que j'attache le mien à mon petit chariot.

— Et où avez-vous trouvé ces pauvres bêtes? demanda la mère.

— Maman, c'est un petit garçon habillé de noir qui les a dénichées; il y en avait quatre, il nous en a donné une à chacun.

— Quel est ce petit garçon? demanda Mme Morsy à la servante.

— Je n'en sais rien, madame; il était avec une dame habillée en noir comme lui. Je crois bien qu'ils sont en deuil.

Le lendemain, il y eut une discussion entre le frère et la sœur : Cornélie pleurait parce que son frère voulait la forcer de jouer au cheval, et de mettre une corde entre ses dents pour faire les rênes.

— Pourquoi donc pleure Cornélie?

— Maman, c'est Lilie qui ne veut jamais jouer avec moi.

— Maman, c'est qu'il veut me mettre des cordes dans la bouche, et me donner des coups de fouet quand je ne cours pas assez vite.

— Mais, maman, c'est toujours comme cela qu'on fait.

— Allons, Ernest, c'est vous qui avez tort. Ce sont là des jeux de garçon auxquels vous ne pouvez pas jouer avec votre sœur.

— Je ne peux pas pourtant jouer avec sa poupée.

— Ni elle avec vos fouets.

— C'est ennuyeux alors; à quoi est-ce que je m'amuserai? j'aimerais mieux être à la pension; je n'ai pas un camarade ici.

— C'est vrai, mon pauvre enfant; si tu rencontres encore le petit garçon qui t'a donné un oiseau, demande-lui où il demeure, et prie sa maman de le laisser venir jouer avec toi.

Quelques jours après, en revenant de la promenade, Ernest dit à sa mère :

— Maman, j'ai retrouvé le petit aux fauvettes, il m'a donné des cerises; je lui ai dit de venir en manger de plus grosses dans notre jardin; il m'a dit que sa maman ne voudrait pas. Il a l'air d'en avoir très peur.

— « Eh bien! demande-lui, ai-je dit.

— « Oh! elle ne voudra pas.

— « Si je lui demandais....

— « Dame! essaie. »

— Je me suis approché de la dame, mais elle a l'air si sévère, que je n'ai pas osé; j'ai dit à Lilie d'y aller, mais elle n'a pas voulu, elle m'a dit que j'étais le plus grand. Enfin j'ai dit : Madame, voulez-vous permettre à votre petit de venir jouer avec nous à la maison?

— « Et qui êtes-vous, mon petit ami? où demeurez-vous? »

— Je ne sais pas pourquoi, maman, mais cette dame me disait : *mon petit ami*, et j'avais envie de pleurer comme si elle m'avait grondé. Alors ma bonne lui a parlé, lui a appris ton nom, et elle a dit que son petit viendrait demain pour jouer après déjeuner.

Le lendemain, en effet, le petit Seeburg fut amené par sa mère jusqu'à la porte de M. Morsy. C'était un enfant d'une extrême timidité. Lorsqu'arriva l'heure à laquelle sa mère lui avait ordonné de rentrer, il dit à Mme Morsy en rougissant beaucoup : — Madame, voulez-vous me faire reconduire chez nous?

— Mais, dit Ernest, attends que la partie soit finie.

— Oh! non, il est l'heure.

— Ça n'est pas pour cinq minutes....

— Si... Maman me gronderait.

— Elle est donc bien méchante, ta maman?

— Ernest! dit Mme Morsy, taisez-vous; vous êtes un gâté; vous devriez faire comme ce petit garçon, qui est très sage et très obéissant. Adieu, mon petit ami, lui dit-elle. Venez jouer avec Ernest quand vous voudrez.

A quelques jours de là, Ernest tomba, en jouant, dans une pièce d'eau. Paul Seeburg, qui était un peu plus grand que lui, s'y jeta après et le remit sur ses pieds. Tous deux en avaient à peu près jusqu'au col. Pendant ce temps, la petite Cornélie criait comme un paon. On vint à leur secours, et on retira les deux enfans. On coucha Ernest, qui tremblait de peur et de froid : Paul se prit à pleurer.

— Qu'as-tu, petit Paul?

— C'est que maman va me gronder.

— Pourquoi cela?

— Parce que je vais rentrer tout mouillé.

— On va te changer avec des habits d'Ernest.

— Les miens n'en seront pas moins mouillés. Mon Dieu! comme maman va me gronder!

— Pauvre enfant! elle devrait t'embrasser au contraire, car tu as été brave et généreux.

— Mais, mes habits.

— Eh bien! dit M. Morsy, je vais te reconduire; je lui dirai ce qui est arrivé, et elle ne te grondera pas.

De ce jour, la connaissance fut faite entre Mme Seeburg et la famille Morsy.

Mais le lendemain, Ernest eut la fièvre et resta au lit. Paul vint le voir et fit tout ce qu'il put pour l'amuser. L'enfant fut malade pendant quelques jours. Quand il fut convalescent, on le portait au jardin, où il restait assis; Paul et Lilie étaient à ses côtés; Paul était ingénieux pour trouver des amusemens tranquilles; il faisait des bulles de savon avec un chalumeau de paille; il usait des noyaux sur des grès et les perçait pour en faire des sifflets.

— Est-ce vrai, Paul, demanda Cornélie, que si on plantait des noyaux en terre, il viendrait des arbres?

— On me l'a dit, répondit Paul, mais je n'ai jamais essayé.

— J'aimerais bien faire venir des arbres, dit Cornélie.

— Veux-tu que nous en plantions un?

— Oui, je veux bien.

— Il sera à nous deux.

— Et quand il sera grand, nous partagerons les fruits. Mais où le planter?

— Ah! voilà. Vous n'avez donc pas de jardin, vous deux?

— Non.

— Ah! moi, quand nous demeurions à la ville, papa avait un grand jardin, et j'en avais un petit dedans que je cultivais moi-même.

— Et cela t'amusait-il bien?

— Joliment, va; j'avais de belles fleurs, et des fraises, et de tout.

— Je vais demander à maman qu'elle me donne un jardin.

— Et à moi aussi, dit Ernest.

Mme Morsy assigna un jardin à Ernest et un à Cornélie, et elle voulut que Paul eût aussi le sien.

Au bout de quelques jours, Ernest n'en voulut plus, parce qu'il ne

le soignait pas, qu'il était plein d'orties, et qu'on lui faisait des reproches.

Cornélie et Paul restèrent fidèles à leurs jardins; ils étaient séparés seulement par une ligne tracée sur le terrain. Sur cette ligne, les deux enfans plantèrent un noyau de pêche. Leur joie fut plus grande que je ne le saurais dire, quand ils virent le germe sortir de terre.

Mais bientôt finit la belle saison. M. Morsy avec sa famille reprit le chemin de la ville. En quittant la campagne, il fit une visite à Mme Seeburg, qui annonça qu'elle ne retournerait pas à la ville jusqu'à la fin de son deuil. M. Morsy la pria de ne pas se gêner pour se promener dans son jardin, dont il lui laissa la clé.

— Paul, cria Cornélie en passant sa petite tête par la portière de la voiture qui les emmenait, aie bien soin de notre pêcher.

Pendant l'hiver, la campagne de M. Morsy n'était gardée que par un vieux jardinier. Deux ou trois fois, pendant la mauvaise saison, il allait à la ville, soit pour porter des légumes, soit pour prendre les ordres de ses maîtres.

Un jour qu'il revenait, il dit à Paul : Paul, Mlle Lilie a demandé comment allait son pêcher, et si tu en avais bien soin.

— Et qu'est-ce que vous avez répondu, Jérôme?

— J'ai dit que pour le pêcher, je ne savais pas s'il y avait un pêcher, mais que tu soignais tous les jours les deux jardins.

Lorsque vint le printemps, Jérôme alla encore à la ville et dit à Paul : — Paul, je vais voir Mlle Lilie. Que faut-il dire pour le pêcher?

— Il faut dire qu'il va très bien. Savez-vous quand ils viendront?

— Mais, à la fin de mai.

— Si tard!

Cette année se passa comme la précédente. C'était au tour de la famille Morsy d'être en deuil. Ils avaient perdu un vieil oncle qui demeurait avec eux depuis long-temps. Mme Seeburg parla, en causant avec Mme Morsy, de son embarras pour trouver un logement à la ville; elle ne voulait pas rentrer dans la maison où était mort son mari.

— Mais, dit Mme Morsy, si vous preniez dans notre maison le logement de notre oncle?

— Comment est-il?

— Un peu petit, mais convenable pour vous avec votre Paul et une servante.

— Il n'y a pas de jardin?

— Heu! heu! nous en avons bien un, mais je ne sais si M. Morsy voudrait le diviser. Nous lui en parlerons.

On eut beaucoup de peine à obtenir de M. Morsy qu'il partageât son jardin. Cependant Mme Morsy fit valoir l'avantage de sous-louer à une personne sûre et tranquille un logement qu'ils avaient loué par un long bail avec le leur, et qui leur devenait inutile depuis la mort de l'oncle; enfin, on finit par s'arranger, et les deux familles s'installèrent au mois de novembre dans la même maison, à la grande joie des enfans.

Ernest et Paul furent mis dans la même pension. Paul avait alors onze ans, il était l'aîné des trois enfans. Presque tous les dimanches il passait la journée chez M. Morsy. L'été arriva, M. Morsy dit à Mme Seeburg : Il faudra que vous nous donniez Paul pour une partie de la belle saison. Mme Seeburg promit un mois. Paul n'osa pas demander davantage, tant il redoutait sa mère. Cet été-là, Ernest fut emmené par une de ses parentes qui ne devait le garder que quelques jours et qui le retint si long-temps, que, lorsque Paul arriva à la campagne, Ernest n'était pas encore revenu. Il passa son mois avec Cornélie, tous deux s'occupant de leurs jardins, faisant deux lieues dans les bois pour aller chercher un pied de muguet et l'y planter. Paul donnait à Cornélie ses plus belles fraises et ses plus belles fleurs, et éloignait d'elle les abeilles, dont elle avait grand'peur.

Au retour, un grand chagrin attendait les enfans; Mme Seeburg, veuve et peu fortunée, avait obtenu pour Paul une bourse dans un collége situé dans une ville éloignée; il y fut envoyé à la fin des vacances. Paul, Ernest et Cornélie s'embrassèrent en pleurant; ils se promirent de s'écrire, et le pauvre Paul monta en voiture, consolé seulement par l'espoir de venir chaque année aux vacances, et d'en passer une partie chez M. Morsy.

Voici une lettre que Paul reçut au bout de quelques mois de séjour :

ERNEST A PAUL.

« Mon cher Paul,

« Nous sommes à la campagne depuis quinze jours. Pourquoi n'étais-tu pas avec moi hier? j'ai fait une superbe excursion. Tu sais, ce vieux voisin si avare, dont on voyait les cerisiers par-dessus le mur, et sur le toit duquel tu as volé des iris pour le jardin de Lilie? eh bien! j'ai

fait une descente chez lui, et j'ai rapporté plein ma casquette de cerises grosses comme des prunes. — J'ai été le quatrième à la dernière composition, et j'aurais peut-être bien eu un accessit à la distribution des prix si nous étions restés à la ville. — Lilie a laissé tomber dans le bassin sa grande poupée, qui s'est noyée comme j'ai manqué de le faire dans le temps. A propos de Lilie, elle me charge de te dire que *votre pêcher* est plus grand qu'elle, et qu'il a eu quatre fleurs cette année, à ce que nous a dit Jérôme, car nous sommes arrivés trop tard pour les voir.

« Adieu, ton ami,

« ERNEST.

« Quand commencent les vacances chez vous? Viens-tu cette année comme nous l'espérons? »

PAUL SEEBURG A ERNEST MORSY.

« MON CHER ERNEST,

« Ça n'est pas si amusant ici que la pension; il faut que je *pioche dur*. Maman dit qu'elle n'a pas de fortune à me laisser, et qu'il faut que je me fasse un état; cependant j'espère te voir aux vacances, c'est-à-dire dans trois mois. J'ai fait une épitaphe en latin pour la poupée de Lilie. Tu trouveras dans cette lettre des graines que tu lui donneras; ce sont des reines-marguerites panachées magnifiques. Dis-lui d'en semer dans son jardin et dans le mien. J'espère que tu ne marcheras pas dessus, comme tu fais toujours.

« Adieu. Je t'embrasse ainsi que Lilie; ton ami,

« PAUL. »

Les vacances arrivèrent, et Paul Seeburg se mit en route pour la ville. Comme la route lui semblait longue! Il avait appris au collége une foule de jeux innocens; il savait faire des bagues de crin et des canards en papier qui marchaient. A peine fut-il arrivé, à peine eut-il embrassé sa mère, qu'il demanda quand il partirait pour la campagne de M. Morsy.

— Tu en es tout revenu, répondit Mme Seeburg; je ne veux plus que tu les voies.

— Pourquoi donc ça, maman? vous étiez si amis!

— Nous n'avons jamais été *amis*. C'étaient des connaissances que

je cultivais moins pour moi que pour le plaisir que tu trouvais avec leurs enfans; mais M. Morsy est un homme grossier, il s'est fort mal conduit envers moi. Je quitterai la maison dans six mois.

— Je vais bien m'amuser pendant les vacances, alors! moi qui étais si content de revenir.

— Tu feras comme tu faisais avant de les connaître.

Paul écrivit à Ernest pour lui faire part de son chagrin. Ernest lui répondit que M. Morsy avait pensé que, malgré sa brouille avec Mme Seeburg, Paul viendrait de même passer un mois à la campagne. Il déplorait d'autant plus cet incident, qu'il avait institué une balançoire aux deux grands frênes du fond du jardin, et que Lilie avait une petite chèvre apprivoisée qui était tout ce qu'il y avait de plus joli; il conseillait à Paul de s'efforcer d'obtenir de sa mère la permission de venir; son père, M. Morsy, le recevrait comme autrefois, etc.

Paul montra la lettre à Mme Seeburg, Mme Seeburg refusa net. Dans la discussion qu'elle avait eue avec M. Morsy, celui-ci lui avait dit : Cela passera, madame, cela passera.

— Non, monsieur, avait-elle dit, cela ne passera pas; vos procédés sont odieux, et je ne vous les pardonnerai pas.

— Je sais bien que ce sera un peu plus long parce que vous avez tort; mais c'est égal, cela passera.

— Non, monsieur, avait répliqué Mme Seeburg, plus irritée encore de voir qu'on ne voulait pas prendre sa colère au sérieux; non, monsieur, cela ne passera pas, et je quitterai votre maison à la fin de la saison.

— Vous ne la quitterez pas, ma chère madame Seeburg, et j'en suis tellement sûr, que je ne chercherai pas le moins du monde à louer votre logement; cela se passera.

Ainsi, l'assurance bienveillante d'une bonne réception pour Paul ne faisait pas aux oreilles de Mme Seeburg sonner autre chose que l'ironique *cela se passera* de M. Morsy.

Paul pria, supplia, pleura; ce fut en vain.

Voici, du reste, ce qui avait brouillé les deux familles : M. Morsy, comme on l'a vu, ne s'était décidé que péniblement à céder à Mme Seeburg la moitié de son jardin. Les deux jardins étaient séparés également par une large allée. Au bout de quelques mois, Mme Seeburg trouva que cette allée était trop large, que c'était une perte de terrain déplorable, et elle en fit labourer la moitié, qu'elle joignit à son jardin en forme d'*alluvion* ou de *relai*.

M. Morsy en fut contrarié : il avait l'habitude de se promener dans

cette allée avec deux de ses amis qui venaient le voir assez fréquemment. Dans la nouvelle situation de l'allée, il était impossible, en se promenant à trois, de ne pas se choquer les coudes de temps en temps. Cependant Mme Morsy obtint de lui qu'il ne dirait rien à Mme Seeburg, et qu'il ferait semblant de ne pas s'en être aperçu.

Mais que devint M. Morsy, lorsqu'un matin il vit le jardinier de Mme Seeburg occupé à bêcher, dans son jardin, une partie tirée au cordeau!

Mme Seeburg trouvait maintenant l'allée trop étroite, parce qu'on avait marché sur sa bordure, et elle reprenait, sur la part de jardin de M. Morsy, de quoi lui rendre sa largeur primitive. M. Morsy exaspéré ordonna au jardinier de suspendre son travail jusqu'à ce qu'il eût vu sa maîtresse. Le jardinier fut impoli, M. Morsy le prit par les épaules et le mit dehors.

Par suite, une explication avait eu lieu entre Mme Seeburg et M. Morsy, et avait amené la brouille dont le pauvre Paul était la victime.

Les vacances de Paul se passèrent tristement. Quelques jours avant son départ pour le collége, la famille Morsy revint de la campagne. Paul embrassa avec effusion les deux enfans qu'il trouva dans le jardin; ils lui racontèrent leurs plaisirs; il leur raconta ses ennuis. Paul et Ernest se promirent de s'écrire quand ils seraient de retour au collége. Cornélie, qui avait presque onze ans, annonçait déjà une grande beauté. Comme les trois enfans causaient ensemble, ils s'étaient assis sous une tonnelle de vigne-vierge dans le jardin de Mme Seeburg. Celle-ci survint et renvoya les petits Morsy, en renouvelant à Paul la défense de leur parler à l'avenir. Les enfans rentrèrent chez eux aussi tristes que Paul. Cornélie pleurait; M. Morsy demanda et apprit la cause de leur chagrin, et, tout-à-fait fâché que la mauvaise humeur de Mme Seeburg allât jusqu'à lui donner des façons offensantes à l'égard de ses enfans, il leur défendit à son tour de parler à Paul.

Paul partit et rentra au collége en proie à une tristesse amère.

En général, les gens plus âgés n'ont aucune pitié des larmes de l'enfance; la cause qui les fait couler n'a plus d'intérêt pour eux, et ils la trouvent futile. Cependant l'enfant auquel on casse un polichinelle est aussi malheureux que le ministre auquel on ôte sa place; les places, les honneurs, les croix, ne sont autre chose que les polichinelles de l'âge mûr.

L'année d'ensuite, Paul passa les vacances au collége. Pendant

l'année, il avait envoyé plusieurs fois à Cornélie des graines du jardin qu'il avait fait au collége; Cornélie lui avait envoyé à son tour des graines de *leur jardin*, de sorte qu'ils cultivaient, admiraient, respiraient les mêmes fleurs.

Paul était d'un naturel timide, comme tous les gens fiers; il frayait peu avec ses camarades, il lisait beaucoup, son imagination s'exaltait par la solitude et la lecture.

Bientôt il n'eut plus aucune nouvelle des compagnons de son enfance. Ernest alla passer six mois près d'un parent qui demeurait en province; la correspondance fut interrompue et ne recommença pas; d'ailleurs, ils commençaient à prendre d'autres intérêts dans la vie; Paul était pour Ernest un excellent compagnon pour les jeux de l'enfance, qu'il méprisait souverainement maintenant qu'il aspirait à être un jeune homme; ce n'est que vingt ans plus tard qu'on aime à parler des parties de balle et de toupie. Quand Paul sortit du collége, Mme Seeburg quitta la ville et alla se confiner dans une campagne avec une de ses amies, après avoir placé son fils chez un banquier.

Paul, au bout de quelques mois, se fâcha avec le banquier, et le quitta sans en prévenir sa mère. Il chercha long-temps une autre place, mais, d'hésitations en déceptions, il finit par entrer contre-basse dans un théâtre de la ville, où l'on jouait l'opéra et le ballet.

Or, la place de Paul à l'orchestre était, comme il arrive souvent aux contre-basses, tout près de la rampe qui était fort élevée, de sorte qu'il lui était absolument impossible de rien voir de ce qui se passait sur le théâtre. Il y avait deux ans qu'il y allait tous les soirs, et la seule chose qu'il eût jamais vue était les deux pieds de devant d'un cheval gris qui, dans *Fernand Cortez*, avait eu peur, et, s'élançant sur l'orchestre, avait brisé trois ou quatre quinquets avant qu'on pût le retenir.

Il vivait ainsi seul, calme, mélancolique, se réfugiant dans les rêves qu'on fait à vingt ans, amoureux fou, d'un amour auquel il ne manquait plus qu'un objet ou un prétexte.

Un jour, à la sortie du théâtre, il rencontra un grand jeune homme portant des lunettes et de gros favoris, qui lui dit : — Eh! bonjour, Paul; comment vas-tu?

— Bien; et toi? répondit machinalement Seeburg.

Il ne reconnaissait nullement son interlocuteur, mais Paul aurait été si embarrassé et si malheureux que quelqu'un, auquel il aurait parlé en le tutoyant, ne sût pas son nom, qu'il n'osa causer ce chagrin

au jeune homme qui l'abordait, certain d'ailleurs qu'il allait le reconnaître dans une seconde ou deux.

— Comme il y a long-temps que nous nous sommes vus!

— Oui, bien long-temps, répondit Paul, qui continuait à ne pas se rappeler.

— Et que fais-tu?

— Je suis musicien à l'orchestre du théâtre.

— Ah! coquin, tu dois t'en donner avec les actrices.

— Je t'assure que non, dit Paul, qui n'osa pas affirmer qu'en fait d'acteurs et d'actrices il n'avait jamais vu que les deux pieds du cheval gris dont nous avons parlé plus haut.

— Allons donc! allons donc! tu es un fameux hypocrite. Où demeures-tu?

— Au coin de la place du marché; et toi?

Paul ici était triomphant; il n'était plus temps de demander le nom d'un homme qu'il tutoyait depuis un quart d'heure, mais l'adresse allait sans doute l'éclairer.

— Toujours au même endroit, répondit l'inconnu. Il faut que tu viennes me voir, nous causerons; mais tu ne feras plus l'hypocrite. Tu dois joliment t'amuser. Adieu, à bientôt.

— A bientôt.

Et l'inconnu disparut.

Paul y pensa quelques jours, sans pouvoir deviner qui pouvait être son ami. Il le rencontra depuis trois ou quatre fois, mais il était avec d'autres jeunes gens, et continuait à tutoyer Seeburg, qui le tutoyait de son côté.

Un soir qu'on ne jouait pas à l'Opéra, il alla passer la soirée dans une maison où on dansait. Il reconnut son ami inconnu au milieu d'une contredanse. Il tâcha de le rejoindre, mais il partit ou se perdit dans la foule; il lui fut impossible de le retrouver. Il s'adressa à la maîtresse de la maison et lui dit :

— Quel est le nom de ce jeune homme qui dansait tout à l'heure avec mademoiselle votre fille?

— Je ne le connais pas; c'est un de ses amis qui me l'a amené, et je n'ai pas fait attention au nom qu'il a dit en me le présentant.

Enfin il prit son parti, et, la première fois qu'il le rencontra, c'était dans la rue, il l'aborda et lui dit : Monsieur, vous allez me trouver bien extravagant, mais il faut que je vous dise la vérité. Voilà bientôt trois mois que nous nous rencontrons de temps en temps, que nous nous tutoyons de toute notre force, et je vous jure

sur l'honneur que je ne vous connais pas le moins du monde, que je ne vous ai jamais vu, et que je ne sais absolument pas qui vous êtes.

— Ah çà! tu plaisantes, Paul?

— Nullement.

— Ce serait drôle, si c'était moi qui me trompais. N'êtes-vous pas Paul Seeburg?

— Oui, monsieur.

— Comment! tu es Paul Seeburg, et tu ne te rappelles plus Ernest, Ernest Morsy?

— Quoi! Ernest? Eh! mon Dieu! c'est que tu es si grandi, si changé?

— C'est sans doute ma barbe qui me change.

— C'est possible. Mais comment, c'est toi! Comment vont ton père et ta mère?

— Très bien. J'étais étonné de ta froideur; tu ne me demandais des nouvelles de personne, et tu ne me parles pas de ma sœur Lilie. Elle parlait de toi encore hier. J'avais raconté que je t'avais rencontré, et elle disait : Pourquoi ne vient-il donc pas nous voir? — Je ne sais, ai-je dit, mais je l'ai trouvé froid et peu amical. — Cela s'explique à présent. Quand viens-tu dîner à la maison?

— Demain, si tu veux.

— Nous t'attendrons demain. Ah çà! pense que Lilie est à présent une grande demoiselle, et ne dis rien devant elle... tu sais.

— Mais non, je ne sais pas.

— Ta, ta, ta! un gaillard qui passe toutes ses soirées au théâtre. Les actrices... les danseuses... on sait ce que c'est.

— Mais je t'assure, Ernest...

— Allons donc!... Ne manque pas demain, à six heures.

— Sois tranquille; à demain.

— A demain.

Comme Cornélie est belle, et surtout de quelle chaste et pure beauté! Jamais Paul n'avait ressenti une pareille impression. Comme il aurait voulu pouvoir la regarder sans être obligé de parler! car, entre toutes les pensées qui s'agitaient pêle-mêle dans sa tête, comme des abeilles dans une ruche fermée, la moins extraordinaire l'eût fait passer pour fou à lier, s'il l'eût exprimée tout haut.

Elle parle! Quelle voix mélodieuse et vibrante! Quel malheur qu'il faille lui répondre! elle parlerait encore. Quelle douce et enivrante musique que cette voix!

Les femmes ne croient pas à l'amour quand on le sent réellement;

ceux-là seulement leur paraissent amoureux qui leur récitent correctement l'amour qu'ils ont ressenti pour une autre.

Cornélie, qui voit Paul Seeburg embarrassé et timide, veut le mettre à son aise, et parle théâtre pour amener un sujet qui doit lui être familier, car Ernest a dit à elle et à ses parens : J'ai retrouvé Paul Seeburg; il est contrebasse à l'Opéra.

Les parens avaient froncé le sourcil.

Cornélie donc parla des opéras nouveaux. Mlle ... est bien maigre, dit-elle.

— Mais non, dit Ernest.

CORNÉLIE. — Je m'en rapporte à M. Seeburg.

SEEBURG. — Je ne l'ai jamais vue.

CORNÉLIE. — Quelle lâcheté! Vous n'osez vous prononcer contre mon frère!

ERNEST. — Quelle bassesse! C'est pour ne pas contredire Lilie.

Seeburg prit alors le parti d'avouer que, depuis qu'il était à l'Opéra, il n'avait jamais vu qu'une chose, et encore par accident, à savoir les deux pieds du cheval gris qui avait cassé les quinquets.

Les parens respirèrent plus à l'aise en voyant que Seeburg n'était pas un *habitué de coulisses*.

Ernest trouva son ami moins heureux qu'il ne l'avait supposé.

Pour Cornélie, elle rit de si bon cœur, que des larmes brillaient dans ses yeux.

Paul se mit également à rire, et se trouva plus à son aise.

CORNÉLIE. — Eh bien! tant mieux! Je croyais que vous étiez devenu un autre homme, et que nous avions à faire connaissance sur nouveaux frais. Je vois avec plaisir que vous n'êtes pas changé, et que vous êtes toujours le sauvage compagnon de notre enfance. Tant mieux; je puis vous parler plus simplement, et surtout vous parler d'autrefois. Notre pêcher est magnifique.

SEEBURG. — J'y ai pensé bien souvent, à notre pêcher. Je me rappelle encore le jour où nous avons planté le noyau. Comme il a plu ce soir-là, et comme nous avons été mouillés!

CORNÉLIE. — Il a eu plus de cinquante pêches l'année dernière.

ERNEST. — Tu viendras en manger cette année.

A ces paroles, qui le refaisaient de la famille, Seeburg eut envie de s'enfuir pour aller rêver à son aise dans un endroit où il ne fallût pas parler, pour aller se livrer à la joie délicieuse qui s'épanouissait dans son ame. Il avait envie de pleurer. Retourner à cette campagne,

au sein de cette belle et riche nature, sous les rayons de ce beau soleil qui ne lui avait jamais paru ailleurs ni si chaud ni si pénétrant!

Mon Dieu! quelle belle et ravissante chose que la jeunesse! Quelle ruine horrible et à laquelle on ne pense pas, que la perte de ces belles années! Mon Dieu! qui donnera aujourd'hui à l'ananas que je mange dans la porcelaine du Japon la saveur des âpres prunelles que je mangeais, il y a quinze ans, à même les haies! O riche jeunesse! qui donne tant de saveur aux fruits des haies et à l'amour de la première venue! O heureuse jeunesse! le plus charmant dîner que j'aie fait de ma vie se composait de navets crus dérobés dans les champs!

A quelque temps de là, Paul entendit que la famille Morsy allait dîner à la campagne chez M. Bressier. Ernest annonça que cette maison lui était odieuse, et que d'ailleurs il avait une invitation. Paul ne connaissait pas les Bressier; mais ce qui le chagrinait le plus, c'était de voir inviter un M. Arnold Redort, jeune homme qu'il avait trouvé installé dans la maison Morsy lorsqu'il avait renouvelé connaissance avec Ernest, et qui paraissait s'occuper beaucoup de Cornélie.

Arnold Redort était un garçon plus qu'à son aise, qui avait pris dans le monde le rôle de bouffon. Quelque esprit, du plus commun il est vrai, donnait parfois à ses *charges* un peu de nouveau et d'imprévu dont on se laissait amuser volontiers, à l'exception de Paul, qui aurait mieux aimé être scié entre deux planches que de laisser échapper le moindre sourire aux lazzis de son rival.

Seeburg, qui avait pris depuis quelque temps l'habitude de voir Cornélie tous les jours, ne savait comment passer cette journée. Aussi alla-t-il se poster dans les environs de la maison Bressier, d'où il espérait la voir un moment sans être lui-même aperçu; mais il crut que Mme Morsy avait fixé les yeux de son côté et l'avait vu. Alors il s'était avancé, et, sentant le besoin d'expliquer *le hasard* qui l'amenait si à propos, il avait prétexté une leçon de musique qu'il donnait une fois par semaine dans une maison de campagne voisine.

C'est à ce moment que nous l'avons vu pour la première fois.

Le soir, il mit soigneusement dans l'eau les branches d'iris qu'il avait conquises. Le lendemain, il alla chez M. Morsy. Au moment d'entrer, il mit dans son chapeau les fleurs qu'il tenait à la main; il ne voulut pas les donner en entrant, parce que M. Redort était là; il attendait son départ. Quand il fut parti, il lui sembla qu'il au-

rait été plus naturel de les donner tout de suite, et que les parens pourraient s'étonner. M. Morsy sortit; Mme Morsy alla porter quelques ordres dans l'antichambre. Paul voulut partir et donner ses fleurs à Cornélie; mais il était si ému, si troublé de se voir seul avec Cornélie, qu'il fut presque heureux de voir rentrer la mère. Enfin, il s'en alla ce soir en remportant ses fleurs, qu'il déchira et jeta quand il fut dehors, en pleurant de rage de sa lâcheté.

— Diable! se dit l'ame de feu Bressier, je n'avais pas prévu que ce garçon, si hardi contre le fusil de Pierre, le serait si peu contre les yeux doux et baissés d'une jeune fille!

IX.

Les réflexions de Seeburg n'étaient pas des plus gaies. Si, par momens, il pensait qu'il était aimé de Cornélie, il savait une chose d'une manière certaine, c'est que M. Morsy ne la lui donnerait pas, du moins dans la situation précaire à laquelle le sort l'avait condamné. D'autres fois, quand le bon accueil de M. Morsy lui laissait concevoir de ce côté un moment d'espérance, il considérait la possession de Cornélie comme un bonheur si grand, qu'il n'y croyait pas plus qu'à la lampe merveilleuse d'Aladin.

Cornélie, de son côté, pensait beaucoup à Paul. Elle avait passé plusieurs années en pension avec d'autres filles, et elle avait beaucoup causé d'amour et d'amant. D'autre part, elle lisait en cachette des romans que lui prêtait à la campagne une pauvre vieille femme à laquelle elle donnait quelques secours.

Ces romans étaient assez niais et assez ridicules; mais qui voudrait lire des romans, si on n'entendait, en les lisant, que ce qu'ils disent? Ils ne sont bons qu'à toucher dans le cœur certaines cordes, qui, une fois ébranlées, résonnent délicieusement.

Voici, du reste, quelques-uns des titres de ces romans. Ne pensez pas que je les invente; ils sont encore sur les catalogues de bien des cabinets de lecture : *Giannina et Ludomir; — L'Espagnol, ou la Tombe et le Poignard; — Mélina de Breslange, ou les Souterrains du château d'Arfeld; — Odalie, ou le Vœu criminel; — Pawliska, ou la Perversité; — Albano, ou les Horreurs de l'abîme; — L'Urne dans la vallée solitaire; — Le Monastère de Sainte-Colombe, ou le Chevalier aux Armes rouges; — Mareska et Oscar; — Ladouski et Floriska; —*

Lomelli, le hardi Brigand, ou la Caverne de la Vengeance; — La Main mystérieuse, ou les Horreurs souterraines.

Cornélie savait bien qu'elle était belle et qu'elle avait dans la vie droit à un roman; elle y était parfaitement préparée. Elle aimait Seeburg; leurs deux ames s'étaient épanouies ensemble comme deux fleurs sur la même tige. Mais Paul ne ressemblait à aucun des amoureux qu'elle eût jamais vus. Ce n'était pas Ludomir, c'était encore moins Albano. L'amoureux des romans est un gaillard audacieux dont les filles ne sauraient trop se défier. La stratégie qu'avait apprise Cornélie était donc toute défensive. Elle avait en magasin des myriades de refus pour toutes les circonstances : c'était une marchandise assez embarrassante vis-à-vis d'un homme qui ne demandait jamais rien.

Certes, Cornélie ne pouvait douter un moment que Paul ne fût amoureux d'elle; elle avait surpris cent fois ses yeux attachés sur elle; elle l'avait senti trembler en lui pressant la main pour passer un ruisseau; elle avait vu ses complaisances inouies pour toute la maison. Lui qui ne riait guère d'habitude riait aux éclats des plaisanteries de M. Morsy; il compatissait aux chagrins un peu vulgaires de Mme Morsy. Il déplorait la perte d'un poulet volé par un chat, ou la désobéissance d'un domestique, ou une tache de bougie sur un meuble.

Elle savait bien, par ce qu'elle connaissait de ses occupations, qu'il n'allait jamais autre part que chez eux. Elle s'était aperçue que ses courses, de quelque côté qu'il eût affaire, le faisaient toujours passer par la rue qu'ils habitaient. Elle le voyait changer de couleur si un homme lui parlait un peu bas. Elle avait remarqué qu'il était silencieux et embarrassé lorsqu'il se trouvait seul avec elle; sa présence, quand elle était avec d'autres personnes, lui donnait plus de vivacité et d'esprit. Elle avait un peu essayé de mettre son ame dans le ciel et dans l'enfer successivement, dans l'espace d'une minute, par un mot bienveillant ou un air dédaigneux; en un mot, elle savait qu'il l'aimait de toutes les forces de son ame. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne faisait pas de *déclaration;* que, dans tout ce qu'elle avait lu sur l'amour, il y avait une infinité de choses, et des plus charmantes, qui ne venaient chacune en son rang qu'après la déclaration. La déclaration d'amour est comme la déclaration de guerre; elle doit précéder les premières attaques et les premières hostilités.

Un jour, à la campagne, Seeburg perdit un portefeuille, et Cornélie le trouva. Je ne vous dirai pas combien de fois et de combien de manières elle se dit à elle-même qu'elle n'avait pas le droit de violer

le secret d'autrui. J'arriverai tout de suite au résultat de toutes ces excellentes pensées, de toutes ces phrases sévères; c'est qu'elle ouvrit le portefeuille. Elle y trouva des vers.

On dit que les vers font le plus grand plaisir aux femmes; je n'ai de ma vie osé en donner quatre à aucune. Cependant un de mes amis me disait dernièrement, en parlant de l'infidélité d'une maîtresse qui le désole : Elle a de l'esprit, eh bien! l'homme qui me l'enlève l'a séduite avec des vers de seize pieds!

Les vers de Seeburg avaient ceci de supérieur à tous les vers connus, qu'ils parlaient de Cornélie, de *ses charmes*, et de l'amour de Paul. Comme tous les vers de ce genre, les uns étaient adressés aux échos, quelques-uns à la lune, d'autres aux étoiles, ceux-là à une fleur, ceux-ci à une ceinture.

A UNE VIOLETTE.

O toi qui vas mourir au sein de Cornélie.

. . . . . .

A LA LUNE.

Belle lampe d'argent, dans l'éther suspendue,
O lune pâle, j'ose à cette heure attendue,
Dire tout bas le nom....

AUX ÉCHOS.

Vous qui sonniez hier des fanfares bruyantes,
Qui répétiez les cris des chiens et des chasseurs;
Échos, ne mêlez pas à ces grandes clameurs
Le nom, le nom chéri....

AUX ÉTOILES.

Non, non, plus de ces fleurs qu'on donne aux autres femmes.

. . . . . .

Étoiles, fleurs de feu sur le ciel noir semées,
Belles étoiles, je voudrais
Vous cueillir, vous mêler aux tresses parfumées
De ses tresses de jais.

A UN RUBAN.

. . . . . .

A UN GANT.

. . . . . .

— Hélas! se dit Cornélie, il déclare son amour à mon gant, aux fleurs, aux arbres, à la lune, aux étoiles; il n'y a donc qu'à moi qu'il n'en veut absolument pas parler.

Paul, du reste, menait une vie singulière : les jours d'Opéra, il

rentrait chez lui se coucher pendant quatre heures, puis il se mettait en route pour la campagne de M. Morsy, à pied, car ses finances ne lui permettaient guère l'usage des voitures; il repartait après le déjeuner, s'il y avait opéra le soir; dans le cas contraire, il partageait la chambre d'Ernest, et ne repartait que le lendemain.

Un jour qu'il n'y avait pas de spectacle, il arriva pendant qu'on était à table; il se promena dans le jardin, plus heureux peut-être d'y attendre Cornélie, qu'il ne l'avait été la veille de s'y promener avec elle. Près d'elle, en effet, il éprouvait dans son cœur une lutte incessante; il voulait parler, et ne l'osait pas. Il ressemblait au coupable qui voudrait arrêter la voix du juge qui va lire sa sentence. Le jour s'éteignait, il entra dans un salon qui donnait sur le jardin, et s'y assit dans un fauteuil; comme il se livrait délicieusement à ses rêveries, Cornélie entra. — Il y a du monde à dîner, lui dit-elle, ce sont des hommes, mon père et Ernest prennent le café avec eux; moi, je me suis échappée, je vous avais vu entrer, et j'ai laissé M. Redort au milieu d'une histoire qu'il avait annoncé devoir être extrêmement divertissante.

Il se fait quelquefois de singulières opérations dans l'esprit des amoureux. On sait l'histoire d'un soldat qui, au moment où les trompettes donnaient le signal du combat, retourna à sa tente, en disant : Tiens! j'ai oublié ma montre! C'est à peu près ce que fit Seeburg : il était seul avec Cornélie, presque dans l'obscurité; l'obscurité augmente l'audace des amans de tout le courage qu'elle ôte aux autres hommes. Il fallait enfin lui parler de son amour; ne pas lui déclarer qu'il l'aimait dans une occasion aussi rare, aussi favorable, qu'il appelait depuis long-temps de tous ses vœux, c'était à peu près lui déclarer qu'il ne l'aimait pas. Cornélie, de son côté, espérait entendre enfin ces paroles tant attendues; cependant, lorsqu'elle croyait que Paul allait les prononcer, elle avait peur, et elle disait quelque chose au hasard pour retarder un moment qu'elle désirait de toute son ame quand il semblait éloigné, qu'elle redoutait horriblement quand elle le voyait s'approcher.

Paul, en l'entendant parler de M. Redort, s'avisa de lui faire une querelle.

Seeburg. — Vous sembliez cependant, l'autre soir, prendre plaisir à l'entendre.

Cornélie. — Quel autre soir?

Seeburg. — Avant-hier. Après cela, c'est un jeune homme très gai, très *spirituel*.

CORNÉLIE. — Je gage que vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites.

SEEBURG. — Pardonnez-moi, je vous ai vue l'écouter avec attention.

CORNÉLIE. — Je ne vous parle pas de cela, je vous parle de son esprit et de l'éloge que vous m'en faites.

Ils furent quelque temps sans parler. Cornélie lui vit remuer les lèvres, elle sentit son cœur défaillir, et se hâta de dire :

— Il a fait bien chaud aujourd'hui.

Paul ne répondit pas. Il y eut encore un moment de silence, puis ils échangèrent quelques paroles insignifiantes. Paul pensa : — Il faut que je parle ou que je ne revienne jamais ici. — Il avait les yeux fixés sur la porte du salon qui avait un vitrage en verres de couleur. Les couleurs disparaissaient les unes après les autres, à mesure que la nuit arrivait. Le bleu était éteint, le rouge s'obscurcissait; Paul se dit : — Après tout, je vais parler; si elle repousse l'aveu de mon amour, tout sera fini, je parlerai quand on ne verra plus du tout le rouge du vitrail. — Le rouge s'éteignit à son tour. Paul sentit mille millions d'épingles dans sa gorge.

Cornélie raconta que son rosier mousseux blanc était en fleurs.

— Allons, dit Paul, quand le jaune disparaîtra.

Le jaune disparut. Paul toussa...

Un domestique apporta deux bougies, toute l'audace de Paul s'évanouit comme un fantôme à la lueur du premier jour. Cornélie se leva pour cacher sa rougeur; car, depuis qu'ils causaient ensemble et pendant que Paul lui disait tant de choses niaises et inutiles, elle entendait dans son cœur : Cornélie, je vous aime.

— J'ai bien fait de ne pas parler, se dit Seeburg absolument comme si cela avait été un effet de sa volonté, il vaut mieux écrire; quelqu'un ou elle-même aurait pu m'interrompre dès les premiers mots. Une fois qu'elle aura ma lettre, elle la lira tout entière; elle saura alors tout ce qui se passe dans mon cœur, elle saura combien elle est adorée. J'écrirai.

Il écrivit, mais il n'eut pas occasion de donner sa lettre. Quelques jours après, il se trouva seul avec Cornélie, il chercha son épître; mais il songea que ce papier, plié dans sa poche depuis trois ou quatre jours, devait être sale aux endroits des plis : il faudra le recopier, il recopia. Mais quand il voyait Cornélie, ou elle n'était pas seule, ou elle avait un air plus sérieux que de coutume, ou bien encore l'impression qu'il recevait de sa présence n'était pas celle qui avait dicté la lettre. La lettre était ou trop froide ou trop véhémente, ou bien

encore Cornélie avait une certaine robe bleue montante qui lui donnait un air de pureté angélique, de sérénité sévère, et il refaisait une autre lettre.

X.

Pendant ce temps, l'ame de feu Bressier, qui, au commencement, trompée par l'idée qu'elle avait conçue de l'audace de Paul d'après la scène qui s'était passée sur le toit de chaume, avait cru ne pas devoir le quitter un instant dans la crainte de ne pas saisir le moment opportun pour rentrer dans la vie, l'ame de feu Bressier commençait à se permettre quelques distractions et à se livrer aux occupations des ames en disponibilité, occupations à quelques-unes desquelles j'ai consacré un chapitre au commencement de ce récit. Un jour qu'elle récoltait les graines dans les gousses des giroflées jaunes d'un jardin et qu'elle allait en semer quelques-unes dans les fentes du clocher d'une vieille église, elle vit l'église ornée comme pour une grande fête, des carrosses encombraient les rues voisines, les cochers avaient d'énormes bouquets; toute une verminière de mendians de profession assiégeaient les portes et étalaient leurs plaies comme d'autres marchands étalent leurs marchandises; l'orgue remplissait la nef d'une musique céleste : c'était une noce. L'ame de feu Bressier vit passer la mariée, qui était encore plus jolie que Cornélie; elle se posa dans les fleurs d'oranger de sa coiffure. — Ma foi, pensait l'ame, je ne dois rien à Paul Seeburg pour que je lui sacrifie une si bonne occasion.

Mais, mon Dieu! quel est le vieux singe qui se met à genoux auprès d'elle? ce pourrait être son père. Elle ne l'aime pas, c'est impossible.

La malheureuse se vend pour ce luxe qui l'entoure, pour ces riches dentelles, pour ce carrosse qui l'attend à la porte.

Oh! horrible prostitution, et la plus horrible de toutes! On ose parler avec mépris d'une pauvre fille qui se vend pour avoir du pain; et celle-là, parce qu'elle se vend plus cher, parce qu'elle n'y est pas contrainte par la nécessité, on la recevra dans le monde, on l'honorera, elle n'excitera que l'envie!

L'ame de feu Bressier s'échappa portée par la fumée des encensoirs. Cependant elle était fort impatientée des lenteurs de Paul Seeburg, elle ne voyait aucune raison pour que cela finît jamais.

Aussi, voyant au haut d'une maison une fenêtre tapissée de capucines en fleurs qu'arrosait une petite couturière à la mine éveillée, elle se rappela sans doute quelques chansons que fredonnait défunt Bressier, et elle se dit : — Ah! c'est dans les mansardes, c'est au sein de la pauvreté qu'existe le véritable amour. — Elle entra dans la mansarde et assista à la toilette de la jolie fille qui attendait son amant pour aller passer à la campagne le reste de la journée. Elle mettait une robe rose avec une ceinture bleue, elle s'enlaidissait de tout ce qu'elle possédait de rubans, de tulle, de bijoux faux, ainsi que ne manquent jamais de le faire toutes ces pauvres filles quand elles veulent se faire belles le dimanche; elle tourmentait péniblement, en tirebouchons de mauvaise grace, des cheveux bruns si beaux toute la semaine quand elle les lissait en bandeau sur son front.

L'amant ne tarda pas d'arriver : c'était un honnête ouvrier, brave et beau garçon les jours de travail, fort, alerte, aisé dans ses mouvemens avec sa veste de velours bleu et sa casquette; mais le dimanche c'était une autre affaire, il avait une longue redingote bleue qui lui tombait jusqu'aux talons, un pantalon de nankin, des gants verts, un chapeau placé sur le côté qu'il ne quittait jamais, les cheveux tournés en accroche-cœur sur les tempes, un cachet de montre en cornaline sur le ventre. Dans la semaine, avec ses habits de travail, il était gai et sans façon, disant ce qu'il pensait avec les premiers mots qui lui venaient; mais le dimanche, il parlait lentement et faisait entre les mots d'inimaginables liaisons invariablement en *s*, *j'ai z'été*, *j'ai zarrivé*, tandis que les jours de travail, ou il n'en faisait pas, ou il les faisait simplement en *t*, et disait tout bonnement *j'ai t'été*, *j'ai t'arrivé*.

Il embrassa Rosalie, mais l'ame de feu Bressier, qui attendait dans un imperceptible duvet aux coins de la bouche de la jolie fille, fut presque asphyxiée par une odeur combinée d'ail, de mauvais tabac et d'eau-de-vie; elle s'échappa tandis que la pauvre Rosalie recevait tranquillement cette caresse sans s'inquiéter le moins du monde d'une odeur qu'elle croyait appartenir à l'homme en général.

L'ame de Bressier retourna voir un peu ce que faisait ou plutôt ce que ne faisait pas Paul Seeburg. Il recopiait pour la huitième fois sa lettre à Cornélie. Cette fois il n'y avait pas moyen de faire autrement; depuis plusieurs jours, il la gardait dans sa poche sans oser la donner, et elle était usée et coupée sur tous les plis.

L'ame comprit qu'elle pouvait encore s'absenter, sauf à revenir si elle ne trouvait pas mieux.

XI.

Dans l'appartement de Marcel se trouvaient trois ou quatre de ses amis, et l'on causait de choses diverses. Marcel faisait profession de Lovelace : c'était, du reste, un homme d'une élégance parfaite; plein d'assurance et de témérité, il disait que, quoi qu'il eût pu faire, il s'était plus d'une fois repenti de n'avoir pas été assez hardi avec une femme, mais jamais encore de l'avoir été trop.

Alors chacun se mit à raconter quelque anecdote dont le narrateur était le héros, se rengorgeant de telle façon qu'il était facile de voir que leurs bonnes fortunes ne leur avaient, en aucun moment, donné un plaisir égal à celui qu'ils ressentaient en les racontant.

On vint à parler d'une femme qui avait alors dans le monde une grande réputation de beauté : — Pour celle-là, elle est sage, dit un des interlocuteurs. J'en mettrais ma main au feu.

— La tienne, je ne dis pas, s'écria Marcel; j'en mettrais volontiers *ta* main au feu, mais, pour la mienne, j'y regarderais à deux fois.

— Tu es une mauvaise langue.

— Moi! nullement; je tiens à mes mains, et voilà tout.

— Je vous dis qu'elle est sage et qu'il n'y a rien à faire par là.

— Qu'avez-vous donc à sourire, Marcel?

— Je ne souris pas.

— Vous avez souri quand Arnold a dit qu'il n'y avait rien à faire par là.

— C'est vrai, mais c'est que c'est ainsi que se fondent les grandes réputations de vertu. Si la vanité des femmes les perd quelquefois, celle des hommes les sauve tout aussi souvent. Il ne s'agit pour une femme que de rebuter un ou deux hommes qui ne lui plaisent pas, pour que ceux-ci considèrent à jamais comme inexpugnable la femme qui a résisté à leur mérite, et se mettent à la proclamer *impossible*. Mon cher Arnold, tu es très laid, tu as fait la cour à Mme d'Erghem, tu n'as pas réussi, et tu crois qu'on ne peut pas réussir.

On rit quelques instans de cette sortie contre le malheureux Arnold.

ARNOLD. — On dirait vraiment que Marcel n'a jamais été repoussé.

MARCEL. — Je l'aurais été comme un autre, si je n'avais la prudence de ne jamais m'avancer qu'à coup sûr.

ARNOLD. — Tu ne nieras pas cependant que tu t'es occupé de Mme d'Erghem tout l'hiver dernier?

MARCEL. — Et pourquoi est-ce que je ne le nierais pas?

ARNOLD. — Parce que je le sais d'une manière certaine, parce que je savais par la bouquetière que tu lui envoyais des bouquets tous les jours. Voilà donc une fois où tu ne t'es pas avancé à coup sûr.

MARCEL. — Et qui te dit cela?

ARNOLD. — Toujours la bouquetière, mon pauvre Marcel. Il faut que tu paies par un peu d'humiliation ton impertinence de tout à l'heure. Tes bouquets étaient parfaitement refusés.

MARCEL. — On reconnaît bien des gens accoutumés à séduire des grisettes et qui n'ont jamais vu repousser l'offre, quelque brutale qu'elle fût, d'une commode et de six chaises en noyer.

EUGÈNE. — J'ai chaud à la main d'Arnold.

ARNOLD. — Quelle main?

EUGÈNE. — A la main que tu voulais mettre au feu tout à l'heure.

ARNOLD. — Ne te presse pas tant. Enfin, Marcel, explique-toi; tu nous as dit tout à l'heure que tu ne t'étais jamais avancé qu'à coup sûr. Je te prouve que tu t'es fort avancé auprès de Mme d'Erghem : avoues-tu que c'est une exception à ta règle de conduite, ou prétends-tu avoir réussi?

MARCEL. — Tu m'ennuies, Arnold.

ARNOLD. — Et toi, tu m'amuses; tu voudrais bien nous laisser croire à un triomphe, sans nous le dire tout-à-fait. Ton *tu m'ennuies* est un odieux mensonge, si tu n'as pas réussi; car, pour moi, cette phrase équivaut au récit le plus détaillé de la victoire la plus complète.

MARCEL. — Je ne te répondrai plus. Parlons d'autre chose.

ARNOLD. — Pas encore. Il me faut un oui ou un non.

MARCEL. — Eh bien! oui; et n'en parlons plus.

ARNOLD. — Je parie mon cheval bai, dont tu as tant d'envie, contre la bride du tien, que tu ne m'en donnes pas une preuve.

MARCEL. — Quelle preuve?

ARNOLD. — Une bien simple.

MARCEL. — Je t'avertis d'avance que je ne ferai rien qui puisse la chagriner ni la compromettre.

ARNOLD. — Cette délicatesse sied à ravir à un gaillard qui vient de nous dire ce que nous savons; mais sois tranquille, cette preuve, tu ne la donneras qu'à moi seul.

Le soir, Arnold vint trouver Marcel et lui dit : — Sais-tu que M. d'Erghem est parti?

MARCEL. — Oui.

ARNOLD. — Et tu vas en profiter?

MARCEL. — Non.

ARNOLD. — Alors je te réclamerai demain devant nos amis la bride de ton cheval.

MARCEL. — Tu es un entêté; eh bien! reste avec moi jusqu'à une heure du matin, et tu verras.

ARNOLD. — Volontiers; fais faire du punch et donne-moi une pipe.

Vers une heure un quart, les deux amis s'approchèrent de la maison de Mme d'Erghen. Arnold se chargea de faire le guet, et Marcel, à la grande stupéfaction de son ami, en s'aidant d'un arbre placé près du mur du jardin, monta sur la crête et sauta dans le jardin. Arnold eut la défiance et la patience de rester près du mur pendant une demi-heure; puis, se frottant les mains, il disparut.

L'ame de feu Bressier avait entendu dire, quand elle était dans le monde, que les enfans de l'amour étaient toujours plus beaux, plus spirituels, plus hardis et plus heureux que les autres; il lui prit comme un caprice de naître de cette façon : elle suivit Marcel.

Quand Marcel fut dans le jardin, il s'alla cacher dans un buisson fort touffu où il resta pendant un quart d'heure, après quoi il revint près du mur et allait repasser du jardin dans la rue, quand il aperçut Arnold en faction au pied du mur.

La vérité est que Marcel avait fait la cour à Mme d'Erghem, mais sans succès; il s'était, sans le vouloir, laissé pousser par Arnold jusque dans une position embarrassante; les phrases ambiguës que lui avait fait faire une sotte vanité l'avaient amené à quelque chose qui, même à ses yeux, ne pouvait passer pour une plaisanterie et avait quelque chose d'odieux. Il aurait volontiers donné la bride et le cheval avec, pour n'avoir pas accepté la gageure, et pour avoir avoué tout simplement que Mme d'Erghem était une exception à la règle de conduite qu'il s'était tracée.

Quelques gouttes tombèrent des nuages, puis bientôt les nuages se déchirèrent et laissèrent échapper des torrens de pluie. Marcel voulut franchir le mur, mais il passait une patrouille; il n'était pas moins mouillé que s'il fût tombé dans une rivière. Ce n'est que le matin, aux premières lueurs du jour, après avoir subi le froid qui précède l'aurore, même dans les plus chauds jours, qu'il put s'échapper et rentrer chez lui exténué, mouillé, transi, enrhumé.

Il se coucha; mais il était à peine huit heures qu'Arnold arriva avec deux de leurs amis qui, la veille, avaient été témoins du pari.

— Bonjour, Marcel. Encore couché? Je le crois bien. Du reste, tu n'as pas beaucoup dormi, heureux coquin!

MARCEL. — Commencez par vous en aller tous, et laissez-moi dormir.

ARNOLD. — Le cheval est dans ta cour.

MARCEL. — Quel cheval?

ARNOLD. — Le cheval que j'ai perdu, mon cheval bai.

MARCEL. — Allons donc! garde ton cheval et laisse-moi dormir.

ARNOLD. — Comment! tu ne l'as donc pas gagné? Alors tu avoues que tu mentais quand tu nous disais que tes soins auprès de Mme d'Erghem n'avaient pas été infructueux? Sais-tu que ce serait là une action bien plus laide que mon visage?

MARCEL. — Allons donc, Arnold, tu fais là des phrases pour le plaisir de pérorer: tu sais mieux que personne à quoi t'en tenir sur notre pari; mais ce n'était pas un pari sérieux, et tu peux remmener ton cheval.

ARNOLD. — Je sais à quoi m'en tenir... c'est selon.

MARCEL. — Je m'en rapporte à Charles et à Théodore : tu ne m'as pas quitté hier de la soirée, tu m'as vu franchir la muraille et sauter dans le jardin; mais tu m'ennuies fort avec tes gageures : j'ai fait hier une indiscrétion dont je me repens, et je m'impose la punition de ne pas accepter ton cheval.

ARNOLD. — Que tu as si bien gagné.

MARCEL. — Certes.

ARNOLD. — Encore un mot, et ce sera tout : à quelle heure es-tu sorti?

MARCEL. — Au point du jour.

ARNOLD. — Vrai! eh bien! alors, tu as dû être joliment trempé.

MARCEL. — Non, la pluie a tombé vers deux heures.

ARNOLD. — C'est égal, tu as dû être bien mouillé; j'ai bien ri tout le temps de l'averse.

MARCEL. — Je ne vois pas ce qu'il y avait là de si comique.

ARNOLD. — Ah! si fait, bien; je pensais aux heures délicieuses que tu passais.

MARCEL. — Eh bien?

ARNOLD. — Eh bien! il y a, malheureux, que tu as passé ta nuit à la belle étoile, si tant est qu'on en pût voir par le temps qu'il faisait; il y a que la maison était entièrement inhabitée, que Mme d'Er-

ghem est partie avec son mari; que, pour nous faire croire à ta calomnie, tu t'es promené dans le jardin toute la nuit, que tu as reçu une horrible averse, et que tu n'oserais nous montrer l'habit bleu à boutons guillochés que tu avais hier.

MARCEL. — Pourquoi?

ARNOLD. — Parce que, si on tordait ce malheureux habit, on en ferait sortir un orage. Donne-moi ta bride, pauvre Lovelace.

MARCEL. — Crois-tu donc que je ne savais pas l'absence de Mme d'Erghem? j'ai voulu me moquer de toi.

ARNOLD. — Oui vraiment! c'est égal, donne-moi ta bride.

L'ame de défunt Bressier retourna encore auprès de Paul Seeburg.

XII.

Le matin, en allant à la messe, Cornélie s'aperçut qu'elle n'avait pas de bouquet, et elle envoya Seeburg lui en chercher un au jardin. Paul mit son épître dans le bouquet; mais, au moment de rentrer dans la maison, il pensa que, si le papier n'était pas assez caché, d'autres personnes pourraient le voir; que, s'il était trop caché, Cornélie elle-même ne le verrait peut-être pas; et si, en voyant la lettre, elle disait tout haut : Monsieur Paul, qu'est-ce donc que ce papier qui est dans mon bouquet? il n'aurait qu'à ouvrir une fenêtre et se jeter sur le pavé de la cour. Il remit le billet dans sa poche.

Vers le milieu du jour, la servante dit : Ah! mon Dieu! je n'ai pas pensé à cueillir les fraises.

— Ne te tourmente pas, ma bonne, dit Cornélie, je vais les cueillir. Monsieur Paul, voulez-vous m'aider?

Elle mit sur sa tête un chapeau de paille et alla au jardin en mettant ses gants. Paul la regardait marcher, chacun de ses mouvemens le ravissait. Arrivés auprès d'une planche de fraises, tous deux se mirent à genoux et commencèrent à cueillir les fruits rouges cachés sous les feuilles. Cornélie ne tarda pas à ôter ses gants : je suis trop maladroite comme cela, dit-elle, et mes mains redeviendront blanches cet hiver. La main de Paul, presque malgré lui, se rapprochait de celle de Cornélie; il cueillait la fraise qui était la plus proche de celle que cueillait Mlle Morsy. Une fois leurs deux épidermes se touchèrent. Paul sentit comme un coup électrique le frapper au cœur; il retira brusquement sa main et cueillit quelques fruits dans une autre partie de la plate-bande. Mais il n'y avait qu'un seul petit panier que

Cornélie avait apporté, et, quand Paul avait cueilli cinq ou six fraises, il fallait qu'il les donnât à Mlle Morsy, qui les mettait dans le panier. Paul tremblait qu'à chaque instant elle ne s'avisât de placer le panier entre eux deux, car chaque fois qu'il lui donnait les fraises cueillies, sa main touchait la main chérie de Mlle Morsy; chaque fois il mettait un peu plus de temps à donner les fraises, et il prolongeait ainsi le contact des deux mains. Une fois il laissa sa main si long-temps dans celle de Mlle Morsy, qu'elle la retira un peu vite. Alors Paul n'osa plus toucher cette main; il lui sembla que Cornélie était justement irritée contre lui. Il prit le panier et le mit entre eux deux.

Mais bientôt leurs mains se rencontrèrent cueillant la même fraise; chacun retira la sienne. Ils levèrent les yeux, et leurs regards se rencontrèrent brillans et humides. La main de Cornélie était restée comme frappée de torpeur sur les feuilles des fraisiers; leurs yeux restaient fixés les uns sur les autres par cette pointe acérée du regard qui pénètre et pique le cœur presque douloureusement. Paul rapprocha sa main de celle de Cornélie. Cornélie tremblait; elle retira un peu sa main, celle de Paul s'avança davantage, les deux mains se touchaient aussi peu qu'il est possible. Je ne sais si Paul eût jamais osé saisir la main de Cornélie, mais quelqu'un entra au jardin. Cela lui donna du courage, car il ne redoutait au monde que Cornélie; il s'empara de la main de Cornélie, la serra dans la sienne, où était passée son ame tout entière. Cornélie répondit par une légère pression.

Et tous deux rentrèrent à la maison porter à la cuisine les fraises qu'ils avaient cueillies.

— Il n'y en a guère, dit la servante; je dirai au jardinier d'arroser les fraisiers; il fait si chaud, la terre est desséchée.

Paul avait le cœur rempli d'une joie ineffable; il lui semblait que le monde entier lui appartenait. A dîner, il était bon comme tous les gens heureux dans le cœur; il avait avec les convives une affabilité tout-à-fait royale. Son amour avoué et partagé l'élevait si haut, qu'aucune blessure ne pouvait aller jusqu'à lui. Il y a toujours dans la haine un peu de crainte; celui qui ne craint personne ne hait personne. Paul, de son ciel, n'avait pour les autres hommes que des sentimens affectueux mêlés d'un peu de commisération pour ces pauvres diables condamnés à s'occuper des choses de la terre, quand lui jouissait de la gloire et du bonheur des anges! Pour la première fois il rit des plaisanteries d'Arnold Redort qui racontait la mystification de Marcel à propos de Mme d'Erghem.

XIII.

Le premier pas fait en amena un second; Paul écrivit et donna sa lettre. Cornélie ne répondit qu'à la troisième. Ils échangèrent le serment de vivre l'un pour l'autre. Cornélie assura son amant qu'elle saurait résister à toutes les obsessions de sa famille, qu'elle ne serait jamais qu'à lui, qu'elle se garderait pour lui!

Ce fut tout; on en resta là. Paul trouvait moyen de toucher une fois de temps à autre le bout des doigts de Cornélie, de lui glisser une lettre et de recevoir sa réponse. Il passait une partie de la nuit et toute la journée du lendemain à relire cent fois cette lettre, à rechercher dans son cœur le son de la voix de Mlle Morsy pour relire à lui-même avec cette voix les mots qu'elle avait tracés.

Le reste des choses de la vie avait perdu tout intérêt à ses yeux. Un soir, au théâtre, il passa trois mesures malgré les signes menaçans du chef d'orchestre. Dans l'entr'acte, celui-ci lui fit d'amers reproches:

— Monsieur Seeburg, vous avez passé quatre mesures.

— Qu'est-ce que cela fait? répondit froidement Seeburg.

Le chef d'orchestre crut qu'il devenait fou.

Un soir qu'il n'y avait pas d'étrangers, comme, après dîner, on parlait de choses et d'autres, Mme Morsy dit :

— Il est arrivé un grand malheur à ces pauvres Cotel.

— Qu'est-ce? demanda M. Morsy.

Mme Morsy. — Tu sais, leur sœur, celle qu'on appelle Agathe?

M. Morsy. — Celle qui n'est pas mariée?

Mme Morsy. — Et qui probablement ne le sera jamais.

M. Morsy. — Pourquoi?

Mme Morsy. — A cause du malheur dont je te parle.

M. Morsy. — Quel malheur?

Mme Morsy. — Cornélie, va donc me chercher mon dé d'or dans ma boîte à ouvrage.

Cornélie sortit.

Mme Morsy. — Eh bien! un jeune homme a été surpris par le père Cotel, sortant la nuit de la chambre d'Agathe.

M. Morsy. — Diable!

Mme Morsy. — Quel malheur! Une fille assez jolie, avec de la fortune. C'est une existence perdue.

M. Morsy. — Mais pourquoi ne lui fait-on pas épouser le jeune homme?

Mme Morsy. — C'est un pauvre diable qui n'a rien, pas même une position, pas même un état.

M. Morsy. — N'importe! Est-ce un honnête homme?

Mme Morsy. — On ne dit rien contre lui sous ce rapport.

M. Morsy. — Certes, je ne donnerais pas volontairement ma fille à un homme qui n'aurait pas une fortune au moins égale à la sienne : Cornélie a été élevée dans l'abondance, et a d'ailleurs un goût naturel pour le luxe; mais, s'il nous arrivait un pareil malheur, le jeune homme l'épouserait.

Mme Morsy. — Mais... mon ami...

M. Morsy. — Et s'il refusait, j'enverrais mon fils se battre avec lui, et, si mon fils était tué, je me battrais à mon tour. Quand je devrais ne jamais revoir ni mon gendre ni ma fille, je préférerais ce chagrin au désespoir que me donnerait le déshonneur de Cornélie. Je ne comprends pas les Cotel; il n'y a pas, selon moi, à hésiter.

Mme Morsy. — Les Cotel sont nobles et s'appellent Cotel de Germency; le jeune homme est fils d'un paysan.

M. Morsy. — N'importe! D'abord un homme sage qui a des filles ne doit pas recevoir chez lui d'homme tout-à-fait *impossible*.

Mme Morsy. — Tout cela est bien facile à dire. Toi, par exemple, n'as-tu pas admis ici, comme s'il était de la famille, ce petit Paul Seeburg?

M. Morsy. — C'est bien différent.

Mme Morsy. — Cela me paraît, au contraire, être tout-à-fait la même chose.

M. Morsy. — Ah bien! celui-là, il n'y a pas de danger qu'il se laisse aller à des audaces dangereuses; je n'ai jamais vu de fille aussi timide. Je ne l'ai jamais vu parler à une femme, à toi-même, sans que ses oreilles devinssent rouges comme l'écarlate.

Mme Morsy. — D'autre part, il faut dire que Cornélie est, sous le rapport de l'amour, aussi niaise et aussi sotte qu'une enfant de trois ans.

Cornélie, qui avait parfaitement compris pourquoi sa mère avait aussi subitement besoin d'un dé dont elle ne se servait jamais, avait eu soin de rester derrière la porte à écouter ce qu'on tenait tant à lui cacher. Elle rentra alors et dit qu'elle n'avait pas trouvé le dé.

Ce qu'elle avait entendu occupait singulièrement son imagination. Il était évident que son père et sa mère étaient d'accord sur ce point,

qu'ils ne la donneraient pas à Paul, que cependant il n'était pas impossible qu'ils fussent unis; mais elle n'osait pas penser au seul moyen qui faisait que cette union n'était pas impossible. Elle n'était pas non plus très contente que sa mère eût dit qu'elle était niaise et sotte comme une enfant de trois ans. Le lendemain, elle reçut une lettre de Paul. Il lui disait « qu'il s'occupait de leur avenir; qu'il allait bientôt apprendre *la composition*, parce qu'ensuite il ferait un opéra; *si* l'opéra était joué, et *si* il réussissait, cela lui donnerait tout d'un coup une position et de l'argent, et il n'aurait plus alors qu'à se laisser aller au courant. Du reste, il jurait à Cornélie une fidélité inaltérable, et il lui rappelait les sermens qu'elle lui avait faits elle-même de l'attendre.... toujours, s'il le fallait. »

Cet avenir dont parlait Paul avait le défaut d'être un peu lointain, et hérissé de beaucoup trop de *si*. D'ailleurs, elle ne savait pas si M. et Mme Morsy n'auraient plus rien à objecter lorsque M. Paul Seeburg aurait fait un opéra, *si* il était joué, et *si* il réussissait. Elle croyait même savoir que cela les toucherait médiocrement.

Il y avait une pensée qui suivait de près ces idées décourageantes, c'était le cas où son père *forcerait* Seeburg à l'épouser. Il y avait cependant dans cette pensée quelque chose qui l'effrayait assez; mais Cornélie, comme tous ceux qui ont fait leur éducation avec les romans, avait plus de beaux sentimens dans la tête que dans le cœur. D'ailleurs, elle pensait que l'époux lui pardonnerait la faiblesse qu'elle aurait eue pour l'amant; et encore que risquait-on avec Paul? Ne pouvait-elle, tout en restant innocente, se compromettre assez pour rendre son mariage indispensable aux yeux de son père? n'était-ce pas, d'ailleurs, le seul moyen d'être la femme de Paul?

Elle lui écrivit :

« Rentrez cette nuit par la petite porte du jardin qui *sera ouverte;* vous m'y trouverez, j'ai à vous parler. »

Paul relut cent fois ces deux lignes. Quand il ne les lisait pas, il touchait le papier plié dans sa poche, pour s'assurer que c'était bien vrai, que la lettre était là, cette lettre qui lui promettait un rendez-vous! avec elle! la nuit! dans ce jardin!

Le soir, il quitta de bonne heure la famille Morsy, pour aller plus tôt attendre le moment de revenir; il alla se cacher dans un taillis sur lequel donnait la petite porte indiquée; mais, quand il vit s'éteindre une à une toutes les lumières qui brillaient à travers les vitres de la maison, quand le calme profond dans lequel cette maison parut s'endormir, lui montra *qu'il était temps*, son cœur commença à battre

avec violence; des frissons fréquens lui passèrent sur le corps; il eût voulu, pour tout au monde, retarder d'une heure, d'une minute, le moment d'entrer dans le jardin. Arrivé à la petite porte, il s'arrêta un instant pour respirer, puis il frappa un coup à la porte pour avertir Cornélie qu'il était là; mais il entendait son cœur battre avec tant de bruit, qu'il n'était pas sûr d'avoir frappé. Cependant il poussa la porte qui s'ouvrit comme d'elle-même; il la referma, et fit quelques pas dans le jardin. Cornélie n'y était pas encore : d'abord il en fut bien aise, cela lui donnait le temps de calmer la violence de ses émotions; mais, au bout d'une minute, il en fut désespéré, et le même homme qui, il n'y a qu'un instant, aurait presque consenti à ne pas voir Cornélie qui l'attendait, quand il n'y avait pour cela qu'à pousser une porte ouverte, maintenant qu'il pensait qu'elle ne pouvait pas venir, était résolu à s'introduire dans la maison par une fenêtre, et à aller chercher celle qu'il aimait. Comme nous l'avons déjà pu remarquer, il n'avait peur au monde que de Cornélie.

Bientôt une forme blanche se dessina à travers le feuillage; l'ame de feu Bressier avait singulièrement compté sur cette nuit-là, toute la journée avait été orageuse; les feuilles et les fleurs, fatiguées par la chaleur, se relevaient sous les fraîches haleines de la nuit. L'ame de feu Bressier secouait les branches fleuries des acacias pour en faire tomber les parfums.

Cornélie et Paul Seeburg s'assirent sur un banc. Paul avait osé prendre la main de Mlle Morsy, et la tenait dans la sienne. Ils ne parlaient pas; c'était cette fois Cornélie qui avait un peu peur de Paul. Qu'auraient-ils dit? Paul était tout occupé de désirs et d'espérances, que pour rien au monde il n'eût osé exprimer. Cornélie était en proie à une terreur mystérieuse dont elle ignorait elle-même la cause; il lui aurait été impossible de dire ce qu'elle redoutait. Cependant Paul finit par rompre le silence. Il parla de l'avenir, du temps où *elle serait à lui;* il jura d'avoir du courage et de la mériter. Cornélie répondit à ce serment par un serment de constance éternelle. Mais il y avait dans la nuit, dans la lumière de la lune qui se dégageait de temps en temps des nuages, dans le feuillage noir, dans les parfums des fleurs et des arbres, dans ce silence profond, dans l'air qu'ils respiraient, tant d'amour et tant de volupté, que les deux amans, tout en parlant de l'avenir, s'abandonnaient à chaque instant davantage au présent : la tête de Cornélie tomba sur la poitrine de Paul, Paul entoura d'un de ses bras le corps de sa charmante maîtresse, leurs mains se pressaient étroitement. Cornélie sentait dans ses cheveux l'haleine brûlante de Paul.

— Paul, lui dit-elle, comment se fait-il que j'aie peur auprès de vous?

Paul, qui à ce moment avait posé ses lèvres sur les cheveux de Mlle Morsy, releva vivement la tête. Elle ajouta : — Mais vous serez, vous êtes mon mari; le ciel a entendu nos promesses et nos sermens, nous sommes mariés; n'est-ce pas que je ne fais pas mal d'être ici avec vous? n'est-ce pas que mon mari me pardonne?

Alors elle releva sa tête charmante pour attendre la réponse de Paul. Paul sentit sur son visage l'haleine de Cornélie, ses lèvres s'approchèrent de la bouche de cette fille adorée.

L'ame de feu Bressier voltigeait entre ces deux bouches amoureuses.

Paul se leva brusquement, et, d'une voix pleine d'enthousiasme, dit : — O Cornélie, ne crains rien de Paul Seeburg; je n'abuserai pas de ta noble confiance et de ta charmante candeur. O Cornélie, tu peux confier ton honneur au mien; ton amant te gardera pure à ton époux.

Ceci ne manque pas de grandeur et de noblesse, mais il y avait au fond encore plus d'embarras de la part de Seeburg. Les femmes ne savent pas toute la timidité des hommes, et je parle des plus audacieux; on sait que Paul n'était pas de ceux-là.

L'ame de feu Bressier fut indignée et le trouva sot.

Cornélie fut étonnée, et comprit alors que la terreur qu'elle avait ressentie, et dont elle se trouvait délivrée, n'était pas sans un mélange de plaisir.

En faisant venir Paul au jardin, Cornélie avait un plan, mais un plan à peine aperçu : il fallait qu'un accident, une surprise, mît M. Morsy entre la crainte du déshonneur de sa fille et la nécessité de la donner à Paul Seeburg; elle avait exécuté immédiatement la première partie du plan, celle qui n'amenait que le plaisir de voir Paul, de passer seule avec lui quelques heures de nuit dans le jardin. La seconde partie ne se présentait à l'imagination qu'escortée de craintes, de colère, de reproches, de honte : c'était celle qui consistait à se laisser, ou plutôt à se faire surprendre; elle n'osait aborder cette seconde partie, et, malgré son intention d'être surprise, elle pensa qu'il valait mieux que ce fût un autre jour, ou plutôt elle ne pensa plus qu'au bonheur d'être avec son amant, de parler du passé et de l'avenir, de lui avouer tous les regrets, tous les désirs qu'elle lui avait cachés avec tant de soin depuis qu'elle l'aimait; de lui raconter tout ce qu'elle avait pensé, et sous leur pêcher, et auprès du bassin, et sous la tonnelle de chèvre-feuille. Elle ne pensait pas à rien dé-

sirer de plus, et surtout à rien préparer; aussi fut-elle saisie d'effroi quand elle entendit marcher dans le jardin.

— Oh! mon Dieu! on vient! Paul, sauvez-vous.

Paul pressa sur ses lèvres la main de Cornélie, et se précipita vers la petite porte, mais il y trouva un homme qui la gardait; Paul n'hésita pas, se jeta sur l'inconnu, le renversa, et s'échappa par-dessus son corps.

C'était le jardinier, qui s'écria : Quoi! c'est vous?

Pour Cornélie, demi-morte de frayeur, elle avait regagné sa chambre, et s'était mise au lit précipitamment; mais, si sa mère était venue placer la main sur le cœur de la pauvre fille, elle aurait tout compris à ses battemens violens et irréguliers.

Peu à peu elle se calma. Elle avait entendu le jardinier; il avait reconnu Paul Seeburg, dans deux heures son père saurait tout; c'était le but qu'elle avait voulu atteindre, et beaucoup plus tôt qu'elle ne l'avait espéré, et cependant elle avait peur à un degré qui lui faisait par momens regretter son imprudence. Elle se répétait les paroles de son père à propos d'une circonstance semblable, et elle s'exhortait elle-même au courage en se faisant voir en perspective le mariage et le bonheur. Malgré tout cela, elle n'osa pas descendre déjeuner, et fit dire qu'elle était malade. Sa mère vint près d'elle et la trouva endormie, car elle avait fini par céder à la fatigue et aux émotions de cette nuit sans sommeil.

Pour M. Morsy, il était extrêmement agité. Le jardinier lui avait rapporté qu'ayant, vers deux heures et demie, entendu parler dans le jardin, il s'était levé, en avait fait le tour, et, trouvant ouverte la petite porte du bois, n'avait pas hésité à penser que les gens qui s'étaient introduits dans le jardin comptaient s'en aller par le même chemin; qu'au lieu de les poursuivre inutilement dans le jardin, où la nuit leur aurait permis de l'éviter, il s'était tranquillement posté à la porte; que là en effet il n'avait pas tardé à voir arriver un des maraudeurs, mais que celui-ci s'était jeté brusquement sur lui, l'avait renversé et s'était enfui.

— Du reste, monsieur, ajouta-t-il, au premier moment, j'ai cru le reconnaître; puis, en y pensant, j'ai vu que c'était impossible.

— Et qui as-tu cru reconnaître? demanda M. Morsy.

— Non, c'est impossible, c'est trop bête.

— C'est égal, dis-le.

— Je n'oserai même pas vous le dire, tant cela n'a pas le sens commun.

— C'est possible, mais je veux le savoir.

— Eh bien! monsieur, figurez-vous que dans l'homme qui m'a ainsi bousculé il m'a semblé voir... Mais non, c'est impossible; il n'y a pas moyen que ce soit lui.

— Jean, tu m'impatientes.

— Mais, monsieur, vous allez dire vous-même que j'aurais mieux fait de me taire, quand je vous aurai dit que celui que j'ai cru reconnaître... c'est M. Paul Seeburg.

— En effet, cela n'est pas possible.

— C'est ce que je disais à monsieur. Pour l'autre...

— Quel autre?

— Celui qui causait avec celui-là.

— Eh bien?

— Eh bien! je ne l'ai trouvé nulle part; il faut croire qu'il aura passé par-dessus le mur.

— Que penses-tu que ces maraudeurs venaient faire?

— Oh! voler les cerises et les groseilles; ce n'est pas la première fois que cela arrive.

— En a-t-on pris?

— Non.

— C'est bien; ne parle de cela à personne, Mme Morsy aurait peur; contente-toi de veiller cette nuit.

— Et Mlle Cornélie, c'est elle qui aurait peur! Je prendrai mon fusil.

— Mais je te défends d'y mettre du plomb.

— Pourquoi?

— Qu'il te suffise de savoir que je te le défends. Le vol de quelques cerises ne mérite pas la mort. S'il arrivait un accident, je dirais aux juges que je t'avais défendu de charger ton fusil, et l'affaire serait mauvaise pour toi. Va à ton ouvrage.

Le récit du jardinier laissa M. Morsy pensif et inquiet; il craignait plus pour sa fille que pour ses groseilles. D'ailleurs, plusieurs circonstances, en le rassurant sur les fruits, augmentaient son inquiétude sur l'autre point. On ne remarquait aucun désordre aux arbres. La personne qui s'était échappée causait avec une autre, cette personne ressemblait à Paul Seeburg. A ce moment, mille petits incidens qu'il n'avait pas remarqués, ou qu'il avait jugés sans importance, lui revinrent à la mémoire, et lui firent penser qu'il n'était pas tout-à-fait impossible que les jeunes gens s'entendissent. Il faudrait que ce petit Paul fût bien sournois!

M. Morsy avait une affaire qui l'appelait à la ville; d'ailleurs, il n'était pas fâché de sortir de sa maison pour mettre de l'ordre dans ses idées. S'il se trompait, si l'on n'en voulait qu'à ses cerises, il ne voulait pas laisser soupçonner à sa fille ce qu'il avait cru possible un moment, et il ne se sentait pas assez maître de lui pour garder un visage impassible et être avec elle comme de coutume. Il ne voulait non plus parler de rien à sa femme, qui, dans sa colère, aurait procédé par questions directes et par violence.

Quand il fut parti, Cornélie se trouva mieux et se leva. Elle ne tarda pas à rencontrer Jean au jardin. Jean examinait ses cerises et ses groseilles, et disait : C'est étonnant!

— Et qu'y a-t-il d'étonnant, maître Jean?

— Oh! rien du tout, mademoiselle; c'est que je me parlais à moi-même.

— Mais vous vous disiez à vous-même : C'est étonnant! Qu'est-ce que vous trouviez étonnant?

De question en question, elle fit tout raconter à Jean, malgré la défense de M. Morsy, et il ajouta : Il a beau dire, je mettrai un petit peu de plomb dans mon fusil.

— Ne vous en avisez pas, Jean, au nom du ciel! s'écria-t-elle.

— Mademoiselle, des maraudeurs, des voleurs, ne valent pas la pitié que vous et monsieur vous avez pour eux.

— Mais si ce n'étaient pas des voleurs?

— Et que voulez-vous que ce soit alors, mademoiselle?

— C'est vrai, Jean. Et vous n'avez pas reconnu l'homme qui vous a échappé?

— Non, mademoiselle.

— Ah!

— Quand je dis non, c'est-à-dire j'avais cru reconnaître; mais c'était trop bête, je ne voulais pas le dire à monsieur; il m'a forcé de lui dire qui, et, quand je lui ai dit, il a pensé comme moi que cela n'avait pas de sens.

— Et qui aviez-vous cru reconnaître, Jean?

— Je vous dis, mademoiselle, que je n'ai reconnu personne; il m'avait semblé trouver au voleur une ressemblance avec M. Paul Seeburg. Ne lui dites pas, au moins, il se moquerait de moi.

— Et vous l'avez dit à mon père?

— Il l'a voulu absolument.

M. Morsy rentra pour l'heure du dîner; le résultat de ses réflexions fut que le jardinier ne s'était pas trompé, que le maraudeur était

Paul. Du reste, il avait décidé de voir les jeunes gens ensemble et de les observer. A l'air soucieux qu'il gardait malgré lui, Cornélie soupçonna les pensées qui l'agitaient. A chaque instant, elle frissonnait de peur d'une question; elle était, du reste, résolue à tout avouer.

XIV.

Une fois hors du jardin, Paul courut quelque temps, puis il s'arrêta devant un taillis. En un instant, il pensa qu'il avait été reconnu, que Cornélie était perdue, déshonorée, qu'il fallait la sauver. Un moyen se présenta à son imagination; il le saisit sans perdre de temps à l'examiner. Un cheval était attaché à un piquet, selon l'usage des campagnes, où, dans les temps chauds, on fait passer aux bestiaux la nuit dehors. Il le détacha, monta dessus, cueillit une forte branche de coudrier, et le fit partir au galop vers la ville. La branche de coudrier communiquait à l'animal une partie de l'ardeur et de l'empressement du cavalier; d'ailleurs, il avait retrouvé de la vigueur dans les pâturages.

Arrivé à la porte de la ville, Paul descendit, tourna la tête du cheval du côté opposé, lui donna un coup de baguette en disant : J'espère qu'il va retourner chez lui. Le cheval s'en alla en effet au petit trot, en suivant le chemin qui devait le conduire où Paul l'avait pris. Pour Seeburg, il ne s'amusa pas à le regarder. Il s'avança rapidement dans la ville, et, voyant une fenêtre encore éclairée, il prit un caillou et le jeta dans une vitre qu'il brisa en éclats.

On cria de la chambre : Eh bien! qu'est-ce que c'est que cela?

Une seconde pierre, qui cassa une seconde vitre, fut la seule réponse.

— Attendez, je vais descendre avec une trique.

— Descendez, répondit Seeburg.

— Ça ne sera pas long, répondit la voix.

Mais à ce moment un homme de la police passait par cette rue; il mit la main sur le collet de Paul, et, quand l'habitant de la chambre attaquée descendit avec un formidable gourdin, il trouva son agresseur en conversation avec l'agent de la force publique.

— Qu'est-ce que vous faites là? disait l'agent.

— Comme vous voyez, je casse des vitres.

— Ah! ah! Et pourquoi cassez-vous des vitres?

— Menez-moi chez le commissaire.

— Plus vite que vous ne le pensez, mon gentilhomme.

— Mais, disait l'homme au bâton, c'est que je ne le connais pas; c'est que je ne l'ai jamais vu. J'étais là à travailler quand la pierre est arrivée. Je ne lui ai jamais rien fait, à cet homme, et j'en suis pour quarante sous de carreaux.

— Je vous donnerai cinq francs.

— Alors, monsieur l'agent, laissez-le aller....

— Je ne sais si je dois.

— Vous ne le devez pas, agent, s'écria Seeburg; vous devez me conduire chez le commissaire le plus voisin, et sans tarder.

— Mais si monsieur consent...

— A condition qu'il me donnera les cinq francs qu'il m'a offerts.

— Si vous me laissez aller, je vous dénoncerai. Vous, je vous donnerai vos cinq francs si vous venez chez le commissaire faire votre plainte. Pour vous, monsieur l'agent, voici pour vous décider.

— Comment! un coup de poing! c'est trop fort; il passera la nuit en prison. Allons chez le commissaire.

L'Homme au baton. — J'y vais aussi; mais je vais mettre ma redingote.

Seeburg. — Du tout, vous êtes très bien comme cela. Vous aurez dix francs, mais il faut venir tout de suite.

L'Agent. — Allons, en route. Nous allons voir si cela vous plaira toujours d'aller chez le commissaire.

L'agent reprit Seeburg au collet; mais Seeburg marchait tellement vite, qu'il l'entraînait. On arriva bientôt chez le commissaire, qui se leva de fort mauvaise humeur.

Le Commissaire. — Qu'est-ce, Raymond?

L'Agent. — C'est un homme que j'ai trouvé cassant des vitres à coups de pierre, et qui m'a donné un coup de poing.

L'Homme au baton. — Mes vitres, mes propres vitres; mais il a promis de me donner dix francs : je demande qu'on le laisse aller.

Le Commissaire. — Raymond, vous auriez dû le mener provisoirement à la prison, et ne pas me réveiller pour cela.

L'Agent. — Il a voulu venir ici; il veut qu'on dresse un procès-verbal.

Le Commissaire. — Allons, mon ami, indemnisez comme vous l'avez promis l'homme dont vous avez brisé les vitres; donnez quelque chose à l'agent; promettez-moi de vous conduire mieux, je vous laisserai aller.

Seeburg. — Je vous promets de casser le reste de ses vitres et de

donner vingt coups de poing à Raymond : voilà tout ce que je vous promets.

LE COMMISSAIRE. — Ah! ah! Eh bien! un bon averti en vaut deux; je consens à payer les vitres que vous casserez cette nuit. Raymond, dénoncez-moi votre procès-verbal.

RAYMOND. — Monsieur le commissaire, je n'ai rien de plus à dire que ce que je vous ai dit.

LE COMMISSAIRE, écrivant. — Et vous, l'ami.

L'HOMME AU BATON. — Moi de même, monsieur le commissaire.

LE COMMISSAIRE, écrivant. — Antérieurement, vous n'avez jamais eu de différend ni de discussion avec cet homme?

L'HOMME AU BATON. — Je ne l'ai jamais vu de ma vie.

LE COMMISSAIRE, écrivant. — Vous ne l'avez pas provoqué de votre fenêtre?

L'HOMME AU BATON. — La fenêtre était fermée; je travaillais dans le fond de la chambre, quand une pierre a brisé un carreau et est venue tomber presque sur moi.

LE COMMISSAIRE. — C'est bien. (Lisant.) Le samedi 22 juin 18.., ont comparu devant nous, commissaire de police du quartier de ...., le sieur Raymond, agent de la force publique, et le sieur... Comment vous nommez-vous?

L'HOMME AU BATON. — Wolgan.

LE COMMISSAIRE. — Et le sieur Wolgan, qui nous ont attesté que le sieur... Vous vous appelez?...

SEEBURG. — Paul Seeburg.

LE COMMISSAIRE. — Que le sieur Paul Seeburg avait vers... Quelle heure était-il, Raymond?

RAYMOND. — Pas bien loin de trois heures.

PAUL SEEBURG. — Il n'était que deux heures et demie.

RAYMOND. — Trois heures moins un quart.

SEEBURG. — Deux heures et demie; je ne signerai pas le procès-verbal si on y insère des circonstances fausses.

LE COMMISSAIRE. — Êtes-vous bien sûr de l'heure, Raymond?

RAYMOND. — Il est possible que ma montre avance un peu.

SEEBURG. — Votre montre! elle avance horriblement.

RAYMOND. — Cela m'étonne; je l'ai remise ce matin à l'Hôtel-de-Ville.

SEEBURG. — Vous l'avez remise, donc elle n'allait pas bien, donc c'est une patraque. Écrivez, monsieur le commissaire, que la montre

de monsieur est une patraque; c'est un fait acquis au procès; sinon, je refuse positivement de signer.

LE COMMISSAIRE. — Après tout, Raymond, si vous n'êtes pas bien sûr de l'heure...,.

RAYMOND. — Je ne peux pas dire que j'en sois tout-à-fait sûr, mais cependant....

LE COMMISSAIRE. — Et vous, Wolgan.

WOLGAN. — Pour moi, je ne sais pas.

SEEBURG. — Et moi, je sais qu'il était deux heures et demie.

LE COMMISSAIRE. — Du reste, c'est une circonstance peu importante, et qui ne vous empêchera pas de passer la nuit en prison. Mettons deux heures et demie.... Que ledit Seeburg avait, vers deux heures et demie....

RAYMOND. — Il me semble bien, cependant, qu'il était plus près de trois heures que de deux heures et demie.

LE COMMISSAIRE. — C'est égal... Vers deux heures et demie brisé avec des pierres deux carreaux de vitre de la chambre occupée par ledit sieur Wolgan. Le susnommé Seeburg, dûment appréhendé au corps par ledit Raymond, lui aurait donné un coup de poing; nonobstant quoi, amené devant nous, accompagné du sieur Wolgan, il n'a nié aucun des faits de la plainte. En foi de quoi nous l'avons envoyé en prison pour qu'il ait à se faire réclamer par quelque personne établie et connue. De quoi tout avons dressé procès-verbal, qu'ont signé le prisonnier ainsi que l'agent de la force publique, Raymond, et le sieur Wolgan, plaignant. Voulez-vous signer, Seeburg?

SEEBURG. — Bien volontiers. Puis-je avoir une copie du procès-verbal?

LE COMMISSAIRE. — Vous la recevrez avant midi. Conduisez-le à la prison. Voici le jour; ce n'est pas la peine de me recoucher.

SEEBURG. — Monsieur le commissaire, je suis vraiment chagrin de vous avoir dérangé.

Un peu après le dîner, ce même jour, M. Morsy avait changé d'idées; il dit à sa femme : — Aglaé, je pense que *monsieur* Seeburg viendra dans l'après-dîner comme de coutume. Je voudrais causer avec lui; ne pourrais-tu faire une visite et emmener Cornélie?

Mme MORSY. — Quels secrets si terribles as-tu donc avec Paul? et qu'est-il arrivé pour qu'en parlant de lui tu dises *monsieur* Seeburg?

M. MORSY. — Oh! mon Dieu! rien; c'est pour une affaire... une chose qui a rapport à la musique.

Mme MORSY. — Je ne savais pas que la musique eût des mystères dont il ne fût pas séant de parler devant des femmes.

M. MORSY. — J'ai à parler de musique, il est vrai, mais aussi de quelques autres choses qui intéressent *ce jeune homme*.

Mme MORSY. — Écoute, Morsy, tu me caches quelque chose; depuis ce matin, tu es dans une agitation étrange!

M. MORSY. — Tu trouves?

Mme MORSY. — J'en suis sûre.

M. MORSY. — Eh bien! tu as raison, j'ai bien du chagrin! Tu me parlais l'autre jour des Cotel?

Mme MORSY. — Oui; eh bien?

M. MORSY. — Eh bien! il faut garder pour nous la pitié qu'ils nous inspiraient.

Mme MORSY. — Comment! que veux-tu dire? mais parle donc!

M. MORSY. — Cette nuit, le jardinier a entendu causer dans le jardin; il s'est posté à la petite porte du bois, et là il a été renversé par un homme qui fuyait; il a reconnu Paul Seeburg.

Mme MORSY. — Après?

M. MORSY. — Après, il n'a pas trouvé la personne avec laquelle il causait.

Mme MORSY. — Et tu penses?

M. MORSY. — Je pense que Paul causait avec Cornélie.

Mme MORSY. — Et que veux-tu faire?

M. MORSY. — Je voulais d'abord parler à Cornélie.

Mme MORSY. — Laisse-moi plutôt lui parler.

M. MORSY. — Ne t'en avise pas! ce serait, si je ne me trompe, éveiller dans sa tête de dangereuses idées. Je parlerai à Seeburg, il y a moins de risque à se tromper, quoique je croie être sûr; si par un hasard inoui je me trompais, il croirait que je l'accuse d'avoir cherché à s'approcher de Cornélie, il ne saurait pas que nous avons accusé notre fille de complicité avec lui.

Mme MORSY. — Mais enfin, que vas-tu lui dire?

M. MORSY. — Laisse-moi faire, je saurai bien la vérité.

Mme MORSY. — Vous autres hommes, vous ne valez rien pour cela; je suis sûre que tu gâteras tout dès le début. Voyons, que vas-tu lui dire?

M. MORSY. — Je lui dirai sévèrement : Monsieur, asseyez-vous et parlez-moi franchement.

Mme MORSY. — Pourquoi prendras-tu un air sévère? et pourquoi l'appelleras-tu monsieur?

M. Morsy. — Pour frapper et étonner son esprit, pour voir si cet air qui, s'il est coupable, comme j'en suis sûr, lui apprendra que je sais tout, lui donnera de la confusion; pour surprendre ses impressions.

Mme Morsy. — Eh bien! moi, je pense qu'au contraire ce sera l'avertir de se tenir sur ses gardes et de surveiller ses paroles. Tu ne sauras rien.

M. Morsy. — Rapporte-t'en à moi.

Mme Morsy. — Pas le moins du monde. Si c'est lui, que comptes-tu faire?

M. Morsy. — Paul n'est pas d'une plus mauvaise famille que nous...

Mme Morsy. — Tu lui donnerais Cornélie!

M. Morsy. — Dame! s'il l'a prise, il faut bien la lui donner.

Mme Morsy. — Peut-être n'y a-t-il là qu'un enfantillage.

M. Morsy. — Je ne m'y fie pas; Paul fait le timide, mais je l'ai vu dans cinq ou six occasions très hardi et très entreprenant.

Mme Morsy. — Avec des femmes?

M. Morsy. — Non, mais c'est égal.

Mme Morsy. — Ce n'est pas égal du tout. Mais tu ne penses pas sérieusement à donner Cornélie à ce garçon, quand nous l'avons presque promise à Arnold, un parti si riche, un ancien ami?

M. Morsy. — Ce n'est pas une raison parce que Arnold est notre ami pour que je le trompe indignement.

Mme Morsy. — Mais...

A ce moment, un domestique entra et apporta une lettre : — Monsieur, on attend la réponse.

M. Morsy. — Dites que je vais y aller; que le messager aille m'annoncer. — Voici bien une autre affaire!

Mme Morsy. — Quoi encore?

M. Morsy. — C'est une lettre de lui.

Mme Morsy. — Que dit-elle?

M. Morsy. — Écoute :

« Mon respectable ami,

« J'ai le plus grand besoin de vous. Hier j'ai dîné avec d'anciens amis; ils ont trouvé joli et spirituel de griser un pauvre buveur d'eau que je suis, comme vous le savez; puis ils m'ont laissé aller. De ce moment je ne sais plus ce que j'ai fait. Je ne me rappelle rien de-

puis les haricots verts. Toujours est-il que je me réveille en prison, et qu'on me remet un procès-verbal qui constate que, vers deux heures du matin, je me livrais à de singulières extravagances.

« On m'annonce que je resterai en prison jusqu'à ce qu'une personne connue consente à me réclamer. J'ai cru devoir m'adresser à vous, qui êtes le plus spirituel et conséquemment le plus indulgent de mes amis.

« PAUL SEEBURG. »

Post-scriptum. — Voici le procès-verbal :

« Le samedi 22 juin...

Mme MORSY. — C'était hier!

M. MORSY, lisant. — « Ont comparu devant nous, commissaire de police du quartier de . . . . ., le sieur Raymond, agent de la force publique, et le sieur Wolgan, qui nous ont attesté que le sieur Paul Seeburg avait, vers deux heures et demie du matin, brisé avec des pierres deux carreaux de vitre de la chambre occupée par ledit sieur Wolgan. Le susnommé Seeburg, dûment appréhendé au corps par ledit sieur Raymond, lui aurait donné un coup de poing. Nonobstant quoi, amené devant nous, il n'a nié aucun des faits de la plainte. En foi de quoi, etc., etc. »

Mme MORSY. — Deux heures et demie! A quelle heure Jean a-t-il vu son homme?

M. MORSY. — Je vais l'appeler. (Il sonne. — Un domestique entre.) Appelez Jean.

Mme MORSY. — Ce n'était pas lui.

M. MORSY. — Il est impossible que ce soit lui.

Mme MORSY. — Cela m'ôte un terrible poids de dessus le cœur.

JEAN. — Monsieur me fait demander?

M. MORSY. — Oui... A quelle heure as-tu fait ta rencontre cette nuit?

JEAN. — Je croyais que monsieur ne voulait pas en parler à madame.

M. MORSY. — J'ai changé d'avis.

JEAN. — Il pouvait être de deux à trois heures, comme je l'ai dit à monsieur.

M. MORSY. — Es-tu sûr?

JEAN. — Oui... Je ne dormais pas bien, et je venais d'entendre sonner deux heures, quand je me suis levé, croyant entendre parler au jardin.

M. Morsy. — Et tu as cru reconnaître M. Seeburg?

Jean. — J'ai bien cru reconnaître M. Paul, c'est vrai.

M. Morsy. — Eh bien! Jean, tu t'es trompé. Ce pauvre Paul, entraîné et trompé par des amis, précisément à deux heures et demie, cette nuit, s'est laissé enivrer et a commis une folie qui l'a fait arrêter. Voici le procès-verbal du commissaire de police, et je vais aller le réclamer. Tu conçois qu'il ne pouvait à la même heure de deux heures et demie donner en même temps un coup de poing à toi ici et un autre coup de poing à un agent de police à une lieue et demie d'ici. Fais mettre un cheval au cabriolet, tu viendras avec moi.

Comme ils étaient en route, ils passèrent sur la lisière du pré, où ils virent couché par terre et dans l'herbe le cheval dont Paul s'était servi.

— Voilà un cheval qui ne *fait pas bien*, dit Jean; voilà quinze jours qu'il est au vert sans travailler, et il est là couché comme un cheval éreinté.

XV.

Le lendemain, Paul, délivré, glissa à Cornélie une lettre écrite dans la prison, dans laquelle lettre il lui racontait ce qu'il avait fait pour la sauver. Je ne sais si dans l'esprit de Cornélie il ne se mêla pas un peu de dépit à l'admiration que lui causa la conduite de Paul Seeburg.

Toujours est-il que l'ame de feu Bressier se trouva complètement découragée, qu'elle vit que cet amoureux n'était pas assez pressé pour elle, et qu'elle quitta Cornélie et Paul Seeburg pour chercher définitivement fortune ailleurs.

Peut-être la reverrons-nous.

Alphonse Karr.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

LA POÉSIE FINLANDAISE.

A M. VILLEMAIN, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il y a, en Finlande, deux littératures et deux poésies : l'une issue du sein du pays même, comme la source profonde qui jaillit du milieu des roches de granit, l'autre apprise dans les écoles et enseignée par une voix étrangère; l'une qui enlace dans ses larges et forts rameaux les croyances traditionnelles, les mythes religieux, les mœurs anciennes de la nation, l'autre qui est comme le reflet d'une nouvelle histoire et d'une nouvelle civilisation; l'une enfin qui est l'expression énergique, naïve, spontanée, du peuple même, l'autre qu'il accepte comme une parure. La première s'appelle poésie finlandaise, la seconde poésie suédoise. Celle-là remonte jusqu'aux temps les plus reculés, et s'est perpétuée par le récit oral dans la cabane du bûcheron, dans le *parte* du paysan; celle-ci a été importée par les beaux esprits, propagée par les livres, et s'adresse surtout aux gens lettrés. Nous essaierons premièrement de parler de la poésie finlandaise, et nous devons dire d'abord quelques mots de la mythologie, qui en est un des élémens essentiels.

Les divers symboles de cette mythologie sont très obscurs et très compliqués. La plupart n'ont entre eux aucune liaison apparente, et il est difficile de les

réunir assez étroitement pour en faire un ensemble homogène. Ils ont été, pendant des siècles, méconnus, ignorés par ceux qui auraient pu les recueillir et leur donner quelque fixité (1). La tradition seule les a transmis d'une génération à l'autre, et l'on conçoit sans peine que cette tradition, venue des contrées de l'Orient, implantée dans les contrées méridionales de la Scandinavie, puis refoulée vers le nord, puis attaquée et proscrite par le christianisme, et ne se conservant que dans des habitations éloignées l'une de l'autre, ait été altérée, disloquée par le temps, par les circonstances, par l'isolement.

Toute cette mythologie, qui a été celle de plusieurs autres peuplades provenant de la même souche, émigrant par la même route, celle des Lapons notamment et des Hongrois peut-être, ressemble maintenant à une médaille effacée en plusieurs endroits, brisée en plusieurs morceaux, ou, si l'on aime mieux, aux membres d'Osiris séparés l'un de l'autre, répandus dans les champs, dans les sables du désert et le long des fleuves. L'idée la plus saisissable qu'elle exprime est le culte de la nature, tel qu'il existe chez les peuples primitifs, l'adoration panthéistique des élémens, le principe de fécondité et de reproduction.

Le dieu suprême des anciens Finlandais est Jumala, le maître des nuages et du tonnerre; d'autres disent Wæinemœinen, le dieu des vers et de l'harmonie. Kawa le géant, après avoir dormi trente ans dans les entrailles de sa mère, déchire lui-même le sein qui l'a porté, et en sort le casque en tête et la cuirasse sur la poitrine. Il enfante des filles qui portent des montagnes dans un des plis de leur robe, et douze fils qui étonnent le monde par leur force. L'un de ces fils est Wæinemœinen, un autre Ilmarinen, le roi des vents, du feu, de l'eau, le forgeron par excellence. Au-dessous de ces divinités premières sont les dieux qui régissent une des parties de l'univers. Tuopio est le maître des bois, Akti des lacs, Tuoni de la mort. Kauna règne sur les tombeaux, Sarakka préside aux enfantemens. Plusieurs nymphes dirigent le cours des étoiles, d'autres celui des vents, d'autres celui de la lune. Une quantité d'esprits bienveillans ou mauvais habitent les montagnes, les vallées, les fleuves. Le ciel est représenté comme une immense demeure partagée en neuf régions, couverte de neuf toits, sous lesquels repose le dieu suprême. Le soleil est la tête du dieu, qui apparaît au-dessus de ces toits dorés. Le soir, il se retire de sa lucarne, et de là vient l'obscurité.

Trois puissantes jeunes filles représentent les forces de la nature; l'une d'elles fait jaillir de son sein un lait noir, la seconde un lait blanc, la troisième un lait rouge. Le lait de la première était le fer brut, celui de la seconde le fer en barre, celui de la troisième l'acier. Un bœuf est né dans la Carélie.

(1) L'ouvrage le plus ancien que je connaisse sur cette mythologie est une dissertation imprimée à Upsal en 1728, sous le titre de : *De religione et origine Fennorum.* En 1782, Lencquist en publia une autre, intitulée : *De superstitione veterum Fennorum*, et, en 1789, Gannander écrivit sa *Mythologia fennica*, vocabulaire de noms et de faits beaucoup trop court.

« Ce n'était pas, disent les anciens poèmes, l'un des plus grands ni l'un des plus petits. Cependant sa tête touchait aux habitations de Tavaste, et sa queue à celles de Tornéo. Il fallait tout un jour à l'hirondelle pour voler d'une de ses extrémités à l'autre, et tout un mois à l'écureuil pour parcourir la distance qui séparait ses deux cornes. Du sein des vagues sortit un petit homme, haut de trois pouces tout au plus, qui s'élança sur la tête du bœuf et le tua. On en retira six tonnes de graisse et des flots de sang qui remplirent sept bateaux. »

Wœinemœinen s'en va sur sa barque à la recherche du feu, avec un filet de chanvre. Il trouve un poisson et ne peut le saisir. Un petit homme noir, portant des souliers de pierre, un casque de roc, des cheveux qui lui tombent sur les talons et une barbe épaisse, surgit du milieu des vagues, s'empare du poisson, trouve dans ses entrailles un saumon, dans le saumon un brochet, dans le brochet un hareng, dans le hareng un peloton rouge, dans le peloton le feu.

L'orage est représenté sous la forme d'un aigle au bec enflammé, aux yeux étincelans, qui, d'une de ses ailes, couvre la surface d'un lac, et de l'autre voile l'azur du ciel. La guérison des maladies vient d'un petit oiseau, le plus léger, le plus faible de tous les oiseaux, qui s'en va au-delà des mers chercher la boisson qui réconforte les sens et le baume qui ferme les blessures. On l'appelle Méhilæinen. C'est le symbole le plus gracieux de toute cette rude et sauvage mythologie. Il y a aussi un grand sentiment de poésie et une mélancolie touchante dans les différens mythes de Wæinemœinen. C'est lui qui a révélé aux hommes l'harmonie du rhythme et du chant. C'est lui qui leur a donné la harpe comme un instrument de joie et de consolation, pour célébrer leur amour et calmer leur douleur. C'est lui qui a créé le monde et qui le soutient. Nous verrons, dans l'analyse du *Kalewala*, les diverses facultés et les évènemens que la croyance populaire lui attribuait.

Long-temps les chants traditionnels, les chants cosmogoniques et théogoniques de la race finlandaise restèrent enfouis dans la demeure du paysan. Le vieillard les disait le soir à sa famille assemblée autour du poêle; le pêcheur les modulait en voguant le long des fleuves. Les gens lettrés, qui seuls auraient pu les recueillir et en assurer, par l'imprimerie, la fixité, les gens lettrés les dédaignaient. Leurs regards, fascinés par le prestige des beautés antiques, ne distinguaient plus les humbles fleurs de la montagne et de la bruyère; leur oreille n'entendait que l'harmonie de l'iambe grec ou de l'hexamètre latin. Il a fallu que le génie national s'égarât comme un voyageur à travers les différens points de vue des contrées étrangères avant de revenir aux trésors amassés, comme ceux de Sigfried, dans les forêts de sa terre natale. Il a fallu qu'il fît, comme un étudiant aventureux, le tour de toutes les écoles avant de rentrer dans la grande et sainte école où le rappelait la voix de ses pères, où la harpe des temps anciens vibrait, comme celle d'Ossian, dans les nuages du passé, où la muse du peuple chantait son hymne solennel auprès de son berceau.

Lorsque Gannander écrivit son dictionnaire mythologique, il ne connaissait

encore qu'une partie des récits populaires qui servaient de base à son système, et Portan lui-même, cet homme si dévoué à l'étude de la langue, de la littérature, de la poésie finlandaise, n'avait fait qu'entr'ouvrir l'écorce de l'arbre où il cherchait un suc vivifiant. Cependant, vers la fin du XVIIIe siècle, grace à l'intelligence, aux efforts de ces deux philologues, l'impulsion était donnée, la route était ouverte, la Finlande commençait à s'observer elle-même, et les anciens dieux de la nation, dépouillés de leur auréole, bannis de leur trône, proscrits comme des barbares par les scolastiques adorateurs des dieux d'Homère et de Virgile, reprenaient peu à peu quelques attributs de leur puissance première, et frappaient à la porte des académies.

Herder, en cherchant de côté et d'autre les productions naïves réunies dans ses *Volkslieder,* cueillit d'une main habile quelques fleurs finlandaises. Schröder publia, sous le titre de *Finnische runen* (Runes finlandaises (1), le texte original et la traduction de quelques traditions mystiques, de quelques chants modernes de la Finlande. Rühs écrivit une histoire de cette contrée, et traça un tableau caractéristique de sa mythologie et de sa poésie. Quand les étrangers donnaient eux-mêmes l'exemple, les hommes du pays ne pouvaient manquer de se mettre à l'œuvre. Ils s'y sont mis avec ardeur; ils sont descendus dans l'intérieur des mines si long-temps abandonnées, et en ont tiré des trésors.

Une quantité de dissertations, d'analyses publiées dans les dernières années, jettent un nouveau jour sur les questions à demi dévoilées par les écrivains finlandais du XVIIIe siècle. Je citerai entre autres celles de MM. Gottlund (2), Siœgren (3), Arwidsson (4), Colan (5), et de plusieurs rédacteurs du *Suomi* (6). M. Topelius s'est acquis un mérite plus grand encore en publiant un recueil de chants finlandais anciens et modernes, et en signalant les habitations lointaines où il les avait rassemblés. Après lui est venu le docteur Lœnrot, qui, profitant des indications de son devancier, s'est mis à la recherche de ces poésies du peuple, de ces traditions orales qui, peu à peu déjà, se disjoignaient, s'altéraient, s'en allaient de côté et d'autre à l'abandon, qui pouvaient se perdre à tout jamais, si l'on ne se hâtait de les reprendre et de les réunir par un même lien. Pendant des années entières, M. Lœnrot a erré à travers les cabanes les plus obscures, les districts les plus reculés de la tribu finlandaise, s'asseyant au foyer du paysan et du pêcheur, interrogeant le vieillard et l'enfant, écoutant d'une oreille attentive leurs récits, leurs souvenirs parfois incertains et confus, et recueillant d'une main tremblante d'émo-

(1) In-8o, Upsal, 1819.

(2) *Forsök att forklara C. C. Taciti Omdœmen œfver finnarne*, in-8°, 1834 — *De Proverbiis fennicis,* 1818; Ottava, 1838; Runola, 1840.

(3) *Uber die finnische Sprache und ihre Literatur,* 1821.

(4) Divers articles dans les journaux littéraires de Finlande, et une traduction avec notes et commentaire de l'ouvrage de Rühs.

(5) Divers articles dans le *Morgenblad*, dont M. Colan est le rédacteur.

(6) Journal littéraire mensuel qui se publie à Helsingfors.

tion et de joie tous les épis de son heureuse moisson. Après tant de longs voyages, tant d'efforts intelligens et continus, il a enfin atteint son but. Il a trouvé les *aèdes*, et est devenu l'Homère de sa nation. Il a rassemblé et mis en ordre d'une part tous les chants anciens, de l'autre tous les chants modernes, et il en a composé deux cycles poétiques, l'un qui représente les idées cosmogoniques d'un paganisme primitif, l'autre les naïves émotions, les rêves mélancoliques, le caractère et la vie du peuple finlandais. Le premier a pour titre *Kalewala* (1), le second *Kanteletar* (2).

Le *Kalewala* est l'épopée nationale de la Finlande, une épopée d'une forme étrange, d'un caractère sans exemple jusqu'à présent. Ce n'est ni le majestueux et imposant tableau d'Homère, ni la savante composition de Virgile, ni la longue et aventureuse peinture de Ferdussi, ni le chant féerique de l'Arioste, ni la chevaleresque et mystique rêverie de Wolfram d'Eschenbach, ni le drame terrible des Niebelungen. C'est un singulier mélange de conceptions religieuses et de faits historiques, de réalité et de sorcellerie, de détails vulgaires et d'images idéales. On y voit des dieux qui créent le monde et qui tombent sous le dard acéré d'une flèche comme de simples hommes, des géants qui peuvent ébranler les montagnes et qui traînent péniblement leurs bateaux le long des fleuves, une jeune fille dont le regard trouble les maîtres de la terre, une femme qui par sa magie domine les élémens. C'est un recueil de ballades naïves et enthousiastes, qui tour à tour s'abaissent jusqu'aux particularités journalières de la vie domestique, et remontent jusqu'aux plus hautes régions de la poésie; qui tour à tour représentent par leurs personnifications allégoriques les guerres des diverses tribus finlandaises, le combat des dieux et des mauvais esprits, la lutte de la lumière et de l'obscurité, cette lutte éternelle que les hommes du Nord doivent si bien comprendre.

Toutes ces ballades ont été composées à diverses époques, dans divers lieux, et confondent souvent dans leur allure sans entraves les idées les plus contradictoires et les temps les plus opposés. La Vierge Marie vogue sur le même fleuve que le dieu Wœinemœinen, et la sorcière de Pohiola parle à sa fille comme une femme chrétienne. En prenant l'une après l'autre les pages de ce poème, on dirait un canevas d'une longue tapisserie revêtue de toutes sortes de couleurs, décousue, abandonnée en certains endroits, puis reprise par un ouvrier plus laborieux que fidèle, qui ne s'est point soucié de suivre un plan uniforme, qui a jeté çà et là, selon son caprice, des nuages et des rayons de soleil, des physionomies nouvelles et des incidens inattendus; et si imparfait qu'il soit dans ses détails, si incohérent qu'il apparaisse dans son ensemble, ce canevas a je ne sais quel charme indéfinissable qui attire et subjugue l'attention. Quand une fois on en a vu les premières arabesques, il est impossible de l'abandonner sans l'avoir déroulé, contemplé dans toute son étendue.

(1) Du nom de Kawa, le père des dieux et des géans.

(2) Du nom de *kantele*, l'ancien instrument de musique des Finlandais.

Une analyse succincte de ce poème en fera mieux comprendre le caractère que tout ce que nous pourrions en dire.

Au premier chant, apparaît le dieu Wæinemœinen, qui a passé trente étés et trente hivers dans le sein de sa mère, qui a vainement invoqué dans l'obscurité de sa demeure la lumière de la lune, du soleil et des étoiles. Las enfin d'être ainsi captif, il brise lui-même sa prison au milieu de la nuit, court sur le rivage, se fabrique un cheval léger « comme un brin de paille, » et s'en va vers la mer. Un Lapon, qui a depuis long-temps pressenti l'apparition du dieu et qui lui a juré une haine mortelle, l'attend au bord de la grève et lui lance ses flèches. Les deux premières se perdent dans l'espace; la troisième atteint Wæinemœinen, et il tombe au milieu des vagues, hors d'état de continuer sa route. Dans sa solitude et son abandon, il crée des îles, il creuse des baies, il façonne des bancs de sable. Un aigle passe dans les airs et laisse tomber quelques œufs sur le sein du dieu, qui les réchauffe sous ses membres, puis les fait rouler dans la mer. Avec ces œufs, Wæinemœinen crée le soleil, la lune, les étoiles, qu'il invoquait déjà avant sa naissance, et la terre, où il a marché. Ce premier chant est d'un bout à l'autre rempli des plus bizarres contradictions.

Toutes les merveilles opérées par le dieu ne le tirent point de sa douloureuse situation. Il continue à être le jouet des flots et des vents, et ne sait si, après avoir formé la terre, il doit bâtir une maison sur les vagues ou une maison dans l'air. Tandis qu'il délibère sur cet important problème, un coup de vent l'emporte dans le voisinage de la sombre demeure appelée Pohiola. Il pleure et se lamente. Louhi, le maître de la maison de Pohiola, vient à son secours, l'aide à regagner le rivage et lui donne à boire et à manger. Wæinemœinen pleure encore et regrette son pays natal. Louhi promet de le faire reconduire aux lieux qu'il désire revoir, s'il lui fabrique le *sampo* avec des plumes de cygne, un fil de laine, un grain de blé, un morceau d'une quenouille. Aucun des commentateurs de la mythologie finlandaise n'a pu expliquer encore ce que c'était que ce sampo, dont il est fréquemment question dans les anciennes poésies. M. Lœnrot pense que c'était l'image du dieu suprême Jumala; d'autres en font un ornement mystérieux, ou une nouvelle boîte de Pandore; d'autres enfin, un instrument destiné tout simplement à moudre le blé, c'est-à-dire une de ces meules dont on se sert encore chaque jour dans les habitations d'Islande, de Norvége, de Finlande. Quoi qu'il en soit, Wæinemœinen ne peut forger le sampo; mais il promet de le faire fabriquer par son frère Ilmarinen, l'habile ouvrier. La confiante hôtesse le laisse partir. Cependant les malheurs de Wæinemœinen ne sont pas encore finis. En s'en allant, il aperçoit la charmante fille de Pohiola, et l'invite à s'asseoir près de lui dans un traîneau. La cruelle beauté ne cède pas si promptement; elle veut voir des preuves de force et d'adresse. Elle demande à Wæinemœinen de fendre un crin de cheval avec un couteau sans pointe, de frapper sur un œuf sans le briser, de construire un bateau sur le roc sans que la hache touche au

roc. A la troisième épreuve, la fortune abandonne Wæinemœinen. La hache lui entre dans le genou. Il essaie de guérir lui-même sa blessure; malheureusement il a oublié les paroles magiques qui seules pourraient apaiser sa douleur, et il s'en va à la recherche d'un sorcier. Celui-ci se rappelle ce que le dieu a oublié. Il connaît son métier de sorcier et l'exerce avec dextérité, en sorte qu'après avoir été soumis à son opération, Wæinemœinen se retrouve plus fort qu'il ne l'était avant sa blessure. Il arrive enfin sur le sol natal, engage son frère à se rendre à Pohiola pour y fabriquer le sampo. Ilmarinen refuse d'aller dans ce pays sauvage. Wæinemœinen l'attire dans la forêt, et par un chant magique soulève une tempête qui emporte le forgeron à Pohiola. La prévoyante maîtresse de maison le reçoit avec empressement et lui présente sa fille parée de ses plus riches vêtemens. Le jour, il travaille à confectionner le sampo; la nuit, il tâche, mais inutilement, de gagner le cœur de la jeune fille.

Sur ces entrefaites arrive un autre amoureux, d'une nature tout opposée à celle des deux précédens, d'un caractère aussi passionné, aussi entreprenant que celui de Wæinemœinen le sage, de Wæinemœinen le *vieux*, comme l'appellent les traditions, est prudent et réservé. Il s'appelle Louminkainen, et l'on ne sait à quelle race il appartient; ce qu'il y a de sûr seulement, c'est que sa mère est une habile sorcière. Elle prévoit les malheurs auxquels il va s'exposer, et veut l'empêcher de quitter le seuil paternel. Tous ses conseils sont autant de paroles perdues : Louminkainen aime la jolie fille de Pohiola et veut la demander en mariage. Pour l'obtenir, il faut qu'il tue d'abord un élan dans les domaines de Hiisi, le redoutable géant qui gouverne les forêts. Cette première épreuve accomplie, il faut qu'il s'empare d'un cheval sauvage; enfin, qu'il atteigne un cygne sur le fleuve de la mort. Ici il est surpris par un sorcier qui lance contre lui un serpent venimeux. Il tombe dans les eaux du fleuve, et le courant l'emporte dans l'empire des morts, où les fils de Tuoni le coupent en morceaux. Sa mère, ne le voyant pas revenir, part avec les ailes de l'alouette pour Pohiola, apprend de quel côté il est allé, et le cherche pendant de longs étés et de longs hivers. « Elle ne sait pas, dit le poème, elle ne sait pas, la pauvre mère, ce qu'il est devenu, à quelle chair la chair de son fils est mêlée, dans quel sang coule son sang, s'il est encore sur les vagues ou sur la terre, sur les rochers ou dans les bois. Elle erre dans les forêts comme un sanglier; elle se glisse dans l'eau comme un serpent aquatique; elle court à travers les pins comme un écureuil, et à travers les rocs comme une hermine; elle le cherche sous le feuillage des arbres, sous les touffes de gazon, sous les racines de la bruyère. Elle interroge le sentier de la montagne, la lune et le soleil : le sentier et la lune ne l'ont pas vu; le soleil lui dit qu'il est au-delà des mers, dans le fleuve des morts. » Elle se fait faire alors un rateau d'acier dont les dents ont cent brasses de longueur, traîne ce rateau dans les vagues profondes, retire l'un après l'autre les membres de son fils; quand tous ces membres sont réunis, elle invoque le secours de Méhilæinen. L'oiseau magique s'envole au-delà des régions du soleil et de

la lune, pénètre dans *les propres sources du créateur,* trempe ses ailes dans le miel de la vie, puis revient vers la pauvre mère, qui, à l'aide du baume céleste, ressuscite son fils.

Cependant Wæinemœinen veut retourner à Pohiola et demander la main de la belle jeune fille. Par malheur sa mémoire infidèle a encore perdu le souvenir des trois mots puissans, des trois mots magiques, sans lesquels il n'ose entreprendre ce voyage difficile. Il veut aller les chercher dans l'empire des morts. Les filles de Tuoni tâchent de s'emparer de lui et lui jettent, au moment où elles le croient endormi, un réseau de fer sur le corps. Wæinemœinen, qui est sur ses gardes, se change en pierre et roule dans le fleuve, puis se change en serpent et passe à travers les mailles du réseau. Il sait qu'il peut encore trouver les mots dont il a besoin dans la bouche du vieux Wipunen; mais la route est longue et difficile : il faut passer sur les pointes d'aiguilles des jeunes filles, sur les glaives acérés des hommes, sur les haches de combat des héros. Il se fait des souliers, des gants de fer, une armure de fer, se met en chemin, et arrive au lieu où repose Wipunen, sur le sol où il repose depuis si long-temps qu'une forêt épaisse s'est élevée sur son tombeau. Wæinemœinen renverse la forêt, plonge un pieu de fer dans la bouche de Wipunen, qui se réveille et cherche vainement à se dégager du rude instrument qui le torture et le déchire. Il se résout enfin à céder au vœu de son terrible adversaire, et chante un chant magique. Le fleuve, en l'entendant, cesse de soupirer et la mer de gémir.

Maître de son secret, Wæinemœinen se dirige vers Pohiola, et son frère Ilmarinen y arrive en même temps que lui. Louhi, en le voyant venir, engage sa fille à prendre Wæinemœinen pour époux. La jeune fille préfère Ilmarinen, qui cependant ne peut obtenir sa main sans avoir encore accompli trois travaux herculéens. Le premier est de labourer un champ plein de vipères, le second de dompter des ours et des sangliers, le troisième de prendre sans aucun instrument de pêche un brochet dans le fleuve de la mort. Ces trois épreuves faites, le mariage est décidé, et le pauvre Wæinemœinen s'en retourne fort triste.

Les noces se préparent à Pohiola. Le grand bœuf dont la tête et la queue touchent aux deux extrémités de la Finlande doit être servi sur la table du banquet; pendant tout un été et tout un hiver, on travaille à brasser la bière qui doit réjouir les convives. L'écureuil et la marte y apportent les ingrédiens qui la font fermenter; l'oiseau magique y répand le miel qu'il est allé chercher au-delà de neuf mers. Louhi invite au festin de noces les pauvres et les vagabonds, les boiteux et les paralytiques; elle veut aussi avoir des chanteurs, et Wæinemœinen, surmontant sa douleur, arrive avec sa harpe et chante pendant trois jours.

La noce finie, la jeune fille se met à pleurer selon l'usage ancien qui existe encore dans quelques districts de la Finlande et de l'Estonie. Elle pleure et s'écrie : « Je le savais, je le savais, une voix me l'avait dit dans les années fleuries de mon printemps : tu ne resteras pas sous la tutelle de ta mère, dans

le sein de ta nourrice. Un époux viendra te chercher, tu auras un pied sur le seuil de ta demeure, un autre dans son traîneau. C'était là le rêve de mon cœur, l'espoir de mes années fleuries. Maintenant mon départ approche, mon espérance se réalise. J'ai un pied sur le seuil de ma demeure, un autre dans le traîneau de mon époux. Cependant je ne m'en vais pas avec joie, je ne quitte pas avec bonheur la maison d'or où j'ai passé ma jeunesse. Je m'éloigne et je pleure. Ma mère bientôt n'entendra plus ma voix, mon père ne verra plus mes larmes. Comment les autres fiancées peuvent-elles être gaies? Comment leur cœur peut-il être dans ce moment joyeux comme une aurore de printemps? Moi, je suis triste comme le pauvre cheval que l'on vend, comme la pauvre jument que l'on emmène. Ma pensée est sombre comme une nuit d'automne, sombre comme une obscure journée d'hiver! »

La mère alors prend la parole, la console et lui donne des avis. Tout ce chant est comme une idylle charmante, tantôt pleine d'une grace naïve, tantôt parsemée de détails domestiques qui peignent avec vérité les mœurs actuelles de la Finlande. « Ne t'afflige pas ainsi, lui dit-elle. On ne t'emmène pas dans un marais, on ne te conduit pas dans un ruisseau. Tu as épousé un homme excellent, un guerrier hardi, un habile forgeron, un maître de maison qui mange un pain pur, et qui en donnera à sa femme un plus pur encore, un chasseur qui s'en va sur les bruyères désertes, dans les forêts, et ne laisse pas ses chiens dormir sur la paille. Trois fois déjà, dans ce printemps, il a préparé le bain de vapeurs, trois fois il a peigné sa chevelure, trois fois il s'est essuyé le corps avec des branches sèches.

« Ne t'afflige pas ainsi, ne t'épouvante pas de quitter ta mère. Ton époux possède de grands troupeaux, cent bêtes à cornes, mille bêtes aux mamelles pesantes, mille autres couvertes de laine.

« Ne t'afflige pas ainsi, ne t'épouvante pas de quitter ta mère. Ton époux n'a pas une terre où la moisson ne mûrisse, pas un sillon où l'avoine manque, pas un champ où le blé ne pousse. Au bord de chaque ruisseau, ton époux a un grenier plein de grains, des amas de semences en chaque endroit, une forêt où il cache son pain, une autre où le froment jaunit, de l'argent en quantité.

« Ne t'afflige pas ainsi, ne t'épouvante pas de quitter ta mère. Ton époux a des coqs de bruyère qui voltigent autour de lui, des coucous dorés qui couvent dans ses bois, des grives qui viennent gaiement se poser sur les rênes de ses chevaux.

« Et maintenant écoute, ma douce enfant, ma jeune sœur que je vais quitter, mon chant d'amour, ma plante verte, écoute les paroles de la vieille femme. Tu t'en vas dans une autre demeure, tu vas trouver une autre mère. Il n'en est pas dans une maison étrangère, auprès d'une nouvelle mère, comme dans la maison paternelle, sous la garde de la nourrice. Ne sors pas légèrement le soir, au clair de la lune; le mal qui se fait, on le sait dans la maison. Le mal qui se fait, le mari le sait.

« Il faut que tu prennes garde aussi soigneusement aux rudes discours du

vieillard, à sa langue acérée et lourde comme une pierre, aux froides paroles du beau-frère, aux propos moqueurs de la belle-sœur. Si le vieillard est fougueux comme un sanglier, et sa femme farouche comme un ours, si le beau-frère est acerbe comme un serpent, et la belle-sœur aiguë comme un clou, il faut que tu leur montres la même patience, la même humilité que si tu te trouvais devant ta propre mère; il faut que tu aies la même soumission envers le vieillard, le même respect envers le beau-frère.

« Écoute, mon enfant, les paroles de la vieille femme. Il ne faut pas qu'une maîtresse de maison reste toujours à la même place; elle doit visiter la grange, entrer dans la chambre où l'enfant pleure, le pauvre petit enfant qui ne peut pas parler, qui ne peut dire s'il a froid ou s'il a faim, jusqu'à ce qu'un ami lui vienne, jusqu'à ce que la voix de sa mère arrive à son oreille. »

La bonne mère se tourne ensuite vers le jeune époux et lui dit : « Fiancé, mon bon frère, il ne faut pas que tu emmènes notre douce colombe pour lui faire souffrir le besoin, pour qu'elle pétrisse du pain d'écorce de bouleau, ou des gâteaux de paille. Il faut que tu l'emmènes dans une riche maison, pour tirer le grain de l'armoire, pour manger des gâteaux avec de la crème, pour goûter un pain de froment, pour pétrir une pâte pure.

« Fiancé, mon bon frère, il ne faut pas que tu enseignes à notre douce colombe le chemin qu'elle doit suivre avec le fouet du maître; il ne faut pas qu'elle soupire sous la corde, qu'elle pleure sous la verge, qu'elle gémisse sous la lanière. Songe à ses fraîches années, songe à son cœur de jeune femme. Donne-lui tes leçons avec calme. Instruis-la quand la porte est close, instruis-la par la parole la première année, par le regard la seconde, par le geste léger la troisième. Si alors elle ne répond pas à tes vœux, tire un jonc du marais, une plante sèche des champs, touche-la avec la pointe d'une baguette, chatouille-la avec un roseau, avec une branche d'arbre couverte de laine.

« Si alors elle ne t'obéit pas, prends une verge dans la forêt, prends une branche de bouleau, cache-la sous ton habit, afin que les habitans d'une autre maison ne puissent la voir; frotte-lui les épaules, assouplis-lui le dos. Ne la frappe point sur les yeux ni sur les oreilles, de peur qu'en voyant son visage meurtri, le beau-père et le beau-frère ne demandent si elle a été attaquée par le sanglier et maltraitée par les ours. »

La jeune fille cependant pousse de longs soupirs. La douleur est dans son ame, les larmes coulent de ses yeux. Elle éclate en sanglots et dit : « Je n'ai pas été autrefois plus malheureuse que les jeunes filles, ni plus pâle que les poissons du lac. A présent, je suis plus malheureuse que les autres jeunes filles, et plus pâle que les poissons du lac.

« Comment récompenserai-je ma mère du lait dont elle m'a nourrie et mon père de sa bonté? Je te remercie, mon père, de l'asile où tu m'as élevée, des alimens que tu m'as donnés. Je te remercie, ma mère, toi qui m'as bercée dans mon enfance, portée toute faible dans tes bras, et nourrie de ton sein. Je vous remercie, braves gens de la maison, ô mes amis d'enfance, vous avec qui j'ai vécu, avec qui j'ai grandi dans mes belles années.

« Maintenant il faut que je quitte la maison d'or, la chambre de mon père, la demeure hospitalière de ma mère.

« Que le bonheur soit avec toi, ô ma chère chambre, couverte de lambris! il me sera doux de revenir ici, de te revoir encore. Que le bonheur soit avec toi, chambre de mon père, avec ton plancher de bois! Que le repos soit à jamais dans cette habitation, dans les beaux arbres qui l'entourent, dans les champs que je vais quitter, dans les forêts pleines de fruits savoureux, dans le lac avec ses cent îles, dans la vallée où j'ai grandi avec la bruyère! »

Ilmarinen emporte la jeune fille dans un traîneau et s'écrie : « Adieu, maison de Pohiola, adieu, arbustes du ruisseau, arbres puissans de la forêt, broussailles des champs, fruits de la vallée, et vous, plantes du lac, et vous, rameaux de l'aulne, tiges du bouleau, racines du sapin, adieu. »

Et il s'éloigne, tenant d'une main les rênes de son cheval, de l'autre enlaçant le corps de sa jeune femme, un genou hors du traîneau, un genou près d'elle. Le cheval court avec rapidité, le traîneau glisse légèrement sur la neige. Bientôt Ilmarinen distingue la fumée de son toit; il arrive à la porte de sa demeure, et sa mère est là qui accourt avec tendresse au-devant de la jeune mariée, et les festins recommencent, et Wæinemœinen, reprenant sa harpe, célèbre tour à tour dans ses chants les hôtes de la maison.

A ce chant nuptial succède un épisode dont l'incorrigible Louminkainen, qui a déjà passé par l'empire des morts, est encore le héros. Il a appris les projets de mariage, il veut les faire échouer, il veut retourner à Pohiola et épouser lui-même la jeune fille. En vain sa mère lui représente avec angoisse les douleurs qu'il a déjà souffertes, les dangers auxquels il va de nouveau s'exposer. Le tenace Finlandais ne redoute rien, il veut partir, il part, et, en apprenant que le mariage auquel il voulait s'opposer est conclu, que sa bien-aimée est loin, il entre dans une telle fureur, qu'il appelle au combat tous ceux qui l'entourent, et commence par tuer le maître de la maison. Il revient chez sa mère et lui raconte ce qui s'est passé. La pauvre mère l'engage à se dérober aux poursuites de ses ennemis, elle lui indique un refuge dans une île où il passe d'abord une heureuse vie au milieu d'un grand nombre de jeunes filles. On dirait l'île enchantée de Circé, et il est probable qu'il y a plus d'un souvenir de la tradition grecque dans ces chants du peuple finlandais.

Un beau jour, Louminkainen s'aperçoit que son bateau est brûlé. Il en reconstruit un aussitôt, s'abandonne de nouveau à la mer, et arrive sur la grève de Pohiola. La terrible sorcière du logis amasse alors une quantité de frimas et enchaîne l'embarcation du voyageur aventureux dans les glaces. Lui-même n'échappe qu'avec peine à la rigueur subite du froid, se retire dans une forêt inconnue, et s'écrie dans l'amer repentir de sa témérité :

Malheur à moi, pauvre homme! dans quel péril me suis-je jeté! Combien de jours, combien d'années faudra-t-il que j'erre vainement? Maintenant ma mère pleure à son foyer, ma nourrice se désole : — Où est mon fils, dit-elle, mon fils abandonné? Est-il dans les champs de Tuoni, dans les sombres

plaines des morts? Pauvre femme que je suis! mon fils à présent n'arrête pas le coq de bruyère dans son essor, les petits oiseaux dans leur vol, l'hermine dans sa course, l'écureuil dans ses sauts.

« Hélas! non, ma bonne mère, ma tendre nourrice. Tu as élevé sous ton aile une troupe de colombes et de cygnes. Le vent cruel est venu et les a dispersés. L'orage a renversé et brisé la barque des frères. Nous formions autrefois, dans des temps meilleurs, un cercle nombreux; la maison était remplie de mes sœurs, le bateau rempli de mes frères. A présent, il n'en reste pas un.

« Je me souviendrai toujours des douces années d'autrefois. Je grandissais comme une plante vigoureuse dans notre maison. J'étais beau comme la fleur des champs. Beaucoup de gens alors arrêtaient leurs regards sur moi, et remarquaient ma force. Maintenant mon visage est noir comme les baies de la forêt.

« Je connais le sol où je suis né, et la chambre où j'ai été élevé. Je ne connais pas le lieu où la mort me surprendra. »

Après cet épisode, nous revenons aux principaux héros du poème. Ilmarinen a acheté un esclave qui, selon la tradition, a rompu ses langes et déchiré ses lisières trois jours après sa naissance. On lui donne un enfant à garder, l'esclave égorge l'enfant et brûle le berceau. On lui commande de défricher une forêt, il y jette un sort, et rien n'y peut plus croître. La femme d'Ilmarinen l'envoie paître ses troupeaux, et, pour le punir de ses méchancetés, elle lui donne un pain dans lequel elle a mis une grosse pierre. Le maudit esclave, en trouvant cette pierre, massacre son troupeau et revient au logis avec une quantité d'ours et de sangliers qui tuent la femme d'Ilmarinen. L'esclave s'enfuit. Ilmarinen pleure jour et nuit son épouse chérie, et, ne sachant comment la remplacer, il fabrique une femme d'or et d'argent; mais il ne peut lui donner la parole, et, quand il repose auprès d'elle, il la trouve trop froide. Il en fait présent à son frère, qui la prend avec joie dans ses bras et s'écrie, après l'avoir serrée sur son cœur : « O vous, enfans des nouvelles générations, tant que le monde subsistera, tant que la clarté de la lune brillera dans le ciel, ne vous faites pas une fiancée d'or et d'argent. L'or et l'argent jettent un froid glacial sous les plus chauds vêtemens. »

Ilmarinen, désolé de son veuvage, entreprend un voyage à Pohiola pour y trouver une nouvelle fiancée, et en revient sans avoir pu atteindre son but. A son retour, il raconte à Wæinemœinen de quel bonheur on jouit à Pohiola par le magique effet du sampo. Wæinemœinen l'engage à se joindre à lui pour s'emparer de ce talisman précieux. Ilmarinen cède à ses instances, se forge une grande épée et une magnifique armure, puis tous deux cherchent des chevaux pour entrer en campagne. Mais Wæinemœinen entend un bateau qui soupire au bord de la mer et se plaint d'être abandonné dans l'oisiveté, de ne plus sillonner les vagues, de ne plus combattre. Les deux héros, touchés de ces plaintes, le prennent pour faire leur voyage. Wæinemœinen se place au gouvernail, Ilmarinen rame. Ils rencontrent Louminkainen, qui a une vengeance à exercer à Pohiola et se joint gaiement à eux. Tout à coup leur bateau

s'arrête et cesse d'obéir à la rame impatiente. Wæinemœinen regarde d'où peut venir l'obstacle qui les empêche d'avancer et s'aperçoit que leur barque est entravée par un énorme brochet; il tue le brochet à coups d'épée, prend ses arêtes, les dispose en forme de harpe, y met des cordes faites avec les crins des chevaux fougueux de Hiisi, des poulains de Lempo, l'esprit mystérieux, et la harpe est achevée, la harpe qui, dans ses profondes mélodies, doit avoir tour à tour l'accent terrible et solennel des vagues où le dieu a pris ses branches d'ivoire et le soupir mélancolique du bois où il a façonné ses cordes.

Le dieu Wæinemœinen offre cette harpe aux vieillards : ceux-ci essaient de la faire vibrer, et leur tête tremble; l'accord ne suit pas l'accord, le son joyeux ne répond pas au son joyeux. Il la présente aux jeunes gens : ils essaient de la faire vibrer, et leurs mains tremblent; l'accord qu'ils en tirent n'est pas un véritable accord, le son joyeux ne répond pas au son joyeux. Le gai Louminkainen la prend, puis l'habile Ilmarinen, et ni l'un ni l'autre ne peut lui donner la vibration harmonieuse. Wæinemœinen l'envoie à Pohiola, et tous les habitans de la maison, hommes et femmes, jeunes garçons et jeunes filles, l'essaient tour à tour et n'en tirent que des sons discordans. Le vieillard se réveille dans son repos et s'écrie avec impatience : Cessez de faire ainsi gémir cet instrument, ce bruit fatigue mes oreilles, ses rudes vibrations troubleront mon sommeil pendant toute une semaine. Si la harpe du peuple finlandais n'est pas plus harmonieuse, laissez-la dormir en silence, jetez-la au fond des vagues, ou mettez-la entre les mains du maître. La harpe répond : Je ne mérite pas d'être jetée au fond des vagues, je résonnerai doucement sous la main du maître.

« Alors, dit le chantre du *Kalewala*, alors le sage Wæinemœinen, ayant purifié ses mains, s'assied sur un roc, au bord de l'onde argentée, pose la harpe sur ses genoux, la tient sous ses doigts, et s'écrie d'une voix élevée : Que celui qui n'a pas encore connu la douceur du chant, le charme de la mélodie, s'approche et écoute. Et il joue sans effort et il chante. Ses doigts courent sur les flancs et sur les cordes de la harpe; le son harmonieux s'élève dans l'air, l'accent joyeux répond à l'accent joyeux. L'accord musical s'échappe des branches d'ivoire de la harpe, de ses cordes de crin.

« Nul animal dans les forêts ne continue sa course, nul oiseau dans l'air ne poursuit son vol. Le sanglier écoute dans son antre marécageux, l'ours sort de sa tanière, de sa tanière entourée de sapins ; il s'avance vers la barrière de la forêt, la barrière tombe, l'ours s'élance sur les arbres et se balance sur les rameaux, tandis que Wæinemœinen répand de tous côtés ses joyeux accords.

« Le vieux maître de la forêt, le sombre Tuopio, avec sa longue barbe, s'approche aussi, prête l'oreille, et tous les animaux dont il est le roi le suivent. Sa femme met ses bas bleus, noue des cordons rouges autour de ses souliers, monte sur les tiges de bouleau, se berce sur les branches de l'arbre, écoute les sons de la harpe et la mélodie de ses cordes.

Il n'est pas un animal vivant dans les bois, pas un être vivant dans l'air, pas un oiseau léger, qui ne s'avance et baisse la tête pour entendre ces doux

accords. L'aigle vient des régions élevées, le vautour descend des nuages, la mouette s'arrête sur les vagues, le cygne sort des lacs; les petits pinsons, les alouettes et les serins accourent se percher sur les épaules du dieu.

« Le soleil avec ses rayons éblouissans, la lune avec sa douce lumière, s'arrêtent dans le ciel et éclairent la harpe.

« Il n'est pas un animal vivant dans les eaux qui n'agite ses nageoires et ne s'approche pour entendre. Les saumons et les truites, les brochets et les phoques accourent à la fois; les petits poissons glissent jusque sur les bords de l'onde et s'arrêtent pour écouter le chant de Wæinemœinen.

« Atho, le roi des vagues, le vieillard à la barbe verte, s'avance sur son siége de nacre; la belle reine des eaux peignait avec son peigne d'or ses longs cheveux et les essuyait avec une brosse d'argent. Lorsque le chant harmonieux arrive à son oreille, le peigne d'or tombe de ses doigts, la brosse d'argent s'échappe de ses mains; elle s'élance en toute hâte, s'élève au-dessus des flots, et, la poitrine appuyée contre un roc, écoute, ravie, les sons de la harpe, les merveilleuses mélodies du chant.

« Il n'y a pas un héros, pas un homme au cœur endurci, pas une femme qui ne soit émue jusqu'aux larmes. Les jeunes et les vieux pleurent, et ceux qui sont mariés et ceux qui ne le sont pas, et les garçons, et les filles, et les petits enfans; tous pleurent en écoutant les touchantes harmonies de la harpe finlandaise. Wæinemœinen pleure aussi; la source des larmes s'ouvre doucement dans son cœur, les larmes s'amassent sous sa paupière et coulent plus nombreuses que les fruits de la forêt, que les têtes d'alouettes, que les œufs du coq de bruyère; elles roulent sur ses larges joues, sur sa forte poitrine, sur ses genoux et sur ses pieds; elles pénètrent à travers ses cinq camisoles de laine, ses six ceintures d'or, ses sept robes bleues, ses huit vêtemens de vadmel; elles roulent sur les rives de l'onde, et de ces rives elles tombent dans les flots limpides où elles se changent en perles. »

J'éprouve un grand regret à rendre si mal, dans une prose décolorée, cette page du *Kalewala*, qui, avec la mélodie, la richesse d'images des vers finlandais, est, sans contredit, une des plus belles et des plus ravissantes pages qui existent dans la poésie ancienne et moderne.

Le chant achevé, Wæinemœinen pose la harpe dans le bateau, s'avance vers Pohiola, et déclare qu'il veut avoir la moitié du sampo. — Non, lui dit Louhi, on ne peut partager l'hermine, et l'écureuil est trop petit pour trois. Wæinemœinen plonge, par sa magie, tous les habitans de la maison dans un lourd sommeil. Les héros s'emparent du sampo, l'emportent dans leur barque et s'élancent gaiement sur la mer. Trois jours après, ils approchent de leur but, ils distinguent les portes de leur demeure, Wæinemœinen entonne un chant joyeux. Une des servantes de Pohiola l'entend, pousse un cri, et tout le monde s'éveille. Louhi court à l'endroit où était caché son sampo, et ne le trouve plus. La sorcière implore le secours du puissant Ukko, elle le prie de jeter sur la route des voyageurs un de ses plus terribles orages. Ukko exauce ses vœux :

l'orage soulève les vagues profondes de la mer, et Wæinemœinen y perd sa harpe chérie. Ilmarinen, épouvanté, gémit de s'être confié aux flots. Son sage frère le console et lui dit : — Les larmes ne nous arrachent pas au danger, les gémissemens ne nous sauvent pas des mauvais jours.

Cependant Louhi, non contente d'avoir, par ses invocations, excité la tempête, s'élance sur son bateau, et poursuit les ravisseurs du sampo. Au moment où elle approche, Wæinemœinen lui jette un roc qui brise la barque où elle est assise. Pour assouvir sa vengeance, elle se change en aigle, prend ses rameurs sous ses ailes, vole sur le mât de l'embarcation du dieu, saisit avec ses serres le sampo, et s'efforce de l'enlever. En vain Ilmarinen et Louminkainen la frappent avec leur épée : elle reste attachée à sa proie et ne la lâche pas. Wæinemœinen ne se sert point de son glaive, il prend seulement la rame du gouvernail, et en donne à droite et à gauche des coups si rudes, que tous les hommes cachés sous les ailes de Louhi tombent dans la mer, et qu'elle-même a les doigts meurtris et brisés, à l'exception d'un seul, avec lequel elle jette le sampo dans les flots. Une partie du précieux talisman tombe au fond des vagues, une autre est emportée sur le rivage par le courant; Louhi ne garde que le couvercle du trésor. La sorcière, furieuse, répand les maladies mortelles autour de la demeure des héros. Wæinemœinen chasse ces fléaux dans un autre pays. Elle ensorcèle le soleil et la lune, et cache leur lumière. Ilmarinen et son frère montent à la huitième voûte du ciel, pour savoir d'où viennent ces ténèbres profondes. Là ils font jaillir le feu de la pointe de leurs épées. Une étincelle tombe sur la terre et l'embrase. Le soleil et la lune sont encore invisibles : Ilmarinen fabrique deux astres d'or et d'argent; mais ils ne répandent aucune clarté. Wæinemœinen se résout alors à tenter encore une fois le voyage de Pohiola. Il s'avance intrépidement dans la maison hostile, et demande où sont les deux globes de lumière qui éclairent le monde. On lui répond qu'ils sont à tout jamais cachés dans les flancs d'une montagne. Wæinemœinen provoque tous ses ennemis au combat, et leur coupe la tête. Il revient auprès de son frère, tous deux tentent de pénétrer dans l'intérieur de la montagne magique, et leurs efforts sont inutiles. Ilmarinen rentre dans sa forge, et se met à fabriquer des instrumens pour briser le rempart de roc. Louhi, sous la forme d'une alouette, s'approche de lui, et lui demande ce qu'il fait. — Un collier de fer, répond-il, pour la femme de Pohiola. La sorcière, effrayée, court dégager le soleil et la lune de leurs entraves, et revient annoncer cette nouvelle à Ilmarinen, qui la porte en toute hâte à son frère; le dieu de la poésie entonne aussitôt un chant enthousiaste.

Il semble que l'épopée symbolique de la Finlande devrait se terminer là. Le combat du mal et du bien est fini. Les dieux ont vaincu les esprits mauvais, les noires ténèbres se sont entr'ouvertes aux rayons du jour, la clarté des astres célestes a ravivé le monde. Mais Wæinemœinen a perdu sa harpe dans l'orage, et le peuple finlandais est trop amoureux de la poésie pour se représenter son dieu suprême privé du magique instrument qui attendrit la nature entière.

Un jour, il s'en allait à travers champs, la tête baissée, songeant à la joie qu'il éprouverait à faire vibrer encore les cordes mélodieuses. Il aperçoit un bouleau solitaire qui soupire et pleure, il lui demande d'où vient sa tristesse, et le bouleau lui répond : « Je pleure de me voir ainsi abandonné sans appui dans ce lieu funeste. Souvent, pendant l'été, les bergers impitoyables me torturent et me lacèrent. Ils déchirent mon écorce blanche, ils épuisent ma sève. On frappe sur ma tige, on coupe mes rameaux. Trois fois déjà, dans le cours de cette saison, la hache cruelle est tombée sur ma tête, sur mes flancs et sur ma couronne. Voilà pourquoi je pleure, et toute ma vie je pleurerai d'être abandonné sans soutien, dans ce lieu funeste, à l'approche du rude hiver. Chaque année la douleur me change, ma tête est pleine de sollicitude, et ma face pâlit aux jours froids, à la triste saison. Le vent d'orage me dépouille de mes feuilles, j'aurai froid quand viendra l'hiver, je serai faible et nu, exposé aux frimas et à la tempête. — Console-toi, lui dit le dieu compatissant; je veux changer ta douleur en joie, je veux faire résonner harmonieusement tes rameaux. » Et avec les branches du bouleau, Wæinemœinen se façonne une nouvelle harpe; puis il erre encore à travers champs, et rencontre une jeune fille qui soupire et murmure une parole d'amour. — Jeune fille, lui dit-il, fais-moi un doux présent; donne-moi six de tes cheveux. Elle penche la tête en riant, lui donne les beaux cheveux longs qu'il demande, et il en fait des cordes pour sa harpe, et il chante avec bonheur. Les coteaux s'inclinent dans la vallée pour l'entendre, les montagnes de cuivre tressaillent, les rocs répètent ses accords, les vieux troncs d'arbres dansent en cercle autour de lui. Son chant résonne dans six villages, dans sept paroisses. L'aigle, en l'écoutant, oublie sa couvée dans son aire, et les larges pins se courbent humblement quand le dieu de la poésie passe sous leurs rameaux.

Mais voilà qu'un nouveau dieu apparaît avec sa pure auréole sur la terre de Wæinemœinen. Une loi de paix et d'amour efface la loi sévère des géans; un essaim d'anges et de chérubins dissipe par son souffle les derniers nuages de Pohiola, les sombres brumes de l'olympe finlandais. Les poètes du *Kalewala* ajoutent un hymne pieux à leur épopée païenne : ils chantent avec une grace idyllique, avec une naïve hérésie, avec un singulier mélange de souvenirs anciens et de croyances nouvelles, la naissance du Sauveur, la vierge Marie, la douce Mariette.

Mariette est une jeune et tendre bergère, qui s'en va sous un ciel sans tache, à travers les vertes vallées. Les champs s'émeuvent à son aspect, les arbres l'appellent sous leur ombre, les fleurs la regardent avec amour, les petits fruits de la prairie lui sourient et lui disent : Viens, oh! viens nous cueillir. Mariette s'arrête près d'une baie savoureuse et lui dit : Monte sur mes pieds. La baie se détache de sa tige et se pose sur les pieds de la bergère. Monte à ma ceinture, dit encore la vierge sainte, monte à mes lèvres. La baie monte, monte, et entre dans la bouche pure de Mariette, qui, par le suc de la petite plante, devient mère. Quand elle se sent près d'enfanter, elle prie la femme

d'Hérode de lui préparer un bain, et la méchante femme la renvoie durement. Mariette prie alors son bon cheval de lui faire, avec son souffle, un bain de vapeur, et le cheval obéit, et la douce vierge, réchauffée par l'haleine de l'animal fidèle, donne le jour à un charmant enfant. Sa première pensée est de le porter au prêtre, son premier soin de le faire baptiser. Alors Wæinemœinen s'avance, Wæinemœinen qui prévoit l'avenir, et il s'écrie : Il faut conduire cet enfant dans le marais, lui écraser la tête, lui briser les membres avec un marteau. Le petit enfant, âgé de deux semaines, lui dit : Tais-toi, vieux magicien de la Carélie; cette fois, tu as mal interprété la loi; tu as prononcé un sot jugement.

Le prêtre baptise l'enfant, qui devient roi de la forêt, maître des îles riches et fécondes. Le vieux Wæinemœinen se retire triste et confus, se construit un bateau de fer, navigue au loin, et se cache dans les régions inférieures du ciel; mais, en s'en allant, il laisse à la Finlande sa harpe merveilleuse, sa harpe qui chante l'amour et réjouit le cœur.

Ainsi finit l'antique épopée finlandaise, par une pensée d'espoir, par un mythe chrétien, par l'alliance intime de la nature avec la divinité du Christ. La nature est la base première, l'élément principal de cette poésie traditionnelle. C'est la beauté, la force, la grandeur de la nature que le rhapsode populaire de Finlande dépeint par ses personnifications; c'est la lutte et l'action des élémens qu'il représente par des images symboliques. Ce rhapsode, on le voit, n'a point étudié dans les écoles; un savant professeur ne lui a pas enseigné d'une voix doctorale d'où vient le tonnerre et d'où vient l'éclipse de soleil; un habile grammairien ne lui a pas expliqué, dans ses phrases verbeuses, les merveilleux secrets du langage figuré, ni la science de l'abstraction. Enfant naïf de la nature, vivant avec elle et passionné pour elle, il ne s'est point étudié à rendre l'émotion qu'elle produit sur son esprit par des figures de rhétorique. Il regarde seulement et il admire. Il s'en va le soir le long des vallées, au haut des montagnes, il écoute le soupir du vent dans les forêts, le murmure plaintif des vagues qui tombent sur la grève, le bruit orageux de la cascade; il contemple dans sa mélancolie les voiles d'azur de l'horizon lointain, les brumes épaisses de l'hiver, les rayons de pourpre de l'été, et il raconte avec enthousiasme tout ce qu'il a vu et entendu dans les rêves de sa solitude; et lorsqu'un sentiment d'amour, une pensée de joie ou de douleur, un regret ou un espoir, s'éveillent dans son cœur, pour peindre les émotions qui l'agitent, il emploie les couleurs, les images de sa nature aimée. Il associe à ses chants de bonheur ou à ses larmes tous les êtres animés et inanimés qui l'entourent, le sol où il a vécu, les arbres avec lesquels il a grandi, le ruisseau qui baigne ses pieds, les nuages qui flottent sur sa tête, les astres qui l'éclairent. Ce n'est pas une idée panthéistique qui agit ainsi sur lui, non, c'est un sentiment plus naïf encore et plus intime : c'est l'alliance étroite et pour ainsi dire la fusion de son être avec les élémens. Ce ne sont pas les divinités des eaux, des bois, qu'il recherche et vénère; c'est la nature

même dans sa grace et sa puissance, dans ses douces harmonies et sa mâle beauté.

Un autre trait non moins caractéristique du *Kalewala* est la peinture continuelle du pouvoir de la magie et de ses redoutables effets. Le sampo, que Wæinemœinen et Ilmarinen ont un si grand désir d'enlever, après l'avoir donné à Pohiola, est un talisman magique qui répand le bonheur et la prospérité dans la demeure qui le possède. C'est par la magie que la mère de Louminkainen ressuscite son fils, c'est par la magie que les deux principaux héros du poème accomplissent leurs plus périlleuses entreprises, que la sorcière Louhi gouverne les élémens, dérobe le soleil et la lune, et épouvante les dieux eux-mêmes. Toute la longue lutte dont cette épopée raconte les vicissitudes n'existe point en réalité entre les fils des géans et les sombres habitans de Pohiola : elle est établie entre deux intelligences mystérieuses dont l'idée abstraite se révèle par des personnifications. L'une cherche la lumière, l'autre se plonge dans les ténèbres; l'une et l'autre s'attaquent, se combattent par des moyens magiques, et c'est la magie qui donne la victoire.

Dans toutes les traditions des peuples du Nord, on retrouve ce caractère superstitieux, cette absorption de la réalité dans la fantaisie, de l'action positive dans le symbole merveilleux. La nature sombre et grandiose au milieu de laquelle ils vivent éveille en eux cette crainte instinctive d'où naît la superstition. Les brumes aériennes, les nuages épais amassés autour d'eux, leur montrent mille formes bizarres, mille figures errantes auxquelles leur imagination donne la vie et la pensée. Les élémens capricieux dont ils sont à tout instant victimes, les phénomènes étranges qui éclatent sans cesse sous leurs yeux, devaient nécessairement, avant les découvertes de la science, produire dans leur esprit une terreur inexplicable et des croyances surnaturelles.

Les anciens Islandais expliquaient les tremblemens de terre par les souffrances de Loki, comme les Grecs par les souffrances des géans. Leur tonnerre était le char d'airain du dieu Thor roulant sur les nuages, et leurs conteurs de sagas parlent constamment des *trolles* qui prédisent l'avenir, des armures magiques fabriquées par les nains. Odin lui-même, dans le chant de l'Edda qui lui est attribué, dans le Havamal, vante le pouvoir des incantations, le redoutable effet des runes.

Chez eux pourtant la force physique l'emportait sur la force intellectuelle. Aux yeux de cette race de pirates aventureux, le courage était la plus belle des vertus, le butin enlevé à l'ennemi après une longue bataille le plus noble des trophées. Le *berserkir* s'acquérait un renom illustre par ses duels sanglans; le fier *vikinger*, appuyé sur son glaive, bravait audacieusement le pouvoir des princes et défiait, comme Ajax, les dieux eux-mêmes.

Les Finlandais, doués d'une humeur moins belliqueuse, dominés de côté et d'autre par des tribus guerrières, et vivant d'une vie retirée et sédentaire, cherchaient dans les rêves de leur esprit, dans les mystérieuses combinaisons des paroles cabalistiques, un soutien pour les heures de danger, une arme

offensive et défensive, un élément d'influence et de fortune. « L'ignorant, dit un de leurs vieux proverbes, se donne beaucoup de peines et n'arrive à rien; l'homme habile atteint facilement son but, » et nul homme ne leur semblait plus habile que celui qui pouvait, soit par les leçons de son père, soit par ses propres études, acquérir la science magique. Tandis que les Scandinaves portaient sur toutes les côtes étrangères les signes sanglans de leur bravoure, les Finlandais s'illustraient au loin par leur sorcellerie. L'historien suédois Olaus Magnus la signale en termes bien précis (1); Saxo le grammairien et Snori Sturleson en citent plusieurs exemples dans leurs livres, et Tacite a très vivement caractérisé les effets de cette sorcellerie, quand il dit en parlant des Finlandais : *Securi adversus homines, securi adversus deos.* Les sorciers de Finlande bravaient la terre et le ciel; ils pouvaient jeter un nuage sur le soleil, soulever les vagues de la mer, faire mugir la tempête, ou enfermer le vent dans un sac de cuir et le vendre aux navigateurs comme une provision de voyage. Ceux qui se dévouaient à cette honnête profession de sorciers jouissaient d'une haute considération et d'un redoutable ascendant; on les recherchait et on les craignait; ils avaient, comme tous les savans des écoles, leurs disciples et leurs sectateurs, et, comme tous les puissans de la terre, leurs courtisans et leurs favoris. Malheur à qui semblait douter de leur expérience, à qui osait affronter leur colère! Ils pouvaient déchaîner contre lui la peste et la famine, lancer dans sa demeure les sangliers farouches et les ours affamés, renverser sa barque sur les vagues, anéantir ses moissons, faire périr ses troupeaux. Que dis-je? ils pouvaient même invoquer contre lui l'empire des morts, car la terre et l'air, les régions visibles et invisibles, l'onde et le feu, obéissaient à leurs enchantemens. Mais si on savait les prendre adroitement, s'insinuer dans leurs bonnes graces, leur donner à propos une pièce d'argent, ces souverains des élémens étaient les meilleures gens du monde. Ils vidaient une cruche de bière comme de simples mortels, et acceptaient sans difficulté un témoignage palpable d'estime ou de reconnaissance. On pouvait alors attendre d'eux toutes sortes d'agréables services. Ils guérissaient les maladies, ils retrouvaient les bestiaux égarés dans les bois, les objets volés, et quelquefois même le voleur. On venait les consulter de loin dans les divers accidens de la vie, et, quand ils se présentaient à la porte d'une maison, on accourait au-devant d'eux avec respect.

Le christianisme n'effaça point ces grossières erreurs d'un peuple ignorant et crédule. Les sorciers, proscrits par les prêtres, continuèrent long-temps encore à pratiquer leurs maléfices, et la Finlande garda durant plusieurs siècles sa vieille réputation de contrée ensorcelée. Pendant la guerre de trente ans, on disait en Allemagne que Gustave-Adolphe avait parmi ses troupes une compagnie de Lapons qui, par ses enchantemens, assurait le succès de ses

(1) « Aquilonis regio, Finlandia ac Lapponia ita erat docta maleficiis olim in paganismo. »

armes. Voltaire lui-même, le sceptique, le railleur Voltaire, raconte, dans son *Histoire de Charles XII*, que les Russes attribuaient généralement à l'effet de la magie, à la puissance du diable, la perte de la bataille de Narva. Dans la dernière guerre de Finlande, en 1808, ces contes de sorcellerie trouvaient encore des oreilles crédules. A la fin de l'hiver, les Russes, essayant de conduire quelques canons sur la côte de Helsingfors pour assiéger la forteresse de Sveaborg, se virent tout à coup arrêtés par un tel amas de terre molle et fangeuse, qu'ils ne purent traîner plus loin leurs munitions. Les soldats attribuèrent cet accident à un vieux mendiant finlandais qu'ils avaient rudoyé le matin, et qui se vengeait de leurs mauvais traitemens en entravant ainsi leur marche. A l'heure qu'il est, je ne suis pas sûr que, dans quelque *pœrte* enfumé de la Savolax ou de la Carélie, un sorcier finlandais n'exerce pas encore ses incantations pour assurer le succès d'une de ses entreprises, ou obtenir une meilleure récolte que ses voisins.

Le *Kanteletar*, publié par M. Lœnrot à peu près dans le même temps que le *Kalewala*, est un recueil de poésies lyriques composées en grande partie par les gens du peuple et chantées par le peuple. Le dieu des vers a vraiment légué sa harpe mélodieuse, sa *kantele*, aux Finlandais, et ils la font vibrer avec amour. Si le long des côtes, dans l'enceinte des villes, le sentiment de l'ancienne poésie nationale s'altère ou s'efface par le contact des étrangers et les relations multipliées du commerce; dans l'intérieur du pays, dans les provinces de la Carélie et de la Savolax par exemple, il subsiste encore avec toute son énergie et sa naïveté primitives, et il n'y a peut-être pas là, dit M. Lœnrot, une paroisse qui ne compte plusieurs poètes.

Les poètes sont de simples paysans bien plus pauvres encore que le pauvre Burnes. Quelquefois ils improvisent leurs vers et les chantent aussitôt dans une fête, dans une cérémonie; quelquefois ils les composent lentement et avec soin; ils les modulent dans leur pensée, le matin en allant au travail, le soir en se reposant auprès du foyer. Souvent ils se réunissent plusieurs pour composer une même pièce (1). S'ils savent écrire, ce qui n'arrive pas toujours, ils font une copie de leurs vers et la gardent précieusement; sinon, ils les conservent dans leur mémoire. S'il y a dans une paroisse deux poètes amis, ils se réunissent souvent aux heures de loisir, s'asseoient l'un en face de l'autre, se prennent la main, et, se balançant mutuellement en avant et en arrière, ils improvisent et chantent leurs chansons. L'un d'eux entonne

(1) M. Lœnrot en cite une qui se termine ainsi : « On a travaillé toute la semaine à construire ces vers; la base en fut posée le dimanche; on y revint le lundi; on y ajouta quelque chose le mardi, puis le mercredi; on n'était pas libre le jeudi; le vendredi, ces vers touchaient à leur fin; le samedi, c'en était fait. Ce n'est pas un seul homme qui les a composés, ce sont plusieurs poètes habiles dans l'art et exercés au chant. »

la première strophe, l'autre marque chaque cadence, et, lorsque la strophe est finie, il la répète tout entière. Pendant ce temps, l'improvisateur compose la seconde; puis il abandonne la suite du chant à son ami, et fait à son tour le rôle de répétiteur. S'ils sont plusieurs d'une force à peu près égale, ils s'adressent, comme les bergers de Virgile, ou les minnesingers de la Wartbourg, des défis poétiques. Ils s'assemblent à certains jours sous les lambris enfumés du *pœrte,* leurs amis se rangent de côté et d'autre, comme les témoins d'un duel, et la lutte commence. Chacun des concurrens doit tour à tour et sans hésiter prendre la parole. La facilité avec laquelle il répond à son adversaire est surtout ce que l'on admire, et je dois avouer que les suffrages des auditeurs ne sont pas pour celui qui chante le mieux, mais le plus long-temps. Il y a un proverbe finlandais qui dit : La nuit allonge le jour, et le chant allonge la cruche de bière. Quelquefois le combat des poètes dure toute la soirée et se continue encore pendant la nuit. Ils célèbrent ainsi leurs joies et leurs regrets, leurs rêves d'amour et de tristesse; ils racontent leurs travaux et leurs chasses, et, s'il est arrivé quelque évènement dans le pays, ils en font aussitôt le sujet d'un long récit. Ils exercent parmi leurs concitoyens une sorte de magistrature populaire et morale très redoutable et très redoutée. Qu'une jeune fille commette une faute grave, qu'un paysan soit traduit devant la justice pour un vol, ou une rixe, ou un meurtre, à l'instant même voilà le poète du canton qui raconte la fâcheuse histoire dans ses vers, et son récit court dans tout le district, de maison en maison, de bouche en bouche. Il n'est pas une honnête femme qui n'en connaisse les détails, pas un enfant qui ne puisse faire rougir le front du coupable en le lui répétant. C'est la gazette du pays, la chronique du scandale, le pilori du crime.

Quelquefois un sentiment d'inimitié personnelle, un besoin de vengeance anime la verve de ces poètes champêtres, car ils sont aussi de la race irritable dont parle le sage Horace, et malheur à celui qui s'expose à leur colère! Ils l'étreignent dans leur vive et mordante satire, ils le torturent et le déchirent; ils le revêtent d'un accoutrement grotesque, d'un masque hideux; ils le livrent comme une victime, pieds et poings liés, à la risée de tout le canton. Le pauvre patient a beau se défendre et beau faire, les rieurs sont contre lui; les flèches de la vengeance poétique, les traits acérés de l'épigramme le suivent partout. Il trouve sa condamnation dans toutes les fermes, il lit son jugement dans tous les regards.

Dernièrement le sacristain d'une paroisse, ainsi honni et lacéré, ne sachant à quel moyen avoir recours pour mettre fin à ses douleurs, s'avisa de traduire devant le juge du district l'auteur de la diatribe qu'il entendait de tous côtés résonner à son oreille. Les vers avaient été souvent récités le soir dans les veillées de familles, mais personne ne les avait écrits, et nul témoin ne voulait s'en souvenir devant le tribunal. Le juge fut prié d'en appeler à la mémoire de l'accusé, qui improvisa aussitôt un nouveau chant où il dépeignait le sacristain et racontait sa vie dans des termes parfaitement irrépro-

chables. Impossible de le condamner sur un tel récit, impossible d'avoir le premier; le sacristain paya les frais de la procédure, et sa tentative devint un nouveau sujet de moquerie.

Cette anecdote m'en rappelle une autre qui indique la même présence d'esprit. Un paysan fut traduit devant le juge sous la prévention de sorcellerie. — Eh bien! mon brave homme, lui dit le juge, qui avait envie de prendre la chose au sérieux, on dit donc que tu fais toutes sortes de maléfices, que tu as formé un pacte avec le diable. — Ah! mon digne monsieur, il ne faut pas écouter tous ces propos du peuple. Que ne dit-on pas de tout le monde, des gens les plus respectables, de vous-même? — Eh bien! que dit-on de moi? — Je ne sais si j'ose... — Voyons, parle. — On dit, monsieur le juge, que, si je suis sorcier, vous ne l'êtes pas.

Dans certaines réunions, dans quelques solennités traditionnelles, les chants des paysans ont une forme dramatique, ils sont coupés par le dialogue, mêlés à diverses pantomimes, et deviennent en quelque sorte le motif d'une représentation scénique. Il y a quelques chants, par exemple, où l'on célèbre encore, comme dans les anciens temps, la fête de l'ours et des chasseurs. C'est une longue cérémonie qui attire dans une même maison toutes les familles du village, et dont le programme, demi-lyrique, demi-burlesque, égaie à la fois le vieillard et l'enfant, le maître et le valet. C'est une comédie à laquelle tous les assistans prennent part, ceux-ci par le chant qu'ils entonnent, ceux-là par le refrain qu'ils répètent, d'autres par leurs gestes; une comédie qui a sa marche régulière, ses péripéties et son joyeux dénouement.

Lorsqu'un ours a été pris dans le piège, la nouvelle s'en répand aussitôt dans la communauté, et la fête commence. Deux hommes s'en vont chercher le lourd animal dans la forêt et chantent en marchant :

« Maintenant il faut prendre l'ours, s'emparer de ses poils d'or dans la paisible forêt, dans l'empire du vigilant Tuopio.

« J'ai été fort aussi dans un temps, fort et jeune comme beaucoup d'autres. Quand on s'assemblait pour la chasse, je m'avançais vers la tanière de l'ours, je serrais de près le vieux camard. A présent je suis vieux, mais la chasse me plaît encore, la chasse m'attire dans le royaume de Tuopio, dans la tanière du buveur de miel.

« Je quitte ma demeure et m'en vais sous les arbres. Mielekki, reine des bois, mets un bandeau sur les yeux de l'ours, une natte sur sa tête, mets-lui du miel sur les dents et du beurre dans la gueule, afin qu'il ne flaire pas les chasseurs et ne les voie pas venir. »

Puis ils s'adressent à l'ours comme s'il était encore en vie, et le prient de s'adoucir :

« O toi, enfant de la forêt, enfant au large front et aux beaux membres arrondis, quand tu entends venir les fiers chasseurs, cache tes griffes sous tes pattes, tes dents dans ta mâchoire! prends garde qu'elles ne bougent et ne nous fassent mal, et mon bon ours, mon bon mangeur de miel, sois gentil comme un coq de bruyère, doux comme une oie. »

Ils lui demandent pardon de sa mort, et lui adressent toutes sortes de tendres paroles.

« Mon bel ami, mon cher ours, ce n'est pas moi qui t'ai jeté par terre, ce n'est pas mon frère, c'est toi-même qui as chancelé dans ta marche, qui as posé le pied maladroitement, qui as déchiré ta belle robe. »

Ensuite ils le prennent par les pattes pour l'emporter et le prient encore de se rendre aussi léger que possible.

« Mon cher ours au large front, mon joli mangeur de miel, il faut à présent que tu fasses encore un petit bout de chemin. Lève-toi légèrement sur tes pattes, mets-toi en route, roi de la forêt. Nous allons te conduire dans une nombreuse société, dans une maison qui a des piliers d'or et des lambris d'argent. Nous te présenterons comme un digne hôte, comme un noble étranger, et tu seras très bien là, tu auras du lait à boire et du miel à manger. Viens donc, laisse-toi conduire, sois léger comme la feuille qui voltige sur l'eau, comme une petite branche d'arbre, comme l'écureuil de la forêt. »

En approchant de la maison, l'un des chasseurs sonne du cor. Toute l'assemblée écoute et demande ce que signifie ce son joyeux. Un de ceux qui sont là va au-devant des chasseurs et les interroge; le chasseur répond fièrement : Nous apportons le roi de la forêt. Et alors on entonne un cantique d'actions de graces :

« Graces te soient rendues, ô Dieu, notre créateur, ô toi qui nous as livré la bête aux larges membres, qui as conduit dans notre demeure le trésor de la forêt! Salut à toi, patte de miel qui t'avances sur notre seuil!

« Toute ma vie j'avais désiré, toute ma vie j'avais attendu l'heure où je te verrais venir; je t'appelais comme on appelle une bonne moisson à la fin de l'été, comme le patin appelle la neige de l'hiver, comme la jeune fille aux joues roses appelle un époux!

« Je regardais matin et soir par la fenêtre, et je me disais : N'entend-on pas la rumeur de la chasse, le cor des vierges de la forêt? n'amène-t-on pas le gros oiseau? »

Les chasseurs demandent ensuite si tout est préparé pour recevoir cet hôte vénérable : on leur montre la chambre qui lui est destinée; ils déposent l'ours sur un banc et célèbrent sa force, sa beauté. Cependant le feu pétille dans la cheminée; l'ours est dépecé, jeté par morceaux dans la chaudière. On pose sa tête sur un pieu, on garde ses dents comme un trophée; le soir, les poètes se mettent à chanter et ne se retirent que très tard, après avoir adressé, comme un témoignage de reconnaissance, au maître et à la maîtresse de la maison un nouveau chant.

Il y a plusieurs cérémonies du même genre pour les noces et les anniversaires. C'est l'opéra et le vaudeville de ces honnêtes paysans qui de leur vie n'ont vu un acteur ni un théâtre.

Souvent les femmes improvisent aussi des vers pour célébrer un mariage ou une naissance, pour déplorer la mort d'un être qui leur était cher, ou exprimer les pensées de leur amour. On a publié plusieurs pièces composées

ainsi par de simples paysannes dans leurs momens d'émotion. En voici une qui a été citée diverses fois en Finlande, traduite par plusieurs voyageurs, et que je me plais à citer encore :

« Ah ! s'il venait celui que je regrette ! s'il paraissait celui que je connais si bien ! comme mon baiser volerait sur sa bouche, quand même elle serait teinte du sang d'un loup; comme je serrerais sa main, quand même un serpent s'y serait entrelacé ! Le souffle du vent, que n'a-t-il un esprit, que n'a-t-il une langue, pour porter ma pensée à mon amant, pour m'apporter la sienne, pour échanger des paroles chéries entre deux cœurs qui s'aiment ! Je renoncerais à la table du curé, je rejetterais la parure de sa fille, plutôt que de quitter celui que j'aime, celui que j'ai tâché d'enchaîner pendant l'hiver et d'apprivoiser pendant l'été. »

Un paysan a lui-même publié dernièrement un recueil de vers qu'il a composés dans sa demeure solitaire, tantôt en allant labourer son champ, tantôt dans une heureuse journée de doux loisir, au milieu d'un cercle d'amis. Il a lui-même indiqué et noté quelques-unes des mélodies qui doivent accompagner ses vers. C'est un petit livre remarquable par la naïve simplicité avec laquelle il est écrit, par le sentiment de vérité qui y règne d'un bout à l'autre. Parmi les diverses chansons qu'il renferme, en voici une dont l'idée n'est assurément pas neuve, mais qu'un poète distingué ne craindrait pas d'avouer s'il connaissait la grace harmonieuse, le charme qu'elle a dans l'original :

« Le sentiment de la joie se réveille dans mon cœur; l'alouette revient et chante dans nos vallées.

« La voilà qui se balance dans l'air et gazouille ses doux accens, et loue avec amour le Dieu du ciel.

« Lorsque, tout jeune encore, j'entendis ta voix pour la première fois, oiseau charmant, il me semblait entendre la voix d'un ange.

« Va, va, ne te lasse pas de gazouiller et de chanter; mes oreilles t'écoutent, mes regards te suivent.

« Chante, mon petit oiseau, poursuis ton vol vers les nuages, porte à notre créateur l'accent de ma reconnaissance.

« Sois le bien-venu chaque fois que tu reparaîtras dans nos vallées; ton chant repose le cœur et élève la pensée (1). »

Le *Kanteletar* est le vase de cristal où s'épanouissent les plus belles fleurs de cette poésie populaire; c'est l'anneau d'or qui réunit en un même faisceau les vers du vieillard et ceux de la jeune fille; c'est le romancero de cette tribu champêtre qui n'a point d'annales héroïques, ni de cycle chevaleresque, qui ne sait qu'aimer et travailler, souffrir et chanter. M. Lœnrot a passé cinq ans à glaner çà et là, comme des épis épars, les diverses pièces rassemblées dans ce recueil. Quelques-unes datent déjà d'une époque très reculée et ont

(1) *Huwi Lauluja Hæmehesta;* Helsingfors, 1842. — M. Gottland a aussi publié un choix de poésies d'une douzaine de paysans avec la biographie de chacun d'eux.

fait la joie de plusieurs générations; d'autres ont été composées récemment dans le même mètre et le même esprit que les anciennes; chaque année et chaque jour on en fait de nouvelles, et chaque année l'infatigable investigateur de cette poésie pourrait ajouter quelques belles pages à son *Kanteletar*.

— O Providence! s'écrie Uhland dans une de ses odes, je te remercie, car tu m'as donné un chant pour chaque joie, un chant pour chaque douleur. — Le paysan finlandais pourrait adresser à Dieu les mêmes paroles de reconnaissance : le sentiment poétique est pour ainsi dire inné en lui, et la mélodie du rhythme lui est presque aussi familière que le langage vulgaire. Chaque émotion l'inspire, chaque évènement donne l'essor à son enthousiasme. S'il est heureux, il faut qu'il exprime son bonheur en vers harmonieux; s'il souffre et s'il pleure, il faut qu'il répande, comme Wœinemœinen, ses pleurs sur sa kantèle, qu'il dise ses souffrances au feuillage des bois que le vent balance, au lac qui soupire, à l'oiseau qui passe. Ce pauvre peuple occupe un sol ingrat; la nature le condamne à un rude labeur, à de longues privations, souvent, hélas! à la misère. La harpe est pour lui ce qu'était la harpe sainte de David pour l'ame malade de Saül : elle apaise ses craintes, elle assoupit ses douleurs, elle lui fait oublier l'orage de la veille et la disette du lendemain. La tradition lui en a révélé le charme magique, il prend cette harpe avec amour et ne la quitte qu'à regret.

Il y a, dans le *Kanteletar*, des vers pour toutes les sensations du cœur et toutes les circonstances de la vie, pour les fiançailles et les noces, les heures de repas et les heures de travail, des vers pour la chasse et la pêche, pour les voyages d'hiver et les voyages d'été, des vers surtout pour célébrer la verdure des champs, la fraîcheur des bois, la beauté des eaux.

La plupart de ces vers sont empreints d'une profonde tristesse. Ils ont été inspirés par une pensée austère, ils sont nés sous un ciel sombre, au bord d'une mer inconstante. Ils n'ont point, ils ne peuvent avoir le riant éclat ni l'abondant parfum des roses du midi; ils sont pâles comme les pâles fleurs qui, au retour du printemps, entr'ouvrent leurs corolles sur les plaines de neige. Plaintifs et timides, si parfois ils résonnent avec force, c'est la douleur même qui les fait vibrer ainsi; c'est le cri aigu de la souffrance qui leur donne un accent énergique.

Le premier chant du *Kanteletar* est comme le prologue de tous ces hymnes mélancoliques. « La harpe, dit l'auteur de ce chant, a été commencée avec le souci et terminée avec le chagrin. Ses touches ont été façonnées dans les jours de douleur, ses flancs dans les jours d'orage, ses cordes filées avec angoisse, ses visses placées dans l'affliction. Voilà pourquoi ma harpe n'exhale point de sons joyeux, voilà pourquoi elle ne répand point la gaieté autour d'elle et ne fait pas sourire ceux qui l'écoutent, car elle a été commencée avec les soucis et terminée avec le chagrin. »

Le poème entonné avec cette amertume de l'ame se continue par mille accens aussi plaintifs. Tantôt c'est une pauvre orpheline qui songe à tous ceux

qu'elle a perdus et qui s'écrie : « Pourquoi nos yeux sont-ils fatigués? Pourquoi mon ame est-elle sombre? Mes yeux sont fatigués, mon ame est sombre, parce que j'ai tant pleuré sur ceux qui sont morts, parce que j'ai porté le deuil de ceux qui sont partis.

« D'abord mourut mon vieux père : je le pleurai pendant un an; puis ma mère mourut : je la pleurai pendant deux ans; puis mon jeune fiancé : je le pleurerai tous les jours de ma vie. Les murs de l'église ne sont pas plus brillans, le cimetière n'est pas plus beau depuis qu'ils m'ont enlevé mon doux trésor, mon bien-aimé.

« Le gravier cache à présent ses mains, le sable couvre sa langue, la terre couvre son beau visage. Il n'en sortira plus, il ne s'éveillera plus, mon jeune fiancé. Il a des pierres sur la tête, des pierres sous son corps, des pierres de chaque côté. »

Tantôt c'est une femme qui a été transportée loin de sa terre natale et qui la regrette sans cesse :

« Autrefois je promettais de chanter, quand je viendrais dans ce pays, de chanter avec joie, comme l'oiseau du printemps, quand je serais sur la bruyère et sur la grève, ou dans le sein des bois.

« Lorsque je reviens de la fontaine, j'entends la voix de deux oiseaux. Si j'étais moi-même un oiseau, si je pouvais chanter, moi, pauvre femme, je chanterais sur chaque rameau, je réjouirais chaque buisson.

« Je chanterais surtout quand je verrais passer un pauvre être affligé, et je me tairais à l'aspect de ceux qui sont riches et heureux.

« A quoi reconnaît-on la douleur? Ah! la douleur est facile à reconnaître. Celui qui souffre se plaint timidement; celui qui est gai triomphe.

« Qu'a-t-on pensé de moi et qu'a-t-on dit, quand on m'a vu prendre un époux hors de mon pays, tourner le dos à ma demeure? Sans doute on s'est demandé si je vivais trop bien dans ma demeure, si mon repos était trop long et mon sommeil trop doux.

« A présent me voilà sur une autre terre, dans des lieux inconnus.

« Mieux vaudrait trouver un peu d'eau dans mon pays que de boire sur un sol étranger la meilleure bière dans une cruche d'argent.

« Si je pouvais avoir, comme tant d'autres, un cheval à atteler à un traîneau, si je pouvais avoir un harnais et des rênes, je prendrais les rênes d'une main légère, et j'irais, j'irais en toute hâte, et je ne m'arrêterais pas avant de voir les champs de Savolax et la fumée du toit de mon père. »

Quelquefois ce chant de deuil et de regret fait place à un conte léger et rustique :

« André, le jeune André, le fils d'un riche paysan du village, s'en va poser un réseau dans les bois, un piége pour le renard dans les champs, un piége pour les jeunes filles dans le village. Un coq de bruyère tombe dans le réseau des bois, un renard dans le piége des champs, une jeune fille dans le piége du village. André, le jeune André tue le coq de bruyère, vend le renard dans la ville voisine; quant à la jeune fille, il la garde près de lui. »

Souvent c'est une naïve idylle comme dans ces vers :

« — Veux-tu devenir ma petite bien-aimée? veux-tu être heureuse avec moi?

— Quel bonheur peux-tu m'offrir? Tes mains sont vides, ta poche est vide.

— Avec ces mains vides je t'emporterai à l'ombre des forêts, dans les plaines silencieuses, loin du monde et des regards, pour veiller tendrement sur toi.

— Quel est le lieu où nous irons? quel est le sol où tu bâtiras notre demeure?

— Il y a encore dans notre grande Suomie assez d'espace à habiter. Veux-tu venir dans les champs inhabités? Veux-tu me suivre dans la forêt comme l'oiseau léger et joyeux? Bientôt je t'aurai construit une demeure, où le vent te bercera, où je t'égaierai par mes chants. Je te ferai une maison d'arbres à fruits, un lit de sorbiers, et mes chansons te donneront de doux rêves. »

Mais les soucis et le besoin mettent bientôt fin à ces riantes inspirations :

« Il y a encore du grain dans la forêt, du foin dans la vallée, et moi j'ai encore les membres assez robustes, les bras assez forts pour labourer la terre et cueillir la moisson. »

C'est encore un dialogue qui peint un des anciens usages de la contrée. Un paysan veut marier sa fille; un prétendant règle avec lui les conditions du mariage; puis il va trouver celle qu'il désire épouser et lui dit qu'il a le consentement de ses parens, que tout est conclu. — Qu'as-tu donné pour m'avoir? dit la jeune fille. — J'ai donné un cheval à ton père, une vache à ta mère, une paire de bœufs à ton frère, une brebis à ta sœur, une agrafe à ta belle-sœur. — C'est trop peu, s'écrie la fière jeune fille; tu n'auras pas à ce prix une belle et brave femme. Et elle s'éloigne.

Bientôt la mélodie plaintive reprend son essor, les larmes suspendues recommencent à couler. Une jeune fille, séparée de son amant, ne peut plus chanter parce qu'il ne l'entend plus :

« Je ne chanterai pas dans ma douleur, je ne rirai pas dans mes angoisses. A quoi sert de chanter? A quoi sert de rire? Quand ma voix s'élèverait dans toutes les vallées, soupirerait au bord de tous les lacs, gémirait sur toutes les montagnes, et résonnerait dans toutes les forêts, mes soupirs seraient inutiles, mes plaintes seraient perdues.

« Ma voix n'arriverait pas à l'oreille de mon bien-aimé, mes gémissemens n'atteindraient pas son cœur. Le sapin, cependant, m'écoute, l'arbre m'appelle son enfant chéri, le lac son oiseau bleu, le bouleau son amour.

« Je ne regarde pas le sapin, je ne penche pas ma tête vers le lac, je ne présente pas mes lèvres à l'arbre, ni ma main au bouleau. Mais s'il revenait, celui que j'aime, alors quelle joie! J'accourrais pencher ma tête sur la sienne, lui présenter mes lèvres et lui tendre ma main.

« Sa bouche est tendre comme le beurre fondant, ses lèvres douces comme le miel, sa barbe est comme de la rosée et son menton comme du velours; le soleil brille dans ses yeux, la lune dans ses sourcils, les étoiles du ciel sur ses épaules.

« Il est beau quand il marche, plus beau encore quand il s'avance vers moi. Je donnerais une grosse somme pour le voir revenir, des pièces d'or pour chaque lieue qu'il franchirait, des pièces d'argent pour chaque pas. »

Puis c'est une mère qui tâche d'endormir son fils, et, tout en le berçant, songe avec douleur à son avenir.

« J'aime à chanter pour mon enfant, je cherche avec joie de douces paroles pour mon petit trésor. Faut-il lui dire un chant de berceau ou un chant de bergère que ma mère connaissait déjà, que ma mère m'a appris quand elle m'asseyait devant sa quenouille? Je n'étais pas alors plus haute que son rouet, je n'atteignais pas au genou de mon père.

« Mais pourquoi répéterais-je les chansons de ma grand'mère ou celles de ma mère? J'en ai moi-même assemblé plusieurs; sur chaque sentier j'ai trouvé un mot, sur chaque bruyère j'ai pensé à un sujet, j'ai pris mes vers sur chaque branche de la forêt, je les ai recueillis sur chaque buisson.

« La gélinotte est belle à voir sur la neige, l'écume de la mer est blanche sur le rivage. Plus beau est mon petit garçon, plus blanc est mon petit amour.

« Le Sommeil est à la porte, et demande : N'y a-t-il pas ici un doux enfant au maillot, un joli garçon dans son lit?

« Viens, heureux Sommeil, près de son berceau; enlace l'enfant, mets-toi sous la couverture.

« Balançons, balançons le petit fruit des champs, berçons la légère feuille des bois. C'est un enfant que je berce, c'est un berceau que je balance,

« Mais, hélas! combien celle qui lui a donné le jour sait peu si l'enfant qu'elle berce ainsi sera sa joie dans l'avenir, son soutien dans la vieillesse!

« Non, jamais, malheureuse mère, tu ne dois attendre ton soutien de l'enfant que tu élèves.

« Bientôt il sera loin, il ira ailleurs avec ton espérance. Peut-être la mort s'emparera-t-elle promptement de lui? Peut-être sera-t-il soldat, exposé au tranchant des armes, au feu du canon. Peut-être deviendra-t-il l'esclave des riches! »

En essayant de traduire ces poésies finlandaises, je sens à chaque instant que je les dépouille de leur parure, de leur charme, de leur beauté; il me semble que je tiens entre les mains une aile de papillon dont j'enlève la teinte d'or et d'azur, une fleur dont j'efface les nuances délicates, dont j'effeuille les légères corolles, tellement qu'à la fin il n'en reste que la tige. La poésie finlandaise est peut-être, de toutes les poésies, celle qui perd le plus à être traduite dans un idiome étranger; qu'on le prenne au nord ou au midi, n'importe. La langue finlandaise est une langue à part, harmonieuse et sonore, riche en voyelles et en dipthongues, si souple et si flexible, qu'avec une seule racine on compose une centaine de dérivés. Par une seule terminaison, elle change tout le sens d'un mot; par la plus légère accentuation, elle crée

une nouvelle nuance d'idées. Elle a jusqu'à six degrés de diminutifs (1). Ce qui ne peut se rendre dans les dialectes scandinaves, germaniques, latins, que par un adverbe ou une préposition, elle l'exprime par la transposition d'une ou de deux lettres. Rien de plus facile que de composer dans cette langue des mots qui, réunis ensemble, forment une image ou renferment une pensée qu'on ne pourrait faire passer dans une autre langue qu'à l'aide d'une longue périphrase. Elle ne compte pas plus de cinquante monosyllabes, et elle a des mots qui ont jusqu'à douze et même dix-huit syllabes. Elle est du reste pleine d'idiotismes et d'onomatopées, à l'aide desquels le poète donne à ses vers l'accent qui s'accorde le mieux avec sa pensée, et imite même les voix de la nature, le bruit du tonnerre, le soupir des vagues, le sifflement de l'oiseau.

Les vers finlandais sont pour la plupart de huit syllabes et allitérés (2). Jamais, dans notre langue, on ne parviendra à faire comprendre le caractère musical de l'allitération. Ces vers sont, en outre, composés en grande partie par un procédé de parallélisme, c'est-à-dire que le second vers de chaque strophe répète en d'autres termes ou représente avec d'autres nuances la pensée ou l'image tracée dans le premier, et il y a parfois dans ces deux vers, qui sont comme le double écho d'un même sentiment, qui se fortifient l'un par l'autre, et s'en vont sur la même ligne sans se confondre, un charme indéfinissable et impossible à rendre. Qu'on ajoute à ces difficultés une quantité d'expressions figurées, d'hyperboles qui tiennent au génie même du dialecte finlandais, de locutions toutes locales, d'images empruntées à la nature, aux coutumes, aux traditions des habitans, et qu'on juge de ce qui doit rester d'un chant lyrique composé avec de tels élémens, quand il a été traduit dans une autre langue et transporté dans un autre pays! Mais ce chant résonne encore chaque matin comme celui de l'alouette au bord des lacs de Finlande; il égaie chaque habitation, il anime chaque fête, et, tout en reconnaissant combien il nous était difficile d'en donner une juste idée, nous avons cru devoir rassembler quelques-unes des pages les plus caractéristiques de cette mythologie bizarre, sauvage, conservée dans les souvenirs de la nation. Il nous a paru curieux de recueillir, au moment où elles viennent d'éclore comme des fleurs embaumées, ces poésies primitives, ces poésies de la nature, dont la source semble à présent tarie, et qu'on ne retrouve plus guère au cœur de notre vieille Europe que comme une science morte, dans les livres et les traditions.

X. MARMIER.

(1) Par exemple, *pieni*, petit; *pienninen*, plus petit; *pienikainen*, très petit; *pikkuinen*, beaucoup plus petit; *pikkuruinen*, extrêmement plus petit; *pikkuruikkenen*, presque imperceptible.

(2) On a essayé à diverses reprises d'y introduire la rime; mais elle ne flatte pas l'oreille des Finlandais comme l'allitération.

DE

LA LÉGISLATION ANGLAISE

SUR LES CÉRÉALES.

Pendant un mois entier, nous avons vu l'Angleterre agitée par une commotion générale. Les cités manufacturières étaient en pleine insurrection; les ardens foyers de l'industrie versaient à pleins bords la révolte et l'anarchie; des bandes de vingt à trente mille hommes parcouraient les villes et les grandes routes, frappant le travail de proscription, et emportant d'assaut les ateliers récalcitrans; les mines jetaient sur les places publiques les flots de leur population souterraine, et ces hommes étrangers au soleil apparaissaient comme des barbares au milieu des villes étonnées.

Et cependant, au sein même de ce tumulte, le fond du pays restait calme et sans crainte. Cette étonnante société est si sûre et si fière de sa force, qu'elle met une sorte de vanité à ne pas se défendre. Le gouvernement a laissé pendant plusieurs semaines l'anarchie prendre possession des grandes villes, et quand enfin il a pu croire que la sécurité publique était sérieusement menacée, il a lancé sur les chemins de fer quelques-uns des canons de Woolwich, dont la seule apparition a suffi pour rétablir toutes les apparences de l'ordre.

Aujourd'hui, les districts manufacturiers sont rentrés dans le repos. Sur beaucoup de points, il est vrai, les ateliers restent encore déserts, les ouvriers s'isolent encore des maîtres : l'industrie semble se relever avec peine de la crise qu'elle vient de traverser, et pareille à un grand corps qui a éprouvé une violente secousse, elle ne reprend que lentement l'exercice de ses membres et le jeu de ses muscles d'acier; mais ce qui ressort le plus distinctement du spectacle des derniers troubles, c'est qu'en Angleterre la société établie possède encore des moyens de défense infiniment supérieurs à tous les moyens d'attaque dont on peut jusqu'à présent disposer contre elle.

Un des traits les plus caractéristiques de cette insurrection des classes ouvrières, c'est que les agitateurs politiques qui ont essayé de l'exploiter au profit de leurs doctrines ont misérablement échoué dans toutes leurs tentatives. Nous ne serions donc, pour notre part, nullement enclin à exagérer la portée des désordres passagers dont l'Angleterre est si souvent le théâtre. Nous sommes persuadé que les abstractions politiques, que le suffrage universel et les cinq articles de la charte, ont, chez ce peuple positif, fort peu de chances de succès. Ce qui, à nos yeux, donne à la récente coalition des ouvriers une véritable gravité, c'est précisément qu'elle n'a eu aucun caractère politique, et que la question dont elle était sortie reste encore entière entre les maîtres et les travailleurs. Les questions les plus dangereuses pour un gouvernement et pour une société sont celles que la législation ne peut atteindre. Quand les commotions populaires ont pour but des changemens dans l'ordre purement politique, la législature peut y mettre un terme, parce qu'elle peut changer les lois; mais là où finit l'intervention de la loi, commence le péril de la société.

L'instinct sûr et résolu avec lequel les ouvriers coalisés ont nettement séparé leur cause de celle des chartistes nous paraît donc constituer le trait le plus important des derniers troubles, et nous sommes convaincu que tôt ou tard la question des salaires, qui est au fond de ces mouvemens tumultueux, absorbera tous les autres intérêts. La législature recule, et avec raison, devant une intervention qui a toujours été considérée comme impraticable. De son côté, l'aristocratie manufacturière cherche à détourner le véritable cours de la question, et à rejeter sur les lois des céréales la responsabilité d'un malaise qui a sa véritable origine dans les relations mal réglées des maîtres et des travailleurs, et dans les excès d'une production illimitée.

C'est pourquoi nous avons vu, dans ces derniers temps, le parti de

l'industrie redoubler ses clameurs contre les lois qui protégent l'agriculture. La ligue des abolitionistes (*anti-corn-law league*), constituée en permanence depuis plusieurs mois, a inondé les villes et les comtés de prédicateurs ambulans chargés d'exploiter le mécontentement des classes ouvrières; sur tous les points du royaume, elle a dénoncé à la haine publique le prétendu monopole de la grande propriété.

Nous ne pouvons nous associer à ces déclamations envieuses. S'il y a une branche d'industrie qui nous paraisse avoir des titres inaliénables à la protection des lois, c'est assurément l'agriculture, qui est le fondement de la sécurité des états, comme de la moralité des populations. Mais le premier principe des lois de protection, c'est qu'elles doivent s'accorder, autant que possible, avec la satisfaction due aux intérêts rivaux de ceux qu'elles protégent. Or, s'il est vrai, comme nous le croyons, que la législation des céréales ne soit pas la cause première des crises et des convulsions industrielles qui se renouvellent si souvent en Angleterre, on ne peut nier cependant qu'elle ne contribue indirectement à les créer par les effets du principe factice et profondément vicieux sur lequel elle est basée.

Pour apprécier justement les désordres qui troublent le système économique de la Grande-Bretagne, il faut remonter jusqu'aux temps de la révolution et de l'empire. Afin de soutenir la lutte mortelle qu'elle avait engagée avec Napoléon, l'Angleterre avait multiplié ses forces et décuplé sa vie. Le blocus continental, dans lequel l'empereur l'avait enfermée pour l'étouffer, n'avait fait que donner un nouvel élan à sa puissance de production; plus elle était pressée dans cette terrible étreinte, plus elle dégorgeait, pour ainsi dire, sur le monde les flots inépuisables de son industrie. Jamais son commerce et ses manufactures n'atteignirent un plus haut degré de prospérité qu'au moment même où la guerre générale semblait lui avoir fermé toutes les issues. Ses flottes avaient détruit successivement celles de la France, de la Hollande et de l'Espagne. Restée seule maîtresse de la mer, elle monopolisait presque tout le commerce du monde, pendant que l'accroissement de ses possessions coloniales lui ouvrait sans cesse de nouveaux débouchés.

Si cette prospérité extraordinaire eût reposé sur des bases saines et régulières, la Grande-Bretagne eût offert un spectacle inoui dans l'histoire du monde; mais, comme l'a dit avec vérité un historien anglais, semblable à un joueur prodigue, elle dissipa en quelques années les trésors épargnés par les siècles passés et réservés pour les générations futures. Pour faire face à l'équipement de ses flottes

et de ses armées, et pour subvenir à l'entretien de l'Europe, elle escompta l'avenir et descendit de plus en plus dans le gouffre sans fond du crédit. La circulation presque arbitraire du papier-monnaie fit plus que tripler la valeur nominale de toutes les fortunes, et, entraînée par ce courant fatal, l'Angleterre s'abandonna de plus en plus à cet esprit morbide de spéculation qui est la source des désordres de sa constitution.

Cependant, à mesure que le commerce se développait, la population croissait dans une égale proportion. L'abondance des biens engendrait l'abondance des hommes, et chaque manufacture qui surgissait du sol voyait naître et grandir à son ombre des familles nouvelles agglomérées les unes sur les autres. Dans le temps même où cette progression du chiffre de la population nécessitait un accroissement égal de la somme des subsistances, l'Angleterre, isolée du continent par la guerre, fut réduite à chercher sur son propre sol la nourriture de ses enfans. Pour faire face aux besoins de la consommation, il fallut doubler les productions de la terre, et ce fut alors que ce système de fécondité artificielle et d'exploitation factice, qui s'était emparé de l'industrie, s'introduisit aussi dans l'agriculture. Les bruyères, les marais, les terrains vagues, furent défrichés, desséchés et déchirés par le fer de la charrue; l'or fut semé à pleines mains pour féconder les sillons ingrats; la terre fut enrôlée comme les hommes, et forcée de payer la taxe de guerre; sollicitée et pressurée jusqu'au sang, elle se fendit en vomissant des flots de moissons rebelles; la nature elle-même sembla s'associer à l'excitation fébrile de ces temps héroïques, et l'on vit l'Angleterre, dans un paroxisme d'industrie, inventer jusqu'à des récoltes.

Mais, comme ces blés de serre-chaude croissaient sur des terres qui n'étaient pas destinées à les produire, comme cette culture *innaturelle* exigeait l'emploi d'une double somme d'industrie et de capital, et comme les frais de la production déterminent toujours le prix des produits, il arriva que d'année en année la cherté des grains s'accrut en raison même de l'abondance des récoltes, parce que, plus l'exploitation descendait aux terres de qualité inférieure, plus elle nécessitait l'application de nouveaux capitaux. Les grands propriétaires, déjà protégés par le blocus qui leur servait de barrière contre la concurrence des grains étrangers, et par le haut prix des assurances maritimes pendant la guerre, se protégèrent encore eux-mêmes par des lois prohibitives; et de 1809 à 1814, c'est-à-dire dans les dernières années de l'empire, le prix du blé en Angleterre fut plus que double

de ce qu'il avait été de 89 à 94, c'est-à-dire au commencement de la révolution française, et de ce qu'il était dans le même moment en France et dans presque toute l'Europe (1).

Quand la paix eut rétabli les communications entre les peuples, on put croire que ces lois prohibitives seraient effacées du code britannique, et qu'elles disparaîtraient avec les dures nécessités qui les avaient fait naître; mais là aussi l'élan était donné, la terre était engagée comme l'industrie. L'aristocratie foncière avait vu sa fortune s'accroître avec la même rapidité que les fortunes industrielles; les grands propriétaires avaient placé toutes leurs terres comme les manufacturiers avaient placé leurs produits. Comme nous l'avons déjà dit, le sol naturellement destiné à la culture étant devenu insuffisant pour les besoins d'une population toujours croissante, il avait fallu féconder violemment, à force d'industrie et de capital, des terres jusqu'alors incultes, et les frais de cette exploitation artificielle avaient été couverts par l'élévation nominale de toutes les valeurs. Lorsque l'Angleterre fut de nouveau reliée au continent, et que le cours naturel des échanges commença à se rétablir, le blé étranger envahit les marchés et fit tomber le prix du blé indigène; alors les cultivateurs, écrasés par cette concurrence inattendue et ne se trouvant plus indemnisés de leurs frais, renoncèrent à l'exploitation des terres inférieures. Mais cette culture forcée, qui maintenait le haut prix des grains, était en même temps la source des grandes fortunes territoriales. Il est évident, en effet, que l'emploi des terres de qualité inférieure augmentait régulièrement la valeur des meilleures terres, de sorte que les grands propriétaires voyaient leurs revenus s'élever ou descendre en proportion de l'extension ou de la restriction de la culture. Leur intérêt était donc de prolonger autant que possible cette situation exceptionnelle, et, comme les lois portées pendant la guerre ne suffisaient plus pour les protéger pendant la paix, ils en firent de plus rigoureuses encore (2).

En cette occasion, il faut le dire, l'aristocratie s'appuya sur les sentimens nationaux. Elle ne parla ni de ses droits, ni de la protection due aux capitaux qu'elle avait engagés dans la culture du sol sur la

(1) En 1800, le prix du blé était à 113 shellings le *quarter* (environ trois hectolitres); en 1801, à 118 sh.; en 1810, à 106 sh.; en 1812, à 125 sh.

(2) La loi de 1804 prohibait l'importation des grains étrangers tant que le prix du blé indigène n'avait pas atteint le chiffre de 63 sh. le *quarter;* la loi de 1815 éleva le chiffre de 63 à 80 sh.

foi des lois, ni de la légitimité que de longs et pénibles sacrifices avaient donnée au monopole dont elle jouissait; elle parla à l'orgueil de la nation. Convenait-il à la sécurité et à la dignité d'un grand peuple de dépendre des nations étrangères pour sa subsistance? Pendant vingt-cinq ans d'une lutte acharnée, la mère-patrie avait doublé sa fécondité pour nourrir ses enfans; n'était-ce pas aux généreux efforts de la terre que la Grande-Bretagne avait dû son salut et son indépendance? L'Europe respirait à peine, Napoléon, du fond de son île, troublait encore les veilles des rois et le repos des peuples : fallait-il donc abandonner l'arche sainte de l'agriculture, et se confier à la merci du pain de l'étranger?

Ce langage avait encore de l'écho dans le cœur du peuple. Cependant, à mesure que la paix se raffermit et que les relations internationales s'étendirent et se consolidèrent, les funestes effets du système prohibitif apparurent à tous les yeux, et la législation des céréales, n'ayant plus pour excuse les circonstances exceptionnelles qui l'avaient fait naître, commença à devenir aussi odieuse qu'elle était oppressive. On vit qu'elle frappait à la fois le revenu public, le producteur et le consommateur. Il ne faut pas croire, en effet, que la différence du prix du blé indigène sur le prix du blé étranger allât intégralement grossir les revenus des propriétaires; la culture elle-même en absorbait et en gardait la plus grande partie. Le sol avide buvait l'or et ne le rendait pas, de sorte que des millions qui auraient pu servir à amortir la dette publique étaient chaque année stérilement enfouis dans le sein de la terre.

Il ne faut pas croire non plus que les fermiers fussent régulièrement protégés par cette législation, qui semblait faite pour eux. Quand un peuple veut maintenir chez lui le prix des grains à une élévation forcée, il est nécessaire non-seulement qu'il exclue les produits étrangers dans une certaine proportion, mais encore qu'il ne remplisse pas lui-même outre mesure ses propres marchés, car alors la fécondité de la terre engendre la ruine du cultivateur. En effet, si la production a été accrue au point de suffire aux besoins de la population dans les années de récolte moyenne, il doit arriver que, dans les années très productives, il y aura surabondance sur les marchés, et alors le cultivateur, embarrassé de produits superflus, n'a de ressource que dans l'exportation. C'était précisément dans ces années d'abondance que le producteur anglais ressentait les effets du système factice qu'il appliquait à la culture, car, avant de pouvoir exporter, il était forcé de réduire ses prix au niveau des prix des marchés étran-

gers, et, comme il avait doublé les frais de la production naturelle, il ne pouvait vendre qu'avec une perte de 100 pour 100.

On pourrait croire, au premier abord, que cette abondance des récoltes, qui ruinait les producteurs, augmentait du moins le bien-être des consommateurs en amenant une baisse de prix sur les marchés, et qu'il ne s'opérait alors qu'un déclassement de capitaux. C'est encore une erreur; les consommateurs eux-mêmes ne profitaient de cette baisse que d'une manière passagère. Le fermier ruiné, ne possédant plus le capital nécessaire à l'exploitation de la terre, la laissait en friche; le blé redevenait plus rare, par conséquent plus cher, et le consommateur, à son tour, était puni d'une année d'abondance par plusieurs années de disette. C'étaient ces fluctuations monstrueuses, dont le germe a malheureusement été conservé dans la législation actuelle, qui pesaient le plus durement sur la condition économique de l'Angleterre (1).

Ce n'est pas tout. Dans les temps de disette comme dans les temps d'abondance, l'Angleterre portait la peine de sa législation exceptionnelle. Dans un état de choses régulier, la richesse publique n'aurait souffert que partiellement des suites d'une année stérile. Les grains étrangers, auxquels l'Angleterre était obligée d'ouvrir ses marchés, auraient été payés avec des produits fabriqués, et l'industrie manufacturière aurait alors réalisé des bénéfices dont les lois prohibitives la privaient pendant les années ordinaires; mais comme ces relations internationales étaient inconstantes et arbitraires comme les saisons qui les réglaient, le cours naturel de l'échange ne s'établissait jamais d'une manière assurée, et l'Angleterre se voyait forcée de payer ses importations en numéraire. Ce déplacement subit de l'or et de l'argent jetait le trouble dans tout le système monétaire du pays, et les manufactures, non-seulement ne voyaient point s'accroître leurs exportations, mais voyaient même décroître la consommation intérieure par suite de la rareté du numéraire.

Ce n'est pas tout encore. Dans les temps de disette, l'Angleterre faisait d'un mal local un mal général. Quand elle manquait de grains, elle allait en chercher sur les marchés étrangers, où la présence inattendue de ce nouvel acheteur stimulait la concurrence, et amenait une hausse dans les prix. Quelques spéculateurs faisaient fortune, mais la masse des consommateurs en portait la peine. C'est ainsi

(1) En 1801, nous voyons le prix du blé à 118 sh.; en 1803, à 56; en 1812, à 125; en 1814, à 73; en 1817, à 94; en 1822, à 49.

que les effets de ces lois perverses se faisaient sentir sur tous les points du globe.

Tant que l'influence de la propriété foncière domina sans partage dans la législature et dans le pays, la législation des céréales fut maintenue, et le fut même avec une sorte de popularité. Cependant une population toute nouvelle grandissait à côté de la population agricole, l'invention des machines redoublait l'élan de l'industrie en multipliant les moyens de production, et peu à peu la fortune publique se dirigeait presque exclusivement vers le commerce d'exportation. Or, comme les lois qui frappaient l'importation des grains, en arrêtant l'échange, tarissaient dans sa source le commerce intérieur, l'opinion publique se retourna insensiblement contre elles, et d'année en année la question de la réforme gagna du terrain. Dans presque toutes les sessions, un membre radical de la chambre des communes, M. Villiers, frère du comte de Clarendon, faisait une motion pour l'abolition des lois sur les céréales. Mais ces tentatives réitérées se neutralisaient par leur propre exagération; car, comme le parti radical réclamait une abolition complète des droits protecteurs de l'agriculture, il réunissait contre lui les whigs et les tories. Néanmoins, ces discussions répétées se répandaient dans le pays, la question s'éclaircissait, elle descendait à la portée de toutes les intelligences, et se popularisait dans les classes ouvrières. Quelques grands propriétaires se mettaient eux-mêmes à la tête du mouvement, et dans la chambre des lords le comte de Fitz-William et le comte de Radnor prononçaient contre la législation des céréales les harangues les plus révolutionnaires.

Toutefois une réforme radicale ne pouvait avoir aucune chance de succès dans un pays où, malgré l'influence croissante de l'industrie, le pouvoir législatif est toujours resté dans les mains de l'aristocratie territoriale, et où le parti réformiste lui-même a pour chefs des représentans de la propriété foncière. La législation des céréales ne devait être véritablement atteinte que lorsque des hommes d'opinions modérées en demanderaient, non pas l'abolition, mais la modification. Or les whigs, auxquels appartenait cette initiative, reculaient d'année en année la solution d'une question dans laquelle leurs propres intérêts se trouvaient engagés. Nous ne voulons point faire un paradoxe en disant que si les tories eussent été en possession du pouvoir pendant les douze dernières années, les lois des céréales eussent été modifiées beaucoup plus tôt, car toutes les nuances de l'opposition, les whigs et les radicaux, auraient fait cause commune, et, soutenus

par « la pression du dehors, » auraient imposé à la législature le rappel des *corn laws* comme ils lui avaient imposé l'acte d'émancipation et l'acte de réforme. Mais tant que les whigs se trouvaient au pouvoir, ils contribuaient à maintenir ces lois impopulaires par cette complicité secrète et cette protection tacite que les gouvernemens accordent et doivent accorder à tout ce qui existe. Le parti libéral, de son côté, trouvait dans l'exercice du gouvernement une sorte de satisfaction morale; en voyant ses représentans au pouvoir, il croyait que ses principes y étaient aussi, et il prenait patience. Ce fut ainsi que le ministère whig servit pendant long-temps de rempart aux classes privilégiées; les coups destinés à ses adversaires se détournaient ou s'amortissaient en arrivant jusqu'à lui. Quand il tomba, le parti tory fut laissé à découvert et se trouva face à face avec l'ennemi; il fut contraint de capituler, et son premier acte fut de prendre l'initiative de cette réforme qu'il avait constamment combattue.

Il est curieux de voir comment les chefs du parti whig résistèrent jusqu'à la dernière heure à l'impulsion de la réforme. Lord Melbourne disait en 1839 : « Je déclare devant Dieu que je considère ce projet comme l'idée la plus folle et la plus insensée qui soit jamais entrée dans un cerveau humain. » Et, en 1840, il disait encore : « Comme je vois clairement et distinctement que cette réforme ne pourrait être accomplie sans la lutte la plus violente, sans causer beaucoup de mauvais sang, sans enfanter de profonds griefs, sans ébranler la société jusque dans ses fondemens, et sans laisser à sa suite toutes sortes d'amertumes et d'animosités, je ne crois pas que ses avantages puissent compenser ses dangers. Nous avons vu de nos jours de grands changemens qui ont secoué la société dans sa base, qui ont soulevé l'homme contre l'homme, divisé la nation en deux partis, et enfanté les plus profonds sentimens de discorde et de haine. Quant à moi, je ne veux pas les réveiller en les agitant follement et témérairement. »

Et cependant, un an après, le ministère dont lord Melbourne était le chef jetait au milieu du pays cette question brûlante et proposait une réforme générale des tarifs. Il ne prit, il est vrai, cette résolution que lorsqu'il fut aux abois; c'était un legs forcé, un héritage inextricable qu'il laissait à ses successeurs. Un des hommes d'Angleterre qui connaissaient le mieux l'esprit public, lord Spencer, qui avait été long-temps le chef du parti whig dans la chambre des communes, sous le nom de lord Althorp, avait dit que tout ministère qui

toucherait aux lois des céréales ne résisterait pas à l'épreuve d'une élection générale. On sait avec quelle exactitude cette prédiction fut vérifiée. Le parti whig essuya l'année dernière une déroute qui ne peut être comparée qu'à celle qu'avait éprouvée le parti tory en 1831. Tous les fermiers de la Grande-Bretagne se levèrent comme un seul homme, et balayèrent comme des feuilles mortes les hommes qui avaient porté la main sur le code protecteur de l'agriculture. Et pourtant ils ne pouvaient se défendre d'une vague inquiétude; ils se sentaient entraînés par le courant des faits, et emportés par le torrent de la nécessité. Tout avait changé autour d'eux; le parti tory avait quitté son nom traditionnel, le vieux nom de ses pères, pour s'appeler le parti conservateur; et quels étaient les chefs de cette école moderne? C'était sir Robert Peel, homme nouveau chargé de la défense des intérêts anciens, fils de l'industrie devenu le représentant de l'agriculture; c'était le duc de Wellington auquel son grand âge et ses immenses services faisaient à peine pardonner le souvenir de l'émancipation catholique; c'était lord Stanley, c'était sir James Graham, dont les noms étaient attachés, avec celui de lord John Russell, au grand acte de la réforme.

Nous nous sommes toujours demandé ce qu'était venu faire le duc de Buckingham dans la nouvelle administration. Était-il dupe ou compère? Sir Robert Peel avait-il espéré le rallier et l'associer à des réformes désormais inévitables, ou bien ne se servait-il de ce nom significatif que pour entretenir les illusions du parti agricole? Rien n'était curieux comme de voir à cette époque le duc de Wellington revenant de sa terre de Strathfieldsaye et semant sur sa route cet aphorisme à l'usage de tous les ministres : « Il y a quelque chose à faire, » et d'un autre côté le duc de Buckingham rassemblant ses tenanciers et leur disant : « Tant que je ferai partie du ministère, vous n'avez rien à craindre; ma conduite passée vous répond de ma conduite à venir. » En effet, tant que *le duc des céréales*, comme on l'appelait, *the corn law duke*, resta dans le cabinet, le parti agricole put encore conserver quelque espoir.

Dans la courte session qui suivit les élections générales, les nouveaux ministres refusèrent toute explication sur les mesures qu'ils préparaient. Quand lord Melbourne, avec son ironie froide et pleine de bonhomie, leur disait : « Quel est donc ce mystère? La question est très claire. Il y a déficit; vous avez donc à choisir entre élever le revenu aux proportions de la dépense, ou réduire la dépense aux

proportions du revenu. Que cherchez-vous donc tout ce temps-là? Cherchez-vous par hasard la pierre philosophale? Vous n'avez pas, j'imagine, trouvé un alchimiste qui vous ait donné la recette de la transmutation des métaux. » Le duc de Wellington se contentait de répondre qu'il n'avait pas suffisamment considéré la situation des affaires pour pouvoir prendre des engagemens. Ce silence de sinistre augure était loin de rassurer les tories. Les plus impatiens murmuraient hautement. « J'entends répéter, disait le duc de Richmond, que sir Robert Peel fera volte-face aux dépens de ses amis, comme il l'a fait pour l'émancipation des catholiques, et qu'il leur fera avaler de force ces mêmes mesures qu'il a si fortement combattues. Et moi je dirai à sir Robert Peel et à ceux qui le soutiennent, que les agriculteurs sauront bien le chasser du pouvoir (*turn him out*), comme ils ont su l'y élever. » Ces hautaines menaces inquiétaient peu sir Robert Peel, il savait qu'il était l'homme nécessaire, et que les tories n'avaient pas le choix. Sans doute les agriculteurs, ainsi qu' s'appelaient eux-mêmes, avaient fait les dernières élections; sans doute, par leur prépondérance dans les comtés et par leurs relations avec l'église, ils formaient la véritable majorité dans le pays; mais, assez puissans pour disposer du pouvoir, ils ne l'étaient pas assez pour l'exercer par eux-mêmes. Un ministère tel que le rêvaient certains conservateurs, dans lequel seraient entrés le duc de Buckingham, lord Ashley, sir Robert Inglis et autres tories de la vieille roche, n'aurait pas vécu huit jours. Sir Robert Peel sentait donc sa force, et il en usait. Il traitait avec la plus complète indifférence les menaces des hauts barons, il poursuivait froidement sa marche à travers tous les obstacles et au milieu des murmures. Le moment vint bientôt où il laissa tomber le voile qui couvrait encore ses projets. Deux jours avant la réunion des chambres, les journaux tories publièrent un paragraphe très bref, annonçant que le duc de Buckingham se retirait du cabinet. La retraite du représentant officie des intérêts agricoles opéra comme un coup de théâtre; ce qui restait d'illusions chez les uns, de doutes chez les autres, s'évanouit comme la fumée, et ce fut au milieu d'une excitation qui ne s'était pas vue depuis dix années que la reine vint annoncer au parlement qu'il aurait à prendre en considération les lois qui réglaient l'importation des grains.

Quelques jours après l'ouverture de la session, le premier ministre vint exposer les modifications qu'il se proposait d'apporter à la loi

sur les céréales. L'anxiété était portée au plus haut degré au dehors comme au dedans de la chambre. Dans la ville, toute la ligue était sur pied. Un *meeting* avait été tenu à trois heures dans la taverne de la Couronne et de l'Ancre, et, en sortant de la taverne, les ligueurs s'étaient mis en marche, deux de front, pour se rendre au parlement. Arrivés aux portes de la chambre, ils firent demander au président la permission d'entrer pour une députation de leur corps; le président la refusa. Alors ils cherchèrent à pénétrer dans les galeries et dans les couloirs, mais les *policemen* intervinrent, repoussèrent les plus avancés, les refoulèrent sur la place, et les firent ranger en plein air des deux côtés de la porte. A mesure que les membres de la chambre arrivaient, ils étaient accueillis avec les cris de : « A bas le monopole! Le pain à bon marché! » Après ces démonstrations bruyantes, le rassemblement reprit sa marche avec beaucoup d'ordre; il rencontra sir Robert Peel qui se rendait à la chambre dans sa voiture, se remit à crier : « A bas le monopole! » et continua paisiblement son chemin.

Il paraît qu'au dedans de la chambre la scène ne fut pas moins animée. Les chroniqueurs ont reproduit jusqu'aux moindres détails de cette séance solennelle. Sir Robert Peel n'arriva qu'à cinq heures. Tous les regards étaient fixés sur l'homme qui tenait entre ses mains les destinées de la Grande-Bretagne. Derrière la barre se pressait une foule d'étrangers et de membres de la chambre haute, au milieu desquels on remarquait le duc de Cambridge, un des oncles de la reine. Le premier ministre, après avoir causé un instant avec lord Stanley et sir James Graham, se leva et demanda que la chambre se formât en comité. Le plus grand silence s'établit au moment où il prit la parole. Il parla pendant près de deux heures avant d'attaquer le cœur de son sujet, promenant ses auditeurs en Amérique, en Allemagne, en France, en Russie, pendant que lord John Russell, M. Cobden, et tous ceux qui se préparaient à parler, prenaient des notes à la hâte. Il semblait jouer avec l'impatience de la chambre comme un pêcheur joue avec l'amorce. Enfin, quand il aborda les détails proprement dits de sa mesure, il se manifesta un mouvement général qui fut suivi d'un profond silence. Ceux qui connaissent la disposition de la chambre des communes se figureront aisément cette scène. La salle provisoire où se tiennent les séances est occupée de chaque côté par plusieurs rangs de banquettes, au-dessus desquelles règnent deux galeries supérieures également réservées aux mem-

bres de la chambre. Ceux qui se trouvaient au-dessus du banc des ministres se penchèrent tous en avant pour voir l'orateur et pour recueillir avidement ses paroles : *intenti ora tenebant*. Au moment où sir Robert Peel acheva l'exposition de ses chiffres, l'agitation, longtemps contenue, fit explosion. Des éclats de rire partirent des bancs de l'opposition, des conversations animées s'engagèrent dans les rangs ministériels, et une quantité de membres de la chambre se précipitèrent hors de la salle pour aller annoncer à leurs amis, qui attendaient dans les couloirs et dans la rue, quel était le principe de la mesure proposée par le cabinet.

Ce principe était celui du droit mobile (*sliding scale*), c'est-à-dire d'un droit ascendant et descendant selon la hausse ou la baisse du prix des grains sur les marchés intérieurs. La réforme proposée par le ministre tory n'était donc qu'une modification secondaire de l'ancien système, reposant toujours sur la même base. En examinant la composition de la nouvelle loi, on se demande pourquoi sir Robert Peel s'est constitué le défenseur obstiné d'un système contre lequel semblent protester les tendances de son esprit si juste et si bien réglé. Tous les détails de sa mesure sont autant d'argumens contre les funestes effets du droit mobile, et autant d'efforts faits pour se rapprocher du droit fixe.

Ainsi, dans la loi de 1828, les mercuriales, ou évaluations du prix des grains, ne se prélevaient que sur les marchés de cent cinquante villes. Pour obtenir des évaluations plus justes, sir Robert Peel a fait élargir le cadre des marchés à mercuriales, et y a fait entrer vingt autres places des plus importantes. Mais c'est surtout dans les modifications apportées à l'échelle des droits que se manifestent les efforts tentés par sir Robert Peel pour mettre des bornes à l'esprit de spéculation inséparable du principe du droit variable. Nous croyons devoir insérer ici un tableau comparatif des droits tels qu'ils étaient fixés par la loi de 1828, et tels qu'ils l'ont été par la loi de 1842.

Prix du blé.	Droit mobile actuel.		Droit mobile ancien.	
73 s.	1 s.	—	1 s.	0 d.
72	2	—	2	8
71	3	—	6	8
70	4	—	10	8
69	5	—	13	8
68	6	—	16	8
67	6	—	18	8
66	6	—	20	8

Prix du blé.	Droit mobile actuel.	Droit mobile ancien.
65	— — 7 — —	21 8
64	— — 8 — —	22 8
63	— — 9 — —	23 8
62	— — 10 — —	24 8
61	— — 11 — —	25 8
60	— — 12 — —	26 8
59	— — 13 — —	27 8
58	— — 14 — —	28 8
57	— — 15 — —	29 8
56	— — 16 — —	30 8
55	— — 17 — —	31 8
54	— — 18 — —	32 8
53	— — 18 — —	33 8
52	— — 19 — —	34 8
51	— — 20 — —	35 8

Ainsi, dans la loi de 1828, quand le blé était à 73 shellings le quarter (environ 3 hectolitres), le droit sur l'importation du blé étranger était de 1 shelling; et quand le prix descendait à 51 shell., le droit montait de son côté jusqu'à 35 shell. L'échelle flottait donc entre 1 et 35. Dans la loi de 1842, le minimum du droit est aussi 1 shell., mais le maximum s'arrête à 20, représentant ainsi un dégrèvement de 15 shell.

Sous l'ancienne loi, comme on peut le voir encore dans le tableau, quand le prix du blé était de 67 shell., les spéculateurs réalisaient un bénéfice de 2 shell. de réduction s'ils pouvaient le faire monter à 68, un bénéfice de 3 shell. pour la hausse de 69 à 70, et enfin de 4 shell. pour la hausse de 71 à 72. C'étaient ces facilités données à la spéculation qui amenaient ces fluctuations énormes, causes alternatives de ruine pour le producteur et pour le consommateur.

Dans la loi nouvelle, la hausse et la baisse s'opèrent avec une lenteur et une régularité beaucoup plus uniformes. L'échelle mobile est maintenant exempte de ces sauts, de ces bonds d'un chiffre à un autre, qui poussaient au jeu et à l'agiotage, et, à de certains degrés, elle est fixée par deux pauses, deux temps d'arrêt qui mettent un frein aux fluctuations factices. Ainsi, quand le blé est à 52 shell., le spéculateur est obligé d'attendre qu'il soit à 55 avant d'obtenir une réduction de 1 shell. sur le droit; et quand le prix est à 66, il faut qu'il monte à 69 avant que le droit soit encore réduit de 1 shell. Ces deux pauses ne représentent-elles pas une application, dans d'étroites

limites, du principe du droit fixe? Ailleurs encore, sir Robert Peel semble avoir reconnu la supériorité de ce principe. Ainsi, dans la colonie anglaise du Canada, le blé exporté des États-Unis est frappé d'un droit invariable de 3 shell. Et cependant les saisons sont-elles moins variables au Canada qu'en Angleterre? Le gouvernement peut-il donner plus de fixité au climat et aux prix des grains au-delà de l'Atlantique qu'il ne peut le faire dans la Manche?

Telle est la loi dont lord John Russell disait qu'elle était une mesure de concession, mais non une mesure de conciliation, et qu'elle dérangeait tout sans rien régler. La critique était dure et trop absolue pour ne pas être injuste. On doit reconnaître qu'après tout la modification apportée à la loi sur les céréales en a considérablement atténué les défauts, et que sir Robert Peel a tiré le meilleur parti possible du principe qu'il avait adopté. Il est seulement à regretter qu'il ait pris pour point de départ un principe faux, sur lequel il n'a pu construire qu'une législation instable et provisoire. Nous mettons hors de la discussion les partisans du *rappel total*, qui n'apportent dans la question qu'un élément purement théorique. Il ne s'agit pas de savoir s'ils ont raison en principe; en fait d'économie politique, les idées générales, les données *à priori* sont très simples; elles ne deviennent compliquées et ne prêtent à la controverse que lorsqu'elles descendent dans la sphère de l'application. Ainsi nous reconnaîtrons volontiers que pour les céréales comme pour les autres produits de la terre ou de l'industrie, le principe général devrait être que la législature s'abstînt de toute intervention, et laissât à la production et à l'échange leur développement naturel et spontané. En théorie, le producteur a le droit de choisir le marché où il peut vendre au prix le plus élevé, comme le consommateur celui où il peut acheter au meilleur compte; et on a dit avec raison que la communauté est en pareille matière meilleur juge de ses propres intérêts que ne peut l'être l'assemblée législative la plus éclairée. Mais, ici comme ailleurs, le droit de l'individu est borné par le droit de la société dont il fait partie. Il ne faut donc point considérer les lois qui protègent telle ou telle industrie dans leurs relations avec le droit abstrait, mais dans leurs relations avec les intérêts dont elles ont garanti le développement et dont elles ont ainsi consacré la légitimité; et quand l'intérêt général exige l'abolition de ces lois, il est juste que cette abolition ne soit effectuée que lentement et graduellement, afin que les intérêts particuliers qu'elle atteint aient le temps de changer de cours.

Or, en Angleterre, l'agriculture a un double titre à la protection des lois. En premier lieu, la terre supportant la plus lourde part des charges publiques, il ne serait pas juste que ses produits fussent livrés sans protection à la libre concurrence des produits étrangers, quand elle est elle-même frappée d'une taxe particulière. En second lieu, des intérêts considérables, en bras et en capitaux, ont été engagés dans l'exploitation de la terre, sur la foi et pour ainsi dire sur la parole de la loi. Des terres auxquelles Dieu n'avait pas donné la fécondité ont été fertilisées par les efforts de l'industrie humaine. Il est possible que cette exploitation forcée soit contraire aux règles de la nature; mais il est certain qu'elle a été secondée, sinon créée, par les lois nationales. Si ces lois sont une erreur, ce n'est pas le cultivateur, c'est le législateur qui s'est tompé, et la société, représentée par le pouvoir, doit une sorte de tutelle à des intérêts qui ne seraient pas nés sans son concours. Ceci peut s'appliquer à l'industrie manufacturière aussi bien qu'à l'industrie agricole. Adam Smith disait : « Quand des manufactures particulières, par l'effet de prohibitions ou de l'imposition de droits élevés sur les produits étrangers qui pouvaient leur faire concurrence, ont pris un développement qui a nécessité l'emploi d'une quantité considérable de bras, l'humanité exige que la liberté du commerce ne soit rétablie que par de lentes gradations, et avec beaucoup de réserve et de circonspection. Si ces droits élevés étaient supprimés tout d'un coup, des produits étrangers de même nature et à plus bas prix pourraient inonder si rapidement les marchés de l'intérieur, que des milliers d'hommes se trouveraient subitement privés de tout moyen d'existence. » La liberté illimitée du commerce des céréales produirait les mêmes effets. Un rappel subit des lois protectrices de l'agriculture n'aurait d'autre résultat que de ruiner les intérêts immenses engagés dans l'exploitation de la terre, de réduire à la misère une partie de la population agricole, et, en la jetant sans pain et sans ouvrage sur les marchés des villes, de susciter une nouvelle et formidable concurrence à la population déjà surabondante des manufactures.

Sur ce point, il n'y a pas de différence d'opinion entre l'opposition proprement dite et le gouvernement. Lord John Russell et sir Robert Peel sont d'accord sur le principe général d'un droit protecteur, et ils ne diffèrent que sur le mode d'application de ce principe.

Nous avons dit pourquoi l'établissement d'un droit fixe nous semblait préférable au maintien d'un droit mobile. Quel était le but de sir Robert Peel? De diminuer la rigueur des droits qui frappaient

l'importation des grains étrangers, en conservant cependant à l'agriculture indigène la protection qui lui est due, et, en donnant de plus grandes facilités à l'échange qui est la base du commerce, d'ouvrir de nouveaux débouchés aux produits de l'industrie nationale. Or, nous croyons que non-seulement un droit fixe et permanent de 8 shell. par quarter, tel que le proposait lord John Russell, protégerait suffisamment l'industrie agricole, mais que l'établissement d'un droit fixe plus élevé, de 12 shell., si l'on veut, amènerait pour l'industrie manufacturière des résultats plus avantageux que n'en peut produire le maintien d'un droit mobile, si bas qu'il puisse descendre. Le premier principe des transactions commerciales, c'est la sécurité; et dans des relations internationales bien ordonnées, c'est la fixité et non pas le plus ou moins d'élévation des tarifs qui détermine l'activité de l'échange. Les résultats obtenus depuis cinq mois par l'opération de la nouvelle loi des céréales viennent à l'appui de cette assertion. Pendant les quatorze dernières années, la moyenne du blé étranger importé en Angleterre avait été de 1 million de quarters, qui, en payant un droit moyen de 5 shell. 7 d., avaient produit pour le trésor un revenu annuel d'environ 300,000 liv. Sous l'opération de la nouvelle loi, depuis le 1er avril jusqu'au mois de septembre, la somme de l'importation a été, en cinq mois, plus que double de ce qu'elle avait été précédemment dans une année moyenne. Elle s'est élevée à 2,457,931 quarters, qui, en payant un droit de 8 shell. 4 d., ont produit pour le trésor, dans l'espace de cinq mois, un revenu de 974,024 liv.

En face de cette irruption extraordinaire des grains étrangers, on pourrait croire que le prix du blé indigène a éprouvé une forte baisse, et que les fermiers anglais ont été sensiblement atteints par les effets de la nouvelle mesure. Il n'en est rien. Le prix du blé n'a point baissé; il est au contraire resté plus élevé qu'il ne l'avait été pendant les quatorze dernières années. De 1828 à 1842, le prix moyen avait été de 59 shell.; pendant les quatre derniers mois qui viennent de s'écouler, il a été de 62 shell., et cette élévation surprenante s'est maintenue malgré l'abondance de la dernière récolte et malgré la concurrence d'une somme énorme d'importations. Ainsi, jusqu'à présent, la loi a opéré admirablement; elle a accru la circulation des grains et par conséquent la consommation; elle n'a point fait baisser les prix, et par conséquent n'a point diminué les bénéfices des fermiers; enfin, et cette dernière considération n'est pas à dédaigner

dans l'état actuel des finances de l'Angleterre, elle a considérablement augmenté le revenu public.

En présence d'aussi heureux résultats, il semble qu'il y ait une certaine inconséquence dans les reproches que nous adressons à la mesure adoptée par sir Robert Peel; mais il faut remarquer que cette mesure n'a opéré aussi avantageusement que parce qu'elle se rapprochait autant que possible du principe du droit fixe. Le résultat le plus important qu'elle ait produit a été sans contredit d'avoir donné aux prix des céréales une permanence et une sorte de niveau qu'ils ne connaissaient pas encore. Par l'effet de la restriction apportée à la mobilité de l'échelle ascendante et descendante, ces prix, au lieu de sauter comme naguère plusieurs chiffres à la fois, se sont élevés et abaissés avec une régularité qui n'a laissé que fort peu de prise à la spéculation; mais ces changemens remarquables se sont accomplis en dépit même du principe mobile maintenu dans le mécanisme de la loi, et ils ne peuvent être qu'un nouveau témoignage de la supériorité du principe du droit fixe, et de la nécessité de l'adopter par la suite.

La seule objection qui se présente contre le système du droit fixe, c'est que, dans les temps de disette, il doit peser sur la consommation plus rigoureusement encore que le droit mobile, qui peut descendre jusqu'à un shelling, tandis que le droit fixe reste toujours au même chiffre. Il peut donc se rencontrer des cas de force majeure où il devienne nécessaire de restreindre ou de suspendre momentanément l'exercice de la loi, et alors le système du droit fixe perd son premier mérite, qui était d'établir la permanence du tarif et la sécurité des relations commerciales. Cette objection peut s'appliquer à tous les actes de législation, même à ceux qui approchent le plus de la perfection. Dans toutes les lois humaines, il faut faire la part des exceptions qui ne dépendent ni de la volonté ni de la prévoyance du législateur. Les saisons sont dans les mains d'un pouvoir irresponsable; quand il plaît à Dieu, dans ses desseins secrets, de déjouer les calculs de la prudence terrestre et de suspendre l'action régulière de ses propres lois, il donne en quelque sorte à l'homme le droit de le suivre et de l'imiter. Ainsi, dans les temps de disette, il appartient au pouvoir exécutif de réparer les imperfections de la loi, et de pourvoir aux premiers besoins de la population. Cependant il y aura toujours à faire cette distinction, que, dans l'application d'un droit fixe, l'irrégularité n'est qu'une exception, tandis que, dans

l'application d'un droit mobile, elle est elle-même la règle et le principe de la loi.

On dit que le système des droits mobiles est le plus juste et le plus naturel, parce qu'il se règle sur les alternatives des saisons; mais le premier principe des lois économiques n'est-il pas au contraire de corriger cette action arbitraire des saisons? C'est comme si vous reprochiez à la vapeur de ne pas obéir à tous les caprices des vents. C'est la lutte avec les élémens qui constitue la liberté humaine. Les instincts de la nature ne sont pas mieux réglés que ceux de l'enfant qui vient de naître. Elle aussi a participé à la chute universelle; elle aussi a ses passions, passions soudaines, désordonnées, que la mission de l'intelligence et de l'industrie est de dompter et d'asservir. Dire que dans les temps de disette l'homme n'a qu'à courber la tête devant un pouvoir supérieur, et à se renfermer dans une résignation musulmane, c'est parler un langage impie. Il n'est point vrai que Dieu ait créé le mal sans donner à l'homme les moyens de s'y soustraire. La patrie universelle, *alma parens tellus*, ne refuse jamais à ses enfans son sein maternel : il y a sous le soleil assez de place et assez de pain pour tous les hommes. Dieu compense la stérilité d'un continent par la fécondité d'un autre; quand il verse les intarissables trésors de sa colère sur nos moissons ravagées, il dispense à d'autres rivages les dons bienfaisans de sa prévoyance; quand la tempête détruit nos récoltes, il y a des contrées lointaines où la Providence bénit le mariage mystérieux du ciel et de la terre, et où les sillons, fécondés par des torrens de soleil, éclatent en moissons généreuses. C'est donc l'homme qui arrête par ses lois la distribution naturelle des biens du ciel, c'est lui qui se jette au travers de la législation divine, et qui mêle ses passions déréglées aux caprices incompréhensibles des saisons.

Voilà le vice radical de la législation anglaise sur les grains; c'est qu'au lieu de remédier aux fluctuations inévitables des récoltes, elle ne fait qu'introduire dans l'action inconstante de la nature un nouvel élément de désordre et d'instabilité. Quelle que soit la restriction apportée par la loi nouvelle à l'esprit d'agiotage, il est certain néanmoins que la seule perspective d'une variation dans les droits engagera toujours les spéculateurs à garder leurs grains en entrepôt pour amener des hausses forcées et factices. Cet esprit de spéculation, qui jette le trouble dans les marchés de l'intérieur, exerce aussi son influence sur le commerce extérieur. L'établissement d'un droit va-

riable a pour effet de limiter les marchés d'approvisionnement de l'Angleterre aux pays les plus rapprochés de ses ports. Dès que, par suite de la hausse du prix à l'intérieur, le passage est ouvert aux grains étrangers, les spéculateurs du nord de l'Europe, de Dantzick et de la Baltique, s'y jettent les premiers et inondent les marchés. Cependant les marchands anglais, voyant les droits d'importation considérablement réduits, frètent des navires qu'ils envoient en Amérique pour y chercher des grains en échange de produits manufacturés; mais quand, après les délais nécessités par l'échange et par le transport, les navires reviennent en Angleterre avec leur chargement, il se trouve que les droits sont remontés de plusieurs degrés sur l'échelle mobile, et que le blé ne peut plus être importé qu'à perte. Lord Palmerston disait justement : « Si le droit était fixe, les transactions s'établiraient sur un pied tout différent; le commerce, au lieu d'être un jeu de roulette, deviendrait régulier et permanent, et les marchands feraient leurs calculs avec certitude. Alors nous pourrions trouver constamment du blé, non pas pour de l'argent, mais pour des produits manufacturés. Si nous ne prenons aux étrangers leur blé que tous les trois ou quatre ans, et s'ils ont besoin tous les ans de produits manufacturés, ils s'arrangeront de manière à prendre ces produits dans des pays qui leur prendront aussi leur blé tous les ans. Mais nous, nous sommes obligés de payer en argent; cet argent, il faut que nous le prenions dans la banque, et nous poussons le pays à la banqueroute. »

Nous avons vu, il y a quelques années, un exemple remarquable de l'influence que la législation anglaise des céréales exerce sur la circulation du numéraire. En 1839, l'Angleterre, manquant de grains, fit un appel aux marchés étrangers; mais comme cette demande soudaine n'était point prévue, il fallut payer les importations avec de l'or. La banque d'Angleterre, forcée d'exporter d'un seul coup 60 ou 75 millions de francs, retira subitement aux banques de province les avances qu'elle leur avait faites, et, pour se sauver elle-même de la banqueroute, se vit obligée de recourir à l'assistance de la banque de France.

Il ne faut donc point considérer la question des céréales d'une manière isolée, ni calculer uniquement jusqu'à quel degré le droit fixe ou le droit mobile peuvent déterminer le prix des grains. Sir Robert Peel reconnaissait avec raison, et il avouait avec franchise que la réforme de la loi des céréales n'apporterait aucun soulagement direct

à la détresse de la population ouvrière. En effet, il ne faut point s'exagérer l'influence que peut avoir, sur la situation économique d'un pays, le prix auquel s'y élèvent les objets de consommation, ni évaluer la détresse de la population en Angleterre en raison de la cherté du pain. Le plus ou moins d'élévation du prix des denrées n'est qu'une considération secondaire, quand le chiffre des salaires acquiert les mêmes proportions. Ainsi sir Robert Peel a montré, d'après des tableaux de statistique du docteur Bowring, que malgré le haut prix de la viande, du sucre et du blé en Angleterre, le chiffre de la consommation de chaque individu y est cependant plus élevé qu'il ne l'est sur le continent. Ainsi, en Prusse, une population de 14 millions d'habitans consomme 485 millions de livres de viande, ce qui fait environ 35 livres par individu, tandis qu'en Angleterre la consommation moyenne de la viande est de 50 livres par individu, et a été quelquefois estimée le double. Pour le sucre, il paraît qu'en France la consommation est évaluée à 5 livres par tête, en Prusse à 4 livres, dans les autres états de l'Europe à 2 livres 1/2, tandis qu'en Angleterre elle est de 17 livres. Pour le blé, le docteur Bowring évalue la consommation, en Prusse, à moins de 3 hectolitres par tête, tandis qu'il l'évalue, en Angleterre, à plus de 2 quarters ou 6 hectolitres, c'est-à-dire le double. Il est vrai qu'un autre statisticien aussi renommé (ce qui serait de nature à ne pas inspirer un grand respect pour la statistique) a réduit cette évaluation à moins d'un quarter. En dernier résultat, néanmoins, on trouve toujours que, malgré la plus grande élévation des prix, la somme de la consommation est plus considérable en Angleterre que partout ailleurs.

Il ne faut donc point régler la statistique de la misère sur celle du prix des objets de consommation. Il se rencontre souvent, dans les années les plus prospères, une détresse partielle très grande. C'est ainsi qu'en 1836, c'est-à-dire dans une des années où le prix du blé était descendu le plus bas, et où les manufactures avaient réalisé le plus de bénéfices, il y eut dans certaines classes de la population une aggravation considérable de la misère, et nous avons vu tout à l'heure comment, malgré l'augmentation extraordinaire qui avait eu lieu dans les importations depuis l'adoption de la nouvelle loi, le prix des grains s'était cependant maintenu à une très grande élévation. Ainsi, la réforme apportée par sir Robert Peel à la législation des céréales, qui avait pour but de maintenir la protection due à l'industrie agricole, en élargissant en même temps les débouchés de l'industrie ma-

nufacturière, n'a produit que la moitié des résultats qu'on en attendait. L'agriculture a été protégée, mais le cours de l'échange n'a pas été rétabli, parce que le principe destructeur de l'échange a été maintenu dans la loi.

Lord John Russell avait éloquemment prédit et caractérisé les effets que produirait la mesure proposée par le gouvernement, quand il avait dit, dans la péroraison d'un de ses plus excellens discours : « Je crois, comme vous le dites, qu'il est impossible d'attendre une amélioration sensible d'une mesure qui conserve tous les principes vicieux de l'ancienne loi, qui encourage la spéculation, qui garrotte le commerce, et qui vous interdit le blé de l'Amérique et de la mer Noire. Une pareille mesure, en effet, n'apportera aucun soulagement à la détresse publique. Faites tout ce que vous voudrez; mais, croyez-moi, n'adoptez point cette loi. Si vous croyez que la loi actuelle est basée sur des principes salutaires, et qu'elle est utile au pays, ne vous inquiétez point de ses défauts secondaires; maintenez-la pour le bien public. Ne faites point d'innovations, à moins que vous n'en fassiez dans un but salutaire. Bacon a dit, dans un langage qui a souvent été admiré, que le maintien prolongé d'un abus est une source de trouble aussi féconde qu'une manie intempestive d'innovation. Mais il n'a jamais songé qu'il pût se rencontrer une mesure qui contiendrait en elle tous les défauts de la routine et en même temps tous les vices de l'innovation, une mesure qui serait un changement, par conséquent une perturbation, mais qui ne serait pas même un progrès; une mesure qui, après avoir excité de longues espérances, n'aurait que les apparences d'un changement, et qui serait en réalité fondée sur ces mêmes principes qui avaient été condamnés par la voix publique. Telle est, à mes yeux, la mesure que vous proposez. Ne vous avisez point de faire des lois, si vous ne voulez pas changer ces principes funestes. Attendez, et considérez mieux les intérêts que vous voulez régler. S'il est vrai, comme vous le dites, que le droit fixe excite tout autant de haine que le droit mobile; s'il est vrai que la protection légitime due à l'agriculture soulève nécessairement des inimitiés, je ne reculerai point, quant à moi, devant cette impopularité, car j'aimerai mieux braver toute inimitié, quelle qu'elle soit, que de ne pas faire justice à l'agriculture aussi bien qu'à l'industrie. Mais si vous faites passer cette mesure, sachez bien, quoique dans l'état avancé de la civilisation dans un pays comme le nôtre je ne redoute pas le renouvellement des scènes sau-

vages du dernier siècle, ou même de 1815, sachez bien que vous engendrerez un formidable esprit de mécontentement, et que vous sèmerez des germes dangereux d'hostilité entre les autorités constituées du royaume. Vous n'empêcherez pas que le peuple se dise que des écrivains impartiaux, que des hommes éclairés, que des penseurs désintéressés se sont tous trouvés d'accord pour condamner le droit mobile comme la plus détestable base que vous puissiez donner à une loi. Il saura bien voir, malgré vous, que ce que vous proposez est sévèrement blâmé par les hommes les plus éclairés de toutes les classes. Comment, dites-le-moi, lui ferez-vous comprendre que les maîtres de la terre peuvent seuls juger cette question avec impartialité? Comment lui ferez-vous croire que ceux dont les intérêts sont en jeu dans cette discussion sont les seuls désintéressés dans les résultats qu'elle doit avoir? Croyez-le bien, ce n'est pas ainsi qu'il raisonne. Il vous soupçonnera, injustement peut-être, mais enfin il vous soupçonnera de favoriser les intérêts qui sont déjà privilégiés. Il ne voudra pas croire que ces intérêts vous sont indifférens, et que vous les avez jugés avec impartialité et avec désintéressement. Tout, tout au monde vaudra mieux pour la législation qu'un pareil acte. Restez dans l'erreur, si vous le voulez; faites des lois commerciales qui seront empreintes de l'ignorance du XVe et du XVIe siècle; si vous n'êtes coupable que d'ignorance, vous ne soulèverez point de sentimens de haine. Mais si vous proclamez hautement que les communes d'Angleterre, dans une question qui concerne la subsistance de tous, n'ont été animées que par des sentimens égoïstes et intéressés, la législature, croyez-le-bien, sera perdue dans l'esprit du peuple. »

A ces raisonnemens pressans, sir Robert Peel répondait en touchant la fibre nationale : « Je maintiens, disait-il, que vous devez en première ligne vous confier aux ressources de votre propre sol, et ne pas vous exposer aux hostilités, ou aux caprices, ou à la chance des récoltes des nations étrangères. Si vous faites cela, le temps viendra, sachez-le bien, où vous vous repentirez de l'avoir fait. Lorsque les grains vous manqueront, et que vous serez obligés d'avoir recours à ceux des étrangers, vous pourrez vous apercevoir, mais trop tard, que vous auriez mieux fait de compter sur vous-mêmes. »

« Quelle puérile doctrine! répliquait lord Palmerston; est-ce qu'une nation qui dépend des nations étrangères pour son commerce, et qui ne peut trouver que dans le commerce étranger les ressources

nécessaires pour acheter sa nourriture, n'est pas aussi dépendante d'autrui que si sa nourriture croissait elle-même sur la terre étrangère? Un homme peut mourir de faim au milieu de l'abondance, s'il n'a point le moyen d'acheter les premières nécessités de la vie. Nos manufacturiers peuvent être en proie à la famine au moment même où nos campagnes regorgent de moissons luxuriantes. Il est puéril de dire qu'une population qui dépend du commerce étranger, et dont les salaires, c'est-à-dire les moyens de vivre, dépendent de la consommation des étrangers, puisse avoir l'idée de se rendre indépendante des nations étrangères. Mais il y a d'autres principes encore qui condamnent cette doctrine. Pourquoi le globe sur lequel nous vivons a-t-il été partagé en zones et en climats? Pourquoi les divers pays ont-ils été appelés à produire des fruits divers, tandis que les hommes qui les habitent ont tous les mêmes besoins? Pourquoi les nations les plus éloignées les unes des autres ont-elles été presque mises en contact par ces océans immenses qui semblaient devoir les isoler? Pourquoi, pourquoi tout cela, sinon pour que l'homme dépendît de l'homme, sinon pour que le partage des nécessités de la vie fût accompagné par l'extension et la dispersion des lumières, sinon pour que l'échange mutuel des biens pût produire un échange de sentimens bienveillans, et pour que le commerce, menant d'une main la civilisation et de l'autre la paix, pût rendre le genre humain plus heureux, plus sage et meilleur? Tels étaient les desseins de la Providence, tels étaient les décrets du pouvoir tout-puissant qui a créé et ordonné l'univers. Mais voici que les législateurs sont intervenus, avec leur présomption et leur arrogance insensée; ils ont enchaîné l'élan instinctif de la nature, et ils ont mis leurs misérables lois à la place des lois éternelles de la Providence. »

Les souvenirs qui s'attachent encore au nom de lord Palmerston ne doivent pas nous empêcher de reconnaître que, dans le passage que nous venons de citer, la justesse des idées égale la beauté du langage. Il est puéril, en effet, de vouloir qu'un grand pays commercial comme la Grande-Bretagne soit indépendant des nations étrangères. L'histoire n'a jamais offert l'exemple d'un peuple qui ait occupé dans le monde la position exceptionnelle que l'Angleterre y occupe aujourd'hui. Dans tous les autres pays, la consommation intérieure prime l'exportation; mais, en Angleterre, le tiers de la population travaille sur des produits bruts étrangers, et fabrique pour la consommation étrangère. Que demain la guerre éclate avec l'Amérique,

et plus de 7 millions d'ouvriers anglais seront jetés sur le pavé, sans pain et sans ouvrage. C'est en vain que l'Angleterre veut se soustraire à la solidarité mutuelle et commune des nations; elle est enchaînée au monde avec les fers qu'elle s'est elle-même forgés.

Nous doutons beaucoup, cependant, que cette doctrine, qui considère la dépendance mutuelle des nations comme étant dans l'ordre providentiel, puisse jamais devenir populaire dans un pays où l'instinct de la nationalité est encore tout puissant. Aussi, croyons-nous qu'en Angleterre l'aristocratie territoriale représente, sinon les idées les plus philosophiques, du moins les sentimens les plus nationaux; nous croyons que le parti du sol est non seulement le plus patriotique, mais encore le plus moral, parce que l'agriculture sert de contrepoids à cette tendance qui entraîne de plus en plus l'industrie vers les excès d'une production sans règle et sans limites. Mais ce parti ne peut remplir sa mission qu'à la condition de s'appuyer lui-même sur des bases saines et permanentes. Et le comble de la folie et de la témérité, c'est que le législateur transporte dans le royaume de la nature cet esprit factice qui règne dans le domaine de l'industrie, qu'il communique aux œuvres de Dieu cette vie artificielle qui appartient aux productions de l'homme, et qu'il introduise jusque dans le sanctuaire des lois ce principe immoral de la spéculation et cette passion désordonnée du jeu qui corrompent et décomposent déjà les mœurs.

JOHN LEMOINNE.

DU SORT

DES

CLASSES LABORIEUSES.

I. — Histoire de l'Économie politique, par M. de Villeneuve-Bargemont. — II. — De la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France, par M. Eugène Buret. — III. — Du Paupérisme, par M. de Chamborant. — IV. — Travail et Salaire, par M. Tarbé. — V. — De la Misère, de ses causes et de ses remèdes, par M. d'Esterno. — VI. — Organisation du travail, Association universelle, par M. Louis Blanc. — VII. — Plan d'une réorganisation disciplinaire des classes industrielles en France, par M. Félix de La Farelle. — Documens divers.

Les pays voués à l'industrie, et particulièrement l'Angleterre, offrent depuis quelque temps un affligeant spectacle. Soit humanité, soit appréhension vague de l'avenir, chacun s'émeut de la misère croissante de ceux qui sont destinés à vivre du produit de leur travail. De toutes parts, on interroge la science économique pour lui demander ce qu'elle peut faire dans l'intérêt des classes souffrantes. La tribune et la presse, les académies et les ateliers, ne cessent d'alimenter cette controverse; mais, du choc animé des opinions, d'un déluge d'écrits, il n'est résulté jusqu'ici, ce nous semble, qu'une mêlée plus

bruyante que décisive. Nous ne sommes pas de ceux qui ont à produire une recette générale et infaillible pour la guérison des infirmités sociales. Nous avons pensé seulement qu'il pourrait être utile de grouper les opinions en les soumettant tour à tour à l'épreuve de la critique. Poser nettement les problèmes, c'est en avancer la solution. L'étude que nous allons entreprendre nous permettra, d'ailleurs, de constater les tendances presque générales de l'économie politique, appréciation que nous ferons sortir, autant que possible, de l'examen des derniers ouvrages consacrés, chez nous, aux intérêts publics.

I.

La prospérité des nations est toujours un résultat complexe. Deux ordres de faits y contribuent : faits moraux, qui dépendent des croyances religieuses, des institutions, du mouvement intellectuel, des vertus civiques; activité industrielle, qui a pour effets la satisfaction des besoins, et même, s'il se peut, l'enrichissement de la communauté. Ce dernier ordre de phénomènes circonscrit la sphère de l'économie politique. Cette science ne saurait donc être qu'une exposition des lois suivant lesquelles se forment ou se dissipent les *valeurs* qui constituent la fortune d'une société.

Il n'est pas inutile aujourd'hui de rétablir cette définition. La plupart des économistes contemporains, reconnaissant avec amertume que la richesse d'un peuple n'est pas la garantie du bien-être général, sont les premiers à condamner leur science. Dans l'espoir de remédier à son insuffisance, ils en élargissent démesurément le cadre; ils en font une sorte d'encyclopédie sociale où trouvent place l'éducation, le culte, la police, le régime moral, et dont la théorie de la richesse ne forme plus qu'une branche isolée sous les noms pédantesques de *chrématistique,* de *catallactique,* ou de *ploutonomie.* Au lieu d'agrandir l'économie politique, cette tendance, nous le craignons, aura pour effet de l'affaiblir en altérant son caractère scientifique. Ce qui constitue une science, c'est moins l'abondance des notions que leur enchaînement logique; c'est l'intelligence des rapports de cause à effet, au moyen de laquelle il devient possible de prédire les phénomènes qui se produiront dans une circonstance donnée. Si l'astronomie a été placée au sommet dans l'échelle de nos connaissances, c'est qu'elle prévoit le jeu des ressorts célestes avec une merveilleuse précision. Sans cette faculté de prévoyance, la médecine sociale, comme celle du corps humain, ne serait plus qu'un empirisme trompeur. Mais comment l'économiste pourra-t-il prévoir, s'il se place dans l'ordre moral où s'exercent les volontés libres? La précision mathématique est-elle applicable aux aberrations des intelligences, aux capricieux entraînemens des passions? Qu'on médite le titre que Smith a donné au livre qui a constitué définitivement la science économique; on reconnaîtra qu'en annonçant des *Recherches sur la nature et la cause de la richesse des nations,* il

a voulu prévenir les abus qu'on pourrait faire de sa méthode, en limitant la sphère au-delà de laquelle il n'y a plus de certitude scientifique.

Les historiens de l'économie politique n'ont pas peu contribué à introduire cette confusion blâmable. Aucun d'eux encore, à notre connaissance, ne s'est tracé un plan qui répondît aux exigences du sujet. La science dont ils ont prétendu expliquer les évolutions, compte à peine deux siècles d'existence. Elle date des jours où l'on a entrepris la décomposition et l'analyse des forces qui concourent à la création des richesses. Mais avant Quesnay et Smith des phénomènes économiques se produisaient, car tous les hommes d'état, à l'exception de Lycurgue peut-être, se sont proposé d'enrichir les peuples confiés à leurs soins. Pour les temps antérieurs aux systèmes, l'histoire de l'économie politique ne devrait donc être qu'une vérification par les faits des axiomes démontrés dans les écoles modernes : elle devrait, selon nous, répondre méthodiquement aux questions suivantes : Comment s'est faite la fortune des principaux peuples ? Quelle a été, chez chacun d'eux, l'organisation du travail? Comment, à quelles conditions, l'instrument du travail, le capital, a-t-il été mis aux mains des travailleurs ? Quelle a été la part faite à ceux-ci dans la distribution des richesses acquises ? Quelle influence a exercée sur la prospérité des nations le sort des classes laborieuses ?

M. de Villeneuve-Bargemont, qui vient de publier sous le titre d'*Histoire de l'économie politique* (1), des études historiques, philosophiques et religieuses sur l'économie politique des peuples anciens et modernes, semblait avoir apprécié mieux que ses devanciers la tâche à remplir. Nous avions conçu bon espoir, en lisant, dans une introduction judicieuse et d'un style élégant, qu'il s'était proposé de « rechercher, à travers les âges, les principes, le but et les moyens adoptés pour créer et distribuer les produits nécessaires à l'existence commune, dans les diverses organisations sociales qui se sont succédé. » Son plan admet deux ordres d'investigation, l'étude des idées et celle des faits. Après un tableau des révolutions sociales vient une analyse des opinions professées, en matière d'administration publique, par les philosophes et les savans de chaque âge. Cette sorte de bibliographie raisonnée, faite par un homme dont la critique est sûre et lumineuse, est d'une incontestable utilité : malgré quelques omissions, elle doit suffire au succès de l'ouvrage. Mais l'histoire des faits est bien moins satisfaisante que celle des opinions. Cette partie de la tâche présentait des difficultés que nous savons apprécier. Les élémens d'une histoire sérieuse de l'économie politique n'ont pas encore été rassemblés : les érudits se sont rarement fait initier aux mystères de la physiologie sociale; les économistes ont presque toujours négligé d'acquérir ce qui leur manquait du côté de l'érudition. On pourrait insister sur ce reproche à l'égard de M. de Villeneuve-Bargemont. Il s'en est tenu communément aux généralités douteuses des narrations vulgaires; aussi son livre est-il moins

(1) Deux vol. in-8°, chez Guillaumin, passage des Panoramas.

la monographie d'une science qu'un discours sur les progrès de la civilisation, qu'un vague aperçu des mouvemens de l'humanité, à partir du paradis terrestre jusqu'aux récentes convulsions du chartisme anglais. Dans ce cadre démesurément élargi, les élans religieux, les digressions politiques, étouffent trop souvent les notions positives.

Essayons toutefois d'y saisir quelques faits importans que l'auteur aurait dû mettre en saillie, et de résumer l'histoire des grandes expériences économiques accomplies jusqu'à ce jour; il nous sera plus facile ensuite de mesurer la portée des problèmes dont la science cherche aujourd'hui la solution.

Une société n'existe que par le travail : plus elle avance en civilisation, et plus augmente la somme des travaux qui doivent être exécutés en son sein. L'accomplissement du travail exige deux conditions : premièrement, que le travailleur *vive* jusqu'à l'achèvement de l'œuvre; secondement, qu'il possède les élémens à transformer et les outils de son état. Or, la nourriture, les matériaux, les machines, les simples outils, toutes ces choses qu'on idéalise sous le nom de *capital* (1), sont le résultat d'un travail antérieur. Le capital d'une nation est donc, à proprement parler, du travail condensé et mobilisé; à ce titre, il est saint et inattaquable. Mais comment les moyens du travail arriveront-ils dans les mains laborieuses? Parfois le capital se trouve fatalement à la disposition d'une classe privilégiée, qui le confie aux classes inférieures: c'est le gouvernement primitif des *castes;* ou bien un certain nombre d'individus s'arrogent, avec les élémens du travail, le privilége d'acheter corps et ame le travailleur lui-même : c'est le régime de l'esclavage gréco-romain. Souvent la transmission du capital n'est qu'un contrat temporaire entre deux hommes libres : telle est la loi qui régit communément le monde chrétien. Enfin, il pourrait se faire qu'il n'y eût dans une société qu'un seul capitaliste, l'*état*, personne morale et impérissable, inhabile à aliéner le fonds commun, mais le répartissant entre les individus, selon les aptitudes présumées de chacun, de façon à entretenir l'activité sociale : tel est le système essayé à petit bruit dans quelques corporations religieuses; tel est le rêve fiévreux des utopistes de nos jours. Ces combinaisons principales, diversement modifiées, ont été mises à l'épreuve pendant le cours des âges.

En considérant l'organisation économique des différens peuples, on reconnaît qu'ils ont oscillé entre deux extrémités fatales. Dans les pays où les transactions sont gênées par les lois ou par la religion, où la faculté d'acquérir et de conserver est limitée, l'industrie humaine ne prend pas tout son essor, et il y a une énorme déperdition de forces. Le capital national, c'est-à-dire cette portion de la fortune publique qui, comme la semence réservée par le laboureur, sert à la reproduction profitable des richesses, diminue, au lieu d'augmenter; le travail languit faute d'alimens, et l'appauvrissement insen-

(1) Le capitaliste qui prête de l'argent livre la représentation de toutes ces choses.

sible de la nation prépare sa décadence politique. Au contraire, dans les pays où la spéculation mercantile n'est pas contrariée, où chacun peut jouir librement du fruit de ses œuvres, l'émulation fait fleurir les diverses aptitudes; l'intérêt individuel fournit au travail productif un aliment de plus en plus abondant; mille ressources inaperçues sont utilisées; les besoins se multiplient avec les moyens de satisfaction; il y a un instant d'épanouissement général. Le peuple, en voie de prospérité commerciale, prend de l'ascendant sur ses voisins, élargit constamment la sphère de son activité, et finit par jouer un grand rôle politique. Mais la spéculation libre ne tarde pas à produire son effet inévitable, l'inégalité des fortunes particulières; il se forme un petit groupe d'hommes actifs, heureux ou économes, qui attirent à eux la plus grande partie de la fortune publique, et se trouvent en mesure d'exploiter les autres, soit qu'ils achètent des esclaves étrangers, soit qu'ils marchandent au jour le jour le labeur des citoyens indigens. Il y a tendance forcée au gouvernement oligarchique, et tôt ou tard la lutte s'établit entre le riche et le pauvre. Bref, si les peuples dont l'industrie est entravée dépérissent de langueur et succombent trop souvent sous l'invasion étrangère, ceux dont l'essor industriel n'a pas été contenu souffrent d'une surexcitation fiévreuse et finissent par la discorde intérieure. Les peuples jusqu'ici semblent avoir flotté sans boussole entre ces deux écueils. Ouvrons l'histoire.

La civilisation, c'est l'économie du temps et de l'espace, c'est la nature fécondée par l'énergie humaine. Qu'est-ce que la sauvagerie, sinon un état où le travail n'a pas été organisé utilement? Dans le mouvement de concentration qui donna naissance aux sociétés primitives, l'établissement des castes n'a été qu'une distribution nécessaire et instinctive du travail. Chacun appropria de lui-même sa tâche à ses facultés; la seule école à suivre étant alors l'exemple paternel, l'hérédité des fonctions devint une nécessité sociale. L'équité naturelle ne semble pas avoir été blessée dans le contrat primitif; l'effort intellectuel du prêtre, l'impôt du sang payé par le soldat, n'étaient pas des contributions moins onéreuses que la fatigue des œuvres manuelles, et il y avait une sorte d'égalité dans la répartition des fruits. Dans l'Inde, suivant les lois de Manou, dont la plus ancienne rédaction remonte, dit-on, au XIIIe siècle avant notre ère, la propriété foncière était partagée entre les quatre castes, et celles qu'on supposait les moins capables de défendre leurs intérêts, les prêtres et les artisans, étaient affranchies de l'impôt. En Égypte, un tiers du territoire fut également concédé aux classes ouvrières jusqu'à la spoliation opérée, au profit des rois, par l'astucieux Joseph, qui fit descendre le peuple libre à l'état de servage. Il est à remarquer d'ailleurs que les aristocraties de naissance sont, de leur nature, moins rapaces que les aristocraties de fortune. Celles-ci, pour conserver leur pouvoir accidentel, semblent condamnées à s'enrichir, à spéculer sans cesse sur les sueurs de la foule. Au contraire, une caste noble, dont la supériorité est un fait fatal et immuable, n'a pas besoin d'accumuler; pour parler le langage technique, elle tend plutôt

à élever le *produit brut* qu'à se réserver un *produit net* (1). Le nombre, l'aisance, l'énergie du peuple qui lui est soumis étant la mesure de sa propre puissance, ces résultats constituent pour elle un bénéfice suffisant. Si elle impose de rudes corvées aux travailleurs, c'est rarement dans un intérêt égoïste. Son ambition est de perpétuer par des monumens impérissables, par la profusion des œuvres d'art, l'idée religieuse ou politique dont elle-même est l'incarnation vivante. C'est sous l'influence de l'esprit de caste que l'Inde, que la Chaldée, que l'Égypte ont exécuté tant de constructions merveilleuses, tant de fantaisies gigantesques, objets de notre respectueuse admiration. Même remarque est applicable au moyen-âge chrétien. La caste noble, percevant une grande partie de ses revenus en services, en matériaux et en denrées, valeurs qui ne permettaient pas de thésauriser, les employait à ces édifices qui sont encore l'orgueil de nos villes. « On a calculé, dit M. de Villeneuve-Bargemont, qu'avant la révolution, il existait en France 1,700,000 monumens religieux (2), sans compter les chapelles des familles, et que ces monumens contenaient, par terme moyen, 4,292,500,000 statues et autant de têtes peintes. »

Pourquoi donc les sociétés qui accomplissaient tant de grandes choses ont-elles eu peu de puissance effective? Comment est venue leur décadence politique? C'est, à part certaines causes morales, que l'intérêt des castes privilégiées, moins clairvoyant que l'intérêt individuel, a spéculé à faux. Leurs œuvres monumentales, si glorieuses qu'elles fussent, rentraient dans la classe des travaux que les froids économistes déclarent *improductifs;* elles ne contribuaient en rien à la conservation du capital national; les peuples, pas plus que les individus, ne peuvent s'épuiser impunément en dépenses stériles. Il est donc probable que les pays soumis au régime des castes s'appauvrirent, et que leur splendeur ne fut pas autre chose que le luxe indigent de ceux qui se ruinent. Un temps vint sans doute où les classes supérieures essayèrent de se soustraire à la déchéance commune en pressurant les basses classes; de

(1) Est-il nécessaire d'expliquer ces mots? Tous nos lecteurs savent que le *produit brut* est la recette totale d'une opération, et que le *produit net* est seulement le bénéfice restant après déduction faite des avances de l'entrepreneur. Pour revenir à l'exemple cité, on conçoit qu'une nation produisant beaucoup relativement à sa population, mais consommant tous ses produits, peut être heureuse matériellement, lors même qu'elle s'appauvrit, et qu'au contraire une nation peut éprouver du malaise en s'enrichissant, si le bénéfice est absorbé par des privilégiés. Une phrase de Ricardo expliquera notre pensée : « Il serait tout-a-fait indifférent, a-t-il dit, pour une personne qui, sur un capital de 20,000 francs, ferait par an 2,000 fr. de profit, que son capital employât cent hommes ou mille. » Ricardo est un des théoriciens du produit net.

(2) Un écrivain qui a du poids en matière d'archéologie monumentale, M. Didron, admet cette évaluation, qui résulte, nous a-t-il dit, du dépouillement des statistiques des anciens diocèses.

là des priviléges injustes, des entraves à l'industrie, une détresse croissante et irrémédiable. Le peu qu'on entrevoit dans l'histoire nébuleuse de la haute antiquité suffit pour confirmer nos conjectures. L'Inde paraît avoir subi plusieurs révolutions. Si l'Égypte avait été libre et florissante, elle n'eût pas élevé autour de son territoire une barrière infranchissable, qui n'était au fond autre chose qu'un moyen de protection contre la concurrence étrangère; une force irrésistible d'expansion l'eût au contraire poussée au dehors. S'il avait été permis à la foule de s'enrichir par le travail et l'épargne, elle eût réagi contre la caste dominatrice, ainsi qu'il arriva dans l'Occident au moyen-âge, et elle eût revendiqué des droits politiques, au lieu de se laisser dépouiller et asservir. Les invasions nombreuses contre lesquelles l'Égypte demeura impuissante sont encore des symptômes de pauvreté et d'atonie; elle ne pouvait même plus faire les frais d'une bonne défense. Cette contrée ne dut être réellement opulente que vers les derniers siècles de l'ère ancienne, lorsque la propriété, redevenue accessible à tous, transmissible et très divisée, put servir de véhicule aux opérations commerciales et industrielles.

Plusieurs des législateurs de l'antiquité ont entrepris de prévenir l'inégalité des fortunes, en mettant obstacle à l'accumulation des richesses dans les mains heureuses; leurs mesures restrictives ont eu pour unique effet de former des peuples indigens, inhabiles, tristement concentrés en eux-mêmes. On distingue dans le monde grec un certain nombre de cités où la circulation a été entravée systématiquement. Sparte est le type exagéré de ces états : n'est-il pas vrai que chez elle il n'y a que des indigens, depuis les ilotes attachés à la glèbe jusqu'aux guerriers barbares de la tribu dominatrice? Leur vertu paradoxale n'est que de la sauvagerie impuissante. Vienne le jour où Sparte sera appelée à jouer un rôle politique, elle reconnaîtra qu'il est bon d'avoir de l'argent pour former une marine, pour alimenter la coalition qu'elle veut opposer aux Athéniens, et elle sera forcée de répudier les lois de Lycurgue, de mobiliser la propriété, et de recourir à cet agiotage qu'elle a méprisé jusqu'alors.

Qu'on observe au contraire les cités industrieuses où l'émulation n'a pas été comprimée, Athènes, Corinthe, plusieurs colonies grecques, Tyr, Carthage et Rome même, car Rome, à vrai dire, eut aussi son industrie spéciale (1), la guerre, qu'elle fit moins par point d'honneur que pour acquérir et accumuler. Toutes ces nations ont une splendide existence : leur portée politique est immense, leur influence civilisatrice admirable; mais partout l'inégale distribution des bénéfices sociaux engendre la mésintelligence : l'oligarchie, tôt ou tard, est réduite à céder au nombre, et c'est l'époque fatale de la décadence politique. A Tyr, les émeutes paraissent avoir été fré-

(1) Virgile, *Eneid.*, VI, 852 :

Hæ tibi erunt artes.....
Parcere subjectis, et debellare superbos.

quentes : le sang coula souvent dans ces rues étroites et assombries par des maisons à plusieurs étages, où la population ouvrière était entassée; on dit même que les esclaves, dans un jour de victoire, se substituèrent aux hommes libres, à ces marchands qui, suivant le prophète Isaïe, étaient riches et fiers comme des princes. Carthage, épuisée par la lutte du riche et du pauvre, était blessée à mort long-temps avant son duel avec Rome. Après le triomphe de la démocratie athénienne, le peuple exige qu'on maintienne à bas prix les denrées, au moyen des monopoles, des réquisitions, des taxes, des primes d'importation. Aussitôt les spéculations commerciales, manquant de base, s'arrêtent, le pays s'appauvrit. Pour soutenir sa splendeur, Athènes est obligée de pressurer ses alliés, et elle provoque ainsi la réaction qui cause sa décadence.

Pour briser les innombrables intérêts qui se croisent dans la trame des relations civiles, il ne faut qu'un accès de fièvre révolutionnaire; il faut des siècles pour renouer tous les fils rompus. Dans le monde romain, la victoire du parti populaire, sanctionnée par l'établissement du régime impérial, occasionna un déclassement complet de conditions. On n'eut pas beaucoup à souffrir d'abord du bouleversement. Le gaspillage du butin accumulé depuis des siècles, la spoliation des proscrits, les tributs des provinces lointaines, quelques guerres heureuses, permirent pendant long-temps de fournir au peuple du pain et des spectacles; mais enfin ces ressources s'épuisèrent. Le cercle des conquêtes ne pouvait plus être élargi, et les provinces associées à l'empire ne souffraient plus qu'on les épuisât au profit de l'Italie. Il fallut, pour alimenter la société, réorganiser le travail. Jamais circonstance plus favorable ne fut offerte à des hommes d'état; le champ était libre, on pouvait construire à nouveau. La chute des grandes maisons, le morcellement des propriétés avait fait déchoir l'esclavage agricole; les grandes villes industrielles, englobées dans l'empire, avaient perdu avec la liberté leur énergie féconde. Qui eût été assez riche alors pour entretenir, comme autrefois, de ces ateliers d'esclaves où on fabriquait pour la consommation d'une seule famille? Plus de ces âpres spéculateurs, comme les Scaurus ou les Crassus, qui façonnaient des esclaves à divers métiers pour les louer à la journée. Le génie de la spéculation s'éteignait avec l'ordre des chevaliers; trop heureux de conserver la fortune acquise, le parvenu vivait obscurément dans ses terres, sans autre ambition que de s'y faire oublier. La stagnation des travaux, la dispersion des anciennes clientelles, les affranchissemens forcés ou volontaires, ne cessaient de jeter sur le pavé des villes une foule d'hommes affamés, malgré leur titre sonore de citoyens romains.

Une dissolution complète de la société paraissant imminente, on essaya de la prévenir par une classification nouvelle des élémens sociaux. Les grands jurisconsultes du second siècle mirent sans doute la main à l'œuvre. Les documens, trop rares sur ce point, nous laissent dans le doute sur le véritable esprit de cette réforme. Soit que le capital enfoui eût cessé de vivifier le tra-

vail libre, soit que, par philantropie, on eût voulu soustraire les travailleurs à l'agiotage, on imagina une organisation qui n'est pas sans analogie avec l'utopie que poursuivent les démocrates de nos jours. Le système des communautés ouvrières, en vigueur dès les plus anciens temps à Athènes et à Rome, fut généralisé. On créa dans chaque localité autant de colléges qu'il y eut de fonctions, depuis les grandes exploitations jusqu'aux métiers infimes. Les citadins propriétaires, chargés de l'administration municipale et de la perception des impôts, formèrent eux-mêmes, sous le nom de *curions*, une corporation de capitalistes enrégimentés. — Chaque collége reçoit donc de la munificence des empereurs ou par la cotisation des villes une *dot* qui devient son premier fonds social et l'outil de son métier; il est autorisé à se réunir pour l'élection de ses syndics et pour la discussion des affaires de la communauté. Comme intérêt du capital mis à sa disposition, la seule charge qu'on lui impose est de fournir, dans un intérêt général, une certaine somme estimée en produits ou en corvées, selon sa spécialité : l'armurier livre des armes, le voiturier fait des transports, l'histrion amuse la foule. Une révolution analogue s'accomplit dans les campagnes : l'ouvrier rural, esclave pour l'ordinaire, échappe aussi des mains du riche; attaché au domaine qu'il féconde, il ne peut plus être revendu, ni même chassé; il n'a plus à craindre de mourir de faim dans sa vieillesse, et il s'éteindra au milieu de sa famille, dont il ne peut plus être séparé. En un mot, l'esclave, transformé en *colon*, devient un fermier perpétuel et inamovible, libre à l'égard du propriétaire, lorsqu'il a acquitté la redevance convenue en argent, en denrées ou en services.

Cette organisation ne semble-t-elle pas réaliser le *progrès* qu'on poursuit de nos jours? L'ouvrier de la fabrique ou des champs, assuré de sa subsistance, indépendant du capitaliste, est garanti contre le chômage et la tyrannie de la spéculation individuelle. A une époque d'inexpérience, cette réforme se généralisa sans obstacle; le silence de l'histoire le prouve. Les notions qu'on a pu recueillir à ce sujet dans le *Code théodosien* ou dans les *Pandectes* nous apprennent que, dès le IIIe siècle, cet engrenage de corporations constituait le principal ressort de la société romaine. Mais à peine ce système est-il en vigueur, qu'une sorte de paralysie se manifeste. En immobilisant le capital, on a asservi l'individu qui doit en faire usage. En effet, pour que l'association se perpétue, il faut que le fonds commun soit inaliénable, et que le travailleur n'en utilise que l'usufruit. Le collégiat participe sans doute aux bénéfices dans la proportion de son aptitude; il jouit, mais il ne possède pas en propre : sa jouissance même est subordonnée à d'onéreuses conditions; il perd tous ses droits acquis en quittant la communauté; son fils ou son gendre n'héritent de lui qu'à la charge de continuer ses fonctions. La population rurale n'est pas moins entravée. La défense de déplacer les colons occasionne sur certains points l'encombrement et la détresse, tandis que des domaines voisins restent déserts et stériles. Les propriétaires n'étant plus maîtres de diriger à leur gré l'exploitation de leur patrimoine, n'ayant qu'un

faible intérêt aux améliorations, inutiles au milieu d'un monde qu'ils méprisent, se retirent dans leurs manoirs, où ils gaspillent leurs revenus en vanités ruineuses. L'argent est enfoui, ou il va s'échanger en Orient contre des objets de luxe; la circulation s'arrête. Cependant le trésor impérial ne peut laisser dépérir ses droits sans compromettre l'existence nationale. A défaut de numéraire, il exige des contributions en marchandises ou en corvées; la résidence des collégiats dans le lieu où ils ont un service public à remplir devient obligatoire; ceux d'entre eux qui veulent se soustraire par la fuite aux *bénéfices* de la communauté sont pourchassés et châtiés comme des déserteurs. Bref, du IIIe au Ve siècle, une misère toujours croissante occasionne une mortalité affreuse, et la population industrielle des cités romaines a tant à souffrir, qu'elle considère comme le jour de la délivrance celui où elle passe sous la tutelle des barbares.

Sous la domination franque, les ouvriers ruraux restèrent attachés à la glèbe seigneuriale; il y eut pour eux changement de maîtres, mais non changement de condition. Les artisans furent, pour ainsi dire, confisqués avec les biens de leurs anciens colléges, et inventoriés comme des instrumens serviles dans le domaine des rois. Ainsi, l'asservissement de l'industrie avait conduit des ouvriers jadis libres à un esclavage effectif. A une époque où la circulation métallique était annulée, le seul moyen de gratifier les favoris ou de rémunérer les officiers de l'état était de leur attribuer le revenu d'une terre ou d'une ville. L'hérédité successive de ces *bénéfices* développa le régime féodal. Cette circonstance explique comment les ouvriers de toutes classes redevinrent, dans chaque localité, les sujets, la propriété des seigneurs. Pendant cette période de transition douloureuse, le travail, avili et entravé, suffit à peine aux besoins urgens de la foule. Les hommes puissans aggravent le mal en se dérobant par le brigandage à la misère commune. La culture est abandonnée, on compte jusqu'à trente années de famine pendant le cours du XIe siècle.

Mais enfin l'affranchissement volontaire ou forcé des communes rend l'essor au génie industriel. La France donne aussitôt des signes d'une vitalité surprenante. Dans un mémoire dont nous renvoyons la responsabilité à l'Académie des Inscriptions (1), M. Dureau de Lamalle avance que la France, dès le commencement du XIVe siècle, avait une population aussi considérable, pour le moins, que celle de nos jours. Ses calculs ont pour base un rôle des contributions acquittées en 1328 dans les dépendances de la couronne, qui composaient alors le tiers du territoire. En suivant une série d'évaluations très modérées, l'auteur arrive, pour la France entière, au chiffre de 34 millions 625,299 habitans, sans compter les serfs et les pauvres, sans compter les nobles et les religieux, que l'impôt n'atteignait pas. Ainsi la population

(1) *Mémoire sur la population de la France au quatorzième siècle*, dans le XIVe volume, récemment publié, de la nouvelle série.

effective n'eût pas été moindre de 40 millions d'ames. M. Dureau de Lamalle attribue ce résultat surprenant au système de la petite culture à la main, qui aurait multiplié à l'infini le nombre des laboureurs. Nous préférerions l'explication donnée naïvement par Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, dans la charte d'affranchissement de la ville de Gy, en 1347 : « Les affranchis, dit-il, attrairont à Gy, et lour filz et lour filles marieront, ce que ils ne vouloient faire devant, pour la main-morte... Les terres à présent vacantes et non cultivéez se planteroient et édifieroient pour quoi li droits du seigneur seroient créhuyz et multipliez. » Beaucoup d'autres seigneurs se dessaisirent de leurs droits par les mêmes considérations que le digne archevêque. Toutefois la spéculation était ruineuse. En augmentant son revenu, la féodalité abdiquait comme pouvoir politique. Le rétablissement de la circulation permit bientôt de substituer aux officiers féodaux, inamovibles sur leurs terres, des fonctionnaires publics, salariés et révocables : simple phénomène économique qui avait la portée d'une révolution. Où donc allait passer la puissance? Au sein des communes enrichies par le travail libre. Déjà les villes commerçantes de l'Italie, de la Flandre et du nord de l'Allemagne, étaient devenues des puissances politiques dont il fallait tenir compte. C'était avec l'argent des bourgeois de Bruges et des banquiers de Florence que les rois d'Angleterre pouvaient envahir et désoler la France. Les innovations ruineuses de l'art militaire, la nécessité des armées permanentes, l'extension des rapports diplomatiques, la complication du système administratif, l'importance des armemens maritimes, exigeaient des ressources financières de plus en plus abondantes. Bref, on en vint à reconnaître que l'état qui pesait le plus dans ce qu'on appelait alors la balance politique était celui qui pouvait s'y placer avec le plus d'argent. Ce fut sous l'influence de cette conviction qu'on commença à rechercher théoriquement les moyens d'enrichir les peuples. L'économie politique, jusqu'alors pratiquée d'instinct par les hommes d'état, devint pour les métaphysiciens l'objet d'une étude abstraite, et entra dans le trésor des connaissances humaines en qualité de méthode rationnelle et de science d'observation.

Il était assez naturel de croire que l'abondance des valeurs métalliques constitue la richesse des nations comme celle des individus. Dans cette conviction, on concluait que le commerce extérieur est l'unique source de fortune, et qu'il faut le diriger de façon à échanger les productions du pays contre les métaux précieux. Les encouragemens donnés aux industries factices, les règlemens vexatoires, les prohibitions, les guerres injustes, furent les moyens qu'on employa pour faire pencher favorablement *la balance du commerce*, c'est-à-dire pour vendre beaucoup en achetant le moins possible, et surtout pour obtenir de l'or en échange des marchandises manufacturées. Cette première phase de la science économique constitue le règne du *système mercantile*, appelé aussi le *colbertisme*, parce qu'il fut pratiqué par le ministre de Louis XIV sur une échelle proportionnée à la grandeur de son propre génie

et à la puissance du maître qu'il représentait. Après un siècle d'expériences fort coûteuses, on reconnut que les métaux monnayés sont des marchandises sujettes comme toutes les autres à des dépréciations, et qu'on affaiblit leur valeur en les accaparant. Une nouvelle évolution eut lieu dans la science sous l'inspiration de Quesnay. La doctrine de ce philosophe fut un progrès sans doute, mais elle eut le défaut d'être exagérée et absolue comme toutes les réactions. Opposés au commerce extérieur, les partisans de l'ordre naturel, les *physiocrates*, préconisèrent l'agriculture, qui, seule, assuraient-ils, produit des richesses nouvelles, tandis que l'industrie manufacturière transforme seulement les matériaux préexistans sans leur ajouter une valeur supérieure à celle de la main-d'œuvre. En haine des prohibitions, les disciples de Quesnay proclamèrent le principe de la libre concurrence, formulé par cette devise fameuse : Laissez faire, laissez passer.

Après le règne du dogmatisme impérieux et des assertions tranchantes, arrive toujours l'époque de la critique où chacun semble craindre l'ivresse de l'exaltation. Des esprits réservés commencent un travail de vérification, s'emparent de tous les faits éprouvés, les coordonnent, en font jaillir les conséquences, donnent enfin à des hypothèses plus ou moins brillantes l'importance d'une science exacte. C'est pour avoir accompli cette tâche qu'Adam Smith mérite d'être honoré comme le fondateur de l'économie politique. Par une analyse merveilleusement subtile, il a décomposé l'œuvre complexe de l'industrie humaine; il a indiqué les rôles des divers agens de la production, nature, capital, travail, et a élevé certains axiomes à la puissance d'une démonstration mathématique. On peut essayer de combler des lacunes, on peut rectifier ou contredire quelques principes; mais on s'égarera si on ne suit sa méthode, et, pour le combattre, il faut lui emprunter ses armes.

Dans la vie générale de l'humanité, chaque âge fait son expérience, chaque groupe accomplit sa tâche. Si l'on a suivi les développemens historiques qui précèdent, on a pu voir qu'au XVIIe siècle, à une époque où l'Europe moderne cherchait à se constituer politiquement, la tendance instinctive de chaque peuple était de vivifier toutes ses ressources, afin d'apporter un plus grand poids dans l'équilibre des forces. Le problème proposé à la science nouvelle était celui de la *puissance collective* des nations. Ce problème, Adam Smith le résolut. De ses démonstrations il résulte que l'industrie libre, que l'émulation des intérêts individuels, sont les moyens les plus prompts et les plus sûrs de donner à un peuple la richesse et la consistance. Malheureusement, des disciples sans retenue, des spéculateurs insatiables, des ministres imprudens, ont poussé, dans la pratique, le système industriel aux dernières exagérations. A leurs yeux, l'idéal d'une nation est un immense atelier où les êtres humains ne sont plus que les pièces plus ou moins sacrifiées d'une machine. La vie humaine est un capital qu'il faut savoir mettre en rapport; le moteur unique est l'égoïsme personnel dont chacun demeure le seul et unique juge. Les produits ne sont pas faits pour le peuple : c'est le peuple qui est fait pour donner des produits. L'Angleterre semble prendre à la lettre cet

axiome de Ricardo : « Pourvu que le revenu net et réel d'une nation, pourvu que ses fermages et ses profits soient les mêmes, qu'importe qu'elle se compose de dix ou de douze millions d'individus? »

Ce fanatisme n'est pas sans excuse. A la réalisation des prodiges prédits par la science, l'éblouissement ne fut-il pas général? Sous le règne de l'industrialisme, on vit l'Angleterre fouiller son sol jusqu'aux entrailles, décupler par des machines la force musculaire de ses travailleurs, économiser une portion de la vie par la rapidité des communications, élever ses revenus à plusieurs milliards, dominer sur toutes les mers, asservir d'immenses royaumes, s'assurer des meilleures positions stratégiques, envahir tous les marchés, régenter le crédit, solder une coalition, résister à un grand peuple en verve de conquête, mettre hors de combat le géant du siècle, rester enfin, il faut l'avouer, dût l'orgueil français en souffrir, rester la nation prépondérante. Les résultats obtenus dans le Nouveau-Monde n'étaient pas moins merveilleux. Un demi-siècle avait suffi pour transformer un continent et placer un peuple improvisé parmi les états de premier ordre.

Mais, par un effrayant contraste, à mesure que la richesse nationale augmentait, on voyait un plus grand nombre d'individus tomber dans la classe des indigens. Le paupérisme semblait d'autant plus intense que le foyer d'industrie était plus actif. Une surexcitation générale, et, pour ainsi dire, une fièvre de croissance, développait une population surabondante. A ce sujet, le docteur Malthus laissa tomber des paroles malsonnantes, qui épouvantèrent les malades comme la froide condamnation d'un médecin endurci. Alors les récriminations éclatèrent. On se demanda avec inquiétude si, dans cette armée industrielle qui devait conquérir le monde, les ouvriers ne seraient que des soldats, sans les nobles émotions du champ de bataille, sans espoir d'avancement. On déclara fausse et impie cette science qui, sous prétexte d'enrichir les nations, accable la majorité des hommes qui les composent. M. de Sismondi, après avoir constaté les dangers de la liberté sans limite et de l'égoïsme sans frein, invoqua, au nom des classes ouvrières, l'intervention modératrice des gouvernemens. Les utopistes de notre temps, saint-simoniens, fouriéristes, communistes, durent leurs succès passagers à la critique exagérée et violente du système industriel en vigueur. On crut qu'il suffisait, pour moraliser la science, de lui donner une définition plus morale, et on répéta avec M. Droz que « son but est de rendre l'aisance aussi générale que possible. » Aujourd'hui des professeurs accrédités déclarent en pleine chaire qu'après avoir découvert et divulgué le mécanisme de la production des richesses, il reste à résoudre le problème de la répartition des bénéfices acquis. Ceux qui ont accepté ce programme ont la prétention de former une école *française*, par opposition à celle qui dérive d'Adam Smith (1). Enfin M. de Villeneuve-Bargemont, n'admettant pour correctif que

(1) Un semblable mouvement a lieu dans tous les pays où les questions économiques sont à l'ordre du jour. On a remarqué, parmi les économistes étrangers qui

la charité et l'abnégation évangélique, a rallié des sympathies assez nombreuses pour constituer une *école chrétienne*.

II.

L'économie politique en est là; il y a dans son sein réaction flagrante et anarchie. Tous ceux qui, à tort ou à raison, prennent aujourd'hui le titre d'économistes, déclament contre l'école anglaise, à laquelle on n'épargne pas les inculpations outrageantes. Au lieu de maudire les graves théoriciens dont le seul tort est d'avoir discerné et décrit des phénomènes de physiologie sociale, il serait plus juste de condamner les agioteurs qui se sont emparés des découvertes de la science pour en abuser dans un intérêt égoïste. Quels que soient les coupables, le mal existe, et il est urgent d'y porter remède. Réglementer l'industrie, en répartir les fruits avec équité, soulager, prévenir l'infortune, telles sont les préoccupations qui éclatent jusque dans les titres des publications récentes que nous avons sous les yeux : *De la Misère des classes laborieuses* (1), par M. Eugène Buret, esprit rigide, cœur chaleureux, dont la perte récente est des plus regrettables; — *du Paupérisme, ce qu'il était dans l'antiquité, ce qu'il est de nos jours,* par M. de Chamborant, livre assez faible comme relation historique, mais recommandable par une bonne analyse de l'ancienne législation française et par quelques vues utiles; — *de la Misère et de ses remèdes,* thèse dogmatique soutenue par M. d'Esterno en faveur des doctrines anglaises; — *de l'Organisation du travail* (2), manifeste démocratique lancé par M. Louis Blanc; — *Travail et Salaire,* par M. Tarbé, déclamation qui tient du sermon et du réquisitoire. — Nous pourrions citer vingt autres opuscules, dont le mérite le plus saillant est celui de la bonne intention.

Déjà l'opinion publique a distingué M. Buret parmi les écrivains qui ont abordé l'effrayant problème du paupérisme. Son livre, dont un fragment a été couronné par l'Académie des Sciences morales, est digne d'une sérieuse attention et d'une sincère estime. Les encouragemens de l'Institut lui ont permis de visiter les principales villes de France et d'Angleterre, de contrôler par ses propres impressions les documens officiels et les travaux antérieurs. Ainsi, le mémoire couronné s'est élargi jusqu'aux proportions d'un traité méthodique où toutes les questions sont posées et franchement débattues. Demander, en pareille matière, des solutions nettes et décisives, ce serait supposer à un écrivain une pénétration et une puissance surhumaines. Il n'y

ont écrit sur la *distribution* des richesses, les Anglais George Ramsay et Richard Jones, l'Américain Carey, etc.

(1) Deux vol. in-8°; chez Paulin, rue de Seine.

(2) Deuxième édition, avec de nouveaux développemens qui permettent de saisir mieux la pensée de l'auteur.

a pas de procédés pour refondre d'un seul jet les élémens d'une société vieillie; c'est l'œuvre fatale du temps et des révolutions. En discutant les mesures proposées comme remède à la misère, nous aurons occasion de relever quelques opinions hasardées. Commençons par rendre hommage au talent de M. Buret et à ses généreuses sympathies : une compassion réelle pour les infortunes d'autrui lui a inspiré des pages dont pourraient s'honorer d'habiles écrivains. Son second livre surtout offre, sur l'état économique de la Grande-Bretagne, des révélations dont la crise à peine épuisée a renouvelé le douloureux intérêt. Nous ne sortirons pas de notre sujet en observant avec attention ce qui se passe dans ce pays; ce n'est rien moins, comme l'a dit M. Buret, qu'une vérification de l'économie politique par les faits; c'est une expérience dont les péripéties seront longues et cruelles, mais bien plus concluantes que toutes les controverses des écoles.

Il y a long-temps que la société anglaise s'est accoutumée à considérer la misère des classes laborieuses comme une nécessité sociale. De ce que les crises industrielles, les émeutes d'ouvriers ont été surmontées jusqu'à ce jour, on conclut qu'il en sera toujours ainsi, sans penser que la condition des classes pauvres a été profondément modifiée par la loi substituée, en 1834, au statut d'Élisabeth. Aux termes de cette ancienne législation, chaque paroisse devait procurer aux indigens des moyens de subsistance, soit par un travail productif, soit par l'aumône. Le conseil des officiers municipaux recevait les demandes, arbitrait les besoins, taxait les riches dans la proportion de leur fortune présumée. Ce système recélait en germe beaucoup de scandales et d'injustices. L'inégalité des charges entre les localités était révoltante. La loi semblait moins faite dans l'intérêt des pauvres qu'au profit des entreprises de grande culture ou d'industrie. Une allocation supplémentaire étant due à l'ouvrier dont le gain était reconnu insuffisant, le maître échappait à la nécessité de faire vivre ceux qu'il employait; il pouvait baisser les salaires sans crainte d'arrêter les travaux; les paroisses payaient en réalité une grande partie de la main-d'œuvre au profit des spéculateurs. Est-il étonnant que, sous un pareil régime, la subvention annuelle accordée au paupérisme, pour l'Angleterre et l'Irlande seulement, ait dépassé 200 millions de francs?

Cet état de choses, si déplorable qu'il fût, avait du moins l'avantage d'offrir aux malheureux un secours acceptable et d'amortir leur désespoir. Mais, la dépense devenant excessive, une réforme fut jugée nécessaire et opérée en 1834, avec cette décision qui caractérise la politique anglaise. On se proposait de corriger l'inégalité des charges, d'économiser cette part de la subvention qui ne profitait qu'aux chefs d'industrie, et surtout de diminuer le nombre de ceux qui réclament assistance. Ce triple but fut atteint. Aujourd'hui une vingtaine de paroisses forment un arrondissement qui choisit par élection une administration spéciale, appelée *bureau des gardiens*. Les membres de ce bureau sont juges souverains du droit des pauvres et de l'intérêt des contribuables. On compte environ cinq cents *unions* de ce genre;

elles correspondent avec un bureau central établi à Londres, vaste administration qui, sous le titre modeste de commission des pauvres, a l'activité et l'importance des plus grands ministères. Pour que l'aumône cessât d'être un supplément de salaires, il a été posé en principe que les secours ne doivent être alloués aux individus valides qu'à la condition d'un travail quelconque. Or, à défaut d'un labeur pénible, rebutant et d'une rétribution inférieure à celle des dernières industries, la charité anglaise offre aux pauvres l'hospitalité des maisons de travail ou *work-house*. Qu'est-ce donc que le *work-house?* Un vaste bâtiment qui tient de l'hôpital et de la prison (1), où l'on est soumis à une sévère discipline, où l'on porte l'uniforme de la misère, où l'ordinaire se compose de bouillie d'avoine, de légumes et d'eau, sauf deux rations de viande de porc par semaine; où la séparation rigoureuse des sexes et des âges contrarie les affections de famille et les attractions naturelles; où l'on est condamné à faire mouvoir des moulins à bras, à subir ce *supplice de la meule* que l'antiquité infligeait aux esclaves mutins!

Que les hommes d'état de la Grande-Bretagne se félicitent donc d'avoir circonscrit la plaie nationale et réduit de plus de 100 millions le budget de la misère! Il n'est que trop vrai. A l'assistance qui lui est offerte aujourd'hui, l'ouvrier sans emploi préfère le dénuement absolu, avec ses angoisses et ses ignominies. « J'ai vu dans plusieurs *work-houses,* dit M. Buret en parlant de l'affreux moulin à bras, j'ai vu des machines de ce genre presque toutes en repos, parce qu'elles avaient mis en fuite les malheureux condamnés à les faire mouvoir, et j'ai la conviction que les plus affreuses extrémités, les dernières souffrances, sont préférables à une pareille charité. Aussi n'est-ce pas une charité que l'on a voulu instituer, mais un épouvantail des pauvres! » Dans les districts où la loi est appliquée rigoureusement, ses effets tiennent du miracle. A Cuckfield (Sussex), plusieurs centaines de pauvres se présentent à l'époque des neiges; vingt seulement acceptent l'hospitalité du *work-house,* et, sur ce nombre, quinze l'ont quitté avant le 12 janvier. L'union de Lambourne, composée de dix-huit paroisses, dont quelques-unes assistaient plus de cent pauvres sous l'ancienne législation, n'a plus à sa charge en tout que vingt hommes valides dès que le nouveau système est mis en vigueur. Il est clair, d'après nombre d'exemples pareils, que, si beaucoup de bureaux ne faisaient pas fléchir le règlement en accordant encore des secours à domicile et sans conditions, le bill de 1834 aurait procuré, non pas seulement une économie de cent pour cent, mais une extinction à peu près complète de la taxe des pauvres.

A tout prendre, cette réforme si vantée est une révolution qui aggrave le

(1) Il y a maintenant en Angleterre plus de six cents *work-houses*. Le régime de ces maisons est très doux pour la misère qui résulte de l'âge et des infirmités. Il ne devient inhumain que pour les indigens valides, comme si les ouvriers étaient responsables de la suspension périodique des travaux!

sort du prolétaire anglais : elle lui enlève cette confiance dans la charité publique, cette assurance contre la faim, qui jusqu'ici peut-être a prévenu les excès du désespoir. Ne serait-ce pas sous l'influence de la loi nouvelle que la dernière crise a pris cette intensité et ce caractère de sombre exaspération qui commence à déconcerter le flegme britannique? Les économistes qui sympathisent avec l'Angleterre ont coutume de dire qu'il ne faut pas juger l'état de ce royaume d'après les statistiques de la misère officielle. La détresse du *poor* anglais, assurent-ils, serait ailleurs de l'aisance, et s'il sollicite l'assistance paroissiale, c'est pour obtenir certaines superfluités que se refusent les petits bourgeois et les artisans des autres pays. Cette assertion de Say et de M. de Gérando pouvait être exacte avant 1834; mais c'est par inadvertance sans doute que M. Buret la répète aujourd'hui : le tiers de son livre est consacré à la réfuter. Le tableau qu'il trace avec l'énergie d'une ame douloureusement émue est celui de la misère absolue, hideuse, abrutissante.

Pour en juger, suivons M. Buret dans son triste pélerinage. Ce n'est pas en Irlande qu'il nous conduira; il n'y a plus rien à dire sur ce pays, où le seul genre d'aisance connu est de ne pas mourir de faim, où la famine et les épidémies sévissent régulièrement du mois d'avril au mois d'août, pendant la pousse des pommes-de-terre, et suspendent pendant quatre mois entre la vie et la mort trois millions d'individus sur neuf. Transportons-nous, au contraire, dans la métropole du peuple le plus riche du monde, de celui qui s'honore d'avoir perfectionné la science du bien-être matériel. A peu de distance des beaux squares de Londres, derrière ces rues dont on vante avec raison la splendeur et la salubrité, sont des quartiers où l'étranger pénètre rarement, où la police ne s'aventure jamais, dont les pittoresques horreurs ne sont pas même connues de ces élégans touristes qui vont chercher des émotions dans tous les coins du globe. Tel est entre autres le faubourg de Bethnal-Green, qui forme une ville de soixante-dix mille habitans. On nomme ainsi une agglomération de misérables cabanes, entourées d'une enceinte de planches pourries, sur un sol qui n'est pas même nivelé; sans rues tracées, sans éclairage de nuit, sans ruisseaux pour les eaux impures qui croupissent à l'air en décomposant les immondices. Partout la saleté, l'infamie, la puanteur. La description de cet enfer paraîtrait un caprice de l'imagination, si M. Buret ne la confirmait en employant les termes des actes officiels. Un comité de médecins, institué en 1838 pour inspecter ces quartiers, déclara, dans son rapport à lord Russell, que des espaces de trois à quatre cents pieds sont constamment couverts d'eaux stagnantes, que les matières immondes ne cessent de s'accumuler au milieu de la voie publique, et répandent des exhalaisons mortelles; que la fièvre est permanente dans certaines rues. Suivant un second rapport, dans un autre quartier, à Schadwell, sur la rive droite de la Tamise, « les habitations sont inférieures en décence et en apparence aux plus sales étables. » Des maisons, des rues entières, sont fréquemment envahies par le typhus, et, « dès qu'un individu est transporté à l'hôpital ou mort, sa place est aussitôt occupée par

un nouveau locataire, tant la misère est pressée de remplir ces ruches impures. » Les médecins ont rencontré avec horreur six personnes malades dans une seule chambre, et jusqu'à quatre dans un même lit. En visitant cette cité des pauvres, M. Buret a rencontré fréquemment « des familles nombreuses qui ne possédaient pas un meuble, pas même des planches pour étendre la paille sur laquelle elles reposent : à peine quelques haillons en lambeaux pour cacher leur nudité. » Le docteur Soutwood a donc pu dire sans exagération, dans un troisième rapport, que la misère menace à chaque instant de la peste toute la partie orientale de la ville de Londres.

Qu'on ne dise pas que la fermentation de la plus populeuse cité du monde y développe des désordres exceptionnels. Il n'est pas de grande ville anglaise qui n'ait aujourd'hui sa *petite Irlande*, c'est l'expression consacrée. A Manchester, dit le docteur Kay, qui a guidé M. Buret dans ses explorations, les ouvriers « ont appris le fatal secret de borner leurs besoins à l'entretien de la vie animale et de se contenter, comme les sauvages, du minimum des moyens de subsistance qui suffisent à prolonger la vie. » Il n'est pas rare d'y trouver plusieurs familles blotties dans une cave humide. Ce qui est plus affreux encore, ce sont les maisons de logeurs où la misère s'avilit au contact du crime, « où les âges et les sexes couchent pêle-mêle, sous un lambeau de la même couverture, sur la même paille, et jusqu'à six dans un même lit. » Croirait-on qu'au milieu d'une telle population se trouvent des parias plus malheureux qu'elle encore? Dans un réduit où il pénétra, M. Buret trouva une femme récemment accouchée, un homme malade, et un enfant mort que ses parens conservaient depuis dix jours, faute d'argent pour le faire enterrer. C'étaient de ces Irlandais maudits auxquels Manchester refuse toute charité, même celle de la sépulture. A Spitalfields, il a été constaté que beaucoup d'ouvriers ne vont pas à l'église par défaut de vêtemens. Dans la fastueuse Liverpool, le septième de la population, quarante mille individus, n'ont pour asiles que des caves, et cinq mille familles favorisées campent dans des cours. A Leeds, les commissaires ont remarqué que de temps en temps les égouts débordent dans les caves habitées. Suivant la dernière enquête, deux mille huit cents familles de Bristol n'ont qu'une seule chambre : mêmes observations pour Nottingham, Newcastle, etc.

Après de telles descriptions, on reste stupéfait en lisant : « Les grandes villes d'Écosse nous offrent, dans les quartiers habités par les classes pauvres, plus de misère, plus de dénuement encore que dans les plus mauvais districts des villes anglaises. » Les expressions semblent manquer au commissaire du parlement, M. Symons, pour décrire le quartier de Glascow, appelé les *Wynds*. Qu'on se représente un labyrinthe de ruelles sur lesquelles s'ouvrent une multitude de passages qui conduisent dans de petites cours carrées, et, dans chacune de ces cours, une vingtaine d'êtres humains, entassés pêle-mêle sur de la paille moisie, hommes, femmes, enfans, les uns vêtus, les autres nus, sans ressources plus assurées que le vol et la prostitution, sans autre

perspective qu'une mort ignominieuse. Dans cet abîme de dégradation, on ne conserve pas plus le sentiment des devoirs de famille que le respect de soi-même. Les enfans abandonnés obstruent la voie publique, comme des animaux immondes. « Il n'y a, je l'affirme, dit M. Buret, que les pourceaux dont l'éducation physique soit comparable à celle des enfans du bas peuple en Angleterre. » Quant à la plupart des parens, leur unique ambition est d'oublier leur triste sort dans la somnolence d'une ivresse fangeuse, plaisir funeste et cruellement expié. La fatigue des excès envenime les souffrances de la misère et abrége la vie humaine de moitié. Le chiffre moyen des décès, qui, pour l'Angleterre prise en masse, est de 1 sur 41, s'élève, à Liverpool et dans les grandes cités industrielles, dans la proportion de 1 sur 24. A Glascow, suivant les calculs du docteur Cowan, les fièvres contagieuses ont attaqué 109,385 personnes pendant les cinq années qui se terminent à 1840, et, de 1831 à 1841, la moyenne des décès des enfans au-dessous de cinq ans a augmenté de 70 pour 100.

M. Buret rassemblait ces tristes documens en 1840. A la première lecture, nous avons soupçonné l'auteur d'exagération et de pessimisme; mais son récit a été trop bien confirmé par des cris de détresse qui retentissent encore. Écoutons un organe du radicalisme (1) : « On nous parle aujourd'hui de ceux qui *vivent*... quelle dérision! De ceux qui languissent, faudrait-il dire, qui succombent avec 8 pence et demi par semaine (85 centimes)! On vous cite ces choses en plein parlement... etc. » On sait que récemment lord Kinnaird a présenté une supplique pour provoquer encore une enquête, c'est le remède ordinaire, sur l'état des classes ouvrières, proposition qui a été repoussée comme inutile et intempestive. Des faits avancés par le noble lord, il résulte que, dans la plupart des villes manufacturières, la consommation des denrées de première nécessité (pain, viande, bierre, épicerie, etc.), a baissé de 40 pour 100 depuis deux ans; qu'à Manchester, par exemple, on a compté 2,000 familles sans un lit, et 8,666 personnes réduites à un revenu de 1 shelling 2 pence et demi par semaine (1 franc 30 centimes environ) Les aumônes sous toutes les formes, la mortalité, les délits, les crimes, suivent la misère dans sa fatale progression.

En accumulant des faits déplorables, nous ne prétendons pas dresser un acte d'accusation contre la politique anglaise. Chez nous-mêmes, les progrès de la richesse matérielle ne sont-ils pas douloureusement achetés? Le neuvième de la population française est réduit à l'état d'indigence, et destiné à mourir à l'hôpital. Dans la répartition du revenu national, sept à huit millions d'individus, assure-t-on, n'obtiennent régulièrement que 91 francs par tête, c'est-à-dire 450 francs environ pour la dépense annuelle d'une famille. Dans la plupart des états qui n'exigent pas de dextérité, la rétribution de la main-d'œuvre tombe souvent au-dessous de ce strict nécessaire que les éco-

(1) *Tait's Edinburg Magazine.*

nomistes ont appelé le taux normal. L'auteur de *Travail et Salaire*, qui est magistrat à Reims, a décomposé minutieusement le budget des ouvriers employés dans les fabriques de cette ville. Le gain annuel d'une femme, dans la force de l'âge, s'élève à 248 francs. Pourvu qu'elle ne se repose que le dimanche, et qu'elle se contente de pain et d'eau, elle pourra arriver sans dettes à la fin de l'année, « si toutefois, ajoute M. Tarbé, elle n'a besoin de rien dans son ménage, s'il n'a pas fallu remplacer ses vêtemens usés, si elle a trouvé de l'ouvrage tous les jours, si elle n'a pas été malade. » Mais les crises, les suspensions de travaux sont fréquentes, inévitables. Quelle sera donc la ressource des ouvrières de Reims? On craint d'insulter au malheur en reproduisant des faits trop connus.

La misère, si grande qu'elle soit en France, n'y tombe que par exception à ce degré d'avilissement qui est commun en Angleterre. La charité est ingénieuse chez nous à relever le moral des indigens, et, depuis quelques années, les administrations municipales rivalisent de zèle pour faire disparaître les anciens foyers d'infection. Cependant, à Lille comme à Liverpool, quatre mille personnes vivent encore dans ces caves où l'on descend par un escalier qui sert à la fois de porte et de fenêtre. A Reims, à Mulhouse, comme à Glascow, il n'est pas rare de trouver plusieurs familles dans une même chambre, sur la même paille : les logemens de ce genre sont très recherchés. Une chambre de dix à douze pieds carrés, basse, sombre, malsaine, se loue de 72 à 108 francs, prix supérieurs relativement à celui des somptueuses habitations. Aussi beaucoup d'ouvriers de ces villes ont-ils pris domicile dans les villages voisins. Ils sont mieux logés à moindre prix; mais à la fatigue d'une journée de travail ils doivent ajouter celle d'une marche de deux à trois heures. Chaque pays peut mesurer la condition de ses classes inférieures au moyen des tables de mortalité. A Paris, dans le premier arrondissement, il meurt annuellement 1 individu sur 52. Dans les quartiers où sont entassés les pauvres, dans le douzième arrondissement, la mortalité est de 1 sur 26. A Mulhouse, la durée probable de la vie pour les enfans qui naissent dans la classe aisée est de 29 ans. Elle n'est que de *deux ans* pour les enfans de l'industrie cotonnière; la moyenne générale de la vie, qui, en 1821, était, dans cette même ville, de 25 ans, y est descendue à 21 ans. Nous avons hâte d'ajouter, pour adoucir les teintes sombres de ce tableau, que l'existence du pauvre est encore moins menacée aujourd'hui que ne l'était anciennement celle du riche. On a calculé qu'au XVIe siècle, époque d'agitation et de guerre civile, la moyenne de la mortalité annuelle à Paris était de 1 sur 17. Pendant le siècle suivant, la proportion s'éleva à 26, c'est-à-dire que, sous la domination resplendissante de Richelieu et de Louis XIV, les chances de vie étaient précisément pour les privilégiés ce qu'elles sont aujourd'hui pour les plus misérables.

III.

Nous avons montré le mal sans l'affaiblir. Nous espérons donc que notre sincérité ne sera pas mise en doute, maintenant qu'il nous reste à rechercher si les remèdes proposés ne seraient pas plus dangereux que le mal lui-même.

Quand on a consulté les écrits relatifs au paupérisme, on demeure étonné de la multitude et de la diversité des causes assignées à la misère. De ces causes, les unes sont personnelles, comme la paresse et l'immoralité trop communes dans les classes inférieures; les autres sont fatales et heureusement passagères, comme les guerres et les fléaux meurtriers : le plus ordinairement, le mal a sa racine dans les institutions du pays, et dérive du régime politique, des impôts, des monopoles, de l'impéritie des gouvernemens. La difficulté qui domine toutes les autres est la pondération du capital et des salaires. Il est difficile d'aborder sans émotion cette controverse qui a été envenimée si souvent par l'esprit de parti, ou par l'irritation fort excusable de ceux qui souffrent. Soyons calmes, s'il se peut, pour bien voir; soyons sans passion pour juger sainement.

Qu'on se figure un pauvre paysan dénué d'instrumens et réduit à gratter péniblement un coin de terre inculte : il fait une dépense énorme de ses forces pour obtenir au jour le jour une chétive existence. Parvient-il à économiser sur ce qu'il récolte la valeur représentative de plusieurs journées de son travail; il achète une bêche, au moyen de laquelle sa tâche est moins fatigante et plus productive : il est devenu, pour ainsi dire, un homme double. L'épargne lui est d'autant plus facile que le bénéfice est plus grand : avec le temps, il achètera un cheval, une charrue, et dès-lors il aura concentré en lui-même la puissance d'une douzaine d'hommes. Qu'on pousse la progression à ses dernières limites, et on arrivera au banquier qui tient condensée dans son portefeuille une force équivalente à celle de plusieurs millions d'êtres humains: car l'argent ajoute à la valeur individuelle de son possesseur toute la vitalité de ceux qu'il peut salarier. A ce point de vue, un grand capitaliste nous apparaîtra comme une sorte de Jupiter, qui, d'un seul froncement de ses sourcils, peut faire entre les peuples le calme et la tempête. Nous avouons qu'il est difficile de résister à un premier mouvement de dépit, en voyant une puissance exorbitante attribuée à des hommes qui la justifient assez rarement par leur mérite; mais, en s'élevant au-dessus de ces considérations mesquines, et abstraction faite des individus favorisés par l'aveugle fortune, on reconnaît que la surabondance des richesses en certaines mains est avantageuse pour la société entière. Dans un état de civilisation peu développé, avant la formation d'un capital mobile et consacré au jeu des grandes spéculations, il faut que les gouvernemens conservent, pour les circonstances imprévues, un trésor en espèces métalliques, ce qui stérilise des sommes

énormes enlevées à la circulation; ou bien il faut, dans les jours de crise où l'impôt ordinaire est insuffisant, procéder par réquisitions brutales, et accabler les citoyens, en leur arrachant d'un seul coup une partie de leur avoir. Mais lorsqu'un superflu existe, l'état l'attire à lui selon ses besoins, par l'appât de la rente qu'il lui offre : sans ces capitalistes, aussi nécessaires qu'ils sont enviés, on ne pourrait faire la grande guerre qu'avec des levées en masse; on ne pourrait exécuter les grands travaux d'utilité publique qu'en rétablissant les corvées.

Il y a d'ailleurs une exagération blâmable à dire, comme M. Buret, que la richesse exerce dans notre société droit de vie et de mort sur le pauvre. Si la souveraineté de l'argent est incontestable, elle n'est pas absolue. Le capital a tout autant besoin du travail que les travailleurs ont besoin de lui, et, dans leur coopération nécessaire, chacun à son tour peut faire la loi. Nous ne répéterons pas avec Say que le travail est une marchandise comme toutes les autres, dont le prix se règle par le rapport de la demande et de l'offre. Un ouvrier tisserand, nommé John Scott, appelé récemment devant un comité d'enquête, a donné une leçon aux docteurs qui l'interrogeaient, en faisant observer que le caractère d'une marchandise est de pouvoir être accumulée, mais que le labeur d'un journalier n'est pas susceptible d'accumulation, et que toute heure non rétribuée est perdue pour lui sans dédommagement. Cette démonstration, si juste qu'elle soit, n'est applicable qu'à un cas exceptionnel, c'est-à-dire, aux temps de chômage. En thèse générale, la grande loi développée par Smith n'en est pas moins vraie. Il y a pour les nations prises collectivement, comme pour chaque industrie en particulier, des périodes ascendantes, où les produits trouvent un débit facile et croissant, où le marché extérieur s'élargit sans cesse; il y a aussi une période descendante, où le marché se rétrécit, où les exploitations deviennent languissantes et ingrates. Dans l'époque de croissance, la demande des bras fait surenchérir les salaires; l'ouvrier profite de la concurrence que se font les maîtres, et s'épanouit dans l'aisance. Lorsque vient au contraire une époque d'affaissement, à mesure que la nation, perdant de son crédit à l'extérieur, est plus pressée par la concurrence, la subvention offerte au travail s'amoindrit. Les entrepreneurs ne se retirent pas sans combat devant leurs rivaux étrangers : ils réduisent par tous les moyens imaginables les frais de production; il ne suffit plus d'abaisser les salaires, il faut remplacer successivement les hommes adultes par des femmes, celles-ci par des enfans, et autant que possible les enfans par des machines. Mais il est difficile de s'arrêter sur une pente fatale. La somme des bénéfices à répartir diminuant sans cesse, il y a des chômages, c'est-à-dire, des intermittences dans l'emploi du capital fixe, et c'en est assez pour ruiner les entrepreneurs dont la fortune n'est pas bien assise. Quant au capital circulant, il se transporte dans les emprunts étrangers, ou il met un prix excessif à la propriété foncière, ou bien enfin il s'épuise dans les dépenses improductives, dans un luxe insolent et corrupteur. Cependant la population

ouvrière, qui n'a pas le privilége de se déplacer, se dispute le peu de travail qui lui est offert, s'épuise par la concurrence qu'elle se fait à elle-même, abaisse chaque jour le niveau de ses besoins. Le haut prix mis aux terres enchérit toutes les denrées de nécessité première à mesure que les salaires s'affaiblissent. La richesse générale et évidente du pays n'est qu'un motif d'exaspération pour ceux qui souffrent. Démoralisée par le besoin, la foule arrive à un état d'imprévoyance bestiale, dont l'effet ordinaire est un suraccroissement de population, et la misère engendre la misère, jusqu'au jour où se dressent les affreux fantômes évoqués par Malthus, la guerre civile, ou les fléaux qui dévorent les hommes.

De ce triste tableau des vicissitudes de l'industrie, il résulte du moins que l'ouvrier n'est pas victime d'une rapacité systématique, ainsi que de dangereux amis voudraient le lui faire croire. Au contraire, il y a presque toujours solidarité entre le spéculateur et le salarié; ils subissent en même temps les oscillations de la perfide bascule dont on ne sait pas encore atténuer les chocs douloureux. Une seconde remarque sur laquelle nous insistons, c'est qu'en dépeignant la décadence d'un peuple, nous poussons jusqu'à ses dernières limites une progression théorique. Dans la réalité, les choses ne se passent presque jamais ainsi. Il est rare que toutes les industries souffrent à la fois. Dans la plupart des états, la constitution sociale prévient les dangers extrêmes de la liberté industrielle. Par exemple, en France, la séparation du capital et du travail n'est, pour ainsi dire, qu'une exception : elle n'a lieu que dans la grande industrie; mais cinq millions de chefs de famille propriétaires fonciers font supposer que plus de vingt millions d'individus participent à la double condition de capitalistes et de travailleurs (1). Notre pays, d'ailleurs, est encore dans la phase progressive, et, si certaines classes éprouvent du malaise, il serait possible de leur assurer un refuge dans plusieurs autres professions qui sont en voie de prospérité. La plus riche, la plus superbe des nations est la seule qui paraisse destinée à subir jusqu'au bout les conséquences d'un industrialisme sans frein. En Angleterre, entre ceux qui possèdent et les travailleurs, il y a un abîme infranchissable. La population des champs n'y est pas plus favorisée que celle des villes. On n'y connaît plus ces humbles paysans qui vivent, comme chez nous, à la condition de fertiliser un coin de terre; il n'y a que des fermiers entrepreneurs de grande culture et de pauvres journaliers occupés irrégulièrement, avec un salaire réduit chaque jour par la concurrence. Tout le revenu territorial étant absorbé par quelques centaines de familles aristocratiques, la nation presque

(1) Quoique les quatre cinquièmes de ces propriétaires n'aient qu'un revenu très modique auquel ils doivent suppléer par un travail salarié, il est ridicule de les classer parmi les prolétaires, comme un utopiste l'a fait récemment, puisqu'ils possèdent plus de deux cinquièmes de la superficie imposable, 21 millions d'hectares sur 50. A la rigueur, la petite propriété peut vivre du revenu de la terre, puisqu'il ne faut que 1,23 hectare pour assurer l'existence d'un individu.

tout entière a pour uniques ressources les profits de la spéculation. Pour l'Angleterre, le monopole du commerce n'est rien moins qu'une condition d'existence. Pour soutenir la guerre industrielle, elle a économisé sur ses frais de production à tel point que, dans l'industrie des tissus, les prix de fabrique ont été abaissés graduellement de 12 à 1. Malgré son ingénieuse activité, des prohibitions ou des rivalités heureuses l'ont écartée de plusieurs marchés, et sa population ouvrière, augmentée artificiellement par des machines qui remplacent, dit-on, quatre-vingt-quatre millions d'hommes, est tellement surabondante, qu'il y a partout encombrement et malaise. Récemment, une commission d'enquête, après avoir déclaré que les tisserands à la main ne pouvaient plus vivre, même par un travail de seize heures par jour, ajoutait ces lamentables paroles : « Nous n'osons pas dire si ces hommes, *libres de prendre d'autres occupations,* en pourront trouver; l'agriculture n'a pas besoin d'eux, *ni aucune autre industrie non plus!* » Que feront-ils donc? On frissonne à la seule réponse qui soit possible.

Tout en tenant compte de la différence qui existe entre la constitution britannique et celle des autres peuples, on ne peut voir, sans inquiétude pour l'avenir, ce vertige industriel qui tourmente l'Europe entière. N'y aurait-il pas moyen de constituer l'industrie sans amortir son principe fécond, de concilier les droits des individus qui produisent avec les intérêts généraux de la société? Voilà ce que se demandent aujourd'hui les hommes d'état et les économistes de tous les pays. Or, dans cette controverse comme dans tous les débats de ce monde, nous retrouverons trois groupes principaux : aux extrémités, des opinions tranchées, contradictoires, et au milieu, ceux qui cherchent la conciliation des principes et des intérêts. D'un côté sont les théoriciens qui voient tout le mal dans les restrictions apportées à la doctrine du « laissez faire, laissez passer. » A l'opposé se dresse un parti violent et expéditif, qui n'hésiterait pas à sacrifier la liberté industrielle. Le parti intermédiaire se compose de ceux qui voudraient, non pas asservir l'industrie, mais lui imposer le frein des règlemens, la garantir elle-même de ses propres excès.

IV.

La liberté illimitée du commerce a pour apôtres les économistes qui sont restés fidèles aux traditions et à la méthode d'Adam Smith. Surpris à l'improviste par le soulèvement des adversaires de l'école anglaise, ils se sont ralliés et ont repoussé les attaques d'une façon ingénieuse, sinon décisive. S'il y a désordre et souffrance dans le monde commercial, c'est, disent-ils, parce que la prétendue liberté du commerce n'est qu'un mensonge. En tous pays, la spéculation est faussée par des douanes, des monopoles, des tarifs qui repoussent les marchandises étrangères, des primes à la sortie des produits nationaux, et autres moyens de *protection* qui ne sont qu'un impôt prélevé

sur le consommateur, au profit des entrepreneurs indolens ou inhabiles. Si chaque pays, consultant seulement son climat, ses aptitudes ou ses moyens financiers, se contentait de fabriquer ce qu'il peut fournir avec le plus d'avantages; si l'échange des produits était libre entre les peuples, il y aurait équilibre de toutes les facultés, satisfaction de tous les besoins. Les effets désastreux de la concurrence seraient neutralisés : chaque pays, pouvant calculer sa production sur un débit à peu près assuré, ne pousserait plus à l'accroissement de la classe ouvrière, en donnant à son industrie une extension démesurée. Examinons au contraire ce qui se passe dans le domaine de la réalité. Toute marchandise qui a besoin d'être protégée contre l'importation étrangère est supérieure en prix ou inférieure en qualité : la différence est donc une perte réelle infligée au public qui consomme. L'industrie privilégiée commence par réaliser des bénéfices, et sa propriété attire vers elle des capitaux qui lui font prendre un développement exagéré. Alors, déjà fatiguée par la concurrence qu'elle doit soutenir à l'extérieur dans des conditions défavorables, elle achève sa ruine à l'intérieur par la concurrence qu'elle se fait à elle-même. Pour soutenir cette double guerre, elle est obligée de sacrifier les ouvriers qu'elle emploie. Ce n'est pas tout : la prétention de vendre sans acheter est une folie; les nations voisines dont vous avez usurpé les spécialités usent forcément de représailles, et proscrivent vos produits naturels. Ainsi les industries légitimes tomberont en langueur comme les industries factices : dès-lors, travail insuffisant, abaissement des salaires, misère et anxiété générales.

Théoriquement, cette démonstration est inattaquable. Il n'est pas douteux que les prohibitions sont funestes, et que le devoir des administrateurs est de les réduire autant que possible; mais, relativement au cas spécial qui nous occupe, il nous semble que les économistes de l'école anglaise ont éludé la difficulté plutôt qu'ils ne l'ont résolue. Le remède qu'ils proposent pour le soulagement de la classe ouvrière n'a qu'un défaut, celui d'être en quelque sorte inapplicable dans l'état actuel des relations internationales. Ceux qui avancent le principe y posent eux-mêmes des restrictions qui suffiraient pour en neutraliser l'effet. De leur aveu, il y aurait imprudence à laisser dépérir les industries indispensables pour la sécurité et la subsistance d'un peuple. Il ne faudrait pas, par exemple, s'exposer à être affamé par une coalition qui gênerait les arrivages. On ne doit pas non plus renoncer à la fabrication des armes, à l'élevage des chevaux, quand même il serait démontré qu'on peut en obtenir au dehors à meilleur compte que chez soi. On admet aussi qu'un gouvernement doit accorder une protection temporaire aux industries qui peuvent être naturalisées avec avantage. On nous accordera sans doute que certaines circonstances imprévues pourraient nécessiter encore l'intervention protectrice des gouvernemens : dans le cas, par exemple, où un pays verrait son exploitation spéciale mise en péril par quelque grande invention mécanique, ou bien, s'il arrivait qu'un voisin déloyal, spéculant sur la supériorité de ses

capitaux, se résignât à vendre à perte pendant quelque temps pour désorganiser les fabriques rivales, et rester ensuite le maître du marché. Ajoutons enfin que les revenus des douanes figurent trop bien dans les chiffres d'un budget pour qu'on y renonce facilement. Il résulte de ces considérations que la liberté illimitée du commerce extérieur, si désirable qu'elle soit, soulève de grands obstacles dans l'application, et que de long-temps la suppression des monopoles ne sera assez générale pour améliorer d'une manière décisive le sort de la classe ouvrière.

C'est cependant de la suppression des taxes prohibitives que l'Angleterre attend un soulagement à ses maux. On sait que sir Robert Peel a signalé son avénement en réduisant les droits d'importation sur sept cent cinquante articles environ, et il faisait allusion à ce dégrèvement lorsque, interpellé en plein parlement sur ses intentions à l'égard des ouvriers, il répondit que, ne connaissant aucun remède d'une application immédiate, tout son espoir consistait dans l'effet des mesures prises pour activer les transactions avec l'étranger. Sera-t-il possible d'aller bien loin dans cette voie où un grand ministre ose mettre le pied ? Osera-t-on toucher à ces monopoles qui se combinent d'ancienne date avec la constitution, et ont acquis une sorte de légitimité ? Libre introduction des céréales ! voilà le cri d'un peuple affamé; mais le jour où on y ferait droit serait, pour l'Angleterre, celui d'une révolution fondamentale. La prohibition des blés étrangers, forçant le prix de cette denrée, a permis de mettre en culture, depuis un siècle seulement, plus de 6 millions d'acres de terre qui jusqu'alors avaient été négligés, parce qu'ils n'eussent pas payé le défrichement. La concurrence des blés étrangers suspendrait aussitôt l'exploitation de toutes ces terres faibles; la ruine de l'agriculture frapperait de déchéance l'aristocratie, qui en tire ses principaux revenus : l'Angleterre deviendrait exclusivement industrielle. Nous ne savons pas d'ailleurs si la classe ouvrière, prise en général, gagnerait beaucoup à cette transformation. Les achats de marchandises fabriquées que les étrangers paieraient avec leur blé, donneraient sans doute aux manufactures une impulsion considérable; mais la détresse de l'agriculture réduirait aux abois la population rurale, déjà fort misérable, et il faudrait qu'elle se dirigeât vers les ateliers, où son affluence déprécierait de nouveau la main-d'œuvre.

Parmi les dernières publications que nous avons sous les yeux, nous ne trouvons qu'un seul livre favorable aux doctrines anglaises : c'est celui de M. d'Esterno. Théoricien sentencieux et inflexible, ce publiciste déclare qu'il est inutile de se préoccuper du problème de la distribution des richesses. Il ne voit de salut que dans la liberté absolue de la spéculation et dans l'élévation progressive du produit net. Plus on augmentera, dit-il, le bénéfice total de la nation, et plus sera grande la part des pauvres. C'est là encore une de ces assertions qui, présentées d'une façon absolue, deviennent des erreurs. Pour la réfuter, il suffit de montrer cette Angleterre où la spéculation, à coup sûr, a toujours poursuivi assez vivement le produit net. M. d'Esterno croit-il qu'il

dépend toujours d'une nation de se procurer des bénéfices? Ne savons-nous pas que la richesse surabondante, lorsqu'elle ne trouve plus à réaliser des profits dans les ateliers nationaux, se transporte à l'étranger, en laissant inactive et affamée la population ouvrière? Ces crises, pour M. d'Esterno, ne sont jamais que passagères, et il les envisage avec un stoïcisme merveilleux. « Il sait que les champs de bataille sont ordinairement jonchés de cadavres et de blessés. » Au surplus, son livre, qui annonce un esprit pratique et calculateur, se recommande par de bonnes pages sur les vaines pâtures, les déboisemens, les inconvéniens de la petite culture, et les ressources qu'une amélioration de notre régime communal pourrait fournir aux ouvriers ruraux.

V.

Achetée par une lutte de plusieurs siècles, célébrée par nos pères comme la plus importante de leurs conquêtes, la liberté de l'industrie a peut-être aujourd'hui plus d'adversaires que de partisans. Par une inconséquence digne de notre époque, ce sont surtout les démocrates qui se montrent le plus disposés à sacrifier l'indépendance du travail, sans songer qu'elle a été jusqu'à ce jour la base de l'indépendance politique du travailleur. Ceux qui se disent exclusivement les avocats du peuple prétendent avoir trouvé le secret de détruire ce qu'ils appellent la tyrannie du capital, et de soustraire l'ouvrier à la misère, en lui assurant un salaire toujours proportionné à ses besoins légitimes. Sans parler des formules communistes, nous connaissons plusieurs combinaisons qui ne sont que des variantes d'une idée fort répandue aujourd'hui, et cette idée, la voici : remplacer les capitalistes particuliers, en leur substituant pour chaque industrie un fonds social, impersonnel, inaliénable, de *main-morte* en un mot; fonds extensible par l'accumulation d'une partie réservée des bénéfices, de manière à former des associations ouvertes à tous les ouvriers de même métier, et au sein desquelles la direction des travaux et l'équilibre des intérêts seraient réglés en vertu du principe électif. On voit qu'une telle réforme aboutirait à la plus complète, à la plus étonnante des révolutions sociales. Essayer d'en apprécier l'équité et les effets politiques, ce serait se lancer dans l'infini. Il s'agit ici seulement d'épuiser une thèse économique, de rechercher jusqu'à quel point est possible et désirable pour les ouvriers eux-mêmes la charte industrielle qu'on leur propose. Pour spécialiser nos critiques, nous les appliquerons au projet d'association universelle développé par M. Louis Blanc dans la seconde édition de son *Organisation du Travail*.

Suivant le hardi publiciste dont nous conservons autant que possible les expressions, le gouvernement lèverait un emprunt dont le produit serait affecté à la création d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale. Les représentans du peuple discuteraient et voteraient les statuts de ces ateliers. Seraient appelés à y travailler jusqu'à con-

currence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instrumens de travail tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité. Provisoirement, et jusqu'à ce qu'une éducation nouvelle eût changé les idées et les mœurs, la différence des salaires serait graduée suivant la hiérarchie des fonctions, que le gouvernement réglerait pour la première année; mais pour les années suivantes, les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, la hiérarchie sortirait du principe électif. On ferait tous les ans le compte du bénéfice net, dont il serait fait trois parts : l'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; l'autre serait destinée à l'entretien des malades et des infirmes, et à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries; la troisième enfin serait consacrée à fournir des instrumens de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment. « Il va sans dire que le salaire devrait, dans tous les cas, suffire *largement* à l'existence des travailleurs, » mais chaque membre de l'atelier social disposerait de ses gains à sa convenance. Les capitalistes appelés dans l'association toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel serait garanti par le budget. Il y aurait lieu d'établir entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie le système d'association institué dans chaque atelier en particulier, car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Chaque sphère de travail aurait donc un atelier central duquel relèveraient tous les autres, en qualité d'ateliers supplémentaires. Le commerce, qui est aujourd'hui le ver rongeur de la production, serait seulement associé aux chances bonnes ou mauvaises de l'industrie. Il suffirait que chaque atelier social eût un nombre de magasins et de dépôts en rapport avec les besoins de la population. La réforme agricole s'opérerait sur les mêmes bases. Chaque commune arriverait, par la suppression des successions collatérales, à se former un domaine qu'on rendrait inaliénable, domaine qui ne pourrait que s'étendre, et dont l'exploitation aurait lieu sur une grande échelle, suivant les lois conformes aux statuts des ateliers sociaux.

Dès la première lecture, les projets de ce genre soulèvent tant d'objections, qu'on éprouve quelque peine à les coordonner. La première remarque à faire est l'incompatibilité d'un tel régime avec le système des relations commerciales qui unit présentement les nations civilisées. Pour réprimer les effets de la concurrence, on se priverait de ses incontestables avantages. En effet, que le minimum suffisant des salaires soit taxé par les représentants du pays, ou par les ouvriers eux-mêmes, il est évident qu'on ne peut *assurer une large existence* aux associés qu'en élevant beaucoup la rétribution de la main-d'œuvre. Dès-lors, il faut renoncer au commerce extérieur, car c'est presque toujours cette fatale nécessité de soutenir la concurrence sur les marchés lointains qui détermine l'abaissement des salaires. Si les ouvriers voulaient soutenir la guerre commerciale contre l'étranger, ils se placeraient eux-mêmes dans une condition à peu près égale à celle dont ils se plaignent

aujourd'hui, car nous démontrerons que leur part dans les bénéfices ne serait pas pour eux un dédommagement. Si, au contraire, ils renonçaient aux chances de l'exportation, ils suspendraient un roulement qui, aujourd'hui, s'élève à deux milliards soixante-trois millions. Ce qui ruinerait infailliblement le commerce extérieur, ce serait moins encore la difficulté de fabriquer à bas prix que la nécessité absolue de prohiber presque toutes les marchandises étrangères. Que deviendraient vos ateliers sociaux, si vous laissiez circuler des produits étrangers à des conditions préférables à celles que vous pourriez établir vous-mêmes avec vos salaires taxés? Il y aurait donc nécessité de renforcer toutes les barrières, de parquer tristement la nation, du moins jusqu'à ce qu'on inaugurât cette diplomatie entrevue par M. Blanc dans les nuages de l'avenir; diplomatie qui substituera aux rivalités dévorantes « un système d'alliances fondé sur les nécessités de l'industrie et les convenances réciproques des travailleurs dans toutes les parties du monde. »

Nous demanderons en second lieu comment on s'y prendrait pour élargir réellement l'existence des travailleurs. Jusqu'ici, l'ignorante humanité a réglé ses besoins et ses désirs sur ses ressources. On nous propose de mettre les ressources de chacun au niveau de ses désirs, ce qui serait préférable assurément; mais il nous semble qu'une augmentation de salaires, pour devenir efficace, doit être partielle et relative : en la supposant générale, son unique effet serait d'élever le coût de toutes les consommations dans la proportion de la prime obtenue par le salarié. Le cordonnier additionne ses frais de loyer, d'alimens, de vêtemens, de meubles, de livres, etc., et le total lui donne le chiffre du salaire qu'il ambitionne. Pendant ce temps, le maçon, le laboureur, le tisserand, l'ébéniste, l'imprimeur, font un calcul semblable : ce concert de prétentions, si justes, si modérées qu'elles soient, détermine forcément un enchérissement de tous les objets d'échange. Le salaire qui satisfaisait hier le cordonnier lui paraît insuffisant aujourd'hui, et il en est de même dans tous les corps d'état. Si, pour sortir de ce cercle vicieux, le pouvoir, quel qu'il fût, fixait un maximum de prix pour les denrées de première nécessité, pour le pain, le vin et la viande, par exemple, il faudrait enlever aux ouvriers des champs le droit d'évaluer eux-mêmes leur labeur, et ceux-ci se trouveraient, à l'égard des ouvriers de fabrique, rabaissés à la condition d'ilotes.

M. Louis Blanc pense peut-être que, dans l'organisation projetée, on pourrait augmenter la rétribution de la main d'œuvre sans élever les prix de vente, en attribuant aux ouvriers la part des bénéfices absorbés aujourd'hui par ceux qui subventionnent et dirigent le travail. N'est-ce pas une illusion? Sauf les conditions accidentelles de demandes et d'offres, le prix des choses est composé nécessairement de quatre élémens : rente de la propriété foncière, intérêt du capital employé, salaire des ouvriers, profits de l'entrepreneur. Sur quoi obtiendra-t-on des économies? Il est impossible de supprimer le loyer de la propriété foncière. Quelqu'état social qu'on imagine, il faudra toujours acheter l'usage de la terre, ou la jouissance d'une habita-

tion. La nation, fût-elle devenue par miracle propriétaire de tous les biens-fonds, ne pourrait pas, sans une scandaleuse injustice, en accorder l'usage gratuit aux individus; ce serait créer un monstrueux privilége en faveur de ceux qui recevraient les meilleures terres ou les plus agréables logemens. Même observation s'applique au capital proprement dit, qu'il soit transmissible ou de main-morte : c'est un instrument dont il faut payer l'emploi, sous un nom ou sous une forme quelconque (1). M. Louis Blanc reconnaît d'ailleurs cette nécessité, puisqu'il accorde aux capitalistes, appelés dans l'association, un intérêt garanti par le budget. La bonification des salaires ne pourrait donc être prise que sur le profit de l'entrepreneur. Cette part du bénéfice social est beaucoup moins forte qu'on ne pourrait l'imaginer : si beaucoup de spéculateurs s'enrichissent, un plus grand nombre se ruinent, et, pour établir une moyenne générale, il faut tenir compte des pertes comme des profits. Les statistiques évaluent le produit net de l'industrie proprement dite à dix pour cent sur le prix de vente, c'est-à-dire, à 200 millions au plus, sur une recette de 2 milliards (2). Cette somme est considérable, relativement au petit nombre des individus qui en profitent aujourd'hui; mais appelez au partage toute la population ouvrière composée chez nous de huit à dix millions d'individus, et il n'en résultera pour chacun qu'une gratification insignifiante. Pour sortir des vagues généralités, appliquons ce calcul à une industrie spéciale, à celle qui aurait peut-être le plus pressant besoin de soulagement. « Prise dans son ensemble, l'industrie cotonnière, dit M. Schnitzler, protégée par la prohibition, occupe plus de six cent mille personnes. Le produit avant la révolution n'était peut-être pas de 25 millions : aujourd'hui, s'il faut s'en rapporter aux calculs des principaux fabricans, un peu suspects toutefois d'exagération, il s'élève à la somme de 600 millions de francs. Dans cette somme, les salaires, y compris les frais de transport, entreraient pour 400 millions de francs; les matières premières, avec le blanchiement et les matières colorantes, pour 110 millions. Les capitaux employés représentent 30 millions; la dépréciation des usines, à cinq pour cent, peut être évaluée à 15 millions, et l'entretien de ces mêmes usines à 15 autres millions. En temps ordinaire, les bénéfices des producteurs montent à 30 millions. Dans les temps de prospérité, la production va au-delà de 600 millions, et l'excédant se partage entre le pro-

(1) Les communistes croient éluder cette double nécessité en accordant la participation aux produits de la terre et du capital, au prix d'un certain nombre d'heures de travail. C'est le loyer payé, non plus en numéraire, mais en services; c'est la substitution d'une corvée à l'impôt en argent.

(2) Nous empruntons ces chiffres à la ***Statistique générale et comparée de la France,*** par M. Schnitzler, ouvrage remarquable, qui nous a été fort utile pour le présent travail. La ***Revue*** en fera le sujet d'un article spécial, lorsque les deux premiers volumes, consacrés aux ***intérêts matériels,*** seront complétés par deux autres volumes, consacrés aux ***intérêts moraux.***

ducteur et l'ouvrier; mais, en revanche, elle reste *souvent* au-dessous de cette somme. En 1829, la production n'a présenté que 450 millions; il y a eu réduction de 100 millions de salaires, et *perte réelle pour le producteur* de plus de 20 millions (1). » Maintenant, sur ce produit net, que M. Louis Blanc prélève le tiers qu'il destine à la plus-value des salaires; qu'il prenne 10 millions, 20 millions même, à répartir entre plus de six cent mille associés, et il pourra donner à chacun moins de 10 centimes par jour, en supposant toutefois que cette gratification ne fût pas absorbée par la perte du commerce extérieur et par l'incertitude d'une direction renouvelée électivement. Nous le demandons aux ouvriers eux-mêmes, une telle perspective mériterait-elle qu'on leur fît courir les chances d'un bouleversement fondamental?

Nous savons très bien que, dans l'opinion de la plupart des novateurs, l'organisation proposée ne doit être qu'un état transitoire, et qu'ils rêvent une société où, par l'abolition de l'héritage et de la propriété individuelle, on arriverait à vivre sur un *capital collectif* à la disposition de chaque industrie, de sorte que tout individu cumulerait forcément les bénéfices du capitaliste et de l'ouvrier. Dans cette hypothèse, l'appauvrissement de la nation serait inévitable. Il est de nécessité absolue qu'une partie de la rente attribuée au capital soit accumulée par l'épargne, et forme une valeur flottante et disponible pour les cas imprévus. Une société qui consommerait strictement tous ses produits éprouverait fréquemment de ces crises si fatales aux familles nécessiteuses ou imprévoyantes qui n'économisent rien sur leurs revenus. La dépréciation insensible du numéraire suffirait pour amener la détresse. Une communauté riche, au siècle dernier, avec 100,000 livres par an ne serait-elle pas très gênée, si, par suite de la stagnation de son capital, elle n'avait aujourd'hui que 100,000 francs à dépenser? Le tiers du produit net que M. Louis Blanc propose de prélever pour l'augmentation du capital de chaque industrie ne serait pas l'équivalent d'un fonds de réserve, puisqu'il serait aussitôt *engagé* et *immobilisé*. Ce prélèvement ne représente pas autre chose qu'un moyen fraternel pour élargir l'atelier, et l'ouvrir successivement à un plus grand nombre d'ouvriers; moyen qui nous semble insuffisant, même pour arriver à ce but. Si les ouvriers faisaient des réserves assez larges pour accroître dans une mesure convenable le capital disponible de la nation, leur condition comme salariés ne serait pas beaucoup améliorée; dans le cas contraire, la répartition et la consommation immédiate

(1) L'Angleterre occupait en 1834, suivant Baines et Mac-Culloch, 720,000 ouvriers, dont le salaire était seulement de 330 millions sur un produit brut de 860 millions de francs. Les fabriques américaines occupaient en 1831, selon Pitkin, 117,000 personnes, qui recevaient seulement 55 millions de salaires sur un produit brut de 138 millions de francs. Si ces chiffres, recueillis par M. Schnitzler, sont exacts, la part faite aux ouvriers cotonniers serait beaucoup plus considérable en France qu'en Angleterre et en Amérique.

de tous les bénéfices possibles auraient pour but de placer la France au nombre des nations pauvres et impuissantes : ce n'est pas assurément ce que désire M. Blanc.

La prétendue réforme aurait encore pour effet d'annuler un grand nombre de professions. Les rentiers, les propriétaires, les spéculateurs, la majorité des hommes de loi et d'affaires, les détaillans, les domestiques dépossédés de leur état, seraient forcés de chercher un refuge dans les ateliers sociaux. Or, qu'arriverait-il s'il s'offrait dans une spécialité un trop grand nombre de bras relativement au maximum des objets à produire? Admet-on aux conditions ordinaires tous les postulans? l'atelier se ruine. Réduit-on les salaires pour y faire participer un plus grand nombre, repousse-t-on ceux qui sont de trop : là commence la misère. — C'est trop insister sur des objections que le simple bon sens indique. Il n'entre pas dans notre pensée de condamner absolument le principe de l'association. Nous croyons, au contraire, qu'une foule de combinaisons *spéciales* pourraient être pratiquées avec avantage. Mais se flatter de posséder une formule souveraine et généralement applicable pour satisfaire toutes les ambitions et conjurer toutes les misères, c'est, nous le répétons, une étrange hallucination. Sacrifier le principe de la liberté commerciale, immobiliser la propriété, c'est un grand danger pour le corps politique; c'est mal servir les intérêts des ouvriers eux-mêmes, qui, pour une prime assez mince, se trouveraient attachés à la glèbe de l'atelier.

VI.

Nous arrivons à la catégorie des publicistes qui conservent l'espoir de concilier les réformes nécessaires avec les principes et les droits acquis. Ceux-ci du moins savent apercevoir les difficultés et en tenir compte. Ils se contentent d'observer les faits, de constater les abus, et de solliciter les mesures qui, suivant eux, auraient pour effet l'amélioration du sort des ouvriers. Dans la série des propositions qui sont faites, il n'en est pas une seule qui n'ait besoin d'être éclairée par un débat spécial, approfondi et minutieux, et ce serait méconnaître la gravité des questions de ce genre que de les trancher par une solution irréfléchie. C'est assez de recueillir et de coordonner les amendemens dignes d'examen.

Il y a dans le livre de M. Buret une idée qui court tristement comme un spectre sorti de la tombe du saint-simonisme. Cette idée est que « le fait dominant de l'économie sociale actuelle, le fait provocateur de la misère et de l'anarchie, c'est la séparation de plus en plus absolue qui s'opère entre les deux élémens de la production, le capital et le travail. » L'auteur veut-il dire qu'une bonne législation doit protéger le travailleur contre la rapacité de certains capitalistes, et mettre obstacle à cette force attractive de l'argent, qui produit à la longue une funeste inégalité des fortunes? Rien n'est plus

juste et plus désirable; mais avancer théoriquement que le seul moyen de salut laissé aux nations est de réunir le capital et le travail, « ou en les associant, ou en les confondant dans la même main, » c'est émettre un principe faux et dangereux, principe dont on a déjà abusé en produisant ces systèmes insidieux qui promettent au travailleur de l'affranchir en immobilisant à son profit le capital de la nation. Il n'y a pas de règle absolue à établir en pareille matière. La réunion des deux élémens de la production n'est désirable qu'autant qu'elle n'occasionne aucune déperdition de la force productive. Il faut craindre de se payer de mots. On trouverait peu d'artisans dans nos villes qui voulussent changer leur sort contre celui de trois millions de nos *propriétaires* ruraux. Pourvu que le revenu soit suffisant, peu importe qu'on le perçoive à titre de dividende ou sous le nom de salaire.

Au surplus, le tort de M. Buret est beaucoup plus dans son expression que dans sa pensée. Économiste exercé, il ne s'égare pas à la poursuite d'une formule générale et despotique de l'association. La solidarité qu'il invoque entre le maître et l'ouvrier consiste à imposer aux premiers certaines charges dans l'intérêt de ceux qu'ils emploient. Ne va-t-il pas trop loin en demandant l'impôt proportionnel, l'abolition de l'héritage collatéral, et même l'attribution à la société d'une part d'enfant dans les successions directes? « Un million d'hectares environ, dit-il, passe annuellement aux héritiers des propriétaires décédés. La reprise légale de la communauté, que nous supposons d'un quart ou d'un cinquième, s'éleverait donc chaque année à deux cent mille hectares. La nation mettrait ces terres en vente et permettrait chaque année à cinquante mille familles de vivre indépendantes par le travail, ou à vingt-cinq mille de vivre dans l'aisance..... Supposons que, par l'exercice de son droit de reprise sur une manufacture, la société ait acquis le cinquième de la propriété : elle profiterait de son droit en le cédant par petites parcelles aux ouvriers qui seraient en état de l'acquérir, et qui deviendraient ainsi actionnaires de l'industrie, dont ils ne sont aujourd'hui que les salariés. » Ce sont-là de ces mesures révolutionnaires qu'une nécessité impérieuse ferait à peine excuser. Pour les réaliser, il faudrait restreindre, M. Buret en convient, le droit de testament et le droit de donation entre-vifs. Mais comment empêcherait-on les fraudes, les transmissions ténébreuses, les ventes simulées? La propriété foncière, déjà accablée, serait rabaissée à l'état d'usufruit, tandis que les valeurs mobiles, transmissibles, faciles à cacher, échapperaient à l'impôt proportionnel aussi bien qu'aux droits successifs (1). Ce monstrueux privilége établi en faveur de la richesse mobile avilirait les biens-fonds. L'homme riche sans enfans laisserait languir sa propriété au détriment du public, ou bien il l'aliénerait pour en transmettre le prix à l'objet de ses

(1) Nous trouvons un excellent chapitre à ce sujet dans un *Manuel de Politique*, par M. V. Guichard, ouvrage écrit dans les principes d'une sage liberté. — Chez Paulin.

affections. Nous ne voyons pas même clairement que ces spoliations dussent tourner au profit de la classe pauvre, car moins grande est la difficulté de lever un impôt que d'en faire parvenir le fruit à ceux qu'on désire secourir. Les lots de terre et les actions industrielles mis en vente retourneraient en grande partie aux détenteurs de capitaux. Quelle immense carrière ouverte à l'agiotage!

La nécessité d'une coordination, d'une discipline pour l'armée industrielle, est le point sur lequel on insiste généralement. Entre les projets que nous avons sous les yeux, c'est presque un concours à juger. L'auteur de *Travail et Salaire* voudrait qu'un contrat à long terme liât l'ouvrier au maître; qu'on établît entre l'un et l'autre un régime qui tînt le milieu entre la communauté de famille et la subordination féodale. Le spéculateur, réduit à l'état de tuteur ou d'économe, devrait pourvoir aux besoins de ses employés sur le prix des salaires convenus, en leur remettant l'excédant de leurs gains à la fin de l'année. Nous ne nous arrêterons pas à cette conception d'un moraliste qui, à défaut d'études économiques, fait du lyrisme social, sans que le désordre, chez lui, soit un effet de l'art. Les recherches qui terminent son livre sur le prix des denrées et des services, depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'à la mort de Louis XIV, peuvent toutefois être utiles à titre de renseignemens. Le caractère du livre de M. de Chamborant est un enthousiasme parfois naïf pour tout ce qui paraît moral et généreux. Ainsi, il voudrait qu'à l'exemple du grand empereur chinois Taï-tsoung, pour lequel il professe une admiration particulière, on rendît les plus grands honneurs aux vertus de famille, « et que, sur la porte de ceux qui en auraient donné les preuves les plus éclatantes, on inscrivît ces deux mots en grosses lettres : *Piété filiale!* » Persuadé que l'industrie développe la misère et l'immoralité, il insiste pour qu'elle soit mise en état de suspicion. Le premier article de son règlement est ainsi conçu : « Tous les ateliers, usines et manufactures sont déclarés établissemens insalubres et dangereux, quels que soient le nombre, le sexe et l'âge des ouvriers qui y seront employés. » En conséquence, un établissement industriel ne pourrait être établi qu'en vertu d'une autorisation spéciale, et on exigerait qu'il offrît à la société la garantie d'un cautionnement. On prescrirait que les bâtimens d'exploitation et d'habitation pour tous les enfans et pour une partie des ouvriers employés fussent construits dans les meilleures conditions hygiéniques. Une infirmerie, une école élémentaire, seraient des dépendances nécessaires de toutes les grandes exploitations. On prendrait en outre des mesures pour faire participer les ouvriers aux bénéfices de la vie commune, etc. Il y avait autrefois une expression consacrée pour ces améliorations à perte de vue; on disait : C'est le rêve d'un homme de bien.

Le *Plan d'une Réorganisation disciplinaire des classes industrielles en France* (1), par M. Félix de Lafarelle, nous est présenté avec la sanction

(1) Chez Guillaumin.

d'une académie départementale. Une étude historique, sobre et pourtant suffisante, sur les conditions anciennes et modernes du travail humain, forme l'exposé des motifs de l'auteur. On y devine un de ces hommes loyaux et sensés qui conservent la religion du passé, qui s'inspirent pieusement de la sagesse des ancêtres, mais qui sentent la nécessité de vivre avec ce qui existe, et, pour preuve de leur adhésion sincère au présent, prennent à tâche de l'améliorer. M. de Lafarelle, sans s'abuser sur les inconvéniens des corporations closes et privilégiées du moyen-âge, pense qu'il y aurait avantage à renouveler cette institution, en l'appropriant au génie indépendant du XIXe siècle. Suivant lui, une communauté libre et accessible à tous, une simple organisation disciplinaire, suffirait pour enchaîner ces rivalités haineuses et meurtrières que fomente la concurrence illimitée, et atténueraient le paupérisme en régularisant la condition de la classe laborieuse. Il est difficile de partager cette espérance, à la lecture des cinquante articles de son programme : « La distribution de tous les marchands, y est-il dit, de tous les artisans et ouvriers des classes et professions industrielles en corps de communauté, est de droit commun. — Toutefois, l'admission dans ces communautés est facultative et non pas obligatoire. Celui qui n'aura pas voulu s'y affilier continuera d'exercer librement son état. — La communauté de chaque profession se composera, dans chaque commune, de trois sortes de membres, les maîtres, les ouvriers ou compagnons, les apprentis. — Le temps requis pour l'apprentissage et un examen sur l'état ou la profession seront nécessaires pour parvenir à la maîtrise. — Chaque communauté aura un règlement particulier, et nommera un syndicat dans lequel les compagnons seront représentés comme les maîtres. Les attributions des syndicats seront purement disciplinaires : ils provoqueront le blâme, et même les punitions méritées par des actes ou des opérations entachées de déloyauté. Toutefois ils ne pourront, *en aucun cas*, intervenir pour contrôler les moyens de fabrication, pour limiter les prix de main d'œuvre ou de vente, *dispositions destinées à séparer nettement l'organisation industrielle moderne du régime des anciennes jurandes.* — La juridiction des prud'hommes sera étendue et rendue commune à toutes les communautés. — Un bureau central et permanent du commerce, des manufactures et des arts et métiers, formera le couronnement de l'organisation industrielle française, et siégera auprès du ministère du commerce. La mission de ce bureau consistera à diriger autant que possible la production nationale, à indiquer les besoins, à signaler les encombremens, à exercer enfin une haute et bienveillante tutelle. » L'auteur de ce projet a donné l'exemple d'une louable sincérité en énumérant les objections qu'on ne manquera pas de lui opposer : par exemple, l'impossibilité d'établir une classification stable des métiers, avec la division du travail, l'emploi des mécaniques, la transformation quotidienne des procédés de l'industrie, les entraves souvent inutiles de l'apprentissage et du compagnonnage, l'insuffisance de la discipline proposée, surtout en ce qui concerne les ouvriers des grandes fa-

briques, les plus dignes d'un intérêt compatissant. M. de Lafarelle s'abuse, selon nous, s'il croit avoir réfuté ces légitimes objections.

Un autre plan de charte industrielle, proposé par M. Eugène Buret, a été conçu dans un sentiment plus libéral. Dans chaque communauté, les maîtres et les ouvriers concourraient à l'élection d'un conseil de famille. Ce conseil arrêterait, à certaines époques, le taux des salaires, sanctionnerait les contrats d'engagement des ouvriers, et garderait en dépôt les livrets. La représentation de toutes les industries du canton se constituerait, sous la présidence du juge de paix, en tribunal investi d'un pouvoir judiciaire équivalent à celui des prud'hommes. Les syndicats de canton enverraient au chef-lieu du département un de leurs membres; la réunion de ces derniers mandataires nommerait un député, qui viendrait, à Paris, former, sous la présidence du ministre du commerce, la chambre représentative de l'industrie. Si le projet de M. de Lafarelle paraît inefficace, celui-ci aurait peut-être l'inconvénient de donner à la classe des ouvriers une constitution trop compacte, trop énergique, de créer une nation industrielle au sein de la grande société nationale.

Quelles sont donc les mesures d'une réalisation possible et désirable? Nous en trouvons les indications éparses dans les livres que nous avons soumis à l'analyse, mais en plus grand nombre, il est juste de le reconnaître, dans le livre de M. Buret.

La cause la plus ordinaire du malaise étant l'insuffisance des salaires, et cette insuffisance étant produite par la surabondance des bras, relativement à la besogne offerte, la première règle à observer est de surveiller très attentivement les mouvemens de la population. Il ne serait pas impossible de contrebalancer la force attractive des centres industriels, et de diminuer ces agglomérations d'hommes affamés qui se condensent dans toutes les villes de fabriques. De même que le capital se déplace, lorsqu'il ne trouve plus à fonctionner avec avantage (et c'est là son vrai privilége), de même il faudrait que le travailleur pût aisément se déplacer, lorsqu'il ne trouve plus un emploi utile de son aptitude. L'état doit provoquer, diriger une transplantation, et même, au besoin, en avancer les frais. Ce n'est pas à dire qu'il s'épuiserait en secours gratuits. Les avances faites par le pouvoir ne doivent jamais être qu'un placement. Il y a toujours quelques industries vers lesquelles les bras ne se dirigent pas, parce qu'elles ne sont pas vivifiées par les capitaux : telles sont chez nous l'agriculture, la marine marchande, la colonisation extérieure. Pourquoi n'entreprendrait-on pas de raviver ces industries stagnantes, en attirant vers elles les capitaux par des combinaisons de crédit ? En faveur de l'agriculture, on peut constituer le crédit foncier dont plusieurs états du Nord ont tant à se louer. Un grand système d'exploitations coloniales ranimerait notre commerce maritime. Tous les hommes appelés dans ces nouvelles carrières deviendraient consommateurs et contribuables utiles, au lieu d'être des producteurs nécessiteux. Les fabricans, ayant plus de commandes, avec moins d'ouvriers à leur discrétion, seraient forcés d'élever les

salaires; la spéculation, portant plutôt sur la consommation intérieure que sur le trafic lointain, se régulariserait plus facilement.

Il y a un système de rapports bienveillans à établir entre l'autorité et les travailleurs. Aucune amélioration n'est possible sans une discipline quelconque qui permette au pouvoir d'exercer sa surveillance tutélaire, et aux ouvriers de faire entendre légalement leurs vœux et leurs doléances légitimes. Conviendrait-il d'adopter le classement hiérarchique de M. de Lafarelle ou le système représentatif de M. Buret? Suffirait-il de généraliser, en la modifiant sur plusieurs points, l'institution déjà éprouvée des prud'hommes? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. On pourrait aussi emprunter à M. Tarbé l'idée d'une magistrature des pauvres, comme celles qui ont existé dans les municipalités gallo-romaines soumises au gouvernement paternel des évêques. Il y aurait équité et convenance à ce que, dans chacune des chambres législatives, les classes nécessiteuses eussent des mandataires spéciaux, des avocats nommés d'office par le pouvoir pour exposer avec réserve et dignité les justes réclamations de ceux qui souffrent.

Ces foyers d'infection où croupissent les pauvres ouvriers des grandes villes sont une honte et un danger; il faut les faire disparaître pour cause de salubrité publique autant que par sentiment d'humanité. Ce ne serait pas imposer une charge de plus aux conseils municipaux. Il est démontré que les demeures destinées aux pauvres sont d'une location plus facile et relativement plus productive que les habitations de luxe. Il serait donc facile de diriger la spéculation vers ce point et de remplacer, à l'avantage de tous, les affreux réduits où l'ame et le corps se dégradent, par de petits logemens modestes mais du moins salubres. En beaucoup de cas, on pourrait combiner les véritables intérêts des chefs d'industrie avec les précautions hygiéniques à observer.

Quand on vote des lois de finances, quand on forme un établissement de crédit, on néglige trop souvent d'en étudier les effets dans l'intérêt spécial de la classe inférieure. L'extension continuelle du crédit ne cesse de déprécier l'argent par rapport aux denrées de nécessité première. L'Europe possède, dit-on, en espèces métalliques, 6 milliards, dont 3 appartiennent à la France; les valeurs de crédit sont estimées à 60 milliards. Si les salariés trouvent leur compte dans ce développement de la circulation, il y a aussi pour eux un désavantage dans la dépréciation du numéraire qui en résulte et qui réduit la puissance réelle des salaires. Ne pourrait-on pas établir une compensation en fondant enfin le crédit des pauvres? La difficulté est grande, nous le savons; on ne prête qu'aux riches, dit un cruel proverbe; c'est-à-dire que, pour emprunter, il faut offrir des conditions de solvabilité. Mais pourquoi n'essaierait-on pas d'établir une solidarité entre plusieurs emprunteurs? Pourquoi n'instituerait-on pas, dans chaque corps d'état, un petit comptoir d'escompte (1), dont le fonds serait fait avec les modestes épargnes des travailleurs? On ne saurait

(1) Nous avons eu occasion de développer cette proposition dans une étude sur les finances. Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er mai 1840.

trop favoriser l'association libre des petits capitaux dans le but d'une exploitation quelconque. Augmenter le nombre des entrepreneurs en diminuant celui des salariés, c'est augmenter la concurrence que se font les premiers en restreignant celle qui existe entre les seconds; c'est réaliser la double condition d'une élévation des salaires.

On a parlé bien des fois, chez nous, de fonder les *Invalides de l'industrie*. Pendant que nous dissertions, nos voisins agissaient. « En Russie, dit M. Buret, à tout entrepreneur qui monte une usine, on demande d'avance combien d'ouvriers il veut employer, et on exige de lui qu'il établisse à côté de ses ateliers une infirmerie d'un nombre de lits en proportion de celui des ouvriers qu'il se propose d'occuper. » Ce genre de solidarité établi entre le maître et l'ouvrier est de toute justice : il passera tôt ou tard en principe, et ce sera la réconciliation du capital et du travail. La Belgique vient de réorganiser dans cet esprit ses sociétés de secours mutuels pour l'industrie des mines, l'une des plus considérables du pays. Au lieu d'une cotisation volontaire et perçue irrégulièrement, on opère une retenue forcée sur tous les salaires, et la direction est obligée de mettre à la caisse une somme égale au total de celle qui est fournie par les ouvriers. Il n'est pas possible que la France ne cherche pas à s'approprier un principe juste et généreux. Qu'on maintienne les sociétés libres de prévoyance pour les ouvriers auxquels répugneraient, en cas de maladie accidentelle, les secours de la bienfaisance publique; mais, pour la vieillesse, qui doit être entourée de respect, nous voudrions une mesure générale, qui eût la force et la majesté d'une loi. C'est particulièrement en vue de cette réforme qu'un classement de la société industrielle nous a paru désirable. La surveillance des syndicats étant régularisée, il deviendrait possible d'établir une perception équitable sur les salaires et sur les profits des entrepreneurs. Le fonds de secours ainsi formé serait destiné aux vieillards qui justifieraient par leurs livrets ou par les registres des syndicats d'un certain nombre d'années de service industriel. Nous allons plus loin : il y a des travailleurs muets qui devraient, selon nous, fournir leur contingent à la caisse commune; nous voulons parler des machines, qui font à la classe ouvrière une assez rude concurrence pour lui rendre quelque peu de ce qu'elles lui disputent. Toute machine mue par une force inanimée, comme l'eau ou la vapeur, devrait verser à la caisse, pour tout le temps qu'elle serait mise en mouvement, une somme égale à la cotisation du nombre d'hommes qu'elle représente (1). Le calcul serait fait sur le salaire des ouvriers de la dernière classe. A ceux qui se récrieraient à l'idée d'un impôt sur les machines, nous nous contenterons de répondre qu'il y a des impôts beaucoup plus dispendieux encore, auxquels les peuples imprévoyans doivent tôt ou tard se soumettre : la taxe des pauvres ou les frais de l'émeute.

(1) La force d'un cheval représente celle de cinq à six hommes.

VII.

Après tous les circuits que nous avons dû faire pour explorer la plus vaste des questions sociales, revenons à la pensée qui a marqué notre point de départ, afin d'embrasser dans un dernier coup d'œil l'ensemble du sujet.

Formée à une époque où le premier besoin de chaque peuple était de développer ses ressources, la science économique avait à rechercher par quels moyens peut être augmentée la richesse collective des nations. Après de nombreux tâtonnemens, elle parvint à discerner les phénomènes qui accompagnent la production et la consommation des biens, et à démontrer théoriquement un certain nombre de lois. Quelques pays ont exagéré dans la pratique les axiomes de la théorie : il en est résulté pour eux un rapide et merveilleux accroissement de la fortune générale, et en même temps une affreuse misère dans les rangs inférieurs de la nation. On reconnut que la spéculation livrée sans contrôle à ses instincts égoïstes est un fléau pour la majorité des classes ouvrières. Sous l'impression de cette douloureuse expérience, une scission éclata parmi les économistes. Aujourd'hui le plus grand nombre annonce la prétention de former une école nouvelle, qui, déclarant que le secret de la *création* des valeurs est connu, se donne la mission de compléter la science en cherchant *la loi de la distribution* de la richesse acquise. Cette tendance est, selon nous, une aberration qui aura pour effet de déconsidérer l'économie politique, en lui attribuant une portée qu'elle n'a pas. Poursuivre une règle générale pour la répartition des bénéfices sociaux, une formule absolue qui équilibre les intérêts et les prétentions opposées, c'est chercher la pierre philosophale ou la médecine universelle. De même que l'art médical se compose d'un certain nombre d'observations que le docteur applique suivant la sûreté de son diagnostic, de même procède la médecine sociale à l'égard du corps politique. C'est donc méconnaître le caractère de la science que d'opposer à ce qu'on est convenu d'appeler l'école anglaise une école chrétienne, comme dit M. de Villeneuve-Bargemont, ou une école française, suivant l'appellation qu'un libéralisme mal entendu voudrait faire prévaloir. L'économie politique, à proprement parler, n'est ni anglaise ni française, pas plus que la géométrie ou la physique. Science d'observation et méthode rationnelle, elle fournit les moyens d'analyser les faits qui se rapportent à la production des biens matériels : ses axiomes ne sont que des instrumens dont chacun est libre de s'emparer pour s'en servir selon sa moralité ou ses sympathies, chrétiennement ou dans un intérêt égoïste.

Est-ce à dire que l'économie politique est impuissante pour la réforme des abus, que la détresse des classes laborieuses est un mal sans remède? Nullement. Nous avons voulu seulement protester contre ceux qui demandent à la science ce qu'elle ne peut pas fournir, un principe absolu qui aurait pour effet

de transformer la société, de changer l'ordre des relations établies. L'homme qui, un des premiers, a dénoncé les vices de notre constitution industrielle, M. de Sismondi, termine son livre par une phrase qui semble un soupir de découragement : « Après avoir indiqué, dit-il, où est à mes yeux le principe, où est la justice, je ne me sens point la force de tracer les moyens d'exécution. La distribution des fruits du travail entre ceux qui concourent à les produire me semble vicieuse; mais il me semble presque au-dessus des forces humaines de concevoir un état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience. » Un même découragement glacera tous ceux qui, cherchant un *état* social *absolument différent* de ce qui existe, iront se heurter à des impossibilités. Au lieu de délibérer pour savoir si le mal peut être anéanti d'un seul coup, attaquons-le partiellement, sans négliger un seul des moyens de l'amoindrir. Nous avons indiqué quelques-unes des mesures qui pourraient être essayées; des études plus spéciales, une connaissance plus approfondie des faits, en suggéreraient beaucoup d'autres. N'oublions pas la double loi historique que nous avons constatée plus haut : — les nations dont l'industrie se développe sans contrainte réalisent une grande puissance, mais sont exposées aux dissensions intérieures produites par l'inégalité des fortunes; — les nations dont l'industrie est entravée languissent tristement, sans considération politique. — De cette observation découle une règle de conduite que nous formulerons ainsi : faire pour les classes ouvrières tout ce qui peut être fait, sans nuire au développement de la puissance nationale.

A. Cochut.

SUR UNE MORTE.

Elle était belle, si la Nuit
Qui dort dans la sombre chapelle
Où Michel-Ange a fait son lit,
Immobile, peut être belle.

Elle était bonne, s'il suffit
Qu'en passant la main s'ouvre et donne,
Sans que Dieu n'ait rien vu, rien dit,
Si l'or sans pitié fait l'aumône.

Elle pensait, si le vain bruit
D'une voix douce et cadencée,
Comme le ruisseau qui gémit,
Peut faire croire à la pensée.

Elle priait, si deux beaux yeux,
Tantôt s'attachant à la terre,
Tantôt se levant vers les cieux,
Peuvent s'appeler la Prière.

Elle aurait souri, si la fleur
Qui ne s'est point épanouie
Pouvait s'ouvrir à la fraîcheur
Du vent qui passe et qui l'oublie.

Elle aurait pleuré, si sa main
Sur son cœur froidement posée
Eût jamais, dans l'argile humain,
Senti la céleste rosée.

Elle aurait aimé, si l'orgueil,
Pareil à la lampe inutile
Qu'on allume près d'un cercueil,
N'eût veillé sur son cœur stérile.

Elle est morte, et n'a point vécu.
Elle faisait semblant de vivre.
De ses mains est tombé le livre
Dans lequel elle n'a rien lu.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1842.

Le gouvernement anglais vient de terminer ses longs démêlés avec les États-Unis. La convention qu'on vient de conclure a été diversement appréciée; les uns ont félicité le ministère tory de l'issue de la négociation, les autres lui ont reproché d'avoir sacrifié au désir d'en finir les intérêts et presque l'honneur de la Grande-Bretagne. Rien de plus naturel que cette divergence d'opinions. En se plaçant à un point de vue exclusif, isolé, l'un et l'autre avis peut paraître également fondé. Celui qui ne voit que les embarras du gouvernement anglais, et les nombreuses et difficiles affaires qu'une politique impatiente et téméraire lui a laissées sur les bras, celui-là doit penser qu'un traité par lequel, après tout, l'Angleterre ne renonce formellement et irrévocablement à rien d'essentiel, est une œuvre d'habileté, le produit d'une haute et saine politique. Celui au contraire qui, fermant les yeux sur les périls de l'Afghanistan, sur les dépenses et les lenteurs de l'expédition en Chine, sur les incertitudes de l'Orient, sur les crises manufacturières de l'Angleterre, et sur le mouvement commercial qui agite en ce moment toutes les têtes de l'Europe, et qui peut amener les résultats les plus imprévus et les plus graves, ne songe qu'à la grandeur, à la puissance, aux ressources de l'empire britannique; celui qui se rappelle les prétentions exagérées du gouvernement anglais et le langage hautain de ses envoyés, celui-là a pu s'étonner d'un traité par lequel l'Angleterre n'a rien obtenu, explicitement du moins, de tout ce qui lui tient le plus à cœur, — d'un traité conclu sur le pied de la plus parfaite et modeste égalité avec ses anciennes colonies. Ces deux appréciations sont également erronées, parce qu'elles sont également incomplètes et partielles. Se placer à un point de vue exclusif, ne saisir qu'un seul côté d'une situation, ce peut être le rôle d'un amateur en politique et d'un homme de parti. Un

gouvernement éclairé se place plus haut et procède autrement. Le gouvernement anglais et le gouvernement américain ont parfaitement saisi, chacun dans l'intérêt bien entendu de son pays, toutes les données de la question. En signant le traité, ils ont, l'un et l'autre, habilement accompli leur mission.

Le gouvernement anglais ne pouvait pas prudemment ajouter aux difficultés de sa situation les dangers d'une lutte avec les États-Unis, d'une lutte qui pouvait éclater d'un instant à l'autre, malgré les deux gouvernemens et pour ainsi dire à leur insu. Sans avoir rien à en craindre de sérieux et d'irréparable au point de vue politique, l'Angleterre n'aurait pas moins éprouvé, par cette collision, de grandes pertes commerciales et de cruels embarras. La conservation du Canada et le maintien de la paix publique dans ce pays si facile à ébranler, et dont la réorganisation est si récente et si frêle, auraient imposé au gouvernement anglais de grands sacrifices. L'Angleterre, trop occupée partout ailleurs, devait mettre son esprit en repos à l'endroit de l'Amérique. Que lui importe, dans ce moment, un territoire un peu plus ou un peu moins étendu au Canada? Lorsqu'il s'agit pour elle de savoir si elle repassera ou non l'Indus, si elle marchera ou non sur Pékin, si, dans le cas d'une crise toujours menaçante en Orient, elle dressera ses tentes en Égypte, en Syrie, pouvait-elle insister pour quelques lieues de terrain de plus ou de moins dans le nord de l'Amérique, et risquer pour ce mince intérêt de voir ses forces divisées et paralysées dans une circonstance décisive? Sur les autres questions, l'Angleterre n'a pas obtenu les stipulations qu'elle aurait désirées; mais le contraire n'a pas été non plus formellement stipulé. Le traité est remarquable plus encore par le silence qu'il garde sur les questions les plus délicates, que par les clauses qui s'y trouvent exprimées. Ce n'est que par induction qu'on peut se rendre compte des avantages obtenus dans la négociation par le ministre américain. Le ministre anglais ne lui a pas fait de concessions directes, mais il ne l'a pas empêché de prendre et de retenir, à la seule condition de ne pas prononcer le nom de tout ce qu'il prenait et retenait. Ajoutons, quant au droit de visite, que lord Ashburton a pu glisser à la fin du traité un petit article qui, loin d'être stérile, produira peut-être un jour de nombreuses et importantes conséquences. Quoi qu'il en soit, il est également vrai que le ministre américain a tiré de la situation de l'Angleterre tout le parti qu'il pouvait espérer d'en tirer. S'il avait prétendu forcer l'orgueil britannique dans ses derniers retranchemens, la négociation n'aurait pas eu de résultat, et les États-Unis, qui, à leur tour, ne sont pas dans une situation brillante, auraient laissé échapper le seul moment peut-être où il leur était possible d'arriver sans effort à une transaction à la fois utile et honorable. Les États-Unis, pendant long-temps encore, auront besoin des capitaux de l'Angleterre. Les deux pays jouant à l'égard l'un de l'autre le rôle de capitalistes et d'entrepreneurs, toute rupture leur serait funeste.

L'affaire du tarif américain est enfin terminée. Les États-Unis veulent, eux aussi, entrer définitivement dans les erremens du système protecteur et

en affronter les difficultés et les périls. Placés par la Providence dans les circonstances les plus heureuses, pouvant donner à leur prospérité nationale les bases les plus larges et les plus solides, ils veulent néanmoins détourner, eux aussi, le capital et le travail de leurs voies naturelles, et les engager dans des entreprises pleines d'incertitudes et de dangers. Singulière pensée que celle d'un peuple qui, possédant à un degré éminent les deux industries les plus solides et les plus fructueuses, l'agriculture et les transports, veut s'imposer de lourds sacrifices pour paralyser chez lui les échanges et se faire manufacturier! Cette erreur est due en grande partie à la nature du gouvernement américain. Les gouvernemens fédératifs n'ont pas la puissance nécessaire pour lever des impôts; ils ne sont pas assez maîtres chez eux. Pour que les contribuables consentent à remplir les coffres du gouvernement fédéral, il faut des circonstances extraordinaires, de ces évènemens qui excitent le patriotisme et appellent le dévouement. Dans les temps ordinaires, les gouvernemens fédéraux n'ont d'autre ressource que le produit des douanes. C'est là un impôt qui fait illusion au vulgaire. Il semble frapper les étrangers plus encore que les nationaux. Les consommateurs, lors même qu'ils le paient en tout ou en partie, selon les circonstances, ne le versent pas eux-mêmes dans les coffres de l'état. Ils ne sont pas choqués des variations que subit le prix d'une denrée qu'ils sont libres d'acheter ou de laisser. Il serait insensé de blâmer le gouvernement américain d'avoir recours à la seule ressource financière qui lui reste. Si le tarif n'avait pourvu qu'aux intérêts du fisc, il serait irréprochable. La mesure serait d'autant plus légitime que, par son organisation, le gouvernement des États-Unis a besoin de revenus assez considérables. Il ne peut pas, comme la confédération suisse, réduire son budget à une somme insignifiante; mais, une fois la question du tarif mise sur le tapis, les préjugés nationaux et les intérêts particuliers l'ont saisie comme une proie et ont voulu s'en faire un moyen de satisfaction et de gain. Le tarif ne devait plus être une source de revenus, mais un moyen de protection, une barrière contre l'industrie étrangère, un frein mis à la concurrence. En Amérique aussi, il est des hommes qui ont adopté la fameuse théorie des échanges sans équivalens, des hommes qui imaginent de pouvoir vendre leurs cotons, leur riz, leur tabac, à ceux dont ils ne voudraient plus recevoir les tissus, les vins, les outils. A mieux dire, ce sont les Américains des états du nord qui voudraient se réserver exclusivement le marché des états du midi, sans trop s'embarrasser de savoir quel serait le sort de ces derniers sous l'influence du système protecteur. Le génie prohibitif a pourtant trouvé quelque résistance dans le bon sens du gouvernement fédéral. Le tarif, sans être conforme aux principes et favorable au commerce, n'est cependant pas de nature à le paralyser complètement. Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, les producteurs français ne sont pas des plus maltraités par le nouveau tarif. Nos principaux articles d'importation sont les soieries et les vins; or, pour les soieries, le droit a été fixé au poids et réduit à 2 dollars et demi la livre,

et pour nos vins ordinaires, le droit proposé d'abord, et qui était de 20 sous le gallon, se trouve réduit à 6 et 7 et demi. Ainsi, pour le vin, le traitement actuel est préférable à celui que nous assurait la convention de 1832. Quant aux soieries, celles que nos producteurs expédient étant à la fois légères et d'un prix élevé, le droit ne se trouvera pas dans une proportion exorbitante avec leur valeur. Ajoutons qu'un droit fixe est préférable à un droit *ad valorem*, qui est presque toujours une cause de fraudes et une source de discussions. Il nous souvient à ce sujet d'avoir lu dans le tarif américain un droit *ad valorem* sur les statues en marbre. Ne voyez-vous pas les douaniers américains discutant gravement pour savoir si un Apollon, une Diane, un Bacchus, sont des antiques ou des œuvres modernes, s'ils sont des originaux ou des copies?

Quoi qu'il en soit des entraves que le nouveau tarif apportera dans plus d'une branche du commerce extérieur, toujours est-il que le ministre de France à Washington, M. de Bacourt, a fait preuve, dans le cours de ces longues et difficiles négociations, d'une parfaite connaissance de la matière et d'une vive sollicitude pour les graves intérêts que le gouvernement lui avait confiés.

Le roi de Naples vient de rendre une ordonnance qui n'est pas seulement une utile modification des droits de douane, elle est en même temps une sage mesure politique. Il a réduit de 50 pour 100 le droit d'importation sur les livres; c'est là comprendre les besoins du pays et les nécessités du temps. Nous aimons à penser que la censure ne s'efforcera pas de rendre vaine, par une sévérité excessive, la concession financière. Tout semble prouver que le gouvernement napolitain ne redoute pas les lumières; il n'a nullement le projet d'interdire la circulation de la pensée européenne dans le royaume; il ne veut pas condamner les compatriotes de Vico, de Genovesi et de Filangieri à la vie purement matérielle. Aussi, les esprits sont-ils fort actifs à Naples; toutes les branches des connaissances humaines y sont cultivées avec succès, et en particulier les sciences morales et politiques. C'est là le domaine que les Napolitains aiment à exploiter de préférence. Parmi ses hommes éminens, Naples a toujours compté au premier rang de profonds et hardis philosophes, de savans jurisconsultes et des publicistes distingués. Aussi, une certaine liberté est-elle nécessaire au génie napolitain. Plein de sève et de vigueur, il se développe paisiblement et s'occupe plus encore de ses idées et de ses systèmes que des faits extérieurs, lorsque rien ne gêne le cours de ses pensées, lorsqu'on n'essaie pas de les comprimer et de les étouffer. Quelque paradoxale que puisse paraître notre observation, nous ferons remarquer que c'est là, malgré toutes les diversités, un rapport frappant de ressemblance entre le génie napolitain et le génie allemand. Au-delà du Garigliano comme au-delà du Rhin, on aime à se transporter dans le monde élevé des idées, et on y oublie l'humble région des faits positifs et de la vie réelle, à une condition toutefois : c'est que le gouvernement, par ses tracasseries ou par ses violences, ne vienne pas interrompre

cette vie intellectuelle et rendre toute abstraction impossible. Le gouvernement napolitain laisse, de fait du moins, une grande liberté à la pensée. Il s'applique en même temps à conserver ou à améliorer les institutions que la domination française avait introduites dans le royaume. Parmi les monarchies qu'on a appelées administratives, le royaume de Naples a sans doute le droit d'être placé au premier rang par son organisation uniforme et régulière, et par l'esprit d'amélioration et de progrès qui l'anime.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Olozaga est arrivé à Paris, chargé d'une mission auprès du roi des Belges. Il n'a pu déployer à Paris son caractère diplomatique, et tout porte à croire que nos relations avec l'Espagne resteront quelque temps encore sur le pied actuel. C'est une situation qui donnera un jour d'utiles résultats. Les Espagnols fixent rarement leur attention sur les pays étrangers, et, en conséquence, ils ne comprennent que fort tard les changemens qui s'y opèrent et les modifications que ces pays subissent. Ce diplomate espagnol qui, en parlant il y a peu d'années des Hollandais, les taxait de rebelles, était un fidèle représentant de son pays. Il ne manquait ni de connaissances, ni d'esprit; seulement le temps, en ce qui concerne les droits et les intérêts de l'Espagne, n'avait pas marché pour lui. Les Pays-Bas lui paraissaient encore des sujets révoltés de Philippe II; de même la France s'est long-temps, trop long-temps peut-être, mêlée directement des affaires de l'Espagne. De Louis XIV à Louis XVIII, l'Espagne a vu plus d'une fois les armées françaises pénétrer sur son territoire et disposer du gouvernement du pays. Faut-il s'étonner que le peuple espagnol en soit venu à croire que le gouvernement français, malgré ses protestations et sa conduite, n'a d'autre pensée, à l'égard de l'Espagne, qu'une pensée d'intervention? Sans doute, pour quiconque connaît les conditions nouvelles de notre gouvernement, c'est là un préjugé qu'on peut avec raison appeler ridicule; mais les Espagnols (je parle des masses) regardent peu ce qui se passe hors de l'Espagne : la France de juillet est encore à leurs yeux l'ancienne France. Ils sont convaincus que nos principes politiques ne sont pas changés, et ils portent au fond de leur cœur, à notre égard, une méfiance que certes nous sommes loin de mériter. Le temps et l'expérience peuvent seuls dissiper ces vaines préoccupations de leur esprit. Aussi ne faut-il pas trop regretter l'interruption de nos relations diplomatiques; c'est là un de ces faits qui frappent les yeux de la multitude. Il est par trop apparent que ce n'est pas la France qui cherche aujourd'hui à exercer à Madrid une influence illégitime : la France s'abstient complètement; elle se borne à faire des vœux pour la prospérité de ses voisins et à entretenir religieusement les relations de bon voisinage. Cette conduite prudente et loyale dessillera les yeux des Espagnols; tout annonce déjà que cet effet moral ne tardera pas à se réaliser, et alors nous verrons se rétablir les rapports qui sont naturels aux deux états, rapports tout de bienveillance et d'intérêt réciproque, car il n'est pas de pays dont les intérêts soient plus faciles à concilier et à régler. La France et l'Espagne n'ont

absolument rien à craindre l'une de l'autre; toute supposition contraire ne serait aujourd'hui qu'une absurdité palpable. Le principe des deux gouvernemens est le même, les formes en sont analogues : le génie, la langue, les habitudes, les productions des deux pays, ont ce degré de ressemblance et de diversité qui rend les communications à la fois faciles et réciproquement utiles. Une ressemblance complète et une profonde diversité sont des conditions peu favorables aux relations internationales et, en particulier, aux relations commerciales.

En Afrique, si les dernières nouvelles sont vraies, Abd-el-Kader aurait retrouvé une armée, quitté le désert, attiré à lui quelques-unes des tribus que nous avions soumises et attaqué assez vigoureusement l'arrière-garde de l'une de nos divisions. Nos généraux manœuvrent pour essayer de couper la retraite à l'émir et le faire repentir de son audace. Cette nouvelle levée de boucliers ne doit pas nous étonner. Ce serait mal connaître les populations arabes et en général les populations demi-barbares et nomades, que de se les représenter toutes soumises du premier coup et fidèles à leurs promesses, au point de résister à toutes les séductions de la religion, de la nationalité, de la vie errante et aventureuse. Nous ne pouvons conserver notre conquête qu'à la condition de guerroyer plus ou moins chaque année et d'avoir souvent à punir la trahison et le parjure. Ceux qui n'aiment que les conquêtes promptement assurées doivent porter ailleurs leurs pensées et leurs efforts. L'Afrique est une arène où nous rencontrerons pendant longues années des combattans acharnés. Leur nombre diminuera, leurs forces se trouveront affaiblies, mais nous ne pourrons pas déposer les armes sans tout compromettre. L'Afrique, c'est la guerre : la supprimer, c'est impossible; mais on peut, par des efforts intelligens et persévérans, en resserrer le théâtre, en diminuer les dangers, en éloigner le trouble et le bruit. C'est dire que nous partageons dans ce qu'elle a d'essentiel l'opinion que M. le général Bugeaud vient de rendre publique par un écrit sur l'Algérie (1). La colonisation protégée et secondée par une forte occupation militaire nous a toujours paru le seul moyen décisif en Afrique, le seul qui pût nous faire espérer des résultats satisfaisans et sérieux. Nous n'avons jamais compris ces systèmes intermédiaires qui n'allaient ni à consolider la conquête ni à l'abandonner. L'abandon n'aurait certes pas été une pensée nationale et honorable; il aurait du moins été une conclusion légitime pour ceux qui étaient convaincus qu'on ne pouvait tirer aucun parti de l'Algérie, qu'il n'y avait là que des maladies à gagner et de l'argent à dépenser. Mais, une fois la pensée de l'abandon écartée, c'était une déplorable politique que d'envoyer chaque année en Afrique le nombre de soldats propre à provoquer les Arabes sans leur faire sentir en même temps toute notre puissance, sans rien fonder de permanent, de régulier, d'européen dans le pays. C'était vouloir se retrouver chaque

(1) Paris, chez Dentu libraire, Palais-Royal.

année au même point, recommencer chaque année le même travail. Une fois la pensée de l'abandon écartée, il n'y avait de raisonnable que l'envoi d'une armée capable de soumettre ou de refouler les Arabes, et une vaste et vigoureuse colonisation s'interposant sur le littoral entre les Arabes et la mer. L'Algérie ne sera définitivement à nous que lorsque nous lui aurons donné une forte ceinture française. Le sol conquis (M. Bugeaud le reconnaît aujourd'hui avec une noble franchise) ne sera point avare de ses dons aux colons intelligens et laborieux. Seulement tenons-nous en garde contre toute illusion. Une colonisation sérieuse, digne de la France, suppose trois conditions essentielles : des colons actifs, robustes et nombreux, un capital suffisant, et une armée protectrice. Qu'une seule de ces conditions vienne à manquer, et tout le système s'écroule. Si le capital est insuffisant, les colons, après avoir langui quelque temps sur un sol qu'ils n'auront pas les moyens d'exploiter, périront misérablement de détresse et de maladie, ou ils s'empresseront d'abandonner l'Afrique, maudissant le jour où ils prêtaient l'oreille aux séduisantes paroles des colonisateurs, à de vaines et coupables promesses. Que le capital soit fourni par le gouvernement, par des particuliers ou par des compagnies, qu'il soit donné ou avancé sous telles ou telles conditions, peu importe, si d'ailleurs l'avance est réelle, suffisante, et les conditions équitables. Ce que nous craignons, et l'histoire, par les plus déplorables exemples, paraît justifier nos craintes, c'est une colonisation entreprise à la légère, sans moyens proportionnés au but, par entraînement et séduction de la nouveauté plutôt que par réflexion et calcul. C'est en pareilles matières que l'enthousiasme n'est que folie.

Quant à l'armée, M. Bugeaud (et c'est là le but capital de sa publication) ne demande rien moins que quatre-vingt mille hommes bien au complet. Laissons aux hommes du métier les détails stratégiques; à eux de décider si les deux lignes d'occupation que trace M. le gouverneur-général sont nécessaires, si les stations sur chaque ligne sont bien choisies, si elles ne sont pas trop multipliées, si avec des corps d'armée en bien moindre nombre, mais plus forts et autrement placés, on ne pourrait pas atteindre le même but. Il est des hommes de guerre qui estiment pouvoir défendre la colonie et refouler de plus en plus les Arabes avec cinquante mille hommes. Quoi qu'il en soit, le raisonnement de M. Bugeaud, le raisonnement général, est sans réplique. Si l'armée est insuffisante, elle n'inspire aucune crainte, elle n'exerce pas une protection efficace; vous ne pouvez ni cultiver le sol occupé, ni faire payer aux Arabes les impôts accoutumés. C'est alors que l'armée ne peut tirer toutes ses ressources que de la France. L'Afrique n'est plus qu'une méchante caserne, qu'un logement militaire insalubre et où il faut tout apporter, le pain pour les hommes, le fourrage pour les chevaux, et presque l'eau pour boire. Si au contraire l'armée est nombreuse et redoutable, les cultivateurs prennent courage, les Arabes sont intimidés, le sol conquis nous donne des récoltes, et les indigènes approvisionnent nos marchés. Alors les denrées, ainsi que l'expé-

rience l'a prouvé, abondent, et le prix en baisse d'une manière surprenante. L'armée pourrait vivre de l'Afrique, elle pourrait y vivre à meilleur compte qu'en France, et c'est ainsi qu'on peut, sans paradoxe, affirmer qu'une forte armée est, en Algérie, un moyen d'économie.

L'écrit si remarquable de M. Bugeaud a cependant laissé quelques regrets. Nous ne voulons pas parler de la forme, ni de ces boutades qui ont peut-être la prétention d'être comiques, mais qui ne sont que le contraire de la dignité et du sérieux. M. Bugeaud a fait de si excellentes choses en Afrique, qu'on oublie volontiers l'homme de tribune et l'écrivain pour ne songer qu'au général et à l'administrateur.

Ce que nous regrettons d'abord, c'est que, dans la chaleur de ses convictions, il ait exagéré sa propre pensée, et fourni ainsi des armes aux adversaires de son système. Non-seulement il demande un effectif d'occupation fort considérable, mais il ajoute (page 13) : « Et pourquoi ne détacherait-on pas en Afrique les troupes d'infanterie qui ne sont pas indispensables en France? Avec la paix et l'abaissement du prix des denrées, elles y coûteraient moins cher que dans la métropole, moins cher surtout parce qu'elles exécuteraient de grandes choses, au lieu de faire l'exercice sur nos places d'armes et de monter la garde à la porte des fonctionnaires publics. Si elles devenaient nécessaires en Europe, on les y rappellerait facilement, car elles ne compteraient pas dans l'effectif de l'occupation. » On les rappellerait facilement! Cela est vrai, mais on ne les ramènerait pas facilement, car même les ignorans savent ce qu'il faut de dépenses, de préparatifs, de moyens de transport pour faire traverser la mer à une armée considérable. Et si une politique perfide nous avait préparé la guerre sous les apparences de la paix, si des hostilités inattendues venaient à éclater (le fait ne serait pas nouveau), s'il fallait songer en même temps à réunir tous ces moyens de transport et à les défendre, s'il fallait livrer des batailles sur mer uniquement pour ramener en France la fleur de notre armée, dirait-on encore qu'il est facile de rappeler nos troupes de l'Algérie? Envoyons en Afrique les soldats qui y sont necessaires, la France suffit à cette tâche; mais le gros de notre armée, notre infanterie, qui en est la substance et le nerf, ne doit pas quitter le sol de la France. Mieux vaut la voir s'exercer sur nos places d'armes, et même monter la garde à la porte des fonctionnaires publics, que de la jeter sur les plages africaines, loin de ces frontières qu'elle doit défendre, de ce sol sacré qu'elle fait respecter. Il est bon d'aimer l'Algérie, à la condition toutefois de ne pas oublier la France et l'Europe.

On a aussi regretté de voir un fonctionnaire public qui, malgré l'élévation du poste qu'il occupe, dépend hiérarchiquement du ministre de la guerre et n'est pas seul responsable de l'administration de l'Algérie, on a regretté, dis-je, de le voir prendre de son chef l'initiative de ces graves questions devant le public, se faire juge de l'opportunité du moment et des conditions du système à proposer aux chambres. Qu'arriverait-il si le cabinet ne partageait

pas dans toutes ses parties l'opinion si ferme, nous avons presque dit si tranchante, de M. Bugeaud? Ce qui aurait pu n'être qu'un sujet d'examen, de discussion, de transaction, deviendrait un dissentiment éclatant. M. Bugeaud paraît mettre le marché à la main au gouvernement, et lui dire avec ces formes qui lui sont familières : Tout ou rien. — Si le fait est réel, ces remarques seraient fondées. M. Bugeaud aurait en effet suivi une marche insolite et qui pourrait étonner, s'il n'était pas reçu de nos jours que tout le monde en fait à sa tête. Mais est-il vrai que M. Bugeaud a publié son écrit sans autorisation expresse ni tacite de l'autorité supérieure? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, il est facile de prévoir que la question de l'Algérie, les questions de douanes et d'union commerciale feront l'an prochain le fond de nos discussions parlementaires. Le ministère aura là de grandes et difficiles luttes à soutenir. L'inaction lui sera un péril comme l'action. Par l'inaction, il se ferait accuser d'impuissance, même par une partie de ses amis; en agissant, en présentant aux chambres des mesures nouvelles, surtout en ce qui concerne notre commerce extérieur, il jette l'alarme dans son propre camp et brise son parti.

Au reste, une véritable inaction est impossible. Tous nos voisins étouffent, et ils ne peuvent point ne pas nous demander les moyens de respirer en nous faisant des propositions et des offres. Les accepter ou les repousser, c'est agir, car c'est décider de grandes questions, des questions d'avenir; c'est assumer une immense responsabilité. Faisons des vœux pour que les intérêts particuliers et l'esprit de parti ne s'emparent pas seuls de la discussion et ne nous préparent pas des résolutions peu dignes et d'amers regrets.

La diplomatie britannique, qui veille avec une si infatigable activité aux affaires du commerce anglais, est sur le point de conclure avec le Hanovre une convention importante au sujet des *droits de Stade*. L'arrangement dont on annonce la prochaine conclusion intéresse au plus haut degré la navigation de l'Elbe, et par conséquent une portion très considérable du commerce extérieur de l'Allemagne. En faisant abstraction de ses expéditions sur les ports prussiens et sur Trieste, l'Angleterre répand par le canal de l'Elbe les cinq sixièmes au moins de ses exportations directes dans les états de la confédération germanique. Cette branche seule de son commerce est évaluée annuellement à 150 millions de francs. Hambourg, qui est le principal intermédiaire de ces fructueuses relations, lui offrirait à peu près tous les avantages d'un port franc, si par une étrange anomalie elle ne rencontrait dans les murs mêmes de la ville libre les douanes du roi de Hanovre, plus onéreuses au commerce par les vexations de toute sorte qu'elles lui suscitent, que par l'importance des tributs auxquels elles le soumettent.

Les *droits de Stade*, c'est ainsi que l'on désigne les taxes perçues par la

douane hanovrienne de Hambourg, tirent leur nom de l'ancienne et petite ville de Stade, située à huit ou neuf lieues au-dessous de Hambourg et à une lieue de l'Elbe. Dès les temps les plus reculés du moyen-âge, les seigneurs de Stade, qui étaient les évêques de Brême et de Werden, levaient un péage sur tous les bateaux qui entraient dans l'Elbe. Le Hanovre fait remonter jusqu'à Charlemagne la concession de ce droit, qui fut confirmée dans la suite par plusieurs empereurs; toutefois ce ne fut qu'à la fin du XVIIe siècle que la perception de ce péage fut régularisée. Stade appartenait alors à la Suède. Un traité conclu entre cet état et Hambourg en 1692 fixa les droits d'entrée dans l'Elbe par les navires de toutes les puissances. Les articles du tarif annexé à ce traité étaient en petit nombre; les droits en étaient légers et calculés sur la base d'un seizième pour 100 *ad valorem*. La Suède s'engageait d'ailleurs à taxer dans cette proportion les marchandises qui n'auraient pas été spécifiées dans le tarif. Peu de temps après, en 1717, les duchés de Brême et de Werden furent acquis par l'électeur de Hanovre, qui venait d'être appelé au trône d'Angleterre sous le nom de George Ier. Jusqu'au milieu du siècle dernier, les navires anglais, aussi bien que ceux de toutes les autres puissances, avaient été obligés de jeter l'ancre devant les bureaux de douane de Stade, établis à Brunshausen, où l'on réclamait le droit de péage sur les navires et sur leurs cargaisons. Depuis George II, il leur est permis d'aller directement jusqu'à Hambourg; seulement les capitaines sont astreints à déposer en passant leurs papiers pour être transmis à la douane de Hambourg, où s'opèrent la visite des navires et l'examen des marchandises. L'exécution des formalités qui doivent être remplies à Brunshausen est assurée par un brick de guerre, qui est à lui seul toute la marine de sa majesté hanovrienne.

Les *droits de Stade* sont levés annuellement sur environ quatre mille cinq cents navires. On évalue à plus d'un million de francs le revenu que le gouvernement de Hanovre a réussi à en tirer. S'il était demeuré fidèle à l'esprit du tarif de 1692, ce revenu s'élèverait à peine au neuvième de cette somme. Cependant, comme nous l'avons dit, les circonstances qui accompagnent la perception des droits les rendent beaucoup plus lourds que le chiffre de leur produit, à quelque exagération relative qu'il ait été porté, ne pourrait le faire croire.

Pour anéantir une des plus fortes entraves opposées à la facilité des relations commerciales en Allemagne, le traité de Vienne (art. 108 et suiv.) avait décidé que les puissances de la confédération dont les états sont séparés ou traversés par les mêmes rivières navigables règleraient d'un commun accord tout ce qui concernait la navigation de ces voies fluviales, que les péages seraient établis et perçus par elles d'une manière uniforme. En conséquence, une commission composée des délégués des divers états intéressés se réunit à Dresde pour régler la navigation de l'Elbe. Mais le Hanovre, le Danemark et Hambourg n'ayant pu se mettre d'accord, la commission se sépara sans avoir rien arrêté relativement aux *droits de Stade*, et depuis ce moment, c'est-

à-dire depuis 1821, la question est demeurée pendante. Cependant le Hanovre a su mettre le *statu quo* à profit. A la place du tarif modéré de 1692, il a introduit un nouveau tarif, qui, par ses stipulations arbitraires et ses inextricables complications, livre entièrement à la merci du roi de Hanovre le commerce étranger dans l'Elbe. Quelques détails suffiront pour le faire comprendre.

Le tarif de l'union des douanes allemandes ne charge spécialement que quarante-trois articles; il laisse les autres francs de tout droit, ou les impose d'après le principe uniforme du poids. Le gouvernement hanovrien ne pouvait se contenter de cette simplicité. Aussi son tarif taxe en détail 2,368 articles, et comme il impose dans certains cas plusieurs droits sur le même article, le nombre des droits appliqués en ce moment s'élève à 6,688. Il y a 35 droits différens sur les fers, 32 sur les fils, 18 sur le sucre, 42 sur les peaux, 36 sur les huiles, 126 sur les bois, etc. Ce n'est pas tout; le tarif hanovrien se sert à la fois de toutes les bases sur lesquelles les droits de douane peuvent être établis : le poids, la mesure, le nombre, la valeur; et, ce qui est pire encore, il permet aux employés de la douane de choisir entre ces bases diverses celle d'après laquelle dans tous les cas particuliers le droit sera perçu. On comprend quels graves embarras il en résulte pour le commerce. Le négociant ne peut jamais savoir d'avance ce que les marchandises qu'il expédie auront à payer. Cependant ce pouvoir arbitraire ne suffit pas au collecteur hanovrien. La moindre erreur dans les papiers du navire, la plus légère méprise sur les prescriptions embrouillées du tarif lui sert de prétexte pour imposer au capitaine, à l'armateur, à l'expéditionnaire, des amendes également arbitraires. Pour donner une idée des embûches que le gouvernement hanovrien tend au commerce étranger et des avanies qu'il lui fait souffrir, je citerai deux faits entre mille. Un négociant de Hull s'est vu condamner à une amende de plus de 5,000 fr., parce qu'on avait marqué sur le connaissement comme renfermant du coton filé trois balles qui, sur la désignation d'un autre papier, ne figuraient qu'à titre de balles de coton ou autres marchandises. La différence de droit entre ces deux articles n'était pourtant que de *dix francs*. — Un navire américain était arrivé avec un chargement de thé : les papiers étaient en règle; mais on découvre qu'il y a une différence considérable dans le tarif à l'égard du thé, selon qu'il est importé en caisses, boîtes ou livres. Cette différence faisait une somme énorme : il s'agissait de 180,000 fr. Le négociant de Hambourg à qui le navire était consigné, s'apercevant que l'application du droit le plus élevé a été faite à tort, demande la restitution de l'excédant des droits acquittés. L'administration de la douane lui répond qu'il est trop tard, que la somme a déjà été passée en compte, et néanmoins elle condamne à une amende de 50 francs le capitaine du navire, pour n'avoir pas fait sa déclaration dans les termes convenables.

Tel qu'il est appliqué, le tarif des droits de Stade est déjà la source de nombreuses vexations; mais les inquiétudes qu'il inspire pour l'avenir sont plus

sérieuses encore. On a vu l'élasticité perfide que la multiplicité des droits sur les mêmes articles donne à ce tarif; le maximum de quelques-uns de ces droits, que la prudence seule a jusqu'à ce jour empêché de percevoir, est d'une exagération monstrueuse, et la pensée que le gouvernement hanovrien a souvent laissé entrevoir dans ces dernières années d'accroître les revenus de Stade, a aggravé d'un effroi légitime pour l'avenir les griefs actuels du commerce. C'est principalement sur les marchandises manufacturées que le Hanovre a manifesté sa tendance à hausser les droits. Or, on peut juger par le fait suivant de la marge démesurée que lui donne à cet égard le tarif de 1821. Pendant les années 1835, 1836 et 1837, la Grande-Bretagne a exporté pour Hambourg quatre-vingt-seize mille balles de coton filé et cinquante mille balles de calicot. La douane hanovrienne les a imposées par balle, ce qui a produit, à 70. c. de coton filé et 3 fr. 70 c. par balle de calicot, environ 252,000 fr. Si les employés eussent taxé les fils par paquets, et le calicot par pièce ou à l'aunage, comme ils y étaient autorisés par le tarif, les droits sur la même quantité de fil et de calicot eussent produit la somme énorme de 2,275,000 fr.

Les négocians anglais, qui rencontrent en Allemagne tant de difficultés à lutter avec la concurrence indigène, ne se sont pas montrés disposés à laisser le roi de Hanovre jouir long-temps d'un privilége qu'il exerce de manière à rappeler, en plein XIXe siècle, ces seigneurs féodaux qui levaient au moyen-âge, sur les commerçans, de si tyranniques et de si absurdes contributions. Ils ont pressé depuis long-temps le gouvernement britannique de leur faire obtenir l'entière abolition des droits de Stade, ou du moins d'en exiger la réduction au taux consacré par les anciens traités d'un seizième pour cent *ad valorem*. Un membre de la chambre des communes, M. William Hutt, s'est fait leur avocat chaleureux dans le parlement et dans la presse (1), et dès le règne de Guillaume IV, qui portait les deux couronnes d'Angleterre et de Hanovre, lord Palmerston demanda à l'administration de ce dernier pays la révision du tarif. L'affaire a traîné en longueur, et ce n'a été qu'au printemps de l'année dernière que les commissaires des deux gouvernemens se sont réunis à Hambourg pour se livrer à ce travail de réforme. Les commissaires hanovriens ont refusé d'abord de traiter sur la base présentée par le commissaire anglais, M. Ward, qui proposait de reconstituer le tarif sur l'ancien principe d'un seizième pour cent *ad valorem*. Il paraît que, grace aux sympathies politiques qui l'unissent au roi Ernest, le ministère actuel a été plus heureux que lord Palmerston, et est enfin parvenu à mener cette affaire à bon terme. On ignore encore les détails du tarif qui a été arrêté. On sait seulement par les révélations du *Morning-post* que le principe d'un droit *ad valorem* a été adopté. Il est probable que l'Angleterre aura fait quelques concessions sur la proportion de ce droit; on aura pris peut-être

(1) M. W. Hutt a publié en 1839 une brochure d'un grand intérêt sur cette question, sous le titre de : *The Stade duties considered.*

un milieu entre le seizième pour cent du tarif de 1692 et le tarif de 1821, qui, dans son application actuelle, prélève en moyenne un demi pour cent. Quelle que soit d'ailleurs la proportion accordée par l'Angleterre, le commerce aura toujours gagné un point important pour sa sécurité en obtenant un nouveau tarif conçu avec unité, simplicité, et qui fermera à l'arbitraire l'immense latitude qu'il s'était assurée par celui de 1821.

Nous espérons que le commerce de toutes les nations profitera bientôt des avantages que les negociations, conduites à bonne fin par lord Aberdeen, vont procurer aux commerçans anglais. Pour ne pas être aussi considérables, il est vrai, que ceux de l'Angleterre, nos intérêts engagés dans le commerce de l'Allemagne par l'Elbe ne sont pas indignes de toute attention, de toute sollicitude. La partie de nos exportations pour l'Allemagne qui prend cette voie emploie une centaine de navires et forme une valeur annuelle d'environ 15 millions. Nos vins entrent pour 6 millions dans ce chiffre, et on sait que la ville de Hanovre elle-même en est le principal entrepôt dans l'Allemagne du nord. Marseille, Bordeaux, le Hâvre, ont de nombreuses relations avec Hambourg. La solution de la question des *droits de Stade* ne doit donc pas être regardée par nous avec indifférence. Notre gouvernement, qui se préoccupe trop peu d'étendre nos relations commerciales, songe-t-il à nous faire participer aux avantages que l'Angleterre va recueillir de son arrangement avec le Hanovre? Cette question, il est vrai, n'est pas de celles qu'un ministre peut proclamer à la tribune comme son plus beau titre de gloire; mais le pays verrait avec satisfaction notre commerce dégagé des entraves des droits de Stade, et placerait sûrement ce modeste résultat bien au-dessus des rêves qu'on a pu faire et qu'on fait encore à l'endroit du *Zollverein* germanique.

— Il vient de paraître à la librairie Hachette un ouvrage vraiment utile. Nous voulons parler du *Dictionnaire universel* de M. Bouillet, immense répertoire de noms, de dates et d'observations scientifiques. L'auteur a voulu réunir dans le cadre le plus net et le plus restreint tout ce qui tient à l'histoire du monde, annales des peuples, biographie des individus, mythologie et géographie. En entreprenant cette œuvre si longue et si difficile, il n'a point suivi servilement les traces des écrivains qui avaient publié avant lui des ouvrages du même genre, il a revu et refait ce qui avait été fait précédemment, vérifié chaque document et soumis chaque page de son livre à une sévère critique. Grace à ces recherches laborieuses, poursuivies avec conscience pendant longues années, M. Bouillet est parvenu à composer un ouvrage que l'on peut consulter en toute sûreté, une encyclopédie portative qui doit être désormais placée dans la bibliothèque des gens du monde et le cabinet des hommes d'étude.

V. DE MARS.

ESQUISSES

DE

MŒURS POLITIQUES.

LA MATINÉE D'UN MINISTRE.

PERSONNAGES.

Le Ministre.	Un Député.
Un de ses Collègues.	Un Préfet.
Le Secrétaire-Général.	Monsieur L.....
Le Chef du Cabinet.	Un Huissier.

La scène se passe dans le cabinet du ministre. — Une porte à deux battans donne sur les salons d'attente et s'ouvre pour les personnes qui reçoivent audience. — Une petite porte communique avec le cabinet particulier du ministre et sert aux personnes de l'administration.

SCÈNE I.

LE CHEF DU CABINET, UN HUISSIER rangeant quelques livres.

LE CHEF DU CABINET.

Huit heures sonnées ! le ministre n'a pas encoré quitté son appartement.

L'HUISSIER.

Il est rentré fort tard dans la nuit; le bal de l'ambassadeur d'Angleterre l'a retenu jusqu'à deux heures du matin.

LE CHEF DU CABINET.

Jamais de repos : le monde, la politique, l'administration, il faut satisfaire à tout à la fois.

SCÈNE II.

LES MÊMES, LE MINISTRE. (Il arrive par la porte du cabinet particulier.)

LE MINISTRE à l'huissier.

Ne laissez entrer personne ce matin; je suis accablé de travail. Ce n'est pas jour d'audience. Je veux être seul. (L'huissier se retire.)

LE CHEF DU CABINET.

Puissiez-vous jouir de quelques heures de liberté! Votre bureau est couvert de dossiers qui réclament une prompte solution. Les chefs de division n'ont pas pu arriver jusqu'à vous depuis huit jours; ils se plaignent de l'encombrement et demandent en grace quelques momens de travail.

LE MINISTRE.

Ils sont bien impatiens; à chaque jour suffit sa peine. Commençons par le plus pressé. Que disent les journaux ce matin?

LE CHEF DU CABINET.

Toujours à peu près le même langage : des injures contre le ministère dans les feuilles de l'opposition, de grands éloges dans les autres.

LE MINISTRE.

C'est dans l'ordre. Les *Débats* parlent-ils de mon discours d'hier?

LE CHEF DU CABINET.

Pas un mot.

LE MINISTRE.

Ce silence affecté est le fruit de quelque intrigue; je la découvrirai. Du reste, rien de particulier sur mon ministère?

LE CHEF DU CABINET.

La Presse attaque M. le secrétaire-général; *le Siècle* le défend avec aigreur.

LE MINISTRE.

Appui maladroit. Ils feront si bien, que nous serons obligés de lui donner un successeur et de nous brouiller irrévocablement avec son parti; et, après

nous avoir forcé la main, on nous dira intolérans et exclusifs.... Quel est l'emploi de ma journée? Dans le tourbillon qui m'entraîne, vous êtes ma mémoire, vous réglez ma vie. Si je ne vous avais pas, je marcherais au hasard comme une horloge dérangée.

LE CHEF DU CABINET.

Ce matin, travail avec M. le secrétaire-général et MM. les chefs de division, s'il est possible.

LE MINISTRE.

S'il est possible! Je vais les expédier tous : à midi, plus une seule affaire en retard.

LE CHEF DU CABINET.

A une heure, conseil chez le roi.

LE MINISTRE.

J'irai de bonne heure. S..... arrive toujours le premier et se ménage ainsi des conversations particulières.

LE CHEF DU CABINET.

Après le conseil, séance aux deux chambres. Au Luxembourg, rapport de deux pétitions de votre département. J'ai déposé près de vous des notes qui vous permettront de discuter les questions qu'elles soulèvent. Au palais Bourbon, discussion de la loi des sucres.

LE MINISTRE.

Je resterai à la chambre des pairs; je ne veux pas prendre parti dans cette loi : mon port de mer ne plaisante point; je n'ai pas envie de compromettre ma réélection.

LE CHEF DU CABINET.

Vous vous feriez élire dans un collége où la betterave aurait la majorité. Vous imiteriez ce député qui, en changeant d'arrondissement, a changé d'opinion... et de sucre.

LE MINISTRE.

Le plus sûr est de m'abstenir. Mon absence ne fera aucun tort à la loi.

LE CHEF DU CABINET.

Ce soir, réception chez les ministres de la rive gauche.

LE MINISTRE.

Voilà une journée bien remplie. Mais occupons-nous de nos affaires, le temps s'écoule..... Vous avez été à l'Opéra hier soir? Y avait-il beaucoup de monde?

LE CHEF DU CABINET.

Salle comble.

LE MINISTRE.

J'ai été obligé de courir toute la soirée, au château, chez le comte de ***; à l'ambassade anglaise... Que disait-on au foyer?

LE CHEF DU CABINET.

Hum! j'ai entendu beaucoup de propos contre le cabinet. L'orage gronde; plusieurs députés, autrefois vos amis, ne tenaient pas un bon langage.

LE MINISTRE.

Pure grimace. Nous les retrouverons au scrutin.

LE CHEF DU CABINET.

Peut-être.

LE MINISTRE.

Mais qu'avez-vous entendu?

LE CHEF DU CABINET.

R..... disait que les ministres sont inabordables depuis qu'ils se croient sûrs de la majorité.

LE MINISTRE.

Majorité bien solide en effet! Elle dépend de l'humeur de l'un, du caprice de l'autre, de l'ambition de tous. Je n'ai pas assisté à l'enterrement de sa femme. Il est susceptible et fait l'important; qu'on lui porte ma carte et que l'on plie le coin. Puis, vous lui enverrez une de mes loges; il n'est pas si veuf qu'il ne sache en tirer bon parti.

LE CHEF DU CABINET.

L... se plaint des places données à la faveur. Le ministère, dit-il, n'a aucun souci des règles de l'avancement; le népotisme fait chaque jour des progrès effrayans; que vous dirai-je? toutes les phrases de nos puritains.

LE MINISTRE.

Il est mécontent qu'on n'ait donné qu'une sous-préfecture à son fils. En voulait-il deux? Il prêche pour l'avancement dans l'intérêt de son neveu, le plus sot et par conséquent le plus ancien substitut du royaume. Il faudra faire encore quelque chose pour lui : il a des rapports avec le *Journal des Débats*, et son mécontentement m'explique...

LE CHEF DU CABINET.

B..... a passé à côté de moi sans me saluer; on eût dit d'un membre du dernier cabinet.

LE MINISTRE.

Je l'avais bien prévu. On ne l'a pas invité au concert de la reine; il est piqué. Je parlerai à sa femme; elle en fait ce qu'elle veut. On ne sait pas assez le parti qu'on peut tirer des femmes dans les affaires publiques. Malheur à qui

les a contre soi! Quelle misère! et il faut qu'au milieu des soucis du gouvernement nous descendions à de tels détails! C'est ainsi cependant qu'une majorité se défait. Il suffit de vingt ou trente désertions, produites par les causes les plus imprévues et les plus étranges. Quant aux uns, nous n'avons pas satisfait tous leurs désirs, violé pour eux les règles du service, ou assez encensé leur orgueil. D'autres ont obtenu tout ce qu'ils ont osé demander; mais la mesure est comble, et ils veulent des ministres nouveaux qui ne soient pas encore dégoûtés de leurs insatiables appétits.

LE CHEF DU CABINET.

En revanche, un membre de l'opposition m'a accablé de caresses.

LE MINISTRE.

Bonne fortune inattendue! Quel est-il?

LE CHEF DU CABINET.

Devinez.

LE MINISTRE, en riant.

Il en est jusqu'à trois que je pourrais.... nommer.

LE CHEF DU CABINET.

C'est G.....

LE MINISTRE.

J'y suis. Ses désirs sont bien modestes. Hier, chez le ministre de l'intérieur, il insistait pour qu'on réengageât cette tragédienne que nous avons vue jouer l'autre soir.

LE CHEF DU CABINET.

Bah! est-ce que....?

LE MINISTRE.

Fi donc! un premier président! D'ailleurs, elle est si laide!... C'est dans l'intérêt de l'art.

LE CHEF DU CABINET.

A la bonne heure.

LE MINISTRE.

Quand la politique aura pris possession des coulisses, où le bon plaisir pourra-t-il se réfugier? Mais puisque G..... s'occupe des tragédiennes, je le ferai mettre dans la commission des théâtres royaux. Il n'est pas impossible qu'il nous revienne....

LE CHEF DU CABINET.

Dans l'intérêt de l'art.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL. (Il entre par la porte du cabinet particulier.)

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Pardonnez-moi, monsieur le ministre, si je romps votre conversation, mais j'ai besoin de signatures pour un grand nombre d'affaires très importantes te qui ne peuvent se remettre.

LE MINISTRE.

Attendez un instant, mon cher secrétaire-général. Je suis à vous dans la minute. Nous nous entretenons en ce moment de choses fort graves et qui n'admettent pas non plus de retard. (Le secrétaire-général se retire.)

SCÈNE IV.

LE MINISTRE, LE CHEF DU CABINET.

LE MINISTRE.

Que disait-on de mon dernier discours à l'Institut? On en parlait sans doute?

LE CHEF DU CABINET.

Avec de grands éloges. Jamais sujet plus grave n'a été traité, disait-on, dans un style plus élevé, avec une telle profondeur de pensées. La louange était dans toutes les bouches, sans distinction d'opinions.

LE MINISTRE.

Cela fera du bien au ministère. Ah! si tous mes collègues pouvaient ainsi subjuguer l'opinion! Mais, entre nous, le cabinet renferme des esprits bien médiocres.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS, L'HUISSIER.

L'HUISSIER.

M. le comte de....., pair de France, demande à parler à son excellence : il insiste vivement.

LE MINISTRE.

Impossible! Exprimez-lui bien tous mes regrets. Je n'ai pas une minute à moi. Je le verrai aujourd'hui à la chambre.

SCÈNE VI.

LE MINISTRE, LE CHEF DU CABINET.

LE MINISTRE.

Revenons à mon discours académique. Le public aime qu'un ministre sache concilier les travaux de la politique avec le culte des lettres; il apprécie une telle liberté d'esprit; il admire une pensée toujours maîtresse d'elle-même, malgré les préoccupations des affaires de l'état. Quant à moi, vous savez mieux que personne si mon administration souffre.

LE CHEF DU CABINET.

Nous avons bien quelque arriéré.

LE MINISTRE.

Qu'est-ce que cela? Trop de précipitation nuit souvent; le temps est un grand conciliateur. Après tout, la bonne renommée du ministre n'est pas trop payée par le retard de quelques signatures.

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENS, L'HUISSIER.

LE MINISTRE.

Encore!... Ne vous avais-je pas défendu?

L'HUISSIER.

C'est M. D...., membre de la chambre des députés : il dit qu'il a toujours audience quand il se présente.

LE MINISTRE.

Qu'il entre. (L'huissier sort.) L'ennuyeux personnage! Il va encore me faire perdre une heure. (Au chef du cabinet.) Vous m'enverrez dans quelques instans le secrétaire-général, il m'en débarrassera peut-être.

SCÈNE VIII.

LE MINISTRE, LE DÉPUTÉ.

LE DÉPUTÉ.

Je vous gêne, mon cher ministre.

LE MINISTRE.

Point du tout. Toujours enchanté de vous voir. Et Mme D...? Je me propose d'aller bientôt lui faire ma cour. J'espère qu'elle est en bonne santé.

LE DÉPUTÉ.

Merci, parfaitement. Savez-vous que je suis tout léger et tout heureux en venant vous voir aujourd'hui.

LE MINISTRE.

Vraiment! tant mieux; cette bonne disposition me flatte.

LE DÉPUTÉ.

Devinez ce qui me la donne.

LE MINISTRE.

Je n'en sais rien, en vérité.

LE DÉPUTÉ.

Eh bien! mon cher ministre, c'est que je n'ai rien à vous demander. Il y a des gens qui ne peuvent aborder un ministre sans lui tendre la main en quelque sorte. Ce n'est pas mon habitude. Je le disais l'autre jour à M. Dupont de l'Eure, auprès de notre grande cheminée de la salle des conférences : « Mon opinion ne peut pas être suspecte, car elle est désintéressée. » Il en est convenu avec sa bonne foi habituelle. Ne me parlez pas de ces visiteurs familiques. Vous devez en avoir beaucoup, vous, la source des graces, *fons et origo,* comme dirait Dupin.

LE MINISTRE.

Hélas! oui; c'est le revers de la médaille.

LE DÉPUTÉ.

J'éprouve une satisfaction réelle à me dire que je n'ai pas besoin de vous, que vous ne pouvez rien faire pour moi, et que cependant je suis un de vos soutiens les plus dévoués. Je ne me rappelle pas avoir voté une seule fois contre le ministère.

LE MINISTRE.

Voilà les étais de la monarchie!

LE DÉPUTÉ.

J'applaudis à tous les discours de vos amis : — *Très bien, très bien.* — On le met au *Moniteur,* et c'est d'un bon effet.

LE MINISTRE.

C'est excellent.

LE DÉPUTÉ.

J'ai signé toutes les listes pour le scrutin secret quand vous l'avez désiré, et vous savez si c'est agréable; on fait lire les noms par le président, et l'opposition s'en donne à cœur joie. Il faut entendre Glais-Bizoin.....

LE MINISTRE, à part.

Où veut-il en venir? je tremble. (Haut.) Vous êtes un de nos fidèles, nous ne l'oublions pas.

LE DÉPUTÉ.

Je veux vous le prouver en vous rendant service.

LE MINISTRE.

Voyons.

LE DÉPUTÉ.

La préfecture de Dijon est vacante en ce moment; je viens vous indiquer le seul homme que vous puissiez y mettre en toute sécurité. Vous avez bien des préfets faibles, faites-y attention. C'est le sous-préfet de ...., un administrateur distingué, par ma foi! Il a fait passer votre candidat aux dernières élections, et a renversé celui de l'opposition; avec cela, laborieux, instruit, habile à conduire les hommes. Il connaît le monde. Quand on a été agent de change pendant dix ans.....

LE MINISTRE.

N'a-t-il pas éprouvé. .. des malheurs de bourse?

LE DÉPUTÉ.

Il a tout payé.... c'est ce qui l'a décidé à entrer dans l'administration. Dès le début, il s'est placé au premier rang : si j'en parle ainsi, ce n'est pas parce qu'il est mon frère : la parenté ne me fait pas illusion.

LE MINISTRE.

J'entends bien.

LE DÉPUTÉ.

Il se plaît fort à ..... et ne demande pas d'avancement; il ne sait pas ce que c'est que solliciter : il me ressemble.

(Le secrétaire-général passe la tête à la petite porte du cabinet particulier.)

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Monsieur le ministre peut-il me donner quelques signatures très urgentes?

LE MINISTRE.

Tout de suite; j'ai bientôt fini avec monsieur.

(Le secrétaire-général rentre dans le cabinet particulier.)

LE DÉPUTÉ.

Que je ne vous retienne point.

LE MINISTRE.

Vous plaisantez; les affaires après le plaisir. Je puis bien consacrer quelques instans à une causerie amicale. Vous ne me dites rien des Italiens, vous, un dilettante furieux?

LE DÉPUTÉ.

La dernière représentation a été ravissante. Mario fait chaque jour de nouveaux progrès.... Je vous disais donc que mon frère réunit toutes les conditions...

LE MINISTRE.

Nous en reparlerons..... Comment trouvez-vous Grisi? N'est-elle pas bien belle dans l'opéra nouveau?

LE DÉPUTÉ.

Permettez-moi d'insister. Encore une fois, si je venais ici en solliciteur, j'éprouverais de l'embarras, et je ne voudrais pas, pour tout au monde, altérer ainsi le caractère de l'appui que je donne au ministère; mais je parle dans l'intérêt de l'administration. Il lui importe d'avoir partout des agens sûrs et dévoués. Dijon est une ville difficile; les passions y sont vives, les partis en présence; il y faut une main de fer avec un gant de velours. Quand je connais l'homme qui peut vous y rendre le plus de services, je crois de mon devoir de vous le désigner, sans me laisser arrêter par cette misérable considération que cet homme est mon frère. On connaît assez, Dieu merci! mon désintéressement.

LE MINISTRE.

Personne n'en doute. Je vous remercie de votre avis. L'affaire se décide en conseil; parlez-en à mes collègues.

LE DÉPUTÉ.

(A part.) Il cherche à se dégager personnellement. (Haut.) Non; je veux que vous ayez l'honneur de la désignation. Je vous ai dit la vérité. Maintenant, je me réserve seulement d'apprécier le tact du cabinet, d'après le choix qu'il fera. Vous voilà averti, je ne m'en mêle plus.

LE MINISTRE.

Je n'oublierai pas votre recommandation.

LE DÉPUTÉ.

Ma recommandation! dites mon témoignage, rien de plus.

LE MINISTRE.

Soit. Mais parlons un peu des affaires générales. Vous qui recevez et voyez tant de monde, vous devez savoir mieux que personne l'état de l'opinion à l'égard du ministère...

LE DÉPUTÉ.

Assez bon; cependant... voulez-vous que je vous dise la vérité?

LE MINISTRE.

Sans doute; vous m'obligerez beaucoup.

LE DÉPUTÉ.

Eh bien! on trouve généralement que le cabinet ne fait rien pour ses amis... qu'il les néglige trop. Je ne parle pas pour moi; mais, tenez, je viens de parcourir mon arrondissement, et j'y ai trouvé du mécontentement.

LE MINISTRE.

Est-ce qu'on y blâme notre politique?

LE DÉPUTÉ.

Pas le moins du monde; excepté un journaliste sans abonnés et deux avocats sans cause, personne ne s'y occupe de politique.

LE MINISTRE.

Les intérêts matériels y sont-ils en souffrance? La récolte a-t-elle été mauvaise?

LE DÉPUTÉ.

Elle a été magnifique.

LE MINISTRE.

Le gouvernement manque-t-il à quelqu'un de ses devoirs? L'instruction publique est-elle négligée?

LE DÉPUTÉ.

Aucunement; elle n'est que trop répandue. Tous ces demi-savans deviennent des raisonneurs; on n'en peut plus venir à bout.

LE MINISTRE.

Ne s'occupe-t-on pas des routes?

LE DÉPUTÉ.

Si fait. Il n'y a plus un petit cultivateur qui n'ait des débouchés aussi faciles que le plus gros propriétaire.

LE MINISTRE.

A la bonne heure; voilà la vraie et bonne démocratie. Mais de quoi se plaint-on?

LE DÉPUTÉ.

Je vous avais donné la liste de quatre ou cinq électeurs influens, dont les prétentions étaient fort raisonnables; vous les avez oubliés. Ce n'est pas pour moi que j'en parle, je ne tiens pas à revenir à la chambre, mais vous ferez si bien que le candidat de l'opposition passera, et vous serez bien avancés..... On se demande à quoi sert de voter pour vous, et l'on murmure de l'indifférence que vous affectez pour vos amis. C'est vous qui m'avez forcé à vous en parler. Je voulais me taire, j'ai horreur de tout ce qui ressemble à une sollicitation, mais vous m'avez interrogé et j'ai dû répondre.

(Le secrétaire-général se montre à la porte du cabinet particulier. M. D... se lève, le ministre en fait autant; ils marchent vers la porte. M. D... continue.)

A propos! j'ai une querelle avec le ministre des finances.

LE MINISTRE.

A quel sujet?

LE DÉPUTÉ.

Il a nommé l'autre jour deux percepteurs sans me consulter; cela tend à me déconsidérer. Que dira-t-on dans mon arrondissement, si l'on voit qu'il s'y donne des places sans mon entremise?

LE MINISTRE.

Cependant... on ne peut pas...

LE DÉPUTÉ.

Encore une fois, ce n'est pas pour moi que j'en parle. Le métier de député ne me procure qu'ennui et fatigue, et je me tiens à quatre pour ne pas donner ma démission. Si vous voulez à ma place un député de l'opposition, vous n'avez qu'à persévérer dans la même voie.

LE MINISTRE.

Vous ne vous retirerez point, et les électeurs sont trop justes pour vous rendre responsable des actes du ministère.

LE DÉPUTÉ.

Les électeurs veulent que leur député ait du crédit. S'il en est dépourvu, mieux vaut le candidat de l'opposition. Il flatte leur vanité, fait parler de lui dans les journaux, leur donne un renom d'indépendance.

LE MINISTRE.

J'en parlerai à mon collègue.

LE DÉPUTÉ.

C'est dans votre intérêt..... Mais, je vous prie, n'allez pas plus loin .... On vous attend... je serais désolé de vous faire perdre votre temps.

LE MINISTRE.

Vous permettez. (Il retourne à son fauteuil; le secrétaire-général entre.)

LE DÉPUTÉ, en ouvrant la porte, à part.

Ah! tu ne veux pas de mon frère; nous verrons bien.

SCÈNE IX.

LE MINISTRE, LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

LE MINISTRE.

Enfin! J'ai cru qu'il ne sortirait point. Quel charlatan! Et ils prétendent tous aux honneurs du désintéressement. Nous allons donc travailler, mon cher secrétaire-général. J'ai fait défendre ma porte; nous avons encore au moins deux heures devant nous; je vous les consacre.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

J'en ai grand besoin; voilà huit jours que vous n'avez pu me donner une minute. Tous mes portefeuilles sont pleins.

LE MINISTRE.

Allons, ne perdons pas de temps; commençons par le plus important, les affaires recommandées par des députés. Vous les avez mises à part? Il faudra les expédier sur-le-champ.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Les voici, et les lettres d'avis sont toutes prêtes. Elles arriveront avant le vote des fonds secrets.

LE MINISTRE.

Bien; je vous écoute.

SCÈNE X.

L'huissier ouvre la porte à deux battans et annonce M. le ministre de..... Les deux ministres se donnent la main.

LE MINISTRE, au secrétaire-général.

Je suis à vous dans l'instant, mon cher, il y a force majeure, comme vous voyez; mais attendez-moi, nous réparerons le temps perdu.

(Le secrétaire-général sort.)

SCÈNE XI.

LE MINISTRE, SON COLLÈGUE.

LE COLLÈGUE.

Bonjour, cher collègue. Je m'échappe un instant pour venir causer avec vous. J'ai laissé dans mon cabinet deux de mes directeurs, désespérés de mon départ; mais nous avons besoin de parler de nos affaires, et l'administration doit céder le pas à la politique. On nous accable de signatures : on nous force à nous mêler de tout; il semble que les journées aient soixante heures pour nous. Parlez-moi des ministres anglais; ils peuvent prendre du repos, aller à la chasse, donner du temps à la réflexion, parfois même, ce qui est fort bon, laisser leur esprit en friche.

LE MINISTRE.

S'est-il passé quelque chose de nouveau depuis notre dernier conseil?

LE COLLÈGUE.

Non; mais j'éprouvais le besoin d'en causer avec vous avant celui d'aujourd'hui.

LE MINISTRE.

Je vous remercie de cette confiance amicale.

LE COLLÈGUE.

Le roi m'a paru préoccupé et sérieux. Serait-il mécontent du cabinet?

LE MINISTRE.

Ah! je vous y prends, monsieur le ministre parlementaire; vous n'étiez pas si soucieux de la grace royale, lorsque, dans l'opposition, vous combattiez les envahissemens de la prérogative.

LE COLLÈGUE.

Que voulez-vous? le spectacle change avec le point de vue; mon observatoire n'est plus le même.

LE MINISTRE.

Et la théorie de Duvergier de Hauranne : « Les ministres représentent la chambre devant le roi, et le roi devant la chambre. »

LE COLLÈGUE.

Je la défendrai toujours... dans l'opposition. Je ne suis pas pour Fonfrède; mais il faut comprendre et accepter sa situation. Je suis parlementaire... avec un parlement fort; mais, quand le point d'appui n'est pas là, je le cherche où

il se trouve. Je ne renonce pas à mes opinions; je les garde pour le jour où elles seront applicables, pour les positions où je servirai le pays en les proclamant... Vous me faites faire des aveux qui scandaliseraient fort *le National* ou *le Courrier,* s'ils m'entendaient... Mais, pour reprendre ma question, l'attitude du roi ne vous a-t-elle pas frappé comme moi?

LE MINISTRE.

Nullement. Il était peut-être moins gracieux qu'à l'ordinaire : quelque souci, quelque malaise...

LE COLLÈGUE.

Avez-vous remarqué que S... arrive toujours le premier et avant l'heure, pour causer avec le roi, qui a l'habitude de nous devancer tous?

LE MINISTRE.

Je m'en suis aperçu comme vous; il ne se contente pas des victoires de la tribune, il lui faut aussi la faveur royale; c'est encore un parlementaire... pour l'opposition.

LE COLLÈGUE.

Ah! grace; si vous continuez, je me retire.

LE MINISTRE.

Pure plaisanterie. Vous vous moquez aussi quelquefois de mon dévouement un peu prétorien, comme vous dites, à la personne de sa majesté.

LE COLLÈGUE.

Le président du conseil n'était pas non plus en bonne humeur. Éprouverait-il quelque difficulté qu'il nous cacherait?

LE MINISTRE.

Eh, mon Dieu! vous vous inquiétez toujours et pour rien. Une contrariété de famille le préoccupait. La politique y était entièrement étrangère. Mais mon attention, à moi, s'arrête sur des choses plus graves. Parlons à cœur ouvert et comme il convient à d'honnêtes gens qui s'estiment. Dites-moi, ne trouvez-vous pas que plusieurs de nos collègues perdent tous les jours du terrain dans l'opinion, et que leur peu de capacité commence à n'être un secret pour personne?

LE COLLÈGUE.

Je n'aurais pas osé en parler le premier. Le mal est réel, mais quel remède? Quand un vieux bâtiment branle, le premier coup de marteau le fait crouler en entier. On risque plus à remplacer les poutres rongées par le temps qu'à conserver l'édifice tel quel. Nous ne sommes pas assez forts pour essayer un remaniement.

LE MINISTRE.

Soit. Vivons donc entre nous, comme nous sommes : que nos collègues profitent du bill d'indemnité que vous leur donnez. Du reste, je souffre moins de la médiocrité de quelques-uns que de la suffisance de certains autres. Nous avons en particulier un collègue qui se croit tout permis parce qu'il occupe la tribune avec plus de succès que nous. Qu'il se contente de ses palmes oratoires et qu'il ne vienne pas nous tracasser dans nos ministères. Chacun de nous doit être maître chez soi. Il nous impose des choix déplorables. J'ai songé plus d'une fois à donner ma démission; mais, je l'avoue, j'ai craint également de briser le cabinet ou d'être pris au mot.

LE COLLÈGUE.

Ah! comment vous remplacer?

LE MINISTRE.

Vous dites plus vrai que vous ne croyez. Je ne m'abuse pas sur mon mérite : beaucoup de gens en ont plus que moi; mais seriez-vous bien sûrs d'en trouver qui consentissent à entrer dans un cabinet déjà ancien.... pour un cabinet, et à s'atteler à un char qui a fait peut-être les trois quarts de sa course?

LE COLLÈGUE.

Vous m'accusiez tout à l'heure de m'inquiéter toujours; vous voilà bien alarmiste à votre tour.

LE MINISTRE.

Je cherche à me rendre compte de notre situation, sans confiance exagérée, ni inquiétude excessive. Ne nous le dissimulons pas, notre chute ne se fera plus long-temps attendre. Ce n'est pas que nous valions moins que le jour où nous sommes devenus ministres. Nous avons gouverné le pays sans éclat, mais sans aucune faute grave, et ainsi que le comportaient les circonstances et l'état de l'opinion; nous n'avons ni manqué à nos engagemens, ni trompé les espérances qu'on pouvait mettre en nous. Mais notre tort, et il est grand dans ce pays, c'est d'avoir duré quelque temps. Le changement plaît : on s'ennuie de nos noms, et toutes les ambitions que contient notre présence aspirent à une crise pour se jeter à la curée. J'y suis tout préparé pour mon compte; le ministère ne m'a pas causé une grande joie; le roi ayant bien voulu croire que je pourrais le servir utilement, j'ai accepté sans illusions dans le présent, sans espoir pour l'avenir, et je tomberai sans regrets bien vifs.

LE COLLÈGUE.

Pour moi, j'avoue que je ne quitterai pas le pouvoir sans amertume. Je l'ai beaucoup désiré; j'ai consacré de grands efforts à l'obtenir, il a été le but et le terme de mon ambition. Je ne voudrais pas le perdre avant d'avoir signalé

mon passage par des actions utiles, honoré mon nom, et, s'il est possible, laissé un souvenir dans l'histoire.

LE MINISTRE.

Eh! le pouvons-nous? Les vastes pensées nous sont interdites. Pour nous, point d'avenir, pas même un lendemain assuré. Il nous faut chaque jour disputer misérablement une possession toujours contestée.

LE COLLÈGUE.

La lutte éveille les facultés et développe le génie, les forces grandissent dans le combat.

LE MINISTRE.

Est-il une pensée que nous puissions réaliser? Tout projet est séparé de l'exécution par un intervalle qu'il n'est donné à aucun ministre de franchir.

LE COLLÈGUE.

Les grandes idées frappent le public, et nos assemblées politiques sont aussi le public; il faut savoir les saisir et les impressionner.

LE MINISTRE.

Mon pauvre collègue, vous êtes bien jeune, et, malgré votre expérience, vous avez encore d'étranges illusions. De grandes idées! mais en avez-vous d'abord? permettez-moi de vous le demander. Tous les systèmes ont été inventés, formulés, essayés. Je ne sache pas de théorie, si folle et si étrange qu'elle soit, qui n'ait eu ses prôneurs et ses apôtres. Mais je veux que vous ayez trouvé en politique, en administration, en économie publique, un projet nouveau et important; gardez-vous de croire que vous le ferez adopter. Les assemblées aiment la routine, toute innovation les effraie, et l'opposition elle-même, que vous connaissez mieux que moi, mais que j'ai observée comme vous, l'opposition déteste le neuf. Toute proposition neuve lui paraît cacher un piége, quand elle est faite par un ministre, et renfermer un inconnu dont on pourrait abuser, quand elle sort de ses rangs. C'est folie de rêver la grandeur et la gloire dans notre temps d'efforts mesquins et de petites passions.

LE COLLÈGUE.

Avec le courage et la persévérance, on détruit les préjugés, on brave les résistances, on force les convictions.

LE MINISTRE.

Les convictions! des convictions par le temps qui court! mais ne savez-vous pas, depuis que vous tenez le pouvoir, comment elles se forment et comment elles s'évanouissent. Combien de fois, pour les choses les plus simples et les plus justes, ne vous êtes-vous pas trouvé contraint de ménager, de flatter, de séduire, — vous auriez dit de « corrompre » quand vous étiez dans l'oppo-

sition, — les hommes dont l'approbation vous était nécessaire! N'employons-nous pas sans cesse à entendre les plus sots propos, à recevoir les plus honteuses ouvertures, un temps que réclament les intérêts de l'état, et qui ne leur est pas enlevé sans un dommage public? Combien connaissez-vous de consciences et de convictions qui résistent à une première présidence ou à un siége dans le conseil d'état?

LE COLLÈGUE.

Vous êtes désolant. Votre raison a desséché votre cœur; mais, si vous dépouillez nos fonctions de toute gloire, de tout honneur à venir, que nous reste-t-il? Ces hôtels que nous occupons comme une chambre d'auberge, hôtes d'un jour que cent autres y ont précédés, que cent autres y suivront; les jouissances du luxe, un gros traitement, une voiture, le bruit du grand monde: vaines et tristes satisfactions! Je préfère cent fois mon modeste réduit bourgeois à vos grands appartemens, un cercle d'amis intimes à vos réceptions d'apparat, et mon indépendance obscure à la servitude de votre vie officielle et éclatante.

LE MINISTRE.

Vous voilà dans l'autre excès. Faisons le bien sans prétendre à la gloire, servons notre pays sans attendre de lui aucune récompense; vivons avec notre temps, et ne soyons ni plus hardis ni plus vertueux que nos contemporains. Qu'il nous suffise d'accomplir notre tâche avec les instrumens que la Providence nous a donnés et dans la limite des besoins et de l'attente du public, et quand viendra le moment de remettre en d'autres mains l'autorité dont nous sommes les dépositaires d'un jour, souvenons-nous des difficultés dont elle est entourée, et tenons-en compte à nos successeurs.

LE COLLÈGUE.

Que voulez-vous dire? Sorti de l'opposition, j'y rentrerai. Je n'approuverai pas plus les abus, après avoir été ministre, que je ne les approuvais auparavant. La popularité de l'opposition me dédommagera de la perte du pouvoir et y préparera mon retour.

LE MINISTRE.

Pour moi, je resterai ministériel tout en cessant d'être ministre, et je croirai accomplir un devoir d'honnête homme et de bon citoyen.

LE COLLÈGUE.

Avouez que notre conversation a pris une singulière direction. On dirait, à nous entendre, que le cabinet est déjà renversé. J'espère bien qu'il a encore de l'avenir, et je ne le laisserai pas briser sans le défendre énergiquement. Mais, adieu; je vous ai volé votre temps, et je fais attendre mes chefs de division, que je vois d'ici dans mon cabinet, la plume en arrêt et les portefeuilles béans; ainsi donc, dans deux heures au conseil, et un jour, vous sur les bancs

de la trésorerie, comme on dit en Angleterre, et moi sur ceux de l'opposition, mais que ce soit le plus tard possible.

LE MINISTRE.

A la grace de Dieu.

LE COLLÈGUE.

Et du roi.

LE MINISTRE.

Autrefois vous auriez dit : et de la majorité.

LE COLLÈGUE.

Décidément vous me chassez. (Il sort.)

L'HUISSIER.

Messieurs les chefs de division attendent pour le travail dans le salon.

LE MINISTRE.

Il est trop tard; il n'y aura pas de travail pour eux.

SCÈNE XII.

LE MINISTRE, LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

LE MINISTRE.

Remettons-nous à l'œuvre.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Voici le projet de loi qui doit être porté aux chambres dans trois jours.

LE MINISTRE.

Renvoyé au conseil d'état. On nous reproche toujours de ne le pas consulter.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Il n'aura pas le temps de se livrer à une discussion approfondie.

LE MINISTRE.

Nous y gagnerons quelques chicanes de moins. Ces messieurs veulent qu'on leur soumette les lois, et ils ne sont jamais contens des projets qu'on leur communique. Nous avons bien besoin de leurs critiques! c'est assez de deux chambres.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, lisant.

Projet d'ordonnance concernant la ville de Joigny.

LE MINISTRE.

C'est bon; nous verrons plus tard. Une ville qui nomme Cormenin! Quand on veut l'appui du gouvernement, il faut commencer par l'appuyer soi-même. Ils veulent tout avoir, les gloires de l'opposition et les profits du pouvoir.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE CHEF DU CABINET.

LE CHEF DU CABINET.

M. L..... est dans mon cabinet avec son frère, mon sous-chef; vous m'avez dit de vous prévenir quand il viendrait.

LE MINISTRE.

Priez-le de me venir voir avant son départ.

LE CHEF DU CABINET.

Je l'en ai pressé, d'après vos ordres. Il refuse; il respecte, dit-il, vos occupations. Au fond, je crois qu'il évite une explication.

LE MINISTRE.

J'y vais moi-même. (Au secrétaire-général.) Accordez-moi un quart d'heure de répit; j'ai absolument besoin de parler à M. L..... Je reviens avec lui....; ensuite, nous terminerons sans désemparer, je vous le promets.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, seul.

Je vais encore céder la place... Je ne puis retourner chez moi..., comment en revenir.... Vingt personnes attendent et épient mon retour...; on me les renvoie toutes, et on ne me laisse pas le temps de les recevoir... Quand je serai ministre... je ne ferai pas attendre mon secrétaire-général.

SCÈNE XIV.

LE MINISTRE, M. L..... (Le secrétaire-général sort après avoir serré la main à M. L.....)

LE MINISTRE.

Parce que vous êtes de l'opposition, vous me fuyez; sans votre frère, que je vous ai pris malgré vous, cet hôtel ne vous verrait jamais.

MONSIEUR L.....

Un ministre ne m'attire point par son titre, et, quand j'ai le malheur de désapprouver ses actes, j'évite sa rencontre.

LE MINISTRE.

J'espérais plus de votre amitié. Depuis mon arrivée au ministère, je vois avec douleur que tous les hommes sur la sincérité desquels je comptais me délaissent et me privent de leurs conseils.

MONSIEUR L.....

Franchement, y auriez-vous grand égard ?

LE MINISTRE.

Pourquoi en douter?

MONSIEUR L.....

Nos opinions diffèrent tous les jours plus profondément; j'ai vu tous les ministres s'éloigner ainsi insensiblement, mais par une déviation constante, des idées même qui les avaient élevés. Ce n'est pas vous que j'accuse; je ne sais quel vertige le pouvoir donne, quelle atmosphère vous respirez dans vos hôtels. En parcourant les salons du monde, en causant avec les hommes politiques, on rencontre un courant d'idées qui a pénétré dans tous les esprits, une opinion commune qui est généralement acceptée; certains actes sont ou blâmés ou loués d'une voix unanime. Entrez chez un ministre, c'est une façon de voir toute différente; il y règne une foule de préjugés qu'on ne trouve que là; on n'y connaît point les hommes, on porte sur eux des jugemens étranges; on ignore les choses que sait le dernier rédacteur du moindre journal, et l'on en raisonne à contre-sens. Toute discussion devient impossible.

LE MINISTRE.

Vous me permettrez de ne point accepter ce jugement sévère; mais s'il était fondé, je vous le demande, à qui en serait la faute? Est-ce nous qui fuyons la lumière, ou la lumière qui nous fuit? Les hommes sincères et impartiaux s'éloignent de nous. Hors du ministère, plusieurs amis se partageaient ma confiance; je les avais choisis pour la droiture de leur esprit, l'honnêteté de leur caractère. Une grande intimité politique nous rapprochait : je n'en vois plus aucun. Vous-même, mon cher collègue, n'avez-vous pas fait comme eux? Simples députés tous deux, sur les bancs de la chambre, sans autre puissance que notre travail, nous nous voyions tous les jours. Nous mettions en commun nos impressions, nos études, nos appréciations diverses. Si nos avis ne s'accordaient point, une discussion amicale et de bonne foi faisait souvent disparaître tout dissentiment et effaçait toujours ce que nos opinions renfermaient de trop absolu. Je n'ai pas la prétention de vous avoir été utile, mais vous me l'étiez souvent. L'accident, je ne trouve pas un autre mot, qui m'a

fait ministre a tout changé. Depuis six mois, je ne vous ai point vu. Plus de ces causeries intimes, plus de mise en commun de nos pensées et de nos jugemens. Chacun de nous a vécu dans un milieu différent : vous êtes entré chaque jour plus avant dans l'opposition, comme moi peut-être dans les doctrines du pouvoir.

MONSIEUR L ....

Je regrette bien sincèrement qu'il en soit ainsi. Je n'aurais rien épargné pour vous retenir sur la pente où vous étiez placé. Mais comment vous aborder? Jamais seul! jamais un instant où l'on puisse obtenir de vous une attention complète et exclusive. Que les affaires vous laissent une minute de loisir, elle est la proie d'une foule de parasites, de complaisans admirateurs qui s'emparent de vous et obtiennent souvent toutes vos préférences.

LE MINISTRE.

Vous leur laissez le champ libre, comment ne s'en empareraient-ils pas? Nous-mêmes, abandonnés par nos amis les plus dévoués, rudoyés par les uns, soupçonnés par les autres, quelle force d'ame il nous faudrait pour résister aux avances obligeantes qui nous viennent de tous côtés! Eh, mon Dieu! faites la part de la faiblesse humaine; on nous flatte, comment croire que nous ne méritons que vos défiances? On nous témoigne de la bienveillance, comment n'y être pas sensibles? Et les nécessités politiques! pouvons-nous traiter chacun selon son mérite? Croyez-moi, Alceste ne serait pas vingt-quatre heures ministre constitutionnel; nous sommes condamnés à faire bon visage à tous, et souvent à donner la main à des gens que nous méprisons; ce n'est pas la moins pénible de nos obligations.

MONSIEUR L.....

Souffrez au moins que ceux sur qui elle ne pèse pas conservent l'indépendance de leur censure et se tiennent à l'écart, loin de ce monde servile et corrompu qui vous entoure.

LE MINISTRE.

Vous êtes encore plus de l'opposition que je ne croyais : ce langage violent me le prouve; mais voulez-vous que je vous dise toute ma pensée?

MONSIEUR L.....

Parlez; la franchise est un gage d'estime.

LE MINISTRE.

Vous sacrifiez beaucoup à l'opinion, en croyant ne suivre que l'inspiration de votre conscience; vous craignez qu'on ne vous prenne pour un solliciteur, disons le mot, pour un ministériel. Nous vivons dans un pays où personne ne veut être ministériel, et, quand on n'est pas de l'opposition, on se dit indépendant pour être quelque chose. Il n'y a pas un candidat dans les élections

qui ose avouer qu'il appuie le pouvoir, et les électeurs les plus amis de l'ordre, les plus opposés à toute secousse, repousseraient celui qui se dirait ouvertement ministériel; c'est la maladie du temps.

MONSIEUR L.....

Si les mœurs du pays repoussent le dévouement servile à un ministère, les ministères, à leur tour, n'acceptent aucune opposition. Votre entourage vous gâte, vous perdez l'habitude de la contradiction, et elle vous irrite; vous contractez le goût et le besoin du commandement; vous vivez au milieu d'agens dont le devoir et la vertu consistent à obéir à vos moindres volontés; vous ne comprenez plus les résistances. Il est si commode de suivre sa pensée sans obstacle ni gêne, et l'on se prend si aisément aux séductions de la puissance. Vous parliez tout à l'heure d'avances, ce serait à vous d'en faire à ceux dont vous estimez le caractère, dont vous prisez le jugement; mais quand tant de gens se jettent dans vos bras, pour ne pas dire à vos pieds, à quoi bon chercher des conseils qui déplaisent et des critiques qui froissent votre susceptibilité?

LE MINISTRE.

Mais ces conseils et ces critiques, si vous ne les accordez pas à l'amitié, ne les devez-vous pas à l'intérêt de votre opinion? Vous parlez de nos susceptibilités, en êtes-vous exempt vous-même, et votre conduite n'en laisse-t-elle percer aucune? Comment expliquer l'opposition chaque jour plus vive où vous vous placez à notre égard? Je ne m'en plains pas; je respecte votre droit et vos convictions, mais je crois me rappeler qu'au moment où le cabinet s'est formé, vous m'aviez permis de compter sur votre appui.

MONSIEUR L.....

Je ne m'en dédis point; mais les erreurs de votre politique m'ont créé des devoirs nouveaux.

LE MINISTRE.

Et vous la condamnez sans m'avoir jamais admis à la justifier devant vous. Savez-vous les motifs qui nous ont dirigés? avez-vous le secret de nos mesures? connaissez-vous les circonstances particulières qui expliquent, qui légitiment peut-être les actes dont vous vous irritez le plus?

MONSIEUR L.....

La politique d'un cabinet est publique; la presse la discute et la met en lumière.

LE MINISTRE.

Ainsi, vous formez votre opinion sur celle de la presse, vous, homme grave et sérieux! mais ne savez-vous pas, aussi bien que moi, ses illusions, ses erreurs, ses écarts? Vous suivez à votre insu l'impulsion de votre journal.

Vous l'écoutez de préférence à un ancien ami, dont le seul tort, souffrez que je vous le dise comme je le pense, est d'être devenu ministre.

MONSIEUR L.....

La chambre prononcera entre nous.

LE MINISTRE.

Eh bien! soit! puisque c'est là votre dernier mot. Elle prononcera sans doute; elle est notre juge suprême, et j'accepte à l'avance sa décision, quand même elle me serait contraire. J'ai confiance dans les institutions de mon pays; mais j'avoue que, lorsque je vois les hommes chargés de ses destinées, dominés, les uns par des intérêts personnels de l'ordre le plus bas, les autres par des préjugés respectables, mais aveugles, je ne puis m'empêcher de jeter sur l'avenir un regard inquiet et douloureux.

MONSIEUR L.....

Je me retire. J'avais prévu que cet entretien n'amènerait entre nous aucun rapprochement.

LE MINISTRE.

Pour moi, j'espérais mieux; mais, adieu, et si jamais votre cœur éprouve un regret, vous me retrouverez toujours.

MONSIEUR L.....

J'attendrai que vous ne soyez plus ministre. (Il sort.)

SCÈNE XV.

LE MINISTRE, PUIS LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

LE MINISTRE.

Esprit fier et digne, mais cœur sec. A quelles autopsies morales le pouvoir nous fait assister! Mais ne perdons pas de temps. (Il ouvre la porte du cabinet particulier.) Monsieur le secrétaire-général!

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Je reprends mon travail.... (Il lit.) M. de La Courtie demande à ouvrir un canal d'irrigation destiné à prendre les eaux de la rivière qui longe sa propriété.

LE MINISTRE.

L'avis du conseil d'état?

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Contraire.

LE MINISTRE.

Qui l'appuie?

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

M. .....

LE MINISTRE.

Un député de l'opposition! Je ne lui ferai pas le chagrin de contredire le conseil d'état pour lui. Rejeté.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Je l'avais prévu. Voici la lettre d'avis.

LE MINISTRE.

Je ne la signe point.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Pourquoi?

LE MINISTRE.

Il s'en ferait un titre auprès des électeurs.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, à part.

Je lui écrirai en mon nom personnel.

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, L'HUISSIER.

L'HUISSIER.

Le préfet de ..... demande à être admis; il quitte Paris et dit que son excellence lui a ordonné de venir avant son départ.

LE MINISTRE.

C'est vrai; faites-le entrer. (Au secrétaire-général.) Restez. Vous n'êtes pas de trop; d'ailleurs, il est de vos amis. C'est vous qui l'avez fait nommer : nous causerons devant vous. Je donnerai, tout en l'écoutant, les signatures les plus pressées.

SCÈNE XVII.

LE MINISTRE, LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, LE PRÉFET.

LE PRÉFET.

D'après les ordres de votre excellence, je viens prendre ses instructions au moment de me rendre à mon poste.

LE MINISTRE.

Je suis charmé de vous voir, monsieur le préfet; je voulais, avant votre départ, m'entretenir avec vous des affaires de votre département. L'opinion y est bonne, l'esprit d'ordre a repris le dessus. Vous n'avez qu'à maintenir cette heureuse situation.

LE PRÉFET.

J'y ferai mes efforts. Le gouvernement du roi et le cabinet dont votre excellence fait partie peuvent toujours compter sur mon dévouement inaltérable et absolu.

LE MINISTRE.

Où en est, dans votre département, la question électorale?

LE PRÉFET.

Les élections sont encore éloignées, selon toute apparence.

LE MINISTRE.

Qu'importe? l'intérêt des élections n'est jamais suspendu. Il faut les préparer de longue main et se tenir toujours prêt à les faire. Vos députés ne sont pas tous également dévoués au gouvernement.

LE PRÉFET.

Il y a de l'ivraie dans le bon grain.

LE MINISTRE.

Votre devoir est de l'extirper. Vous en répondrez au roi et au ministère.

(Le chef du cabinet paraît, s'approche du ministre et lui parle à l'oreille.)

LE MINISTRE.

Le rédacteur en chef lui-même! Je vais lui parler dans le petit salon bleu. Pardon, messieurs.

SCÈNE XVIII.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, LE PRÉFET.

LE PRÉFET.

Je suis passé chez toi, mon cher ami; on m'a dit que tu étais à travailler avec le ministre.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Ne m'en parle pas. Je suis ici depuis ce matin; mais on ne peut pas arracher une signature. La porte est ouverte à tous venans. Pas moyen d'expédier une seule affaire.

LE PRÉFET.

Je voulais causer avec toi de la position du cabinet. Sais-tu, d'après ce qui me revient de tous côtés, qu'il ne me paraît pas bien solide? Il n'y a qu'un cri contre lui.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Il le mérite bien. Vit-on jamais une plus déplorable politique? Les affaires ne sont pas mieux conduites au dehors qu'au dedans.

LE PRÉFET.

Tiens, tu es de l'opposition, toi?

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Oui, cela t'étonne? Quand le ministère s'est formé, il était appuyé par mes amis à la chambre, et l'on m'a pris ici pour les lier plus étroitement au nouveau cabinet. Depuis, on s'est brouillé, mes amis sont retournés à l'opposition, et j'ai fait comme eux.

LE PRÉFET.

Tu n'as pas donné ta démission, en dépit du comte Jaubert et de ses philippiques contre les fonctionnaires de l'opposition?

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Il en peut dire ce qu'il veut. J'ai consulté Barrot, qui m'a laissé libre. Je suis resté.

LE PRÉFET.

Ton prédécesseur s'est retiré avec le précédent cabinet.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Il n'est pas sans s'en repentir. En se démettant, on fait place à un ennemi, et on nuit à son parti. Ils peuvent me destituer s'ils veulent. Je ne les crains pas; ils n'oseront jamais braver les clameurs des journaux qui me défendent. En attendant, on vante mon désintéressement; avoir le courage de risquer tous les jours sa position, c'est d'un grand cœur. Une démission vous attire un éloge d'un jour et s'oublie tout de suite; mais chaque matin on célèbre à l'envi le fonctionnaire indépendant qui n'écoute que sa conscience. Il cumule glorieusement les profits de son emploi et les douceurs de la popularité. S'ils me destituent, je suis inscrit sur le martyrologe de l'opposition, et au premier remaniement je deviens au moins sous-secrétaire d'état. Cependant je remplis mes fonctions avec zèle et conscience, et, tout en votant contre le ministère, je lui prête une collaboration assidue et loyale. Il ne pourra accuser que mon opinion; ma destitution, s'il la prononce, sera purement politique. Or, tu ne sais pas tout ce que vaut une destitution politique; c'est une lettre de change à vue sur le premier ministère qui se forme. Je t'en souhaite une pour assurer ta carrière.

LE PRÉFET.

Bien obligé, je n'ai pas autant d'ambition que toi. Mais dis moi pour qui sont les chances? A qui ira le pouvoir, si le ministère tombe?... Je voudrais profiter du temps qui me reste avant mon départ pour faire quelques démarches de précaution. Les absens ont tort, et, dans ces crises, il n'y a pas de position inviolable, si l'on n'a, par avance, pris quelques sûretés.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Nous n'aurons pas encore Barrot; cependant le pouvoir gravite vers lui, et le prochain ministère s'en rapprochera. Tu ferais bien de voir quelques-uns des membres du dernier cabinet : il y en a qui reviendront nécessairement.

LE PRÉFET.

Ils auront tous ma carte avant ce soir. J'irai à la place Saint-George et à la rue de la Ville-l'Évêque. Diable! il ne faut pas se laisser prendre au dépourvu.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Sois sans inquiétude; je serai toujours là, et je te défendrai, quand même je serais dans l'opposition, peut-être mieux encore qu'au pouvoir. Et puis, vois-tu, les ministères tombent, mais la politique reste; comme le disait un de nos hommes d'état les plus spirituels : c'est toujours le même air de flûte, seulement il est plus ou moins bien joué. Puisque tu n'aimes pas la destitution, ce qui est un goût comme un autre, songe à bien ménager ta position. Ne te livre pas; donne des espérances à tous, des gages à personne. Crains les bureaux surtout : ils sont impitoyables. Mais le moyen de leur plaire est facile. Crée-leur le moins de besogne que tu pourras, parce que la besogne les fatigue. Ne leur demande jamais de conseils, parce que les conseils les embarrassent et les engagent. Avec ces précautions, tu obtiendras leur estime et leur protection, et ni l'une ni l'autre n'est à dédaigner. Il est des jours où le ministre a besoin d'une préfecture. Il faut satisfaire un député pressé; on envoie chercher le chef de section : — De quelle préfecture peut-on disposer? — Il répond toujours en désignant le préfet qui déplaît le plus aux bureaux. Il faut donc les avoir pour soi.

LE PRÉFET.

Ces conseils ne seront pas perdus. Si j'écris une lettre qui ne soit pas indispensable, si je demande jamais un avis, je veux être... destitué.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Voici le ministre. (Il fait comme s'il continuait la conversation.) Vous n'avez pas d'autre affaire dont vous désiriez m'entretenir?

LE PRÉFET.

Non.

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE MINISTRE.

LE MINISTRE.

Donnez-moi cette liasse, je signe de confiance. N'allez pas placer ma démission sous ma plume.

LE PRÉFET.

Ah! monsieur le ministre!

LE MINISTRE, en riant.

Il en serait bien capable; mais je le surveille. (Il signe sans lire.) Ainsi, monsieur le préfet, vous avez entendu mes instructions. Ne négligez rien pour que le gouvernement du roi soit populaire et respecté; montrez-vous juste et impartial dans tous les actes de votre administration, actif surtout. Que jamais une affaire n'éprouve de retard. On ne sait pas combien l'administration se compromet par ses lenteurs. Écrivez souvent et consultez-moi toutes les fois que vous en éprouverez le besoin. Ne craignez pas de mettre à contribution l'expérience de mes bureaux : mes réponses ne se feront jamais attendre. Vous voyez mon activité à les expédier.

LE PRÉFET.

Votre excellence peut être assurée que je me conformerai strictement aux instructions qu'elle daigne me donner.

(Il regarde en souriant le secrétaire-général.)

LE MINISTRE.

Vous avez peu d'instans à vous, je ne vous retiens pas davantage.

(Le préfet sort.)

SCÈNE XX ET DERNIÈRE.

LE MINISTRE, LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

LE MINISTRE.

Pour le coup, j'espère qu'on ne nous dérangera plus. Indiquez-moi seulement les affaires qui présentent quelque difficulté. De cette façon, nous irons plus vite.

L'HUISSIER, à la porte, à haute voix.

Le déjeuner de son excellence est servi.

LE MINISTRE.

Allons! c'est comme un fait exprès. On m'attend chez moi; j'y ai donné rendez-vous à quelques amis, et ma femme ne plaisante pas quand je laisse refroidir son déjeuner.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Dans une heure, je reviendrai...

LE MINISTRE.

Dans une heure nous avons conseil.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Après le conseil?

LE MINISTRE.

Séance aux deux chambres.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Après dîner?

LE MINISTRE.

Réception.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

A demain donc.

LE MINISTRE.

Demain est mon jour d'audience; mais après-demain je fermerai ma porte, et nous travaillerons en toute liberté.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Comme aujourd'hui. (Le ministre sort.) Après-demain, nous aurons quelque message du roi, une dépêche télégraphique à expédier, un discours à préparer pour la chambre ou pour l'Académie, un ambassadeur à recevoir, une commission à présider, des amis à entendre, et par-dessus tout des députés à flatter, à caresser, à ménager dans leur vanité, à satisfaire dans leurs exigences incessantes; au milieu de la confusion de tant de soins divers, il en sera ce qu'il pourra des signatures, des portefeuilles, des chefs de division et de la myriade d'affaires qui réclament la signature du ministre, cette formalité sans laquelle il n'y a pas de responsabilité, avec laquelle les affaires n'ont pas de terme.

******

FEU BRESSIER.

SECONDE PARTIE.[1]

XVI.

FRÉDÉRIC MORNAUD A LOUIS DE WIERSTEIN.

« Comment, Louis, n'as-tu pas plus de constance dans tes résolutions? J'apprends par hasard que ton mauvais génie est encore avec toi. Ne le connais-tu donc pas, ou as-tu découvert en lui quelque précieuse qualité qui nous ait échappé à tous jusqu'à présent? Quel charme peut donc avoir pour toi la société d'un garçon qui n'a ni cœur ni esprit, si ce n'est quand il répète tes mots, qui ne peut t'amuser, qui ne mérite pas ton intérêt, et qui ne t'aime pas? Dix fois déjà tu l'as secoué comme un cheval secoue un taon qui le gêne. Pendant tout le temps qu'il ne vit pas à tes dépens, il va vivre avec d'autres et se plaint de toi, parle de ton peu de reconnaissance pour les services qu'il t'a rendus, met en circulation sur toi et sur tes bizarreries mille contes saugrenus. C'est sa manière de payer son écot

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

à la table des gens qui ne t'aiment pas. Si par hasard il se trouve avec d'autres auprès desquels il a lieu de croire que ton amitié est une recommandation, alors seulement il parle de toi avec éloges, mais c'est pour dire *nous* au lieu de *il*, en racontant ce que l'on sait de toi de bon et d'honorable. Avec ceux-là, il n'est pas ton ami, il est ton frère; tout est commun entre vous. *L'un* n'a rien qui n'appartienne à *l'autre*. Il n'explique pas que tu es toujours *l'un*.

« Puis, quand il a épuisé les complaisances des autres, quand il voit qu'il ne peut plus vivre à leurs dépens, il revient près de toi. Il est toujours sûr de te retrouver, quelque sérieux que soient les griefs qui t'aient fâché contre lui lors de votre dernière rupture; il n'en est pas moins le bien-venu.

« Il est triste et blessant pour tes autres amis qui sont dignes de ce titre de voir sans cesse un pareil homme l'emporter sur eux dans ton affection.

« Il n'y a rien de nouveau ici. Les devoirs de ma place ne me permettront pas de m'éloigner de tout l'été. Toi qui es libre, tu sais avec quel plaisir tu seras accueilli, si un bon vent te pousse par ici.

« A toi,

« FRÉDÉRIC. »

XVII.

LOUIS DE WIERSTEIN A FRÉDÉRIC MORNAUD.

« Hélas! oui, mon cher Frédéric, notre homme est avec moi. Il est venu déjeuner avec moi un matin, et voilà deux mois que dure ce déjeuner.

« Ne crois rien m'apprendre sur son caractère; je connais Louis Dubois depuis long-temps. Je ne l'aime pas. Au bout de quelques jours passés avec moi, il me devient insupportable. Ses mauvais procédés me donnent facilement un prétexte pour me brouiller avec lui. Le jour de son départ, je suis le plus heureux des hommes. Eh bien! lorsque, six ou huit mois après, je le vois arriver un matin, j'en suis enchanté, je romps tout projet d'affaires ou de plaisirs pour passer la journée avec lui.

« J'ai cherché souvent le secret de cette influence qu'il exerce sur moi, et qui est plus inexplicable mille fois que l'amour du chevalier Des Grieux pour Manon Lescaut. Voici tout ce que j'ai trouvé : le hasard a fait que tous mes amis d'enfance sont plus âgés que moi.

Vous m'avez tous abandonné en me précédant dans la vie. Toi, tu t'es marié et tu es devenu procureur du roi; d'autres, avec des places ou des mariages, se sont trouvés éloignés de moi, ou par la distance des lieux ou par la différence des intérêts et des occupations.

« Je n'ai pas fait d'autres amis dans le cours de mon existence. Les amitiés sont comme les religions, comme les royautés : il n'y a de vraie royauté, de vraie religion, de véritables amitiés, que celles dont l'origine est oubliée. L'amitié doit avoir été tissue avec la vie, comme les fils d'une étoffe de deux couleurs.

« Plus tard, on rencontre des connaissances, des sympathies, des entraînemens; mais deux fleuves qui ne se réunissent qu'après un long cours séparé ont mêlé à leurs eaux chacun des limons différens, et ne se confondent pas bien ensemble.

« Dubois seul, quoiqu'un peu plus âgé que moi comme vous autres, n'a pris dans la vie aucune position, ne s'est pas classé; je le retrouve toujours le même. Son aspect me rappelle toute ma vie passée.

« Tiens, j'ai fait l'autre jour, sans y songer, une comparaison qui te fera mieux comprendre ma pensée. J'ai passé par hasard devant la pension où nous avons été ensemble; je n'ai pu me défendre d'y entrer. Je ne sais si tu te rappelles un escalier de pierre de deux ou trois marches, qui était si mal placé dans la cour, qui causait de si fréquens accidens, sur lequel je me suis si bien fendu la tête un certain jeudi; eh bien! on l'a ôté. Certes, la cour est bien mieux ainsi, n'est-ce pas? Pourtant l'absence de l'escalier de pierre m'a ôté tout le plaisir que j'attendais de cette visite.

« Pour bien comprendre tout le prix que j'attache aux souvenirs, il faut se rappeler que j'ai laissé en arrière tous les intérêts de ma vie; il faut savoir, comme vous le savez, vous autres, ce qu'un premier amour trompé a mis pour moi d'amertume dans le présent et de défiance dans l'avenir, comment une horrible déception, comme un vent brûlant, a desséché avec les premières fleurs de ma vie, avec les nobles et belles illusions de la jeunesse, les fruits qui devaient succéder aux fleurs.

« Mais où vais-je me laisser emporter, et de quoi vais-je me plaindre? J'ai regardé la vie, et je vois que je n'ai rien perdu : on ne m'a volé qu'un trésor imaginaire. Ce que je voulais n'existe pas.

« Voilà ce que je retrouve quand je cherche pourquoi je revois Dubois avec plaisir.

« Du reste, en ce moment il m'est utile : j'ai besoin de lui pour

mettre à fin une entreprise qui m'intéresse plus que rien ne m'a intéressé depuis long-temps. Je te raconterai cela une autre fois.

« LOUIS. »

XVIII.

MÉLANIE A CAROLINE.

« Continue à m'envoyer des descriptions, ma chère Caroline. Si tes lettres d'hiver étaient remplies de récits intéressans, de bals et de soirées, d'où le deuil me proscrivait, tu peux aujourd'hui me parler des belles fêtes de la nature et des plaisirs de l'été. Ici, à la ville, nous n'avons que quelques arbres qui vont perdre leurs panaches déjà flétris, et nous ne sommes qu'au mois de juillet; les marronniers ont leurs feuilles entourées d'un cercle jaune : on dirait de grandes émeraudes enchâssées dans l'or.

« On a souvent bien médit des vieilles tantes, on a plaint les jeunes filles obligées de vivre avec des personnes âgées qui n'ont plus leurs goûts, et qui ne se les rappellent que pour les blâmer et les poursuivre d'une haine, la plus implacable des haines, celle qu'on éprouve pour ce qu'on a aimé.

« Eh bien! j'aimerais mieux avoir deux vieilles tantes qu'une seule jeune comme la mienne.

« Tu connais ma tante : elle a dix ans de plus que moi, mais je n'en ai que dix-huit, c'est une des plus jeunes comme une des plus jolies veuves qu'on puisse voir. Mariée une première fois par ses parens, elle veut cette fois, dit-elle, se marier elle-même; mais le mari qu'elle veut trouver est quelque chose de plus difficile à rencontrer que les *merles blancs* et les *cygnes noirs*, deux oiseaux que la patience des naturalistes a joué à la sagesse des proverbes le mauvais tour de découvrir. On dit qu'un peintre ou un sculpteur ancien fit une Vénus composée des perfections d'une trentaine de femmes choisies entre les plus belles. Ma tante Arolise a fait mieux : elle a fait une liste de tous les défauts qu'elle a pu trouver dans les hommes qu'elle a connus, et elle a formé une seconde liste de qualités opposées à ces défauts; c'est de ces qualités que doit être muni son second mari. Ce second mari, à te dire vrai, me semble une invention dans le genre des tapisseries de Pénélope. Ma tante est coquette; elle aime sa position; dire qu'on veut se remarier, c'est couvrir d'un vernis d'honnêteté la

manière dont la coquetterie tend ses gluaux dans le monde. Elle ne veut pas trouver de mari, mais elle veut autoriser la mansuétude avec laquelle elle se fait faire la cour.

« Elle me disait dernièrement : — Une femme qui avoue qu'elle aime, c'est un roi qui abdique. — Je ne sais pas si ce regret est bien féminin, du moins je ne le trouverais pas dans mon cœur.

« A toi seule, ma bonne Caroline, je puis dire tout ce que je souffre auprès de cette femme, qui n'est pas méchante, mais qui est d'une coquetterie féroce; elle n'aime personne assez pour ne pas lui arracher les yeux, si cela était la mode d'en porter en bracelet. Elle se croit le but et l'objet unique de la création; tout ce qui existe n'a, dans ses idées, d'autre rôle à jouer que de lui *bien aller*, de contribuer à faire valoir ses *attraits* ou par l'harmonie ou par le contraste.

« J'ai accepté cette position, parce que c'était le seul moyen d'assurer l'existence de ma pauvre mère, — veuve d'un autre genre, qui a toujours porté son crêpe dans le cœur, — en lui laissant ma petite part de notre petite fortune. Mme de Liriau m'a prise auprès d'elle, parce que c'est plus convenable et plus décent que d'aller seule dans le monde; parce que, pour abréger un peu les ennuis de convenance du deuil, elle se permet quelques infractions à la couleur de règle, en disant : — Il faut bien que je distraie un peu cette pauvre petite; je ne puis l'ensevelir dans mon deuil. — Et tout le monde l'approuve et la loue de sa bonté; personne n'ignore, du reste, que je suis une parente pauvre dont elle prend soin, qu'elle veut marier (autre prétexte pour voir le monde); je lui sieds bien.

« Ma position dans le monde qu'elle voit est on ne saurait plus triste. Quoique parente, je joue un peu le rôle de suivante de comédie; je me couche et je me lève à ses heures, je vais où elle s'amuse, je vois les gens qui lui plaisent et auxquels je ne plais pas trop. Outre que ma tante est plus jolie que moi, elle est riche; les gens qui l'entourent ne sont pas de ceux qui peuvent penser *sérieusement* à moi. Beaucoup s'occupent de moi, mais je sais qu'ils ne m'épouseraient pas; leurs galanteries sont offensantes, et je ne puis m'en offenser.

« D'ailleurs, je vis au milieu d'un luxe que je ne pourrai garder quand je serai mariée, si je me marie jamais; ma tante m'oblige à une toilette telle que, du jour où j'aurai fait le mariage auquel je puis raisonnablement prétendre, il n'y a pas une de mes paires de bas qui ne soit ridicule, à moins de quelque hasard extraordinaire, comme il en arrive au théâtre plus que dans la vie.

« Il y a une chose remarquable cependant dans la vie des femmes. Un homme ne s'écarte guère, sauf quelques rares exceptions, de la place où le hasard l'a fait naître; on peut compter d'avance les échelons qu'il pourra monter ou descendre. Mais une femme qui a perdu la partie au jeu de hasard de la naissance a encore un grand coup à jouer : c'est celui du mariage. Il n'y a pas de ravaudeuse qui ne puisse demain se réveiller duchesse. Il suffit de passer un jour dans telle rue, d'être rencontrée par tel homme; on peut du dernier échelon se trouver sur le premier, sans passer, comme les hommes, par les échelons intermédiaires.

« Du reste, je ne compte guère sur un pareil moment, et je te dirai même que ce n'est pas un bonheur qui m'éblouirait. Je n'épouserai jamais qu'un homme que j'aimerai. Cela diminue beaucoup pour moi le nombre des chances dont je te parlais tout à l'heure.

« Pour *en revenir* à ma tante, sa coquetterie m'inflige une foule de petits supplices ingénieux dont je ne puis lui savoir bien mauvais gré, tant son égoïsme la préserve de toute méchanceté. Elle ne croit pas qu'il y ait d'autres gens qu'elle, conséquemment elle n'a jamais l'idée de faire du mal à qui que ce soit. Aussi n'en tirerai-je de ma vie d'autre vengeance que de te les raconter en te priant de n'en jamais dire un mot à personne.

« Voilà six mois passés que son mari est mort. Le deuil des veuves est fort rigoureux; celui d'un oncle l'est, au contraire, fort peu. Au bout de quelques jours, j'aurais pu mettre du blanc et des bijoux. Or, ma tante est plus que lasse du noir, qui, du reste, ne lui sied guère, ni à moi non plus. Tu ne pourrais te figurer ce que les couleurs prennent de charmes aux yeux d'une femme condamnée à n'en pas porter. Elle s'affublerait avec empressement des couleurs les plus dures, les plus féroces, les plus discordantes. J'ai vu ma tante jeter un regard d'envie sur un bonnet à rubans *capucine et rose*.

« Le noir d'ailleurs, excepté à quelques blondes privilégiées, ne sied un peu qu'autant qu'on met du blanc autour du visage. Ma tante n'en est pas encore là, et cela la désespère. Quelquefois, à la voir profondément triste, on pourrait croire qu'elle adorait son mari, tandis que son chagrin ne vient que de la nécessité de porter du noir.

« Jamais un romancier n'imaginerait toutes les ruses qu'elle a trouvées pour m'obliger à ne pas profiter de la lointaine parenté qui m'unissait au défunt et qui rendait mon deuil si court. D'abord des flatteries : *le deuil m'allait à ravir;* puis de la sensibilité : *elle ne pouvait plus voir que du noir;* puis de l'économie : *puisque les robes*

sont faites, il faut les user; puis des finesses de tout genre, des modes nouvelles qui exigent que je fasse défaire et refaire tout ce que j'ai, etc. Enfin, comme on commençait à plaisanter sur l'opiniâtreté de mon deuil, il a semblé arriver un incident opportun. Ma tante m'a annoncé un jour qu'une lettre arrivée le matin lui apportait une fâcheuse nouvelle : un frère d'elle et de ma mère venait de mourir. C'était un nouveau deuil nécessaire. Je m'étonnai un peu de cette épidémie qui tombait si à propos sur les oncles; puis je me résignai. Mais un hasard m'a appris que l'oncle que je pleurais officiellement, dont je portais pieusement le deuil, ce frère de ma mère et de ma tante, est mort il y a vingt-deux ans, à l'âge de onze mois et demi. Je n'ai pas parlé à ma tante de cette découverte, et je suis en deuil plus que jamais. Ma tante cependant commence à porter quelques bijoux.

« Comme ce qui se trouve encore de plaisirs à la ville continue à nous être défendu, comme nous ne pouvons aller ni au théâtre ni aux concerts, ma tante m'a annoncé ce matin qu'elle allait peut-être louer une maison de campagne pour la fin de la saison. Le deuil y sera moins officiel; on n'y recevra que quelques amis.

« Pardon de ma trop longue lettre, chère Caroline; mais je t'écris un peu comme le barbier du roi Midas parlait dans le trou qu'il avait creusé. Mes ennuis sont de telle nature, que je n'en puis parler à personne qu'à toi, et de temps en temps je sens mon cœur si plein, qu'il déborderait si je ne l'épanchais dans le tien. D'ailleurs, pour te raconter mes petits chagrins, je les habille, sans le faire exprès, de costumes comiques, et moi-même j'en ris un peu. Cela diminue leur importance quand je me retrouve seule avec eux.

« MÉLANIE. »

XIX.

MÉLANIE A CAROLINE.

« Depuis ma dernière lettre, ma tante et moi nous sommes devenues extrêmement pastorales. Je vais te dire comment cela est arrivé.

« Un de ces jours derniers, comme nous allions voir, je crois, la vingtième des maisons de campagne qu'on nous avait indiquées, nous ne trouvâmes pas une vieille femme qui est chargée de la faire voir. L'extérieur de cette maison plaisait assez à ma tante; mais il eût été bien ennuyeux de revenir un autre jour. On résolut d'at-

tendre le retour de la vieille femme, et on demanda s'il n'y avait rien de curieux à voir dans le pays.

— Il y a l'île à Richard, nous dit un paysan.

« L'île à Richard est un cabaret au milieu d'une rivière; ce cabaret est quelquefois fréquenté par une société passable, à cause de sa situation. C'est un bois de saules, de peupliers, entouré d'une eau admirable. On y arrive en bateau; on s'y promène, on y pêche, on y dîne assez bien, à ce que disent les connaisseurs. C'est une fraîcheur, une verdure, des parfums, des murmures qui ravissent l'esprit.

« Nous n'étions pas seules ce jour-là. Du reste, nous ne le sommes presque jamais. Notre écuyer était un M. de Lieben, dont il faut que je te parle un peu.

« Un des adorateurs de ma tante a présenté à la maison ce M. de Lieben comme prétendant *à ma main*, comme on dit. Ma tante a été d'abord, je dois lui rendre justice, enchantée de cette perspective d'un mariage avantageux pour moi. M. de Lieben a fait la demande; il a été agréé par ma tante et ajourné par moi. M. de Lieben est un homme comme tout le monde; il ne m'a séduite ni par sa figure, qui est passable, ni par ses manières, qui sont celles d'un homme bien élevé sans être celles d'un homme distingué. J'ai pensé que des qualités de cœur que je découvrirais sans doute plus tard m'inspireraient peut-être pour lui un sentiment de préférence, sans lequel je ne me marierai jamais.

« M. de Lieben est donc devenu un des habitués de la maison; mais voici ce qui est arrivé.

« Ma tante ne se soucie en aucune façon de M. de Lieben, et, je suis persuadée, n'en voudrait à aucun prix; mais elle est comme tous les collectionneurs, l'insecte le plus laid, la fleur la plus insignifiante, rendent plein de désir et d'envie l'entomologiste ou l'horticulteur auquel manquent précisément cette fleur ou cet insecte.

« Ma tante Arolise m'abandonne certes de bonne grace le cœur de M. de Lieben, mais sa vanité et sa coquetterie n'admettent pas que M. de Lieben paraisse être venu à la maison me choisir; il est donc nécessaire que l'attitude de mon *attentif* exprime bien ceci : qu'il m'a demandée et m'épouse parce qu'il n'aurait osé aspirer à ma tante. Or, quelques coquetteries risquées pour arriver à ce but ont tourné la tête du pauvre homme, il est devenu sérieusement amoureux de ma tante; il continue à venir *pour moi*, il m'épousera même si je le veux; mais, s'il *m'aime* comme on aime une femme, il *adore* ma tante comme on adore une divinité. Mon humilité ne va pas jusqu'à

accepter un cœur ainsi préoccupé, et j'aurais déjà notifié mon refus, si ma tante, qui n'aime nullement la personne de M. de Lieben, n'était arrivée à aimer un peu son amour, son adoration et sa servilité!

« Donc, accompagnées de M. de Lieben, nous nous sommes fait descendre sur le bord de la rivière; là, M. de Lieben a commencé à me déplaire singulièrement; il a appelé le batelier qui devait nous conduire dans l'île; cet homme n'a pas entendu probablement et n'est venu qu'à un second appel. M. de Lieben lui a reproché son retard avec une hauteur ridicule. Ce pauvre garçon, qui est un jeune homme grand et d'une belle figure, est devenu rouge et a lancé à M. de Lieben un regard plein de fierté qu'il a baissé aussitôt, se rappelant sans doute l'humilité de sa situation.

« J'en ai été le reste de la journée fort malveillante pour M. de Lieben. Rien ne me choque autant, de la part des gens du monde, que leur arrogance à l'égard des gens du peuple. C'est d'ailleurs une chose terrible que de voir un homme humilié. Cela m'aurait paru sans doute moins odieux et moins ridicule à la ville, où l'homme du monde est dans sa puissance, où il est entouré de tout ce qu'il a édifié pour faire respecter cette singulière démarcation entre lui et le peuple.

« Mais nous étions à la campagne, il nous fallait traverser une rivière rapide; les avantages que peut avoir l'homme de salon n'étaient plus rien; c'était de force et d'adresse qu'il était question. Le batelier était alors au-dessus du citadin, tout y contribuait; son costume commode, qui laissait voir les muscles de ses bras, contrastait avec le costume étriqué et gênant de M. de Lieben. Son visage basané était en harmonie avec cette nature riche et un peu âpre, bien plus que les mains et le visage pâle qui, dans un salon, donnent quelque distinction, et aux champs ont l'air d'une maladie. Moi qui ne suis guère populaire d'habitude, je l'étais devenue ce jour-là, tant l'arrogance de M. de Lieben m'avait été désagréable. Ma tante, du reste, quand nous causâmes le soir de cet incident, fut entièrement de mon avis; mais elle fut bientôt en proie à une inquiétude qui chassa de son esprit toute autre préoccupation; elle avait perdu dans notre promenade un bracelet d'un grand prix.—Pourvu, dis-je, que vous l'ayez perdu dans le bateau.

— Plutôt que dans la rivière, sans doute; je suis de ton avis, me dit-elle.

— Non, repris-je, plutôt que partout ailleurs.

— Pourquoi cela? me demanda-t-elle.

— Parce que, dis-je, je suis sûr que le batelier est un honnête homme.

— Je le crois comme toi, me dit-elle, je n'ai jamais vu plus de fierté que dans le regard qu'il a levé un moment sur M. de Lieben; mais chaque vertu a ses bornes, et mon bracelet vaut cent louis, et il n'a peut-être de probité que jusqu'à concurrence de cinq cents francs. Nous retournerons demain.

« Demain est aujourd'hui, et nous partons dans une heure.

« MÉLANIE. »

XX.

MÉLANIE A CAROLINE.

« Tu me demandes des nouvelles du bracelet de ma tante d'un petit air tout-à-fait ironique, ma chère; je suis réellement fâchée de t'avoir laissée onze grands jours dans cette touchante inquiétude.

« Il faut que je t'explique d'abord le timbre que portera ma lettre : nous sommes installées à la campagne, dans cette maison que nous allions voir le jour que le bracelet a été perdu; contrairement à ce que je pensais, nous recevons peu de visites; M. de Lieben nous *entoure* seul, plus que jamais mon *prétendu*, et plus que jamais amoureux de ma tante.

« Revenons à l'histoire du bracelet.

« Ainsi que ma tante l'avait annoncé, nous partîmes le matin à la recherche du bijou, et en même temps pour voir la maison, car la vieille n'était pas revenue l'autre jour quand nous étions parties; cette fois, nous étions seules avec un domestique.

« Arrivées au bord de la rivière, ma tante était extrêmement agitée de l'espoir de retrouver son bracelet, et de la crainte de ne le point retrouver. Pour moi, je ressentis à ce moment un cruel embarras, il fallait appeler le batelier; je me souvenais bien de son nom qu'il nous avait dit, mais l'air de ce garçon, que je me rappelais au moins autant que son nom, faisait que je n'osais pas le nommer *Louis*. Avec un autre, cette espèce de tutoiement de la part d'une femme n'a pas d'inconvénient, mais avec lui, cela me semblait embarrassant.

« On a dit que, pour une femme distinguée, un jardinier et un domestique ne sont pas des hommes, mais simplement un jardinier et un domestique, comme d'autres choses sont un arbre et un fau-

teuil. Il faut croire que cela ne s'applique pas aux bateliers. Le domestique de ma tante s'appelle *Jean*. En l'appelant *Jean*, je marque la distance qui le sépare de moi; appeler ce batelier *Louis* me semblait produire un effet contraire. En un mot, comment te dire cela? mais il me semble que, pour tutoyer cet homme, il faut être son ami, ou sa femme, ou sa maîtresse.

« Or, comme, d'autre part, ma tante aurait ri aux larmes si je l'avais appelé *monsieur Louis*, je rappelai le domestique, qui se tenait derrière nous à la distance convenable, et je lui ordonnai d'appeler le batelier.

« Jean se servit du cri ordinaire :

— Ohé! la nacelle!

« Le bateau que je reconnus se détacha du bord; mais, à mesure qu'il s'approchait de nous, un vif étonnement s'emparait de ma tante et de moi, ce n'était pas Louis qui le montait : le batelier était un homme vieux et un peu cassé, qui mit à traverser la rivière deux fois plus de temps que n'en avait mis l'autre; cela parut fort long, surtout à ma tante, qui s'inquiétait du sort de son bracelet.

— Mon brave homme, lui dit-elle quand il fut arrivé, où est un jeune homme qui, il y a deux jours, nous a fait passer l'eau dans ce même bateau?

— Ah! dit-il, vous voulez parler de *Louis*.

— Précisément.

— Eh bien! ma chère dame, pour vous dire où il est, il faudrait le savoir, et je ne le sais pas.

— Ah! mon Dieu! s'écria ma tante, mais c'est que j'ai, l'autre jour, perdu un bracelet.

— Pour le bracelet, c'est différent, je sais où il est.

— Ah! tant mieux; et où est-il?

— Il est dans les mains de Louis.

— Mais puisque vous ne savez pas où est Louis.

— C'est égal, ils ne sont perdus ni l'un ni l'autre.

— Qui vous fait croire cela?

— Parce que Louis est un honnête homme, et qu'il vous rapportera votre brimborion.

— Un brimborion! Mais mon bracelet m'a coûté deux mille francs.

— Il m'a dit en effet que ça pouvait valoir ça.

— Ah! me dit ma tante à l'oreille, il est perdu; je n'espérais qu'en leur ignorance de la valeur du bijou.

— C'est pour cela qu'il n'a pas voulu me le laisser et qu'il l'a em-

porté avec lui. Il a dit qu'on pourrait me le voler à la maison, et d'ailleurs il dit qu'il reconnaîtra bien la personne qui l'a perdu, et qu'il veut le remettre lui-même.

— Sans doute, il a raison, il mérite une récompense, et il l'aura.

— Ma tante, dis-je, n'est-ce pas plutôt... j'allais dire pour éviter une erreur, mais je me retins, il n'y avait aucune raison pour que ce garçon ne fût pas enchanté d'une récompense que méritaient sa probité et le service qu'il rendait à ma tante.

— Voilà ce que Louis m'a dit, continua le bonhomme : Vous demanderez à la personne qui viendra réclamer le bracelet quel jour et à quelle heure elle veut que je le lui apporte chez vous. Si c'est à vous qu'appartient cet affutiau, vous n'avez qu'à parler.

— Vous le reverrez donc?

— Oh! il passe par ici presque tous les jours pour aller relever ses nasses.

— Qu'est-ce que c'est que des nasses?

— Des paniers pour prendre des anguilles.

— Il est donc pêcheur?

— Oui, et un fin pêcheur.

— Ce n'est pas à lui ce bateau où vous êtes?

— Non, c'est à moi, c'est moi qui suis le passeur. L'autre jour j'avais affaire à la ville, à cause d'un gredin de fils que j'ai, et Louis a eu l'obligeance de me remplacer pendant la journée.

— Où demeure-t-il?

— Je n'en sais rien; je sais seulement qu'il vient toujours par l'aval de la rivière; je le connais parce qu'il est assez *causant*, et puis il me donne quelquefois du tabac. Ces dames veulent-elles passer dans l'île?

— Non. Voici pour votre peine, nous reviendrons demain à sept heures du soir.

— C'est bien, madame, je le lui dirai.

« Nous retournâmes à la ville, et je songeai quelle différence il y avait entre le pêcheur de l'autre jour et le batelier d'aujourd'hui, à la manière dont tous deux avaient reçu l'argent du passage: le vieux avait allongé la main avec avidité, on aurait dit qu'il aurait voulu le saisir avec les yeux; l'autre, au contraire, avait tendu la main dédaigneusement, sans regarder ce qu'on lui donnait.

« Il était de bonne heure, nous allâmes voir la maison, elle convint à ma tante, qui la loua en annonçant qu'elle se proposait de s'y installer peu de jours après. Le jardin est petit et assez laid, mais on

est si près de la rivière et de la riche végétation qui couvre ses bords!

« Ma tante, à vrai dire, n'était pas tout-à-fait tranquille sur son bracelet; moi-même, par momens, j'aurais mieux aimé qu'il n'eût pas aussi bien connu la valeur réelle de ce bijou. Enfin, le lendemain, nous étions avant l'heure chez le vieux batelier; Louis n'était pas arrivé; ma tante regardait souvent à sa montre. Le père Leleu commençait à paraître embarrassé, il sortait de temps en temps de ce qu'il appelle *sa maison* pour regarder sur la rivière, et aussi pour ne pas être avec nous, à qui il ne savait que dire. Tout à coup, il rentra en nous disant: — Le voilà! — Nous sortîmes de la cabane. Mais ce qui, pour les yeux exercés du père Leleu, était Louis, n'était pour nous qu'une sorte de tache noire, encore assez loin, qui remontait le courant de la rivière.

— Êtes-vous sûr que ce soit lui? demanda ma tante.

— Un enfant le reconnaîtrait, répondit le père Leleu. Tous nos bateaux sont verts, et le sien est noir; d'ailleurs, il n'y a ici que lui qui marche à la voile.

« En effet nous commencions à distinguer que le bateau portait une sorte de voile brune triangulaire qui de loin le faisait ressembler à un grand cygne noir.

« Quelques instans après, nous reconnûmes Louis qui fumait insoucieusement, assis ou plutôt couché à l'arrière de son bateau; mais, quand le bateau arriva à toucher le bord, je fus frappée de son extrême pâleur.

— Qu'avez-vous, Louis? demanda le père Leleu, comme vous êtes pâle, et comme vos vêtemens sont mouillés!

— Ce n'est rien, répondit le pêcheur, c'est que je suis tombé dans l'eau.

— Vous aurez sans doute eu peur? lui dit ma tante.

« Je ne lui aurais pas dit cela, ma bonne Caroline.

« Il ne répondit que par un sourire.

— Lui! s'écria le père Leleu, il nage comme un requin, et ça lui est parfaitement égal d'être sous l'eau ou sur la terre; il y a même un vieux pêcheur qui m'a dit qu'il vivait mieux sous l'eau, mais je n'en crois rien.

— Et vous avez bien raison, père Leleu, — répondit Louis. Il descendit à terre. Après avoir éteint sa pipe et l'avoir laissée sur le bateau, il s'approcha de nous; il nous salua avec une grace naturelle que les gens du monde acquièrent bien rarement, puis il dit à ma

tante : Madame, vous avez laissé tomber l'autre jour un bracelet dans mon bateau; le voici.

« Ma tante prit son bijou si regretté, le retourna, l'examina, et tira de sa bourse un napoléon.

« Je regardais le pêcheur; il y eut sur son visage un imperceptible froncement de sourcil, puis il appela le père Leleu, qui s'était éloigné.

— Pourquoi appelez-vous le batelier? demanda ma tante.

— Parce que, répondit-il, c'est à lui que cette récompense appartient, c'est dans son bateau que le bracelet a été perdu et trouvé, et je travaillais pour son compte le jour que je vous ai menées dans l'île de Richard.

« Le père Leleu arriva, prit la pièce d'or, remercia humblement. Ma tante me dit, en parlant de Louis : — Il faut pourtant que je lui donne quelque chose.

— Louis, dit-elle, votre bateau avec sa voile est-il aussi sûr qu'un autre?

— Oui, dit le père Leleu, quand c'est lui qui le mène.

— Eh bien! dit ma tante, est-ce que vous ne pourriez pas nous faire faire une petite promenade sur la rivière?

— Si vous le voulez, madame.

« Il alla cueillir dans l'île une brassée de luzerne en fleurs qu'il mit au fond du bateau, puis il nous aida à monter dedans.

« Ma tante et moi nous le regardions avec étonnement; il y avait dans toutes ses manières quelque chose de particulièrement distingué qui nous frappait également. Cependant ses vêtemens, exactement semblables à ceux du père Leleu, consistaient en une sorte de blouse de laine bleue descendant jusqu'aux hanches, il avait une cravate de soie jaune comme en avait une le vieux batelier.

— Père Leleu, dit-il, vous devriez bien me donner un petit verre de schnik.

— Qu'est-ce que du schnik? demanda ma tante.

— Madame, dit le pêcheur, c'est un nom que nous donnons à l'eau-de-vie.

« Ma tante fit une toute petite grimace; puis, comme cela lui rappelait les habitudes des gens de rivière, elle lui dit : — Louis, si vous voulez fumer, cela ne nous gêne pas?

— En êtes-vous sûre, madame?

— Oui, surtout sur la rivière.

« Il nous fit un imperceptible salut et alluma sa pipe. Il nous invita

à nous asseoir au milieu du bateau, le poussa à l'eau et sauta légèrement dedans.

— Vous ne mettez pas la voile? dit ma tante.

— Nous n'en avons pas besoin pour descendre le courant, l'eau nous portera toute seule. La voile nous servira pour revenir.

« Alors nous commençâmes à voguer entre des rives délicieuses. Des deux côtés de la rivière s'élevaient des saules dont le feuillage étroit et bleuâtre se mêlait aux cimes vertes des peupliers. Des nénuphars étalaient sur l'eau, près de la terre, leurs larges feuilles rondes et luisantes, et leurs fleurs jaunes. Des *libellules*, des *demoiselles*, les unes vertes comme des émeraudes, d'autres bleues ou grises, voltigeaient et se poursuivaient sur l'eau. Le soleil se couchait, et ses rayons rouges venaient obliquement à nous à travers les saules du rivage. C'était un calme et un silence ravissant; l'ame était plongée dans une ineffable extase.

« Je regardai ma tante; son joli visage se trouvait par hasard dans un de ces chauds rayons que le soleil nous jetait à travers les feuilles des arbres; on eût dit qu'elle était illuminée par une céleste auréole; elle était charmante.

« Je regardai Louis. Il tenait les avirons et était assis en face de nous. Ses regards étaient fixés sur ma tante avec une profonde admiration.

« Ma tante s'en aperçut et s'en embarrassa. Nous passions à cet instant devant une petite maison couverte de chaume, dont une vigne tapissait toute la façade.

— Quelle charmante maison! dit ma tante. Arrêtez-nous là un moment.

— Madame, répondit Louis, vous en verrez dix semblables sur le bord de l'eau.

— N'importe, je veux voir celle-là de près.

— Elle y perdra, bien sûr. D'ici vous ne voyez ni le tas de fumier qui doit être devant la porte, ni des enfans sales et déguenillés : de près, tout cela vous gâtera l'aspect de la maison.

— Il commence à être tard, dit ma tante, nous n'irons pas plus loin aujourd'hui. J'ai l'estomac fatigué, je trouverai sans doute un peu de lait dans cette maison?

« Louis ne répondit pas, et dirigea son bateau vers le point indiqué avec un air de contrariété marquée. Il nous aida à descendre, puis se coucha dans le bateau pour nous attendre, et se mit à battre le briquet pour rallumer sa pipe.

« Nous entrâmes dans la chaumière, mais tout y était fort sens dessus dessous. Un enfant d'une dizaine d'années était couché sur un lit; une jeune femme, penchée sur lui, semblait surveiller sa respiration; deux autres enfans tout petits se haussaient sur la pointe des pieds, pour voir leur frère sur le lit trop élevé.

— Pardon, ma bonne femme, dit ma tante; je vois que vous avez un enfant malade et qu'il ne faut pas vous déranger. Je voulais vous demander un peu de lait.

— Je vais vous en donner, madame, répondit la paysanne. Il va bien ce pauvre petit, il dort maintenant, il repose tout doucement. Je le regardais pour bien me persuader qu'il est là et qu'il est vivant.

« Elle le baisa doucement sur le front et prit deux tasses bien blanches sur une sorte de dressoir, alla chercher du lait et nous l'apporta.

— Il y a une heure, dit-elle, je n'aurais pas pu vous en donner. Vous auriez vu moi et les deux petits que voilà (elle désignait les deux tout petits enfans), nous étions à pleurer et à crier au bord de l'eau. Mon mari est en voyage, et celui que voilà (elle montrait le lit) était tombé dans la rivière en pêchant à la ligne. Le pauvre cher enfant s'était débattu en criant, et j'étais arrivée pour le voir disparaître dans un trou très profond. Ah! madame, quelle chose cruelle à voir!

« Elle s'interrompit pour aller regarder et embrasser son enfant.

— Comme il dort bien! dit-elle.

— Et comment a-t-il été sauvé? demandai-je.

— Voilà, reprit la fermière : je criais, j'appelais; j'allais, je crois, me jeter après lui, quand un pêcheur qui remontait l'eau poussa son bateau à la rive, me demanda où était tombé l'enfant et se jeta à l'eau. Il plongea et fut quelques instans sans reparaître, puis je vis l'eau s'agiter, et le pêcheur revint : il ne rapportait pas l'enfant. Je tombai par terre écrasée par le chagrin, et en disant : — Il est perdu! il est perdu! — Mais le pêcheur ne fit que reprendre un peu d'haleine, puis il disparut encore une fois sous l'eau. Cette fois, madame, il rapportait mon enfant, mais inanimé! — Oh! mon Dieu! il est mort! m'écriai-je, et je le couvrais de larmes et je l'embrassais.

— Non, me dit le pêcheur; entrons chez vous. — Là il me le fit déshabiller et envelopper dans de la laine. Le pauvre petit respirait encore, et ne tarda pas à sourire et à parler. — Mettez-lui encore une couverture, me dit le pêcheur. — J'allai la chercher. Quand je revins, je ne le trouvai plus, son bateau était déjà bien loin. Je n'avais

pas pu le remercier, je me mis à genoux et je priai Dieu de le récompenser. Oh! oui, Dieu le récompensera, bien sûr.

— Il est tard, dit ma tante; partons.

« Elle nous conduisit quelques pas hors de sa maison. Louis, en nous voyant, se hâta de disposer sa voile; mais tout à coup la paysanne nous quitta, se précipita vers lui, le regarda, tomba à ses genoux, les embrassa en criant : — C'est lui! c'est lui!

« Nous nous approchâmes. Louis s'efforçait de la relever; enfin il y réussit, lui demanda comment allait l'enfant, lui promit qu'il reviendrait la voir, et nous partîmes. Louis nous plaça dans le bateau comme nous étions en venant; mais, comme il fallait remonter le courant et diriger la voile, il se plaça à la pointe du bateau derrière nous. Ni ma tante ni moi nous ne parlions. Louis fumait.

« Cependant, comme nous étions près d'arriver, ma tante, se retournant, dit : — Louis, dans quelques jours, je demeurerai dans le village pour le reste de l'été. Nous ferons quelques promenades avec vous.

« Je m'étais retournée aussi. Louis rougit d'une manière visible.

« Nous arrivâmes. Ma tante dit : Comme nous ferons souvent de pareilles promenades, il faut établir nos conventions. Vous devez avoir un prix, un tarif?

— Oui, madame, dit Louis; c'est un franc par heure.

« Ma tante regarda à sa montre et dit : Il y a deux heures.

« Je me hâtai de payer Louis; j'avais peur que ma tante ne jugeât à propos de lui donner une pièce de cinq francs et de refuser la monnaie.

« Ma tante me dit, quand nous fûmes en route : Combien lui as-tu donné?

— Mais, dis-je, quarante sous.

« Elle réfléchit un moment et me dit : Tu as peut-être eu raison.

« Depuis ce temps nous sommes venues nous établir au village; il y a de cela plusieurs jours. Mais les embarras de l'installation nous ont pris tant de temps, que nous ne sommes pas allées une fois sur le bord de l'eau.

« MÉLANIE. »

XXI.

C'est autour de ces nouveaux personnages que se mit à voltiger l'ame de feu Bressier, après qu'elle eut abandonné Cornélie et son héroïque amant. Louis et Mélanie lui convenaient pour parens. Mélanie était une grande et charmante fille, ses formes étaient riches et sveltes à la fois; elle avait de grands yeux pleins d'une ardeur voilée, des yeux de velours noir; ses longs cils, recourbés par le bout, emprisonnaient les plus doux regards, et parfois le ravissant sourire des gens tristes; ses cheveux bruns, souples, fins, abondans, encadraient admirablement sa figure; elle avait l'ame douce et aimante. Depuis sa dernière lettre, elle cessa d'écrire à Caroline; ses idées et ses sentimens étaient trop confus pour qu'elle pût les exprimer à une autre, elle qui ne les comprenait plus elle-même. Elle était un peu effrayée de ce que, par instans, elle croyait voir dans son cœur. Elle retrouvait le beau pêcheur au fond de toutes ses actions et de toutes ses pensées. Elle allait voir quelquefois le matin cette fermière dont Louis avait sauvé l'enfant, et chaque fois elle portait à cet enfant quelque petit présent. Un jour, elle se demanda à elle-même si cette affection pour cet enfant était bien de la bonté et n'était que cela; elle se demanda si c'était l'enfant qu'elle aimait, et elle eut peur d'elle-même. Seule, elle se répétait les quelques paroles qu'elle avait entendu prononcer à Louis. Elle allait voir le père Leleu, et lui faisait redire les renseignemens bien bornés, ou plutôt les vagues suppositions qu'il avait ou faisait sur le pêcheur. La vue d'un bateau glissant entre les saules l'empêchait de respirer. Plus d'une fois elle passa des heures entières à le regarder pêcher, jeter ses filets et retirer ses nasses; puis, quand le jour tombait, elle regardait le bateau s'éloigner et s'enfoncer dans la brume empourprée qui entoure sur l'eau le soleil couchant. Quelquefois Louis chantait une chanson de matelot; elle écoutait jusqu'à ce que la voix se perdît dans le bruissement des feuilles.

— Mon Dieu! se dit-elle, j'aime, et j'aime un batelier!

— Et pourquoi ne l'aimerais-je pas? se dit-elle après un moment d'accablement; n'est-il pas beau, et noble, et courageux? Qu'a-t-il de moins que les hommes qu'une femme est fière d'aimer? Des habits faits d'une autre façon, plus d'argent : est-ce là ce qui doit décider l'amour? Quoi! j'avouerais sans honte à tout le monde que

j'aime un homme comme M. de Lieben, et je n'ose m'avouer à moi-même que j'aime cet homme auquel la nature a prodigué tous ses trésors?

Lorsque Louis l'apercevait de loin, il la saluait, mais sans jamais aborder de son côté.

Après quelque temps, Arolise se rappela la rivière et le batelier; elle proposa une promenade sur l'eau à sa nièce. C'étaient de ces propositions qui équivalent à un ordre, et auxquelles Mélanie ne pouvait répondre qu'en mettant un châle et un chapeau. Elles se dirigèrent vers le bord de l'eau, et appelèrent le père Leleu. Louis causait avec lui sur l'autre rive. Il laissa cependant le père Leleu aller chercher les deux dames, et continua à fumer sa pipe; mais, quand elles furent près de lui, il y avait sur son visage, à l'aspect d'Arolise, une joie qui n'échappa pas aux yeux de Mélanie.

Cette fois, ils dirigèrent leur promenade en remontant le courant. Arolise trouva que cette partie de la rivière n'était pas aussi jolie que celle qu'ils avaient visitée à leur première promenade. — Une autre fois, ajouta-t-elle, nous prendrons le même chemin, et nous irons plus loin; aujourd'hui nous allons retourner à terre. M. de Lieben doit venir prendre le thé avec nous, et j'ai donné ordre chez moi qu'on l'envoyât auprès du père Leleu.

Louis obéit, ramena les dames devant la maison du batelier, les fit descendre et les salua; puis, repoussant son bateau avec la gaffe, se laissa aller au courant.

M. de Lieben attendait déjà depuis quelque temps; mais la soirée était si belle, qu'Arolise proposa de se promener encore un peu dans l'île. Mélanie pria qu'on la laissât se reposer un peu dans la cabane du *passeur*. Elle était navrée; toutes les attentions, tous les regards du pêcheur étaient pour sa tante; elle aimait un homme d'une condition aussi inférieure à la sienne, et elle n'était pas aimée de lui. Cet amour qui froissait tout son orgueil était dédaigné; de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

M. de Lieben et Arolise revinrent la prendre presque aussitôt. Arolise, n'étant pas accompagnée de sa nièce, avait borné la promenade à quelques pas, sur la partie découverte de la plage.

Mélanie n'entendit que la fin de la conversation.

M. DE LIEBEN. — M. de Wierstein possède une des plus belles fortunes de France.

Mme DE LIRIAU. — Ce que vous me dites là m'étonne on ne peut plus, et d'ailleurs n'est guère probable; mais je le saurai demain.

Arolise demanda au père Leleu s'il connaissait M. de Wierstein.

LELEU. — Je ne l'ai jamais vu.

Mme DE LIRIAU. — N'a-t-il pas une propriété sur la rivière?

LELEU. — Oui, une île très grande; vous avez dû la voir l'autre jour. Mais on n'y laisse entrer personne. Son homme d'affaires a acheté à Richard le droit de passage ici, et on me le loue presque pour rien, à la condition que je ne conduirai jamais personne dans l'île de M. de Wierstein. Celui qui était ici avant moi a perdu le passage à cause de cela.

Mme DE LIRIAU. — Croyez-vous que Louis nous y conduirait?

LELEU. — Il ne l'oserait pas plus qu'un autre; M. de Wierstein lui ferait retirer sa permission de pêche. Il a pris la pêche de la rivière à ferme.

Mme DE LIRIAU. — C'est égal, je le lui demanderai; j'espère qu'il ne me refusera pas.

LELEU. — Pour moi, vous me donneriez cent francs que je ne vous y conduirais pas; mais Louis est maître de faire ce qu'il veut. Cependant, comme c'est un bon garçon, je lui conseillerai de n'en rien faire, dans son intérêt.

Arolise avait remarqué l'admiration profonde du pêcheur pour elle; mais c'était, à ses yeux, s'acquitter d'un hommage que tout homme lui devait : elle n'en était pas autrement touchée. Cependant, le lendemain, elle avait changé entièrement de manières avec lui; Mélanie en fut surprise, et Louis s'en aperçut lui-même. Pendant les autres promenades, elle s'était laissé être jolie; mais ce jour-là, elle mettait en évidence tous ses avantages, elle tendait tous ses gluaux, comme disait sa nièce à Caroline.

Il est impossible, pensait Mélanie, que le seul désir d'obtenir que ce garçon la conduise dans la propriété de M. de Wierstein mette ma tante ainsi sous les armes.

Il n'est pas probable, se disait le pêcheur, qu'il se soit opéré une aussi rapide métamorphose dans les manières de Mme de Liriau à mon égard, sans qu'il y ait là-dessous quelque chose que je ne sais pas.

En effet, les batteries d'Arolise ne tiraient pas de haut en bas, comme il était à présumer qu'elles devaient faire pour attaquer et réduire un ennemi aussi humble que le pauvre pêcheur Louis; elles étaient dirigées horizontalement, c'est-à-dire comme elles devaient l'être contre un adversaire placé sur le même terrain que l'agresseur.

Le père Leleu avait rapporté à Louis le fragment de conversation

dont il avait été témoin, et les questions qu'on lui avait faites sur M. de Wierstein et sur son île, et aussi le projet de Mme de Liriau de jeter le pêcheur dans une entreprise dangereuse.

— Pour moi, dit le batelier, je les ai averties que vous iriez si cela vous convient, mais que, pour cent francs, je ne toucherais pas la terre de l'île du bout de ma gaffe. J'espère bien que vous ferez comme moi, maître Louis; je vous apprends, si vous ne le savez, que la permission de pêche, dont j'aime à croire que vous êtes muni, vous vient de l'homme d'affaires de M. de Wierstein, et qu'une incartade comme celle qu'on veut vous faire faire serait cause qu'on vous la retirerait immédiatement. Si, comme je le suppose, — il n'y a rien de déshonorant, et vous n'êtes pas le seul, — si vous avez besoin de votre état pour vivre, vous ferez bien de regarder à deux fois à ce que cette dame veut vous demander.

— J'y réfléchirai, dit le pêcheur.

— Et vous ferez bien, répondit le batelier.

Quand Arolise lui demanda s'il consentirait à les conduire dans la propriété de M. de Wierstein, il hésita un moment et répondit : — Après-demain si vous voulez.

Arolise et M. de Lieben échangèrent un regard d'intelligence qui n'échappa pas à Louis.

La promenade fut courte ce soir-là. Mélanie était triste et silencieuse; M. de Lieben et Arolise semblaient impatiens de se communiquer quelques observations qu'ils avaient faites. Louis fumait sans rien dire; il n'avait pas d'ailleurs l'habitude, quand il conduisait ces dames, de parler sans qu'on l'interrogeât.

De retour à la maison, Arolise dit à sa nièce : — Après-demain, je saurai tout.

MÉLANIE. — Eh! que saurez-vous?

AROLISE. — Je saurai ce que c'est que le prétendu Louis.

MÉLANIE. — Ne le savez-vous pas?

AROLISE. — Que penses-tu de lui?

MÉLANIE. — Nous en savons beaucoup de bien; sa conduite au sujet de votre bracelet, son dévouement pour cet enfant qu'il a sauvé de l'eau, nous disent que c'est un noble cœur.

AROLISE. — Mais ses manières?

MÉLANIE. — Il serait à désirer que tous les hommes du monde lui ressemblassent sous ce rapport comme sous les autres; elles ont servi à me convaincre d'une chose que j'avais toujours soupçonnée, c'est

qu'il y a une partie de la politesse et de la distinction qui vient du cœur.

Arolise. — Tu ne vois dans tout cela aucun mystère?

Mélanie. — Aucun, ma tante.

Arolise. — Et tu crois que Louis est véritablement un pêcheur?

Mélanie. — Sommes-nous donc entrées dans un roman, ma chère tante, où le héros doit nécessairement être *autre chose que ce qu'il paraît?* Si Louis n'est pas un vrai pêcheur, ce n'est pas pour nous qu'il a pris ce déguisement, car nous l'avons trouvé en plein exercice de ses fonctions. Est-ce M. de Lieben qui vous a mis cela dans la tête? est-il fatigué d'être le héros de mon roman, et veut-il se faire relayer? Ma chère tante, Louis est aussi pêcheur que M. de Lieben est ennuyeux.

Arolise. — Tu pourrais bien avoir raison. Cependant j'ai fait quelques petites remarques qu'il serait bien difficile d'expliquer si Louis est réellement un pêcheur. As-tu fait attention au tabac qu'il fume? Il répand une odeur douce et suave, tandis que, lorsque le père Leleu ou tout autre homme de cette classe prend sa pipe, c'est à donner des nausées.

Mélanie. — Mais vous, avez-vous remarqué son costume, son visage et ses mains, brûlés par le soleil, et son adresse à manœuvrer son bateau, et la familiarité du vieux batelier qui, certes, n'est pas jouée?

Arolise. — On peut plaider pour et contre : je saurai cela demain. Certes, si le beau pêcheur est M. de Wierstein, comme le pense M. de Lieben, c'est un joli roman, et je donnerai de bon cœur les mains au dénouement, car il me semble que le pêcheur Louis m'honore d'une attention assez audacieuse.

Mélanie. — Et si Louis est un pêcheur?

Arolise. — Je m'en amuserai un peu jusqu'à la fin de l'été.

Mélanie passa toute la nuit à pleurer. Elle se mit aussi à rassembler tout ce qui, dans le pêcheur, venait à l'appui des soupçons de M. de Lieben; puis elle se rappela les regards de Louis si constamment fixés sur Arolise. Il l'admire, se disait-elle, mais le pêcheur eût été découragé par les dédains de Mme de Liriau, tandis que M. de Wierstein tombera dans les piéges d'Arolise, et son admiration deviendra de l'amour. Je suis punie de ma lâcheté : j'ai considéré comme une honte mon amour pour l'homme le plus noble et le plus généreux; je ne le trouvais pas digne de moi, et maintenant ce futile avantage qui lui

manquait aux yeux de ma vanité va venir me l'enlever. Je n'ai pas su comprendre que le plus grand bonheur est de faire un sacrifice à celui qu'on aime, et qu'en amour c'est celui qui reçoit qui est généreux; mais quel sacrifice avais-je à lui faire? Quelle est donc ma position? Une fille pauvre qui ne diffère des filles du peuple que parce qu'elle gagne au prix de cent humiliations le pain que ces filles peuvent gagner fièrement de leur travail.

XXII.

Mélanie évita sa tante jusqu'au jour fixé pour la promenade dans l'île de M. de Wierstein. Elle sentait contre elle des mouvemens qui ressemblaient singulièrement à la haine. Quand on fut sur le point de partir, Mme de Liriau avisa que Mélanie avait une robe qui faisait admirablement ressortir la plus charmante taille du monde.

Elle prit son air le plus caressant et lui dit :

— Mon Dieu! quelle robe as-tu là, Mélanie?

MÉLANIE. — Mais, ma tante, une robe que vous avez vue trente fois.

AROLISE. — Mais tu mourras de froid avec cela.

MÉLANIE. — Oh! ma tante, il fait si chaud!

AROLISE. — Tu sais bien que c'est le soir que se fait la promenade.

MÉLANIE. — Je mettrai un châle.

AROLISE. — Non, non, je serais dans une inquiétude mortelle.

MÉLANIE. — Vous êtes trop bonne, ma tante, mais avec un châle...

AROLISE. — Il faut absolument que tu mettes une robe ouatée. Comment, d'ailleurs, as-tu pu, pour une partie de campagne, choisir une robe qui, outre qu'elle est froide, doit te gêner horriblement?

MÉLANIE. — Au contraire, ma tante, elle est *horriblement* large.

Mélanie répondait ce que répond toute femme à laquelle on dit qu'elle est *serrée*. Du reste, elle tenait à garder sa robe, précisément parce que sa tante voulait qu'elle en changeât.

— Tenez, ma tante, dit-elle en s'enveloppant dans un châle épais, croyez-vous que j'aurai froid comme cela?

AROLISE. — C'est peut-être une folie, mais je ne suis pas maîtresse de mes inquiétudes. Cette promenade n'aurait aucun charme pour moi si je devais sans cesse frémir pour ta santé, et j'aimerais mieux me priver du plaisir que j'en attends.

Mélanie comprit qu'il fallait obéir; elle se déshabilla et prit un autre costume. Elle n'osa pas remarquer tout haut que sa tante, qui

avait si peur du froid, était plus que raisonnaement *décolletée* pour une promenade en bateau. Mais, pensait Arolise, avec quoi, sans cela, se parerait-on, quand on est en deuil?

(Disons ici, à l'usage des générations futures, que *se décolleter*, qui semble au premier abord vouloir dire qu'on dégage ou qu'on découvre son col, est une expression consacrée par les femmes pour exprimer l'action de montrer à nu le col, les épaules, la moitié du dos, et les deux tiers de la gorge. J'en excepte celles qui montrent plus de gorge qu'elles n'en ont.)

Il est six heures, les deux dames partent accompagnées de M. de Lieben, et l'on se promène un peu dans l'île Richard en attendant l'arrivée de Louis. Il n'arrive qu'à sept heures; M. de Lieben l'accueille par un « à la bonne heure » des plus impertinens. Louis fait entrer Arolise et Mélanie dans son bateau. M. de Lieben veut y prendre place, mais Louis l'arrête : Pardon, monsieur, je ne puis vous emmener.

M. DE LIEBEN. — Comment! qu'est-ce que ça veut dire?

LOUIS. — Je ne puis avoir l'honneur de vous prendre sur mon bateau.

AROLISE. — Et pourquoi cela, Louis?

LOUIS. — Parce que mon bateau serait trop chargé.

M. DE LIEBEN. — Alors il faut prendre celui du père Leleu, qui est plus grand.

LOUIS. — Le bateau du père Leleu n'a pas de voile, et la route est longue.

M. DE LIEBEN. — Je récompenserai ce que vous aurez de fatigue de plus.

LELEU. — Pour moi, je ne prête pas mon bateau pour une expédition que Louis n'entreprendrait pas s'il m'en croyait. Je n'ai pas envie de me compromettre et de perdre le passage.

AROLISE. — Vraiment, Louis, cela me contrarie beaucoup.

M. DE LIEBEN. — Si vous étiez raisonnables, mesdames, vous ne feriez pas cette promenade. Quel plaisir y trouverez-vous?

AROLISE. — Oh! pour la promenade, j'y tiens absolument. (Bas à M. de Lieben.) Restez, et faites-vous conduire par le vieux batelier.

M. DE LIEBEN, bas. — Vous savez bien qu'il ne voudra pas.

AROLISE, bas. — Si vous ne savez pas l'y décider, c'est que vous êtes bête ou avare, et nous serons toutes consolées de votre absence. (Haut.) Adieu, monsieur de Lieben, à tantôt.

Le bateau glisse sur l'eau, mais bientôt Louis cesse de ramer et se contente de tenir sa chaloupe dans le courant.

— Avouez, Louis, dit Arolise, que vous auriez bien pu prendre M. de Lieben?

— Peut-être, madame, répondit Louis; mais je risque beaucoup pour vous, et je ne veux le faire que pour vous.

— Mais comme nous allons doucement! remarqua Mme de Liriau.

— C'est que je ne veux pas arriver à l'île avant la nuit; on nous verrait.

— O mon Dieu! mais à quelle heure reviendrons-nous?

— A l'heure que vous ordonnerez, madame; le vent est encore aujourd'hui favorable pour le retour; il ne faudra que quelques minutes pour vous ramener chez vous.

— Mais toutes deux seules, la nuit... Il faut que nous ayons bien confiance en vous, Louis.

— Mélanie, dit-elle bas à sa nièce, je suis sûre maintenant que c'est M. de Wierstein.

A ce moment, on passait devant la cabane de la fermière dont le pêcheur avait sauvé l'enfant; Mme de Liriau parla pour la première fois à Louis de ce trait d'humanité, mais avec des paroles ampoulées et exagérées. D'abord Louis parut recevoir ses éloges avec plaisir, mais bientôt il devint sérieux, il leva sur elle un regard pénétrant; il était visiblement agité.

A force de remuer des mots, Arolise en trouva quelques-uns qui le touchèrent. — Ah! madame, dit-il, que ne ferais-je pas pour mériter de vous de semblables paroles!

Heureusement pour Mélanie qu'il faisait nuit, elle n'aurait pu cacher sa pâleur et les larmes qui s'échappaient de ses yeux; un moment elle eut envie de se jeter dans la rivière. Les yeux de Louis, supplians et amoureux, avaient rencontré ceux d'Arolise, qui ne s'étaient baissés qu'après l'échange d'un de ces traits de flamme qui percent les enveloppes du cœur pour y déposer une sainte promesse.

— Après tout, se dit l'ame de feu Bressier, si elle l'aime, ce sera un beau couple; j'aurais mieux aimé l'autre, mais je n'ose déjà plus être si difficile. Me voici à la fin de l'été, et je commence à croire qu'il n'est pas commun de rencontrer deux bouches qui se joignent par amour et rien que par amour. Seulement, j'ai bien peur qu'Arolise n'aime le pêcheur que depuis qu'elle le croit M. de Wierstein, c'est-à-dire le possesseur d'une immense fortune et l'un des hommes les plus recherchés dans le monde.

— Nous voici arrivés, dit Louis en dirigeant son bateau vers un bras de la rivière qui entourait en murmurant une île qui semblait une haute et épaisse forêt de saules et de peupliers noirs pleins d'étoiles. Louis chercha quelque temps un endroit commode pour aborder, amarra son bateau à un saule, et aida ses passagères à descendre sur l'herbe. Il serra doucement la main d'Arolise, et crut sentir qu'elle répondait à cette pression. — O mon Dieu! pensa-t-il; pourvu que je ne me trompe pas!

— Maintenant, dit-il, suivez-moi.

Tous les trois se glissèrent à travers les saules, et s'arrêtèrent tout à coup surpris d'un spectacle inattendu. Cette forêt touffue, inculte, n'était qu'une ceinture, qu'un rideau qui enfermait le plus magnifique parc du monde : des allées sablées se perdaient sous des masses de verdure; une musique délicieuse se faisait entendre sans qu'il fût possible de voir d'où elle venait; de place en place, un arbre était chargé de lanternes allumées, les unes rouges, les autres vertes, bleues ou jaunes : on eût dit de grandes fleurs lumineuses. Des lampions cachés éclairaient à terre une confusion de fleurs de toutes sortes; c'étaient des gazons de roses, des taillis de tubéreuses qui embaumaient l'air. En passant sous des voûtes de verdure, on reconnaissait à l'odeur qu'on était dans des jasmins et dans des chèvrefeuilles. C'était un enchantement, une féerie. Arolise et Mélanie, se tenant par le bras, ne se communiquaient leur surprise que par des pressions silencieuses. La musique se tut, et l'on entendit de loin deux trompes de chasse qui se répondaient, échangeaient ou jouaient ensemble de solennelles fanfares.

Arolise et Mélanie s'arrêtaient de temps en temps, puis faisaient quelques pas; alors elles voyaient à leurs pieds les fleurs les plus rares, les plus belles, les plus parfumées; tout était éclairé avec un art infini. Le dessous des arbres illuminés, tandis que le dessus formait des voûtes noires, produisait un effet contraire à celui du jour plein de mystère et de magie.

Tout à coup, comme ils sortaient d'une allée sombre, une voix se fit entendre qui dit : Qui va là? et qui êtes-vous?

XXIII.

Arolise et Mélanie avaient en ce moment si parfaitement oublié M. de Lieben, qu'il y a conscience à nous de nous souvenir de lui, et

de vous dire ce qu'il faisait en ce moment. Il faisait de droite à gauche le tour d'une île plantée d'osier, qui pouvait bien avoir trente pieds en tous sens, et sur laquelle le père Leleu l'avait déposé. Voici pourquoi et comment :

Le bateau de Louis était encore en vue, qu'il avait dit au vieux batelier : — Écoutez, mon brave homme, quand vous disiez l'autre jour que pour cent francs vous ne conduiriez pas quelqu'un sur l'île de M. de Wierstein, vous ne vous attendiez pas qu'on vous les offrirait. Eh bien! les voici, et en or, si nous nous mettons en route à l'instant même.

LELEU. — Monsieur, c'est absolument comme si vous m'offriez deux liards pour vous conduire à la lune; je vous ai dit que cela m'exposerait à perdre le passage de l'île à Richard, et c'est le pain de toute ma famille.

M. DE LIEBEN. — Eh bien! louez-moi votre bateau pour la soirée; je les vois encore, je les rejoindrai.

LELEU. — Cela ne se peut pas, monsieur, il faut que mon bateau soit là pour les passagers qui pourraient se présenter.

M. DE LIEBEN. — Il ne viendra personne à cette heure-ci.

LELEU. — Peut-être, monsieur. Mais, d'ailleurs, croyez-vous qu'on ne reconnaîtrait pas mon bateau, si l'on vous prend dans l'île? ne sont-ils pas tous numérotés? Et puis voyez-vous, monsieur, conduire un bateau d'ici à l'île de M. de Wierstein, entrer dans le petit bras de la rivière, et revenir ensuite ici! c'est quelque chose qu'on ne vous apprend pas à la ville. Avant d'être à moitié chemin, vous n'auriez plus de peau aux mains.

M. DE LIEBEN. — Peu vous importe.

LELEU. — Peut-être encore, car vous feriez perdre mon bateau; mais ce qui m'importe, c'est que j'en ai besoin ici, et que, si par hasard vous arriviez là-bas, on reconnaîtrait mon bateau comme on me reconnaîtrait; les bateaux ont une figure comme les gens. Un bateau que j'ai vu une fois peut se déguiser autant qu'il lui plaît, je suis toujours bien sûr de le reconnaître.

M. DE LIEBEN. — Père Leleu...

LELEU. — Monsieur?

M. DE LIEBEN. — Vous êtes un vieil entêté.

LELEU. — On me l'a toujours dit.

M. DE LIEBEN. — Eh bien! ce bateau que vous ne voulez pas me louer, je vais le prendre de force.

Et en disant ces paroles, M. de Lieben sauta dans le bateau, et délia l'amarre avant que le père Leleu, qui n'était plus bien agile, eût pu l'en empêcher; il se poussa à quelques pas du rivage, et dit :

— Voyez maintenant, ou conduisez-moi, ou je me mets en route tout seul.

Leleu réfléchit un moment, et dit : — Je vous conduirai, jetez-moi l'amarre. Vous êtes plus entêté que moi.

M. de Lieben lui jeta une corde au moyen de laquelle il ramena à terre le bateau sur lequel il monta. — Monsieur, dit-il, vous feriez mieux de ne pas vous obstiner et de revenir à terre.

— Non, non, en route.

— En route donc! — dit tristement le père Leleu. Il prit les avirons, et commença à ramer du côté où Louis avait disparu dans la brume. Au bout d'un quart d'heure, il dit : — Monsieur, il est encore temps; vrai, vous feriez mieux de m'ordonner de retourner à la maison.

— Allons donc! vieux radoteur.

— Allons, dit le père Leleu.

Un quart d'heure après, il dit : — Voilà l'île de M. de Wierstein.

— Ça?

— Ça.

— Ça n'est pas grand.

— Ça paraît comme ça; mais, quand vous serez dedans, vous en serez content. Pourtant, monsieur, si vous vouliez, nous pourrions encore retourner.

— Taisez-vous, et abordez.

— Vous le voulez? dit le père Leleu.

Il aborda. M. de Lieben sauta à terre. Le père Leleu au même instant se poussa loin du rivage et rama sans bruit pour retourner chez lui. M. de Lieben fit quelques pas dans l'île, puis revint à la place où il supposait le bateau, et dit à voix basse : Je vous retrouverai là, père Leleu.

Il se remit en route; mais il ne tarda pas à reconnaître la vengeance du vieux batelier. Il n'avait pas fait quinze pas à travers les osiers, qu'il retrouva la rivière; il la prit dans l'autre sens, il fit quinze pas, et trouva encore la rivière.

Il revint en courant à l'endroit où il avait laissé le bateau, il ne le trouva pas. Je me suis peut-être trompé, dit-il, et il fit tout le tour de l'île, appelant le père Leleu d'abord à voix basse, puis élevant la voix jusqu'au cri. Pas de père Leleu!

Alors M. de Lieben comprit qu'il était dans une situation analogue sous certains rapports à celle de Robinson Crusoé, mais beaucoup plus triste sous un autre, en cela qu'elle était ridicule.

N'ayant aucun moyen de l'en tirer pour le moment, nous le laisserons continuer ses tours et exhaler sa colère en imprécations variées. Retournons auprès de Mélanie et de sa tante.

XXIV.

A cette voix qui criait : — Qui va là? et qui êtes-vous? — les deux femmes, saisies de frayeur, s'étaient rejetées dans l'allée sombre, où elles se tenaient immobiles, pressées l'une contre l'autre. Louis, qui se tenait derrière elles, se trouva alors devant et parfaitement éclairé. La personne qui avait parlé était un homme jeune et d'une figure agréable, quoique empreinte en ce moment de sévérité et de colère. Sa mise était riche plutôt que distinguée.

— Qui vous a permis de venir ici? demanda-t-il à Louis d'un ton impérieux. Ne puis-je être tranquille chez moi sans que tout le monde s'y introduise? Trop heureux encore si ce n'est qu'une sotte curiosité qui vous amène, et si l'heure de votre entrée clandestine dans ma propriété ne cache pas de plus mauvais desseins!

Mélanie, traînant sa tante après elle, sortit de la retraite que leur donnaient les arbres, et se montra pour ne pas laisser planer plus long-temps sur Louis un soupçon aussi offensant. Arolise prit la parole et dit :

— C'est sans doute à monsieur de Wierstein...

L'étranger salua poliment et dit :

— Oui, madame.

— Eh bien! monsieur, dit Arolise, il n'y a de coupable que moi; j'ai forcé ce pauvre garçon de nous amener ici malgré sa répugnance. Nous allons nous retirer.

— Oh! oui, ma tante, partons, dit tout bas Mélanie.

Puis, se rapprochant de Louis, qui restait immobile et les bras croisés :

— Mon pauvre Louis, combien je suis fâchée que nous vous causions ce désagrément!

— Madame, dit l'étranger, je n'imposerai qu'une seule punition à votre curiosité : c'est que vous me permettiez de vous faire voir moi-même ce que vous êtes venues chercher. Vous voilà exposées aux

manies d'un propriétaire qui va vous faire tout admirer et ne vous fera pas grace d'un brin d'herbe.

— Ma tante, partons, répétait tout bas Mélanie.

— Monsieur, répondit Mme de Liriau, vous nous permettrez de nous retirer. Tout annonce que vous donnez une fête, que vous avez du monde; nous serions à la fois importunes et embarrassées.

— Moi, madame! je n'ai personne. Je ne suis pas de ceux qui mettent des toiles vertes sur leurs tableaux et des housses sur leurs meubles, et ne les découvrent que pour les autres. Je n'ai pas besoin pour jouir des belles choses qu'elles soient enviées par des spectateurs. Je me donne ainsi des fêtes à moi-même; seulement je ne puis me faire de surprises. Le hasard s'est chargé cette fois de m'en préparer une, la plus agréable du monde; vous ne voudrez pas m'empêcher d'en profiter. D'ailleurs, vous êtes mes prisonnières, et la grace de ce garçon, auquel j'ai bien envie de pardonner, est à ce prix.

— Allons, dit Arolise à sa nièce, il faut rester.

— Mais...

— Ce serait ridicule.

L'étranger offrit un bras à Mme de Liriau et fit mine d'offrir l'autre à Mélanie; mais, comme il s'y attendait, elle s'inclina et prit le bras de sa tante resté libre.

L'étranger se tourna vers Louis, et lui dit :

— Pour vous, mon garçon, tenez-vous à portée de recevoir les ordres de ces dames.

— Louis est un pêcheur, se dit Mme de Liriau.

— Louis est un pêcheur, se dit Mélanie.

Mais, pour la première, ces paroles renfermaient du dédain, du mécontentement et de l'embarras. Pour la seconde, elles voulaient dire : Ma tante ne l'aimera pas, il n'a plus le brillant prestige qui l'entourait; ce n'est plus qu'un noble cœur, un honnête homme. Je puis l'aimer.

L'étranger leur fit visiter le parc en détail, puis les conduisit, comme par hasard, dans un pavillon richement décoré, où une table était dressée. Elles refusèrent de souper; cependant Arolise accepta une glace, puis quelques friandises. L'étranger fut aimable et empressé; Arolise fut coquette. La musique invisible continuait à jouer les plus ravissantes mélodies; il venait à travers le silence et la fraîcheur de la nuit des bouffées de musique et d'odeurs. L'ame se laissait aller à un doux enivrement. Un moment, comme l'étranger

s'était éloigné pour donner quelques ordres, Mme de Liriau dit à sa nièce :

— Heureuse la femme qui sera reine de ce séjour enchanté ! Quelle charmante retraite !

— Oui, pensa Mélanie, quelle charmante retraite pour y aimer un autre !

Il se passa plusieurs heures avec une effrayante rapidité. Mélanie en avertit Mme de Liriau, qui écoutait les complimens du maître de l'île avec une bienveillance marquée. Arolise manifesta l'intention de se retirer.

— Monsieur de Wierstein, dit-elle, vous nous avez fait passer une soirée ou plutôt une nuit charmante.

— Et vous, madame, dit-il, vous avez gâté à tout jamais une solitude et une retraite chérie.

— Vous plaisantez.

— Non; tout ce que j'aimais ici n'était qu'un cadre; ce sera surtout un cadre vide, maintenant qu'il a été rempli d'une manière si charmante.

Il était plus de deux heures après minuit quand on finit par abandonner l'île de M. de Wierstein. Il reconduisit Mélanie et sa tante jusqu'au bateau qui les avait amenées. Par son ordre, le bateau était tout pavoisé de lanternes vertes. Louis se tenait debout, silencieux et pensif. — Voulez-vous me permettre de vous reconduire? demanda l'étranger.

— Pourquoi? répondit Arolise, nous avons le batelier.

— Mais, dit M. de Wierstein, ce n'est pas pour ramer que je veux aller avec vous.

— Merci; il est tard, restez chez vous.

— Je n'y reste pas, je retourne à la ville; j'ai donné ordre qu'on m'attendît avec mes chevaux en face de l'île Richard. Si vous refusez de m'emmener jusque-là, je serai fort embarrassé.

— Venez donc, puisqu'il en est ainsi.

Il entra dans le bateau et s'assit à côté d'Arolise. Mélanie se dérangea et se mit sur un autre banc. L'étranger parlait bas à Mme de Liriau, qui ne jeta pas un seul regard sur Louis. Pour Mélanie, elle lui adressa trois ou quatre questions insignifiantes d'un ton doux et bienveillant. Louis, triste et préoccupé, lui répondit à peine.

Aussitôt qu'on eut quitté la rive, un second bateau s'en détacha à son tour, et, faisant force de rames, ne tarda pas à précéder le premier à une assez longue distance. Il était illuminé avec des lanternes

rouges. Tout à coup il en sortit une ravissante musique qui continua à marcher devant le bateau de Louis. Cependant, au bout d'une demi-heure, il s'arrêta et aborda à une petite île.

— Qu'ont donc les musiciens? demanda de mauvaise humeur M. de Wierstein, qui, grace aux lanternes rouges, distinguait parfaitement les mouvemens du bateau.

Voici ce qu'ils avaient :

En passant devant l'oseraie, ils avaient entendu la voix lamentable de M. de Lieben; ils l'avaient fait monter à leur bord, et ils reprirent leur marche.

M. de Lieben se fit mettre à terre avant l'arrivée de l'autre bateau. Il ne voulait pas raconter sa mésaventure à Arolise. Ce bateau chargé de musiciens, cet autre dans lequel il voyait un étranger, cet air de fête, ces lanternes de couleur, tout lui annonçait qu'en un pareil moment le récit de son malheur exciterait plus de gaieté que de pitié. Pour M. de Wierstein, il demanda la permission d'aller savoir si cette nuit sur la rivière n'avait pas eu pour la santé d'Arolise un résultat fâcheux. Arolise ne refusa pas.

Il faut maintenant que nous fassions quelques pas en arrière pour prendre connaissance d'une lettre que M. de Wierstein avait quelques jours auparavant adressée à son ami Frédéric Mornaud.

XXV.

LOUIS DE WIERSTEIN A FRÉDÉRIC MORNAUD.

« Il faut que je te dise que Dubois, qui, ainsi que moi, s'appelait Louis, — tu sais que nous avons eu le même parrain, — a cru devoir changer ce nom un peu vulgaire, il est vrai, mais que j'aime à cause de l'excellent homme qui me l'a donné. Louis Dubois s'appelle maintenant Arthur; son nom de Dubois a également subi une légère modification. Mais, comme ceci était plus grave relativement à la prétention que cette altération affichait, il a mis deux ans à transformer son nom de Dubois en celui de *du Bois*, en séparant graduellement les deux syllabes, puis sans bruit il a changé la première syllabe de Dubois en un article, en l'écrivant et en le faisant graver sur ses cartes de visite : — Du Bois. — Puis, il lui est mort un oncle, et il a envoyé les lettres de faire part au nom de *M. Arthur du Bois*.

« Je voudrais que tu visses maintenant la retraite que je me suis

arrangée; c'est la réalisation des rêves que je faisais quand la triste pauvreté appesantissait sur moi sa main crochue. Mon île est le plus ravissant endroit du monde. Je n'ai absolument rien changé à ce qui se peut voir du dehors; les bords sont toujours hérissés de saules dont les branches pendent dans l'eau, et autour desquels grimpent les lianes des grands volubilis blancs. Pour le pêcheur qui passe, c'est une île comme toutes les autres îles. J'ai réservé mes magnificences pour les parties cachées de mon séjour. Quelques bourgeois de la ville, cependant, au commencement de la saison, se sont avisés de s'y faire descendre, et j'ai trouvé un jour *une société*, comme ils disent, faisant sur une de mes pelouses un repas champêtre, et y laissant pour trace de leur passage des débris de pain et de jambon. Quelques-uns s'étaient fait des cannes avec les plus belles branches d'un cerisier à fleurs doubles. J'avisai aux moyens de prévenir *in futurum* de semblables invasions.

« Il y a, à une demi-lieue de là, une autre île banale et publique dans laquelle un mauvais cabaret attire, les jours de fête, un grand concours de monde, et quelquefois même des gens *assez bien*. Un batelier paie au cabaretier propriétaire de l'île une redevance annuelle pour avoir exclusivement le droit de *passer le monde* d'une rive à l'autre. J'ai appris par des pêcheurs que c'est ce batelier qui avait conduit les bourgeois dans mon île. J'ai envoyé mon homme d'affaires trouver le cabaretier. Il lui a offert pour le privilége du passage une redevance double de celle qu'il reçoit. Il n'a pas hésité à lui donner la préférence. Maître du passage, je l'ai fait donner, toujours par mon homme d'affaires, à un vieux pêcheur que je rencontre quelquefois sur la rivière, et qui commence à avoir bien du mal à faire son pénible métier, à cause des nuits froides qu'il faut passer dehors. On lui a sous-loué le passage avec des avantages qui le rendent le plus heureux des hommes. Ce qu'il a à remettre sur ses bénéfices n'a pour but que de le tromper lui-même sur ma situation, pour ne pas donner un nouvel attrait aux invasions que je veux éviter. Ces quelques écus d'ailleurs rentrent chez lui sous forme de petits cadeaux à sa femme et à ses enfans. Quant à moi, il me prend pour un pêcheur; il sait que je m'appelle Louis, et n'en demande pas davantage. Il me voit presque tous les jours sur la rivière, manœuvrant mon bateau ou jetant *l'épervier* aussi bien, j'ose m'en flatter, qu'aucun pêcheur du pays. Mes costumes sont peu capables de me dénoncer comme bourgeois.

« Maintenant que l'inviolabilité de mon île est assurée, je suis heu-

reux et tranquille dans ma retraite pendant toute la belle saison; l'hiver j'habite à la ville le riche hôtel que m'a laissé mon oncle. J'ai conservé dans le triste quartier du marché le logement que j'ai habité quelques années, lors de mes luttes avec la misère, quand le dégoût des autres professions me faisait croire de si bonne foi que j'avais une irrésistible vocation pour la peinture. Je n'ai rien changé à la disposition de l'atelier; j'y vais quelquefois passer une journée, lorsque je veux bien raviver mes souvenirs et revoir les jours écoulés. Il y a quelques jours, me trouvant dans un quartier éloigné, j'eus faim, et je cherchai inutilement un restaurant d'une apparence comfortable. Tout à coup je me dis : — Mais, mon bon Louis, vous êtes, ce me semble, devenu terriblement bégueule. Rappelez-vous donc, et vous me ferez plaisir, vos dîners avec un morceau de pain et un morceau de fromage de deux sous; rappelez vos sensations gastronomiques quand l'état de vos finances vous permettait de vous élever jusqu'à un somptueux cervelas de trois sous.

« J'entrai alors dans un cabaret, je me plaçai à une longue table sur laquelle dînaient des ouvriers, et je dînai comme eux et avec eux.

« Ce retour sur le passé jeta mon esprit, comme de coutume, dans une sorte de rêverie mélancolique qui n'est pas sans douceur. Aussi pris-je, pour la prolonger, la résolution d'aller le lendemain à mon atelier et d'y faire un de mes dîners d'autrefois. Le hasard se chargea de compléter l'illusion en me faisant rencontrer Dubois. Je l'invitai à dîner, il aurait au moins autant aimé dîner à l'hôtel; cependant il consentit à se prêter à mon caprice et à mon enfantillage. J'étais le lendemain à l'atelier long-temps avant lui; je retrouvai sur le mur, couleur chocolat, les adresses écrites à la craie des diverses *modèles* que je faisais *poser :* cinq ou six juives plus ou moins belles qu'on retrouve plus ou moins dans tous les tableaux contemporains; plus, diverses inscriptions également écrites à la craie, telles que :

ICI *on ne parle pas politique;*

ou :

On est prié de remettre à sa place la pipe dont on s'est servi.

Je retrouvai encore, toujours écrit à la craie sur le mur, un reçu du pauvre diable de tailleur qui me faisait alors de si étranges redingotes.

« Dubois arriva.

— Eh bien! me dit-il, où est le dîner?

— Mais, lui dis-je, as-tu donc oublié que c'est un de nos dîners d'autrefois, et que nous devons l'aller chercher nous-mêmes?

Dubois. — Je frémis de la rigueur de ta mémoire; tâche au moins d'y trouver un dîner le moins mauvais possible.

Louis. — Écoute, nous allons refaire ce dîner splendide que nous fîmes le jour où je vendis mes livres.

Dubois. — Parbleu! je m'en souviens, des côtelettes à la sauce de chez le charcutier, une tourte, et une bouteille de vin cachetée.

Louis. — Es-tu sûr que le vin fût cacheté?

Dubois. — Si j'en suis sûr? Certes, oui, j'en suis sûr.

Louis. — Je croyais plutôt me rappeler....

Dubois. — Cacheté, mon cher, cacheté, tout ce qu'il y avait de plus cacheté au monde; il me semble voir encore la bouteille. Si elle était cachetée! je t'en réponds qu'elle était cachetée, et cachetée d'un cachet vert encore.

Louis. — Va donc pour le vin cacheté.

«Nous nous mîmes en route chacun de notre côté; une demi-heure après le dîner était servi, une autre demi-heure après mangé.

«Je ris à me tordre lorsque Dubois se fit, comme autrefois, un col de chemise en papier à lettre; c'était, il faut le dire, une de nos plus sublimes inventions. A la lumière, cela faisait, à tromper même les femmes, l'effet de linge de la plus grande finesse.

«Quand nous quittâmes l'atelier, je dis à Dubois : — Je te dois un dédommagement; viens passer quelques jours dans mon île.

«Nous partîmes le lendemain de bon matin. En attendant le dîner, j'allais relever mes nasses à quelque distance de chez moi; je rencontrai mon batelier :

— Eh bien! père Leleu, comment cela va-t-il?

Leleu. — Mais assez bien, maître Louis, sauf un ennui qui me survient.

Louis. — Et quel est cet ennui?

Leleu. — Oh! vous n'y pouvez rien faire, ni moi non plus.

Louis. — C'est égal, dites toujours.

Leleu. — Il y a que c'est demain fête, qu'il va venir ici du monde comme s'il en pleuvait, et que j'ai reçu une lettre qui m'annonce que mon fils aîné, qui travaille à la ville, s'est fait mettre en prison pour s'être battu; qu'on ne le lâchera que si je vais le réclamer, et qu'il n'y a pas moyen de démarrer d'ici avant après-demain, de sorte que le pauvre garçon va passer un jour de plus en prison.

LOUIS. — Écoutez, père Leleu, si ce n'est que ça, je me charge de votre bateau pour demain; je passerai le monde, et je vous rendrai bon compte des recettes.

LELEU. — Si c'est pour tout de bon que vous me dites ça, maître Louis, ce sera un fameux service que vous me rendrez. Je n'en ai pas dormi de la nuit. Je vous paierai votre journée.

LOUIS. — Nous en parlerons, père Leleu, mais soyez sûr que c'est pour tout de bon, et je serai chez vous demain à quatre heures.

LELEU. — Pourvu que vous arriviez à six heures, ce sera assez matin. Ah bien! maître Louis, vous pouvez vous flatter que vous me tirez une épine du pied un peu longue.

LOUIS. — A demain, père Leleu.

LELEU. — A demain, maître Louis. Mais, pendant que je vous vois, maître Louis, dites-moi donc pourquoi on est quelquefois si long-temps sans vous rencontrer par ici?

LOUIS. — Pourquoi on est si long-temps sans me rencontrer par ici?... Ah! voyez-vous, père Leleu, c'est que je demeure assez loin en aval de la rivière, et que je ne remonte par ici que lorsque le poisson manque tout-à-fait par chez nous.

LELEU. — C'est donc ça. A demain, maître Louis.

LOUIS. — A demain, père Leleu.

— Voici une étrange idée, me dit Dubois, comme nous nous en retournions. Est-ce que réellement tu comptes passer demain la journée à traverser en bateau tous les gens qui vont venir au cabaret de Richard?

— Certainement, et j'espère m'amuser beaucoup.

— Tu recevras leur argent?

— Avec empressement.

— Pour moi, j'ai affaire à la ville; je reviendrai te voir dans un jour ou deux.

« Le lendemain, à cinq heures du matin, j'étais chez le père Leleu, qui me remercia encore cent fois, recommanda à sa femme de me faire de la soupe et de me la porter au bateau, comme elle faisait pour lui-même; puis il partit pour la ville, et moi j'entrai en fonctions. Je te réponds que ce n'était pas une petite besogne. Je jouai du reste parfaitement mon rôle; personne ne me soupçonna d'être un faux batelier. Je reçus les airs de hauteur des boutiquiers endimanchés avec la joie que doit ressentir un acteur des plus vifs applaudissemens. Je fus humble et patient. On me fit porter dans mes

bras, de la terre au bateau, des enfans et des chiens. Je ne laissai pas voir la moindre hésitation.

« Mais me voici arrivé au point sérieux de mon récit. Il était à peu près deux heures de l'après-midi, lorsqu'une voiture s'arrêta près de la rivière. Il en sortit deux femmes et un homme. L'homme s'approcha du bord de l'eau et m'appela, car j'étais alors sur l'autre rive : — Ohé! la nacelle!

« Je me sentis un peu embarrassé. La voiture était une voiture de louage, mais le cavalier était convenablement vêtu; les deux femmes, autant que l'éloignement me permettait de le voir, étaient jeunes et bien mises. Mon rôle me parut plus difficile vis-à-vis de ces nouveaux arrivés. Ces réflexions firent que j'hésitai un moment à répondre et que l'étranger m'appela une seconde fois. Je répondis cette fois, et me mis en devoir de traverser la rivière pour les aller prendre. Je n'étais pas encore sur l'autre rive qu'il me reprocha durement de les avoir fait attendre, et de ne lui avoir pas répondu tout de suite. Je me sentis rougir de colère; mais je pensai à l'instant qu'il serait à moi parfaitement ridicule de me fâcher parce qu'on me prenait réellement pour ce que je voulais paraître, pour un batelier au service et aux ordres de ceux qui le paient, et je répondis en m'excusant que je n'avais pas entendu, parce que le vent portait de l'autre côté. Mais quel fut mon étonnement, lorsque, dans une des deux femmes qui alors s'approchèrent de moi pour monter dans mon bateau, je reconnus Mlle de Nérin!.... »

XXVI.

[PARENTHÈSE.]

L'auteur est forcé d'interrompre ici la narration de Louis de Wierstein pour expliquer à ses lecteurs pourquoi ledit Louis de Wierstein fut si étonné en reconnaissant Mlle de Nérin.

Louis, presque encore adolescent, demeurait avec ses parens vis-à-vis l'hôtel de M. de Nérin; Mlle de Nérin, alors au couvent, venait quelquefois passer une journée chez ses parens. C'est dans une de ces journées que Louis l'aperçut à une fenêtre; il la trouva charmante, comme elle était en effet. Louis lui écrivit une déclaration d'amour, et chargea de la remettre une femme de chambre à laquelle il glissa dans la main un louis amassé avec grande peine. La femme

de chambre garda le louis, et, au lieu de donner la lettre à Mlle de Nérin, trouva mieux de la porter à la mère, laquelle la renvoya sous enveloppe à la mère de Louis.

Celle-ci parla à son fils, et, pensant que l'amour est la source des grandes et belles choses, elle n'osa pas tenter de le dessécher dans le cœur de son fils, tout en espérant qu'il serait facile de le faire changer d'objet quand il en serait temps. Louis, n'ayant aucune occasion de voir Mlle de Nérin, ne pourrait manquer d'adresser un jour à quelque autre les sentimens qu'il aurait amassés dans son cœur. Elle lui demanda ce qu'il avait fait jusqu'à ce jour pour mériter l'amour de celle qu'il aimait. Elle lui fit honte de sa nullité, lui dit tout ce que la gloire a d'attraits pour les femmes, lui expliqua tout ce qu'il y aurait de beau à aimer en silence jusqu'à ce qu'il se fût rendu digne de l'objet de son amour.

Louis, naturellement exalté, adopta ces idées avec enthousiasme; il consentit alors à se livrer aux travaux les plus fastidieux pour arriver à son but. Un an après, Mlle Arolise de Nérin se maria. Mme de Wierstein, alors, fut effrayée du jeu qu'elle avait joué, car Louis tomba dans une mélancolie profonde.

Ce rêve de son imagination, cet amour insensé pour une fille qu'il n'avait jamais vue que deux ou trois fois par la fenêtre, eut une grande influence sur toute sa vie. Il s'imagina que le monde entier était devenu son ennemi, surtout après qu'il eut perdu sa mère, dont la voix savait encore quelquefois adoucir son chagrin. Une observation de son père lui semblait un trait d'insupportable tyrannie. Enfin il quitta la maison, vécut au hasard, et n'y rentra que lorsque son père, tué en voyage par un accident de voiture, la lui laissa, comme à son seul héritier. — Petit héritage du reste; mais un oncle, — un véritable oncle de roman, — avait un peu plus tard beaucoup mieux fait les choses.

XXVII.

SUITE DE LA LETTRE DE LOUIS DE WIERSTEIN.

« Elle était en grand deuil. Est-elle veuve? ou bien le mouvement haineux que j'ai senti contre l'homme qui l'accompagne me disait-il que c'était son mari? Tous trois entrèrent dans mon bateau, et je me mis en devoir de les passer dans l'île de Richard.

« La femme qui accompagnait Mlle de Nérin était plus jeune qu'elle; mais je la regardai peu, tout occupé que j'étais de celle qui a jeté sans le savoir tant d'amertume et tant de découragement dans ma vie. Quand nous fûmes arrivés de l'autre côté, le cavalier me dit : Qu'est-ce qu'on vous doit?

« J'aurais voulu, pour tout au monde, ne pas avoir commencé cette plaisanterie. Je m'étais jusque-là amusé à dire aux autres passagers, ainsi que je l'avais entendu faire au père Leleu : *A votre générosité*, ce qui m'avait, comme à lui, rapporté plusieurs fois beaucoup au-delà du tarif ordinaire. Cette fois, je dis simplement : Vous êtes trois, c'est six sous. J'étais sorti du bateau, et je voulais donner la main à ses compagnes pour les aider à descendre, mais il se mit entre elles et moi et se chargea de ce soin. Je l'aurais volontiers jeté dans l'eau. Ils me demandèrent mon nom, pour m'appeler quand ils voudraient retourner sur la terre ferme. Je leur dis : Vous appellerez *Louis*. — *Louis*, répéta Arolise. Et je ne pourrais te dire quel charme j'éprouvai à entendre mon nom sortir de ses jolies lèvres roses.

« Ils revinrent quelques heures après. Arolise, en parlant à son cavalier, l'appela M. de Lieben. Ce n'est pas le nom de son mari; est-il mort? Est-ce un nouveau prétendant? Je les vis partir avec une sensation douloureuse, une sorte de délabrement de cœur; mais je te laisse à penser quelle fut ma joie lorsque, après son départ, je trouvai, dans mon bateau, un bracelet que j'avais remarqué à son bras.

« Le soir, je remis au père Leleu la recette du jour, et j'acceptai les trois francs qu'il me donna pour ma journée, qui lui avait rapporté trois fois autant. J'avais comme un instinct secret que je ne devais pas trahir mon incognito. Quelqu'un que j'ai passé, dis-je au père Leleu, a perdu un bijou dans mon bateau; si on vient le demander, vous direz que, pour ne pas commettre d'erreur, je ne le rendrai qu'à la personne elle-même qui l'a perdu, parce que je suis bien sûr de la reconnaître.

« Ce que j'avais prévu est arrivé. Arolise est revenue; tout m'a favorisé : elle est venue demeurer dans le village, et souvent, le soir, elle vient avec sa parente dans l'île de Richard, et je leur fais faire une promenade en bateau. Deux ou trois fois mes réponses ont paru la surprendre; ce n'est qu'hier que j'ai cru voir dans ses regards, dans ses manières, un peu d'intérêt pour moi.

« Eh bien! c'est cette découverte qui, en ce moment, me rend le plus malheureux des hommes. Quelques phrases de Mme de Liriau, qui m'ont été rapportées par le père Leleu, m'ont fait penser que

peut-être un hasard lui a appris qui j'étais; ce ne serait donc pas à moi-même que s'adresseraient ces signes de bienveillance que j'ai cru voir pour moi, ce serait donc à ma position, et... c'est un soupçon affreux. J'aimerais mieux la trouver indifférente qu'avide et intéressée; on aime mieux voir son dieu ennemi que de n'avoir pas de dieu. J'ai résolu de m'éclairer là-dessus; j'ai fait venir Dubois, je lui ai assigné un rôle : c'est lui qui sera riche et s'appellera M. de Wierstein; moi, je resterai le pêcheur Louis; il fera la cour à Mme de Liriau. Si mes soupçons sont faux, j'aurai tout le reste de ma vie pour les expier à force d'amour et de dévouement; mais, si c'est un avertissement que le ciel m'a envoyé, vois-tu, Frédéric, je m'en irai, j'irai je ne sais où, mais loin et vite, car il faudrait être bien lâche pour se contenter de la posséder sans être aimé d'elle. En ce moment, il me semble que je ne le serai pas, que je ne le voudrais pas; mais c'est égal, je m'en irai bien loin et bien vite.

« LOUIS DE WIERSTEIN. »

XXVIII.

— Eh bien! dit le lendemain Arthur du Bois à Louis de Wierstein, trouves-tu que j'aie joué convenablement mon rôle?

— Non, répondit Louis; tu fais de M. de Wierstein le fat le plus insolent qu'il soit possible d'imaginer.

— Ah! voilà bien les gens; on veut faire une épreuve, mais à la condition que la belle en sortira blanche comme neige. J'aurais dû, pour te contenter, faire en sorte que Mme de Liriau dît du premier coup : « Mon Dieu! que ce M. de Wierstein est donc bête et insupportable! vraiment, ce devrait être le batelier qui fût le seigneur, et le seigneur ne ferait qu'un mauvais batelier. » Mais parce que je te crois de bonne foi, parce que j'obéis à tes instructions, parce que je suis aimable et un peu pressant, parce que ta belle semble faiblir dès le commencement de l'épreuve, tu es furieux contre moi. Tu ressembles au héros de Cervantes, qui, ayant reconstruit pour la troisième fois la visière de son casque, aime mieux penser *qu'elle doit* être solide que de la frapper une troisième fois du tranchant de sa terrible épée.

LOUIS. — Est-ce que sérieusement Arolise t'aurait déjà donné quelque espoir?

Du Bois. — Oui.

Louis. — Mais qu'appelles-tu de l'espoir? Je t'ai vu prendre pour des *avances* le hasard qui faisait qu'une femme passait dans la même rue que toi.

Du Bois. — Qu'appelles-tu toi-même de l'espoir? Exiges-tu qu'elle m'ait fait une déclaration d'amour, ou qu'elle m'ait dit de me trouver sous sa fenêtre avec une échelle de soie, ou qu'elle m'ait donné la clé de sa chambre? Je t'avoue qu'il n'y a rien de tout cela. Mais, vois-tu, faisons comme don Quichotte, ne poussons pas l'épreuve plus loin.

Louis. — Sérieusement, que s'est-il passé?

Du Bois. — C'est une chose que l'on sent et qu'on ne peut exprimer; mais enfin, je suis persuadé que, si j'envoie un bouquet, il sera accepté avec plaisir; que, si je me présente dans la journée, je serai reçu avec toutes les graces possibles; que je trouverai mon bouquet honorablement placé et délicatement soigné, que sais-je? Cependant restons-en là. Après tout, que me reviendra-t-il de cette plaisanterie? Si je m'éprends de la veuve, si je réussis à la rendre sensible, tu arriveras au plus beau moment, et, comme dans *les Précieuses* de Molière, tu me reprendras ton nom, ton habit, et, qui pis est, ta fortune.

Louis. — Non; tu te rappelles ce que je t'ai promis : si Arolise sort victorieuse de l'épreuve, tu épouseras la parente, cette jolie Mélanie qui est avec elle, et que Mme de Liriau dotera.

Du Bois. — Et si Arolise succombe?

Louis. — Eh bien! tu épouseras Arolise.

Du Bois. — Oh! oh!

Louis. — Je t'en donne ma parole d'honneur.

Du Bois. — Alors, c'est bien; tu es de bonne foi, et tu veux savoir à quoi t'en tenir.

Louis. — Oui. Arolise a paru faire quelque attention au batelier Louis : seulement, si c'est parce qu'elle soupçonnait dans le batelier le riche M. de Wierstein, si, du moment qu'elle croit que je ne suis réellement qu'un batelier, et que tu es M. de Wierstein, elle fait passer sur toi toute la bienveillance qu'elle m'avait un instant montrée, je ne veux plus d'Arolise, et, pour me venger d'elle, je te la fais épouser.

Du Bois. — Le compliment est joli... et alors tu prendrais la parente?

Louis. — Non; je renoncerai aux femmes pour toute ma vie.

Du Bois. — N'y avais-tu pas renoncé déjà une fois *pour toute* ta vie?

Louis ne répondit pas.

— Mais, ajouta du Bois, comment me feras-tu épouser Mme de Liriau? Si, comme tu le supposes peu obligeamment, la raison qui lui inspire quelque bienveillance pour moi est l'erreur qui lui fait croire que ton nom et ta fortune m'appartiennent, il viendra bien un moment où il faudra me dépouiller de ce prestige, et alors...

Louis. — Je me charge de cela; tu me laisseras faire, et Mme de Liriau sera à toi avec sa fortune.

Du Bois. — Pourvu toutefois que M. de Lieben ne me voie pas; il me connaît parfaitement, et il dévoilerait tout.

Louis. — Sois tranquille. En attendant, fais ta visite aujourd'hui; prends ma voiture et mes chevaux gris, va voir ces dames vers quatre heures de l'après-midi.

Une heure avant la visite de du Bois, Arolise reçut une lettre de Louis. Louis, jouant toujours le rôle du pêcheur, lui parlait avec le plus profond respect. Jamais il n'oserait concevoir la possibilité d'un retour de la part de Mme de Liriau; mais il lui demandait la permission de l'admirer comme il admirait la lune au ciel, de l'aimer comme il aimait les parfums du soir. Il ne demandait rien, et il se donnait tout entier.

Arolise fut embarrassée de cette lettre; elle la montra à Mélanie. Mélanie ne put s'empêcher de remarquer avec quelle délicatesse Louis ne parlait pas des encouragemens que lui avait donnés Arolise, de ses regards auxquels elle avait laissé tout promettre.

— J'ai été dupe, dit Arolise, d'un quiproquo ridicule; certains détails que tu as remarqués comme moi, une sorte de distinction naturelle que possède ce garçon, et, plus que tout, les confidences de M. de Lieben, qui a la manie de faire le *bien informé*, tout m'avait persuadé que le pêcheur Louis n'était autre que M. de Wierstein, et... tu as raison... je l'avoue, j'ai été un peu coquette. Nous n'avons pas tardé à être désabusées, et maintenant je ne sais plus comment me tirer de mon imprudence; il faut croire que je l'ai encouragé plus même que je n'en avais l'intention quand je le croyais M. de Wierstein, puisqu'il a osé m'écrire.

— Que ferez-vous donc, ma tante?

— Je ne sais..... Cependant je ne puis demeurer plus long-temps dans cette fausse position.

Arolise fut quelque temps pensive, puis elle dit :

— Il n'y a qu'un parti à prendre. Demain, nous retournerons à la ville.

MÉLANIE. — Et Louis?

AROLISE. — Louis?... je vais lui envoyer une dizaine de napoléons dans une bourse; ce sera une bonne fortune qui lui fera vite oublier celle à laquelle il a cru pouvoir prétendre.

MÉLANIE. — Mais M. de Wierstein, ma tante?

AROLISE. — Pour celui-là, je puis te le dire, je le crois amoureux de moi.

MÉLANIE. — Je le crois aussi; mais qu'en ferez-vous?

AROLISE. — Je n'aurais aucun éloignement pour m'appeler Mme de Wierstein et devenir la maîtresse d'une immense fortune.

MÉLANIE. — N'êtes-vous donc pas assez riche, ma tante?

AROLISE. — Tu ne t'en trouveras pas plus mal non plus, et ta dot s'en ressentira. M. de Lieben...

MÉLANIE. — Vous savez bien, ma tante, que celui-là aussi est amoureux de vous.

On annonça M. de Wierstein.

Du Bois fut ce qu'il avait été la nuit précédente; il parla de sa loge aux Italiens, de ses chevaux, de ses gens. Arolise le trouva spirituel; elle lui annonça qu'elle retournait à la ville dès le lendemain, que ce déplacement était nécessité par la santé de sa parente, qui ne s'accommodait pas du séjour de la campagne. Mélanie, malgré l'habitude qu'elle avait prise depuis long-temps de voir ainsi sa tante abuser d'elle, fut un peu étonnée de l'intervention de *sa santé*, qui était excellente. Du Bois admira beaucoup le dévouement d'Arolise; il offrit de reconduire ces dames à la ville. Mme de Liriau se fit un peu prier et accepta.

Lorsque du Bois fut parti, Mélanie reparla du batelier, et dit à sa tante : A votre place, je n'oserais pas lui donner de l'argent.

— Et que veux-tu que je lui donne?

— Ah! s'il n'était pas batelier... dit Mélanie en soupirant.

Après dîner, elle sortit, descendit au jardin, puis, songeant qu'elle partait le lendemain, qu'elle ne reverrait peut-être jamais les lieux qui avaient pour elle un charme dont elle n'osait pas même se demander la raison, elle alla se promener sur le bord de la rivière en se donnant pour prétexte qu'elle voulait laisser un souvenir à l'enfant que Louis avait retiré de l'eau.

Le soleil se couchait; il n'avait pas les somptueuses teintes de pourpre dont il colore souvent les nuages; le ciel était pur, et, à la place que venait de quitter le soleil, il était d'une couleur de feu jaune. Cette teinte était reflétée par l'eau que ridait un vent léger. Naturellement

le creux des rides était bleu, l'élévation était jaune, ce qui faisait l'effet de ces étoffes changeantes tramées de deux couleurs que portaient nos grand' mères; c'était un calme profond. De loin, elle reconnut le bateau de Louis; il vint au-devant d'un domestique par lequel Arolise lui envoyait son présent dans un paquet cacheté. Il attendit que le domestique fût parti pour ouvrir le paquet, puis il déchira rapidement les cachets. Il n'y avait pas de lettre, pas un mot, mais quelques napoléons. Mélanie était trop loin pour distinguer la colère et le dédain de son visage; mais, ce qu'elle put voir, c'est qu'après un moment d'abattement, il se mit, comme par distraction, à faire des ricochets sur l'eau avec les pièces d'or d'Arolise.

Comme il s'en allait au cours de l'eau, elle ne put se décider à le perdre de vue sans lui dire adieu; elle cria : — Bonsoir, Louis. — Louis la salua sans rien dire et sans s'arrêter, et ne tarda pas à disparaître derrière les saules.

Mélanie alla voir l'enfant, lui fit quelques cadeaux, dit à la mère qu'elle viendrait les visiter quelquefois; mais, lorsqu'elle embrassa l'enfant, elle laissa tomber deux grosses larmes sur ses cheveux.

XXIX.

Quand on fut retourné à la ville, du Bois continua à se montrer fort assidu. Il parla de mariage; on ne fit que quelques objections faciles à lever, puis on consentit.

M. de Lieben reparut. Il ne tarda pas à s'apercevoir de la mort de ses espérances; il ne sut pas se résigner de bonne grace et s'avisa d'être gênant et importun. S'il arrivait chez Arolise avant du Bois ou pendant qu'il y était, rien ne le décidait à lever le siége que du Bois ne sortît. Il se rabattit cependant sur Mélanie, mais il fut fort mal reçu. Sa position dans la maison était devenue ridicule, mais il ne pouvait prendre sur lui d'en disparaître.

Pour Mélanie, elle pensait à Louis; elle flottait incertaine entre l'amour et le préjugé; puis, quand l'amour l'emportait, elle se disait : — Mais il est amoureux d'Arolise et n'a jamais fait attention à moi.

Puis elle pensait que sa position et celle de Louis lui permettaient de faire des avances, à peu près comme une princesse fait inviter un homme à danser. Elle songeait que Louis, aimé d'elle, se consolerait bien vite des dédains de sa tante, dont les agaceries assez peu modérées étaient peut-être la seule cause de l'amour du pêcheur.

Du Bois ne tarda pas à avertir Louis qu'il était temps de brusquer un peu le dénouement. Il n'osait presser Arolise de *hâter son bonheur* sans se faire présenter officiellement à sa famille et à ses amis comme M. de Wierstein, et cela dépassait par trop les limites d'une plaisanterie déjà fort prolongée.

— Il y a, dit du Bois à Arolise, une prière que je veux vous adresser et une confidence que je veux vous faire; mais il faut que ce soit aux lieux où je vous ai vue pour la première fois.

— Quoi! dans votre île?

— Dans mon île.

— C'est une folie, répondit Arolise, qui songeait à l'embarras que lui causerait la rencontre de Louis.

— C'est fort sérieux, reprit du Bois, et voici mon projet : il faut que vous me présentiez enfin à vos parens et à vos amis, et je tiens beaucoup à ce que ce soit là-bas. Invitez-les donc à une fête que vous y commanderez vous-même; tout doit être fait en votre nom. Là vous me donnerez, devant eux, l'assurance de mon bonheur.

Arolise fit quelques objections, mais elles n'étaient pas difficiles à résoudre.

— Pour quand sera cette fête? dit-elle.

— Pour après-demain.

— Mais les préparatifs?

— Je m'en charge.

— Et les invitations?

— Je vais les écrire; je les écris.

— Quel homme pressant!

— Et pressé.

— Qui inviterai-je?

— Qui vous voudrez. Voici déjà trois lettres d'écrites.

— Que me faites-vous dire?

— Voilà :

« M.....,

« Je compte que vous me ferez le plaisir de passer la journée avec moi après-demain. Nous dînerons, nous danserons, nous souperons, et je vous apprendrai alors, à vous et à quelques amis, une détermination qui décidera de mon bonheur et de mon avenir. »

— Singulière invitation. Et l'adresse?

— Ici, chez vous. Plusieurs voitures seront à votre porte; vous les inviterez à monter dedans, et on les mènera là-bas sans rien dire.

— C'est bien fou; mais ce serait joli et amusant, si cela ne se mêlait à des choses aussi sérieuses.

— Voulez-vous me dicter les adresses?

— Écrivez.

Arolise dicta une douzaine d'adresses que du Bois écrivit fidèlement jusqu'au moment où elle dit :

« *M. le baron de Lieben, place Royale, n°* 3. »

On se rappelle que du Bois avait ses raisons pour ne pas rencontrer le baron. Il fit une légère grimace; mais, se remettant bientôt, il écrivit, à la place du nom qu'on lui dictait, le premier nom qui lui vint à l'esprit, et mêla cette lettre aux autres.

— Et vous, dit Arolise, n'invitez-vous pas quelques amis?

— Certainement, en première ligne Arthur du Bois.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Ça?... c'est un de nos jeunes gens à la mode, un garçon auquel on trouve généralement de la figure et de l'esprit.

— Ah! un vilain nom.

— Ce n'est pas ce que vous croyez; cela ne s'écrit pas *Dubois* d'un seul mot comme les valets de comédie; ce nom vient d'une propriété, d'un bois, d'un bois immense qui a appartenu, dit-on, à sa famille, et s'écrit en deux mots, du Bois.

— Au reste cela m'est égal.

Il écrivit encore quelques adresses. Arolise sonna, un domestique prit les lettres, et du Bois ordonna de les mettre à la poste.

— Mais, dit Arolise, ne serait-il pas plus convenable de les faire porter?

— C'est vrai, mais ce serait moins sûr. Portez-les à la poste.

Arolise avait envie d'attendre ses invités et de les conduire à l'île, comme on en était convenu; mais du Bois insista si long-temps, qu'elle finit par céder au désir qu'il manifestait qu'elle vînt jeter un coup d'œil sur les préparatifs. — Ce ne sera pas long, disait-il, et vous pourrez revenir ici avant leur arrivée.

Le jour désigné pour la fête, vers une heure de l'après-midi, du Bois emmena Arolise et Mélanie. Les invitations n'étaient que pour quatre heures. Les chevaux gris feraient la route facilement en une heure. Il ne fallait pas une heure certainement pour qu'Arolise vît si

tout était arrangé à sa fantaisie; on pouvait avoir oublié bien des choses, on avait eu si peu de temps.

On part, on arrive. Deux bateaux sont sur la rive; mais dans aucun des deux hommes qui les mènent on ne reconnaît Louis. Arolise respire plus librement; elle avait peur de ses regards. Mélanie se sentit également soulagée, car elle avait pris une grande résolution, et elle se trouvait presque heureuse de ne pas pouvoir l'exécuter, tant elle était tremblante. Elle avait écrit à Louis, et elle s'était, après mille incertitudes, juré à elle-même qu'elle lui remettrait la lettre. On entre dans l'île : la décoration est parfaitement entendue; mais le repas, tout splendide qu'il est, est mal arrangé. Il y a aussi quelque chose à refaire à la salle de verdure où on doit danser. Du Bois l'espérait bien.

— Allons, vous voyez, dit-il, que j'ai bien fait de vous amener.

— Mais je ne pourrai rien changer, il faut que nous partions.

— Non, restez. Mlle Mélanie prendra ma voiture et amènera votre monde, que vous recevrez ici.

— Heureusement que je suis habillée.

Mélanie ne demande pas mieux; elle irait au bout du monde, pourvu qu'elle puisse retraverser la rivière et retrouver une chance de voir Louis. Son courage lui est revenu avec les obstacles.

Arolise et du Bois la conduisent au bateau. Point de Louis. Elle monte dans la voiture; mais, au moment de donner les ordres que demande le laquais, elle songe qu'il est de bonne heure, qu'elle a le temps d'aller voir l'enfant sauvé par Louis. Peut-être le rencontrera-t-elle; puis la mère lui parlera de Louis, et.... si elle l'osait.... Pourquoi pas? il n'y a rien de si simple. Elle peut prier cette femme de remettre la lettre au pêcheur.

La mère et l'enfant la reçoivent avec joie. Naturellement on vient à parler du pêcheur. — Ma bonne, dit Mélanie en tremblant, vous le voyez souvent; faites-moi le plaisir de lui donner cette lettre : c'est une commission que... quelqu'un... m'a donnée pour lui.

— Très volontiers, ma chère demoiselle.

Elle prend la lettre et la met sur le dressoir en bois où elle place sa vaisselle.

— Si vous restiez un peu, vous le verriez sans doute, car je l'ai aperçu de loin ce matin sur la rivière, et il ne tardera pas à repasser devant nous.

— Non, ce serait impossible; je n'ai pas le temps, je suis déjà en retard.

— Attendez au moins que j'aille vous chercher un bouquet dans le jardin derrière la maison.

Mélanie, sur le seuil de la maison, jette les yeux du côté de la rivière, et voit aborder Louis dans son bateau; elle se retire un peu en arrière. Mais quel est son étonnement, lorsque, sur un signe de Louis, le laquais qui attend Mélanie auprès de la voiture, court vers le pêcheur, et, droit, le chapeau à la main, a l'air de recevoir ses ordres! Puis il revient et dit à demi-voix au cocher : M. de Wierstein voulait savoir ce que nous faisions là.

— M. de Wierstein! dit-elle. Elle saisit rapidement sa lettre laissée sur le dressoir et la cache dans son sein. Quelques instans après, Louis entre dans la maison avec la mère de l'enfant : il salue Mélanie, lui parle de sa tante avec regret. Mélanie écoute à peine, elle est préoccupée, troublée; elle cherche à deviner le mystère dont le hasard lui a appris la moitié. Elle répond machinalement : Pauvre monsieur Louis!

— Oh! oui, dit Louis, elle m'a rendu bien malheureux!

Comme il l'aime encore! pensa Mélanie; quel bonheur que j'aie repris ma lettre! Mais que se passe-t-il dans l'île? et qu'est-ce que tout cela veut dire?

— Ah! mademoiselle, dit la bonne femme, vous pouvez donner maintenant à M. Louis la lettre que vous m'aviez laissée pour lui.

Mélanie voit sur le visage du pêcheur plus d'étonnement que de joie. Elle serre sa lettre contre son sein pour s'assurer qu'elle est là.

— Mais où est donc la lettre? Je l'avais mise sur le buffet.

— Cela ne fait rien, ma bonne; il n'y avait dans la lettre qu'un mot que je vais récrire, si vous voulez avoir l'obligeance de me donner du papier et une plume.

Mélanie écrit quelques mots à la hâte et d'un mouvement presque convulsif. Une idée subite lui a passé par la tête. Elle cachette sa lettre avec soin. La bonne femme n'a pas de cire; mais Mélanie cause de choses indifférentes jusqu'à ce que le pain à cacheter soit bien sec, puis elle dit :

— Monsieur Louis, voici la lettre que j'avais laissée pour vous, et que, ne pensant pas vous rencontrer, j'avais remise ici pour qu'on vous priât, de ma part, de la porter le plus tôt possible à ma tante, Mme de Liriau, qui est en ce moment dans l'île avec M. de Wierstein.

En prononçant ce dernier mot, Mélanie, qui regarde attentivement la physionomie du pêcheur, y voit passer un imperceptible sourire. — Elle dit adieu à la bonne femme et embrasse l'enfant; elle

a le cœur gros et voudrait être partie pour laisser couler les pleurs qui l'étouffent. Elle a découvert que Louis est M. de Wierstein, et qu'il aime toujours Arolise. — Elle remonte en voiture. Louis lui donne la main avec sa bonne grace ordinaire, mais qui maintenant ne l'étonne plus. La voiture part au grand trot.

Louis retourne la lettre dans tous les sens : — Qu'écrit-elle à sa tante? — Mais il pense qu'il n'y est pour rien, puisque la lettre était faite avant son arrivée et à un moment où Mélanie ne croyait même pas le voir. Il reprend son bateau et se dirige vers l'île, en rêvant à Arolise, car du Bois avait raison; plus d'une fois Louis a regretté l'épreuve, plus d'une fois il s'est dit : — Arolise m'aimerait tel que je suis réellement, c'est-à-dire avec mon nom, avec ma figure, avec mon esprit. Ce que je veux sottement qu'elle aime, ce n'est pas plus moi que si je changeais mon visage, que si je supprimais ce que je puis avoir d'esprit. Pourquoi me suis-je avisé de me montrer sous un jour désavantageux pour plaire à une femme? et moi-même, la position d'Arolise dans le monde, sa fortune, son éducation, tout cela n'est-il absolument pour rien dans l'amour qu'elle m'inspire? J'ai fait une sottise; elle aime le luxe et un beau nom; au lieu de m'en irriter bêtement, n'aurais-je pas dû au contraire me trouver heureux de pouvoir lui offrir ce qu'elle aime? N'ai-je pas agi comme un homme qui, apprenant que la femme qu'il aime préfère les cheveux blonds, irait immédiatement se les faire teindre en noir? Mais, ajoutait-il tristement, je ne puis revenir sur ce que j'ai fait. Elle épousera du Bois, et je serai vengé. — Vengé! belle vengeance! quand je grince des dents à la seule pensée qu'elle sera à lui. Ah! c'est elle qui sera vengée de moi et de mes folies!

Le paradoxe qu'avait trouvé Louis de Wierstein pour excuser Arolise était absurde, car le choix qu'avait fait Arolise de du Bois, qu'elle croyait M. de Wierstein, prouvait non pas qu'elle aimât Louis avec son nom et sa fortune, mais tout simplement qu'elle n'aimait que le nom et la fortune. Mais quel est l'homme d'esprit et de jugement qui, en pareille circonstance, n'ait quelquefois aussi mal raisonné? Louis est triste, malheureux, perplexe; par momens il a envie d'étrangler du Bois, il le déteste, il le trouve sot, fat, triomphant; puis il voudrait, s'il en était encore temps, lui dire : — Va-t'en, je te donnerai une maison, je te donnerai ce que tu voudras; j'aime Arolise : je suis bête, je suis fou, mais je l'aime et je ne veux pas la donner à un autre. — Mais il voit le sourire de du Bois, qui lui dirait : — Je le savais bien. — Et puis, comment expliquer ce qui s'est passé?

Arolise lui pardonnerait-elle d'avoir été ainsi jouée? D'ailleurs, il la haït, il faut qu'elle soit punie, qu'elle épouse du Bois, qu'elle soit malheureuse, qu'elle porte un nom ridicule; les choses sont trop avancées, il n'y a plus moyen de reculer.

Par momens, il espère vaguement que leur plan ne réussira pas, qu'elle s'indignera contre du Bois, mais alors elle s'indignera aussi, et du moins autant, contre Louis. Malheureusement le plan n'est que trop bien fait, elle est tombée dans le piége, elle est dans l'île; dans une heure, les invités vont arriver, ils savent par sa lettre que c'est pour leur présenter son mari. L'orgueil d'Arolise pourra-t-il jamais se résigner à leur dire qu'elle a été jouée, qu'elle épousait du Bois parce qu'elle lui croyait un beau nom et de la fortune, et que ce n'était que pour cela qu'elle l'épousait? Elle est prise. Et il pensait au mariage, il pensait à Arolise dans les bras de cet imbécile du Bois, et il frémissait d'indignation. Jamais il ne se l'était représentée si belle. Il se rappelle la lettre de Mélanie, il va la porter, la remettre lui-même; il veut revoir Arolise, il saura quel effet sa présence produit sur elle.

Et il reprend son paradoxe : — Peut-être m'aimait-elle? mais pouvait-elle épouser un misérable batelier? Quelle est la femme du monde qui l'aurait fait? — Et si elle épouse du Bois.... — Devait-elle rester veuve toute sa vie, parce qu'elle avait rencontré par hasard un pauvre diable qui ne lui déplaisait pas, mais dont la condition ne lui permettait pas de penser à lui sans honte? Décidément c'est lui qui a tort, c'est lui qui est fou et criminel. — Et sa vanité ne lui permet pas d'aller tout dire à du Bois. Et il va perdre Arolise, elle sera à du Bois. A cette pensée, sa haine se ranime : — Oui, elle sera à lui, et je l'accablerai de sarcasmes et de mépris.

Cependant il va porter la lettre, il veut la revoir, il veut qu'elle le voie; il donne quelques coups d'aviron, puis s'arrête et se laisse aller à ses rêveries. Le temps se passe : trois ou quatre fois il se rapproche de l'île sans continuer son chemin; mais il entend rouler des voitures, une s'arrête au bord de la rivière, en face de l'île, les autres la suivent. Les bateliers traversent pour aller prendre les personnes qui en descendent. Voici le grand coup qui va se jouer. Louis sent une sueur froide sur tout son corps; il fait force de rames, il veut arriver avant eux, il veut entendre la révélation qu'il faut enfin que du Bois fasse à Mme de Liriau, pour qu'elle le présente à ses parens et à ses amis sous son véritable nom.

Pendant ce temps, un domestique est venu annoncer à du Bois,

qui est assis avec Arolise dans un petit kiosque, que *la société* arrive, qu'on voit une des voitures descendre le chemin qui conduit à la rivière.

Déjà depuis une heure, du Bois prépare, non sans quelque anxiété, son coup de théâtre. Il a juré mille fois à Arolise qu'il l'aimait pour elle-même, qu'il l'aimerait de même si, au lieu d'être une femme du monde et une femme élégante, elle était une *simple bergère*. Il demande à Arolise si, de son côté, elle l'aime pour lui-même; à quoi Arolise ne peut faire autrement que de répondre oui.

Il fait l'éloge de la retraite, de la médiocrité; Arolise le laisse parler et regarde négligemment à travers les vitraux du kiosque. Après ce qu'a annoncé le domestique, du Bois voit qu'il n'y a plus à hésiter. Il demande à Arolise si elle pardonnerait une tromperie qu'il lui avait faite, entraîné par la passion invincible qu'elle lui avait inspirée; mais il s'aperçoit qu'elle ne l'écoute pas, qu'elle est troublée; elle a vu Louis qui rôdait dans l'île, elle craint qu'il ne vienne dans le kiosque.

— Monsieur de Wierstein, dit-elle à du Bois, voici un batelier qui vous cherche sans doute; ne le laissez pas venir jusqu'ici.

Du Bois regarde; il ne veut pas non plus que Louis parvienne jusqu'à Arolise. Il sort du kiosque. Louis lui parle bas, lui montre la lettre de Mélanie, en disant : — Il faut que je la lui remette, je l'ai promis à la nièce.

— Non, répond du Bois, je vais la lui donner; c'est elle qui m'a dit de ne pas te laisser entrer dans le kiosque.

Il quitte Louis, retourne près de Mme de Liriau, et lui dit : Voici un mot que votre nièce a chargé un batelier de vous remettre.

— Monsieur de Wierstein, dit Arolise, dites à ce batelier de ne pas s'éloigner; je ne veux pas qu'on nous trouve ainsi seuls encore.

Il ressort et dit à Louis : — Cela va bien; j'allais lâcher le grand mot quand tu es arrivé. Cela n'ira pas si mal que je le craignais. Elle est déjà bien préparée. Ne t'éloigne pas; elle ne veut pas qu'on la trouve seule avec moi.

Du Bois rentre et trouve Arolise pâle et tremblante. Il lui demande ce qu'elle a. Elle répond qu'elle n'a rien, ainsi que répond toute femme à pareille question. On entend des voix et des pas. Du Bois se jette aux genoux d'Arolise et lui dit : Pardonnez à ma passion, qui m'a fait vous tromper; je ne m'appelle pas de Wierstein, mais du Bois. Je vous adore; je passerai toute ma vie à me faire pardonner une innocente supercherie qui ne prouve que l'ardeur de ma passion pour vous.

— Ah! monsieur, dit Arolise, c'est une horrible trahison, une épouvantable lâcheté!

— Voilà vos amis, allons au-devant d'eux; nous ne pouvons attendre plus long-temps. Vous m'aimez : que vous importe que mon nom commence par une lettre ou par une autre? D'ailleurs, comment reculer maintenant? Pensez à l'effet que produirait un changement de détermination devant tout ce monde.

Arolise est toujours pâle, mais il y a dans ses yeux de la fièvre et de l'assurance. — Eh bien! monsieur, dit-elle, allons au-devant d'eux.

Ils sortent du kiosque; Louis les attend à la porte. Il est aussi pâle qu'Arolise, car du Bois lui fait signe que *cela va bien*. A ce moment, Mélanie et une douzaine de personnes conduites par un domestique débouchent d'une allée sombre. Arolise a quitté brusquement le bras de du Bois. Elle fait quelques pas au-devant des nouveaux venus et leur dit : — Permettez-moi d'abord de vous présenter un homme qui sera bientôt votre parent et, j'espère, votre ami, mon futur mari, M. Louis de Wierstein. — Elle se retourne, saisit la main de Louis, qui reste comme frappé de la foudre, et le présente aux arrivans.

J'ai dit que Louis était comme frappé de la foudre, il ne me reste pas de comparaison pour du Bois; mais, si je ne sais de quoi le dire frappé, je puis dire qu'il était néanmoins fort accablé.

On s'empresse autour d'Arolise; car, épuisée d'émotions, elle tombe sans connaissance dans les bras de Mélanie. Elle ne tarde pas à reprendre ses sens; les uns attribuent l'accident à la chaleur; Mélanie s'empresse de dire que sa tante n'a pas encore mangé de la journée : alors *on ne s'étonne plus*. Du Bois disparaît, et va attendre Wierstein dans un endroit où il le fait demander par un domestique. Il est furieux, il se croit joué par Louis. Louis lui affirme sur l'honneur son extrême innocence.

— Si tu ne m'as joué, dit du Bois, c'est que nous sommes joués tous les deux.

— Tais-toi, dit Wierstein, tais-toi, ne me réveille pas; je suis le plus heureux des hommes.

— Pauvre garçon! dit du Bois.

— Tu épouseras Mélanie.

— Moi? jamais! Je ne veux pas revoir Arolise, je vais voyager.

— Je te prête 20,000 francs pour ton voyage.

Pendant ce temps, Arolise, un instant seule avec Mélanie, lui disait :

— Ah! ma chère enfant, tu m'as sauvée; car je serais morte de honte et de désespoir si j'étais tombée dans cet horrible piége.

— Mais que pensera M. de Wierstein? demanda Mélanie.

— M. de Wierstein! il s'occupe plus que moi de trouver à ma conduite des excuses et des explications. Mais déchirons ta lettre, ta chère lettre; car, si jamais quelqu'un la trouvait, tout serait perdu.

Et Arolise déchira le billet de Mélanie où il n'y avait que ces mots :

« Chère tante, prenez garde à vous, on vous trompe; il se passe quelque chose d'horrible que je ne puis deviner. L'homme qui est avec vous n'est pas M. de Wierstein. M. de Wierstein est le pêcheur Louis, je viens d'en acquérir la certitude, et il vous adore.

« MÉLANIE. »

Les morceaux de la lettre furent ramassés par Mélanie, qui alla les brûler.

Le soir Arolise dit à Louis :

— Comme je suis bonne, Louis, et comme il faut que je vous aime pour vous avoir pardonné l'affreux jeu que vous avez joué avec moi!

Louis lui baisa la main.

— Mais, dit-elle, est-ce que vous avez cru me tromper un moment?

— Mais, dit Louis, qu'était-ce que la lettre de Mélanie?

— Du papier blanc. Il fallait bien un prétexte pour que vous fussiez auprès de moi au moment nécessaire.

— Ah! la petite nièce aussi m'a trompé.

— Vous le méritiez bien.

— Quand je pense que j'ai mis tant de temps à apporter cette lettre. Et si je n'étais pas arrivé à temps?

— J'avais un autre moyen. Mais, à propos, je vous demanderai une complaisance, Louis.

— Ordonnez.

— Je ne veux plus voir M. du Bois; le rôle qu'il a joué dans tout ceci est bas et odieux.

— Il part cette nuit pour un voyage.

Mélanie pleura toute la nuit. Par momens, elle se reprochait d'avoir trompé Louis; mais il était si heureux!

C'était une partie de son bonheur à elle.

L'ame de feu Bressier s'envola, elle avait horreur d'Arolise.

ALPHONSE KARR.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

UNE

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

EN 1593.

PROCÈS-VERBAUX DES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1593,
PUBLIÉS PAR M. AUGUSTE BERNARD.[1]

Si le XVIe siècle a pour la critique moderne un attrait qui depuis quelques années semble s'accroître encore, s'il exerce sur elle une sorte de séduction particulière, ce n'est pas seulement, je le crois, par l'infinie variété des horizons qui s'y découvrent. Sans doute, l'œil de l'historien s'arrêtera toujours volontiers sur une époque où la pensée humaine s'agite avec tant de force dans les merveilles de la renaissance et dans les débats de la réforme, où la plupart des idiomes européens se constituent définitivement, où l'unité politique affermit et classe les états, où le génie méridional, s'enveloppant avec gloire du linceul de l'art, résiste en vain au soulèvement de l'esprit teutonique, et où la France enfin se prépare, dans les luttes civiles, à saisir bientôt le sceptre des affaires et des lettres par Richelieu et par Corneille. Il y a assurément dans ce seul tableau de quoi exciter, de quoi satisfaire la légitime

(1) Un vol. in-4°, Imprimerie royale, 1842; chez Didot.

curiosité du penseur et de l'érudit; mais ne serait-il pas juste de dire que cette grande ère, où tout commence et où rien ne s'achève, attire encore plutôt nos regards par je ne sais quelles analogies de sentimens, par je ne sais quels rapports de situation? Prenons garde que la nature humaine est permanente à travers les événemens éternellement mobiles. Devant le mystère de sa destinée, l'homme se pose toujours les mêmes problèmes, et l'histoire au fond n'est autre chose que la diversité des solutions qu'il émet.

Il y a donc des lois de continuité, de solidarité, si l'on peut dire, entre les phases diverses, entre les périodes importantes du développement de l'histoire : ce que nous sommes par exemple, ce que nous faisons, ce que nous désirons même, me semble avoir plus particulièrement sa raison d'être dans le XVIe siècle. Nos origines sociales et intellectuelles sont là; c'est une généalogie qu'il faut reconnaître. Heureusement, si le spectacle des agitations et des inquiétudes d'alors nous trouble et nous frappe, en nous faisant rejeter les yeux sur les impatiences pareilles et les doutes qui sont dans le cœur de chacun de nous et au sein de la société présente, on peut aussi, on peut, en revanche, trouver dans cette étude quelques consolations et beaucoup d'espérances. N'ayons pas seulement les regards sur la mêlée, sur les dangers du champ de bataille, et, puisque nous en sommes aux analogies, considérons aussi le dénouement; voyons où ont abouti dans le passé, où peuvent aboutir dans l'avenir ces voies périlleuses et difficiles. Pour nous tenir à notre pays même, des résultats puissans n'ont-ils pas couronné les longs conflits historiques auxquels la France a été en proie durant le XVIe siècle? N'est-elle pas à la fin sortie de ces luttes avec l'unité sociale? n'en est-elle pas sortie surtout avec une conquête qui ne périra plus, la souveraineté de l'esprit public? Oui, en religion, en politique, en littérature, l'épreuve lui a été profitable, elle s'est dégagée à jamais des entraves du passé. Contre les impuissantes prétentions de la théocratie, elle a affermi l'église gallicane; contre les traditions du fédéralisme féodal, elle a trouvé l'unité, la centralisation, à l'aide de l'accroissement monarchique; enfin, aux traditions barbares, mais originales des littératures du moyen-âge, elle a mêlé ce qui les devait polir et corriger, le culte de la renaissance pour l'antiquité.

Une sympathie singulière, quelque chose de fraternel, si l'on peut ainsi parler, rapproche donc le XIXe siècle du XVIe, et quoiqu'il se soit produit entre ces deux ères bien des grands hommes, bien de grands évènemens, en un mot, bien des choses qui comptent en histoire, quoiqu'il faille, pour les joindre, passer par-dessus Mirabeau, Voltaire et Louis XIV, on peut dire que, dans le bien comme dans le mal, ces deux époques s'appellent, et que, si l'une est l'antécédent, l'autre est assurément la conséquence. A ne considérer que le mal, il est évident que ce qui a manqué aussi au siècle de Calvin et de Montaigne, c'est la patience, c'est un sentiment des devoirs égal au sentiment des droits, c'est le respect de la tradition tempérant le besoin du progrès. L'humanité, par malheur, est ainsi faite; elle semble prendre tour à tour

pour symbole cette cavale de Roland qui, chez l'Arioste, n'avait d'autre défaut que d'être morte, ou bien ce cheval emporté qui, dans les vers de Byron, entraîne Mazeppa à travers les steppes. C'est là que j'aimerais à voir commencer le contraste; c'est là qu'il importe de ne plus ressembler au XVIe siècle.

Chercher des rapprochemens dans les détails serait puéril; le drame de l'histoire ne veut pas être changé de théâtre, et les évènemens, dans leur vérité, se prêtent mal à ces comparaisons factices qui peuvent être un thème habile pour le paradoxe, une ressource ingénieuse pour l'esprit de secte, mais que doit dédaigner l'historien. Qu'on me laisse cependant remarquer, sans y attacher d'importance, qu'en France la révolution religieuse s'est terminée par les états de 1593, et que la révolution politique a commencé par les états de 1789. Quelquefois rien ne ressemble plus à ce qui finit que ce qui commence. Il semble de plus, comme le remarquait naguère M. de Lamartine, que la société, au sortir de l'anarchie, ne puisse revenir à l'ordre qu'en traversant le despotisme : la convention mène à l'empire; le gouvernement absolu d'Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, a son excuse et sa cause dans cet esprit rebelle de la réforme et de la ligue, qui un instant faillit compromettre le pénible enfantement de l'unité française.

Le rapprochement que nous indiquions tout à l'heure courait d'autant plus le danger d'être inexact, que les états de 89 ont réussi, qu'ils sont une date pour la société nouvelle, et que l'assemblée de 1593, au contraire, a échoué, que les historiens, après les faits, lui ont donné tort, et qu'elle ne vit guère que par le ridicule. Aussi n'est-ce pas une réhabilitation que je viens demander, c'est seulement une cause que je veux brièvement instruire. Les réhabilitations littéraires sont peu dangereuses : le goût, qui a pour lui les siècles, finit bien par retrouver ses droits; il en est quitte plus tard pour une rature. Ce n'est pas tout-à-fait la même chose en histoire : si l'histoire n'est pas précisément un inventaire, une sèche et confuse énumération de faits et de dates, si elle aspire à mieux que cela, si elle prétend être l'application de la morale à l'activité humaine se développant à travers les âges, en un mot un exemple dans le passé, une leçon dans l'avenir, il semble qu'elle doive peu s'accommoder de ces indulgences tardives et risquées qui refont un piédestal aux réputations compromises et s'efforcent d'absoudre, par une philosophie inventée après coup, les évènemens qui ont contre eux la condamnation séculaire. C'est précisément ce qui s'est réalisé pour la ligue : par les passions opposées qu'elle avait mises en jeu, il est arrivé que cette période de notre histoire long-temps jugée avec sévérité par les historiens a, dans notre époque facile, reconquis plus d'une sympathie inattendue, plus d'une adhésion contradictoire. La mode a fini par s'en mêler; à la longue, chacun a découvert dans la *glorieuse et sainte ligue,* comme disait à Notre-Dame M. Lacordaire, les antécédens de son système social. On le sait, M. de Bonald y a vu le salut de la monarchie aristocratique, M. de Lamennais le triomphe des doctrines ultramontaines, M. Buchez enfin les symptômes de sa démocratie catholique. De là des con-

tradictions, des répliques, toute une petite guerre, ici sur le terrain des faits, là sur le terrain des idées. Heureusement la science tire cet avantage des paradoxes, que l'attention s'éveille par là sur des points peu connus ou mal étudiés, et que des travaux en sens divers se produisent d'où la lumière à la fin sort au profit de la vérité.

Entre les publications qui pouvaient particulièrement éclairer cette phase si intéressante, si long-temps négligée de la ligue, il faut assurément compter les procès-verbaux inédits, et naguère encore inconnus, des états de 1593. On en était en effet réduit, pour l'histoire de cette assemblée, à un petit nombre de pièces déjà recueillies et aux témoignages peu explicites des écrivains contemporains, si bien qu'il y a quelques années à peine, dans son *Histoire des Français,* M. de Sismondi se plaignait, avec l'amertume d'un érudit leurré, de cette regrettable lacune, que l'auteur d'un travail sur les *d'Urfé,* M. Auguste Bernard, vient aujourd'hui combler avec un zèle empressé et louable. Le zèle par malheur a quelquefois ses inconvéniens, et je ne sais si l'éditeur a toujours su s'en garder. M. Bernard a trouvé les états de 1593 en assez mauvaise réputation : les nommer, jusqu'ici c'était provoquer le sourire, c'était remettre en jeu les sarcasmes de la *Satire Ménippée*. Que si on consultait les historiens eux-mêmes, si on remontait aux sources du temps, assurément ce n'était pas l'admiration qu'on retirait de l'examen. Pour être juste, cependant, n'y avait-il point à appeler de ce premier jugement? Oui, puisque les documens officiels n'étaient pas connus. Aujourd'hui au moins on peut prononcer pièces en main, on peut, s'il y a lieu, réviser l'arrêt sévère porté par les contemporains de Henri IV et par tous les historiens sans exception depuis deux siècles. L'éditeur des *États* prend le parti des états, rien de plus naturel, et il continue son rôle en égratignant les auteurs de la *Satire Ménippée :* cela ne serait pas sans quelque courage, car il est toujours dangereux d'avoir contre soi les gens d'esprit; mais M. Bernard, comprenant sans doute que la tâche d'éditeur a ses scrupules et veut quelque impartialité, semble n'avoir pas osé énoncer son opinion véritable; seulement il la glisse obscurément entre deux notes, il la laisse poindre avec complaisance sous la trame plus ou moins serrée de son érudition, il permet qu'on la devine à travers des allusions méticuleuses, à travers des insinuations réservées, qui ont la bonne intention d'être fines et d'atteindre les écrivains qui ne sont pas du même avis. La plume délicate d'un Daunou s'en serait tirée au naturel; M. Bernard laisse trop voir qu'il eût bien fait de lire plus souvent la *Ménippée,* et de ne pas tant douter « du mérite qu'on lui attribue. »

Assurément, il est permis d'aimer la ligue, et c'est là un plaisir assez innocent, une sorte de *dilettantisme* historique que, sans nuire à leur prochain, se donnent beaucoup d'honnêtes gens de ce temps-ci. Je n'en veux pas le moins du monde à M. Bernard de ses secrètes prédilections pour le gouvernement de l'Union; seulement, pourquoi n'a-t-il pas tenu plus haut sa ban-

nière? Il semble qu'il ne fallait point pour cela grand héroïsme. N'a-t-on pas entendu M. Lenormant, qui a, je m'imagine, quelque goût pour le succès, réhabiliter, en pleine Sorbonne, les héros de la Saint-Barthélemy, et rejeter parmi les *inintelligens* ceux qui ne professent pas pour la ligue une admiration décidée? Voilà au moins une opinion nette et qui n'hésite pas à se produire. M. Bernard se garde de ces vives allures, et, comme je l'ai dit, ses jugemens ne font que se trahir à demi et avec embarras, dans l'intervalle des citations et des extraits. Quand il parle cependant des *préventions* de l'historien De Thou, quand il affirme que l'assemblée des états a été *cruellement* parodiée par les auteurs de la *Ménippée*, quand il recommande d'une manière toute spéciale le pamphlet si *peu connu* (il l'est, pour le dire en passant, beaucoup plus que ne le croit l'éditeur) que publia le ligueur Cromé, sous le nom *du Maheustre et du Manant*, quand il définit très injustement le parti des *politiques :* « ceux qui *flottaient* entre les opinions extrêmes, » quand il condamne le Béarnais s'appuyant du secours désintéressé d'Élisabeth, tout en trouvant naturel que la ligue use du concours très intéressé de Philippe II, quand enfin il accuse le parlement de Paris de *partialité évidente* et de *mauvais vouloir* contre l'Union, évidemment l'auteur n'est pas dans le camp de Henri IV. Pasquier, à un endroit de ses lettres, distingue trois espèces de ligueurs, les *zélés*, les *espagnolisés*, les *clos et couverts*. M. Bernard paraît être des derniers : c'est une prudence qui se pouvait justifier au XVIe siècle; mais, à l'heure qu'il est, je ne vois pas pourquoi l'auteur déguise ainsi son penchant sous des formes restrictives. Tant de précaution était inutile. Il faut bien, quand un historien traverse une ère orageuse, qu'il se décide à prendre un drapeau. Si déshéritée en effet que soit une époque, il y a toujours en elle, pour l'honneur de l'humanité, une opinion qui approche davantage du bien et du vrai, un parti plus honorable dont on peut blâmer les fautes, mais dont on doit adopter la cause. La société française, dans la seconde moitié du XVIe siècle, se divise en trois camps, se range sous trois bannières distinctes, les huguenots, les ligueurs, les politiques, c'est-à-dire la révolte, la résistance violente, et enfin la conciliation. Je trouve indispensable d'opter, car il faut bien entrer dans l'esprit, dans les nécessités d'un siècle, quand on a la prétention de juger de près ses affections ou ses haines : autrement il serait trop commode de refaire l'histoire à cette distance, de donner tort à tout le monde et de créer, après coup, en une sphère supérieure, je ne sais quel parti solitaire dont on serait le seul adhérent, et qu'on transporterait opiniâtrément dans le passé. Évidemment l'éditeur des *États* n'est ni huguenot, ni politique : je laisse à tirer la conséquence, à moins que M. Bernard préfère n'être d'aucune opinion. Cela toutefois est difficile à qui fait profession d'écrire l'histoire. La passion de la vérité est la première et indispensable qualité de l'historien, et jamais l'historien n'hésite à dire, en définitive, ce qu'il pense des hommes et des évènemens. La timidité et le déguisement ne sont pas la même chose que la modération.

Ce dissentiment grave sur le fond même de la question ne m'empêchera pas de rendre justice à l'attention avec laquelle M. Bernard s'est acquitté de la tâche que lui avait confiée le gouvernement. Il est impossible de reproduire un monument inédit avec une plus scrupuleuse exactitude, d'en mieux disposer l'arrangement difficile, de combler les lacunes par des extraits plus convenablement intercalés, de mettre enfin plus de soins dans la vérification des détails, dans le dressement des tables, dans l'arrangement des pièces justificatives, en un mot, dans tout ce qui peut éclairer immédiatement le texte, et aider à l'impatience du lecteur. De ce côté, M. Bernard est donc irréprochable; mais pour les comparaisons, les rapprochemens qui eussent pu donner plus de prix encore à ce document, il y avait mieux à faire. De Thou, Lestoile, rarement Palma-Cayet, plus rarement encore le recueil des *Mémoires de la Ligue*, voilà à peu près les sources habituelles, les seules sources auxquelles l'éditeur emprunte ses citations et ses notes. Il y a cependant bien d'autres écrivains contemporains qui méritent quelque confiance : d'Aubigné, par exemple, Pierre Matthieu, Cheverny, Davila, dix autres écrivains avec eux, eussent, on le verra tout à l'heure, donné lieu, sur les hommes et les choses des états, à un curieux et fréquent contrôle. L'Espagne par Philippe II, l'Italie par la papauté, prirent une si grande part à ces luttes, elles avaient de tels intérêts et de si sérieuses ambitions engagés dans les débats de cette assemblée, qu'il y aurait eu plus d'un extrait piquant à faire des écrivains espagnols et des publicistes italiens d'alors. L'histoire de la ligue d'Antoine Herrera, *Historia de los sucessos de Francia*, livre écrit au lendemain des évènemens, par un des familiers de Philippe II, et sous l'inspiration directe de ce prince, eût pu fournir, par exemple, plus d'un renseignement essentiel. Ce sont là des documens que M. Bernard eût pu ne pas dédaigner. Il en est de même des histoires particulières des villes de France; il semble que l'éditeur y aurait çà et là trouvé des témoignages authentiques, des détails intéressans, soit sur les députés eux-mêmes, soit sur l'effet produit dans les provinces par les actes des états de 1593 : ces opinions, dans leur diversité, ou plutôt dans leur unité (je le crains un peu pour la ligue), étaient bonnes à recueillir; elles eussent montré ce que pensait la France à cette date, et si les abominables plaisanteries de la *Ménippée* avaient trouvé grace devant son bon sens.

Il y a deux manières d'entendre le rôle de savant, et en particulier le rôle d'éditeur, ou plutôt il y a deux façons de s'en tirer, selon les tendances particulières ou les aptitudes propres de son esprit, selon qu'on est, en un mot, un lettré ou un érudit pur. Sans doute le sentiment littéraire n'est pas incompatible avec la science, avec une science qui, pour être très renseignée, ne s'interdit cependant ni l'idée ni l'agrément; mais je n'oserais affirmer que le contraire fût toujours exact. Ainsi le public, qui respecte les savans au lieu de les lire (tous deux y gagnent peut-être), ne se doute pas qu'on puisse être un érudit sans être le moins du monde un écrivain, et que savoir tel patois douteux de l'Orient dispense positivement de savoir le français : cela pour-

tant se voit tous les jours. Mais qui s'aviserait, je le demande, de débusquer un grammairien de ses conquêtes philologiques, de troubler un archéologue dans ses déchiffremens d'inscriptions? Il faudrait être un mal appris, et la critique profane ne s'y risque point. Elle a ses raisons pour cela, raisons d'ennui, raisons d'ignorance. L'érudition spéciale est donc un asile sûr, qui a l'avantage de mettre à couvert de tout contrôle. Je ne rangerai pas tout-à-fait M. Auguste Bernard dans cette classe : son livre sur les d'Urfé avait paru révéler çà et là quelques intentions littéraires qui ne me semblent point s'être suffisamment reproduites dans la préface péniblement conçue qu'il place aujourd'hui en tête des *États de* 1593. Rien de net, de prompt, de dégagé, ni dans les idées, ni dans le style; des citations prolongées, des détails indiscrets, viennent rompre incessamment la trame embarrassée du discours. Une introduction à un pareil monument devait être un véritable morceau historique, une dissertation élevée et étendue, en un mot, une initiation intelligente pour le lecteur. M. Cousin dans son *Abélard*, M. Fauriel dans sa *Chronique des Albigeois*, M. Mignet dans ses *Négociations d'Espagne*, ont donné de brillans modèles qu'on pouvait suivre, même de loin. Le sujet valait la peine qu'on s'y dévouât. M. Bernard a préféré suivre l'exemple du précédent éditeur des *États de* 1484, et s'en tenir à de ternes énumérations de faits connus, à des citations bibliographiques, à de sommaires indications. Ce procédé est plus commode, mais on n'en tire pas le même honneur, et on risque même par là d'être prématurément, et contre ses intentions, classé parmi les érudits purs. C'est au moins une imprudence.

Les procès-verbaux des états de 1593 offrent un triple intérêt, et peuvent être considérés dans trois sens distincts que l'éditeur aurait dû, ce semble, mettre en lumière. Soit qu'on considère en effet le récit des actes de cette chambre politique par rapport aux réunions analogues qui ont précédé et qui ont suivi, c'est-à-dire quant à la place spéciale qu'elle occupe dans la suite de nos assemblées nationales, soit qu'on y voie un document de plus pour l'histoire particulière de l'Union, un témoignage inédit sur ce grand procès de la ligue qui s'instruit de nouveau dans notre temps, soit enfin que, préoccupé du côté littéraire, on veuille trouver là surtout une pièce justificative de la *Satire Ménippée*, la réalité après la parodie, le commentaire utile d'un des premiers monumens de la vraie langue française; en un mot, selon que l'on se place à l'un de ces trois points de vue, on reconnaît qu'il y a profit à tirer de cette publication, ou pour l'histoire des institutions, ou pour l'histoire politique, ou enfin pour l'histoire littéraire. Cette donnée, assurément, paraît féconde, et il est regrettable que M. Bernard ne s'en soit pas emparé pour donner plus d'intérêt à son introduction. Sans doute la tâche était rude, je le répète; toutefois, si elle demandait du talent, de la science, beaucoup de travail, elle menait en revanche à des résultats importans et nouveaux. Mais je m'arrête : la critique n'a pas la prétention d'indiquer des plans, d'esquisser des ébauches; elle s'en tient à son rôle de juge, appréciant seulement ce qui est fait et

le comparant avec ce qui reste à faire. Autrement on serait vite induit à recomposer un livre, et, outre que ce ne serait pas précisément un rôle modeste et sûr, cela mènerait loin.

M. Rœderer, avec son esprit finement paradoxal, avait découvert dans nos anciens états-généraux les premiers fermens de la révolution française; aujourd'hui les publicistes de la *Gazette de France*, modifiant la proposition, y voient les antécédens de la liberté, les garanties permanentes de la nation contre la monarchie. C'est un point de vue comme un autre, ce n'est pas un point de vue historique. La vérité est que ces assemblées, réunies seulement dans les crises publiques, étaient fort peu populaires, puisque, s'il éclatait quelquefois de vives, mais vaines protestations au début, on concédait toujours de nouveaux impôts au dénouement, et que c'était là en réalité le seul résultat définitif. Quant aux états de 1593, on sait dans quelles conditions particulières, dans quelles circonstances étranges ils furent convoqués.

Qui ne se souvient de cette lamentable histoire? D'un côté, le Béarnais, avec l'aide des catholiques modérés et des huguenots, conquérant pied à pied son royaume par la bravoure au champ de bataille, par les ruses en diplomatie, et aussi, et surtout peut-être, par le tour français de son esprit, par l'art profond de la séduction; d'autre part, la ligue qui, alors qu'elle prétend arborer le drapeau de l'unité religieuse et nationale, est cependant en proie à d'affreux déchiremens intérieurs, au réveil de la théocratie par son clergé démagogique, de l'anarchie municipale par les réorganisations révolutionnaires des communes, et du fédéralisme enfin par les prétentions rivales de ses gouverneurs provinciaux. Ce n'était pas là le seul malheur de l'Union; ses chefs eux-mêmes ne s'entendaient pas dans leurs secrètes aspirations, dans leurs jalousies opposées. La couronne avait été déclarée vacante, et chacun y prétendait. Mayenne ne voyait là que la simple et naturelle continuation de son titre de lieutenant-général, tandis que son cousin, le marquis de Pont, se présentait comme chef de la maison de Lorraine, le duc de Savoie comme fils d'une fille de France, tandis que le jeune Guise revendiquait le trône au nom de son père, tandis enfin qu'à d'Aumale, à Nemours, à Mercœur, il fallait, sinon la royauté, au moins des apanages, c'est-à-dire le morcellement et le partage de la France. Chacun avait sa coterie, ses artisans, et derrière ces ambitions qui se pressaient, derrière cette cohue de prétendans, apparaissait la sombre figure de Philippe II, ce génie profond, patient, décidé à tout, et qui, selon l'inflexible et uniforme loi de sa politique, n'avait si dispendieusement aidé la ligue que pour la faire aboutir à l'agrandissement de ses états. Ses trames étaient dès long-temps ourdies; un grand nombre d'acteurs influens avaient été séduits à prix d'or et à force de promesses; on vit même bientôt les prédicateurs réclamer à grands cris l'abolition de la loi salique. C'est alors que le moment parut venu à ce prince, et que sa fille réclama ouvertement le sceptre. Elle faillit l'obtenir, et alors la France n'eût plus été qu'une province, le pape qu'un chapelain de la maison d'Autriche; ainsi se fût renouvelé un empire à la manière de Charlemagne, ainsi eût

pesé sur l'Europe ce joug souverain de la monarchie méridionale que Charles-Quint rêva par la guerre, que son fils poursuivit par l'intrigue, et dont il fut donné à Richelieu de disperser les derniers vestiges. Voilà, en dernier résultat, ce que voulait la ligue : une royauté espagnole, comme au XIVe siècle on avait eu une royauté anglaise, Isabelle après Henri VI, des deux côtés la conquête.

C'est par l'insistance de Philippe II que les états furent convoqués, après bien des retards. Il s'agissait de disposer du trône. Or Mayenne, inquiet de tant de prétentions contraires et n'ayant confiance que dans le temps, résignait volontiers son ambition provisoire à la lieutenance-générale. A la fin, pourtant, il fallut céder, et les états s'ouvrirent, dans les salles du Louvre, le 26 janvier 1593. Toutefois, ce ne fut pas sans effort que Mayenne, avec l'aide du président Jeannin, parvint à faire accepter la capitale comme lieu de réunion : sans la mort du général de Philippe II, le duc de Parme, il n'y eût jamais réussi. Chacun tenait à rapprocher de soi l'assemblée; le duc de Lorraine voulait Reims; les Espagnols demandaient Soissons, afin d'être appuyés par leurs armées de Flandre; le lieutenant enfin désirait Paris, dont la population avait besoin, dit Davila, « d'être retenue dans le parti, » Paris où le jeu des intrigues était plus sûr, et où l'on était fort las d'ailleurs de la garnison de Philippe II.

La lettre de forme royale, par laquelle le duc de Mayenne avait convoqué les états de la ligue, déplut fort au Béarnais, comme on l'imagine. « Ceste convocation, s'écria-t-il, n'est qu'en imagination; j'empescheray bien, avec la grace de Dieu, qu'elle ne le soit en effet. » Et aussitôt il commanda à Forget, son secrétaire d'état, de rédiger de sa *belle et riche plume* une verte réponse au lieutenant-général. Cette déclaration, rangée par Pierre Matthieu (1) « entre les plus belles pièces que l'éloquence ait portées durant ces guerres civiles, » n'a cependant pas été jugée digne par M. Bernard d'être insérée dans son recueil, entre tant de morceaux déjà imprimés qu'il ne s'est pas fait scrupule, et avec raison, d'y admettre. Henri IV, tout en se déclarant « prêt à recevoir toute sorte d'instruction » (simple phrase qui était un coup mortel porté bien à propos à la ligue), défendait expressément (2) de s'occuper des états de l'Union, « d'y aller ou envoyer, y avoir intelligence aucune, directement ou indirectement, ny donner passage, confort ou aide, à ceux qui iront, retourneront ou envoieront. » Un parlement de province alla plus loin dans son zèle, et ordonna que « le lieu et ville auxquels telle assemblée se fera, seront démantelez, rasez et ruynez, sans espérance de réédification. » Aucune de ces menaces ne s'est réalisée sans doute; les états s'assemblèrent malgré la colère du Béarnais, et Paris est encore debout, malgré l'arrêt de la cour de Châlons. Cela cependant ne fera dire à personne avec M. Bernard que « toute la France comptait sur l'autorité des états. » A cette date, Henri IV

(1) *Hist. de France sous Henri IV*, 1631, in-f°, t. II, p. 122.
(2) *Mém. de la Ligue*, édit. de Goujet, t. V, p. 286.

avait l'assentiment d'une très notable partie de la France, dont il serait bon de tenir compte; quelques mois après, il avait l'unanimité.

L'élection des députés n'avait pu se faire régulièrement, on le conçoit, au milieu de ces luttes civiles et dans la division des partis. D'ailleurs l'enthousiasme pour la ligue, qu'on avait vue à l'œuvre, commençait à diminuer singulièrement dans les provinces. La victoire, sans compter le bon droit, semblait, même aux yeux des plus aveugles, réserver des chances au Béarnais. De plus, on était harassé de la guerre. C'est sous l'empire de ces préoccupations nouvelles, et surtout du désir de la paix, que s'étaient accomplis un certain nombre de choix. Mayenne avait, en cette occasion, développé une activité qui ne lui était pas habituelle; il voulait ôter toute couleur tranchée à ces élections, il voulait une chambre terne, insignifiante, peu décidée. Le succès couronna ses efforts. Beaucoup de villes, ruinées par les troubles, refusèrent de donner des indemnités à leurs délégués; beaucoup de députés, de leur côté, après de si longs retards et la première ardeur dissipée, ne voulaient pas se risquer à travers les armées ennemies pour courir les chances d'une révolution, et prendre part à des votes compromettans qui pouvaient engager l'avenir.

Il se passa d'ailleurs dans les provinces, à cette occasion, plus d'une scène curieuse que la publication de M. Bernard fait pour la première fois connaître. Comme partout, il y avait les hâtés et les tardifs. Quelques députés, par exemple, au premier bruit de la convocation des états à Reims, s'empressent aussitôt et accourent; c'est peine perdue, les mois se passent, et de jour en jour l'assemblée se trouve remise. Cependant la *nécessité de deniers* peu à peu se fait sentir, et il faut vivre d'emprunts; le corps municipal de Reims, qui savait son jeu, ne manque pas de mettre à profit la circonstance. On appelle un notaire, et deux cents écus sont aussitôt prêtés à ces pauvres précurseurs des états, mais à la condition expresse qu'ils obtiendront du duc de Mayenne trois nouvelles années de la ferme du vin au profit de la commune. Ce n'était pas si mal calculé. Ailleurs, ce sont des précautions et des défiances réciproques : les députés de Troyes, qu'on ne veut pas laisser partir avant de savoir où se réunira l'assemblée, et qui refusent à leur tour de se rendre à leur poste sans une bonne escorte et cinq cents écus, qu'on dut emprunter. C'était le bon temps, comme on voit. Dans ce seul bailliage de Troyes, les deux députés du tiers coûtèrent deux mille trois cents écus.

Telles étaient les mœurs électorales du XVIe siècle : alors l'électeur payait l'élu; de nos jours l'élu paie l'électeur. Les rôles sont changés; évidemment, c'est un progrès démocratique, car le plus petit a grandi et profité. On trouvera donc là matière à plus d'un rapprochement piquant. Ainsi la belle doctrine du *mandat impératif*, qu'on croyait être une invention de M. de Genoude, a ses antécédens, peu monarchiques, il est vrai, dans les élections de la ligue. M. Aug. Bernard a publié, d'après les archives de plusieurs villes, les curieuses instructions données aux élus par quelques municipalités. C'est une sorte de réveil impuissant de l'insurrection communale du XIIe siècle.

Ainsi, Rouen demande que la magistrature se voie *purgée des mal affectionez au parti*, que les citadelles soient démantelées pour la *seureté des villes*, et enfin (cela ne pouvait manquer) que les justes priviléges de la Normandie soient intégralement maintenus; Reims désire que les prisonniers hérétiques ne soient mis en liberté qu'après abjuration; le clergé d'Auxerre exige l'abolition de l'abominable taille du décime établie sur les ecclésiastiques; la Picardie veut être *gouvernée* par des états triennaux. Partout enfin on réclame un roi : à Auxerre, un prince quelconque qui épousera l'infante; à Amiens, un monarque nouveau sur l'élection duquel la municipalité amiénoise sera consultée par ses députés. Voilà bien des exigences diverses. Si l'unité d'un gouvernement fort, si la liberté religieuse par l'édit de Nantes, sont sorties de toutes ces folles prétentions, de ces factions anarchiques et intolérantes, de ces passions étroites et locales, on avait cru jusqu'ici qu'il en revenait quelque gloire à Henri IV; mais ce n'est là qu'une vieille erreur, si l'on en croit les modernes avocats de la ligue.

La guerre, la peur, le dégoût de l'Union, les progrès du Béarnais empêchèrent bon nombre de députés de se rendre à Paris. Ces absences, multipliées surtout dans la noblesse, ne manquèrent pas de déconsidérer d'abord les états, à une époque où l'aristocratie était encore si puissante. Contre l'habitude, en effet, aucuns princes, aucuns maréchaux, aucuns présidens de cour souveraine ne se trouvaient en cette assemblée. Le tiers y avait cinquante-cinq représentans, le clergé quarante-neuf, la noblesse vingt-quatre, en tout cent vingt-huit députés. La plupart étaient inconnus et sans antécédens dans les affaires, « des noms de faquins, comme dit trop crûment Pithou, dont on fait litière aux chevaux de messieurs d'Espagne et de Lorraine. » Les historiens (M. Bernard s'est gardé de citer leur opinion) sont d'accord sur le peu d'éclat de l'assemblée, sur le scandale même de quelques élections. Pierre Matthieu affirme même « qu'il y en avoit qui se disoient députez de bailliages où ils n'eûssent osé mettre les pieds. » Mézeray, à son tour, qui recueillait les traditions de près, garde un sentiment pareil sur la chambre du tiers qui avait été composée, selon lui, « de toutes sortes de gens ramassés. » Ce discrédit immédiat n'échappa pas à Mayenne; aussi essaya-t-il d'y remédier en voulant, mais sans y réussir, constituer une quatrième chambre de magistrats et de fonctionnaires qui eût servi de contre-poids, et surtout en créant pour les états, comme s'il était roi, un amiral et quatre maréchaux, qu'un historien contemporain appelle spirituellement des *maréchaux de France-castillanne*. Puisque M. Bernard n'a pas cité, il faut bien que je supplée à son silence.

Parmi les hommes moins obscurs qui firent partie des états de la ligue, il est juste cependant de faire place à Anne d'Urfé, député du Forez, et à l'avocat Étienne Bernard de Dijon, qui s'était rendu important aux précédens états de Blois. Quant au haut clergé ligueur de province, je dois noter que c'est lui évidemment qui tenait la première place, par des prélats déjà célèbres, déjà mêlés avec bruit aux précédentes saturnales de la ligue, entre autres les

archevêques de Reims et de Lyon, Pellevé et d'Espinac, les évêques de Soissons et de Senlis, Hennequin et Guillaume Rose. Ce sont là des personnages qui reparaissent souvent dans la *Satire Ménippée* et qu'elle nous a rendu familiers.

Remarquons en passant que Paris, dans ces crises révolutionnaires, a toujours le privilége de faire les choix les plus extrêmes. Robespierre et Marat étaient députés de Paris; en 1593 également, le nom du curé Boucher, ce grand agitateur de la chaire, le nom de Cueilly, cet autre tribun des églises, ne manquèrent pas de sortir de l'urne avec ceux de Poncet et de Génébrard, deux autres prédicateurs aussi de la démagogie ligueuse, avec celui de Dorléans, ce pamphlétaire féroce, ce père Duchesne de l'Union, que l'Union n'avait pas eu honte de faire entrer au parlement. Il est vrai que, par une contradiction honorable, c'est Paris qui choisit le colonel d'Aubray, ce chef courageux et honnête du parti *politique* que l'auteur du *Maheustre* (recommandé par M. Bernard) a honoré des épithètes de « perfide, couart et cruel; » il est vrai encore que c'est Paris qui élut le prévost L'Huillier, le président Le Maistre, le conseiller du Vair, ces hommes de bien, catholiques sincères, qui, entraînés un instant dans la ligue, n'avaient pas tardé à revenir à la cause de l'ordre et de la tolérance. Ce sont là assurément les noms les plus honorables que présente la liste des députés de 1593; ce sont là les hommes sans doute qui, s'ils ne sauvèrent pas le ridicule aux états, leur sauvèrent au moins le rôle odieux qu'ils eussent joué dans l'histoire par l'élection d'une princesse étrangère au gouvernement du pays qu'ils étaient chargés de représenter.

Vis-à-vis des exigences impérieuses de Philippe II, en présence des progrès militaires du Béarnais, devant la faiblesse quelque peu intentionnelle de Mayenne, sous le coup de tant de prétendans, les états de Paris, au sein desquels la ligue se trouvait représentée dans ses nuances les plus diverses, dans sa violence à la fois et dans sa modération, cette réunion, dis-je, qui n'avait pas de parti pris, ou plutôt qui en avait mille, n'eut d'autre voie à prendre que celle des ajournemens, des lenteurs et de la temporisation: voie égoïste et honteuse, mais dont la France tira profit sans aucun doute par les quelques mois donnés ainsi au Béarnais, et pendant lesquels le Béarnais put préparer sa conversion auprès des huguenots et affermir son autorité. De là pour cette assemblée le discrédit auprès des partis, et bientôt le ridicule aux yeux du public. L'envoyé spécial de Philippe II à Paris, don Diego d'Ybarra, comprit vite la situation, et on le voit écrire de bonne heure à ce prince: « Le fait des états n'est qu'un accessoire, et les ligueurs disent qu'ils passeront par ce qui sera arrêté avec les princes. » Le Béarnais était à peu près du même avis : « C'estoient estats dont il faisoit peu d'estat (1). » Cette chambre en effet ne fut qu'un instrument impuissant dans la main des ambitieux et des factions. Je ne doute pas que les députés n'aient été mêlés de très près

(1) Le Grain, *Décade de Henry-le-Grand*, 1614, in-f°, p. 254.

aux intrigues des coteries, aux accessions des prétendans. Ils étaient entourés, caressés, choyés : Lestoile assure qu'on les accablait de visites, même la nuit. Mais, dans les procès-verbaux officiels, rien ou presque rien de tout cela ne transpire sous le décorum de la rédaction.

L'assemblée de 1593 n'eut pas la force d'attirer à elle, d'absorber dans son sein la vie sociale. Il est évident, pour donner un exemple incontestable, que le levier, la vraie force des tribuns de la ligue, lesquels étoient en même temps prédicateurs et députés, résidait beaucoup plutôt dans la chaire que dans la tribune. Aussi les discours des orateurs parlementaires paraissent-ils bien pâles à côté des déclamations des orateurs religieux. Chose singulière! on ne rencontre même pas chez eux ces théories démocratiques, ces spéculations hardies que les publicistes de la réforme et de la réaction catholique avaient tour à tour popularisées; si bien qu'il n'a pas été prononcé dans les chambres de la ligue une seule de ces allocutions audacieuses comme celle de ce député de la noblesse de Bourgogne qui, aux états de 1484, n'avait pas hésité à invoquer l'élection populaire des rois et à déclarer, avant Sieyès, que le peuple c'est tout le monde, *omnes cujusque status*. En n'osant se prononcer décidément pour aucun parti, et cela dans des circonstances aussi graves et où une solution semblait urgente, la réunion de 1593 finit par être accablée du mépris général. Bientôt des placards injurieux furent de toutes parts affichés. Le cordelier Garin déclara en chaire que « leurs beaux estats, c'estoit la cour du roy Pétault, » et le jésuite Commelet, s'attaquant aux députés dans un sermon, finit par s'écrier : « Ruez-vous hardiment dessus, mes amis, estouffez-les-moi. » Voilà, malgré la sage et habile conduite d'un certain nombre de membres du tiers, où, presque dès l'abord, cette assemblée en était tombée dans l'opinion; voilà comment on osait la traiter en public.

Une fois ce caractère d'inertie et d'indécision devenu patent, les députés n'eurent pas de meilleur parti à prendre que de perdre beaucoup de temps dans les discussions préliminaires, dans les cérémonies, les formalités, les lenteurs. Comme le dit spirituellement d'Aubigné, « les estats commençoyent tous les jours et ne commençoyent point. »

La maladresse des envoyés espagnols facilita singulièrement aux députés les fins de non-recevoir déguisées, les ajournemens patelins par lesquels ils ne cessèrent de différer ou d'éluder les prétentions de Philippe II, tout en recevant ses doublons. Dès l'arrivée du duc de Feria, l'assemblée avait envoyé à cet ambassadeur une députation pour le prier de remercier le roi d'Espagne de son concours. Bientôt une lettre de ce prince, écrite aux états, les pressa de consommer l'élection de sa fille *sans aucun retard*. « Il sera bien raisonnable, disait Philippe dans son étrange épître, que l'on me paie tout ce que j'ai mérité envers ledit royaume en me donnant satisfaction. » Mais, devant tant de désirs contradictoires et dans la contention des partis, la nomination d'Isabelle à la couronne de France rencontra des obstacles que Mayenne et les autres prétendans s'entendirent d'ailleurs pour fortifier. Les lourdes harangues du duc de Feria sur l'abolition de la loi salique, les pédantesques démonstra-

tions du docteur Mendoça en faveur de l'infante, furent impuissantes. De la sorte, on gagnait du temps, et, aux yeux de ceux qui savaient deviner, c'était bien quelque chose, car le temps ajoutait incessamment au crédit de Henri IV. Aussi les agens espagnols durent bientôt se rabattre sur un projet de mariage entre Isabelle et un prince qui serait nommé roi. Cette idée rencontra beaucoup d'adhérens; si même Feria, Ybarra et Tassis n'avaient pas présenté obstinément un neveu de l'empereur, l'archiduc Ernest, prince inconnu en France, s'ils s'étaient tout d'abord emparés de la popularité du jeune Guise (comme ils le firent trop tard et alors que les chances du Béarnais étaient devenues décisives), ils auraient sans aucun doute réussi. Au surplus, le courageux arrêt du parlement de Paris qui défendait aux députés de la ligue, sous peine de nullité, d'appeler au trône un étranger, vint couper court aux espérances de Philippe II, et, comme dit le bon Le Grain, cet historien curieux et trop dédaigné, « réduire les estats en fumée pour le Castillan. » La colère que cette mesure hardie suscita chez quelques membres obstinés du tiers, les séances orageuses qui s'ensuivirent, ont par malheur disparu dans la sécheresse inanimée du procès-verbal. On sait seulement que deux magistrats ligueurs, Nicolas Lebarbier et Dulaurens, avocats-généraux, celui-ci du parlement de Provence, celui-là du parlement de Normandie, attaquèrent avec fureur l'arrêt de la cour. Dans leur impétuosité, ils s'exclamèrent *tous deux ensemble,* ils lancèrent contre les modérés des diatribes *arrogantes et piquantes,* et alors les députés offensés sortirent en masse, rentrèrent sur l'insistance de leurs collègues, puis sortirent de nouveau pour aller se plaindre à Mayenne. Heureusement ces violences vinrent échouer contre le sentiment national; les menaces de retraite du légat et l'irritation de l'ordre du clergé (1), dès qu'il était question de trève, les déclamations désespérées du cardinal de Pellevé, cet *âne rouge*, comme on l'avait surnommé aux états, les obsessions enfin et les suprêmes intrigues des agens espagnols, rien n'y fit, et ce ne furent qu'*efforts de paille,* pour parler la langue expressive d'alors. L'arrêt en faveur de la loi salique fut, quoi qu'on en puisse dire, un grand acte, un coup inattendu, le coup le plus fatal qu'ait reçu la ligue avant l'abjuration définitive du Béarnais. Que Mayenne en ait été le secret promoteur, qu'il n'ait montré dans cette occasion qu'une colère factice et purement politique, je ne le crois pas, mais le fait est possible. Peu importe d'ailleurs. Lorsque les membres de la cour promirent « de mourir tous avant que le dict arrêt fust changé ou rompu, » ils prirent, ils acceptèrent la solidarité du péril à braver, de la gloire à recueillir. M. Bernard veut, dans une note, enlever à Marillac l'honneur de cette courageuse mesure; on dirait qu'il espère diminuer le mérite de l'action en la rapportant à plusieurs; mais le vers du poète revient au souvenir :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

(1) « Solus sacer ordo arma quam pacem malebat. » (Thuan., l. CVI, § 13; édit. Lond., t. V, p. 269.)

La belle et noble conduite du procureur-général Édouard Molé n'enlève rien à celle de Marillac et de Le Maistre. Ces sortes de gloires sont compatibles, et il n'y a pas de rivalité dangereuse quand il s'agit du pays. Puisque M. Bernard restituait à Molé sa part dans l'affaire des états, il eût pu citer ce fait peu connu, que les agens de Philippe II lui offrirent dix mille écus pour *rompre l'arrêt*, et que Molé leur répondit : « Vos estats ne sont que brigues, menées et monopoles, et au demeurant je ne m'y trouverai plus (1). » Il est vrai que le mot n'est pas très flatteur pour les députés de la ligue. C'est ainsi que les projets de la maison d'Autriche se trouvèrent décidément ruinés (2).

On a vu quelle avait été la conduite louche, cauteleuse, sans grandeur, mais heureusement bonne dans ses résultats, que tint l'assemblée de 1593 vis-à-vis de Philippe II. A l'égard du Béarnais, elle montra chaque jour plus de faiblesse à mesure que le succès de ce prince paraissait devoir être plus prochain. En autorisant des armistices, malgré l'envoyé du saint-siége, en consentant, sans en deviner assurément l'issue, à la conférence de Suresne, les états se trouvèrent aider, bien malgré eux, à la cause de Henri IV, à la cause nationale, qui, au reste, eût pu triompher, je n'en doute pas, sans leur involontaire concours.

Quant aux autres prétendans à la couronne, ils trouvaient dans certains groupes des états, dans les coteries isolées, dans quelques fauteurs épars, une aide maladroite, une adhésion couarde, des vœux inutiles, qui n'osaient pas se produire au grand jour. Chaque ambition *royale* avait là son représentant plus ou moins zélé, plus ou moins fidèle : Pellevé, par exemple, était le soutien avéré de la maison de Lorraine. On devine, au surplus, ce qu'était une assemblée fractionnée, peureuse, élue sous l'influence de Mayenne, c'est-à-dire de l'indécision personnifiée, et continuant à suivre ses inspirations flottantes, sans toutefois lui être assez dévouée pour l'appeler à la royauté. Aussi Mayenne avait-il beaucoup à faire pour ménager, au sein des états, ses intérêts divers, ses ambitions, ses haines, ses espérances, ses caprices, toutes les velléités de son esprit. Représentez-vous ce *gros homme* fin et madré, *muy artificioso,* ainsi que disaient les Espagnols; voyez-le se *servant de ses expériences,* selon le mot de d'Aubigné, allant de l'un à l'autre, désirant un dénouement pour lui, craignant un dénouement pour les autres, soutenant toujours le plus faible contre le plus fort, puis ayant peur lui-même de

(1) Matthieu, *loc. cit.*, p. 145.

(2) L'arrêt du parlement est du 28 juin 1593, l'abjuration de Henri IV du 24 juillet. Ces deux évènemens ne firent cependant pas perdre tout courage aux agens de Philippe II. Dans une très curieuse lettre du ligueur Mauclerc, écrite à un de ses correspondans de Rome, ce docteur *espagnolisé* disait encore à la fin d'août : « Les Espagnols de nos quartiers sont bien résolus de faire tout ce qu'ils pourront... Si les forces qu'ils promettent sont prêtes dans trois mois, *creabitur rex vel etiam invito* Mayenne... » (*Mém. de la Ligue*, V, 412.) Ainsi, à cette date, on comptait encore sur les états : rien ne se prolonge comme les illusions des partis.

son œuvre; tantôt il est en froideur, tantôt en bonne intelligence avec les états, qui l'appellent d'abord *monsieur*, puis *monseigneur*. Son amour du pouvoir est effréné; tous les moyens lui sont bons : le voilà qui use tour à tour de la promesse et de la menace, qui se ménage des retraites, des faux-fuyans, qui n'ose pas aller au bout de ses projets, mais qui les glisse, les insinue et les multiplie. Contre le Béarnais, le prétexte de la religion lui est un drapeau; contre les Espagnols, il avive en secret les susceptibilités nationales; contre son neveu, ce *petit garçon* de Guise, comme disait la duchesse de Mayenne, il évoque le fantôme du tiers-parti. Partout, en un mot, des trames, des détours, un esprit de ressources vraiment prodigieux. Cet homme est le symbole des états de la ligue; son œuvre a échoué comme la leur, et il occupera dans l'histoire la même place indécise et douteuse. Jamais il n'a défendu la *cause commune*, comme le prétend M. Bernard; il ne s'est jamais, au contraire, préoccupé que de la sienne, et avec cette habileté extrême qui, pour l'honneur de la morale, cesse d'être de l'habileté.

L'arrêt du parlement, la conversion de Henri IV, ses succès militaires, ses progrès dans l'opinion, l'absence de Mayenne, que l'urgence appelait aux armées, la fatigue, le dégoût, l'inquiétude, finirent par donner à la plupart des membres de l'assemblée le désir du départ. La fin de l'été approchait d'ailleurs, et alors, comme on sait, le mal du pays vient fatalement aux députés : même quand il s'agit de faire un roi, il est bien permis de songer à ses récoltes. Les demandes de congé se multiplièrent donc; chacun parla d'aller chez soi (1), et la plupart finirent même par déclarer au lieutenant-général qu'il leur fallait à toute force un licenciement, et qu'au cas « où il ne le bailleroit, ils le prendroient. » Mayenne, qui ne demandoit peut-être pas mieux que de se voir délivré d'une chambre tumultueuse et importune, s'exécuta de bonne grace, et, après avoir exigé un banal serment de fidélité à l'Union et de retour en temps utile, il congédia les états, au grand désappointement des prétendans et au regret des bourgeois gausseurs qu'égayait le ridicule spectacle de cette impuissance parlementaire. Une dernière réunion (2) cependant fut convoquée, dont le procès-verbal officiel ne fait pas mention, et que M. Bernard a omise; je veux parler d'un *fort beau festin* final donné par Mayenne à un certain nombre de députés importans, et « après lequel il tint conseil avec eux. » On y traita sans doute cette petite et secondaire question, cette mince affaire de l'élection d'un roi de France. Nous parlerons de cela après boire, comme dit Rabelais. Cet adieu édifiant en valait un autre, et il avait au moins l'avantage de laisser aux envoyés des provinces une bonne disposition, un favorable souvenir, qu'on comptait bien mettre un jour à profit. Béranger (n'est-ce pas là un direct descendant des libres auteurs de la *Ménippée?*) eût donc fredonné dès-lors son gai refrain :

(1) .... I deputati volonterosamente partirono di ritorno alle loro case... (Davila, *Stor. delle guerre civil. di Francia*, 1644, in-f°, t. II, p. 356.)

(2) V. Le Grain, *loc. cit.*, p. 269.

« Quel dîner! » Ainsi le hasard, il a quelquefois son grain de malice, donna aux états de 1593 le burlesque dénouement dont ils étaient dignes.

« Le lendemain, continue Le Grain, dont les termes piquans veulent être notés, chacun se retira en son gouvernement, laissant les Castillans ronger leur frein à Paris, avec un petit reste des députez de ces beaux estats. » Il demeura en effet quelques membres chargés de représenter les absens pour la forme, et qui continuèrent à tenir des séances oiseuses, à déclamer sur des riens, à se chercher de viles querelles. C'est assurément un des plus tristes spectacles de l'histoire que celui d'une assemblée ainsi réunie dans les plus graves circonstances peut-être où se soit trouvé le pays, d'une assemblée venue pour donner un gouvernement à la France et qui finit par une honteuse comédie. On ne saurait vraiment croire de quelles puérilités il fut question aux séances dans les derniers mois des états. Tantôt, c'est une longue discussion sur je ne sais quel élève en médecine de Senlis qui avait osé dédier sa thèse au Béarnais; tantôt, c'est le cardinal de Pellevé qui est *en humeur*, parce que le tiers ne lui a accordé, sur ses plaintes expresses, que deux coterets pour chauffer sa chambre. De pareils détails sont caractéristiques. L'opinion n'avait pas tardé à faire justice de ces indignités, et rien ne manqua à l'abaissement de cette assemblée, pas même la conscience du dégoût qu'elle soulevait. L'évêque Rose en effet vint officiellement, au nom du clergé, « proposer à messieurs du tiers le mespris qu'on faisoit par la ville de ceste compagnie des estats, à quoy on ne pouvoit remédier. » Aucune assemblée publique est-elle jamais tombée si bas? Le sénat de Tibère, le parlement de Henri VIII, étaient avilis par un maître dont ils avaient peur; les états de la ligue s'avilirent eux-mêmes. Au lieu d'être odieux, ils furent ridicules; au lieu de les haïr, on les méprisa.

Ce discrédit se propagea dans toute la France, et, comme dit d'Aubigné, les bonnes villes commencèrent à mettre de l'eau dans leur vin. Malgré les réclamations des membres restans, les municipalités refusèrent en effet obstinément « aucune commodité pour les aider à vivre. » Quand le député Étienne Bernard, par exemple, vint, avec une lettre pressante de Mayenne, demander aux états de Bourgogne l'autorisation de lever des deniers pour le salaire des députés aux états de Paris, à raison de quinze livres par jour, un refus très catégorique fut voté et nettement motivé « sur la longueur du temps qu'ils avoient demeuré à rien faire. » Une assemblée particulière de province blâmant une assemblée générale de toutes les provinces, la partie condamnant le tout, c'est un trait qui achève le tableau. Aussi, après le spectacle des séances sans nom qui se prolongèrent pendant quelques mois, le parlement répondit-il au sentiment public, à l'opinion vraiment française, en déclarant, dès le lendemain de l'entrée de Henri IV à Paris, que tout ce qui avait été fait par ces prétendus états-généraux était nul, et en ordonnant aux députés de se retirer au plus vite « en leur pays et maisons. » M. Auguste Bernard a beau traiter ce jugement de *palinodie;* ce n'était après tout qu'un acte tardif de justice, ce n'était que la conséquence de la patriotique et honorable voie dans

laquelle le parlement, après quelques écarts passagers, était entré par le célèbre arrêt sur la loi salique.

Entre les motifs qui jetèrent une profonde déconsidération sur les états de la ligue, il faut, au premier rang, compter la vénalité patente d'un grand nombre de membres. C'est la seule fois sans doute où une assemblée française ait été ainsi publiquement et officiellement payée par l'étranger. Dès les premières séances, la nouvelle avait couru que plusieurs députés recevaient des pensions. Un pareil bruit blessa l'ordre de la noblesse, qui exigea aussitôt que les représentans de chacun des trois ordres se *purgeassent par serment,* ce qui eut lieu en effet. Mais bientôt ces engagemens furent violés. On reçut d'abord, par l'entremise de Mayenne, et sans trop s'enquérir des sources, une *subvention et entrétenement*, je n'invente pas les mots; puis, quand le gros des députés fut parti, ceux qui restèrent ne tardèrent pas à abdiquer tout scrupule. Personne ne se fit plus prier pour recevoir ouvertement, régulièrement la paie des agens espagnols : Tassis en personne portait les sommes aux états. Quand l'argent tarda à venir, on se plaignit même tout haut; dans les séances officielles on discuta en pleine chambre sur la route à suivre pour toucher l'arriéré, pour faire augmenter les secours. Tantôt c'est Mayenne qui se charge de presser le caissier de Philippe II; tantôt ce sont les députés qui vont *requérir eux-mêmes* l'ambassadeur Feria, de « subvenir à leur nécessité, » et Feria répond poliment « qu'il essaiera de les rendre contens. » Plus de vingt-quatre mille écus furent de la sorte répartis, seulement d'après le procès-verbal publié par M. Bernard. Ce ne furent point là les scènes les plus scandaleuses : les diverses chambres, les députés entre eux, finirent par se prendre de dispute sur les fonds à partager. Ainsi quelques-uns furent soupçonnés de toucher des sommes à part au *préjudice de la généralité,* et les jaloux exigèrent le serment. Puis, comme il y avait inégalité entre le nombre des membres présens de chaque ordre, comme plusieurs représentans du tiers, par exemple, *desdaignoient d'y venir,* le clergé prétendit avoir droit à une plus grosse part; mais la bourgeoisie prit l'héroïque résolution de se *tenir ferme à deux mil escus* pour son mois, et elle menaça de faire plutôt retraite. Voilà les hontes qui souillent les dernières réunions de cette assemblée publique. Trois hommes honorables, parmi ceux qui condescendaient à venir encore aux séances, protestèrent seuls contre cette infame dégradation. C'est ainsi que L'Huillier, le président du tiers, osa dire, en parlant de la subvention espagnole, que « cela ne pouvoit estre trouvé bon; » c'est ainsi que le futur chancelier Du Vair et le secrétaire Thielement refusèrent de prendre *aucune chose* et ne manquèrent jamais de remettre leur part à l'huissier pour être distribuée aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. Le noble désintéressement de ces deux hommes, qui fait heureusement contraste avec l'avidité misérable de leurs collègues, n'inspire à M. Bernard que l'incroyable phrase que voici : « Il est juste de faire remarquer qu'ils n'étaient pas réduits aux mêmes nécessités que les députés des provinces. Ceux-ci étaient privés de toute ressource pécuniaire à Paris. » Je me dis-

penserai de tout commentaire. S'il restait quelques doutes à M. Bernard sur la vénalité des états de la ligue, après les passages formels des procès-verbaux qu'il publiait, il semble que les historiens eussent pu suffisamment l'édifier. Le Grain lui eût dit que le *son des pistoles* résonnait dans cette assemblée; Cheverny lui eût attesté que les députés étaient la *pluspart gaignés;* Mézeray, qu'ils étaient *payés* (1). En prenant enfin la peine d'ouvrir le livre de Pierre Matthieu, il y eût trouvé cette phrase sans réplique : « Les députez demeurèrent à Paris, stipendiez à la veue de tout le monde par les Espagnols, jusques à envoyer en pleine assemblée leurs rescriptions en espagnol pour recevoir leur argent. » Il faut bien citer les textes, quand il s'agit d'une pareille accusation.

On sait maintenant, grace à la publication de M. Auguste Bernard, ce qu'ont été les états de 1593, et quelle place définitive doit leur assigner l'histoire. En consentant à la conférence de Suresne, en laissant une assemblée importante se former à côté de la leur, ils s'annulèrent tout d'abord. Aussi la véritable histoire parlementaire de la ligue se passe-t-elle à Suresne. Là au moins les partis opposés sont continuellement en présence; là au moins il y a des ligueurs et des royalistes, et, en se rapprochant, en discutant, ils accoutument la France aux idées de modération, ils préparent cette conciliation heureuse par laquelle Henri IV sut faire à chacun sa part, aux catholiques par l'abjuration, aux huguenots par l'édit de Nantes. Les états de 1593 ont cependant leur intérêt, un vif intérêt historique. C'est le tableau fidèle d'un parti qui meurt et se débat dans l'impossible; c'est le dernier acte, acte curieux et quelquefois comique, de ce trop long drame des guerres de religion qui agitèrent l'Europe durant le XVIe siècle. La conférence de Suresne, si importante dans l'histoire politique, était suffisamment connue. En éveillant plus particulièrement l'attention sur les procès-verbaux jusqu'ici inédits des états de la ligue, M. Bernard vient à son tour éclairer un coin curieux et trop négligé de ce vaste tableau. Les documens qu'il publie méritent toute confiance par l'authenticité de la rédaction, comme par le soin patient avec lequel l'éditeur les a mis au jour. En résumé, c'est là un morceau important pour les érudits, et en même temps c'est une pâture piquante pour ceux qui aiment à fureter les époques curieuses, pour les lettrés qui trouvent plaisir aux confrontations historiques, aux rapprochemens littéraires.

Il y a seulement lieu de regretter, je le répète, que, par une condescen-

(1) Quand Bossuet dit que les ligueurs étaient achetés par l'Espagne, *hispanico auro corrupti*, il comprend évidemment les états dans son assertion. L'opinion trop peu connue de Bossuet sur l'Union doit singulièrement scandaliser les néo-catholiques. Aux yeux de ce dernier des pères, comme disait La Bruyère, la religion, dans la ligue, n'était qu'un prétexte, *religionis obtento studio*, et il ne fallait professer que du mépris pour toutes ces folies furieuses, *hæc febricitantium deliria contemnamus.* (Voyez *Defens. Cleri gallicani*, liv. III, c. XXVIII.) Il est vrai que la ligue a pour elle l'autorité de M. Lacordaire : c'est une compensation.

dance singulière pour la réputation de l'assemblée dont il était appelé à restituer les titres officiels, M. Bernard ait cru devoir se priver des éclaircissemens nombreux que lui fournissaient les historiens contemporains. La lumière n'est jamais à craindre; c'est au contraire en pénétrant décidément dans une époque, c'est en ne répudiant pas les jugemens empruntés à des sources diverses ou contraires, c'est en ne s'obstinant point à tout voir selon l'optique de son sujet spécial, c'est en acceptant provisoirement tous les points de vue pour se faire à la fin un point de vue impartial et supérieur, que l'histoire se crée des chances sérieuses d'arriver à la vérité. Il faut qu'on le sache, les textes en histoire ne se trouvent pas supprimés parce qu'on les omet, parce qu'on n'en tient pas compte. Ayons la religion des faits accomplis; Dieu lui-même serait impuissant à changer le passé.

C'est très gravement, le croirait-on, que M. Auguste Bernard parle du caractère *sérieux et calme* que prirent les hommes et les choses après la convocation des états, c'est-à-dire à mesure que se constitua cette puissance, « qui dominait de toute la hauteur du droit et de la raison les ambitions soulevées par l'espoir d'une couronne. » On s'imaginerait qu'il s'agit au moins de la constituante. Or, il est bon de voir, en revanche, sur quel ton, avec quel mépris unanime cette assemblée, qu'on veut à toute force réhabiliter, a été traitée par tous les historiens sans exception; ce chœur unanime de réprobation ne s'est pas arrêté depuis deux siècles. Pour Cheverny, la réunion de 1593 n'était que *factions et cabales,* et pour le sage Sully qu'une *bizarre assemblée d'estats imaginaires* et de députés *malotrus;* d'Aubigné la trouvait *méprisable;* le grave De Thou, enfin, la regardait comme inutile, comme impuissante, et il ajoutait que toutes ces hontes ne firent qu'exciter en même temps le rire et l'indignation, *ridebant et indignabantur.* On le conçoit, l'indulgence intentionnelle de M. Bernard n'était pas compatible avec ces sortes de citations. Mais qu'importe? Évidemment les écrivains du temps se sont entendus pour nous en imposer, pour calomnier ces pauvres états, et toute la vérité est comprise dans la lettre sèche du procès-verbal. Brûlons donc les faiseurs de mémoires, les rédacteurs de chroniques : il n'y a que les greffiers qui aient le droit d'être crus! Aussi pouvons-nous dire à Le Grain qu'il ment par la gorge quand il assure que les états « n'apportèrent que de la risée sur le théâtre de la France, que ce fut une farce et comme le dernier acte qui fermait le jeu de la ligue et tirait la courtine. »

Voilà quelques-uns des jugemens contemporains (je pourrais les multiplier bien davantage) que l'éditeur des *États de* 1593 a cru devoir réfuter par le silence : c'est un procédé plus commode, et que l'usage commence à autoriser. Il est inutile d'ajouter que M. Bernard aurait encore maille à partir, au besoin, avec beaucoup d'autres autorités plus modernes, derrière lesquelles je pourrais me réfugier. Pour ne pas citer ceux qui sont trop en vue, ceux qu'on pourrait taxer de cacher leurs passions derrière la polémique, Voltaire par exemple, pour prendre seulement un nom dans chaque siècle, un nom en dehors des partis, est-ce qu'il n'y a pas sous Louis XIV un jésuite

nommé Maimbourg qui, dans son *Histoire de la Ligue,* maltraite fort les *prétendus* états? Est-ce qu'il n'y a pas, au XVIIIe siècle, un bon chanoine appelé Anquetil qui, dans un ouvrage judicieux et trop dédaigné sur l'Union, ne s'est pas fait faute de toucher quelque chose de *l'air de ridicule* qui discrédita cette chambre? Est-ce qu'il n'a pas été enfin, de notre temps, parlé, dans l'*Histoire des Français* de Sismondi, d'une assemblée qui n'eut rien *d'énergique,* rien de *national?* J'abandonne M. Bernard à ces contradictions, à ces luttes, s'il les daigne entreprendre; je le laisse aussi discuter les erreurs après les opinions, et faire remarquer, par exemple, à M. Capefigue que, d'une part, les états de Paris n'ont pas pu s'assembler à Reims, et qu'il est difficile d'un autre côté que ces mêmes états de 1593 aient eu lieu en 1591. Le reproche est très sévère toutefois : quand on n'a écrit, comme l'auteur de l'*Histoire de la Réforme et de la Ligue,* qu'un petit résumé de huit gros volumes sur un sujet spécial, on peut bien prendre ses libertés avec les dates, et traiter la vile chronologie d'un air de gentilhomme qui daigne condescendre aux lettres; mais M. Bernard, qui ne tranche pas du grand seigneur avec les faits, et qui est tout simplement un compilateur exact, dont la moindre erreur de détail suffit à éveiller la susceptibilité, M. Bernard n'a pas voulu faire grace de ces vétilles à M. Capefigue. C'est la malice d'un ombrageux bourgeois des communes contre quelque aventurier féodal qui fait brèche à son champ ou ravage en passant sa récolte.

Malgré les réserves nombreuses que m'imposait la défense de la vérité historique, singulièrement compromise par la tendance de M. Bernard aux réhabilitations fâcheuses, je tiens à rendre toute justice à l'opportunité comme au mérite solide de son ouvrage. On lui devra assurément l'une des publications les plus intéressantes que le gouvernement ait favorisées depuis longtemps, et c'est bien quelque chose dans un moment où, la mode se mêlant de manuscrits, on regarde comme très méritoire d'imprimer pêle-mêle, sans choix, sans critique, tous les fatras inédits qui encombrent les bibliothèques. Le document mis au jour par M. Bernard comble au moins une lacune véritable. Il a même une autre valeur que la valeur historique; il a un intérêt littéraire dont l'éditeur ne paraît pas se douter, et qui donne à sa publication une importance qu'en juge sympathique de la ligue il doit probablement répudier. Les procès-verbaux en effet de l'assemblée de 1593 sont, avant tout, une pièce justificative de la *Satire Ménippée.*

M. Bernard devrait, ce semble, professer quelque reconnaissance pour ce spirituel ouvrage qu'il ne nomme qu'en passant et du ton dégoûté d'un historien plein de dédain pour les pamphlets. Si les états de l'Union ont en effet conservé quelque célébrité, une grande célébrité même, c'est à la *Menippée* qu'ils la doivent. Pour ma part, en ne mêlant pas davantage le souvenir piquant et égayé de ce charmant écrit à l'examen des procès-verbaux de la chambre ligueuse, j'ai eu une intention, j'ai agi par un sentiment de réserve historique et d'impartialité volontaire. Il entre dans ma conviction que les malins auteurs du *Catholicon* avaient raison sur presque tous les points. Ils m'inspirent, je

l'avoue, une pleine estime et une certaine confiance : rien ne me paraît plus avéré, moins discutable, que l'honnêteté de Gillot, de Le Roy, de Nicolas Rapin, que le patriotisme et la modération de Passerat et de Florent Chrestien, enfin que l'austère intégrité de Pithou. Prêtres, magistrats, soldats, professeurs, tous étaient des citoyens honorables, catholiques sincères, mais sans intolérance, et qui aimaient mieux voir à leur drapeau des couleurs françaises que des couleurs espagnoles ou lorraines. Leur livre cependant, si ingénieux, si vif, si frappant de vérité qu'il semble, est une parodie, une satire. Il n'est donc légitime d'arriver à des conséquences analogues que par la voie sévère de l'histoire, que par les faits seuls, et avec la perpétuelle méfiance du parti pris, avec la sage réserve qu'impose l'amour de la vérité. La *Satire Ménippée* doit être mise provisoirement à l'écart tant qu'on n'a pas approché les acteurs de la ligue dans leur intimité, tant qu'on n'a pas pénétré le jeu secret de ces intrigues, de ces passions, de ces intérêts, de ces idées aussi que vinrent servir, puis renverser les évènemens.

Aucun ouvrage, dans aucun temps, n'a exercé une influence aussi immédiate, aussi directe. Les admirables *Provinciales* ne frappaient qu'une coterie; la brochure même de Sieyès n'était qu'un signal, un mot de ralliement contre des institutions déjà ébranlées. La *Satire Ménippée* fut autre chose, fut plus, c'est-à-dire un combat au cœur même des évènemens, ou plutôt un évènement, un grand acte. Elle tua définitivement le parti de Philippe II et de Mayenne; elle ruina d'un coup, en les perçant à jour, les prétentions de l'étranger et les ambitions des nationaux; elle couvrit la ligue d'un ridicule qui ne s'est point effacé après des siècles. Le mot célèbre du président Hénault reste vrai : ce livre a été plus utile encore à Henri IV que la bataille d'Ivry. On l'a dit, ce fut en même temps une comédie et un coup d'état, une action courageuse et la première œuvre durable, le premier manifeste de la véritable éloquence française. Hier l'Union était encore prise au sérieux, le lendemain elle expirait sous le sarcasme. Selon le mot énergique de d'Aubigné, ce *livret* avait transformé tout à coup les grincemens de dents en risées.

On a peine à se figurer, aujourd'hui, et cela s'explique, que ce léger opuscule ait contribué, pour sa bonne part, à une révolution politique. Dans nos sociétés modernes, l'opinion se produit tous les jours, dans la presse, dans les livres, à la tribune; on sait chaque matin où on en est; la continuelle publicité a rendu le pamphlet impossible. Maintenant ce ne peut plus être qu'une œuvre de parti, autrefois ce pouvait être une œuvre nationale. Ainsi, quand la *Satire Ménippée* parut, elle ne fit que dégager en quelque sorte ce qui était latent; elle donna la force du grand jour, c'est-à-dire la vie, à ce que pensaient toutes les ames honnêtes; en un mot, elle constata, elle consacra l'opinion. Chacun reconnut, frappé à une empreinte immortelle, exprimé avec verve, avec décision, avec relief, ce qui était flottant dans son esprit. On se compta, on fut étonné de se trouver unanimes. Il y avait là d'ailleurs quelque chose de nouveau : pour la première fois en effet ce tour narquois et railleur, cette verve maligne qui nous était venue des trouvères, l'esprit fran-

çais, pour tout dire, se mettait au service de l'ordre et du bon sens; pour la première fois on le voyait non plus attaquer, mais soutenir les institutions qui étaient devenues la sauve-garde de la société, et abandonner enfin la cause de la révolte pour celle du gouvernement.

En parodiant les séances de l'assemblée de 1593, en prêtant aux principaux députés des harangues plaisantes, la *Ménippée* nous a fait un idéal comique qu'on cherche, mais qu'on ne retrouve pas (on serait presque tenté de le regretter) dans les rédactions officielles. Il est cependant curieux de comparer la froide réalité à la vivante satire; quelquefois, j'ose l'affirmer, cette satire est plus vraie que le procès-verbal. Bien des traits en effet s'y retrouvent, mots piquans, anecdotes ridicules, que les historiens du temps nous racontent à leur tour, mais que les honnêtes greffiers ne se sont pas permis de reproduire. Ce sont au surplus les mêmes hommes, dans le pamphlet et dans l'histoire, ou du moins la caricature est ressemblante à s'y méprendre, elle ne fait que mettre plus en saillie des ridicules et des vices réels.

Et ne reconnaissez-vous pas d'abord ces fougueux députés du clergé, tels que vous les avez trouvés dans De Thou, dans Lestoile, chez les contemporains les plus dignes de foi? Ce prélat *eschauffé en son harnois*, qui crie, qui gesticule, qui déclame avec emphase, qui lève ses prunelles blanches vers la voûte, ce déclamateur emphatique auquel il faudrait le chapeau rouge, n'est-ce pas le même parleur au *style majestatif* dont il est question dans le procès-verbal? n'est-ce pas d'Espinac, l'archevêque de Lyon? Cet autre, à côté, que meut une indicible ardeur de mettre en avant sa rhétorique, cet homme aux folles boutades qui ne sait ce qu'il veut et qui entasse pêle-mêle les arguties d'un scolastique et le phébus d'un rhétoricien, n'est-ce point Rose, l'évêque de Senlis, n'est-ce pas lui qui réclame en grognant sa pension d'Espagne? Dans ce troisième harangueur, brouillon qui s'embarrasse au milieu des quiproquos et des confusions, vieux radoteur à qui il faut son calepin, ignorant prétentieux qui a la fureur de parler à l'avance le latin de Molière, vous avez retrouvé le cardinal Pellevé, le plat apologiste des vertus du roi d'Espagne, le distributeur de la poudre éventée, de l'ingrédient discrédité que lui expédiaient les prétendans de Lorraine. Il n'y a pas moyen d'hésiter non plus devant cet autre cardinal qui parle un italien également burlesque et qui promet à chacun le paradis, à la condition qu'on ne touche pas un mot de la paix, *di non parlar mai di pace;* c'est le légat de Plaisance, le charlatan qui offre à tous le *catholicon,* ce spécifique castillan lequel, avalé à bonnes doses, donnait l'amour de Philippe II. Tout le monde, également à première vue, nommerait ce prodigieux consommateur de circonlocutions, qui, ne faisant semblant de rien, mais rasant tout le monde sans rasoir, *voudroit bien estre vous savez bien quoy :* c'est Mayenne, le roi manqué, qui, en attendant, file sa lieutenance.

Oui, ici et là, à la tribune sérieuse des états comme à la tribune burlesque de la satire, ce sont bien les mêmes orateurs, ce sont bien les mêmes hommes; l'histoire nous les montre ainsi, et il ne faut ni beaucoup de sagacité, ni beau-

coup d'efforts pour retrouver, pour deviner leur nature sous l'étiquette de la rédaction officielle, sous la prose sèche des secrétaires. Seulement, dans la satire, tout est saisi en sa nuance, et aussitôt grossi, amplifié, par une malicieuse exagération. Je le répète, ces portraits sont presque de l'histoire, et en même temps ils sont plus que de l'histoire; sous le ligueur, ils peignent l'homme; derrière le type contemporain, il y a un caractère éternel : en sorte que ce hasard unique a été accordé à la *Satire Ménippée*, comme plus tard aux *Provinciales*, d'être en même temps un pamphlet et une bonne action aux yeux des contemporains, d'être en même temps un pamphlet et une œuvre durable aux yeux des générations suivantes. C'est que toutes les formes sont bonnes à la vérité.

Chose singulière! si on se place à un point de vue exclusivement grave, si on ne tient compte que des discussions éloquentes, que des argumens sérieux, il se trouve que c'est encore la *Ménippée* qui l'emporte sur les procès-verbaux des états. Quand Pithou, en effet, s'emparant à son tour, mais au nom de la raison, mais avec autorité, avec puissance, de cette arme que les Rapin et les Passerat avaient tout à l'heure maniée à l'aide de l'ironie et de l'enjouement; quand il fait monter à la tribune ce député d'Aubray qui s'écrie : « J'aurois honte de porter la parole pour ce qui est icy du tiers-estat, si je n'estoy advoué d'autres gens de bien qui ne se veulent mesler avec ceste canaille, » alors Pithou, en cette longue et pressante harangue, se fait l'interprète ferme, élevé, naïf, honnête, loyalement passionné, de tout ce qu'il y avait en France de sentimens français. Le tableau qu'il retrace est si lamentable, les manœuvres qu'il dénonce sont si honteuses, en un mot, la cause qu'il soutient est si bien celle de la vérité, que la vérité lui prête une verve inconnue, et le fait se dégager des entraves de l'habitude et devancer la langue de son temps. Sans certains tours plus expressifs, sans certaines franchises de style, on se croirait en plein XVIIe siècle : c'est le bon sens prenant possession de l'éloquence. Aucun discours n'a été prononcé dans les états qui ressemble, même de loin, à celui-là. De là ressort un piquant contraste : l'assemblée de 1593 débute par des prétentions sérieuses et finit par le ridicule; la *Satire Ménippée* commence au milieu des bouffonneries et s'achève par un morceau grave et entraînant. C'est la satire qui est une parodie pendant le prologue, c'est la réalité qui se trouve être une parodie au dénouement. Tel est le jeu et aussi la leçon de l'histoire.

Je m'arrête; en abordant la *Ménippée*, on touche à des régions connues et pratiquées de tous ceux qui gardent le moindre culte aux premiers chefs-d'œuvre de notre littérature : je ne voulais aujourd'hui qu'appeler l'attention sur un curieux document, inconnu jusqu'ici et qui méritait d'être mis au jour. C'eût été cependant une tâche intéressante de poursuivre, dans ses détails, ce rapprochement de la comédie et des faits officiels. Selon nous, M. Bernard eût pu, sans compromettre la dignité de son rôle d'éditeur, ne point s'interdire cette comparaison piquante. Quoi qu'on fasse en effet, que ce soit là un acte de justice ou une impitoyable fatalité, ces deux publications

s'appellent et se complètent : il est impossible de les séparer absolument. Se résigner tout d'abord et accepter ces conditions m'eût semblé de meilleur goût. A ne considérer, en effet, la *Satire Ménippée* que dans ses conséquences, à ne la juger que comme une bataille, comme un évènement, il y avait lieu encore à un perpétuel contrôle, à un important examen. La lutte, le duel, s'étaient accomplis en quelque sorte aux yeux des siècles, et, puisqu'une occasion se rencontrait de rappeler l'attention sur un champion vaincu et oublié, il fallait, au moins, le rapprocher de l'adversaire victorieux, et les mettre tous deux en présence.

C'est ainsi que l'histoire les verra désormais; c'est ainsi, sans les isoler, que la critique se fera à l'avenir un devoir d'entendre chacun à tour de rôle, l'accusé après l'accusateur. Pour les faits comme pour les lettres, je ne doute pas qu'il n'y ait là plus d'un enseignement utile à tirer. L'un des côtés les moins connus de la ligue, l'un des plus précieux monumens de la prose française, s'en trouveront, en plus d'un point, éclairés. Quant aux conséquences dernières, quant aux jugemens qu'il y a à déduire de ce nouveau document historique et qui ressortent d'un examen attentif et impartial, ils sont de plusieurs ordres, ils sont généraux ou particuliers, ils peuvent se rapporter à l'assemblée même des états ou à la ligue en général. En ce qui touche proprement les états, je n'ai pas déguisé, on l'a vu, à quels résultats sévères l'étude m'avait naturellement conduit : je n'ai fait que garder l'opinion des écrivains contemporains et des historiens postérieurs; mon impression a été tout simplement la même, et je nie qu'il y ait lieu le moins du monde à la réhabilitation que désire, mais que n'ose pas demander ouvertement M. Bernard. Si on passe aux déductions qu'il est possible de tirer de ces procès-verbaux quant à l'Union elle-même, il est évident qu'elles sont nombreuses, qu'elles sont tristes et qu'elles ne mènent pas, on doit le dire haut, à l'indulgence. Il importe cependant de prendre garde et de se méfier des conclusions anticipées ou hasardeuses. A l'époque de la convocation des états, la ligue, en effet, n'avait plus rien de cette grandeur apparente que lui avait prêtée un instant le rôle qu'elle semblait appelée à jouer dans la grande contre-révolution catholique de la seconde moitié du XVIe siècle, dans cette légitime résistance du Midi à l'esprit insurrectionnel du Nord, dans cette puissante lutte enfin du catholicisme contre la réforme. A cette date, la conversion de Henri IV paraissait imminente, et la ligue en son déclin n'était plus guère soutenue que par l'ambition persistante de Philippe II. Aussi, quand les états se réunirent, ils ne surent que réveiller les fermens les plus odieux de cette étrange insurrection. Une bonne part revient donc à cette assemblée dans les justes sévérités de la critique à l'égard de l'Union. La honte éternelle de la ligue, aux yeux de l'avenir, sera d'avoir ajouté un chapitre aussi bien à l'histoire d'Espagne qu'à l'histoire de France; la gloire au contraire de la *Satire Ménippée* sera d'avoir dévoilé les fauteurs de l'étranger et servi la cause nationale.

Les grandes époques, comme les époques honteuses, sont bonnes à étudier;

le bien y est un exemple, le mal un enseignement : c'est une perpétuelle leçon de politique et de morale. Ici, dans ce tableau des états de 1593, il y a encore un intérêt plus particulier et en quelque sorte actuel; le rôle, en effet, de plus en plus considérable que les assemblées délibérantes sont appelées à jouer dans les sociétés modernes semble prêter un attrait nouveau à tout ce qui jette quelque jour sur les origines du gouvernement parlementaire. Le spectacle de ces tristes et impuissans débats a sa moralité pratique et immédiatement applicable : si les conséquences qui en résultent conduisent quelque peu au pessimisme à l'égard du passé, elles ont au moins l'avantage d'autoriser quelque optimisme dans le présent. Les publicistes actuels qui veulent à toute force voir dans les anciens états généraux, dans ces convocations irrégulières et tumultueuses, les antécédens de la liberté de discussion et les vraies formes du gouvernement de la France, sont précisément les mêmes qui se plaignent avec amertume de la décadence des mœurs politiques, du peu d'intelligence de ceux qui élisent, du peu de dignité de ceux qui sont élus. Cette admiration absolue du passé et ce dédain injurieux du présent font un singulier contraste, et l'histoire heureusement est là pour démentir ces folles imaginations de l'esprit de parti. Je n'entends que plaintes et lamentations sur le triste avenir que nous réservent la corruption des hommes et la faiblesse des assemblées. A ne considérer cependant que ce qui est derrière nous, à ne voir en particulier que les états de 1593, ne sommes-nous pas en progrès, ne valons-nous pas mieux que nos pères? Si ce sont là les premiers essais du gouvernement représentatif, n'avons-nous point marché dans des voies meilleures? Aujourd'hui les individus et les corps publics ne donneraient plus de semblables scandales, ne descendraient plus à de pareilles hontes. Où trouverait-on, je le demande, une chambre qui se laisserait publiquement payer par un prince étranger? Où trouverait-on un membre de la représentation nationale qui irait réclamer la solde de sa pension dans les antichambres des ambassades? S'il y a encore des marchés qui se consomment dans l'ombre, si les accessions intéressées, si les séductions individuelles sont encore possibles, au moins ce n'est plus par l'étranger, c'est avec des réserves et des déguisemens qui sont, après tout, un hommage à la morale. Oui, ce spectacle du passé console et permet d'espérer dans l'avenir de ces institutions si laborieusement conquises. La foi, dit-on, manque à la politique de notre temps : étudions le passé, la foi renaîtra de l'histoire.

CHARLES LABITTE.

HISTORIENS ESPAGNOLS.

MENDOZA. — MONCADA. — MELO.[1]

La littérature espagnole est encore, à proprement parler, peu connue en France. L'immortel *Don Quichotte* et quelques comédies, voilà à peu près tout ce qu'en sait la grande masse des lecteurs. Cette littérature est pourtant une des plus riches, peut-être même la plus riche de l'Europe, pour le nombre des auteurs et des écrits. Son seul défaut est d'être un peu ancienne, d'avoir fleuri à une époque reculée, et de ne s'être pas renouvelée, comme ses sœurs, par des productions plus modernes. L'Espagne n'a rien à opposer à Byron, à Walter Scott, à Goethe, à Schiller, à cette pléiade de grands écrivains qui a illustré le commencement de ce siècle chez plusieurs peuples, et qui a attiré récemment notre attention sur les langues et les littératures de l'Angleterre et de l'Allemagne. L'Espagne n'a même que peu de noms à citer dans le XVIIIe siècle; il faut remonter plus haut encore, se vieillir de deux cents et même de trois cents ans, aller jusqu'au temps de la maison d'Autriche, jusqu'à cette grande période qui commence à Charles-Quint et qui finit à Charles II, pour trouver la véritable époque littéraire de l'Espagne; mais aussi, quand

(1) *Tesoro de historiadores españoles.* — Librairie de Baudry.

une fois on a pris la peine de se transporter au milieu de ces siècles oubliés, on est étonné de l'incomparable fécondité du génie espagnol et des fruits nombreux qu'il a produits.

Pour ne prendre qu'une portion de cet immense sujet, bornons-nous à la littérature historique. L'Espagne passe pour avoir eu peu d'historiens. Les seuls noms d'historiens qui aient franchi les monts sont ceux de Mariana, de Solis et de Zurita. Il s'en faut bien cependant que ce soit là tout le bagage historique de l'Espagne. Ces trois hommes sont loin de donner une idée des trésors que possède leur pays dans ce genre. L'annaliste de l'Aragon, Zurita, est un chroniqueur consciencieux, mais diffus, et dans la foule des chroniqueurs espagnols il s'en trouve plus d'un qui, pour la franche couleur du récit, l'emporte de beaucoup sur lui. La grande histoire de Mariana est une œuvre admirable de patience, d'érudition et de style; mais si les critiques nationaux apprécient beaucoup la manière large et savante de ce Tite-Live de l'Espagne, qui passe pour le modèle du castillan classique, peut-être les étrangers ne trouvent-ils dans son immense composition ni assez de critique, ni assez de vie et de mouvement. Solis est le plus intéressant des trois; mais ce charme qu'il doit à son sujet, certains juges sévères le lui reprochent comme un défaut, et on a dit souvent de son livre que c'était plus un roman qu'une histoire.

Or, il y a en Espagne des écrits historiques qui passent pour être aussi classiques et plus animés que Mariana, aussi agréables et plus véridiques que Solis, aussi exacts et moins indigestes que Zurita. Et pour trouver dans cette littérature des œuvres historiques au moins égales à celles que nous connaissons, il n'est pas nécessaire de fouiller la poudre des bibliothèques, d'en exhumer des chefs-d'œuvre ignorés; il suffit de s'en rapporter au jugement des Espagnols eux-mêmes, de les consulter un peu sur leurs propres écrivains. Il est bien entendu aussi qu'il ne peut être question de ces documens originaux d'où l'on peut tirer des révélations nouvelles pour l'histoire du pays. De pareils documens sont innombrables en Espagne, et ils promettent une moisson des plus abondantes, des plus curieuses, à qui prendra la peine de les explorer. Mais nous voulons parler d'œuvres d'art, de compositions vraiment littéraires, dignes d'attirer l'attention par elles-mêmes et de servir de modèles, comme celles de Guichardin en Italie et de Robertson en Angleterre. Il en est trois surtout dont le nom est resté jusqu'ici très peu connu chez nous, quoiqu'elles soient célèbres en Espagne : c'est l'*Histoire de la Guerre de Philippe II*

contre les Moresques de Grenade, par don Diego Hurtado de Mendoza, l'*Histoire de l'Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, par don Francisco de Moncada, et l'*Histoire du Soulèvement de la Catalogne sous Philippe IV*, par don Francisco Manuel de Melo.

Un jeune littérateur espagnol, M. Eugenio de Ochoa, qui s'est voué à faire connaître à la France et à l'Europe la littérature de son pays, a publié récemment en France, un volume qui fait partie de sa collection des meilleurs auteurs espagnols, et qui porte ce titre expressif : *Trésor des historiens espagnols* (*Tesoro de historiadores españoles*). Ce volume contient les trois histoires dont nous venons de parler, et ce n'est pas un des moins importans de la collection de M. Ochoa. Au dire des Espagnols les plus instruits, Mendoza, Moncada et Melo sont leurs premiers historiens, même sans en excepter Mariana et Solis. Cette opinion est peut-être exagérée, mais elle est juste au fond, surtout pour Mendoza et Melo. Il est seulement à regretter que l'étendue de ses compositions et l'importance de leurs sujets ne soient pas en rapport avec leur mérite; ce sont plutôt des fragmens historiques que des histoires, mais des fragmens d'un grand prix, et, en fait d'art, l'étendue n'est pas toujours nécessaire.

L'*Histoire de la guerre de Grenade* est la première et la plus ancienne des trois. Cette guerre est la dernière que les Maures aient soutenue dans les montagnes des Alpuxarras ; elle a eu lieu dans les années 1568, 1569 et 1570. L'histoire a été écrite aussitôt après, car l'auteur est mort en 1575 ou 1577. Cervantes était encore alors prisonnier chez les Maures, et Mariana rentrait à peine en Espagne, de ses voyages à l'étranger. Ainsi, c'est d'un devancier de Cervantes et de Mariana eux-mêmes, et conséquemment d'un des pères de la littérature espagnole, qu'il s'agit ici. La France en était encore à Brantôme; les *Essais* de Montaigne n'avaient pas paru; en Angleterre, Shakespeare venait de naître. L'Europe entière, excepté l'Italie, sortait à peine de la barbarie du moyen-âge. Avant de nous occuper du livre, jetons un coup d'œil sur la vie de l'auteur, qui ne fut pas seulement un des plus grands écrivains de l'Espagne, mais un des plus illustres seigneurs de son temps.

Don Diego Hurtado de Mendoza naquit à Grenade, à la fin de 1503 ou au commencement de 1504. Son père, don Iñigo Lopez de Mendoza, second comte de Tendilla et premier marquis de Mondejar, était fils du premier comte de Tendilla, neveu du premier duc de l'Infantado, et petit-fils du premier marquis de Santillane. Sa mère,

doña Francisca Pacheco, était fille de don Juan Pacheco, marquis de Villena, et premier duc d'Escalona. Don Diego fut le cinquième enfant mâle de cette union. Ses frères occupèrent tous de grands emplois. L'aîné, don Luis, fut capitaine-général du royaume de Grenade; le second, don Antonio, vice-roi des deux Amériques; le troisième, don Francisco, évêque de Jaen; le quatrième, don Bernardino, général des galères d'Espagne.

Son père, que les historiens espagnols appellent le grand comte de Tendilla, avait été nommé par Ferdinand-le-Catholique gouverneur militaire de Grenade, aussitôt après la conquête. C'est à lui que revint la tâche difficile de faire accepter le joug chrétien par la population moresque à peine soumise et toute pleine encore des souvenirs de sa longue lutte. Il y parvenait par un mélange de bienveillance et de justice, de fermeté et de douceur, quand le zèle inexorable du cardinal Ximenès vint détruire son ouvrage et provoquer autour de lui des soulèvemens populaires. Il réprima alors avec un courage intrépide les séditions qu'un autre avait fait naître; sa femme elle-même prit une part virile à ses dangers, et les clameurs furieuses de l'Albaicin, faubourg populaire de Grenade, retentirent plus d'une fois autour du berceau de ses enfans. C'est au milieu de ces scènes violentes, de ces murmures tour à tour étouffés et grondans, de ces colères subites d'un peuple qui mord sa chaîne, de ces combats et de ces alertes de chaque jour, que naquit et grandit dans l'Alhambra le futur historien de la dernière défaite des Maures.

Il passa sa première enfance à Grenade, où il commença ses études, et où il prit les premières notions de la langue arabe qu'il cultiva toute sa vie. Il fut envoyé ensuite à la fameuse université de Salamanque, où il étudia les langues anciennes et la philosophie du temps. C'est là, dit-on, qu'il écrivit pour se divertir le premier roman bouffon qu'ait eu l'Espagne, et qui a servi de modèle à tous les autres, la *Vie de Lazarille de Tormes*, petit livre très court, mais très vivement écrit, sans drame, sans conclusion, sans intrigue, sans dénouement, mais contenant une série de portraits épisodiques tracés avec verve. Lazarille est un pauvre diable de valet qui a bien de la peine à trouver à vivre; il passe successivement sous plusieurs maîtres, et, à l'aide de ce cadre ingénieux et commode, l'auteur esquisse gaiement les diverses conditions de la société espagnole à cette époque. Tout ce qu'on sait de la haute naissance de Mendoza, des hautes dignités qu'il remplit plus tard, et du caractère sévère qu'il montra, ne s'accommode guère avec la vulgarité de cette œuvre

comique, dont la forme et le fond sont également populaires. Aussi, plusieurs critiques ont-ils douté que Mendoza en fût réellement l'auteur. Cette singularité s'explique cependant par la joyeuse liberté de la vie d'étudiant au moyen-âge, et par le mélange des conditions et des fortunes, qui a de tout temps caractérisé les universités d'Espagne, où le mendiant vit d'égal à égal avec le grand seigneur.

Si Mendoza est le véritable inventeur de *Lazarille de Tormes*, ce n'est pas pour lui une petite gloire. Jamais livre n'eut plus de succès et plus d'imitateurs. Toute une littérature en découle. Il ne fut pas sans influence sur la création de *Don Quichotte;* il inspira en Espagne, et plus tard en France, tous ces romans d'aventures dont la longue liste se termine par un chef-d'œuvre, *Gil Blas*. Comme tous les précurseurs, l'auteur de *Lazarille* a été éclipsé par ceux qui l'ont suivi; son nom même est devenu un mystère. Ce court écrit n'en est pas moins la source d'où sont sorties tant d'imaginations amusantes et de piquantes plaisanteries. Le style est déjà la perfection du genre; c'est bien cette manière alerte, cavalière, moqueuse, que tant d'écrivains ont imitée. La langue de *Lazarille* est toute pleine de ces locutions familières et vivantes, sorties du peuple, dont la plupart paraissaient alors dans un livre pour la première fois, et que toutes les langues de l'Europe, surtout la nôtre, ont cherché plus tard à s'approprier.

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce livre, don Diego ne donna pas, dans tous les cas, beaucoup de temps à de pareilles distractions. Porté par son génie, dit son historien, aux actions de bruit et de renom, il passa en Italie dès qu'il fut en âge de porter les armes, et y combattit plusieurs années. On ne sait pas avec certitude à quelles batailles il assista; on voit seulement que, dans son histoire de la guerre de Grenade, il compare quelquefois ce qu'il a sous les yeux à ce qui se passait *dans les nombreuses armées qu'il a déjà vues, et qui étaient guidées, les unes par l'empereur Charles-Quint, les autres par le roi François de France;* d'où l'on peut conclure qu'il assistait à la bataille de Pavie et aux autres principaux épisodes de la grande lutte qui ensanglantait alors l'Italie. Presque tous les écrivains de l'ancienne Espagne ont porté les armes. La vie militaire était pour eux comme la préparation indispensable de la vie littéraire. Il ne paraît pas cependant que Mendoza ait long-temps fait la guerre; même à cette époque il employait beaucoup plus son temps en Italie à suivre les universités qu'à courir les hasards de la campagne.

On était alors dans la première moitié du XVIe siècle, c'est-à-dire

vers la fin du plus beau temps de l'Italie moderne, celui qu'on a appelé le siècle de Léon X. Près de cent ans s'étaient écoulés depuis la chute de Constantinople; la renaissance des lettres antiques avait eu le temps de faire des progrès immenses en Occident. Les fameuses universités de Bologne, de Padoue, de Pavie, de Rome, brillaient de tout leur éclat. Les arts commençaient à décroître, après avoir atteint l'apogée de leur perfection possible; Raphaël venait de mourir. La littérature s'élevait encore; Machiavel finissait, le Tasse allait naître, Guichardin écrivait. L'Italie était la maîtresse de la civilisation universelle; toutes les nations allaient s'instruire à son école. Il y avait surtout, entre l'Espagne et cette terre privilégiée, des rapports intimes et en quelque sorte fraternels. L'esprit italien débordait sur l'Espagne par toutes les voies, par la guerre, par le commerce, par la politique. Ce qu'on a appelé le *siècle d'or* en Espagne a succédé au siècle de Léon X, et en dérive directement.

Mendoza put s'abreuver largement à ces sources du génie; il passa en Italie environ trente ans. Charles-Quint l'avait distingué, et lui donna plusieurs postes de confiance. En 1538, il était ambassadeur à Venise; plus tard, il fut nommé gouverneur de Sienne, et enfin ambassadeur à Rome. Il ne revint en Espagne qu'après la mort de Charles-Quint. Il fut mêlé, pendant ses ambassades, à toute la politique de son temps. Ce fut lui qui assista pour l'empereur aux premières réunions du concile de Trente, et qui adressa, au nom de son maître, au pape Paul III une vigoureuse et solennelle protestation contre le déplacement du concile. Mais au milieu de ces graves occupations, son plus grand penchant fut toujours pour les lettres. Il s'entourait de savans avec qui il aimait à converser. Il dépensait beaucoup de temps et d'argent à rechercher les manuscrits antiques pour les sauver de la destruction. Il envoya à ses frais dans le fond de la Grèce, au mont Athos, des émissaires chargés de recueillir ces précieux monumens de l'antiquité. L'Europe moderne lui doit plusieurs œuvres importantes qui se seraient probablement perdues sans lui, ou qui du moins nous seraient parvenues tronquées; on cite, entre autres, les œuvres de Josèphe, dont la première édition complète a été faite avec les manuscrits de sa bibliothèque.

Un jour il apprit que le grand-seigneur Soliman attachait beaucoup de prix à la délivrance d'un jeune Turc qui avait été fait prisonnier par les chrétiens. Il racheta lui-même le captif et le renvoya au grand-seigneur sans rançon. Soliman se montra très touché de cet acte de courtoisie et fit demander à Mendoza comment il pouvait lui

témoigner sa reconnaissance d'une manière digne de tous deux. Mendoza répondit qu'il préférait aux plus riches trésors quelques manuscrits grecs. Les historiens varient sur la quantité de volumes que le grand-seigneur lui envoya aussitôt. Les uns disent qu'il y en avait un vaisseau tout chargé, les autres en comptent seulement trente-un, dont ils donnent la liste; d'autres, enfin, prenant un terme moyen entre ces deux versions, parlent de six grandes malles pleines. Cette histoire prouve toujours l'intérêt que mettait Mendoza à tirer des mains des infidèles les restes de l'antiquité. Sa réputation de bibliophile était si bien établie, qu'on l'a accusé d'avoir *volé* les manuscrits laissés par le cardinal Bessarion à la république de Venise, ce qui, certes, est la plus grande preuve de passion que puisse donner un amateur.

Le célèbre humaniste, Paul Manuce, lui dédia l'édition qu'il publia des œuvres philosophiques de Cicéron. D'autres savans du temps lui firent également hommage de leurs écrits. Un nommé Juan Perez de Castro, docteur et chapelain d'honneur de Philippe II, étant allé le voir à Venise et lui ayant été recommandé par ses amis, l'annaliste d'Aragon Zurita et Gonsalo Perez secrétaire du roi, il lui montra les trésors de sa bibliothèque ainsi qu'une traduction qu'il avait faite en espagnol de la Mécanique d'Aristote, et l'étonna tellement par la variété de ses connaissances, que le bon docteur, ne sachant comment exprimer son admiration, écrivait à Zurita : *On dit que le roi le fera évêque et sa sainteté cardinal.*

Mendoza était universel; il ne se contentait pas de la politique et de la science, il était encore poète. Un des premiers *il débrouilla l'art confus des vieux romanciers* de son pays; il excella dans plusieurs genres originaux, et entre autres dans les petits poèmes particuliers à l'Espagne et qu'on appelle *letrillas*. Son célèbre aïeul, le marquis de Santillane, en avait fait avant lui; lui-même en fit avant Gongora, Quevedo et Villegas, qui sont restés les maîtres du genre.

Sa fin fut assez singulière. Il avait été compris dans la disgrace qui atteignit, à l'avénement de Philippe II, presque tous les vieux serviteurs de Charles-Quint. Privé de ses emplois, il vivait à la cour de Madrid, peu agréable au roi et peu recherché des courtisans. Son humeur était devenue chagrine et violente. Un jour il se prit de querelle avec un gentilhomme dans l'intérieur du palais; celui-ci ayant tiré son poignard, Mendoza, qui avait alors plus de soixante ans, le saisit par le milieu du corps et le jeta sans plus de façon du haut d'un balcon dans la rue. Le roi fut très irrité de ce qu'il regarda

comme un outrage à la majesté souveraine; il exila Mendoza qui se retira à Grenade, où il passa ses dernières années uniquement occupé de travaux littéraires. C'est là qu'il écrivit l'histoire des évènemens qui se passaient sous ses yeux. Il n'avait pas eu le temps de donner la dernière main à son travail quand il mourut à l'âge de plus de soixante-dix ans. Il légua au roi sa précieuse bibliothèque, qui a formé la principale partie de celle de l'Escurial.

Son histoire ne fut pas publiée tout d'abord. On jugea qu'il pouvait y avoir quelque danger à la mettre au jour, quand la guerre qu'elle racontait finissait à peine et quand tous les personnages dont elle parlait étaient encore vivans. La première édition ne parut qu'en 1627, quarante ans après la mort de Mendoza; ce fut le licencié don Louis Tribaldos de Tolède, bibliothécaire du duc d'Olivarès et historiographe des Indes (*cronista mayor de Indias*), qui la fit imprimer à Lisbonne. Dès son apparition, elle acquit une haute réputation. Elle fut réimprimée plusieurs fois depuis 1627, et, comme elle n'allait pas tout-à-fait jusqu'à la conclusion de la guerre, le comte de Portalègre y ajouta une suite.

La guerre des Alpuxarras est en quelque sorte le dernier chant de la grande épopée espagnole. Les Maures de Grenade, depuis leur conversion forcée, avaient conservé secrètement leurs mœurs, leur langue et leur religion, et subissaient impatiemment, depuis près d'un siècle, le joug de leurs vainqueurs, quand les mesures tyranniques de Philippe II les poussèrent à bout. Ils élurent pour roi un gentilhomme de Grenade, qui s'appelait comme chrétien don Fernand del Valor et qui s'appela comme roi des Maures Aben-Humeya, du nom des anciens califes de Cordoue, dont il descendait. Ils s'enfermèrent dans les hautes montagnes qui séparent Grenade de la mer, et y résistèrent pendant trois ans à toutes les forces du roi d'Espagne. Le premier général qui fut envoyé contre eux fut le marquis de Mondejar, don Inigo Hurtado de Mendoza, cousin de l'historien. Il échoua dans cette guerre pénible où chaque rocher était une forteresse qu'il fallait emporter d'assaut. Après lui, Philippe II donna le commandement de ses troupes au marquis de Los Veles, qui ne fut pas plus heureux. Enfin le jeune don Juan, fils naturel de Charles-Quint, vint faire ses premières armes contre ce formidable rempart; après bien des essais infructueux, il parvint à pénétrer au cœur de ces montagnes réputées inaccessibles. Le combat qui finit la guerre fut livré sur les collines de Munda, célèbre déjà par la victoire de César sur les fils de Pompée.

Le souvenir de cette campagne est aussi vivant et aussi populaire en Espagne que celui de tous les autres épisodes de la grande croisade contre les Maures. Bien des traditions épiques et romanesques s'y rattachent. Calderon a mis en scène une de ces traditions dans sa comédie intitulée : *Aimer après la mort, ou le Siége de l'Alpuxarra* (*Amar despues de la muerte, o el Sitio de la Alpuxarra*). Au commencement de la seconde journée, le théâtre représente le camp de don Juan d'Autriche au pied des montagnes; un nommé don Juan de Mendoza, car ce nom de Mendoza vient toujours au souvenir des Espagnols quand il est question de guerre contre les Maures, fait au jeune prince une longue et magnifique description de l'Alpuxarra et des belliqueuses populations qui l'habitent. Puis l'armée chrétienne défile sur le théâtre, et ici vient une espèce de dénombrement à la manière d'Homère :

DON JUAN.

Quel est ce premier corps de troupes?

MENDOZA.

Prince, c'est la milice de Grenade et de tous les pays arrosés par le Xenil.

DON JUAN.

Qui les commande?

MENDOZA.

Le marquis de Mondejar, comte de Tendilla, gouverneur (*alcayde*) perpétuel de l'Alhambra.

(Tambours et trompettes.)

DON JUAN.

A ce nom, le Maure en Afrique tremble. Et qui sont ceux-ci?

MENDOZA.

Ceux de Murcie.

DON JUAN.

Quel est leur chef?

MENDOZA.

Le grand marquis de los Veles.

DON JUAN.

Que ses hauts faits portent au loin sa renommée!

(Tambours et trompettes.)

MENDOZA.

Ceux-ci sont ceux de Baeza; leur chef est un soldat qui mérite qu'on lui élève des statues pour éterniser sa mémoire : don Sanche d'Avila, seigneur.

DON JUAN.

Pour tant qu'elle fasse, la renommée fera peu pour lui, si elle ne dit qu'il est élève du duc d'Albe, et qu'il a appris à cette école à vaincre et à n'être pas vaincu.

(Tambours et trompettes.)

MENDOZA.

Cette troupe qui s'approche est la vieille brigade (*tercio*) de Flandres, qui

est venue des bords de la Meuse aux bords du Xenil, d'une belle contrée dans une contrée plus belle encore, etc. (1).

Le sujet de cette pièce de Calderon, *Aimer après la mort*, est tiré d'un livre original et curieux de Ginez Perez de Hita, intitulé *Histoire des guerres civiles de Grenade*, et qui tient beaucoup plus du roman historique que de l'histoire proprement dite. Il s'agit d'un Maure dont la maîtresse a été tuée par les Espagnols dans le sac d'une des villes de l'Alpuxarra, et qui se fait soldat dans l'armée chrétienne pour y découvrir et y poignarder le meurtrier de celle qu'il aimait. Cette tragique histoire n'est pas la seule dont la tradition se soit conservée, et l'historien de la guerre des Moresques aurait pu aisément remplir son récit de semblables épisodes. Don Diego Hurtado de Mendoza a pris le sujet d'un côté plus sérieux; laissant le roman à Perez de Hita et la poésie aux *romances* populaires, il a voulu reproduire la manière des grands historiens de l'antiquité. Son style même est un calque des écrivains latins. On en jugera, autant qu'on peut en juger dans une traduction, par le début de son histoire, qui en est en même temps le morceau le plus frappant :

« Mon dessein, dit-il, est d'écrire la guerre que le roi catholique d'Espagne don Philippe II, frère de l'invincible empereur don Carlos, eut à soutenir dans le royaume de Grenade contre les rebelles nouvellement convertis, guerre qu'en partie j'ai vue et en partie apprise de gens qui y appliquèrent leurs mains et leur esprit. Je sais bien que plusieurs des choses que je vais écrire paraîtront à aucuns petites et menues pour l'histoire, en comparaison des grandes choses qui d'Espagne ont été écrites; guerres longues et de succès divers; prises et désolations de cités populeuses; princes vaincus et pris; querelles entre pères et fils, frères et pères, beaux-pères et gendres; dépositions et restaurations royales; rois morts par le fer; extinctions de dynasties; changemens dans l'ordre de succession aux trônes : champ libre et immense, large carrière pour les écrivains. J'ai choisi un chemin plus étroit, laborieux, stérile et sans gloire, mais qu'il sera utile d'avoir ouvert pour ceux qui viendront après nous; des commencemens méprisables, une rébellion de bandits, une conjuration d'esclaves, un tumulte de manans; des rivalités, des haines, des ambitions, des prétentions; point de préparatifs, point d'argent; des dangers d'abord méconnus, niés ou dédaignés; de la négligence et de la mollesse chez des hommes qui avaient cou-

(1) Mot à mot : troquant des perles pour des perles, *trocando perlas a perlas.*

tume de pourvoir à de plus grandes affaires; et ce ne sera pas une peine perdue que de montrer de quels misérables principes, de quelles causes imperceptibles peuvent naître de grands embarras, des difficultés et des malheurs publics presque sans remède. On verra une guerre de peu d'apparence au dedans, mais considérée au dehors comme de grande conséquence; qui, tant qu'elle dura, tint attentifs et non sans espérance les princes amis et ennemis, de loin et de près; d'abord cachée et soignée en secret, puis découverte et grossie par la peur des uns et l'ambition des autres; la tourbe que j'ai dite se ramassant petit à petit et parvenant à se réunir en manière d'armée; l'Espagne contrainte de soulever toutes ses forces pour étouffer le feu; le roi sortant de son repos et marchant à la révolte; puis remettant le soin de l'affaire à son frère don Juan d'Autriche, fils de l'empereur don Carlos, à qui le souvenir des victoires de son père avait fait un devoir de rendre bon compte de lui-même, ce qu'il fit en effet; enfin des combats de chaque jour contre l'ennemi; le froid, la chaleur, la faim; défaut de munitions et d'appareils de toute sorte; des pertes renaissantes, des morts à n'en pas finir; jusqu'à ce que nous vîmes les rebelles, nation belliqueuse et armée, confiante dans ses montagnes et dans le secours des Barbares et des Turcs, vaincus, rendus, arrachés de leur terre, dépossédés de leurs biens; les hommes et les femmes pris et enchaînés, les enfans captifs et vendus à l'encan ou forcés à habiter un pays lointain; une captivité, une transmigration nationale non moindre qu'aucune de celles qui se lisent dans les histoires. Victoire incertaine et si pleine de périls, que souvent il y eut lieu de douter qui de nous ou des ennemis Dieu avait voulu punir, jusqu'à ce qu'enfin l'issue eût montré que nous étions les menacés et eux les châtiés. Qu'ils acceptent donc, qu'ils accueillent cette œuvre de ma volonté libre, dégagée de toute haine et de tout amour, ceux qui voudront voir un exemple et prendre une leçon, seule récompense que je prétende pour mon travail, et sans qu'il reste de mon nom aucune autre mémoire ! »

Quoique nous ayons traduit aussi littéralement qu'il nous a été possible, nous n'espérons pas avoir donné une idée de la concision énergique de ce morceau. Le défaut du style de Mendoza, c'est la recherche dans la brièveté, l'obscurité, l'embarras; sa grande qualité est la saillie, le relief puissant, la force. Nous craignons bien de ne lui avoir laissé que ses défauts. L'imitation de Salluste et de Tacite y est sensible; on y trouve la coupe latine dans toute sa savante et expressive hardiesse, et en même temps l'emphase espagnole dans

ce qu'elle a de plus sonore et de plus superbe. Il est impossible surtout de rendre en français l'effet que fait dans la période cette courte phrase : *Le roi sortant de son repos et marchant à la révolte* (*el rey salir de su reposo y acercarse a ella*); on croit voir toute cette puissante monarchie de Philippe II se soulevant avec effort dans ses fondemens pour écraser une poignée de révoltés. Rien n'est magnifique aussi comme la fin de cette longue tirade où l'auteur fait intervenir Dieu avec tant de majesté au milieu des luttes sanglantes des hommes : *Si bien qu'il y eut souvent lieu de douter qui de nous ou des ennemis Dieu avait voulu punir, jusqu'à ce qu'enfin l'issue eût montré que nous étions les menacés* (*amenazados*) *et eux les châtiés* (*castigados*). *Amenazados, castigados,* mots amples et retentissans dont la pompeuse redondance termine dignement une des pages les plus solennelles qu'on ait jamais écrites!

Mendoza continue sur ce ton, et, en s'appliquant de plus en plus à donner à son récit les formes de l'histoire antique, il trace des caractères et des descriptions, il dispose des scènes et des épisodes, il tire des enseignemens, il accompagne chaque fait important de réflexions et de sentences; il pousse l'imitation jusqu'à mettre des discours dans la bouche de ses personnages, et, dans ces discours, il reproduit fidèlement les tours les plus caractéristiques de ses modèles. Dans son premier livre, il suppose une allocution de Fernand de Valor aux Maures pour les exciter à la révolte, et là se retrouvent tous les procédés employés en pareil cas par Tacite ou par Salluste, tels que le brusque passage du discours direct au discours indirect, et réciproquement. Tous ces emprunts sont faits avec une énergie et une puissance remarquables; l'espagnol, enfant du latin, se prête sans trop d'effort à tout ce que veut Mendoza. C'est à la fois une résurrection et une création.

Les critiques modernes trouveront sans doute que cette manière manque trop d'originalité pour mériter d'être admirée. Nous ne sommes pas tout-à-fait de cet avis. L'originalité est sans doute une grande qualité, mais ce n'est pas la seule. Il n'y a pas seulement des différences dans l'humanité, il y a aussi des ressemblances. Autant il serait tyrannique de prétendre tout ramener, dans l'art comme dans la société, à un type commun, autant il serait funeste au véritable goût de ne rechercher, de n'estimer que la diversité. L'originalité, quand elle est franche et de bon aloi, a un très grand charme, mais ce charme même n'est pas suffisant s'il est isolé. Ce n'est pas tout d'avoir une physionomie à part, il faut encore que cette phy-

sionomie soit belle, c'est-à-dire qu'elle se rattache par quelque côté aux règles éternelles du beau. Ces règles existent donc; il n'est pas vrai que tout soit relatif, comme il n'est pas vrai que tout soit absolu. Il y a plus : s'il fallait absolument faire un choix entre les deux extrêmes, nous aimerions mieux la tendance à un type unique de beauté que la recherche exclusive de la variété. Ce qui est humain et général est supérieur à ce qui est national et individuel; le premier est le produit libre et réfléchi de l'esprit humain travaillant sur lui-même, le second n'est que le résultat passif d'une sorte de fatalité.

Le type le plus accompli du genre historique est sans contredit l'histoire antique. Il serait sans doute plus glorieux de trouver ce modèle que de l'imiter, mais il est trouvé; les modernes ne peuvent que l'étudier pour s'en inspirer. Sans doute, on peut dire qu'il ne faut pas le reproduire trop exactement, trop servilement, et qu'il a besoin d'être modifié suivant les temps et les pays. On peut reprocher à Mendoza d'avoir été trop loin dans son obéissance, et on verra bientôt que cette opinion est la nôtre. Mais l'abus ne prouve rien contre l'usage; ce n'est pas l'imitation de l'antiquité qu'il faut blâmer en elle-même; nous devons à cette imitation toutes les grandes littératures de l'Europe moderne, à commencer par la nôtre. C'est du moment où elle a régné que date le réveil de l'esprit humain dans les arts, les lettres, les sciences même, après le sommeil du moyen-âge. Mendoza est un de ceux qui, par leur vie entière comme par leurs écrits, ont le plus contribué à la renaissance en Europe, et il est à la tête de ceux qui l'ont transportée en Espagne. A ce double titre, il mérite encore plus que de l'admiration, il mérite de la reconnaissance.

Ce qu'on appelle le *style*, cet art particulier qui tient au langage lui-même, nous vient en particulier de l'antiquité latine. Ce n'est pas sans motif que le mot qui sert à désigner le style est d'origine latine; le style est latin comme son nom. La littérature grecque brille par la richesse, l'inspiration, l'invention; la littérature latine, moins abondante, moins spontanée, cherche la perfection dans le détail et crée le style. Le style est la grande originalité des Latins. Virgile est un des plus pauvres inventeurs qui aient existé; il ne trouve rien par lui-même; il ne sait que recueillir de tous les côtés des lambeaux de poètes grecs, les arranger, les coudre ensemble. Qu'a-t-il donc pour lui? Il a le style. Mais il a autant de génie dans le style qu'Homère en a pu avoir dans la création de son monde épique. Il sait mettre dans un seul vers des trésors de poésie. Les autres écrivains latins

ont le même genre de mérite. L'incomparable concentration de cette rude langue romaine, qui s'était formée par l'habitude du commandement, soit dans la législation, soit dans la guerre, soit dans les mœurs austères du patriciat, leur prête une énergie naturelle qu'ils perfectionnent et polissent par le travail. Ils ont par eux-mêmes la force de la concision, ils empruntent aux Grecs le charme de l'élégance, et poussent à ses dernières limites la science de l'expression.

Tous les grands écrivains modernes ont puisé à cette source commune. Dante prend Virgile pour guide dans ses vers comme dans son voyage. On a retrouvé dans Boccace les formes de style de Cicéron. Montaigne est tout latin. Pourquoi Mendoza aurait-il tort de l'être? Avant de partir pour l'Italie, il écrit *Lazarille de Tormes*, qui est tout espagnol; à son retour, quand il a été éprouvé par les fortes études et les grands emplois, il préfère l'imitation de l'antiquité, il veut être classique. C'est qu'il a senti, par l'usage de la vie et par la réflexion, combien l'une des deux manières est supérieure à l'autre. *Lazarille* était une boutade charmante et pleine de verve; la *guerre de Grenade* est une œuvre de goût et de travail. Le premier écrit de Mendoza avait la grace de la jeunesse; le second a la puissance de l'âge mûr. Dans le roman, il était léger et facile. Dans l'histoire, il est sérieux et élevé. Il ne se contente plus de faire des esquisses, il veut peindre; c'est un politique, un philosophe, un moraliste, qui cherche les causes des évènemens, qui analyse les caractères, juge les actions humaines, et fait passer dans sa langue la gravité solennelle de ses pensées. Il est plus grand par l'histoire que par le roman.

On peut même dire que, sous un certain rapport, il n'est pas moins original. *Lazarille* n'est pas tout-à-fait sans précédens en Espagne; quand il n'y aurait que *la Célestine*, cette création singulière de la fin du xve siècle, demi-drame et demi-roman, ce serait assez pour lui en trouver au moins un. L'*Histoire de la guerre de Grenade* n'en a pas. C'est la première histoire digne de ce nom qui ait été écrite en espagnol. Zurita, le contemporain et l'ami de Mendoza, est le seul qui pourrait lui disputer ce rang; mais la différence entre les deux ouvrages est si grande, que la comparaison devient impossible. Zurita se distingue surtout par la patience et l'érudition; il cherche uniquement à mettre de l'ordre dans la confusion des annales aragonaises, et la seule étendue de son livre suffirait pour montrer qu'il n'a guère pu s'attacher à la forme. L'histoire de Mendoza est au contraire très courte, comme celles de Salluste; elle forme tout au

plus un volume, et ne comprend que 120 pages de l'édition compacte de M. Ochoa. La question d'art et de style y domine. Ni Lopez de Ayala, ni Hernando del Pulgar, ni aucun des chroniqueurs qui avaient précédé, n'avaient été, à proprement parler, des écrivains, des historiens; Mendoza est bien le premier. Mariana l'a suivi de près, mais n'a pas été tout-à-fait son contemporain.

Il a d'ailleurs, au milieu de toute cette affectation latine, un autre genre de recherche qui devrait désarmer les critiques romantiques : c'est le goût de l'archaïsme. On peut voir, il est vrai, dans ce nouveau trait, une autre imitation de l'antique, et en particulier de Salluste, qui aimait aussi les vieux mots et les vieilles tournures de langage; mais il est plus naturel d'en faire honneur à un retour instinctif de Mendoza vers le génie de son pays. Il fait beau voir ce vieux guerrier, ce vieux politique, ce vieux hidalgo, recherchant avec soin toutes les locutions qui ont une antique saveur espagnole, et les enchâssant de son mieux dans les formes latines de son style. Rien n'a plus grand air et plus noble figure de gentilhomme, et c'est une manière qui sied bien au descendant de l'illustre maison de Mendoza. Par là aussi l'écrivain gagne un peu de cette originalité si précieuse, si recherchée; il n'est pas seulement érudit et classique, il est encore Castillan, et des meilleurs; sous ce rapport, il n'est pas sans quelque ressemblance avec ces anciens seigneurs français qui nous ont laissé de si vivans modèles de la bonne vieille langue féodale.

Tout cela suffirait déjà pour constituer une véritable personnalité d'écrivain; il faut y joindre le caractère de l'homme, qui se peint dans ce qu'il écrit. Mendoza a des passions et des idées à lui. On sent qu'il n'aime pas les rigueurs exercées contre les Maures. La persécution contre les Maures n'a jamais été véritablement populaire en Espagne; c'était le pouvoir royal et non l'esprit public qui s'était fait oppresseur. On retrouve dans les *romances*, dans les chroniques, dans tous les documens du temps, des marques nombreuses de la sympathie des Espagnols pour une nation brave et brillante, qui s'était noblement défendue. Dans la pièce de Calderon citée plus haut, le beau rôle appartient aux Maures. Mendoza n'a pas été tout-à-fait aussi loin que Calderon, mais tout son livre est un blâme indirect de la politique suivie par Philippe II. Voilà pourquoi on mit tant de ménagemens à le publier. On n'attendit pas seulement que le terrible roi fût mort; on voulut encore que son fils Philippe III, qui avait suivi son système de persécution, fût mort aussi. Les sentimens de modération et d'humanité à l'égard des Maures étaient

héréditaires dans la maison de Mendoza; il n'avait eu qu'à se souvenir des traditions paternelles. Cette disposition sévère et juste perce déjà dans le début, tel que nous l'avons traduit; elle reparaît à toutes les pages, et au travers des ménagemens dont la couvre la loyauté du Castillan et du vieux chrétien.

Puis, en examinant de près les motifs de cette impartialité, on ne la trouve pas complètement exempte de considérations personnelles. Mendoza était en disgrace au moment où il écrivait, partant peu enclin à approuver ce qui s'était fait sans sa participation. Il avait servi l'empereur Charles-Quint, c'est tout dire. On sait quelle lutte sourde s'établit, pendant toute la vie de Philippe II, entre les actes du roi régnant et les souvenirs de son père. Plus Philippe essayait de lutter contre cette grande mémoire, plus elle pesait sur lui. Mendoza ne laisse pas échapper une seule occasion de nommer Charles-Quint avec emphase. Il l'appelle l'invincible, le *jamais vaincu; el nunca vencido emperador don Carlos*. On voit qu'il compare avec un plaisir secret les embarras que donnèrent à Philippe II quelques Maures révoltés dans un coin de l'Espagne, avec les grandes affaires qui remplirent la vie tout européenne de l'empereur; d'un côté, *une rébellion de bandits, une conjuration d'esclaves, un tumulte de manans;* de l'autre, *de grandes guerres, des prises et désolations de cités populeuses, de rois vaincus et pris*, etc. Enfin il trouve que les préparatifs ont été mal faits, que les commencemens ont été négligés, que la guerre a été mal menée, jusqu'à ce qu'intervienne le rival de Philippe II, le héros futur de Lépante, don Juan d'Autriche, ce prince victorieux dont les soldats disaient, quand il les guidait au combat : Celui-là est le véritable fils de l'empereur! *Este es verdadero hijo del emperador!*

Mendoza, comme on voit, n'est pas seulement un rhéteur, c'est un homme. Ce mélange de passions, qui le rend impartial, n'est pas moins curieux à étudier que ses artifices de composition et de style. Il reste lui-même en imitant. Son éloquence n'est pas toute d'emprunt; elle sort aussi du fond de son ame. Il revêt de formes antiques des pensées et des sentimens personnels. Maintenant, qu'on l'accuse d'être maniéré, pénible, quelquefois obscur, qu'on dise même qu'il n'a pas tiré de son sujet tout le parti qu'il en pouvait tirer, à son point de vue, et qu'il est quelquefois plus guindé que profond, plus méticuleux que véritablement politique : ces reproches seront fondés. Ce n'est pas un homme de génie; il n'a pas réussi dans tout ce qu'il a tenté. Pour la forme, il manque de *fondu* et de naturel; pour la connaissance des hommes, le jugement, la pénétration,

il est assez souvent, malgré ses ambassades, au-dessous de ses prétentions et de ses modèles. Mais ces défauts sont surtout de son temps et de son pays. Il mérite d'être loué pour ce qu'il a essayé, même sans un complet succès, et il est encore, malgré ses imperfections, un des personnages littéraires les plus importans de son siècle.

Après Mendoza vient Moncada. Celui-ci est encore un très grand seigneur. On s'est généralement accoutumé à croire que la grandesse espagnole a toujours vécu dans l'ignorance et l'oisiveté; c'est une erreur. Sans parler des temps féodaux et héroïques, les nobles d'Espagne avaient encore conservé beaucoup d'activité pendant le XVIe siècle et même pendant le XVIIe. Ils ne sont tombés dans l'inertie que lorsqu'une langueur fatale a gagné la nation entière. Cette langueur elle-même n'est pas, quoi qu'on ait l'air d'en croire aujourd'hui, la conséquence forcée du climat. Il y a eu des temps où l'Espagne a été très laborieuse, très animée. La noblesse était alors à la tête du mouvement dans toutes les directions; presque tous les écrivains du siècle d'or étaient nobles, et quelques-uns appartenaient aux plus illustres familles du pays. Ce n'était pas déroger que de se livrer aux travaux de l'esprit, bien au contraire. En Espagne comme en Italie, la science et le goût étaient considérés comme les complémens nécessaires d'une naissance distinguée; l'ignorance n'est venue qu'avec la décadence. Tout s'enchaîne dans les avantages humains : puissance, richesses, lumières, viennent ou s'en vont ensemble, et les uns les autres ne s'obtiennent et ne se conservent que par le travail.

On sait quelles furent au XIIIe siècle les luttes de la maison d'Anjou et de la maison d'Aragon pour la possession de la Sicile. Ces luttes finirent en 1303 par le mariage de don Frédéric, roi de Sicile, frère du roi don Jaime d'Aragon, avec une fille de Charles II, roi de Naples et fils de Charles d'Anjou. Les soldats et capitaines d'aventure qui avaient servi sous les drapeaux aragonais pendant la guerre se trouvèrent sans occupation après la paix; ils choisirent pour chef un célèbre aventurier du temps nommé Roger de Flor, et cherchèrent par toute l'Europe le moyen d'utiliser leurs bras. Andronic Paléologue, empereur d'Orient, étant en ce moment assailli par les Turcs, leur fit proposer de venir à son secours. Ils y consentirent et s'embarquèrent pour le Levant. Là ils firent, suivant la chronique, des prodiges de valeur, remportèrent des victoires signalées, et délivrèrent Andronic. Aussitôt après leur commune victoire, la désunion se mit entre l'empereur et ses défenseurs, soit qu'il y eût ingratitude de la part de la cour de Bysance, soit qu'il y eût excès d'exigence de la part

des Catalans; ceux-ci traversèrent et dévastèrent alors en tout sens l'empire d'Orient, qu'ils étaient venus sauver, et, après avoir répandu partout la terreur, finirent par s'emparer du duché d'Athènes. Telle est la nouvelle campagne des dix mille, dont Moncada s'est fait le Xénophon, quatre siècles après, en donnant à son récit ce titre pittoresque : *Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs.*

Don Francisco de Moncada, troisième marquis d'Aitona et comte d'Osuna, naquit à Valence en 1586, dix ans environ après la mort de Mendoza. Son grand-père, le premier marquis d'Aitona, était alors vice-roi du royaume de Valence, et son père vice-roi de Cerdagne et d'Aragon, et ambassadeur à la cour de Rome. Cette grande maison de Moncada est une des gloires de l'Aragon, comme celle de Mendoza est l'honneur de la Castille. Elle a eu des branches en Sicile et en France, en Sicile par les ducs de Montalte et les princes de Paterna, en France par les vicomtes de Béarn et les comtes de Foix, d'où sont sortis les rois de Navarre. Don Francisco, l'historien, fut ambassadeur d'Espagne auprès de l'empereur Ferdinand II, et plus tard gouverneur des états de Flandres pour Philippe IV, et généralissime de ses armées. Il mourut dans la province de Clèves, en 1635, à l'âge de quarante-neuf ans. Son fils, don Guillen Ramon de Moncada, qui lui succéda dans ses charges et dignités, fut vice-roi de Galice et un des régens du royaume pendant la minorité du roi Charles II.

L'*Histoire de l'expédition des Catalans et des Aragonais*, écrite un demi-siècle après celle de Mendoza, parut à peu près en même temps. Elle fut imprimée pour la première fois à Barcelone, en 1623. L'auteur avait alors trente-sept ans; il la dédia à don Juan de Moncada, archevêque de Tarragone, son oncle. Malgré le haut rang de l'écrivain et le mérite éminent de l'œuvre, la négligence des Espagnols pour leurs richesses littéraires commençait à devenir si grande, que l'histoire de Moncada ne tarda pas à tomber dans un profond oubli. Depuis cette année 1623, où elle vit le jour, jusqu'en 1805, elle ne fut pas une seule fois réimprimée.

Il serait difficile cependant de trouver à la fois un sujet plus intéressant et un plus parfait modèle de narration historique. Moncada a beaucoup moins d'éclat que Mendoza, mais il a plus de charme. Il est toujours clair et attachant. Son livre n'est pas sans quelque rapport, pour l'élégance sobre, naturelle et facile du récit, avec l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire, ce chef-d'œuvre de prose française. Mal-

heureusement son sujet n'est pas original; il ne raconte pas ce qu'il a vu. Tous les grands historiens ont écrit sur des évènemens contemporains. Il est à peu près impossible de mettre dans une œuvre de seconde main la vie dont l'histoire a besoin. L'expédition de la grande compagnie aragonaise était pour Moncada, Aragonais lui-même, un grand souvenir national. C'est ce qui l'a tenté. Avec son talent de style, il devait faire, et il a fait en effet, d'un pareil sujet une œuvre très agréable, très littéraire; voilà tout. Pour qui veut bien connaître cette expédition, il ne dispense pas de recourir aux sources; et, pour comble de malheur, le chroniqueur primitif est lui-même un narrateur charmant, car ce n'est rien moins que le Froissard catalan, Ramon Muntaner.

La chronique de Ramon Muntaner est connue en France depuis la traduction que M. Buchon en a donnée. L'histoire de Moncada ne prévaudra jamais contre elle. Quel que soit l'art du détail, jamais l'écrit académique et poli du grand seigneur de la cour de Philippe III ne pourra lutter avec la relation naïve et colorée du compagnon de Roger de Flor. Muntaner était un des chefs de l'expédition; il s'est embarqué sur les *lins*, ou navires du temps, qui portèrent à Constantinople les aventuriers enrôlés par Andronic; il a assisté aux fêtes données pour l'élévation de son ami Roger à la dignité de *mégaduc* de l'empire et pour son mariage avec une nièce de l'empereur. Il a vu de ses yeux la lâcheté des Grecs, la barbarie des Turcs, la perfidie des Génois, qui jouèrent toute sorte de mauvais tours aux Aragonais pour les chasser d'Orient. Il s'est battu tout comme les autres, tantôt contre les Génois, tantôt contre les Turcs, tantôt contre les Grecs, et il a donné et reçu d'aussi bons coups que personne; il s'est fortifié dans Gallipoli après la mort du mégaduc, assassiné par trahison dans le palais impérial, et il a été long-temps gardien du sceau de la grande compagnie, qui portait un saint George avec cette fière inscription : *Sceau de l'ost des Francs qui règnent sur la Macédoine.* Enfin, quand il était de retour dans son pays, vieux et blessé, il a eu une apparition qui lui a ordonné de raconter les faits et gestes de ses compagnons.

« Je me trouvais un jour, dit-il au début de sa chronique, en un mien domaine nommé Xiluella, dans les environs de Valence. Là, étant dans mon lit et dormant, m'apparut un vieillard vêtu de blanc qui me dit : « Muntaner, lève-toi, et songe à faire un livre des grandes « merveilles dont tu as été le témoin, et que Dieu a faites dans les « guerres où tu as été, car il plaît au Seigneur que ces choses soient

« manifestées par toi... » A ces paroles, je m'éveille, pensant trouver le prud'homme qui me parlait ainsi, et je ne vis personne. Aussitôt je fis le signe de la croix sur mon front, et restai quelques jours sans vouloir entreprendre cet ouvrage. Mais un autre jour, dans le même lieu, je revis en songe le même homme, qui me dit : « O mon fils! « que fais-tu? Pourquoi dédaignes-tu mon commandement? Lève-« toi et fais ce que je t'ordonne. Sache que, si tu obéis, toi, tes en-« fans, tes parens, tes amis, en recueilleront le bon mérite devant « Dieu en faveur des peines et des soins que tu te seras donnés... » Aussitôt il fit sur moi le signe de la croix, et appela la bénédiction de Dieu sur moi, ma femme et mes enfans, et je commençai à écrire mon livre. »

Comment serait-il possible de lire le récit d'une croisade ailleurs que dans une chronique qui commence ainsi? Comment préférer un autre historien à un homme qui a été lui-même un des croisés, qui voit en songe des vieillards vêtus de blanc, et qui écrit d'après l'ordre de Dieu pour appeler la bénédiction céleste sur sa femme et ses enfans? *Songe à faire un livre des grandes choses que Dieu a faites dans les guerres où tu as été :* ces chroniqueurs du moyen-âge sont tous les mêmes; *les choses que Dieu a faites*, comme dit la grande chronique française : *Gesta Dei per Francos.* Muntaner serait un barbare, il aurait écrit dans un style informe et confus, qu'il serait encore intéressant à lire, tant il y a de charme dans ces révélations immédiates des idées et des sentimens du passé. Et il s'en faut bien que Muntaner soit un barbare : c'est au contraire un écrivain à peu près accompli dans son genre. La Catalogne et l'Aragon étaient des pays très civilisés au XIVe siècle. Ils avaient hérité de la civilisation provençale du midi de la France, étouffée par la guerre contre les Albigeois. Le catalan, qui est la langue de Muntaner, est à très peu de chose près la langue des troubadours, langue très travaillée, très polie, peut-être trop, car elle tombe dans le raffinement et la subtilité. Il existe toute une littérature catalane qui n'est qu'une annexe de la littérature provençale. Muntaner est un des meilleurs écrivains de cette littérature; il n'a pour rival que le héros aragonais du XIIIe siècle, le roi batailleur qui a écrit lui-même les aventures glorieuses de sa vie, celui que l'histoire appelle Jacques-le-Conquérant, *don Jayme el conquistador.*

Tout se réunit donc pour faire de Muntaner un rival redoutable pour Moncada. Le plus souvent, l'historien espagnol ne fait que mettre en pur castillan la prose chevaleresque du chroniqueur ca-

talan. Il n'aurait pu donner à son travail un côté piquant et neuf qu'en contrôlant, à l'aide des historiens grecs, le récit de Muntaner; mais cet avantage même lui était interdit, car l'orgueil national ne s'en serait pas accommodé. Ce Muntaner, qui fait le saint homme quand il est devenu vieux, et qui reçoit avec tant de dévotion les avertissemens divins, n'était pas, à ce qu'il paraît, aussi scrupuleux qu'il le dit quand il était en Romanie avec les siens. Pachymère et Nicéphore parlent des Aragonais et des Catalans de la grande compagnie, qu'ils appellent des *Italiens*, comme d'une véritable peste qui se serait répandue dans l'empire d'Orient. D'après leur version, l'empereur aurait eu mille fois raison d'essayer de se débarrasser de ces auxiliaires incommodes, qui étaient plus insolens et plus avides que les Turcs eux-mêmes. Il est probable, en effet, que des soldats de métier, qui n'avaient d'autres moyens d'existence que leur épée, ne se distinguaient guère par toutes les vertus que leur prête libéralement Muntaner. Il y aurait là une recherche curieuse à faire pour qui n'aurait d'autre intérêt que celui de la vérité. Moncada n'y pouvait pas songer; il était forcé de prendre le sujet par son côté brillant, patriotique, et il ne pouvait être alors que ce qu'il est, la doublure de Muntaner.

Or, Muntaner raconte à merveille, lui aussi. Toute cette campagne n'est qu'une suite de batailles, et il décrit les batailles avec un feu admirable, en homme qui s'y comportait si bravement, qu'il reçut en un seul jour treize blessures entre lui et son cheval. Vous croiriez par momens lire Montluc, avec qui il a beaucoup de rapports, comme soldat et comme écrivain. On voit qu'il se plaît au milieu des camps et qu'il aime la bagarre pour elle-même. Quand il faut dire une bonne fanfaronnade, il ne recule pas. Il n'est pas embarrassé non plus quand il faut faire le bon apôtre, comme on a vu. Aussi ne pouvons-nous que plaindre Moncada d'avoir dépensé tant de goût et de beau langage pour un sujet déjà épuisé, et, sans nous arrêter plus long-temps à l'expédition catalane, nous allons passer au troisième écrivain du *Tesoro*, à l'historien de la révolte de la Catalogne, Melo. Avec lui nous retrouverons l'originalité d'un sujet contemporain, l'importance politique qui manque aussi à ce roman militaire de la grande compagnie, et de plus ce qu'a de coulant et de net le style de Moncada uni à ce qu'a de fort et d'antique la manière de l'historien de la guerre de Grenade.

Il y a entre Melo et Moncada un intervalle de temps un peu plus court qu'entre Moncada et Mendoza. Mendoza écrivait vers 1570,

Moncada vers 1620, Melo vers 1650. La vie de ces trois hommes comprend toute la période littéraire de l'Espagne. On peut dire que la littérature espagnole a commencé avec Mendoza et a fini avec Melo. Ce qui a précédé l'un et suivi l'autre n'est rien en comparaison de ce qui se trouve entre eux. Après Melo, il y a moins encore qu'avant Mendoza; on ne peut guère plus nommer que Solis, qui mourut en 1686, et qui clot définitivement la liste des grands écrivains nationaux. Quand Melo parut, on en était déjà à la seconde moitié du siècle d'or. La première génération, celle de Cervantes, de Mariana, de Lope de Vega, avait disparu; la seconde, celle de Calderon et de Moreto, tirait à sa fin. Nous avons vu avec Mendoza le premier effort de la grande histoire en Espagne; nous allons voir le dernier avec Melo. L'astre éclatant qui avait long-temps éclairé l'Europe allait descendre de l'horizon. L'Espagne avait pris de l'Italie le sceptre littéraire et l'avait tenu dans ses mains pendant un siècle entier. Elle allait maintenant le passer à la France, dont le temps était venu. Le premier d'une famille de grands hommes, Corneille avait déjà commencé sa gloire par l'imitation des poètes espagnols; Pascal n'avait pas écrit, Bossuet et Racine grandissaient encore, et la monarchie naissante de Louis XIV se débattait contre les troubles de la minorité.

Don Francisco Manuel de Melo naquit à Lisbonne le 23 novembre 1611. Le Portugal appartenait alors à l'Espagne, et Melo commença par servir le gouvernement espagnol. Il prit les armes de très bonne heure, combattit long-temps en Flandre, où il parvint au grade de mestre de camp, et prit part ensuite comme tel à la guerre contre les Catalans révoltés. Cette guerre s'ouvrit en 1640; Melo n'avait alors que vingt-neuf ans, mais il avait déjà fait ses preuves littéraires par des compositions poétiques estimées. Le roi Philippe IV et son ministre le comte-duc d'Olivarès le chargèrent d'écrire l'histoire de la campagne. Il remplissait avec zèle son double devoir de soldat et d'historien, quand survint la séparation du Portugal et de l'Espagne. Justement soupçonné de dévouement à son pays, il fut saisi, chargé de fers et conduit à Madrid, où il passa quatre mois en prison. Dès qu'il fut libre, rien ne put l'empêcher de passer en Portugal, où il rendit d'utiles services au duc de Bragance devenu roi. Il prit part à la négociation du traité de paix entre le Portugal et l'Angleterre, contribua activement à la formation d'une armée nationale et fit construire sous sa direction une partie des fortifications de Lisbonne. Il fut bien mal récompensé de tous ces efforts patriotiques; persécuté en Espagne pour son attachement au Portugal, il paraît avoir été

persécuté en Portugal pour avoir servi l'Espagne; il fut accusé d'un meurtre, et enfermé dans la vieille tour de Lisbonne, où il resta douze ans. C'est pendant cette longue captivité qu'il acheva son histoire. Relâché faute de preuves, il fut exilé au Brésil, on ne sait trop pourquoi, et ne revint à Lisbonne que pour y mourir, en 1667.

L'histoire de Melo ne parut pas d'abord sous son nom. Il prit le nom de Clemente Libertino, *Clément l'Affranchi*, parce qu'il était né le jour de saint Clément et qu'il se considérait sans doute comme un ancien esclave de l'Espagne affranchi par l'émancipation du Portugal. De plus, il dédia son livre au pape Innocent X, sous prétexte que le pape était le juge suprême entre un roi et une rébellion. Ces diverses précautions décèlent un véritable embarras et une sorte de honte; évidemment Melo avait quelque peine à s'avouer l'auteur d'une œuvre écrite dans une autre langue que la sienne, et dont le sujet lui avait été donné par une nation étrangère et ennemie. Il est heureux qu'il n'ait pas complètement cédé à ces scrupules et qu'il n'ait pas supprimé son histoire; l'Espagne y aurait perdu un des plus beaux monumens de sa littérature, et le genre historique un de ses chefs-d'œuvre.

Son sujet est bien loin d'avoir l'intérêt national des deux autres. Lui-même s'en plaint en plus d'un endroit. « On accusera, dit-il dès le début, mon histoire d'être triste, mais on ne peut raconter des tragédies sans catastrophes. » Et plus loin : « Je voudrais être venu dans des temps de gloire; mais puisque la fortune, en donnant à d'autres l'honneur d'écrire les heureux triomphes des Césars, ne m'a laissé à raconter que malheurs, séditions, combats et massacres, enfin une sorte de guerre civile et ses lamentables conséquences, j'essaierai du moins de rapporter à la postérité les grands évènemens du temps présent avec assez de soin et de clarté pour que ce pénible récit puisse soutenir la comparaison avec de plus agréables et de plus utiles. » Comme le dit Melo, son sujet est triste, triste pour les Catalans qui luttent misérablement contre la nécessité, triste pour le roi qui n'obtient qu'avec les plus grands efforts un médiocre avantage. Il y a loin de là à l'effet épique de la dernière guerre des Maures ou de l'expédition aragonaise en Orient. Les mauvais jours étaient venus pour la monarchie de Philippe II; il ne s'agissait plus pour elle de s'agrandir, mais de se conserver. Chaque jour en détachait quelque lambeau, si bien que, le roi Philippe IV ayant pris, malgré ses pertes, le nom de *grand*, on fit la mauvaise plaisanterie de le comparer à un fossé *qui devient d'autant plus grand qu'on lui ôte davantage.*

On remarquera cependant le mot dont se sert Melo pour caractériser la guerre qu'il va raconter : *una guerra como civil*, une sorte de guerre civile. Ce n'était pas tout-à-fait une guerre civile au temps de Melo qu'une lutte entre Castillans et Catalans. « Parmi les *nations* de l'Espagne, dit ailleurs l'historien, la Catalogne est la plus attachée à sa liberté; *entre las mas naciones de España, son amantes de su libertad.* » Encore aujourd'hui, l'esprit de cette province est particulièrement indépendant; c'était bien autre chose encore il y a deux siècles. Avant d'être complètement réduite par Philippe V, Barcelone n'a pas soutenu moins de cinq siéges en soixante ans, et le dernier, en 1713 et 1714, contre les forces réunies de la France et de l'Espagne. Le soulèvement dont il s'agit fut un des plus terribles, il commença en 1639 et ne finit qu'en 1653. On put croire un moment que c'en était fait, et que la couronne d'Espagne perdait la Catalogne, comme elle venait de perdre le Portugal, l'Artois et le Roussillon. Géographiquement la Catalogne n'était pas plus unie au reste de la péninsule que le Portugal, et elle n'en était guère moins distincte historiquement. Long-temps elle n'avait fait qu'un avec la Cerdagne et le Roussillon, et elle était encore indécise entre les tendances qui la poussaient vers la France et celles qui la poussaient vers l'Espagne. Ces dernières ont fini par l'emporter, comme plus naturelles, mais non sans résistance et sans déchiremens.

Considérée sous ce point de vue, l'insurrection de 1639 a plus d'importance qu'une insurrection ordinaire. Ce n'est pas seulement une population qui se soulève contre son gouvernement, c'est une nationalité qui se débat contre l'absorption. Les Catalans révoltés se donnèrent à la France; Richelieu et Mazarin envoyèrent successivement des troupes à leur secours; la maison d'Autriche et la maison de Bourbon se heurtèrent en Catalogne en même temps que sur beaucoup d'autres points. En voilà autant qu'il en fallait pour donner lieu à une grande histoire comme celle du soulèvement des Pays-Bas ou de la révolution du Portugal; il n'y manquait que la consécration du succès. Malheureusement le livre de Melo est bien loin d'être la relation complète de cette insurrection. Des treize années que dura la guerre, il ne raconte que la première. Il s'arrête au moment où il quitta l'armée, c'est-à-dire au premier siége de Barcelone par le marquis de Los Veles, et n'écrit que ce qu'il a vu. A cette époque, l'affaire était loin de la gravité qu'elle prit depuis. Ce n'était encore qu'une querelle de prince à sujets; les deux plus puissantes monarchies du monde ne s'étaient pas rencontrées sur ce champ de bataille;

Philippe IV n'avait pas marché en personne contre les rebelles, Richelieu n'avait pas pris Perpignan; le mouvement de Barcelone n'avait encore d'autre valeur que celle d'un épisode isolé et en quelque sorte domestique.

Il est extrêmement fâcheux que Melo n'ait pas écrit toute l'histoire de la guerre de Catalogne. Au lieu d'être un fragment précieux, son livre serait un monument. Mais, si l'ouvrage a peu d'importance historique, il n'en est pas de même sous le rapport littéraire. Melo réalise l'idéal que Mendoza avait cherché. Sa manière est la complète harmonie des formes grecques et latines et du génie espagnol. Ses compatriotes, grands amis de comparaisons antiques, disent que c'est le Tacite de l'Espagne. Il n'y a pas trop d'exagération dans cet ambitieux rapprochement. Le style de Melo n'est pas tout-à-fait exempt de l'enflure nationale; c'est le seul défaut qu'on puisse lui reprocher. Du reste, il est ferme, énergique, concis, et en même temps animé et pittoresque. Ses jugemens sont plus raisonnés que ceux de Mendoza, ses réflexions mieux appropriées. Quant au point de vue, il est le même. Melo n'est pas moins sévère pour le despotisme de Philippe IV, que Mendoza pour celui de Philippe II. Il est remarquable que les deux plus beaux fragmens historiques que possède l'Espagne soient des critiques de son gouvernement.

Le premier livre contient le récit du soulèvement de Barcelone et de l'assassinat du comte de Santa-Coloma, vice-roi. Nous allons essayer de traduire la dernière partie de ce récit, qui passe pour un chef-d'œuvre. On y verra que les émeutes se ressemblent beaucoup dans tous les temps. On trouve dans celle-ci tout ce qui caractérise de nos jours ces sortes d'échauffourées en Espagne, et même ailleurs: la sourde agitation du peuple au début, la complicité tacite des magistrats municipaux, le petit nombre et la bassesse des hommes d'action, l'abandon complet des représentans de l'autorité centrale, les lâches conseils, les précautions timides, la crainte de la responsabilité, la milice fraternisant avec les mutins, le désordre pénétrant peu à peu partout et relâchant tous les liens du devoir et de l'obéissance, la fureur populaire une fois déchaînée se portant aux plus grands excès, et quelquefois une catastrophe sanglante terminant la tragédie. Malgré son penchant pour la cause des Catalans, Melo ne flatte pas le portrait; il le peint au contraire des plus vigoureuses couleurs, de sorte qu'il semble avoir donné le programme éternel, et comme la formule générale des fameux *pronunciamientos*.

« Le mois de juin venait de commencer. C'est l'usage antique de

la province que, dans ce mois, descendent des montagnes sur Barcelone des bandes de moissonneurs, gens pour la plupart violens et hardis, qui vivent librement le reste de l'année, sans occupation et habitation certaines. Ils portent le désordre et l'inquiétude partout où ils sont reçus, mais il paraît que, le moment de la moisson venu, on ne peut pas se passer d'eux. Cette année, les hommes de sens craignaient particulièrement leur arrivée, pensant bien que les circonstances présentes favoriseraient leur audace, au grand dommage de la paix publique. Ils entraient habituellement à Barcelone la veille de la fête du corps du Seigneur. Il en arriva plus tôt cette année, et leur nombre, plus grand qu'à l'ordinaire, donna de plus en plus à penser à ceux qui se défiaient de leurs projets. Le vice-roi, averti de cette nouveauté, essaya de détourner le danger. Il fit dire à la municipalité qu'il lui paraissait convenable, à la veille d'un jour si sacré, que l'entrée de la ville fût interdite aux moissonneurs, de peur que leur nombre n'encourageât le peuple, qui s'agitait déjà, à tenter quelque mauvais coup.

« Mais les conseillers de Barcelone (ainsi se nomment les magistrats municipaux, qui sont au nombre de cinq), satisfaits en secret de l'irritation du peuple, et espérant que de ce tumulte sortirait la voix qui appellerait un remède aux malheurs publics, s'excusèrent sur ce que les moissonneurs étaient hommes connus et nécessaires pour la récolte. Ce serait, disaient-ils, une grande cause de trouble et de tristesse que de fermer les portes de la ville; on ne savait d'ailleurs si la multitude consentirait à obéir à l'ordre d'un simple héraut. Ils essayaient ainsi de faire peur au vice-roi, pour qu'il adoucît la dureté de ses manières; d'un autre côté, ils cherchaient à se ménager une justification, quoi qu'il arrivât. Santa-Coloma leur répondit impérieusement, en insistant sur le péril qui les attendait s'ils continuaient à recevoir de tels hommes; mais les magistrats lui répondirent à leur tour qu'ils n'osaient point montrer à leurs concitoyens une telle méfiance, qu'on voyait déjà les effets de semblables soupçons, qu'ils faisaient armer quelques compagnies de la milice pour maintenir la tranquillité, que, dans tous les cas, si leur faiblesse était insuffisante, ils auraient recours à son autorité; car c'était à lui d'agir, comme gouverneur de la province, tandis que les conseillers de la ville n'avaient que des avis à donner. Ces raisons arrêtèrent le vice-roi; il ne crut pas convenable de prier, ne pouvant se faire obéir, et il craignit de montrer aux magistrats qu'ils étaient assez puissans pour avoir peut-être son sort dans les mains.

« Cependant arriva le jour où l'église catholique célèbre la fête du saint sacrement de l'autel; c'était, cette année-là, le 7 juin. L'affluence des moissonneurs qui entraient en ville dura toute la matinée. Il en vint près de deux mille qui, réunis à ceux des jours précédens, formaient un total de plus de deux mille cinq cents hommes, dont plusieurs avaient d'affreux antécédens. Beaucoup avaient ajouté, dit-on, des armes nouvelles à leurs armes ordinaires, comme s'ils avaient été convoqués pour quelque grand dessein. Ils se répandaient en entrant dans toute la ville; on les voyait se réunir par groupes bruyans dans les rues et sur les places. Dans chacun de ces groupes, il n'était question que des querelles du roi et de la province, de la violence du vice-roi, de l'emprisonnement du député et des conseillers, des tentatives de la Castille et de la licence des soldats. Puis, frémissans de colère, ils marchaient en silence çà et là, leur fureur comprimée ne cherchant qu'une occasion pour éclater. Dans leur impatience, s'ils rencontraient quelque Castillan, ils le regardaient avec moquerie et insulte, quel que fût son rang, pour l'amener à un éclat. Enfin, il n'y avait aucune de leurs démonstrations qui ne présageât une catastrophe.

« En ce temps-là se trouvaient à Barcelone, attendant la nouvelle campagne, un grand nombre de capitaines et officiers de l'armée, et autres serviteurs du roi catholique, que la guerre de France avait appelés en Catalogne; ils étaient vus en général avec déplaisir par les habitans. Les plus attachés au roi, avertis par le passé, mesuraient leurs démarches; les libres allures de la soldatesque étaient suspendues. Déjà plusieurs personnages de rang et de qualité avaient reçu des affronts que l'ombre de la nuit ou la crainte avaient tenus cachés. Les symptômes d'une rupture devenaient de plus en plus nombreux. Il y eut des maîtres de maison qui, s'apitoyant sur leurs hôtes, leur conseillèrent bien à l'avance de se retirer en Castille; d'autres qui, dans l'emportement de leur rage, les menaçaient, à la moindre occasion, du jour de la vengeance publique. Ces avertissemens décidèrent un grand nombre d'entre eux, que leur emploi obligeait à accompagner le vice-roi, à se dire malades et dans l'impossibilité de le suivre; d'autres, dédaignant ou ignorant le danger, allèrent au-devant.

« L'émeute s'était bientôt déclarée sur tous les points. Bourgeois et campagnards couraient en désordre. Les Castillans, terrifiés, se cachaient dans les lieux secrets, ou se confiaient à la fidélité suspecte des habitans, qu'ils tâchaient d'émouvoir, ceux-ci par la pitié, ceux-là par l'adresse, d'autres par l'or. La force publique accourut pour

comprimer les premiers mouvemens, en cherchant à reconnaître et à saisir les auteurs du tumulte. Cette mesure, généralement mal accueillie, donna un nouvel aliment à la fureur populaire, comme des gouttes d'eau jetées sur une fournaise ne font qu'aviver le feu.

« On remarquait, parmi les séditieux, un moissonneur, homme féroce et terrible. Un officier subalterne de la justice le reconnut et essaya de l'arrêter; il s'ensuivit une rixe; le paysan fut blessé; ses compagnons accoururent en foule à son secours. Chaque parti fit de grands efforts, mais l'avantage resta aux montagnards. Quelques soldats de milice préposés à la garde du palais du vice-roi se dirigèrent vers le tumulte, que leur présence grossit au lieu de le calmer. L'air retentit de cris furieux. Les uns criaient vengeance; d'autres, plus ambitieux, appelaient la liberté de la patrie. Ici c'était : *Vive la Catalogne et les Catalans!* là : *Meure le mauvais gouvernement de Philippe!* Formidables furent ces premières clameurs à l'oreille de ceux qu'elles menaçaient. Presque tous ceux qui ne les proféraient pas les écoutaient avec terreur, et n'auraient jamais voulu les entendre. L'incertitude, l'épouvante, le danger, la confusion, étaient égaux pour tous. Tous attendaient la mort par instans, car une populace irritée ne s'arrête guère que dans le sang. De leur côté, les rebelles s'excitaient mutuellement au carnage; l'un criait quand l'autre frappait, et celui-ci s'animait encore à la voix de celui-là. Ils apostrophaient les Espagnols des noms les plus infames, et les cherchaient partout avec acharnement. Celui qui en découvrait un et le tuait était réputé par les siens vaillant, fidèle et heureux. La milice avait pris les armes, sous prétexte de rétablir la tranquillité, soit par l'ordre du vice-roi, soit par l'ordre de la municipalité; mais, au lieu de réprimer le désordre, elle ne fit que l'accroître.

« Plusieurs bandes de paysans, renforcées d'un grand nombre d'habitans de la ville, s'étaient portées sur le palais du comte de Santa-Coloma, pour le cerner. Les députés de la *générale* et les conseillers de ville accoururent aussitôt. Cette précaution, loin d'être utile au vice-roi, augmenta son embarras. Là fut ouvert l'avis qu'il ferait bien de quitter Barcelone en toute hâte, vu que les choses n'étaient déjà plus au point où il fût possible d'y porter remède. Pour le déterminer, on lui cita l'exemple de don Hugues de Moncada, qui, dans une circonstance analogue, s'était retiré de Palerme à Messine. Deux galères génoises à l'ancre près du môle offraient encore une espérance de salut. Santa-Coloma écoutait ces propositions, mais avec l'esprit si troublé que sa raison ne pouvait déjà plus

distinguer le faux du vrai. Peu à peu il se remit; il congédia d'abord presque tous ceux qui l'accompagnaient, soit qu'il n'osât pas leur dire autrement de songer à sauver leur vie, soit qu'il ne voulût pas avoir de si nombreux témoins dans le cas où il serait contraint de se retirer. Puis il rejeta le conseil qu'on lui donnait comme ayant de grands dangers, soit pour Barcelone, soit pour toute la province. Jugeant que la fuite était indigne de sa position, il sacrifia intérieurement sa vie à la dignité du mandat royal, et se disposa à attendre fermement à son poste toutes les chances de sa fortune.

« De la conduite des magistrats dans cette affaire, je n'en veux rien dire. Tantôt la crainte, tantôt le calcul, les portaient à agir ou à s'effacer, suivant leurs convenances. On donne pour certain qu'ils ne purent jamais croire que le peuple en viendrait à de telles extrémités, n'ayant guère tenu compte de ses premières démonstrations. De son côté, le misérable vice-roi continuait à s'agiter, comme le naufragé qui travaille encore à atteindre le rivage. Il tournait et retournait dans son esprit le mal et le remède : dernier effort de son activité qui devait être le dernier acte de sa vie. Renfermé dans son cabinet, il donnait des ordres par écrit et de vive voix; mais on n'obéissait déjà plus ni à ses écrits ni à ses paroles. Les fonctionnaires royaux ne cherchaient qu'à se faire oublier et ne pouvaient lui servir en rien; quant aux fonctionnaires provinciaux, ils ne voulaient ni commander ni encore moins obéir. Pour dernière ressource, il voulut céder aux réclamations du peuple, et lui remettre la direction des affaires publiques; mais le peuple ne voulait déjà plus recevoir de lui aucune concession, car nul ne consent à devoir à un autre ce qu'il peut prendre par lui-même. Il ne put seulement pas réussir à faire connaître sa résolution aux mutins; la révolte avait tellement désorganisé l'administration, qu'aucun de ses ressorts ne fonctionnait plus, comme il arrive au corps humain dans les maladies.

« A ce nouveau désappointement, il reconnut enfin combien sa présence était inutile, et ne songea plus qu'à sauver ses jours. Peut-être n'y avait-il d'autre moyen de calmer les mutins que de leur donner satisfaction en quittant la ville. Il l'essaya, mais sans succès. Ceux qui occupaient l'arsenal et le boulevard de la mer avaient forcé à coups de canon une des galères à s'éloigner. D'ailleurs, pour se rendre jusqu'au port, il fallait passer sous la bouche des arquebuses. Il rentra donc, suivi d'un petit groupe, au moment où les séditieux forçaient les portes. Ceux qui gardaient le palais se mêlèrent aux

assaillans ou ne firent aucun effort pour les arrêter. En même temps courait dans la ville une rumeur confuse d'armes et de cris. Chaque maison offrait une scène d'horreur : on incendiait les unes, on ruinait les autres; aucune n'était respectée par la fureur populaire. La sainteté des temples était oubliée; les asiles sacrés des cloîtres n'arrêtaient pas l'audace des assassins. Il suffisait d'être Castillan pour être mis en pièces, sans autre examen. Les habitans eux-mêmes étaient assaillis au moindre soupçon. Quiconque ouvrait sa porte aux victimes ou la fermait aux furieux était puni de sa pitié comme d'un crime. Les prisons furent forcées; les criminels en sortirent non-seulement pour être libres, mais pour commander.

« En entendant les cris de ceux qui le cherchaient, le comte comprit que sa dernière heure était arrivée. Déposant alors les devoirs du grand, il céda aux instincts de l'homme. Dans son trouble, il revint à son premier projet d'embarquement. Il sortit une seconde fois pour se rendre au rivage; mais comme il n'y avait pas de temps à perdre, et que l'accablement retardait sa marche, il ordonna à son fils de prendre les devans avec sa faible suite, pour rejoindre le canot de la galère qui se tenait à portée non sans péril, et de l'y attendre. Ne comptant pas sur sa fortune, il voulait assurer au moins la vie de son fils. Le jeune homme obéit et atteignit l'embarcation, mais il lui fut impossible de la retenir près du rivage, tant on redoublait d'efforts du côté de la ville pour la couler. Il navigua donc vers la galère, qui attendait hors du feu de la batterie. Le comte s'arrêta et regarda le canot s'éloigner avec des larmes bien pardonnables chez un homme qui se sépare à la fois de son fils et de son espérance. Sûr de sa perte, il revint d'un pas chancelant par le rivage qui fait face aux coteaux de Saint-Bertrand, sur la route de Monjuich.

« Cependant son palais était envahi et sa disparition connue de tous; on le cherchait avec fureur de tous les côtés, comme si sa mort devait être le couronnement de cette journée. Ceux de l'arsenal ne le perdaient pas de vue. Tous les yeux étant fixés sur lui, il vit bien qu'il ne pouvait échapper à ceux qui le suivaient. La chaleur du jour était grande, plus grande l'angoisse, certain le péril, vif et profond le sentiment de sa honte. L'arrêt avait été prononcé par le tribunal infaillible. Il tomba par terre en proie à un évanouissement mortel. C'est dans cet état qu'il fut trouvé par quelques-uns de ceux qui le cherchaient, et tué de cinq blessures à la poitrine. Ainsi mourut don Dalmau de Queralt, comte de Santa-Coloma. Triste leçon

pour l'orgueil et l'ambition, car le même homme fut dans le même lieu et presque dans le même temps digne d'envie et de pitié. »

Certes, voilà l'histoire dans ce qu'elle a de plus philosophique et de plus dramatique à la fois. Melo est intraduisible comme Mendoza, et notre version ne rend qu'à demi les qualités qui distinguent cette admirable narration. Nous espérons cependant qu'il en sera resté assez pour donner envie de connaître l'original : c'est tout ce que nous prétendons. Après ce portrait de l'émeute, nous allons montrer en quels termes Melo parle de la liberté, et nous aurons ainsi achevé de le faire connaître par aperçu. L'extrait qui va suivre est emprunté à un discours que Melo met dans la bouche d'un chef des révoltés, le chanoine Claris, car Melo fait aussi des discours à la manière antique. Voici comment s'exprime Claris, ou plutôt Melo, sur l'état de l'Espagne sous Philippe IV :

« N'est-il pas vrai, dites-moi, que l'Espagne entière est lasse du joug? Pourrions-nous douter que l'irritation ne soit égale dans toutes les provinces? Il en faut une qui commence à se plaindre, une qui brise la première les liens de l'esclavage; les autres suivront. Oh! ne laissez pas échapper la gloire de donner le signal! La Biscaye et le Portugal vous regardent, et si leurs peuples se taisent, ce n'est pas qu'ils soient satisfaits, c'est qu'ils attendent; leur délivrance est à la charge de votre énergie. Aragon, Valence et Navarre dissimulent, il est vrai, leurs cris, mais non leurs soupirs. Ils pleurent silencieusement sur leur ruine; n'en doutons pas, plus ils semblent abattus, plus ils sont près du désespoir. La Castille elle-même, superbe et misérable à la fois, n'achète un mince triomphe qu'au prix d'une longue oppression. Demandez à ses habitans s'ils n'envient pas votre attachement à votre liberté. Et si tous les royaumes d'Espagne vous promettent leurs applaudissemens et leur appui, je ne vois pas qu'il vous soit plus difficile d'avoir d'autres auxiliaires. Doutez-vous du secours de la France? N'est-il pas inévitable? Dites, de quel côté craindriez-vous des ennemis? Les Anglais, les Vénitiens, les Génois, ne cherchent en Castille que leur intérêt; si l'or et l'argent qu'ils en tirent prennent un autre chemin, ce jour-là changeront leurs amitiés et leurs alliances. Les sages Hollandais ne pourront s'étonner de vous voir suivre leurs traces, eux qui ont si glorieusement conquis leur liberté!...

« Voyez notre province enclavée entre l'Espagne et la France. Ne soyez pas ingrats envers la nature, qui vous a donné la mer en face

pour vous enrichir avec ses ports, la montagne au dos (*à las espaldas*) pour vous couvrir de ses aspérités; à droite et à gauche, les deux plus grandes puissances de l'Europe, pour vous fortifier par leur opposition. Que vous manque-t-il, Catalans, sinon la volonté? N'êtes-vous pas les descendans de ces hommes fameux qui, après avoir arrêté l'orgueil de Rome, ont été le fléau des conquérans africains? Ne gardez-vous pas quelques restes du sang de vos ancêtres? de cette poignée de héros qui dompta la Grèce pour venger les injures de l'empire d'Orient, et qui, après l'ingratitude des Paléologues, osa donner des lois à Athènes pour la seconde fois? Êtes-vous changés? Non, vous êtes les mêmes, j'en suis sûr; vous ne tarderez à le paraître qu'autant que la fortune tarderait à vous en fournir l'occasion. Mais quelle plus juste occasion attendriez-vous, que l'affranchissement de votre patrie? Vous avez vengé les injures de l'étranger, et vous ne vengeriez pas les vôtres? Voyez les Suisses, ce peuple obscur, de mœurs grossières et de religion incertaine : il s'est lassé de vivre à l'ombre du diadème impérial, et aujourd'hui les plus grands princes sollicitent et achètent son appui. Voyez les Provinces-Unies : elles n'avaient pas une aussi belle cause que vous, et la fortune leur a donné la main pour les conduire à l'indépendance!

« Si ces exemples ne vous touchent pas, remuez donc quelqu'une des pierres de cette cité, et elle vous racontera la résistance que ces murs opposèrent à Jean II d'Aragon, jusqu'à ce que, capitulant à notre discrétion sous les yeux du monde, il entra en vaincu dans Barcelone, où nous le reçûmes en triomphateurs. Est-ce enfin la grandeur du roi catholique qui vous arrête? Regardez-la de près, et vous cesserez de la craindre... Depuis combien d'années la voyez-vous baisser, cette formidable puissance! Certes nous pouvons dire, à la vue de ses ruines, que sa grandeur se mesure plus par ce qu'elle a perdu que par ce qu'elle a possédé. Voulez-vous compter ce que chaque jour lui enlève? Des villes, vous en trouverez bon nombre en Flandre et en Lombardie détachées de son obéissance; des contrées, demandez-les aux deux Indes; des armées, la mer et le feu vous en rendront compte; des capitaines, la mort ou la lassitude vous répondront. »

Ce fier langage, il ne faut pas l'oublier, date du milieu du XVIIe siècle. Il prouve que l'énergie des ames n'était pas encore tout-à-fait éteinte en Espagne cinquante ans après Philippe II. De pareils traits abondent dans Melo. Ce qu'ils peuvent avoir de contradictoire, au premier abord, avec la description de l'émeute de Barcelone, dispa-

raîtra pour quiconque lira l'histoire tout entière. Melo est un *juste-milieu* dans toute la force du mot, ce qui est rare, difficile et particulièrement remarquable chez un Espagnol. Il n'aime ni le despotisme ni l'anarchie; son esprit est ferme comme son courage. Il voit tout et juge tout avec une égale résolution. Pour lui comme pour nous, il est impossible d'absoudre ou de condamner complètement le soulèvement de 1639. D'un côté, l'oppression était réellement intolérable, le gouvernement central méprisable et méprisé, le roi indifférent, le premier ministre ridicule, le vice-roi cruel et insolent; de l'autre, l'insurrection mal commencée et mal conduite ne devait amener que de nouveaux maux, de plus grands désordres, une lutte sans éclat, et enfin une soumission à peu près absolue. Enfant d'un pays qui se révolta presqu'en même temps que la Catalogne, mais qui parvint à fonder sa liberté, Melo ne pouvait ni séparer ni réunir tout-à-fait les deux causes, et il faut l'en féliciter, car il est ainsi dans le vrai.

Du reste, cette belle histoire, dont les Espagnols sont aujourd'hui si fiers, a eu long-temps le même sort que celle de Moncada; peu de temps après sa publication, elle tomba dans l'oubli le plus profond, et ce n'est que par hasard qu'elle en est sortie après cent cinquante ans. Un exemplaire de l'édition primitive étant venu, en 1806, entre les mains d'un érudit espagnol, don Antonio Capmany, celui-ci fut frappé de la perfection singulière du style, et une réimpression en fut faite à Madrid en 1808. Alors commença pour elle la popularité méritée dont elle jouit. Si ce fait est à la honte du temps passé, il est à l'honneur de notre époque. Dans le grand travail de résurrection que l'Espagne poursuit depuis cinquante ans sur elle-même, ce n'est pas un de ses moindres intérêts que de remettre au jour celles de ses gloires littéraires que la nuit du XVIIIe siècle avait obscurcies; on voit qu'elle l'a fait pour quelques-uns de ses historiens. Nous sommes heureux, pour notre compte, d'avoir pu nous associer à ce juste retour.

L'époque du règne de Philippe IV est une des plus intéressantes de l'histoire d'Espagne pour des lecteurs français, puisque c'est celle de cette dernière lutte entre l'Espagne et la France qui se termina par la paix des Pyrénées, en 1659, après avoir duré près de trente ans. Grace au génie de Richelieu et à l'habileté de Mazarin, la France y vint à bout d'abaisser la puissance espagnole et de briser le cercle dont l'étreignaient les possessions de la maison d'Autriche. La guerre de Catalogne fut un des principaux épisodes de ce long duel entre les deux nations. Nous croyons donc ne pouvoir mieux finir cet ar-

ticle qu'en appelant l'attention sur un fait révélé par M. Ochoa dans son introduction au *Tesoro de historiadores*. Il existe à la Bibliothèque du roi, à Paris, un manuscrit en trois volumes in-folio, en espagnol, qui contient une histoire de la guerre de Catalogne plus complète que celle de Melo. D'après M. Ochoa, qui l'a parcourue, cette histoire doit avoir été écrite par un Catalan, témoin oculaire des évènemens et partisan déclaré de la domination française. Elle ne va pas tout-à-fait jusqu'à la fin de la guerre, puisqu'elle s'arrête en 1649, tandis que la prise de Barcelone est de 1652; mais c'est toujours huit ans de plus que Melo, et cette période est précisément celle où la France a pris la part la plus active à la lutte.

Il viendra certainement quelque jour où l'indication de M. Ochoa sera mise à profit. Les journaux viennent d'ailleurs de nous apprendre que M. Ochoa lui-même a été chargé par le gouvernement français de dresser le catalogue des manuscrits espagnols qui se trouvent à la Bibliothèque du roi. Grace à cet acte libéral de notre gouvernement, il pourra examiner de plus près le manuscrit qu'il a signalé. Qui sait même s'il n'aura pas le bonheur de faire quelque découverte semblable à celle de Capmany? La longue obscurité qui a couvert les noms de Moncada et de Melo donne un large cours aux conjectures et aux espérances. Peut-être quelque chef-d'œuvre inconnu, comme l'*Histoire du soulèvement de la Catalogne*, n'attend-il que le moment où une main intelligente le tirera de son obscurité. Nous souhaitons de tout notre cœur cette bonne fortune à l'intelligent éditeur du *Tesoro de historiadores*. Quand même la France ne serait pas aussi directement intéressée à cette nouvelle rencontre qu'elle paraît l'être à celle dont nous venons de parler, elle s'applaudira toujours de ce qui pourra étendre le patrimoine de l'esprit humain, surtout quand il s'agit d'un peuple qui nous a long-temps précédés et qui nous suit aujourd'hui dans la route de la civilisation.

LÉONCE DE LAVERGNE.

DIPLOMATIE ÉTRANGÈRE.

DU NOUVEAU TRAITÉ
ENTRE L'ANGLETERRE ET LES ÉTATS-UNIS.

Quand la nouvelle de la conclusion du traité de Washington est parvenue à Londres, la joie publique a d'abord été universelle et sans mélange. L'Angleterre semblait avoir un poids de moins sur le cœur. La querelle des frontières, que réglait la nouvelle convention, était comme un souvenir des anciennes guerres de l'indépendance; c'était un dernier mot que les colonies émancipées avaient encore à dire à leur ancienne métropole. Le pacte signé dans la capitale officielle du Nouveau-Monde semblait donc mettre pour la première fois le sceau à la réconciliation des deux peuples, renouveler l'antique alliance du sang, des mœurs et du langage, et greffer de nouveau sur le vieux tronc la branche que la tempête du dernier siècle en avait violemment arrachée. Aussi avons-nous vu l'Angleterre, pendant quelques jours, saluer avec allégresse cette apparence d'une ère nouvelle et répondre des bords de la Tamise aux acclamations qui accueillaient son représentant sur l'autre côté de l'Atlantique.

Mais, le premier moment passé, quand est venu le quart d'heure de Rabelais, lorsque lord Ashburton a présenté le bilan du traité qu'il venait de conclure, et qu'on a additionné ce que coûtait l'amitié de l'Amérique, cette recrudescence de sentimens sympathiques s'est sensiblement calmée, et l'Angleterre est restée partagée entre la satisfaction d'avoir résolu une des ques-

tions les plus embarrassantes de sa politique, et le regret d'avoir payé si cher cette solution. L'examen des principales dispositions du traité du 9 août, et de la manière dont les négociations ont été conduites, nous paraît de nature à prouver que ce dernier sentiment est le plus naturel et le mieux justifié.

Le traité embrasse trois matières séparées et très distinctes : une convention sur les frontières, une autre sur le commerce des esclaves, une troisième sur l'extradition mutuelle des criminels. Nous retrouverons plus tard les autres matières qui ont été discutées, mais dont la solution a été ajournée d'un commun accord. De ces trois conventions, réunies dans un seul corps de traité, la première était l'objet principal de la mission de lord Ashburton, et la question qu'elle a enfin résolue forme un des côtés les moins connus, mais les plus graves peut-être, de la politique extérieure de la Grande-Bretagne depuis plus d'un demi-siècle.

Le différend des frontières du nord-est dure en effet depuis 1783; il a une origine contemporaine de l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique et de leur constitution en états unis. Ainsi, durant soixante années de vicissitudes, soixante années qui ont vu les évènemens les plus considérables de l'histoire, et pendant lesquelles les rapports de l'Angleterre avec ses anciennes dépendances ont été plusieurs fois réglés, il a surnagé en un point presque désert de l'Amérique un germe de discorde et de guerre qui a traversé tous les traités, que toutes les administrations se sont successivement transmis comme un héritage qu'aucune n'avait pu liquider, et qui a été un obstacle constant, quoique souvent inaperçu, à l'établissement d'une complète harmonie entre les deux pays.

En parcourant l'histoire très longue et très diffuse des négociations échangées sur ce sujet entre les deux gouvernemens, on est particulièrement frappé d'y voir se manifester de part et d'autre la meilleure volonté d'arriver à un arrangement, et l'on s'étonnerait que ce différend n'eût pas été depuis longtemps résolu, si l'on ne prenait en considération la constitution exceptionnelle de l'Union américaine. Sans aucun doute, si une question de cette nature eût été débattue entre deux gouvernemens réguliers, comme ceux que nous avons l'habitude de voir en Europe, elle eût été réglée sans difficulté; mais il ne faut pas oublier qu'il y a en Amérique deux sortes de gouvernement : le gouvernement fédéral qui représente l'Union, et le gouvernement particulier de chaque état indépendant. Or, s'il y a dans la constitution fédérale un article qui interdit aux états particuliers toute convention directe avec les puissances étrangères, sinon par l'intermédiaire du pouvoir exécutif, il y existe aussi un article qui interdit au pouvoir fédéral la faculté de céder aucune portion du territoire d'un état particulier sans le consentement de cet état. Ainsi, dans cette question des frontières, il y avait toujours une double négociation à suivre : la première entre le gouvernement anglais et le pouvoir exécutif des États-Unis; la seconde entre le gouvernement de l'Union et le gouvernement de l'état du Maine, qui était le plus intéressé dans l'affaire, et duquel, en définitive, dépendait l'acceptation ou le rejet des propositions

d'accommodement. Il faut remarquer aussi qu'aux États-Unis, le droit de ratifier les traités appartient à un corps délibérant, au sénat, et que le pouvoir exécutif se trouve ainsi privé de la prérogative qui lui est attribuée dans les monarchies.

Cette première difficulté, inhérente à toute négociation internationale avec les États-Unis, se compliquait, dans la question des frontières, d'une seconde difficulté qui portait sur le fond même du différend. A l'époque où la ligne de délimitation avait été tracée approximativement, le territoire en litige était peu habité, peu exploré et fort peu connu. Ceci est d'autant plus facile à concevoir, qu'aujourd'hui même, après cinquante ans de controverse, on n'a pas encore pu parvenir à déterminer d'une manière certaine ou même probable quelle avait pu être la ligne désignée par les négociateurs. Ainsi, on avait bien pris pour point de départ la source de la rivière Sainte-Croix : seulement on avait oublié de dire quelle était la rivière Sainte-Croix. On était bien convenu de suivre une certaine chaîne de montagnes (*highlands*) : malheureusement, cette précieuse chaîne de montagnes avait été créée et mise au monde par la fantaisie des négociateurs. On s'était bien réglé sur un certain degré de latitude, mais devait-on lui donner pour base l'observation astronomique ou la mesure géométrique? C'est ce qu'on n'avait pas songé à déterminer.

Aussi, quand en 1794 un traité fut conclu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, le premier objet de ce traité fut de déterminer au juste ce que c'était que la rivière Sainte-Croix. Par le cinquième article, des commissaires furent nommés de part et d'autre avec mission de procéder à une enquête et de recueillir des dépositions faites sous serment; il fut stipulé en outre que le rapport de ces commissaires serait considéré comme définitif (*final and conclusive*). Le rapport fut fait; on trouva une source plus ou moins authentique pour la rivière Sainte-Croix, et un des points de la frontière fut ainsi fixé.

La découverte ou l'invention de la rivière Sainte-Croix était un premier pas; malheureusement les hostilités éclatèrent de nouveau entre l'Angleterre et les États-Unis avant que l'exploration eût été poussée plus loin, et elles ne furent terminées qu'en 1814 par le traité de Gand. En vertu d'un article de ce traité, des commissaires furent de nouveau nommés pour fixer la ligne limitrophe : il fut convenu que leur décision serait aussi définitive et sans appel; mais, comme il était possible qu'ils ne s'entendissent pas, il fut stipulé qu'en cas de dissentiment, la question serait portée à l'arbitrage d'un tiers. Ce ne fut qu'en 1828 que le roi des Pays-Bas fut choisi pour arbitre, et il fut encore convenu de part et d'autre que sa décision serait définitive, « et serait mise immédiatement à exécution par les parties. » Le roi des Pays-Bas rendit sa décision au mois de janvier 1831 : il donna tort à l'Angleterre, et ne donna point raison aux États-Unis; il trancha la difficulté en traçant lui-même une nouvelle ligne. Trois questions lui avaient été soumises : Quelle était la source du Connecticut désignée dans le traité de 1783? Le degré de latitude

qui réglait une partie du tracé devait-il être déterminé par l'observation astronomique ou par la mesure géométrique? Quel était enfin l'angle nord-ouest de la Nouvelle-Écosse mentionné dans ce traité? Les deux premières questions furent décidées dans le sens adopté par le gouvernement anglais. Quant à la troisième, le roi des Pays-Bas jugea impossible de la résoudre, et il déclara qu'il était nécessaire d'adopter une ligne de démarcation nouvelle.

La ligne conventionnelle que proposait le roi des Pays-Bas faisait perdre à l'Angleterre plus des deux tiers du territoire contesté, ne lui en réservant qu'une portion qui servait de communication entre le Canada, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Toutefois le gouvernement anglais, considérant probablement qu'un nouvel arbitrage ne lui serait pas plus favorable, se montra disposé à accepter ces conditions. La décision du roi des Pays-Bas portait la date du 10 janvier. Le 9 février, lord Palmerston envoya au ministre britannique à Washington l'acceptation de son gouvernement.

Mais, dans le même moment, le ministre américain à La Haye, M. Preble, qui était précisément un citoyen de l'état du Maine, protestait contre la sentence d'arbitrage du roi des Pays-Bas, et il basait sa protestation sur ces motifs : que la décision, au lieu de porter sur la ligne désignée par le traité de 1783, définissait une ligne conventionnelle, et que, si l'arbitre jugeait les termes du traité inapplicables à la topographie du pays, il n'avait point reçu le pouvoir de déterminer une autre frontière.

L'argument principal, du côté des États-Unis, était un argument constitutionnel : le gouvernement fédéral ne pouvait ratifier la convention sans outrepasser ses pouvoirs. Si le roi des Pays-Bas se fût borné à interpréter le traité de 1783, sa décision eût été considérée comme ne changeant rien à la délimitation du territoire telle qu'elle avait été fixée par ce traité, et alors le gouvernement de l'Union avait le droit de l'accepter; mais, dès que l'arbitre sortait de l'interprétation du traité pour tracer une ligne conventionnelle qui pouvait aliéner une portion du territoire d'un état indépendant, le gouvernement fédéral ne pouvait plus accepter cette décision sans le consentement préalable de l'état intéressé.

Ces considérations prévalurent dans le sénat. Ce fut en vain que le président exprima le plus vif désir que la convention fût acceptée; ce fut en vain que le comité des relations extérieures, auquel fut renvoyé le message, fit un rapport conforme à l'opinion du président : le sénat refusa sa ratification, et la solution du différend fut encore ajournée.

Le sénat exprima cependant le désir que les négociations fussent reprises sur de nouvelles bases, et le gouvernement anglais y consentit. Deux des questions soumises à l'arbitrage du roi des Pays-Bas avaient été résolues; lord Palmerston proposa, en 1833, que cette solution fût acceptée par les deux parties, et que l'on se bornât à négocier sur la troisième question. Le gouvernement des États-Unis refusa encore cette proposition, parce que les trois questions auraient dû avoir été décidées collectivement comme elles avaient

été posées. Ce fut alors que le gouvernement anglais, las de faire des avances inutiles, déclara qu'il ne se considérait plus comme lié par les offres réitérées qu'il avait faites, et qu'il ne consentirait plus en aucun cas à accepter la ligne tracée par le roi des Pays-Bas.

Toutefois les négociations ne furent point rompues. Lord Palmerston proposa encore que la rivière Saint-Jean fût prise pour ligne limitrophe, ce qui a été en grande partie adopté dans le dernier traité. A cette époque, les États-Unis refusèrent cette proposition. En 1839, le gouvernement anglais envoya en Amérique deux officiers du génie pour explorer le territoire contesté. Il y avait dans le pays si peu d'élémens d'observation topographique que les commissaires se virent, en plusieurs occasions, réduits à prendre pour guides des Indiens nomades. Dans le rapport adressé par eux à lord Palmerston, en 1840, nous lisons : « En arrivant sur la scène de nos opérations, nous apprîmes que nous aurions à explorer un pays désert où l'on ne rencontrait pas un être humain, à l'exception de quelques pionniers et de quelques Indiens errans occupés de la chasse... Ce désert n'a jamais été traversé par des personnes capables de faire des observations exactes, de sorte que toutes les cartes que nous avons vues sont tout-à-fait incomplètes. Si nous n'avions pas eu le bonheur d'engager à notre service deux Indiens intelligens, dont les cartes informes étaient tracées sur l'écorce des arbres, nous aurions perdu tout notre temps à couper des communications à travers des forêts impénétrables. »

Ces difficultés topographiques n'empêchèrent cependant pas les commissaires anglais d'arriver à une conclusion entièrement conforme aux prétentions de leur gouvernement, et ils terminaient leur rapport en disant : « Nous espérons avoir prouvé que la Grande-Bretagne a un titre clair et inaliénable, par droit et par possession, à la totalité du territoire en litige; bien que ce titre ait été obscurci par des traditions compliquées, et par l'indifférence que pouvait inspirer une contrée déserte et éloignée de la métropole. »

Au même moment, les commissaires nommés par les États-Unis arrivaient à une conclusion semblable en faveur des prétentions de leur gouvernement, de sorte qu'après tant de recherches et d'efforts faits pour arriver à un compromis, la question se retrouvait intacte et entière en 1840 comme en 1783.

En faisant ce résumé succinct des négociations échangées pendant soixante ans entre les deux gouvernemens, nous avons cru inutile d'entrer dans des détails géographiques qui ne pouvaient avoir aucun intérêt. Il était bien clair que, tant que les négociateurs persisteraient à prendre pour point de départ le traité de 1783, ils ne pouvaient arriver à aucune solution, puisque la ligne limitrophe tracée par ce traité était purement imaginaire. Il n'y avait donc d'issue possible que par une transaction. Le gouvernement anglais avait renouvelé à plusieurs reprises ses ouvertures; mais le gouvernement des États-Unis, ou, pour mieux dire, l'état du Maine, se maintenait avec obstination dans la lettre du traité, parce qu'il savait que chaque nouveau délai tournait à son avantage et au détriment de l'Angleterre. Ce pays désert, qu'avaient exploré les commissaires anglais, ne formait qu'une faible portion du terri-

toire contesté; le reste se peuplait d'année en année; des pionniers, des familles, des colonies, s'établissaient au hasard sur la frontière, préparant des difficultés sans nombre aux négociateurs qui auraient à leur assigner plus tard une nationalité. Dans cette sorte de concurrence, les États-Unis avaient une incontestable supériorité de position. La population américaine était à la source de la patrie commune, et s'épanchait sans interruption sur le territoire contesté; la population anglaise ne se recrutait que par l'émigration, toujours bornée et toujours irrégulière. Les Américains de la frontière avaient derrière eux toute l'Union; les colons du Canada et du Nouveau-Brunswick avaient leur point d'appui à plusieurs centaines de lieues. L'Angleterre était obligée d'être constamment sur la défensive, elle ne pouvait assurer la sécurité de ses colonies qu'en y entretenant une armée dispendieuse; les États-Unis, au contraire, sans efforts, sans préparatifs, étaient naturellement sur l'offensive; ils avaient un *casus belli* toujours ouvert, ils avaient le choix de l'heure, du moment le plus propice pour faire valoir leurs prétentions. Les occasions de rupture ne manquaient pas; des contestations fréquentes éclataient sur la frontière, les républicains de l'Union étaient toujours prêts à s'allier aux mécontens du Canada; lors de l'insurrection de 1837, l'Angleterre avait appris à connaître les dispositions des *sympathiseurs* américains, et comme le point stratégique qui lui était le plus nécessaire, la ligne de communication entre Quebec, Halifax et Fredericktown, se trouvait sur le territoire contesté, la sécurité de ses possessions était à la merci d'une nouvelle révolte de ses sujets ou d'une irruption inattendue de ses voisins.

Ce fut en cet état que lord Palmerston légua à ses successeurs la question de la frontière américaine. Il leur laissa en même temps pour héritage la guerre dans presque toutes les parties du monde, et se retira du pouvoir, comme ces hommes qui mettent le feu à la maison qu'ils sont obligés de quitter. Le ministère whig portera long-temps le poids de ce sanglant reproche qui lui fut adressé par un de ses adversaires. Il laissait après lui la guerre de l'Inde, ce gouffre insatiable où depuis quatre ans la métropole verse en vain ses trésors, sinistres catacombes de ses armées, qu'elle ne peut garder sans péril, ni abandonner sans honte; il laissait la guerre avec la Chine, avec cette masse gigantesque et mystérieuse qu'après trois ans de misérables victoires, l'Angleterre n'a pas encore entamée; il laissait l'Orient bouleversé par les suites d'une guerre insensée, la France tremblante du ressentiment d'un affront, et l'Europe entière troublée par le réveil téméraire de passions mal éteintes.

Pour faire face à tant d'embarras, la Grande-Bretagne avait besoin de toutes ses forces; pour qu'elle pût s'occuper de l'Orient, il fallait qu'elle fût tranquille du côté de l'Occident. Or, cette question des frontières américaines était toujours suspendue sur sa tête comme l'épée de l'histoire ancienne : il fallait la résoudre à tout prix. Dès que le ministère tory arriva au pouvoir, il se mit à l'œuvre de ce côté, et, au commencement de cette année, il envoya à Washington un plénipotentiaire chargé de négocier une transaction.

Le choix de cet envoyé extraordinaire eût suffi seul pour montrer quel sin-

cère désir avait le gouvernement anglais d'arriver à un arrangement. Lord Ashburton avait été, sous le nom d'Alexandre Baring, le plus fort négociant des deux mondes. Ayant épousé une Américaine, la fille de M. Bingham, de Philadelphie, possédant de grands biens aux États-Unis et en Angleterre, ayant des intérêts considérables engagés dans le commerce des deux pays, le chef de la maison Baring devait être un négociateur essentiellement pacifique.

C'est ce qu'il fut en effet. Après quelques mois de négociations, le plénipotentiaire britannique signa à Washington, le 9 août, le traité qui réglait définitivement les frontières. Le sentiment qui a dominé en Angleterre, à la nouvelle de cet évènement, a été, comme nous l'avons dit, celui d'une satisfaction générale; on a moins considéré la substance que le fait même du traité; on ne s'est pas demandé à quel prix cette conclusion avait été achetée, on s'est dit seulement qu'une question de paix et de guerre, dont l'incertitude était un obstacle insurmontable à la sécurité des relations commerciales, était enfin résolue, après soixante années de négociations difficiles et de contestations irritantes. Quand on a examiné de plus près les détails du traité, l'enthousiasme s'est considérablement refroidi; on a trouvé que les États-Unis avaient spéculé sans vergogne et sans discrétion sur l'empressement qu'avait manifesté l'Angleterre à terminer le différend, et qu'ils avaient fait payer bien cher leur adhésion. Cependant les Anglais avaient tellement hâte d'en finir, qu'ils s'estimèrent encore heureux d'avoir obtenu, même à ce prix, un réglement définitif. Ils ne le cachaient pas, et le principal organe des intérêts commerciaux, qui est en même temps celui de la politique du gouvernement, disait, dans des termes fort intelligibles : « Il ne s'agit pas ici de sentiment, mais de politique. La question est : avons-nous ou n'avons-nous pas des raisons de nous féliciter que ces contestations aient été réglées entre les deux pays, même au prix de ce que nous considérons comme nos droits? Les États-Unis auraient-ils accepté d'autres conditions? Là est toute la question... N'auraient-ils pas toujours ajourné toute solution jusqu'au moment où l'Angleterre aurait eu les mains liées? Ils savaient très bien que les délais étaient en leur faveur. Ils n'y perdaient rien, nous y perdions beaucoup, et nous devions nous attendre à payer pour en finir..... C'est une concession, nous le savons; mais ce que nous avons concédé était certes moins précieux que la tranquillité que nous avons achetée. »

Nous avons cité ces paroles parce qu'elles posent très clairement la question. Il est incontestable que c'est la Grande-Bretagne qui a fait tous les frais du traité; sur tous les points contestés, elle a, si l'on veut nous passer cette expression populaire, *mis les pouces*. Nous ne nous sentons, en général, aucune inclination à répéter les déclamations convenues contre ce qu'on appelle la « politique de l'étranger. » Quand nous avons vu les journaux de l'opposition, en Angleterre, s'emparer de cet argument à l'usage de toutes les oppositions, et se plaindre amèrement que l'honneur et les intérêts du pays eussent été sacrifiés, nous avons dû faire la part de la nécessité où se croit toujours un parti dissident de vouloir le contraire de ce que veut le gouvernement.

Mais la publication de la correspondance échangée entre lord Ashburton et M. Webster est venue jeter un jour nouveau sur la question. Nous comprenons maintenant à merveille que les Anglais ne se montrent pas très fiers de la manière dont cette contestation a été terminée, et que le traité de Washington ait reçu à Londres le nom peu flatteur de *capitulation Ashburton.*

Nous avons sous les yeux cette correspondance. Nous doutons que la publicité immédiate qui lui a été donnée par le gouvernement des États-Unis soit du goût du gouvernement anglais. Dans tous les cas, elle est assez incompatible avec les habitudes de la diplomatie européenne. Dans notre vieux monde, où l'on apprend depuis long-temps à faire des affaires, on comprend la nécessité de la discrétion dans les rapports mutuels des gouvernemens. De plus, dans les gouvernemens monarchiques, le droit de faire les traités appartenant exclusivement au souverain, la publication des pièces diplomatiques est purement facultative, et n'est qu'une concession de la prérogative royale. Aux États-Unis, où le pouvoir exécutif n'a guère d'autre prérogative que celle du *veto,* c'est-à-dire une action négative, et où la faculté de ratifier les traités réside dans un corps délibérant, ce genre de publicité est une nécessité constitutionnelle. Cette considération, dont M. Webster a sans aucun doute tenu compte, paraît avoir été complètement oubliée ou négligée par lord Ashburton.

La correspondance du ministre américain semble rédigée principalement en vue de la publicité qui l'attend; ses notes ressemblent beaucoup plus à un compte-rendu à l'usage d'une démocratie jalouse et ombrageuse qu'à des communications adressées au représentant d'une puissance amie. On peut dire que M. Webster pose devant le peuple souverain de l'Union, pendant qu'il fait mine de parlementer avec lord Ashburton. Le plénipotentiaire anglais, au contraire, parle au nom d'un gouvernement qui a les mains libres pour conclure et qui exerce une prérogative réelle sans contrôle, sinon sans responsabilité; il parle comme un homme qui croit pouvoir compter sur la réserve que se doivent mutuellement les représentans de deux grands pays. Lord Ashburton paraît avoir été complètement la dupe de cette illusion; il a rédigé sa correspondance comme si elle eût dû rester indéfiniment dans les archives du *Foreign Office.* Son langage est empreint d'une innocence et d'une sorte de bonhomie qui ne manquent réellement pas d'une certaine dignité, mais qui devaient être peine perdue avec la diplomatie tracassière, mesquine et intolérante d'un état républicain. « Vous devez, monsieur, écrivait-il à M. Webster (21 juin), vous devez vous apercevoir qu'en traitant avec vous, je m'abstiens de ces finesses et de ces manœuvres que l'on suppose, à tort je le crois, être le cortége nécessaire de la diplomatie. Avec une personne de votre pénétration, ces moyens seraient aussi oiseux qu'ils le seraient avec le public intelligent des deux grandes nations dont nous discutons les intérêts. Je ne connais d'autre manière d'agir qu'une communication franche et ouverte. »

Assurément, nous sommes de l'avis de lord Ashburton en ce qui concerne sa définition de la diplomatie. On a beaucoup trop abusé de cette prétendue maxime qui dit que la parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée,

et la personne célèbre à laquelle on a prêté ce douteux aphorisme passe aussi pour avoir dit que la meilleure manière de tromper les gens très fins était de leur dire la vérité. Dans les vieilles monarchies, la diplomatie, à force d'expérience, est revenue à la simplicité; mais les gouvernemens qui débutent dans la carrière, comme tous les commençans, croiraient être dupés s'ils n'épuisaient pas tout l'arsenal des subtilités diplomatiques, et ils s'imaginent se montrer très forts quand ils se donnent beaucoup de mal pour ne pas dire exactement ce qu'ils pensent. Les États-Unis en sont encore à leur période de finesse, et l'illusion de lord Ashburton, c'est d'avoir cru que cette franchise savante, si on peut l'appeler ainsi, qui, dans les pays avancés, vient de l'impossibilité reconnue des deux parts de se tromper encore, pouvait être de mise avec la diplomatie américaine, qui, précisément parce qu'elle est jeune, tient à se donner un air grave et l'apparence de n'en penser pas moins quand elle ne dit rien.

Le plénipotentiaire anglais nous paraît donc avoir fait preuve d'une grande inexpérience en démasquant tout d'un coup ses batteries, et en faisant dès le premier jour des concessions qu'il eût été plus prudent de paraître accorder à des sollicitations ultérieures. Dès son premier *memorandum*, lord Ashburton expose sans aucune réserve les motifs qui imposent au gouvernement anglais la nécessité d'une transaction, quelque coûteuse qu'elle doive être. « La portion du territoire contesté que réclame la Grande-Bretagne, dit-il, est aussi impropre à la culture et aussi peu susceptible d'exploitation qu'aucun autre morceau du globe peut l'être, et si ce n'était que ce terrain se trouve être la voie de communication nécessaire aux provinces britanniques de l'Amérique du Nord, je crois pouvoir dire que, quelle que pût être la justice de notre réclamation, nous aurions depuis long-temps abandonné cette contestation, et fait volontiers un sacrifice aux désirs d'un pays avec lequel il est tellement de notre intérêt, comme de notre désir, d'entretenir une parfaite harmonie. » (13 juin 1842.) Cette franchise nous semble participer un peu de l'innocence. L'Angleterre voulait conclure à tout prix; mais était-il donc si nécessaire de le dire? Elle ne demandait qu'une langue de terre qui lui était indispensable et qu'elle offrait de payer aussi cher que l'on voudrait; mais les États-Unis ne le savaient-ils pas trop bien pour qu'il fût besoin de le leur rappeler?

Comme préliminaire de toute négociation, lord Ashburton propose, et c'est ce qu'il pouvait faire de plus sage, de tenir pour non avenu tout ce qui avait été dit depuis soixante ans. Les argumens ont été épuisés des deux parts sans qu'on ait pu jamais arriver à un arrangement; recommencer les discussions sur la même base, ce serait toujours tourner dans le même cercle : il n'y a donc de solution possible que par un compromis. Lord Ashburton entre bien dans le détail des contestations passées, « mais, dit-il, je ne le fais que pour justifier mon gouvernement du reproche qui pourrait lui être fait de mettre en avant des réclamations qu'il saurait être sans fondement, et qui ne seraient appuyées que sur des considérations de politique et de nécessité. »

Le ministre américain ne semble pas très convaincu de ce parfait désin-

téressement de l'Angleterre. La manière dont il accueille les protestations de lord Ashburton n'est pas des plus encourageantes : « Rien n'est plus naturel, dit-il, que votre désir de repousser une imputation qui jetterait des doutes sur la bonne foi de votre gouvernement... Ce n'est ni le cas ni le moment de considérer les raisonnemens présentés par vous pour prouver la sincérité de l'Angleterre dans ses réclamations. Une discussion de cette nature nous écarterait de la question et serait particulièrement mal placée dans une occasion où les parties n'ont que des intentions amicales. »

Après ces préliminaires, les deux négociateurs passent à la question spéciale, celle du territoire. Lord Ashburton abandonne volontiers toutes les prétentions de son gouvernement : « Je suis, dit-il, disposé à renoncer à nos droits, si nous pouvons arriver à régler, dans les termes que je propose, la frontière du Maine. » M. Webster ne se montre pas si facile. On sent qu'il n'est plénipotentiaire que sous condition, et que la prérogative de l'état du Maine le tient en échec. Il ne veut pas effacer le passé, il n'admet pas que le traité de 1783 puisse être oblitéré, et il commence par maintenir le droit de possession des États-Unis dans toute son intégrité : « Sans parler, dit-il, de l'opinion du gouvernement et du peuple des états le plus directement intéressés dans la question, je dirai que les deux chambres du congrès, après un mûr examen, ont sanctionné la validité des prétentions de l'Amérique avec une unanimité qui s'est rarement rencontrée au même degré... Le tout est de savoir si, avec cette conviction mutuelle de la justice de nos prétentions, nous pourrons parvenir à nous entendre. »

« J'avais espéré, répond lord Ashburton, que nous avions esquivé d'un commun accord le renouvellement de ces discussions inutiles sur la question générale de nos prétentions réciproques. Il me paraissait avoir été décidé par tant d'autorités compétentes que le point géographique si long-temps cherché était introuvable, que je n'avais plus d'espoir d'arrangement que dans une transaction mutuelle... Permettez-moi d'exprimer mes regrets que votre note et celle des commissaires du Maine soient ainsi revenues sur la vieille controverse, et ne se soient point bornées à la simple question de savoir si nous pouvions nous accorder sur les termes que je proposais. »

Quels étaient les termes proposés par le plénipotentiaire anglais? Ils pouvaient se résumer ainsi : il offrait de prendre pour ligne de démarcation la rivière Saint-Jean, dans tout son cours, sauf une seule exception. Cet arrangement était exclusivement favorable aux états américains. De la portion du territoire réservée à la Grande-Bretagne, les neuf dixièmes étaient sans valeur. Le pays fertile, habitable, déjà couvert de bois très riches, passait presque tout entier aux États-Unis, et lord Ashburton disait avec raison qu'un acre du terrain abandonné par l'Angleterre valait plus que dix acres du terrain qu'elle gardait; mais il ajoutait et répétait à satiété que le seul but de son gouvernement était d'assurer sa frontière au prix de tous les sacrifices.

Il ne faisait, avons-nous dit, qu'une seule exception à l'adoption de la rivière Saint-Jean pour limite, et cette exception portait sur un point de ter-

ritoire occupé par une population qui a droit à tout notre intérêt. La colonie de Madawaska, qui est établie sur les deux rives du Saint-Jean, est d'origine française. Elle est un des débris de l'Acadie, et elle est toujours restée sans interruption sous la domination successive de la France ou de l'Angleterre, c'est-à-dire sous l'empire d'institutions monarchiques. C'est un fait digne de remarque, que les Canadiens français se sont montrés, depuis leur changement de nationalité, les sujets les plus fidèles de la Grande-Bretagne. La colonie de Madawaska a toujours manifesté une répugnance prononcée à passer sous la domination américaine, et dernièrement encore elle avait adressé une pétition à la reine, pour protester contre tout règlement qui aurait pour effet de la dénationaliser. On peut aisément expliquer cet attachement des colons d'origine française à la domination britannique : il a sa source dans l'influence des traditions monarchiques qui se sont conservées intactes au sein de nos anciennes colonies, et qui se sont maintenues sans altération sous une souveraineté monarchique comme la nôtre. Il y a donc entre cette population et celle des états américains des antipathies profondes, antipathies d'origine, de mœurs, de langage, de religion.

Nous avons dit que la colonie de Madawaska s'étendait sur les deux rives du Saint-Jean. Prendre la rivière pour limite dans tout son cours, c'était couper la colonie en deux, diviser les intérêts, séparer les familles, rompre enfin une communauté paisible et heureuse. « Il y aurait de la dureté, disait lord Ashburton, je dirais même de la cruauté, à séparer en deux ce tranquille village... Placer sous des lois différentes ces colons industrieux, ce serait abandonner notre principal objet, qui est de consulter le bonheur des populations en fixant nos frontières... De nos jours, les vœux des peuples doivent être la première considération entre deux gouvernemens comme ceux de l'Angleterre et des États-Unis. »

Lord Ashburton proposait donc de réserver à l'Angleterre cette portion de la rive américaine du Saint-Jean, en offrant aux États-Unis une compensation d'un autre côté. M. Webster ne se montre pas de meilleure composition sur ce point que sur les autres. Les considérations un peu bucoliques de lord Ashburton sur la cruauté qu'il y aurait à troubler la paix de l'établissement contesté le trouvent insensible; sa vanité nationale ne lui permet pas de croire qu'on puisse être si malheureux sous l'empire des institutions américaines, et il répond au plénipotentiaire anglais avec un sang-froid qui ressemble passablement à de l'ironie : « En résumé, milord, supposant qu'il y aît quelque inconvénient, ou même un peu de dureté, à séparer ces colons, je ne puis admettre qu'il y aît là en aucune façon de la cruauté. Dans l'état actuel de la société, et eu égard à la paix qui règne entre les deux nations, la séparation politique n'entraîne pas nécessairement la perturbation des relations sociales et domestiques. Votre proposition témoigne de sentimens pleins d'humanité, mais elle soulève des difficultés insurmontables. »

Lord Ashburton se résigne encore. Nous le voyons plus tard abandonnant le territoire exigé par les États-Unis. Cette concession a produit le plus mau-

vais effet en Angleterre et a été censurée avec beaucoup d'amertume. Il était, en effet, inutile et maladroit de tant faire valoir les titres de la Grande-Bretagne à cet endroit, puisqu'on devait se résoudre à les sacrifier.

Une autre concession faite par le plénipotentiaire anglais, et qui est de la plus grande importance, c'est la faculté accordée aux Américains de naviguer librement sur le Saint-Jean jusqu'à la mer, à travers la province anglaise du Nouveau-Brunswick. Il a été stipulé en effet dans le traité que tous les produits non manufacturés du pays arrosé par le Saint-Jean ou ses tributaires pourraient descendre la rivière jusqu'à la mer, et que les produits américains, lorsqu'ils traverseraient le Nouveau-Brunswick, seraient admis dans les ports de cette province anglaise comme des produits anglais. Cette concession, qui a aussi excité, et à juste titre, une réprobation universelle en Angleterre, avait été dans tous les temps vivement sollicitée par l'état du Maine. Lord Ashburton croyait donc qu'elle serait accueillie par les États-Unis avec beaucoup de reconnaissance : pas du tout; M. Webster se contente de répondre que le transport des produits américains par la rivière sera probablement aussi avantageux au Nouveau-Brunswick qu'à l'état du Maine. En face de cette indifférence affectée, le pacifique lord Ashburton est près de sortir de son caractère : « L'usage de la rivière, dit-il, avec des avantages égaux à ceux des sujets anglais, est maintenant traité comme chose de peu d'importance : cette manière d'agir n'est pas rare quand une fois une concession est assurée; mais je vous demanderai la permission de vous rappeler qu'il n'en a pas toujours été de même. Cette faculté a toujours été sollicitée par vous, et toujours refusée par nous. Mon gouvernement regarde cette concession comme très importante. »

On peut en effet considérer cette concession comme la plus dangereuse que lord Ashburton ait faite, car elle donne aux Américains un accès toujours libre jusqu'au cœur des possessions anglaises. La Grande-Bretagne conserve bien la police de la rivière, mais elle n'a pas le droit de faire des réglemens incompatibles avec les termes du traité. Il peut se rencontrer des cas sans nombre où il serait nécessaire pour elle de pouvoir barrer le passage; malheureusement elle s'est lié les mains. Du reste, dès que le Saint-Jean devenait un fleuve limitrophe, il était difficile que la navigation n'en fût pas commune. C'est un principe posé par le traité de Vienne et universellement reconnu aujourd'hui, que les fleuves qui séparent ou traversent des états indépendans doivent être entièrement libres et ouverts au commerce de ces états jusqu'à leur embouchure.

Cependant les États-Unis, tout en faisant fi de ce qu'on leur accordait, prenaient toujours, et, l'appétit leur venant en mangeant, plus on leur offrait, plus ils demandaient. Lord Ashburton avait déjà cédé les trois quarts du territoire contesté, il avait cédé la moitié de « l'heureuse et paisible colonie de Madawaska, » il avait cédé la libre navigation du Saint-Jean à travers le Nouveau-Brunswick, et en fin de compte, au lieu de lui faire des remerciemens, les États-Unis lui demandaient encore de l'argent. Il avait offert de payer aux états du Maine et de Massachusetts une indemnité de 300,000 dollars : les deux états n'avaient garde de refuser; mais il faut les voir faire la petite bou-

che avant d'avaler le morceau. Ce sont eux qui ont l'air de faire une grace au gouvernement anglais en acceptant son argent. « L'état du Maine, disent les commissaires américains, a toujours eu une répugnance insurmontable à céder aucune portion du territoire qui lui est contesté pour une simple indemnité pécuniaire. Il ne vient point ici pour marchander des acres dans un esprit de trafic. » Ce que disant, l'état du Maine prend les 300,000 dollars et les partage avec son confrère de Massachusetts. Nous avons déjà dit comment M. Webster se trouvait forcé de négocier d'abord avec les états limitrophes avant de négocier directement avec le plénipotentiaire anglais. Nous trouvons donc, dans le recueil de la correspondance, des notes de l'état du Maine et de l'état de Massachusetts; ces notes sont des merveilles de mauvais ton, de mauvais langage et de fanfaronnade. Il est évident que ces deux diminutifs d'états, ces deux contrefaçons de gouvernement, s'exagèrent la place qu'ils occupent dans le monde. Rien de plus plaisant que les façons de condescendance avec lesquelles ils consentent à se laisser indemniser par considération pour les désirs de l'Union. Écoutez les commissaires du Maine : « Durant de longues années, disent-ils, nous avons lutté, pour maintenir nos droits, avec un esprit pacifique et cependant indomptable... Néanmoins il nous reste encore à apprendre que des prétentions continuellement réitérées peuvent, avec le temps, devenir un droit, par cela seul qu'elles ont été maintenues. » Et, après avoir ainsi disposé des prétentions de l'Angleterre, ils continuent : « Mais nous prenons en considération l'espoir que le gouvernement et le peuple de ce pays ont conçu d'arriver à un arrangement, et le grand désappointement que leur causerait un nouveau délai. »

Quelle clémence! Ne dirait-on pas que l'état du Maine se sacrifie sur l'autel de la patrie? Ce même ton de forfanterie se retrouve dans tout le langage des commissaires américains. L'Angleterre, en dépit de la modération nécessaire qu'elle apporte dans cette négociation, nous paraît encore y faire meilleure figure, aux yeux des nations policées, que ces deux embryons de gouvernemens parlementaires qui, tenant par hasard entre leurs mains le sort de deux grandes nations, ne se servent de leurs droits constitutionnels que pour les exploiter, et qui ne cherchent qu'à se faire payer plus cher en menaçant de parodier Érostrate et de mettre le feu aux deux parties du monde.

Muni de l'autorisation des deux états frontières, M. Webster propose enfin, le 27 juillet, une ligne de démarcation définitive; deux jours après, lord Ashburton signifie son acceptation, et, le 9 août, le traité est signé à Washington. En résumant les points principaux de la négociation, nous trouvons les résultats suivans : La ligne générale de démarcation est fixée par le cours du fleuve Saint-Jean; par ce règlement, la Grande-Bretagne renonce à la portion la plus fertile et la plus considérable du territoire contesté, mais, par la portion qu'elle se réserve, elle s'assure une ligne de communication entre ses possessions du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Cet unique avantage ne compenserait point les sacrifices qu'elle a faits en abandonnant des sujets fidèles et en livrant passage aux républicains de l'Amé-

rique au cœur même d'une de ses provinces. Toutefois le premier, le plus important résultat du traité de Washington, celui qui domine tous les autres et que l'Angleterre aurait acheté à un plus haut prix encore, c'est d'avoir résolu une question considérée comme inextricable ; c'est d'avoir pacifié l'Occident et rendu à la Grande-Bretagne la liberté de disposer de toutes ses forces dans d'autres parties du monde.

Les deux autres points du traité ne demandent que peu d'observations. Le premier a trait à la répression du commerce des esclaves. La traite des noirs est, comme on le sait, prohibée par les lois des États-Unis, mais l'esclavage est maintenu dans les états où il existait avant l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique. L'article 10 du traité de Gand, conclu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, le 24 décembre 1814, condamne le commerce des esclaves comme inconciliable avec les principes de l'humanité et de la justice. Le gouvernement des États-Unis n'a donc fait aucune concession en s'engageant à unir ses représentations à celles de l'Angleterre auprès des états qui autorisent encore ce trafic. Par l'article 8 du nouveau traité, les deux gouvernemens s'engagent à équiper et à entretenir sur la côte d'Afrique une force navale qui ne devra pas être moindre de quatre-vingts canons, pour faire exécuter, *séparément et respectivement*, les lois stipulées pour la répression du commerce des esclaves; les deux escadres devront être *indépendantes l'une de l'autre,* mais les deux gouvernemens s'engagent à donner aux commandans des stations des instructions qui leur permettront d'agir de concert, *après consultation mutuelle, selon que les circonstances l'exigeront;* et des copies de ces instructions devront être remises par chacun des deux gouvernemens à l'autre.

Cet article du traité n'a, comme on le voit, aucune importance, et n'établit en aucune façon le droit de visite réciproque. La sincérité des efforts faits pour réprimer la traite dépendra des dispositions du pouvoir exécutif du jour, des instructions qu'il lui conviendra de donner aux commandans de ses croiseurs, et des dispositions personnelles du commandant même de la station. Il serait donc superflu de chercher ici une occasion de polémique sur la question du droit de visite.

L'article 10 règle une convention mutuelle d'extradition de tous les individus qui se seront rendus coupables d'une violation quelconque du droit commun, comme le meurtre, la piraterie, le vol, la fabrication de fausse monnaie, etc. Cette convention a déjà été exécutée depuis la conclusion du traité, bien que la ratification du gouvernement anglais ne lui ait pas encore été officiellement donnée. Les journaux américains ont annoncé dernièrement qu'un homme qui avait commis un vol en Écosse, et qui s'était réfugié aux États-Unis, avait été arrêté à New-York. Mais cette stipulation n'a rien de particulier, et est de la même nature que celles qui existent sur la même matière entre presque tous les états civilisées.

Quand nous avons dit que l'Angleterre avait réglé ses affaires du côté de l'occident, du côté de *l'ouest,* comme disent les Anglais, nous n'avons voulu

parler que de la question spéciale des frontières. Il reste à régler entre les deux gouvernemens des points très graves de droit international.

En dehors du traité général, plusieurs questions incidentes ont été discutées entre l'envoyé anglais et le gouvernement des États-Unis. L'affaire de *la Caroline*, qui a été le sujet de l'échange de plusieurs notes, demande quelques explications.

Lors de la révolte du Canada, en 1837, un certain nombre des insurgés, poursuivis par la milice anglaise, passa la frontière et se réfugia sur le territoire américain, dans l'état de New-York. Là, les réfugiés recrutèrent des *sympathiseurs* américains, et, avec leur secours, ils s'emparèrent de *Navy-Island*, et firent de cette île leur quartier-général d'invasion. Les munitions, tirées de l'état de New-York, affluaient dans l'île sans aucune opposition de la part des autorités américaines, et les insurgés, renforcés par douze pièces d'artillerie qui n'avaient pu provenir que d'un arsenal de l'état, ouvrirent pendant plusieurs jours un feu soutenu sur le rivage anglais. Il arriva même que l'on fit feu du rivage américain, sans que les autorités de New-York jugeassent convenable de s'y opposer. La prise de l'île avait eu lieu le 16 décembre 1837; les autorités anglaises, après avoir vainement attendu pendant quelque temps que le gouvernement de New-York fît la police de son état, se rendirent elles-mêmes justice. Les insurgés avaient armé et équipé un bateau à vapeur, *la Caroline*, qui leur servait de transport pour les munitions et les hommes. Dans la nuit du 29 décembre, un détachement de la milice anglaise alla pour surprendre le bateau, qui se trouvait en ce moment à l'ancre sur la rive américaine, le prit, l'emmena, et, après y avoir mis le feu, le lança sur le courant des cataractes où il alla se briser et se perdre.

Le gouvernement des États-Unis réclama contre cette violation du territoire américain, le gouvernement anglais se rejeta sur le droit de défense personnelle, et, après plus de quatre ans de controverse, l'affaire de *la Caroline* n'avait pas encore reçu une solution quand lord Ashburton arriva à Washington.

Nous trouvons dans la correspondance, en date du 27 juillet, une note de M. Webster, où le gouvernement des États-Unis demande à l'envoyé anglais des explications catégoriques à ce sujet. « Cet acte, dit M. Webster, est en lui-même une offense et une atteinte à la souveraineté et à la dignité des États-Unis, étant une violation de leur sol et de leur territoire, offense pour laquelle jusqu'à présent aucune excuse ou aucune apologie n'a été présentée par le gouvernement de sa majesté. Je dois donc appeler sur cette affaire la grave considération de votre seigneurie. »

Nous doutons que les explications de lord Ashburton, si elles ont paru satisfaisantes à M. Webster, soient de nature à satisfaire également la dignité du gouvernement et du peuple anglais. Le ton de ces explications, que le gouvernement américain a considérées comme de véritables excuses, nous surprend d'autant plus qu'il est évident pour nous que l'Angleterre était ici parfaitement dans son droit. Que les autorités anglaises eussent commis une

violation de territoire neutre, cela n'est pas douteux; mais que les autorités américaines eussent commis préalablement, ou pour le moins permis de commettre, une violation du droit international, c'est ce qui est encore moins douteux. Le droit de défense personnelle est la première loi de la nature, et le ministre anglais dit avec raison que cette loi doit être reconnue dans tout code qui a la prétention de régler les relations des hommes. Maintenant, que tout état indépendant ait seul le droit de faire la police de son territoire, et de punir les offenses commises par ses sujets contre les lois internationales, dans les limites de sa propre juridiction, c'est ce que personne ne conteste, c'est ce que l'Angleterre elle-même ne contestait pas aux États-Unis. Seulement, la première condition de l'intégrité de ce droit, c'est que l'état qui le possède soit capable de l'exercer et montre la volonté de le faire respecter. Si le gouvernement des États-Unis ne conteste point ce principe, il en restreint l'application d'une manière véritablement inadmissible. Dans une note adressée le 24 avril 1841 à M. Fox, ministre britannique à Washington, M. Webster reconnaît que les citoyens américains qui s'étaient joints aux insurgés canadiens ont violé les lois internationales, et que le gouvernement des États-Unis est tenu de les punir; « mais, dit-il, s'il s'est présenté des cas dans lesquels des individus, ayant encouru les peines de la loi, se sont soustraits à son atteinte, il n'y a là rien de plus que ce qui arrive pour toute autre loi. »

La doctrine peut être fort commode pour le gouvernement des États-Unis, elle l'est peu pour des gouvernemens plus réguliers. Le ministre anglais était parfaitement en droit de répondre à M. Webster : Le droit des neutres, comme tout autre droit, est réciproque; nous respectons vos lois tant qu'elles nous protègent, mais dès que vous ne pouvez ou ne voulez pas les faire exécuter, nous recouvrons le droit de défense personnelle; la violation active ou passive, de votre part, du droit international, nous rend l'usage du droit naturel, et nous nous faisons nous-mêmes la justice que vos propres lois nous doivent et que vous ne nous faites pas.

M. Webster fait usage de raisonnemens vraiment très particuliers pour justifier sa thèse. Il dit que sur une frontière comme celle qui sépare les possessions anglaises des états américains, assez étendue pour couper l'Europe en deux moitiés, il doit se présenter souvent des cas de collision indépendans de la volonté des deux gouvernemens, et il ajoute ces curieuses paroles : « Cela peut arriver d'autant mieux, sans qu'on puisse en faire un reproche aux États-Unis, que leurs institutions ne leur permettent pas d'entretenir de grandes armées permanentes en temps de paix, et que leur situation les exempte heureusement de la nécessité de maintenir ces dispendieux et dangereux établissemens. »

Ainsi, parce que les États-Unis sont assez bien situés sur le globe pour pouvoir se passer d'armée permanente, parce que le maintien de ces établissemens « dangereux » blesserait leur farouche indépendance, ou, ce qui est peut-être le plus vrai, parce que l'entretien de ces superfluités « dispen-

dieuses » leur coûterait trop cher, il faut que les états voisins, amis et neutres, supportent patiemment les conséquences des susceptibilités républicaines, des goûts économiques, et de l'heureuse position géographique de ce peuple intéressant. On a peine à croire que cet argument soit sérieux. Le droit qui est reconnu à tout état indépendant de faire respecter seul sur son propre territoire les lois internationales doit être considéré comme une fonction; un état ne possède légitimement ce droit qu'autant qu'il l'exerce, et quand, par des raisons économiques ou autres, il se met hors d'état de le faire respecter, il fait un acte virtuel d'abdication. Pour les nations comme pour les individus, là où finit l'action des lois commence le droit de légitime défense.

La cause du gouvernement anglais était ici, nous le pensons, celle de tous les gouvernemens réguliers et civilisés, et nous regrettons pour tout le monde que lord Ashburton ne l'ait pas mieux défendue quant au fond. Pour la forme, cela regarde l'Angleterre; si elle se tient pour satisfaite, c'est qu'elle est de meilleure composition qu'elle ne prétend l'être d'ordinaire. « Je crois pouvoir affirmer, dit lord Ashburton (28 juillet), que l'opinion de tous les hommes candides et honorables est que les officiers anglais qui ont exécuté cet acte, et leur gouvernement qui l'a approuvé, ne voulaient en rien manquer de respect à la souveraineté des États-Unis. Je puis ici l'affirmer très solennellement... Il faut considérer surtout les intentions. Or, peut-il être supposé pour un moment que la Grande-Bretagne voulût intentionnellement et gratuitement provoquer un grand et puissant voisin? »

Du reste, nous laisserons M. Webster lui-même tirer les conclusions de la note de lord Ashburton. Le ministre américain répond en ces termes (6 août) :

« Considérant que l'affaire n'est pas récente et a pris place sous un gouvernement précédent; considérant que votre seigneurie, au nom de son gouvernement, déclare solennellement qu'il n'y a eu dans cet acte aucune intention de porter atteinte ou de manquer de respect à la souveraine autorité des États-Unis; considérant qu'il est reconnu qu'il y a eu, justifiable ou non, une violation du territoire des États-Unis, et que vous avez déclaré que votre gouvernement considère cela comme un cas très sérieux; considérant, finalement, qu'il est admis maintenant qu'une explication et une excuse étaient dues à cette époque pour cette violation : le président consent à tenir compte de ces admissions et à recevoir les assurances dans le même esprit de conciliation qui distingue la lettre de votre seigneurie, et il cessera à l'avenir de faire de cette affaire, en ce qui touche la violation de territoire, un sujet de discussion entre les deux gouvernemens. »

De l'affaire de *la Caroline,* M. Webster passe à celle de *la Créole.* Un homme d'une haute autorité sur ces matières a déjà traité dans la *Revue des Deux Mondes* le côté légal de cette affaire (1), et n'a pas hésité à reconnaître

(1) M. Rossi. — Voyez l'article sur l'*Extradition* publié dans le n° du 1er août dernier.

la justice des prétentions du gouvernement anglais. La note adressée par M. Webster à lord Ashburton expose très longuement et très complètement la doctrine du gouvernement des États-Unis sur ce sujet. Rappelons sommairement les faits.

L'hiver dernier, le navire américain *la Créole* partit du port de Richmond pour la Nouvelle-Orléans, ayant à bord un planteur américain et cent trente-cinq esclaves. Dans le canal de Bahama, les esclaves se révoltèrent, tuèrent leur maître, prirent possession du navire, et le conduisirent dans le port anglais de Nassau. Le gouverneur anglais fit arrêter dix-neuf des esclaves, principaux auteurs de la révolte, et mit les autres en liberté, puis, sur des ordres venus du gouvernement de la métropole, libéra aussi ultérieurement les dix-neuf esclaves qu'il avait d'abord retenus prisonniers. Le gouvernement des États-Unis protesta contre ce qu'il appelait une violation du droit de propriété de ses citoyens; mais la doctrine bien arrêtée du gouvernement anglais en matière d'esclavage rendit et devait rendre cette protestation inutile.

M. Webster ne pouvait manquer d'appeler la discussion sur cette question, d'autant plus importante pour les États-Unis, que le cas qui l'a soulevée peut se représenter souvent, dans les mêmes occasions, dans les mêmes lieux, et avec les mêmes résultats. Les îles Bahama ne sont séparées de la côte de la Floride que par un espace de quelques lieues, et forment, avec cette côte, un long détroit rempli de petites îles et de bancs de sable qui ajoutent aux dangers, déjà très grands, de la navigation dans ces parages. Les navires qui veulent doubler le cap de la Floride sont donc souvent forcés de chercher refuge dans les ports de ces îles. Comme c'est par ce passage que les états de l'Atlantique communiquent avec le golfe du Mexique et le Mississipi, et que les produits de la vallée de ce fleuve trouvent un débouché jusqu'à la mer, les États-Unis doivent attacher la plus grande importance à la faculté d'en user librement.

La doctrine du gouvernement américain est ainsi exposée et résumée par M. Webster : « Un navire en pleine mer, à la distance de plus d'une lieue marine du rivage, est considéré comme portion du territoire de la nation à laquelle il appartient, et soumis exclusivement à la juridiction de cette nation... Un navire, disent les publicistes, bien qu'à l'ancre dans un port étranger, conserve la juridiction de ses propres lois... Telle est la doctrine de la loi des nations..... Si un navire est jeté par le mauvais temps dans les ports d'une autre nation, personne ne prétendra que par cela seul la loi de cette nation doive s'appliquer à ce navire de manière à affecter les droits de propriété existant entre les personnes à bord.... La loi locale n'aurait pas la vertu de faire de la chose d'un homme la chose d'un autre homme... La loi locale, dans ces cas, ne dissout aucune des obligations ou des relations légalement contractées ou légalement existantes, conformément aux lois de la nation à laquelle appartient le navire. »

Tel est l'argument fondamental que présente M. Webster. Ici, comme sur tous les points de cette controverse, le gouvernement américain paraît évi-

demment se méprendre sur la signification du mot de propriété, et subordonner la loi naturelle à l'interprétation d'une loi municipale. Le droit absolu peut être borné, et légitimement borné, par des lois relatives dans certains états de société, mais ces lois n'ont d'action que dans la juridiction du pays où elles ont été portées. Nous n'avons pas à discuter ici la question de l'esclavage; nous admettons que la loi naturelle puisse être affectée, corrompue selon les uns, corrigée selon d'autres, par des lois municipales; mais, partout où ces lois n'interviennent point, le droit naturel existe *à priori*, et s'applique pour ainsi dire spontanément. Quand donc le gouvernement des États-Unis prétend appliquer à l'esclavage ce principe, que la loi locale de l'Angleterre ne peut affecter les conditions de la propriété reconnues par la loi des États-Unis, il prend la logique à rebours, car c'est au contraire la loi américaine qui est ici une loi locale, et la loi anglaise qui est la loi générale. Vouloir étendre aux possessions anglaises l'action d'une loi qui n'est que particulière aux États-Unis, n'est autre chose qu'une usurpation; c'est transporter une juridiction étrangère dans un état indépendant, et faire d'une police locale le droit des gens. Il est curieux de voir comment le gouvernement des États-Unis, en discutant la question de la presse des matelots, renverse de fond en comble son propre argument, en reprochant à l'Angleterre cette prétention qu'il s'arroge ici lui-même de généraliser son droit national.

Lord Ashburton répond très justement à M. Webster que la législation anglaise est, à cet égard, la même que celle qui existe dans plusieurs des états de l'Union. Il y a, comme tout le monde sait, en Amérique, des états à esclaves, ceux du sud, et des états, ceux du nord, où l'esclavage n'est point reconnu. Dans cette dernière classe d'états, la loi anglaise, qui est aussi la loi française, et qui est, à proprement parler, la loi naturelle, est également la loi locale, et un esclave qui, échappé de Richmond ou de la Nouvelle-Orléans, parvient à se réfugier à Boston ou à New-York, est reconnu libre du moment où il touche la terre libre.

M. Webster veut donc bien reconnaître que le gouvernement anglais ne serait pas tenu de restituer des esclaves qui auraient pu se réfugier sur le territoire britannique; mais ce qu'il prétend, c'est que la nécessité qui jette un navire dans un port étranger est reconnue comme un cas d'exception et d'exemption de toute pénalité. « La loi maritime, dit-il, est pleine d'exemples de l'application de cette règle générale, qui déclare que tout ce qui est le résultat évident de la nécessité n'entraîne aucune pénalité ou aucun risque. Si un navire est poussé par le gros temps dans un port prohibé, ou dans un port ouvert avec des articles probibés à bord, dans aucun cas il n'encourt de forfaiture. »

Nous retrouvons encore ici cette prétention de réduire les esclaves à l'état d'articles. Ils peuvent être tels, encore une fois, selon la loi américaine, mais ils ne le sont pas selon la loi anglaise. L'Angleterre ne se refuse pas à livrer les individus, blancs ou noirs, libres ou esclaves, qui, coupables d'une violation de droit commun, se réfugient sur son territoire, et nous l'avons vue

tout à l'heure conclure une convention réciproque pour l'extradition des criminels; mais, à ses yeux, l'esclave n'est pas une chose, c'est un homme libre; en cherchant à recouvrer sa liberté par tous les moyens possibles, il ne viole point le droit commun, il ne fait que revendiquer l'exercice d'un droit naturel et inaliénable.

Le gouvernement américain prétend qu'en l'absence d'une loi spéciale de la part de l'Angleterre, la présomption est en faveur de la loi américaine. « Nous ne voulons point nier, dit M. Webster, que tout ceci puisse être refusé; et ici se présente une distinction dont l'oubli est peut-être la cause de toutes les difficultés de ce genre, la distinction à établir entre ce qu'un état peut faire si cela lui plaît, et ce qu'il est présumé faire ou ne pas faire en l'absence de toute déclaration positive sur ses intentions... Le parlement anglais peut, sans aucun doute, déclarer, par une disposition expresse, qu'aucune juridiction étrangère d'aucune espèce n'existera, dans ou sur un navire, après l'arrivée de ce navire dans un port anglais; mais, en l'absence de dispositions directes et positives à cet effet, la présomption est que la législation contraire existe. »

Nous avons reproduit cet argument, parce que nous croyons qu'il suffit de le retourner pour y répondre. La présomption est au contraire ici en faveur de la loi naturelle, telle que l'Angleterre la laisse subsister chez elle. C'est la loi américaine, qui, en établissant l'esclavage, est elle-même une loi spéciale; et si une convention particulière devait être conclue, elle devrait l'être pour mettre le droit préexistant d'accord avec le droit local et spécial des États-Unis.

A la longue communication de M. Webster, lord Ashburton se contente de répondre qu'il n'a pas reçu d'instructions pour traiter cette affaire; que, du reste, une question de cette nature sera plus convenablement traitée à Londres, où l'on sera à portée de consulter les plus hautes autorités légales. « Bien que, dit-il à M. Webster (6 août), bien que vous ayez avancé des propositions qui me surprennent et m'interdisent tant soit peu, je ne prétends cependant pas les juger; ce qui est le plus clair, c'est qu'il y a de très grands principes impliqués dans cette discussion, qu'il ne me conviendrait pas de traiter légèrement .. Du côté de la Grande-Bretagne, il y a certains grands principes trop profondément enracinés dans les consciences et les sympathies de la nation pour qu'aucun ministre puisse se risquer à les méconnaître; tout engagement que je pourrais prendre en contradiction avec ces principes serait immédiatement désavoué. » Et, pour conclusion, le plénipotentiaire anglais se borne à promettre que les autorités des possessions anglaises apporteront le plus de ménagemens possible dans leurs rapports avec les lois particulières des États-Unis.

Nous venons de voir l'Angleterre soutenir avec résolution une cause juste, nous allons voir maintenant la justice passer du côté des États-Unis dans la discussion d'une question où le gouvernement anglais apporte cet esprit d'usurpation et ce mépris hautain du droit des nations qu'il allie quelquefois

si singulièrement avec un grand respect pour le droit naturel. Nous voulons parler de la question de la presse (*impressment*) ou du droit des neutres.

Ce différend, qui est peut-être le plus grave et le plus inconciliable qui existe entre les deux gouvernemens, attire rarement l'attention, et cela se conçoit aisément parce qu'il ne surgit qu'en cas de guerre, et que par conséquent il a dormi depuis vingt-cinq ans. Mais c'est un volcan qui dort; c'est une mine toujours chargée qui n'attend qu'une étincelle pour faire explosion.

La Grande-Bretagne, en temps de guerre, s'arroge le droit de faire la presse des sujets anglais sur les navires marchands neutres, et de faire décider, par les officiers anglais qui font la visite, quels sont les hommes, faisant partie de l'équipage de ces navires, qui sont sujets anglais. Elle s'arroge ce droit comme étant l'exercice légal de la prérogative de la couronne, prérogative fondée sur la législation anglaise de l'allégeance perpétuelle et indissoluble du sujet, et de son obligation de servir la couronne à la première réquisition, pendant toute sa vie et dans toutes les circonstances.

Telle est la nature des prétentions du gouvernement anglais, exposées par les juristes anglais, et contre lesquelles proteste justement le gouvernement américain. C'est ici que nous voyons le ministre des États-Unis renverser lui-même toute son argumentation précédente à l'égard de l'extradition des esclaves, et se servir victorieusement des raisonnemens que le gouvernement anglais lui opposait. C'est à son tour l'Angleterre qui veut généraliser l'application d'une loi purement nationale, et faire du droit anglais le droit des nations. « La loi sur laquelle on s'appuie, dit M. Webster, est la loi anglaise; les obligations sur lesquelles on insiste sont des obligations qui existent entre la couronne d'Angleterre et ses sujets..... La presse des matelots, en dehors et au-delà du territoire anglais, et faite à bord des navires des autres nations, est une intervention dans les droits des autres nations, et va, par conséquent, plus loin que ne peut aller légalement la prérogative anglaise; elle n'est qu'une tentative d'imposer la loi particulière de l'Angleterre au-delà de la juridiction de la couronne. »

M. Webster rétablit encore, mais cette fois dans son véritable jour, le principe qu'un navire en pleine mer est considéré comme portion du territoire de la nation à laquelle il appartient. En vertu de ce principe, l'entrée d'une force étrangère sur un navire neutre est *primâ facie* un acte de violence. L'officier anglais vient exécuter sur le territoire étranger des lois qui ne sont que particulières à sa nation. La prérogative de la couronne anglaise ne peut être légitimement exercée que sur le territoire et dans la juridiction de la couronne. « L'Océan, dit M. Webster, est la sphère de la loi de toutes les nations, et tout navire marchand en pleine mer est, par cette loi, sous la protection des lois de sa propre nation. »

Le gouvernement des États-Unis est ici sur le terrain du droit commun, et il maintient sa position sans équivoque, sans subterfuge, et très résolument. M. Webster n'a pas de peine à prouver que la notion de l'allégeance

perpétuelle n'est point la loi du monde, et ne fait point partie du code conventionnel des nations; que la couronne pourrait tout aussi bien prétendre à un droit de prérogative sur la propriété de ses sujets que sur leurs services personnels, et que cependant aucun gouvernement n'a jamais eu l'idée d'intervenir sur le territoire d'un état étranger pour y disposer des propriétés de ses sujets.

La question générale se complique encore de quelques questions particulières à la Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ainsi, l'Angleterre fléchit sous le poids d'une population surabondante et dénuée de tout moyen d'existence; l'émigration est pour elle un bienfait. C'est le Nouveau-Monde, ce sont principalement les États-Unis, qui servent de débouché à cet excès de population, et d'issue à cette pléthore de l'Angleterre. La misère chasse ces émigrans de leur métropole encombrée, et les force à s'expatrier par masses. On a calculé que, dans les quatre mois finissant au mois de juin dernier, vingt-six mille émigrans étaient partis du seul port de Liverpool pour les États-Unis. « Beaucoup d'entre eux, dit M. Webster, arrivent dans nos villes réduits à un état de dénuement complet; la charité publique et privée de ce pays est lourdement taxée pour les secourir. Avec le temps ils se mêlent à la nouvelle communauté au milieu de laquelle ils se trouvent; ils trouvent de l'emploi, les uns dans les villes, les autres dans le défrichement des forêts de la frontière, et d'autres, devenant avec le temps citoyens naturalisés, entrent au service de la marine marchande, sous le drapeau de leur patrie adoptive.

« Si donc, milord, la guerre éclate entre l'Angleterre et un pays européen, est-il rien de plus injuste, de plus inconciliable avec les sentimens généraux de l'humanité, que cette prétention de l'Angleterre de rechercher ces individus qu'elle a encouragés et que la misère a forcés à quitter leur sol natal, de les arracher à leurs nouvelles occupations, à leurs nouvelles relations, et de les forcer à subir tous les dangers du service militaire pour un pays qui a cessé d'être le leur. Certainement, certainement, milord, il ne peut y avoir qu'une réponse à cette question. »

M. Webster continue sur ce ton, et dans le langage le plus clair et le plus énergique. « Il faut, dit-il, qu'une question aussi grave soit définitivement résolue (*must be put at rest*). »

Une autre complication qui rend cette matière beaucoup plus difficile à régler entre l'Angleterre et les États-Unis qu'entre d'autres nations, c'est que, les deux peuples étant d'origine commune et ayant une ressemblance à peu près identique de physionomie et de langage, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer la nationalité respective des matelots anglais et des matelots américains. Cette difficulté, naturellement tranchée d'une manière arbitraire par les officiers anglais, a toujours donné lieu à des abus intolérables. M. Webster rappelle qu'en 1797 le ministre américain à Londres avait, en moins de huit mois, eu à réclamer l'élargissement de deux cent soixante-onze marins, forcés de servir sur des vaisseaux anglais, et qui se prétendaient Américains. De ce nombre, quatre-vingt-six avaient été mis en

liberté par l'amirauté anglaise, trente-sept avaient été retenus comme Anglais, et, pour les cent quarante-huit autres, le ministre américain n'avait pas reçu de réponse, parce qu'ils étaient tous en mer.

On voit quels obstacles la législation anglaise mettait à la liberté du commerce et de la navigation. Dans beaucoup de cas, les navires marchands, subitement privés, par la visite d'un vaisseau de guerre anglais, d'un grand nombre de bras, ne pouvaient continuer leur voyage. Une conséquence plus grave encore de cet état de choses, c'est que la marine marchande américaine a trouvé souvent beaucoup de difficulté à recruter des matelots dans le temps d'une guerre européenne, parce que les équipages craignaient d'être soumis à la presse des vaisseaux de guerre anglais.

M. Webster termine sa lettre en posant la question d'une manière très nette et très catégorique. Nous reproduirons ses conclusions, parce qu'elles sont de la plus grave importance pour l'avenir de la paix et de la guerre dans les deux parties du monde :

« *Le gouvernement américain,* dit M. Webster, *est donc préparé à dire que l'application de la presse des matelots aux navires américains ne peut plus désormais être tolérée....* Dans les premières discussions qui se sont élevées entre les deux gouvernemens sur ce sujet si long-temps contesté, l'homme distingué qui tenait les sceaux du département que j'occupe fit cette déclaration : « La règle la plus simple sera qu'un navire étant reconnu amé-« ricain, les matelots à bord seront par cela même prouvés Américains. »

« Cinquante ans d'expérience... ont prouvé au gouvernement des États-Unis que cette règle n'est pas seulement la meilleure et la plus simple, mais la seule qui puisse être adoptée et observée d'accord avec l'honneur des États-Unis et la sécurité de leurs citoyens. *Cette règle annonce, en conséquence, quel sera désormais le principe maintenu par ce gouvernement. Dans tout navire marchand américain muni de papiers en règle, l'équipage trouvera protection dans le drapeau qui est au-dessus de lui.*

« Cette déclaration, milord, n'a point pour but de réveiller des souvenirs inutiles du passé, ni de ressusciter des flammes de foyers qui ont été, à un grand degré, étouffés par de longues années de paix. Bien au contraire. Elle a pour objet d'éteindre efficacement ces foyers avant que de nouveaux incidens en fassent rejaillir des flammes. »

A ces déclarations et à ces conclusions très claires, lord Ashburton répond avec beaucoup de réserve, avec des paroles très conciliantes, mais sans cependant abandonner en aucune façon les prétentions de son gouvernement. Il commence par déclarer qu'il n'a aucuns pouvoirs pour négocier à ce sujet, mais qu'il serait fâché d'entraver aucune tentative faite pour arriver à un réglement du différend. « Je sais bien, dit-il, que les lois de nos deux pays maintiennent des principes opposés en fait d'allégeance. L'Amérique, qui reçoit chaque année par millions les émigrans de l'Europe, maintient la doctrine, commode pour elle, du droit de transférer l'allégeance à volonté. Les lois de la Grande-Bretagne ont de tout temps maintenu la doctrine opposée. »

Quant à ce qui concerne l'émigration, lord Ashburton dispose en ce peu de mots des raisonnemens de M. Webster : « Nous pouvons, dit-il, laisser de côté cette partie du sujet sans nous livrer à des spéculations abstraites qui n'ont pas d'application immédiate aux matières qui nous occupent. » Et quant aux inconvéniens du droit de visite, il se borne à répondre : « Il est difficile, dans de pareilles circonstances, d'exécuter des lois considérées comme vitales pour la sécurité du pays, sans risquer de faire tort aux autres. L'étendue et l'importance de ces inconvéniens sont cependant si formidables, que j'admets qu'il est nécessaire d'y apporter remède, si cela est possible; dans tous les cas, il faut que cela soit honnêtement et franchement tenté.... J'ai lieu d'espérer qu'un arrangement satisfaisant pourra être conclu à ce sujet. »

Nous ne savons sur quoi lord Ashburton peut fonder ces espérances toutes nouvelles. La question du droit des neutres n'a jamais pu être résolue entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, et il nous paraît difficile qu'elle le soit sans que l'Angleterre renonce au principe qu'elle ne semble pas disposée aujourd'hui à abandonner. Parlant des efforts qui avaient été faits pour arriver à un arrangement, M. Webster disait : « Ils ont tous échoué, et la question est aujourd'hui ce qu'elle était il y a cinquante ans. » Ajoutons que la correspondance échangée entre le gouvernement des États-Unis et le plénipotentiaire britannique n'est pas de nature à préparer les voies.

Il faut que cette prétention soit considérée par l'Angleterre comme une chose vitale, car elle renferme pour elle le germe de grands dangers. Tandis que tous ses efforts devraient tendre à isoler l'Amérique des intérêts politiques de l'Europe continentale, c'est précisément elle-même qui force les États-Unis à intervenir dans des conflits auxquels ils seraient peut-être restés étrangers. En effet, pour que la question du droit des neutres soit soulevée, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, mais il suffit qu'il y en ait une entre l'Angleterre et une puissance européenne; en s'arrogeant le droit de visiter les navires neutres, la Grande-Bretagne traîne pour ainsi dire les États-Unis malgré eux sur le théâtre de la lutte, et elle s'expose à les avoir pour ennemis, parce qu'elle n'aura pas voulu les respecter comme neutres.

On voit donc que le traité de Washington n'a pas tout réglé. Il a mis fin au différend des frontières, et par là il a paru sans aucun doute opérer un grand progrès vers le rétablissement des relations amicales entre les deux pays; mais il a laissé intactes des questions pour le moins aussi graves, et que la discussion ne fait qu'envenimer au lieu de les éclaircir. Nous terminerons en exprimant de nouveau notre conviction, que, bien que la conclusion du traité du 9 août 1842 paraisse au premier abord un gage de paix, cependant l'esprit qui a présidé aux négociations échangées entre les deux gouvernemens, et le tarif restrictif dont les États-Unis ont fait suivre immédiatement la signature du traité, sont plutôt de nature à affaiblir qu'à ranimer les sentimens de bonne harmonie entre l'Angleterre et l'Amérique.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1842.

L'attention des hommes politiques doit se fixer en ce moment sur la double direction des armées anglaises dans l'Inde et à la Chine. Ce sont là des faits bien autrement graves, bien autrement importans que ceux dont se préoccupe le vulgaire et qui agitent nos diplomates. Si les témérités du ministère whig eussent été couronnées d'un plein succès, l'Angleterre serait à cette heure aussi redoutable de l'autre côté de l'Indus qu'elle l'est au Bengale; un agent anglais régnerait en Perse comme jadis un ministre de Catherine à Varsovie; tous les artifices de la Russie au sujet de l'Inde se trouvant brisés par la force, il ne resterait au czar que la guerre ouverte pour essayer d'arrêter un torrent qui aurait franchi les défilés de l'Afghanistan et dompté la résistance opiniâtre des indigènes. D'un autre côté, le céleste empire aurait subi la loi de la Grande-Bretagne; il lui aurait livré ses trésors et son commerce. Les Chinois auraient enfin appris que les barbares d'Europe sont plus habiles que les Tartares, qu'ils peuvent subjuguer la Chine sans se faire Chinois, et en exploiter les richesses sans en accepter pour eux-mêmes l'imbécillité et l'impuissance. Maîtres absolus de l'Inde, souverains de fait à Pékin, également redoutés à Constantinople et à Téhéran, possesseurs du Canada, d'une grande partie de l'Australie, du cap de Bonne-Espérance, sans compter toutes leurs possessions dans la mer des Antilles et dans la Méditerranée, les Anglais auraient laissé derrière eux les conquérans les plus renommés; la moderne Carthage aurait obscurci la gloire de Rome ancienne.

Ces magnifiques résultats ne sont pas réalisés. L'Angleterre a rencontré au-delà de l'Indus une population courageuse, et qui, malgré sa barbarie, ne manque pas d'une certaine habileté; elle a rencontré sur les côtes de la Chine des difficultés matérielles qui, en paralysant ses premiers efforts, lui

ont imposé de nouveaux sacrifices. En présence de ces revers et de ces obstacles, le gouvernement anglais avait un difficile problème à résoudre, un grand parti à prendre. Tout abandonner aurait été une faute et une honte; poursuivre en même temps deux entreprises gigantesques, c'eût été une folie. On aurait sacrifié la politique à la vanité, et jeté le pays dans de folles dépenses. Il fallait opter entre l'Afghanistan et la Chine, couvrir le désagrément d'une retraite par l'éclat d'une victoire assurée, et pour cela concentrer ses efforts sur un seul point. Nous sommes convaincus que c'est là le parti auquel le gouvernement anglais s'est arrêté : évacuer l'Afghanistan et envahir la Chine. Il ne proclame pas sa résolution, il n'en fait pas bruit. Rien de plus naturel et de plus juste. Les faits viendront successivement nous la faire connaître. L'Angleterre a des intérêts très délicats à ménager au-delà de l'Indus, des prisonniers à sauver, et une retraite à préparer qui ne doit pas ressembler à une fuite. On conçoit dès-lors que les ordres paraissent compliqués, divers, presque contradictoires; mais, après tout, l'évacuation nous paraît commandée par les circonstances les plus impérieuses. L'Angleterre n'a pas oublié ce qu'il en a coûté à Napoléon pour avoir voulu en même temps faire la guerre aux deux extrémités de l'Europe.

L'expédition contre la Chine semble vouloir se développer sur une vaste échelle. Soixante navires armés, cinquante bâtimens de transport, seize mille hommes à débarquer, c'est une armée formidable pour un peuple dont le courage opiniâtre, mais passif, n'est secondé que par des moyens insuffisans et presque ridicules. Sans doute les Chinois apprendront un jour l'art de la guerre; ils auront un jour une artillerie meurtrière et d'autres remparts que des cartons recouverts de hideuses peintures. Toutefois l'apprentissage sera long, car leur orgueil est séculaire, et leurs habitudes sont invétérées. En attendant, les Anglais ne peuvent rencontrer de résistance sérieuse de la part des hommes; qu'ils dirigent leur pointe sur Nankin ou sur Pékin, ce n'est pas une armée chinoise qui pourra les arrêter. Dix mille Anglais dissiperont sans peine cent mille Chinois; mais les Anglais résisteront-ils au climat? En pénétrant dans l'intérieur du pays, trouveront-ils les ressources qui leur seront nécessaires? S'ils en manquent, les navires anglais pourront-ils les leur apporter en remontant une rivière, un canal? Les communications seront-elles libres, faciles? Les Chinois voudront-ils, lorsqu'un point capital de l'empire sera occupé, prêter sérieusement l'oreille à des propositions de paix, et reconnaître la puissance de l'Angleterre, ou bien aimeront-ils mieux se retirer, ravager leur pays, et laisser aux Anglais les embarras d'une victoire inutile? Ce sont là des questions auxquelles même les hommes les mieux informés sont peut-être hors d'état de faire une réponse complète et satisfaisante. La prise de Chapoo a prouvé que les Tartares ne reculent devant aucun sacrifice; trois cents d'entre eux, plutôt que de se rendre, se sont laissé écraser sous les ruines d'un temple.

Le nouveau tarif américain paraît devoir porter une rude atteinte aux rela-

tions commerciales entre l'Angleterre et les États-Unis. Les Américains ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ont affaibli une des principales sources de leur richesse, l'exportation de leurs produits territoriaux. Comment peuvent-ils espérer de voir cette branche si essentielle de leur commerce se conserver, s'accroître, s'ils repoussent par des droits exagérés les moyens d'échange? Nos producteurs de vin devraient être, pour l'Amérique, un enseignement vivant, irrécusable. Nos vins encombrent les caves de la Gascogne, parce que l'étranger ne peut nous apporter ses moyens d'échange. Ce qui arrive de nos vins arrivera dans une certaine mesure pour le riz, le tabac, de l'Amérique. Tous les sophismes échouent contre la force des choses. On peut repousser la vérité; c'est en vain qu'on se flatte de l'obscurcir par de pitoyables raisons. Qu'on veuille ne pas faire d'échanges et s'isoler complètement, soit; mais il est stupide d'imaginer qu'on pourra féconder le commerce en repoussant les moyens d'échange. Lorsqu'on entre dans ces étranges théories, il faut avant tout, pour être humain et prévenir de grands malheurs, arrêter la production. On prépare autrement d'horribles catastrophes et un malaise social qui peut devenir incurable. L'Angleterre en fait une cruelle expérience.

Cependant le gouvernement anglais ne perd pas un instant de vue les intérêts commerciaux de son pays; il négocie sans cesse et avec une rare persévérance en Europe, en Amérique, partout où il peut espérer de s'ouvrir un marché ou de l'étendre. On sait qu'il n'a pas renoncé à ses négociations avec la France, avec l'Autriche, avec l'Espagne. Probablement il rencontrera dans ces pays de grandes difficultés; les intérêts y sont si compliqués, que tout traité de commerce est un problème qu'on ne sait par quel bout prendre. Il n'y a pas jusqu'à la politique intérieure, jusqu'à la politique personnelle des ministres, qui ne s'y mêle et n'y apporte des entraves. On ne songe pas seulement à la richesse nationale, aux intérêts généraux du pays; on songe aussi aux intérêts les plus particuliers, à la richesse de tels ou tels. On a devant les yeux l'urne électorale, et plus encore l'urne législative.

L'Angleterre trouvera probablement plus de facilité dans le Nouveau-Monde. L'Amérique du sud est encore un pays essentiellement agricole, un vaste marché de matières premières. Ces nouveaux états ont sans doute besoin de droits de douanes, mais uniquement dans le but de remplir les caisses du trésor. Précisément parce que la douane n'est pour eux qu'une source de revenus, leur intérêt bien entendu leur commande de ne pas exagérer les droits. Ils tariraient la source où ils ont besoin de puiser. Malheureusement, s'il y a beaucoup d'états dans l'Amérique méridionale, il y a peu de gouvernemens, j'entends de gouvernemens paisibles et réguliers. Il n'en est en réalité que deux : celui du Chili et celui du Brésil. Partout ailleurs il n'y a que confusion et désordre. Le gouvernement anglais envoie au Brésil un homme fort habile, M. Ellis, avec la mission de renouveler et d'améliorer, si faire se peut, le traité de 1827. Il est plus que probable que la mission sera remplie à la satisfaction du gouvernement anglais. Nous ne songerons

pas à nous en plaindre; nous désirons seulement que les intérêts du commerce français ne se trouvent pas sacrifiés. Nous aussi, nous avons avec le Brésil un traité à renouveler et à améliorer; nous aussi, et un peu tard à vrai dire, nous envoyons au Brésil un diplomate éclairé, M. le baron de Langsdorff. Nous aimons à croire qu'il a reçu des instructions propres à garantir les intérêts de notre commerce sur le marché brésilien.

On a parlé, ces derniers jours, de réformes importantes qui auraient été faites par le gouvernement pontifical dans la procédure judiciaire et la législation pénale. Nous ne connaissons pas les deux codes dont on parle : nous ne savons s'ils méritent en effet tous les éloges qu'on leur a départis. Tout le monde sait seulement que, dans l'état actuel des esprits, il n'y a pas, même en Italie, de gouvernement qui osât mettre la main à une réforme et afficher ce grand mot, pour faire en réalité tout le contraire et se jouer du public. Aujourd'hui, ce qu'on peut faire, c'est de laisser subsister le mal, de se refuser à tout changement, de soutenir un édifice vermoulu par des expédiens plus ou moins adroits; mais on n'entreprend pas, de propos délibéré, la réforme d'une législation pour la refaire aussi mauvaise qu'elle était, ou plus mauvaise encore. L'esprit du temps s'y oppose. Il n'y a pas de gouvernement absolu qui ose braver à ce point l'opinion. On peut ne pas accorder toutes les réformes désirables, s'en montrer avare, glisser du clinquant pour de l'or, vouloir se tirer d'affaire à bon marché : tout cela est possible, probable même; mais toujours est-il que, si on met la main à l'œuvre, on accorde quelque chose, et le pays obtient après tout une amélioration réelle. Nous sommes donc tout disposés à croire que les deux codes romains sont en effet une réforme, réforme qui était du reste on ne peut plus nécessaire.

Au surplus, il est juste de reconnaître que l'esprit de réforme s'est manifesté, plus ou moins, dans tous les états italiens. Tous ont fait ou font des efforts pour améliorer leur législation civile, commerciale, criminelle. Sous ce rapport, l'Italie a repris les allures qu'elle avait avant la révolution de 1789, lorsque l'esprit de réforme se développait dans la Toscane, à Naples, à Milan. Aujourd'hui, sous l'influence des idées françaises, il est plus général encore; il a pénétré d'un bout de la péninsule à l'autre. Secondé par la vive intelligence du pays et par cette lumière européenne à laquelle les Alpes n'ont jamais opposé et n'opposeront jamais une barrière insurmontable, il assure, en dépit de tout, à la péninsule italique les bienfaits de la civilisation progressive des temps modernes.

Tandis que l'Italie travaille et se développe régulièrement, une fermentation sourde agite les races chrétiennes enclavées dans l'empire ottoman. Tous ces mouvemens partiels, passagers, désordonnés de la Syrie, de la Bulgarie, de la Macédoine, de la Servie, ne sont pas seulement des accidens et des intrigues. C'est notre civilisation, c'est, pour ainsi dire, l'Europe qui veut pénétrer dans ces provinces et les soustraire au joug de la barbarie. C'est une croisade des idées pour la conquête de ces terres saintes. Si habiles que

puissent être les gouvernemens et leurs diplomates, les chrétiens de l'Orient auront, je ne sais sous quelle forme, leur jour de délivrance, malgré les cabinets qui arrangeront alors leurs propres affaires pacifiquement ou autrement, comme ils le pourront. N'oublions jamais cette bataille de Navarin dont personne ne voulait, ni ce royaume de Grèce dont au fond on voulait encore moins, et qui existe pourtant, qui existera, et auquel, nous n'hésitons pas à le croire, en dépit de toutes les perfidies, de toutes les intrigues, un brillant avenir est réservé. Laissons les petits esprits, se donnassent-ils le nom d'hommes d'état, mettre en oubli la Providence : que nous importe, puisque leurs efforts sont impuissans, et que le gouvernement des choses de ce monde ne leur appartient pas?

Au fait, rien ne s'accomplit de ce que les puissans de la terre imaginent ou désirent. Comme ils avaient dans leur haute sagesse arrangé les affaires de la France, de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique, de la Suisse! Que reste-t-il de leurs œuvres? Rien. Même là où l'édifice ne s'est pas écroulé avec éclat, le terrain n'est pas solide, des réparations incessantes sont nécessaires, les premiers architectes sont obligés d'y mettre eux-mêmes la main, de réformer leur ouvrage, d'y ajouter, d'en ôter, et à la fin on se trouvera avoir autre chose que ce qu'on avait voulu.

Pour en revenir à l'Orient, le gouvernement de cette malheureuse Syrie, qu'on a eu la prétention de délivrer en l'arrachant à Méhémet-Ali, fait toujours le désespoir de la diplomatie à Constantinople. La Porte, quels que soient ses ministres, tergiverse toujours et se moque de l'Europe. Telle est la puissance de la logique. Le sultan dit aux envoyés de la chrétienté : « Vous m'avez rendu la Syrie parce qu'elle était à moi, que j'en étais le souverain légitime, et que la gouverner malgré moi, ainsi que le faisait le pacha, c'était porter atteinte à mon droit, affaiblir mon indépendance. Je vous en remercie; mais soyez donc conséquens et veuillez ne pas jouer auprès de moi le rôle de Méhémet-Ali, en me dictant la loi, en m'ôtant le libre gouvernement de mes sujets. » Quoi qu'on en dise, l'argument embarrasse même un diplomate : son langage a besoin de s'envelopper; sa position en est affaiblie. Il ne peut rien exiger, rien imposer de positif et de direct; il est forcé de recourir aux voies détournées, aux expédiens, et le moindre inconvénient de cette fausse situation, c'est la lenteur d'une négociation compliquée où personne n'est complètement de bonne foi. La France seule aurait pu prendre un rôle plus élevé et plus net. Elle aurait pu dire à la Porte : « Ce qui vient de se passer en Syrie ne me concerne pas; je n'y ai pris aucune part, je ne l'ai point approuvé. Elle vous a été rendue; soit. C'est le rétablissement de l'ancien ordre de choses, je le veux bien. Je reprends aussi mes droits, je reviens aux anciennes coutumes. La protection des chrétiens de la Syrie m'appartient; ils ne tomberont pas sous le sabre d'un gouverneur turc. Si la Porte persiste dans ses prétentions, une flotte française paraîtra sur les côtes de la Syrie. » Que serait-il arrivé si cette flotte se fût présentée? Que la

guerre eût éclaté entre la France et l'Europe? La plaisanterie est trop forte. L'Angleterre, l'Autriche, la Russie elle-même, ont autre chose à faire que de commencer une guerre européenne pour donner à la Porte le gouvernement direct et absolu de la Syrie. Elles auraient fait à leur tour ce que nous avons fait, après le traité du 15 juillet, auprès de Méhémet-Ali. Elles auraient agi, pesé sur Constantinople pour lui faire accepter notre *ultimatum;* plus habiles que nous, elles auraient su prévenir l'intervention de la force matérielle et représenter la concession du sultan comme un acte arraché en grande partie par leur influence.

Quoi qu'il en soit, le fait qui attire en ce moment l'attention des hommes politiques, c'est la révolution qui vient de s'opérer en Servie. Le prince Michel a été détrôné et remplacé par un descendant de Czerni-George. La Porte paraît accepter le nouveau prince; les puissances au contraire se disposent, dit-on, à exiger le rétablissement du prince déchu. Il y a là une complication d'intérêts et d'intrigues que nous avons peine à démêler. Ce qu'il y a de frappant, c'est le rôle secondaire, j'ai presque dit subalterne, que l'Autriche paraît jouer dans ces ténébreuses transactions; telles sont du moins les apparences. On dirait que la Servie est à mille lieues du Danube, et que les affaires de l'Orient ne touchent en rien aux intérêts de l'Autriche. La politique autrichienne semble devenir tous les jours moins active et plus expectante. Nous n'avons cependant pas la prétention de la juger. Certes, considérée dans un certain ordre d'idées, elle a été depuis long-temps fort habile. Peut-être son inaction d'aujourd'hui est-elle encore de l'habileté. Du reste, au point de vue qui nous intéresse et nous occupe, la révolution servienne ne peut avoir de fâcheuses conséquences. Si le prince Michel est rétabli, la puissance morale de la Porte en recevra une nouvelle atteinte; ses sujets chrétiens tourneront de plus en plus leurs regards vers l'Europe, et se confirmeront dans leur mépris de l'autorité du sultan. Si les puissances acceptent la violation des traités et reconnaissent l'usurpation, les Turcs, enivrés du succès, marcheront de folies en folies, et amèneront, par leurs imprudences, une de ces catastrophes que les hommes ne sauraient réparer. Quoi qu'il arrive, la cause du christianisme et de la civilisation doit triompher.

Dans l'intérieur, le calme continue. L'agitation des esprits politiques ne recommencera que dans six semaines, lorsque les salons de Paris ne seront plus si déserts et que le frottement des idées excitera et alimentera les passions des hommes de parti. En attendant, on se prépare au combat, on refait ses forces, on étudie la carte, on aiguise ses armes.

Le cabinet aussi paraît jouir de ce calme général; mais ce n'est là qu'une apparence. Dans le secret de ses conseils, on le dit fort occupé de son avenir, des projets que le pays attend, et qui pourraient, par leur importance et par leur éclat, contraindre au silence même les adversaires les plus résolus du 29 octobre. Nous croyons sans peine que le ministère ne compte pas, pour sa durée, sur l'inaction. Elle serait pour lui une cause certaine de chute, et

la chute serait ignoble. Qu'il préfère les intérêts matériels aux intérêts moraux, ou qu'il s'efforce, chose difficile aujourd'hui, de les concilier : la question n'est pas là. Il faut bien le reconnaître, un ministère peut exister de nos jours, même en rejetant dans l'ombre les intérêts moraux du pays, si en même temps il en développe vigoureusement les intérêts matériels. C'est la faiblesse de l'esprit humain. Les nations, comme les individus, ne développent jamais avec la même énergie deux idées à la fois. La synthèse pratique est au-dessus des forces de l'humanité; mais les intérêts matériels sont encore plus difficiles à manier que les intérêts moraux. Ils touchent à des points plus sensibles, je dirais presque plus palpables. Que d'hommes qui ne s'inquiètent pas le moins du monde de tous les règlemens qu'on peut faire sur l'éducation de leurs enfans! Rendez une loi qui les expose à perdre vingt sous : ces mêmes hommes y donneront toute leur attention et en seront furieux. C'est là une vérité que le ministère n'ignore pas. Il sait ce que la loi des chemins de fer lui a coûté, l'an dernier, d'efforts, hélas! et de faiblesses aussi, et, après tout, peu s'en fallut qu'on ne la vît échouer près du port. Les conservateurs ne sont pas les moins âpres dans le soin de leurs intérêts matériels. L'inviolabilité la plus absolue leur paraît un droit acquis, une conséquence naturelle, nécessaire, du nom qu'ils portent. Comment exiger des conservateurs qu'ils ne conservent pas tout ce qui est, les intérêts matériels comme la paix à tout prix?

C'est là, nous l'avons déjà dit, l'embarras du ministère. Il sent le besoin d'agir, il s'efforcerait d'en avoir le courage, les projets ne lui manqueraient pas; mais comment traîner à sa suite son parti? Que peut-on faire sans lui demander quelques sacrifices? Et comment espérer qu'il les accorde, lorsque chez nous c'est le parti qui se regarde comme le maître et le souverain seigneur du ministère? C'est avant tout pour faire ses affaires, et surtout pour qu'on la laisse tranquille à ses champs et à ses ateliers, que la majorité a épousé le cabinet. Le jour où il viendra lui parler de relations commerciales, d'unions douanières, elle le repoussera avec colère; elle lui reprochera d'être utopiste, faiseur, mauvaise tête. Peut-être aussi que M. Guizot, M. Villemain, M. Duchâtel, seront taxés par messieurs tels et tels, grands personnages au Palais-Bourbon, de légèreté et d'ignorance.

Aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre, si toutefois nos informations sont exactes, que le conseil est loin d'être unanime sur la question capitale du jour, l'union douanière de la France avec la Belgique. On dit que M. le maréchal Soult, M. Guizot et M. Lacave-Laplagne sont favorables à la mesure, que MM. Martin du Nord, Teste et Cunin-Gridaine y sont opposés, et que M. Duchâtel et M. Villemain hésitent et pèsent avec anxiété le pour et le contre. On ajoute que M. Thiers et M. Molé se montrent ouvertement disposés à seconder de leur influence cette grande résolution. Si ce fait est vrai, c'est là un aiguillon pour le ministère. L'inaction lui est d'autant plus impossible, que d'autres seraient prêts à assumer la responsabilité du projet devant lequel il aurait reculé.

Mais laissons toutes ces considérations de personnes, et tenons-nous au fond des choses et à la situation des partis dans la chambre.

Nous le répétons; s'il ne s'agissait que d'un traité de commerce, l'opinion publique le repousserait. On y verrait une nouvelle concession faite aux Belges sans compensation suffisante, une faveur que rien ne justifie. Une convention sur deux ou trois articles paraîtra toujours un moyen d'ouvrir à certains producteurs belges un marché de trente-quatre millions d'ames pour un marché de 4 millions, qu'on ouvrirait à quelques producteurs français. L'union proprement dite est autre chose. Au point de vue industriel, il n'y aurait plus de démarcation entre les deux territoires. Travail, capital, richesses naturelles, tout se trouverait de fait mis en commun. Ce serait une grande société, régie par le principe de l'égalité, lors même que les mises seraient différentes. Les bénéfices se proportionnent à l'apport. Notre industrie tout entière, dans toutes ses ramifications, pourrait profiter sans entraves des ressources de la Belgique et réciproquement, chacun dans la mesure de son étendue et de ses forces. Il y aurait quelque perturbation dans plusieurs de nos industries : c'est probable, nous ne voulons pas le nier; mais pour prévenir toute perturbation de cette nature, il faudrait décidément immobiliser toute chose. Ne dirait-on pas que les industries, que le commerce, sont faits pour ne jamais éprouver de variations, pour obtenir des revenus notoires et constans comme une rente sur l'état? C'est le contraire qui est exactement vrai, et c'est parce que le commerce et l'industrie sont exposés aux mauvaises chances comme aux bonnes, que des profits de 10, 12, 15, 20 pour 100 sont réputés légitimes, ne sont nullement taxés d'exagération et d'usure. Quelques-uns de ces profits baisseront demain : c'est possible; mais donnez-nous la moyenne vraie de vos gains annuels, et nous trouverons encore que vous n'êtes pas à plaindre. Il serait sans doute fort commode d'avoir de superbes profits assurés à tout jamais; mais ce n'est pas là le commerce, ce n'est pas là l'industrie. Les gains du commerce sont aléatoires de leur nature. Le monde doit marcher, et nous serions encore des barbares, si les argumens dont on se targue aujourd'hui avaient eu quelque valeur aux yeux de nos ancêtres; car il n'y a pas un progrès de l'industrie, pas une extension de marché, pas une découverte de forces naturelles qui ne dérange certains intérêts, qui ne diminue certains profits. Pour satisfaire certains égoïsmes, il faudrait repousser toute incorporation d'un pays avec un autre : que dis-je? il faudrait démembrer l'état, et faire de la France un vaste groupe de communes, toutes livrées à leurs rivalités et à leurs jalousies. Dieu merci, ce n'est pas là le sentiment national. L'union douanière avec la Belgique est une grande et féconde pensée, c'est une de ces nobles pensées qui plaisent à la France, parce qu'elle y voit aussi un moyen d'agrandir sa puissance politique et morale.

Est-ce à dire que la mesure ne rencontrera pas dans les chambres de violentes oppositions? que les grands propriétaires, en particulier les proprié-

taires de forêts, ne se ligueront pas à beaucoup d'industriels pour la repousser? Nous connaissons assez la nature humaine pour en être certains. La question est de savoir si cette formidable opposition pourra être vaincue. Il ne faut pas se faire d'illusions. La victoire, si elle est possible, sera des plus difficiles; elle ne serait possible qu'autant que la gauche et le centre gauche, obéissant aux inspirations du sentiment national, oublieraient un instant leur rôle d'opposition.

Le ministère du 29 octobre pourra-t-il obtenir cet acte de dévouement à la chose publique? Il est permis d'en douter. Le vote dans la question de la régence est un précédent qui décourage. Et cependant quelle différence! La question de la régence était simple, elle était urgente, et il était généralement convenu qu'elle ne préjugeait en rien la question ministérielle. Malgré cela, la gauche a repoussé le projet. L'animosité politique l'a emporté sur son propre intérêt bien entendu. Pour arriver à l'union commerciale, au contraire, il faut présenter aux chambres un projet de loi vaste, compliqué, plein de difficultés et de détails, un projet qui, quoi qu'on fasse, offrira de toutes parts prise à la critique, à une critique sensée, raisonnable, spécieuse du moins. Et si on considère comment la plupart de nos traités sont rédigés, avec quelle légèreté on manie les affaires les plus graves, on a quelque droit de craindre la discussion du projet dont il s'agit. Que de points difficiles, délicats à prévoir et à régler! des points qui ne touchent pas seulement aux intérêts financiers, mais aux intérêts et aux droits politiques des deux pays; car, certes, le ministère n'imagine pas de confier, sans un contrôle efficace et une action immédiate, tout notre système de douanes aux préposés belges. Si la Belgique n'accepte pas à ce sujet et au sujet de nos monopoles des clauses explicites et suffisantes, le traité est impossible. C'est assez dire que le traité sera fort étendu et très varié dans ses dispositions. Dès-lors l'opposition pourra se mettre à son aise, ne pas blesser le sentiment national, ne pas démentir ses doctrines en se montrant favorable à l'adoption du projet; mais, en même temps, les critiques de détail abonderont, et, encore une fois, ces critiques seront pour le moins spécieuses. La gauche, tout en acceptant le principe, pourra en repousser les applications.

Au milieu de ces difficultés, il est facile de concevoir les hésitations et les perplexités du ministère. Quant à nous, quels que soient les hommes qui le présentent, nous accepterons le projet, s'il renferme effectivement toutes les conditions essentielles aux intérêts de notre trésor et à notre dignité nationale.

V. DE MARS.

ANDALOUSIE.

CORDOUE. — SÉVILLE.[1]

Nous avions essayé des mules; pour terminer notre expérience des moyens de transport péninsulaires, il nous restait à tâter un peu de la *galera*. Il en partait justement une pour Cordoue. Déjà chargée d'une famille espagnole, nous la complétions et au-delà. Une petite description de cet aimable véhicule ne sera pas déplacée ici. Figurez-vous une charrette assez basse à quatre roues, munie de ridelles à claire voie et n'ayant pour fond qu'un filet de sparterie dans lequel on entasse les malles et les paquets sans grand souci des angles sortans ou rentrans. Là-dessus l'on jette deux ou trois matelas, ou, pour parler plus exactement, deux sacs de toile où flottent quelques touffes de laine peu cardée; sur ces matelas s'étendent transversalement les pauvres voyageurs dans une position assez semblable (pardonnez-nous la trivialité de la comparaison) à celle des veaux que l'on porte au marché. Seulement ils n'ont pas les pieds liés, mais leur situation n'en est guère meilleure. Le tout est recouvert d'une grosse

(1) Voyez les livraisons des 15 juillet et 15 août.

toile tendue sur des cerceaux, dirigé par un *mayoral* et traîné par quatre mules.

La famille avec laquelle nous faisions route était celle d'un ingénieur assez instruit et parlant bien français; elle était accompagnée d'un grand scélérat de figure hétéroclite, autrefois brigand dans la bande de José Maria, et maintenant surveillant des mines. Ce drôle suivait la galère à cheval, le couteau dans la ceinture, la carabine à l'arçon de la selle. L'ingénieur paraissait faire grand cas de lui; il vantait sa probité, sur laquelle son ancien métier ne lui inspirait aucune inquiétude; il est vrai qu'en parlant de José Maria, il me dit à plusieurs reprises que c'était un brave et honnête homme. Cette opinion, qui nous paraîtrait légèrement paradoxale à l'endroit d'un voleur de grand chemin, est partagée en Andalousie par les gens les plus honorables. L'Espagne est restée arabe sur ce point, et les bandits y passent facilement pour des héros, rapprochement moins bizarre qu'il ne le semble d'abord, surtout dans les contrées du Midi, où l'imagination est si impressionnable : le mépris de la mort, l'audace, le sang-froid, la détermination prompte et hardie, l'adresse et la force, cette espèce de grandeur qui s'attache à l'homme en révolte contre la société, toutes ces qualités, qui agissent si puissamment sur les esprits encore peu civilisés, ne sont-elles pas celles qui font les grands caractères, et le peuple a-t-il si tort de les admirer chez ces natures énergiques, bien que l'emploi en soit condamnable?

Le chemin de traverse que nous suivions montait et descendait d'une façon assez abrupte à travers un pays bossué de collines et sillonné d'étroites vallées dont le fond était occupé par des lits de torrens à sec et tout hérissés de pierres énormes qui nous causaient d'atroces soubresauts, et arrachaient des cris aigus aux femmes et aux enfans. Chemin faisant, nous remarquâmes quelques effets de soleil couchant d'une poésie et d'une couleur admirables. Les montagnes prenaient dans l'éloignement des teintes pourpres et violettes, glacées d'or, d'une chaleur et d'une intensité extraordinaires; l'absence complète de végétation imprimait à ce paysage, uniquement composé de terrains et de ciels, un caractère de nudité grandiose et d'âpreté farouche dont l'équivalent n'existe nulle part, et que les peintres n'ont jamais rendu. — L'on fit halte quelques heures, à l'entrée de la nuit, dans un petit hameau de trois ou quatre maisons, pour laisser reposer les mules et nous permettre de prendre quelque nourriture. Imprévoyans comme des voyageurs français, quoiqu'un séjour de cinq mois en Espagne eût dû nous rendre plus sages,

nous n'avions emporté de Malaga aucune provision; aussi fûmes-nous obligés de souper de pain sec et de vin blanc qu'une femme de la *posada* voulut bien nous aller chercher, car les gardes-manger et les celliers espagnols ne partagent pas cette horreur que la nature a pour le vide, et ils logent le néant en toute sécurité de conscience.

Vers une heure du matin, l'on se remit en route, et, malgré les cahots effroyables, les enfans de l'employé des mines qui roulaient sur nous et les chocs que recevaient nos têtes vacillantes en heurtant les ridelles, nous ne tardâmes pas à nous endormir. Quand le soleil vint nous chatouiller le nez avec un rayon comme avec un épi d'or, nous étions près de Caratraca, village insignifiant, qui n'est pas marqué sur la carte et n'a de particulier que des sources d'eaux sulfureuses très efficaces pour les maladies de la peau, ce qui attire dans cet endroit perdu une population assez suspecte et d'un commerce malsain. On y joue un jeu d'enfer; et, quoiqu'il fût encore de très bonne heure, les cartes et les onces d'or allaient déjà leur train. C'était quelque chose de hideux à voir que ces malades aux physionomies terreuses et verdâtres, encore enlaidies par la rapacité, allongeant avec lenteur leurs doigts convulsifs pour saisir leur proie. Les maisons de Caratraca, comme toutes celles des villages d'Andalousie, sont passées au lait de chaux, ce qui, joint à la teinte vive des tuiles, aux guirlandes de pampres, aux arbustes qui les entourent, leur donne un air de fête et d'aisance bien différent des idées que l'on se fait dans le reste de l'Europe de la malpropreté espagnole, idées généralement fausses, qui ne peuvent être venues qu'à propos de quelques misérables hameaux de la Castille, dont nous possédons l'équivalent et au-delà en Bretagne et en Sologne.

Dans la cour de l'auberge, mes regards furent attirés par des fresques grossières représentant des courses de taureaux avec une naïveté toute primitive; autour des peintures se lisaient des *coplas* en l'honneur de Paquirro Montès et de son quadrille. Le nom de Montès est tout-à-fait populaire en Andalousie, comme chez nous celui de Napoléon; son portrait orne les murs, les éventails, les tabatières, et les Anglais, grands exploitateurs de la vogue, quelle qu'elle soit, répandent de Gibraltar des milliers de foulards où les traits du célèbre *matador* sont reproduits par l'impression en rouge, en violet, en jaune, et accompagnés de légendes flatteuses.

Instruits par notre famine de la veille, nous achetâmes quelques provisions à notre hôte, et particulièrement un jambon, qu'il nous fit payer un prix exorbitant. L'on parle beaucoup des voleurs de

grand chemin; ce n'est pas sur le chemin qu'est le danger : c'est au bord, dans l'auberge, où l'on vous égorge, où l'on vous dépouille en toute sûreté sans que vous ayez le droit de recourir aux armes défensives, et de tirer votre coup de carabine au garçon qui vous apporte votre compte. Je plains les bandits de tout mon cœur; de pareils hôteliers ne leur laissent pas grand'chose à faire, et ne leur livrent les voyageurs que comme des citrons dont on a exprimé le jus. Dans les autres pays, l'on vous fait payer cher une chose qu'on vous fournit; en Espagne, vous payez l'absence de tout au poids de l'or.

Notre sieste achevée, on attela les mules à la galère; chacun reprit sa place sur les matelas, l'*escopetero* enfourcha son petit cheval montagnard, le *mayoral* fit provision de menus cailloux pour lancer aux oreilles de ses bêtes, et l'on se remit en marche. La contrée que nous traversions était sauvage sans être pittoresque : — des collines pelées, rugueuses, écorchées, décharnées jusqu'aux os; des lits de torrens pierreux, espèces de cicatrices imprimées au sol par le ravage des pluies d'hiver; des bois d'oliviers dont le feuillage pâle, enfariné par la poussière, ne faisait naître aucune idée de verdure ou de fraîcheur; çà et là, au flanc déchiré des ravins de craie et de tuf, quelque touffe de fenouil blanchi par la chaleur; sur la poudre du chemin les traces des serpens et des vipères, et par-dessus tout cela un ciel brûlant comme une voûte de four, et pas un souffle d'air, pas une haleine de vent! — Le sable gris soulevé par les sabots des mules retombait sans tourbillonner. Un soleil à chauffer le fer à blanc frappait sur la toile de notre galère, où nous mûrissions comme des melons sous cloche. De temps à autre, nous descendions et faisions une traite à pied, en nous tenant dans l'ombre du cheval ou de la charrette, et nous regrimpions, les jambes dégourdies, à notre place, en écrasant un peu les enfans et la mère, car nous ne pouvions arriver à notre coin qu'en rampant à quatre pattes sous le dôme surbaissé formé par les cerceaux de la galère. A force de franchir des fondrières et des ravins, de couper à travers champs pour abréger, nous perdîmes la vraie route. Notre *mayoral*, espérant se reconnaître, continua, comme s'il eût su parfaitement où il allait; car les *cosarios* et les guides ne conviennent qu'ils sont égarés qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'ils vous ont fait faire cinq à six lieues en dehors de la bonne voie. Il est juste de dire que rien n'était plus aisé que de se tromper sur ce chemin fabuleux, à peine battu, et dont de profonds ravins interrompaient à chaque instant le tracé. Nous nous trouvions dans de grands champs clair-semés d'oliviers aux troncs contournés et

rabougris, aux attitudes effrayantes, sans aucune trace d'habitation humaine, sans apparence d'être vivant; — depuis le matin, nous n'avions rencontré qu'un *muchacho* à moitié nu, poussant devant lui, à travers un flot de poussière, une demi-douzaine de cochons noirs. La nuit vint. — Pour surcroît de malheur, ce n'était pas nuit de lune, et nous n'avions pour nous guider que la tremblottante lueur des étoiles.

A chaque instant, le *mayoral* quittait son siége et descendait tâter la terre avec ses mains pour sentir s'il ne rencontrerait pas une ornière, une trace de roue qui pût le remettre sur la voie; mais ses recherches furent inutiles, et, bien à contre-cœur, il se vit obligé de nous dire qu'il était égaré et ne savait pas où il était : il n'y concevait rien, il avait fait la route vingt fois et serait allé à Cordoue les yeux fermés. Tout cela nous paraissait assez louche, et l'idée nous vint que nous étions peut-être exposés à quelque guet-apens. La situation n'était pas autrement agréable; nous nous trouvions pris de nuit dans un pays perdu, loin de tout secours humain, au milieu d'une contrée réputée pour cacher plus de voleurs à elle seule que toutes les Espagnes réunies. Ces réflexions se présentèrent sans doute également à l'employé des mines et à son ami, l'ancien associé de José Maria, qui devait se connaître en pareille matière, car ils chargèrent silencieusement leurs carabines à balles, en firent autant de deux autres placées dans la galère, et nous en remirent une à chacun sans dire un mot, ce qui était fort éloquent. De cette façon, le *mayoral* restait sans armes, et, lorsqu'il aurait eu des intelligences avec les bandits, il se trouvait ainsi réduit à l'impuissance. Cependant, après avoir erré au hasard pendant deux ou trois heures, nous aperçûmes une lumière bien loin, qui scintillait sous les branches comme un ver luisant; nous en fîmes tout de suite notre étoile polaire, et nous nous dirigeâmes vers elle le plus directement possible, au risque de verser à chaque pas. Quelquefois une anfractuosité du terrain la dérobait à notre vue. Alors tout nous semblait éteint dans la nature; puis la lueur reparaissait, et notre espérance avec elle. Enfin, nous arrivâmes assez près d'une ferme pour distinguer la fenêtre, ciel où brillait notre étoile sous la forme d'une lampe de cuivre. Des chariots à bœufs, des instrumens aratoires dispersés çà et là nous rassurèrent tout-à-fait, car nous aurions pu tomber dans quelque coupe-gorge, dans quelque *posada de barateros*. Les chiens, ayant éventé notre présence, aboyaient à pleine gueule, de sorte que toute la ferme fut bientôt en rumeur. Les paysans sortirent le fusil à la main pour reconnaître la cause de cette

alerte nocturne, et, ayant vu que nous étions d'honnêtes voyageurs fourvoyés, ils nous proposèrent poliment d'entrer nous reposer dans la ferme.

C'était l'heure du souper de ces braves gens. — Une vieille ridée, tannée, momifiée en quelque sorte, et dont la peau faisait des plis à toutes les jointures comme une botte à la hussarde, préparait dans une jatte de terre rouge un *gaspacho* gigantesque. Cinq à six levriers de la plus haute taille, minces de rable, larges de poitrine, supérieurement coiffés, dignes de la meute d'un roi, suivaient les mouvemens de la vieille avec l'attention la plus soutenue et l'air le plus mélancoliquement admiratif qu'on puisse imaginer. Mais ce délicieux régal n'était pas pour eux; en Andalousie, ce sont les hommes et non les chiens qui mangent la soupe de croûtes de pain détrempées dans l'eau. Des chats que l'absence d'oreilles et de queue, car en Espagne on leur retranche ces superfluités ornementales, rendaient semblables à des chimères japonaises, regardaient aussi, mais de plus loin, ces appétissans préparatifs. — Une écuelle dudit *gaspacho*, deux tranches de notre jambon et quelques grappes d'un raisin blond comme l'ambre, nous composèrent un souper qu'il nous fallut disputer aux familiarités envahissantes des levriers, qui, sous prétexte de nous lécher, nous arrachaient littéralement la viande de la bouche. — Nous nous levions et mangions debout, notre assiette à la main; mais les diables de bêtes se dressaient sur les pattes de derrière, nous jetaient les pattes de devant aux épaules, et se trouvaient ainsi à hauteur du morceau convoité. S'ils ne l'emportaient pas, ils lui donnaient au moins deux ou trois tours de langue, et en prélibaient ainsi la première et la plus délicate saveur. — Ces levriers nous parurent descendre en droite ligne d'un chien fameux dont Cervantès n'a pourtant pas écrit l'histoire dans ses dialogues. — Cet illustre animal tenait dans une *fonda* espagnole l'emploi de laveuse de vaisselle, et, comme on reprochait à la servante que les assiettes n'étaient pas propres, elle jura ses grands dieux qu'elles avaient pourtant été lavées par sept eaux, *por siete aguas*. — *Siete Aguas* était le nom du chien, ainsi désigné parce qu'il léchait si exactement les plats, qu'on eût dit qu'ils avaient passé sept fois dans l'eau; il fallait que ce jour-là il se fût négligé. Les levriers de la ferme étaient assurément de cette race.

L'on nous donna pour guide un jeune garçon qui connaissait parfaitement les chemins et nous conduisit sans encombre à Ecija, où nous parvînmes vers les dix heures du matin.

L'entrée d'Ecija est assez pittoresque; l'on y arrive par un pont au bout duquel s'élève une porte en arcade d'un effet triomphal. Ce pont traverse une rivière qui n'est autre que le Genil de Grenade, et qu'obstruent des ruines d'arches antiques et des barrages pour les moulins; quand on l'a franchi, l'on débouche dans une place plantée d'arbres, ornée de deux monumens d'un goût baroque. L'un consiste en une statue de la sainte Vierge dorée et posée sur une colonne dont le socle évidé forme comme une espèce de chapelle, enjolivée de pots de fleurs artificielles, d'ex-voto, de couronnes de moelle de roseau, et de tous les colifichets de la dévotion méridionale. L'autre est un saint Christophe gigantesque, aussi de métal doré, la main appuyée sur un palmier, canne proportionnée à sa grandeur, et portant sur l'épaule, avec les contractions de muscles les plus prodigieuses et des efforts à soulever une maison, un tout petit enfant Jésus d'une délicatesse et d'une mignonnerie charmantes. Ce colosse, attribué au sculpteur florentin Torregiani, qui écrasa d'un coup de poing le nez de Michel-Ange, est juché sur une colonne d'ordre salomonique, (c'est le nom qu'on donne ici aux colonnes torses), de granit rose tendre, dont la spirale se termine à mi-chemin en volutes et en fleurons extravagans. J'aime beaucoup les statues ainsi posées; elles produisent plus d'effet, se voient de plus loin et à leur avantage. Les socles ordinaires ont quelque chose de massif et d'épaté qui ôte de la légèreté aux figures qu'ils supportent.

Ecija, bien qu'en dehors de l'itinéraire des touristes et généralement peu connue, est cependant une ville très intéressante, d'une physionomie toute particulière et très originale. Les clochers qui forment les angles les plus aigus de sa silhouette ne sont ni byzantins, ni gothiques, ni renaissance; ils sont chinois, ou plutôt japonais; vous les prendriez pour les tourelles de quelque *miao* dédié à Kong-fu-tzée, Boudha ou Fo, car ils sont revêtus entièrement de carreaux de porcelaine ou de faïence coloriés des teintes les plus vives et couverts de tuiles vernissées vertes et blanches disposées en damier et de l'aspect le plus étrange du monde. Le reste de l'architecture n'est pas moins chimérique, et l'amour du contourné y est poussé à ses dernières limites. Ce ne sont que dorures, incrustations, brèches et marbres de couleurs chiffonnés comme des étoffes, que guirlandes de fleurs, lacs d'amour, anges bouffis, tout cela enluminé, fardé, d'une richesse folle et d'un mauvais goût sublime.

La *Calle de los Caballeros*, où demeure la noblesse et qui renferme les plus beaux hôtels, est vraiment quelque chose de miraculeux

dans ce genre; l'on a peine à croire que l'on soit dans une rue réelle, entre des maisons habitées par des êtres possibles. Les balcons, les grilles, les frises, rien n'est droit, tout se tortille, se contourne, s'épanouit en fleurons, en volutes, en chicorées. Vous ne trouverez pas une superficie d'un pouce carré qui ne soit guillochée, festonnée, brodée, dorée ou peinte; cela dépasse tout ce que le genre, désigné chez nous sous le nom de *rococo*, a laissé de plus rocailleux et de plus désordonné, avec une épaisseur et un entassement de luxe que le bon goût français, même aux pires époques, a toujours su éviter. Ce pompadour-hollando-chinois amuse et surprend en Andalousie. Les maisons ordinaires sont crépies à la chaux, d'une blancheur éblouissante qui se détache merveilleusement sur l'azur foncé du ciel, et nous firent songer à l'Afrique par leurs toits plats, leurs petites fenêtres et leurs *miradores*, idée que nous rappelait suffisamment une chaleur de trente-sept degrés Réaumur, température habituelle du lieu dans les étés frais. Ecija est surnommée la poêle de l'Andalousie, et jamais surnom ne fut mieux mérité : située dans un bas-fond, elle est entourée de collines sablonneuses qui l'abritent du vent et lui renvoient les rayons du soleil comme des miroirs concentriques. L'on y vit à l'état de friture : ce qui ne nous empêcha pas de la parcourir vaillamment en tous sens en attendant notre déjeuner. La *Plaza-Mayor* présente un coup d'œil fort original avec ses maisons à piliers, ses rangées de fenêtres, ses arcades et ses balcons en saillie.

Notre *parador* était assez comfortable, et l'on nous y servit un repas presque humain que nous savourâmes avec une sensualité bien permise après tant de privations. Une longue sieste, dans une grande chambre bien close, bien obscure, bien arrosée, acheva de nous reposer, et quand, vers trois heures, nous remontâmes dans la galère, nous avions la mine sereine et tout-à-fait résignée.

La route d'Ecija à la Carlotta, où nous devions coucher, traverse un pays peu intéressant, d'un aspect aride et poussiéreux, ou du moins que la saison faisait paraître tel, et qui n'a pas laissé grande trace dans notre souvenir. De distance en distance apparaissaient quelques plants d'oliviers et quelques touffes de chênes verts, et les aloès montraient leur feuillage bleuâtre d'un effet toujours si caractéristique. La chienne de l'employé des mines (car nous avions des quadrupèdes dans notre ménagerie, sans compter les enfans) fit lever quelques perdrix dont deux ou trois furent abattues par mon compagnon de voyage. Voilà l'incident le plus remarquable de cette étape.

La Carlotta, où nous nous arrêtâmes pour passer la nuit, est un hameau sans importance. L'auberge occupe un ancien couvent métamorphosé d'abord en caserne, comme cela a presque toujours lieu dans les temps de révolution, la vie militaire étant celle qui s'enchasse et s'emménage le plus facilement dans les bâtimens disposés pour la vie claustrale. De longs cloîtres en arcades formaient galerie couverte sur les quatre faces des cours. Au milieu de l'une d'elles bâillait la bouche noire d'un puits énorme, très profond, qui nous promettait le délicieux régal d'une eau bien claire et bien froide. En me penchant sur la margelle, je vis que l'intérieur était tout tapissé de plantes du plus beau vert qui avaient poussé dans l'interstice des pierres. Pour trouver quelque verdure et quelque fraîcheur, il fallait effectivement aller regarder dans les puits, car la chaleur était telle qu'on eût pu la croire produite par le voisinage d'un incendie. La température des serres où l'on élève des végétations tropicales peut seule en donner une idée. L'air même brûlait, et les bouffées de vent semblaient charrier des molécules ignées. J'essayai de sortir pour aller faire un tour dans le village, mais la vapeur d'étuve qui m'accueillit dès la porte me fit rebrousser chemin. Notre souper se composa de poulets démembrés étendus pêle-mêle sur une couche de riz aussi relevé de safran qu'un pilau turc, et d'une salade (*ensalada*) de feuillages verts nageant dans un déluge d'eau vinaigrée, étoilée çà et là de quelques îlots d'huile empruntée sans doute à al lampe. Ce somptueux repas terminé, l'on nous conduisit à nos chambres, qui étaient déjà tellement habitées, que nous allâmes achever la nuit au milieu de la cour, dans notre manteau, une chaise renversée nous servant d'oreiller. Là, du moins, nous n'étions exposés qu'aux moustiques, et en mettant des gants et en voilant notre figure d'un foulard, nous en fûmes quittes pour cinq ou six coups d'aiguillon. Ce n'était que douloureux, et non dégoûtant.

Nos hôtes avaient des figures légèrement patibulaires, mais depuis long-temps nous n'y prenions plus garde, accoutumés que nous étions à des physionomies plus ou moins rébarbatives. Un fragment de leur conversation que nous surprîmes nous montra que leurs sentimens étaient assortis à leur physique. Ils demandaient à l'*escopetero*, croyant que nous n'entendions pas l'espagnol, s'il n'y avait pas un coup à faire contre nous en nous allant attendre quelques lieues plus loin. L'ancien associé de José Maria leur répondit d'un air parfaitement noble et majestueux : « Je ne le souffrirai pas, puisque ces gentilshommes sont de ma compagnie; d'ailleurs ils s'attendent à être

volés et n'ont avec eux que la somme strictement nécessaire pour le voyage, leur argent étant en lettres de change sur Séville. En outre, ils sont grands et forts tous les deux; quant à l'employé des mines, c'est mon *ami*, et nous avons quatre carabines dans la galère. » Ce raisonnement persuasif convainquit notre hôte et ses acolytes, qui se contentèrent pour cette fois des moyens de détroussement ordinaires permis aux aubergistes de toutes les contrées.

Malgré toutes les histoires effrayantes sur les brigands rapportées par les voyageurs et les naturels du pays, nos aventures se bornèrent là, et ce fut l'incident le plus dramatique de notre longue pérégrination à travers les contrées réputées les plus dangereuses de l'Espagne à une époque certainement favorable à ce genre de rencontres; le brigand espagnol a été pour nous un être purement chimérique, une abstraction, une simple poésie. Jamais nous n'avons aperçu l'ombre d'un *trabuco*, et nous étions devenus, à l'endroit du voleur, d'une incrédulité égale pour le moins à celle du jeune gentleman anglais dont Mérimée raconte l'histoire, lequel, tombé entre les mains d'une bande qui le détroussait, s'obstinait à n'y voir que des comparses de mélodrame apostés pour lui faire pièce.

Nous quittâmes la Carlotta vers les trois heures de l'après-midi, et le soir nous fîmes halte dans une misérable cabane de bohémiens, dont le toit était formé de simples branches d'arbres coupées et jetées, comme une espèce de chaume grossier, sur des perches transversales. Après avoir bu quelques verres d'eau, je m'étalai tranquillement devant la porte, sur le sein rugueux de notre mère commune; et tout en regardant l'abîme azuré du ciel où semblaient voltiger, comme des essaims d'abeilles d'or, de larges étoiles dont le scintillement formait un tourbillon lumineux pareil à celui que produisent autour du corps des libellules leurs ailes invisibles à force de rapidité, je ne tardai pas à m'endormir d'un profond sommeil, comme si j'eusse été couché dans le lit le plus moelleux du monde. Je n'avais cependant pour oreiller qu'une pierre enveloppée dans ma cape, et quelques cailloux de dimension honnête s'estampaient en creux dans mes reins. Jamais nuit plus belle et plus sereine n'emmaillota le globe dans son manteau de velours bleu. A minuit environ, la galère se remit en marche, et, quand l'aurore parut, nous n'étions plus qu'à une demi-lieue de Cordoue.

L'on croirait peut-être, à la description de ces haltes et de ces étapes, qu'une grande distance sépare Cordoue de Malaga, et que nous avons fait un chemin énorme dans ce voyage, qui n'a pas duré

moins de quatre jours et demi. La distance parcourue n'est que d'une vingtaine de lieues d'Espagne, à peu près trente lieues de France; mais la voiture était pesamment chargée, le chemin abominable, sans relais disposés pour changer de mules. Joignez à cela une chaleur intolérable qui aurait asphyxié bêtes et gens, si l'on se fût risqué dehors aux heures où le soleil a toute sa force. Cependant ce voyage si lent et si pénible nous a laissé un bon souvenir; la rapidité excessive des moyens de transport ôte tout charme à la route : vous êtes emporté comme dans un tourbillon, sans avoir le temps de rien voir, de rien examiner, et puis à quoi bon partir, si l'on arrive tout de suite? Autant vaut rester chez soi. Pour moi, le plaisir du voyage est d'aller et non d'arriver.

Un pont sur le Guadalquivir, assez large à cet endroit, sert d'entrée à Cordoue du côté d'Ecija. Tout auprès l'on remarque les ruines d'anciennes arches d'un aqueduc arabe. La tête du pont est défendue par une grande tour carrée, crénelée et soutenue par des casemates de construction plus récente. Les portes de la ville n'étaient pas encore ouvertes; une cohue de chariots à bœufs majestueusement coiffés de tiares en sparterie jaune et rouge, de mulets et d'ânes blancs chargés de paille hachée, de paysans à chapeaux en pain de sucre, vêtus de *capas* de laine brune retombant par devant et par derrière comme une chape de prêtre, et qui se mettent en passant la tête par un trou pratiqué au milieu de l'étoffe, attendaient l'heure avec le flegme et la patience ordinaires aux Espagnols, qui ne paraissent jamais pressés. Un pareil rassemblement à une barrière de Paris eût fait un vacarme horrible, et se serait répandu en invectives et en injures; là point d'autre bruit que le frisson d'un grelot de cuivre au collier d'une mule et le tintement argentin de la sonnette d'un âne-colonel changeant de position ou reposant sa tête sur le col d'un confrère à longues oreilles.

Nous profitâmes de ce temps d'arrêt pour examiner à loisir l'aspect extérieur de Cordoue. Une belle porte, en manière d'arc de triomphe, d'ordre ionique, et d'un si grand goût qu'on aurait pu la croire romaine, formait à la ville des califes une entrée fort majestueuse, à laquelle cependant j'aurais préféré une de ces belles arcades moresques évasées en cœur, comme l'on en voit à Grenade. La mosquée-cathédrale s'élevait au-dessus de l'enceinte et des toits de la ville plutôt comme une citadelle que comme un temple, avec ses hautes murailles denticulées de créneaux arabes, et le lourd dôme catholique accroupi sur sa plate-forme orientale. Il faut l'avouer, ces

murailles sont badigeonnées d'une sorte de jaune assez abominable. Sans être de ceux qui aiment précisément les édifices moisis, lépreux et noirs, nous avons une horreur particulière pour cette infame couleur potiron qui charme à un si haut degré les prêtres, les fabriques et les chapitres de tous les pays, puisqu'ils ne manquent jamais d'en empâter les merveilleuses cathédrales qui leur sont livrées. Les édifices doivent être peints et l'ont toujours été, même aux époques les plus pures; seulement il faudrait mieux choisir la nuance et la nature de l'enduit.

Enfin l'on ouvrit les portes, et nous eûmes l'agrément préalable d'être visités assez minutieusement à la douane, après quoi l'on nous laissa libres de nous rendre en compagnie de nos malles au *parador* le plus voisin.

Cordoue a l'aspect plus africain que toute autre ville d'Andalousie; ses rues ou plutôt ses ruelles, dont le pavé tumultueux ressemble au lit de torrens à sec, toutes jonchées de la paille courte qui s'échappe de la charge des ânes, n'ont rien qui rappelle les mœurs et les habitudes de l'Europe. L'on y marche entre d'interminables murailles couleur de craie aux rares fenêtres treillisées de grilles et de barreaux, et l'on n'y rencontre que quelque mendiant à figure rébarbative, quelque dévote encapuchonnée de noir, ou quelque *majo*, qui passe avec la rapidité de l'éclair sur son cheval brun harnaché de blanc, arrachant des milliers d'étincelles aux cailloux du pavé. Les Mores, s'ils pouvaient y revenir, n'auraient pas grand'-chose à faire pour s'y réinstaller. L'idée que l'on a pu se former, en pensant à Cordoue, d'une ville aux maisons gothiques, aux flèches brodées à jour, est entièrement fausse. L'usage universel du crépi à la chaux donne une teinte uniforme à tous les monumens, remplit les rides de l'architecture, efface les broderies et ne permet pas de lire leur âge. Grace à la chaux, le mur fait il y a cinq cents ans ne peut se distinguer du mur achevé d'hier. Cordoue, autrefois le centre de la civilisation arabe, n'est plus aujourd'hui qu'un ramas de petites maisons blanches par-dessus lesquelles jaillissent quelques figuiers d'Inde à la verdure métallique, quelque palmier épanoui comme un crabe de feuillage, et que divisent en îlots d'étroits corridors par où deux mulets auraient peine à passer de front. La vie semble s'être retirée de ce grand corps, animé jadis par l'active circulation du sang moresque; il n'en reste plus maintenant que le squelette blanchi et calciné. Mais Cordoue a sa mosquée, monument unique au monde et tout-à-fait neuf, même pour les voyageurs qui

ont eu déjà l'occasion d'admirer à Grenade ou à Séville les merveilles de l'architecture arabe.

Malgré ses airs moresques, Cordoue est pourtant bonne chrétienne et placée sous la protection spéciale de l'archange Raphaël. Du balcon de notre *parador*, nous voyions s'élever un monument assez bizarre en l'honneur de ce patron céleste; nous eûmes envie d'aller l'examiner de plus près. L'archange Raphaël, du haut de sa colonne, l'épée à la main, les ailes déployées, scintillant de dorure, semble une sentinelle veillant éternellement sur la ville confiée à sa garde. La colonne est de granit gris avec un chapiteau corinthien de bronze doré, et repose sur une petite tour ou lanterne de granit rose, dont le soubassement est formé par des rocailles où sont groupés un cheval, un palmier, un lion et un monstre marin des plus fantastiques; quatre statues allégoriques complètent cette décoration. Dans le socle se trouve enchâssé le cercueil de l'évêque Pasqual, personnage célèbre par sa piété et sa dévotion au saint archange.

Sur un cartouche se lit l'inscription suivante :

Yo te juro por Jesu-Cristo cruzificado que soi Rafaël angel, a quien dios tiene puesto por guarda de esta ciudad.

Mais, nous direz-vous, comment a-t-on su que l'archange Raphaël était précisément le patron de la vieille ville d'Abdérame, lui et pas un autre? Nous vous répondrons au moyen d'une romance ou complainte imprimée avec permission, à Cordoue, chez don Rafaël Garcia Rodriguez, rue de la Librairie; ce précieux document porte en tête une vignette sur bois représentant l'archange les ailes ouvertes, l'auréole autour de la tête, son bâton de voyage et son poisson à la main, majestueusement campé entre deux glorieux pots de jacinthes et de pivoines, le tout accompagné d'une inscription ainsi conçue : *Véridique relation et curieuse légende du seigneur saint Rafaël, archange, avocat de la peste et gardien de la cité de Cordoue.*

L'on y raconte comme quoi le bienheureux archange apparut à don Andrés Roëlas, gentilhomme et prêtre de Cordoue, et lui tint dans sa chambre un discours dont la première phrase est précisément celle que l'on a gravée sur la colonne. Ce discours, que les légendaires ont conservé, dura plus d'une heure et demie, le prêtre et l'archange étant assis face à face, chacun sur une chaise. Cette apparition eut lieu le 7 mai de l'an du Christ 1578, et c'est pour en conserver le souvenir qu'on a élevé ce monument.

Une esplanade entourée de grilles s'étend autour de cette con-

struction et permet de la contempler sur toutes les faces. Les statues, ainsi placées, ont quelque chose d'élégant et de svelte qui me plaît beaucoup et qui dissimule admirablement la nudité d'une terrasse, d'une place publique ou d'une cour trop vaste. La statuette posée sur une colonne de porphyre, dans la cour du palais des Beaux-Arts de Paris, peut donner en petit une idée du parti qu'on pourrait tirer pour l'ornementation de cette manière d'ajuster les figures qui prennent ainsi un aspect monumental qu'elles n'auraient pas sans cela. Cette réflexion nous était déjà venue devant la sainte Vierge et le saint Christophe d'Ecija.

L'extérieur de la cathédrale nous avait peu séduits, et nous avions peur d'être cruellement désenchantés. Les vers de Victor Hugo,

> Cordoue aux maisons vieilles
> A sa mosquée où l'œil se perd dans les merveilles,

nous semblaient d'avance trop flatteurs, mais nous fûmes bientôt convaincus qu'ils n'étaient que justes.

Ce fut le calife Abderrahman Ier qui jeta les fondemens de la mosquée de Cordoue vers la fin du VIIIe siècle; les travaux furent menés avec une telle activité, que la construction était terminée au commencement du IXe : vingt-un ans suffirent pour achever ce gigantesque édifice! Quand on songe qu'il y a mille ans, une œuvre si admirable et de proportions si colossales était exécutée, en si peu de temps, par un peuple tombé depuis dans la plus sauvage barbarie, l'esprit s'étonne et se refuse à croire aux prétendues doctrines de progrès qui ont cours aujourd'hui; l'on se sent même tenté de se ranger à l'opinion contraire lorsqu'on visite des contrées occupées jadis par des civilisations disparues. J'ai toujours beaucoup regretté, pour ma part, que les Mores ne soient pas restés maîtres de l'Espagne, qui certainement n'a fait que perdre à leur expulsion. Sous leur domination, s'il faut en croire les exagérations populaires, si gravement recueillies par les historiens, Cordoue comptait deux cent mille maisons, quatre-vingt mille palais et neuf cents bains; douze mille villages lui servaient comme de faubourgs. Maintenant elle n'a pas quarante mille habitans, et paraît presque déserte.

Abderrahman voulait faire de la mosquée de Cordoue un but de pélerinage, une Mecque occidentale, le premier temple de l'islamisme après celui où repose le corps du prophète. Je n'ai pas encore vu la *casbah* de la Mecque, mais je doute qu'elle égale en magnificence et en étendue la mosquée espagnole. On y conservait l'un des

originaux du Koran, et, relique plus précieuse encore, un os du bras de Mahomet. Les gens du peuple prétendent même que le sultan de Constantinople paie encore un tribut au roi d'Espagne pour que l'on ne dise pas la messe dans l'endroit consacré spécialement au prophète. Cette chapelle est appelée ironiquement par les dévots le *Zancarron*, terme de mépris qui signifie mâchoire d'âne, mauvaise carcasse.

La mosquée de Cordoue est percée de sept portes qui n'ont rien de monumental, car sa construction même s'y oppose et ne permet pas le portail majestueux commandé impérieusement par le plan sacramentel des cathédrales catholiques, et dans son extérieur rien ne vous prépare à l'admirable coup d'œil qui vous attend. — Nous passerons, s'il vous plaît, par le *patio de los naranjos*, immense et magnifique cour plantée d'orangers monstrueux, contemporains des rois mores, entourée de longues galeries en arcades, dallée de marbre, et sur l'un des côtés de laquelle se dresse un clocher d'un goût médiocre, maladroite imitation de la Giralda, comme nous le pûmes voir plus tard à Séville. Sous le pavé de cette cour, il existe, dit-on, une immense citerne. — Du temps des Ommyades, l'on pénétrait de plain-pied du *patio de los naranjos* dans la mosquée même, car l'affreux mur qui arrête la perspective de ce côté n'a été bâti que postérieurement.

La plus juste idée que l'on puisse donner de cet étrange édifice, c'est de dire qu'il ressemble à une grande esplanade fermée de murs et plantée de colonnes en quinconce. L'esplanade a quatre cent vingt pieds de large et quatre cent quarante de long. Les colonnes sont au nombre de huit cent soixante; ce n'est, dit-on, que la moitié de la mosquée primitive.

L'impression que l'on éprouve en entrant dans cet antique sanctuaire de l'islam est indéfinissable et n'a aucun rapport avec les émotions que cause ordinairement l'architecture : il vous semble plutôt marcher dans une forêt plafonnée que dans un édifice; de quelque côté que vous vous tourniez, votre œil s'égare à travers des allées de colonnes qui se croisent et s'allongent à perte de vue comme une végétation de marbre spontanément jaillie du sol; le mystérieux demi-jour qui règne dans cette futaie ajoute encore à l'illusion. L'on compte dix-neuf nefs dans le sens de la largeur, et trente-six dans l'autre sens, mais l'ouverture des arcades transversales est beaucoup moindre. Chaque nef est formée de deux rangs d'arceaux superposés dont quelques-uns se croisent et s'entrelacent comme des rubans,

et produisent l'effet le plus bizarre. Les colonnes, toutes d'un seul morceau, n'ont guère plus de dix à douze pieds jusqu'au chapiteau d'un corinthien arabe plein de force et d'élégance, qui rappelle plutôt le palmier d'Afrique que l'acanthe de Grèce. Elles sont de marbres rares, de porphyre, de jaspe, de brêche verte et violette, et autres matières précieuses; il y en a même quelques-unes d'antiques et qui proviennent, à ce qu'on prétend, des ruines d'un ancien temple de Janus. Ainsi trois religions ont célébré leurs rites sur cet emplacement. De ces trois religions, l'une a disparu sans retour dans le gouffre du passé, avec la civilisation qu'elle représentait; l'autre a été refoulée hors de l'Europe, où elle n'a plus qu'un pied, jusqu'au fond de la barbarie orientale; la troisième, après avoir atteint son apogée, minée par l'esprit d'examen, s'affaiblit de jour en jour, même aux contrées où elle régnait en souveraine absolue, et peut-être la vieille mosquée d'Abdérame durera-t-elle encore assez pour voir une quatrième croyance s'installer à l'ombre de ses arceaux, et célébrer avec d'autres formes et d'autres chants le nouveau dieu, ou plutôt le nouveau prophète, car Dieu ne change jamais.

Au temps des califes, huit cents lampes d'argent remplies d'huiles aromatiques éclairaient ces longues nefs, faisaient miroiter le porphyre et le jaspe poli des colonnes, accrochaient une paillette de lumière aux étoiles dorées des plafonds, et trahissaient dans l'ombre les mosaïques de cristal et les légendes du Koran entrelacées d'arabesques et de fleurs. Parmi ces lampes se trouvaient les cloches de Saint-Jacques de Compostelle, conquises par les Mores; renversées et suspendues à la voûte avec des chaînes d'argent, elles illuminaient le temple d'Allah et de son prophète, tout étonnées d'être devenues lampes musulmanes de cloches catholiques qu'elles étaient. Le regard pouvait alors se jouer en toute liberté sous les longues colonnades et découvrir, du fond du temple, les orangers en fleur et les fontaines jaillissantes du patio dans un torrent de lumière rendue plus éblouissante encore par le contraste du demi-jour de l'intérieur. Malheureusement cette magnifique perspective est obstruée aujourd'hui par l'église catholique, masse énorme enfoncée lourdement au cœur de la mosquée arabe. Des retables, des chapelles, des sacristies, empâtent et détruisent la symétrie générale. Cette église parasite, monstrueux champignon de pierre, verrue architecturale poussée au dos de l'édifice arabe, a été construite sur les dessins de Hernan Ruiz, et n'est pas sans mérite en elle-même; on l'admirerait partout ailleurs, mais la place qu'elle occupe est à jamais regrettable. Elle fut élevée, mal-

gré la résistance de *l'ayuntamiento*, par le chapitre, sur un ordre surpris à l'empereur Charles-Quint, qui n'avait pas vu la mosquée. Il dit, l'ayant visitée quelques années plus tard : « Si j'avais su cela, je n'aurais jamais permis qu'on touchât à l'œuvre ancienne; vous avez mis ce qui se voit partout à la place de ce qui ne se voyait nulle part. » Ces justes reproches firent baisser la tête au chapitre, mais le mal était fait. On admire dans le chœur une immense menuiserie sculptée en bois d'acajou massif et représentant des sujets de l'ancien Testament, œuvre de don Pedro Duque Cornejo, qui employa dix ans de sa vie à ce prodigieux travail, comme on peut le voir sur la tombe du pauvre artiste, couché sous une dalle à quelques pas de son œuvre. A propos de tombe, nous en avons remarqué une assez singulière, enclavée dans le mur; elle était en forme de malle et fermée de trois cadenas. Comment le cadavre enfermé si soigneusement fera-t-il au jour du jugement dernier pour ouvrir les serrures de pierre de son cercueil, et comment en retrouvera-t-il les clés au milieu du désordre général?

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, l'ancien plafond d'Abdérame, en bois de cèdre et de mélèse, s'était conservé avec ses caissons, ses soffites, ses losanges, et toutes ses magnificences orientales; on l'a remplacé par des voûtes et des demi-coupoles d'un goût médiocre. L'ancien dallage a disparu sous un pavé de brique qui a exhaussé le sol, noyé les fûts des piliers, et rendu plus sensible encore le défaut général de l'édifice, trop bas pour son étendue.

Toutes ces profanations n'empêchent pas la mosquée de Cordoue d'être encore un des plus merveilleux monumens du monde; et, comme pour nous faire sentir plus amèrement les mutilations du reste, une portion, que l'on appelle le *Mirah*, a été conservée comme par miracle dans une intégrité scrupuleuse.

Le plafond de bois sculpté et doré avec sa *media-naranja* constellée d'étoiles, les fenêtres découpées et garnies de grillages qui tamisent doucement le jour, la galerie de colonnettes à trèfles, les plaques de mosaïque en verres de couleur, les versets du Koran en lettres de cristal doré qui serpentent à travers les ornemens et les arabesques les plus gracieusement compliqués, forment un ensemble d'une richesse, d'une beauté, d'une élégance féerique dont l'équivalent ne se rencontre que dans les *Mille et une Nuits*, et qui n'a rien à envier à aucun art. Jamais lignes ne furent mieux choisies, couleurs mieux combinées : les gothiques même, dans leurs plus fins caprices, dans

leurs plus précieuses orfévreries, ont quelque chose de souffreteux, d'émacié, de malingre, qui sent la barbarie et l'enfance de l'art. L'architecture du *Mirah* montre au contraire une civilisation arrivée à son plus haut développement, un art à son période culminant; au-delà, il n'y a plus que la décadence. La proportion, l'harmonie, la richesse et la grace, rien n'y manque. De cette chapelle, l'on entre dans un petit sanctuaire excessivement orné, dont le plafond est fait d'un seul bloc de marbre creusé en conque et ciselé avec une délicatesse infinie. C'était là probablement le saint des saints, l'endroit formidable et sacré où la présence de Dieu est plus sensible qu'ailleurs.

Une autre chapelle, appelée *capilla de los reyes moros*, où les califes faisaient leurs prières séparés de la foule des croyans, offre aussi des détails curieux et charmans; mais elle n'a pas eu le même bonheur que le *Mirah*, et ses couleurs ont disparu sous une ignoble chemise de chaux.

Les sacristies regorgent de trésors; ce ne sont qu'ostensoirs étincelans de pierreries, châsses d'argent d'un poids énorme, d'un travail inoui, et grandes comme de petites cathédrales, chandeliers, crucifix d'or, chappes brodées de perles : un luxe plus que royal et tout-à-fait asiatique.

Comme nous nous apprêtions à sortir, le bedeau qui nous servait de guide nous conduisit mystérieusement dans un recoin obscur, et nous fit remarquer pour curiosité suprême un crucifix qu'on prétend avoir été creusé avec l'ongle par un prisonnier chrétien sur une colonne de porphyre au pied de laquelle il était enchaîné. Pour constater l'authenticité de l'histoire, il nous montra la statue du pauvre captif placée à quelques pas de là. Sans être plus voltairien qu'il ne le faut en fait de légende, je ne puis m'empêcher de penser qu'autrefois l'on avait des ongles diablement durs, ou que le porphyre était bien tendre. Ce crucifix n'est d'ailleurs pas le seul; il en existe un second sur une autre colonne, mais beaucoup moins bien formé. Le bedeau nous fit voir aussi une énorme défense d'ivoire suspendue au milieu d'une coupole par des chaînes de fer, et qui semblait la trompe de chasse de quelque géant sarrazin, de quelque Nemrod d'un monde disparu; cette défense appartient, dit-on, à l'un des éléphans employés à porter les matériaux pendant la construction de la mosquée. Satisfaits de ses explications et de sa complaisance, nous lui donnâmes quelques piécettes, générosité qui parut déplaire beaucoup à l'ancien

ami de José Maria, qui nous avait accompagnés, et lui arracha cette phrase un peu hérétique : — Ne vaudrait-il pas mieux donner cet argent à un brave bandit qu'à un méchant sacristain?

En sortant de la cathédrale, nous nous nous arrêtâmes quelques instans devant un joli portail gothique qui sert de façade à l'hospice des enfans trouvés. On l'admirerait partout ailleurs, mais ce voisinage formidable l'écrase.

La cathédrale visitée, rien ne nous retenait plus à Cordoue, dont le séjour n'est pas des plus récréatifs. — Le seul divertissement que puisse y prendre un étranger est d'aller se baigner au Guadalquivir ou se faire raser dans une des nombreuses boutiques de barbier qui avoisinent la mosquée, opération qu'accomplit avec beaucoup de dextérité, à l'aide d'un rasoir énorme, un petit frater juché sur le dossier du grand fauteuil de chêne où l'on vous fait asseoir.

La chaleur était intolérable, car elle se compliquait d'un incendie. La moisson venait de finir, et c'est l'usage en Andalousie de brûler le chaume lorsque les gerbes sont rentrées, afin que les cendres fertilisent la terre. La campagne flambait à trois ou quatre lieues à la ronde, et le vent qui se grillait les ailes, en passant sur cet océan de flamme, nous apportait des bouffées d'air chaud comme celui qui s'échappe des bouches de poêles : nous étions dans la position de ces scorpions que les enfans entourent d'un cercle de copeaux auxquels ils mettent le feu, et qui sont forcés de faire une sortie désespérée ou de se suicider en retournant leur aiguillon contre eux-mêmes. Nous préférâmes le premier moyen.

La galère dans laquelle nous étions venus nous ramena par le même chemin jusqu'à Écija, où nous demandâmes une calessine pour nous rendre à Séville. Le conducteur, nous ayant vu tous les deux, nous trouva trop grands, trop forts et trop lourds pour nous emmener, et fit toute sorte de difficultés. Nos malles étaient, disait-il, d'un poids si excessif, qu'il faudrait quatre hommes pour les soulever, et qu'elles feraient immanquablement rompre sa voiture. Nous détruisîmes cette dernière objection en plaçant tout seuls et avec la plus grande aisance les malles ainsi calomniées sur l'arrière de la calessine. Le drôle, n'ayant plus d'objections à faire, se décida enfin à partir.

Des terrains plats ou vagement ondulés, plantés d'oliviers dont la couleur grise est encore affadie par la poussière, des steppes sablonneuses, où s'arrondissent de loin en loin, comme des verrues végé-

tales, des boules de verdures noirâtres : voilà les seuls objets qui s'offrent à vos regards pendant plusieurs lieues.

A la Luisiana, toute la population était étendue devant les portes et ronflait à la belle étoile. Notre calessine faisait lever des files de dormeurs qui se rangeaient contre le mur en grommelant et en nous prodiguant toutes les richesses du vocabulaire andalou. Nous soupâmes dans une *posada* d'assez mauvaise mine, plus garnie de fusils et de tromblons que d'ustensiles de ménage. Des chiens monstrueux suivaient tous nos mouvemens avec obstination, et ne semblaient attendre qu'un signe pour nous déchirer à belles dents. — L'hôtesse avait l'air extrêmement surpris de la tranquillité vorace avec laquelle nous dépêchions notre omelette aux tomates. Elle semblait trouver ce repas superflu et regretter une nourriture qui ne nous profiterait pas. Cependant, malgré les apparences sinistres du lieu, nous ne fûmes pas égorgés, et l'on eut la clémence de nous laisser continuer notre route.

Le sol devenait de plus en plus sablonneux, et les roues de la calessine s'enfonçaient jusqu'aux moyeux dans des terrains mouvans. Nous comprîmes alors pourquoi notre voiturin s'inquiétait si fort de notre pesanteur spécifique. Pour soulager le cheval, nous mîmes pied à terre, et vers minuit, après avoir suivi un chemin qui escaladait en zig-zag les plans escarpés d'une montagne, nous arrivâmes à Carmona, lieu de notre couchée. Des fours où l'on brûlait de la chaux jetaient sur cette rampe de rochers de longs reflets rougeâtres qui produisaient des effets à la Rembrandt d'une puissance et d'un pittoresque admirables.

La chambre que l'on nous donna était ornée de mauvaises lithographies coloriées représentant différens épisodes de la révolution de juillet, la prise de l'Hôtel-de-Ville, etc. Cela nous fit plaisir, et nous attendrit presque : c'était comme un petit morceau de France encadré et suspendu au mur. Carmona, que nous eûmes à peine le temps de regarder en remontant dans la voiture, est une petite ville blanche comme de la crême, à laquelle les campanilles et les tours d'un ancien couvent de religieuses carmélites donnent une tournure assez pittoresque : voilà tout ce que nous en pouvons dire.

A partir de Carmona, les plantes grasses, les cactus et les aloès, qui nous avaient abandonnés, reparurent plus hérissés et plus féroces que jamais. Le paysage était moins nu, moins aride, plus accidenté; la chaleur avait perdu un peu de son intensité. Bientôt nous attei-

gnîmes Alcala de los Panaderos, célèbre par la bonté de son pain, ainsi que l'indique son nom, et ses courses de *novillos* (jeunes taureaux), où se rendent les *aficionados* de Séville pendant les vacances de la place. Alcala de los Panaderos est très bien située au fond d'une petite vallée où serpente une rivière; elle a pour abri un coteau où s'élèvent encore les ruines d'un ancien palais moresque. Nous approchions de Séville. En effet, la Giralda ne tarda pas à montrer à l'horizon d'abord sa lanterne à jour, ensuite sa tour carrée; quelques heures après, nous passions sous la porte de Carmona, dont l'arc encadrait un fond de lumière poudroyante où se croisaient dans des flots de vapeur dorée, des galères, des ânes, des mules et des chariots à bœuf, les uns allant, les autres venant. — Un superbe aqueduc d'une physionomie romaine élevait à gauche de la route ses arcades de pierre; de l'autre côté s'alignaient des maisons de plus en plus rapprochées : nous étions à Séville.

Il existe sur Séville un proverbe espagnol très souvent cité :

Quien no ha visto a Sevilla
No ha visto a maravilla.

Nous avouons en toute humilité que ce proverbe nous paraîtrait plus juste, appliqué à Tolède, à Grenade, qu'à Séville, où nous ne trouvons rien de particulièrement merveilleux, si ce n'est la cathédrale.

Séville est située sur le bord du Guadalquivir, dans une large plaine, et c'est de là que lui vient son nom d'Hispalis, qui veut dire terre plate en carthaginois, s'il faut en croire Arias Montano et Samuel Bochart. C'est une ville vaste, diffuse, toute moderne, gaie, riante, animée, et qui doit en effet sembler charmante à des Espagnols. On ne saurait trouver un contraste plus parfait avec Cordoue. — Cordoue est une ville morte, un ossuaire de maisons, une catacombe à ciel ouvert sur qui l'abandon tamise sa poussière blanchâtre; les rares habitans qui se montrent au détour des ruelles ont l'air d'apparitions qui se sont trompées d'heure. Séville au contraire a toute la pétulance et le bourdonnement de la vie; une folle rumeur plane sur elle à tout instant du jour; à peine prend-elle le temps de faire sa sieste. Hier l'occupe peu, demain encore moins; elle est toute au présent; le souvenir et l'espérance sont le bonheur des peuples malheureux, et Séville est heureuse : elle jouit, tandis que sa sœur Cordoue, dans le silence et la solitude, semble rêver gravement d'Abderrhaman, du grand capitaine et de toutes ses splendeurs évanouies, phares

brillans dans la nuit du passé, et dont elle n'a plus que la cendre.

Le badigeon, au grand désappointement des voyageurs et des antiquaires, règne en souverain à Séville; les maisons mettent trois, quatre fois par an des chemises de chaux, ce qui leur donne un air de soin et de propreté, mais dérobe aux investigations les restes des sculptures arabes ou gothiques qui les ornaient anciennement. Rien n'est moins varié que ces réseaux de rues, où l'œil n'aperçoit que deux teintes : l'indigo du ciel et le blanc de craie des murailles, sur lesquelles se découpent les ombres azurées des bâtimens voisins, car dans les pays chauds les ombres sont bleues au lieu d'être grises, de façon que les objets semblent éclairés d'un côté par le clair de lune et de l'autre par le soleil; cependant l'absence de toute teinte sombre produit un ensemble plein de vie et de gaieté. Des portes fermées par des grilles laissent apercevoir à l'intérieur des patios ornés de colonnes, de pavés en mosaïques, de fontaines, de pots de fleurs, d'arbustes et de tableaux. Quant à l'architecture extérieure, elle n'a rien de remarquable; la hauteur des constructions dépasse rarement deux ou trois étages, et à peine compterait-on une douzaine de façades intéressantes pour l'art. Le pavé est en petits cailloux comme celui de toutes les villes d'Espagne, mais il est rayé, en manière de trottoirs, de bandes de pierres plates assez larges sur lesquelles la foule marche à la file; le pas est toujours cédé aux femmes, en cas de rencontre, avec cette exquise politesse naturelle aux Espagnols même de la plus basse classe. Les femmes de Séville justifient leur réputation de beauté; elles se ressemblent presque toutes, ainsi que cela arrive dans les races pures et d'un type marqué; leurs yeux fendus jusqu'aux tempes, frangés de longs cils bruns, ont un effet de blanc et noir inconnu en France. Lorsqu'une femme ou une jeune fille passe près de vous, elle abaisse lentement ses paupières, puis elle les relève subitement, vous décoche en face un regard d'un éclat insoutenable, fait un tour de prunelle et baisse de nouveau les cils. La bayadère Amany, lorsqu'elle dansait le pas des colombes, peut seule donner une idée de ces œillades incendiaires que l'Orient a léguées à l'Espagne; nous n'avons pas de terme pour exprimer ce manége de prunelles, *ojear* manque à notre vocabulaire. Ces coups d'œil d'une lumière si vive et si brusque, qui embarrassent presque les étrangers, n'ont cependant rien de précisément significatif, et se portent indifféremment sur le premier objet venu; une jeune Andalouse regardera avec ces yeux passionnés une charrette qui passe, un chien qui court après sa queue, des enfans qui jouent au taureau. Les yeux des

peuples du Nord sont éteints et vides à côté de ceux-là; le soleil n'y a jamais laissé son reflet.

Des dents dont les canines sont très pointues et qui ressemblent pour l'éclat à celles des jeunes chiens de Terre-Neuve, donnent au sourire des femmes de Séville quelque chose d'arabe et de sauvage d'une originalité extrême. Le front est haut, bombé, poli; le nez, mince, tendant un peu à l'aquilin; la bouche, très colorée. Malheureusement le menton termine quelquefois par une courbe trop brusque un ovale divinement commencé. Des épaules et des bras un peu maigres sont les seules imperfections que l'artiste le plus difficile pourrait trouver aux Sévillanes. La finesse des attaches, la petitesse des mains et des pieds, ne laissent rien à désirer. Sans aucune exagération poétique, on trouverait aisément à Séville des pieds de femmes à tenir dans la main d'un enfant. Les Andalouses sont très fières de cette qualité, et se chaussent en conséquence : de leurs souliers aux brodequins chinois la distance n'est pas grande.

Con primor se calza el pié
Digno de regio tapiz,

est un éloge aussi fréquent dans les romances que le teint de roses et de lis dans les nôtres.

Ces souliers, ordinairement de satin, couvrent à peine les doigts, et semblent n'avoir pas de quartier, étant garnis au talon d'un petit morceau de ruban de la couleur du bas. Chez nous, une petite fille de sept ou huit ans ne pourrait pas mettre le soulier d'une Andalouse de vingt ans. Aussi ne tarissent-elles pas en plaisanteries sur les pieds et les chaussures des femmes du Nord : — Avec les souliers de bal d'une Allemande, on a fait une barque à six rameurs pour se promener sur le Guadalquivir. Les étriers de bois des *picadores* pourraient servir de pantoufles aux ladies, — et mille autres *andaluzades* de ce genre. J'ai défendu de mon mieux les pieds des Parisiennes, mais je n'ai trouvé que des incrédules. Malheureusement les Sévillanes ne sont restées Espagnoles que de pied et de tête, par le soulier et la mantille; les robes de couleur à la française commencent à être en majorité. Les hommes sont habillés comme des gravures de mode. Quelquefois cependant ils portent de petites vestes blanches de basin avec le pantalon pareil, la ceinture rouge et le chapeau andalou, mais cela est rare, et ce costume est d'ailleurs assez peu pittoresque.

C'est à l'Alameda del Duque, où l'on va prendre l'air pendant les

entr'actes du théâtre, qui est tout voisin, — et surtout à la Christina, — qu'il est charmant de voir entre sept et huit heures parader et manéger les jolies Sévillanes par petits groupes de trois ou quatre, accompagnées de leurs galans en exercice ou en expectative. Elles ont quelque chose de leste, de vif, de fringant, et piaffent plutôt qu'elles ne marchent. La prestesse avec laquelle l'éventail s'ouvre et se ferme sous leurs doigts, l'éclat de leur regard, l'assurance de leur allure, la souplesse onduleuse de leur taille, leur donnent une physionomie toute particulière. Il peut y avoir en Angleterre, en France, en Italie, des femmes d'une beauté plus parfaite, plus régulière, mais assurément il n'y en a pas de plus jolies ni de plus piquantes. Elles possèdent à un haut degré ce que les Espagnols appellent *la sal*. C'est quelque chose dont il est difficile de donner une idée en France, un composé de nonchalance et de vivacité, de ripostes hardies, promptes, et de façons enfantines, une grace, un piquant, un ragoût, comme disent les peintres, qui peut se rencontrer en dehors de la beauté, et qu'on lui préfère souvent. Ainsi, l'on dit en Espagne à une femme : Que vous êtes salée, *salada!* Nul compliment ne vaut celui-là.

La Christina est une superbe promenade sur les bords du Guadalquivir, avec un salon pavé de larges dalles, entouré d'un immense canapé de marbre blanc garni d'un dossier de fer, ombragé de platanes d'Orient, avec un labyrinthe, un pavillon chinois, et toute sorte de plantations d'arbres du nord, de frênes, de cyprès, de peupliers, de saules, qui font l'admiration des Andalous, comme des palmiers et des aloès feraient celle des Parisiens.

Aux abords de la Christina, des bouts de corde soufrés et enroulés à des poteaux tiennent un feu toujours prêt à la disposition des fumeurs, de sorte que l'on est délivré de l'obsession des gamins porteurs d'un charbon qui vous poursuivent en criant *fuego*, et qui rendent insupportable le Prado de Madrid.

A cette promenade, tout agréable qu'elle est, je préfère cependant le rivage même du fleuve, qui offre un spectacle toujours animé et renouvelé sans cesse. Au milieu du courant, où l'eau est le plus profonde, stationnent les bricks et les goëlettes du commerce, à la mâture élancée, aux cordages aériens, dont les traits se dessinent si nettement en noir sur le fond clair du ciel. Des embarcations légères se croisent en tous sens sur le fleuve. Quelquefois une barque emporte une société de jeunes gens et de jeunes femmes qui descendent le fleuve en jouant de la guitare et en chantant des *coplas* dont la folle

brise disperse les rimes, et que les promeneurs applaudissent de la rive. La *Torre del Oro*, espèce de tour octogone à trois étages en recul, crénelée à la moresque, dont le pied baigne dans le Guadalquivir auprès du débarcadère, et qui s'élance dans le bleu de l'air du milieu d'une forêt de mâts et de cordages, termine heureusement la perspective de ce côté. Cette tour, que les savans prétendent être de construction romaine, se reliait autrefois à l'Alcazar par des pans de murailles que l'on a démolis pour faire place à la Christina, et supportait, au temps des Mores, une des extrémités de la chaîne de fer qui barrait le fleuve, et dont l'autre bout allait s'attacher en face à des contreforts de maçonnerie. Le nom de *Torre del Oro* lui vient, dit-on, de ce qu'on y enfermait l'or apporté d'Amérique par les galions.

Nous allions nous promener là tous les soirs et regarder le soleil se coucher derrière le faubourg de Triana, situé de l'autre côté du fleuve. Un palmier du port le plus noble élevait dans l'air son soleil de feuilles comme pour saluer l'astre à son déclin. J'ai toujours beaucoup aimé les palmiers et n'ai jamais pu en voir un sans me sentir transporté dans un monde poétique et patriarcal, au milieu des féeries de l'Orient et des magnificences de la Bible.

Le soir, comme pour nous ramener au sentiment de la réalité, en regagnant la *Calle de la Sierpe*, où demeurait don César Bustamente, notre hôte, dont la femme, née à Jérès, avait les plus beaux yeux et les plus longs cheveux du monde, nous étions accostés par des gaillards très bien mis, de la tournure la plus convenable, avec lorgnon et chaîne de montre, qui nous priaient de venir nous reposer et prendre des rafraîchissemens chez des personnes *muy finas, muy decentes*, qui les avaient chargés de faire leurs invitations. Ces honnêtes gens semblèrent d'abord fort étonnés de nos refus, et, s'imaginant que nous ne les avions pas compris, ils entrèrent dans des détails plus explicites; puis, voyant qu'ils perdaient leur temps, ils se contentèrent de nous offrir des cigarettes et des Murillo, car il faut vous le dire, l'honneur et aussi la plaie de Séville, c'est Murillo. Vous n'entendez prononcer que ce nom. Le moindre bourgeois, le plus mince abbé, possède au moins trois cents Murillo du meilleur temps : qu'est-ce que cette croûte? c'est du Murillo genre vaporeux; et cette autre? un Murillo genre chaud; et cette troisième? un Murillo genre froid. Murillo, comme Raphaël, a trois manières, ce qui fait que toute espèce de tableaux peut lui être attribuée et laisse une ad-

mirable latitude aux amateurs qui forment des galeries. A chaque coin de rue, on se heurte à l'angle d'un cadre : c'est un Murillo de trente francs, qu'un Anglais vient toujours d'acheter trente mille francs. — Regardez, seigneur cavalier, quel dessin! quel coloris! C'est la *perla*, la *perlita*. — Que de perles l'on m'a montrées qui ne valaient pas l'enchâssement et la bordure! Que d'originaux qui n'étaient seulement pas des copies! — Cela n'empêche pas Murillo d'être un des plus admirables peintres de l'Espagne et du monde. Mais nous voici loin des bords du Guadalquivir, revenons-y.

Un pont de bateaux réunit les deux rives et relie les faubourgs à la ville. C'est par là qu'on passe pour aller visiter, près de Santi-Porce, les restes d'Italica, patrie du poète Silius Italicus, des empereurs Trajan, Adrien et Théodose; on y voit un cirque en ruine et cependant d'une forme encore assez distincte. Les caveaux où l'on renfermait les bêtes féroces, les loges des gladiateurs, sont parfaitement reconnaissables, ainsi que les corridors et les gradins. Tout cela est bâti en ciment avec des cailloux noyés dans la pâte. Les revêtemens de pierre ont probablement été arrachés pour servir à des constructions plus modernes, car Italica a long-temps été la carrière de Séville. Quelques chambres ont été déblayées et servent d'asile, pendant les heures brûlantes, à des troupeaux de cochons bleus qui se sauvent en grognant entre les jambes des visiteurs et sont aujourd'hui la seule population de l'ancienne cité romaine. Le vestige le plus entier et le plus intéressant qui reste de toute cette splendeur disparue est une mosaïque de grande dimension, que l'on a entourée de murs et qui représente des Muses et des Néréïdes. Lorsqu'on la ravive avec de l'eau, ses couleurs sont encore fort vives, bien que par cupidité l'on en ait arraché les pierres les plus précieuses. L'on a trouvé aussi, dans les décombres, quelques fragmens de statues d'un assez bon style, et nul doute que des fouilles habilement dirigées n'amenassent des découvertes importantes. Italica est à une lieue et demie environ de Séville, et, avec une calessine, c'est une excursion que l'on peut faire à son aise en une après-dînée, à moins que l'on ne soit un antiquaire forcené et que l'on ne veuille regarder une à une toutes les vieilles pierres soupçonnées d'inscriptions.

La *puerta de Triana* a aussi des prétentions romaines et tire son nom de l'empereur Trajan. L'aspect en est fort monumental; elle est d'ordre dorique, à colonnes accouplées, ornée des armes royales et surmontée de pyramides. Elle a son alcade particulier et sert de

prison aux chevaliers. — Les portes *del Carbon* et *del Aceite* valent la peine d'être examinées. Sur la porte de Jerès se lit l'inscription suivante :

Hercules me edifico
Julio Cesar me cerco
De muros y torres altas
El rey santo me gano
Con Garci Perez de Vargas.

Séville est entourée d'une enceinte de murailles crénelées, flanquées par intervalle de grosses tours, dont plusieurs sont tombées en ruine, et de fossés aujourd'hui presque entièrement comblés. Ces murailles, qui ne seraient d'aucune défense contre l'artillerie moderne, produisent avec leurs créneaux arabes, découpés en scie, un effet assez pittoresque. La fondation, comme celle de tous les murs et de tous les camps possibles, en est attribuée à Jules César.

Sur une place qui avoisine la *puerta de Triana*, je vis un spectacle fort singulier. C'était une famille de bohémiens campés en plein air et qui composait un groupe à faire les délices de Callot. Trois pieux ajustés en triangle formaient une espèce de crémaillère rustique, qui soutenait, au-dessus d'un grand feu éparpillé par le vent en langues de flamme et en spirales de fumée, une marmite pleine de nourritures bizarres et suspectes, comme Goya sait en jeter dans les chaudrons des sorcières de Barahona. Auprès de ce foyer improvisé était assise une gitana au profil busqué, basanée, cuivrée, nue jusqu'à la ceinture, ce qui prouvait chez elle une absence complète de coquetterie; ses longs cheveux noirs tombaient en broussaille sur son dos maigre et jaune et sur son front couleur de bistre. A travers leurs mèches désordonnées brillaient ces grands yeux orientaux faits de nacre et de jais, si mystérieux et si contemplatifs, qu'ils relèvent jusqu'à la poésie la physionomie la plus bestiale et la plus dégradée. Autour d'elle se vautraient, en glapissant, trois ou quatre marmots dans l'état le plus primitif, noirs comme des mulâtres, avec de gros ventres et des membres grêles qui les faisaient ressembler plutôt à des quadrumanes qu'à des bipèdes. Je doute que les petits Hottentots soient plus hideux et plus sales. Cet état de nudité n'est pas rare et ne choque personne. On rencontre souvent des mendians qui n'ont pour vêtement qu'un lambeau de couverture, un fragment de caleçon très hasardeux; à Grenade et à Malaga, j'ai vu vaguer sur les places des gaillards de douze à quatorze ans moins habillés

qu'Adam à sa sortie du paradis terrestre. Le faubourg de Triana est fréquent en rencontres de ce genre, car il contient beaucoup de gitanos, gens qui ont les opinions les plus avancées en fait de désinvolture; les femmes font de la friture en plein vent, et les hommes s'adonnent à la contrebande, à la tonte des mulets, au maquignonnage, etc., quand ils ne font pas pis.

La Christina, le Guadalquivir, l'Alameda del Duque, Italica, l'Alcazar more, sont sans doute des choses fort curieuses; mais la véritable merveille de Séville est sa cathédrale, qui reste en effet un édifice surprenant, même après la cathédrale de Burgos, de Tolède, et la mosquée de Cordoue. — Le chapitre qui en ordonna la construction résuma son plan dans cette phrase : « Élevons un monument qui fasse croire à la postérité que nous étions fous. » A la bonne heure, voilà un programme large et bien entendu; ayant ainsi carte blanche, les artistes firent des prodiges, et les chanoines, pour accélérer l'achèvement de l'édifice, abandonnèrent toutes leurs rentes, ne se réservant que le strict nécessaire pour vivre. O trois fois saints chanoines! dormez doucement sous votre dalle, à l'ombre de votre cathédrale chérie, tandis que votre ame se prélasse au paradis dans une stalle probablement moins bien sculptée que celle de votre chœur!

Les pagodes hindoues les plus effrénées et les plus monstrueusement prodigieuses n'approchent pas de la cathédrale de Séville. C'est une montagne creuse, une vallée renversée; Notre-Dame de Paris se promènerait la tête haute dans la nef du milieu, qui est d'une élévation épouvantable; des piliers gros comme des tours, et qui paraissent frêles à faire frémir, s'élancent du sol ou retombent des voûtes comme les stalactites d'une grotte de géans. Les quatre nefs latérales, quoique moins hautes, pourraient abriter des églises avec leur clocher. Le *retablo*, ou maître-autel, avec ses escaliers, ses superpositions d'architectures, ses files de statues entassées par étage, est à lui seul un édifice immense : il monte presque jusqu'à la voûte. Le cierge pascal, grand comme un mât de vaisseau, pèse deux mille cinquante livres. Le chandelier de bronze qui le supporte est une espèce de colonne de la place Vendôme; il est copié sur le chandelier du temple de Jérusalem, ainsi qu'on le voit figuré sur les bas-reliefs de l'arc de Titus; tout est dans cette proportion grandiose. Il se brûle par an dans la cathédrale vingt mille livres de cire et autant d'huile; le vin qui sert à la consommation du saint sacrifice s'élève à la quantité effrayante de dix-huit mille sept cent cinquante litres.

Il est vrai que l'on dit chaque jour cinq cents messes aux quatre-vingts autels! Le catafalque qui sert pendant la semaine sainte, et qu'on appelle le *monument*, a près de cent pieds de haut. Les orgues, d'une proportion gigantesque, ont l'air des colonnades basaltiques de la caverne de Fingal, et pourtant les ouragans et les tonnerres qui s'échappent de leurs tuyaux, gros comme des canons de siége, semblent des murmures mélodieux, des gazouillemens d'oiseaux et de séraphins sous ces ogives colossales. On compte quatre-vingt-trois fenêtres à vitraux de couleur peints d'après des cartons de Michel-Ange, de Raphaël, de Dürer, de Pérégrino, de Tibaldi et de Lucas Cambiaso; les plus anciens et les plus beaux ont été exécutés par Arnold de Flandre, célèbre peintre verrier. Les derniers, qui datent de 1819, montrent combien l'art a dégénéré depuis ce glorieux XVIe siècle, époque climatérique du monde, où la plante-homme a porté ses plus belles fleurs et ses fruits les plus savoureux. Le chœur, de style gothique, est enjolivé de tourelles, de flèches, de niches découpées à jour, de figurines, de feuillages, immense et minutieux travail qui confond l'imagination et ne peut plus se comprendre de nos jours. L'on reste vraiment attéré en présence de pareilles œuvres, et l'on se demande avec inquiétude si la vitalité se retire chaque siècle du monde vieillissant. Ce prodige de talent, de patience et de génie, porte du moins le nom de son auteur, et l'admiration trouve sur qui se fixer. Sur l'un des panneaux du côté de l'Évangile est tracée cette inscription : *Este coro fizo Nufro Sanchez entallador que Dios haya año de* 1475. — Nufro Sanchez, sculpteur, que Dieu ait en sa garde, fit ce chœur en 1475.

Essayer de décrire l'une après l'autre les richesses de la cathédrale serait une insigne folie : il faudrait une année tout entière pour la visiter à fond, et l'on n'aurait pas encore tout vu; des volumes ne suffiraient pas à en faire seulement le catalogue. Les sculptures en pierre, en bois, en argent, de Juan de Arfé, de Joan Millan, de Montañes, de Roldan, les peintures de Murillo, de Zurbaran, de Pierre Campana, de Roëlas, de don Luiz de Villegas, des Herrera vieux et jeune, de Juan Valdès, de Goya, encombrent les chapelles, les sacristies, les salles capitulaires. L'on est écrasé de magnificences, rebuté et saoul de chefs-d'œuvre, on ne sait plus où donner de la tête; le désir et l'impossibilité de tout voir vous causent des espèces de vertiges fébriles; l'on ne veut rien oublier, et l'on sent à chaque minute un nom qui vous échappe, un linéament qui se trouble dans votre cerveau, un tableau qui en remplace un autre. L'on fait à sa

mémoire des appels désespérés, on recommande à ses yeux de ne pas perdre un regard; le moindre repos, les heures des repas et du sommeil, vous semblent des vols que vous vous faites, car l'impérieuse nécessité vous entraîne, et bientôt il va falloir partir : le feu flambe déjà sous la chaudière du bateau à vapeur, l'eau siffle et bout, les cheminées dégorgent leur blanche fumée; demain, vous quitterez toutes ces merveilles pour ne plus les revoir sans doute!

Ne pouvant parler de tout, je me bornerai à mentionner le *Saint Antoine de Padoue* de Murillo, qui orne la chapelle du baptistère. Jamais la magie de la peinture n'a été poussée plus loin. Le saint en extase est à genoux au milieu de sa cellule, dont tous les pauvres détails sont rendus avec cette réalité vigoureuse qui caractérise l'école espagnole. A travers la porte entr'ouverte, l'on aperçoit un de ces longs cloîtres blancs en arcades si favorables à la rêverie. Le haut du tableau, noyé d'une lumière blonde, transparente, vaporeuse, est occupé par des groupes d'anges d'une beauté vraiment idéale. Attiré par la force de la prière, l'enfant Jésus descend de nuée en nuée et va se placer entre les bras du saint personnage, dont la tête est baignée d'effluves rayonnantes et se renverse dans un spasme de volupté céleste. — Je mets ce tableau divin au-dessus de la *Sainte Élisabeth de Hongrie pansant un teigneux* que l'on voit à l'académie de Madrid, au-dessus du *Moïse*, au-dessus de toutes les vierges et des enfans Jésus du maître, si beaux et si purs qu'ils soient. Qui n'a pas vu le *Saint Antoine de Padoue* ne connaît pas le dernier mot du peintre de Séville; c'est comme ceux qui s'imaginent connaître Rubens et qui n'ont pas vu la *Madeleine* d'Anvers.

Tous les genres d'architecture sont réunis à la cathédrale de Séville. Le gothique sévère, le style de la renaissance, celui que les Espagnols appellent *plateresco* ou d'orfévrerie, et qui se distingue par une folie d'ornement et d'arabesques incroyable; le rococo, le grec et le romain, rien n'y manque, car chaque siècle a bâti sa chapelle, son *retablo*, avec le goût qui lui était particulier, et l'édifice n'est même pas tout-à-fait terminé. Plusieurs des statues qui remplissent les niches des portails, et qui représentent des patriarches, des apôtres, des saints, des archanges, sont en terre cuite seulement et placées là comme d'une manière provisoire. — Du côté de la cour de *los Naranjos*, au sommet du portail inachevé, s'élève la grue de fer, symbole indiquant que l'édifice n'est pas terminé, et sera repris plus tard. Cette potence figure aussi au faîte de l'église de Beauvais, mais quel jour le poids d'une pierre de taille lentement hissée dans l'air

par les travailleurs revenus fera-t-il grincer sa poulie rouillée depuis des siècles? Jamais peut-être, car le mouvement ascensionnel du catholicisme s'est arrêté, et la sève qui faisait pousser de terre cette floraison de cathédrales ne monte plus du tronc aux rameaux. La foi, qui ne doute de rien, avait écrit les premières strophes de tous ces grands poèmes de pierre et de granit; la raison, qui doute de tout, n'a pas osé les achever. Les architectes du moyen-âge sont des espèces de Titans religieux qui entassent Pelion sur Ossa, non pas pour détrôner le dieu tonnant, mais pour admirer de plus près la douce figure de la Vierge-Mère souriant à l'enfant Jésus. De notre temps, où tout est sacrifié à je ne sais quel bien-être grossier et stupide, l'on ne comprend plus ces sublimes élancemens de l'ame vers l'infini, traduits en aiguilles, en flèches, en clochetons, en ogives, tendant au ciel leurs bras de pierre et se joignant, par dessus la tête du peuple prosterné, comme de gigantesques mains qui supplient. Tous ces trésors enfouis sans rien rapporter font hausser de pitié les épaules aux économistes. Le peuple aussi commence à calculer combien vaut l'or du ciboire; lui qui naguère n'osait lever les yeux sur le blanc soleil de l'hostie, il se dit que des morceaux de cristal remplaceront parfaitement les diamans et les pierreries de l'ostensoir; l'église n'est plus guère fréquentée que par les voyageurs, les mendians, et d'horribles vieilles, d'atroces dueñas vêtues de noir, aux regards de chouette, au sourire de tête de mort, aux mains d'araignée, qui ne se meuvent qu'avec un cliquetis d'os rouillés, de médailles et de chapelets, et, sous prétexte de demander l'aumône, vous murmurent je ne sais quelles effroyables propositions de cheveux noirs, de teints vermeils, de regards brûlans et de sourires toujours en fleur. — L'Espagne elle-même n'est plus catholique!

La Giralda, qui sert de campanile à la cathédrale et domine tous les clochers de la ville, est une ancienne tour moresque élevée par un architecte arabe nommé Geber ou Guever, inventeur de l'algèbre, à laquelle il a donné son nom. L'effet en est charmant et d'une grande originalité; la couleur rose de la brique, la blancheur de la pierre dont elle est bâtie, lui donnent un air de gaieté et de jeunesse en contraste avec la date de sa construction qui remonte à l'an 1000, un âge fort respectable auquel une tour peut bien se permettre quelque ride et se passer d'avoir le teint frais. La Giralda, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a pas moins de trois cent cinquante pieds de haut et cinquante de large sur chaque face; les murailles sont lisses jusqu'à une certaine élévation, où commencent des étages de fenêtres mo-

resques avec balcons, trèfles et colonnettes de marbre blanc, encadrés dans de grands panneaux de briques en losange; la tour se terminait autrefois par un toit de carreaux vernis de différentes couleurs que surmontait une barre de fer ornée de quatre pommes de métal doré d'une prodigieuse grosseur. Ce couronnement fut détruit en 1568 par l'architecte Francisco Ruiz, qui fit monter de cent pieds encore, dans la pure lumière du ciel, la fille du More Guever, pour que sa statue de bronze pût regarder par-dessus les sierras et causer de plain-pied avec les anges qui passent. Bâtir un clocher sur une tour, c'était se conformer de tout point aux intentions de cet admirable chapitre dont nous avons parlé, et qui désirait passer pour fou aux yeux de la postérité. L'œuvre de Francisco Ruiz se compose de trois étages dont le premier est percé de fenêtres dans l'embrasure desquelles sont suspendues les cloches; le second, entouré d'une balustrade découpée à jour, porte sur chacune des faces de sa corniche ces mots : *Turris fortissima nomen Domini;* le troisième est une espèce de coupole ou lanterne sur laquelle tourne une gigantesque figure de la Foi, de bronze doré, tenant une palme d'une main et un étendart de l'autre, qui sert de girouette et justifie le nom de Giralda porté par la tour. — Cette statue est de Barthélemy Morel, on la voit d'excessivement loin, et quand elle scintille à travers l'azur, aux rayons du soleil, elle semble véritablement un séraphin flanant dans l'air.

L'on monte à la Giralda par une suite de rampes sans degrés si douces et si faciles, que deux hommes à cheval pourraient aisément gravir de front jusqu'au sommet, où l'on jouit d'une vue admirable. Séville est à vos pieds, étincelante de blancheur, avec ses clochers et ses tours qui font d'impuissans efforts pour se hausser jusqu'à la ceinture de briques roses de la Giralda. Plus loin s'étend la plaine, et le Guadalquivir promène la moire de son cours. On aperçoit Santi-Ponce, Algaba, et autres villages. Au dernier plan apparaît la chaîne de la sierra Morena aux dentelures nettement coupées, malgré l'éloignement, tant est grande la transparence de l'air dans cet admirable pays. De l'autre côté se hérissent les sierras de Gibrain, de Zaara et de Moron, nuancées des plus riches teintes du lapis-lazzuli et de l'améthyste; admirable panorama criblé de lumière, inondé de soleil et d'une splendeur éblouissante.

Une grande quantité de tronçons de colonnes taillées en manière de bornes, et réunies entre elles par des chaînes, à l'exception de quelques espaces laissés libres pour la circulation, entourent la ca-

thédrale. Quelques-unes de ces colonnes sont antiques et proviennent, soit des ruines d'Italica, soit des débris de l'ancienne mosquée dont l'église actuelle occupe la place, et dont il ne reste plus que la Giralda, quelques pans de mur, un ou deux arcs dont l'un sert de porte à la cour des orangers. La *Lonja* (bourse) du commerce, grand bâtiment carré d'une régularité parfaite, bâti par ce lourd et pesant Herrera, architecte de l'ennui, à qui l'on doit l'Escorrial, le monument le plus triste qui soit au monde, est aussi entourée de bornes semblables. Isolée de tous côtés et présentant quatre façades pareilles, la Lonja est située entre la cathédrale et l'Alcazar. On y conserve les archives d'Amérique, les correspondances de Christophe Colomb, de Pizarre, de Fernand Cortez; mais tous ces trésors sont gardés par des dragons si farouches, qu'il a fallu nous contenter de l'extérieur des cartons et des dossiers arrangés dans des armoires d'acajou, comme des paquets de mercerie. Il serait facile cependant de mettre sous verre cinq ou six des plus précieux autographes, et de les offrir à la curiosité bien légitime des voyageurs.

L'Alcazar, ou ancien palais des rois mores, quoique fort beau et digne de sa réputation, n'a rien qui surprenne lorsqu'on a déjà vu l'Alhambra de Grenade. Ce sont toujours les petites colonnes de marbre blanc, les chapiteaux peints et dorés, les arcades en cœur, les panneaux d'arabesques entrelacées de légendes du Coran, les portes de cèdre et de melèze, les coupoles à stalactites, les fontaines brodées de sculptures qui peuvent différer à l'œil, mais dont la description ne peut rendre le détail infini et la délicatesse minutieuse; la salle des Ambassadeurs, dont les magnifiques portes subsistent dans toute leur intégrité, est peut-être plus belle et plus riche que celle de Grenade; malheureusement l'on a eu l'idée de profiter de l'intervalle des colonnettes qui soutiennent le plafond pour y loger une suite de portraits des rois d'Espagne depuis les temps les plus reculés de la monarchie jusqu'à nos jours. Rien au monde n'est plus ridicule. Les anciens rois, avec leurs cuirasses et leurs couronnes d'or, font encore une figure passable, mais les derniers, poudrés à blanc, en uniforme moderne, produisent l'effet le plus grotesque; je n'oublierai jamais une certaine reine avec des lunettes sur le nez et un petit chien sur les genoux, qui doit se trouver là bien dépaysée. Les bains de Maria Padilla, maîtresse du roi don Pèdre, qui habita l'Alcazar, sont encore tels qu'ils étaient au temps des Arabes. Les voûtes de la salle des étuves n'ont pas subi la plus légère altération. Charles-Quint, comme à l'Alhambra de Grenade, a laissé à l'Alcazar

de Séville de trop nombreuses traces de son passage. Cette manie de bâtir un palais dans un autre est des plus funestes et des plus communes, et ce qu'elle a détruit de monumens historiques pour leur substituer d'insignifiantes constructions est à jamais regrettable. L'enceinte de l'Alcazar renferme des jardins dessinés dans le vieux goût français avec des ifs taillés dans les formes les plus bizarres et les plus tourmentées.

Puisque nous sommes en train de visiter les monumens, entrons quelques instans à la manufacture de tabac qui est à deux pas. Ce vaste bâtiment, très bien approprié à son usage, renferme une grande quantité de machines à raper, à hacher et triturer le tabac, qui font le bruit d'une multitude de moulins et sont mises en activité par deux ou trois cents mules. C'est là que se fabrique *el polbo sevillano,* poussière impalpable, pénétrante, d'une couleur jaune d'or, dont les marquis de la régence aimaient à saupoudrer leurs jabots de dentelle : la force et la volatilité de ce tabac sont telles que l'on éternue dès le seuil des salles dans lesquelles on le prépare. Il se débite par livre et demi-livre dans des boîtes de ferblanc. L'on nous conduisit aux ateliers où se roulent les cigares en feuilles. Cinq à six cents femmes sont employées à cette préparation. Quand nous mîmes le pied dans leur salle, nous fûmes assaillis par un ouragan de bruits : elles parlaient, chantaient et se disputaient toutes à la fois. Je n'ai jamais entendu un vacarme pareil. Elles étaient jeunes pour la plupart, et il y en avait de fort jolies. Le négligé extrême de leur toilette permettait d'apprécier leurs charmes en toute liberté. Quelques-unes portaient résolument à l'angle de la bouche un bout de cigare avec l'aplomb d'un officier de hussards; d'autres, — ô muse, viens à mon aide! — d'autres... chiquaient! car on leur laisse prendre autant de tabac qu'elles en peuvent consommer sur place. Elles gagnent de quatre à six réaux par jour. — La *cigarrera* de Séville est un type, comme la *manola* de Madrid. Il faut la voir, le dimanche ou les jours de courses de taureaux, avec sa basquine frangée d'immenses volans, ses manches garnies de boutons de jais, et le *puro* dont elle aspire la fumée, et qu'elle passe de temps à autre à son galant.

Pour en finir avec toutes ces architectures, allons faire une visite au célèbre hospice de la Caridad, fondé par le fameux don Juan de Marana, qui n'est nullement un être fabuleux, comme on pourrait le croire. Un hospice fondé par don Juan! Eh! mon Dieu, oui.—Voici comment la chose arriva. Une nuit don Juan, sortant d'une orgie, rencontra un convoi qui se rendait à l'église de Saint-Isidore : péni-

tens noirs masqués, cierges de cire jaune, quelque chose de plus lugubre et de plus sinistre qu'un enterrement ordinaire. — Quel est ce mort? Est-ce un mari tué en duel par l'amant de sa femme, un honnête père qui tardait trop à lâcher son héritage? fit le don Juan échauffé par le vin. — Ce mort, lui répondit un des porteurs du cercueil, n'est autre que le seigneur don Juan de Marana, dont nous allons célébrer le service; venez, et priez avec nous pour lui. — Don Juan, s'étant approché, reconnut à la lueur des torches (car en Espagne on porte les morts la face découverte) que le cadavre avait sa ressemblance, et n'était autre que lui-même. Il suivit sa propre bière dans l'église et récita les prières avec les moines mystérieux, et le lendemain on le trouva évanoui sur les dalles du chœur. Cet événement lui fit une telle impression, qu'il renonça à sa vie endiablée, prit l'habit religieux et fonda l'hôpital en question, où il mourut presque en odeur de sainteté. La Caridad renferme des Murillo de la plus grande beauté, le *Moïse frappant le rocher*, *la Multiplication des pains*, immenses compositions de la plus belle ordonnance, le *Saint Jean de Dieu* portant un mort et soutenu par un ange, chef-d'œuvre de couleur et de clair-obscur. C'est là que se trouve le tableau de Juan Valdès, connu sous le nom de *los dos cadaveres*, bizarre et terrible peinture qui me produisit la plus forte impression et m'inspira les vers suivans :

Dans cette toile sombre, où d'une lampe avare
Tombe sinistrement une lumière rare,
Des cercueils tout ouverts sont par files rangés,
Avec leurs habitans gravement allongés.
D'abord c'est un évêque, ayant encor sa mitre,
Qui semble présider le lugubre chapitre;
D'un geste machinal il bénit vaguement
Tout le peuple livide autour de lui dormant.
Son front luit comme un os, et dans ses dures pinces
L'agonie a serré son nez aux ailes minces.
Aux angles de sa bouche, aux plis de son menton,
Déjà la moisissure a jeté son coton;
Le ver ourdit sa toile au fond de ses yeux caves,
Et, marquant leur chemin par l'argent de leurs baves,
Les hideux travailleurs de la destruction
Font sur ce maigre corps leur plaie ou leur sillon.
Par ses gants décousus entre la mouche noire,
Et le *gusano* court sur ses habits de moire.

Tous ces affreux détails sont peints complaisamment
Comme un portrait chéri tracé par un amant,
Et nul Italien, rêvant de la madonne,
Dans l'outremer limpide et dans l'or qui rayonne
Plus amoureusement n'a caressé les traits
De quelque Fornarine aux célestes attraits.
Plus loin c'est un bravache à la moustache épaisse,
Armé de pied en cap, en son étroite caisse,
La putréfaction, qui lui gonfle les chairs,
Au bistre de son teint a mêlé des tons verts;
Sa tête va rouler comme une orange mûre,
Car le ver a trouvé le joint de son armure.
Hélas! fier capitan, le maigre spadassin
A sa botte secrète et son coup assassin;
Fût-on prévôt de salle, ou maître en fait d'escrime,
Dans ce duel suprême, on est toujours victime.
Au dernier plan, couverts de linceuls en lambeaux,
Des morts de tout état, jadis jeunes et beaux,
Élégans cavaliers, superbes courtisanes,
Dont un jaune rayon fait reluire les crânes,
Cauchemars grimaçans, monstrueuses laideurs,
Du sinistre caveau peuplent les profondeurs.
Jamais ce lourd sommeil plein de rêves étranges,
Qui font voir aux dormeurs les démons ou les anges;
Cette attitude morne et cet abattement
Du pécheur sans espoir qui pense au jugement;
Cet ennui de la mort qui regrette la vie,
Le soleil, le ciel bleu, la lumière ravie,
N'ont été mieux rendus qu'en ce dernier tableau,
Qui fait Valdès Léal rival de Murillo.
Pour que l'allégorie aux yeux n'offre aucun doute,
Perçant dans un éclair les ombres de la voûte,
La main de l'inconnu, la main que Balthazar
Vit écrire à son mur des mots compris trop tard,
Apparaît soutenant des balances égales:
Un des plateaux chargé de tiares papales,
De couronnes de rois, de sceptres, d'écussons;
L'autre, de vils rebuts, d'ordure et de tessons.
Tout a le même poids aux balances suprêmes.
Voilà donc votre sens, mystérieux emblèmes!
Et vous nous promettez pour consolation,
La triste égalité de la corruption!

La place de taureaux était fermée à notre grand regret, les courses

de Séville étant, à ce que prétendent les *aficionados*, les plus brillantes de l'Espagne. Cette place offre la singularité de n'être que demi-circulaire, du moins pour ce qui regarde les loges, car l'arène est ronde. On dit qu'un violent orage abattit tout ce côté, qui depuis ne fut pas relevé. Cette disposition ouvre une merveilleuse perspective sur la cathédrale, et doit former un des plus beaux tableaux qu'on puisse imaginer, surtout quand les gradins sont peuplés d'une foule étincelante, diaprée des plus vives couleurs. Ferdinand VII avait fondé à Séville un conservatoire de tauromachie où l'on exerçait les élèves d'abord sur des taureaux de carton, puis sur des *novillos* avec des boules aux cornes, et enfin sur des taureaux sérieux, jusqu'à ce qu'ils fussent dignes de paraître en public. J'ignore si la révolution a respecté cette institution royale et despotique. Notre espérance déçue, il ne nous restait plus qu'à partir; nos places étaient retenues sur le bateau à vapeur de Cadix, et nous nous embarquâmes au milieu des pleurs, des cris et hurlemens des maîtresses ou femmes légitimes des soldats qui changeaient de garnison et faisaient route avec nous. Je ne sais pas si ces douleurs étaient sincères, mais je n'aurais jamais cru que des poitrines humaines pussent contenir de pareils sanglots.

THÉOPHILE GAUTIER.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

II.

La seconde famille des Romanciers. — I. — M. de Balzac.

Le roman est la forme la plus séduisante et la plus complète qu'un écrivain puisse donner à sa pensée. Il se prête à toutes les passions du cœur et à tous les caprices de l'esprit; il admet le drame et la satire. Aussi tous les hommes qui ont eu un génie fécond et expansif, même ceux que la nature de leurs études et de leurs loisirs semblait le plus écarter du pays de la fiction, ont choisi le large cadre des conceptions romanesques pour y placer leurs observations railleuses ou leurs inspirations éloquentes. C'est dans un roman que Rabelais a déposé les fantaisies merveilleuses que faisaient éclore en son cerveau les propos d'ivrognes et les disputes de docteurs; c'est dans un roman que Rousseau nous a laissé une partie des ardentes rêveries qu'inspiraient à son ame la contemplation solitaire des

champs, les méditations enthousiastes dans le creux des fossés, sous les grands arbres du chemin. Il existe donc une classe d'écrivains, parmi les romanciers, qui, poètes ou moralistes, philosophes ou rêveurs, se ressemblent par la même portée et la même élévation d'intelligence. Qu'ils composent *Gargantua*, *Candide*, *la Nouvelle Héloïse* ou *Werther*, c'est leur sourire ou leur douleur qu'ils nous transmettent; c'est d'eux-mêmes, non point de personnages imaginaires, qu'ils ont voulu entretenir le public. Une pensée mélancolique les oppresse, une pensée pétulante et moqueuse leur demande à s'échapper; s'ils écrivent un roman, c'est qu'ils craignent de ne pas avoir assez d'espace dans les étroites limites d'une satire ou d'une élégie.

Mais à côté de cette première famille de romanciers, à laquelle appartiennent Voltaire, Jean-Jacques et Châteaubriand, à côté de ceux qui animent des êtres fictifs pour en faire les interprètes de leurs jugemens ironiques ou de leurs sentimens exaltés, il existe un groupe d'écrivains dont la destinée est plus humble. Il est des hommes qui, amoureux de la fiction pour elle-même, ne poursuivent pas dans le roman d'autre but que celui d'offrir un délassement aux intelligences. En écrivant, ils se sont oubliés, comme ils désirent que leur lecteur s'oublie à son tour. Ils sont vis-à-vis de leurs personnages comme ces pères qui s'effacent devant leurs enfans et ne désirent plus vivre que de la vie qu'ils leur ont donnée. Qui ne devine les vingt-cinq ans et la chevelure flottante de Goethe en lisant *Werther?* Qui devinerait la perruque ronde et les quarante ans de Richardson en lisant les lettres de Clarisse? L'auteur de *Werther* et l'auteur de *Clarisse* représentent les deux races littéraires qui se partagent le domaine du roman. A l'une, la puissance d'ébranler les ames, le privilége si éclatant et si redoutable d'exercer parfois des influences sur un siècle entier; à l'autre, le don de causer ces émotions délicates et éphémères qui sont nécessaires à la vie journalière du cœur.

Nous nous proposons d'étudier aujourd'hui les écrivains qui, de notre temps, appartiennent à cette seconde classe de romanciers. Jamais il n'y eut pour les conteurs époque plus favorable que la nôtre. Au XVIIe siècle, les femmes s'occupaient des éternelles disputes des jésuites et de Port-Royal. On parlait dans les ruelles d'Arnaud et de Nicole; moitié par devoir de conscience, moitié par soumission à la mode, elles ne se permettaient de savourer un chapitre de la *Clélie* qu'après avoir lu quelque réponse de leurs confesseurs au dernier pamphlet de Pascal. Au XVIIIe siècle, il ne s'agissait plus de Jansé-

nius, mais il s'agissait de Newton, de Condillac et de Locke; les compas et les sphères avaient leur place dans les boudoirs, entre les pots de fard et les mouches. Alors les femmes étaient astronomes et philosophes. On causait à souper des travaux de Mme du Châtelet et du *Traité des Sensations*. A présent, les émotions qu'excitait chaque article de l'*Encyclopédie* ont passé comme l'enthousiasme qui accueillait les œuvres d'Arnaud; on a relégué les philosophes dans leurs écoles et les astronomes dans leurs observatoires; les seules questions qui s'agitent encore, en attendant qu'elles entrent à leur tour dans le néant, sont les questions politiques. Dieu merci, les femmes ont le bon goût de ne pas toucher à celles-là. Les femmes appartiennent donc tout entières de nos jours à ceux qui composent des récits romanesques. La lecture des romans n'est plus pour elles, comme autrefois pour Mme de Sévigné, un plaisir qu'on goûte à la dérobée et en composant avec soi-même; c'est leur lecture habituelle et hautement avouée. A ce charmant public, le vrai public des historiens du cœur, se joint plus que jamais un autre auditoire, fait aussi pour comprendre les romanciers, la jeunesse. Quand les journaux contenaient chaque matin un fragment d'épopée, quand des *premiers Paris*, commençant comme des chants d'Homère, racontaient la prise d'un étendard ou redisaient les dernières paroles d'un héros, qui se serait inquiété, parmi les lecteurs de vingt ans, d'un obscur récit de souffrances imaginaires enfoui sous des colonnes toutes remplies d'exploits glorieux? Aujourd'hui la jeunesse n'a plus de ces distractions puissantes; il ne se joue pas au dehors des scènes qui puissent rivaliser de grandeur et d'intérêt passionné avec les scènes éternelles qui se jouent au fond des ames. C'est à ceux qui reproduisent dans leurs innombrables péripéties les drames ensevelis sous toutes les poitrines, que se livrent les jeunes imaginations. Cherchons donc à savoir comment des écrivains que tant d'attention environne, au-devant desquels s'élancent tant de sympathies, se conduisent envers leurs lecteurs et envers eux-mêmes.

Il est des égaremens presque légitimes dans les premières années de la vie littéraire, non pas ceux qui tiennent à la conscience, je ne sais point une condition humaine où la jeunesse puisse servir d'excuse à une lâcheté, mais ceux qui tiennent à l'essor impétueux et naturel des rêves de l'ambition. Pour aborder la carrière de l'écrivain, il faut sentir en soi une force de passion capable de dompter tous les obstacles et de braver tous les dégoûts; doit-on s'étonner si cette force, avant d'être contenue et dirigée par l'expérience, jette ceux qui en

sont doués dans d'étranges écarts? Tant qu'on n'a pas reçu les sévères leçons du blâme et la leçon plus sévère encore de l'indifférence, il est permis de croire à l'infini de son talent et de sa renommée. Comment en vouloir à ce jeune homme au regard ardent et candide qui, une prédiction de maîtresse ou d'ami au fond du cœur, rêve la gloire de Goethe ou de Byron? Pour tous ceux qui méritent le nom d'artiste, depuis les plus humbles jusqu'aux plus grands, il est une époque d'orageuses incertitudes, où, à chaque impulsion de son ame, l'on donne des solutions nouvelles et contradictoires au problème de sa destinée. Parce qu'il faut savoir comprendre et excuser ceux qui s'aventurent dans de fausses routes à ces jours de dangereuses espérances et de dangereuses tristesses, doit-on aussi de l'indulgence aux hommes qui, plus tard, dans la maturité de leur âge, cherchent à tromper sur l'étendue de leur esprit le public et leur conscience? Non, certainement. Il vient un instant où une lumière, quelquefois cruelle, mais certaine, succède pour l'artiste aux lueurs changeantes qui le troublaient. Il voit le chemin qui lui est interdit et le chemin qu'il peut suivre. Si la route permise est celle qu'arpenta l'abbé Prévost, et la route interdite celle que parcourut Voltaire, il n'est pas impossible que son orgueil se révolte; alors il entreprend contre son destin une partie qu'il doit perdre infailliblement, et dont son talent est l'enjeu.

En ouvrant par ses batailles des voies nouvelles et triomphantes à l'enthousiasme, la république mit un terme aux ovations effrénées des gens de lettres. La voix du canon, qui grondait sur toutes nos frontières, étouffa le bruit des dernières acclamations poussées autour des bustes de Voltaire et de Rousseau. Ce n'était point l'empire qui pouvait rendre à la littérature son prestige évanoui. Hors le cénacle fugitif où Mme de Staël rassemblait tantôt sous les ombrages de Coppet, tantôt sous les lambris des salons de Vienne, quelques penseurs proscrits et menacés comme elle, il n'y avait point alors d'asile où l'esprit osât revendiquer sa royauté. Nul salon ne rappelait celui de Mme Geoffrin ou de Mme du Deffand. Votre nom écrit dans le *Moniteur*, au milieu de tous ces noms obscurs et sacrés que fait rayonner une victoire, vous donnait plus d'éclat que les cinq actes d'une tragédie jouée par les comédiens de l'empereur. Les yeux des femmes vous disaient de vous battre et non pas de faire des vers. Quand revinrent les années de paix, le monde militaire disparut à son tour, tandis que le monde littéraire sortait de l'oubli. De l'autre côté de la Manche, dans ce pays qui, à la fin du siècle dernier, nous

avait envoyé déjà ses historiens et ses philosophes, il s'éleva un poète qui, par l'incroyable puissance d'une imagination dominatrice, exerça presque autant d'influence parmi nous sur une jeunesse au milieu de laquelle il n'était pas né et dont il ne parlait pas le langage, que le grand captif de Sainte-Hélène en avait exercé pendant quinze ans sur les générations qui tombaient en l'adorant au pied de ses drapeaux. Byron replaça le laurier au front des poètes. Les jeunes filles ne rêvèrent plus de colbacks et de dolmans, mais de manteaux flottans et de chevelures en désordre. Avec d'autres costumes pour le corps et pour la pensée, on reprit le XVIIIe siècle, et on le continua au bénéfice des vanités littéraires. On vit se rouvrir des salons où des triomphes renouvelés chaque soir étaient décernés aux écrivains en vogue; en un mot, la littérature hérita en France de tout l'éclat, de toute la force, de toute la vie qui s'étaient retirés de la carrière des armes. Il y a douze ans, l'odeur de cartouches qui parfuma Paris pendant trois jours réveilla quelques instincts militaires; il y eut une génération qui sortit toute frémissante des écoles, croyant avoir grandi pour les batailles. On sait avec quelle force l'image de Bonaparte se représenta alors comme par enchantement à l'esprit du peuple; on crut qu'on allait voir renaître au bruit du tambour les merveilles évanouies de l'empire. Tant qu'on entendit dans le lointain le canon de détresse qui annonçait le naufrage de la révolution polonaise, nul homme, parmi ceux qui avaient deux bras valides au service de leur cœur, ne put savoir s'il serait ou ne serait pas soldat. Mais ces émotions guerrières s'éteignirent dans un calme devenu bientôt aussi profond que celui de la période dont on sortait. Alors la puissance fut définitivement conférée aux lettres. Il y eut, chez ceux qui écrivent, quelques fortunes éclatantes comme il y en avait eu autrefois chez ceux qui combattaient. Les hommes qui voyaient sous la république leurs camarades de la veille devenir leurs généraux du lendemain ne devaient-ils pas rêver tous un semblable sort? Aujourd'hui qu'on a vu les portefeuilles de ministres tomber dans les rangs des écrivains, le dernier soldat de cette grande et impétueuse armée, si prompte aux pensées ambitieuses, ne doit-il point se promettre d'avoir à son tour sa part de grandeur et de puissance? La marotte de presque tous ceux qui tiennent une plume en ce temps-ci, c'est d'aider et de diriger la société dans sa marche. Si la jalousie, l'aveuglement et l'injustice des gens qui gouvernent ne vous retirent point de la foule, du sein de cette foule on essaiera de faire entendre sa voix. On chargera un drame ou un roman d'exprimer ses idées

sociales, puis le drame pourra être sifflé, le roman pourra demeurer enseveli dans la boutique du libraire : on n'en sera pas moins convaincu de sa mission réformatrice; on attendra le moment du triomphe en protestant contre ses juges du jour. Il n'est point de natures, même parmi celles que Dieu lui-même a trempées pour les luttes du génie, qu'un semblable esprit d'orgueil ne puisse parvenir à fausser; que deviendront donc les natures molles et fragiles quand elles se laisseront assaillir par les conseils de cette extravagante ambition? C'est dans la classe d'écrivains qui nous occupe aujourd'hui que les suggestions de la vanité ont fait le plus de ravages. Si Goldsmith avait voulu que son *Vicaire de Wakefield* servît à résoudre un problème social, si l'abbé Prévost avait prétendu que sa *Manon Lescaut* démontrât une vérité politique, certes nous aurions eu des œuvres informes à la place de ces délicieux romans. Eh bien! parmi ceux qui pourraient, à présent, nous dire quelques-unes de ces histoires du cœur dont le plus grand charme doit être la candeur avec laquelle on les raconte, n'en est-il pas qui gâtent comme à plaisir leurs conceptions les plus gracieuses par de nébuleuses théories renfermées dans d'insupportables dissertations?

Il existe encore chez les romanciers actuels une autre plaie que la vanité : c'est la soif insatiable du lucre. Les hommes qui donnent leur cachet à toute une littérature n'exercent pas seulement de l'influence par leur génie, ils en exercent aussi par la manière dont ils comprennent l'existence et l'accommodent aux caprices de leurs pensées. A combien de disciples obscurs de Jean-Jacques les *Rêveries d'un promeneur solitaire* et quelques pages des *Confessions* n'auront-elles point fait paraître faciles et doux les voyages à pied avec leurs déjeuners dans les fermes et leurs heures de repos au pied des arbres! Plus d'un poète de la fin du XVIIIe siècle a dû faire avec bonheur un frugal repas en songeant au passage éloquent où Jean-Jacques maudit la cuisine des châteaux et vante avec une chaleureuse énergie l'omelette de la ménagère. Lord Byron a rendu bien pâle le charme des excursions pédestres; il a fait monter la Muse à cheval. Coursiers arabes aux longues crinières, belles armes, coupes de cristal pleines d'un vin doré, voilà ce qu'il présente à l'imagination des poètes de notre époque. Cette vie superbe et voluptueuse, où les jouissances du luxe se confondent avec celles de la poésie, ces nuits splendides dans les palais de Venise, ces courses équestres sur les bords du lac de Genève, ces fastueux pèlerinages en Orient, toutes ces choses enfin qui rehaussent avec tant d'éclat la gloire du chantre de *Childe-*

Harold, ont réveillé chez nos écrivains mille désirs inconnus. On a découvert que le génie pouvait contracter avec la fortune une alliance infiniment préférable à sa vieille alliance avec la pauvreté; on a trouvé qu'au point de vue de l'art, comme à tous les points de vue possibles, il valait mieux parcourir en chaise de poste les grandes routes de l'Europe que d'aller d'un clocher à l'autre en portant sa valise sur le dos. Tout en croyant à cette poésie de la mansarde, qui donne tant de charme à quelques-unes des chansons de Béranger, je n'entends point dire que les enchantemens dont la puissance féerique de l'or peut remplir notre vie ici-bas ne soient pas merveilleusement utiles à entretenir les fantaisies de l'imagination. Seulement je ferai remarquer à ceux qui veulent pour leur existence les splendeurs de l'existence de Byron, que l'auteur de *Don Juan* appartenait à cette aristocratie anglaise dont les fortunes sont toujours préservées d'un complet naufrage par la constitution même du pays. La naissance de lord Byron lui ouvrait, dès ses premiers pas dans la carrière, ce monde dont l'accès vainement tenté cause à quelques écrivains ambitieux plus d'efforts qu'il ne leur en faudrait pour faire de bons livres. Le descendant des compagnons de Guillaume-le-Conquérant ne pouvait pas vivre pauvre dans cette Angleterre où son nom l'appelait à siéger parmi les lords de la chambre haute. La dot de miss Milbanke servit sans doute à réparer, en même temps que le vieux château de Newstead, bien des brèches faites d'avance par le jeune pair à la fortune qui ne pouvait manquer de lui venir un jour. Malgré les sommes énormes que dut rapporter à Byron la prodigieuse popularité de ses œuvres, on peut donc dire qu'il eut une vie de grand seigneur tout-à-fait indépendante de sa vie littéraire. Les gens qui veulent imiter aujourd'hui sa royale façon de répandre l'or n'ont pas, pour la plupart, d'autres sources de richesses que celles qui sont renfermées dans leur intelligence. Je me souviens du héros d'un conte de fées qui possède une rose d'où s'échappent, dès qu'on l'agite, ducats, sequins et doubles piastres; leur talent est cette rose magique : malheureusement c'est une rose qui s'effeuille à force d'être secouée. Que dirait-on d'un homme qui voudrait toujours voir sa maîtresse dans de radieuses parures, mais qui entendrait qu'elle gagnât ces parures par un travail meurtrier? Les romanciers actuels sont avec leur muse comme cet homme serait avec sa maîtresse : ils trouvent que le luxe lui sied; ils veulent qu'elle se procure le luxe. L'imagination se prête avec peine aux obligations journalières d'un travail forcé; la folle du logis sent qu'elle n'est point faite pour bailler des

sacs d'écus à jours fixes comme un fermier normand, elle est de trop noble origine pour souffrir qu'on la rende taillable et corvéable à merci. Elle se révolte, et, si sa révolte est comprimée, elle se dégrade. Ainsi, la vanité et le désir du gain sont les deux fléaux de notre littérature. Ces fléaux, que nous rencontrerons sans cesse et que nous ne nous lasserons jamais de signaler, se sont exercés, on doit le reconnaître, sur de belles intelligences. Il est certain que toutes les expériences faites par nos pères et par nous-mêmes dans des années si peu nombreuses et cependant suffisantes pour nous faire voir l'impuissance de tant d'hommes et la vanité de tant de choses, ont développé chez la plupart des esprits de notre temps des facultés nouvelles de comprendre et de sentir. Ces facultés ont trouvé dans le roman de mœurs une de leurs applications les plus naturelles. L'homme que nous étudierons le premier est un de ceux qui avaient reçu au plus haut degré la puissance de sonder les caractères et de faire pénétrer une lumière saisissante dans leurs plus intimes profondeurs.

Le nom de M. de Balzac, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient d'être rappelé récemment au public par une entreprise, car je ne sais de quel autre terme appeler cette publication bizarre, où se confondent de la façon la plus malheureuse les deux esprits dont nous venons de parler, l'esprit de spéculation et l'esprit de vanité. Peut-être sera-t-il utile de faire remarquer à la librairie, en ce moment où elle pousse des cris de détresse, avec quel aveuglement elle dirige la plupart de ses efforts. Elle ressemble à ces gouvernemens inintelligens qui méconnaissent la force, la jeunesse et l'avenir, pour se livrer à une classe d'hommes affaiblie et corrompue. Tandis qu'elle redouble envers la vaillante cohorte des nouveaux venus ses plus décourageantes duretés, elle prodigue aux gens épuisés par de longues années d'une production hâtive des faveurs presque extravagantes. Ce qui jadis était réservé aux seuls chefs-d'œuvre de notre langue, le luxe des caractères et surtout le luxe des gravures, est employé maintenant dans le but de réveiller le public de son indifférence pour des ouvrages qu'il a repoussés toujours, ou sur lesquels sa curiosité est depuis long-temps blasée. Le crayon du dessinateur doit constater le succès de l'écrivain, non point militer pour ce succès. Si, au lieu de donner une consécration nouvelle à des passages consacrés déjà par l'admiration générale, les images qu'on place dans un livre ne sont là que pour commenter le texte, quelquefois même pour le suppléer, elles nous reportent aux âges les plus gros-

siers de l'art. Telles sont les réflexions que nous a inspirées le livre où M. de Balzac a rassemblé, rajeunies par tous les gracieux artifices de l'*illustration* contemporaine, des œuvres évoquées de la retraite des in-octavo et des catacombes du feuilleton. Cependant, si la dernière publication de M. de Balzac n'était qu'une spéculation maladroite, nous la passerions sous silence; mais, à côté de la question commerciale, elle soulève de nouvelles questions littéraires. Le titre seul, *la Comédie humaine*, révèle une des plus audacieuses prétentions qui se soient encore produites de nos jours, et je ne sais rien qui puisse surpasser en bizarrerie la préface par laquelle cette prétention est soutenue. Non, M. de Balzac ne se trompe pas quand il représente sa vie tout entière aboutissant à *la Comédie humaine;* cette entreprise est tellement le terme fatal où l'ont conduit les écarts de son talent, qu'en le suivant dans sa carrière littéraire, nous verrons chacun de ses pas l'en rapprocher d'une façon inévitable. L'incroyable préface où il se déclare le législateur du siècle qu'il vient de doter d'une nouvelle édition de ses œuvres résume d'une manière si frappante toutes ses ambitieuses folies, que nous réserverons pour conclusion de ce chapitre l'examen de ce curieux morceau.

En 1834, un écrivain qui s'est fait dans la critique une réputation de tendre et spirituelle indulgence consacrait à M. de Balzac quelques pages de ce recueil. *La Recherche de l'absolu* venait de paraître. L'écrivain dont nous parlons, tout en félicitant l'auteur de ce livre d'un succès qui fixait définitivement sur lui les regards de la foule, lui rappelait avec une discrétion mélancolique les épreuves douloureuses d'un passé encore récent, et lui donnait quelques conseils bienveillans pour l'avenir. M. de Balzac était alors à cette grave époque de la vie littéraire où l'opinion se forme sur votre compte, où le public vous constitue en estime une espèce de dot sur laquelle il ne revient plus qu'avec des difficultés presque invincibles, surtout quand on veut la lui faire augmenter. Les gens arrivés à cet endroit de leur carrière ressemblent à des enfans qui viennent de toucher leur part de l'héritage paternel. Il faut qu'ils réfléchissent mûrement sur la manière dont ils vont gouverner la fortune qu'on vient de leur confier. S'il est peu d'hommes qui sachent gérer leur argent, il en est moins encore qui sachent gérer leur renommée. Cette réputation dont on s'est promis mille jouissances chimériques, dont on a fait le but suprême d'une vie où l'on a supporté et vaincu pour elle seule toutes les douleurs de la pensée; cette réputation, quand on la re-

cueille enfin, produit au cœur le même tumulte de sentimens opposés qu'un immense trésor tombé tout à coup entre vos mains. Tantôt on veut la couver comme un avare, tantôt on veut la répandre au dehors comme un prodigue. Les uns, poussés par une terreur aveugle, finissent par l'ensevelir; les autres, poussés par des désirs insatiables, la jouent dans des parties hasardeuses, où il arrive presque toujours qu'ils la perdent. M. de Balzac fut de ces derniers. M. de Balzac devait être plus que tout autre sujet aux éblouissemens de la célébrité, car je ne sais nul homme qui l'ait conquise par plus de recherches inquiètes et de pénibles efforts. Dernièrement, il vient de désavouer, avec un superbe dédain, en tête du nouveau recueil de ses œuvres, tous les romans de Villergié, de Saint-Aubin, de lord R'Hoone, et il déclare d'avance coupable de calomnie quiconque persisterait à les lui attribuer. A Dieu ne plaise que nous voulions encourir un pareil reproche! Comme il l'a dit fort bien, il use d'un droit que nous ne prétendons pas lui contester. En feuilletant le code civil pour y chercher les articles oppresseurs contre lesquels protestent ses héroïnes, l'auteur des *Scènes de la Vie privée* a pu y rencontrer cet axiome : *la recherche de la paternité est interdite*. Nous trouvons, quant à nous, qu'il y a comme une grace digne et touchante à l'aveu sincère de l'écrivain qui, parvenu au but de ses désirs, rappelle avec attendrissement à son propre cœur et à quelques cœurs amis les premières et humbles filles de son imagination. Goethe, en nous parlant, dans ses mémoires, des épithalames qu'il composait aux premières années de sa jeunesse pour les bourgeois de Francfort, nous touche infiniment plus que s'il nous déclarait d'un ton superbe qu'il a commencé par le drame de *Faust* ou par les stances du *Divan*. Il n'est rien de plus naturel à l'ame d'un artiste que de conserver toujours une naïve tendresse pour les œuvres des débuts, œuvres informes, mais qu'on chargeait de tant d'espérances et qu'on a si franchement aimées. Je suis persuadé que plus d'un grand peintre garde dans le coin de son atelier, pour les contempler parfois d'un regard souriant et rêveur, des toiles imparfaites qui accusent les tâtonnemens de son génie. M. de Balzac a voulu effacer toute trace des hésitations de son talent; cela lui est permis. En désavouant les œuvres qu'on lui attribue, il aurait pu nier en même temps qu'il eût jamais touché une plume avant *le Dernier Chouan* et la *Physiologie du Mariage*. C'est une déclaration qu'il avait aussi le droit de faire et que nous aurions certainement respectée; mais comme il ne l'a pas faite, comme il avoue au contraire qu'il a effectivement écrit dans la pé-

riode où la calomnie lui attribue *le Vicaire des Ardennes*, *Annette ou le Criminel*, *l'Israélite*, etc., nous dirons que, de 1821 à 1829 (je crois que c'est là le laps de temps renfermé dans cette période), M. de Balzac a publié une infinité de livres dont les noms nous sont entièrement inconnus. Cette complète, cette impénétrable obscurité, au sein de laquelle il s'est débattu pendant de si longues années, ne fait que mieux comprendre la joie mêlée de vertige qu'il dut éprouver en voyant enfin la lumière arriver à lui. Mais avant de suivre M. de Balzac dans ses périlleuses entreprises, sachons quelle était en 1834, à l'époque où paraissait un des livres qui mirent le sceau à sa réputation, la fortune littéraire qu'il a, sinon perdue, au moins tellement aventurée.

La *Physiologie du Mariage*, les *Contes drolatiques*, *la Peau de Chagrin*, plusieurs volumes des *Scènes de la Vie privée*, *Eugénie Grandet* et *le Médecin de Campagne* avaient déjà été publiés. Ainsi le talent de M. de Balzac s'était montré au public sous toutes ses faces. Dans la *Physiologie du Mariage* et dans les *Contes drolatiques*, on trouva, non pas cette brillante et hardie débauche de jeune homme qui inspira de si éclatantes pages à M. Alfred de Musset, mais un libertinage sournois et railleur de moine qui piqua par sa nouveauté. *La Peau de Chagrin*, que M. de Balzac dédia à la mémoire de Rabelais, comme un fils des grasses campagnes de la Loire à son compatriote, n'offre point pourtant ces traits de malice graveleuse qui distinguent l'esprit du romancier tourangeau. On y remarque un caractère commun à presque toutes les productions de l'époque où parut ce livre; on y sent l'action violente du souffle qui passa sur notre littérature après les trois bruyantes journées de 1830. C'est une œuvre écrite sous l'empire de ces sentimens presque puérils à force d'être exagérés, qui firent faire à des écrivains imberbes un si prodigieux abus des mots *adultère*, *courtisane* et *orgie*. Dans les *Scènes de la Vie privée*, M. de Balzac se forma cette fameuse clientelle de femmes de trente ans qui lui attira tant de plaisanteries; il créa un marivaudage sentimental et philosophique auquel je préfère de beaucoup pour ma part le marivaudage de Boufflers dans son charmant conte de *Ah! si...* Toutefois, au milieu des prétentieuses afféteries de style et de pensée qu'on y rencontre à chaque instant, ces récits offrent pour la plupart un véritable mérite d'études intimes, et il en est un, l'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert*, qu'il est impossible de lire sans une véritable émotion. Mais ce qui valut à M. de Balzac les approbations les plus précieuses, ce fut

Eugénie Grandet. C'est dans ce livre que se révéla le côté original de son talent. On découvrit qu'il y avait en France un peintre qui pouvait rivaliser avec les vieux peintres de la Flandre. Si le style d'*Eugénie Grandet* était en rapport avec la science prodigieuse d'observation qui est déployée dans cette œuvre, nous aurions un roman qui égalerait *le Vicaire de Wakefield*. Il est un merveilleux tableau où Van Ostade nous représente toute une famille bourgeoise, une dynastie de bourgmestres dont les hommes mourront l'aune en main, et dont les femmes auront vécu sans avoir jamais livré à d'autres regards que ceux de leurs époux leurs charmes ensevelis sous les plis immobiles de leurs robes brunes : quelques pages d'*Eugénie Grandet*, où sont décrites les réunions d'une famille de province, nous rendent la savante couleur du maître flamand. Comme *Eugénie Grandet* a été rappelée sans cesse à M. de Balzac à l'occasion de ses écarts, l'auteur du *Père Goriot* s'est presque pris de mauvaise humeur contre ce succès, sous lequel il prétend qu'on veut étouffer tous ses succès postérieurs. En admettant qu'une critique injuste et malveillante ait réellement fait cet abus d'*Eugénie Grandet* pour soutenir contre M. de Balzac une guerre déloyale, cette tactique n'en prouverait que mieux la popularité du roman qui l'a produite; *Albert Savarus* ou *Ursule Mirouët* n'en feront jamais naître une semblable. *Le Médecin de Campagne* fut la première révélation des ambitieuses manies de M. de Balzac; c'est un livre où l'action est presque nulle et où les dissertations sociales reviennent à chaque page. On peut excuser de pareilles œuvres quand elles viennent d'une plume comme celle de Voltaire ou comme celle de Jean-Jacques. A force d'esprit ou à force d'éloquence, on fait passer les plus vaines théories. Mais il y a dans *le Médecin de Campagne* un certain personnage appelé Benassis, qui se permet une profession de foi aussi longue que celle du vicaire savoyard, dans le style de *la Peau de Chagrin*, et bien d'autres personnages dont je ne sais plus les noms, qui, toujours dans le même style, conversent entre eux aussi long-temps que le géomètre et l'homme aux cinquante écus. Quelques épisodes intéressans, quelques peintures exactes ne font point pardonner à ces gens-là leurs interminables discours.

Le Médecin de Campagne mérite le plus sérieux reproche qu'un roman puisse encourir : il est ennuyeux. Toutefois cet ouvrage, où l'on ne peut méconnaître des traces de soin, ne nuisit point à M. de Balzac; et d'ailleurs, s'il eût causé des impressions fâcheuses, ces impressions auraient été dissipées par *la Recherche de l'absolu*, dont

il fut presque immédiatement suivi. L'auteur d'*Eugénie Grandet* reparut tout entier dans la peinture de la maison Claës. Que de fois, en contemplant les tableaux de Gaspard Netscher et de Gérard Dow, n'avons-nous point désiré de pénétrer dans un de ces intérieurs aux vastes cheminées remplies d'une lueur rouge, aux dalles luisantes et aux murs tapissés de tentures à rosaces! Quel bonheur si l'on pouvait toucher les porcelaines qui couvrent ce bahut en bois de chêne, et surtout pousser cette porte vitrée qui doit s'ouvrir sur quelque chambre curieuse! Eh bien! les rêves que nous avons tous faits dans un coin de la galerie du Louvre, M. de Balzac les accomplit; il nous ouvre l'une après l'autre toutes les pièces d'une maison flamande; nous pouvons regarder de près les moindres sculptures des corniches, les moindres dessins des tapisseries; nous pouvons examiner derrière les flammes la sombre plaque du foyer; rien ne nous empêche enfin d'aller coller nos yeux aux vitres de la première fenêtre qui s'offre à nous, et de plonger ainsi dans quelque cour hollandaise éblouissante de propreté. Après *la Recherche de l'absolu*, M. de Balzac avait définitivement conquis sa place dans la littérature contemporaine. Voici, je crois, en résumant les impressions que fait ressentir chacun de ces ouvrages, ce qu'on pouvait dire de lui en 1834 :
— M. de Balzac n'est ni un poète ni un penseur, parce qu'il ne possède pas l'ensemble des qualités nécessaires au poète et au penseur; mais il a reçu au plus haut degré un don sans lequel on n'écrit ni livre de morale ni livre de poésie, le génie de l'observation. S'il lui manque ces impétueux élans du cœur qui font écrire *la Nouvelle Héloïse* et ce jet rapide de l'esprit qui fait écrire *Micromégas*, il a cette rêverie patiente qui soutient pendant le cours de douze volumes l'auteur de *Clarisse* et de *Grandisson*. Ses songeries sont celles qu'on a sur la fin d'un long repas, entre des verres à demi remplis, tandis qu'on écoute, sans chercher à la comprendre, quelque conversation verbeuse; ne lui demandez pas ce qu'on rêve le soir, au bord de l'eau ou sur la lisière des bois. Le jour où il jouira de toute sa verve, il pourra tracer des figures comme en dessinaient Jacques Jordaens et Gérard Honthorts. Il peindra une famille en goguette sans oublier le chien qui mord la nappe et l'enfant à demi nu qui joue au milieu des plats. Le caractère de son talent est d'être sensuel, et d'une sensualité bourgeoise. S'il accepte franchement ce caractère, peut-être lui devrons-nous quelques pages qui exhaleront une bonne odeur rabelaisienne. Malheureusement, au lieu d'être contemporain de Nicolas Rapin et de Passerat, il est contemporain

de l'auteur de *Jocelyn* et de *la Chute d'un Ange*. S'il s'obstine à mêler aux vagues et mystiques inspirations de la poésie moderne ses joyeuses réminiscences du vieux temps, on ne peut deviner quels monstres difformes sortiront de ce bizarre accouplement de pensées. Qu'il se défie encore plus cependant de l'orgueil que de la poésie de son siècle. Rien ne convient moins à son talent, fait pour scruter les mystères de la vie intime, que les grandes questions de la vie sociale. Il n'y a que deux espèces d'armes dont puissent se servir ceux qui veulent prendre part aux luttes que soulèvent ces questions : c'est la phrase inspirée et prophétique de l'*Essai sur l'Indifférence*, ou la phrase courte, familière et incisive du *Simple discours sur Chambord*. M. de Balzac peut-il jamais se flatter d'avoir en son pouvoir ces armes-là? Son style, qui, après tant de laborieux efforts, n'a pas encore atteint la correction, finira peut-être par suffire aux besoins du roman; mais est-il permis d'imaginer qu'il puisse jamais répondre aux exigences du pamphlet? M. de Balzac est un peintre d'intérieurs et de portraits; qu'il étudie le jeu des physionomies, les effets d'ombre et de lumière dans les chambres, et qu'il laisse reproduire à d'autres les champs où se heurtent les masses humaines. — Je pense que ces lignes auraient à peu près rendu le jugement qu'on portait sur M. de Balzac en 1834, et signalé les écueils qu'il lui était alors si facile d'éviter : voyons maintenant, à partir de cette époque, quelle carrière il a parcourue.

En décembre 1835, M. de Balzac publia *le Livre Mystique*. J'avoue que le mysticisme m'a toujours inspiré un invincible éloignement. L'esprit sainement religieux du XVIIe siècle le condamna à rester enfermé dans une coterie. Il inspira de mauvais vers à Mme Guyon, et il eût gâté Fénelon lui-même, si l'archevêque de Cambrai n'eût pas eu continuellement recours à la forte nourriture des lettres antiques. Au XVIIIe siècle, il commença par les ténébreuses rêveries de Saint-Martin et finit par les extravagances de Cazotte. Au commencement du siècle actuel, il se manifesta sous des apparences ambitieuses et théâtrales chez Mme de Krudner. Séparé de la religion, qui le croit dangereux, et de la philosophie, qui le trouve ridicule, il tient, comme la sorcellerie, de la folie et du charlatanisme. Maintenant, qu'il y ait dans le demi-jour de quelques élégans oratoires des ames romanesques et délicates de femmes auxquelles le mysticisme prête une sorte de grace maladive, c'est ce que je ne sais point; mais ce qui est certain, c'est que cette maladie éthérée ne convenait pas plus au robuste tempérament de M. de Balzac que les attaques de nerfs ou

les vapeurs n'auraient convenu à Nicole, la servante de Molière. *Le Livre Mystique* est une de ces orgueilleuses tentatives que M. de Balzac a voulu faire dans tous les genres. Celui qui plus tard voulait être Beaumarchais se prit à rêver tout à coup l'auréole de Swedenborg. Ce qui aurait dû être salutaire à l'auteur d'*Eugénie Grandet*, le froid accueil que ces obscures divagations reçurent du public, lui devint nuisible au contraire, car son ame, que tant d'idées et de sentimens confus encombraient déjà, s'ouvrit alors à une hautaine mélancolie de grand homme méconnu qui depuis se retrouva dans toutes ses œuvres. *Le Lys dans la Vallée*, qui parut la même année que *le Livre Mystique*, fut précédé d'une préface où M. de Balzac commence à parler des douleurs bafouées de l'artiste. Ce prélude plaintif est suivi d'un roman qui présente l'assemblage des défauts les plus opposés. On y voit un incroyable mélange de prétentions ascétiques et d'instincts matériels. L'héroïne entremêle les propos d'amour séraphique qu'elle tient à son amant de confidences sur les tyrannies conjugales de son mari. Ce qui achève de rendre ce livre étrange, c'est qu'à côté de ces défauts se retrouvent souvent, dans toute leur force, les qualités particulières à M. de Balzac. N'avez-vous point rencontré quelquefois à un étalage de brocanteur quelque tableau noirci dont le mystérieux aspect attirait vos regards? D'abord vous ne distinguiez que des objets confus; le grand air et le temps avaient amassé sur la toile tant de voiles sombres, qu'il était impossible de voir nettement les personnages que ces voiles devaient cacher; puis, par un hasard de lumière favorable, grace à un point de vue heureusement trouvé, il se détachait pour vous, sur ce fond ténébreux, des formes saisissantes : d'abord c'étaient des yeux dont le regard allait au-devant du vôtre, puis une bouche bien accusée, puis un front éclairé savamment, enfin toute une tête saillante et lumineuse de vierge, d'apôtre ou d'alchimiste. Eh bien! en lisant *le Lys dans la Vallée*, comme presque tous les romans de M. de Balzac, vous voyez se renouveler un phénomène de cette nature. L'incorrection, le faux goût, l'extravagance, tous les fléaux du style, ont entassé tant de ténèbres sur la pensée, qu'il est d'abord presque impossible de la découvrir; mais trouvez un point de vue d'où l'œil puisse plonger dans ces ténèbres, et vous verrez apparaître des figures qui vous étonneront par la vigueur de leurs contours. En définitive, le plus grave reproche à adresser au *Lys dans la Vallée*, c'est d'avoir fait circuler un instant un jargon digne des filles de Gorgibus. Les romanciers en vogue frappent la monnaie sentimentale qui sert aux com-

merces amoureux de leur époque. M. de Balzac a fait bien pis que de parler le langage des précieuses ridicules de son temps, il a composé une langue tout entière à leur usage.

La préface du *Père Goriot* est encore plus amère que celle du *Lys dans la Vallée*. M. de Balzac y déclare à son époque qu'elle est *lâche et voleuse*, et que, s'il travaille pour elle, c'est qu'il faut obéir à la *nécessité, dont les créanciers sont ici-bas les représentans*. Le récit qui vient ensuite est tel qu'un pareil exorde peut le faire conjecturer. Suivant l'auteur du *Père Goriot*, la vie sociale est une énigme dont le bagne connaît seul le mot. M. de Balzac est poursuivi d'une idée fixe à laquelle il a consacré déjà plusieurs romans et ses deux drames: c'est que, pour réussir dans le monde, il est indispensable d'avoir un forçat au nombre de ses amis. Ni les dons heureux de l'esprit, ni les qualités entraînantes du cœur, ne lui paraissent suffire à frayer un passage à ceux qui débutent. L'axiome dont *le Père Goriot* fut un des premiers développemens, et que vient de nous rappeler *Quinola*, pourrait se formuler ainsi : Les portes ne s'ouvrent qu'avec de fausses clés. *Le Père Goriot* commença à exciter ces rumeurs qui éclatèrent avec tant de violence dans le public à l'apparition de *Vautrin* sur le théâtre. Il était temps encore pour M. de Balzac après la publication de ce roman de s'arrêter dans la voie funeste où il marchait; mais il ne pouvait pas y avoir de paix entre lui et le siècle qui ne comprenait pas *le Livre mystique*. M. de Balzac voulut prendre en main le fouet d'Aristophane et infliger à son époque le terrible châtiment de la comédie satirique. On sait quel fut le sort de son premier drame. La chute éclatante de *Vautrin* marque le commencement d'une nouvelle période dans la vie de M. de Balzac. On connaît cette terrible frénésie qui s'empare du joueur après des échecs successifs; plus la chance lui devient contraire, plus il s'obstine à vouloir gagner, et à chaque coup qu'il perd, il double sur un nouveau coup la somme qu'il a perdue. Ainsi fit l'auteur de *Vautrin*. Ce qu'il a sacrifié d'œuvres dans la partie désespérée qu'il se mit alors à jouer contre le public, c'est ce que je sais à peine. Il jetait si vite son enjeu sur le tapis, et cet enjeu disparaissait si vite, qu'il était presque impossible de savoir ce qu'il venait de risquer. Au milieu de tous les romans qui tombèrent de ses mains, il en est un pourtant dont j'ai gardé la mémoire, c'est *Un grand Homme de province à Paris*. On voit avec regret dans ce livre ce que le génie descriptif a de plus saisissant appliqué à des mœurs qu'on voudrait toujours ignorer. Autrefois on défendait aux jeunes gens les lectures

romanesques, parce qu'on craignait le regard languissant et désenchanté qu'ils promenaient autour d'eux, après avoir vu s'évanouir les jardins magiques où ils avaient été transportés un instant; ce n'est pas une crainte de cette espèce qui pourrait faire interdire la lecture d'*Un grand Homme de province à Paris :* il est un autre motif qui doit éloigner d'un semblable ouvrage, c'est qu'on est, après l'avoir fini, comme un homme qui sort au matin d'un lieu de débauche où il vient de passer la nuit. On s'est tellement pénétré de l'épaisse et brûlante atmosphère au milieu de laquelle on vient de vivre, que l'air et le jour vous font mal. Votre sang échauffé et votre cerveau appesanti ne sont plus propres à recevoir la vie salutaire qui circule dans la nature. Le ciel vous oppresse au lieu de vous réjouir.

Il est réellement impossible de résumer toutes les inquiètes ambitions qui ont tourmenté M. de Balzac. Il n'est point de grand homme dont il n'ait envié la gloire, point d'entreprise qu'il n'ait faite pour atteindre à je ne sais quelle chimérique domination. Ainsi, dans l'année où parut, je crois, *Un grand Homme de province à Paris*, en 1839, il y eut, à une cour d'assises de petite ville, un procès criminel dont le public s'occupa avec cette curiosité naïvement passionnée que ces sortes d'affaires éveillent dans toutes les classes de la société. Qu'imagina M. de Balzac? Il voulut attacher son nom, comme le défenseur de Calas, à une cause célèbre, et il fit imprimer un plaidoyer à obscurcir l'innocence la plus évidente, tant il était effroyablement diffus. Heureusement pour l'auteur de *Vautrin*, qu'il put calmer sa conscience par le raisonnement renfermé dans cette phrase que se répète plus d'un médecin en revenant de voir mourir un de ses malades : « Rien ne pouvait aggraver son état, car il était condamné d'avance. » Son homme mourut entre ses mains en se justifiant à peine du crime dont on voulait à toute force le disculper. Si j'ai rappelé ce souvenir où sont déplorablement mêlés le grotesque et le lugubre, c'est pour montrer dans quelles fausses voies l'ambition peut pousser les hommes les plus spirituels quand elle n'est dirigée ni par les prudens conseils du tact, ni par les promptes et sûres inspirations du génie. Si cependant M. de Balzac n'avait fait que céder à un amour désespéré de la gloire, peut-être n'eût-il point gaspillé aussi promptement tous les trésors de son esprit. Malheureusement, à ce mobile s'en joignait un autre qui hâta encore la ruine de son talent.

Dieu nous préserve de chercher jamais dans la vie des écrivains autre chose que ce qu'ils veulent eux-mêmes nous montrer! Qu'un

roman soit destiné aux affaires d'argent ou aux affaires de cœur, à dénouer une intrigue amoureuse ou à satisfaire un créancier, c'est le secret de celui qui l'a écrit; mais si le romancier veut, comme il a le droit de le vouloir, que ce secret soit respecté, qu'il n'explique pas lui-même les actes de son existence littéraire par ses infortunes d'amant ou de débiteur. M. de Balzac n'a pas su s'imposer cette réserve. C'est d'après les aveux qu'il fait en tête du *Père Goriot* et du *Lys dans la vallée*, que nous mettrons le besoin d'argent au nombre des causes de sa fécondité; on devine ce que peut produire une fécondité puisée à de pareilles sources. La naissance du *roman-feuilleton* fut une des plus funestes occurrences de sa vie. L'établissement dans la littérature d'un commerce ayant ses débouchés quotidiens, comme le commerce de draps et de coton, devait sourire à un homme pressé du désir ou tout au moins du besoin de gagner. M. de Balzac devint un des fauteurs les plus actifs de ce nouveau genre d'industrie. Il fit mieux que de publier des romans coup sur coup, il publia plusieurs romans à la fois; il faudrait une forte dose de patience pour dresser une simple statistique des ouvrages qu'il a fait paraître dans ces derniers temps. Il est une œuvre pourtant que nous avons remarquée au milieu de toutes ces œuvres, c'est *le Curé de Village*. *Le Curé de Village*, ainsi que l'auteur le déclare dans sa préface et comme le titre suffirait à l'indiquer, est destiné à servir de pendant au *Médecin de Campagne*. On y retrouve les mêmes rêveries humanitaires dans la même phraséologie. Comme un rayon de soleil colore des nuées et y fait apparaître pour les yeux mille brillans mirages, le foyer de poésie que possède M. de Lamartine jette sur les idées vagues, indécises et confuses amoncelées dans *Jocelyn*, mille éclatantes splendeurs dont l'imagination est charmée. Qu'on se représente ces idées sans les prestiges d'un art divin, et on aura les nuées sans soleil, c'est-à-dire un brouillard humide, épais et glacé au milieu duquel on se perd et l'on se morfond. Eh bien! c'est ce brouillard qu'on rencontre à chaque instant dans *le Curé de Village*. Il y a dans le premier volume de ce livre une action qui offre de l'intérêt et quelques-unes de ces vivantes peintures comme l'auteur d'*Eugénie Grandet* en savait faire dans ses bons jours; mais le second volume est marqué sur chacune de ses pages du triste cachet des œuvres avortées. M. de Balzac y veut décrire les grands spectacles de la nature, et c'est là ce qui lui est aussi impossible que de soulever les grandes questions de la morale. Ce qui manque à son esprit, c'est l'élévation, c'est cette intelligence des vastes horizons qui permet à

un poète de faire une épopée au lieu d'une élégie, à un peintre de faire une fresque au lieu d'un tableau de chevalet. Il a reçu le don de peindre ce qui lui est nécessaire pour encadrer les scènes qu'il lui est permis de composer. S'il veut représenter une famille de paysans devant une chaumière, il saisira jusqu'aux moindres nuances du lierre qui grimpe autour des murailles, il n'oubliera ni la cage où chante la pie, ni la mare où nagent les canards, ni même le fumier qu'escaladent les poules : il saura rendre avec d'incroyables finesses de pinceau tous les objets qui entourent ses personnages; mais ce qui termine les grands tableaux, la mer, les forêts, les montagnes, les belles lignes de peupliers, il ne lui sera jamais donné de le comprendre et de le reproduire.

Le Curé de Village, malgré les défauts qu'il est si facile d'y relever, méritait une sorte d'attention, parce que c'est peut-être le dernier livre de M. de Balzac où l'on trouve des indices de travail consciencieux; car je ne crois pas qu'il faille attribuer à l'étude le style pénible et tourmenté dans lequel sont écrits ses autres romans. Il est des orateurs qui improvisent avec abondance dans un langage obscur et confus; M. de Balzac court comme eux sans s'inquiéter des phrases boiteuses qu'il pousse devant lui. *Ursule Mirouët, Une ténébreuse Affaire, Albert Savarus,* appartiennent à la pire espèce des œuvres littéraires, à l'espèce médiocre et négligée. Chez les écrivains qui s'abandonnent à la vie du feuilleton, la vanité se fait complice de l'intérêt; on se croit un talent capable de résister à tous les dissolvans. M. de Balzac, qui a fait tant d'études physiologiques, devrait savoir que l'organisation intellectuelle surpasse encore l'organisation animale en effrayante fragilité. Au moins le *roman-feuilleton* aurait-il exercé une influence salutaire sur l'auteur du *Livre mystique,* s'il l'avait réconcilié avec son époque en le délivrant de ses prétentions à être un des martyrs de la pensée; mais, tant que M. de Balzac ne se sera point fait voter par les chambres ce traitement de maréchal de France qu'il réclama si hautement un jour, il conservera contre son siècle une douloureuse indignation. L'industrie ne l'a point guéri de ses blessures; il l'a considérée sous l'aspect que son imagination attristée prête à toutes les choses humaines. *Quinola* nous a fait entendre les plaintes d'un grand industriel méconnu. Il n'est pas besoin de rappeler comment fut accueilli ce drame, où se retrouve la morale de *Vautrin.*

Il paraît évident maintenant que M. de Balzac ne peut point chausser le brodequin comique sans tomber. Il en est des chutes qu'on fait

au théâtre comme de toutes les chutes possibles : on se relève de bonne grace en tâchant de mettre les rieurs de son côté par sa belle humeur, ou l'on se relève sombre et courroucé, promenant des regards pleins d'anathèmes sur tous ceux qu'on croit surprendre avec une physionomie railleuse; c'est de cette dernière façon que M. de Balzac s'est relevé. Il a voulu que le public apprît toute la puissance du génie qu'il venait d'outrager, et il a entrepris la publication gigantesque de *la Comédie humaine*. *La Comédie humaine* est accompagnée d'une préface où nous sont expliqués les mystères d'un travail immense de création que jusqu'alors nous avions eu sous les yeux sans parvenir à le comprendre. M. de Balzac a conçu le plan d'une œuvre qui *embrasse à la fois l'histoire et la critique de la société, l'analyse de ses maux et la discussion de ses principes;* ce sont là ses propres expressions. Long-temps il n'a point daigné nous expliquer ce plan, qu'il n'a jamais perdu de vue; seulement, quand on adressait un reproche à une de ses œuvres, il souriait dédaigneusement, comparant en lui-même ceux qui le blâmaient à des hommes qui reprendraient un architecte, dont les conceptions leur seraient inconnues, sur sa façon de poser ses premières pierres. A présent que son monument est presque achevé, que nous pouvons, en levant la tête et en nous tenant à distance, embrasser l'ensemble de l'édifice, il nous permet enfin un jugement dans lequel il consent à nous guider. M. de Balzac se jette alors dans un dédale de dissertations où je ne prétends certes pas le suivre : il parle de Geoffroy Saint-Hilaire et de Cuvier, de Kant, de Leibnitz et de Bossuet. Il examine la religion, le code civil et tous les systèmes de philosophie qui se sont succédé depuis que l'humanité s'est surprise à penser. Il n'est pas un de ses livres qui, à notre insu, n'ait confirmé ou combattu quelque illustre opinion. En lisant *le Père Goriot* ou *la Vieille Fille*, on lisait sans s'en douter une réfutation de Bacon ou de Montesquieu. L'auteur de *Vautrin* et de *Quinola* cite, en disant qu'il s'y est toujours conformé, le précepte de M. de Bonald : « Un écrivain doit se regarder comme un instituteur des hommes. » On l'a accusé d'immoralité; mais c'est le reproche qui fut adressé également à Socrate et à Jésus-Christ. Une pareille préface n'est-elle point la fatale conclusion de toute la vie de M. de Balzac? Son orgueil, en croissant toujours, a fini par l'amener au point où nous le voyons aujourd'hui. D'abord il n'avait la prétention que d'être un romancier comme Richardson ou Walter Scott, et c'était une prétention qu'il pouvait rendre légitime; puis il

a voulu être Saint-Martin, puis il a voulu être Beaumarchais; puis enfin toutes ces ambitions ne lui ont pas suffi, il a rêvé la gloire de Dante : il a prétendu attacher son nom à un de ces monumens impérissables destinés à rester debout au milieu des débris du siècle qui les voit s'élever. La difficulté était de trouver des matériaux pour ce monument; M. de Balzac a imaginé de construire sa nouvelle œuvre avec toutes les œuvres qu'il avait produites déjà. Le ciment qui doit réunir tous ces fragmens dissemblables, c'est ce merveilleux titre de *la Comédie humaine*. Grace à ce titre, les ouvrages qu'il a pu faire autrefois pour obéir à ses caprices d'artiste, et ceux que, d'après ses confessions, il fit pour obéir à ses créanciers, se trouvent tous avoir un même but qui en fait une épopée colossale, soumise dans toutes ses parties aux lois de l'unité. Quand M. de Balzac a eu entassé ainsi dans un ordre mystérieux ses romans sur ses romans, il a été ébloui par la grandeur de l'édifice qui se dressait devant lui, et c'est alors qu'il a écrit cette prodigieuse préface, où, de progression en progression, il arrive à marquer sa place parmi les législateurs de l'humanité. Malheur aux gens qui ne s'inclineront pas devant cette nouvelle chaire de morale! Ceux qui calomnient la *Physiologie du Mariage* auraient calomnié le Phédon et l'Évangile. En vérité, toutes ces extravagances ont quelque chose qui est encore plus douloureux que grotesque, lorsqu'on songe au talent réel que M. de Balzac dépense dans de pareilles rêveries. Au moins, si *la Comédie humaine* était, comme *Vautrin* ou *Quinola*, une entreprise dont le sort se décide en quelques heures; mais non : en supposant contre toute probabilité que M. de Balzac doive renoncer un jour à la chimère qu'il caresse à présent, il lui faudra plus d'une année pour arriver à ce sage parti, et, pendant ce temps, qui sait s'il n'aura pas réalisé l'effrayant engagement qu'il prend dans sa préface de nous donner la *Pathologie de la vie sociale*, l'*Anatomie des corps enseignans* et la *Monographie de la Vertu?*

Aucune époque, je crois, n'a vu plus de tentatives ambitieuses que la nôtre. Heureusement que ces entreprises sont déjouées par le bon sens public. Depuis douze ans, quelquefois vaincu, bien plus souvent victorieux, le bon sens a soutenu en France une magnifique lutte. Il a combattu les maximes séditieuses en matière littéraire comme en matière de gouvernement et de morale. Nous lui devons le maintien de notre langue comme nous lui devons le maintien de nos institutions. L'arme qui a le plus contribué à ses victoires, c'est

la raillerie, cette raillerie vive, prompte et sûre, que la comédie jouée devant nous par toutes les vanités qu'ont mises en jeu nos débats politiques a éveillée chez presque tous les esprits. Cette arme a fait à M. de Balzac des blessures auxquelles il succombe aujourd'hui : elle l'a attaqué dans sa pensée tour à tour mystique, pédantesque et graveleuse; elle l'a attaqué dans son style obscur, précieux, diffus, chargé d'expressions scientifiques et de mots forgés. Aussi M. de Balzac se plaint-il avec amertume des progrès que l'esprit railleur a faits dans les masses. Il faut laisser ces plaintes à ceux qui ont, comme lui, leurs raisons pour les faire. Où en serions-nous, à une époque où des novateurs se sont efforcés de détruire tous les principes, même les principes du langage, si les spectateurs de ces dangereux efforts n'avaient pas eu pour les arrêter un sourire mille fois plus puissant que la menace et le courroux? La raillerie est la sauvegarde de notre société, telle que l'a faite la douceur croissante des mœurs; c'est un glaive invisible qui vaut souvent mieux que la grande épée qu'on place auprès du livre de la loi. Le bon sens guidé par la raillerie a fait autrefois la gloire de Molière; aujourd'hui le bon sens se trouve plutôt dans le public que parmi les écrivains; espérons pourtant qu'il n'a point abandonné notre littérature, et qu'il nous fera oublier un jour tant de phrases pesantes, boursoufflées, ténébreuses, par quelques pages écrites avec cet attrait de vivacité, de clarté et de grace, qui distingue l'esprit sain et agile qu'on a nommé l'esprit français.

G. DE MOLÈNES.

FEU BRESSIER.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XXX.

L'ame de feu Bressier était un peu découragée; elle resta quelques jours sans faire de nouvelles épreuves, s'enfonçant dans le nectaire des fleurs avec les abeilles, se baignant dans les gouttes de rosée que le matin suspend à la pointe des brins d'herbe, comme des diamans, des opales, des rubis, des émeraudes, que boivent les premiers rayons du soleil.

Tantôt, avec la cétoine verte, elle dormait dans les roses blanches; tantôt, avec le criocère écarlate, elle se cachait dans le calice d'argent des lis, ou elle s'enivrait de l'odeur des tubéreuses.

Au sein de cette nature où tout est né pour aimer, où les insectes se cherchent dans les fleurs qui se fécondent par des caresses embaumées, elle songeait tristement qu'elle n'avait encore pu trouver

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre.

un homme et une femme s'aimant également, qu'elle n'avait pu encore surprendre un baiser qui fût des deux côtés un baiser d'amour. Ainsi Mélanie aimait Louis qui aimait Arolise, et Arolise n'aimait qu'un nom et de l'argent.

Les femmes se servaient de l'amour pour acheter comme avec une monnaie universelle les grandeurs, la pompe, les plaisirs.

S'il se trouvait par hasard deux êtres capables de ressentir un amour réel, ils ne se rencontraient pas, ou se trouvaient dans la vie placés dos à dos; chacun des deux se trouvait apparié avec un être d'une autre nature.

L'amour semble exister toujours entre deux personnes, non pas qui s'aiment également, mais l'une qui aime et l'autre qui est aimée : à tel point que parfois il arrive que les deux changent de rôle, que l'amant, par exemple, aime avant la possession, et que la maîtresse aime après.

Par momens, l'ame de feu Bressier regrettait de ne pas être remontée au soleil en sortant de sa prison.

Un jour cependant, comme elle s'amusait au fond d'un grand cactus pourpre à charger les pattes d'une abeille de la poussière d'or parfumée des étamines dont elle doit faire son miel, elle s'avisa de suivre l'insecte dans son vol capricieux.

Après être entrée dans quelques fleurs du jardin, l'abeille s'éleva tout à coup à une grande hauteur, et pénétra par la fenêtre dans une chambre pleine de fleurs rares dans de magnifiques vases du Japon. C'était la plus jolie chambre qu'on pût voir. Des étoffes de soie blanche tendues au plafond et sur les murailles en faisaient une tente attachée avec de grosses ganses d'or. Le parquet était couvert de peaux de tigres, la cheminée chargée de vases de la plus grande richesse; sur un canapé du temps de Louis XV, en bois doré, avec des coussins en soie blanche, était à demi couchée une femme dont le costume trahissait un reste de deuil; elle était d'une grande beauté.

Ses regards étaient pleins d'un feu humide, toute sa personne respirait la tristesse et l'amour; mais ni l'un ni l'autre de ces sentimens n'étaient inspirés par celui dont on portait un deuil si coquet, ou plutôt contre le deuil duquel on combattait avec tant d'adresse. L'abeille fit quelques tours dans la chambre, se plongea et se roula dans les amaryllis des vases, puis s'échappa. Pour l'ame de feu Bressier, elle resta auprès de la belle veuve, se jouant dans ses cheveux et dans les dentelles de sa parure, et pensant que l'heureux mortel

auquel elle songeait devait être bien fier de son amour et l'aimer de son côté de toutes les forces de son ame. Hélas! elle se trompait encore une fois; elle eut besoin de passer quelque temps auprès de Mme Ernsberg pour s'en convaincre. Quelques lettres écrites par Mme Ernsberg à une de ses amies nous mettront à même, de notre côté, de savoir la vérité sur ce point.

XXXI.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Mon Dieu! oui, ma chère amie, je veux bien vous dire mon secret, car il faut que j'en parle, il m'étouffe, et ce n'est qu'à vous que j'en puis parler.

« Vous ne vous êtes pas trompée sur ma préoccupation; malgré le plaisir que vous ne doutez pas que j'éprouve auprès de vous, je n'ai pu me distraire d'une seule pensée pendant les quelques jours que vous avez passés chez moi et pendant ceux que vous m'avez emmenée passer à la campagne.

« J'aime! je ne vous le nierai pas plus long-temps; et si j'ai si mal répondu aux questions que vous me faisiez, c'est que c'est un aveu que l'on aime mieux faire de loin qu'en face. D'ailleurs, il y a dans le sentiment qui s'est emparé de moi des circonstances assez étranges pour qu'il me soit assez embarrassant de vous les conter, vous étant auprès de moi avec vos grands yeux noirs si interrogatifs et votre bouche si moqueuse,

« Voici l'histoire, mais sans embellissemens, quoique jamais peut-être histoire d'amour n'en eût autant besoin.

« La première fois que je l'ai rencontré, c'était dans la rue, sans savoir son nom, sans que rien dût me le faire remarquer, sans qu'il me remarquât surtout. Depuis, je le rencontrais de temps en temps, et, comme si je l'eusse connu, je me disais : Tiens, voilà ce monsieur!

« A peu près à cette époque, quelqu'un dut le présenter chez ma tante ***; il ne vint pas. Je m'attendais à voir le visage d'un homme dont on m'avait beaucoup parlé, et dont la peinture a pour moi un charme particulier. J'étais on ne peut plus contrariée.

« Un soir, au théâtre, quelqu'un me dit : — Fernand est auprès de moi. — Je cherchai à le voir, mais il changea de place; cela me fut impossible.

« Une année se passa ainsi ; je conservais le désir de voir Fernand, dont je connaissais tous les tableaux, dont je recherchais les moindres dessins, remarquant toujours, quand je la rencontrais, la personne inconnue, dont le regard indifférent exerçait sur moi une puissance inexprimable lrosque je passais à côté d'elle dans la rue.

« Du reste, je ne sais s'il alla chez ma tante *** ; j'étais brouillée avec elle pour des affaires de la succession de mon mari. Je n'avais plus d'occasions ni de chances pour rencontrer Fernand dans le monde, et je n'y songeai plus.

« Un jour, par une froide matinée de printemps, en ouvrant la fenêtre de l'appartement que j'habite avec ma mère depuis mon veuvage, je vis, se promenant dans le jardin qui dépend d'un autre logement, l'inconnu, qui, suivi d'un jardinier, paraissait lui donner des ordres et agir en maître. Je le reconnus tout de suite; mais, comme j'avais fait un peu de bruit en ouvrant la croisée et que ses yeux se levaient, je rentrai dans le fond de l'appartement.

« Une femme de mes amies vint me voir, et, tout en causant, nous nous mîmes à la fenêtre.

— A qui est ce jardin? me dit-elle.

— Hier, dis-je, il n'était à personne; mais je crois qu'aujourd'hui il est loué : on vient d'y mettre un jardinier.

« A ce moment, l'inconnu sortit d'un bouquet d'arbres, et mon amie me dit :

— Est-ce là le nouveau locataire?

— Je le pense, répondis-je.

— Eh quoi! reprit-elle, est-ce que vous ne le connaissez pas?

— Non, vraiment.

— Mais c'est le peintre Fernand.

— Ah! dis-je, c'est singulier.

« Puis je m'aperçus que je disais une sottise. En effet, qu'y avait-il là de singulier?

« Je ne me rappelle pas bien si j'avais affaire dehors; toujours est-il que je ne tardai pas à m'habiller et à faire demander une voiture. En sortant, je dis à la portière : — Est-ce que M. Fernand va demeurer ici?

— Oui, madame, dit-elle. Est-ce que madame le connaît?

« En vérité, je ne sais pourquoi, mais je me sentis rougir.

« Je ne sais pourquoi!.... Oh! si vraiment, je le sais!... N'avons-nous pas en nous une sensation qui s'éveille à l'approche d'un évènement important, d'un bonheur et surtout d'un malheur?

« Toute préoccupation cessa. Je le rencontrais sans que rien en moi s'en réjouît; je passais long-temps sans le rencontrer, sans éprouver de chagrin.

« Un matin, ma mère reçut un billet. Fernand sollicitait d'elle la permission de lui demander quelques renseignemens sur une personne de sa connaissance, renseignemens qu'elle seule, disait-il, pouvait lui donner.

« Comment moi, qui n'ai jamais eu aucune coquetterie, pas même à ce degré qui est naturel aux femmes; comment, pour le recevoir, ou plutôt pour le voir un moment, car il était probable que j'aurais à le laisser seul avec ma mère; comment fis-je de ces frais que, de bonne foi, je ne me rappelle, en pareil cas, avoir faits pour personne?

« J'aurais voulu être bien, avoir de l'esprit, et tout cela pour faire une belle révérence quand il entra, et me retirer. Il me demanda si je ne m'en allais qu'à cause de lui, et ajouta qu'il était heureux d'avoir à dire que ce qu'il avait à demander à ma mère n'avait rien de mystérieux. J'hésitai un moment; mais ma mère me fit signe de rester.

« Ce qu'il demanda, en effet, n'exigeait pas de tête à tête, et, quand il fut parti, je me sentis tout heureuse de penser que ce n'était peut-être qu'un prétexte pour s'introduire à la maison.

« De ce jour, des rapports généraux s'établirent entre nous; quand nous nous rencontrions, ou quand il me voyait à la fenêtre, nous échangions un salut. Il vint quelquefois à la maison, il prêtait des livres à ma mère et à moi, mais presque toujours il se contentait de les remettre à ma femme de chambre, sans demander à nous voir.

« Un jour, je parlai devant lui d'un livre qui venait de paraître et qu'on ne pouvait se procurer. Une heure après, il me l'envoya avec un billet dans lequel il me disait qu'ayant fait pour moi une chose impossible, il viendrait le lendemain chercher mes remerciemens.

« Son billet était aimable. Quand on me le remit, j'avais deux personnes avec moi; je m'embarrassai de l'embarras qu'il me causait.

« Il ne s'agissait plus de ma mère ni d'un prétexte : c'était lui qui venait chez moi.

« Il me sembla que la manière dont j'avais paru désirer ce livre avait provoqué sa visite, et je m'effrayai tellement, que, le lendemain, sous prétexte que je ne l'attendais plus, je sortis d'assez bonne heure encore. Puis en rentrant, lorsqu'on me dit qu'il était venu, je me sentis saisie d'un dépit violent contre moi-même.

« Il y a dans sa personne une gravité et une naïveté que je n'ai

jamais trouvé réunies qu'en lui. Je ne saurais dire ce qu'il y a de bien dans sa figure; mais ce qui est certain, c'est que, près de lui, les hommes réputés les plus beaux sont tout à coup effacés.

« Il y a dans son front élevé, dans sa bouche dédaigneuse, quelque chose de noble et d'imposant; puis, dans d'autres instans, sa bouche, qui est pleine d'expression, devient presque caressante. Son sourire, en même temps jeune et mélancolique, charme et attire. Son rire est naïf comme celui d'un enfant. Son regard est calme et profond, mais il manque de douceur.

« Tout ce qui charme en lui est involontaire : c'est pour cela sans doute que c'est irrésistible.

« Sa parole accentuée est une harmonie; je n'en ai jamais entendu de semblable. Jamais la voix d'un homme, sonore et majestueuse comme la sienne, ne m'est parvenue aussi douce et aussi mélodieuse; sa parole est une musique et une séduction.

« Ses gestes sont rares, ses mouvemens peu bruyans. Ce qui domine chez lui, c'est un calme et une puissance qui ne peuvent venir que du sentiment intérieur de sa force morale, et de son insouciance de tout.

« S'il parle, ce qui lui arrive rarement, on s'aperçoit qu'insensiblement tout le monde se tait et l'écoute. S'il essaie quelques exercices d'adresse avec d'autres hommes, il les efface par une si grande facilité, qu'on ne voit aucun effort, mais une bonne grace dont les autres n'approchent pas.

« Bientôt il vint de temps en temps, sans raison, sans prétexte, seulement pour nous voir. Quelquefois il nous offrait des billets de spectacle, mais jamais il ne nous offrait de nous y accompagner. Cependant j'accueillais avec empressement tout ce qui, de sa part, semblait un moyen de se rapprocher de moi.

« J'étais sous un charme puissant, mais sans m'en effrayer. Ce qui m'occupait n'avait pas, à mes yeux, l'importance d'un sentiment réel; et si parfois je trouvais, au fond de mon admiration pour lui, des circonstances qui ressemblaient un peu à quelque chose de défendu, j'étais rassurée par cela même qu'il ne me témoignait rien, et j'avais toujours pensé qu'une femme, telle que je crois être, n'aimait pas la première. Aussi la pensée ne me vint-elle pas de me craindre moi-même; tant que je n'avais pas à le craindre, lui, ma défiance ne s'éveillait pas.

« Mais bientôt je m'aperçus que, près de lui, j'éprouvais une émotion si violente, que je n'étais pas bien sûre de la lui cacher tout-à-

fait; cette émotion s'en augmentait d'autant plus, et je me troublais. Quand il me quittait, je sentais comme un grand délabrement de cœur.

« Le temps de l'aveuglement ne tarda pas à se passer; je commençai à avoir peur de moi-même et à voir que je l'aimais. Je passais, presque sans m'en apercevoir, des journées entières près de ma fenêtre, parce que de là je pouvais le voir sans en être remarquée.

« Un jour qu'il était chez moi, nous regardions son jardin; ma mère lui montra une rose qu'elle trouvait belle; j'en désignai une autre que je préférais; il me dit : — C'est ma filleule; le jardinier, qui l'a eue de graines, lui a donné mon nom.

« J'aurais voulu répondre quelque chose, n'importe quoi... tant je me sentais embarrassée de la pensée qui occupait mon esprit, et qui sans doute devait se laisser voir dans mon regard, et peut-être dans mon silence. Cela me fut impossible; j'avais les yeux attachés sur la fleur, et je me disais : — J'avais bien raison de l'aimer plus que les autres.

« Le lendemain, je le vis qui cueillait ses plus belles fleurs; j'étais à la fenêtre avec ma mère; elle me dit en riant : — Tu serais contente, si c'était pour toi?

— Quelle idée! dis-je; pourquoi veux-tu que M. Fernand m'envoie des fleurs?

« En même temps mon cœur battit, et je me sentis rougir comme si ma mère m'eût jugée et condamnée. Pauvre mère! elle ne pensait que deux choses : c'est que j'aime les fleurs et que celles de Fernand sont fort belles.

« Puis il me vint au cœur un désir inconnu : ces fleurs, si elles étaient pour moi! pensai-je; et si elles ne sont pas pour moi, elles sont pour une autre. Je suivais sa main, je me demandais dans une anxiété douloureuse s'il cueillerait la rose que j'avais remarquée, lorsque je la lui vis couper : c'était la seule qui fût sur le rosier; il me sembla qu'il prenait quelque chose qui m'appartenait, quelque chose qu'il m'avait donné.

« Quelques minutes après, on me remit le bouquet. Il l'avait apporté lui-même. Je le pris comme un trésor, je le plaçai en aussi bon lieu et aussi grand honneur qu'il me fut possible. Jamais je n'avais reçu un présent qui me fût aussi cher, aussi précieux.

« Il m'en envoya quelques autres fois; mais un jour, je m'avisai de lui reprocher qu'il eût donné des fleurs à une jeune fille qui demeurait près de nous. Je voulais plaisanter, mais je mis dans mes

reproches un sérieux involontaire... je l'accusai presque de vouloir corrompre cette jeune fille.

— Des fleurs? me dit-il froidement; bon Dieu! j'en donne à tout le monde; il n'y a rien d'aussi innocent que mes bouquets.

« De ce jour, il cessa de m'en envoyer; peut-être aussi, de mon côté, n'y tins-je plus autant.

« Il me semblait qu'il avait voulu punir et abattre ma présomption. Aussi, pendant quelque temps, si je n'évitai pas tout-à-fait de le voir, toujours me trouvai-je embarrassée de sa présence. Je ne comprenais plus comment j'avais laissé échapper ces imprudentes paroles au sujet de ses fleurs. Depuis long-temps, du reste, je m'apercevais bien que, devant lui, ma présence d'esprit m'abandonnait entièrement, et que je n'étais rien, je ne disais rien de ce que je voulais être et de ce que je voulais dire.

« J'interprétais ses moindres actions, ses gestes les plus involontaires; s'il arrivait que je le rencontrasse dans la rue, j'espérais qu'il m'avait épiée; s'il fredonnait un air quelconque, le soir, dans son jardin, je cherchais un rapport entre les paroles de cet air et notre situation à lui et à moi. S'il s'asseyait pour lire dans tel ou tel coin du jardin, je pensais qu'il n'avait choisi cette place que parce que de là il pouvait me voir ou être aperçu de moi.

« Je ne pensais pas que, la veille, il s'était placé ailleurs; je ne cherchais pas si l'ombre et le soleil n'étaient pas les vraies causes de sa détermination, j'aimais trop à rapporter à moi tout ce qu'il faisait.

« Un jour, je le vis arrêter ma femme de chambre dans la rue, et lui parler quelques instans; j'espérai et je craignis à la fois : s'informait-il de quelque chose qui pût lui servir à me rencontrer? La chargeait-il d'une lettre? Le sentiment qui domina alors chez moi fut celui de la crainte et de la dignité blessée; il me répugnait extrêmement de voir cette fille dans ma confidence. Mais quand je vis que ce colloque n'amenait aucun résultat, quand je ne le rencontrai pas, quand je ne reçus pas de lettre, je regrettai amèrement qu'il n'eût pas fait ce que j'avais redouté et trouvé mauvais.

« J'avais presque chaque jour une foule de petits bonheurs à son insu : j'assistais à tous les détails de sa vie, je traduisais tous les bruits qui partaient de chez lui; je connaissais non-seulement tous ses amis, mais aussi toutes les personnes qui le venaient voir d'habitude; une multitude de petites remarques m'avaient appris ceux qu'il aimait le plus. J'était contente en même temps que lui quand je les voyais arriver.

« Il continuait à nous voir quelquefois, mais quoiqu'il se trouvât, presque chaque fois qu'il venait, seul avec moi, il ne paraissait pas chercher une occasion de s'expliquer.

« Voilà, ma chère, où nous en étions quand vous êtes venue passer quelques jours près de moi, puis quand vous m'avez emmenée à la campagne. Depuis mon retour, rien n'a changé; même silence de sa part, au milieu de mille petites circonstances qui me paraissent suffisamment expressives : ses regards que je surprends souvent attachés sur ma fenêtre, et qu'il détourne brusquement aussitôt qu'il se croit aperçu, les innombrables petits services qu'il me rend, les livres qu'il me prête, qu'il prend soin de monter lui-même chez moi.

« Il est vrai que presque toujours il évite d'entrer. Est-ce à une excessive timidité que je dois attribuer les contradictions de sa conduite? S'il m'aime, pourquoi ce silence obstiné? S'il ne m'aime pas, pourquoi m'entoure-t-il ainsi de soins et de prévenances? Je ne sais que penser; mes jours se passent dans une horrible anxiété, car je l'aime, moi, et je frémis si à la honte d'aimer la première je joins la honte et la douleur d'aimer seule.

« Adieu. »

Pourvu, pensa ici l'ame de feu Bressier, que je ne tombe pas encore sur un Paul Seeburg! Je ne sais pourquoi, mais j'ai mauvaise opinion de ces amours-là.

XXXII.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Il m'a écrit hier matin un billet pour me demander si ma mère et moi serions curieuses d'assister à la première représentation d'un nouveau ballet.

« Croiriez-vous, ma chère amie, que j'ai mis plus de trois quarts d'heure à faire ma réponse? J'avais d'abord dit qu'on fît attendre son domestique; mais, voyant que je ne viendrais jamais à bout des deux lignes que j'avais à trouver, je fis dire que j'enverrais la réponse dans la matinée.

« En effet, les lettres et les mots s'arrangeaient si singulièrement sous ma plume, qu'en relisant ma première réponse il me sembla qu'à son offre de billets de spectacle, je répondais que j'aimais Fernand de toute mon ame. Je déchirai ce billet et j'en fis un autre,

mais je trouvai celui-ci sec jusqu'à la malveillance. J'en fis successivement ainsi huit ou dix sans en être plus contente, après quoi j'envoyai une femme de chambre lui *dire* que nous acceptions avec plaisir son offre obligeante.

« Ainsi qu'il fait presque toujours, il n'est pas venu au théâtre. Quand nous sommes rentrées, il y avait encore de la lumière chez lui. Je fis un peu de bruit à dessein, j'ouvris et je fermai ma fenêtre. Il ne se mit pas à la sienne, et bientôt sa lumière disparut. Seulement alors je me couchai, mais je fus bien long-temps sans m'endormir.

« Aujourd'hui nous est venu voir un homme qui a fait long-temps profession d'être amoureux de moi. C'est un homme bien fait, distingué, spirituel; je me rappelle même parfaitement qu'il ne me déplaisait pas autrefois : eh bien! aujourd'hui sa visite m'a été odieuse. Il a paru étonné de la froideur de ma réception; j'ai essayé de le traiter un peu mieux, mais cela m'a été impossible; enfin je le priai de me donner le bras jusqu'à une place de voitures; — il me fallait absolument sortir, et une servante mettrait un temps infini à en aller chercher une.

« Une fois hors de la maison, je commençai à respirer. Je ne puis plus supporter un instant ce qui me distrait de lui. Arrivée à une place de fiacres, mon *cavalier* en appela un, et, après m'avoir donné la main pour monter, me demanda où je voulais qu'on me conduisît. Je n'y avais pas pensé. Je dis une adresse au hasard, chez une femme que je ne vois jamais. Comme il me saluait, ma mère, qui rentrait, me reconnut, et, s'approchant de la voiture, me demanda où j'allais. Elle fut étonnée de ma réponse, mais elle me dit qu'elle irait avec moi, parce qu'en même temps elle ferait une visite à une de ses amies qui demeure dans le même quartier. M. Cerny nous salua, et la voiture se mit en route. J'étais horriblement contrariée de la rencontre de ma mère; je voulais être rentrée pour cinq heures, parce qu'à cette heure, d'ordinaire, il rentre pour s'habiller et fait quelques tours de jardin. Alors, quand je me trouve à ma fenêtre, nous échangeons un petit salut cérémonieux que je ne perdrais pour rien au monde.

« Quand nous avons été en route, j'ai avoué à ma mère que je n'étais sortie que pour me débarrasser de M. Cerny qui m'ennuyait. — C'est singulier, me dit-elle, tout le monde le trouve aimable, et toi-même je t'ai vue de cet avis.

« Je ne répondis pas.

« Ma mère me dit : — Puisque nous sommes en route, nous irons toujours voir mon amie.

« Nous arrivons chez Mme Fontil. On veut nous retenir à dîner; ma mère accepte; moi je dis que je suis horriblement malade; ma mère veut rentrer avec moi; j'insiste pour qu'elle reste : enfin nous repartons et nous rentrons à la maison; mais, soit qu'il ne fût pas rentré, soit qu'il fût déjà sorti, je ne l'ai pas vu au jardin. Le résultat de ma journée a été de fâcher trois personnes, M. Cerny, ma mère et Mme Fontil.

« Mais que me fait le reste du monde? »

XXXIII.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Il est arrivé cette nuit, ma chère amie, la chose la plus étrange qui se puisse imaginer. Je viens de l'apprendre seulement ce matin par ma mère, qui est entrée fort en colère chez moi en me disant qu'il fallait chasser Célestine.

« Imaginez-vous que vers minuit ma mère, qui, comme presque tous les gens âgés, s'endort difficilement, entendit dans le salon un bruit inaccoutumé. Elle se pique d'être brave; elle alluma une bougie et alla voir ce que c'était. Elle avoue que son courage faillit l'abandonner lorsque, mettant la main sur la clé du salon, elle entendit des pas furtifs sur le tapis. Sa valeur était montée au degré nécessaire pour aller s'assurer qu'il n'y avait personne et qu'il ne se passait rien; mais elle ne s'était pas attendue à un réel sujet d'alarmes. Cependant elle se rassura et ouvrit la porte. A ce moment, un homme, caché dans un rideau, souffla sa bougie, passa derrière elle et gagna la porte du carré, par laquelle il sortit de l'appartement. Ma mère, demi-morte de frayeur, sonna ma femme de chambre, qui vint fort troublée, à ce que dit ma mère; elle ralluma sa bougie, s'assura qu'on n'avait rien volé, et défendit qu'on m'éveillât. Elle passa le reste de la nuit à réfléchir sur cet évènement, mais le trouble de Célestine lui fit construire la fable que voici.

« Tout le monde, dit-elle, était couché dans la maison déjà depuis quelque temps, et Célestine, quand elle la sonna, n'était pas encore déshabillée; il est évident, ajoute-t-elle, que l'homme que j'ai surpris n'est autre qu'un galant que cette fille a caché dans le salon, afin

d'attendre que nous fussions assez endormies pour qu'elle pût sans risque le recevoir chez elle; car on ne peut aller à sa chambre sans traverser un corridor qui longe la mienne. Comment expliquer autrement, dit ma mère, la présence dans le salon d'un homme qui ne vole rien, le trouble de Célestine encore habillée à cette heure?

« Je partageais un peu l'opinion de ma mère; je ne sais quel instinct secret me fit désirer d'interroger ma femme de chambre sans témoins. Lorsque ma mère m'eut quittée, je la sonnai et lui dis sévèrement :

— Célestine, on a trouvé cette nuit un homme dans le salon; ce n'était pas un voleur; vous étiez encore habillée à une heure à laquelle on devait vous croire couchée déjà depuis quelque temps, vous avez paru troublée et confuse. Vous savez quel est cet homme, et j'exige que vous me le disiez.

— Mais, madame...

— N'essayez pas de mentir.

— Eh bien! madame, c'était... M. Fernand.

— M. Fernand!... m'écriai-je?

« A ce moment ma mère rentra; je fis signe à Célestine de sortir, ma mère me demanda si elle avait avoué.

— Je ne lui ai encore rien dit, répondis-je.

— Mais tu es tout émue?

— C'est que j'allais parler... et cela m'embarrasse un peu. J'ai remis l'interrogatoire à ce soir.

— Oui,... et tu te laisseras toucher; tu la garderas.

— Mon Dieu! ma mère, entre tous les défauts qu'il faut avoir à son service dans une domestique, c'est celui pour lequel j'ai le plus d'indulgence, je vous l'avoue.

« Et je me laissai aller à une longue plaidoirie philosophique. Je parlai des vertus surhumaines qu'on veut exiger des domestiques pour vingt francs par mois, le prix tout au plus d'un vice très ordinaire. Je blâmai les femmes qui sont si furieuses de voir un amant à leur femme de chambre, que leur colère a presque l'air d'être de l'envie; j'ajoutai que, sous les autres rapports, j'étais contente de Célestine. Je finis presque par convaincre ma mère, qui me dit : Fais ce que tu voudras.

« Me voilà seule et je pense avec vous, ma chère amie. Vous rappelez-vous que j'attribuais à la timidité les contradictions que je remarquais dans la conduite de Fernand à mon égard? Elle est jolie, sa timidité; je l'admirerais fort si je ne devais admirer encore plus la profondeur de ma dissimulation. Hélas! rien de ce qui se passait

dans mon cœur ne lui a échappé! Qu'avait-il besoin en effet de passer par tous les degrés vulgaires de la déclaration, des soupirs, etc.? Il savait que je l'aimais; néanmoins, je ne pense pas avoir rien fait qui pût lui inspirer l'audace de s'introduire ainsi chez moi..... Je suis blessée, d'ailleurs, qu'il ait mis ma servante dans son secret... hélas! et dans le mien.

« Ma mère m'a rendu un grand service quand elle est venue m'interrompre tout à l'heure. Qu'aurais-je dit à cette fille? de quel front l'aurais-je regardée? car Fernand n'a pu la prendre pour confidente et obtenir d'elle qu'elle le servît dans son projet, sans qu'il lui ait affirmé que je ne le trouverais pas mauvais.

« En cela, du reste, il se trompe et il l'a trompée. Je suis indignée d'une telle audace et d'un tel procédé. Hélas! je vous le dis, et je n'en sais rien moi-même; il m'aime, voilà tout ce que je pense clairement. Le reste ne fait dans ma tête qu'un petit bruit confus qui ne peut guère me distraire de cette ravissante pensée : il m'aime!

« Ce soir je causerai avec Célestine, je veux savoir tous les détails. Mon Dieu! l'oserai-je? il faut donc avouer.... et à une servante! Que faire? Il y a des momens où je voudrais ne jamais revoir ni elle, ni lui!...

« Tenez, il est au jardin, je viens de le voir; il m'a saluée. Heureusement qu'à cette distance on ne peut distinguer, car je me sentais rouge comme une cerise.

« Je vais sortir, je ne puis rester en place. Je crains et je désire le moment où, ce soir, je parlerai à Célestine; mais j'attendrai que tout le monde soit couché.

« Adieu. »

Non, se dit l'ame de feu Bressier, ce n'est plus là Paul Seeburg.

Il est vrai que Paul Seeburg se serait tout aussi bien introduit auprès de Cornélie, qu'il serait venu par les toits, au risque de se casser le col; mais, une fois arrivé, il aurait souhaité le bonsoir à sa maîtresse, ou aurait risqué quelque remarque hardie dans le genre de : Il fait bien chaud aujourd'hui; après quoi il s'en serait allé par le même chemin.

XXXIV.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Tout est fini, ma chère amie; je ne vous ai pas écrit hier, parce que j'ai passé la nuit et la journée à pleurer et à m'indigner contre

moi de ma lâche douleur. Aujourd'hui, je ne suis pas fâchée de me retracer encore une fois, en vous les racontant, toutes les circonstances qui doivent me guérir d'un amour insensé.

« Avant-hier soir, j'étais émue et tremblante quand je vis arriver l'heure où Célestine viendrait me déshabiller. Je lus même un peu plus tard que de coutume, ou plutôt je feignis de lire; j'étais si honteuse de me sentir désormais dans la dépendance de cette fille. Enfin je sonnai, et Célestine arriva tellement embarrassée, que je repris un peu d'assurance. — Tenez, lui dis-je, voici une robe que je ne mets plus et qu'il y a déjà long-temps que je veux vous donner.—Célestine me remercia et me regarda avec un profond étonnement.

— Madame n'est donc pas fâchée contre moi? dit-elle.

— Je devrais l'être, répondis-je, mais je vous pardonne à condition que vous me direz bien, sans me rien déguiser, comment cela est arrivé.

— Mon Dieu, madame, il faut vous dire d'abord qu'il y a très long-temps que M. Fernand me poursuivait. Je ne voulais pas l'écouter, mais il montait ici à chaque instant sous toute sorte de prétextes; je le rencontrais chaque fois que je sortais; il me faisait tant de promesses; enfin, madame, ajouta-t-elle en baissant les yeux, j'ai fini par céder.

— Mais n'aviez-vous pas peur de me déplaire?

— Je lui disais bien que, si madame apprenait ce que je faisais pour lui, je serais chassée; mais il me répondait que, si ce malheur arrivait, il ne m'abandonnerait pas, et que d'ailleurs madame n'en saurait rien.

« Ici je commençai à ne pas bien comprendre.

— Mais, ajoutai-je, que vous disait-il de moi?

— Rien, madame.

— Comment, rien! mais enfin avant-hier, quand ma mère l'a trouvé dans le salon, que voulait-il faire?

— Voilà ce que c'est, madame : pour aller dans ma chambre, il faut passer dans le corridor qui longe celle de madame votre mère, et il attendait là qu'elle fût endormie, parce qu'alors je serais allée le chercher.

« A ces paroles, je sentis un vertige s'emparer de moi, une lueur funeste brillait au milieu de mes incertitudes.

— Mais enfin, vous l'auriez mené dans votre chambre?

— Oui, madame.

— Et.... après?

— Dam! madame pense bien...

— Mais enfin il n'y serait pas resté toute sa vie, dans votre chambre?

— Non, madame, il serait sorti un peu avant le jour, comme les autres fois.

— Comme les autres fois! ce n'était donc pas la première fois qu'il venait ainsi?

— Il était déjà venu deux fois, madame.

« Plus de doute, cet homme que j'aimais, que depuis si long-temps j'entourais de tout ce que mon ame peut renfermer de sentimens tendres et élevés, cet homme n'a jamais pensé à moi, et il est l'amant de Célestine, de ma femme de chambre.

« Tout ce que je me plaisais à expliquer dans sa conduite comme des preuves d'un sentiment pour moi, tout ce qui me semblait de sa part me montrer qu'il cherchait à me voir, à se rapprocher de moi, tous ces prétextes plus ou moins ingénieux qu'il prenait pour venir à la maison, tout cela n'avait que Célestine pour objet!

« Alors un voile épais tomba de mes yeux; en un instant, mon inflexible mémoire rappela chacune de ses paroles, chacune de ses démarches, chacun de ses gestes; j'avais pris pour de l'amour ce qui n'était qu'une politesse banale, ce qui était moins encore, ce qui n'était qu'un moyen de se rapprocher de cette fille.

« Ainsi ses visites, ses conversations avec moi, dont j'écossais avec soin chaque mot, après son départ, pour en tirer des inductions, tout cela n'était que le prix dont il payait, malgré lui, le plaisir que je lui donnais de dire quelques mots à ma servante en entrant ou en sortant, ou de lui presser la main.

« Je ne saurais vous dire à quelle honte, à quelle colère, à quelle indignation je fus en proie toute la nuit.

« Quoi! tous ces trésors d'amour que j'avais amassés pour lui dans mon cœur, il les avait dédaignés pour offrir son amour à une créature comme Célestine, à cette fille parée de mes vieilles robes et de mes bonnets fanés!

« Quelle humiliation! pourvu que ma femme de chambre n'ait pas compris mon erreur! Et ce présent que je lui ai fait! je vois maintenant la cause de son étonnement.

« Puis je pleurai et je me demandai : Mais nous ne connaissons pas les hommes, et que veulent-ils de nous, que cherchent-ils donc en nous, pour que cette fille l'ait emporté sur moi? Et elle avait l'insolence de me dire qu'il l'avait poursuivie long-temps, qu'elle lui avait

résisté, à lui que j'attendais, moi! Quoi! cet amour dans lequel je voyais une si complète félicité, elle l'a long-temps dédaigné, elle, ma servante! Elle est donc jolie, plus jolie que moi? Mais aurais-je jamais cru qu'une fille de cette sorte pût être jolie aux yeux de l'homme que j'aimais?

« Il faisait jour, je la sonnai pour la voir; elle est jolie, c'est vrai, mais cela est ce que sont toutes ces filles, ce n'est ni propre, ni soigné, cela n'a aucune délicatesse... Je lui fis faire cinq ou six choses inutiles, mais de ces choses où paraît le plus désagréablement la condition de la servitude : elle n'en parut ni surprise ni froissée. J'aurais voulu qu'elle ne m'obéît pas ou qu'elle m'obéît de mauvaise grace; non, et son calme m'irritait; je me disais : elle est heureuse; s'il m'avait aimée, moi, je me serais comme elle enveloppée de son amour, et il m'aurait ainsi préservée de tout.

« Son amour! mais il ne l'aime pas; c'est impossible, il ne peut pas l'aimer; et cependant, c'est une chose affreuse que d'envier cette fille. Mais non, je ne l'envie pas. Que ferais-je maintenant de l'amour de Fernand, de cet amour qu'il a déshonoré et sali à mes yeux?

« Je voudrais qu'il m'aimât maintenant, mais pour le repousser avec mépris.

« Ah! je n'ose regarder tout ce qu'il y a de mouvemens honteux dans mon cœur.

« Mais je ne peux plus voir cette fille; si elle sourit, il me semble qu'elle me brave; si elle a l'air humble, c'est par pitié, pour ne pas m'humilier. Ma mère est entrée dans ma chambre et m'a dit :

— Eh bien?

« Je ne savais que trop ce qu'elle voulait dire, mais je ne voulus pas en paraître préoccupée au point de ne pas penser qu'il y eût autre chose dont elle pût avoir à me parler.

— Quoi? de quoi veux-tu me parler?

— Mais de Célestine et de cet homme.

— Elle m'a tout avoué.

— Et que feras-tu?

— Je ne la garderai pas; on ne peut pas souffrir qu'une fille se permette ainsi d'introduire un amant dans la maison de ses maîtres. Que penserait-on de moi, si j'avais l'air de tolérer une semblable conduite, mon Dieu?

— Mais, me dit ma mère, tu me disais hier le contraire de tout cela.

— Ah! oui, hier, mais j'ai réfléchi.

— Et lui as-tu dit de partir?

— Non. Je prendrai un autre prétexte; je ne veux pas lui donner plus long-temps occasion de me parler de ses amours, cela me dégoûte.

— Quel prétexte prendras-tu?

— Elle ne tardera pas à m'en fournir; elle a toutes sortes de défauts, je n'aurai qu'à choisir.

— Ah!

« Cet *ah* de ma mère me fit rentrer en moi-même; en effet, je pensais que la veille je lui avais fait un pompeux éloge de Célestine. Je parlai d'autre chose.

« Me voilà seule avec vous, et je vous écris. Vous voyez, ma pauvre amie, à quel degré d'humiliation je suis réduite. Il faut que je détermine ma mère à faire un voyage, malgré la saison qui est bien avancée; il y a une sœur à elle qui est malade à Reims, je vais parler à ma mère d'aller passer un mois auprès d'elle. Une fois là, je verrai à prolonger le séjour; j'espère que le temps et ma dignité justement offensée me guériront de mon indigne amour. Il y a des momens où je me crois guérie, et où j'ai presque envie de rester et d'affronter la présence de Fernand; mais qui sait si ce n'est pas une ruse que l'amour emploie contre moi?

« Adieu, je ne sais si je ne suis pas plus honteuse que triste et indignée. »

XXXV.

Voici, du reste, comment Célestine fut chassée.

Le jour même, elle laissa tomber une tasse qui valait bien huit sous. On l'appela maladroite; on lui dit qu'elle cassait *tout* dans la maison. Elle répondit humblement que depuis bientôt deux ans elle n'avait jamais cassé que cette tasse. On la trouva audacieuse de répondre; on lui dit que, si elle *faisait attention* à son ouvrage, cela n'arriverait pas; qu'elle n'avait cassé la tasse que parce que, selon son habitude, elle avait tourné la tête pour se regarder dans une glace; qu'elle ne pensait qu'à se regarder; qu'on n'avait pas besoin d'une servante qui n'avait d'autre soin que celui de sa sotte personne.

Le lendemain, c'était un dimanche et le jour de sortie de Célestine. On la trouva habillée trop en *demoiselle;* on lui fit ôter une sorte de bonnet orné de rubans d'assez mauvais goût, et on l'obligea d'en

mettre un plus simple; on exigea qu'elle eût un fichu sur son cou : il n'était pas décent de l'avoir ainsi nu.

Le soir, on trouva qu'elle rentrait trop tard; le lendemain matin, qu'elle ne se levait pas assez tôt. Elle répondit qu'elle était levée depuis cinq heures du matin. A ces mots, on observa qu'elle avait pris depuis long-temps l'habitude de répondre et d'être impertinente, et on lui dit qu'elle eût à chercher une place.

Célestine, du reste, donnait un rival à Fernand, et un rival aimé. C'était un gros Auvergnat, lourd et épais, qui apportait de l'eau à la maison.

XXXVI.

L'ame de feu Bressier s'éloigna à regret de Mme Ernsberg. Il y avait autour de cette femme une enivrante atmosphère d'amour et de fleurs; il semblait que son ame exhalât l'amour, comme ses cheveux sentaient la violette.

Les regrets qu'elle éprouva ne furent pas amoindris par la première rencontre d'amoureux qu'elle fit. C'était un jeune homme encore imberbe, baisant la grosse main d'une paysanne hâlée, robuste, à l'haleine forte, au visage mâle, une sorte d'homme femelle, qui, dans un accès de tendresse, en serrant la main de son amoureux, faillit le faire crier, tant elle lui broyait les os.

L'ame vagabonde continua ses recherches.

Dans le coin d'un appartement, trois hommes sont réunis autour d'une table, sur laquelle sont placés des verres et un pot de bière.

— Hélas! mes frères, dit un des trois, qui aurait cru que le bonheur dont avait joui tant d'années notre pauvre frère allait lui glisser aujourd'hui entre les doigts; que sa femme, jusqu'ici si sage, si fidèle, si attachée à ses devoirs, lui donnerait un si violent chagrin? car voici la lettre que j'ai trouvée ce matin par hasard, et je vous ai réunis pour vous demander conseil.

Enfin, je ne puis davantage retarder mon départ. Mes chevaux seront à ma porte ce soir à onze heures. Ne vous dirai-je pas adieu en partant? Ne songerez-vous pas que, dans notre périlleux metier, chaque adieu peut être le dernier? N'obtiendrai-je jamais de vous que des refus? Qu'avez-vous à craindre de moi? Ne me suis-je pas toujours résigné au respect que vous m'avez imposé? Au nom du ciel, venez encore une fois dans cet heureux logis où j'ai tant pensé à vous!

Venez ce soir à neuf heures, pas avant, car à ce moment seulement je suis sûr d'être seul; pas après, car il se fera dans la maison un mouvement qui vous exposerait à être remarquée. Mon ange chéri, ne me refusez pas.

— Voilà, mes chers frères, voilà, mes bons amis, la lettre que j'ai trouvée, et sa femme a annoncé à dîner que sa mère est malade et qu'elle ira la voir *ce soir*. Elle est soucieuse et tourmentée. Je n'ai pas besoin de vous dire mon embarras. Notre frère ne reviendra pas avant deux semaines.

— Mais, dit l'un des frères, il paraît qu'il n'y a pas grand mal : il n'est question que de refus, de respects, etc.

— Oui, dit l'autre, jusqu'ici; mais l'attendrissement des adieux, la douleur de la séparation, peuvent mener loin.

Pour celui qui avait parlé le premier, il ne parla plus, et ralluma sa pipe, qui était éteinte.

— Oh! si notre frère était ici, il en tirerait une vengeance éclatante; il suivrait l'infidèle et l'immolerait avec son amant à sa juste colère.

— Ceci serait bien, dit le second frère, si la chose se pouvait faire sans bruit et sans scandale; mais l'opinion attache aux fautes de la femme du déshonneur, et, ce qui n'est pas moindre, du ridicule pour le mari. Il faut donc éviter de donner de la publicité à notre malheur.

— Si je lui parlais, dit le premier frère; si je lui disais que je sais tout, si je l'accablais de reproches et de mépris?

— Vous auriez tort, reprit le second frère. Peut-être n'a-t-elle plus pour frein que la peur de perdre l'estime. Il ne faut pas l'en débarrasser.

— Lucrèce l'a dit, ajouta le premier frère : Il y a toujours quelque amertume mêlée aux joies humaines :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid.

— C'est ce que dit aussi un auteur grec, dit le second frère, jaloux de l'érudition du premier :

Πωλοῦσιν ὑμῖν πάντα τάγαθ' οἱ θεοί.

— Ce que La Fontaine a si bien traduit dans ces beaux vers, reprit le premier :

Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

— Et Voiture, dit le second, dans une lettre au comte de Guiche : « Pour l'ordinaire, la fortune nous vend bien chèrement ce qu'on croit qu'elle nous donne. »

Pour le troisième frère, il continuait de fumer sa pipe et de boire de temps à autre une gorgée de bière.

— Mais que faire?

— C'est une grande sottise qu'ont eue les hommes de faire dépendre leur honneur de la fidélité de leurs femmes, dit le second frère.

— Ah! mon Dieu! il est neuf heures moins un quart, et je l'entends qui sort! Elle va passer par ici; je vais lui défendre de sortir.

— Ne vous en avisez pas, dit le second frère; nous n'avons aucun droit sur elle. Elle saura bien vous le dire.

— Alors je vais la suivre..., et malheur à elle! malheur à lui!

— Gardez-vous-en bien! Quels sont encore vos droits?

— Mais que faire? que faire?... Elle ouvre la porte; la voici!

Le troisième frère, sans quitter sa pipe, prit avec deux doigts un bouton de l'habit de celui de ses frères qui était le plus près de lui, et l'arracha, non sans faire une notable déchirure à l'habit. La femme, à ce moment, traversait la chambre pour sortir; elle salua ses beaux-frères, et dit : — Adieu, mes frères; je vais chez ma mère.

— Ma chère sœur, dit le troisième frère, il faut absolument qu'avant de vous en aller, vous fassiez un point à l'habit de mon frère et que vous rattachiez ce bouton arraché.

— Mais ne peut-il mettre un autre habit? demanda-t-elle avec impatience.

— Non, ma sœur; nous allons ensemble dans un endroit où on doit être en habit noir, et il n'a que celui-ci.

— Mais il faut une heure pour raccommoder cet accroc.

— Oh! que non, un petit quart d'heure suffira.

Elle paraissait anéantie; mille idées traversaient sa tête. Cependant il fallut se résigner; d'abord elle essaya de se hâter, mais bientôt elle s'aperçut qu'il n'y avait pas moyen d'arriver à temps, ses mains tombèrent découragées; puis, comme si elle se réveillait d'un songe, elle se remit à coudre avec une ardeur convulsive. Mais une pendule sonna neuf heures, que l'ouvrage était loin d'être terminé.

— Mon frère, dit-elle, vous avez une affreuse habitude de fumer ainsi, toute la maison en est infectée.....

XXXVII.

— Pst, Édouard!

— Qu'est-ce, Léopold?

LÉOPOLD. — As-tu trois francs?

ÉDOUARD. — Non, et toi?

LÉOPOLD. — Imbécile! pourquoi est-ce que je te demanderais si tu les as?

ÉDOUARD. — Pour me les offrir si je ne les avais pas.

LÉOPOLD. — Au contraire, c'était pour te les emprunter.

ÉDOUARD. — Je ne les ai pas. J'avais cent sous : trois francs de gants, et le reste au fiacre qui m'a amené.

LÉOPOLD. — Diable!

ÉDOUARD. — Que veux-tu faire de trois francs? Veux-tu jouer, malheureux! veux-tu risquer *ton or* sur le tapis vert des tables de jeu?

LÉOPOLD. — Ne plaisante pas. Voilà ce qui m'arrive : tu sais bien cette grande femme blonde qui est près du piano?

ÉDOUARD. — Mme Lagache?

LÉOPOLD. — Oui. Tu sais depuis combien de temps je lui fais la cour.

ÉDOUARD. — Je sais aussi combien d'élégies, de madrigaux, de bouquets tu as commis à son intention.

LÉOPOLD. — Ne plaisante pas. Tu sais que son mari n'a jamais voulu, malgré toutes mes ruses, toutes mes bassesses, me laisser entrer dans sa maison.

ÉDOUARD. — Tiens, à propos, où est-il donc le mari? je ne le vois pas ce soir.

LÉOPOLD. — Il n'y est pas. Je ne t'ai pas caché, à toi, que Mme Lagache répond à mon amour.

ÉDOUARD. — Parbleu non, tu ne me l'as pas caché, ni à Frédéric non plus, ni à Jules non plus, ni à Eugène non plus, ni à personne.

LÉOPOLD. — Tu sais...

ÉDOUARD. — Mon bon ami, nous avons l'air de faire une exposition de tragédie; le héros dit à son confident : *Tu sais*, et lui récite trois cents vers. Il serait bien plus amusant pour le confident d'entendre la moindre babiole qu'il ne sût pas; il y a assez long-temps que cela dure; je veux donner aux confidens à venir l'exemple de la révolte contre cet abus.

LÉOPOLD. — Tais-toi.

Je te l'ai déjà dit, et veux te le redire.

Nous arriverons tout à l'heure au nouveau : c'est une femme prudente, qui ne m'a pas permis d'aller chez elle sans l'invitation de son mari, qui bien plus sévèrement encore n'a jamais voulu venir chez moi, qui d'ailleurs ne sort jamais seule; que son mari suit comme son ombre.

EDOUARD. — Pardon, je blâme le mot *ombre* appliqué à M. Lagache, qui est gros comme un muid.

LÉOPOLD. — Tais-toi donc. Tout cela est de la prudence plus que de la vertu; d'ailleurs elle m'aime, et j'ai tout lieu de croire qu'elle ne reculerait pas devant une occasion; eh bien! tout à l'heure, en dansant, elle m'a dit : Mon mari n'est pas ici, vous me reconduirez.

ÉDOUARD. — Eh bien! tu me fais l'effet d'être le plus heureux des hommes.

LÉOPOLD. — Au contraire.

ÉDOUARD. — Comment, au contraire?

LÉOPOLD. — Je voudrais trouver un mot plus fort. Il faut que je la reconduise; mais comment faire, puisque nous n'avons ni l'un ni l'autre de quoi payer une voiture?

ÉDOUARD. — Reconduis-la à pied.

LÉOPOLD. — Imbécile!

ÉDOUARD. — C'est vrai. Comment faire?

LÉOPOLD. — Il n'y a personne ici qui ait assez de confiance en toi pour te prêter cent sous, que tu me sous-prêterais?

ÉDOUARD. — Dis plutôt qu'il n'y a personne en qui j'aie assez de confiance pour les lui demander.

LÉOPOLD. — Mais qu'est-ce que je vais faire? J'ai envie de me sauver, de ne revenir jamais ici, de ne revoir jamais Mme Lagache.

ÉDOUARD. — De quitter la France et l'Europe, n'est-ce pas? Moi, à ta place, je prendrais tranquillement la voiture à tout hasard, puis j'aviserais ensuite aux moyens de la payer ou de ne pas la payer. Quand Mme Lagache serait rentrée chez elle, j'irais à l'heure chez un ami.

LÉOPOLD. — Mais on quittera d'ici à une heure du matin; où veux-tu que j'aille frapper à cette heure-là?

ÉDOUARD. — C'est juste; eh bien! tu donneras ton chapeau au cocher.

LÉOPOLD. — Ton expédient est joli!

ÉDOUARD.—Je te jure que je n'hésiterais pas à l'employer pour moi.

LÉOPOLD. — Mais que faire? que devenir? Je ne puis lui dire que je n'ai pas d'argent pour prendre une voiture; je ne puis la reconduire à pied sans rien dire. Je voudrais être à cent lieues d'ici.

ÉDOUARD. — Peut-être voudra-t-elle aller à pied, elle demeure près d'ici.

LÉOPOLD. — C'est justement pour cela qu'il faut une voiture : à pied, on arriverait en cinq minutes. Mon Dieu! que je suis donc embarrassé!

ÉDOUARD. — Je te dis... si le refus venait d'elle?

LÉOPOLD. — Ce serait une occasion unique manquée; mais je m'en consolerais pour éviter l'humiliation.

ÉDOUARD. — Il n'est que onze heures; invente de ton côté, je vais imaginer du mien. Il est impossible qu'à nous deux nous ne trouvions pas...

LÉOPOLD. — Trois francs?

ÉDOUARD. — Non; il est au contraire probable que nous ne les trouverons pas. Je veux dire un moyen de te tirer d'embarras.

— Nous nous rejoindrons de temps en temps.

Minuit.

ÉDOUARD. — Eh bien!

LÉOPOLD. — Rien. Je ne sais que faire; j'en deviendrai fou. Tu n'as rien trouvé?

ÉDOUARD. — Non; cherchons encore, nous avons plus d'une heure devant nous. Mais à ta place je donnerais mon habit au cocher.

LÉOPOLD. — Tout à l'heure tu me conseillais de lui donner mon chapeau. Tu n'as pas fait grands efforts d'imagination depuis ce moment-là.

ÉDOUARD. — C'est que j'ai réfléchi que ton chapeau n'est pas bien bon, et que le cocher n'en voudrait peut-être pas.

LÉOPOLD. — Tu m'ennuies. Je t'assure que ma position n'est pas amusante.

Une heure.

ÉDOUARD. — On va partir, mais tu es sauvé.

LÉOPOLD. — Comment le sais-tu?

ÉDOUARD. — Comment je le sais, ingrat! c'est moi qui te sauve.

LÉOPOLD. — Comment, est-ce que le maître de céans t'a demandé avis pour me prêter le louis que je lui ai demandé?

ÉDOUARD. — Tu as un louis?

LÉOPOLD. — Je ne suis pas assez lié avec lui pour lui emprunter cent sous.

ÉDOUARD. — Ah bien! alors j'ai fait une jolie chose.

LÉOPOLD. — Comment? Qu'as-tu fait?

ÉDOUARD. — C'était pour te tirer d'embarras. Dès ce soir, j'en ai bien peur, tu pourras rendre le louis à notre hôte.

LÉOPOLD. — Mais explique-moi... Ah! mon Dieu! voilà que l'on part.

Léopold s'approche de Mme Lagache, qui dit adieu à la maîtresse de la maison, et la prie d'attendre qu'il fasse chercher une voiture. La maîtresse de la maison sourit; Mme Lagache répond qu'elle préfère s'en aller à pied, qu'il fait un temps magnifique, qu'elle demeure à deux pas, etc. Léopold insiste, dit en plaisantant qu'il est fatigué, qu'il a beaucoup dansé, que ces deux pas qu'il y a à faire sont au-dessus de ses forces. Mme Lagache répond sérieusement qu'elle ira à pied, que d'ailleurs, si M. Léopold est trop fatigué pour l'accompagner, M. Millin, qui demeure auprès de chez elle, voudra bien accepter cette corvée. Léopold se résigne. M. Millin, qui a entendu Mme Lagache, sort en même temps qu'eux et les accompagne jusqu'à la porte de Mme Lagache.

Léopold, qui est furieux, ne peut même se plaindre; il se contente de prendre un air superbe et indifférent, de tenir le bras sur lequel s'appuie Mme Lagache le plus loin de lui qu'il peut; il ne prononce pas un mot. Mais comme on entre dans la rue de Mme Lagache, comme on voit déjà la lanterne qui est en face de la porte, il se ravise, il lui presse le bras contre son cœur, il lui demande quand il la verra, il remarque que cette soirée a bien vite passé. Mme Lagache, à son tour, endosse les airs dédaigneux que vient de dépouiller Léopold; elle retire son bras, le pose à peine sur celui de Léopold. Je suis sûr que le bras de Mme Lagache ne pèse pas à ce moment autant qu'une plume de chardonneret.

On arrive, M. Millin frappe, on ouvre, Mme Lagache entre, Léopold referme la porte dont le bruit retentit dans son cœur. Il répond à peine à M. Millin, qui l'accompagne encore quelque temps, et il rentre chez lui désespéré et furieux.

Lorsqu'Édouard avait vu l'embarras de Léopold, il avait pensé qu'il fallait le sauver à tout prix, il avait été inviter Mme Lagache à danser; elle avait répondu qu'elle ne danserait plus, qu'elle était fatiguée. Édouard avait frémi pour son ami à ce mot. Espérez donc de reconduire à pied une femme qui est trop fatiguée pour danser! Il

la pria de lui permettre de passer auprès d'elle le temps de la contredanse qu'elle lui refusait, en ajoutant qu'il se croirait parfaitement indemnisé.

— Voilà un homme heureux, dit-il en montrant Léopold.

— Et, demanda Mme Lagache, en quoi consiste donc ce bonheur si digne d'envie?

ÉDOUARD. — En ce que c'est l'homme du monde le plus favorisé du beau sexe.

Mme LAGACHE. — Vraiment! Et comment le savez-vous?

ÉDOUARD. — Un peu par lui et beaucoup par d'autres.

Mme LAGACHE. — Par lui... Cela montre que, si son bonheur est réel, il n'en est guère digne.

ÉDOUARD. — Oh! moi, je suis son ami intime, et ce qu'il m'en a dit n'est pas pour commettre une indiscrétion, car il ne m'a jamais nommé personne, mais pour m'apprendre à triompher de ma timidité.

Mme LAGACHE. — Vous êtes donc timide?

ÉDOUARD. — Hélas oui!

Mme Nicols, la maîtresse de la maison, s'approche alors de Mme Lagache, et lui dit : Vous ne dansez pas? Mme Lagache répéta ce qu'elle avait dit à Édouard, et ajouta :

— Je vous avouerai humblement que j'ai voulu faire comme la plupart de ces dames et de ces demoiselles; j'ai mis des souliers plus petits que mes pieds, et ils me gênent horriblement.

Mme Nicols répondit obligeamment à Mme Lagache qu'elle avait d'autant plus tort qu'elle n'en avait pas besoin pour avoir le pied le plus petit du monde, et qu'on ne pouvait excuser sa prétention de lutter avec les petites filles de six ans.

— Mais, ajouta-t-elle, vous désoliez bien ce pauvre M. Édouard. Quand je suis venue auprès de vous, j'ai entendu un *hélas* désespéré.

Mme LAGACHE. — Il gémissait de son extrême timidité.

ÉDOUARD. — Et je parlais des bons conseils que m'a donnés un ami qui m'a juré que, s'il s'était souvent repenti de ne pas avoir été assez audacieux, jamais il ne s'était repenti de l'avoir été trop.

Mme NICOLS. — Et quel est l'auteur de ce beau conseil?

ÉDOUARD. — Nul autre que mon ami Léopold, qui danse là-bas.

Mme LAGACHE. — Eh bien! il vous a dit une sottise.

ÉDOUARD. — Je n'oserais vous dire à quel point il pousse l'application de ses théories.

Mme NICOLS. — Dites toujours; votre timidité nous assure que vous ne direz rien de trop.

Mme LAGACHE. — Oui... mais les conseils de M. Léopold...

Mme NICOLS. — Puisqu'il nous a dit qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de les suivre. Parlez, monsieur Édouard.

ÉDOUARD. — Eh bien! il prétend qu'il n'a jamais laissé passer une occasion sans en profiter.

Mme NICOLS. — Cette théorie n'est pas merveilleuse; elle n'est surtout pas nouvelle. Je gage qu'elle était pratiquée par les petits jeunes gens d'Athènes.

ÉDOUARD. — Mais il faut savoir ce qu'il entend par une occasion.

Mme LAGACHE. — Ah!

ÉDOUARD. — Il entend par une occasion la première fois qu'il se trouve seul avec une femme.

Mme NICOLS. — Une femme dont il est aimé, une femme qu'il a convaincue de son amour par des soins assidus... et encore!

ÉDOUARD. — Pas le moins du monde. Une femme avec laquelle il a dansé une fois et qu'il ramène en fiacre.

Mme LAGACHE. — C'est que votre ami ne danse qu'à la Grande-Chaumière.

ÉDOUARD. — Pas du tout; il parle des femmes du monde.

Mme NICOLS. — Il est fou.

Mme LAGACHE. — Et menteur.

Cette révélation faite à Mme Lagache, en présence de Mme Nicols, explique surabondamment le refus opiniâtre de Mme Lagache de se laisser ramener en voiture par Léopold.

XXXVIII.

Il y a au premier étage de la plus belle maison d'une rue fréquentée un riche appartement dans lequel il ne reste plus que les gros meubles; les pendules, les bijoux, toutes les somptueuses inutilités, ont disparu. Une femme attend; elle est belle, mais les passions ont laissé sur son visage de terribles traces. Elle s'assied, elle se lève, elle marche, elle ouvre une croisée, la referme, elle est en proie à une violente agitation. — Pourvu qu'il n'ait pas gagné, dit-elle; car, tant qu'il nous restera la moindre ressource, je ne le déciderai pas. — Ah! le voilà!

Il paraît un beau jeune homme, mais pâle, mais couvert d'une sueur froide, mais les yeux égarés :

— Pauline, dit-il, j'ai perdu!

Et il tombe affaissé dans un fauteuil et se recouvre le visage de ses deux mains.

— Qu'allons-nous devenir alors, Raoul? dit la femme.

— Je n'en sais rien, je voudrais être mort.

PAULINE. — Et me laisser, m'abandonner lâchement en proie à la misère et à la honte!

RAOUL. — Pardon, pardon, Pauline; mais c'est pour toi que je souffre, pour toi que je voudrais voir si heureuse, pour toi que je voudrais entourer de luxe! Que faire? que devenir?

PAULINE. — Je n'en sais rien. Le propriétaire de la maison a fait saisir aujourd'hui nos meubles pour les trois termes de loyer échus. J'ai mis mes derniers bijoux en gage. La seule servante que j'aie gardée s'aperçoit de notre gêne et est insolente. Aucun fournisseur ne veut plus donner à crédit.

RAOUL. — Oh! mon Dieu! mon Dieu!

PAULINE. — J'ai soupé avec un petit pain et de l'eau sucrée. Je n'ose plus sortir, je crains de rencontrer, dans le misérable équipage où je suis, quelqu'une de mes anciennes connaissances. Est-ce là ce que vous m'aviez promis, quand vous m'avez arrachée à ma famille, quand vous m'avez perdue?

RAOUL. — Hélas! Pauline, j'étais loin de le prévoir moi-même! J'avais une fortune suffisante, mais nous avons fait tant de folies depuis trois ans! et puis j'ai voulu jouer pour réparer les brèches, et j'ai perdu, toujours perdu!... Ce soir encore... dans cette maison où on m'a présenté... un coup qui n'arrive jamais : quinze rouges de suite! J'ai tout perdu! tout, jusqu'à mon dernier sou!

PAULINE. — Nous n'avons plus de ressources, et d'ailleurs je ne me résignerai pas à vivre dans la pauvreté.

RAOUL. — Ah! si j'avais seulement le quart de ce que nous avons dépensé et perdu depuis trois ans!

PAULINE. — Ce serait joli! Écoutez, Raoul : il ne faut pas vivre, ou il faut vivre riche. Il y a un moyen, je vous l'ai dit, et vous n'osez pas l'employer.

RAOUL. — Ah! Pauline, taisez-vous.

PAULINE. — Avez-vous une autre ressource?

RAOUL. — Mais, ce que vous voulez que je fasse, c'est un crime! c'est une infamie!

PAULINE. — Et croyez-vous donc que ce ne soit pas un crime et une infamie de laisser périr de faim, de misère et de désespoir, une pauvre femme qui vous a tout sacrifié?

RAOUL. — Ah! Pauline, ne me parlez pas ainsi.

PAULINE. — Je ne vous ai pas parlé ainsi tant que je l'ai pu, mais attendez le jour, et vous verrez arriver vingt créanciers d'une insolence toujours croissante; vous verrez la servante venir demander vos ordres et de l'argent pour le déjeuner.

RAOUL. — A qui pourrais-je emprunter quelques louis?

PAULINE. — Nous avons fatigué tous nos amis. D'ailleurs, à quoi nous serviraient ces quelques louis? Serions-nous plus avancés dans trois ou quatre jours, quand ils seraient dépensés?

RAOUL. — Si je pouvais subvenir aux besoins du moment, je travaillerais, quand je devrais faire des commissions!

PAULINE. — Bel avenir pour me consoler du présent!

RAOUL. — N'avons-nous donc plus rien à vendre ni à engager?

PAULINE. — Rien du tout.

RAOUL. — Mais que faire, mon Dieu?

PAULINE. — Je vous l'ai dit.

RAOUL. — Mais savez-vous ce que vous voulez que je fasse, Pauline? Un faux testament! Mais, malheureuse femme! pensez donc que ma vie entière sera vouée à l'infamie, que l'on me mettra aux galères! Ah! mon Dieu!

PAULINE. — Les galères sont-elles plus cruelles que la vie que nous menons? Et d'ailleurs, pour un joueur, vous n'êtes guère résolu. Je vous propose de jouer un grand coup; si nous perdons, nous nous tuerons ensemble. Si nous ne jouons pas le coup, nous le perdons; car, sans cet espoir, il y a long-temps que je me serais jetée à l'eau, ou précipitée par la fenêtre!

RAOUL. — Mais quand je voudrais le faire, comment le pourrais-je?

PAULINE. — Je me charge de tout. Pendant que vous vous efforciez de ressaisir quelques branches pourries, moi je passais les jours et les nuits à l'exécution de mon projet. Tenez, regardez cette lettre de votre oncle.

RAOUL. — C'est celle qu'il m'a écrite il y a quatre mois, trois mois et demi avant sa mort, pour me refuser un billet de mille francs.

PAULINE. — Eh bien! et celle-ci?

RAOUL. — Mais c'est la même!

PAULINE. — Il y en a une vraie et une fausse, distinguez-les!

RAOUL. — Mais c'est effrayant!

PAULINE. — Au contraire, cela doit vous rassurer. Long-temps avant sa mort, j'ai mûri mon projet. Vous aviez un oncle riche, il faut en hériter. J'ai travaillé assidument. Maintenant je n'ai pas

besoin de copier son écriture; je me la suis rendue mienne. Naturellement j'écris avec son écriture, sans hésitation, sans imitation. On a levé les scellés hier. Vous ne savez que trop le contenu du testament réel : vous n'avez rien. Il faut vous présenter avec un autre testament. Il est tout fait : le voici, entièrement écrit de la main du testateur. Quatre cent mille francs.

RAOUL. — Non, Pauline.

PAULINE. — Je ne vous ferai plus le tableau de ce que je vous ai sacrifié, de ce que j'ai souffert pour vous; mais je ne vivrai pas dans la misère, je ne lutterai pas contre la faim. Il faut vous décider, car, moi, je le suis. Dites-moi non encore une fois, et je me jette par la fenêtre. Il ne faut qu'un instant pour être brisée sur le pavé et ne plus souffrir.

Elle ouvrit à ces mots brusquement une fenêtre; Raoul se précipita à ses genoux, et, les tenant embrassés :

— Pauline, Pauline, disait-il en sanglotant, ne me fais plus cette horrible menace, car je t'obéirais!

Pauline le releva, le serra dans ses bras, le couvrit de caresses, en cherchant par momens d'un œil scrutateur sur la physionomie de son amant les progrès qu'elle faisait sur ses irrésolutions.

L'ame de feu Bressier vit bien qu'il allait céder; elle s'enfuit.

Quatre mois plus tard, Pauline et Raoul étaient sur les bancs de la cour d'assises, et un jeune procureur du roi, à la fin de son réquisitoire, s'écria :

« Mais, messieurs, si j'ai appelé toute votre sévérité sur le coupable auteur de cette audacieuse tentative, il est un être sur lequel j'appellerai maintenant, non pas votre indulgence, mais votre justice, car l'indulgence ne sera que de la justice.

« Une malheureuse femme, cédant à l'ascendant que l'accusé a su prendre sur elle, habituée à n'avoir d'autres volontés que celles de l'homme qui l'avait entraînée et séduite, s'est, par ignorance, mêlée à ce scandaleux procès. Punissez la main, mais ne punissez pas l'instrument innocent. La complicité de Pauline n'est qu'un crime de plus qui pèse sur la tête de Raoul. »

Raoul fut condamné à cinq ans de travaux forcés. Il s'étrangla dans la prison.

Pour Pauline, elle est aujourd'hui la maîtresse du jeune magistrat.

XXXIX.

L'ame de feu Bressier aperçut de la lumière à une fenêtre d'une petite maison isolée. Une grande jeune fille n'était pas couchée et travaillait à la lueur d'une lampe; mais elle était distraite et s'arrêtait de temps à autre pour écouter quelque bruit de pas éloignés. Tout à coup elle se leva de sa chaise en disant : Ah! mon Dieu, j'oubliais! et il aurait encore jappé comme avant-hier. — Elle descendit dans une petite cour, et appela Turc. Turc était un beau chien d'arrêt dont le vieux père d'Almodie faisait ses délices. C'était grace à Turc qu'il rentrait toujours au logis la carnassière bien garnie; c'était aussi la sûreté de la maison. Turc vint en remuant la queue à la voix bien connue d'Almodie, et se mit à sauter autour d'elle pour la lécher; mais Almodie froidement lui donna un morceau de viande qu'elle avait apporté. Turc l'avala avec avidité; mais, au bout de quelques instans, il fut saisi d'un tremblement convulsif, il fléchit sur ses pattes, tomba, se releva, et vint en rampant jusque sur les pieds d'Almodie en la regardant tristement, comme pour lui demander secours. Il se remit à trembler, poussa un gémissement sourd, et tomba sur le flanc. Là, il se débattit quelques instans et mourut. Almodie le repoussa du pied et écouta. Trois coups dans les mains, c'est bien là le signal convenu. Elle alla ouvrir.

Mais l'ame de feu Bressier s'enfuit indignée.

XL.

Un jour, des vapeurs grises s'élevèrent tout à coup à l'horizon, un tonnerre lointain roula de sombres menaces, des nuages chassés par un vent violent rasèrent les arbres et les maisons; l'ame de feu Bressier s'amusa à se laisser emporter au hasard par un de ces nuages. Les nuages vont vite, je ne sais où elle serait allée si le nuage n'avait fini par crever en pluie sur une toute petite ville de je ne sais quel pays. Toujours est-il que c'était une ville fort perplexe et fort occupée : elle était alors en guerre avec une autre ville tout aussi petite, située à quatre ou cinq lieues de distance. Les historiens assignaient plusieurs causes à cette guerre qui durait depuis fort longtemps. Je me suis livré à plusieurs recherches à ce sujet.

L'un des historiens de la petite ville de Nihilbourg commence ainsi, dans le genre de Tacite, qui dit : « *Urbem Romam a principio reges habuere.* » — « Dieu créa de rien le ciel et la terre. »

Puis après avoir raconté les crimes des hommes et le déluge, cette grande lessive si peu réussie, il explique comment les fils de Noë repeuplèrent les différentes parties de la terre, par suite de quoi et de beaucoup de circonstances diverses que je ne vous raconterai pas, la petite ville de Nihilbourg se trouve aujourd'hui se composer de deux cent soixante habitans.

Tant de ce que j'ai trouvé dans cet historien un peu diffus, il faut l'avouer, que des traditions du pays il résulte que les premières querelles entre les deux villes eurent pour sujet un orme placé sur la limite des deux états, et que chacun des deux prétendait lui appartenir.

Cette querelle fut apaisée par une idée ingénieuse d'un des princes de Nihilbourg. Après de longues et cruelles guerres, il proposa, ce qui fut accepté, de faire avec le vieil orme un feu de joie autour duquel dansèrent en rond les habitans des deux pays.

Il faut dire que les historiens de l'autre ville prétendent que c'est au contraire un duc de Microbourg qui eut l'idée en question. Ils reportent ladite idée à l'an 1645, et la chose se trouve consignée ainsi dans les annales de Microbourg.

1492. Ludwig, duc régnant, invente une nouvelle manière de faire la tarte aux prunes, l'année où Christophe Colomb découvre l'Amérique. Il règne entouré de la vénération publique et de l'amour de ses sujets jusqu'en 1517.

1517. Maximilien remporte de nombreuses victoires sur les habitans de Nihilbourg, meurt couvert de gloire en 1540.

1540. Vilhelm. Il avait un gros ventre.

1580. Ludwig II. Ce règne est considéré à juste titre, par les écrivains politiques, comme la continuation du précédent.

1623. Ludwig III conquiert sur les Nihilbourgeois vingt-sept bottes de foin et un cochon gras.

1645. Vilhelm II. Sous son règne, on brûle l'orme qui faisait le sujet de la guerre entre les deux pays.

De leur côté, les habitans de Nihilbourg prétendent, avec une apparence de raison, que cette phrase ne veut pas dire que c'est le duc Vilhelm qui eut l'idée de brûler l'orme. L'historien dit simplement : *sous son règne.*

En effet, on peut dire : Racine fit la comédie des *Plaideurs* sous

le règne de Louis XIV. Ce n'est pas dire que l'auteur des *Plaideurs* soit Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, l'orme brûlé, qui avait paru aux deux pays une magnifique idée, entraîna de nouveaux embarras. Il est vrai que, placé sur la limite des deux états, il servait de prétexte à des discussions; mais, quand il n'exista plus, les limites se trouvèrent confondues, des empiètemens mutuels amenèrent de nouvelles guerres. Ainsi on trouve dans les annales de Microbourg dès l'année

1647 : Nouvelle guerre avec les Nihilbourgeois relativement à la récolte, indûment faite par eux, d'un demi-boisseau d'orge sur les terres de Microbourg.

Outre les causes politiques, différentes causes que la dignité de l'histoire passe sous silence, mais que la tradition conserve précieusement, entretenaient la mésintelligence entre les deux nations. Les Microbourgeoises avaient la réputation d'avoir la jambe extrêmement bien faite et portaient des jupes fort courtes. Les *dames* de Nihilbourg, qui au contraire les portaient extrêmement longues, prétendaient ne pas savoir sur quoi était fondée cette réputation, et affirmaient que, si les convenances ne leur imposaient pas des jupes longues, si elles voulaient, comme les femmes de Microbourg, sacrifier la pudeur à une sotte vanité, elles pourraient montrer de quoi rabattre l'orgueil de ces dames, mais qu'il leur paraissait plus honorable pour elles qu'on dît : On ne sait pas comment sont les jambes des dames de Nihilbourg.

Elles ajoutaient que la réputation usurpée par les Microbourgeoises était achetée au prix d'une exhibition impudique, et que cette appréciation faite par le public de choses qui se doivent cacher n'était, aux yeux des personnes sensées, qu'un monument immortel à la honte des femmes de Microbourg, loin qu'elles en dussent le moins du monde tirer vanité.

Plusieurs chansons avaient été faites, dans lesquelles les dames de Nihilbourg accusaient les femmes de Microbourg d'avoir des amans, à quoi celles-ci avaient répondu par des chansons où elles accusaient leurs rivales de n'en avoir pas.

En un mot, les choses s'étaient continuellement envenimées, et à l'époque où l'ame de feu Bressier tomba, avec la pluie, dans la ville de Nihilbourg, les deux états étaient en guerre sérieuse. Plusieurs combats avaient eu lieu, dans lesquels chacun s'était attribué la victoire, mais où la seule chose qu'on pût raisonnablement affirmer

était qu'on avait reçu de part et d'autre beaucoup de coups et de blessures.

Ce jour-là, c'était l'anniversaire du feu de joie fait avec l'orme litigieux. On célébrait dans les deux pays la *Fête de la Paix*.

La *Fête de la Paix*, dans les deux pays, commençait à l'heure où l'orme avait été frappé du premier coup de hache, et c'était encore un sujet de division entre les deux peuples. Les Nihilbourgeois assignaient à ce moment l'heure de cinq heures trois quarts, tandis que les habitans de Microbourg soutenaient que le coup avait été frappé à cinq heures et demie.

Pendant long-temps, de part et d'autre, on allait en procession à la place autrefois occupée par l'arbre; mais, au bout de quelque temps, on remarqua que chaque année, à l'occasion de la *Fête de la Paix*, il survenait quelques rixes, et que c'était notoirement le jour de l'année où il y avait le plus de têtes fendues et de bras cassés. La procession était donc tombée en désuétude.

La *Fête de la Paix*, commencée à Nihilbourg à cinq heures trois quarts et à Microbourg à cinq heures et demie, durait toute la nuit. De part et d'autre, on la passait à danser, à boire, à chanter; mais les chansons, qui commençaient par parler d'amour, finissaient, au bout d'un certain nombre de pots de bière, par dire quelques mots du peuple rival, et il s'en fallait de beaucoup que ces mots fussent révérencieux.

Voici à peu près ce qu'on chantait à Microbourg le jour de la *Fête de la Paix* :

« Dansons gaiement sous les vieux arbres, avec nos filles aux jupes courtes et aux belles jambes. Les robes longues sont bonnes pour les femmes de Nihilbourg. Tout ce qui nous inquiète, c'est de savoir où elles trouvent assez d'étoffe pour cacher leurs grands vilains pieds.

« Qu'aucune fille jamais n'aime un garçon de Nihilbourg, car nos femmes doivent avoir des enfans braves, de bons Microbourgeois.

« Mais d'ailleurs, où est celui des Nihilbourgeois qui oserait venir au milieu de nous?

« Garçons de Microbourg, avons-nous encore les bâtons avec lesquels nous leur avons fendu tant de têtes?

« Hourra! »

Et on finissait par des cris et des récits des victoires remportées sur les Nihilbourgeois.

A Nihilbourg, pendant ce temps, on chantait :

« Dansons gaiement sous les vieux arbres, avec nos filles sages aux longues robes, qui font qu'il n'y a que leur époux qui verra le bout de leurs pieds.

« Il est heureux que les Microbourgeoises n'aient de bien que la jambe, car elles se montreraient toutes nues.

« Qu'aucune fille jamais n'aime un garçon de Microbourg, car nos femmes doivent avoir des enfans braves, de bons Nihilbourgeois.

« Mais d'ailleurs, où est celui des Microbourgeois qui oserait venir au milieu de nous?

« Garçons de Nihilbourg, avons-nous encore les bâtons avec lesquels nous leur avons fendu tant de têtes?

« Hourra! »

Et on finissait ici, comme là-bas, par des cris et des récits de victoires remportées sur les Microbourgeois.

Ce jour-là, à Nihilbourg, c'était, comme je vous le disais tout à l'heure, la *Fête de la Paix*.

Le peuple était rassemblé dans le salon du prince régnant, Céderic CXXVII, un de ces pauvres petits princes qui, numérotés comme les uns et les autres, semblent tenir le milieu entre les fiacres et les rois. En défalquant du nombre de deux cent soixante, auquel se montait la population de Nihilbourg, les femmes, les enfans et les vieillards, il restait à peu près quatre-vingts hommes en état de porter les armes. Il s'agissait d'une grande résolution.

Le prince exposa en beaucoup de mots que l'insolence des gens de Microbourg croissait de jour en jour, qu'il était temps d'y mettre un terme, qu'en ce moment ils étaient livrés à la joie, aux plaisirs, et surtout à la bière; qu'il fallait, au milieu de la nuit, les aller surprendre, faire main-basse sur eux; qu'on les trouverait ou endormis, ou ensevelis dans l'ivresse; qu'on en aurait bon marché, et qu'ainsi finirait ce peuple sauvage, qui de tous temps avait mis des pages sanglantes dans les annales de Nihilbourg.

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme.

Le prince ajouta : Il faut donc s'abstenir de bière et de boissons enivrantes. Nous célébrerons demain pour la première fois une fête dont l'anniversaire remplacera à l'avenir la *Fête de l'Orme :* ce sera la *Fête de la Paix victorieuse.*

De nouveaux hourras accueillirent le prince, qui, animé par le succès, crut devoir ajouter qu'il fallait engraisser les guérets avec le sang des ennemis, ce à quoi personne ne trouva d'inconvéniens.

A dix heures du soir, on se mit en route. Je ne parlerai pas des larmes des mères, des femmes, des amantes. Je ne m'arrêterai un

instant que sur le désespoir de la femme du prince Céderic CXXVII. C'était elle qui avait conçu le projet d'attaquer ainsi à l'improviste la ville de Microbourg et l'avait suggéré à son mari; mais, le voyant partir pour des hasards périlleux, elle arrachait ses beaux cheveux, elle se frappait la poitrine, elle s'accusait d'être une épouse criminelle, une femme sans cœur qui préférait la gloire de son époux même à sa conservation. Elle le suppliait d'abandonner une entreprise glorieuse, il est vrai, mais où sa précieuse vie était en danger. Elle fut si touchante, que le prince allait peut-être céder, quand elle ajouta : Je sais qu'après votre magnifique discours de tantôt, vous serez déshonoré aux yeux de vos sujets si vous ne mettez pas à fin l'entreprise commencée; mais qu'est-ce qu'une vaine gloire? Nous quitterons le palais et les grandeurs, nous irons nous cacher dans un désert, et là, au sein de la nature, nous vivrons de fruits et de laitage....

Le prince ne la laissa pas achever; cette perspective avait peu de charmes pour son imagination, et il était résigné à se couvrir de gloire. Il embrassa tendrement la princesse et s'arracha de ses bras.

L'ame de feu Bressier resta auprès de la princesse.

En partant, tout le monde voulait être aux premiers rangs. Au bout de deux lieues, il se mit un peu de discipline dans l'armée, et chacun consentit à rester à sa place. Quand on fut à une demi-lieue de Microbourg, on marcha un peu moins vite; à un quart de lieue, on s'arrêta et on tint conseil : quelques-uns alors pensèrent que l'entreprise était grave et périlleuse. Deux ou trois conseillèrent de retourner à Nihilbourg; plusieurs se contentèrent de le désirer, mais le plus grand nombre ne put trouver le courage d'avouer sa peur. Il fut cependant décidé qu'on agirait avec prudence; que, si, par hasard, les Microbourgeois étaient sur leurs gardes, l'affaire étant manquée, on se retirerait sans coup férir. On envoya quelques hommes à la découverte, puis on continua de marcher sur la ville ennemie, mais lentement et avec circonspection.

Le long de la route, il semblait que tous n'eussent qu'un cœur et qu'un esprit. On ne parlait que de la gloire; on allait braver des dangers, mais conquérir de la gloire. Toutefois, en creusant un peu la pensée des personnages qui se servaient du même mot pour l'exprimer, vous eussiez trouvé des variantes assez curieuses.

EXEMPLES :

Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Je sais à Microbourg, auprès de l'église, une petite boutique d'orfèvre sur laquelle j'espère bien faire main basse.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Ce sera un grand hasard si je ne réussis pas dans la bagarre à emmener un bon cheval, pour remplacer le mien, que je laisse éclopé à la maison.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Je serai bien étonné si je reviens avec la mauvaise souquenille que j'ai sur le dos en ce moment.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Gare si je rencontre quelques belles filles chez les ennemis.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Ne pas oublier qu'il faut que je rapporte à Sophie des pendans d'oreille en or.

Voici nos héros à quelques pas de la ville. Les éclaireurs reviennent dire qu'ils n'ont vu personne, et que la ville paraît endormie. Quelques sages font remarquer que c'est peut-être une ruse de leurs perfides ennemis, qu'il ne faut pas s'y fier, qu'il est encore temps de renoncer à une expédition imprudente; qu'il suffirait, pour humilier les Microbourgeois, que le prince jetât son gant dans la ville en signe de défi.

En ce moment, le cheval du prince se défend; le prince, qui n'a jamais été bon écuyer, veut le retenir, se met en colère et lui donne un double coup d'éperon. Le cheval se cabre; le prince rend la main; le cheval part au galop et entre dans la ville : on le suit en blâmant sa folle témérité.

Le cheval s'arrête tout à coup en face d'une maison qui lui barre le chemin. Le prince, qui s'est de son mieux retenu aux crins, descend et l'attache à un poteau. Les Nihilbourgeois se pressent autour de leur chef. Le bruit que le cheval a fait dans la ville doit avoir réveillé leurs ennemis.

Mais comment se fait-il qu'on n'ait encore vu personne? Pas un factionnaire, pas un cri d'alarme. Les habitans sont-ils ensevelis dans l'ivresse à ce point miraculeux? Deux soldats viennent dire qu'ils ont enfoncé une boutique, et qu'ils n'ont trouvé dedans qu'une vieille femme qui s'est mise à genoux et qui leur a demandé grace.

Dans une seconde, on n'a trouvé qu'une femme avec deux enfans et une servante. On les interroge. Leurs réponses et de nouvelles épreuves faites sur d'autres habitations établissent ce fait singulier, qu'il n'y a pas un seul homme visible dans toute la ville de Microbourg. On fouille les maisons, toutes sont de même; les lâches guerriers de Microbourg ont pris la fuite; chacun des soldats nihilbourgeois se couvre de gloire à sa manière.

On met les maisons au pillage, on brûle une ou deux bicoques, on se livre à toutes les atrocités d'usage en pareil cas; mais bientôt Céderic donne le signal de la retraite. On se rassemble sur la grande place de Microbourg; chacun amène sa part de butin dont on a chargé les ânes et les chevaux qu'on a pu trouver. Les femmes et les enfans, réunis en troupe, sont emmenés malgré leurs prières et leurs larmes.

La troupe victorieuse se remet en marche.

Le prince, entouré de ses fidèles conseillers, se demande ce que sont devenus les soldats de Microbourg. Pour les soldats nihilbourgeois, chacun raconte ses hauts faits, il y en a déjà quarante-trois qui sont entrés *le premier* dans la ville ennemie.

Ils s'expliquent tranquillement l'absence des Microbourgeois par la terreur qu'ils inspirent. Ils ont parfaitement oublié celle qu'ils ressentaient quelques heures auparavant.

Cependant, par l'ordre du prince, on prend des chemins détournés; on met un peu plus de temps qu'il ne faut pour rentrer à Nihilbourg, mais on évite les fâcheuses rencontres.

On entend tout à coup un bruit de pas et de voix dans le lointain. Le prince donne l'ordre d'appuyer sur la droite pour s'éloigner de ce bruit. On doit être près de la ville; on rentrera dans la ville par la porte de derrière. Mais est-ce le jour déjà? Comme le ciel est rouge! Jamais on n'a vu une aurore aussi éclatante; ce ne peut être l'aurore, car cette lueur est dans la direction de Nihilbourg, et Nihilbourg est à l'ouest. On avance un peu plus vite. Ah mon Dieu! des flammes se font voir distinctement. Le feu est à la ville de Nihilbourg! On laisse les prisonniers et le butin à la garde d'un tiers de la troupe, le reste se précipite en avant.

Comment se fait-il qu'on n'entende pas de cris? les femmes et les enfans n'ont donc pas été réveillés par cet affreux accident? On s'empresse, on éteint le feu de deux maisons embrasées; une troisième est tellement enveloppée par les flammes, qu'il n'y a rien à faire ni même à essayer.

On n'a trouvé personne dans les deux maisons sauvées. Les femmes et les enfans qui les habitaient ont-ils péri dans les flammes, ou se sont-ils sauvés dans quelque autre habitation?

Le jour commence à poindre; le butin et les prisonniers arrivent avec leur escorte; les vainqueurs entonnent des chants guerriers. Personne ne sort des maisons; on renferme provisoirement les prisonniers dans les deux maisons abandonnées, et on y place des sentinelles.

Chacun alors s'empresse de rentrer chez lui avec sa part de butin, le prince Cédéric comme les autres. Mais quel n'est pas l'étonnement du prince, lorsqu'il ne trouve chez lui aucune des femmes de la princesse Frédérique! Il se hâte d'entrer dans l'appartement de la princesse; elle n'y est pas!... il est effrayé du désordre qui y règne, des meubles brisés, des portes enfoncées; le palais a été pillé! Le prince, accablé, veut s'asseoir, il ne reste pas une chaise.

Le prince n'est pas le seul qui trouve chez lui un pareil sujet d'étonnement et de douleur. Chacun de ses sujets trouve sa maison scrupuleusement déménagée; il n'y a plus ni un meuble, ni une femme, ni un enfant, ni un vieillard dans Nihilbourg.

On se rassemble en tumulte sur la place; le prince harangue ses sujets. Tout porte à croire qu'un perfide ennemi a lâchement abusé des ombres de la nuit pour s'introduire dans la ville et se livrer, au mépris du droit des gens, à toutes les horreurs dont est capable une soldatesque effrénée.

On accable les Microbourgeois de malédictions; on s'étonne que le ciel laisse impunis des brigands pareils.

XLI.

On ne s'étonnait pas moins au même instant à Microbourg que le ciel ne se fît pas un devoir et un plaisir de foudroyer les scélérats Nihilbourgeois.

Le même jour de la *Fête de la Paix*, les Microbourgeois avaient eu, comme ceux de Nihilbourg, l'idée qu'il serait facile de surprendre leurs voisins et ennemis à la faveur de la fête et des fumées du vin. Ils s'étaient donc mis en chemin en prenant des routes inusitées; ils avaient eu les mêmes hésitations, les mêmes frayeurs, les mêmes succès que les Nihilbourgeois; ils avaient, comme eux, emmené et emporté tout ce qu'ils avaient trouvé dans la ville; comme eux, ils

avaient, au retour, trouvé leur propre ville vide et en flammes. Comme eux, ils maudissaient leurs ennemis, se plaignaient de leur perfidie, et essayaient de faire croire à Dieu qu'il était engagé d'honneur à les venger.

Le duc Ernest avait été plus heureux que son ennemi Céderic CXXVII; il avait trouvé dans le palais du prince la belle Frédérique, et il l'avait emmenée, malgré ses larmes et ses prières.

Constatons ici que beaucoup de poètes et de prosateurs ont dit que la beauté en larmes était plus belle de moitié. Je déclare que je suis d'un avis opposé, lorsque les femmes pleurent tout de bon.

Les deux nations sentirent le besoin d'entrer en pourparler. On convint qu'on rendrait chacun ce qu'on avait pris, et qu'ainsi de l'expédition il ne resterait que la gloire, et que ce *coup fourré* serait considéré comme non avenu.

Les conventions faites, il fallut procéder à l'exécution. On commença à échanger par restitution l'or et l'argent, puis les meubles, puis les bestiaux, puis on arriva à la partie de l'échange la plus délicate et la plus inquiétante : il fallait rendre et reprendre les femmes.

De part et d'autre, on avait un peu violé, comme il est d'usage, au moment du sac de la ville.

De part et d'autre, on avait plus tard abusé de l'influence d'un vainqueur et d'un maître sur des vaincues et des esclaves.

Aussi chacun, en rappelant les avaries qu'il avait fait souffrir à l'honneur conjugal de ses voisins et ennemis, ne pouvait s'empêcher de penser que sa propre femme était précisément dans la position où il tenait celle d'un ennemi. Cependant, malgré l'identité des situations, chacun se croyant plus beau et plus aimable que les autres hommes, chacun croyant avoir une femme qui lui était particulièrement attachée, espérait avoir évité pour sa part le sort qui n'avait guère épargné personne.

D'autre part, comme d'un accord unanime, à mesure que, par l'échange convenu, elles rentraient dans leur ménage, les Nihilbourgeoises et les Microbourgeoises affirmèrent, sans aucune exception, qu'elles n'avaient trouvé dans leurs ravisseurs que bons procédés, respects et courtoisie : toutes jurèrent qu'on ne leur avait pas touché le bout du doigt; ce qui fit que les Nihilbourgeois et les Microbourgeois commencèrent par se réjouir fort et rendre graces au ciel.

Puis, un peu après, les Nihilbourgeois entre eux ne se gênaient pas pour dire que les Microbourgeois étaient bien timides, bien vertueux et bien niais.

Les Microbourgeois, de leur côté, disaient : Ces pauvres Nihilbourgeois sont vraiment les plus honnêtes gens du monde. C'est plaisir de leur donner des femmes à garder. Et ils riaient de leur air le plus malin.

Cependant, si chacun, habitant de Nihilbourg ou de Microbourg, se croyait particulièrement favorisé du ciel, et ajoutait une foi entière aux récits de sa femme sur les égards respectueux dont elle avait été l'objet, chacun, en même temps, ne laissait pas de rire tout bas de la crédulité de ses voisins, qui croyaient bonnement que les ennemis avaient respecté leurs femmes captives.

Mais, au milieu de tout cela, le prince Céderic CXXVII était le plus malheureux des hommes. Le duc Ernest était un adroit politique et un diplomate astucieux. C'était lui qui avait fait mettre dans le traité d'échange l'ordre d'après lequel devaient s'opérer les restitutions mutuelles. En sa qualité de célibataire, il avait opiné que ce que chacun avait de plus précieux, c'était sa femme. Or, le jeune duc, par suite de sa position, ne connaissait que les femmes des autres, et c'est, en effet, au dire des connaisseurs, quelque chose de bien charmant que la femme d'un autre.

Partant de ce principe, que par respect humain les gens mariés n'avaient osé nier, que ce que chacun avait perdu de plus précieux dans le pillage était sa femme, par une conséquence logique, le duc avait fait admettre que ce serait la dernière chose qu'on restituerait de côté et d'autre, parce que ce serait pour chacun une garantie et un gage de la fidélité qui serait apportée dans les restitutions préalables d'argent, de meubles et de bestiaux. Malheureusement, les grandes choses n'ont été inventées que pour cacher les petites, et, sous les raisons politiques mises en avant par le duc Ernest, l'observateur philosophe est forcé de chercher et de trouver quelque intérêt purement personnel.

Le duc Ernest n'avait pu rester insensible aux charmes de la princesse Frédérique, qui était une des plus belles personnes qu'il fût possible de voir. Il l'avait d'abord traitée avec les égards les plus exquis, il n'avait pas caché l'impression qu'il ressentait, mais il avait montré qu'il ne voulait rien devoir au malheur de la princesse; que dans leur situation réciproque, lui avec son sabre, elle avec sa beauté, c'était lui qui était vaincu, et il se comportait comme s'il le pensait réellement : c'étaient des soumissions et des respects inouis, c'était une adoration extatique, un amour d'autant plus humble et timide, que l'objet qui l'inspirait pouvait se croire dans la puissance du vain-

queur. Elle voyait clairement que le duc Ernest, par une rare et exquise délicatesse, n'osait rien demander, précisément parce qu'il pouvait tout prendre. Le duc, d'autre part, était d'une belle et noble figure, il était jeune et bien fait, et, au bout de quelque temps, Frédérique, touchée malgré elle de tant de graces, d'amour et de respect, se surprenait à penser que, résolue comme elle était à ne pas manquer volontairement à ses devoirs, c'était réellement dommage que le duc, dans le moment du pillage et de l'enivrement du triomphe, ne l'eût pas un peu violée, comme cela est arrivé à des femmes de très bonne maison en pareilles circonstances.

Quand une femme commence à appeler *devoir* la fidélité qu'elle doit à son mari, c'est qu'elle est déjà sur une pente rapide qu'elle est destinée à parcourir jusqu'au bout.

En attendant, le prince Céderic CXXVII redemandait sa femme avec d'autant plus d'instances, qu'il n'avait pu, en échange, prendre celle du duc, par la raison péremptoire que nous avons mentionnée plus haut, que le duc n'en avait pas. Le duc trouvait toute sorte de prétextes pour retarder la restitution de Mme Frédérique : c'était, il l'avouait hautement, l'otage le plus précieux que la victoire eût mis entre ses mains; c'était pour lui un devoir de ne s'en dessaisir que lorsque ses sujets auraient été complètement satisfaits sous le rapport des restitutions qu'ils avaient à prétendre, et il y avait toujours quelqu'un qui avait à élever quelque réclamation. Et si de son côté le désolé Céderic CXXVII ordonnait à ses sujets, avec les menaces les plus formidables, d'avoir à restituer jusqu'à la moindre et à la plus insignifiante chose qui eût appartenu au dernier et au plus infime des habitans de Microbourg, du sien, l'heureux, ou près de l'être, Ernest proclamait que, esclave de ses devoirs envers le peuple de Microbourg que lui avait confié la Providence, il poursuivrait jusqu'à la fin la restitution mutuelle convenue entre les deux états; et, pour se mettre à même de ne pas manquer à ces devoirs sacrés, il offrait une récompense de cent florins à tout Microbourgeois qui le chargerait d'une nouvelle réclamation contre la ville de Nihilbourg. A cette nouvelle qui élevait un clou rouillé, une épingle épointée, à la valeur de cent florins, il tomba une averse de réclamations saugrenues. Tel réclama une dent de sept ans d'un de ses enfans, qu'il avait conservée autrefois et n'avait pas retrouvée après le pillage; tel autre, une boucle de cheveux, gage d'un ancien amour; tel autre, une paire de bretelles brodées par un objet chéri; toutes choses n'ayant pas de prix dans les deux acceptions du mot.

Ces réclamations furent transmises au prince Céderic, qui ordonna, sous les peines les plus sévères, que les objets réclamés fussent immédiatement rendus. Les conseillers du prince lui objectèrent dans une respectueuse remontrance :

1° Que la dent redemandée n'avait pu être prise ni conservée, attendu son peu de valeur; mais l'un des conseillers offrait au prince une de ses molaires pour indemniser le réclamant, qui ne pourrait reconnaître celle qui était perdue, surtout si on enfermait celle qu'on lui rendrait dans une boîte d'or;

2° Que la paire de bretelles était usée, mais qu'on en pouvait faire d'autres tellement magnifiques que le propriétaire n'hésiterait pas à les reconnaître pour siennes; que, sous le rapport de l'objet chéri, on les ferait broder facilement par un objet à chérir, ce qui ferait un échange avantageux pour le Microbourgeois réclamant.

3° Au sujet de la boucle de cheveux, les conseillers confessaient humblement qu'ils étaient assez embarrassés, ignorant même de quelle couleur étaient les cheveux égarés. Ils proposaient au prince de faire faire une enquête à Microbourg, pour retrouver la personne qui avait donné la boucle de cheveux.

L'infortuné Céderic approuva ses conseillers, et les supplia de se hâter. Seul dans son palais, quelquefois il se rappelait tous les exemples d'épouses perfides que nous a transmis l'histoire, et il frémissait en énumérant les dangers auxquels était exposée Mme Frédérique. D'autres fois, l'esprit mieux disposé, il récapitulait les femmes héroïquement fidèles dont on a gardé le souvenir, et il se sentait un peu encouragé. Puis il frémissait en songeant que la plupart de ces exemples étaient empruntés à la mythologie. Par momens, il se représentait le duc Ernest comme un vainqueur charmant, puis il se consolait en se disant : — Vainqueur! comme tout le monde, car, dans cette affaire, tout le monde a été vainqueur et vaincu. — Mais il n'était pas persuadé que Mme Frédérique songerait à faire cette distinction, qui était un peu subtile et avait un peu l'air de couper un cheveu en quatre dans sa longueur. Il redoutait que la princesse ne le trouvât toujours assez vainqueur, si, par malheur, elle le trouvait charmant.

Pendant ce temps, les conseillers, ayant compassion des chagrins de leur prince, usaient de diligence pour obéir aux exigences du duc de Microbourg. On avait rendu les choses plus ou moins perdues réclamées par les habitans plus ou moins probes, tant que cela pouvait se faire avec de l'argent. Tel avait perdu un âne, qui pleu-

rait et surtout redemandait un cheval. Il fallait céder sur tous les points, parce que le duc Ernest affirmait que, malgré sa répugnance à user de rigueur, il ne rendrait pas la princesse tant que le moindre de ses sujets aurait à se plaindre de la moindre lésion. La dent et les bretelles avaient été parfaitement reconnues et acceptées.

On retrouva la beauté qui avait autrefois donné une boucle de ses cheveux; elle était devenue ouvreuse de loges au théâtre de Microbourg, mais elle avait cinquante-trois ans, et ses cheveux étaient complètement blancs. On lui demanda de quelle couleur précisément avaient été ses cheveux. Elle répondit qu'elle avait eu les cheveux de deux couleurs avant la troisième, qui était la couleur actuelle : d'abord d'un certain blond clair; ensuite d'un autre certain blond un peu plus foncé.

On lui demanda de quel blond ils étaient quand elle en avait donné une boucle à un homme qu'elle avait aimé. Elle répondit qu'elle avait donné plusieurs boucles des deux couleurs à plusieurs hommes qu'elle avait aimés. On lui désigna alors l'heureux mortel. Elle rassembla ses souvenirs et dit : C'est de ma première couleur.

— Donc, dit un des conseillers, c'était blond clair? J'ai précisément une fille qui a les cheveux blond clair.

— Mais, dit la vieille, je vous ai expliqué que c'était d'un certain blond clair, et, en effet, je n'ai jamais vu depuis des cheveux de la nuance des miens. C'est une nuance que la nature paraît avoir perdue, comme on dit que les peintres ont perdu l'ancien rouge des vitraux et l'ancien bleu des enluminures des missels.

— Comment faire? demanda le conseiller.

A force de réfléchir, on convint de donner 10 florins par jour à la vieille pour qu'elle cherchât des cheveux de la nuance précise qu'avaient eue les siens. La vieille se mit d'abord à chercher; mais, comme elle avait de la finesse dans l'esprit, elle fit le raisonnement que voici : Voici trois jours que je cherche à 10 florins par jour, et que je ne trouve pas; si j'avais trouvé aujourd'hui, je ne chercherais pas demain, et demain je ne recevrais pas 10 florins. On me paie pour que je cherche et non pour que je trouve; mais, à force de chercher, il n'est pas impossible qu'on finisse par trouver, un jour ou un autre. Chercher et ne pas trouver, c'est comme si on ne cherchait pas; donc je puis, sans trop mentir à ma conscience, ne pas chercher du tout, ce sera plus sûr.

Au bout d'un mois, le conseiller se douta de la chose.

Au moment où le prince Céderic CXXVII se désolait tout-à-fait,

car sa femme, en la supposant fidèle, avait alors dépassé toutes les limites des fidélités historiques connues, il ne savait plus que Pénélope qu'elle pût prendre pour modèle, et Pénélope a été inventée par Homère; et des savans ont fait plusieurs gros livres dans lesquels ils prouvent qu'Homère n'a jamais existé : de sorte qu'entre les choses qui n'ont pas existé, Pénélope a droit au premier rang sans aucune contestation possible. Pénélope imaginée par un homme inventé par on ne sait qui!

Le conseiller dit à la vieille : Je vous donnais 10 florins par jour pour chercher des cheveux qui fussent précisément de la couleur des vôtres (première nuance); je supprime les 10 florins, mais je vous en donnerai 100 quand vous les aurez trouvés. La vieille trouva le conseiller un homme astucieux et perfide, et se dit : Il ne faut jamais avoir affaire à des diplomates, on est toujours dupée. Et elle coupa une touffe de poils à une chatte café au lait qu'elle possédait, contre laquelle touffe de poils elle reçut 100 florins.

Le conseiller se douta de la tromperie; c'était un homme qui avait été jeune. Contrairement à beaucoup d'autres que je pourrais citer, il avait reçu dans sa vie beaucoup de boucles de cheveux; il n'en avait jamais eu de cette finesse. Mais il s'avisa d'un moyen analogue à celui qu'il avait employé pour la dent et pour les bretelles, et il fut honteux de n'y avoir pas pensé plus tôt. Il envoya la touffe de poils isabelle dans une boîte d'or par une belle jeune fille qui avait les cheveux noirs, en faisant dire au Microbourgeois qu'il pouvait garder la boucle, la boîte et la fille.

Le vieux conseiller montra, selon les connaisseurs, un grand discernement dans le choix de la fille chargée de la boîte; il avait remarqué dans sa jeunesse qu'après la femme qu'on aime le plus au monde, ou plutôt à côté de la femme qu'on aime le plus au monde, quelques-uns nous disent : avant la femme qu'on aime le plus au monde, celle qui a le plus de chances de vous séduire n'est pas une femme qui lui ressemble, mais celle au contraire qui lui ressemble le moins.

Le Microbourgeois reconnut la boucle de cheveux. On réclama la restitution de Mme Frédérique.

Le duc Ernest demanda à sa prisonnière la permission de la voir un instant. Il lui fit l'aveu des ruses qu'il avait employées pour la retenir; il ne lui cacha pas que ses dernières exigences lui avaient paru à lui-même souverainement ridicules, et que même, en fait de choses ridicules, il était complètement à bout; que cependant il avait

trouvé un moyen encore, que c'était de jeter dans la rivière une émeraude d'une rare beauté qui composait à elle seule toutes les pierreries de la couronne de Microbourg, et de la réclamer au prince Céderic, étant persuadé qu'il serait encore plus difficile d'en trouver une semblable que de retrouver la même.

En disant ces paroles, il montra l'émeraude à la princesse, qui ne put s'empêcher de dire que ce serait dommage.

— Et que me font les pierreries, que me fait la puissance, à quoi me sert la vie, si je dois vous perdre? s'écria l'amoureux Ernest. Qui me délivrera de mes chaînes quand j'aurai brisé les vôtres? ajouta-t-il.

J'ai lieu de croire qu'il avait trouvé cette phrase sur une devise de bonbon. Néanmoins cela toucha la princesse. Il y a un certain nombre de sottes phrases que dédaignent les gens trop délicats et qui rapportent gros aux imbéciles.

La princesse déplora beaucoup sa captivité, et lui dit que, puisqu'il l'aimait si fort, il devait lui en donner une preuve irrécusable en la rendant au prince son époux.

La conversation se prolongea fort; je me contenterai de vous en dire le résultat. Ce fut que le duc finit par déclarer positivement à Mme Frédérique qu'il n'y avait qu'elle seule qui pût payer sa rançon. Mme Frédérique jette les hauts cris; mais, comme le duc lui plaisait, elle finit par profiter de ce qu'il employait une violence morale qui lui permettait de se dire à elle-même qu'elle n'avait cédé qu'à la force. C'était d'ailleurs le seul moyen de retourner à Nihilbourg se livrer derechef à l'exercice habituel de toutes les vertus conjugales; en bon raisonnement, ne valait-il pas mieux le suspendre un moment que d'y renoncer à tout jamais?

L'émeraude resta entre les mains de la princesse. Elle est encore aujourd'hui conservée précieusement dans le trésor des princes à Nihilbourg. Je suis fâché d'avoir à leur dire qu'elle est fausse.

Le prince Céderic CXXVII fit à sa femme de nombreuses questions auxquelles elle répondit de la manière la plus satisfaisante, mais néanmoins il fut guéri à jamais de l'amour des conquêtes, et la fin de son règne fut complètement pacifique. Pour l'ame de feu Bressier, elle s'était envolée au moment où la princesse, cédant à la nécessité, faisait une variante à la phrase de Brennus, et disait à demi-voix en soupirant : — Bonheur aux vaincues; — soit que l'ame ne voulût pas naître d'un adultère, soit qu'elle ait redouté d'habiter un corps qui hérितât, comme cela est fréquent, des cheveux du duc Ernest, lesquels cheveux étaient couleur capucine.

XLII.

Toutes ces épreuves avaient pris un temps plus long que nous n'avons pu le dire, à cause du soin que nous avons eu de supprimer autant que possible le récit des choses insignifiantes qu'eut à subir l'ame de feu Bressier dans les diverses épreuves qu'elle tenta pour trouver des gens dont elle voulût bien naître. La vie réelle ressemble à un champ labouré, qu'on parcourrait en travers des sillons; on fait un pas sur l'élévation du sillon, et un pas dans le creux qui est entre deux. Le récit, au contraire, vous fait marcher seulement sur les aspérités, en supprimant le pas intermédiaire.

Toujours est-il que le 2 de mai arriva, que l'ame de feu Bressier ressentit, comme une année auparavant, les douces exhalaisons du printemps, et que, précisément au moment où finissait le temps pendant lequel elle pouvait reprendre un corps, au moment où elle atteignait l'époque où elle était, d'après les lois immuables de la nature, obligée d'aller se purifier et se confondre dans l'océan de vie et de lumière, à ce moment, dis-je, dans cet air imprégné de parfums, de jeunesse, d'amour, jamais elle n'avait autant désiré vivre, jamais elle n'avait eu tant à demander à la vie, jamais elle n'avait eu tant de croyances et de désirs.

Elle vit avec effroi qu'il ne lui restait plus que quelques heures pour faire un choix, pour recevoir une nouvelle vie entre des lèvres amoureuses ou remonter au ciel et s'abîmer dans le soleil. Alors elle voltigeait dans l'atmosphère épaissie d'une grande ville. Elle avait vu, de haut, les fenêtres des maisons s'allumer successivement, comme des constellations terrestres, puis elle les vit s'éteindre une à une, comme les étoiles s'éteignent aux premières lueurs du jour. La ville se plongeait dans le sommeil et le mystère. L'ame de feu Bressier songea que c'était la dernière nuit qu'elle eût à passer sur la terre. Elle songea aussi que cette grande ville était pleine d'amans et d'amours; dans chacune de ces chambres dont la fenêtre s'éteignait, *on s'aimait et on se le disait* à l'ombre de la nuit et du mystère, et, haletante, désespérée, voyant avec terreur chaque seconde passer, elle se mit à courir de maison en maison, de chambre en chambre, écoutant tous les soupirs, entr'ouvrant tous les rideaux.

Ici une femme riche se vendait à un mari plus riche encore, qu'elle n'aimait pas, mais qui lui donnait des chevaux et une voiture.

Une femme prenait un amant seulement pour l'enlever à une autre.

Celle-ci s'est cromprompromise par coquetterie, et se donne par une sorte de probité singulière, pour se débarrasser d'un homme qui l'obsède.

Toujours rebutée, toujours plus inquiète, toujours plus pressée, l'ame de feu Bressier trouve tour à tour :

Une femme du monde et un acteur jouant avec succès les rôles de niais dans le vaudeville;

Une femme qui a choisi son amant parce que c'est un homme illustre, que tout le monde remarque, et qu'elle enlève aux autres;

Une femme qui a choisi son amant parce que c'est un homme obscur, commun, que personne ne remarque, et que les autres ne lui enlèveront pas.

Un mari attend que sa femme dorme pour quitter clandestinement le lit conjugal et monter un étage plus haut.

La femme attendait que son mari fût parti, et descend un étage plus bas.

Ici un amant heureux en lunettes bleues.

Là un mari qui s'est caché dans une armoire pour surprendre son rival le voit, a peur, et retient son haleine de peur d'être découvert par lui.

Un homme, sauvé par son ami, secouru dans la mauvaise fortune, accueilli dans la maison de son bienfaiteur, nourri de son travail, a séduit la femme de son ami absent.

Léonie, qui a fait autrefois un mariage d'amour, qui a quitté un beau nom pour le nom vulgaire de l'homme qu'elle aimait, est devenue veuve, elle a soixante ans aujourd'hui et elle est riche; elle s'est mariée ce matin à un vieux drôle désagréable sous tous les rapports, mais qui est marquis. Elle veut réparer ce qu'elle appelle sa sottise et mourir titrée.

Caroline est avec un homme qu'elle n'aime pas encore;

André avec une femme qu'il n'aime plus.

Remplissez la page de tout ce que je ne puis écrire, et vous saurez tout ce que vit dans cette nuit l'ame de feu Bressier. . . . . .

. . . . . .

Alors la pauvre ame, découragée, s'éleva de nouveau au-dessus de la ville en se disant : — Eh quoi! tous ces gens-là ne s'aiment pas! Eh quoi! l'amour n'est pour rien dans toutes ces caresses. Eh quoi! je n'ai pu encore trouver deux êtres qui s'aiment réellement;

deux êtres beaux et bons pour naître de leur amour, et voici le jour qui va poindre, et il faut que je quitte la terre et la vie!

Mais, comme elle se laissait flotter au hasard dans l'air, elle aperçut une maison qui seule, au milieu de la nuit, était encore pleine de lumière et de mouvement; du reste ce mouvement allait finir, car des voitures, rangées en longues files, venaient successivement prendre du monde à la porte et se dirigeaient ensuite vers des points opposés. Une troupe de musiciens sortit à pied, emportant les violons dans leurs étuis.

L'ame de feu Bressier reconnut la maison de M. Morsy. Elle saisit au passage quelques mots que disaient, en montant en voiture, les personnes qui sortaient de la maison :

— La mariée était charmante.

— Un peu pâle.

— Cela fait partie du costume.

— Le souper était très beau.

— Oh! le père Morsy fait bien les choses.

— Comment avez-vous trouvé la robe de la mariée?

— Euh, euh, euh.

— C'est comme moi, c'était trop riche; j'aimerais mieux plus de simplicité.

— Dites donc, Alfred, combien êtes-vous censé m'avoir gagné?

— Un peu plus de 400 francs.

— Diable! si on y allait pour de bon! Vous avez eu là une merveilleuse invention.

— Il faut bien être quelque chose quand on va dans le monde. Nous nous sommes faits gros joueurs.

— Mais, en jouant toujours l'un contre l'autre, nous ne pouvons pas gagner.

— Mais aussi nous ne pouvons pas perdre. Perdez donc 400 francs dans une soirée quand vous avez 1000 francs de revenu par an! Et puis refuser de jouer, on vous prend pour un grigou; comme nous faisons, nous avons l'air de jeunes gens riches, gros joueurs et beaux joueurs, car nous perdons avec une admirable impassibilité. C'est une position bien plus honorée, si ce n'est honorable, que celle de *danseur*, de *jeune homme*.

— Le marié n'est pas beau.

— Oh! il est comme tout le monde.

— Pourquoi donc, à tous les mariages, fait-on cette remarque,

que le marié n'est pas beau? Est-ce qu'il y a beaucoup plus de jolies femmes que de beaux hommes?

— C'est que le costume de mariée sied parfaitement aux femmes, et que tout dans le costume des hommes tend à les enlaidir. Plus on est habillé, plus on est laid.

— La mère avait une bonne figure.

— Le père n'était pas mauvais non plus.

— Est-ce que vous n'avez pas votre voiture?

— Moi? je n'ai jamais eu de voiture.

— Mais pourtant vous m'avez offert de me reconduire?

— C'était pour *faire de l'effet* à la femme avec laquelle je dansais. *Nous* allons prendre un fiacre, et *vous me jetterez à ma porte*.

— Ah! mon Dieu! se dit l'ame, mais c'est Cornélie, Cornélie qui se marie! Paul Seeburg s'est donc enfin décidé, ou bien on l'aura décidé.

Elle entre dans la maison; quelques parentes étaient encore au salon. Mme Morsy et deux de ses cousines étaient allées coucher la mariée. La chambre est richement ornée; les meubles, les rideaux, les tapis, tout est blanc et cramoisi; une lampe d'albâtre ancienne est suspendue au plafond; Cornélie est embellie, la nature a achevé son ouvrage, la jolie fille est devenue une femme charmante.

Elle se laisse déshabiller sans dire un mot, sans presque aider les femmes qui l'entourent. Bientôt on la laisse seule, sa mère l'a embrassée et a emporté les flambeaux; la chambre n'est plus éclairée que par la lampe d'albâtre, semblable à une opale lumineuse. Cornélie est émue et tremblante. L'ame de feu Bressier se joue dans ses cheveux parfumés, dans le duvet de pêche de son visage, sur le carmin de ses lèvres.

Une porte s'entr'ouvre. . . . . .

. . . . . .

Ce n'est pas Paul Seeburg..., c'est... le hideux Arnold.

L'ame placée sur les lèvres de Cornélie veut fuir, mais elle est empêchée et emprisonnée par les moustaches d'Arnold; elle se débat, elle s'évertue, elle s'enfuit enfin, mais toute meurtrie, toute froissée, semblable à un papillon qui s'échappe des mains d'un enfant en laissant à ses doigts une partie de la brillante poussière de ses ailes.

A ce moment, le jour commence à paraître; des nuages couleur de soufre, de rose et de lilas précèdent le soleil; les gouttes de rosée tremblent sur la pointe des brins d'herbe.

Les oiseaux saluent le roi de la nature.

Les fleurs entr'ouvrent leurs calices humides.

Le soleil monte à l'horizon. Il va reprendre le riche écrin du matin, les pierreries liquides de l'herbe.

L'ame de feu Bressier remonte au soleil dans une goutte de rosée qu'il absorbe.

P.-S. — C'était, en effet, Arnold Redort que Cornélie avait épousé, précisément le jour où Paul Seeburg se faisait présenter chez un homme qui avait un ami qui peut-être consentirait à lui donner un libretto d'opéra. Cornélie avait fini par céder aux obsessions de ses parens, et à l'ennui de n'être pas mariée.

Le père Morsy fut d'une joie délirante quand, au bout de quelques mois, sa femme lui apprit que Cornélie était grosse. On fit des projets à perte de vue; on s'occupa de l'avenir de l'enfant, on discuta tous les systèmes d'éducation, on passa en revue tous les états. On ne tomba d'accord que sur une seule chose : c'est qu'on appellerait l'enfant Aline, si c'était une fille, et Théodore, si c'était un garçon.

. . . . . .

Cornélie assurait que ce serait un fils. Elle en parlait sans cesse, lui achetait des joujous. Le père Morsy annonça qu'il lui donnerait sa bibliothèque.

. . . . . .

Mais cette joie, ces projets, tout s'évanouit; au bout de quatre mois, Cornélie mit au monde un enfant ébauché, — un rudiment d'enfant haut de quatre pouces; — ç'aurait été un garçon. — Le père le mit dans un bocal d'esprit de vin.

Ce fut un grand chagrin dans la maison. Cornélie avait tant parlé de cet enfant, que ne pas l'avoir lui sembla le perdre; elle pleura de ce qu'il n'était pas né, comme elle eût pleuré s'il était mort. . .

. . . . . .

. . . . . .

ALPHONSE KARR.

DE

L'UNION COMMERCIALE

ENTRE

LA FRANCE ET LA BELGIQUE.

Au commencement de l'année 1837, la France en avait fini avec les agitaions de la guerre civile; elle reprenait sa liberté d'action au dedans comme au dehors. Les progrès de l'ordre matériel et les réformes de l'ordre moral sollicitaient, avec une force nouvelle, l'attention des chambres et du gouvernement; mais la nécessité la plus impérieuse, celle qui dominait tous les autres intérêts, éta it le devoir d'étendre notre influence politique en Europe et de faire cesser, par des all ances sincères et solides, l'isolement dans lequel les traités de Vienne nous avaient enfermés.

Cet isolement se resserrait tous les jours, et les fautes de notre gouvernement n'y contribuaient pas moins que le mauvais vouloir des cabinets étrangers. Le refus d'intervenir en Espagne, refus contre lequel s'était brisé le ministère du 22 février 1836, nous avait aliéné l'Angleterre. L'Espagne, nous croyant indifférens, devenait hostile. La Suisse nous accusait d'avoir porté atteinte à son indépendance dans les misérables intrigues de l'affaire Conseil. Les états secondaires de l'Allemagne nous avaient décidément abandonnés, depuis que l'on s'obstinait à repousser tout commerce d'échange avec

eux, notamment sur l'article des bestiaux. La Belgique était mécontente des traités auxquels nous avions concouru, ainsi que de la réduction de tarifs consentie sur les charbons anglais. Pour couronner le tableau, les cours du Nord assistaient à ce spectacle avec la satisfaction très peu déguisée de voir la révolution française s'agiter, en frémissant d'impuissance, dans le cercle de fer dont la sainte-alliance l'avait environnée.

Cependant d'autres états n'avaient pas cessé de s'étendre et de grandir. La Prusse notamment, en se plaçant à la tête des princes allemands pour former une association de douanes, tendait à donner à la confédération germanique la force de cohésion et l'unité qui lui avaient manqué jusque-là. Une véritable révolution s'opérait ainsi dans l'équilibre de l'Europe. Nos adversaires s'étaient fortifiés, pendant que nous nous étions affaiblis. L'état de choses créé par le traité de Vienne était aggravé à notre détriment.

A ce moment, tous les bons esprits en France furent frappés de la possibilité de regagner, par des alliances commerciales, le terrain que nous avaient fait perdre la guerre et la diplomatie. On se demanda si, la France étant prise pour centre d'attraction, il ne pourrait pas se former autour d'elle une fédération de peuples associés par des intérêts communs, et si les influences du Midi ne devraient pas établir entre elles une solidarité qui fît contrepoids à celle qui existe, depuis vingt-cinq ou trente ans, entre les influences du Nord.

Cette conception, qui était déjà en germe dans l'opinion publique, l'auteur de l'écrit qui parut, il y a cinq ans, dans la *Revue* (1), n'eut qu'à la traduire et à la délimiter. En proposant, sous ce nom l'*Union du Midi*, une association commerciale entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Espagne, il voulait augmenter, par les rapports étroits qui naissent de la liberté des échanges, les affinités qui existent déjà entre les états du continent qui obéissent au système représentatif. Il espérait unir dans une même croisade les intérêts et les idées. C'était la reprise, par les voies pacifiques, du mouvement qui s'était manifesté au monde par les explosions de 1789 et de 1830. Le but restait le même; il n'y avait de changé que les moyens d'action.

Depuis cinq ans, cette pensée a fait un chemin rapide; elle est aujourd'hui populaire, et, pour ainsi dire, à l'état de lieu-commun. La presse quotidienne s'en est emparée; divers économistes en ont proposé des variantes (2). L'opinion publique, qui ne s'attache guère qu'à ce qui est immédiatement réalisable, a mis à l'ordre du jour l'union de douanes entre la France et la Belgique, premier jalon d'une plus vaste association. Il semble donc que ce plan soit arrivé à son point de maturité, et que l'exécution puisse commencer.

Un autre symptôme d'opportunité se manifeste dans la résistance de cer-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er mars 1837.

(2) MM. de la Nourais et Bères, dans leur ouvrage sur les douanes allemandes (1840), excluent l'Espagne de l'union française pour y faire entrer la Savoie.

tains intérêts qui avaient joui jusqu'à présent, à la faveur des tarifs, d'un monopole à peu près absolu du marché intérieur. Ces intérêts se coalisent, assiégent les hôtels des ministres, et prennent, jusque dans les conseils-généraux de l'agriculture et des manufactures, un langage tantôt lamentable et tantôt menaçant. Il faut bien que nos manufacturiers croient à un changement inévitable et prochain dans notre situation économique, puisqu'ils font de tels efforts pour dominer la volonté des pouvoirs publics.

En 1834, les alarmes de celles de nos industries que protège la prohibition ou un droit prohibitif, n'étaient éveillées que par la concurrence de l'Angleterre. Dans l'enquête à laquelle procédait alors le gouvernement français, le nom de la Belgique fut à peine prononcé, et un seul manufacturier, un fabricant de draps, depuis ministre, M. Cunin-Gridaine, parut redouter sérieusement les produits similaires de ce pays. Aujourd'hui, nos grands industriels, rassurés du côté de l'Angleterre par les conséquences d'un dissentiment national, tournent toutes leurs batteries contre la Belgique. Si le gouvernement cède à cette pression des intérêts privilégiés, c'en est fait de notre avenir commercial. La rupture des négociations entamées avec la Belgique signifiera qu'il n'y a plus de traité ni d'alliance de commerce possible entre la France et les états placés dans son rayon.

On doit reconnaître que les circonstances extérieures favorisent jusqu'à un certain point la réaction que les industries coalisées entreprennent, à la dernière heure, contre le mouvement des esprits. En dehors de la France, le monde se fait prohibitif. La manie de l'industrie manufacturière et du système protecteur qui en accompagne les débuts semble gagner aujourd'hui tous les peuples. La Russie, qui avait dans ses laines, dans ses blés et dans ses bois d'inépuisables moyens d'échange, convertit les grains en eaux-de-vie, élève des filatures, se met à tisser la laine et la soie, et, pour donner une prime à ses manufactures naissantes, renforce les prohibitions déjà écrites dans son absurde tarif. Les États-Unis, qui approvisionnaient l'Europe de coton et de tabac, et qui étaient, comme la Russie, une immense manufacture de matières premières, viennent de décréter, dans l'intérêt des ateliers et des usines de la Nouvelle-Angleterre, un tarif qui élève les droits de douane à la limite moyenne de 30 pour 100. En Allemagne pareillement, l'intérêt manufacturier a prévalu sur l'intérêt agricole, en attirant à lui les capitaux et en faisant restreindre par les tarifs de douane le mouvement des importations. Tout récemment, le congrès de l'union allemande, réuni à Stuttgard, vient, à l'instigation de la Prusse, d'augmenter de plus de 60 pour 100 les droits établis sur les étoffes de laine et sur les mélanges de laine et coton importés de l'étranger. L'Angleterre enfin, tout en exposant, par une tentative hardie, ses produits manufacturés à la libre concurrence, persiste à couvrir son agriculture, base de son aristocratie, d'une protection qui ferme les ports du royaume-uni aux blés de la mer Noire, de la Baltique et des États-Unis. La France elle-même, en rehaussant le tarif des lins et des toiles par l'ordonnance du 28 juin 1842, a donné un encouragement positif aux partisans

et aux protégés du systeme industriel introduit chez nous dans les plus mauvais jours de la restauration.

Ce sont là de puissans renforts, il faut l'avouer, pour les prétentions de ces industries qui, disposant de la majorité dans les deux chambres ainsi que dans le corps électoral, y combattent, avec toute l'âpreté de l'égoïsme, pour le maintien d'une législation qui opprime le pays. Et si les hommes d'état, trop peu nombreux, qui sont d'avis d'ouvrir quelques brèches dans la triple enceinte de la prohibition, n'invoquaient aujourd'hui d'autres argumens que ceux que la science économique fournit, on ne doit pas se dissimuler qu'ils échoueraient encore, comme ils échouent depuis dix ans, devant le concert des industries féodalement constituées. Celles-ci vaincraient sans peine la rhétorique d'un ministre, puisqu'elles sont parvenues à étouffer les cris de détresse poussés dans nos départemens méridionaux par les producteurs de vins et de spiritueux, à qui notre système commercial interdit les débouchés extérieurs.

Il n'y a que la nécessité politique qui puisse faire violence à un ordre de choses aussi compacte, et amener la réforme de nos tarifs. Les progrès de la raison publique sont d'un faible secours pour lutter contre des intérêts fortement organisés; nous l'avons suffisamment éprouvé. Mais lorsque la sécurité, la puissance ou l'avenir du pays est engagé dans une combinaison qui doit avoir pour effet d'abaisser les barrières de douanes, alors les résistances s'affaiblissent; il n'y a plus que les mauvais citoyens qui puissent persister dans leur opposition.

La nécessité qui existe pour la France de former des associations commerciales avec les états voisins est plus évidente et plus impérieuse que jamais. L'union allemande, après s'être étendue jusqu'au duché de Brunswick, et après avoir décidé, ou peu s'en faut, l'accession du Hanovre, englobant déjà tout l'espace compris entre le lac de Constance et la Baltique, entre les frontières de la France et les frontières actuelles de la Russie, empiète maintenant sur le terrain de nos alliances, nous donne des inquiétudes sur la fidélité de la Belgique et de la Suisse, et se fait faire, par le gouvernement belge ainsi que par une minorité des cantons, des avances que la Prusse tout au moins ne se propose pas de dédaigner long-temps.

La première conséquence de l'association prussienne a été la prépondérance acquise au nord de l'Allemagne sur le midi, à l'intérêt manufacturier sur l'intérêt agricole, aux tendances réactionnaires sur les idées libérales, à l'influence de Berlin sur l'influence de Paris. L'unité allemande, ce rêve d'un patriotisme extatique, a pris corps entre les mains et au profit de la Prusse. C'est sous la forme de la domination prussienne que cette pensée se présente aux populations. La suprématie de la Prusse s'est substituée, dans la confédération germanique, à celle de l'Autriche, qui s'est rejetée sur l'Italie. La Prusse a donné, aux états que l'association comprend, son système de douanes et son unité monétaire; elle les fait entrer en partage de ses revenus, négocie pour eux avec l'Europe, leur ouvre un accès à la mer, et leur communique

l'ambition remuante dont elle est animée : en un mot, elle leur a donné ses passions avec ses intérêts, et l'Allemagne n'est plus pour la Prusse qu'un instrument.

L'union allemande a remédié aussi, dans une certaine mesure, au vice de la position géographique que le congrès de Vienne avait faite au royaume prussien. Les provinces rhénanes se trouvent plus étroitement rattachées à la monarchie de Frédéric-le-Grand, depuis qu'il n'y a plus de barrières commerciales entre le Rhin, l'Elbe et la Sprée. Si l'on n'y prend garde, le provisoire deviendra bientôt définitif, et la position militaire que la Prusse avait été chargée de garder, deviendra le point d'attaque de l'Allemagne tout entière contre nous.

Les neuf années qui viennent de s'écouler depuis l'établissement de l'union ont été employées par la Prusse à se rendre invulnérable, et à établir son ascendant. La politique de ce gouvernement a été la même que celle de Philippe de Macédoine, qui se préparait, en ralliant sous son autorité les républiques de la Grèce, à porter la guerre en Asie. Après le mouvement de concentration, le mouvement d'agression est venu. La Prusse travaille désormais à répandre l'influence germanique au dehors, elle lutte par sa politique industrielle avec l'Angleterre, et par sa politique commerciale avec la France. L'attaque qu'elle dirige contre nous a tous les caractères d'une invasion; elle cherche à déborder la France par ses ailes, et, tandis qu'elle nous oppose en front la masse de l'union allemande, elle cherche à s'établir, par des traités ou par des associations de commerce, à notre droite en Suisse et à notre gauche en Belgique, à la naissance du Rhône et aux bouches de l'Escaut. Si l'Angleterre s'inquiète des manœuvres de la Prusse, et si le cabinet de Londres ne croit pas pouvoir les contreminer autrement qu'en resserrant son alliance avec l'Autriche, quelle ne doit pas être notre sollicitude, à nous qui pouvons nous trouver atteints dans notre situation politique et non pas seulement dans nos intérêts!

Il est bien temps pour la France d'opposer une digue à cette invasion. Dans l'intérêt de l'Europe comme dans le nôtre, l'association allemande ne doit pas rester sans contrepoids. Il faut constituer aussi l'unité française, et cela ne peut se faire qu'en nous associant plus étroitement, par la lutte commerciale, les peuples que Napoléon avait menés avec nous aux combats.

L'union du midi, qui n'était en 1837 qu'une vue d'avenir, devient ainsi une nécessité présente; on ne tardera pas à reconnaître qu'il entre dans la mission de la France de l'accomplir, avant que la guerre vienne encore une fois changer le cours de nos destinées.

Jusqu'à cette heure, le gouvernement français ne s'est préoccupé sérieusement que de l'union commerciale de la France avec la Belgique. Les négociations ouvertes entre les deux cabinets, en vue de cette association intime, remontent à l'année 1835; depuis, elles n'ont jamais été abandonnées. La France les reprit pendant le ministère du 22 février. Le ministère qui suivit, dans l'espoir de se recommander à l'opinion publique par un acte écla-

tant, voulut continuer cette œuvre avec plus de vigueur que sa politique extérieure n'en comportait. Un projet de traité fut communiqué au gouvernement belge, ou plutôt au roi Léopold. Ce plan émanait, dit-on, de M. Duchâtel, alors ministre des finances, et tranchait la question de la manière la plus absolue. Point de demi-mesure ni de régime transitoire : l'union commerciale des deux pays était purement et simplement prononcée. Dans les moyens d'exécution, la prépondérance la plus décidée était assurée au système français, et, comme ce projet a pu servir de base aux négociations ultérieures, nous en indiquerons sommairement les principales dispositions :

1° Les lignes de douanes belges et françaises, qui existent à la frontière entre les deux royaumes, devaient être entièrement supprimées. Les autres lignes qui, du côté de la Belgique, couvrent les frontières maritimes et séparent ce royaume des pays étrangers, devaient être maintenues et réorganisées pour garder le territoire commun de l'association.

2° Les tarifs qui règlent aujourd'hui en France la perception des droits de douane et de navigation, devaient être promulgués en Belgique pour devenir exécutoires sur les lignes conservées.

3° Les droits d'accise, de timbre, etc., qui frappent les marchandises importées en Belgique, devaient être supprimés et remplacés par notre système d'impôts indirects; mais les débitans de boissons ne devaient pas être soumis à l'exercice.

4° Les brevets d'invention n'avaient de force que pour celui des deux royaumes qui les avait délivrés. La propriété littéraire était garantie de part et d'autre, et l'on prohibait la réimpression des ouvrages qui n'étaient pas tombés dans le domaine public. Un code uniforme pour les deux royaumes devait protéger cette propriété.

5° Les navires français devaient être traités dans les ports de la Belgique comme les navires belges, et réciproquement. Toutefois, chacun des gouvernemens réservait à ses propres navires le droit exclusif : 1° de faire le cabotage d'un port à l'autre de son territoire; 2° d'opérer les transports entre la métropole et ses colonies, et *vice versâ;* 3° de jouir, pour la pêche côtière ou au long cours, des primes ou immunités promises par les lois.

6° L'uniformité des droits d'entrée, de sortie, de transit et de navigation ne devait pas exclure les perceptions locales qui, sans nuire au but commun, résulteraient des nécessités reconnues par la législation de l'un des deux pays, et qui seraient également appliquées aux citoyens ou aux produits de toute l'association.

7° Chacune des parties contractantes se réservait de maintenir dans ses ports l'exécution des traités de navigation et de commerce qu'elle aurait déjà contractés avec des puissances tierces; mais, pour l'avenir, la France et la Belgique ne devaient contracter que d'un commun accord les traités dont l'effet pouvait être de modifier le produit ou la quotité des droits mis en commun.

8° La navigation intérieure sur les canaux et les rivières devait être réciproquement libre aux citoyens des deux états, sans qu'ils eussent à payer aucune surtaxe ou droit spécial dont les régnicoles seraient affranchis.

9° Le monopole de la fabrication et de la vente du tabac, ainsi que la taxe de consommation du sel, étaient mis en commun.

10° Les fils et tissus de coton, autres que français et belges, étaient prohibés.

11° Le produit des recettes communes, par application des tarifs de douane et des monopoles, devait être partagé entre les deux royaumes, proportionnellement à leur population.

12° Il devait être interdit immédiatement aux villes ou communes des deux états de percevoir à titre d'octroi, sur aucune denrée ou marchandise, des taxes plus élevées que les droits de douanes à l'importation ou que les taxes de consommation à l'intérieur.

13° Les poids, mesures et monnaies décimales, selon le système suivi en France, devaient être observés en Belgique.

14° Toutes les dépenses du service des régies, les remises et remboursemens de droits devaient être prélevés sur les recettes brutes de l'association.

15° Les lois et règlemens, qui ont été rendus en France pour assurer le maintien des tarifs ainsi que pour réprimer les tentatives de fraude, devenaient exécutoires en Belgique; les lois et ordonnances à rendre ultérieurement pour modifier les tarifs et pour changer les règlemens d'application devaient être concertées entre les deux gouvernemens. Mais comme il paraissait impossible que les deux législatures délibérassent séparément sur les mêmes projets, la Belgique *déférait à la France le vote définitif*. En conséquence, les lois promulguées en France étaient rendues exécutoires en Belgique par le roi des Belges, sauf à saisir la COMMISSION MIXTE des objections et des réserves qui devaient faire l'objet d'un examen ultérieur.

16° Les diverses régies qui, en Belgique, perçoivent les impôts mis en commun par le traité devaient être réunies aux administrations générales de France, chacune selon la nature de ses attributions, et toutes les parties de service, qui seraient maintenues en Belgique à la garde des frontières ou à la perception des taxes mises en commun, devaient relever *directement* des administrations générales de France, qui les dirigeraient et les surveilleraient.

Les commissions d'emploi délivrées par les administrations générales de France pour la partie belge du territoire commun devaient l'être au nom du roi des Belges, et les titulaires ne pouvaient s'en prévaloir qu'après l'agrément de sa majesté.

17° Tous les receveurs des régies de l'association devenaient comptables du trésor royal de France et justiciables de notre cour des comptes. Les règles établies en France pour autoriser la mise en jugement des fonctionnaires publics devenaient communes aux employés de tous grades dans l'association,

et l'application de ces règles ne pouvait avoir lieu que sur l'avis du conseil d'état français.

18° Les instances judiciaires devaient être portées devant les juges de paix de première instance ou d'appel de celui des deux royaumes sur le territoire duquel le litige aurait pris naissance; mais, pour assurer l'unité de jurisprudence et afin de prévenir tout conflit, le pourvoi devait être porté devant la cour de cassation de France. Chacune des parties contractantes se réservait l'exercice du droit de grace ou de commutation.

19° Pour l'exécution du traité, on formait une commission mixte et permanente de huit membres, dont quatre nommés par le roi des Belges et quatre par le roi des Français. La présidence devait être dévolue successivement, par trimestre et par rang d'âge, à chacun d'eux; la voix du président était prépondérante en cas de partage. La commission devait connaître : 1° des plaintes relatives à l'exécution du traité, 2° de toute demande en modification des tarifs ou règlemens, 3° de la répartition définitive des recettes et dépenses communes, 4° des bases sur lesquelles seraient établis les traitemens, etc.

20° La convention était conclue pour dix années; mais elle devait rester ensuite en vigueur tant que l'une des parties contractantes n'aurait pas, dix-huit mois à l'avance, notifié qu'elle entend s'en dégager.

A la simple inspection des bases proposées par la France, on comprend que la Belgique ait élevé des objections; son indépendance n'était pas suffisamment respectée. Ces objections prirent bientôt une forme si âpre et si radicale, qu'il fallut rompre les négociations; quelques jours plus tard, le ministère du 6 septembre était dissous. Le ministère du 15 avril pencha d'un autre côté, et se vit d'ailleurs absorbé par les luttes parlementaires. Le ministère du 12 mai n'eut pas le temps de songer à autre chose qu'aux embarras que lui suscitèrent les évènemens de l'Orient. Le ministère du 1er mars avait fait à la Belgique des ouvertures qui pouvaient amener la conclusion de cette grande affaire, lorsque le traité du 15 juillet survint, et sembla pour un temps substituer en Europe les chances de la guerre aux combinaisons qui reposaient sur la durée de la paix.

Le ministère actuel a par deux fois entamé des pourparlers avec le gouvernement belge; mais il l'a fait jusqu'à présent sans avoir de résolution prise, et comme on tourne autour d'une idée que l'on n'a pas envie de serrer de près. A pareille époque, il y a un an, des commissaires désignés par les deux gouvernemens étaient réunis à Paris. Les commissaires belges avaient pour instructions de ne se prêter à l'union de douanes qu'à la dernière extrémité, mais d'insister pour une large réduction dans les tarifs du côté de la France; ils déclaraient en même temps que les tarifs de la Belgique étaient trop peu élevés pour que des réductions équivalentes devinssent possibles de leur côté. Les instructions données aux commissaires français étaient encore plus dérisoires. On leur avait dit : « N'admettez l'union de douanes dans

aucun cas, et ne faites pour un traité de commerce que d'insignifiantes concessions. » Les négociateurs ayant ainsi les mains liées de part et d'autre, il ne faut pas s'étonner si les négociations furent sans résultat.

La force des choses bien plus que la volonté des hommes a fait faire aux deux gouvernemens un grand pas vers l'union de douanes en déterminant la convention du 16 juillet 1842. La Belgique jouit maintenant d'un tarif différentiel, à l'entrée en France, pour les houilles, pour les fontes, pour les toiles et pour les fils de lin. Pour compléter ce régime de faveur, il ne resterait plus qu'à admettre aussi, par privilége sur les provenances similaires des autres nations, les draps et les fers. Mais alors les produits belges seraient privilégiés en France, tandis que les produits français ne seraient pas privilégiés en Belgique. Le cabinet de Bruxelles a suffisamment prouvé, par la manière dont il a interprété la convention du 16 juillet, qu'il n'entendait pas augmenter dans une proportion sérieuse la part que nous prenons à l'approvisionnement du pays. Ainsi, l'union existerait à l'avantage à peu près exclusif d'une seule des parties contractantes; nous en supporterions les charges, et nous n'en recueillerions pas les profits. Évidemment, le régime établi par la convention du 16 juillet ne saurait être envisagé que comme un régime de transition.

Cette logique de la situation finira sans doute par se faire accepter. En ce moment, les négociations se rouvrent. On les entame, de part et d'autre, sans un goût bien prononcé pour la solution, s'il est vrai que le ministère belge ait sollicité des concessions auprès du congrès allemand de Stuttgard, en laissant apercevoir son éloignement pour la France, et que dans le sein du ministère français une majorité peu douteuse se prononce contre le principe ou contre l'opportunité de l'union. Mais il n'en est que plus remarquable de voir la question se poser d'elle-même, pour ainsi dire, et les gouvernemens traînés, malgré eux, à la remorque du vœu national.

Ce vœu se trouve, dit-on, énergiquement représenté dans les hautes régions de la politique par le roi Louis-Philippe et par le roi Léopold. Et peut-être l'impulsion persévérante des deux princes n'est-elle pas étrangère à ces délibérations que leurs gouvernemens reprennent sans cesse, sans vouloir ou sans pouvoir les conduire jusqu'au dénouement. On aurait tort d'en prendre ombrage; il n'y a là qu'un accident heureux pour la cause de l'association. L'initiative peut venir de ce côté, lorsque la décision et la responsabilité sont ailleurs. Félicitons-nous plutôt de ce que l'intérêt dynastique se confond ici avec l'intérêt commun aux deux peuples, de ce que deux rois, par un phénomène bien rare, s'inspirent de l'esprit et des nécessités de leur temps.

On a vu jusqu'ici par quelles fautes et par quelles faiblesses les cabinets de Paris et de Bruxelles ont retardé, sinon compromis, la conclusion de l'union commerciale. Il reste à se rendre compte des obstacles qu'elle a pu rencontrer en dehors des dispositions propres à chaque gouvernement.

Ces obstacles se réduisent à trois principaux : à l'étranger, la diplomatie avec ses prétentions et avec ses menaces; en Belgique, les préjugés et les

appréhensions politiques; en France, les alarmes, les clameurs et les intrigues des grandes industries. Il convient d'examiner séparément, et sans se laisser imposer par les apparences, chacune de ces difficultés.

I.

Le traité conclu à Londres le 15 novembre 1831 entre les cinq grandes puissances, et qui constitue définitivement le royaume belge, porte à l'article 7 : « La Belgique, dans les limites indiquées aux articles 1, 2 et 4, formera un état indépendant et perpétuellement neutre; elle sera tenue d'observer cette neutralité envers tous les autres états. »

Aux termes de l'article 9 de la convention préliminaire signée à Londres le 26 juin 1831, l'obligation était réciproque : « Les cinq puissances, sans vouloir s'immiscer dans le régime intérieur de la Belgique, lui garantissaient cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire. »

Cet état perpétuel de neutralité, que les puissances ont imposé à la Belgique et auquel la Belgique a souscrit, interdit-il aux Belges les alliances pacifiques que peut leur commander l'intérêt de leur commerce ou de leur industrie? Voilà toute la difficulté. Dans l'ordre des précédens diplomatiques comme dans la nature des choses, il nous semble que le droit de la Belgique ne peut pas faire question.

La neutralité est un état de choses constitué en vue de la guerre, et dont les conséquences ne sauraient s'étendre jusqu'aux relations formées en vue de la paix. « La neutralité, dit Vatel, se rapporte uniquement à la guerre; ceci n'ôte point à un peuple la liberté, dans ses négociations, dans ses liaisons d'amitié et dans son commerce, de se diriger sur le plus grand bien de l'état. Quand cette raison l'engage à des préférences pour des choses dont chacun dispose librement, il ne fait qu'user de son droit. » Vatel va même si loin dans l'opinion qu'il a de la liberté des états neutres, qu'il leur reconnaît la faculté de contracter des alliances défensives, et il cite à ce propos les Suisses, qui fournissaient des troupes à la France sans cesser pour cela de vivre en paix avec le continent européen.

Les puissances signataires du traité de novembre 1831 l'ont interprété elles-mêmes dans ce sens lorsqu'elles ont décidé, par la convention du 16 décembre 1831, qu'en conséquence de la neutralité garantie à la Belgique, les forteresses élevées contre la France après 1815 devraient être démolies. Elles ont voulu que la Belgique, étant considérée comme un état neutre, fût un pays ouvert. Par là, elles ont limité et défini la portée de cette obligation. Elles ont lié très explicitement la Belgique pour ce qui est de la guerre, et l'ont laissée implicitement libre pour tout ce qui tient à la paix.

Sans doute la France a fait une grande faute, en admettant même dans ces limites les restrictions apportées à l'indépendance d'un peuple voisin. Il

était visiblement absurde, quand on déclarait la Belgique libre, de lui refuser toute personnalité, de lui contester le droit qu'a le plus petit état en ce monde de choisir ses alliés et ses ennemis. Il était souverainement imprudent, quand la France renonçait à s'incorporer la Belgique, de concéder qu'une nation, qui est naturellement notre alliée la plus intime, qui a besoin de notre appui, et dont l'indifférence seule serait pour nous une inquiétude, pût être séparée à jamais de notre action. On acceptait ainsi l'impossible, et les évènemens l'ont déjà prouvé Il a fallu par deux fois, lorsque l'Europe contemplait passivement l'invasion hollandaise, que la France couvrît la Belgique de son armée et pour ainsi dire de son corps. Mais la situation apparente est telle que, si l'on s'en tenait à la lettre des traités, au lieu de gagner à la séparation qui s'est violemment accomplie entre les deux parties de l'ancien royaume des Pays-Bas, nous y aurions perdu la possibilité d'une forte alliance et la liberté de nos mouvemens.

Telle qu'elle est cependant, la neutralité de la Belgique ne doit pas faire obstacle à son union commerciale avec la France. L'association de leurs douanes paraît au contraire le seul moyen de remédier aux conséquences les plus fâcheuses de cette neutralité, sans la violer. En effet, elle rapprocherait, par une étroite alliance d'intérêts, deux nations qui ne peuvent pas rester isolées l'une de l'autre; et cela sans rendre leur union hostile ni menaçante pour l'être de raison que l'on est convenu d'appeler l'équilibre européen.

Il faut reconnaître que cette association aura nécessairement pour effet de rendre l'influence française prépondérante à Bruxelles, et réciproquement de faire que la voix du gouvernement belge soit plus écoutée à Paris. Mais cela est dans l'ordre naturel des relations politiques, et nous ne voyons pas en quoi la prédilection des deux peuples l'un pour l'autre détruirait, comme l'a prétendu un journal anglais, le *Morning-Herald,* cette neutralité qui est l'œuvre artificielle de la diplomatie. L'influence est un fait purement moral, sur lequel les traités ne peuvent rien et qui résulte librement du penchant des nations, des affinités politiques, des intérets communs, des services rendus. Les Prussiens, qui secondèrent en 1831 la marche du prince d'Orange sur Bruxelles, n'ont pas apparemment la prétention de mériter la reconnaissance des Belges au même degré que les Français, à l'approche desquels l'armée du prince d'Orange se retira.

Au surplus, il est trop tard pour réclamer. Le jour où les grandes puissances de l'Europe n'ont pas cru devoir ou pouvoir s'opposer à l'alliance intime que le roi des Belges a contractée avec la famille du roi des Français, ce jour-là elles ont souscrit à l'influence que la France exerce légitimement en Belgique; elles ont compris, elles ont admis que les liens pour ainsi dire personnels aux deux pays devaient être cimentés et rendus durables; l'Europe aurait donc aujourd'hui bien mauvaise grace, après avoir assisté, l'arme au bras, au mariage du roi Léopold avec une princesse de la maison d'Orléans, à se plaindre de ce que, le commerce belge faisant alliance avec le commerce français, la dépendance mutuelle va se resserrer.

En garantissant la neutralité de la Belgique, les puissances signataires du traité de Londres ont renoncé formellement à s'immiscer dans son régime intérieur. C'est ce qu'elles feraient cependant, si elles prétendaient interdire à la Belgique de traiter avec la France de la suppression de leurs douanes intérieures, comme la Prusse a traité dans le même but avec les états allemands. L'établissement, la modification ou même la suppression des tarifs est une prérogative essentielle de la souveraineté. On ne pourrait pas la contester au gouvernement belge sans détruire en même temps cette indépendance que les traités lui ont aussi reconnue. On donnerait raison à cette plainte d'un journal d'Anvers, qui s'écriait : « La neutralité est devenue, pour la Belgique, comme un *cordon sanitaire,* qui la retranche violemment des autres peuples producteurs et commerçans ! »

L'assimilation que nous établissons entre l'union franco-belge et l'association prussienne, a été combattue par les feuilles qui servent d'organes aux cabinets étrangers. La *Gazette d'Augsbourg,* entre autres, a présenté cet argument qui est à peine spécieux : « Dans l'Allemagne fédérativement constituée, l'union douanière est une institution nationale intérieure, parce qu'elle n'introduit pas de nouveaux élémens dans la configuration politique de l'Europe; mais une réunion dans le même sens entre la Belgique et la France et en général toutes les réunions en dehors des nationalités seraient des agrandissemens politiques déguisés sous le nom d'intérêts commerciaux, et par conséquent un véritable escamotage de l'équilibre européen. »

Le droit des gens ne reconnaît pas de nationalités idéales ou collectives. Les états de la confédération germanique se sont associés pour leur défense commune; mais en dedans de cette association, chacun d'eux forme un état parfait, se gouvernant par ses propres lois, ayant sa nationalité et sa souveraineté. La nationalité du Wurtemberg, par exemple, n'est pas celle de la Prusse; la Saxe est indépendante de la Bavière, et chacun de ces gouvernemens, dans son administration intérieure, ne relève que de lui seul. Nous conviendrons, si l'on veut, que les rapports des états confédérés entre eux, la mise en commun de certains intérêts, et l'identité de langage, ont préparé et facilité leur union commerciale; mais c'est là une observation de fait, et non une raison de droit.

L'union prussienne n'est point la conséquence nécessaire de la confédération germanique, car plusieurs des états politiquement confédérés restent en dehors de l'association commerciale : nous citerons l'Autriche, le Hanovre, le Brunswick. On sait d'ailleurs que l'union actuelle s'est formée par l'agrégation de deux unions rivales qui avaient leur centre, l'une au nord de l'Allemagne, et l'autre au midi. Enfin la constitution du corps germanique n'interdit à aucun des états que la Prusse a groupés sous son influence, de renoncer à l'union prussienne pour s'associer commercialement à l'Autriche, à la Hollande ou même à la France. Ce qu'un état de l'Allemagne a la liberté de faire, pourquoi la Belgique ne le ferait-elle pas ? Et si la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, n'ont pas craint d'être absorbés par la Prusse en lui donnant

le premier rang dans une alliance commerciale, pourquoi verrait-on, dans une semblable association de la Belgique avec la France, un agrandissement de territoire déguisé?

L'union franco-belge n'est pas populaire en Europe, nous le savons. Il paraît même que l'opposition des puissances s'est manifestée par des notes diplomatiques adressées au cabinet de Bruxelles, sinon au cabinet des Tuileries. Mais cette résistance, si elle existe encore au même degré, a cessé d'être active. Les protestations des journaux anglais et des feuilles allemandes vont s'affaiblissant tous les jours. Quant aux cabinets, ils ont dû comprendre que leur résistance pourrait intéresser le sentiment national en France et en Belgique à la conclusion d'une négociation qui s'est renfermée jusqu'à présent dans le cercle des intérêts matériels. Ils se résignent donc en apparence, n'ayant pas les moyens d'empêcher.

Depuis quelques mois, la partie diplomatique de la question semble avoir perdu de sa gravité. Par un motif ou par un autre, l'Allemagne a provisoirement repoussé, malgré l'appui qu'elles ont reçu du cabinet prussien, les avances qui lui étaient faites par le gouvernement belge. Pour toute concession à la Belgique, le congrès douanier de Stuttgard s'est contenté de ne pas aggraver les droits établis à l'importation des fers. L'association allemande a déclaré par là que, s'il lui répugnait de prendre des mesures qui fussent hostiles à l'industrie belge, elle n'avait ni disposition ni intérêt à un rapprochement plus étroit. Par là aussi, on a signifié à la Belgique qu'elle n'avait plus le choix de ses alliances commerciales, et que la France était désormais son unique port de salut.

Quant à l'Angleterre, nous croyons qu'elle observe avec anxiété le progrès des négociations, moins pour les contrarier que pour stipuler ses intérêts dans la nouvelle combinaison au moment opportun. Le gouvernement britannique ne peut plus avoir d'objections contre l'association commerciale de la France avec la Belgique, si le gouvernement français adoucit en même temps nos tarifs en faveur des produits anglais. Le ministère du 1er mars avait fait marcher de front un traité de commerce avec l'Angleterre, et l'union commerciale avec la Belgique. C'est par une semblable combinaison que l'on aplanira les obstacles qui peuvent venir de ce côté.

L'Angleterre ne doit pas s'attendre à voir les nations qui peuplent le continent européen demeurer perpétuellement isolées les unes des autres. L'union allemande a donné le branle, et dans les autres races civilisées, en dépit des frontières politiques, les intérêts homogènes ne tarderont pas à se grouper. Il est impossible que les peuples de la péninsule italienne ne finissent pas par s'entendre pour supprimer les barrières de douanes qui les rendent étrangers les uns aux autres. L'Espagne s'unira nécessairement, dans les mêmes vues, au Portugal ou à la France. L'Autriche pourra bien s'assimiler tous les états danubiens, depuis la Bavière jusqu'à la Valachie et jusqu'à la Bulgarie. La France, en travaillant à réunir sous sa bannière commerciale les peuples voisins qui gravitent naturellement vers elle, ne fait

donc que ce qui se fera tôt ou tard dans tous les grands centres européens; l'Angleterre doit en prendre son parti.

L'union commerciale de la France avec la Belgique sera un symptôme de plus de la révolution qui s'accomplit dans les rapports des états européens. Ce changement, qui promet de leur être avantageux, tournera-t-il à l'avantage ou au détriment de l'Angleterre? l'avenir seul nous l'apprendra. Ce qui paraît dès aujourd'hui certain, c'est que les rapports de cette puissance insulaire avec les nations du continent en seront positivement simplifiés; au lieu d'avoir à négocier avec cinquante potentats grands ou petits, elle traitera avec cinq ou six associations, dont la plupart auront intérêt à lui ouvrir leurs marchés. La politique anglaise a considéré l'union des états allemands comme un fait avantageux en principe à son commerce; elle n'a réclamé que contre l'exagération des tarifs. Son attitude sera naturellement la même à l'égard des associations que l'on peut déjà pressentir. Le monde politique s'accommode toujours des combinaisons qu'il considère comme des faits accomplis.

II.

La révolution de 1830 a émancipé la Belgique; mais c'est la conférence de Londres qui l'a constituée. Les Belges ont les qualités qui font les peuples libres, le courage, l'intelligence, l'application au travail; mais le malheur de leur situation a voulu qu'ils dépendissent, à toutes les époques de leur histoire, du bon ou du mauvais vouloir de la diplomatie, qui les a toujours sacrifiés aux prétendues nécessités de l'équilibre européen (1). Le royaume de Belgique, tel que l'a délimité le traité des 24 articles, ne peut pas se suffire à lui-même, et il n'a aucune des conditions de la durée. Militairement et commercialement, il est ouvert à toutes les invasions. Sur les neuf provinces qui le composent, sept sont des provinces frontières, et il a plus de deux cents lieues à garder (2); d'où il suit que la Belgique ne peut se défendre ni de la guerre ni de la contrebande. « La fraude se commet d'une manière scandaleuse, » s'écrie M. Delahaye dans la chambre des représentans. « Notre position géographique, dit nettement la chambre de commerce de Bruxelles, ne nous permet point de conserver exclusivement notre marché. »

(1) « La Belgique, a dit insolemment la *Gazette d'état de Prusse*, est la balle avec laquelle jouent les autres nations. »

(2) « La France a 27,000 lieues de superficie et environ 1,000 de frontières, dont 500 de côtes. La Belgique a 1,400 lieues de superficie et 170 de frontières, dont 10 de côtes (les lieues belges sont de 5,000 mètres : 170 lieues belges représentent 212 1/2 lieues de 4,000 mètres). Ainsi donc, pour nous trouver dans la même position que la France, nous devrions avoir 25 lieues de frontières de terre et 25 de côtes, tandis que nous en avons 140 de la première catégorie et 10 de la seconde. L'Allemagne, par suite de sa réunion douanière, se trouve à notre égard dans la même position que la France. » (Chambre de commerce de Bruxelles, 4 août 1840.)

Pour remédier aux défauts géographiques de sa position, les puissances ont décidé que la Belgique serait un état perpétuellement neutre. Politiquement, cette neutralité n'est pas une sauvegarde, et ne dispense pas les Belges, comme on voit, d'entretenir une armée. Au premier conflit qui éclatera en Europe, le territoire compris entre la Meuse et l'Escaut sera nécessairement envahi; car en cinq ou six marches une armée ennemie peut le traverser. On ne respectera pas plus la Belgique que l'on n'a respecté la Suisse en 1815, et il restera prouvé que c'est une prétention insensée que celle de vouloir régler par des conventions diplomatiques ce qui se pratiquera dans l'état de guerre, dans un régime d'exception qui met la force à la place du droit, et qui a précisément pour effet de suspendre le cours des traités.

La situation de la Belgique n'est pas moins difficile sous le rapport commercial. Placée entre les trois grands centres industriels de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, si elle veut s'isoler des uns et des autres, il faut qu'elle lutte contre tous les trois par un effort gigantesque, ou qu'elle se résigne à être le champ de bataille où leurs produits viendront se rencontrer. Pour la Belgique réduite à ses propres forces, il n'y a pas d'autre alternative : elle doit être une serre-chaude industrielle ou un entrepôt; choisir entre les systèmes également absolus de la prohibition ou de la liberté.

Il y a déjà douze ans que la Belgique oscille entre ces deux systèmes, et les essais qu'elle a faits pour élargir son isolement n'ont abouti qu'à démontrer qu'elle s'agitait dans un état contre nature, dont il lui importait de sortir à tout prix. Il demeure évident que la Belgique ne peut pas vivre comme la Hollande, comme les villes anséatiques ni comme la Suisse : car la Hollande a une marine, des colonies et un commerce étendu qui est l'héritage de son ancienne splendeur; derrière les villes anséatiques est l'Allemagne, qui leur ouvre d'immenses débouchés; quant à la Suisse, c'est encore moins un entrepôt de marchandises qu'un carrefour ouvert aux voyageurs de tous les pays. Mais vouloir allier l'activité du commerce avec le mouvement de l'industrie, quand on n'a ni marine, ni colonies, ni débouchés naturels sur le continent, c'était se proposer un problème vraiment insoluble; de là, le malaise, le découragement dans lequel la Belgique est tombée.

De 1833 à 1842, le travail et la richesse n'ont pas cessé d'être en progrès dans les provinces belges. Le mouvement des importations et des exportations réunies s'est élevé de 300 millions de francs à 364 millions, soit d'un cinquième en huit ans, et cependant les embarras du pays restent les mêmes. Les cris de détresse s'élèvent de toutes les provinces. « Je demanderai, dit un député, M. Deschamps, quelle est l'industrie, excepté celle de l'agriculture, qui soit encore debout. » — « Le pays souffre, ajoute M. Dedecker, non depuis quelques mois, mais depuis des années; il faut qu'il y ait à ces souffrances des causes radicales et permanentes. »

C'est afin de découvrir et de constater ces causes, que la chambre des représentans ordonna une enquête parlementaire en 1840. Dans l'opinion de ceux qui l'avaient proposée, le mal venait, non pas de ce que la Belgique se trou-

vait politiquement et commercialement séparée du reste de l'Europe, mais bien de ce que le pays manquait de débouchés lointains. « Ce qui nous manque, c'est le commerce, disait M. Devaux. » — « La navigation, ajoutait M. Dumortier, est chez nous à créer (1). » — « Ce qui reste à faire, concluait M. Deschamps, c'est un large commerce d'exportation vers les pays lointains. » La commission d'enquête se transporta dans les principales villes de la Belgique; elle interrogea les commerçans, les manufacturiers, les agriculteurs; et les conclusions exposées par ces hommes pratiques se trouvèrent tout autres que les hypothèses chimériques auxquelles s'était à peu près ralliée la chambre des représentans. Les auteurs de la proposition voulaient mettre la Belgique en rapport avec les deux Amériques, avec l'Inde, avec la Chine, et faire naître une marine nationale en établissant en sa faveur des droits différentiels de navigation; tandis que les industriels, dans chaque localité, jugeaient plus naturel et plus avantageux de rattacher la Belgique aux contrées limitrophes, et demandaient, les uns l'union avec la France, les autres l'union avec les états allemands.

A diverses reprises, des efforts puissans ont été faits en Belgique pour encourager l'exportation lointaine; ces tentatives ont généralement avorté. Les sociétés commerciales instituées à Bruxelles, à Anvers et à Bruges, pour le placement des marchandises belges à l'étranger, ne paraissent pas avoir obtenu de brillans résultats. Le service de bateaux à vapeur établi par le gouvernement entre Anvers et New-York se réduit jusqu'à présent aux rares voyages du *British Queen;* enfin, la colonie belge qu'il est question de fonder à Guatimala est encore à l'état de projet. Quand on veut établir de vastes relations d'échange avec les contrées lointaines, il est nécessaire d'avoir derrière soi des marchés d'égale importance, où l'on puisse écouler les denrées que l'on rapporte en retour. C'est là ce qui manque à la Belgique, encore plus que les commerçans et les matelots (2). La Belgique n'est pas encore un pays de transit, quoiqu'elle tende à le devenir; et elle ne sera jamais un pays d'entrepôt, tant qu'elle aura les produits de sa propre industrie à exporter.

L'exportation lointaine est pour ainsi dire le luxe du commerce; le néces-

(1) « La Belgique exporte et importe annuellement 474,000 tonneaux environ. Elle possède actuellement 150 à 160 navires, ayant un tonnage moyen de 32,000 à 36,000 tonneaux. Et vous voulez que le mouvement de nos ports s'alimente par cette chétive navigation! » (Enquête, 1840. Discours de M. Smits.)

(2) « Je ne pense pas que nous puissions avoir une marine de long-temps. Nous n'avons pas de population maritime, nous n'avons que quelques lieues de côtes; il nous manque des matelots et des capitaines expérimentés. » (Enquête. M. Hambrouck, à Louvain.)

« Ce qui nous fait défaut, ce sont des établissemens à nous sur les lieux où nous exportons. » (Enquête. M. de Wael, à Anvers.)

« Le commerce intérieur du pays se borne presque tout entier au commerce de commission. » (Discours de M. de Foëre.)

saire, le pain quotidien se tire des échanges que fait une nation avec les peuples voisins. Sous ce rapport encore, les conseils provinciaux, les chambres du commerce et les industriels belges qui ont demandé l'union commerciale entre la Belgique et la France, ont fait acte de bon sens. Ajoutons qu'ils ont eu le juste sentiment des destinées de leur pays. Que l'on consulte le passé. La Belgique n'y apparaît jamais seule ni livrée à elle-même; elle prend toujours quelque point d'appui au dehors. Tantôt elle forme une annexe des domaines que possède la maison de Bourgogne, tantôt elle appartient à l'Espagne, qui l'exploite et qui l'opprime; tantôt elle relève de la maison d'Autriche, qui la fait servir à ses expériences de gouvernement; tantôt elle se réunit à l'empire français, et, en dépit de la guerre qui ravage l'Europe, elle emprunte à cette union la plus magnifique comme la plus solide prospérité.

Les diplomates qui remanièrent l'Europe après la chûte de Napoléon comprirent cette nécessité des choses. En arrachant la Belgique à la France, ils voulurent du moins l'associer à un autre royaume; mais, en l'accouplant à la Hollande, ils ne firent pas même un mariage de raison. La Belgique fut blessée dans ses intérêts politiques, alors même que ses intérêts matériels étaient satisfaits. Aujourd'hui, ce sont les intérêts matériels qui souffrent, et voilà pourquoi les Belges, dans le besoin d'une alliance, consultent surtout les convenances du commerce et de l'industrie.

Ces convenances ne parlent pas moins haut que les considérations politiques en faveur de la France. Le peuple ne tergiverse pas là-dessus. Dans l'enquête, Bruxelles est la seule ville qui n'en parle pas, et Anvers la seule ville qui proteste. Les habitans de Gand, de Bruges, d'Ostende, de Courtray, de Saint-Nicolas, d'Ypres, de Louvain, de Tournay, de Mons, de Namur, de Verviers, la réclament à grands cris. Si Liége et Charleroy hésitent et regardent vers l'Allemagne, c'est uniquement, comme l'a dit un maître de forges, M. Dupont, parce qu'en demandant la suppression des douanes entre la Belgique et la France, ils croiraient émettre *un vœu stérile*, parce qu'il leur paraît impossible d'obtenir de la France une pareille concession.

Cette disposition universelle à l'alliance française est d'autant plus remarquable de l'autre côté de la frontière, que le gouvernement belge n'a rien épargné pour seconder la tendance opposée. Dès l'année 1831, M. Lebeau, étant ministre des affaires étrangères, disait à la chambre des représentans, dans les épanchemens d'une ambition naïve : « On dit que la France doit reprendre ses limites, et que les frontières du Rhin doivent appartenir ou à la France ou à la Belgique. Cette vérité sera sentie un jour, et les puissances européennes *aimeront mieux nous donner ces frontières* que de permettre que la France y porte ses drapeaux. » Plus tard, et lorsque la création d'un grand réseau de chemins de fer fut décrétée, le gouvernement belge se proposait principalement d'attirer à Anvers le transit de l'Allemagne, et de joindre l'Escaut au Rhin. « Vous savez, a dit un ministre, M. Desmaizières, dans

l'enquête de 1840, qu'Anvers compte trouver en Allemagne une douzaine de millions de consommateurs de plus; *c'est aussi pour atteindre ce but que le chemin de fer a été fait.* » Enfin, les encouragemens donnés à l'exportation maritime étaient une conséquence de ce rêve qui consistait à faire, du port que Napoléon avait créé avec l'or de la France, moins un port belge qu'un port allemand.

La direction que suit naturellement le commerce en Belgique, est jusqu'ici positivement contraire à ces tendances de ses hommes d'état. Elle n'a que des relations insignifiantes avec l'Allemagne, et tous ses rapports sont avec la France. En 1841, sur une exportation de 154 millions, la Prusse a reçu 12 millions de marchandises belges, et la France 64 millions. Notez bien que du côté de l'Allemagne, la Belgique rencontre des tarifs aussi hospitaliers que les nôtres le sont peu. L'association prussienne taxe faiblement les tissus de lin, de laine et de coton; le droit sur les fers n'est que de 75 francs par tonneau, pendant qu'il s'élève, dans les tarifs français, à 206 francs. En un mot, si les produits belges ne tiennent pas une grande place dans la consommation de l'Allemagne, quoique le système des douanes semble les appeler, on doit supposer, ou qu'ils ne peuvent pas soutenir la concurrence des manufactures de la Prusse et de la Saxe, ou qu'ils ne répondent pas aux goûts allemands; et s'ils pénètrent en France, malgré une législation qui a certainement été conçue dans des vues prohibitives, il faut croire qu'il y a dans ces échanges mutuels une nécessité qu'aucune combinaison politique ne permet d'éluder.

Voici, du reste, pour compléter la comparaison, le tableau du commerce extérieur de la Belgique avec les principales puissances pendant huit ans, depuis 1834 jusqu'à 1842.

IMPORTATIONS.

COMMERCE SPÉCIAL. — VALEUR EXPRIMÉE EN MILLIONS.

	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.
France.	31,9	29,7	33,9	35,5	41,7	37,6	39,8	43,4
Pays-Bas.	20,7	26,6	25,3	36,5	27,9	31,3	40,1	35,5
Prusse.	20,7	17,9	23,1	20,5	22,3	17,9	19,1	18,7
Villes anséatiques et Hanovre.	3,2	4,7	4,5	3,4	2,9	2,7	2,3	1,2
Russie.	4,1	10,	6,1	8,1	9,5	10,2	7,4	13,6
Angleterre.	51,4	48,3	50,1	52,6	49,9	43,5	43,6	44,3
Espagne et Portugal. .	2,9	3,1	2,9	3,3	2,9	3,2	2,5	1,8
Toscane et Deux-Siciles	1,7	0,9	1,5	1,2	1,8	1,2	1,1	1,
États-Unis..	18,6	8,5	18,	14,4	14,1	7,6	20,1	19,3
Cuba.	9,3	6,7	2,8	5,4	5,8	5,3	10,5	8,2
Haïti.	4,1	2,9	3,8	4,	5,5	4,8	4,8	2,5
Brésil, etc., etc. . . .	7,6	7,2	4,9	8,6	8,4	4,8	7,7	5,7
EN TOUT. . .	182	172	187	200	201	179	205	209

EXPORTATIONS.

COMMERCE SPÉCIAL. — VALEUR EXPRIMÉE EN MILLIONS.

	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.
France.	60,6	67,8	70,8	65,2	79,2	58,1	54,8	64,5
Pays-Bas.	16,4	14,8	13,4	13,2	14,9	21,4	29,7	29,6
Prusse.	18,7	22,3	19,7	16,5	22,4	19,2	17,9	12,5
Villes anséatiques et Hanovre.	9,7	14,3	14,8	11,5	10,5	9,	12,7	10,1
Angleterre.	7,9	11,	16,1	12,1	17,6	19,2	11,8	14,3
États-Unis.	1,2	2,2	2,4	1,7	1,9	2,5	1,9	2,5
Russie.	0,2	0,3	1,1	1,2	1,9	0,5	0,3	0,3
Cuba, Brésil, etc. . . .	0,8	1,5	2,2	3,1	2,6	2,	3,3	2,5
EN TOUT. . .	118	138	144	129	156	137	139	154

Ainsi, en 1841, sur un commerce de 343 millions, les échanges de la Belgique avec la France se sont élevés à 108 millions, ou à 30 pour 100 du mouvement commercial. Ses échanges avec l'association prussienne n'y figurent, au contraire, que pour 31 millions, soit 8 1/2 pour 100. Trois millions de Hollandais entrent dans les exportations et dans les importations belges pour une valeur de 65 millions de francs, valeur double des échanges de la Belgique avec vingt-six millions d'Allemands.

Même résultat pour le transit. Prenons l'année 1839, pendant laquelle la somme des marchandises entrées et sorties en transit s'est élevée à 37 millions de francs. Ce n'est pas vers la Prusse qu'elles se dirigent principalement; c'est vers la France, qui en reçoit ou en expédie pour 20 millions, tandis que la Prusse en expédie à peine pour 5 millions, et les Pays-Bas pour 7. Le mouvement du transit tend à s'augmenter en Belgique : il a été de 43 millions en 1840 et de 57 millions en 1841. Cette année encore, c'est dans les échanges entre la France et la Belgique que se trouve l'élément le plus considérable du transit. En effet, la différence du commerce général au commerce spécial entre les deux peuples est de 39 millions. On suppose, il est vrai, que l'ouverture du chemin de fer entre Liége et la frontière prussienne, qui doit opérer la jonction de l'Escaut au Rhin, amènera une révolution dans le transit. Les partisans de l'accession de la Belgique aux douanes allemandes se flattent d'enlever à la Hollande l'approvisionnement en denrées coloniales et en matières premières des contrées qui bordent le Rhin, y compris la Suisse et la Savoie. C'est là une chimérique espérance. La navigation des canaux hollandais et du Rhin sera toujours plus économique que le transport par un chemin de fer à fortes pentes, qui exigera d'ailleurs plusieurs transbordemens (1). L'approvisionnement de la Suisse en denrées exotiques appar-

(1) Le fret d'Amsterdam ou de Rotterdam à Cologne est de 1 franc 25 cent. par quintal.

tient à la Hollande par les voies fluviales, et à la France par les chemins de fer. Quant à l'Allemagne, ne perdons pas de vue qu'en donnant une prime à la production du sucre indigène, par ses tarifs de douane, elle a détruit la base principale du transit entre les contrées méditerranéennes et les riverains de l'Océan.

Un fait caractéristique dans le mouvement du commerce belge, c'est qu'il n'exporte pas vers les contrées d'où il tire ses importations. En général, il importe par voie de mer et exporte par voie de terre, ce qui veut dire que ses fournisseurs sont particulièrement dans les pays lointains et ses consommateurs sur le continent. Ainsi, en 1841, l'Angleterre, la Russie, les États-Unis, Cuba, le Brésil, Haïti et Rio de la Plata, qui avaient importé ensemble pour la consommation belge une valeur de 97 millions, n'ont reçu de la Belgique qu'une valeur de 20 millions. Du côté de la France, la Belgique exporte, au contraire, chaque année 20 à 25 millions de plus qu'elle ne reçoit. En 1839 (1), les importations de la Belgique par terre étaient, à ses importations par mer, dans le rapport de 40 sur 100 à 60 sur 100; ses exportations par terre étaient, à ses exportations par mer, dans le rapport de 68 sur 100 à 32 sur 100.

Les importations de France en Belgique sont en progrès; de 1834 à 1842, la moyenne des quatres premières années est de 32 millions et demi (commerce spécial), tandis que la moyenne des quatre dernières excède 40 millions. Les exportations de Belgique en France restent stationnaires et déclinent peut-être, car la moyenne des quatre premières années représente 65 millions et demi, et la moyenne des quatre dernières 64 millions seulement. L'inégalité qui existe entre les importations et les exportations tend cependant à se niveler; elle était de 28 millions en 1834, et de 21 millions en 1841. On s'est beaucoup évertué à rechercher les causes de cette différence. M. Nothomb, ministre de l'intérieur, l'attribue à l'inexactitude des évaluations; d'autres publicistes s'en prennent à la contrebande, qui peut bien y être pour quelque chose, mais qui se fait sur les marchandises françaises comme sur les marchandises belges. Si l'on rapproche de cette inégalité celle qui existe en sens contraire entre les importations et les exportations de la Belgique avec l'Angleterre, et qui est dans la proportion de 44 millions à 16, on reconnaîtra que la Belgique solde à la France ce qu'elle doit à l'Angleterre, tandis que la France solde à l'Angleterre ce qu'elle doit à la Belgique. Cette explication devient plus décisive si l'on considère que la France exporte en Angleterre une valeur à peu près double de celle qu'elle en reçoit.

Mais il ne suffit pas d'examiner quelles sont, dans l'état des choses, les relations que la Belgique a le plus d'intérêt à conserver. Il faut voir encore quelles sont celles qui sont susceptibles du plus grand développement dans l'avenir. Consultons encore ici les tableaux de douanes.

(1) Le tableau général du commerce de la Belgique avec les puissances étrangères pour l'année 1840 n'est pas sous nos yeux. Nous empruntons au *Moniteur belge* les chiffres sommaires de 1840 et 1841.

Les produits fabriqués et les matières apprêtées figurent en moyenne, dans les exportations belges, pour 60 pour 100; mais, dans les exportations de la Belgique en Hollande et en Prusse, les produits fabriqués et les matières apprêtées, tels que les tissus, le fer, les armes, les peaux, les meubles, la mercerie, le sel raffiné, les machines, la verrerie, entrent pour plus de 80 pour 100; les houilles, les lins, les laines, les animaux, les graines, les écorces, en un mot les produits naturels et les matières premières, n'y trouvent pas de débouchés. La France, au contraire, reçoit à peine de la Belgique pour 45 pour 100 de marchandises fabriquées, dont les toiles forment la plus grande partie (22 millions sur 64 en 1841); les fers, les tissus de laine et les tissus de coton belges sont exclus par nos tarifs. Nous importons principalement de la Belgique des produits naturels et des matières nécessaires à l'industrie, tels que les animaux, les graines, les bois, les charbons, les lins bruts, etc. La conclusion à tirer de ces faits, c'est que les produits manufacturés de la Belgique prendront part à la consommation française aussitôt que les barrières de douanes seront levées, et, comme déjà les produits naturels de la Belgique obtiennent un large débouché en France, les échanges porteront alors sur presque tous les objets que le commerce peut embrasser.

Entre la France et la Belgique, le commerce roule sur les objets de première nécessité comme sur les objets de luxe. Entre la Belgique et l'Allemagne, le commerce, à l'exception de quelques fournitures de rails, ne repose pas sur une base large et ne comprend point les articles de grande consommation (1). Il est donc permis de penser que tous les efforts de l'industrie, toutes les concessions du gouvernement belge, jointes à la facilité nouvelle des communications, ne prévaudront pas contre la nature des choses. Commercialement et politiquement, la Belgique et l'Allemagne sont deux mondes différens. La Belgique et la France appartiennent au contraire au même système d'idées et d'intérêts. Il n'y a plus de frontière possible entre deux peuples que les rois avaient séparés et que leurs révolutions ont rapprochés.

En Belgique, la nation tout entière, moins ceux qui la mènent, penche pour l'alliance française. Ceux qui repoussent encore l'union, ou qui en accueillent froidement la perspective, ce sont des ministres, des sénateurs, des députés, des écrivains, en un mot le personnel du gouvernement. Les journaux allemands l'ont remarqué : « La presse belge, a dit la *Gazette d'état de Prusse,* à peu d'exceptions près, s'est prononcée fortement contre la conclusion d'une association douanière avec la France, et ce fait a certainement une cause. »

La cause, on la trouvera dans la susceptibilité d'un orgueil national que

(1) La *Gazette de Cologne,* énumérant les objets d'échange entre les provinces rhénanes et la Belgique, demande que les Belges admettent les grains, les bois, les draps, les tissus de coton, les toiles, la miroiterie et les fils de laiton de l'Allemagne; mais, en revanche, elle ne voit d'autre concession possible en faveur de la Belgique qu'une réduction des droits qui pèsent sur les fers.

nous ne blâmons pas, mais que nous voudrions éclairer. Les hommes qui dirigent les intérêts de la Belgique ont pris au sérieux sa constitution; ils veulent l'indépendance de leur pays avant sa richesse, et, comme ils le sentent faible, ils sont inquiets et ombrageux. Les services que leur a rendus et que leur rend encore le gouvernement français, ne les rassurent que médiocrement quand ils songent à notre puissance. Ils craignent que les deux peuples, après avoir associé leurs intérêts matériels, ne soient tentés d'unir leurs intérêts politiques; que la France insiste trop, et que la Belgique ne résiste pas assez.

Peut-être se joint-il à ce sentiment, louable au fond, une inquiétude d'un autre genre. Les hommes d'état belges, en s'associant à la gestion de notre fortune, ne croient pas s'élever, ils croient s'amoindrir; peu leur importe de partager notre pouvoir, si nous devons entrer en partage du leur; voilà ce qui les blesse et ce qui éveille leurs regrets. Il y a là quelque chose de ce sentiment qui faisait dire à un Romain : « J'aimerais mieux être le premier dans ce village que le second à Rome. »

L'amour-propre de l'artiste vient s'ajouter ici à celui de l'homme politique. La Belgique actuelle est en quelque sorte l'œuvre de ceux qui la gouvernent depuis dix ans. Ils en ont achevé les routes et les canaux, ils l'ont dotée d'un chemin de fer qui relie entre eux les membres épars de sa nationalité, et qui va mettre bientôt toutes les parties du territoire en valeur. Toutes les institutions économiques et morales du pays leur doivent quelque chose; ne pouvant pas agrandir leur patrie, ils ont travaillé à l'ordonner et à l'enrichir. Cela fait, on comprend qu'ils agissent comme ces propriétaires jaloux qui, après avoir embelli leur maison ou leur jardin, n'en laissent pas approcher les visiteurs.

Cependant la raison d'état veut que l'on s'élève au-dessus de ces impressions, auxquelles la personnalité a trop de part. Laissons les hommes de côté, et voyons les choses. La Belgique peut-elle vivre ainsi, sans un point d'appui entre les nations, et comme un royaume suspendu en l'air? N'est-ce pas déjà trop de sa neutralité politique, et faut-il y joindre encore la neutralité commerciale? Si la Belgique peut vivre en effet de cette existence impersonnelle, si elle n'est destinée qu'à servir de passage aux armées et aux marchandises, en ce cas, ses hommes politiques ont raison de résister à l'entraînement qui la pousse vers nous; mais alors il faudrait proclamer la doctrine de l'isolement absolu, et se contenter d'être un lieu de dépôt pour les produits anglais. Il ne faudrait pas louvoyer vers l'association allemande, ni lui faire des avances qu'elle reçoit, après tout, avec un dédain assez marqué, et comme un suzerain recevrait l'hommage d'un vassal.

Allié pour allié, la France est préférable à l'Allemagne, et présente à la Belgique cent fois plus de garanties. Les avantages matériels ne font pas question, nous l'avons prouvé. D'un côté est un marché de 36 millions de consommateurs, abordable par mer et par terre; de l'autre un marché de 26 millions de consommateurs, qui n'est accessible que par l'est du territoire

belge, à travers une chaîne de montagnes et par un seul chemin de fer. Le marché français a pour lui la richesse ainsi que l'étendue; il absorbe à lui seul les deux grands produits de la Belgique, les houilles et le lin; pour point de départ, les échanges généraux représentent déjà une valeur annuelle de 150 millions.

Les affinités de la Belgique avec la France sont, indépendamment des intérêts et des souvenirs, la même origine révolutionnaire, une constitution pareille, la liberté qui leur est commune ainsi que le langage, les mêmes lois, et peu s'en faut la même administration. Tout ce qui est ressemblance du côté de la frontière française est différence du côté de la frontière allemande. Au-delà du Rhin, la langue française, cet instrument de civilisation, n'est plus parlée. Plus près déjà, et sur le seuil des provinces rhénanes, le régime représentatif s'efface, et l'on rencontre le gouvernement absolu. Quand il n'y aurait d'autre différence entre la Belgique et l'Allemagne qu'une presse libre ici, esclave là, l'une de ces contrées serait aux antipodes politiques de l'autre. Mais de cette inégalité entre les institutions découle aussi la diversité profonde dans les mœurs, dans les lois, dans l'administration. Or, la différence du langage et de la législation entre les peuples constitue une véritable incompatibilité.

Ce qui dispose les hommes d'état de la Belgique à une association avec l'Allemagne, c'est qu'ils imaginent que, l'union prussienne étant une fédération de plusieurs états, la prépondérance du plus fort ne se ferait pas sentir d'une manière assez décisive pour mettre en péril l'indépendance de leur pays. Ce qui les éloigne d'une association avec la France, c'est, au contraire, l'énorme disproportion de forces qui existerait entre les associés. Réduisons l'objection à sa juste valeur.

L'union allemande se compose, il est vrai, de plusieurs états légalement indépendans les uns des autres; mais cette indépendance de droit n'existe pas en fait. Au-dessus de la fédération commerciale plane la confédération politique, que la Prusse et l'Autriche font mouvoir à leur gré; la diète germanique leur sert à limiter, dans chaque état, l'autorité des chambres, le pouvoir des princes et la liberté de la pensée; c'est une juridiction souveraine, qui tient les états de second et de troisième ordre dans une condition d'infériorité. En s'agrégeant à l'union allemande, la Belgique se mettrait donc en présence non pas de plusieurs intérêts, mais d'un seul; elle serait bientôt subordonnée à la Prusse, qui pèserait sur elle de tout son poids.

Dans une association avec la France, la Belgique ne serait pas seule non plus. Il s'agit pour elle et pour nous, en ce moment, de poser la pierre d'attente d'une grande fédération, à laquelle la France convoque les peuples du Midi, et qui doit rallier successivement l'Espagne, la Suisse et la Savoie, immense faisceau qui, en respectant l'indépendance des états associés, armera chacun d'eux de la puissance de tous. En accédant à l'union allemande, la Belgique subirait des conditions déjà écrites sans que ses convenances aient été consultées. En accédant à l'union française, elle concourra à débattre et

à déterminer la part d'action que chaque état doit mettre en commun et celle qu'il doit se réserver.

Tant que la France et la Belgique, qui prennent l'initiative de l'association, la formeront seules, il convient que les deux puissances stipulent sur le pied d'une parfaite égalité. A côté de chaque concession que l'on se fera, doit se trouver une garantie. C'est au gouvernement belge à nous donner sécurité pour la perception des revenus; c'est au gouvernement français à désintéresser pleinement l'indépendance de la Belgique, dans les mesures qui lui paraîtront nécessaires pour la bonne gestion des intérêts communs.

Il ne faut rien dissimuler, l'union commerciale aura des conséquences politiques : il doit en résulter, à la forme près, une alliance indissoluble entre les deux pays; mais cela même répond aux craintes dont la presse belge semble préoccupée. L'union nous désintéresse de la réunion. Lorsque les douanes seront supprimées, qu'il n'y aura plus de frontière commerciale, que les Français et les Belges pourront circuler des Pyrénées aux bouches de l'Escaut, en rencontrant partout les mêmes lois, la même administration, les mêmes formes d'impôt; lorsque les intérêts industriels et commerciaux formeront un fonds commun de travail et de richesse; lorsque les deux pays auront les mêmes alliances, les mêmes sources d'approvisionnement et les mêmes débouchés; lorsque la presse des deux peuples aura le même horizon, que nous importera que la Belgique soit un royaume ou une province, et que le drapeau brabançon flotte à Bruxelles, tandis que le drapeau tricolore continuera de flotter à Paris? Ce qui fait la solidarité des peuples, ce n'est pas tant de porter le même nom, que de se mouvoir dans la même sphère et de marcher au même but. Il vaut encore mieux s'assimiler un pays que le conquérir. Que les Belges entrent donc dans l'association sans arrière-pensée, et la France fera de même. L'indépendance de l'une et de l'autre nation restera pleine et entière; sur tout le reste, on peut laisser aux évènemens le soin de prononcer.

L'union commerciale rencontre, du côté de la Belgique, des obstacles secondaires, qui demandent à être examinés. La France et la Belgique ne suivent pas le même système dans l'assiette de leurs impôts indirects. L'accise belge comprend des taxes qui figurent dans nos contributions au chapitre des contributions indirectes et à celui des douanes : les boissons, le sel et le sucre. Sur tous ces articles, il serait facile d'arriver à un compromis; l'on s'en convaincra sans peine en pénétrant dans l'étude des détails.

Point de difficulté quant à la bière, qui est la boisson des Belges : le droit de fabrication est de 2 fr. 40 c. par hectolitre en France; le droit d'accise est de 2 fr. en Belgique. La Belgique pourrait adopter notre droit de fabrication en le portant à 3 fr. par hectolitre, ce qui représenterait à peine 25 pour 100 de la valeur.

Les vins et les vinaigres sont grevés en France de divers droits, qui, sous la forme de taxe de circulation, de droit d'entrée et de droit de consommation et de détail, peuvent représenter au *maximum*, pour le consommateur

des villes de 50,000 ames et au-dessus, une somme de 15 fr. par hectolitre. Vient ensuite le droit d'octroi accordé aux villes, qui, légalement, ne doit pas excéder 4 fr. 80 c. A Paris, les droits d'entrée, d'octroi, de consommation et de circulation réunis s'élèvent, par hectolitre, à 26 fr. 20 c.

En Belgique, depuis la convention du 16 juillet 1842, les droits d'accise et de douane sur les vins ont été réduits de 35 fr. par hectolitre à 25 fr. 30 c., taux encore égal à 50 pour 100 de la valeur des vins ordinaires que l'on importe de France dans cette contrée. Ce n'est pas tout, les droits d'octroi, qui sont en moyenne de 12 fr. par hectolitre à l'entrée des villes, s'élèvent, dans la ville de Bruxelles, à 24 fr. Le trésor belge ne ferait pas un grand sacrifice en adoptant un droit de consommation de 10 à 15 fr. par hectolitre pour les vins, et un *maximum* de 5 fr. par hectolitre pour les droits d'octroi. A ce prix, l'équilibre de l'impôt se rétablirait entre les deux pays.

Pour les vinaigres, le droit d'accise n'est que de 2 fr. 50 c.; mais il se cumule, pour les vinaigres de France, avec un droit de douane de 15 fr. En supprimant le droit de douane, on pourrait ramener la taxe sur les vinaigres au niveau de la taxe sur les vins.

Sur les eaux-de-vie, l'assimilation des droits rencontre encore moins d'obstacles. En France, le droit de consommation est de 34 fr. par hectolitre, et le droit d'entrée, au *maximum*, de 16 fr., total 50 fr. C'est précisément le taux de l'accise belge, impôt précieux et qui rend annuellement 3,500,000 fr. au trésor. Il n'y a peut-être à modérer que le droit d'octroi, dont le *maximum* est 16 fr. par hectolitre en France, et qui s'élève en Belgique jusqu'à 37 fr. 25 c. Par une bizarrerie assurément très peu morale, la ville de Bruxelles, qui frappe l'hectolitre de vin d'un droit de 24 fr., réduit ce même droit à 10 fr. pour les eaux-de-vie.

Le sel est grevé en Belgique d'un droit de 18 francs 50 cent. par 100 kil.; le même droit en France est en moyenne de 29 fr. 30 cent. L'inégalité de l'impôt sur ce point paraîtra plus sensible si l'on considère que chaque individu consomme moyennement 6 kil. et demi de sel en France (1), et 8 kil. en Belgique; car il en résulte qu'à raison de 18 francs 50 cent. par 100 kil. chaque Belge paie environ 150 cent. au fisc pour le sel qu'il consomme annuellement, tandis qu'à raison de 29 francs 30 cent. par 100 kil. chaque Français, consommant un quart de moins, paie 190 cent. au trésor ou 40 cent. de plus. Ces observations démontrent la nécessité de prendre un terme moyen pour la taxe qui doit être commune aux deux pays et de la réduire à 25 francs par 100 kil. L'accroissement de la consommation fera sans doute retrouver au trésor français ce qu'il perdra par la réduction de l'impôt.

Le sucre brut paie en Belgique, entre les mains de la douane ou de l'accise, un droit de 36 fr. 51 cent. par 100 kil. Le droit de douane établi ou plutôt rétabli en France sur le sucre des colonies s'élève à 49 fr. 50 cent. La

(1) Ou plus exactement 6 kilogrammes 507 grammes, suivant le compte général des finances pour 1841.

Belgique pourrait accepter le taux de 40 fr. par 100 kil. pour le sucre colonial, si l'on n'élevait pas au-dessus de 50 fr. le droit sur le sucre étranger. Quant au sucre indigène, on lui donnerait un délai de cinq ans pour se préparer à supporter, à égalité d'impôt, la concurrence du sucre de nos colonies.

On le voit, la Belgique a peu à faire pour s'approprier notre système de contributions indirectes, et on le rendrait facilement acceptable à ce peuple par des modifications qui ne seraient de nature ni à changer la forme ni à altérer les résultats de l'impôt. Reste la difficulté des monopoles que l'état s'est réservés en France, tels que les poudres à feu, les cartes à jouer et les tabacs.

La fabrication et le commerce des poudres à feu étant essentiellement liés à la défense du territoire, un gouvernement peut s'en emparer à bon droit. Le gouvernement belge a établi à Liége une fonderie de canons, la seule peut-être en Europe qui réunisse la confection des pièces de fer et de bronze. Il n'hésitera pas sans doute à faire un pas de plus dans cette voie, et à s'approprier, à l'exemple de la France, le monopole des poudres à feu. Quant à celui des cartes à jouer, c'est un impôt de luxe qui tient trop peu de place dans l'économie sociale pour devenir une difficulté. Le produit de cette taxe ne s'est élevé en 1840 qu'à 632,000 francs; il est donc sans importance pour le trésor français, qui pourrait aisément l'abandonner, et quant à la Belgique, en l'adoptant pour elle-même, elle ne froisserait que très médiocrement les habitudes de sa consommation.

Le monopole du tabac est une question moins simple. La France ne saurait renoncer à une forme d'impôt dont le produit brut s'élève à plus de 100 millions, le produit net à près de 80, qui représente la douzième partie du revenu public, et qui, sans peser au pays, obtient dans sa marche annuelle un accroissement régulier. La Belgique de son côté, en modérant la taxe que supporte le tabac, dont la fabrication et le commerce restent d'ailleurs soumis au régime de la liberté la plus absolue, a laissé prendre à cette industrie un immense développement. Les quantités importées en 1841 sont évaluées à 8 millions de francs, qui, après les préparations et manipulations dont elles sont l'objet dans le pays, ont acquis une valeur d'environ 12 à 15 millions. La culture indigène ajoute encore près de 500,000 kil. aux élémens de cette vaste fabrication.

La régie française achète annuellement 23 à 24 millions de kil., qui se réduisent par la fabrication à 16 ou 17 millions. Le commerce des tabacs en Belgique absorbe 7 à 8 millions de kil., soit le tiers environ des quantités que le monopole en France s'approprie. Ces 8 millions de kil. ne sont pas entièrement consommés par les Belges; en effet, l'on n'évalue (1) la consommation intérieure de la Belgique qu'à un kil. par individu. La moitié de la fabrication a donc pour objet la contrebande, et pour débouché la France;

(1) La moyenne est la même en Sardaigne. En France, elle n'est pas d'un demi-kilogramme par individu. (Voir l'enquête sur les tabacs, pag. 353, 369.)

c'est à introduire des tabacs belges et hollandais en France que l'on emploie ces légions de chiens fraudeurs que notre administration des douanes signale dans ses rapports. Pour combattre l'infiltration des tabacs étrangers, la régie a imaginé de faire vendre, dans le rayon des douanes, des tabacs à prix réduit, dits *tabacs de cantine;* mais la contrebande déjoue cette concurrence en important des qualités supérieures qui se vendent encore à meilleur marché. En résumé, les 4 ou 5 millions de kil. qui pénètrent en France par la frontière belge, soit en obligeant la régie à réduire ses prix dans les lieux de grande consommation, soit en enlevant une partie de la consommation, diminuent les recettes du trésor français d'environ 20 millions de francs. On voit ce que la régie gagnerait à l'union commerciale de la Belgique avec la France; la simple extension du monopole au royaume belge donnerait sur-le-champ à l'impôt chez nous une plus value d'un cinquième environ.

Le gouvernement belge n'y gagnerait pas moins. Le régime du monopole, portant sur une consommation supplémentaire de 4 millions de kilogrammes, donnerait un accroissement de 12 à 15 millions dans le revenu brut de l'impôt. En admettant ainsi que le revenu net s'élevât à 100 millions de francs pour les 40 millions d'habitans que comprennent la France et la Belgique, le trésor belge recevrait, pour sa part, tous frais déduits, une somme ronde de 10 millions (1); et, comme le revenu de la Belgique, déduction faite des frais de perception, n'excède pas 80 millions de francs, ce serait une augmentation d'un huitième dans les ressources du pays, une somme égale à l'intérêt de la dette publique et de l'amortissement. La Belgique, ayant achevé ses chemins de fer, et portant ainsi ses recettes au niveau de ses dépenses ordinaires, n'aurait plus besoin d'emprunter. On assurerait son existence en consolidant son crédit.

Il ne faut pas se dissimuler que, pour aboutir à un résultat commun dans le régime des tabacs, la France et la Belgique partiraient de deux points opposés. Non-seulement le monopole est d'un côté tandis que la liberté est de l'autre; mais, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le régime de la liberté s'est acclimaté en Belgique avec un succès presque égal à celui que le monopole obtient aujourd'hui en France, après bien des vicissitudes et à travers mille difficultés. L'importation du monopole en Belgique, avec son cortége de formalités, de servitudes, et même de vexations, ne soulèvera-t-elle ni résistance, ni répulsion? Le gouvernement belge paraît disposé à tenter cette grande expérience. La chambre de commerce de Mons a déclaré, dans l'enquête de 1840, que la nécessité de subir le monopole du tabac n'*avait rien qui l'effrayât.* Reste à savoir si le peuple qui consomme et les débitans qui vendent se résigneront, avec une égale facilité, à payer le tabac deux fois

(1) Si le monopole du tabac doit être plus productif en Belgique qu'en France, proportionnellement à la population, il ne faut pas oublier que la surveillance y sera infiniment plus coûteuse, et que, dans l'union douanière, les frais ainsi que les bénéfices sont mis en commun.

ce qu'ils le paient aujourd'hui. « En Belgique, dit M. de la Nourais (1), le tabac se vend partout, presque à toutes les portes. Un individu qui ne sait ou ne peut rien faire, se fait marchand de tabac. »

Le monopole du tabac ne peut pas s'établir en Belgique sans froisser l'industrie et la consommation. Ce sera une violence faite au pays par son gouvernement; mais la nécessité politique le veut. Ajoutons que la nation belge, qui se distingue principalement par son bon sens, ne mettra pas ce déplaisir en balance avec les avantages importans et nouveaux que l'union doit procurer à l'ensemble de ses industries. Il ne faut pas croire d'ailleurs que le monopole du tabac soit envisagé aujourd'hui en Europe sous le même aspect qu'il empruntait, dans l'esprit des populations, aux circonstances au milieu desquelles Napoléon en 1810 eut à le reconstituer. Le monopole existe, à l'état de ferme, en Portugal, dans le royaume de Naples, en Toscane, en Pologne et dans le Valais, à l'état de régie en Espagne, en Piémont, en Autriche, dans le duché de Parme et dans les états romains; en y comprenant la France, il occupe donc plus de la moitié de l'Europe, et les peuples qui s'y trouvent soumis, ne sont pas à beaucoup près les plus malheureux.

En France, la force des choses a conduit à l'établissement du système qui est en vigueur. Le régime de la libre concurrence, surmontée d'un droit de douane sur les tabacs étrangers et d'un droit de consommation sur les tabacs indigènes, n'a pas pu se soutenir. Il donnait lieu à une fraude tout aussi considérable, et il restait absolument improductif pour le trésor. La ferme des tabacs avait rendu 30 millions de francs en 1790; en 1804, l'impôt ne produisait pas 6 millions. Il était devenu manifeste qu'on ne pouvait affranchir la fabrication et le commerce du tabac qu'en renonçant à le considérer comme une matière imposable et à prélever sur cette consommation la part du fisc (2).

La Belgique fournit elle-même une nouvelle preuve de cette vérité; car, si l'industrie du tabac y jouit d'une liberté entière, cette industrie en revanche échappe complètement à l'action du fisc. Et pourtant le tabac est une matière essentiellement imposable. Il rentre dans la catégorie des besoins de luxe, de ceux que l'impôt, quand il peut les atteindre, doit obliger de préférence à payer tribut à l'état. On impose le sel, si nécessaire à la nourriture du pauvre; on impose le sucre, dont l'usage dans la vie domestique n'est pas moins ré-

(1) *De l'Association douanière entre la France et la Belgique.*

(2) Le préambule du décret rendu le 29 décembre 1810, et qui contient les bases du régime en vigueur, s'exprime ainsi : « Les tabacs, qui, de toutes les matières, sont les plus susceptibles d'impositions, n'avaient pas échappé à nos regards; l'expérience nous a démontré tous les inconvéniens des mesures qui ont été prises jusqu'à ce jour. Les fabricans étant peu nombreux, il était à prévoir que l'on serait encore obligé d'en réduire le nombre. Le prix du tabac fabriqué était aussi élevé qu'à l'époque de la ferme générale. La plus faible partie des produits entrait au trésor, le reste se partageait entre les fabricans. A tant d'abus se joignait celui que les agriculteurs étaient à leur merci. »

pandu ni moins salutaire; on impose les boissons, qui sont une partie des alimens, et par conséquent des forces de l'homme, et l'on n'imposerait pas le tabac! L'immunité dont jouit cette industrie en Belgique est un privilége et une injustice; et, si l'on ne peut pas la réparer autrement que par le monopole, le monopole lui-même sera un bienfait.

Sans doute il vaudrait mieux, il serait plus conforme au principe d'un gouvernement libre que l'état ne se fît pas l'entrepreneur exclusif de telle ou telle industrie; mais les nécessités publiques étant données, et dans les conditions d'un système financier qui porte encore, à certains égards, l'empreinte du passé, si quelque monopole doit subsister en face du travail libre qui envahit l'activité humaine dans toutes ses directions, le monopole du tabac est de beaucoup le plus inoffensif pour la société.

Ce qui doit affaiblir le regret avec lequel les Belges renonceront à la libre fabrication des tabacs, c'est l'infériorité de leurs produits. Dans son livre sur *l'Industrie en Belgique,* M. Briavoine ne l'a point dissimulée. « La Belgique, dit-il, est moins avancée que la Hollande pour le tabac à fumer, moins avancée que la France pour le tabac à priser, moins avancée que Hambourg et les États-Unis pour l'imitation des cigares de la Havane. On se ressent encore aujourd'hui de l'interruption que la régie impériale vint mettre, il y a une trentaine d'années, dans le développement des connaissances particulières que cette fabrication exige. » Ainsi, de l'aveu d'un homme parfaitement compétent, l'industrie belge, sous ce rapport, est encore grossière, inexpérimentée et malhabile. En y substituant une régie franco-belge, on la remplacera par une industrie plus avancée. Il y aura bénéfice sur la qualité. Quant à l'augmentation du prix, elle paraîtra moins sensible, répartie sur les petites quantités qui concourent quotidiennement à former la masse consommée. Nous croyons donc qu'en ce qui touche le peuple belge, la transition d'un régime à l'autre s'opérera sans trouble, et que le mécontentement, s'il se manifeste, ne sera que passager. Mais il faudra s'attendre à livrer de rudes batailles à la contrebande, qui va se déplacer et qui trouvera sur la frontière hollandaise les plus grandes facilités. Ce sera aux deux gouvernemens à concerter entre eux des mesures efficaces, qui, sans gêner outre mesure les habitans placés dans le rayon des frontières, protègent cependant le revenu public.

III.

En Belgique, les obstacles que rencontre l'union commerciale sont principalement de l'ordre politique. En France, au contraire, la résistance vient uniquement des intérêts matériels. Cette résistance est puissante, quelques-uns la considèrent comme invincible; nous ne cachons pas qu'elle s'est élevée aux proportions d'une question politique et qu'elle s'impose aujourd'hui à la discussion.

L'industrie française redoute la concurrence de l'industrie belge; celle-ci,

à l'exception peut-être des établissemens métallurgiques, donne, en présence de notre rivalité, les mêmes signes d'effroi. De part et d'autre, ces craintes sont exagérées sans aucun doute; le fait seul de leur coexistence des deux côtés de la frontière doit rassurer les esprits. Nos manufacturiers prétendent que la Belgique a sur eux l'avantage d'une fabrication plus avancée et établie sur de plus larges bases, de l'économie dans la main-d'œuvre, d'un crédit plus facile et plus régulier. Les industriels belges, ceux du moins qui ont été entendus dans l'enquête parlementaire de 1840, ont indiqué précisément des raisons semblables de l'infériorité de leurs produits comparés à ceux de notre industrie.

« Nous sommes restés énormément en arrière, dit le président de la chambre de commerce de Tournay; nous n'avons que cinq ou six métiers à la Jacquart, tandis qu'il y en a cinq mille à Roubaix. Les Français ont sur nous plusieurs avantages : d'abord ils peuvent fabriquer de grandes quantités, ensuite nous nous sommes laissé devancer par eux. » « La France, dit un fabricant de tissus de laine à Liège, M. Pastor, livre des marchandises plus fines et nous fait une concurrence redoutable. » « Il sera impossible, ajoute un autre industriel de la même ville, M. Capitaine, de lutter contre la France, tant qu'elle aura le privilége exclusif de faire la mode. » « Nous avons la certitude, dit un fabricant de draps de Verviers, qu'il se fraude beaucoup d'étoffes de France pour pantalons. » Pour prouver que le salaire n'est pas à très bas prix, le même industriel, M. Clavareau, ajoute : « Nous ne pouvons pas tirer nos grains de l'intérieur. Le pain coûte 72 centimes quand il devrait en coûter 60. » « Ce qui nous fait le plus grand tort, dit un fabricant de tapis à Tournay, c'est que des maisons françaises viennent vendre ici à tout prix. » Veut-on voir les impressions de l'industrie linière? « Nous ne vendons pas hors du pays, dit un filateur de lin, M. Tonnelier, et la France vend chez nous, ses fils n'étant frappés que d'un droit de 6 pour 100. » « La France a filé à la mécanique avant nous, » ajoute M. Boucher. « Si la France nous était ouverte aujourd'hui pour l'introduction de nos toiles blanches, dit M. Van-Lede, de Louvain, nous ne serions pas en état de lutter avec les Français sous le rapport du blanc. » Passons aux tissus de coton. Voici le dire de M. Desler, fabricant à Courtray : « Nous pouvons lutter avec tous les fabricans étrangers pour les toiles; mais pour les indiennes, les produits anglais et français nous font une concurrence que nous ne pouvons pas soutenir. » « Pour l'apprêt il y a beaucoup à faire, dit le président de la chambre de commerce de Tournay. Que nous ne soyons pas au niveau de la France, cela se conçoit : en France, les fabriques sont si importantes, que, pour la teinture, l'apprêt, l'emballage, il y a des établissemens distincts. Ici, nous sommes obligés d'être à la fois fabricans, teinturiers, apprêteurs et emballeurs. » « Nous voudrions des droits sur les faïences et porcelaines françaises, » dit M. Peterinck, à Tournay. « Nous ne craignons que les papiers français, » dit M. Vielvoy, à Namur. Voici une réclamation de M. Houtard à Charleroy : « Notre législation permet l'entrée des produits des verreries étrangères à

des droits minimes. Par ce moyen, la France, dans un moment de crise, peut nous inonder de ses produits. » Ce dire est confirmé par M. Lelièvre, à Liége : « La cristallerie se plaint de la part que prend la France dans la consommation intérieure du pays. » Enfin, sur la difficulté des fers voici l'opinion de M. Dupont, maître de forges à Charleroy : « La France n'est nullement tributaire de la Belgique pour les fers, et, au lieu d'y trouver la vente de nos produits, ce pays pourra plus tard nous faire concurrence. »

On le voit, les objections sont réciproques, et les industriels belges craignent les français, autant que les français les belges. Ceux-ci supposent pareillement que l'industrie en France possède des établissemens organisés sur une grande échelle, qu'elle dispose d'immenses capitaux, et qu'elle peut, au besoin, écraser toute concurrence, en portant sur le marché de la Belgique des produits qu'elle écoule à vil prix. Certes, il n'en est point ainsi. Ni l'une ni l'autre industrie n'ont cette puissance de production sans limites; elles s'exagèrent également leur propre faiblesse et la force de leurs concurrens. Ce sont des monstres de l'imagination que le contact de la réalité doit promptement dissiper.

Sans doute, dans l'infinie variété des produits de l'activité humaine, il en est que la Belgique peut livrer à meilleur marché et qu'elle achève mieux; mais la France a le même avantage pour un grand nombre d'industries, et il lui restera. L'union commerciale serait un leurre s'il ne devait pas résulter de ce rapprochement entre deux peuples laborieux un plus grand essor imprimé à la concurrence, et un abaissement réel des prix dans les objets destinés à la consommation. Seulement nous croyons que cela s'effectuera sans perturbation ni déplacement du travail.

De toutes les nations qui doivent associer un jour leurs forces de production à celles de la France, la Belgique est peut-être celle qu'une moindre distance sépare de nous, et dont la rencontre avec nous produira le moindre choc. Quoi que l'on puisse dire, les conditions du travail sont à peu de chose près les mêmes dans les deux pays, et les salaires se nivelleront tout-à-fait lorsque, les denrées circulant librement d'une ville à l'autre, le pain, la viande, les boissons, les vêtemens, ne coûteront pas plus cher à Lille, à Valenciennes et à Sédan qu'à Courtray, à Gand, à Liége et à Namur. Il y a déjà une différence très peu sensible dans le prix de la main-d'œuvre; M. Cunin-Gridaine évalue à 1 franc 75 centimes par jour le salaire des ouvriers à Sédan; et M. Bioley, de 1 franc 50 centimes à 2 francs 15 centimes le salaire quotidien des ouvriers à Verviers. Ajoutons que les industries belges ne sont pas positivement similaires des industries françaises. Dans les tissus, la France et la Belgique produisent des qualités différentes qui ne s'adressent pas aux mêmes classes de consommateurs. Les houilles, que nous recevons des environs de Mons, sont autres que celles que nous fournissons aux industries belges dans le rayon de Tournay. Si la Belgique a l'avantage pour le fer à la houille, nous l'emportons pour le fer en bois. Nos soieries, nos articles de mode et de goût y trouvent des débouchés qu'aucune rivalité ne leur dispute.

Quant à nos vins, la Belgique en consomme autant que l'Angleterre, qui nous offre cependant un marché six fois plus étendu.

Les Belges travaillent avec économie, mais leurs produits sont généralement grossiers; ils recherchent le bas prix beaucoup plus que la qualité. La division du travail et la concentration des capitaux existent chez eux beaucoup moins qu'en France. A l'exception du petit nombre d'usines que possède la *Société générale,* de celles que la *Banque de Belgique* avait créées avec des capitaux français, de l'établissement de Seraing et de deux ou trois fabriques à Verviers, nulle part l'industrie de ce pays ne possède, comme en Angleterre, ces moyens gigantesques d'exportation avec lesquels on approvisionne et l'on encombre les deux hémisphères. Les armes sont donc égales, et l'harmonie peut s'établir.

Nous devons cependant signaler une différence de situation qui a fourni à nos manufacturiers leurs argumens les plus spécieux. Les capitaux sont divisés en Belgique comme chez nous, mais ils s'associent plus facilement. Le crédit n'a pas plus d'étendue, mais il est d'une autre nature. En France, les capitalistes commanditent principalement le commerce; en Belgique, ils prêtent à l'industrie.

Prêter à l'industrie, c'est prêter à long terme, car les établissemens industriels ne participent pas, au même degré que les comptoirs de commerce ou d'escompte, au bénéfice de la circulation. Un négociant, un armateur a la chance de renouveler, au moins une fois dans l'année, le capital qui alimente ses opérations; ses envois et ses rentrées, ses achats et ses ventes se font à des échéances fixes qui donnent une certitude presque mathématique aux engagemens qu'il a contractés. Un manufacturier, au contraire, n'est jamais certain de vendre et ne sait pas toujours quand il doit acheter; en outre, une partie de son capital est immobilisée par destination. L'argent qu'on lui avance pour construire des machines et pour élever des bâtimens d'exploitation ne peut rentrer dans les mains du prêteur que par la voie lente de l'épargne et de l'amortissement, ou au prix d'une expropriation judiciaire qui détruit ou annule souvent en partie la valeur du gage sur lequel la créance est hypothéquée. Ces risques, inhérens à la commandite industrielle, en détournent les associations, qui pourraient l'entreprendre avec avantage parce quelles l'exerceraient avec libéralité; elle a été jusqu'ici exclusivement du ressort des individus qui recherchaient un placement usuraire pour leurs capitaux.

La Belgique est peut-être le seul pays de l'Europe où l'industrie manufacturière ait trouvé une commandite, non pas illimitée comme en Angleterre, mais systématiquement organisée. Le papier-monnaie, qui sert de véhicule au crédit commercial et qui n'est qu'une lettre de change universelle, n'a pas une circulation très étendue en Belgique; il semble même que l'on n'en éprouve pas le besoin (1). Trente millions de francs, en monnaie de banque, suffisent

(1) « D'une part, le gouvernement actuel n'a jamais accordé qu'avec répugnance l'autorisation d'émettre du papier-monnaie; le public, de son côté, a toujours

pour défrayer les transactions dans une contrée où le mouvement des exportations et des importations réunies excède pourtant 400 millions de francs. Le commerce ayant peu de besoins, la spéculation a dû se porter sur le crédit industriel. Or, la banque ne prête pas à l'industrie sous la forme de papier-monnaie, parce qu'il y aurait trop de danger à représenter par un signe dont la valeur est incessamment exigible des créances dont on devra, pendant de longues années peut-être, attendre le remboursement.

Ce qui constitue l'originalité de la Belgique, c'est donc cette prédominance du prêt à long terme dans la constitution du crédit. Le crédit y est commanditaire dans toute la force du terme; les banques fondent des usines ou donnent une impulsion nouvelle aux fabriques établies. La *Banque de Belgique*, qui a voulu mener de front, au moyen de ses émissions, l'escompte du papier de commerce et les placemens industriels, n'a pas tardé à éprouver des embarras dont le gouvernement a lui-même reçu le contre-coup, et cette catastrophe n'a pas peu contribué à augmenter l'éloignement des Belges pour le papier-monnaie.

La *Société générale*, véritable banque instituée en 1822 au capital de 50 millions de florins, dont 20 millions étaient représentés par des immeubles, et 30 millions par soixante mille actions, chacune de 500 florins, est devenue la base de cette organisation. Avec un capital aussi considérable, accru d'une réserve de 20 millions, elle ne peut émettre des billets au porteur que jusqu'à concurrence de 40 millions de francs. Depuis la révolution de 1830, la *Société générale* s'est agrandie et fortifiée entre les mains de l'homme habile qui la gouverne. M. de Meus a créé autour d'elle, comme autant de succursales et de colonies, plusieurs autres associations. Le premier de ces rejetons fut la *Société de commerce*, fondée en 1835 au capital de 10 millions de francs, qui devait, aux termes de ses statuts, faire des avances sur marchandises et même exporter pour son propre compte les produits des manufactures belges, mais qui s'est livrée de préférence à des spéculations sur les houillères, sur les hauts-fourneaux et sur les chemins de fer. La *Société nationale*, émanation plus récente du même patronage, qui agit avec un capital de 15 millions, a porté son action sur les manufactures de glaces, de cristaux, de tapis. Nous ne parlons pas de la *Société des capitalistes réunis*, conception remarquable qui consiste à appliquer aux chances de l'industrie les principes de l'assurance et de la mutualité; car cette combinaison n'a pas pour objet de stimuler la production et n'est qu'un moyen de régulariser les produits du travail.

Si l'on additionnait les capitaux qui appartiennent nominalement à la *Société générale*, à la *Société de Commerce* et à la *Société nationale*, on trouverait un total de 150 millions de francs; mais il s'en faut que cet énorme capital demeure disponible entre leurs mains. On ne doit pas oublier que le capital de la *Société générale* a été immobilisé jusqu'à concurrence de

rencontré peu d'empressement à recevoir ce papier comme argent. » (Briavoine, *De l'Industrie en Belgique.*)

42 millions de francs. La faculté d'émettre du papier-monnaie jusqu'à concurrence de 40 millions ne saurait compenser cette distraction du fonds social, puisque la société n'en a jamais eu en circulation pour plus de 12 à 15 millions. La *Société générale*, ayant créé la *Société de commerce* et la *Société nationale*, a probablement versé une grande partie du capital pour lequel elle se trouve actionnaire aujourd'hui. C'est donc une nouvelle défalcation à faire sur ses ressources. En réalité, le capital argent des trois sociétés ne paraît pas s'être élevé au-delà de 100 millions; or, comme la *Société générale* se livre à l'escompte, prête sur dépôts, fait des avances au gouvernement et concourt aux emprunts, il ne lui faut pas moins de 60 millions pour fournir à tous ces services; restent donc 40 millions pour les placemens industriels : c'est à peu près la somme que, dans un écrit anonyme publié en janvier 1842, à Bruxelles, l'organe de la *Société générale* avoue avoir été engagée dans l'industrie (1). Que l'on additionne les sommes versées dans les entreprises d'Alais, de Decazeville et du Creusot, sans parler des autres usines de la France, et l'on trouvera que l'industrie métallurgique, pour sa part, dispose de capitaux agglomérés qui égalent au moins en importance

(1) « Les trois sociétés métallurgiques placées sous le patronage de la *Société de commerce*, et connues sous la dénomination de charbonnages et hauts-fourneaux de Chatelineau, Marcinelle et Couillet, et Sclessin, anciens établissemens, ont eu pour se développer. . . . . 8,500,000 francs.

« Il a d'ailleurs été créé plusieurs établissemens nouveaux, dont voici l'indication et la dépense première :

Chemin de fer du haut et du bas Flénu.	3,500,000 —
Sambre française canalisée.	3,000,000 —
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.	11,500,000 —
Manufacture de glaces (Sainte-Marie-d'Oignies). .	6,000,000 —
Raffinerie de sucre de betterave.	2,000,000 —
Fabrique de machines de Bruxelles.	1,000,000 —
TOTAL. . .	35,500,000 francs.

« De cette somme, il faut déduire celle qui a été employée à la construction de la belle ligne de navigation qui unit le centre de la Belgique au centre de la France. . . . . 14,500,000 —

« La somme des capitaux nouveaux affectés au développement de l'industrie pour les usines qui ont des rapports avec la *Société générale* est donc de . . . . . 21,000,000 francs.

« J'évalue la somme dépensée par la *Banque de Belgique*, dans le même sens et pour le même but, à environ . . . . 10,000,000 —

« Ainsi, le total des capitaux nouveaux appliqués en Belgique au développement de l'industrie est de . . . . . 31,000,000 francs.

« Et c'est à l'action de ces capitaux qu'on prétend que l'industrie française ne pourra pas résister! »

(Un industriel belge, actionnaire de la *Société générale*.)

ceux que représentent les établissemens de Chatelineau, de Couillet, de Sclessin, de Seraing et d'Ougrée.

Dans un discours qui n'a eu que trop de retentissement, M. le comte d'Argout a fait de la *Société générale* une espèce de mammouth ou de banque monstre, ayant constamment à sa disposition 3 ou 400 millions (1) pour écraser l'industrie française. Il a rappelé de plus qu'en moins de cinq ans, du 1er janvier 1833 au 1er octobre 1838, cent dix-huit sociétés anonymes s'étaient établies en Belgique avec un capital nominal de 391 millions. L'auteur de l'écrit que nous avons déjà cité détruit d'un seul mot l'échafaudage de ces calculs. Il fait remarquer que M. d'Argout confond deux élémens très distincts, dont se compose le capital des sociétés. En effet, ce capital social comprend la valeur ancienne des établissemens qui existaient déjà, et les sommes qui leur ont été fournies pour se développer et se compléter. En France, dans le même laps de temps, la fièvre industrielle enfantait des sociétés par actions pour un capital de 700 millions; mais il y avait cette différence entre les deux pays, que l'agiotage s'emparait généralement en Belgique des établissemens existans pour les mettre en valeur, tandis qu'en France il s'agissait plutôt d'entreprises nouvelles qui éclataient souvent en l'air, comme des bombes mal chargées, avant d'avoir atteint le but.

On sait bien que, si une lutte s'établissait entre l'industrie française et l'industrie belge, celle-ci ne trouverait plus, dans un crédit désormais épuisé, les ressources qui lui donnèrent en 1838 un vif et passager éclat. Nous en avons eu la preuve récemment, lorsque, dans le projet de former une compagnie pour l'exécution du chemin de fer entre Paris et la frontière belge, la *Société générale* n'a eu que ses fers à offrir pour tous capitaux. Mais on prétend que les usines, qui ont été créées pour produire plus que la Belgique ne peut consommer, n'auront pas besoin de nouveaux moyens d'action pour développer toute leur énergie. « La Belgique, dit M. d'Argout, voudrait à tout prix donner de l'activité aux forges et aux usines qui chôment; elles ne pourraient arriver à un résultat sans qu'on leur livrât un marché de trente millions d'individus. » — « Les 70 millions engagés dans les forges belges, dit M. E. Flachat dans une lettre adressée au *Courrier Français*, n'ont pas d'autres conditions d'existence que d'écraser les forges actuelles (en France) et d'en empêcher de nouvelles. » Ce raisonnement suppose que la puissance de produire est sans limites, et que l'industrie n'a, comme les enchanteurs de nos légendes, qu'à frapper les objets de sa baguette pour en centupler les transformations, ou plutôt, suivant une expression de M. Flachat, que la fabrication est inépuisable comme la houille et le minerai.

Un accroissement subit de la production amène toujours une hausse désordonnée dans le prix vénal des produits. La puissance de la main d'œuvre est limitée dans tout pays par la force des moyens mécaniques et par l'étendue de la population. Si la demande du travail vient à excéder l'offre, les salaires

(1) Chambre des pairs, séance du 12 janvier 1842.

s'élèvent; bientôt après la valeur des matières premières augmente, et, en fin de compte, celle des marchandises fabriquées. Arrivée à ce point, la concurrence industrielle d'une nation cesse d'être à craindre pour ses voisins.

Ce n'est pas une hypothèse que nous avançons ici, ce sont des faits que nous racontons. La Belgique a déjà tenté d'accroître et d'accélérer sans mesure l'élan de sa production. De 1836 à 1839, elle n'a rêvé que houille et que fer; la spéculation s'arrachait les mines de charbon jusqu'à en quintupler la valeur; on construisait des hauts-fourneaux partout; on payait le minerai de fer au prix de l'or. Qu'en résulta-t-il? Une hausse inouie ne tarda pas à se déclarer. Les rails, qui avaient coûté en 1834 au gouvernement belge 360 fr. la tonne, furent vendus jusqu'à 450 fr. en 1836, 457 fr. 50 cent. en 1837, 418 fr. en 1838, et 370 fr. en 1839. Les coussinets en fonte, qui avaient coûté en 1834 255 fr. la tonne, furent vendus en 1837 367 fr. 70 cent., 320 fr. en 1838, 265 fr. en 1839, et en 1840 304 fr.

Veut-on se rendre compte de cette élévation rapide des prix? Qu'on lise dans l'enquête de 1840 le récit des extravagances auxquelles se portèrent les manufacturiers belges pour augmenter leur production : « Il se passa alors, dit M. Briavoine, des choses presque fabuleuses. Des ouvriers mineurs, qui n'avaient jamais connu que des journées de 1 fr. 50 c. à 2 fr., gagnèrent jusqu'à 12, 15 et même 20 fr. par jour. Tel minerai, qui précédemment ne coûtait que 8 à 10 fr. les 1,000 kil., en valut 16 et 20. » Ce témoignage est confirmé par celui de M. Kegeljan, de Namur : « Les minerais de fer suivirent la même impulsion que les houilles, et l'on vit, de 7 à 8 fr., porter à 15 et 20 fr. la charrée du cube 0,7176, pesant 1,000 à 1,200 kil. On acquit à tout prix des permissions de recherches, et l'on vit donner jusqu'à 7 fr. 75 cent. à un propriétaire pour la permission d'extraire une charrée de mine dans ses terrains. Le charbon de bois, qui suit les oscillations du charbon minéral, s'éleva jusqu'à 80 fr. la tonne de 4 mètres 86 centimètres, de 45 qu'il se vendait; ce qui fait 16 fr. 46 cent. par mètre cube, au lieu de 9 fr. 26 cent. »

Dans notre conviction, quelle que puisse être en ce moment la différence des prix de revient entre les industries similaires de France et de Belgique, ces prix se nivelleront naturellement une fois les barrières de douanes supprimées. Ils diminueront peut-être en France, mais ils augmenteront certainement en Belgique. Ni d'un côté ni de l'autre, le travail ne sera interrompu. Les cent vingt mille familles d'ouvriers que M. d'Argout voit déjà réduites à la mendicité par la concurrence belge, conserveront leur salaire et leur pain. Nous espérons le démontrer en abordant les détails de ce rapprochement.

Les industries similaires dans les deux pays sont principalement les fils et tissus de lin, les draps, les tissus de coton, les houilles, les fontes et les fers. C'est sur ces grandes branches du travail national que nous ferons porter la discussion.

Ceux qui repoussent avec le plus de chaleur l'introduction en France des fils et des tissus de lin anglais admettent au contraire et appellent la Belgique à concourir à notre approvisionnement. « L'industrie linière, dit M. Estan-

celin (1), qui forme une des branches les plus importantes du commerce de ce royaume, ne peut nous être hostile; c'est moins une rivale qu'une utile auxiliaire que nous devons voir dans la Belgique; ses intérêts sont semblables aux nôtres : comme nous, elle fabrique ses matières premières, ses toiles entrent dans nos assortimens, comme nos cretonnes, qui conservent leur supériorité, entrent dans les siens; comme chez nous, c'est la population de ses campagnes qui se livre au tissage. Enfin, c'est graduellement et en rapport avec nos progrès dans l'établissement des filatures qu'elle forme ses ateliers. Il y a similitude et communauté d'intérêts. »

Cette opinion de M. Estancelin se trouve confirmée par les résultats des deux enquêtes auxquelles on s'est livré en France, l'une en 1834 et l'autre en 1838. Les hommes les plus versés dans le commerce des fils ainsi que des toiles s'accordent à reconnaître que, du temps de l'empire, l'industrie linière existait en France et en Belgique, faisant des profits égaux dans les deux pays; et, depuis cette époque, elle paraît y avoir marché du même pas. Nous ne parlerons point des fils et tissus de chanvre, industrie propre à la France, qui occupe une grande place dans la fabrication et qui défie toute rivalité. Pour les fils de lin, la concurrence de la Belgique n'est pas sérieuse. La filature à la mécanique, la seule qui ait de l'avenir, s'est introduite avec beaucoup de difficulté dans ce pays, où elle n'a donné d'abord que des produits inférieurs. Les toiles faites avec du fil, ainsi fabriquées (2), étaient exposées dans les marchés et n'y trouvaient pas d'acheteurs. Tout récemment cette industrie paraît s'être acclimatée. La chambre de commerce de Bordeaux avance, dans son mémoire, que la filature belge se composait, en 1841, de huit usines employant ensemble quarante-sept mille broches tournantes et qui se préparaient à augmenter leur matériel; mais, jusqu'à présent, ces établissemens n'ont aucun avantage sur la filature française, et le fil que nous importons de Belgique est généralement fabriqué à la main. D'ailleurs, si nos filatures ont pu résister au choc des produits anglais, comme tout concourt à le prouver, celui des produits belges ne peut pas être très redoutable pour eux.

Dans le commerce qui se fait entre les deux nations, les toiles sont le principal moyen d'échange; l'exportation des toiles belges n'a pas même d'autre débouché important que la France; nous recevons plus des cinq sixièmes de ce que la Belgique produit en dehors de sa propre consommation. Voici le tableau de ce mouvement pendant les huit années qui se sont écoulées de 1834 à 1842.

Toiles de fils.		Exportation générale.		Exportation pour la France.
1834.	—	31,496,932	—	26,773,228
1835.	—	44,641,624	—	30,379,337
1836.	—	38,268,742	—	31,252,376

(1) *De l'Importation des fils et tissus de lin d'Angleterre.*

(2) Enquête de 1840, déposition de M. Danneel.

Toiles de fils.		Exportation générale.		Exportation pour la France.
1837.	—	32,397,228	—	27,672,006
1838.	—	38,764,599	—	34,621,900
1839.	—	25,865,415	—	19,206,645
1840.	—	27,838,725	—	20,201,829
1841.	—	29,878,784	—	22,621,517

Le *maximum* de l'exportation des toiles belges pour la France est représenté par 34 millions en 1838, et le *minimum* par 19 millions en 1839. Depuis trois ans, la diminution est notable; elle le paraîtra davantage, si l'on réfléchit que la consommation de la toile a beaucoup augmenté en France (1). Ainsi, la Belgique a vu se réduire les débouchés que lui offrait le marché français, précisément lorsque ce marché gagnait en étendue.

Et il ne faut pas croire que la place laissée vacante par l'industrie belge fût occupée exclusivement par l'industrie anglaise, car les toiles d'Angleterre importées en 1840 n'avaient qu'une valeur de 8 millions, et la différence entre les quantités importées de Belgique en 1838 et en 1840 est de 14 millions. Ce sont les toiles françaises qui ont chassé les toiles belges; ce fait s'était déjà révélé en 1838, et M. Cohin disait dans l'enquête : « Par suite de l'emploi des fils mécaniques, les toiles de Lizieux sont à des prix qui leur permettent de soutenir la concurrence avec avantage. » M. Legendre citait un fait encore plus décisif : « En 1837, l'importation par Lille a diminué dans une plus forte proportion que l'importation par les ports des toiles venant d'Angleterre n'a augmenté. » Le même négociant, pour démontrer l'accroissement de la consommation, faisait remarquer l'importance que le commerce des toiles en gros avait prise à Paris, à Lyon et dans toutes les grandes villes : c'est au détriment des tissus de coton que cette révolution dans nos habitudes s'accomplit.

Les toiles belges ont à supporter, à leur entrée en France, un droit de 8 à 12 pour 100. Si un droit aussi faible suffit pour leur rendre la concurrence à peu près impossible sur nos marchés, on peut en conclure que la suppression des tarifs de douane ne fera que rétablir dans cette lutte l'égalité des conditions du travail entre la Belgique et la France. Cela est tellement vrai, que, dans certaines branches de cette fabrication, nos manufacturiers ont, même sur l'Angleterre, l'avantage du bas prix. « M. Feray, dit M. Legendre, fait lui-même de beau linge damassé que l'on ne trouve pas trop cher à 5 fr. 50 cent. l'aune, et c'est ce qu'on ne pourrait pas obtenir en Angleterre. » M. Legentil confirme le dire de M. Legendre dans les termes suivans : « Je citerai le linge de table ouvré, que, malgré des droits énormes de 30 à 50 pour 100, nous apportions toujours du dehors ; plusieurs maisons, et la mienne même,

(1) « La consommation, agacée par la diminution des prix et par la plus belle apparence des toiles faites avec du fil mécanique, a pris un tel accroissement, que le travail du tissage a triplé. » (M. Cohin, enquête de 1838.)

le font fabriquer maintenant en France avec des fils mécaniques qui donnent de très beaux produits et une très grande économie. » Écoutons encore M. Cohin : « J'ai dans la Sarthe cent cinquante métiers, me produisant de mille à onze cents aunes de toile par jour. Cette toile me revient à meilleur marché que ne me reviendraient les mêmes qualités achetées en Angleterre et en Belgique. » Enfin, les fabricans de Lille et de Roubaix s'exprimaient ainsi dans une pétition adressée aux chambres en 1840 : « Depuis deux ou trois ans, nos coutils pour vêtemens ont vaincu dans ce pays ceux que nous envoyait l'Angleterre; notre linge de table remplace partout en France, aujourd'hui, celui que nous importaient la Belgique et la Silésie. La fabrication de la toile s'accroît étonnamment sur notre sol, sans un centime de protection de plus. »

On sait que la France a l'avantage sur la Belgique dans l'apprêt et le blanchiment des toiles. Nos industriels sont tout au moins les égaux des Belges dans le tissage. Qu'ont-ils donc à perdre dans une union commerciale avec nos voisins? Et si la Belgique reprenait dans notre consommation le rang qu'elle occupait en 1838, si elle importait chez nous 34 millions de toiles, une valeur égale à la moitié de sa production totale et à nos exportations de toiles au dehors, faudrait-il donc s'en affliger?

Venons aux tissus de laine. C'est peut-être de ce côté que se manifestent en France les plus vives appréhensions. Nous le concevons sans peine. Une industrie qui a grandi à l'abri de la prohibition craint tout ce qui peut déranger la sécurité de ses habitudes. Elle ne se résigne pas volontairement à passer du repos à la lutte, et s'exagère les chances défavorables de ce nouvel état de choses, qui a pour elle les terreurs de l'inconnu. Dans cette disposition des esprits, les chiffres ne manquent pas pour démontrer que tout changement apporté au *statu quo* amènera infailliblement la ruine des producteurs. Dans l'enquête de 1834, les fabricans de draps n'admettaient pas la levée de la prohibition, fût-elle remplacée par un droit protecteur de 30 pour 100. « La prohibition n'est pas un fait pour nous, c'est un principe, » disait le délégué d'Elbeuf.

Si l'union commerciale devait avoir pour effet, comme on paraît le craindre, d'étouffer, au profit de la Belgique, les manufactures françaises, quel que soit l'impérieux ascendant du principe qui réclame la liberté des échanges, un homme d'état devrait reculer devant la suppression d'une industrie comme celle des tissus de laine, qui embrasse une production annuelle de 500 millions; car la liberté commerciale comme la liberté politique doit s'établir à la double condition du temps et du progrès, et si elle ne marquait son passage que par des ruines, elle serait un épouvantail pour les populations.

Mais nous ne sommes pas en présence d'une alternative aussi pénible que la nécessité de sacrifier une industrie aussi essentielle ou celle de renoncer à l'alliance commerciale de la Belgique. L'étude impartiale des faits conduit à de tout autres conclusions.

Par rapport à la matière première, la Belgique et la France sont naturelle-

ment dans les mêmes conditions; elles importent l'une et l'autre de grandes quantités de l'étranger. On peut même affirmer que la France trouve sur son propre sol des ressources qui manquent à la Belgique, où l'extrême division de la propriété et la nature des assolemens s'opposent à l'élève des troupeaux. En 1840, la France a importé 13,456,000 kilog. de laine, qui représentent, selon les calculs de M. Muret de Bord, la moitié de la production indigène; tandis que la Belgique, qui importe en moyenne 3,500,000 kil., n'en produit elle-même qu'environ 1,500,000 kil., en matière commune encore et de peu de valeur. Il en résulterait que la manufacture française opère sur une quantité de 40 millions de kil. et la manufacture belge sur une quantité de 5 millions : la proportion serait celle de 8 à 1, chiffre déjà très rassurant, puisqu'il est en rapport exact avec les populations des deux pays.

L'avantage que les manufacturiers belges peuvent avoir sur les nôtres, ils le doivent surtout à leur législation. Les laines importées en France supportent un droit de 22 pour 100; les laines importées en Belgique sont exemptes de droit. Sans doute, cette infériorité se trouve compensée, dans les exportations de nos fabricans, par la prime de sortie que leur paie le trésor, et qui est calculée sur la base de 9 pour 100. Mais, dans l'hypothèse de l'union commerciale, la prime ne pouvant plus s'appliquer aux étoffes de laine importées en Belgique, il est clair que l'on devrait, pour rétablir l'équilibre, ou étendre aux frontières de la Belgique le droit de 22 pour 100, ou le supprimer absolument sur toute l'étendue des frontières communes à l'association. Cette dernière combinaison serait la plus sage. Nous n'avons pas intérêt à mettre des obstacles à l'introduction des laines allemandes lorsque l'association prussienne, pour empêcher la sortie de ces laines, les frappe à l'exportation d'un droit de 7 fr. 50 cent. par quintal.

La Belgique travaille principalement pour l'exportation. La valeur des étoffes de laine fabriquées dans ce pays s'élève en moyenne à 40 millions de francs, dont la moitié est destinée aux pays étrangers, à la Suisse, à la Hollande, aux Indes, au Levant. Une somme à peu près égale de tissus étrangers vient remplacer dans la consommation belge les quantités exportées; la France entre dans cette fourniture pour 6 millions et demi en fils et tissus, et l'Angleterre pour 10 millions.

Au rebours de la Belgique, la France travaille surtout pour la consommation intérieure, et n'exporte, en tissus de laine, que la huitième partie de ce qu'elle produit. Cependant nos exportations font des progrès rapides; elles se sont élevées de 38 millions en 1835, à 60 millions en 1840, ce qui représente un accroissement de 58 pour 100.

Ainsi, les manufactures belges sont organisées en vue des consommateurs lointains, et les manufactures françaises en vue des consommateurs nationaux. Cette différence capitale, qui existe entre elles, exclut déjà la pensée d'une rivalité acharnée. Mais pour mieux se rendre compte de la supériorité ou de l'infériorité de la France relativement à la Belgique, il faut distinguer entre les élémens de cette comparaison.

Point de difficulté pour les tissus de laine autres que draps. Sur tous les marchés de l'Europe, nos mérinos, nos mousselines de laine, nos étoffes mélangées de laine et de coton priment les produits similaires de l'étranger. Ce qui le prouve, c'est que l'exportation de ces marchandises s'est accrue de 300 pour 100 en vingt ans, pendant que l'exportation des draps, grace au mauvais choix des articles exportés, diminuait d'environ 30 pour 100. La suppression des barrières commerciales ne peut qu'être favorable à la fabrication des étoffes légères de laine; car elle donnera aux manufacturiers français en Belgique l'avantage du droit de douane sur les Anglais qui leur disputent ce marché. L'impuissance des Belges à lutter contre nos fabriques de Reims, d'Amiens, de Saint-Quentin, de Mulhouse et de Roubaix, est constatée par le mémoire de la chambre de commerce de Verviers, qui a demandé, dans l'enquête de 1840, que les tissus de laine fussent frappés d'un droit de 250 francs par 100 kil., au lieu de 180 francs qu'ils paient aujourd'hui, en ajoutant au droit le montant de la prime de sortie allouée en France sur ces produits.

Nous savons que la fabrique de draps ne se trouve pas dans des conditions aussi avantageuses. Cependant il est permis d'inférer des faits généraux, ainsi que des opinions émises par les fabricans eux-mêmes, que la lutte ne leur est pas aussi difficile qu'ils l'ont prétendu.

Dans l'enquête de 1834, M. Duchâtel, alors ministre du commerce, avança, sans être contredit, que moyennant la prime de sortie, qui est nominalement de 9 pour 100, mais qui s'élève en réalité à 13 ou 14 pour 100, les draps français soutenaient au dehors la concurrence des draps étrangers. Le délégué d'Elbeuf, M. Lefort, était alors de cet avis, car il déclarait dans l'enquête que, moyennant la restitution du droit sur les matières premières, *nous pouvions soutenir la concurrence sur les marchés extérieurs.* Il se peut que nous n'ayons pas aujourd'hui les mêmes concurrens qu'en 1834, que les draps belges se donnent au même prix que les draps anglais, et qu'ils soient eux-mêmes surpassés en bon marché comme en qualité par les draps allemands; mais ce qui paraît certain, c'est que la draperie française, grace à la prime de sortie qui représente à peu près exactement le droit d'entrée perçu sur les laines, continue à trouver des débouchés assez importans au dehors : nous exportons toujours, comme en 1834, pour 15 à 18 millions de draps et casimirs. La situation de cette industrie, loin d'empirer depuis cinq ans, semble même s'être améliorée. « En Suisse, *nous ne pouvons rien faire,* dit M. Burdo-Stas fabricant de draps à Liége, parce que la France accorde une prime d'exportation de 14 pour 100. » D'autre part, les draps de nos fabriques méridionales soutiennent, dans le Levant, la concurrence des draps de Verviers (1). Mais il y a mieux, les draps français viennent battre les draps belges sur leur propre marché. « Nous avons la certitude, dit M. Clavareau, président de la chambre de commerce de Verviers (2), qu'il se fraude beaucoup

(1) Interrogatoire de M. Hamelin, enquête de 1834.

(2) Enquête belge de 1840.

d'étoffes de France pour pantalons; cette fraude se fait au moyen de l'abandon de la prime qu'on reçoit en France (1). » Enfin, ce qui démontre victorieusement que les draps belges n'ont pas la supériorité qu'on leur prête, c'est que la contrebande, qui introduit les étoffes françaises en Belgique, a renoncé à introduire en France les étoffes belges. « En 1815, dit M. Legros, négociant à Paris, interrogé dans l'enquête de 1834, la contrebande se faisait à raison de 15 pour 100. En 1816, la prime monta à 20 pour 100. On avait alors avantage à tirer les draps de Belgique, même en payant 20 pour 100 à la fraude. A partir de 1818, il n'a plus paru de draps belges sur nos marchés; ils se sont retirés d'eux-mêmes; *ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence en payant la prime*. Je dois dire cependant qu'il a paru, il y a deux ans, sur notre marché, une partie de draps belges entrés en fraude : *ces draps n'ont pas trouvé d'acheteurs*. » M. Legentil, négociant à Paris, confirmait cette opinion par son témoignage : « La fabrique d'Elbeuf est au niveau de la fabrique étrangère, et pour le prix et pour la qualité. La fraude sur ces draps ne se fait pas, et la fraude se fait, malgré tous les obstacles, quand on a intérêt à la faire. »

Si nos fabricans de draps, de leur propre aveu, soutiennent la concurrence des draps belges sur les marchés étrangers, moyennant la restitution du droit qui grève les matières premières, à plus forte raison pourront-ils défendre leur propre terrain, lorsque les fabricans belges seront placés, relativement aux matières premières, dans les mêmes conditions que les Français. M. le président de la chambre de commerce d'Elbeuf en convenait en 1834, et il faisait justice en même temps des calculs de ses confrères sur la main-d'œuvre et sur le prix de revient de leurs établissemens, lorsqu'il disait, avec une honorable franchise : « Nous produisons à aussi bas prix que l'étranger. » La seule chose qui l'effrayait dans la lutte, c'était la puissance des capitaux dont les Belges disposaient. Mais un de ses confrères, non moins éclairé que lui, M. Lefèvre Duruflé, n'hésitait pas à déclarer ces alarmes chimériques; et M. Legentil, avec l'autorité de son expérience économique, ajoutait ce qui suit : « Je ne crois pas que de peuple à peuple, pas plus que d'individu à individu, on trouve des gens qui consentent à perdre beaucoup pour tuer leurs rivaux. Mais examinons les conséquences qui résulteraient d'une masse considérable de draps jetés sur nos marchés pour faire tort à nos fabriques. Qui empêchera d'acheter ces draps pour les réexporter sur les marchés étrangers avec le bénéfice de la prime, et d'amener par là aussi une baisse de prix qui ferait à nos rivaux tout le tort qu'ils auraient voulu nous faire eux-mêmes? Il faudrait que leurs sacrifices s'étendissent sur tous les marchés. La perte serait incalculable. Qui oserait s'aventurer dans de pareilles spéculations? »

En fait, la fabrique est divisée en Belgique comme en France. Les manufacturiers belges travaillent, ainsi que les nôtres, avec de faibles capitaux. L'exemple de la ville de Dison qui lutte, sans crédit, sans capitaux, par la

(1) Le même fait est affirmé, pour les draps français en général, par M. Legentil.

seule puissance de l'activité et de l'économie, avec Verviers, qui a une expérience plus ancienne et des moyens beaucoup plus puissans, est bien propre à prouver que l'argent ne tient pas lieu de tout dans l'industrie.

Nous croyons en avoir assez dit pour établir que la concurrence des draps belges n'affecte pas ces proportions formidables que lui prête l'imagination alarmée de nos manufacturiers. Mais il est clair que, par suite de l'union commerciale, ces draps entreront en France. Quelle place prendront-ils dans la consommation intérieure? voilà toute la question.

On a déjà fait observer (1) que, dans la production des draps, la France occupait les deux positions extrêmes : que les draps de Louviers, d'Elbeuf et de Sédan l'emportaient sur les produits des fabriques étrangères, par la finesse, par l'éclat et par la solidité; tandis que les draps du midi, ceux de Lodève, de Castres, de Limoux, d'Alby, de Châteauroux, s'adressaient par leur bas prix aux régions inférieures de la consommation. S'il était vrai maintenant que la France ne fabriquât pas les qualités intermédiaires, et qu'elle n'eût rien de comparable, sous ce rapport, aux draps légers, apparens mais peu durables de Verviers, qui vont à l'adresse des classes moyennes, l'avenir de notre production nous paraîtrait quelque peu menacé. En effet, ce sont les classes moyennes qui fournissent en France particulièrement la masse des consommateurs; et la clientelle de Verviers, si aucune autre fabrique ne lui disputait cette fourniture, serait ainsi de beaucoup la plus considérable et la plus assurée sur notre marché. Mais Elbeuf, Louviers et Carcassonne produisent aussi les qualités intermédiaires, et n'ont pas de grands efforts à faire pour rivaliser avec les produits que les Belges pourront importer chez nous.

Concluons, avec la chambre de commerce de Bordeaux, que les draps belges trouveront des consommateurs en France; mais que, par compensation, nos draps fins, qui sont recherchés en Belgique à cause de leur supériorité, y entreront en plus grande quantité, et que nos autres articles de laine, tels que les casimirs imprimés, les mérinos, les mousselines, etc., y obtiendront un débouché plus considérable, en éloignant les Allemands et les Anglais d'un marché où ceux-ci importent leurs produits similaires pour plus de 12 millions. Nous finirons par une dernière considération. Dans l'enquête de 1834, M. Lefort, tout en protestant contre la perspective d'un traité qui lui eût donné pour concurrens les Anglais et les Belges, convenait que les difficultés pouvaient disparaître, si l'on agrandissait les perspectives, et si l'on étendait à d'autres peuples de l'Europe le système des concessions réciproques. C'est là précisément ce que nous demandons; dans notre pensée, l'union de la France et de la Belgique n'est que la pierre d'attente d'une association plus vaste qui comprendra aussi l'Espagne, la Suisse et la Savoie; et cette perspective nous paraît assez grande pour offrir à ceux de nos industriels qui se croiraient momentanément lésés, d'amples consolations.

(1) M. de la Nourais, *De l'Association douanière*.

Le commerce de la Belgique est encore moins à redouter pour les fils et tissus de coton que pour les tissus de laine. L'industrie cotonnière est peu avancée dans ce pays; elle travaille sur une petite échelle (1), ne file pas au-dessus du numéro 40, fabrique exclusivement des tissus communs, et, loin de pouvoir prétendre à disputer les marchés extérieurs, laisse envahir son propre marché par les produits étrangers.

Dans les exportations de la Belgique, les tissus de coton sont comptés pour environ 5 millions de francs; encore M. Briavoine est-il d'avis que l'on doit réduire ces évaluations de moitié. Les tissus exportés sont généralement de peu de valeur et se dirigent vers la Hollande où ils entrent, par une suite des habitudes prises avant 1830, dans les approvisionnemens coloniaux.

Les tableaux de la douane belge n'évaluent pas à plus de 5 millions et 1/2 les tissus de coton importés du dehors; la part de la France dans cette importation est fixée à 2 millions, et celle de l'Angleterre est à 3 ou 400,000 fr. de plus. De pareilles données sont en contradiction avec les tableaux publiés en Angleterre et en France, qui évaluent, pour chacune de ces puissances, à plus de 5 millions de francs les tissus expédiés en Belgique. Mais la fraude envahit un espace bien autrement étendu que celui qu'indique cette différence entre les évaluations faites aux points de départ et celles du point d'arrivée. Un fabricant de Gand, M. Smet, entendu dans l'enquête de 1840, porte à 20 millions de francs les quantités que la contrebande introduit dans le pays.

On arrive à la même conclusion par d'autres calculs. « En France, dit M. Coppens, autre fabricant de Gand, la consommation du coton s'élève annuellement à 20 francs par individu. Supposons qu'elle ne soit chez nous que de 17 francs, quoique nos ouvriers soient mieux vêtus que les ouvriers français; nous avons une population de 4 millions d'habitans, la consommation générale du coton s'élèverait donc à 68 millions de francs. En réunissant tous les articles fabriqués dans le pays, nous n'arriverions qu'à une production totale de 44 à 45 millions. » M. Briavoine n'évalue la production cotonnière en Belgique qu'à 42 millions, ce qui donnerait 10 francs par individu, ou la moitié de ce que la France consomme. On voit qu'il reste à la contrebande une grande marge; elle est d'autant plus facile qu'elle s'exerce sur les tissus fins et de prix. « Le pays prête trop à la fraude, » dit encore M. Coppens.

Pour comparer, d'une manière plus exacte, l'industrie cotonnière en France avec la production similaire en Belgique, prenons les importations des cotons bruts. En 1840, la France a importé 85 millions de kil., représentant une valeur de 151 millions de francs. L'importation des cotons en laine la plus considérable en Belgique, est celle de l'année 1841, qui s'est élevée au-dessus de 7 millions de kilogrammes et qui figure dans les comptes officiels pour

(1) « La filature la plus considérable en Belgique ne dépasse pas 15,000 broches. » (Briavoine, *De l'Industrie en Belgique.*)

une valeur de 12 millions 750 mille fr. Ainsi la consommation du coton brut est de 4 fr. 19 c. en France et 3 fr. 18 c. en Belgique. La différence paraîtrait bien plus grande si l'on comparait les produits fabriqués. La production annuelle, étant évaluée à 700 millions de fr. en France et à 42 millions en Belgique, représente, à raison de 36 millions d'hommes, pour la France 19 fr. 50 c. par individu, et pour la Belgique, à raison de 4 millions d'hommes, 10 fr. 50 c. seulement.

La comparaison sera complète, si nous ajoutons que les exportations belges, en tissus de coton, vont chaque année en décroissant; tandis que les nôtres n'ont pas cessé de s'augmenter rapidement, malgré la concurrence que leur font, en France même, les tissus légers de laine et de lin. En 1833, la Belgique a exporté 1 million de kil., moins de 450 mille kil. en 1838 et moins de 350 mille kilogrammes en 1839. L'exportation française, au contraire, qui n'était, en 1829, que de 47,500,000 fr. et de 61,600,000 fr. en 1835, s'est élevée, en 1840, à 108,500,000 fr.; accroissement de 130 pour 100 en onze ans. On remarquera que les manufacturiers français paient la matière première plus cher que les Belges; car, s'ils ont l'avantage de s'approvisionner sur de grandes places de commerce comme le Hâvre, où les cotons sont toujours à meilleur prix, en revanche ils supportent 22 fr. de droits d'entrée par 100 kilog., tandis que le droit est en Belgique de 92 cent., ce qui donne au fabricant belge un avantage de 20 c. par kilogramme de coton.

Les manufacturiers belges qui ont déposé dans l'enquête, se vantent de ne redouter aucune concurrence pour les tissus communs de coton, quoique la diminution, qui se fait remarquer dans l'exportation de leurs produits, soit encore plus sensible dans les tissus blancs que dans les tissus imprimés. Mais ils reconnaissent hautement qu'ils ne peuvent lutter, pour la fabrication des indiennes, ni avec la France, ni avec l'Angleterre. « La France nous fait une concurrence terrible, dit un fabricant de Saint-Nicolas; si ces marchandises, qui *sont de toute beauté*, ne venaient pas sur notre marché, nos cotonnades ne seraient pas délaissées. » Du reste, les manufacturiers belges se plaignent, autant que nos industriels ont coutume de le faire, de la cherté de la main-d'œuvre et de l'absence des capitaux. « Le froment est à 24 fr., dit M. Coppens; en Angleterre la houille se vend 7 fr. les 100 kil., tandis que nous la payons de 20 à 21 fr. En Angleterre, l'intérêt de l'argent est plus bas qu'ici; les fabricans y ont de grandes facilités pour choisir la matière première; les mécaniques coûtent 30 pour 100 de moins que chez nous, et elles sont incontestablement supérieures aux nôtres. Les fabricans anglais l'emportent sur nous par l'immense extension de leurs débouchés. »

En résumé, la consommation des cotonnades étrangères en Belgique s'élève à une somme fort considérable; les étoffes fabriquées en France, les imprimés surtout, y sont fort estimés, et le seul obstacle à vaincre pour donner à nos indiennes, à nos jaconas, à nos mousselines, un débouché plus important dans ce pays, est l'introduction en fraude d'une énorme quantité de marchandises

anglaises. L'union commerciale, au lieu d'inquiéter les manufacturiers français sur la possession du marché intérieur, aurait donc pour résultat de leur ouvrir sans réserve le marché de la Belgique; ce serait à nous de le garder.

La houille forme une branche importante des échanges entre la Belgique et la France. En 1840, sur 12,906,600 kilogrammes de charbons étrangers importés en France, la Belgique en avait fourni 7,486,002 kilogrammes; valeur, 11 millions de francs. Depuis cinq ans, malgré le développement qu'a pris chez nous la consommation de la houille, ce commerce est stationnaire; il a même diminué de 500,000 kil. depuis 1838. Le terrain que l'importation belge a perdu, ce n'est pas la production intérieure qui l'a occupé; car elle s'est réduite d'un million de kilogrammes, et de 31 millions de kilogrammes est descendue à 30 millions. Grace à une réduction considérable dans les droits établis à l'importation par mer, la houille anglaise s'empare de notre marché. En quatre années, les quantités introduites se sont élevées de 1,700,000 kil. à 3,800,000 kilog.

Le droit de sortie, dont le gouvernement britannique a frappé les charbons minéraux, va rendre l'avantage aux houilles belges; car la consommation de ce combustible ne peut guère s'accroître en France qu'aux dépens des charbons anglais. Quand on a réduit le droit de 33 cent. par 100 kil., qui grevait les houilles de Belgique, à 16 centimes et demi, la demande de ces produits n'a pas augmenté d'une manière appréciable, parce que l'on a diminué en même temps de 50 pour 100 le droit qui frappait les houilles d'Angleterre; la suppression complète du droit sur la frontière belge, suppression qui serait la conséquence de l'union commerciale, laisserait donc probablement nos extracteurs de houille dans la même position où ils sont par rapport aux extracteurs du Hainaut. Le droit de 16 centimes et demi représente à peine 5 pour 100 du prix de la houille rendue à Paris; ce droit retranché, les houilles françaises auront encore, sur les houilles belges, l'avantage d'une distance moindre à parcourir pour atteindre le principal centre de consommation.

La question des houilles est uniquement une question de transports. Si le prix vénal de cette marchandise devait être déterminé par les frais d'extraction, la France l'emporterait généralement sur la Belgique. Les houillères du département du Nord se trouvent seules placées dans des conditions semblables à celles des houillères belges, où, les couches supérieures étant depuis long-temps épuisées, le quintal métrique de charbon revient en moyenne, sur le carreau de la mine, à 1 franc. A Saint-Étienne, le prix de revient n'est que de 50 centimes. « Nos houillères, dit M. Corbisier, de Mons, dans l'enquête de 1840, sont dans un état complet d'anarchie depuis la révolution. Les ouvriers sont insubordonnés; il en résulte une augmentation désordonnée dans le prix des salaires..... » Écoutons encore M. Briavoine : « Autrefois, on ne comptait, par commune, que 12 centimes et demi de main-d'œuvre pour l'extraction de 100 kil. de houille. On compte 25 cent. aujourd'hui, sans que pour cela la situation des ouvriers soit devenue meilleure. Si les choses étaient ramenées à leur situation primitive, on trouverait que l'exploitant aurait autant

d'avantage à livrer 100 kil. de houille à 80 centimes qu'il le fait actuellement à 1 franc. »

Les frais de transport surchargent le prix de la houille suivant les distances, de 50, 100, 200 et 300 pour 100. L'état d'imperfection où se trouve encore en France la navigation des fleuves et des canaux, a donné sur ce point aux charbons belges, non pas sur nos houilles du nord, mais sur celles du midi, un avantage qui doit se réduire d'année en année. Toutefois, il est à désirer que l'importation des houilles étrangères ne diminue pas. Un pays s'enrichit quand il emprunte aux contrées voisines une partie de la force motrice que celles-ci pourraient employer à la production.

Toutes les fois que la question d'une réforme commerciale est agitée en France, l'opposition la plus vive et la plus persévérante vient de l'industrie des fers; cela se conçoit. La législation, qui prohibe de fait, dans l'intérêt de cette industrie, les fers étrangers, est la base du système protecteur, et les intérêts que ce système abrite se groupent d'instinct autour des maîtres de forges comme autour de leurs chefs naturels. En 1828, M. de Saint-Cricq, procédant à une enquête sur les fers, déclarait que les droits exorbitans établis sur les fers étrangers « n'étaient entrés dans les combinaisons de nos lois que comme une *nécessité temporaire.* » Cependant les maîtres de forges parvinrent à faire ajourner toute réduction. En 1836, lorsque le droit sur les fers fabriqués à la houille fut réduit d'un cinquième (de 27 fr. 50 cent. par 100 kil. à 20 fr. 62 cent.), les propriétaires d'usines poussaient des cris de désespoir; ils accusaient l'administration de préparer leur ruine et de porter atteinte au travail national. L'évènement a prouvé que cette diminution était complètement inefficace; pas une tonne de fer étranger n'est entrée dans la consommation. En 1842, les conseils-généraux des manufactures, du commerce et de l'agriculture étaient assemblés; le ministère, qui négociait alors avec la Belgique, leur posa, entre autres questions, celle-ci : « Y a-t-il lieu de conserver encore dans son intégrité le tarif actuel? ou ce tarif, qui équivaut à 70 pour 100 sur la fonte, et à plus de 110 pour 100 sur le fer, peut-il, sans inconvénient pour nos intérêts métallurgiques et au grand avantage des autres intérêts industriels, agricoles et commerciaux, être soumis à un nouveau dégrèvement? « A quoi le conseil des manufactures répondit avec un laconisme antique : « Oui, il y a lieu de conserver encore, quant à présent, le tarif des fontes et des fers dans son intégrité. »

Le ministère, battu sur la question principale, essaya d'obtenir une exception. « Ne pourrait-on pas, dit-il, pour laisser une certaine latitude au gouvernement dans les rapports internationaux, ne consentir de dégrèvement que sur les fontes et fers de certaines provenances, ou pour des quantités limitées sur certaines sortes qui auraient une distinction spéciale, telles, par exemple, que les rails et coussinets pour chemins de fer? » L'exception était assurément bien timide dans la forme, et bien limitée pour le fond; cependant elle ne désarma pas le conseil des manufactures, dont la réponse fut négative et absolue : « Quel que soit l'intérêt que l'on attache à nos rapports inter-

nationaux, il n'y a pas lieu de consentir un dégrèvement sur les fontes et fers de certaines provenances, ni sur les rails et coussinets pour chemins de fer. »

Le gouvernement, contre l'usage qu'il suit en pareille circonstance, n'a pas publié le procès-verbal des délibérations des trois conseils. Il paraît que le déchaînement de théories prohibitives, qui s'est signalé dans ce débat de famille, ne pouvait pas, sans danger pour la dignité du ministère, être exposé à tous les regards. Mais les intéressés n'avaient pas sans doute les mêmes raisons de se dérober à la publicité; car un membre du conseil des manufactures, M. Talabot, maître de forges et député, vient d'imprimer le rapport qu'il avait lu à ses collègues, le 16 janvier 1842, sur la question des fers.

Ce document est remarquable à plus d'un titre. Au mérite de présenter habilement la situation de notre industrie métallurgique, dans l'ensemble et dans les détails, telle que les maîtres de forges veulent qu'on la voie, il joint celui de faire connaître ouvertement leurs prétentions pour l'avenir. Les voici dans toute leur âpreté. En premier lieu, les maîtres de forges réclament la fabrication sans partage des rails qui seront nécessaires pour l'exécution des grandes lignes de fer, et ils nous signifient que nous n'obtiendrons pas, à d'autres conditions, un abaissement dans le prix des fers. Secondement, ils n'admettent pas la possibilité d'une réduction quelconque des droits avant six ans. Enfin, cette nécessité d'un régime protecteur, que M. de Saint-Cricq lui-même, parlant au nom de la restauration, avait déclarée *temporaire*, M. le rapporteur du conseil des manufactures prétend la rendre permanente. « Il n'est pas possible d'admettre, dit-il, qu'en France la fabrication du fer soit abandonnée *jamais*, sans protection aucune, à la lutte avec l'étranger. »

Le mauvais résultat de cette dernière tentative de conciliation doit prouver aux plus incrédules que l'industrie métallurgique en France ne fera pas de concessions à l'intérêt public. C'est le comble de l'illusion que d'attendre de ceux qui la représentent qu'ils concourent spontanément à réduire la somme des sacrifices qu'ils nous imposent depuis vingt ans. Il faut les écouter, mais il ne faut pas les constituer juges dans leur propre cause. Entre l'intérêt de la production et celui de la consommation, la raison d'état doit seule prononcer.

Les maîtres de forges se vantent d'avoir réduit considérablement le prix des fers en France depuis quinze ans, malgré la cherté croissante des bois qu'ils emploient, et par l'économie des procédés qu'ils ont introduits dans la fabrication. M. le ministre du commerce, dans l'exposé du projet de douanes présenté à la chambre des pairs le 1er mars 1841, disait à l'appui de cette opinion : « Le fer laminé, qui, en 1826, se vendait de 48 à 51 fr. les 100 kil., ne se vend plus que de 28 à 37 fr., selon qu'il s'agit de fer entièrement traité à la houille ou de fonte au bois convertie par le combustible minéral. Le fer en barres, dont le prix s'élevait, à la même époque, de 49 fr. jusqu'à 68, selon l'espèce de fabrication, ne vaut plus aujourd'hui que 35 à 50 fr. au plus. »

Ces calculs avaient été empruntés à une publication faite par le comité des maîtres de forges en avril 1840, sous ce titre : *Situation des usines à fer.* M. Talabot les confirme et les précise dans son rapport, en présentant une échelle des prix de vente à Paris, qui s'étend, pour 1828, de 46 à 56 fr., et pour 1841 de 32 fr. à 46, et qui donne selon lui, pour moyenne, en 1828, 52 fr., et en 1841 35 fr.; diminution opérée, un tiers de la valeur.

Sans doute il y a là un progrès à l'avantage du consommateur, mais les maîtres de forges ont-ils fait jouir la consommation d'un bénéfice proportionné à celui qu'ils réalisaient eux-mêmes? Est-il naturel de penser que dans cette période de quinze ans, pendant laquelle le fer laminé est descendu, grace aux efforts de la science et de la pratique combinés, à 150 fr. la tonne dans le pays de Galles et à 200 fr. en Belgique, l'industrie métallurgique en France ne soit pas parvenue à livrer le même produit en forge au-dessous de 28 à 30 francs? Dans les autres industries, la valeur de la marchandise est réglée presque exclusivement par la concurrence intérieure, qui abaisse d'ordinaire le prix de vente à une limite assez voisine du prix de revient. Mais les fers échappent à cette loi générale. La fabrication à la houille étant concentrée dans quelques grands établissemens, les maîtres de forges sont maîtres du marché et peuvent mesurer exactement leur prix de vente à celui qu'obtiendraient en France les fers étrangers surchargés d'un droit de 206 fr. par tonneau. C'est ce qu'ils font, en se bornant à offrir au consommateur un avantage de 20 à 25 francs par tonneau. Quelquefois même ils ne lui laissent pas cette marge; ainsi dans les derniers mois de 1841, le gouvernement français a payé les rails du chemin de Valenciennes 40 fr. 54 cent. les 100 kil., pendant que la même quantité revenait en Belgique à 19 fr. 90 cent. pour le chemin de Chatelineau à Charleroy. En ajoutant le droit de 20 francs 62 cent. au prix des rails belges, on trouve à 2 centimes près ce même chiffre de 40 fr. 54 cent. que le gouvernement français a dû subir. En portant sa préférence sur les produits de nos usines, il y a gagné peut-être encore les 40 à 50 centimes par 100 kil. que le fer belge, pour atteindre notre frontière, aurait coûté de plus en frais de transport.

La nécessité d'une réduction dans le prix des fers est universellement comprise en France; les maîtres de forges en ont eux-mêmes le sentiment, car M. Talabot promet dans son rapport un dégrèvement quelconque en échange du monopole, qu'il réclame pour nos usines, de la fabrication des rails. Mais il y aurait de la folie à attendre cette diminution de la seule volonté des producteurs. Ils ne l'accordent pas, aujourd'hui qu'ils pourraient le faire; ils ne le pourraient pas plus tard, si le gouvernement et les chambres, cédant au vœu qu'ils expriment, leur livraient le monopole des fournitures qu'exige notre réseau de chemins de fer.

La production totale de la France en fer à la houille, le seul que l'on emploie pour les rails, était, en 1835, de 96,200 tonnes; elle s'est élevée, en 1839, à 125,000 tonnes, ce qui représente un accroissement de 6,000 tonnes par an.

Le réseau de chemins de fer voté par les chambres a une étendue de 3,300 kilomètres, qui donneront lieu à une fourniture en rails, en supports, etc., de 600,000 tonnes de fonte, de fer ou d'acier. En supposant que la construction de ces lignes dure dix années, il faudrait donc demander annuellement *soixante mille* tonnes de fer à nos usines, en dehors de leur production, c'est-à-dire élever dix fois l'accroissement régulier de ce travail. Six établissemens fabriquent principalement les rails : Decazeville, Alais, Terre-Noire, le Creuzot, Hayange et Denain. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'ils sont montés pour produire tout au plus, entre eux tous, 25 à 30,000 tonnes de rails par an (1). Ils auraient donc à tripler immédiatement leur fabrication, ce qui ne pourrait pas se faire sans une augmentation considérable dans le prix des matières premières et de la main-d'œuvre, ni sans exposer notre industrie métallurgique, par ce développement rapide, à une crise semblable à celle qui frappe les usines de l'Angleterre et de la Belgique, depuis que la demande s'est ralentie.

La Grande-Bretagne terminera probablement en 1843 un réseau de 3,600 kilomètres de chemins de fer, qu'elle aura mis quinze années à construire. L'exécution des chemins anglais n'a donc ajouté à la fabrication du fer, qui est annuellement d'un million de tonneaux, qu'un surcroît de 45,000 tonnes par an. Mais, comme cet accroissement s'est inégalement réparti sur les quinze années, il en est résulté que les rails, qui valent aujourd'hui 206 francs la tonne à Cardiff, y ont valu jusqu'à 280 fr. en 1838, et jusqu'à 300 fr. en 1840. Nous avons déjà fait remarquer que, sous l'influence de la même excitation, les rails, qui avaient coûté en Belgique 360 francs la tonne en 1834, s'étaient élevés en 1837 à 457 francs 50 centimes, augmentation de 26 et demi pour 100 en trois années.

Mais avons-nous besoin d'aller chercher nos exemples à l'étranger, lorsque les maîtres de forges français déclarent eux-mêmes que « la hausse du charbon de bois, depuis 1820, ne présente pas moins de 10 francs de hausse sur le prix de revient par 100 kil. de fer au bois, c'est-à-dire la moitié du droit actuel (2)? » Évidemment, la cause du renchérissement du bois est dans l'activité imprimée à la fabrication du fer, qui a triplé depuis vingt ans. Pourquoi la même cause, appliquée plus exclusivement à la production du fer à la houille, ne produirait-elle pas les mêmes effets? Nos ouvriers ne savent-ils pas, comme les ouvriers belges, la valeur qu'une demande exagérée donne à la main-d'œuvre, et ne voudront-ils pas, eux aussi, le cas échéant, gagner 10, 15 et 20 francs par jour?

Dans des circonstances ordinaires, l'équité demanderait encore que l'in-

(1) M. Talabot évalue à 30 mille tonnes par an la quantité de rails que l'on pouvait fabriquer au commencement de 1842, et à 45 mille tonnes celle qui pourra être fabriquée en 1843.

(2) Rapport de M. Talabot sur les fers, page 51.

dustrie métallurgique en France fût mise en demeure, par une réduction des tarifs qui la protègent, de diminuer la valeur vénale de ses produits. Mais, en présence de l'accroissement extraordinaire qui se prépare dans la consommation, il serait imprudent, il serait coupable d'ajourner encore cette nécessité. A quelle limite doit s'arrêter la mesure pour ne pas ébranler nos établissemens métallurgiques, et pourront-ils soutenir la concurrence des usines belges dans le cas où nos tarifs leur retireraient toute protection de ce côté? Pour résoudre cette question, il convient d'abord de préciser la différence normale des prix de vente entre la France, l'Angleterre et la Belgique. C'est ce que nous allons tenter, en prenant pour base de ce rapprochement les chiffres que les organes de l'industrie métallurgique ont eux-mêmes indiqués.

M. Talabot établit la comparaison ainsi qu'il suit :

	RAILS ANGLAIS.		RAILS BELGES.	
			1er octobre.	27 octobre.
	Par cent kil.		Par cent kil.	Par cent kil.
Prix d'achat.	20 fr. 60 c.	—	23 fr. » c.	19 fr. 90 c.
Fret et transport à Paris. . .	4 »	—	2 »	2 »
Droit.	20 62	—	20 62	20 62
TOTAL. . .	45 fr. 22 c.	—	45 fr. 62 c.	42 fr. 52 c.

Le prix des rails français rendus à Paris étant de 38 francs par 100 kilog., M. Talabot avoue que le fer français est protégé contre la concurrence de l'Angleterre *au-delà de la nécessité*. Mais il se hâte d'ajouter que la *moindre* réduction dans le droit d'entrée en France permettrait aux rails belges d'arriver à Paris à des prix inférieurs à ceux des usines françaises. Ainsi, la Belgique est en ce moment le point de mire de l'opposition que font les maîtres de forges à tout changement du tarif.

Les appréciations de M. Talabot pèchent par la base. Il a comparé le prix actuel en France, qui est l'expression d'un état régulier, avec des prix qui sont, en Angleterre et en Belgique, l'expression d'un état de crise. M. Flachat, dans une lettre à laquelle nous avons déjà fait allusion, paraît approcher davantage de la vérité.

« Le prix normal anglais, dit M. Flachat, n'est pas 206 fr. la tonne, c'est au moins 250 fr., et ce dernier prix n'a été obtenu que parce qu'il se trouve dans le pays de Galles des usines dont une est construite pour fabriquer 65 mille tonnes par an et dont les frais généraux sont diminués en proportion de cette immense fabrication.

« Le prix normal de la fabrication des rails en Belgique, c'est-à-dire le *prix qui sera demandé le lendemain du traité d'union*, est facile à établir,

c'est celui de nos usines, car il n'est aucun élément, qui, en forge, soit bien réellement en faveur de la Belgique, excepté celui de la main-d'œuvre; c'est celui de 290 fr. à 300 fr. par tonne.

« Cependant les rails français se vendent à pied d'œuvre, pour le chemin de Rouen, 385 fr. Le prix de transport et un *bénéfice utile,* très utile en ce moment pour cette industrie, sont la cause de cette différence. C'est ce bénéfice qui a engagé les usines du Creuzot, de Decazéville, d'Alais, de Terre-Noire, d'Hayarge à construire cette année des appareils au moyen desquels leur fabrication peut être double l'année prochaine et leurs frais généraux diminués de moitié. »

Depuis que M. Flachat a écrit ces lignes (11 octobre 1842), on connaît le marché contracté par l'usine d'Alais avec l'état, pour la fourniture des rails qui sont destinés au chemin de Nîmes à Montpellier. Le prix est de 320 fr. par tonne rendue sur les lieux. Decazeville avait soumissionné à 347 fr. 49 c. et le Creuzot à 340 fr. La différence entre ces soumissions représente uniquement celle des transports. Alais n'est qu'à une faible distance de Nîmes, et, communiquant avec cette ville par un chemin de fer, peut y amener ses produits à très peu de frais. Le prix de 320 fr. à pied d'œuvre représente 300 fr. en forge. A ne prendre que cet exemple, on voit que le prix normal des rails serait le même en France et en Belgique. Decazeville en fournit une autre preuve. Avec 70 à 80 fr. par tonne de frais de transport, ses rails se vendent à Paris 380 à 385 fr.; c'est donc encore le prix de 300 fr. en forge. On n'irait pas trop loin en supposant que le prix de revient reste de 5 ou 6 fr. au-dessous.

M. Flachat reconnaît que les forges belges ne se trouvent pas dans de meilleures conditions que les forges françaises pour produire le fer à bon marché. En effet, nous avons la houille et le minerai en abondance, le bois n'est pas moins rare ni moins cher de l'autre côté de la frontière, nos procédés de fabrication sont à peu de chose près aussi avancés, enfin les ouvriers belges ne sont pas plus expérimentés que les nôtres, et ils ne coûtent pas meilleur marché.

« Les ouvriers belges, dit M. Briavoine, sont, il est vrai, moins chers que les ouvriers anglais, mais ils sont plus nombreux; se nourrissant beaucoup plus mal, ils produisent moins et résistent moins au feu. Il y a inégalité de savoir industriel... Un point très important pour la forgerie anglaise, c'est la réunion dans la même localité du minerai de fer et de la houille. En Belgique, quelques établissemens sont placés à proximité des mines de fer; d'autres très près de la houille; mais il n'en est *aucun* qui, plus ou moins, n'ait à payer des frais de transport, soit pour le minerai, soit pour le combustible. »

Parmi nos grands établissemens métallurgiques, le Creuzot, Denain et Terre-Noire, sont situés sur les mines de houille même, mais dans des conditions défavorables pour le minerai. Les forges de la Champagne et du Berri, établies à proximité du minerai, sont plus éloignées de la houille.

Decazeville et Alais, par un privilége du sol, sont assis sur un terrain houiller et métallifère en même temps. Aussi M. Talabot les compare-t-il au pays de Galles et au Staffordshire, dans l'enthousiasme que fait naître en lui l'aspect de ces deux belles positions.

Dans l'ordre de la nature comme dans la situation présente de l'industrie, les forges belges n'ont donc aucun avantage réel sur les forges françaises. Les prix sont ou doivent être les mêmes dans les usines; la différence ne se fait remarquer que sur les marchés qui servent de centre à la consommation, et n'est qu'une question de transports. Dans l'état actuel de nos voies de communications, les rails belges, pour arriver à Paris, n'ont à supporter que 25 à 30 fr. de frais par tonne; ceux du Creuzot auraient à payer 45 à 50 fr. par tonne; ceux de Decazeville et de Terre-Noire 70 fr., et ceux d'Alais 80 fr. L'avantage des fers de Couillet sur les fers français serait donc de 20, de 40 et de 50 fr. par tonneau.

Cette proportion ne peut manquer de changer, à mesure que l'on achèvera nos voies artificielles de navigation; mais, pour le moment, et en admettant la suppression immédiate des barrières commerciales entre la France et la Belgique, on aurait les résultats suivans : Pour les chemins du nord de la France, les usines belges fourniraient les rails, sans autre concurrence possible que celle d'Hayange et de Denain, qui lutteraient plus facilement désormais, pouvant s'approvisionner en Belgique du minerai dont la sortie est aujourd'hui prohibée; les chemins de fer du midi de la France seraient approvisionnés exclusivement par Decazeville et Alais; Alais, Terre-Noire et le Creuzot auraient la fourniture des chemins de l'est, jusqu'à ce que les usines de la Champagne leur fissent concurrence; et tant que les usines du Berri ne fabriqueraient pas le fer à *la houille,* tant que l'on continuerait à repousser les fers anglais, Decazeville aurait encore dans son département les chemins de l'ouest. A tout prendre, le lot de nos grandes usines serait encore assez beau.

On élève deux objections contradictoires contre l'introduction des fers belges en France. D'une part, on nous dit que la différence entre les prix de revient en France et les prix de revient en Belgique n'est pas assez sensible pour qu'il en résulte une économie de plus de 50 francs par tonne pour le consommateur; de l'autre, on nous fait craindre que les usines belges n'écrasent les nôtres par une baisse extraordinaire dans le prix vénal de leurs produits. De deux choses l'une, cependant : ou la baisse sera réellement considérable, et la consommation en profitera; ou elle sera insignifiante, et dans ce cas la solidité de notre industrie métallurgique n'en sera pas ébranlée. Il ne se peut pas que nous soyons affligés à la fois du double malheur de payer le fer à haut prix et de voir nos usines s'abîmer.

Parlons sérieusement. Nos maîtres de forges ne redoutent ni la supériorité industrielle des Belges, ni la puissance des élémens dont ceux-ci disposent pour la production. Tous leurs argumens peuvent se réduire à celui que

M. Talabot fait valoir dans les termes suivans : « Pour peu qu'une réduction des tarifs eût d'importance, elle mettrait les Belges en position de rallumer successivement les 28 hauts-fourneaux éteints dans ce pays, de manière que tel abaissement donné du droit mettrait la Belgique en position de nous livrer annuellement 100 mille tonnes de fer à la houille, l'équivalent précisément de ce que nous fabriquons. Notez bien que ces 100 mille tonnes seraient produites, presque en totalité, par des établissemens aujourd'hui éteints, pour lesquels donc il n'y a plus de capital de création à compter, et par conséquent d'intérêts à servir pour le capital immobilisé. »

Nous avons répondu par avance à ces hypothèses; mais, s'il faut insister, nous rappellerons que la Belgique, loin de pouvoir produire cent mille tonnes de rails, en excédant de sa consommation annuelle, n'a jamais fabriqué, au plus fort de cette fièvre de production qui a laissé après elle tant de ruines, plus de 135,000 tonnes de fonte, dont 6,000 étaient destinées à l'exportation, et dont 67,500 seulement ont été converties en fer. L'établissement de Couillet, cet épouvantail de nos manufacturiers, n'est pas monté pour confectionner plus de 11 à 12,000 tonnes par an; c'est le chiffre auquel atteindra Decazeville à la fin de 1842.

On parle des capitaux amortis par la faillite. Si c'est là un avantage, les usines de la Belgique ne le possèdent pas seules. M. Talabot nous apprend, en effet, à la page 18 de son rapport, que l'établissement de Terre-Noire, avant d'entrer dans la phase de prospérité où il se trouve en ce moment, *avait ruiné plusieurs compagnies, à une époque peu éloignée;* l'établissement du Creuzot en a ruiné au moins une sur trois; et quant à Decazeville, il n'y a pas long-temps qu'il commence à distribuer des dividendes à ses actionnaires, ce qui le met à peu près sur le même pied que les établissemens que la *Société générale* a fondés.

L'industrie belge ne recommencera pas, en vue du marché français, la folle et ridicule campagne qu'elle avait entreprise en 1836. Il faut admettre que les fautes passées servent de leçons aux peuples. Mais, s'il en était autrement, si les mêmes extravagances devaient se renouveler, si les usines belges tentaient encore une fois de convertir en fonte et en fer le sol qui les porte, alors les prix de fabrication s'augmenteraient nécessairement pendant que le prix de vente s'avilirait, et notre industrie n'aurait qu'à laisser passer l'orage qui accablerait bien vite ceux qui l'auraient excité.

L'industrie métallurgique en France comprend deux espèces différentes de produits, le fer à la houille et le fer au bois. La Belgique produit peu de fer au bois, et, dans des qualités inférieures; elle n'a qu'une seule fabrique d'acier. Dans l'éventualité d'une association commerciale, voilà donc une difficulté à écarter. Le fer entièrement fabriqué au bois, qui s'élève en France à 70,000 tonnes par an, n'a rien à craindre de la concurrence belge. La fabrication du fer mixte, qui comprend 107,000 tonnes, est également fort peu menacée. La difficulté ne porte donc que sur les 52,500 tonnes de fer fabriqué exclu-

sivement à la houille, et qui représentent en forge une valeur annuelle d'environ 16 millions de francs. Voilà, sans l'exagérer ni l'atténuer, l'obstacle qui arrête l'union commerciale des deux pays.

On peut attendre de l'association douanière, comme un résultat prochain, une réduction de 8 à 10 fr. pour 100 kilogrammes, dans le prix des fers à la houille. Cette diminution sera prise en partie sur le prix même des rails, en partie sur les frais de transport. En supposant que l'économie ne doive être que de 5 fr., comme M. Flachat l'a évaluée, elle équivaudrait encore à 30 millions de fr. sur les 600 mille tonnes nécessaires pour l'exécution des chemins de fer; cela n'est point à dédaigner. Avec 30 millions on construirait 35 lieues de chemins à une voie et 25 à deux voies.

Cette diminution, que nous prévoyons, doit être graduelle. Il faut laisser aux maîtres de forges le temps de s'y préparer, et de recueillir le bénéfice des voies nouvelles de communication. Trois années de durée suffiront probablement pour ce régime transitoire. On abaisserait les droits d'importation, sur la frontière belge, à 11 fr. par 100 kilogrammes de fer laminé, à partir du 1er janvier 1843, à 7 fr. 75 à partir du 1er janvier 1844, à 5 fr. 50 c. à partir du 1er janvier 1845, et la frontière deviendrait libre le 1er janvier 1846.

LÉON FAUCHER.

(*La suite au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1842.

La question de l'union commerciale franco-belge occupe toujours les esprits. Il serait inutile de répéter, inutile même de démentir tous les faux bruits, toutes les fables qu'on a jetés à la curiosité publique; dans l'intervalle qui sépare les sessions des chambres, l'imagination des nouvellistes fournit à la presse périodique l'aliment que lui refuse la tribune.

Le fait est que le cabinet se trouve dans une situation des plus compliquées et des plus difficiles. Ainsi que nous le disions, l'action lui est aussi périlleuse que l'inaction. Sans faire entrer ici en ligne de compte des considérations d'une nature toute particulière, on sait que l'union commerciale a pour elle la plupart des hommes politiques; elle a pour elle en même temps les économistes, les hommes d'affaires éclairés et désintéressés, tous ceux qui envisagent l'intérêt français dans sa généralité, et qui osent songer à la nation plutôt qu'à telle ou telle fraction du pays. Elle a contre elle des intérêts particuliers, moins nombreux qu'on ne le pense, mais puissans, puissans dans les chambres, puissans dans les colléges électoraux, puissans au sein de cette bourgeoisie qui forme la base de notre édifice politique. Par cela même et par cela seul, elle a contre elle ces esprits timorés qui désirent avant tout ne pas chercher les aventures, et qui veulent à tout prix éviter ce qui pourrait en ce moment jeter quelque trouble dans la chose publique. Les projets hardis ne leur paraissent pas de notre temps. Nous reconnaissons que cette pensée est aussi une pensée d'avenir, une pensée politique, mais on peut croire qu'elle accorde trop à la prudence. Sans doute il serait à désirer qu'il n'y eût sous aucun prétexte ni mécontentement, ni agitation dans le camp des conservateurs; mais si cet accord poli ique devait être acheté au prix de l'intérêt national, si le gouvernement en était réduit à ne pouvoir jamais, par son initiative, froisser au sein de son parti un intérêt particulier, s'il était interdit à

un ministère français de faire ce que le ministère tory a fait de l'autre côté de la Manche, le gouvernement perdrait toute dignité, et le parti conservateur, rabaissé jusqu'à l'égoïsme d'une coterie, ne tarderait pas à déchoir dans l'opinion publique.

Il est vrai que la crainte d'une lutte avec ses amis aurait pu déterminer le cabinet à repousser toute ouverture de la part de la Belgique, à ne pas même entamer la négociation. Cette conduite toute négative, cette politique silencieuse était possible, prudente peut-être. Le ministère ne l'a pas suivie. Quels qu'aient été les motifs de son empressement, il a prêté l'oreille aux propositions de la Belgique; il n'a pas déclaré dès le début que le projet d'union n'était à ses yeux qu'une utopie. La question s'est trouvée portée devant le public; le fait de la négociation n'a plus été un secret pour personne; la presse s'en est emparée; les intérêts se sont alarmés, et les partis politiques voient s'ouvrir devant eux un vaste champ de bataille qui se prêtera également aux manœuvres les plus savantes et aux plus rudes combats. Le ministère n'est plus seul maître de la situation. Si, comme on l'affirmait ces derniers jours, il s'arrêtait tout à coup et coupait court à une négociation dont il paraissait attendre un succès éclatant, on se croirait fondé à lui reprocher un peu de légèreté d'abord, beaucoup de timidité ensuite. S'il persiste dans son projet, s'il arrive jusqu'à la rédaction d'un traité, s'il ose le présenter aux chambres, il soulève une tempête, il brise son parti, et ne peut espérer d'échapper au naufrage qu'à l'aide d'hommes qu'il n'aime pas et dont certes le dévouement ne lui est pas acquis. S'il les met à cette épreuve, il rendra à leur patriotisme un hommage des plus flatteurs. Mais seront-ils bien empressés de le mériter? Voudront-ils livrer une grande bataille dans l'intérêt du cabinet et en quelque sorte sous son drapeau? Disons plus; ce fait eût-il lieu, le cabinet pourrait-il réellement en profiter pour consolider son existence? Est-ce autour des chefs de ce cabinet que se rallierait alors l'armée parlementaire? Est-ce sur eux que rejaillirait l'éclat de la victoire? Qu'on ne cite pas la loi des fortifications : c'est un de ces précédens qui éblouit plus qu'il n'éclaire; les analogies ne sont qu'apparentes. Le ministère a déjà reçu, à l'occasion de la loi de régence, un secours dont probablement il aurait mieux aimé se passer, et qui pèse encore sur lui; un secours de même nature pourrait l'écraser.

Dans ces circonstances, nous concevons les embarras du cabinet, et ses incertitudes, et les dissentimens qui altèrent, dit-on, pour lui la douceur des vacances parlementaires; mais ces dissentimens, nous en sommes convaincus, ne sont pas de nature à compromettre la vie du cabinet. Le cabinet ne se suicidera pas; il subordonnera la question à sa propre existence et non son existence à la question. Il sait d'ailleurs que, s'il laissait détacher une pierre de son édifice, il s'écroulerait tout entier. S'il a pu à l'instant même combler le vide fait par la mort de M. Humann, il n'ignore pas combien il lui serait difficile de réparer une brèche qui serait le résultat d'un dissentiment politique. C'est là ce qui fait la force des ministres opposans, et ce qui rend dans ce moment M. Cunin-Gridaine l'égal de M. Guizot. Tout dépend

de savoir si la question ne pourrait pas, un jour ou l'autre, se trouver posée entre le ministère actuel et un autre ministère possible. Si elle ne peut pas être posée de la sorte, il est à croire que les ministres opposans l'emporteront, et que le projet sera abandonné; on démontrera alors aux chambres par $a + b$ que ce projet n'est qu'une folie, et que le ministère ne l'a jamais pris au sérieux.

En attendant, le monde marche. Bon gré mal gré, quels que soient les intérêts des individus qui occupent le devant de la scène et les gémissemens des esprits spéculatifs, le monde est tout entier à une idée et ne songe qu'à la féconder et à la développer. C'est l'industrie qui est la reine des nations; elle maîtrise les esprits, j'ai presque dit les consciences; la politique, la science, l'art, tout lui est subordonné. Ce n'est pas l'âge d'or, ce n'est pas l'âge de fer; il n'y a nulle part ni éclat ni vigueur : c'est l'âge de la laine, du coton et de la houille. Si les rapports internationaux étaient dans leur état naturel, si les barrières artificielles ne les avaient partout entravés ou interrompus, tout serait simple et facile : la production se serait distribuée entre les divers pays comme elle se distribue entre les départemens d'un seul et même pays, et la politique n'aurait à se mêler qu'accidentellement et indirectement aux faits économiques. La sagesse humaine en a décidé autrement. Aussi dans tout pays la production vient se heurter contre les barrières de la loi; des deux côtés, de chaque frontière, au dehors et au dedans, il y a un pêle-mêle effroyable, une lutte cruelle; les uns veulent détruire ces barrières, les autres les renforcer, et les gouvernemens, pressés, tiraillés, ne sont plus maîtres de la position; on dirait qu'ils n'ont plus le pouvoir ni de défaire ni de conserver leur propre ouvrage. Ils s'abandonnent au flot qui les pousse dans un sens et dans l'autre; leur agitation est grande, leur action est presque nulle; elle n'a du moins rien de décisif, rien qui modifie profondément l'état des choses. Le *Zollverein* allemand a été le fait de gouvernement le plus remarquable qui ait eu lieu de nos jours en matière économique. S'il n'a pas changé le système, il l'a du moins concilié jusqu'à un certain point avec les intérêts politiques de l'Allemagne. L'Angleterre aussi a fait quelque chose, mais elle étouffe toujours, elle gémit encore sous les étreintes du système prohibitif; elle cherche partout des issues, des ouvertures; les traités, la guerre, tout lui est bon, car avant tout il faut vivre. La Belgique n'étouffe pas moins. Si elle ne fait la guerre à personne, c'est que les forces lui manquent. La négociation seule lui reste; bon gré mal gré, elle finira par se donner à quiconque lui offrira un grand marché, car la Belgique elle-même n'est pas un marché; elle est un atelier. A des degrés divers, la même maladie afflige tous les pays industrieux : partout le même besoin se fait sentir, le besoin de trouver des consommateurs, de faire des échanges. Partout une législation plus ou moins prohibitive donne au commerce des entraves; les valeurs sont, pour ainsi dire, en présence sans pouvoir s'échanger. Partout les producteurs demandent au gouvernement l'impossible, je veux dire le maintien des prohibitions et en même temps de nombreux consommateurs étrangers, des

acheteurs qui paient et des lois qui empêchent le paiement, et par conséquent les achats. Mais la force des choses finira par l'emporter sur l'absurdité des hommes. Le système prohibitif succombera sous ses propres excès. Après avoir résisté aux argumens de la science, on cédera aux plaintes des victimes que le système a faites. On a enrichi les uns et appauvri les autres; on a distribué artificiellement, arbitrairement, les faveurs de la fortune, stimulé la population, égaré les capitaux et imprimé aux salaires les oscillations les plus irrégulières et les plus funestes. Les gouvernemens ne peuvent plus fermer les yeux sur ces désordres; les uns en ont déjà ressenti les tristes conséquences, les autres en sont menacés. Tous sont forcés, par cette opinion générale à laquelle rien ne résiste, de s'occuper sérieusement de leurs relations commerciales. L'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, ne perdent pas de vue un instant ce point capital de la politique moderne. L'homme d'état qui le négligerait méconnaîtrait les besoins de notre temps, et sa politique ne serait qu'un anachronisme. Notre gouvernement aussi prend en sérieuse considération la situation de notre commerce; on assure du moins qu'il négocie avec plus d'un état. Quant à l'affaire belge, nous ne connaissons point ses projets : ce qui est certain pour nous, c'est que la Belgique ne peut vivre dans l'isolement où sa révolution l'a placée. Qu'elle traite ou non avec la France, il lui faut un moyen de salut, dût ce moyen lui être suggéré par le désespoir.

N'exagérons rien toutefois. Si les gouvernemens ne peuvent pas, ne doivent pas se mettre en opposition avec leur pays et devenir un obstacle au progrès vers lequel se dirigent dans ce moment les efforts communs, ils ne doivent pas non plus seconder le pays dans ce qu'il y aurait de trop étroit et de trop exclusif dans ses tendances et dans ses vues. La mission du gouvernement est plus élevée. Son initiative ne consiste pas uniquement à transcrire mot pour mot les arrêts que l'opinion publique lui dicte. Mieux placé que personne pour observer et pour juger l'ensemble des choses, il doit, tout en la respectant, éclairer l'opinion, l'avertir si elle s'égare, et tempérer par ses conseils et ses directions ce qu'il y a toujours de trop impérieux et d'excessif dans un entraînement général. Se plaindre de l'empire que l'industrie, avec toutes les idées qui s'y rattachent, exerce aujourd'hui dans le monde, serait niaiserie; mais ce serait pour le gouvernement méconnaître sa mission que de se faire tout-à-fait peuple en mettant en oubli les intérêts moraux du pays. Il y faut songer d'autant plus, que le public y songe moins; car c'est l'ensemble de ses intérêts et de ses institutions que la nation confie au gouvernement, et c'est de cet ensemble que l'histoire lui demandera compte, quelles qu'aient été d'ailleurs aux diverses époques les tendances générales du pays. Les faits ont prouvé mille fois que, si les gouvernemens se perdent par de folles résistances, ils abaissent et perdent l'état par leur asservissement aveugle à des entraînemens exclusifs et par cela même dangereux. Ces mots résument l'histoire de l'Espagne, du Portugal, des républiques italiennes et de tant d'autres pays. Nous désirons que notre gouvernement, tout

en s'associant franchement au mouvement industriel de notre époque, ne perde pas de vue nos intérêts moraux, et en particulier tout ce qui se rattache à l'instruction publique. D'ailleurs c'est là une question qui se lie intimement à la question industrielle. Les uns, dominés par l'esprit du temps, feraient bon marché de l'instruction classique et de l'enseignement des sciences morales; les autres, ne vivant que de souvenirs, ne voudraient rien accorder aux besoins de l'époque, comme si le monde aujourd'hui encore ne demandait aux écoles que des théologiens, des légistes, des philologues et des hommes de lettres. Il y a là un problème qui n'est pas résolu et qui est difficile à résoudre. Il se complique de la question de l'enseignement réglementaire ou libre, question qui elle-même se complique d'autres questions aussi graves que délicates. Espérons que le gouvernement ne tardera pas à nous faire connaître le résultat de son expérience et de ses méditations. M. Villemain en a sans doute le désir. Nous croyons qu'il a toute raison de le désirer, et nous aimons à croire que le cabinet sera heureux de s'associer à ses vues.

L'état des revenus publics prouve que les prévisions de M. le ministre des finances, lors des dernières discussions, étaient fondées. Si, comme tout porte à le croire, la paix générale et la paix publique ne sont pas troublées, ces prévisions se réaliseront de plus en plus les années suivantes. Les finances de la France, malgré nos énormes dépenses, sont dans un état prospère : il n'y a pas une grande nation qui ne puisse nous les envier. Quelles ressources, quelle élasticité dans ce pays auquel on a imposé tant de sacrifices injustes, insensés, inopportuns, et qui cependant, grace à quelques années de paix, se relève riche, puissant, avec le crédit le mieux établi et les finances les mieux réglées de l'Europe! Certes ce n'est pas là une raison de nous enivrer et de ne tenir aucun compte des chances que l'avenir recèle toujours dans son sein. Une nation, quelque grande, quelque forte, quelque influente qu'elle puisse être, n'est jamais entièrement maîtresse de ses résolutions et de ses mouvemens. Son intérêt et sa dignité lui interdisent tout isolement absolu. Sans engagemens, sans alliances, sans traité, on peut un jour se trouver dans la nécessité d'opter entre l'abaissement et une détermination énergique et coûteuse. Des finances prospères, des revenus libres, un crédit assuré, sont un moyen de prévenir de fâcheuses perplexités et d'allier dans les choses de l'état l'énergie à la prudence. Il est à désirer que les chambres ne nous engagent pas de si tôt dans de nouvelles dépenses. Les fortifications de Paris, le redressement des rivières, l'achèvement des canaux, l'amélioration des ports, les monumens publics, les chemins de fer et tant d'autres dépenses extraordinaires déjà accomplies ou décrétées, nous permettent certes une halte honorable, un intervalle pour respirer et pour achever et régler ce qui est en cours d'exécution. D'ailleurs il ne faut pas multiplier les entreprises au point que, les capitaux réels et les hommes habiles venant à manquer, on soit obligé d'imprimer au pays ce mouvement factice, cette vie artificielle qui a été si funeste à plus d'un état. Ce que nous voudrions, c'est que l'admi-

nistration s'occupât sérieusement, sincèrement, des moyens d'associer à son œuvre l'industrie et les capitaux des particuliers. Hélas! par les raisons qu'on a dites mille fois et que tout le monde sait, nous en désespérons presque. Il y a crainte et défiance d'un côté, esprit de corps et habitudes despotiques de l'autre, et le pays *centraliste* et moqueur applaudit au pouvoir et rit des mécomptes de ceux qu'il appelle les spéculateurs.

La lettre de lord Aberdeen aux commissaires de l'amirauté a quelque peu réveillé la question du droit de visite. Ce document contient des aveux précieux dont sans doute notre diplomatie saura tirer parti, et nous devons vraiment savoir gré au gouvernement anglais des instructions qu'il donne à ses agens. Il fait rentrer dans ses justes limites l'exécution des traités en vigueur, et en même temps il fournit aux gouvernemens qui ont traité avec lui des argumens sans réplique pour exiger une surveillance plus active et de plus solides garanties. Il est possible que lord Aberdeen n'ait considéré sa lettre que comme un moyen de calmer des alarmes, de mettre fin à des réclamations qui pouvaient compromettre l'existence même des traités. Il a fait, dans ce cas, ce qu'un ministre anglais devait faire : chacun son rôle. Voudrions-nous que le pape se fît encyclopédiste, et le grand-turc anachorète? Il appartient aux autres gouvernemens de voir si les mesures du gouvernement anglais suffisent pour les rassurer et garantir à la fois leurs intérêts et leur dignité.

Quant au traité de 1841, nous croyons qu'il n'en est plus question, qu'il ne peut plus en être question pour nous. Il nous est même difficile de comprendre pourquoi le protocole reste plus long-temps ouvert. Ce n'est pas à la France à demander qu'il soit fermé. Ce protocole est un acte auquel elle est étrangère. On le lui a laissé ouvert; elle a déclaré qu'elle n'adhérerait pas; son rôle est achevé. C'est aux signataires du traité à voir s'il est de leur dignité de persévérer dans une attente inutile et de ne pas clore définitivement leur procès-verbal. Nous sommes convaincus que l'une ou l'autre des puissances signataires ne tardera pas à demander la clôture. Quoi qu'il en soit, le traité de 1841 est non avenu pour nous, et il n'y a pas de cabinet qui pût avoir la pensée sérieuse de le proposer à la France.

Ainsi que nous l'avions prévu, l'évacuation de l'Afghanistan paraît un point décidé. En ménageant l'exécution de cette mesure, en évitant toute précipitation, en concluant un traité, le gouvernement anglais atténue l'effet moral de la retraite, il obtient la délivrance des prisonniers et laisse dans le pays des germes qu'il se réserve sans doute de féconder plus tard. L'essentiel pour lui dans ce moment, c'est de liquider le moins mal possible l'héritage qu'il a dû accepter. Pour dégager ses ressources, il simplifie la question aux États-Unis, dans l'Inde, partout où cela est possible. Le revenu du dernier trimestre n'a que trop justifié les résolutions prévoyantes et fermes du cabinet. Il a encore de grandes difficultés à vaincre. Sir Robert Peel a eu le courage de pousser son parti dans des voies contraires à ses intérêts matériels et immédiats. C'est un noble courage. Mais ce qui a été fait ne paraît pas suffire au

besoin : le spécifique est bon, efficace; la dose en est trop faible. Il faudra toucher de nouveau au tarif, et à celui des céréales, et au tarif général. Les négociations, les traités n'aboutiront à rien de décisif. C'est en abaissant ses barrières que l'Angleterre forcera indirectement le monde entier à baisser les siennes. Par ce moyen, le marché anglais s'étendra, il s'étendra pacifiquement, et la douane, réduite à peu près à ce qu'elle doit être, à un impôt, comblera largement tous les vides de l'Échiquier.

On est fatigué d'avoir toujours à répéter qu'il n'y a rien de fait au sujet de l'administration de la Syrie. Les Turcs n'ignorent pas que tout ce qui de près ou de loin paraît toucher à la question d'Orient alarme et embarrasse les puissances européennes plus que la Porte elle-même. Ils profitent habilement de la gêne et de la timidité de la diplomatie chrétienne. Il en sera de même probablement pour la Servie. L'Autriche apporte dans toutes ces questions une lenteur et une prudence extrêmes. La Russie, dans la personne de son empereur, voyage, met la main à beaucoup de choses et n'en fait aucune. On appelle cela habileté, finesse, profondeur : soit. C'est une habileté dont on peut fort bien s'accommoder, pourvu toutefois qu'on ne soit pas sujet russe, surtout sujet catholique.

A l'égard de ceux qui ne veulent pas d'un czar pour pape, il n'y a, à ce qu'il paraît, d'autre habileté en Russie que la force, que la violence. C'est sans doute là un de ces grossiers plagiats dont le gouvernement russe, depuis Pierre-le-Grand, a déjà donné tant d'exemples à l'Europe. On aura parlé d'unité nationale, on aura rappelé Louis XIV, la révocation de l'édit de Nantes, que sais-je? Le fait est qu'on y est aux prises avec Rome. Rome n'est pas impuissante, même de nos jours, lorsqu'elle a pour elle la raison et le droit. Si la Russie a des baïonnettes, des prisons, des déserts, Rome a dans le monde entier des prêtres, des confessionnaux, des églises; si la Russie a des journaux, Rome a des chaires. Si les cabinets ménagent la Russie, les peuples écoutent les plaintes du pontife, car aujourd'hui l'opinion publique est impartiale, même à l'endroit de Rome. Ce n'est plus le temps où la philosophie mendiait, par de honteuses flatteries, une protection nullement sincère à Saint-Pétersbourg et à Berlin. Ces pitoyables comédies ne sont plus de saison. Que Rome essaie de nous ramener au moyen-âge, ou qu'elle renouvelle le pacte qu'elle eut le malheur de signer au XVIe siècle avec le pouvoir absolu, l'opinion publique se retire d'elle et fait route à part. Que Rome, au contraire, reconnaisse et sanctifie le développement légitime de l'humanité, qu'elle plaide les droits de la foi et de la conscience, l'alliance de la religion et de la liberté, alors l'opinion publique est avec elle, et se moque de ceux qui voudraient encore l'effrayer avec les mots de prêtre, de superstition, de sacristie. C'est là le vrai.

Au fait, le moment est grave pour Rome. Elle se trouve en présence de deux ordres de gouvernemens, de principes, d'idées, le gouvernement absolu et le gouvernement constitutionnel, chacun avec ses tendances et ses conséquences. Rome, associée, j'ai presque dit asservie, depuis trois siècles au

pouvoir absolu, ne s'empressa point de saluer l'ère nouvelle qu'a ouverte au monde la révolution de 1789. Rome lui a été hostile, ou elle n'a fait que la tolérer de mauvaise grace, à contre-cœur. Soyons justes : il était difficile qu'il en fût autrement tant qu'on était dans le feu de la révolution. Aujourd'hui l'ordre est rétabli; les choses ont repris leur cours naturel et régulier; les gouvernemens constitutionnels sont la force et la gloire de l'Europe; la paix du monde est dans leurs mains. Tant que la France et l'Angleterre ne seront pas aux prises entre elles, toute guerre sérieuse est impossible. C'est vers les gouvernemens constitutionnels que se portent l'opinion publique, le vœu et l'espérance des nations. C'est auprès des gouvernemens constitutionnels que le catholicisme trouve respect, justice, protection. L'Angleterre elle-même, malgré la suprématie anglicane de ses rois, a émancipé les catholiques, et des orateurs papistes remplissent de l'éclat de leur éloquence les salles de Westminster. L'avenir de Rome est là, dans son alliance intime avec les gouvernemens constitutionnels. Le pacte du XVIe siècle, malheureux, mais politique alors, serait aujourd'hui à la fois un anachronisme ridicule et une faute énorme. Après avoir, au XVIe siècle, abandonné la liberté, parce qu'elle se mourait, voudrait-on aujourd'hui rester fidèle à l'agonie du despotisme? C'est là une erreur où Rome ne tombera pas, parce qu'il n'est pas dans sa nature d'y tomber. Il faudrait pour cela qu'elle eût un pouvoir qu'elle n'a pas, le pouvoir de se dénaturer, de renoncer à ses principes, à ses traditions, à sa mission. Rome sait proportionner l'instrument mondain aux temps, aux circonstances, aux besoins. Elle ne se sépare jamais définitivement de l'avenir, et l'avenir aujourd'hui appartient aux gouvernemens constitutionnels.

L'Espagne continue à présenter le spectacle original qui en fait un pays à part en Europe. Son histoire politique est de plus en plus une série de mystifications. On peut en juger par ce qui s'est passé depuis six mois.

Première mystification : les Anglais.

On sait quels efforts ont faits les Anglais pour s'attacher le parti exalté espagnol. Ils lui ont donné jusqu'à l'existence, car, avant leur intervention, il n'existait pas. Après l'avoir mis au monde, ils l'ont discipliné, armé, soldé, excité, choyé, prôné, reconforté; ils lui ont soufflé les idées qu'il n'avait pas, ils lui ont cherché le chef qui lui manquait; ils l'ont inspiré dans ses manœuvres, ils l'ont dirigé dans ses combats, ils l'ont consolé et reformé après ses défaites. Aucun sacrifice ne leur a coûté pour mener à bien cet enfant chéri de leur politique. Ils n'ont épargné pour le servir ni temps, ni argent, ni peine, ni scandale. Pendant que leurs agens lui prodiguaient sur les lieux des secours occultes, leurs ministres lui donnaient à plusieurs reprises des éloges publics dans le parlement, leurs journaux retentissaient de sa gloire et de ses vertus patriotiques. Enfin, après plusieurs années de luttes, de tra-

hisons, de tentatives avortées, de dépenses perdues, d'espérances toujours ajournées et toujours renaissantes, ce grand œuvre arrive à sa fin. Le succès a coûté cher; qu'importe? il fallait chasser une femme, séparer une mère de sa fille, s'armer de la liberté contre celle qui a tant contribué à donner la liberté à l'Espagne. Mais enfin le but est atteint : c'était l'important.

Dieu sait quelle joie ont dû éprouver alors les patiens organisateurs de cette longue conspiration. Le but poursuivi par la politique anglaise depuis plus d'un siècle était donc atteint. Le pacte de famille était déchiré. L'Espagne échappait à son antique communauté d'intérêts et d'idées avec la France; elle tombait sous le joug de l'Angleterre. L'Angleterre avait déjà un pied sur Gibraltar et les deux mains sur le Portugal; elle allait enfin se saisir de la Péninsule tout entière. Quelle riche proie! Il y eut de magnifiques calculs faits dans la Cité, et les voûtes de Westminster retentirent de cris de triomphe. Whigs et tories s'embrassèrent sur des sacs de coton. Sir Robert Peel, habituellement si réservé, ne put résister à l'entraînement, et s'échappa jusqu'à dire en plein parlement que le fameux traité de commerce avec l'Espagne était sur le point d'être signé.

O vanité de la politique! ô fatal retour des choses d'ici-bas! A peine le premier ministre anglais avait-il prononcé ces paroles pleines d'espérance, que l'évènement est venu lui donner un démenti. Tant que M. Aston, représentant de l'Angleterre à Madrid, s'était tenu dans des généralités sur les rapports de bienveillance qui allaient désormais exister entre les deux pays, le nouveau gouvernement l'avait laissé dire; mais dès qu'il a voulu préciser un peu la question, il a été repoussé. Le parti exalté avait accepté avec empressement tous les services que l'Angleterre lui rendait, pourvu qu'il n'eût rien à donner en échange; le quart d'heure de Rabelais venu, il a refusé de payer le *petit mémoire* qui lui a été présenté. Un tel exemple ne fait peut-être pas beaucoup d'honneur à ceux qui l'ont donné; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est très divertissant pour la galerie, c'est-à-dire pour l'Europe en général et la France en particulier. Il arrive aux Anglais ce qui nous est arrivé à nous-mêmes après la campagne de 1823. Quand Ferdinand VII eut été remis sur son trône par l'armée française, il se moqua de nous. Ainsi a fait le parti exalté avec l'Angleterre. Après avoir prêté à rire à nos dépens, nous pouvons rire aux dépens des autres.

Comment s'est accomplie cette révolution imprévue? Tout naturellement. Les Anglais ont voulu trop prendre à la fois. Ils auraient probablement emporté le traité avec l'Espagne s'ils n'avaient pas négocié en même temps avec le Portugal. Le traité avec le Portugal a alarmé trop d'intérêts en Espagne. Le parti exalté est principalement puissant dans deux provinces, la Catalogne et l'Andalousie; la Catalogne n'a jamais voulu du traité avec l'Angleterre, parce qu'elle craint pour ses manufactures; mais l'Andalousie désirait ce traité, parce qu'elle espérait un écoulement pour ses vins. Quand on a appris la fin des négociations avec le Portugal, l'Andalousie a cessé d'espérer; elle a com-

pris tout de suite que les vins de Portugal auraient désormais une telle faveur en Angleterre, que la concurrence lui devenait impossible. Alors les députés andalous se sont réunis aux députés catalans pour repousser le traité, et il n'y a plus eu moyen d'y songer. Le ministère qui le préparait, qui l'avait promis, s'est empressé de l'abandonner. M. Marliani, qui est un sénateur espagnol fort dévoué à l'Angleterre, a été le seul qui n'ait pas pris son parti de bonne grace; il a crié au scandale, à la violation de la foi jurée, ni plus ni moins que M. Aston lui-même; par malheur, M. Gonzalès lui a répondu en niant des faits manifestes, et tout a été dit. Non-seulement le traité n'a pas été signé, mais il a été généralement convenu qu'il n'en avait jamais été question.

Et le régent? Le régent, suivant son usage, a sanctionné les faits accomplis. Véritable souverain constitutionnel, il a renoncé au traité comme il l'aurait signé. Si les Anglais avaient beaucoup compté sur lui, ils ont eu tort. Il ne s'est pas donné la moindre peine pour les servir. Parfaitement tranquille dans la haute sphère qu'il habite, il s'inquiète peu de ces questions ardentes qui s'agitent au-dessous de lui. Les Anglais ont voulu qu'il fût régent : il l'est; que demandent-ils de plus? Si le traité avait passé sans difficulté, à la bonne heure; mais il aurait fallu lutter, se créer des embarras, se mettre sur les bras de méchantes affaires : c'est impossible. Un jour peut-être, plus tard, quand les esprits seront un peu calmés, il verra. Pour le moment, il ne peut exposer son autorité à un échec.

Voilà pour la première mystification; passons à la seconde.

Seconde mystification : les exaltés.

Jusqu'ici les exaltés ont eu le beau rôle; ce sont eux qui ont dupé les Anglais. Patience, ils vont être dupés à leur tour. Si les Anglais ont eu un but dans la révolution de septembre, le traité de commerce, les exaltés en ont eu un autre, la réalisation de leurs idées politiques. Ce but, ils ne l'ont pas plus atteint que les Anglais n'ont atteint le leur. Depuis deux ans que la révolution a eu lieu, ils ont fait effort à plusieurs reprises pour se ressaisir du pouvoir. Une circonstance inattendue est toujours venue déjouer leurs plus habiles combinaisons. Tantôt c'est la défection de quelques sénateurs modérés qui fait échouer leur invention favorite de la triple régence; tantôt c'est la malheureuse tentative de Diego Léon et de ses amis, qui resserre autour d'Espartero, par le sentiment d'un danger commun, le faisceau à demi délié des ultrà-révolutionnaires.

Enfin, au mois de mai dernier, ils ont cru un moment toucher au succès. Après bien des tentatives détournées qui n'avaient pas réussi, ils avaient pris le parti d'attaquer de front. Une coalition s'était formée dans le congrès pour renverser le cabinet. Plusieurs avertissemens significatifs avaient été donnés; les ministres s'obstinaient à rester. Un beau jour, après une discussion de treize heures, la résolution suivante est adoptée à la majorité de 85 voix contre 78 : *le ministère n'a pas le prestige et la force morale nécessaires pour faire le bonheur de l'Espagne, et il ne lui reste d'autre alternative*

que de se retirer ou de dissoudre les cortès. Voilà qui s'appelle parler net. Après cette démonstration vigoureuse, le ministère a abandonné la partie. La coalition est donc victorieuse, direz-vous? Point du tout.

Nous allons trouver ici le régent moins indifférent, moins philosophe, que dans l'affaire du traité de commerce. Il est vrai que c'est lui cette fois qui est directement menacé. La coalition avait deux chefs reconnus, MM. Olozaga et Cortina. L'un d'eux, M. Olozaga, avait déclaré d'avance qu'il n'accepterait pas la mission de former un cabinet : c'est celui-là qu'Espartero fait appeler pour lui confier ce soin, et il se garde bien de faire venir celui qui aurait accepté, M. Cortina. Après avoir reçu et fait sonner bien haut le refus de M. Olozaga, le régent estime qu'il a rempli tous ses devoirs envers la majorité du congrès, et il s'adresse à un personnage infiniment peu parlementaire, à un soldat comme lui, le capitaine-général Rodil, qui était alors commandant en chef de l'armée du nord. Quinze jours après, la *Gazette de Madrid* publiait les noms des nouveaux ministres, dont Rodil était président. Parmi ces noms, il n'y en avait *pas un seul* qui appartînt à la coalition.

Le ministère Gonzalès était tombé parce qu'il n'avait pas assez de *prestige parlementaire;* le nouveau en avait-il davantage? On va en juger. Des six membres qui le composent, *un seul* est député, Rodil, mais *il n'a jamais siégé* avant d'être ministre. Les cinq autres sont sénateurs, et, comme tels, à peu près inconnus dans la chambre des députés. Tous ont au moins soixante ans ou soixante-dix ans d'âge, si bien que le public de Madrid, qui a bien vite trouvé le côté épigrammatique des choses, a donné à ce ministère le surnom de *cabinet des cinq siècles.* Pas un d'eux n'était connu comme orateur ou comme administrateur. Un seul fait était significatif, c'est que le président du conseil était un général comme le régent, et que le plus important des ministres après le président, le comte d'Almodovar, était un autre général. Les Espagnols, qui comprennent toujours à demi-mot, ont vu parfaitement ce que cela voulait dire, et ils se sont tenus pour avertis.

Quand ce ministère a paru pour la première fois dans les cortès, Rodil a lu un programme *de dix lignes* parfaitement insignifiant; il paraît même qu'il l'a lu en tâtonnant, en balbutiant, d'une manière un peu ridicule, comme peut le faire tout vieux guerrier qui sait mieux manier le sabre que la parole. La poignée de ce sabre qui a ravagé la Navarre paraissait à demi sous l'habit du ministre; cette éloquence-là a suffi au défaut de l'autre. Dès ce moment, il n'a plus été question de coalition et de prestige parlementaire. Les chambres ont tenu encore quelques séances pour la forme. Un singulier auxiliaire ministériel, parfaitement empreint de couleur locale, est venu mettre un terme à la situation. Les chaleurs caniculaires ont été si vives, que presque tous les députés se sont enfuis de Madrid, charmés de trouver ce prétexte pour en finir; à peine en est-il resté assez pour voter en toute hâte un simulacre de budget avant de se séparer.

Voilà comment les exaltés, après avoir mystifié les Anglais, ont été mystifiés eux-mêmes. Mais ce n'est pas tout, et nous ne sommes pas au bout.

Troisième mystification : les infans.

Une des plus grandes questions qui puissent s'agiter pour l'avenir de l'Espagne est sans contredit celle du mariage de la reine Isabelle. Tous les partis en étaient fort occupés il y a quelque temps. La reine devait avoir douze ans le 10 octobre dernier, et douze ans, c'est l'âge nubile pour les jeunes filles en Espagne. De là des calculs et des combinaisons à n'en plus finir, chez tous ceux qui pouvaient craindre ou espérer quelque chose du mariage. Au premier rang des prétendans se plaçait naturellement un des fils de l'infant don Francisco. L'infant don Francisco est frère du feu roi Ferdinand VII, et sa femme, la princesse Charlotte, est sœur de la reine Christine; leurs fils sont donc à double titre cousins germains de la reine Isabelle. A leur qualité de Bourbons, ils joignent celle d'Espagnols; tout en fait des candidats-nés à la main de la jeune héritière du trône de Philippe V.

L'infant don Francisco était en France avec sa famille. Quand il a vu approcher l'époque de la nubilité de la reine, il a fait demander au régent la permission de rentrer en Espagne, ce qui lui a été gracieusement accordé. Arrivé à Madrid, il s'est empressé de se mettre en rapport avec Espartero. Celui-ci, qui n'oublie jamais ce qui peut donner à sa personne le plus d'éclat possible, a profité de la circonstance pour traiter ce prince d'égal à égal. Les vieux royalistes ont été indignés de voir le petit-fils de Louis XIV tutoyé par un parvenu. L'infant et l'infante se sont prêtés à tout. Ils se sont laissé montrer en spectacle par l'orgueilleux dominateur, qui ne leur a rien épargné en fait de petites humiliations d'étiquette. La perspective d'une couronne fait passer sur bien des choses. Puis, quand le jour est venu où l'on a essayé de parler de mariage, Espartero a fait la sourde oreille. La reine était bien jeune, bien enfant encore; on avait le temps de songer à son établissement, rien ne pressait. Une affaire si grave! y pensait-on? Il ne fallait pas la précipiter.

L'infante Charlotte, qui n'abandonne pas facilement un projet ambitieux, a été la première à perdre patience. Espartero avait-il réellement d'autres idées? N'était-ce chez lui qu'un effet de son indécision et de son indifférence habituelles? Prenait-il enfin un malin plaisir à prolonger les incertitudes des augustes solliciteurs? On n'en sait rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'infante s'est lassée, et qu'elle a essayé d'arriver à son but par d'autres voies. Des officiers de la maison de la reine ont été gagnés sous main; un d'eux a dû mettre sous les yeux de la jeune Isabelle un portrait du jeune prince. Espartero, en apprenant ces menées, s'est fâché. Il a fait savoir aux infans que leur santé avait besoin des bains de mer, et l'infante, indignée, a été forcée de quitter Madrid. Voilà où l'ont menée toutes les avances qu'elle avait faites et qu'on avait reçues si superbement. Elle est maintenant, avec son mari, à Saragosse, où elle se fait adresser publiquement des vers en l'honneur du futur époux de la reine. Tout récemment, ils ont demandé la permission de retourner à Madrid; on la leur a refusée.

Et de trois. Le gouvernement espagnol est toujours le même, comme on

voit. L'immobilité est son essence même. Tout ce qui remue autour de lui avorte. Pourvu qu'il dure, c'est tout ce qu'il lui faut.

De temps en temps cependant, les vices du systeme paraissent par quelque endroit. Un jour c'est le capitaine-général de la Catalogne, Van Halen, qui, n'ayant pas un sou pour payer ses troupes, autorise, par un ordre du jour, les officiers à se faire payer de force par les municipalités. De vives réclamations s'élèvent; Van Halen est désavoué par la gazette officielle, et l'incident n'a pas d'autre suite.

Une autre fois, c'est Zurbano qui abuse un peu de la latitude qui lui est donnée. Ce Zurbano est une espèce de brigand qu'Espartero a fait général et dont il se sert comme d'un épouvantail pour intimider ses ennemis. C'est lui qui a rétabli *l'ordre* en Navarre après l'insurrection d'octobre. Il est occupé en ce moment à *pacifier* les montagnes de la Catalogne, et Dieu sait comment il s'y prend. Quand il a un peu trop fusillé à tort et à travers, le gouvernement a l'air un moment de trouver qu'il a trop de zèle; mais ce scrupule ne dure pas. Zurbano recommence de plus belle le lendemain, et l'on ne fait rien pour l'arrêter.

La seule tentative que le gouvernement ait faite depuis long-temps n'a pas réussi; il a eu, lui aussi, sa mystification. Quand on s'est brouillé avec les Anglais, on a senti qu'on avait besoin de chercher un autre point d'appui à l'étranger. Il était naturel, dans ce cas, de penser à la France, dont on n'est séparé que par une question d'étiquette, mais l'orgueil d'Espartero repousse tout accommodement de ce côté. On a donc cru qu'il était de la plus fine politique de passer par-dessus la France et de tendre la main aux puissances du Nord. M. Olozaga a reçu alors une mission *pour aller négocier un traité de commerce avec la Belgique,* prétexte curienx et assez transparent. En même temps, M. Carnerero, ministre d'Espagne en Suisse, qui a eu d'anciennes relations avec M. de Metternich, a reçu l'ordre d'aller trouver ce ministre au Johannisberg et de lui transmettre les propositions d'Espartero. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre la main de la jeune reine à la disposition de l'Autriche et des autres puissances absolutistes, à la seule condition que le gouvernement actuel de l'Espagne serait reconnu par elles. Cette belle combinaison a échoué. M. de Metternich a refusé de voir M. Carnerero, et des passeports pour l'Allemagne ont été refusés à M. Olozaga, qui a eu tout le temps de négocier son traité de commerce à Bruxelles tant qu'il lui a plu.

Cet échec ne contribuera pas à rendre le gouvernement plus actif. Il est possible cependant qu'il soit bientôt forcé de sortir de son repos. L'Espagne elle-même n'est pas tout-à-fait aussi immobile que son gouvernement. Tous ceux qu'on a mystifiés s'agitent pour prendre leur revanche, les uns dans l'ombre, les autres en plein soleil. Les Anglais, un moment déconcertés, ont repris courage, et recommencent leurs manœuvres pour en venir à leurs fins; les exaltés aussi se remettent peu à peu de la surprise et de la déroute du mois de juillet dernier; les infans ne perdent pas de vue la main d'Isabelle.

On ne voit pas ce que fait le parti carliste; à coup sûr cependant, il ne dort pas. Quant aux modérés, ils soutiennent avec intrépidité dans leurs journaux leur lutte morale contre le gouvernement. Toutes ces passions bouillonnent dans le calme du pays. Une occasion d'éclater va se présenter bientôt; il est possible qu'elles la saisissent.

Le gouvernement aurait été charmé de se passer long-temps des cortès; il ne l'a pas pu. La pénurie des finances est arrivée à un point qui passe toute idée. Il n'y a rien absolument dans les caisses publiques. Le régent lui-même se plaint d'être obligé de faire face, avec la fortune de sa femme, à la plus grande partie de ses propres dépenses. Le ministre des finances a commencé par convoquer tous les jours des capitalistes et des banquiers pour délibérer avec eux sur les moyens de se procurer de l'argent. Tous les expédiens se sont trouvés usés, et il n'y a pas eu d'autre moyen que de convoquer les chambres. Le jour fixé pour cette réunion approche, c'est le 14 novembre. Il n'y aura eu, entre les deux sessions, qu'un intervalle de quatre mois.

Déjà les députés commencent à revenir à Madrid, et la coalition, déjouée par l'avènement du ministère Rodil, tend à se reformer. Cette coalition n'est dirigée, à proprement parler, que contre le ministère, puisqu'elle compte dans son sein M. Olozaga, qui est un des serviteurs du régent les plus compromis. Son autre chef, M. Cortina, vient aussi de publier une déclaration de principes extrêmement modérée. Il faut cependant qu'Espartero comprenne que son autorité court quelque risque, puisqu'il n'a pas voulu céder à une première sommation. Aujourd'hui encore on se demande ce qui arrivera si le congrès renouvelle contre le ministère actuel une démonstration semblable à celle qui a renversé le ministère Gonzalès. Le régent consentira-t-il cette fois à appeler aux affaires MM. Cortina et Olozaga? Les cortès seront-elles dissoutes et les colléges convoqués de nouveau pour des élections générales? Enfin, le duc de la Victoire ira-t-il jusqu'à mettre de côté toute forme légale, et jusqu'à s'emparer hardiment, ouvertement, de la dictature militaire?

Ce sont là les questions qui se débattent actuellement. Nous verrons ce qu en sortira. On a cru un moment que l'intention secrète du gouvernement était de provoquer un *pronunciamiento* en faveur de la constitution de 1812; ce bruit paraît au moins prématuré. La proclamation de la constitution de 1812 aurait eu pour but de retarder l'époque de la majorité de la reine. Par la loi actuelle, la reine sera majeure à quatorze ans; par celle de 1812, elle n'est majeure qu'à dix-huit. Il est bien probable en effet que, quand l'époque de la majorité approchera, les *ayacuchos* chercheront à prolonger la régence. Mais ce n'est pas là une question pressante; la reine n'aura quatorze ans que dans deux ans. N'a-t-on pas d'ailleurs la ressource de convoquer des cortès constituantes pour résoudre cette difficulté spéciale, sans toucher au reste de la constitution de 1837? Au fond, la constitution de 1812 n'a rien à faire avec les embarras du moment. Il est vrai que ce n'est pas une raison pour qu'on ne le proclame pas, quand ce ne serait que pour avoir l'air de faire quelque chose.

En attendant que le gouvernement s'arrange, la société se transforme visiblement. Il y a trente ans que l'Espagne, à l'exemple de la France, a entrepris de faire dans son sein une révolution. Cette tentative, fort légitime assurément, car l'ancien régime était tout-à-fait vermoulu, a eu des phases diverses; elle a fini cependant par s'accomplir. Les derniers coups ont été portés sous la reine Christine, par la suppression des anciennes lois féodales, l'abolition des ordres monastiques, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, et enfin l'expulsion définitive de l'ancien régime, personnifié dans don Carlos. Ces dernières victoires de la société nouvelle sur l'ancienne n'ont pas été obtenues sans beaucoup d'efforts. Il est remarquable que, malgré les essais de régénération tentés depuis trente ans, les principaux appuis du vieux système social, comme les droits seigneuriaux, les lois qui immobilisaient les fortunes nobiliaires, les grandes propriétés ecclésiastiques, aient tenu bon jusqu'à ces derniers temps. Le résultat est maintenant obtenu, et, sous le rapport des mesures révolutionnaires, il n'y a plus rien à faire. Tout l'ancien régime est à bas.

La guerre civile est finie aussi. Don Carlos et ses adhérens, après une lutte longue et acharnée, ont été chassés de la Péninsule. Le moment est donc venu, moment inévitable après toutes les révolutions et toutes les guerres civiles, où la société nouvelle se forme sur les ruines de l'ancienne.

En septembre 1840, la situation générale de l'Espagne ressemblait beaucoup à celle de la France à l'avénement du consulat. Si Espartero avait eu, comme Bonaparte, le sentiment profond de la situation, il aurait aisément fondé un gouvernement. Le pays aspirait à l'obéissance; l'agitation qui survivait à l'effort suprême contre don Carlos, comme il arrive toujours après un grand élan, aurait promptement disparu sous le vent de l'épée du vainqueur. On aurait pu voir alors renaître les miracles que la France a vus de 1800 à 1804. La société nouvelle ne demandait qu'à s'asseoir; il aurait suffi de lui en fournir les moyens. On aurait pu créer l'administration, organiser la justice, constituer les finances, car, il ne faut pas se lasser de le répéter, l'administration, la justice, les finances, voilà quels sont désormais les besoins de l'Espagne. Il est malheureux qu'Espartero ne l'ait pas voulu, mais il n'a fait que retarder le mouvement de la société. Il faut qu'elle se recompose, quoi qu'on fasse.

Un des symptômes qui prouvent le plus à quel point l'ancien régime est décidément mort, c'est la vente des biens du clergé; ces biens se vendent parfaitement et souvent par petits lots. Il y a là toute la révélation d'une société nouvelle. Un tiers-état se fonde en Espagne, cela est évident; en même temps, par la révocation des lois insensées qui régissaient les propriétés nobiliaires, la liquidation des grandes fortunes a commencé.

Toutes ces causes, qui, en apaisant les nécessités révolutionnaires, ont amené le calme du pays, sont antérieures à la révolution de septembre. La seule différence entre la régence d'Espartero et celle de Christine, c'est que la

reine, quand elle est tombée, voulait assurer la paix publique et la rendre féconde par une réorganisation administrative. La loi sur les ayuntamientos, loi vraiment libérale s'il en fut, était un premier pas dans cette voie; on ne le lui a pas permis. Ce qui est le propre du gouvernement actuel, c'est le despotisme militaire et la continuation du désordre administratif et financier. Le reste n'est pas de son fait, c'est le produit de toute l'histoire d'Espagne depuis le commencement de ce siècle, et surtout de la régence de Marie-Christine.

L'ancien parti modéré ne doit pas perdre de vue ces faits, qui sont sa gloire. D'après quelques indices qui nous parviennent, il semblerait que quelques membres de ce parti, cédant à l'impatience douloureuse que donne l'oppression, et à cette chaleur d'imagination naturelle aux Espagnols, montrent quelques dispositions à abandonner les principes qui les ont conduits, disent-ils, où ils en sont. Ce serait de leur part une faute immense et tout-à-fait irréparable. Ceux qu'on a appelés dans ces derniers temps les *modérés* sont les premiers, les anciens auteurs de la révolution espagnole. La plupart d'entre eux ont souffert pour la liberté avant de souffrir pour l'ordre. Ils sont en Espagne aux coryphées de septembre ce qu'étaient en France les hommes de 1789 aux hommes de la frénésie républicaine de 1793 ou de la servilité impériale de 1804. Ce sont eux qui ont fondé la société nouvelle; avec combien de périls, d'efforts, de sacrifices, chacun le sait; ils doivent en rester les plus sûrs et les plus généreux défenseurs. Entre eux et les abus de l'ancien régime, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais rien de commun. Qu'ils attendent donc avec confiance; la société nouvelle produira tôt ou tard son gouvernement. Déjà les idées de liberté vraie et de gouvernement régulier paraissent avoir converti secrètement quelques-uns des exaltés eux-mêmes. Les ayacuchos et les *doceañistas* (on appelle ainsi en Espagne les partisans de la constitution de 1812) ont formé un club qu'ils ont appelé la société de la *templanza*, comme qui dirait *de la modération*. C'est déjà quelque chose que d'avoir pris le nom des *modérés*, on en viendra peut-être un jour à prendre leurs idées.

V. DE MARS.

DE LA DERNIÈRE SESSION

DU

PARLEMENT ANGLAIS

ET

DU MINISTÈRE TORY.

Il y a trois ans, l'alliance anglo-française était encore l'idée dominante de la politique européenne, celle à laquelle se rattachaient, en Angleterre comme en France, les désirs et les espérances des hommes les plus dévoués aux principes constitutionnels. En 1840, cette idée a succombé, non par la main des tories, ses vieux ennemis, mais par celle du parti qui, depuis cinquante ans, se faisait gloire d'en être le champion et le promoteur. Depuis ce temps, la France, justement offensée, s'est éloignée de l'Angleterre, et a répudié avec éclat toute tentative de rapprochement entre elle et le peuple qui l'a si indignement sacrifiée. C'est un mouvement trop légitime dans son origine, trop national dans sa tendance, pour qu'il convienne de le contrarier. Mais de ce que l'alliance anglo-française n'existe plus,

de ce que l'Angleterre, aujourd'hui comme pendant tant de siècles, nous apparaît plutôt comme rivale que comme amie, s'ensuit-il qu'on doive détourner les yeux de ce grand pays ou le juger autrement qu'avec impartialité? C'est la marque d'une ame faible que de rabaisser, que de décrier son ennemi, au lieu de l'estimer à sa valeur et de lui rendre justice. Plus donc on croit à la rivalité permanente de la France et de l'Angleterre, plus on doit se garder, dans les deux pays, de ces sentimens honteux qui ôteraient à la lutte toute grandeur et toute générosité.

J'ai cru ces réflexions nécessaires au moment où, reprenant un travail commencé l'an dernier (1), je vais jeter un coup d'œil sur les évènemens qui se sont récemment accomplis en Angleterre, et sur la situation des partis telle qu'elle m'apparaît en ce moment. A mon sens, dans ce qui s'est passé en Angleterre depuis un an, il y a beaucoup à louer, beaucoup à admirer même, et je ne veux ni dissimuler cette admiration ni souffrir qu'elle soit faussement interprétée. Autant au moins que beaucoup de ceux qui font aujourd'hui à l'Angleterre une guerre si acharnée de paroles et de plume, j'ai ressenti, je ressens encore l'affront et l'échec de 1840; mais je ne pense pas que l'injure et la menace à distance soient le meilleur moyen de réparer cet échec, de venger cet affront. En attendant le jour où, pour une aussi bonne cause qu'en 1840 et avec une plus ferme résolution, la France mettra sa politique en face de la politique anglaise, il doit donc être permis d'envisager modérément et froidement les affaires de ce pays. C'est ce que je vais tâcher de faire, sans m'inquiéter de savoir si parmi les excellens patriotes qui prenaient, il y a deux ans, le parti de lord Palmerston contre M. Thiers, de l'Angleterre contre la France, quelques-uns ne me reprocheront pas aujourd'hui de prononcer sans colère le nom de l'Angleterre, et sans outrages celui de lord Palmerston.

Au moment où j'écrivais l'an dernier, les élections venaient d'avoir lieu, et la victoire du parti tory était assurée. Quel jour prendrait-il le pouvoir? quels seraient les collègues que sir Robert Peel s'associerait? Voilà l'unique question qui restât à décider. Le parti whig ne voulut pourtant pas tomber sans un dernier combat, et le discours d'ouverture de la chambre nouvelle essaya de replacer les deux armées sur leur ancien champ de bataille; mais le parti tory, sûr de ses forces, ne consentit pas à attendre, et proposa simultanément

(1) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er août 1841.

dans les deux chambres un vote de refus de concours. Ce vote passa à 168 contre 96 dans la chambre des lords, à 360 contre 269 dans la chambre des communes, et le lendemain, dans un langage noble et fier, lord John Russell faisait ses adieux au parlement. Le surlendemain, sir Robert Peel, appelé par la reine, était muni des pouvoirs nécessaires pour composer un cabinet. La reine d'ailleurs, ainsi qu'on devait le prévoir, n'avait rien refusé au chef de la majorité triomphante, et sa maison, celle du prince Albert elle-même, restaient soumises au contrôle du premier ministre.

Ainsi se termina cette grande et mémorable lutte. Mais, aux yeux de quelques hommes politiques, le ministère de sir Robert Peel, assiégé, au dehors, au dedans, de difficultés insurmontables, ne devait avoir qu'une existence troublée, qu'une durée éphémère. Encore prétendait-on que cette existence et cette durée seraient nécessairement achetées au prix de faiblesses quotidiennes et de concessions répétées. Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? Que depuis un an sir Robert Peel gouverne l'Angleterre d'une main plus puissante, avec une autorité plus irrésistible qu'aucun ministre anglais depuis Pitt; que tout ce qu'il veut, il l'obtient, et qu'à certains jours, ses ennemis comme ses amis semblent s'incliner devant l'audace et la grandeur de ses plans; qu'il vient enfin de traverser une longue session sans essuyer un seul échec. Et cette singulière bonne fortune, l'a-t-il en effet payée de quelque concession notable, soit à l'une, soit à l'autre des fractions parlementaires qui le soutiennent? Tout au contraire; il n'a pas caressé un préjugé, transigé avec une passion, fléchi le genou devant une prétention injuste ou exagérée selon lui. Ce qu'il croyait bon, il l'a proposé sans ménagement, sans réserve, et toujours prêt, si son avis ne pouvait prévaloir, à reprendre simplement et noblement sa place sur les bancs de l'opposition.

Il y a certes dans un tel spectacle quelque chose d'imposant et qui mérite d'être examiné de près. Quels sont, au dehors ou au dedans, les principaux obstacles que, pendant la première année de son ministère, sir Robert Peel a rencontrés et dont il a triomphé? A quoi faut-il attribuer surtout son succès? Ce succès enfin est-il de nature à se prolonger? Voilà les questions qui se présentent. Ces questions, je les aborde sans me dissimuler que la dernière surtout est fort difficile. Quelques mots d'abord sur la politique extérieure, bien qu'à vrai dire, elle n'ait joué qu'un rôle assez secondaire pendant le cours de la dernière session.

On se souvient de l'étrange discours que, dans le mois de juillet

1841, lord Palmerston prononça à Tiverton, au sujet de l'Afghanistan. A l'entendre, jamais domination étrangère n'avait été plus sûre, plus paisible, plus agréable aux naturels du pays. Ce qu'ils avaient conquis par la force des armes, les Anglais le conservaient par la justice, par l'humanité, et de Caboul à Hérat, à Peshawer ou à Candahar, tout officier britannique ou tout soldat pouvait se promener sans autre danger que celui d'être accablé de remerciemens et de bénédictions. Trois mois après, une insurrection terrible éclatait, et les Anglais écrasés étaient obligés d'évacuer Caboul, laissant derrière eux quelques milliers de morts et de prisonniers.

Assurément une telle catastrophe, si elle fût survenue au temps des ministres whigs, eût perdu ces ministres, celui d'entre eux surtout qui avait récemment donné la preuve d'une si imprévoyante vanité. Mais quel coup pouvait-elle porter à sir Robert Peel et à ses collègues? La politique qui venait d'être si cruellement frappée, c'était la politique de leurs adversaires, la politique à laquelle ils avaient constamment refusé de s'associer. Comme bons citoyens, comme ministres dévoués à leur pays, sir Robert Peel et ses collègues devaient donc déplorer les désastres de l'Afghanistan. Comme hommes de parti, ils y puisaient une force nouvelle. Aussi, pendant tout le cours de la session, Caboul a-t-il été le mot formidable à l'aide duquel ils ont réduit l'opposition au silence, toutes les fois qu'elle voulait parler haut. Deux ou trois fois pourtant, avec l'audace du désespoir, lord Palmerston a essayé de prendre lui-même l'initiative, et de vanter comme la plus glorieuse, comme la plus utile des guerres, celle qui venait de se terminer si déplorablement; mais à la morne froideur de ses amis, comme à l'exaltation ironique de ses adversaires, lord Palmerston lui-même a dû s'apercevoir que le terrain n'était pas bon.

Un grave problème reste pourtant à résoudre, celui de savoir si l'Angleterre ira prendre à Caboul une revanche éclatante, ou si, renonçant définitivement à occuper le pays, elle se contentera de quelques succès et de quelques arrangemens qui mettent autant que possible l'honneur à couvert. Dans la prévoyance de cette dernière solution, les journaux whigs, il y a quelques jours, la signalaient d'avance comme honteuse et funeste. Depuis, d'autres nouvelles sont arrivées, et le bruit s'est répandu que les troupes avaient l'ordre de se porter en avant. Quoi qu'il en soit, une marche plus ou moins heureuse sur Caboul ne tranche point la question véritable, celle de l'occupation ou de l'évacuation. Si, comme cela paraît probable, sir

Robert Peel adopte cette dernière solution, il n'est pas douteux qu'il ne la fasse très facilement accepter. Jamais la guerre de l'Afghanistan n'a été populaire en Angleterre, et l'idée d'aller si loin combattre des peuples barbares sourit peu à l'esprit ferme et sûr, mais en même temps froid et calculateur, qui distingue ce pays. Sir Robert Peel n'aura donc pas beaucoup de peine à lui démontrer que l'évacuation est une mesure nécessaire qui a le double avantage d'éviter de nouveaux désastres et de rendre à l'Angleterre la liberté de ses mouvemens. Quant au déshonneur, s'il y en avait, c'est sur les auteurs de la guerre qu'il retomberait, sur ceux qui se sont follement engagés dans cette entreprise sans en mesurer les difficultés, sans en prévoir les conséquences.

On peut en dire autant de la guerre de la Chine, à laquelle les tories ont toujours fait, dans la chambre des communes du moins, une vive opposition. A tort ou à raison, l'homme de confiance des whigs, M. Elliot, passe pour avoir commencé cette guerre légèrement et pour l'avoir mal conduite. Si elle traîne en longueur, ou même si elle échoue, c'est donc aux whigs encore que s'en prendra l'opinion publique; si elle se termine heureusement, au contraire, sir Robert Peel en aura tout l'honneur. Cela explique comment les opérations de sir Henri Pottinger n'ont jusqu'ici soulevé aucun débat dans aucune des deux chambres. C'est d'ailleurs un spectacle bien étrange que celui de ces douze ou quinze mille Anglais qui essaient de pénétrer par la force jusqu'au cœur du céleste empire, et de dicter la loi à une population de deux à trois cents millions d'êtres humains. S'ils réussissaient, ce serait incontestablement une des plus grandes révolutions dont le monde ait été témoin, une révolution dont il est impossible aujourd'hui de prévoir toutes les conséquences.

Quant à l'empire ottoman, si bien consolidé, si admirablement pacifié par le traité du 15 juillet, il peut sans doute en sortir plus tard de très graves complications dans la politique européenne; mais, jusqu'à ce jour, sir Robert Peel et sir Strafford Canning n'ont guère pu qu'accepter les faits accomplis et marcher, bien qu'à contre-cœur, dans la voie ouverte par lord Palmerston et par lord Ponsonby. Ce n'en doit pas moins être une vive satisfaction pour ceux qui, en 1840, ont soutenu jusqu'au bout la politique française, que de la voir aujourd'hui si pleinement justifiée. En 1840, il y avait en France des hommes qui, pour excuser à leurs propres yeux leur faiblesse de cœur et leur manque de résolution, s'efforçaient de démontrer aux chambres et au pays que l'Angleterre avait eu raison contre la

France, ou que du moins les torts étaient partagés. Que ces hommes veuillent bien lire les discours où sir Robert Peel proclame les vices du traité du 15 juillet et l'imprévoyance coupable de ceux qui l'ont signé; qu'ils méditent surtout les paroles par lesquelles, le 10 août dernier, le premier ministre de l'Angleterre reprochait amèrement à lord Palmerston d'avoir, pour un intérêt douteux, réveillé les vieilles haines de la France, et brisé une alliance qui importait au repos du monde comme aux progrès de la civilisation! Ainsi, dans le parlement d'Angleterre, la politique française trouve plus de justice qu'en France même. Dieu veuille que la leçon ne soit pas perdue, et que jamais ne se renouvelle le triste spectacle des derniers mois de 1840!

Quoi qu'il en soit, pas plus que l'Afghanistan, pas plus que la Chine, l'Orient ne pouvait devenir pour l'opposition un sujet d'attaque sérieuse, pour le cabinet tory une difficulté parlementaire de quelque importance. Voyons si les questions qui lui appartiennent réellement étaient ou sont pour lui plus dangereuses ou plus embarrassantes.

Ces questions sont au nombre de trois : le traité de visite avec les quatre grandes puissances, l'incident diplomatique qui a presque brouillé l'Espagne et la France, enfin l'arrangement récent conclu par lord Ashburton avec les États-Unis.

En 1831, quand une pensée de philanthropie, honorable dans son principe, entraîna la France à faire à l'Angleterre, alors son alliée, la concession imprudente du droit de visite, une discussion fort curieuse eut lieu à la chambre des lords, au sujet du traité qui venait d'être conclu. L'opposition tory, représentée par lord Aberdeen, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, et par lord Ellenborough, gouverneur-général de l'Inde, loua l'ensemble du traité, mais non sans joindre à l'éloge quelques reproches assez amers. Ainsi, à l'entendre, ce traité avait trois inconvéniens graves : le premier, de renfermer dans une zone beaucoup trop étroite l'exercice du droit de visite; le second, de limiter le nombre des croiseurs par la stipulation qui ne permettait pas à une des puissances contractantes d'en avoir plus que le double de l'autre; le troisième enfin, d'être écrit en langue française, et d'accorder ainsi à une ancienne rivale une sorte de supériorité. Lord Grey n'attacha pas beaucoup d'importance à ce dernier reproche, mais il avoua que les deux autres étaient fondés. « Par malheur, dit-il, il existe en France de grandes préventions contre le droit de visite. En obtenant le traité tel qu'il est rédigé, le ministère croit donc avoir beaucoup fait. Il aurait désiré obtenir davantage, mais cela était impossible. »

Ainsi, de l'aveu même de lord Grey, quand l'alliance anglo-française était à son apogée, quand la France n'avait qu'à se louer des procédés de l'Angleterre, quand entre les deux peuples il n'existait d'autres rapports que ceux d'une bienveillance mutuelle, le gouvernement français n'avait pas cru pouvoir accorder le droit de visite tel que le gouvernement anglais le désirait. C'était donc, pour ce dernier gouvernement, un triomphe inespéré que d'obtenir tout ce qui avait été refusé en 1831, après la rupture de l'alliance, le lendemain du traité du 15 juillet, quand le souvenir récent d'une insigne trahison séparait les deux peuples, et irritait à juste titre la France contre l'Angleterre. Par le traité de décembre 1841, sir Robert Peel achevait brillamment l'œuvre commencée le 13 juillet de la même année par ses prédécesseurs. Il constatait l'entière résignation de la France et son désir de se replacer à tout prix dans le concert européen.

Malheureusement pour sir Robert Peel, entre la signature et la ratification du traité, les chambres françaises s'assemblèrent, et l'on sait comment le droit de visite y fut accueilli. Au jour fixé pour l'échange des ratifications, celle de la France ne vint donc pas, et le cabinet français se trouva, vis-à-vis du cabinet anglais, dans la singulière situation d'un débiteur qui a souscrit un engagement, et qui ne peut pas y faire honneur. En droit diplomatique, comme en droit constitutionnel, une telle situation n'a qu'une solution possible, la retraite du ministre qui a donné sa signature. C'est ainsi seulement que les gouvernemens représentatifs peuvent, dans leurs rapports avec les gouvernemens absolus, inspirer la confiance et parler avec autorité. C'est ainsi, d'un autre côté, que les chambres sont averties qu'un traité n'est point une simple loi, et qu'elles ne doivent rompre une convention signée qu'à la dernière extrémité, et quand les intérêts du pays sont grossièrement sacrifiés. Le refus de ratification, non suivi de la retraite de M. Guizot, était donc un fait grave, et qui pouvait, si le cabinet anglais l'acceptait, donner contre lui de fortes armes. Cependant, ni de la part de sir Robert Peel, ni de celle de lord Palmerston, il n'y eut rien qui indiquât un vif mécontentement. Pourquoi cela? et comment l'Angleterre, d'ordinaire si susceptible, prit-elle avec tant de patience un acte qui devait la blesser dans son orgueil, tout en la frappant dans une de ses plus chères et de ses plus vieilles prétentions?

A mon sens, l'explication est facile. Nul doute que sir Robert Peel n'ait regretté et ne regrette encore le traité que M. Guizot lui avait

si bénévolement accordé. Mais, d'une part, en demandant que le protocole restât ouvert, M. Guizot lui laissait l'espérance qu'il reviendrait plus tard à son intention primitive; de l'autre, si M. Guizot se retirait, il était impossible de croire qu'il fût remplacé par un ministre qui convînt mieux à l'Angleterre. Le parti le plus sage était donc de se résigner et d'attendre. Quant à lord Palmerston, dont l'idée fixe depuis trois ans est d'isoler la France, et de former, en dehors d'elle, une coalition européenne, il ne pouvait voir avec beaucoup de chagrin un incident qui servait merveilleusement ses projets, et qui marchait à son but. Par cette double considération, la question du droit de visite tomba donc après quelques paroles échangées, et sans que la position du cabinet en devînt meilleure ou pire.

Depuis quelques jours pourtant, un incident est survenu qui a ravivé la polémique sur cette question et fourni aux whigs une occasion inespérée de faire un peu de bruit. Averti par les plaintes du commerce français, lord Aberdeen, il y a plusieurs mois déjà, crut devoir soumettre aux avocats de la couronne les instructions précédemment données aux croiseurs anglais par lord Palmerston et les actes résultant de ces instructions. Les avocats de la couronne pensèrent qu'instructions et actes étaient également contraires au droit des gens. Lord Aberdeen, comme c'était son devoir le plus rigoureux, écrivit alors aux croiseurs, afin qu'ils évitassent tout ce pouvait susciter de justes réclamations. Or, bien qu'elle ne fût point destinée à la publicité, la lettre de lord Aberdeen a été connue, et naturellement la presse française s'en est emparée pour appuyer et justifier l'opinion qu'elle soutient depuis un an. Là-dessus, grande fureur des journaux whigs, surtout du journal de lord Palmerston, qui, en termes assez grossiers, accuse lord Aberdeen d'avoir reculé devant les clameurs insensées de la France, et sacrifié à un vain désir de conciliation le vieil honneur du pavillon anglais. Grande joie d'un autre côté de certaines feuilles françaises, qui sont toutes fières de voir un ministre anglais taxé à son tour de faiblesse et presque de lâcheté. Ajoutez à cela que, les élections en France n'ayant pas tourné comme le pensaient les deux cabinets, tout espoir de ratification a disparu, et qu'un de ces jours sans doute le protocole sera fermé. Ajoutez de plus que, le traité de 1841 définitivement écarté, les traités de 1831 et 1833 se trouvent maintenant en danger, et que M. Guizot lui-même sera peut-être contraint, par l'opinion publique et par la chambre, d'en implorer la modification.

De ces divers faits réunis, il résulte que la question du droit de visite pourra être plus embarrassante pour lord Aberdeen en 1843 qu'en 1842. Il me paraît pourtant difficile que lord Palmerston réussisse soit à justifier ses instructions, soit à soutenir, sans provoquer un immense éclat de rire, que sir Robert Peel tremble devant M. Guizot. Il est probable, au contraire, qu'après quelques passes d'armes peu meurtrières, les deux partis s'entendront pour mettre la vieille prétention anglaise à couvert sans trop nuire au cabinet français. Encore une fois, les Anglais, whigs ou tories, tiennent à la fois au droit de visite et au maintien du cabinet qui, le 29 octobre 1840, est venu leur rendre un si grand service. Il y a là pour eux un double intérêt qui fera bien vite taire l'esprit de parti.

Sur la question d'Espagne, au contraire, l'opposition whig eût bien voulu prendre le cabinet en défaut, et deux ou trois fois, pendant la session, elle le tenta, dans la chambre des lords comme dans la chambre des communes. Comment eût-elle réussi? Au début, lord Aberdeen, en conseillant une transaction entre l'étiquette espagnole et l'étiquette française, avait peut-être, jusqu'à un certain point, prêté le flanc; mais lord Aberdeen, dès que les cortès eurent parlé, ne s'était-il pas hâté de retirer sa première dépêche, et de déclarer que les juges compétens ayant prononcé, l'Angleterre n'avait plus qu'à s'incliner devant leur arrêt? N'est-ce pas aussi lord Aberdeen, n'est-ce pas sir Robert Peel, qui, glorifiant dans le parlement le gouvernement d'Espartero, se sont, à plusieurs reprises, empressés de proclamer ce gouvernement le meilleur, le plus sage, le plus national qui, depuis dix ans, ait existé en Espagne? N'est-ce pas lord Aberdeen, n'est-ce pas sir Robert Peel, qui lui ont promis hautement leurs bons offices, au dedans pour triompher de toutes les résistances, au dehors pour obtenir la sanction européenne? Qu'eussent fait de plus les whigs, et qu'avaient-ils à dire, surtout quand le ministre anglais à Madrid n'était autre que M. Aston, placé par eux, et fort habitué déjà à faire prédominer les intérêts de l'Angleterre sur les intérêts de la France. Dans cette circonstance, il faut le reconnaître, le cabinet tory est resté parfaitement fidèle à cette vieille politique, qui n'est ni whig ni tory, et qui, pour s'emparer de l'influence, sait, sans scrupule et sans hésitation, servir toutes les causes, revêtir tous les habits, parler tous les langages. Pour sir Robert Peel comme pour lord Melbourne, pour lord Aberdeen comme pour lord Palmerston, il n'y avait en Espagne qu'une question, abaisser et effacer la France. Quand on était si bien d'accord au fond et que

la conduite répondait si exactement à la pensée, il était difficile de se quereller long-temps.

Ainsi trois questions, celle de l'Afghanistan, celle de la Chine, celle de l'empire ottoman que le ministère tombé avait léguées au ministère actuel, et dont celui-ci ne pouvait être que médiocrement affecté; deux questions, celle du traité de visite et celle d'Espagne, qui appartiennent à sir Robert Peel, mais qui n'étaient pas de nature à provoquer entre ses prédécesseurs et lui un débat sérieux. Il en reste une plus grave dont le parlement ne s'est point occupé, celle de la convention qui, momentanément du moins, réconcilie l'Angleterre et l'Amérique. Eh bien! je ne crois pas que là encore les whigs aient trouvé le terrain qui leur manque. De quoi, en effet, se compose cette convention? D'abord, et avant tout, d'un arrangement territorial par lequel la limite des deux états, incertaine depuis le traité de 1783, est définitivement fixée, à l'aide de quelques concessions réciproques. Comme tous les arrangemens du même genre, celui-ci, sans doute, peut être critiqué soit à Washington, soit à Londres; mais il a le grand mérite de mettre un terme à une incertitude déplorable et aux conflits inévitables qui naissaient périodiquement de cette incertitude. Or, ce mérite, ce ne sont pas seulement les tories qui l'apprécient, ce sont aussi les radicaux même modérés, même rapprochés des whigs, ainsi que le prouve le langage de l'*Examiner*. Quant à la stipulation relative au droit de visite, les whigs auraient le droit de s'en plaindre si, pendant le cours de leur long ministère, ils avaient amené l'Amérique à baisser pavillon devant les prétentions de l'Angleterre. C'est au contraire sous le ministère whig que ces prétentions avaient rencontré, de l'autre côté de l'Atlantique, la plus vive, la plus ferme résistance. C'est sous le ministère whig qu'avaient été échangées, entre les deux gouvernemens, les notes aigres et péremptoires qui laissaient si peu d'espoir d'un accommodement. Sous quel prétexte lord Palmerston viendrait-il donc reprocher à sir Robert Peel de n'avoir pas fait mieux que lui? L'Amérique, excepté un jour sous M. Canning, a toujours refusé de concéder le droit de visite tel que l'Angleterre le comprend. Elle persiste aujourd'hui dans son refus. Il n'y a là, pour la politique de sir Robert Peel, ni succès ni échec.

Si sir Robert Peel se sentait un peu vivement pressé de ce côté, ne serait-ce pas d'ailleurs une admirable occasion de revenir à son éternelle réponse, à celle dont il a tant de fois déjà tiré si bon parti? « Quoi! dirait-il à lord Palmerston, par votre politique légère,

étourdie, écervelée, vous avez créé partout à l'Angleterre des embarras et des difficultés! Grace à vous, une armée a péri dans l'Afghanistan, une autre armée lutte péniblement en Chine contre des obstacles inconnus; grace à vous, l'Orient est livré à l'anarchie, la France est redevenue l'ennemie de l'Angleterre, et vous trouvez mauvais que du côté de l'Amérique au moins nous nous assurions un peu de sécurité! Vous trouvez mauvais que nous terminions honorablement, pour les deux parties, un procès qui dure depuis cinquante ans, et qui, comme beaucoup d'autres procès, ne vaut ni les frais qu'il coûte, ni la peine qu'il donne, ni les dangers qu'il fait courir! Avez-vous donc été vous-même si fier et si ferme dans l'affaire Macleod, quand, au mépris de vos réclamations diplomatiques et de vos discours parlementaires, vous avez souffert qu'un citoyen anglais, avoué par son gouvernement, fût emprisonné et jugé? Si l'Angleterre a baissé la tête devant l'Amérique, c'est le jour où cette incroyable procédure a pu suivre son cours. Quand vous nous avez cédé le pouvoir, vous aviez reculé devant l'Amérique sans qu'à ce prix la paix vous fût acquise. La paix est assurée aujourd'hui, et, malgré vos efforts pour ranimer de vieilles querelles, les deux peuples s'en réjouissent. »

Qu'on le remarque bien; je n'examine point ici la valeur réelle du traité Ashburton, j'examine seulement l'influence que ce traité doit exercer sur la situation respective des partis. Or, malgré les déclamations quotidiennes du journal de lord Palmerston, je crois cette influence plutôt favorable que contraire au ministère Peel. La question extérieure dont, au temps des Fox et des Sheridan, l'opposition whig se fit une arme si terrible, est donc devenue entre ses mains parfaitement impuissante et inoffensive. Comment en effet ses chefs parleraient-ils de paix après avoir entrepris les guerres les plus folles? d'alliance des états libres contre les états absolus après avoir rompu cette alliance? de non-intervention après avoir réglé, les armes à la main, la querelle d'un souverain et de son vassal? d'esprit conciliateur dans les rapports de l'Angleterre et de la France après avoir outragé, humilié la France? C'étaient là les vieux articles de foi du parti whig; mais il les a reniés, et c'est en vain aujourd'hui que, pour ne pas rester muet, il s'efforce d'emprunter au parti tory les passions haineuses dont ce parti était jadis animé, et son langage violent.

Je viens maintenant à la question intérieure, et j'examine comment le cabinet de sir Robert Peel a surmonté les difficultés très réelles que prévoyaient, à l'époque de son avènement, ses partisans

comme ses adversaires. Ces difficultés, ainsi que je le disais l'an dernier, pouvaient se réduire à trois : la situation financière du pays, l'Irlande, et le parti tory lui-même. Je vais les passer successivement en revue.

Quand le cabinet whig prépara le budget de 1842, il se trouvait, on le sait, en présence d'une situation financière difficile. Par suite des armemens extraordinaires de la Syrie, de la Chine et de l'Inde, par suite aussi de la réduction imprudente de certains impôts, il y avait sur les exercices 1840 et 1841 un déficit considérable. En outre, le déficit sur 1842 était évalué à 45 ou 50 millions. C'est alors qu'avec une louable hardiesse, le cabinet whig imagina de s'adresser, pour couvrir ce déficit, non à l'emprunt, non à l'impôt, mais à la réduction habilement combinée des droits qui protègent, en Angleterre, le blé, le sucre et les bois de construction. Grace à cette réduction, le blé de Crimée ou de Pologne, le sucre de Cuba ou du Brésil, le bois de construction de la Baltique, pouvait venir faire concurrence au blé anglais, au sucre des Antilles, au bois du Canada. Il y avait avantage pour le consommateur, qui se procurait à meilleur marché les marchandises dont il a besoin; avantage pour le commerce, qui, dans le transport de ces marchandises, trouvait un aliment nouveau; avantage enfin pour l'état, qui, au moyen d'un tarif modéré, faisait entrer dans ses coffres des sommes considérables. Mais il y avait dommage pour certaines industries privilégiées qui ne manquèrent pas de se coaliser.

Le jour où sir Robert Peel, soutenu par la coalition de ces industries, renversa le cabinet whig et prit le pouvoir, il avait donc un difficile problème à résoudre. Il fallait, par un autre moyen que ses prédécesseurs, et sans tromper les espérances de ses amis, remettre les finances en équilibre. Il fallait aussi ménager les classes non privilégiées, auprès desquelles l'idée du pain, du sucre et du bois à bon marché avait naturellement obtenu beaucoup de faveur. D'abord, on s'en souvient, sir Robert Peel refusa absolument de s'expliquer. En vain, pendant la courte session qui suivit la chute du ministère whig, fut-il de la part des whigs et des radicaux l'objet des attaques les plus vives et des reproches les plus amers; en vain lord John Russell alla-t-il jusqu'à lui dire que le pays avait faim et ne pouvait attendre : sir Robert Peel répondit froidement que, s'il était coupable pour ne pas proposer en un mois le changement de la loi des céréales, le ministère whig l'était bien davantage, lui qui avait gardé cinq ans le pouvoir sans y songer. Sir Robert Peel persista donc à demander du

temps, et la prorogation eut lieu sans qu'il eût dit un mot qui pût faire pressentir ses projets. Le même silence fut gardé du 8 octobre, jour de la prorogation, au 8 février, jour de la reprise de la session, malgré les provocations répétées de la presse. Il est bon d'ajouter que ces provocations produisirent peu d'effet dans le pays, et que la résolution prise par sir Robert Peel, celle de ne rien faire sans y avoir mûrement réfléchi, parut généralement comprise et approuvée.

Pourtant, peu de jours avant la session, un incident eut lieu qui prouva que sir Robert Peel ne voulait pas s'asservir absolument aux préjugés ou aux intérêts des industries privilégiées. Dans le dessein fort naturel de rallier toutes les nuances du parti tory, il avait cru devoir accepter pour collègue le représentant exclusif et passionné de l'intérêt agricole en Angleterre, l'ennemi déclaré de toute idée libérale et de tout progrès, l'idole et le chef avoué des fermiers, des laboureurs et des ultrà-tories, le duc de Buckingham, connu jadis sous le nom de lord Chandos. C'était en quelque sorte prendre l'engagement tacite de ne toucher à la législation des céréales que pour la sanctionner et la consolider. Or, le 3 février, on apprit que le duc de Buckingham donnait sa démission. D'un autre côté, il est vrai, sir Edward Knatchbull, presque aussi bien placé que le duc de Buckingham dans le cœur des agriculteurs, restait membre du cabinet, et lord March, fils du duc de Richmond, persistait dans son projet de proposer l'adresse. C'est, on s'en souvient, le duc de Richmond qui, votant au mois d'août contre le ministère whig, fit cette déclaration si souvent reproduite que, si sir Robert Peel devenait infidèle au parti agricole, le parti agricole le mettrait à la porte comme lord Melbourne. Puisque le duc de Richmond et sir Édouard Knatchbull maintenaient leur appui au ministère, le parti agricole n'était pas sacrifié tout-à-fait, comme on aurait pu l'induire de la retraite du duc de Buckingham.

D'après tout cela, on peut comprendre avec quelle anxiété le plan ministériel était attendu par tous les partis, et quel silence se fit dans la chambre des communes quand sir Robert Peel se leva pour dire son dernier mot. Après un discours où, malgré le talent de l'orateur, apparut assez clairement l'embarras d'une situation équivoque, il fit connaître enfin l'échelle de droits qui avait effrayé le duc de Buckingham. Voici cette échelle mise en regard de celle qui existait d'après la législation précédente :

PRIX DU BLÉ EN ANGLETERRE.				DROIT PERÇU D'APRÈS L'ANCIENNE LÉGISLATION.				DROIT A PERCEVOIR D'APRÈS LA LÉGISLATION NOUVELLE.			
le quarter.	l'hectolitre.			le quarter.		l'hectolitre.		le quarter.		l'hectolitre.	
73 s.	(34 f.	58 c.)	—	1 s.	0 d.	(00 f.	46 c.)	—	1 s.	(0 f.	46 c.)
72	(33	12)	—	2	8	(1	22)	—	2	(0	92)
71	(32	76)	—	6	8	(3	06)	—	3	(1	38)
70	(32	20)	—	10	8	(4	90)	—	4	(1	84)
69	(31	74)	—	13	8	(6	28)	—	5	(2	30)
68	(31	28)	—	16	8	(7	60)	—	6	(2	76)
67	(30	82)	—	18	8	(8	52)	—	6	(2	76)
66	(30	36)	—	20	8	(9	44)	—	6	(2	76)
65	(29	90)	—	21	8	(9	90)	—	7	(3	22)
64	(29	44)	—	22	8	(10	36)	—	8	(3	68)
63	(28	98)	—	23	8	(10	82)	—	9	(4	14)
62	(28	52)	—	24	8	(11	28)	—	10	(4	60)
61	(28	06)	—	25	8	(11	74)	—	11	(5	06)
60	(27	60)	—	26	8	(12	20)	—	12	(5	52)
59	(27	14)	—	27	8	(12	66)	—	13	(5	98)
58	(26	68)	—	28	8	(13	12)	—	14	(6	44)
57	(26	22)	—	29	8	(13	58)	—	15	(6	90)
56	(25	76)	—	30	8	(14	04)	—	16	(7	36)
55	(25	30)	—	31	8	(14	50)	—	17	(7	82)
54	(24	84)	—	32	8	(14	96)	—	18	(8	28)
53	(24	38)	—	33	8	(15	42)	—	18	(8	28)
52	(23	92)	—	34	8	(15	88)	—	19	(8	74)
51	(23	46)	—	35	8	(16	34)	—	20	(9	20)
50 et au-dessous.	(23	00		36	8	(16	80)	—	20	(9	20)

Pour qu'il ne manque aucun des élémens de la question, il faut se rappeler que le ministère whig proposait un droit fixe de 8 sh. par quarter (3 fr. 68 cent. l'hectolitre), quel que fût le prix du blé à l'intérieur.

Quand on examine avec attention le plan de sir Robert Peel, on voit qu'il est combiné pour qu'en temps régulier le prix du blé ne puisse tomber au-dessous du prix de 55 à 60 sh. le quarter (25 fr. 30 cent. à 27 fr. 60 cent. l'hectolitre). Il donne donc à l'industrie agricole une protection considérable. Si on le compare à la législation précédente, il peut pourtant passer pour très libéral. Aussi sir Robert Peel fut-il accueilli avec beaucoup de froideur par son parti, tandis que les rires ironiques du parti opposé prouvaient qu'il était

loin de se tenir pour content. On put donc croire un moment que la transaction ne serait acceptée par personne, et que les deux opinions extrêmes aimeraient mieux se livrer un combat décisif; mais ce n'est point ainsi que les choses se passèrent. Les opinions extrêmes se donnèrent bien le plaisir, à Derby, de brûler sir Robert Peel en effigie comme coupable de vouloir affamer le peuple; à Aylesbury, de le dénoncer au parti agricole comme traître et comme apostat. Dans le parlement aussi, M. Villiers fit rejeter, à la majorité de 393 voix contre 90, une proposition tendant à exempter de tout droit l'introduction du blé étranger, et M. Christopher présenta un amendement qui fut à peine soutenu pour maintenir, à peu de chose près, la législation actuelle. En somme cependant, les tories pensèrent qu'il fallait accepter le plan de sir Robert Peel, crainte de pis, et les libéraux, qu'il convenait de l'aider à passer, faute de mieux. Quant au droit fixe de lord John Russell, il ne fit pas dans le débat une très brillante figure. Pour le combattre, sir Robert Peel insistait surtout sur ce point, qu'en cas de disette il serait barbare de faire payer au peuple affamé un impôt de 8 sh. par quarter. Lord John Russell, embarrassé par cette objection, crut alors s'en délivrer en consentant à réduire le droit à 1 shilling lorsque le blé s'éleverait au prix exorbitant de 73 ou 74 sh.; mais c'était de fait accepter le principe du droit mobile, et renoncer à la plupart des argumens par lesquels le droit fixe peut être défendu. Aussi la division donna-t-elle 226 voix pour le droit fixe, et 349 pour le plan ministériel, c'est-à-dire en faveur de ce dernier une majorité de 123 voix. Le bill fut enfin adopté tel quel, à la seconde lecture, par 284 contre 176, à la troisième par 229 contre 90. C'est beaucoup plus qu'on ne pouvait s'y attendre, et sur ce point le triomphe du ministère fut complet. A la chambre des lords trois divisions marquèrent nettement la force respective des diverses, opinions. Un amendement de lord Stanhope appuyé par le duc de Buckingham, et qui tendait à maintenir à peu près la législation ancienne, fut rejeté par 119 contre 17. Un amendement de lord Brougham, qui supprimait au contraire toute espèce de droit, eut le même sort à la majorité de 109 contre 5. Un amendement enfin de lord Melbourne, en faveur du droit fixe de 8 sh., réunit 71 voix contre 207. Le bill passa ensuite sans difficulté.

Ce qu'il y eut au reste de plus remarquable dans la discussion de la chambre des communes, c'est d'une part un admirable discours de lord Palmerston en faveur de la liberté commerciale, de l'autre les récriminations vives et répétées de M. Ferrand contre les manu-

facturiers. Déjà, pendant la session d'août, M. Bushield Ferrand, nouveau membre de la chambre, s'était produit comme le vengeur en titre du parti agricole, et avait annoncé qu'il prouverait que si le peuple était opprimé, exploité, torturé, c'était par les manufacturiers, non par les propriétaires fonciers. Allant plus loin, et prenant au corps les chefs de l'association contre la loi des céréales (*anticorn law association*), il les dénonça hautement comme d'impitoyables tyrans qui, pour la plupart, s'étaient enrichis ou s'enrichissaient en écrasant les classes ouvrières. « Je n'accuse point, dit-il, tous les manufacturiers, mais j'accuse beaucoup d'entre eux, notamment les chefs de l'association contre la loi des céréales, de vol et de pillage aux dépens des pauvres ouvriers; je les accuse de les réduire au désespoir non-seulement en leur donnant des salaires insuffisans, mais en les forçant à acheter chez eux à haut prix des denrées de mauvaise qualité; j'accuse particulièrement M. Cobden, membre de la chambre pour Stockport, de faire travailler ses ouvriers le jour et la nuit, et de détruire ainsi leur bien-être et leur santé. De plus, tout ce que j'avance, je demande à le prouver. »

On peut juger à quelles scènes violentes de telles paroles donnèrent lieu. M. Ferrand tint pourtant bon, et chaque fois que, dans la discussion des céréales, un whig ou un radical reprochait aux propriétaires fonciers de vouloir affamer le peuple, M. Ferrand était debout, répétant ses accusations contre les manufacturiers, et offrant de produire, ou produisant, au milieu du tumulte, des pièces à l'appui. Que ses reproches fussent souvent injustes, son opinion déraisonnable, son langage injurieux et violent, on ne saurait le nier; mais il y a dans une telle persévérance quelque chose d'estimable, quelque chose même d'utile. Une enquête ordonnée par le parlement a prouvé d'ailleurs que les abus signalés par M. Ferrand n'étaient pas tous de son invention, et que, sans avoir tous les torts qu'il leur imputait, certains manufacturiers avaient besoin d'être sévèrement redressés.

Quoi qu'il en soit, grace aux whigs et aux radicaux d'une part, à M. Ferrand et aux ultrà-tories de l'autre, les classes pauvres se trouvèrent, pendant ce débat, pourvues de deux sortes de défenseurs, ceux-ci contre l'aristocratie foncière, ceux-là contre l'aristocratie industrielle. Et cependant c'est à ces deux aristocraties qu'appartient presque exclusivement le parlement. Mais telle est la vertu des institutions libres, que, sous leur action bienfaisante, le jeu des partis et les besoins de la lutte donnent de nombreux organes même

à ceux qui ne sont pas directement représentés, et contraignent l'égoïsme à servir la cause de l'humanité et de la civilisation.

Sir Robert Peel s'était délivré d'un de ses embarras les plus pressans; mais son bill des céréales n'était, à tout prendre, qu'un expédient, et, ce bill adopté, la difficulté financière restait tout entière. La grande épreuve n'était donc point passée, celle qui devait le placer parmi les hommes d'état dignes de ce nom, ou parmi les simples commis décorés du titre de ministres. Or, cette épreuve à laquelle l'attendaient amis et ennemis, sir Robert Peel la traversa avec plus de bonheur et d'éclat qu'on ne pouvait le supposer. Le déficit arriéré pouvant être couvert par des bons de l'échiquier, c'est au déficit nouveau seulement qu'il était nécessaire de pourvoir, et parmi les taxes nombreuses dont se compose le budget anglais, il ne paraissait pas impossible d'en découvrir une ou plusieurs qui rapportassent 50 millions de plus. Mais c'était tomber dans le piége tendu par le cabinet whig, et lui donner beau jeu. Sir Robert Peel imagina donc non-seulement de faire peser la totalité de l'impôt nouveau sur les classes riches de la société, mais d'élever cet impôt de telle sorte qu'il devînt possible de réduire quelques autres impôts, ceux dont les classes pauvres paient la plus grande partie.

En un mot, il lui fallait 50 millions; il en demanda 100 à tous les revenus au-dessus de 150 livres sterling, et de la même main, remaniant à fond le tarif, il diminua les droits sur la viande, sur le poisson, sur le houblon, sur les pommes de terre, sur le riz, sur les graines, sur le bois de construction. De cette façon, en échange du pouvoir qu'elles avaient reconquis, il imposa aux classes les plus riches de la société un sacrifice notable, et offrit aux classes les plus pauvres une forte prime pour qu'elles n'exigeassent pas plus.

Assurément c'est là une idée aussi simple que hardie, une idée dont la grandeur et la puissance devaient frapper tous les esprits. C'est ce qui arriva dans la chambre des communes, quand, après un des plus magnifiques discours qui jamais aient été prononcés, sir Robert Peel reprit sa place. Ce discours, qui dura plusieurs heures et où, dans un ordre admirable, toutes les questions furent touchées avec une égale supériorité, ce discours si vaste et si précis, si élevé et si pratique, se terminait par un appel éloquent aux sentimens patriotiques qui, à d'autres époques, ont aidé l'Angleterre à sortir des crises les plus terribles. « Il viendra un temps, s'écria-t-il, où les innombrables créatures humaines qui vivent heureuses et fières sous « l'empire de la constitution britannique, contempleront avec admi-

« ration les efforts gigantesques de vos pères pour défendre non-
« seulement l'honneur et les institutions du pays, mais l'intérêt du
« monde entier. Avez-vous dégénéré de vos pères, et ne vous sen-
« tez-vous pas le courage nécessaire pour lutter contre le mal dont
« vous êtes atteints? Pour moi, j'ai rempli mon devoir en vous pro-
« posant les mesures qui m'ont paru de nature à vaincre ce mal.
« C'est sur vous que repose maintenant toute la responsabilité. J'ai
« la ferme confiance que vous vous montrerez dignes de votre mis-
« sion, et que vous ne ternirez pas le nom que vous devez chérir
« comme votre plus glorieux héritage. Imitez ceux qui vous ont pré-
« cédés, et sachez aussi faire quelques sacrifices à l'honneur, à la
« sûreté, à la grandeur de votre pays. »

Au premier moment, on eût cru que toute la chambre applaudissait à ce langage, et que l'opposition désarmée allait se joindre au parti ministériel pour voter d'enthousiasme le projet de sir Robert Peel. Au dehors aussi l'admiration égala la surprise, et pendant huit jours le pays entier parut prêt à accepter avec joie le sacrifice qu'on lui demandait; mais l'esprit de parti et l'intérêt privé reprirent bientôt la parole, et quinze jours après, par une singulière réaction, on eût dit au contraire que le plan ministériel, si bien accueilli d'abord, n'avait plus dans la chambre et dans la presse un seul partisan dévoué. A deux ou trois radicaux près, l'opposition annonça qu'elle combattrait le bill jusqu'à la dernière extrémité, et pour commencer, elle empêcha, par une suite d'ajournemens, qu'aucune des résolutions proposées fût votée avant les vacances de Pâques. Le parti ministériel, de son côté, manifesta des inquiétudes, indiqua des amendemens; enfin le silence singulier des principaux collègues de sir Robert Peel put faire supposer un moment qu'ils se souciaient peu de se compromettre avec lui. Au milieu de ces difficultés, sir Robert Peel ne fléchit pas, et, toujours sur la brèche, il fit face à tous ses adversaires. « Sans doute il est pénible de venir, après vingt-cinq ans de paix, proposer le rétablissement d'une taxe de guerre; mais à qui faut-il s'en prendre? Quand vous, whigs, vous avez pris le pouvoir, vous avez trouvé dans les finances des deux empires (l'Angleterre et l'Inde) un surplus annuel de 3,000,000 liv. (75 millions), qu'en avez-vous fait? Aujourd'hui nous avons, grace à vous, à couvrir dans les deux empires un déficit annuel de 5,000,000 liv. (125 millions), sans compter, en Angleterre seulement, un déficit arriéré de près de 8,000,000 liv. Ne nous reprochez donc pas le résultat de votre imprévoyance, de votre inhabileté. Est-il d'ailleurs vrai que nous soyons

en paix, et ne comptez-vous pour rien le désastre de l'Afghanistan, l'expédition de Chine, l'anarchie de l'Orient, la rupture de l'alliance française? Ce sont encore là de vos œuvres. Laissez-nous au moins le moyen d'y remédier. »

Tel est le thème que développa dix fois sir Robert Peel, et qui, repris par lord Stanley, lui fournit l'occasion de deux répliques sanglantes, l'une à l'ancien ministre de la guerre, M. Macaulay, l'autre à lord Palmerston. Pour obtenir quelque autorité, il ne suffisait pas d'ailleurs à l'opposition de critiquer le plan ministériel, il fallait encore qu'elle produisît le sien. Or, elle n'en avait pas d'autre que son budget de 1841, déjà plusieurs fois rejeté. Ce fut donc ce budget que lord John Russell dut proposer en opposition au budget Peel. La lutte alors s'engagea franchement entre les deux ministères, et 202 voix votèrent pour le budget whig, 308 pour le budget tory. Ce vote acquis, sir Robert Peel présenta son bill, qui, après de longs débats et beaucoup d'amendemens rejetés, passa enfin tel qu'il le voulut, à la majorité imposante de 255 contre 149. Il est bon de remarquer que deux radicaux, M. Roebuck et M. Currie, tout en blâmant quelques dispositions du bill, crurent devoir se séparer de leurs amis et soutenir sir Robert Peel. Ils pensèrent sans doute, comme organes des classes les plus pauvres, qu'il ne leur était pas permis de repousser absolument un projet par lequel les classes aisées seules étaient atteintes. C'est par cette raison également que l'agitation tentée par les whigs échoua presque partout, et que dans certaines villes fort radicales, entre autres à Manchester, le budget tory fut en général favorablement accueilli.

Je dépasserais les bornes de ce travail si je voulais expliquer dans ses détails un bill qui ne comprend pas moins de cent quatre-vingt-neuf clauses et de cent trente pages in-folio d'impression. Cependant il me paraît utile d'en faire comprendre les dispositions et les difficultés principales. C'est d'ailleurs une occasion de mettre à nu la situation financière de l'Angleterre, telle qu'elle résulte des derniers débats.

Le budget ordinaire anglais, qui ne comprend ni la taxe des pauvres, ni les dépenses du culte, ni l'entretien des routes et canaux, ni les dépenses provinciales ou locales, ni une portion notable des frais de perception, monte au chiffre considérable de 50 à 51 millions sterl. (1 milliard 250 à 275 millions). Or, la propriété foncière, sur laquelle pèsent la plupart des dépenses non inscrites au budget, ne contribue directement à celles qui y figurent que pour une très

faible somme. C'est donc surtout au moyen des taxes de consommation que l'Angleterre fait face à tous ses besoins. Voici, d'après l'exposé de sir Robert Peel, à quel chiffre ces taxes et les autres sont évaluées pour 1842-1843 :

Accise.	13,450,000	liv. sterl.
Douanes.	22,500,000	—
Timbre.	7,100,000	—
Postes.	500,000	—
Propriétés de la couronne.	150,000	—
Taxes.	4,400,000	—
Produits divers.	250,000	—

En tout 48,350,000 liv.; ce qui, en estimant pour la même année la dépense à 50,819,000 liv., donne un déficit probable de 2,569,000 liv. Mais ce déficit s'accroît de ceux des cinq années précédentes, qui ne montent pas à moins de 7,502,000 liv. Le déficit total, sans compter les dépenses extraordinaires de la Chine et de l'Afghanistan, est de 10,070,000 liv. (271,750,000 fr.). Encore est-il probable qu'il faudra venir au secours de la compagnie des Indes, dont les dépenses, depuis deux ans, excèdent annuellement les revenus de 2,400,000 liv. à peu près.

Voilà le mal. Voici maintenant le remède. C'est en 1798, au fort de la guerre de la révolution, que pour la première fois l'Angleterre songea à frapper d'une taxe unique tous les revenus. A cette époque, les besoins étaient grands, et cette taxe fut portée à 10 pour 100. Seulement les revenus inférieurs à 50 livres furent exempts, et les revenus de 60 à 150 livres soumis à un droit réduit. Quant aux profits des fermiers, qui sont difficiles à apprécier, on les évalua aux trois quarts du fermage, et ils furent imposés en conséquence. Après la paix d'Amiens, l'*income tax* fut réduite à 5 pour 100; mais en 1805 on la releva à 6 1/4, et en 1806 à 10, taux primitif d'où elle ne descendit plus jusqu'à la paix. Une tentative fut faite alors pour la maintenir en la diminuant; mais cette tentative échoua, et l'*income tax*, avec son cortége de formalités minutieuses et inquisitoriales, succomba, dès les premiers votes, aux acclamations générales du pays.

Il y a entre l'*income tax* de 1814 et celle de 1842 quelques différences notables. La première, c'est que celle-ci est d'un peu moins de 3 pour 100 au lieu de 10 (7 d. par livre). La seconde, c'est qu'elle ne frappe pas les revenus inférieurs à 150 livres. La troisième, c'est

que les profits des fermiers ne sont évalués qu'à moitié du fermage en Angleterre, au tiers en Écosse, et que les fermiers dont le fermage n'excède pas 300 livres en sont tout-à-fait exempts. En Irlande, où l'*income tax* n'a jamais existé, les propriétaires qui ne résident pas dans le pays (*absentees*) y sont seuls soumis. Elle est suppléée d'ailleurs par une taxe de 1 sh. par gallon sur les spiritueux, et par une augmentation du droit de timbre.

Tout cela établi, à quelle somme peut-on évaluer les revenus de l'Angleterre et de l'Écosse, et, sur ces revenus, quelle déduction faut-il faire en raison des diverses clauses exceptionnelles? La question est difficile, et l'on s'accorde généralement à penser que les calculs de sir Robert Peel sont restés au-dessous du chiffre réel. Quoi qu'il en soit, voici, d'après lui, le tableau probable des revenus :

Revenu foncier perçu par les propriétaires.	39,400,000	liv. sterl.
Dîme.	2,732,690	—
Revenu des mines et carrières.	1,500,000	—
Actions de chemins de fer et canaux. . .	3,429,000	—
Loyer de maisons.	25,000,000	—
Profits des fermiers.	26,000,000	—
Fonds publics.	30,000,000	—
Revenus provenant du commerce, de l'industrie, des professions libérales, etc. .	50,000,000	—
Salaires de fonctionnaires publics. . . .	7,000,000	—
	185,061,690	liv. sterl.

Ainsi, d'après sir Robert Peel, la masse des revenus anglais et écossais serait de 185,061,000 liv. (4 milliards 626 millions). En appliquant le tarif à cette somme, après en avoir déduit 25 pour 100 à peu près pour les revenus inférieurs à 150 liv., et 60 à 75 pour 100 pour les fermages inférieurs à 300 livres, on trouve la somme totale de 3,775,000 livres, indépendamment de 410,000 livres que doivent produire les deux taxes qui remplacent en Irlande la taxe du revenu.

Quant au mode de perception, il est fort simple en ce qui concerne les revenus qui procèdent de la terre, du loyer des maisons, des actions industrielles ou des fonds publics. Il devient arbitraire et compliqué en ce qui concerne les profits du commerce, de l'industrie et des professions libérales. Chaque contribuable reçoit de l'inspecteur du timbre un bulletin qu'il doit remplir en affirmant le montant de ses profits d'après, autant que possible, la moyenne des trois années précédentes, et sans aucune déduction, soit pour dé-

penses extraordinaires, soit pour pertes provenant d'autre chose que du commerce, soit pour créances non prouvées irrecouvrables. L'inspecteur du timbre, examen fait, accepte ou refuse l'affirmation. Dans le premier cas, tout est fini; dans le second, le bulletin est renvoyé au contribuable avec une surcharge contre laquelle il peut former appel. Il a alors le choix de prendre pour juges soit des commissaires locaux institués *ad hoc* et indépendans de la couronne, soit un commissaire spécial nommé par le gouvernement. Le secret, d'ailleurs, est toujours enjoint aux commissaires.

Il me reste à expliquer quels furent les points principaux du projet ministériel sur lesquels portèrent les attaques de l'opposition, quelquefois même celles des amis du ministère. La première difficulté qui frappe tous les yeux est celle-ci. Est-il juste d'imposer également les revenus territoriaux, qui sont permanens, et les revenus commerciaux ou professionnels, qui sont temporaires? Ainsi un propriétaire reçoit de ses fermiers ou de ses locataires 100,000 francs par an. Un médecin ou un homme de loi gagne 100,000 francs par sa profession. Peut-on dire qu'ils aient le même revenu? Non, certes, car le fonds d'où le propriétaire tire son revenu est immuable et rendra toujours la même somme. Le médecin ou l'homme de loi, au contraire, s'il veut assurer un peu de repos à sa vieillesse et quelque aisance à ses enfans, doit mettre chaque année en réserve une portion de ce qu'il gagne. Encore une fois, y a-t-il égalité quand on demande à l'un comme à l'autre le sacrifice de 3 pour 100?

Ce n'est pas tout. Voici un propriétaire qui possède une rente perpétuelle de 6,000 livres, représentant, à 3 pour 100, un capital de 200,000 livres. Par suite d'arrangemens de famille, ce propriétaire convertit cette rente en une annuité de 18,000 livres, qui doit s'éteindre au bout d'un certain nombre d'années. Cette annuité de 18,000 liv. ne vaut pas plus que ne valait la rente perpétuelle de 6,000. Cependant il est imposé à une somme triple, puisque le bill ne fait aucune différence entre les rentes perpétuelles et les annuités. Est-ce encore là de la justice? est-ce de l'égalité? A de telles objections il était difficile de répondre, du moins d'une manière entièrement satisfaisante. Mais, une fois qu'on entrait dans la voie des distinctions, mille cas surgissaient qui, si on voulait les prévoir tous, jetaient dans la loi la plus inextricable confusion. Ainsi le revenu d'une propriété substituée devait-il être rangé dans la classe des revenus permanens ou des revenus viagers? Convenait-il qu'un propriétaire chargé d'hypothèques payât comme un propriétaire qui dispose de

tout son revenu? Était-il juste que le *clergyman*, qui ne transmet pas son revenu à ses enfans, prélevât sur ses dîmes 3 p. 100, ni plus ni moins que le propriétaire sur ses fermages? C'est d'ailleurs d'une taxe sur le revenu qu'il s'agit. Quelle que soit la source du revenu, peu importe. Il y aurait bien plus d'injustice à vouloir distinguer qu'à appliquer à tous une règle uniforme et inflexible.

Tels sont, en gros, les argumens que sir Robert Peel opposa à ses adversaires, et il fut en général secondé par lord John Russell, qui, tout en combattant l'*income tax* dans son principe, reconnut qu'une fois admise elle devait frapper tous les revenus sans distinction. L'amendement de M. Roebuck, qui tendait à réduire à moitié la taxe sur les revenus commerciaux et professionnels, fut donc rejeté à la majorité de 258 voix contre 112, et un autre amendement, qui établissait une distinction entre les rentes perpétuelles et les annuités, n'obtint que 117 voix contre 257. Par des raisons à peu près analogues, on décida qu'on ne pourrait déduire sur les profits que l'on fait d'un côté les pertes que l'on subit de l'autre, et que, par exemple, le propriétaire foncier commerçant paierait dans tous les cas 3 pour 100 de son revenu territorial. On décida aussi, à 207 voix contre 40, que les annuités, dividendes et actions appartenant à des étrangers, seraient atteints comme s'ils appartenaient à des sujets britanniques. Le bill passa donc, en définitive, sans aucune espèce de modification importante, et précisément tel que le voulut le cabinet.

A la chambre des lords, ce fut lord Brougham qui se chargea d'attaquer le principe du bill, et lord Landsdowne qui proposa l'amendement whig; mais, après une discussion assez vive, cet amendement fut rejeté par 112 voix contre 52, et, quelques jours après, la loi passa à 98 voix contre 28.

Je viens à la mesure qui se lie étroitement à celle de l'*income tax*, et qui, bien plus que celle-ci, assure à sir Robert Peel une grande place dans l'histoire financière de son pays.

Il fut un temps, et ce temps est peu éloigné, où M. Huskisson, malgré la timidité de ses actes, malgré la réserve de ses paroles, était l'effroi des tories, qui l'accusaient de vouloir, pour réaliser de vaines théories, sacrifier la législation protectrice de l'industrie nationale et de la richesse du pays. Or, si M. Huskisson pouvait renaître avec ses idées de 1827, je ne suis pas certain qu'il osât suivre le chef des tories dans la hardiesse de ses mesures et de ses déclarations. Ce n'est plus, excepté peut-être en ce qui touche l'agriculture, le langage prudent et ambigu à l'aide duquel on cherche à prouver aux uns que,

grace à l'abaissement des droits, ils achèteront à meilleur marché, aux autres qu'ils ne vendront pas moins cher. Ce ne sont point non plus les raisonnemens subtils par lesquels on s'efforce de concilier le système décrépit de la balance du commerce et le système encore enfant de la liberté des échanges. C'est la proclamation hardie, sans réserve, de cette grande vérité, qu'on ne peut acheter sans vendre, vendre sans acheter, et que, par conséquent, les peuples perdent au lieu de gagner quand, par les barrières dont ils s'entourent, ils accroissent les difficultés de la production et rendent le travail moins fructueux. C'est de plus un démenti formel jeté à ceux qui prétendent que la liberté des échanges fût-elle bonne, une nation ne peut y consentir qu'autant que les autres nations y consentent en même temps. « Si les autres nations ne veulent pas nous suivre dans la voie que nous ouvrons, s'écrie sir Robert Peel, tant pis pour elles; le contrebandier est là pour rétablir l'équilibre. Mais ce n'est pas une raison pour que l'Angleterre s'arrête. L'Angleterre entend acheter à bon marché tout ce dont elle a besoin. Si d'autres préfèrent acheter chèrement, à eux permis. »

Il ne m'est pas plus possible d'analyser dans tous ses détails le tarif nouveau que le bill d'*income tax;* en voici seulement les dispositions principales. En vertu de ce tarif, tous les droits prohibitifs sont supprimés, et réduits, sauf un très petit nombre d'exceptions, à un taux qui n'excède pas 5 pour 100 pour les matières premières, et 20 pour 100 pour les produits manufacturés. Le bétail vivant, aujourd'hui prohibé, est admis au droit de 1 liv. par tête, la viande fraîche au prix de 8 sh. par quintal (50 kil. et demi). Le lard doit payer également par quintal 2 sh. au lieu de 8, le bœuf salé 8 au lieu de 12, le jambon 14 au lieu de 28, le houblon, 4 liv. 10 sh. au lieu de 8 liv. 11 sh. Les graines sont réduites, selon leur espèce, de 1 liv. à 5 sh. le quintal, de 1 sh. à 1 d. le quarter, le riz de 1 liv. à 7 sh. Sur douze cents articles, en un mot, dont se compose le tarif, sept cent cinquante sont profondément modifiés. C'est une véritable révolution commerciale dont personne, il y a dix ans, ne pouvait avoir l'idée.

Il y a pourtant, il faut le reconnaître avec les whigs et les radicaux, un grave reproche à adresser au tarif de sir Robert Peel. Comment, après avoir proclamé des principes si libéraux, refuser d'en faire l'application pleine et entière aux objets principaux de consommation, aux céréales, au sucre, au bois de construction? Pour le bois de construction, le tarif réduit bien à 1 sh. par charge le droit sur le bois du Canada, qui payait auparavant 10 sh., mais c'est une remise

d'impôt et rien de plus, puisque le droit différentiel est maintenu contre le bois étranger. Quant au sucre, il n'en est pas même question, et les planteurs des Antilles conservent la protection exorbitante dont ils ont joui jusqu'ici. N'y a-t-il pas là, de la part de sir Robert Peel, une inconséquence marquée? ou bien serait-ce que, sur les trois points capitaux dont il s'agit, il a désespéré de vaincre son parti?

Je suis enclin à croire que cette dernière considération a fortement pesé sur la détermination de sir Robert Peel. Venu au pouvoir par le rejet du budget whig, il lui était d'ailleurs bien difficile de reproduire les dispositions principales de ce budget. Mais le germe est jeté, et par les mains de sir Robert Peel ou par d'autres, il faudra qu'il se développe. J'ajoute que l'intérêt du trésor viendra ici au secours des vrais principes, et qu'on ne se résignera pas à perdre longtemps 50 à 60 millions par an au singulier profit des planteurs des Antilles et des propriétaires du Canada.

Malgré les imperfections que je signale, le tarif de sir Robert Peel n'en est pas moins une des plus grandes choses qu'on ait faites, et personne ne s'y trompa en Angleterre. Autant en effet les tories l'accueillaient avec humeur ou froideur, autant il fut accepté avec enthousiasme par les libéraux. Le parti curieux à voir et à entendre, ce fut le parti agricole, déjà peu satisfait de la loi des céréales, et qui, par les mesures relatives au bétail, se sentait blessé jusque dans ses entrailles. « Un membre tory, dit à ce sujet l'*Examiner*, prétendait récemment qu'il avait combattu l'administration de lord Melbourne, parce que cette administration proposait de mauvaises mesures qu'elle ne pouvait faire passer. Le parti agricole, dont ce membre fait partie, a maintenant le grand avantage et la vive satisfaction de soutenir un gouvernement qui propose de mauvaises mesures et qui les convertit en loi. » Les fermiers de Reading se montrèrent peu contens de cette situation, et se plaignirent amèrement « que leurs efforts de l'an dernier n'eussent abouti qu'à les livrer pieds et poings liés à une majorité de 100 voix et à un ministre conjurés pour les trahir. » Les fermiers et propriétaires fonciers du Lincolnshire, du Berkshire, d'Eastlothian et de plusieurs autres comtés, ne firent pas entendre des plaintes moins vives, et à la chambre des lords, lord Western se fit leur organe, avant tout débat, en accusant hautement le cabinet d'avoir trompé les agriculteurs. A cela, le duc de Wellington répondit sèchement et rudement « que le cabinet n'avait rien promis. » Cela est vrai; mais à coup sûr si les agricul-

teurs eussent prévu ce qui les attendait, ils se fussent donné moins de peine pour faire sir Robert Peel premier ministre.

Pour le tarif comme pour l'*income tax*, je vais indiquer les questions qui furent le plus vivement débattues dans le parlement, et la solution qu'elles reçurent.

Il existe en Angleterre un mode de procéder simple, commode et souvent employé : c'est de faire précéder la présentation d'un bill par une série de résolutions qui subissent les mêmes épreuves, et qui permettent à la chambre de se prononcer d'avance sur les dispositions que le bill doit contenir. Une fois ces résolutions adoptées, le bill, rédigé conformément aux votes acquis, est déposé sur la table, et ne donne plus guère lieu qu'à des débats insignifians. C'est cette forme que sir Robert Peel avait adoptée pour l'*income tax;* c'est celle qu'il adopta encore pour le tarif. A peine s'était-il rassis, après avoir prononcé le discours dont je viens de parler, que M. Hume se leva pour exprimer sa joie de voir les principes de la liberté commerciale ainsi reconnus et consacrés. Deux membres tories, au contraire, MM. Palmer et le colonel Sibthorp, s'empressèrent de déclarer que le discours du premier ministre était *un tissu d'absurdités et de faussetés.* — « Ce n'est pas la première fois, ajouta l'un d'eux, que sir « Robert Peel et le duc de Wellington réunis trompent le parti qui « a eu confiance en eux. » Un tel début promettait, et cependant toute cette grande colère s'évapora dans un seul amendement, celui de M. Miles, qui, au nom du parti agricole, proposa de percevoir sur le bétail étranger un droit au poids au lieu d'un droit fixe. En combattant ses amis les agriculteurs, sir Robert Peel, au risque d'affaiblir le mérite de sa mesure, se donna d'ailleurs beaucoup de peine pour leur démontrer qu'ils s'effrayaient à tort, et que l'introduction du bétail étranger changerait peu de chose au prix actuel de leur marchandise; mais ils ne se laissèrent pas convaincre, et 113 voix contre 380 donnèrent la mesure exacte de leurs forces. En décomposant ces chiffres, on trouve, dans les 113, 97 tories et 16 libéraux; dans les 380, 218 tories et 162 libéraux. La grande majorité des tories s'était donc exécutée et avait suivi son chef. Quelques-uns d'entre eux n'en trouvèrent pas moins fort mauvais qu'on eût réduit le droit non-seulement sur les bœufs, mais sur le beurre, sur le fromage, sur les pommes de terre, en un mot sur tout ce qui se mange; ce qui fit dire assez plaisamment à M. Wakley : « Il est bien heureux que le peuple ne puisse manger du bois. S'il le pouvait, jamais sir Robert Peel n'eût osé proposer la suppression du droit. »

Voilà pour les tories. Quant aux whigs et aux radicaux, la lutte avec eux fut non plus dangereuse, mais plus sérieuse. C'est d'abord M. Labouchère qui proposa de fixer à 20 shel. le droit sur les sucres coloniaux, et à 30 shel. le droit sur le sucre étranger; c'est lord Howick qui demanda que le droit sur le café étranger fût fixé à 7 d. la livre au lieu de 8, le droit sur le café colonial restant à 4 d. De ces deux propositions, la première fut rejetée par 245 voix contre 164, la seconde par 81 voix contre 48, et le monopole des Antilles se trouva ainsi consacré. Quant au monopole du Canada, il ne fut attaqué directement que par M. Roebuck, qui proposa un droit de 20 sh. sur le bois de construction de toute origine, mais qui ne put réunir en faveur de sa proposition que 16 voix contre 243. Les whigs d'ailleurs se contentèrent de critiquer amèrement le projet ministériel, qui, en réduisant à 1 shel. le droit sur le bois du Canada, et en laissant subsister sur le bois étranger une surtaxe de 25 à 30 shel., doit faire perdre au trésor 600,000 livres par an; mais à ce projet populaire comme toute diminution d'impôt, ils n'osèrent pas opposer une négation formelle. M. Bowring enfin demanda pourquoi les vins, les eaux-de-vie et les soieries restaient frappés d'un droit supérieur à 20 pour 100, et sir Robert Peel reconnut l'exagération de ce droit; « mais, ajouta-t-il, des négociations commerciales sont entamées à ce sujet avec la France, et le gouvernement, par des concessions anticipées, n'a pas voulu se désarmer. » Cela veut dire que, si les négociations n'eussent pas été entamées, il y avait chance que nos produits fussent traités comme ceux des autres nations. Il n'est pas probable que les négociateurs français aient attendu de leurs efforts un semblable résultat.

Une question d'une tout autre nature, celle de l'établissement à l'exportation d'un droit sur la houille, donna lieu aussi à de vifs débats, soit dans le pays, soit dans la chambre; mais, après quelques pourparlers avec les propriétaires des mines, ce droit, fixé à 4 shel. par tonne par navire étranger, et à 2 shel. par navire anglais, reçut l'assentiment de lord John Russell, et passa à la majorité considérable de 200 voix contre 67. Le tarif, dans son ensemble, fut ensuite voté sans division, et la victoire de sir Robert Peel sur ce grave sujet fut encore plus complète que sur l'*income tax*, ou sur la loi des céréales.

En récapitulant, voici l'ensemble des mesures financières proposées par le cabinet tory et votées par les chambres. Par l'*income tax*, le cabinet tory compte faire entrer dans les caisses de l'état la somme

de 3,775,000 livres; par les taxes nouvelles des spiritueux et du timbre en Irlande, la somme de 410,000 livres; enfin par le droit à l'exportation de la houille, la somme de 200,000 livres; en tout 4,385,000 livres (110 millions). Sur ces 4.385,000 livres, il emploie 2,570,000 livres à couvrir le déficit du budget ordinaire, 1,200,000 l. à combler le vide produit par l'abaissement de certains droits, et 600,000 livres à peu près à parer aux dépenses extraordinaires de la Chine et de l'Afghanistan. Ainsi se trouve, pour le moment du moins, écartée la difficulté contre laquelle, selon quelques personnes, devait se briser le ministère de sir Robert Peel. Mais c'est là, tout le monde le sent, le moindre côté de la question. Ce qu'il y a d'admirable, c'est d'avoir, en présence de tant d'intérêts et de préjugés contraires, conçu, tenté, exécuté un plan si vaste et si hardi; c'est de n'avoir fléchi devant aucune des clameurs qu'il soulevait et de l'avoir imposé, par la force du caractère et du talent, à ses amis comme à ses ennemis. Cependant, parce que le produit du dernier trimestre n'a pas répondu aux espérances qu'on avait conçues, on s'empresse de proclamer que le plan de sir Robert Peel a échoué. C'est juger un peu vite. Il est vrai que, pendant le dernier trimestre il y a eu, par suite de la crise commerciale, une diminution de 11 à 12 millions sur l'excise, de 2 à 3 millions sur le timbre, et de 3 millions sur diverses autres taxes; mais le produit des douanes a augmenté de 5 millions à peu près malgré la réduction du tarif. Quant à l'*income tax*, qui n'a encore été appliquée qu'à certains revenus spéciaux, elle ne figure dans l'état trimestriel que pour 8 millions à peu près au lieu de 25. Tout ce qu'on peut conclure de ce document financier, c'est qu'il était grand temps d'agir avec énergie, et que les demi-mesures conseillées par l'opposition auraient échoué complètement.

Voilà pour la situation financière du pays. Je viens maintenant à l'Irlande.

« Je ne me suis jamais dissimulé, disait sir Robert Peel en 1839, que l'Irlande est la plus grande de mes difficultés. » J'ignore si, en 1841, sir Robert en jugeait encore de même; mais l'opinion publique ne voyait alors aucune raison pour qu'il en fût autrement. En 1841 comme en 1839, plus qu'en 1839, il s'agissait en effet de rompre la douce habitude qu'avait prise l'Irlande d'être gouvernée par des hommes pleins de respect pour son culte, de compassion pour ses souffrances; il s'agissait d'enlever le pouvoir à la majorité pour le faire passer à une minorité oppressive, intolérante, injuste; il s'agissait de

relever la barrière à demi tombée entre deux religions, entre deux peuples; il s'agissait, en un mot, de rejeter dans la plus violente opposition le parti catholique tout entier et les agitateurs éminens dont l'influence et l'autorité avaient, dans tant de circonstances graves, reçu une éclatante consécration. Ce n'est pas qu'on ne crût à la parfaite modération et aux idées conciliantes de sir Robert Peel, mais que pouvait-il faire de ses idées conciliantes et de sa modération dans un pays où il n'existe guère que des partis extrêmes, dans un pays où le seul fait de son avénement allaît combler de joie un de ces partis, et jeter l'autre presque dans l'insurrection?

Je dois l'avouer franchement, l'an dernier, je penchais vers cette opinion, et sans croire, comme quelques personnes, à une collision prochaine, je pensais qu'O'Connell devait puiser une force nouvelle dans l'avénement des tories, et reconquérir en peu de temps la royauté morale qu'il avait compromise en agitant hors de propos la question du rappel de l'union; je pensais que cette question même pouvait devenir formidable. Eh bien! rien de tout cela n'est arrivé. Depuis l'an dernier, le bill des corporations a été appliqué en Irlande pour la première fois, et O'Connell, nommé lord-maire, a pu, comme premier magistrat de la cité, aller en grande pompe, au milieu d'un concours immense de peuple, entendre la première messe à l'église catholique. L'impôt volontaire qui se perçoit à son profit a dépassé le chiffre de l'année précédente; il a parlé, écrit plus que jamais, tantôt dans la réunion hebdomadaire de l'association pour le rappel, tantôt dans des *meetings* convoqués tout exprès; ses lieutenans enfin, et notamment « le pacificateur en chef (*head pacificator*) » Tom Steele, ont fait, tous les quinze jours au moins, un ou deux appels à la révolte, et, malgré tout cela, jamais l'Irlande n'avait été plus paisible, jamais la voix du grand agitateur n'avait, en apparence du moins, trouvé si peu d'écho. Il y a plus. Des catholiques illustres comme le comte de Shrewsbury, des partisans connus du rappel de l'union comme M. O' Brien, des whigs-radicaux comme M. Ponsonby, ont saisi précisément ce moment pour se séparer de M. O' Connell, pour répudier ses idées et ses projets. Le parti modérateur libéral, dont le duc de Leinster et lord Charlemont sont les chefs, s'est ainsi fortifié au lieu de s'affaiblir, et ce parti a paru disposé à ne pas faire au gouvernement nouveau d'opposition systématique. En un mot, la grande difficulté de l'Irlande semble s'être évanouie rien qu'à la regarder.

C'est là un fait très extraordinaire et très peu prévu. Maintenant ce

fait doit-il durer? J'essaierai de dire ce que j'en pense, bien qu'avec beaucoup de réserve; mais il faut d'abord indiquer les incidens principaux qui ont occupé l'Irlande depuis un an.

Peu de jours avant la formation du cabinet tory, le principal organe du parti en Angleterre, le *Times*, imprimait, à propos de la conduite du clergé catholique dans les élections, la phrase que voici : « Les révérends malfaiteurs ont lancé leur canaille à la piste du sang protestant. » Peu de jours après la formation du cabinet tory, le même *Times* gourmandait vivement l'association protestante et lui reprochait la fureur de ses anathèmes contre les catholiques. « Ce n'est pas ainsi, disait-il, que l'on gouverne les hommes et que l'on rapproche les esprits. » Il y a dans ces deux langages du *Times* une indication précieuse, et qui montre assez clairement, au sein du parti tory, la lutte de la politique et des opinions. Dès le début, au reste, il fut aisé de voir que la politique l'emporterait, et que le parti orangiste n'obtiendrait pas la domination exclusive sur laquelle il avait compté. Malgré la modération connue du lord-lieutenant, lord de Grey, le parti orangiste pouvait, à la rigueur, le regarder comme un des siens à cause de son mariage avec la fille de lord Enniskillen; mais il lui était difficile de voir du même œil la nomination du secrétaire d'état, lord Elliott, qui, bien que tory, s'était presque constamment séparé de son parti quand il s'agissait de l'Irlande. Aussi, à cette nouvelle, la colère fut-elle grande au camp orangiste, et les journaux tories ne furent-ils occupés, pendant quelques jours, qu'à modérer leurs frères d'Irlande qui se plaignaient hautement et amèrement d'être trahis par le nouveau cabinet. La nomination de M. Sugden comme lord chancelier, celle de M. Pennefather comme *chief-justice*, furent loin de les calmer, bien qu'on eût donné en compensation M. Jackson pour *solicitor general*, et M. Lefroy pour juge. Mais ce qui mit le comble à leur fureur, ce fut la préférence accordée à M. Warren sur M. West pour une place vacante de *serjeant*. M. West, membre du parlement et rival heureux d'O'Connell à la dernière élection, aspirait hautement à cette place, et le parti orangiste tout entier la demandait pour lui. Cependant un autre l'obtint, et telle fut la tempête soulevée par cet incident, que le lord-lieutenant, lord de Grey, se crut obligé de faire à peu près des excuses à M. West. Celui-ci les reçut, et l'affaire en serait restée là si M. West n'était mort peu de jours après. Ses amis ne manquèrent pas de dire qu'il mourait de chagrin, et le feu près de s'éteindre fut ainsi ranimé.

Le gouvernement irlandais pourtant, à la même époque, fit au parti orangiste une grande concession. Parmi les améliorations apportées depuis quelques années dans l'administration irlandaise, figure en première ligne la création de magistrats qui, nommés et payés par l'état, viennent en aide aux juges de paix gratuits et les suppléent souvent. Tous ceux qui connaissent bien l'état de l'Irlande savent que c'est là le seul moyen de soustraire la majorité à la tyrannie de la minorité, et d'établir dans ce malheureux pays quelque chose qui ressemble à la justice et à l'impartialité. Une telle institution demandait donc à être étendue et développée. Le gouvernement irlandais la restreignit au contraire, et dix de ces magistrats stipendiés (*stipendiary magistrates*) furent soudainement renvoyés. Mais il fallait plus que cela au parti orangiste, et tant qu'on lui refusait le plaisir d'insulter, d'opprimer, d'écraser les catholiques, il ne pouvait se tenir pour content.

Pendant que ces choses se passaient d'un côté, que se passait-il de l'autre? Le voici. Au moment même de la chute du ministère whig, O'Connell avait hautement déclaré qu'il ne se contenterait plus à l'avenir de demi-réformes, et qu'il n'appuierait désormais les whigs que si les whigs se faisaient radicaux. Puis, déployant la bannière du rappel, il avait appelé autour de cette bannière, non-seulement les Irlandais, mais les Américains, avec lesquels il s'était mis en correspondance, et dont il lisait chaque semaine des lettres d'encouragement accompagnées de souscriptions en argent. « Les Anglais, alla-t-il un jour jusqu'à dire, sont bien fiers parce que leurs bateaux à vapeur peuvent amener des troupes en Irlande en dix heures. Ignorent-ils qu'en dix jours les Américains peuvent nous envoyer du secours? » On peut juger par cette apostrophe du langage de M. Steele, qu'O'Connell, dans chaque séance, était obligé de rappeler à la légalité et à la modération.

En même temps, lord Morpeth étant venu à Dublin, un grand banquet, présidé par lord Clanricarde, lui était donné par toutes les nuances du parti libéral, et dans ce banquet le ministère tory, bien qu'avec plus de mesure, se trouvait encore attaqué. Toutes les séances de l'association enfin, tous les *meetings* retentissaient des injures adressées par O'Connell et ses amis, tantôt à lord de Grey, tantôt même à lord Elliott, dont la conduite était signalée comme un modèle d'hypocrisie et de fausseté. Ainsi, dans les deux camps, le gouvernement avait fort à faire, et rencontrait des ennemis acharnés. On voyait, presque au même moment, les corporations

radicales de *Dublin* et de *Limerick*, les comtés orangistes de *Down* et de *Queen*, refuser de voter une adresse au lord-lieutenant.

Tel était l'état des choses quand mourut M. West. Le parti catholique eut alors la très heureuse idée de mettre sur les rangs lord Morpeth, qui, par sa situation, par son talent, par sa conduite à l'égard de l'Irlande, devait nécessairement réunir toutes les voix catholiques et libérales. Cette idée fut en effet acceptée avec enthousiasme, et pendant plusieurs jours le parti du gouvernement et le parti orangiste, découragés, abattus, désespérèrent même de trouver un candidat qu'ils pussent opposer à lord Morpeth. A la onzième heure pourtant, il s'en présenta un, M. Gregory, jeune homme de vingt-deux ou vingt-trois ans, absolument inconnu à Dublin. Eh bien! au scrutin, ce jeune homme l'emporta à la majorité de 390 voix sur son redoutable concurrent. Peu de mois auparavant, M. West ne l'avait emporté que de 168 voix sur O'Connell.

Si je ne m'abuse, cet évènement eut de graves conséquences. Il prouva clairement au parti catholique et libéral qu'il reculait au lieu d'avancer; il prouva au parti orangiste que la politique conciliante du gouvernement n'avait point, après tout, manqué son but. Quant au parti du gouvernement, qui tout doucement attirait à lui des deux côtés les hommes las de l'agitation pour le rappel ou des violences orangistes, il en fut notablement fortifié, et put continuer sa marche d'un pas plus ferme et plus sûr. Tout récemment pourtant il vient d'essuyer un échec sérieux et de nature à compromettre sa position. M. Jackson, avocat-général et membre de la chambre des communes pour l'université de Dublin, ayant été nommé juge, le gouvernement présentait pour le remplacer au parlement, son successeur, M. Smith, homme modéré; mais le parti orangiste, qui est en force dans l'université, n'a point trouvé cela bon, et a fait choix d'un autre candidat, M. Hamilton, ennemi juré de l'allocation que le parlement vote chaque année pour le collége catholique de Maynooth, et violemment opposé au système d'éducation nationale aujourd'hui établi en Irlande. C'était donc une question grave pour le cabinet, qui a d'abord annoncé l'intention bien arrêtée de livrer la bataille et de maintenir son candidat; mais soit qu'il ait craint en définitive d'aliéner à tout jamais le parti orangiste, soit qu'un échec lui ait paru probable, il a changé d'avis et retiré M. Smith. C'est un grand triomphe pour les orangistes, et les journaux qui le célèbrent en tirent déjà cette conséquence, qu'ils n'ont qu'à vouloir pour faire capituler le gouvernement.

J'arrive ainsi à la question que je posais tout à l'heure. Le succès du cabinet de sir Robert Peel en Irlande est-il un succès durable? Pour résoudre cette question, il faut voir si le cabinet de sir Robert Peel a réellement remédié à quelques-uns des maux qui dévorent l'Irlande, ou si du moins il a opéré entre la majorité catholique et la minorité protestante un commencement de réconciliation. Or, il n'en est rien absolument. A vrai dire, la force du cabinet Peel est dans cette malheureuse idée du rappel de l'union, qui est devenue l'idée fixe d'O'Connell. C'est cette idée qui a momentanément rapproché du gouvernement le duc de Leinster, lord Charlemont, et quelques autres des plus illustres libéraux irlandais. C'est cette idée qui, au sein même du parti plus vif et plus actif, entretient la discorde et la méfiance. C'est cette idée qui sépare absolument la cause libérale en Irlande de la cause libérale en Angleterre. Il y a peu de jours encore, O'Connell proclamait que, pour réussir, il ne lui fallait pas moins de trois millions de *repealers*. C'est beaucoup assurément, et bien qu'il se montre facile dans ses enrôlemens, bien qu'à une des dernières séances de l'association il ait, par exemple, fait admettre trois membres nouveaux, l'un âgé de six mois, l'autre de trois semaines, et le troisième de vingt-quatre heures, c'est tout au plus, je crois, s'il a pu réunir le douzième de son armée. Mais O'Connell a plus d'une corde à son arc, et s'il s'aperçoit que définitivement l'Irlande refuse de s'enrôler sous le drapeau du *repeal*, comme il l'a déjà fait une autre fois, il mettra ce drapeau dans sa poche, et cherchera de nouveaux moyens d'agiter l'opinion. Or, ces moyens sont tout prêts, et, quand le *repeal* ne l'absorbe pas, il sait fort bien les découvrir. N'a-t-il pas déjà proposé, outre l'abolition des dîmes, outre la destruction de l'établissement anglican, outre l'égalité morale et financière des deux cultes, une mesure par laquelle les propriétaires seraient privés du droit d'évincer leurs fermiers sans leur donner avis un an d'avance, et sans leur tenir compte des dépenses par eux faites pour l'amélioration de la propriété? Ce sont là des réformes considérables et qui vont au cœur du peuple, bien plus que le vain plaisir d'avoir un parlement à Dublin. Malgré les bonnes intentions de sir Robert Peel et de lord Elliott, il est impossible, d'un autre côté, que l'administration, comme la justice locale, ne soient pas remises aux mains de l'aristocratie protestante, et exercées dans un esprit exclusif et intolérant. Vers la fin de la session, M. Shiel s'en plaignit amèrement et cita à l'appui de son opinion ce fait curieux, que, depuis l'avènement du nouveau cabinet, pas un catholique n'a

été promu à une fonction de quelque importance. Sait-on ce que répondit sir Robert Peel? «Il n'y a là, dit-il, de notre part aucun projet d'exclure les catholiques; mais ils sont tous de l'opposition, et nous ne pouvons nous appuyer sur nos adversaires.» Du point de vue parlementaire, la réponse de sir Robert Peel était bonne; mais du point de vue irlandais, quelle condamnation de son cabinet! Quoi! voilà un pays où les catholiques sont aux protestans dans la proportion de sept à un, et vous reconnaissez qu'ils sont tous de l'opposition! Comment espérez-vous gouverner ainsi ce pays, surtout quand au sein même de la minorité qui vous appuie, il y a tant d'idées folles et de passions désordonnées?

Les tories éclairés comprennent la gravité d'une telle situation, et s'efforcent d'y trouver un remède. Ainsi la presse anglaise s'est fort occupée d'une brochure de lord Alvanley, qui n'allait à rien moins qu'à payer le clergé catholique comme le clergé protestant. Le sentiment qui dirige lord Alvanley est bien simple. Il comprend que le peuple irlandais se laisse conduire par deux espèces d'hommes, ses prêtres et ses agitateurs. Tant qu'ils sont unis et qu'ils agissent de concert, il n'y a contre eux rien à faire. Il faut donc les diviser et appeler à soi ceux qui par nature, par situation, par principe, sont amis de l'ordre et de la paix. On y parviendrait en liant jusqu'à un certain point le clergé à l'état, et en le dégageant de la nécessité où il est maintenant de se plier, pour vivre, à tous les caprices populaires. Lord Alvanley sait d'ailleurs que le clergé catholique a plus d'une fois essayé de résister à l'impulsion démocratique, et qu'en 1825, lorsqu'il fut sérieusement question d'établir entre l'état et lui un lien financier, beaucoup de ses membres le trouvèrent fort bon. De là le projet que lord Alvanley a produit l'hiver dernier, et qui a conquis, dit-on, un nombre assez considérable de partisans.

A vrai dire, ce projet est parfaitement sensé; mais il a un défaut, c'est d'être inexécutable, surtout par les mains d'un ministère tory. Comment y pourraient jamais consentir, d'une part, les orangistes et les protestans zélés, qui n'y verraient rien moins qu'un outrage à la vraie religion, de l'autre les agitateurs Irlandais, à qui l'on enlèverait ainsi d'un coup leurs meilleurs alliés dans le pays? Or, en supposant que sir Robert Peel osât braver dans le parlement les anathèmes des orangistes et des protestans zélés, il ne pourrait jamais vaincre, en Irlande, la résistance des agitateurs. Entre eux et le clergé catholique, il y a en ce moment union intime et solidarité. La rompre pour ce qu'on appellerait un vil intérêt d'argent serait au-dessus des forces

du clergé. En 1825, on avait le consentement d'O'Connell, et encore le succès n'était-il pas assuré? Aujourd'hui O'Connell dénoncerait de toutes les tribunes les prêtres coupables qui, pour un peu d'or, vendraient leur Dieu et leur pays, et ceux de ces prêtres qui se laisseraient gagner resteraient bientôt sans considération et sans autorité. Pour qu'une telle mesure s'accomplisse, il faut que le parti populaire la propose ou l'accepte. La tenter contre ce parti, ce serait la perdre pour cinquante ans au lieu de la gagner. Quant à des mesures qui, procédant en sens inverse, feraient descendre le clergé protestant à la pauvreté du clergé catholique, elles sont, bien entendu, hors de cause sous un ministère tory. Ce n'est certes pas non plus sous un tel ministère que sera modifié l'état de la propriété. Dès-lors il est impossible de deviner comment le cabinet Peel gagnerait le cœur de l'Irlande. D'une part aucun changement dans la législation, de l'autre une administration modérée, si l'on veut, bienveillante dans ses chefs, mais nécessairement partiale et pleine de préjugés dans les trois quarts de ses agens : voilà tout ce que le cabinet Peel peut offrir à l'Irlande, à cette Irlande qui souffre et qui se plaint depuis si long-temps. Si cela lui suffit, on s'est bien trompé sur son compte, et lord Stanley peut abandonner, en toute sûreté de conscience, le bill qu'il avait préparé pour diminuer le nombre de ses électeurs.

Dernièrement, au reste, une tentative assez sérieuse a été faite par M. Sturge de Birmingham, un des chefs modérés du chartisme, pour associer la cause de l'Irlande à celle du radicalisme anglais. A cet effet, il a publié une adresse dans laquelle l'appui de l'Irlande est invoqué « contre l'aristocratie égoïste et l'église servile (*selfish « aristocracy and rampant church*) auxquelles l'Angleterre doit tous « ses maux. » C'est là un langage qui doit être entendu sur la terre désolée depuis si long-temps par une aristocratie et par une église antinationales. Peu de jours après, O'Connell prononçait un discours et publiait une lettre où, après les phrases ordinaires « sur la verte Érin, ce pays des belles rivières, des majestueuses montagnes et des fougueux torrens, » il résumait ses demandes en faveur de l'Irlande dans les lignes suivantes : « Voici ce que signifie le cri de « justice pour l'Irlande, d'abord l'extinction totale de la rente fon- « cière qui sert à acquitter les dîmes; secondement, la protection de « l'industrie irlandaise et le développement des manufactures irlan- « daises; troisièmement, la fixité dans le fermage, de manière à en- « courager l'agriculture et à assurer au fermier un juste profit pour

« son travail et pour son capital; quatrièmement, une représentation « complète du peuple dans la chambre des communes par la plus « grande extension possible du droit de suffrage et par l'établisse- « ment du scrutin secret; cinquièmement, l'abolition ou le change- « ment radical de la loi des pauvres; sixièmement enfin, le rappel de « l'union, seul moyen par lequel les autres grands résultats peuvent « être obtenus. » Si le programme n'est pas raisonnable de tout point, du moins contient-il assez d'élémens incandescens pour que le feu reprenne au pays.

Pour moi, je pense que le jour où, soit sous l'influence d'une disette, soit par toute autre cause, l'Irlande sera sérieusement agitée, le cabinet Peel retrouvera toutes les difficultés dont il se croit aujourd'hui débarrassé. Tant que les choses iront paisiblement, les orangistes et les protestans fanatiques n'auront pas grande influence. Ils pourront bien, comme dans les salles de l'association protestante, jurer de temps en temps haine aux catholiques, et déclarer « qu'ils « n'auront point de repos jusqu'à ce qu'ils aient écrasé le papisme, « ce culte sanguinaire où l'on n'apprend qu'à déshonorer la parole « de Dieu, qu'à tromper les ignorans, qu'à détester l'Évangile, qu'à « insulter et diffamer le trône protestant. » Ils pourront bien, comme dans un *meeting* qui a été remarqué à Dublin, « faire vœu de chasser « les ministres à coups de pied en moins de six mois si les ministres « ne s'amendent pas, » et chanter l'air *des Garçons protestans* en l'honneur de lady de Grey, *qui porte les culottes*. Ils pourront même quelquefois, quand ils auront l'université de Dublin derrière eux, faire reculer le gouvernement et lui imposer un candidat dont il ne se soucie pas; mais tout cela ne les mènera pas très loin. Que le parti catholique, aujourd'hui abattu, reprenne au contraire quelque chose de son ancienne ardeur; qu'à Dublin siége de nouveau une association puissante, rivale du gouvernement et maîtresse du pays; que la lutte en un mot recommence, et le cabinet Peel aura non-seulement la peine de soutenir cette lutte, mais la peine plus grande encore de contenir, de diriger ses propres partisans. Quand cela arrivera-t-il? Je n'ose plus le prédire, après le calme inattendu de la dernière année; mais cela arrivera : il ne faut pas, pour en douter, connaître le cœur de l'Irlande.

Il me reste à parler de la troisième et peut-être de la plus grave des difficultés prévues par tous les hommes politiques le jour où sir Robert Peel a pris le pouvoir : celle qui tient aux sentimens, aux passions, aux divisions de son propre parti.

En traitant des mesures financières et de l'Irlande, j'ai déjà touché plusieurs des points par lesquels sir Robert Peel a fortement déplu à une portion considérable de son parti; mais ces points ne sont pas les seuls, et la fraction agricole et protectrice d'une part, la fraction orangiste de l'autre, ont vu, dans les rangs où elles siègent, surgir bien d'autres griefs. A vrai dire, montrer les questions sur lesquelles sir Robert Peel a mécontenté quelques-uns de ses amis, c'est presque passer en revue la session tout entière. Je vais en indiquer quelques-unes, en commençant par la question de l'enquête électorale, une de celles où l'attitude prise par sir Robert Peel a produit parmi les siens le plus de surprise et de mauvaise humeur.

Aux dernières élections, la corruption, on le sait, a coulé à pleins bords, et la chambre, saisie par des pétitions nombreuses, a dû soumettre à un examen sévère beaucoup de membres accusés d'avoir acheté leur nomination. D'après les formes anglaises, ce n'est pas la chambre entière qui juge, mais un comité tiré au sort sur une liste formée par le président au commencement de chaque session. Devant cette espèce de jury comparaissent les accusés et les accusateurs, qui donnent des explications et produisent des témoins. Le comité décide ensuite, et son arrêt est sans appel. Mais, comme de cet arrêt il peut résulter, ou que le bourg soit privé de sa franchise, ou, plus ordinairement, que le membre évincé soit déclaré non rééligible, on met naturellement une grande importance à n'en pas être frappé. Pour cela, il arrive que le membre qui se voit à la veille de perdre sa cause fait, avec la partie adverse, un compromis par lequel il paie les dépenses de la pétition, et se retire, laissant le champ libre à son adversaire. La pétition est alors abandonnée, et tout est terminé.

C'est à ces sortes d'arrangemens qu'un membre radical très actif et très obstiné, M. Roebuck, déclara une guerre à mort dans le cours de la dernière session. Se levant un jour, il adressa donc à plusieurs membres, en voie de compromis, des questions très précises, très topiques, qui les mirent dans un grand embarras, et donnèrent à la chambre un spectacle des plus curieux. Puis, profitant de son avantage, il annonça qu'il proposerait la formation d'un comité spécial pour fouiller tous les mystères et pour atteindre la corruption dans ses dernières retraites. Comme M. Roebuck s'en prenait à tous les partis, et notamment à un des derniers ministres, sir John Hobhouse, membre pour Nottingham, il est probable que la motion n'eût pas trouvé un appui bien vif parmi les whigs; mais, dès le premier moment, sir Robert Peel s'en déclara le protecteur, et c'est avec son aide

qu'elle passa, à la grande surprise, à la grande douleur de sir Robert Inglis et de plusieurs ultrà-tories. Ce n'est pas tout; dans le parlement anglais, le membre qui propose un comité en a le choix, sauf délibération contraire de la chambre, et il a toujours soin d'y mettre son opinion en majorité. Le comité Roebuck fut donc composé de telle sorte que M. Roebuck lui-même en devint président, et put exercer de sa propre main les pouvoirs un peu inquisitoriaux qu'il s'était fait conférer. Dans cette situation, plusieurs personnes appelées refusèrent de répondre aux questions que M. Roebuck leur adressait, entre autres M. Walter, propriétaire du *Times*, candidat tory à Nottingham, et un des complices, en sens opposé, du compromis Hobhouse. M. Roebuck alors vint devant la chambre et demanda que M. Walter fût tenu d'obéir aux ordres du comité. A ces mots, grand scandale sur les bancs tories, et grand éloge de M. Walter, qui faisait respecter en sa personne, contre une odieuse inquisition, les droits inaliénables du citoyen anglais. Mais cette fois encore, sir Robert Peel se mit du côté de l'inquisition, et M. Walter, doucement admonesté, fut tenu de se soumettre. Sir Robert Peel, enfin, prêta secours à l'opposition contre une portion notable de son parti pour faire ajourner, jusqu'à solution de la question des compromis, l'élection de plusieurs villes, entre autres celle de Belfast, bien que le membre accusé fût un M. Tennent, membre de l'administration.

Pour Reading, il fit plus. En Angleterre, pays de traditions, il faut souvent, pour arriver à un but fort simple, prendre un chemin détourné. Ainsi, nul membre du parlement n'a le droit de donner sa démission; quand on veut se retirer, on demande au gouvernement une vieille place aujourd'hui sans attributions, mais que de vieux statuts déclarent incompatible avec les fonctions de député, celle de *steward of the chiltern hundreds*. Le gouvernement l'accorde, et il est procédé par suite à une nouvelle élection. Le gouvernement, par le fait, se trouve ainsi armé d'une sorte de veto sur les démissions; mais ce veto, il n'en use jamais. Dans cette circonstance cependant, lord Chelsea, qui voulait se retirer par suite d'un compromis, ayant adressé sa requête au chancelier de l'échiquier, celui-ci répondit par un refus, motivé sur le scandale des compromis et sur la nécessité de mettre un terme à cette pratique. Le cabinet ainsi se montra conséquent jusqu'au bout.

On a expliqué diversement cette conduite de sir Robert Peel. Il me paraît juste de l'attribuer uniquement au désir qu'il a toujours

manifesté de relever le parlement. Sir Robert Peel, ce n'est pas la première fois qu'il le prouve, est un des ministres les plus vraiment parlementaires qui aient jamais existé. C'est ce qui le détermina, en 1839, à blesser profondément ses amis en s'unissant cordialement au ministère whig, qui défendait les priviléges de la chambre des communes contre les cours de justice. Sir Robert Peel pourtant, après avoir soutenu M. Roebuck dans son enquête, ne le soutint plus dans les résolutions qu'il crut en devoir faire sortir, et qui n'allaient à rien moins qu'à suspendre indéfiniment l'élection de cinq bourgs. En revanche, il prit ouvertement sous sa protection, et se chargea de faire passer en l'absence de lord John Russell, son auteur, un nouveau bill contre la corruption électorale. L'objet principal de ce bill, c'est, d'une part, de déclarer formellement que toute dépense faite à l'occasion des élections et dont un électeur profite directement ou indirectement est un fait de corruption; de l'autre, de mettre le parlement à même, quand une pétition est abandonnée, de continuer d'office les poursuites, et d'arriver ainsi à la preuve des faits, malgré tout compromis. Ce bill, qui a passé avec quelques mutilations et quelques atténuations, aura-t-il beaucoup plus d'effet que tous ceux qui l'ont précédé? Il est permis d'en douter. Cependant il a, quant à présent, jeté un certain désordre et de certaines inquiétudes parmi les entrepreneurs habituels d'élections. On en a eu récemment une preuve remarquable. Il y a un bourg, celui d'Ipswich, qui, aux élections générales, avait nommé deux réformistes, et dont les opérations ont été annulées pour cause de corruption. Se ravisant alors, il a nommé deux conservateurs, mais dont l'élection s'est trouvée entachée précisément du même vice, et qui ont perdu leur siége comme leurs prédécesseurs. D'après cela, les électeurs libres et indépendans d'Ipswich ont dû procéder à un troisième choix, et quatre candidats, deux de chaque côté, s'étant présentés, ces électeurs pouvaient se flatter que leur vertu allait recevoir une troisième récompense; mais les deux candidats whigs, après avoir tâté le terrain, se sont aperçus qu'ils ne pouvaient rien faire sans tomber sous le coup du dernier bill : ils se sont donc retirés, laissant la place aux conservateurs, qui ont été nommés après une lutte sans danger. Si les whigs n'eussent pas pris ce parti, il eût fallu, selon toute apparence, procéder à une quatrième élection, et l'on eût eu cet étrange spectacle d'un corps électoral qui trouve d'autant plus à se vendre qu'il s'est plus vendu, et dont toute la punition est de tirer de sa marchandise quatre profits pour un.

Je ne suis point de ceux qui, à la vue de ces pratiques anglaises, s'écrient que le gouvernement représentatif est chez nous bien mieux assis et bien plus pur. La corruption sous toutes les formes est sans doute détestable; mais la forme anglaise, après tout, n'est pas la pire, et quand on achète des voix, il vaut autant que ce soit avec son propre argent qu'avec l'argent de l'état, quelquefois même avec l'argent d'autrui. Ce n'en est pas moins, pour tout homme d'état qui se respecte, en Angleterre comme en France, un devoir impérieux de poursuivre par tous les moyens de si honteuses pratiques.

Après les mesures financières et la corruption électorale, la plus grave question qui ait occupé le parlement, pendant la dernière session, est celle de la loi des pauvres. Eh bien! là encore, le cabinet de sir Robert Peel a dû soutenir une lutte longue et acharnée contre une fraction importante de son parti. Le principe de la loi des pauvres actuelle, c'est qu'à très peu d'exceptions près, tout pauvre secouru doit être renfermé dans une maison de travail. Le moyen d'appliquer ce principe, c'est l'existence d'une commission centrale nommée par le gouvernement, et qui contrôle souverainement toutes les commissions locales. Or, depuis plusieurs années, soit conviction, soit tactique, les ultrà-tories se sont joints aux radicaux exaltés pour attaquer à la fois le principe et le moyen. C'est même par-là que, dans quelques localités, ils avaient gagné le cœur des chartistes et fraternisé avec eux contre les whigs. Qu'on juge donc de leur mécontentement quand ils ont vu que le bill nouveau de sir James Graham n'apportait au bill des whigs que des modifications insignifiantes, et prorogeait pour cinq ans les pouvoirs de l'odieuse commission. Pendant la dernière quinzaine de la session, ç'a été le grand champ de bataille, et l'on a vu rivaliser d'énergie populaire et d'éloquence philantropique M. Ferrand et M. Wakley, le colonel Sibthorp et M. Sharman Crawford, M. Stuart Wortley et M. Duncombe, le plus pur torysme en un mot et le plus pur radicalisme; mais contre les fractions modérées réunies leurs efforts ont été infructueux, et les pouvoirs de la commission centrale ont été prorogés à 164 voix contre 92. L'opposition alors n'a plus songé qu'à faire ajourner le reste du bill, et, à force chicanes et de divisions, elle y est parvenue. L'an prochain, la lutte sera donc reprise non sur la commission, mais sur le fond du bill, et la guerre civile de sir Robert Peel et de ses amis recommencera de plus belle.

Les questions religieuses enfin, bien qu'elles n'aient été touchées qu'incidemment, n'ont pas laissé de contribuer pour leur bonne

part aux divisions du parti tory, et à l'aigreur, chaque jour croissante, qui en a été la conséquence. Ainsi, d'après le rapport d'une commission formée en 1835 par sir Robert Peel lui-même, sir James Graham avait présenté un bill pour l'augmentation et pour la meilleure distribution des revenus ecclésiastiques. D'après ce bill, les revenus devaient augmenter au moyen de certains changemens dans le mode des baux, et le surplus servir à accroître les petits bénéfices. De plus, à la mort des titulaires actuels, le revenu des ministres devait être réduit à 600, 500 et 300 livres dans les villes dont la population n'excède pas 2,000, 1,500 et 1,000 habitans. Or, pour sir Robert Inglis et pour ses amis, ce n'était là rien moins que toucher arbitrairement, injustement, à la plus sacrée des propriétés, et renouveler le scandale de la fameuse appropriation. En vain sir Robert Peel s'est-il efforcé de démontrer d'une voix émue qu'entre le bill d'appropriation et son bill il y avait une énorme distance, puisque l'un appliquait le surplus à des dépenses laïques, tandis que l'autre en faisait profiter l'église. En vain a-t-il remontré que sans une telle clause et sous l'empire du nouveau bill, l'évêque de Londres finirait par jouir d'un revenu de 150,000 livres. Rien de tout cela n'a touché sir Robert Inglis, qui a maintenu son opposition jusqu'au bout avec une intrépide persévérance. Le bill, à la vérité, n'en a pas moins passé, au milieu des gémissemens et des larmes du parti dévot.

Il faut aussi noter comme très significative une vive attaque du même sir Robert Inglis contre le président du conseil, lord Wharncliffe, qui, dans l'autre chambre, avait osé dire que «l'éducation nationale devait être donnée à tous sans distinction de croyances religieuses.» Il faut noter également deux discours de M. Lefroy et de M. Plumptree au sujet des écoles mixtes aujourd'hui constituées en Irlande. Pour cette fois, lord Elliott releva bravement le gant et parla comme l'aurait fait lord John Russell sur l'avantage de réunir dans les mêmes écoles toutes les communions. « Vous prétendez, s'écria-t-il, que les protestans ne vont pas à ces écoles. S'ils n'y vont pas, c'est la faute du clergé protestant, qui s'y oppose. » Il n'est pas besoin de dire avec quels cris de joie d'une part, de fureur de l'autre, de telles paroles furent accueillies. C'est au point que l'avocat-général en Irlande, M. Jackson, n'y put pas tenir, et qu'il donna le scandale assez rare en Angleterre d'une lutte personnelle et animée entre deux membres du gouvernement.

Peu s'en fallut que cette lutte ne se renouvelât à propos de l'allocation proposée pour le collége catholique de Mainooth; mais tout

se borna pour cette fois à quelques injures adressées aux catholiques par M. Plumptree, par le colonel Varner, par M. G. Smith, et rendues avec usure aux protestans par O'Connell. Quand en France, où l'on possède réellement la liberté des cultes, on lit de pareilles scènes, on n'y comprend rien, et on se croirait volontiers transporté à deux ou trois siècles en arrière; mais en Angleterre, les passions religieuses chez un petit nombre, les intérêts politiques ou privés que masquent ces passions chez beaucoup, font que, depuis les hustings populaires jusqu'aux salles de Westminster, la dispute théologique a de temps en temps son jour, avec ses accompagnemens ordinaires, la violence et l'outrage.

Je ne mentionne que pour mémoire la proposition de M. Plumptree, qui voulait que les chemins de fer ne pussent transporter personne le dimanche, hors le cas de charité ou de nécessité. Huit voix seulement ayant été assez intrépides pour appuyer cette proposition, on ne peut pas la citer au nombre de celles par lesquelles la division tendit à s'introduire entre sir Robert Peel et son parti.

Ainsi la loi des céréales, le tarif, notamment en ce qui concerne les bestiaux, le gouvernement de l'Irlande, l'enquête électorale, la loi des pauvres et la réforme des revenus ecclésiastiques, voilà, de bon compte, six discussions très importantes où quelques tories votèrent contre le cabinet, où beaucoup d'autres ne le suivirent qu'à contre-cœur. Et ce ne fut pas seulement un mécontentement muet. Dans la chambre, en présence de sir Robert Peel, bien peu de membres du parti ministériel allèrent jusqu'aux reproches : tout au plus lui rappelèrent-ils tendrement les services qu'ils lui avaient rendus, et lui représentèrent-ils qu'il les menait un peu trop vite; mais dans la presse, où l'on se ménage moins, il y eut bien des explosions, celle par exemple du *Times*, qui, le 20 juillet, s'avisa de dire « que le cabinet n'avait aucun titre à l'appui de la portion respectable de la nation, vu que, sur les questions religieuses et morales, il avait précisément les mêmes opinions que ses prédécesseurs. » De toutes ces attaques, la plus curieuse sans contredit fut celle d'un membre distingué de la chambre des communes, sir Richard Vyvian, qui, dans une lettre aux électeurs de Helston, dénonça formellement la trahison de sir Robert Peel. Selon lui, « le pouvoir obtenu par sir Robert Peel sous de faux prétextes est employé arbitrairement et avec violence sans que la résistance soit possible, aucune fraction indépendante du parti tory n'étant assez forte pour tenir tête au chef impérieux que ce parti s'est donné. » — « Cependant, ajoute sir Ri-

chard Vyvian, cette tentative de tenir unis les membres d'un parti en étouffant l'expression des opinions indépendantes et en dégradant les caractères, cette tentative de convertir un corps de nobles et de *gentlemen* à l'ame élevée en un régiment de partisans, cette tentative ne peut réussir toujours.... Dans ce moment, la majorité des communes se soumet à une administration qu'elle a elle-même imposée à la reine et qui la trahit.... L'an dernier, les classes productives croyaient leurs intérêts compromis. Elles ne sont pas moins alarmées aujourd'hui, et de plus elles sont dégoûtées de la conduite des hommes publics. » Sir Richard Vyvian finit par dire « qu'il y a dans l'armée, dans la banque, dans la compagnie des Indes, cent hommes qui valent les ministres actuels; mais le parti tory a peur de voir revenir les whigs, et c'est pour cela qu'il vote pour la loi des céréales, pour le tarif, pour la loi des pauvres, pour tout ce qui le déshonore et le perd. »

Si sir Richard Vyvian fait une seconde édition de sa brochure, il n'oubliera certes pas un nouveau grief qui, fort à l'improviste, vient d'arriver d'outremer. On sait quels ont été de tout temps les principes des tories sur les rapports entre les possessions coloniales et la métropole. Pour eux, les possessions coloniales sont une propriété que la métropole a le droit imprescriptible de gouverner, d'administrer, d'exploiter à son gré, et c'est en vertu de ces principes que, malgré leur haine pour le ministère Melbourne, ils vinrent si cordialement à son aide lors de la dernière insurrection du Canada. C'est en vertu de ces principes qu'après avoir approuvé les mesures peu libérales de leurs adversaires, ils leur reprochèrent plus d'une fois de faiblir dans l'exécution, et de trop ménager des traîtres et des Français. Quelle à donc été leur surprise, leur consternation, quand, l'autre jour, le paquebot leur a apporté l'étrange nouvelle de la révolution consommée sous les yeux et par les mains du gouverneur tory! A l'heure qu'il est, du consentement de sir Charles Bagot, *les traîtres, les Français,* sont prépondérans dans le ministère et maîtres du gouvernement! A l'heure qu'il est, tout ce qu'il y a dans le pays d'Anglais loyaux est plongé dans le deuil et réduit à faire de l'opposition! N'est-ce pas là un scandale inoui, et qui ne peut être toléré?

Je sais que, pour apaiser les tories, on leur dit que sir Charles Bagot n'a pu faire autrement, et qu'il a dû, comme la reine, prendre son ministère dans la majorité; mais cette raison, excellente pour un libéral ou pour un tory modéré, ne vaut rien absolument pour un tory de la vieille roche, pour un de ces tories qui croient encore que,

si l'Angleterre a perdu l'Amérique, c'est par trop de condescendance et de bonté. Aussi faut-il voir de quel ton la plupart des journaux tories ont, au début, gourmandé sir Charles Bagot. Comme ils soupçonnent aujourd'hui que sir Robert Peel pourra fort bien l'approuver au lieu de le rappeler, ils commencent à s'adoucir; mais la blessure n'en est pas moins profonde.

On ne se trompait donc pas l'an dernier quand on pensait que sir Robert Peel serait loin de satisfaire toutes les fractions de son parti. Il était même alors impossible de deviner à quel point il blesserait quelques-unes d'entre elles, et quelle dure loi il leur ferait subir. Cependant, en définitive, malgré bien des douleurs, bien des murmures, le parti tory lui est resté fidèle, et lui a prêté plus de force que n'en avait eu aucun ministre depuis beaucoup d'années. D'où vient cela? Sir Richard Vyvian l'a dit : le parti tory a peur de voir revenir les whigs, et c'est ce qui fait la force du cabinet actuel. Mais cette force n'est pas la seule, et il y a encore une raison puissante pour que sir Robert Peel, avec ses allures hautaines et impérieuses, triomphe néanmoins de toutes les petites hostilités qui s'agitent contre lui. Cette raison, c'est que son cabinet absorbe tous les hommes vraiment notables du parti tory. Qu'on examine la composition de ce cabinet; sir Robert Peel, le duc de Wellington, lord Stanley, lord Lyndhurst, lord Aberdeen, sir James Graham, M. Goulburn, lord Ripon, lord Wharncliffe, sir Edward Knatchbull, sir Henri Hardinge; puis, dans les rangs immédiatement inférieurs, sir Frédéric Pollock, sir William Follett, le vicomte Lowther, sir George Murray, M. Gladstone lui-même, M. Gladstone le jeune espoir du parti de la haute église, M. Gladstone qui, pendant tout le cours de la session, n'a pas donné une marque de sympathie à ses anciens frères, sir Robert Inglis et M. Plumptree. Une seule notabilité du parti a fait retraite, le duc de Buckingham; mais elle a été aussitôt suppléée par le duc de Buccleugh, très haut placé également dans l'estime des tories. Hors du gouvernement actuel, les tories n'ont donc que des hommes ardens et impossibles comme sir Robert Inglis, ou des hommes éclairés, mais absorbés par une idée unique, comme lord Ashley, l'auteur consciencieux des dernières mesures pour protéger la santé et les mœurs des enfans et des femmes dans les manufactures. Comment donc les tories ne se soumettraient-ils pas à la verge de leur chef? Dès le lendemain de son avènement, sir Robert Peel leur a dit très nettement qu'il entendait gouverner par ses propres idées, et que le jour où il ne le pourrait plus, il serait

prêt à se retirer. C'est là ce qu'il leur répète à chaque essai de révolte, et devant cette menace les armes rentrent d'elles-mêmes dans le fourreau. Les journaux whigs et radicaux ont donc beau démontrer aux tories que sir Robert Peel leur fait abandonner successivement toutes leurs opinions, et renier tous leurs principes; ils ont beau renouveler chaque jour leurs sarcasmes sur « le visir et son cabinet de muets : » les tories supportent tout cela, plutôt que de laisser encore une fois échapper le pouvoir. Quant aux collègues de sir Robert Peel, le joug paraît peu leur peser, et ils se résignent facilement à avoir pour chef un des premiers hommes d'état que le gouvernement parlementaire ait produits.

Je viens d'examiner successivement les difficultés principales qui attendaient sir Robert Peel, et de montrer comment il les a surmontées. Mais, vers la fin de la session, il en surgit une plus sérieuse, et qui n'avait point été prévue. Depuis plus d'un an, l'industrie anglaise est en proie à une de ces crises périodiques en quelque sorte, et qui, dans un pays où les deux tiers de la population appartiennent à l'industrie, produisent nécessairement de grandes misères et de déplorables souffrances. Cet état s'aggravant, l'opposition avait même jugé à propos d'en faire le sujet de plusieurs motions, et de proposer d'abord que « la reine fût priée de ne pas proroger le parlement avant qu'une enquête eût été faite sur la détresse du pays, » ensuite « qu'une adresse fût présentée à la reine pour l'engager à convoquer promptement le parlement, dans le cas où l'état du pays ne s'améliorerait pas. » Mais ces deux motions ne donnèrent lieu qu'à quelques tournois oratoires entre les chefs des deux côtés de la chambre, et à un incident tout anglais qui égaya un moment ce triste sujet. Comme lord Palmerston parlait de réunir le parlement en novembre : « En novembre! s'écria soudainement sir James Graham; mais c'est la saison de la chasse aux faisans! » Lord Palmerston parut s'étonner un peu de la réponse; pourtant je ne suis pas sûr qu'au fond du cœur il ne la trouvât assez bonne.

Quoi qu'il en soit, au moment même où le parlement se séparait, la nouvelle parvint à Londres d'une insurrection redoutable dans plusieurs des grands districts manufacturiers. A Manchester, à Bolton, à Ashton, à Oldham, à Bury, à Rochdale, à Stockport, à Preston, à Leeds, à Leicester, à Blackburn, à Huddersfield, à Bradford, à Wigan, dans les poteries, à Stone, à Halifax, à Derby, dans le sud du pays de Galles, en Écosse même, les ouvriers quittèrent leurs ateliers ou leurs mines, forcèrent à les suivre ceux qui voulaient tra-

vailler, et se présentèrent sur une foule de points à la fois en masses menaçantes. Pendant quinze jours, plusieurs des comtés les plus riches de l'Angleterre furent ainsi livrés presque sans défense à une population furieuse, qui, passant des paroles aux actes, brûla des manufactures, dévasta des maisons, et se livra à toute sorte de désordres. Dans quelques localités, à Preston, par exemple, des soldats, en très petit nombre, furent obligés de faire feu pour se défendre.

Que l'on suppose en France de pareils évènemens, et la plus vive alarme s'emparera des pouvoirs publics. En Angleterre, on s'en occupa sans doute, et l'on fit partir de Londres, par les chemins de fer, quelques soldats et quelques canons; mais on ne crut pas un instant que l'état fût sérieusement menacé. Bientôt, en effet, tout rentra dans l'ordre, presque de soi-même, et c'est tout au plus aujourd'hui si, comme souvenir de la tempête, il reste à la surface quelque agitation.

Un tel exemple doit faire réfléchir ceux qui, aux premiers symptômes de malaise, s'imaginent que la société anglaise va être bouleversée de fond en comble, et que les classes ouvrières sont au moment de se ruer sur les classes aisées. Cela peut arriver un jour, et c'est sans doute un état social dangereux que celui où une crise commerciale prive soudainement de tous moyens d'existence une portion notable de la population; mais cette portion de la population, quand elle est déchaînée, n'a point de chefs, point de but, et s'arrête facilement devant quelques habits rouges et quelques canons de fusil. Cette fois, à la vérité, le comité chartiste a essayé de se mettre à sa tête, et le procès qui va commencer montrera jusqu'où avait pénétré l'action de ce comité. Il est pourtant une chose déjà bien constatée, c'est que la grande majorité des ouvriers n'avait et ne voulait avoir avec le comité chartiste aucune espèce de rapports. Obtenir un salaire plus élevé et une condition meilleure, voilà l'unique objet qu'ils se proposassent. C'est ce qui fait qu'au bout d'un temps assez court, lassés eux-mêmes de leur agitation, ils sont rentrés tout doucement dans leurs ateliers.

C'est du passé que j'ai surtout parlé jusqu'ici; mais la partie historique de ce travail terminée, il reste la partie conjecturale, beaucoup plus délicate et plus difficile. J'essaierai pourtant de préciser aussi exactement que possible la situation actuelle des divers partis en Angleterre, et d'apprécier les chances qui leur sont ouvertes.

Il me reste peu de chose à dire du parti tory. Fraction agricole, fraction orangiste, fraction de la haute église, voilà bien évidemment

trois fractions qui soutiennent sir Robert Peel, mais sans l'aimer, et que la nécessité seule retient sous son drapeau. A vrai dire, dans le grand parti conservateur, il y a aujourd'hui deux partis bien distincts, le vieux parti tory, celui des Eldon et des Castelreagh, avec son bagage d'étroits préjugés, d'idées bigotes, de passions égoïstes, et un parti tory modéré, qui vit, pense, marche avec son temps. De ces deux partis le premier vote en gémissant, le second gouverne, et s'assimile par degrés tout ce que l'autre contient d'hommes qui ont quelque valeur et quelque avenir. « Du temps de lord Melbourne, « disait l'autre jour l'*Examiner*, sir Robert Peel avait l'habitude de « se vanter que, bien que les whigs fussent en place, les conserva- « teurs étaient réellement au pouvoir; on peut dire aujourd'hui avec « au moins autant de raison que, bien que les tories soient en place, « les principes des whigs sont au pouvoir. » L'*Examiner* ne dit pas assez, et il pourrait ajouter qu'il y a quinze ans, beaucoup de whigs auraient reculé devant la hardiesse des mesures que sir Robert Peel, chef des tories, propose aujourd'hui et fait accepter par son parti. Il résulte de là tout simplement que, depuis quinze ans, tout le monde, excepté les vieux tories, a fait quelques pas en avant, les tories modérés vers les whigs, les whigs vers les radicaux.

Quoi qu'il en soit, jusqu'au ministère actuel, les vieux tories pouvaient encore se flatter de recouvrer un jour le pouvoir. Cet espoir aujourd'hui ne leur est plus permis, et en donnant au cabinet Peel non-seulement leur appui, mais les plus distingués de leurs membres, ils ont accompli leur destinée. Pour ce parti, désormais expirant, il n'y a donc plus qu'une question, celle de savoir s'il se laissera enterrer tout doucement ou s'il se résignera à une transformation nécessaire. En attendant, il est possible qu'il veuille une fois lutter contre la mort, et que dans les convulsions de son agonie, il fasse courir à sir Robert Peel quelques dangers sérieux; mais ce ne serait certes pas à son profit. On peut se demander d'ailleurs, après ce qu'il a supporté cette année, quelles sont les mesures assez contraires à ses intérêts ou à ses goûts pour le pousser à une scission définitive. L'église seule serait encore assez forte pour accomplir ce miracle, si l'église elle-même n'était en proie à des divisions intestines qui paralysent ses efforts.

Quant aux tories modérés et à leur illustre chef, il faut reconnaître qu'ils ont admirablement joué leur partie. Ce n'est certes pas à eux qu'on pourra dire qu'ils sont *le parti des bornes;* ce n'est pas eux surtout qui se pareront jamais avec orgueil d'une telle qualification. Ils

sentent trop bien pour cela que gouverner c'est agir, et que le parti qui veut borner ses efforts à vivre paisiblement est un parti perdu. Les tories, à une autre époque, ont pu rester immobiles à l'intérieur parce qu'ils soutenaient au dehors une lutte gigantesque. Aujourd'hui cette lutte est finie, et ils se montrent, plus que les whigs eux-mêmes, pacifiques au dehors; mais en retour ils font quelque chose à l'intérieur et se mettent hardiment à la tête des réformes.

Le parti conservateur anglais a d'ailleurs le bonheur d'avoir un chef qui s'inquiète plus de l'état que de lui-même, plus de sa renommée que de son existence ministérielle. Ce n'est donc pas lui qui, pour garder le pouvoir quelques jours de plus, consentirait à le mettre aux pieds des plus étroits préjugés et des intérêts les plus égoïstes. Ce n'est pas lui qui, après avoir conçu une grande pensée, l'abandonnerait subitement de peur de perdre quelques voix dans le parlement. Sir Robert Peel l'a dit plus d'une fois, et je le crois très sincèrement : ce qu'il veut, c'est d'abord être utile à son pays, ensuite tenir une place glorieuse dans l'histoire. Avec une telle pensée, il est des choses auxquelles un homme d'état ne se résigne jamais.

Quoi qu'il en soit, je le répète, la cause de la réforme a gagné plutôt que perdu à la chute du dernier cabinet et à l'avènement du nouveau. Qu'aux élections de 1841 comme à celles de 1837 lord Melbourne obtînt une majorité de 15 ou 20 voix, et voici ce qui serait arrivé. Lord Melbourne eût proposé des mesures aussi libérales, plus libérales à certains égards que sir Robert Peel; mais ces mesures, après avoir passé péniblement dans la chambre des communes, se seraient infailliblement brisées contre l'opposition de la chambre des lords. Puis, au bout de deux ou trois années de lutte, on serait arrivé, de guerre lasse, à quelque transaction qui eût dépouillé ces mesures de toute vie et de toute efficacité. Par la force de sa situation, sir Robert Peel au contraire a maîtrisé les deux chambres, et fait faire tout d'un coup à son pays un pas énorme. C'est là un exemple auquel feraient bien de réfléchir d'autres conservateurs, s'ils veulent conserver le pouvoir et surtout le mériter.

Je viens aux whigs, dont la situation au contraire est bien loin de s'être améliorée depuis un an. En proposant leurs trois grandes mesures, les whigs semblaient avoir renouvelé et scellé un pacte solide et durable avec les radicaux. C'est, en effet, ce qui fût arrivé si sir Robert Peel eût gouverné par les conseils du duc de Buckingham et de sir Robert Inglis; mais les réformes de sir Robert Peel, bien que

différentes, ont à peu près balancé, dans l'opinion publique, celles de lord John Russell, de sorte que celles-ci n'ont plus eu la puissance de tenir unies et serrées toutes les fractions du parti réformiste. L'opposition whig a donc suivi ses tendances, comme l'opposition radicale les siennes, et il en est résulté, au sein de la minorité, beaucoup de confusion et de découragement. Dans plusieurs circonstances, les whigs ont même témoigné par leur absence qu'ils n'approuvaient pas la conduite tracassière de leurs alliés, et qu'ils ne voulaient pas, comme eux, user de tous les moyens que donnent les formes parlementaires pour harasser, pour entraver le gouvernement. Dans d'autres occasions, ils ont manifesté hautement leur dissentiment et presque leur dégoût. Cette disposition paraît surtout être celle de lord John Russell, l'homme le plus considérable et le plus respectable du parti whig dans la chambre des communes. Amis et ennemis, tout le monde a remarqué qu'il parlait rarement, et qu'il allait souvent visiter ses terres, laissant à un autre le soin de se faire l'organe de l'opposition. Cet autre, est-il besoin de le nommer? Qui serait-ce, si ce n'est lord Palmerston, jadis ultrà-tory avec lord Castelreagh, puis tory modéré avec M. Canning, puis whig modéré avec lord Grey, puis whig ardent avec lord Melbourne, puis à l'heure qu'il est whig radical pour le moins. A voir l'ardeur avec laquelle lord Palmerston s'est emparé de la place que lui laissait lord John Russell, à entendre les discours si vifs, si incisifs, et, il est juste de le dire, quelquefois si éloquens qu'il a prononcés; à remarquer le soin avec lequel il cherchait à plaire aux radicaux, beaucoup ont pensé, beaucoup pensent encore que la seconde place ne lui convient plus, et qu'il veut devenir à son tour le chef de l'opposition ralliée sous son drapeau. Que ce soit ou non sa pensée, toujours est-il que dans lord John Russell et lord Palmerston, les deux tendances de l'ancien parti whig se montrent assez clairement : d'un côté, ceux qui trouvent qu'après tout les radicaux ne sont pas fort sensés, et qu'il y a danger à leur prêter plus long-temps la main; de l'autre, ceux qui, pour maintenir les radicaux dans leur alliance, sont disposés à leur passer beaucoup et à leur faire de nouvelles concessions.

Cette année pourtant, le budget de l'an dernier a suffi pour donner à l'opposition, sous la conduite des whigs, un symbole commun; mais cela est fini, et il est bien clair que les radicaux ne se rallieront pas désormais au droit fixe de 8 shellings. C'est l'abolition complète des droits sur les céréales qu'ils demanderont, et il est douteux que lord John Russell aille jusque-là. S'il y allait, dans tous les cas, beau-

coup de ses amis refuseraient de le suivre. Que deviendront donc les whigs? Quand on y regarde de près, il est aisé de voir qu'aujourd'hui plus que jamais aucune différence essentielle ne les sépare de sir Robert Peel et des tories modérés. Si les ultrà-tories rompaient avec sir Robert Peel, il y aurait dès-lors grande chance que les deux fractions moyennes de la chambre se rapprochassent, et qu'il en sortît ce parti du juste-milieu auquel je croyais il y a cinq ans. Tant que les ultrà-tories appuieront le ministère, un tel dénouement n'est pas possible, et les cadres actuels se maintiendront. Pendant ce temps, il faut le reconnaître, la situation des whigs sera délicate, compromise. Si avec lord John Russell ils se tiennent éloignés des radicaux, leur isolement croîtra et apparaîtra chaque jour davantage. Si, comme lord Palmerston, ils fraternisent avec la partie plus vive de l'opposition, ils se laisseront absorber par elle et perdront leur individualité.

Dans cette alternative, il est difficile de deviner ce que feront les whigs. Probablement rien de bien marqué ni de bien suivi. Un jour on les verra pencher vers les radicaux, un autre jour s'écarter d'eux, selon le vent qui soufflera. Mais, s'ils veulent vivre en bonne intelligence avec leurs alliés, il faut que leurs triomphes de 1840 ne les enivrent pas trop, et qu'ils modèrent un peu leur ardeur belliqueuse. Jamais, dans les plus beaux temps de la lutte avec la révolution française, Pitt n'égala l'enthousiasme guerrier que déploie aujourd'hui lord Palmerston, soit dans le parlement, soit dans le *Morning-Chronicle*, son organe spécial. Ce n'est point assez pour lui des lauriers de la Syrie, des victoires de l'Afghanistan, des succès de la Chine; il faut que l'Angleterre jette le gant au monde entier et ne transige avec personne. Or les radicaux, comme l'*Examiner* et le *Sun* l'ont déjà dit très nettement à lord Palmerston, sont loin d'être de cet avis. Encore une fois, entre les tories et les whigs, il s'est fait, au sujet de la politique extérieure, une sorte d'échange; et, s'ils revenaient au monde un jour de débat sur l'Orient ou sur la France, les chefs de ces deux grands partis pourraient prendre leurs héritiers l'un pour l'autre et se tromper de côté.

Il y a plus à dire des radicaux, qui constituent aujourd'hui la vraie opposition. Pour bien apprécier leur force, il est bon de faire connaître les questions qu'ils ont soulevées, et les votes où ils se sont séparés des whigs. La première de ces questions et la plus importante sans contredit est celle d'une nouvelle réforme. C'est par M. Sharman Crawford qu'elle fut proposée presqu'au début de la session. L'hono-

rable membre d'ailleurs n'y épargna rien et la fit aussi complète que possible; ainsi il demanda à la fois le scrutin secret, l'extension du suffrage, la division du pays en districts électoraux également partagés, l'élection annuelle, l'abolition du cens d'éligibilité, et le paiement des membres du parlement. C'était, à peu de chose près, la réforme des chartistes. Eh bien! dans une chambre de deux cent quatre-vingt-treize membres, il s'en trouva soixante-sept pour prendre en considération une telle proposition. Les derniers ministres d'ailleurs, sans exception aucune, brillaient par leur absence, ce qui fournit à sir Robert Peel et à lord Stanley l'occasion d'une apostrophe assez vive.

Après la réforme électorale complète vinrent les réformes partielles, le scrutin secret notamment que produisit M. Ward, et que soutinrent M. Shiel et M. O'Connell. Cette fois, lord John Russell était à son poste, et se joignit à sir Robert Peel et à sir James Graham. La proportion relative des votans fut de 157 contre 290. Elle était, dans la dernière chambre, de 200 contre 320 à peu près, c'est-à-dire un peu plus forte.

Il y eut encore quelques propositions radicales assez caractéristiques, celle de M. Villiers pour l'entière abolition de la loi des céréales, qui réunit 117 voix contre 231; celle de M. Easthope contre les taxes de l'église, qui fut rejetée par 162 contre 81; celle de M. Elphinstone pour que désormais la propriété foncière paie les mêmes droits de succession que la propriété mobilière, qui échoua également à 77 contre 221. Or, chacun de ces votes montre que le parti radical, livré à lui-même, forme encore à peu près du tiers au quart de la chambre.

C'est là, il faut l'avouer, une situation considérable en apparence. Ce qui en réalité rend cette situation assez faible, c'est d'une part que le parti radical ne sait pas bien où il veut aller; c'est de l'autre qu'il n'a aucun chef pour le conduire. Le simple bon sens dit, par exemple, qu'il ne saurait exister en Angleterre de radicalisme sérieux, sans qu'il tende à l'égalité des partages et à la suppression des majorats. Beaucoup de radicaux qui ne craignent pas de voter pour le suffrage universel et pour les parlemens annuels hésiteraient pourtant à toucher au droit d'aînesse et à importer en Angleterre le droit civil français. Leur radicalisme devient dès-lors impuissant, caduque, ridicule, et n'a point prise sur le pays. Quant à leurs chefs, où sont-ils? Je vois bien parmi les radicaux, outre M. Hume, deux hommes très distingués, très actifs, M. Roebuck et M. Wakley; mais ils appartiennent à la fraction la plus extrême des radicaux, à

celle qui, n'aspirant point au pouvoir, se permet toutes choses, et, quand l'occasion s'en présente, trouve un certain plaisir à faire pièce à ses alliés au profit de ses ennemis. Je vois aussi un homme d'esprit, M. Duncombe, qui, dans cette session, a joué un rôle important, mais qu'on ne sait où saisir, aujourd'hui donnant la main à lord John Russell, demain présentant la pétition chartiste et fraternisant sur les *hustings* avec le fameux Fergus O'Connor. C'est M. Duncombe qui, lors de l'enquête Roebuck, imagina de demander que chacun des membres qui feraient partie du comité fût tenu de jurer qu'il n'avait jamais usé lui-même de corruption électorale. « Quant à moi, ajouta-t-il, je déclare que je ne puis prêter un tel serment, et qu'il m'en a beaucoup coûté pour avoir l'honneur de siéger parmi vous. » C'était une assez bonne plaisanterie; mais il n'y a certes rien là qui annonce un chef du parti radical.

Dans les rangs des radicaux plus modérés, on trouve des membres consciencieux, utiles, tels que M. Villiers, M. Ward, M. Charles Buller, M. Evans et quelques autres, mais sans qu'aucun ait assez d'autorité et de talent pour occuper le premier rang. Un moment on avait cru qu'un romancier célèbre, sir Edward Bulwer, donnerait au parti radical ce qui lui manque à cet égard; mais sir Edward Bulwer, qui depuis deux ou trois ans s'était à peu près retiré de la scène politique, n'a point été réélu en 1841, et reste hors du parlement. Si je ne dis rien d'O'Connell et de Shiel, c'est qu'en les comptant au nombre des radicaux, ils forment, avec leurs amis, une fraction tout-à-fait à part dans ce parti, une fraction qui, plus que toute autre peut-être, est exclue du pouvoir. M. Shiel pourtant n'oublie pas que, dans le dernier ministère, il occupait un poste important: en cas de réaction, il peut en occuper un semblable; mais Irlandais et catholique, l'Angleterre protestante, quel que soit son talent, ne souffrira de longtemps qu'il aspire à la direction d'un ministère ou même d'une opposition.

Point de but précis, point de chefs reconnus, telles sont, dans la chambre des communes, les causes de faiblesse du parti radical, quand il se sépare des whigs.

Au dehors, il a plus d'action, et la portion moyenne des classes industrielles paraît graviter vers lui. C'est par ses efforts surtout qu'a été organisée l'association contre la loi des céréales, association qui, sans entraîner le pays après elle, comme elle s'en flattait d'abord, n'en a pas moins exercé une certaine influence sur les dernières réformes. Cette association, d'ailleurs, existe encore, et doit, si elle

est bien conduite, étendre chaque année ses racines. C'est un instrument puissant entre les mains du parti radical, et il est à croire qu'il ne le laissera pas échapper.

Ce que je conclus de là, c'est que ni par ses doctrines, ni par ses hommes le parti radical n'est mûr, et qu'avant de prétendre à gouverner le pays, il faut qu'il fasse un long et sérieux travail sur lui-même et sur les autres. « Il est bon sans doute, disaient l'*Examiner* et le *Morning-Chronicle*, peu de jours après la chute de lord Melbourne, il est bon de songer à faire un ministère réformiste; mais il y a quelque chose de plus pressé, c'est de refaire un parti réformiste. » Cela est parfaitement exact. Il y a aujourd'hui des réformistes de diverses nuances et de divers degrés : il n'y a plus de parti réformiste, et c'est aux radicaux bien plus qu'aux whigs qu'il appartient d'y songer.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des partis représentés dans le parlement, que de ceux qui ne sortent pas des bornes de la constitution. Cependant il en est deux qui ont de bien autres projets, et qui n'aspirent à rien moins qu'à refaire de fond en comble, l'un la société, l'autre la constitution. Ce sont les socialistes et les chartistes. Les socialistes, qui ont adopté pour symbole cette phrase de M. Owen, « que le véritable et unique Satan dans ce monde, c'est la religion, le mariage et la propriété, trinité formidable et monstrueuse, source inépuisable de crimes et de maux; » les socialistes paraissent, depuis deux ans, avoir perdu plutôt que gagné, et l'on n'entend plus guère parler d'eux. Pour donner signe de vie, ils en sont réduits à s'unir de temps en temps aux chartistes, et à venir troubler quelques réunions religieuses, la réunion, par exemple, de la société pour la propagation de l'Évangile dans les pays étrangers. Alors ils mettent violemment à la porte les membres de la société, s'emparent du fauteuil, et prononcent des phrases telles que celles-ci : « Les curés sont tous des voleurs, des pillards et des assassins. » Hors ces petites débauches, leur action, si elle existe, est lente et cachée, et le temps n'est plus où leur patriarche, M. Owen, se faisait présenter à la reine par lord Melbourne. En 1840, la secte de M. Owen avait soixante-une sociétés affiliées, inondait l'Angleterre de petits écrits à bas prix, et tenait dans quelques grandes villes manufacturières des séances publiques. Tout cela a disparu, ou du moins ne produit plus assez d'effet pour que la polémique s'en empare.

Il en est autrement des chartistes que leur défaite de 1840 semblait avoir abattus, mais qui depuis ont repris des forces et du cou-

rage. Jusqu'aux derniers évènemens, ils ne s'étaient pourtant guère manifestés que par quelques désordres partiels, et par la pétition monstrueuse que M. T. Duncombe se chargea, le 2 mai dernier, de présenter au parlement. Cette pétition, revêtue de trois millions de signatures et portée sur un char, arriva aux portes de la chambre des communes, escortée par une procession de vingt mille personnes, avec drapeaux et musique. Puis, deux jours après, M. Duncombe soutenu par MM. Leader, Bowring, Fielden, Easthope, Hume, Wakley, O'Connell, demanda qu'elle fût prise en considération, et que les pétitionnaires fussent admis à la barre. M. Roebuck aussi appuya la pétition, mais en qualifiant de « démagogue bas, vain et lâche » le chef des chartistes, M. Fergus O'Connor, qui, placé dans la galerie, reçut le compliment à bout portant. Sir Robert Peel et lord John Russell, sir James Graham et M. Macaulay combattirent au contraire la pétition et la firent rejeter par 287 voix contre 49. Ce n'en était pas moins pour les chartistes un succès que d'avoir réuni tant de signatures, et occupé deux jours le parlement.

J'ai déjà dit un mot de la part que les chartistes prirent aux derniers troubles, mais sans en déterminer l'étendue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils voulurent profiter de l'occasion, et qu'au plus fort de l'insurrection, ils publièrent, au nom de leur conseil exécutif, une adresse dont chaque ligne respire la sédition. « Frères, est-il dit dans « cette adresse, les grandes verités politiques qui sont agitées depuis « cinquante ans ont enfin tiré de leur torpeur les esclaves blancs de « l'Angleterre, ces esclaves insultés et dégradés, et leur ont rendu le « sentiment de leurs devoirs envers eux-mêmes, envers leurs enfans, « envers leur pays. Des dizaines de milliers d'hommes ont jeté leurs « instrumens de travail. Vos maîtres tremblent devant votre énergie, « et les masses dans l'attente surveillent avec anxiété cette grande crise « de votre cause. Le travail ne doit plus être la proie des maîtres et « des despotes. » Suit un long morceau sur les droits du travail, et les mérites de la charte qui doit guérir tous les maux. Puis l'adresse reprend : « C'est pourquoi nous avons tous juré solennellement que « l'heureuse occasion qui s'offre à nous ne sera point perdue, mais « que nous ne nous remettrons au travail que le jour où les justes « griefs des travailleurs auront cessé d'exister, le jour où la charte du « peuple étendra sa protection puissante sur nous, sur nos femmes « souffrantes, sur nos enfans désolés. Anglais, le sang de vos frères « rougit les rues de Preston et de Blackburn, et les meurtriers ont « soif d'en répandre encore..... Soyons fermes, et ne prêtons point à

« nos tyrans le fouet dont ils nous frappent. Dans un rayon de cin-
« quante milles autour de Manchester, toutes les machines sont en
« repos, excepté la roue utile du moulin à blé. Compatriotes et frères,
« des siècles peuvent s'écouler sans qu'une action si universelle se
« reproduise. Le dé de la liberté est jeté, nous devons comme des
« hommes en courir toutes les chances. Que personne ne se décou-
« rage... qu'aucun homme, aucune femme, aucun enfant ne rompe
« l'engagement solennel que nous prenons, ou si quelqu'un le fait,
« que l'exécration des pauvres le poursuive. C'est mériter l'esclavage
« que de s'y soumettre. Tous nos moyens d'action sont préparés, et
« dans trois jours votre cause sera soutenue par toute l'intelligence
« que nous pouvons appeler à notre aide..... Prêtez-nous force dans
« la crise; aidez vos chefs; ralliez-vous autour de notre sainte cause,
« et laissez la décision au Dieu de la justice et des batailles. »

Assurément un tel langage tenu par une association qui a réuni trois millions de signatures est quelque chose de grave et d'effrayant. Je répète pourtant que jusqu'ici tout fait croire que l'influence chartiste n'a été rien moins que prépondérante dans le vaste soulèvement du mois d'août. Il s'en faut d'ailleurs que l'adresse dont je viens de citer quelques extraits exprime l'opinion du corps entier des chartistes. Parmi eux déjà, comme parmi nos sociétés républicaines de 1834, il y a des modérés et des exaltés, des hommes de prudence et des hommes d'action, et, comme en 1834 encore, les premiers sont traités de lâches et de traîtres par les seconds. Ainsi déjà la voix calme et ferme de M. Lovet est étouffée par les grossieres déclamations de M. Fergus O'Connor. Déjà la renommée de M. Vincent pâlit devant des renommées plus bruyantes. Il y a pourtant lieu de penser que le mauvais succès de la dernière échauffourée diminuera parmi les chartistes l'influence de la portion violente et accroîtra celle de la portion paisible. Ce n'est plus alors à l'insurrection que les chartistes demanderont le triomphe de leurs opinions, mais à la discussion. Ceux qui voudront davantage formeront un parti à part, si le jury anglais leur en laisse le temps.

Ce qui peut faire croire à cette transformation prochaine du chartisme, c'est qu'au sein des classes moyennes et dans le parlement même, il commence à se rencontrer des hommes qui adhèrent aux cinq articles de la charte, le suffrage universel, l'élection annuelle de la chambre des communes, le vote secret, l'abolition du cens d'éligibilité, et la répartition proportionnelle des membres du parlement selon la population. Voici déjà quelques mois que M. Sturge

de Birmingham s'est enrôlé parmi les chartistes, et ce M. Sturge, dans la dernière élection de Nottingham, a obtenu 1,718 voix contre M. Walter, 1,799. A la troisième élection d'Ipswich aussi, les candidats wighs s'étant retirés, on a porté M. Thornbury et M. Vincent, le premier radical, le second chartiste connu. Or M. Thornbury a obtenu 548 voix, et M. Vincent 473; contre les candidats tories, 651 et 641. Si les chartistes savent se soustraire à l'influence dangereuse de M. Fergus O'Connor, ils pourront donc tenir leur place dans la politique anglaise, et prêter un secours utile aux radicaux. Autrement, ils seront bientôt abandonnés de tout ce qui parmi eux a quelque bon sens et quelque honnêteté. Je ne parle pas des femmes chartistes et des curieuses représentations qu'elles ont données récemment. Il est bien clair en effet que de tels enfantillages nuisent au chartisme plus qu'ils ne le servent, et que les hommes sérieux du parti voudraient pour beaucoup être débarrassés des ridicules alliés qui leur sont survenus. Les femmes chartistes, au reste, ne sont pas les seules qui se lassent de la vie domestique, et qui veuillent monter à leur tour sur le théâtre politique. Ainsi, dans le cours même de la dernière session, un mémoire contre la loi des céréales, revêtu de 255,000 signatures féminines, a été présenté au parlement. Ainsi encore, à Dublin, une association de femmes s'est formée, sous la présidence de mistriss Aston, miss Costello secrétaire, pour concourir à l'encouragement des manufactures irlandaises et au rappel de l'union. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette association a reçu, en pleine séance, les éloges empressés d'O'Connell.

Si dans cette analyse de la situation actuelle des partis il y a quelque exactitude, les conséquences en sont faciles à saisir. Dans le parlement, personne n'est en état de résister au cabinet Peel, tant que les ultrà-tories ne se sépareront pas de lui. Il n'est pas probable qu'ils le fassent en ce moment; s'ils le faisaient, une alliance entre les tories modérés et les whigs ne serait rien moins qu'impossible. En attendant ce jour, les whigs, flottant entre leurs opinions réelles, qui les rapprochent des tories modérés, et leur intérêt de parti qui les pousse vers les radicaux; les whigs, privés par leur propre faute de la force que leur donnait jadis la politique extérieure, les whigs, irrités contre leurs adversaires et mécontens de leurs alliés, n'auront pas, ne pourront pas tenir une conduite ferme, nette, résolue. Quant aux radicaux, un rôle considérable leur appartient s'ils savent s'en emparer; mais il faut pour cela que, songeant à l'avenir plus qu'au présent, ils ne tournent pas éternellement dans le

petit cercle des dernières années. Il faut que, conséquens avec eux-mêmes, ils demandent autre chose que le scrutin secret, l'extension du suffrage, et l'abolition de quelques taxes ecclésiastiques. Il faut, en un mot, que la loi civile les occupe autant que la loi politique. Loi religieuse, loi politique, loi civile, tout se tient et se lie dans ce vigoureux ensemble qui forme la constitution anglaise. On peut, tout en le modifiant dans quelques-unes de ses parties, le laisser subsister; on ne peut pas en démolir un côté sans toucher à l'autre. C'est ce dont ont fini par s'apercevoir quelques radicaux purement politiques, tels que sir Francis Burdett, et c'est ce qui les a rejetés si complètement, à la fin de leurs jours, dans les rangs des tories.

Hors du parlement, d'ailleurs, dans le pays, si l'on excepte l'Irlande, il n'y a rien qui doive troubler sérieusement la quiétude du ministère Peel. La réaction conservatrice dont ce ministère est le produit est loin d'être épuisée, ainsi que l'ont clairement prouvé les élections partielles qui ont eu lieu depuis un an. En se tenant à distance des ultrà-tories, sir Robert Peel en outre a rallié à sa cause dans l'aristocratie des hommes comme le comte de Shrewsbury, et peut-être le duc de Leinster, qui ne lui étaient pas favorables l'an dernier; dans les classes industrielles, beaucoup d'autres hommes dont les noms ne sont pas connus, mais qui seront d'un grand poids dans la balance politique. Quant aux classes purement populaires, là sans doute est le danger, non-seulement pour sir Robert Peel, mais pour tous les ministères possibles. Rien pourtant, malgré le dernier soulèvement, n'indique que ce danger soit imminent.

Pour moi, je veux le dire en terminant, j'appartiens à cette génération qui regarde la conquête de l'égalité civile comme un des plus grands bienfaits de la révolution. Je ne voudrais donc pas, quand je le pourrais, troquer les institutions de mon pays contre celles de l'Angleterre, et pourtant, je ne puis en disconvenir, pour le développement large, ferme, puissant, du gouvernement représentatif, ces institutions sont incomparables et ne seront peut-être jamais remplacées. Quand la reine Vittoria a dernièrement fait son voyage en Écosse, on s'est beaucoup égayé en France sur les flatteries souvent fort plates et fort ridicules dont elle était l'objet, et que les journaux les plus graves avaient grand soin d'enregistrer. Cependant, tandis que la reine recevait ainsi, à l'entrée des villes ou dans les châteaux de sa fidèle aristocratie, des hommages enfantins, n'était-il pas derrière elle un homme plein de respect sans doute pour la couronne et pour celle qui la porte, mais qui, l'an dernier, soutenu par une forte

majorité parlementaire, l'a forcée de renvoyer ceux qu'elle préférait et de lui remettre le pouvoir? Et depuis ce moment, est-ce la reine ou cet homme qui gouverne réellement l'Angleterre? Quant à moi, lorsque je vois sir Robert Peel se lever au milieu du parlement, exposer ses projets, et faire solennellement appel au jugement de la postérité, je suis saisi d'un sentiment semblable à celui que j'éprouvais, écolier, en présence des grandes délibérations du sénat romain. C'est que, pour oser parler un tel langage, sir Robert Peel a le sentiment de sa force et de sa situation; c'est qu'il sait qu'il n'est le protégé et le truchement de personne, mais le fils de ses propres œuvres, l'organe de sa propre pensée, l'instrument de sa propre volonté; c'est que, s'il a un contrôle à subir, c'est celui d'une opinion dont il a la confiance et qui l'a librement choisi, d'une opinion que le jugement du pays a portée aux affaires, et que le jugement seul du pays peut en faire descendre. Dans une telle situation, on peut éprouver un juste orgueil et l'exprimer.

Je suis loin de penser qu'une société démocratique comme la nôtre ne puisse pas quelque jour donner au monde le même spectacle; mais d'un côté l'épreuve est faite, de l'autre elle est à faire, et beaucoup encore doutent qu'elle réussisse. Quoi qu'il en soit, tenons les yeux fixés sur le modèle que nous offre l'Angleterre, non pour le copier servilement, mais pour qu'il nous pénètre d'une généreuse émulation. Ne souffrons pas qu'on dise avec raison que les aristocraties seules ont de la fermeté dans la pensée, de l'indépendance dans le caractère, de la consistance dans l'esprit. Dans son discours célèbre sur l'hérédité de la pairie, l'illustre M. Royer-Collard a fait de la démocratie un triste portrait; tâchons que ce portrait ne soit pas ressemblant. On peut tout aussi bien, sir Robert Peel le prouve, être fidèle aux grands principes du gouvernement représentatif comme conservateur que comme libéral. Qu'on le sache d'ailleurs, il ne se fera plus de grandes choses qu'à ce prix dans les pays qui ont secoué les vieilles traditions du pouvoir absolu. C'est à nous de voir si dans la lutte où chaque peuple apporte ses forces, chaque constitution ses avantages, nous voulons nous présenter toujours impuissans et désarmés.

P. Duvergier de Hauranne.

LE CONNÉTABLE

DU GUESCLIN.

I. — HISTOIRE DE BERTRAND DU GUESCLIN,
PAR M. DE FRÉMINVILLE.[1]

II. — CHRONIQUE DE BERTRAND DU GUESCLIN,
PAR CUVELIER, trouvère du XIVe siècle.[2]

Un écrivain auquel la Bretagne doit des recherches consciencieuses, vient de publier une œuvre qui, par l'importance du sujet, mérite de fixer l'attention publique. M. de Fréminville a longtemps parcouru nos grèves et nos bruyères, pour déchiffrer, sous le lichen qui les rouge, les blasons seigneuriaux et les inscriptions tumulaires. Il a reconstruit par la pensée les manoirs qui s'écroulent, évoquant au milieu de ces débris les glorieux souvenirs qui les consacrent, hélas! sans les protéger. Il connaît ces ruines, que des civilisations et des siècles si divers ont entassées par couches sur un sol qui les a toutes portées sans cesser de rester lui-même; il les a dès

(1) Un gros vol. in-8°. Brest, chez Proux.

(2) Publiée pour la première fois par M. E. Charrière, dans la collection des Documens inédits sur l'histoire de France; 2 vol. in-4°.

long-temps dessinées et décrites, et nul n'a fouillé plus obstinément au pied de ces *menhirs* druidiques, mystérieux monumens semblables aux débris de ces créations antérieures à l'aide desquelles la science contemporaine s'efforce de reconstruire un monde abîmé sous un cataclysme. Aujourd'hui le laborieux archéologue s'est proposé une plus rude tâche. Il n'écrit plus en courant, le bâton de voyageur à la main, quelques feuillets de chronique locale; c'est l'histoire même de la Bretagne et la nationalité bretonne tout entière qu'il a entrepris de résumer dans sa personnification sinon la plus vraie, du moins la plus éclatante. Nous comprenons que cette tentation lui soit venue. Lorsqu'on parcourt en effet cette vieille province, il n'est pas une porte de ville, pas un donjon encore debout, qui, du haut de ses créneaux, ne vous jette le nom de Bertrand Du Guesclin.

La Bretagne est restée comme sillonnée par les traces profondes des pas de l'homme qui, plus que tout autre, avança l'heure de sa ruine et de son absorption au sein de la grande monarchie. Ici, c'est la modeste gentilhommière de la Mothe-Broons, où il naquit *camus et noir, malotru et massant*, détesté de sa famille et sans connaître les caresses de ses parens :

> Qui souvent en leurs cuers alaient désirant
> Que fust mors ou noiez en une eaue courant;

là c'est la chapelle de Montmuran, qui garde le grand souvenir de son initiation à la vie chevaleresque. Entre ces deux points, sur une terre alors couverte de forêts, s'écoula son orageuse jeunesse, au milieu des luttes, des méchancetés et des aventures les plus suspectes. Au-delà de cette zone qui encadre le roman de ses premières années, vous trouvez dans le Morbihan le théâtre de ses combats, lorsque, parvenu à l'âge d'homme, il partageait à Auray la mauvaise fortune de Charles de Blois, ce candidat et cet instrument de la France. Plus loin, à l'extrémité de la péninsule, sur les côtes abruptes du Finistère, il n'est pas un château qu'il n'ait assailli, pas une ville qu'il n'ait forcée, lorsque devenu, trente ans après, le providentiel instrument de la grande unité française, le plus formidable ennemi de l'antique organisation qui succombait sous son génie novateur, il poursuivait au nom du roi le duc de Bretagne, son seigneur, en préparant pour un prochain avenir l'anéantissement politique de sa patrie et l'avénement d'une société nouvelle. Il n'est donc pas, dans cette province, un lieu au-dessus duquel ne plane cette grande mémoire, et rien n'est plus légitime que la tentative essayée par l'auteur des *Antiquités de la Bretagne*. Si le succès ne répond pas en tous points aux

labeurs qu'elle a provoqués, il faut moins s'en prendre à l'auteur lui-même qu'au système dans lequel son œuvre a été conçue.

Au moment où paraissait l'histoire de M. de Fréminville, M. Charrière mettait au jour, dans la collection des Documens inédits sur l'histoire de France, la grande chronique en vers de Cuvelier, composée probablement du vivant même du chevalier, par un trouvère inconnu attaché à sa personne. Cette épopée de vingt-trois mille vers, reproduite presque textuellement en prose en 1387, sept années seulement après la mort du connétable, par Jean d'Estouteville, gouverneur de Vernon, est l'unique document contemporain qui ait servi de base à la multitude d'écrits historiques et légendaires qui ont inondé les âges suivans. C'est là qu'ont puisé, comme à une source commune, Duchastelet, Claude Ménard et Guyard de Berville, biographes incolores ou ampoulés, dénués de naïveté autant que de critique.

Comme poème, la chronique de Cuvelier est loin d'être un chef-d'œuvre. On dirait une gazette rimée, où une multitude de faits merveilleux révèle encore davantage l'absence d'inspiration idéale, et, si l'on veut, le prosaïsme de l'auteur. Comme monument historique, cette chronique est fort incomplète, et laisse regretter beaucoup de lacunes; mais elle n'en reste pas moins, pour qui ne se rebute pas à cette lecture laborieuse, l'œuvre d'un esprit net et ferme, le jet hardi d'une pensée libre. Cuvelier conte sans entraînement, avec une sorte de froid sourire sur les lèvres; il reste toujours maître de lui-même dans les scènes émouvantes qu'il accumule, et l'on sent que sa personnalité demeure constamment distincte de celle de son héros. Il est curieux, sous ce rapport, de le comparer à Froissart, complètement identifié avec son œuvre chevaleresque. Si la chronique du chanoine de Valenciennes est un chaleureux poème en prose, on peut dire de celle de Cuvelier qu'elle est une froide histoire en vers. Si l'un partage toutes les émotions, toutes les croyances, tous les préjugés de son époque, l'autre semble s'en dégager, peut-être parce que sa position sociale les lui rendait plus lourds à supporter. Cette publication est un service rendu à l'histoire nationale; elle demeurera, avec l'œuvre immortelle de Froissart, le principal monument historique du XIVe siècle.

Il est curieux d'envisager Du Guesclin sous le double reflet du travail tout moderne de M. de Fréminville et du poème contemporain édité pour la première fois dans son imposante intégrité. Quel est cet homme, quelle fut sa mission, quelle a été sa gloire véritable?

On n'occupe pas dans le souvenir des hommes une aussi grande place que Du Guesclin sans avoir étroitement associé son nom à une phase importante de l'histoire générale. Quelque éclat que puissent avoir des actions individuelles, quelque éminentes qualités qu'elles révèlent, ces qualités et ces actes suffisent rarement pour fonder une renommée durable, lorsqu'elles ont été stériles pour la grande œuvre que poursuit l'humanité elle-même. C'est seulement dans les circonstances où l'avenir des nations est engagé que des renommées populaires s'imposent à la foi de la postérité. Il n'est pas de grand homme sans grande cause; il n'est pas de grande cause sans une idée qui en soit à la fois la consécration et le fruit. Ceci est vrai lors même que cette idée resterait incertaine et obscure aux yeux de ceux qui en sont les plus énergiques instrumens. En menant sa longue vie de périls et d'aventures à travers la France et l'Espagne, Du Guesclin ne se rendait pas compte du travail qu'il accomplissait avec tant d'héroïsme; il ne se considérait point comme l'Attila de ce monde féodal auquel il allait porter le coup de mort : peut-être même ne comprenait-il pas l'importance des services qu'il rendait à la royauté en l'élevant au-dessus de tous les pouvoirs de son temps, et à la nationalité française, dont le sentiment existait à peine avant lui. Cependant ce guerrier qui marchait en aveugle dans la grande voie frayée par son épée n'en fut pas moins l'auteur principal d'une des plus importantes révolutions qui ait signalé l'histoire de la France et celle de l'Europe.

Si l'on éprouve aujourd'hui des doutes pénibles en face d'un obscur avenir, si les cœurs les plus fermes faiblissent par momens au spectacle de tant de ruines et de tant d'avortemens, pareille anxiété devait aussi peser sur les âmes dans les bouleversemens du XIVe siècle; changemens prodigieux, en effet, qui touchaient à la fois aux rapports des peuples comme à ceux des hommes entre eux, et dont il était si difficile de percevoir le résultat social au milieu de ces guerres sans fin et de ces dissolutions universelles.

Le régime sorti tout armé des ruines de l'empire de Charlemagne penchait vers son déclin après s'être épanoui dans toute sa sève à l'œuvre glorieuse des croisades. Ces grands fiefs indépendans qui couvraient le sol de la France faiblissaient sous le besoin secret d'unité par lequel les nations commençaient à se sentir travaillées. La royauté inaperçue pendant quatre siècles redevenait pour les peuples un refuge et une espérance. Lorsque la branche de Valois monta sur le trône, il s'agissait déjà bien moins de savoir si le roi de France re-

conquerrait les attributions de sa suzeraineté sur ses vassaux affaiblis, question déjà résolue pour tous les esprits prévoyans, que de décider à quelle royauté, de la normande ou de la parisienne, appartiendrait cette suzeraineté elle-même dans toute l'étendue du royaume de France. La monarchie normande des Plantagenets n'était ni une étrangère, ni une ennemie pour ces belles provinces continentales qui furent son berceau, et qui étaient restées le point d'appui de sa puissance, l'objet de ses complaisances les plus constantes. Ces princes étaient, comme les Valois, de race, de langue et de mœurs françaises, car l'Angleterre, conquise depuis trois siècles, ne s'était pas jusqu'alors assimilé ses vainqueurs. La lutte sanglante qu'aurait tôt ou tard amenée la force des choses, et que fit éclater la succession de Charles-le-Bel, eut plutôt, aux yeux des populations, le caractère d'une guerre de prétendans que celui d'une guerre étrangère. Jusqu'à l'intervention de Charles V et de Du Guesclin, qui changèrent enfin la physionomie de cette longue querelle, elle était restée un combat d'aspirans à la couronne plutôt que la lutte de deux grands peuples combattant pour leur existence politique.

Bordeaux n'était pas moins dévoué au vainqueur de Poitiers que sa bonne ville de Londres, et le Prince Noir se sentait bien plus chez lui aux bords de la Gironde qu'aux bords de la Tamise. Le système des tenures féodales liait tellement la souveraineté aux personnes, et laissait les masses si complétement en dehors du soin de leurs destinées politiques, qu'une naissance, un mariage ou une répudiation suffisait pour changer tout à coup le sort des plus vastes provinces. La royauté capétienne de l'Ile de France étant restée depuis des siècles sans action immédiate sur les destinées des peuples, il n'existait aucun motif pour que la dynastie normande, glorieusement montée au trône d'Angleterre, ne ceignît pas en même temps la couronne française. Une succession inouie de désastres, de minorités et de trahisons domestiques parut durant trois générations préparer ce grand changement.

Il est difficile de méconnaître que, dans la première moitié du XIVe siècle, la suprématie des Plantagenets sur les Capétiens était généralement reconnue par l'opinion contemporaine. La supériorité morale de la race anglo-normande sur la race française était alors avouée, et les faits semblaient justifier la prétention insolemment proclamée par les vainqueurs de Crécy et de Poitiers. Si la bravoure était égale chez tous ces hommes de fer et d'acier; si le roi Jean, sa hache d'armes à la main, était aussi grand sur un monceau de ca-

davres qu'Édouard III sur le trône, quelle immense distance ne séparait pas son courage de soldat du courage intelligent de son rival! quelle différence entre cette agression si habilement préparée dans ses moyens financiers et militaires, et cette résistance imprévoyante et désordonnée qui justifie d'avance toutes les combinaisons et tous les dédains de l'ennemi!

Quelle supériorité politique et territoriale l'élément anglais n'avait-il pas acquise, même avant que s'engageât le conflit? Les plus belles provinces du midi étaient possédées par Édouard, sous la vaine réserve d'un hommage dont la formule même n'était pas déterminée. La Navarre appartenait à une maison devenue ennemie de la couronne, et les vastes possessions apanagères de ses princes les rendaient maîtres de toute la Haute-Normandie, jusqu'aux portes même de la capitale. Par le triomphe du comte de Montfort et son alliance avec la famille d'Édouard III, la Bretagne était devenue une sorte de fief de l'Angleterre, qui seule semblait en mesure de protéger son indépendance. La Flandre, dont les insurrections décimaient périodiquement l'armée française, était le théâtre des plus actives intrigues d'un roi aussi habile dans la politique que dans la guerre, et que ses alliances de famille rendaient maître tout-puissant dans le Hainaut comme dans le Brabant. Édouard III et Artevelt au nord, le Prince Noir au midi, le duc de Bretagne à l'ouest, Charles-le-Mauvais, les *jacques* et les *routiers* au cœur même du royaume; la noblesse dont le sang s'épuise, et la bourgeoisie qui s'agite au premier souffle des passions révolutionnaires; le peuple précipité par l'excès de ses maux dans la liberté sauvage que semble lui préparer cette immense dissolution; un roi dont on paie la rançon au prix de la moitié du royaume, sans qu'on puisse deviner, dans ce qui survit à ce grand désastre, une ressource cachée, un reste de vie, une dernière étincelle de patriotisme : tel est le spectacle qu'offre la France au moment où la Providence, qui fait marcher ce pays à coups de grands hommes, suscite pour l'arrêter dans sa ruine la tête de Charles V et le bras de Du Guesclin.

Charles V et Du Guesclin! deux noms inséparables dans la vie comme dans la mort, aux sépultures de Saint-Denis comme dans les pages de l'histoire. Charles V et Du Guesclin! deux forces au service de la même idée, double expression de cette puissance monarchique qui allait succéder à un régime épuisé, pour se précipiter à son tour vers sa ruine, en face d'une autre idée, qui, au jour marqué par la Providence, recevra aussi du ciel et sa forme et ses instrumens!

Le sentiment de la condamnation qui pèse sur la France pendant la captivité du roi Jean et la régence du duc de Normandie, le désespoir produit par cette continuité de désastres dans les rangs du pauvre peuple, se révèlent à chaque instant dans la chronique de Cuvelier, malgré la symétrique impassibilité de ses formes narratives. Au début du poème, la France est un doux jardin; mais ce jardin est couvert d'épines que les mains du vaillant chevalier breton sont appelées à arracher pour lui rendre sa splendeur première.

Car li plus beaux jardin qui fu soulbs firmament
Et que Dieux ama plus et aime fermement
Estoit si encombrez environnéement
De ronces et d'espines, d'orties ensement,
C'onques mais ne fust, si ce scet-on vraiement.
Mais Bertran li gentilz, qui tant et liardement
Les aida à coper et r'oster laidement
Ainsi com vous orrez, si vous vient à talent.

L'effet du poème, comme celui de toutes les épopées, consiste dans le contraste entre cette situation et celle qu'amènera bientôt l'intervention providentielle de l'homme prédestiné à changer le cours des choses. La foi populaire entoure sa tête d'une sorte d'auréole; sa mission lui est assignée. Dès sa plus tendre jeunesse, Merlin, le barde des deux Bretagnes, l'a prédite dans ses chants consacrés; elle est révélée à ses parens, pour lesquels il fut long-temps un objet de repoussement et de haine. Au début de l'ouvrage et à l'entrée de cette grande vie, on trouve l'épisode charmant et si connu de la religieuse apercevant Bertrand relégué à la table des domestiques, et s'arrêtant devant le petit malheureux, dont elle saisit la main pour y lire le mystère de sa destinée :

Celle percut sa chaire et ses mains regarda
Et sa phizonomie moult bien considera.
Ne sais ce qu'elle y vit, ni quelle en devisa;
Mais tout ce qu'elle en dit et quelle en proposa
Advint depuis ce di et depuis ce fait là.
Damie, dit-elle à lui, oez mon jugement;
Je vous jure sur Dieu et sur mon sacrement
Que cest enfant ici que là voi a présent,
Que vous tenez ainsi maleureusement,
Si sera tant heureux et de tel hardement
C'onques si grant honneur n'orent tuit si parent,
Car je voi desur lui un tel avènement
Que j'oblige mon corps, se je vif longuement,

Que on me face ardoir en un feu justement,
Si cilz enfès ne vient à honneur grandement.
Il n'ara son parail en tout le firmament,
Et li plus honnerez et prisiez grandement
De tous ceux du royaume de France vraiement.
Lors s'apaisa la mère a cestui parlement,
Et depuis tint l'enfant plus honnerablement.

Né en 1320, le jeune Bertrand fut long-temps à se préparer à son œuvre. Il grandit lentement, au milieu des obstacles que lui opposait la constitution d'une société qui faisait de tous les grands commandemens militaires l'accessoire obligé des hautes situations féodales. C'est une chose sans exemple et qui s'explique à peine dans le cours du XIVe siècle, que la fortune de ce pauvre gentilhomme d'une province reculée appelé à la cour de France pour y commander les armées, et voir les princes du sang et les seigneurs s'incliner sans murmure sous son épée de connétable.

Il est curieux de suivre les phases diverses de cette vie qui s'élève à coups de lance depuis la surprise du château de Fougeray où Bertrand s'introduit, sous un déguisement de bûcheron, à la tête de quelques hardis coquins qui le choisissent pour capitaine, jusqu'à la conquête de l'Auvergne et de la Guyenne, la restauration de Henri de Transtamarre en Espagne, l'expulsion des Anglais, et la pacification de la France. La première période de cette existence est d'un charme incomparable. On dirait une sorte de chouannerie à cheval où la lance tient lieu de la carabine, où l'adresse est plus nécessaire encore que le courage, où l'aventurier se montre plus que le capitaine.

Alors commençait en Bretagne cette longue guerre de la succession ducale entre Charles de Châtillon et Jean de Montfort, question qui touchait moins la vieille Armorique, restée incertaine et partagée, que la France et l'Angleterre, dont la suprématie s'agitait dans cette province comme dans le reste du royaume. Bertrand, issu d'une vieille, mais pauvre maison, n'était pas un seigneur assez qualifié pour jouer un rôle important dans une telle querelle. Cependant il sentait trop sa force et son génie pour se borner à figurer dans la montre de son suzerain, monté sur un roussin, armé de sa lance, et suivi des deux archers que tout gentilhomme tenant terre à fief devait à son seigneur. Il se fit donc partisan, vécut plusieurs années comme il plut à Dieu, dans les ajoncs et les halliers, détroussant de préférence les partisans de Montfort et de l'Anglais, mais n'hésitant

pas à s'emparer au besoin de l'argenterie de Lamothe-Broons et de l'écrin de sa mère, après avoir fait vœu, s'il faut en croire son bienveillant chroniqueur, de lui en restituer un jour la valeur au centuple, engagement dont la bonne dame paraissait douter un peu. A cette époque de sa vie se rapportent le combat en champ-clos avec Bramborough, la rencontre avec Thomas de Cantorbery, les siéges de Rennes et de Dinan aux surprises nocturnes, aux incidens pittoresques, et tous ces actes d'audace et de sang-froid par lesquels il se trempait pour son grand rôle.

La première période de cette guerre close par une amnistie, Bertrand ne put supporter le repos dont il avait perdu l'habitude; il se jeta à la tête d'une petite troupe en Normandie, où le roi de Navarre, soutenu par Édouard, faisait une rude guerre au régent de France, durant la captivité du roi son père. Froissard nous le montre assistant en volontaire au siége de Melun, dont il contribue à décider la prise après deux assauts meurtriers. Cuvelier le représente escaladant la muraille, d'où le précipite une pierre tombée sur son crâne de Breton sans le briser : on le couche dans du fumier chaud, et, guéri par ce bain de vapeur, il apparaît le lendemain le premier sur la brèche.

Ici commencent les premières relations de Du Guesclin avec le prince, à la vie duquel sa vie allait s'identifier si étroitement. C'est à ce moment seulement qu'il faut rapporter son entrée au service de France. Nous ne voyons pas trop sur quoi M. de Fréminville a pu se fonder pour établir qu'il fut solennellement appelé à Paris après le siége de Dinan, à la suite d'une longue négociation et par lettre du roi Jean, qui, durant sa captivité en Angleterre, aurait entendu parler de ses exploits. La chronique contemporaine constate que ce fut sur la brèche même de Melun que le dauphin remarqua pour la première fois le hardi aventurier breton, et jugea de quelle utilité un si bon chevalier pouvait être pour sa cause. Avant 1359, date du siége de cette ville, Du Guesclin n'était pas encore un personnage assez important pour que le roi de France estimât nécessaire de traiter avec lui et d'accepter ses conditions. « En ce temps, dit Froissard avec plus de vraisemblance que l'écrivain moderne, s'armoit un chevalier de Bretaigne qui s'appeloit messire Bertrand Du Guesclin. Le bien de lui ni sa prouesse n'estoient mie grandement renommés ni connues, fors entre les chevaliers qui le hantoient au pays de Bretaigne, où il avoit demeuré et tenu la guerre pour monseigneur Charles de Blois contre le comte de Montfort. »

Dans les premiers chapitres de son livre, M. de Fréminville anticipe un peu trop sur la renommée de son héros : celle-ci s'établit lentement comme toutes les choses fortes et durables. Ce fut donc à Melun que la France conquit le guerrier dont la renommée n'était pas encore faite, et qui devait un jour relever l'honneur de ses armes et le patriotisme de ses populations accablées. Le duc de Normandie était à peine parvenu à la couronne par la mort de son père, qu'il appliqua avec bonheur la grande science des rois. Il se souvint du chevalier breton qu'il avait vu combattre sous ses yeux quatre années auparavant, et qui continuait depuis cette époque à guerroyer contre les Navarrois à la tête de quelques routiers bretons. A peine élevé à un commandement de quelque importance, Du Guesclin se révéla tout entier : il surprit Mantes, s'empara de Meulan par une de ces ruses de guerre qu'il éleva bientôt à la hauteur d'une savante tactique. En peu de mois, le cours de la Seine fut libre, et Paris put se nourrir et respirer. Cette grande œuvre accomplie, le nouveau général commença contre la nombreuse armée anglo-navarroise, qui occupait cette province, cette savante campagne de Normandie, où respire quelque chose de ce génie moderne de la grande guerre qu'avait deviné Du Guesclin. Pour la première fois, les Français apprirent à refréner leur bouillant courage; ils simulèrent des retraites, et surent se préparer au combat par des évolutions et des manœuvres compliquées, sans se laisser détourner du but par les provocations et les insultes de l'ennemi. Crécy et Poitiers avaient enfin dompté cette fière noblesse et ces communes désordonnées. Elles commençaient à subir le joug de la discipline et du commandement; la force matérielle fléchissait sous la puissance de la pensée, et la glorieuse victoire de Cocherel venait apprendre à la France que les désastres du passé profiteraient bientôt à l'avenir.

Charles V était à Reims, se préparant à la solennité de son sacre, lorsque des nouvelles lui arrivèrent de la bataille de Cocherel, de la soumission de la Normandie et de la prise du captal de Buch, ce formidable champion de l'Angleterre. Il est beau d'entendre le jeune monarque épancher son ame en cantiques d'allégresse au pied même de l'autel où il va recevoir le sacrement de la royauté. Tout ce morceau du poème de Cuvelier est d'une simplicité touchante et heureuse :

Et quant ly roy l'oy, si va Dieu graciant,
Et dit : Beau sire Dieux, je vous vois merciant,
Que ceste courtoisie m'avez faite si grant;

Quant au commencement que je sui roi sacrez
M'avez fait tel honnour, vous en soiez loez;
Quant je suis au jour d'hui tellement estrinez.
Ha! Bertrand Du Guesclin, tant ce brassé m'avez,
Tant vivre me laist Dieux, qui en croix fu penez
Que li fait vous en soit encore guerredonné.

Après le service signalé que le chevalier breton venait de rendre à la France, sa position fut complètement changée. Créé maréchal de Normandie, seigneur de Pontorson et comte de Longueville, il devenait le pair de ces seigneurs à la tête desquels il marcherait un jour. Ainsi tombaient devant ce général de fortune les barrières de cette société si difficile à entamer dans son immuable hiérarchie; ainsi ce glorieux parvenu s'emparait de son avenir.

La guerre était à peine terminée en Normandie, que Du Guesclin était envoyé en Bretagne à la tête des auxiliaires français qui défendaient dans cette province la cause de Charles de Blois et de la France contre Chandos et la fleur de la chevalerie anglaise. En y observant les mouvemens du nouveau comte de Longueville, on voit, même sans être homme du métier, combien sa manière de comprendre la guerre contrastait avec les habitudes et le tempérament de la chevalerie de son temps. Le premier il essaie l'artillerie à feu, dont il pressent la destinée, et il range quelques méchans canons en batterie devant les murs d'un château, sous la risée de l'ennemi, qui vient essuyer avec une serviette blanche les taches que laissent aux murailles quelques boulets mal dirigés. On le voit dresser des camps retranchés, fortifier des redoutes, et tenter partout de substituer à la bravoure personnelle l'action d'une stratégie devant laquelle les forces individuelles allaient s'éclipser de plus en plus. A la bataille d'Auray, livrée contrairement à ses conseils et à ses indications, Du Guesclin, accablé par le nombre, paya de sa liberté des fautes dont il n'était pas comptable, et qui coûtèrent la vie au malheureux Charles.

Ainsi finit par le triomphe de l'Angleterre cette lutte entre deux influences étrangères également menaçantes pour la nationalité armoricaine, lutte à laquelle la Bretagne assistait depuis si long-temps, indifférente et décimée. Le traité de Guérande assura la couronne ducale au gendre d'Édouard, et Charles V, avec son habileté ordinaire, parut se résigner à cet échec et sut composer avec la fortune, en attendant le jour prochain où les fautes du nouveau duc lui permettraient de faire appel aux vieux instincts de cette province.

Cette mission était réservée à Du Guesclin. Mais avant de l'entre-

prendre, avant de recevoir cette épée de connétable à la pointe de laquelle il tracerait les frontières de la France, jusqu'alors incertaines et mal définies dans la conscience des peuples, il était appelé à l'une de ces épreuves redoutables qui seules préparent aux grandes destinées.

Dès sa première jeunesse, Du Guesclin tournait ses rêves vers l'Orient; son imagination s'enflammait au souvenir récent encore des croisades, à la pensée des saints lieux profanés. Cette pensée n'était pas moins vive au XIVe et au XVe siècle qu'aux jours même de Philippe-Auguste et de saint Louis, et personne n'ignore que les grands évènemens politiques et militaires sortis de la lutte de l'Angleterre et de la France arrêtèrent seuls le cours des projets, souvent formés sous le règne des trois Charles, pour la délivrance de la Palestine. Il aurait donc suffi à Du Guesclin d'être de son temps pour aspirer de toutes les puissances de son ame à la gloire des pieux combats d'outre-mer. Combien d'ailleurs ce sentiment ne devait-il pas être plus énergique encore chez un enfant de cette Bretagne dont le sang avait coulé à grands flots dans ces expéditions héroïques, et qui avait vu une foule d'entre ses gentilshommes engagés dans les deux croisades de saint Louis! Parmi les noms de ces gentilshommes qu'on a recueillis dans des titres inexplorés, après six siècles d'oubli (1), on distingue au nombre des compagnons de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, à la croisade de 1249, un Glayquin ou Guesclin, qui fut probablement l'aïeul même de Bertrand. C'est là tout ce qu'on sait de cette famille, dont l'illustration ne remonte qu'au connétable, quoique les fantastiques généalogies ne lui aient pas manqué. Mais ce détail, découvert après un si long espace de temps, ne suffit-il pas pour illuminer la nuit des âges et nous initier aux influences premières qui durent planer sur ce berceau? Accroupi dans la vaste cheminée de Lamothe-Broons, petite gentilhommière dont les derniers débris viennent de disparaître, l'enfant avait entendu conter à son père, si ce n'est à son aïeul lui-même, les combats de Damiette et de la Massoure, les grands coups d'épée des chevaliers, la captivité et la fin du saint roi mort sur la cendre. Quoi d'étonnant si Bertrand jura dans son cœur de prendre aussi la croix, et si ses pensées se portèrent vers le grand objet des préoccupations de la chrétienté tout entière?

Nous admettons donc volontiers, avec la plupart de ses biographes,

(1) Voyez cette liste encore incomplète dans la *Revue d'Armorique*, n° du 15 août dernier.

qu'après le traité de Guérande et la négociation de sa rançon, acquittée des deniers du roi de France, Du Guesclin songea sérieusement à réaliser le rêve de ses premières années, et nous croyons sans peine qu'il trouva dans ses compagnons d'armes un concours et un dévouement chaleureux à la même pensée; mais nous n'oserions ajouter, avec M. de Fréminville, qu'il était poussé vers les lieux saints par des devoirs plus étroits et des liens mystérieux, dont cet écrivain se croit en mesure de révéler le secret, enseveli jusqu'à lui dans une nuit profonde.

Du Guesclin a-t-il réellement porté le titre de grand-maître de l'ordre du Temple? C'est là un problème que ne tranche pas à nos yeux la charte de transmission publiée par M. de Fréminville. Nous ne contestons pas l'existence d'une charte originelle, et nous accordons volontiers que Jacques de Molay, prévoyant l'issue funeste du procès où il était impliqué, ait fait tenir à Larménius, patriarche d'Orient, les archives secrètes de l'ordre du Temple, monument précieux dont les fragmens mutilés ont pu parvenir jusqu'à nous. Personne n'ignore que, si un grand nombre de templiers mourut sur les bûchers allumés par Philippe-le-Bel, la protection de Jeanne de Navarre, celle des rois d'Écosse et de Portugal, en dérobèrent beaucoup à la persécution, et que l'ordre se maintint en France même à l'état d'association secrète. Mais cette association a-t-elle joui d'une existence régulière et non interrompue depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à nos jours, et son histoire secrète, commencée en 1313, au pied du bûcher de l'infortuné grand-maître, peut-elle être conduite jour par jour, à l'aide de documens authentiques, jusqu'au pied de l'échafaud du duc de Cossé-Brissac, le dernier de ses chefs légitimement institué? C'est là une question qui n'est nullement éclaircie à nos yeux par le titre cité. La succession des grands-maîtres y est très régulièrement inscrite, il est vrai, et cette régularité même semble pouvoir justifier certains doutes, bien loin de les lever entièrement. Bertrand Du Guesclin y est porté pour l'acceptation du magistère suprême entre Jean de Clermont, qui y aurait été appelé en 1349, et Jean III d'Armagnac, qui aurait succédé au connétable en 1381. Celui-ci aurait signé de son nom le titre représenté en 1357.

Il est difficile d'admettre que la haute direction d'un ordre proscrit et surveillé pût être confiée à un jeune homme de vingt-sept ans, qui à cette date citée de 1357 n'était pas encore connu hors des limites de la Bretagne, où il préludait alors à sa renommée. Cette objection

nous semble péremptoire, et pourrait néanmoins être appuyée par plusieurs autres. C'est à regret que nous l'adressons à M. de Fréminville : nous aimerions à pouvoir lui faire une concession qui imprimerait au front de Du Guesclin l'éclat d'une grandeur nouvelle, et nous comprenons fort que, portant à l'ordre du Temple un dévouement filial, M. de Fréminville attache du prix à faire intervenir la grande figure du connétable entre Jacques de Molay et M. Fabré-Palaprat.

Mais si l'histoire peut conserver quelques doutes sur la secrète pensée qui poussait Du Guesclin vers cette terre d'Orient, d'*où viennent toutes les grandes gloires* (1), elle n'en entretient aucun sur le but que se proposait Charles V en favorisant cette entreprise, et en pourvoyant amplement son général des moyens de l'exécuter. Esprit froid et tout pratique, ce prince n'aspirait point, comme la plupart de ses contemporains, à l'honneur d'une nouvelle croisade qui l'aurait détourné de la grande entreprise à laquelle il avait voué sa vie. L'on put en acquérir la preuve en le voyant substituer brusquement le plan d'une campagne toute politique au-delà des Pyrénées au projet primitif d'une expédition religieuse en Chypre et en Syrie. Un seul mobile agissait sur ce monarque, une seule pensée dominait son ame : organiser la France, y fonder l'ordre matériel sur la prépondérance du pouvoir royal, absorber en celui-ci toutes les forces féodales et militaires, devenues tour à tour ou des instrumens d'insurrection contre le trône, ou des instrumens d'anarchie contre la société elle-même.

On sait qu'au XIVe siècle, l'état militaire du royaume se composait de deux élémens : d'une part, les gens de guerre appartenant au domaine de la couronne, et ceux que les grands vassaux étaient tenus de mener au roi sous peine de forfaiture; de l'autre, les hommes libres pour qui la guerre était une profession, dont l'épée se vendait à qui voulait en payer l'usage, et que le souverain prenait temporairement à sa solde, sous des conditions déterminées. Ces soldoyers ou soldats s'engageaient, soit directement avec le prince lui-même, soit avec des chevaliers auxquels on délivrait des commissions de capitaines, et qui se chargeaient eux-mêmes, moyennant un prix convenu, de l'équipement des hommes engagés au service de la couronne. Le pacte féodal, ou du moins les usages universellement consacrés, n'imposaient aux vassaux et arrière-vassaux qu'un service

(1) Napoléon.

annuel de quarante jours, et l'on avait vu dans les circonstances les plus critiques les montres se débander parce que ce terme se trouvait outrepassé.

Pour obvier à cet inconvénient, nos rois prenaient donc à leur solde, autant que le leur permettaient leurs faibles ressources financières, de nombreuses compagnies de routiers, gens de sac et de corde, qui, ne pouvant après la paix se reclasser dans l'un des compartimens de cette société dont la puissante hiérarchie leur imposait un mur d'airain, se trouvaient, par la force des choses, en guerre ouverte avec elle. Ces bandes nombreuses de pillards et d'incendiaires allaient de province en province, détroussant les passans, rançonnant châteaux et moustiers, sous la conduite de guerriers avides et de pauvres chevaliers sans patrimoine. Ils donnaient l'assaut aux bonnes villes, ravageaient les campagnes, et commettaient des crimes dont la description ne se lit pas sans horreur dans les écrits contemporains. Appelés *Brabançons* parce qu'ils prirent naissance en Brabant, à la suite des guerres de Flandre, *coteraux*, à raison de leur courte épée; plus connus encore, au temps de Du Guesclin, sous le nom de *routiers* ou tard-venus, ces hommes, organisés en grandes compagnies, étaient devenus la terreur des princes et des peuples, l'obstacle insurmontable à l'établissement de tout gouvernement régulier. La longue guerre dont la France était le théâtre depuis le règne du premier Valois en avait démesurément augmenté le nombre, de telle sorte que le royaume tout entier était à leur merci.

Les chefs des compagnies, au moment où Charles V conçut la pensée d'en délivrer le royaume, n'étaient rien moins que les meilleurs gentilshommes et les plus renommés chevaliers de leur temps. C'étaient le Bègue de Vilaine, Ives de Caverley, Arnoult de Cervolles, dit l'archiprêtre ou l'archidiable, Mathieu de Gournay, Bernard de Lasalle, Gaultier Huet, le vicomte d'Auxerre, les frères de Mauny, et tant d'autres guerriers dont les exploits figurent aux grandes chroniques. Ces terribles bandes venaient de mettre en déroute une armée royale en jetant sur le carreau le duc de Bourbon et son fils. Elles avaient pris depuis lors un accroissement effrayant, et dans l'état d'affaiblissement, pour ne pas dire de dissolution où était le royaume après les guerres de Navarre et de Bretagne, on ne pouvait songer à engager une lutte avec elles. Il fallait donc s'emparer des compagnies en gagnant leurs chefs, en finançant avec eux; il fallait trouver hors du royaume une œuvre qui pût les tenter, il s'agissait surtout de leur envoyer pour intermédiaire, en essayant

habilement de le leur faire agréer pour chef, un homme qui comprît toute la pensée royale et sût en même temps inspirer confiance à ces hardis bandits. Si le bon trouvère dont le poème est arrivé jusqu'à nous a rendu un compte fidèle de l'entrevue de Du Guesclin et des routiers au camp de Châlons, lorsqu'il arriva pour leur offrir deux cent mille francs au nom du roi de France, avec la perspective d'une belle fortune à faire en Espagne; si le discours qu'il prête au chevalier breton, dans cette immense orgie de quarante mille hommes, a été vraiment tenu par Du Guesclin, ce discours monumental suffirait assurément pour le classer parmi les orateurs les plus consommés :

Seigneurs, leur dit Bertam, veilliez-moi écouter;
Pourquoi je sui venus je vous veil récorder.
Si vien de par le roi qui France doit garder,
Qui voldroit volentiers pour son pueple sauver
Faire tant devers voux, je vous le di au cler,
Qu'avec moi venissiez où je voldroie aler,
En bonne compagnie vous voldroie porter.
Car j'ai grant volenté de Sarrasins gréver
Avec le roi de Chippre, que Dieux veille garder,
Ou aler en Espeigne largement profiter,
Car li païs est bon pour vitaille mener
Et si a de bons vins, qui sont friands et clers.
Et se ne me volez ce fait-ci accorder,
En Avignon irons, où je sai bien aller,
Et absolucion vous irai impétrer
De trestous vos péchés de tuer et embler,
Et puis irons ensamble no voiage achever.
Nous porrions bien de vrai en nous considérer
Que fait avons assez pour nos âmes dampner.
Pour moi le dis, seigneurs, je le sai bien au cler,
Je ne fis onques bien dont il me doit peser :
Et si j'ai fait des maux, bien vous poez compter
D'estre mes compagnons, encore de passer
D'avoir fait pis de moi bien vous poez vanter.
..... Faisons à Dieu honneur et le diable laissons.
A la vie visons comment usé l'avons :
Efforcées les dames et arses les maisons,
Hommes, enfans occis et tous mis à rançons;
Comment mangié avons vaches, buefs et moutons,
Comment pillé avons oies, poucins, chapons,
Et béu les bons vins, fait les occisions,

Eglises violées et les religions.
Nous avons fait trop pis que ne font les larrons.
Pour Dieu avisons-nous, sur les païens alons;
Je nous ferai tous riches, si mon conseil créons,
Et arons paradis aussi quand nous morrons.

Quel moyen de résister à de tels argumens développés par un tel homme? Des cris de joie se firent entendre de toutes parts; le nom du roi fut répété avec enthousiasme par toutes ces bouches avinées, et rendez-vous fut pris pour aller souper avec lui dans son propre palais. En ce jour mémorable, Du Guesclin conquit, à beaux deniers comptans, sa première armée à la royauté mise hors de page, et quarante mille soldats, soumis à sa seule influence, devinrent au dehors les instrumens dévoués de sa politique. Charles V avait su trouver enfin un but à l'activité de ces bandes redoutables et paralyser ainsi leur incessante hostilité. Tel est le problème à résoudre à la fin de toutes les grandes crises sociales : à ce prix seulement se terminent les révolutions. Lorsqu'un pouvoir intelligent voit en face de lui des forces vives, il doit bien moins aspirer à les détruire qu'à se les assimiler. La France n'a plus à redouter les grandes compagnies, et l'admirable licenciement de la Loire a montré au monde, dans les circonstances les plus critiques où une nation pût se trouver placée, quelles profondes racines l'ordre matériel avait jetées au sein de la société nouvelle. Les routiers ne rançonnent plus les villes, ils ont cessé de menacer l'honneur des nobles dames, et les *condottieri* contemporains vendent leur encre au lieu de vendre leur sang. Il n'est pas cependant moins nécessaire d'assigner un grand but à ces imaginations et à ces espérances violemment excitées, et si Charles V sut deviner à propos l'expédition de Castille et Bertrand Du Guesclin, ne peut-on pas croire qu'un gouvernement qui comprendrait sa situation dans ses périls et dans ses ressources trouverait aussi une tâche féconde à entreprendre, et des hommes pour le seconder?

Le roi, tout entier au désir de délivrer la France des compagnies, à quelque prix que ce fût, avait paru d'abord accueillir avec chaleur l'idée d'une croisade; mais les évènemens qui se passaient alors en Espagne vinrent donner un autre cours à ses projets, et il eut l'habileté d'associer ceux-ci à l'inspiration religieuse, à laquelle Du Guesclin avait d'abord fait un appel énergique. Le roi de Castille, Pierre-le-Cruel, assassin de son épouse, Blanche de Bourbon, était depuis ce crime en état d'hostilité contre la France. Le roi Jean avait depuis long-temps recueilli à sa cour Henri de Transtamarre, frère et rival

de ce prince. La noblesse espagnole presque tout entière aspirait à un changement, et l'instant était venu d'essayer, avec le concours de la France, une entreprise dont le résultat touchait aussi directement à ses intérêts au-delà des Pyrénées, et à l'honneur de sa maison royale.

L'Espagne était alors le pays des prestiges et de la chevalerie. Passer les monts, c'était commencer une croisade, car on rencontrerait bientôt devant soi les Sarrasins de Grenade, amis et alliés de Pierre-le-Cruel, sorte de renégat et de nécroman dont la lointaine renommée rapportait d'étranges nouvelles. Des royaumes à conquérir, des Maures à pourfendre, une belle reine à venger, de l'argent à gagner, et l'absolution à enlever de vive force au passage, comment ne pas réussir avec une telle perspective et avec un chef comme Du Guesclin?

On sait le résultat de la double expédition conduite dans la Péninsule avec une si rare prudence et un génie militaire inconnu jusqu'alors. Personne n'ignore comment Henri de Transtamarre s'assit une première fois sur le trône de Castille pour en tomber bientôt sous les efforts d'une formidable expédition anglaise, conduite par le Prince Noir, pour renverser le roi élevé par la France. On sait aussi comment les fautes et les crimes de don Pèdre rendirent, bientôt après, des chances à son rival, qui, après une laborieuse campagne, dirigée par Du Guesclin comme commandant en chef des troupes françaises et castillanes, finit enfin par conquérir la possession d'un trône ensanglanté par un fratricide.

Les deux expéditions de 1365 et de 1368 sont l'un des premiers exemples qui se rencontrent dans notre histoire d'une opération difficile et lointaine conçue dans la pensée d'une influence extérieure à conquérir et à conserver. Du Guesclin sut maintenir parmi les aventuriers chargés de cette entreprise autant d'ordre et de discipline qu'en comportaient les temps. Ces troupes de pillards rentrèrent en France transformées en soldats; ils devinrent, sous la main de l'homme dont l'unique préoccupation consistait à prêter aide et puissance à son roi, le noyau permanent de cet établissement précieux qui allait bientôt changer la face de la monarchie. On sait comment Charles VII, profitant de la force que lui avait prêtée Jeanne d'Arc, comme son aïeul de celle qu'il avait reçue de Du Guesclin, compléta, par la mémorable ordonnance de 1448, l'organisation qu'avait commencée ce grand homme, en créant un rôle militaire par paroisse, et en instituant les compagnies d'ordonnance dans lesquelles se précipita bientôt toute

la jeune noblesse (1). Dès ce moment, les montres et les contingens seigneuriaux ne furent plus que des accessoires sans importance dans l'organisation militaire du royaume; le service cessa d'être la conséquence et le prix de la tenure territoriale, l'édifice féodal fut frappé dans sa base même, et l'armée, placée sous la main des rois, devint l'instrument de cet absolu pouvoir qui nivelait le sol pour le préparer à recevoir des semences nouvelles. Les compagnies royales achevèrent cette aristocratie superbe dont l'artillerie à feu eut bientôt démoli les imprenables demeures. M. de Fréminville, qui a inséré, dans son livre spécialement consacré à l'armée, des documens curieux sur la poliorcétique du XIVe siècle, établit en effet de la manière la plus solide qu'avant l'invention du canon, le siége d'une place était une opération infiniment plus longue dans ses mesures, plus incertaine dans ses résultats, qu'elle ne le devint après que l'artillerie à feu se fut propagée. Avant cette époque, il n'était pas rare de voir le plus modeste château, défendu par une cinquantaine d'hommes déterminés, tenir en échec, durant le cours d'une année entière, des forces assaillantes infiniment supérieures; et tel fut, comme le montre cet écrivain, l'effet de la révolution commencée par l'application de l'artillerie à feu au siége des places, que l'avantage, qui jusqu'alors appartenait toujours aux assiégés, passa tout entier aux assiégeans, et qu'il n'y eut plus de place imprenable.

Ainsi allaient tomber pierre par pierre cette multitude de donjons et de châteaux qui bravaient depuis des siècles la puissance du suzerain; ainsi la physionomie matérielle de la France allait se renouveler comme celle de la société même. Ce fut donc un grand jour dans l'histoire que celui où Du Guesclin braqua quelques canons en batterie contre une mauvaise bicoque; ce ne fut pas un jour moins décisif que celui où, à la stupéfaction des bourgeois de la capitale, on le vit, selon la promesse qu'il en avait faite, conduire à Paris pour souper en grande pompe dans les appartemens royaux, où les attendaient Charles V en personne, les chefs de ces terribles bandes destinés à devenir bientôt de fidèles et dévoués capitaines. L'homme

(1) « Ordonnons qu'en chaque paroisse de notre royalme y aura un archier qui sera et se tiendra continuellement en habillement suffisant et convenable de salade, dague, espée, arc, trousse, jacque ou hugue de brigandine, et seront appelés les francs archiers; lesquels seront esleus et choisis par nos esleus en chaque élection, sans avoir égard ne faveur à la richesse et aux requêtes que l'onc pourroit sur ce faire. Et seront tenus de nous servir toutes les fois qu'ils seront par nous mandez, et leur ferons payer quatre francs pour homme, pour chacun, mais du temps qu'ils nous serviront. » (Ordonnance de Montils-lèz-Tours.)

auquel il a été donné de faire cela a été autre chose qu'un brave chevalier; ce fut un grand esprit politique, qui sut agir sur son siècle parce qu'il le devançait, et les beaux coups de lance dont ses chroniqueurs ont si grand soin de conserver le souvenir sont assurément son moindre titre à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité.

Si Du Guesclin n'avait eu la pleine conscience de son devoir et de sa mission, il eût écoulé ses jours à l'ombre de ce trône d'Espagne élevé par son épée, et auquel sa présence n'avait pas cessé d'être nécessaire. Créé connétable de Castille, comte de Soria et duc de Molinas, comblé de richesses et d'honneurs, Du Guesclin, en rentrant en France malgré les supplications d'un roi auquel le succès n'avait pas enseigné l'ingratitude, échangeait une grande position incontestée contre les chances de la guerre et du hasard, les dangers de la jalousie et toutes les incertitudes de l'avenir. Mais cet homme avait l'ame si ardemment française et l'esprit si éminemment monarchique, deux choses fort rares au XIVe siècle, quoique devenues fort communes au XVIIe, qu'il ne comprenait la vie de gentilhomme que comme une lutte constante contre l'Angleterre, et comme le sacrifice perpétuel de sa volonté à celle du prince dont la personne résumait, à ses yeux, la patrie tout entière.

Pendant qu'il soumettait, au fond de l'Andalousie, les dernières places qui tinssent encore pour don Pèdre, des lettres de Charles V étaient arrivées à Du Guesclin pour réclamer son prompt retour. Ce prince, qui s'était longuement préparé à la reprise des hostilités par une politique prévoyante et par des trames nouées, au sein des provinces conquises, avec autant d'habileté que de secret, voyait enfin se produire pour le royaume un retour de fortune; mais, pour tirer parti des ressources amassées par sa prudence et pour seconder le réveil de l'esprit public, dont il guettait depuis long-temps les symptômes, il fallait un chef qui sût organiser l'armée en même temps qu'agir fortement sur elle : il fallait un homme qui réunît le génie d'un grand capitaine au prestige d'une renommée populaire. La nature avait départi à Du Guesclin le premier de ces dons; la fortune venait de lui conférer l'autre, car son éclatante expédition fixait alors sur lui les yeux de tout le royaume, et le mettait hors ligne parmi les chevaliers de son temps. Il y a tout lieu de croire que son élévation à l'éminente dignité de connétable était, depuis plusieurs années, arrêtée dans l'esprit du prince réfléchi qui savait si bien laisser mûrir les hommes comme les choses. Avant de recommencer cette guerre, dont il prenait l'initiative à son tour, le roi fit donc

partir pour l'Espagne le maréchal d'Andreham, le vieux compagnon d'armes de Bertrand. Il avait mission de lui apprendre les intentions de son maître, et lui portait l'ordre de repasser au plus vite les Pyrénées, en rassemblant, tant en France qu'en Espagne, toutes les forces qu'il pourrait organiser pour le service de la couronne.

On peut admettre sans difficulté, avec tous les biographes de ce grand homme, l'émotion profonde qu'il ressentit en se voyant soudainement appelé à la plus éminente des dignités du royaume, à l'exclusion de tant de princes et de seigneurs que cette charge allait placer sous ses ordres. On peut croire, sans rien prêter à sa modestie, qu'il éprouva et des hésitations et des craintes en atteignant le sommet d'une fortune sans exemple avant lui. Mais le maréchal d'Andreham lui garantissant l'adhésion unanime de la chevalerie du royaume au choix que le roi venait de faire de sa personne, Du Guesclin promit d'accepter l'épée de connétable, et ne subordonna sa résolution qu'à une seule condition, par laquelle il se révèle tout entier. Il exigea l'engagement formel d'une solde déterminée, à payer périodiquement à son armée, afin d'être en mesure d'y maintenir l'autorité du commandement. Il pressentait sans doute, en faisant une telle stipulation, les difficultés qui lui seraient bientôt suscitées, même par les conseillers les plus éclairés du roi Charles; il devançait l'heure de ses amers démêlés avec Bureau de La Rivière, qui ne comprenait pas qu'une armée ne se suffit pas à elle-même, comme au temps passé, et qu'il fallût vider pour elle le trésor royal, alors si pauvre.

Pleinement rassuré par le maréchal d'Andreham sur les intentions du roi et sur le parfait accord de leurs pensées, Du Guesclin se mit en route, et, après avoir passé les monts, il entra dans le pays de Foix, dont le comte était resté sujet fidèle de la France. Sa marche, depuis le pied des Pyrénées, fut une série de combats acharnés, car il rencontrait à chaque pas des forteresses anglaises à travers son chemin, et des corps isolés de l'armée du prince de Galles, qu'il fallait écraser en passant. Mais ses forces grossissaient à mesure qu'il s'avançait sur cette terre de France, que commençait enfin à remuer le souffle puissant de l'indépendance. C'était chaque jour un assaut, une surprise, un combat corps à corps, une de ces grandes appertises d'armes que nous déroule Froissard dans l'ampleur de son style héroïque. A travers le Languedoc, le Périgord et le Limousin, le cri de *Notre-Dame Guesclin!* volait d'écho en écho comme l'aigle impériale de

clocher en clocher. A la vue de cette armée qui, à chaque pas et à chaque victoire, s'affermissait dans sa confiance et son patriotique orgueil, les peuples se prirent à s'éveiller de leur long assoupissement. Du Guesclin prêchait par la parole et par son exemple la conquête du royaume si cruellement mutilé, le retour aux souvenirs d'une gloire obscurcie, et surtout la haine de l'Anglais, mot qu'il a fait et qui vivra autant que la France. Il agitait les provinces en les traversant, faisant appel à toutes les forces morales en même temps qu'il organisait toutes les ressources matérielles, et conviant pour la première fois les populations à l'œuvre de leur délivrance.

Cependant le roi d'Angleterre, avec son activité accoutumée, s'était mis en campagne, et, avant que Du Guesclin eût passé la Loire, il avait envahi la Normandie et le Maine, et un gros corps aux ordres de Robert Knolles s'avançait à marche forcée vers les murs de Paris. Les chroniques racontent comment les coureurs anglais vinrent frapper plus d'une fois à la porte Saint-Honoré, et comment, du haut des tours de Notre-Dame, on voyait chaque soir briller dans la campagne les feux de l'ennemi. Instruit par le souvenir de tant de désastres, Charles, avant de faire agir contre Knolles les forces réunies dans l'enceinte de Paris, voulait avoir près de lui son nouveau connétable, qui seul lui inspirait confiance à cette heure décisive de sa fortune. Après la prise de Limoges, Du Guesclin se décida donc à précipiter son retour, et, laissant à Mauny et à son noble frère Ollivier le commandement de l'armée, il sauta sur un bon roussin, vêtu en humble marchand, et, traversant ainsi avec promptitude et non sans grand péril les lignes anglaises qui cernaient la capitale, il entra dans ses murs et courut à l'hôtel Saint-Paul, au milieu des flots du peuple criant *noël* sur son passage. L'audace d'une telle démarche, le succès qui l'avait couronnée, ce que la renommée rapportait des faits et gestes du chevalier, tout concourait à exalter le sentiment populaire et à susciter cette confiance qui, chez nous, provoque si vite l'héroïsme lorsqu'elle existe, et l'impuissance lorsqu'elle disparaît.

C'était au mois d'octobre 1369 que Du Guesclin, devenu l'hôte de son roi, dont il ne quittait ni la table ni le palais, recevait solennellement dans la capitale, entourée par l'ennemi, l'épée de connétable au milieu des acclamations publiques. Il jugea d'un seul coup-d'œil, en grand homme de guerre qu'il était, qu'il fallait prendre les Anglais à revers, et que, la défense de Paris étant assurée par les forces qui y restaient concentrées, il importait d'attaquer au plus vite l'en-

nemi dans le Poitou et la Normandie, pour le séparer du midi et de la mer, dont il tirait toutes ses ressources.

Laissant donc le commandement des troupes qui gardaient la capitale au brave maréchal de Sancerre, il arriva à Caën lorsque l'Anglais le croyait encore à Paris. Il y fut promptement rejoint par la plus grande partie de son armée, à laquelle il distribua, pour lui tenir lieu de solde, toutes ses richesses rapportées d'Espagne, toute sa vaisselle d'or, don magnifique du roi Henri, à laquelle Tiphaine Raguenel, sa noble épouse, voulut joindre les bijoux à son usage personnel. L'organisation de ses troupes accomplie, il se mit en campagne, et peu de jours après il se trouvait en face de l'armée du célèbre Thomas Grandson; puis, à la suite d'une marche difficile, exécutée dans les ténèbres d'une nuit orageuse, il surprenait l'ennemi et remportait l'éclatante victoire de Pont-Vallain. Grandson devenait, après une lutte corps à corps, prisonnier de Du Guesclin lui-même; la chevalerie anglaise apprenait enfin, après un demi-siècle d'insolence et de succès, à mordre la poussière et à payer rançon à son tour, car « il n'y eut pas, dit Lefèvre, jusqu'au moindre écuyer et goujat qui, ce jour-là, n'eut aussi son prisonnier. »

Après ce grave échec infligé aux armes anglaises, nous voyons Du Guesclin entamer par la prise de Saumur, de Saint-Maur et de Bressuire, cette campagne poliorcétique qu'il continua durant près de dix années en Poitou, en Saintonge, en Guyenne et en Auvergne, arrachant toutes ces provinces aux Anglais ville par ville, château par château, et pour ainsi dire bastion par bastion. A chaque marche sur ce sol hérissé de forteresses féodales, on était arrêté par une barrière, et l'on n'avançait qu'à force d'assauts. La mine et l'incendie détruisaient l'une après l'autre ces tours de granit, devenues les derniers asiles de l'étranger. D'affreuses cruautés, d'horribles souffrances, venaient de part et d'autre imprimer à cette guerre un caractère inexorable; elles élevaient une barrière éternelle entre les combattans. A la longue apathie des populations avaient succédé la fureur de l'agression et le désespoir de la résistance. Le cours des idées changeait visiblement, et cette longue lutte se transformait de jour en jour en un immense duel de peuple à peuple. Ce n'étaient plus deux familles rivales qui se disputaient un trône et une suprématie d'honneur : c'étaient la France et l'Angleterre qui se heurtaient avec rage l'une contre l'autre; c'étaient deux nationalités qui naissaient à la fois dans des couches laborieuses et sanglantes.

Rien de plus curieux à étudier que ce travail intérieur qui a con-

stitué la France moderne. Lui seul fait bien comprendre cet antagonisme de deux grands peuples devenu la loi de leur existence mutuelle, et comme la condition même de tous leurs développemens ultérieurs. « Le roi, dit Froissard, qui sage étoit et subtil, savait gens attraire et tenir à amour où son profit étoit. Il avoit tant fait que les prélats de Bretagne, les barons, les chevaliers et les bonnes villes estoient de son accord... De l'autre côté, tastoit aussi bellement ceux d'Abbeville et de Ponthieu, quels il les trouveroit, et s'ils demeureroient Anglois ou François. Et ne désireroient-ils alors autre chose que d'estre François, tant haieoient-ils les Anglois. Ainsi acqueroit le roi de France des amis de tout lez. » Mais c'était surtout dans le midi du royaume que ce travail de propagande s'opérait avec ardeur. La plus grande partie de la noblesse, froissée dans ses susceptibilités et dans ses droits par les mesures arbitraires du gouvernement anglais, en appelait depuis quelques années au roi de France. « Car estoient les Anglois orgueilleux et présomptueux; et ceux de Poitou, de Quersin, de Limosin, de Hovergnes, de La Rochelle, ne peuvent aimer les Anglois, quelque semblant qu'ils leur montrent, mais les tiennent en grand dépit et vileté. Et ont les officiers du prince si surmonté toutes gens en Poitou, en Saintonge et en La Rochelle, qu'ils prennent tout en abandon, et ils fond si grand levée, au titre du prince, que nul n'a rien du sien. Avec ce, touts les gentilshommes du pays ne peuvent venir à nul office, car tout emportent les Anglais (1). »

A mesure que Du Guesclin s'avançait sur cette terre ainsi préparée, qu'il avait mission de reconquérir pas à pas, il trouvait donc une immense force morale, et quelquefois un dévouement sublime dans les populations, au cœur desquelles il savait parler. Les dispositions menaçantes des habitans de Poitiers contraignirent les Anglais à évacuer cette grande ville. Peu après les bourgeois de La Rochelle, et leur maire, Jean Cadorier, stimulés par la vue des bannières fleurdelisées flottant autour de leurs remparts, s'emparaient, par un audacieux coup de main, du gouverneur et de ses principaux officiers, et ouvraient leurs portes à l'armée du connétable. A Chisay, dans une bataille rangée disposée avec un art infini, celui-ci écrasait les forces anglaises, et faisait, par cette victoire, rentrer sous la domination du roi l'Aunis et la Saintonge, dont la conquête préparait celle de la Guyenne, de l'Aquitaine et de l'Auvergne. Mais un important épi-

(1) *Chronique de Froissard*, livre Ier, seconde partie.

sode dans la vie de Du Guesclin devait couper en deux cette campagne du midi, qui ne fut interrompue que par quelques voyages à Paris, où le ramenait le besoin de s'entendre directement avec Charles V pour triompher quelquefois du mauvais vouloir, le plus souvent de l'ignorance de ses conseillers.

Suivant le plan qui lui avait si bien réussi dans d'autres parties du royaume, le roi de France avait pratiqué des intelligences dans la Bretagne, soumise, depuis la bataille d'Auray et le traité de Guérande, à l'influence britannique. Jean IV de Montfort, se voyant menacé d'une insurrection formidable, fit ce que tout autre prince aurait probablement fait à sa place; il appela les Anglais à son secours, et ceux-ci, heureux de prendre pied sur le continent, couvrirent bientôt le duché tout entier, mettant garnison dans toutes les places et s'établissant, de l'entrée de la Loire au promontoire de Saint-Mathieu, dans des positions réputées inexpugnables. Quelques seigneurs gagnés par la France se saisirent alors de villes importantes, en attendant l'arrivée d'une armée française, la plus nombreuse et la plus belle que depuis long-temps eût mise sur pied le royaume. Du Guesclin en prit le commandement sans hésiter, car dès long-temps il ne se considérait plus dans son cœur que comme le premier serviteur de la couronne de France; sentiment fort légitime, puisqu'il fit sa force et sa gloire, mais que sont loin de comprendre, même de nos jours, les Bretons de vieille roche, les fils de ceux qui arguèrent si long-temps de sa félonie pour faire exclure de la salle des états de Bretagne l'image du vainqueur de sa patrie. Du Guesclin réduisit l'un après l'autre ces innombrables châteaux, perchés alors comme des nids de vautours sur nos rochers et nos montagnes, et dont nous aimons aujourd'hui à chercher les débris dispersés par la catapulte sous l'ajonc fleuri qui les recouvre. Du Guesclin et Clisson, son farouche auxiliaire, entrèrent en vainqueurs, et souvent en vainqueurs irrités, dans ces villes où tout leur rappelait des souvenirs d'enfance et de jeunesse. La Bretagne fut promptement conquise, et si son indépendance nominale se maintint un siècle encore, on peut dire que dès ce jour l'avenir de ce pays fut décidé, et qu'il succomba sous les armes des deux plus illustres entre ses fils.

Après cette campagne, dont les détails sont décrits avec une grande science stratégique et locale dans l'ouvrage de M. de Fréminville, on voit le connétable voler tout à coup en Picardie, y attaquer et y détruire une nouvelle armée, commandée par le duc de Lancastre, et que les historiens ne font pas monter à moins de soixante

mille hommes. Cela fait, Du Guesclin retourne, avec son obstination bretonne, à l'œuvre fondamentale de sa vie, la destruction de la puissance anglaise dans le midi et l'absorption de ces provinces au sein de l'unité française. Il déploie un grand talent d'ingénieur militaire au siége de Bergerac, qu'il finit par emporter; puis il entreprend et obtient la soumission définitive du Languedoc.

Ici trouvères et chroniqueurs se taisent : un voile épais recouvre les dernières années de cette vie si long-temps exposée tout entière aux regards du monde. Les faits manquent, les versions se contredisent, les dates ne concordent plus. La figure du connétable ne s'éclaire que par intervalles dans des récits incertains et confus, à travers lesquels on devine, sans pouvoir les préciser, de grandes douleurs, d'amères déceptions, des découragemens et des injustices, accompagnemens ordinaires de toutes les grandeurs humaines. Du Guesclin ne reparaît plus qu'en 1380, au pied de la citadelle de Randan, en Auvergne. Il semble se traîner autour de cette place, atteint d'un mal intérieur et secret qui laisse l'armée comme lui-même sans espérance. Enfin, après trois jours d'une fièvre aiguë, il expire chrétiennement sur son lit militaire. Alors a lieu la scène antique de la remise des clés aux pieds de ce cadavre dont la main tient encore sa formidable épée, et qui remporte ainsi sa dernière victoire.

Si quelques nuages s'étaient élevés, aux dernières années de sa vie, entre Du Guesclin et son roi, si des douleurs mortelles aux ames ardentes et fidèles hâtèrent le terme d'une existence précieuse, Charles V sentit, comme la France entière, l'immense étendue de la perte que l'un et l'autre venaient de faire. Pendant que le cercueil de Du Guesclin traversait lentement le royaume, au milieu des sanglots du peuple et de l'armée, dont il avait le premier proclamé la patriotique fraternité, le roi préparait solennellement à Saint-Denis cette double sépulture dans laquelle il vint occuper sa place deux mois après son bon connétable.

Neuf ans après, à pareil jour, son jeune fils, nourri de ces grands souvenirs, destinés à rendre ses douleurs plus cuisantes, préludait à la guerre par une imposante cérémonie. La sainte basilique voilait sous de sombres tentures le jour de ses verrières étincelantes; l'aigle éployée de Du Guesclin se dessinait dans son écusson d'argent sur des draperies funéraires, et mille bannières anglaises, suspendues aux voûtes, se balançaient au-dessus de la tête de la plus noble chevalerie du royaume. Armés de toutes pièces et à cheval, dans la nef, les princes du sang et les plus illustres seigneurs portaient les insi-

gnes du grand connétable. Alors, en présence de ces guerriers auxquels il allait bientôt manquer si tristement, un vieil évêque parut dans la chaire où devait un jour monter Bossuet, et prononça l'une des premières oraisons funèbres dont notre histoire garde le souvenir :

Quant l'offrande si fu passée,
L'évesque d'Auxerre prescha.
Là ot mainte larme plorée
Des paroles qu'il récorda ;
Car il conta comment l'espée
Bertrand de Glasquin bien garda,
Et comme en bataille rangée
Pour France grant peine endura.

Les princes fondoient en larmes
Des mots que l'évesque monstroit,
Car il disoit : Plorez, gens d'armes,
Bertrant, qui tretous vous amoit ;
On doit regretter les fetz d'armes
Qu'il feist au temps qu'il vivoit :
Dieux ayt pitié sur toutes ames,
De la sienne, car bonne estoit (1).

Ainsi finissent et ce règne et cette vie voués à la même pensée; ainsi passa cette époque, l'une des plus importantes de notre histoire pour les destinées de la France. Pendant que celle-ci se dessine au dehors avec sa physionomie native, elle s'asseoit au dedans sur la large base de l'unité monarchique. La royauté se prépare une armée. Cette création entraîne, par une suite nécessaire, l'établissement d'un système financier. La puissance des capitaux s'élève et fait concurrence à la puissance territoriale. L'administration se forme autour du trône; elle enlace le pays que l'action seigneuriale a cessé de dominer, et, pour compléter l'œuvre de cette grande transformation, de petits légistes, se substituant aux hauts barons, s'asseoient sur les siéges fleurdelisés du parlement, et finissent par le transformer en cour des pairs et en suprême conseil national.

Ce régime nouveau, qu'à notre tour nous appelons l'ancien régime, ne s'établit pas sans doute en un jour, et de grands évènemens ne tardèrent pas à venir traverser l'œuvre monarchique conçue

(1) Extrait du poème d'un auteur contemporain, Guillaume de Quimper, manuscrit de l'église de Saint-Aubin d'Angers.

par Charles V. Une solennelle épreuve était encore nécessaire avant que la France s'assît parmi les nations sur sa base indestructible, et l'on vit l'Angleterre renouveler, dans des conditions plus menaçantes peut-être, la tentative qui venait d'échouer contre la prudence d'un grand roi et le génie d'un grand capitaine. Azincourt rouvrit toutes les blessures de Poitiers, et Henri V, reprenant le débat qui semblait épuisé, fit traverser à la nationalité française une crise non moins terrible que celle dont elle avait triomphé sous Édouard III. Mais ce sentiment avait déjà poussé de trop profondes racines pour être arraché du cœur des peuples. Il ne fléchit pas sous l'orage que déchaînèrent sur le royaume et les rivalités princières, et les conspirations domestiques, et jusqu'à cette démence royale qui vint se joindre comme une calamité suprême à cet abîme de calamités. La France fut envahie, mais non pas domptée; elle vécut l'épée sur la gorge, toute prête à se redresser pour la vengeance et pour la mort; et lorsque Dieu, qui se complaît à la sauver par des voies où éclate sa providence, lui envoya la houlette de Jeanne d'Arc en signe de réconciliation et de salut, la nation la vit briller au-dessus de sa tête comme l'épée flamboyante du connétable. Elle salua dans la fille du peuple, aussi bien que dans le chevalier breton, un missionnaire de la même cause, un instrument de la même pensée divine : double symbole des forces les plus vives et les plus pures de l'ancienne monarchie, de la classe agricole et de la noblesse provinciale, la sainte paysanne et l'humble gentilhomme resteront les supports éternels de l'édifice fondé par l'héroïsme de l'un et consacré par le martyre de l'autre.

La publication de deux ouvrages importans sur Du Guesclin nous a paru une occasion naturelle pour appeler l'attention publique sur cet homme extraordinaire, dont la lumineuse figure brille à l'entrée de notre histoire moderne. Sa gloire n'est méconnue par personne; mais nous avons espéré la faire mieux comprendre, et la légitimer encore en l'expliquant. Comment se fait-il qu'une telle vie ne puisse pas fournir à un écrivain d'un mérite et d'un savoir véritables la matière d'une œuvre d'un intérêt puissant et soutenu? Comment se fait-il que M. de Fréminville soit vaincu par Cuvelier et par d'Estouteville? C'est ici le sort commun de tous les écrivains contemporains, lorsqu'ils comprennent l'histoire autrement qu'elle ne peut l'être en notre temps. Le travail le plus difficile comme le plus ingrat qu'ils puissent se proposer, c'est d'écrire aujourd'hui l'histoire sous des formes purement narrratives, c'est de reprendre en sous-œuvre des chroniques dont la plus médiocre les laissera bien loin en ar-

rière. On peut assurément, par la puissance de la pensée, comprendre le moyen-âge et le juger; mais on ne saurait, à force d'art, en reproduire la physionomie pittoresque et naïve, et la plupart de ces tentatives ne sont que des tableaux de fantaisie. Joinville, Froissard et Commines resteront à tout jamais, et en dépit du progrès des études historiques, les peintres véritables de saint Louis, de Charles V et de Louis XI. Que les écrivains modernes rectifient les chroniqueurs dans un esprit de sagacité; que, maîtres de l'ensemble des évènemens, ils fassent ressortir le génie politique d'un siècle ou d'une société; qu'ils ne reculent pas même devant l'espérance d'entrevoir quelques faces isolées du plan divin selon lequel se développe l'humanité tout entière; qu'ils fassent enfin de l'histoire critique, politique, philosophique ou providentielle, nous le trouvons bon, et nous croyons qu'ils cèdent en cela à une inspiration légitime. De tels travaux sans doute ont leurs périls, et, pour quelques magnifiques monumens dont ils ont doté notre siècle, celui-ci se trouve comme écrasé sous le poids d'une multitude d'œuvres prétentieuses et médiocres; mais du moins portent-elles l'empreinte d'une certaine vérité de réflexion et d'une inspiration individuelle. Nous ne saurions reconnaître le même caractère aux laborieux essais tentés pour reproduire la physionomie d'une époque lointaine, en faisant, pour s'isoler de la sienne, des efforts infructueux, et qui presque jamais ne sont sincères. N'en déplaise à l'ingénieux et savant auteur des *Ducs de Bourgogne*, et à Quintilien lui-même, rien de moins exact, surtout au XIXe siècle, que la maxime si connue : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum*. Quelque soin que prenne l'historien moderne pour se défendre des influences qui le dominent, lorsqu'il s'occupera du moyen-âge, il écrira moins pour *raconter* que pour *prouver;* il se fera, même à son insu, dissertateur plutôt que narrateur fidèle, et les faits ne seront pour lui que l'accessoire d'une pensée préconçue. Subissons donc en toute loyauté les conditions qui nous sont faites, et n'essayons pas de nous y soustraire. Faisons à nos risques et périls des théories et des systèmes; mais, lorsque nous voudrons montrer le moyen-âge dans l'intimité de sa pensée, et ses grands hommes dans la naïveté de leurs mœurs et la continuité de leur vie, n'hésitons pas à nous faire paléographes plutôt qu'historiens : imprimons nos nombreux monumens inédits, car le moins important d'entre eux vaudra nos meilleurs ouvrages.

LOUIS DE CARNÉ.

LE DERNIER

HUMORISTE ANGLAIS.

I. — *THE LETTERS OF CHARLES LAMB,*
BY TH. N. TALFOURD.

II. — *POEMS AND ESSAYS,*
BY CHARLES LAMB.

On peut avoir vécu à Londres fort long-temps, et n'avoir jamais aperçu Chancery-Lane.

Ce n'est point une rue, ni une allée, ni un impasse, ni un carrefour, ni une ruelle, ni un passage; c'est quelque chose d'obscur et d'inoui, où quelques gens de loi, de commerce et de banque, sont venus établir leur sanctuaire. Vous y trouvez, mêlées dans une harmonie rougeâtre, et sur un fond bitumineux taché d'ocre et de corail, toutes les couleurs lugubres. Les maisons y sont hautes et de brique, mais d'une brique vénérable, bronzée par les vapeurs, cuite par le soleil, noircie par le temps;—d'une brique brune, brun-rouge, brun-pâle, brun-vert, mordorée et glacée de jaune, qui me charmait sin-

gulièrement en 1818. Cette impression était-elle exacte? Je n'en jurerais pas; c'est ainsi que la gamme des nuances qui embellissent Chancery-Lane a déteint sur mon imagination, jeune alors. Là j'ai vu Charles Lamb, le charmant humoriste; là j'ai fait mes premières armes littéraires. Il eût écrit à propos de Chancery-Lane une digression délicieuse, lui, le prosateur naïf et fin, — une de ces pages nonchalantes, babillardes et descriptives, amusantes pour le lecteur, et (ce qui vaut aussi quelque chose) pour l'auteur.

Ce coin de Londres et l'imprimeur Valpy, qui l'habitait, ne me préoccuperaient pas aussi vivement, si ce n'était le fond de la scène et le vrai paysage sur lesquels se détache l'étrange figure dont j'ai à parler. Que les bourgeois de Londres me pardonnent. Peut-être leur Chancery-Lane est-il aujourd'hui une très belle rue, comme la rue de Rivoli, ou le Corso; — en pierre de taille ou en marbre, avec des cascades jaillissantes, et des iris qui frémissent sous le soleil. Peut-être me suis-je trompé. J'avais quelque quinze ans. Cette espèce de carrefour de l'enfer, triste passage entre deux rues tristes, avec son double régiment de grilles de fer me portant les armes, et ces maisons rechignées des avoués et des huissiers, rouges et menaçantes, se dressent encore devant moi. Je vois les garçons imprimeurs couronnés de papier (couronne de leur état, blason irréprochable), et la caverne littéraire, l'antre de Trophonius, l'atelier Valpy, qui occupait une des extrémités de ce mystérieux recoin. Voici la petite porte où entraient incessamment des rames de papier blanc, pour en ressortir sous forme de dictionnaires et de *Gradus*. C'était là, chez l'imprimeur Valpy, que se pétrissait toute la pâte érudite employée à l'alimentation d'Oxford, d'Eton et de Cambridge, éditions *variorum*, traductions, annotations, élucubrations classiques. Les accens grecs pleuvaient comme grêle dans cet antre où vingt maigres jeunes gens pâlissaient sur l'épreuve grecque, et pourchassaient l'accent rude hors de sa place avec une ferveur acharnée. Singulier souvenir et qui me plaît! Il me rappelle Charles Lamb et ses amis les cockneys, Valpy et ses savans, et la première lecture de Wordsworth près de la rivière Serpentine, et la révolution littéraire à laquelle j'assistai là-bas, et les étranges sermons d'Irving, et toute cette vie originale des humoristes et des penseurs anglais, que je partageai tout jeune encore, et que la Grande-Bretagne a le malheur de perdre depuis que le continent la civilise et la polit à son image.

Peu de savans en Europe, ou de quarts de savans, en *us*, en *os*, et en *phaleg*, ont échappé à la nécessité de connaître James Valpy,

l'éditeur du *Pamphlétaire*, la première des revues qui firent connaître le talent de Charles Lamb. Jeune, ambitieux et actif, je le vois assis et pâle, au milieu de son réseau érudit, de ses cartons grecs, de ses registres hébreux, de ses livres de compte bien tenus et de ses caisses pleines de guinées; Arachné qui trônait au centre de sa toile. Lui-même était hébreu de naissance, et son nez d'aigle secondaire, crochu comme un point d'interrogation, tranchant comme un canif et pointu comme une aiguille, est resté aussi profondément gravé dans ma mémoire que sa rue tapissée de pourpre sombre, son irréprochable costume noir, sa culotte courte et son cabinet garni de cartons verts débordant de grec. C'était un roi.

Gail, l'abbé grec, lui écrivait des suppliques à genoux. Valpy possède des billets de Boissonade (non des suppliques, mais de fines critiques); j'imagine que notre spirituel savant Letronne lui a quelquefois écrit; il correspondait avec Schweighœuser, Dornundblumenhœuser, Traurigfielschriebhœuser et Heyne. On ne voit de ces personnages qu'en Angleterre. Il vit encore dans quelque retraite de gentilhomme, ce merveilleux mélange d'Israël et de Londres, du commerce et du comme il faut, de l'érudition et de la banque, le tout fondu et composant l'acier le plus souple, le plus froid et le plus poli que l'on puisse imaginer. Valpy daigna imprimer mes juvéniles essais; la chattière de son cabinet noir me laissa entrevoir pour la première fois la perspective baroque du monde littéraire. Modestes campagnes faites sous ce drapeau grec! humble préface! premier ébahissement en face du type qui reproduisait mes pattes de mouche! commentaires sur le *Pro Ligario*, notes sur Thucydide, collations de manuscrits et de textes, lettres de Maittaire mises en ordre par moi-même (*Epistolæ Mattarii*), essais honnêtes et classiques, j'aime votre souvenir.

J'étais donc chez James Valpy, un soir de juin 1818, dans son cabinet, où il fallait allumer de la bougie à midi et du feu en juin, lorsqu'un petit et vieux bonhomme noir y entra; on ne voyait de lui qu'une tête, puis de larges épaules, puis un torse délicat, et enfin deux jambes fantastiquement déliées et presque inapercevables. Il avait un parapluie vert sous le bras et un très vieux chapeau sur les yeux.

L'esprit, la douceur, la mélancolie et la gaieté jaillissaient par torrens de cette physionomie extraordinaire. Dès que vous l'aviez vue, vous ne regardiez plus ce corps ridicule; il vous semblait que quelque chose de purement intellectuel était devant vous, dépassant

la matière, brillant à travers la forme, s'extravasant comme la lumière et débordant de toutes parts. Il n'y avait ni santé, ni force, à peine une réalité anatomique suffisante, dans ces pauvres petits fuseaux entourés de bas de filoselle chinée, et terminés par des pieds inouis chaussés de larges souliers, lesquels posés à plat s'avançaient lentement sur le sol à la façon des palmipèdes. Mais on ne voyait rien de ces singularités; on ne faisait attention qu'à un front magnifiquement développé, sur lequel se bouclaient naturellement des cheveux d'un noir lustré, à de grands yeux tristes, à l'expression d'une large prunelle brunâtre et liquide, à l'excessive finesse des narines, sculptées avec une délicatesse dont je n'ai pas vu d'autre exemple, à la courbe d'un nez très semblable à celui de Jean-Jacques dans ses portraits. Tout cela, l'ovale noblement allongé du visage, les contours exquis de la bouche, et la belle position de la tête, prêtaient de la dignité, et la plus haute de toutes, la dignité intellectuelle, à cette organisation débile et disproportionnée.

Le bon Lamb, — une sorte de Labruyère, d'Addison et de Sterne, que personne ne traduira jamais, et l'on fera bien; — Charles Lamb, *Carlagnulus*, comme l'appelaient les savans; *Élia*, comme disaient les gens à la mode (il avait trente petits surnoms d'amitié que lui donnaient les diverses classes, et je n'ai jamais entendu personne le traiter de monsieur Lamb, solennellement et sérieusement); le *bon* Lamb donc venait savoir des nouvelles d'un de ses amis, Hugues Boyce, jeune homme pauvre et poitrinaire, fort savant d'ailleurs, un peu poète, et extrêmement intéressant, que notre éditeur avait enchaîné dans sa meute, et qu'il employait, avec vingt autres, à la chasse des accens grecs. Lamb possédait une collection d'amis de ce genre-là. Une singularité ou un malheur suffisait pour l'attacher à un homme; il aimait ces débris errans, pailles brisées, fleurs détruites, qui flottent au hasard à la surface du courant social.

Plus d'une folle aventure le punissait d'une telle préférence; ceux-ci le volaient, ceux-là riaient de lui, d'autres le calomniaient; en général ils le prenaient pour riche et ne se trompaient pas. Pauvre commis dans les bureaux de la compagnie des Indes, c'était assurément un potentat, comparé aux orphelins et enfans perdus, acteurs sans théâtre, officiers sans traitement, médecins sans malades, auteurs sans libraire, érudits sans public, dont il faisait sa société du matin. Comme il ne pouvait que les aimer et non les secourir, il ne gagnait à cela que leur malveillance, mais il les aimait toujours. Jamais ame humaine ne trouva plus de jouissance dans la pitié. Le

besoin de sympathie et de commisération était arrivé chez Lamb à l'état de maladie. Il vénérait un pauvre, il estimait un malade; malade et pauvre, il vous aurait suivi comme un chien suit son maître. Ennemi des pédans, il avait surtout en haine les philanthropes, ces tartufes de la religion nouvelle; il aurait, je crois, étranglé un moraliste et pendu un négrophile. Il abhorrait les grands discours et regardait les systèmes comme des piéges de vaste dimension tendus à la sottise humaine par l'avidité, la fraude et l'audace. Gai et mélancolique, pardonnant tout aux hommes, excepté le mensonge, souriant toujours, riant souvent, malingre jusqu'à l'excès, buvant un peu trop d'*ale* avec ses amis, fumant trop, dépensant en calembours les neuf dixièmes de son esprit, en bouquins du XVIe siècle les trois quarts de son petit revenu, — cet être romanesque, qui se moquait du roman comme le chevalier Cervantes s'est moqué de la chevalerie, était non-seulement un homme singulier, mais un grand cœur, un homme de génie que les Dickens et les Marryatt peuvent cacher un moment, mais n'éclipseront pas. Déjà il dépasse de toute la tête la plupart des hommes illustres de sa génération et de la nôtre.

Car il a laissé des fragmens qui resteront, dont pas une ligne n'est oiseuse ou inféconde; leur saveur mûrit, leur charme devient plus puissant à mesure que les mois s'écoulent. Pendant que les beautés éclatantes de Walter Scott et de Byron commencent à pâlir, les pages long-temps négligées et peu nombreuses de Lamb se dorent et resplendissent comme les feuilles quand l'automne vieillit. La pensée, la rêverie, la méditation, l'érudition, l'amour de l'humanité, l'originalité profonde, qui en sont la sève et la force, apparaissent dans toute leur beauté. Le premier engouement en faveur de Byron et de Scott a fait place à une admiration réfléchie; à travers les rayons de leur gloire consacrée, on aperçoit ce qui leur manquait; leur incontestable génie redescend à sa vraie place, et y restera. Charles Lamb va monter à la sienne. Déjà classique, on le nommera bientôt le La Bruyère ou le Michel Montaigne de cette grande génération anglaise.

Depuis le jour où j'entrevis Charles Lamb chez Valpy, jusqu'à ces derniers temps, je me suis plu à l'étudier, non comme un auteur de livres, mais comme un ami: la seule manière dont on puisse l'accepter, si on l'accepte. Ou vous le méprisez, objet de nulle valeur; ou il devient votre intime, votre livre de chevet. En cela, il ressemble à Montaigne et à Cervantes, comme une miniature ressemble à un tableau; plus humble, plus voilé sous une apparence bouffonne. Avez-vous l'intelligence sérieuse? Placez-vous à la tête de toutes

choses la régularité extérieure? Avez-vous cette hypocrisie de la probité littéraire qui dérobe au public le vide de nos cervelles et le creux de notre savoir? Êtes-vous un de ceux que les trois parties d'une période équilibrée bercent agréablement, que la subdivision régulière des chapitres remplit d'admiration et de satisfaction? Étiez-vous né, lecteur, pour être quelque chose d'honnête, comme un intendant, un sous-préfet, un sergent, et non pas cette autre chose, profonde et flottante comme la mer, qu'on appelle un penseur? Êtes-vous blessé des digressions de Montaigne et des irrégularités de Shakspeare? Êtes-vous d'avis que Tacite est obscur? Alors n'abordez pas Lamb, ne touchez pas à ses extravagances! Promenez-vous pour votre santé dans les allées bien sablées dont Laharpe et Lebatteux se sont plu à tailler les ifs. Ne mettez pas le pied dans les domaines touffus et boisés d'Aristophane, de Lucien, de Dante, d'Arioste ou de Cervantes. Laissez-nous aimer notre Lamb à notre guise; gardez votre couronne sérieuse et votre trône de fer, je n'ai pas dit de plomb.

Charles Lamb est le dernier humoriste de l'Angleterre. C'est le singulier produit de plusieurs contradictions. Élégance naturelle et pauvreté incurable, un tempérament faible et une ame passionnée, le goût des arts et la chaîne des occupations les plus fastidieuses, des amitiés de haut parage et une vie obscure, tous les désirs et toutes les impuissances, toutes les capacités et toutes les incapacités, voilà Lamb : une tête de géant sur un fantôme de corps.

Charles Lamb a vu le jour, ou plutôt ne l'a pas vu, en février 1775; ses parens, pauvres et roturiers, habitaient je ne sais quelle cachette ténébreuse à l'ombre du clocher de Saint-Dunstan, au beau milieu de la Cité, non loin de cette allée Chancery, ou de la chancellerie, que j'ai décrite plus haut.

Ce clocher de Saint-Dunstan joue un rôle très important dans sa vie. On en voit l'ombre sur tous ses ouvrages, et l'écho de la vieille horloge rouillée se fait entendre dans tout ce qu'il a écrit. Le nom de badaud de Londres le charmait; qui le nommait *cockney* ne l'insultait pas, mais le flattait au contraire. C'était une tendre et douce imagination qui ne pouvait se dépayser et ne l'essayait pas, qui trouvait une patrie dans un coin de terre, un souvenir dans une feuille de parquet, et de la poésie partout. *N'allez pas aux rives lointaines*, son mot d'ordre dans toute la vie, le rapprochait de La Fontaine, avec lequel il avait plus d'une analogie. On ne put jamais lui faire préférer les montagnes pourprées et le grand Océan à la fumée

de Londres et aux vieux trottoirs sur lesquels il avait l'habitude de marcher. Cet esprit sympathique avait compris combien l'*accoutumance* fait partie nécessaire des affections. Élevé par la charité publique dans l'école métropolitaine de Christ-Hospital, placé dans sa première jeunesse comme simple commis dans les bureaux de la compagnie des Indes orientales, gratifié d'une pension de retraite, neuf années avant sa mort, par la générosité de cette compagnie aristocratique et bourgeoise, il est mort en décembre 1834. Voilà toute sa biographie. On peut ajouter qu'il a vécu constamment à côté de sa sœur Marie-Anne Lamb, célibataire comme lui, comme lui maladive et n'ayant que le souffle, sorte de duplicata féminin de sa pensée et de ses goûts, et que cette *double singleness*, comme il s'exprimait lui-même, ce célibat double lui a donné tout ce que ses pâles journées ont renfermé de bonheur. On peut dire encore que son premier recueil (*Petits Poèmes*) parut en 1798; *Rosamonde Gray*, récit, en 1800; *Jean Woodwill*, tragédie, en 1802; *M. H...*, comédie burlesque (sifflée à Drury-Lane), en 1806; les *Specimen des Dramaturges anciens*, en 1808; enfin que les *Essais d'Elia*, ses chefs-d'œuvre, furent semés entre 1820 et 1833, dans les journaux et revues intitulées le *Réflecteur*, *Londres*, le *New Monthly*, *Blackwood*, *l'Anglais*. Il donna quelques critiques littéraires à l'*Examiner*, publia un autre petit volume de vers sous le titre de *Poésies pour les Album;* et sa sœur Marie coopéra à la rédaction des *Contes shakspeariens* et des *Aventures d'Ulysse*, deux charmans ouvrages. Les premiers noms de la Grande-Bretagne visitaient son obscure demeure, et, peu de temps après sa mort, Thomas Noon Talfourd, homme d'infiniment de goût et de grace, publia deux volumes de ses lettres familières, remplies de cette saveur délicate et singulière qui n'appartient qu'à lui.

Faire comprendre et analyser le mérite de Charles Lamb, lui assigner une place dans la littérature anglaise et parmi ses contemporains, ne sont pas des tâches faciles. C'est un grand écrivain qui a fait de petites choses, un penseur profond qui ne s'est occupé que de puérilités, un style admirable caché sous la simplicité, l'essence du génie sans le charlatanisme du talent.

Ce n'est pas qu'il ne possède une valeur très réelle et qu'il n'ait accompli son œuvre avec autant de conscience que de persévérance; mais les esprits superficiels sont nombreux : aimant l'ordre visible et n'estimant que l'apparence, ils ont quelque peine à découvrir ses mérites. Lamb, le premier des critiques modernes, le plus fin des peintres de mœurs anglaises entre 1800 et 1830, est celui qui a pé-

nétré le plus avant dans l'étude de la vieille langue et des auteurs anglais du XVIe siècle, celui qui a replacé sur leur trône les écrivains originaux que la Grande-Bretagne adore aujourd'hui, et livré à la postérité le tableau profond des mœurs commerciales et bourgeoises de son pays.

Il a procédé en homme de génie et non en écrivain didactique. On peut juger de deux manières les choses de l'esprit et ses œuvres : l'une tout administrative, qui aime l'utile et le vaste, le réglé et l'honnête, le grandiose et le ponctuel. C'est cette littérature qui estime particulièrement Ginguené et Salfi comme ayant écrit en dix volumes, avec de très bonnes tables de matières et des dates utiles, l'histoire de la poésie et de la prose italiennes. C'est elle qui tient en juste vénération la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet avec ses vingt volumes illisibles et bibliographiques. Ces écrivains sont les sergens de ville de la voie littéraire, et je n'ai point de plainte à proférer contre eux; ils maintiennent l'ordre, ils substituent la décence régulière à l'entraînement dangereux; ils enregistrent comme des greffiers, ils enrégimentent comme des enrôleurs, ils protocolisent comme des chefs de bureau, ils réglementent comme des employés du cadastre, ils toisent comme des vérificateurs. Je voudrais qu'à travers l'Europe une marque distinctive les récompensât après vingt ans de service, comme les douaniers en retraite; mais en général ils n'ont besoin de personne, ils font tout seuls leur affaire. Ils ne dépendent pas des éditeurs; ils les soumettent à leur loi. Ils écrivent beaucoup et régulièrement. Ils ont boutique, atelier, cartons, registres et caisse; bons pères de famille, citoyens sans reproche. L'autre emploi de l'esprit est bien autrement dangereux : il juge, s'enquiert, domine, récompense et punit; il est mobile, parce qu'il est profond; rare, parce qu'il est sérieux; il n'a rien de machinal, de commercial, de disciplinable; il a ses hauts et ses bas, dépend du caprice, de l'humeur et du moment, et ne s'asservit guère aux lois du bonhomme Richard. Souvent même il fait des fredaines, comme chez Homère quand il digresse, ou chez Dante quand il prend ses ennemis par les cheveux et les jette tous ensemble dans la poêle infernale. Quel homme de mauvais exemple que ce Byron, qui vous écrit un poème sans plan, sur un héros qui n'est guère en culotte qu'à la strophe deux cents et quelques! La Bruyère, Voltaire, Charles Lamb, Carlyle, et, récemment chez nous, de périlleux esprits, Alfred de Musset, Charles Nodier, Sainte-Beuve, sont choses très à surveiller. Que faire, en statistique, en politique et en

esthétique, d'un rayon de soleil ou d'une goutte de rosée? Quant à notre ami Charles Lamb, c'est le plus capricieux de ces êtres indisciplinés. Il n'a, lui, que des gouttes éparses et des rayons brisés.

Il aime les débris, et les petits débris; il s'attache aux ruines; un vieux mobilier de pauvres gens l'intéresse, il revoit l'ancienne famille et la force de reparaître. Sous cette couche et ce vernis de l'antiquité, son doigt fait briller les vieux visages. Un paquebot hors de service; un ancien collége pour les orphelins, maintenant délabré et désert; la chambre d'un convalescent, moitié lumière et ombre, moitié parfums de douces fleurs et odeur effrayante d'éther, moitié vie et moitié mort; un vieux rentier qui passe d'un pied lent devant sa boutique d'autrefois, guignant de l'œil son cher comptoir qu'il a vendu à un autre, et ses bienheureux cartons dans lesquels il ne met plus la main; un groupe d'avocats d'autrefois « confabulant » dans le style de leur temps et ne sachant pas même qu'il y a un temps nouveau; la vieille porcelaine, entière ou cassée, pourvu qu'elle vienne de Chine ou du Japon, et qu'il y ait là, sur les flancs de la tasse, un petit mandarin ou sa mandarine, appuyés sur quelque brin d'azur suspendu dans le vague, délicieux à voir, incroyables, mythologiques et graves : ce sont là les sujets favoris de Lamb. Il a disserté aussi sur les *commis*, sur les *savetiers*, sur les *ramoneurs*, sur la tristesse des *tailleurs*, sur le premier avril, sur la *veille* du jour de l'an, sur les inconvéniens d'être pendu, sur les *emprunteurs*, sur les *préteurs*, sur les *proverbes*, sur toutes choses, comme Montaigne. Comme lui, jamais il ne tient sa parole. Vous promet-il de la critique, vous lisez un conte; un conte, voici de la critique. Il annonce quelque récit romanesque, et votre œil attendri cherche vite quelles peuvent être les aventures et les passions d'une héroïne que le titre vous présente d'une manière aussi piquante que celle-ci :

*Barbara S***.*

Détrompez-vous. Charles Lamb, en place du beau roman désiré par vos larmes qui sont prêtes, vous administrera une histoire morale sur un shilling honnêtement rendu. Il n'est jamais ce que vous attendez ni ce qu'il devait être; il a tous les défauts : irrégulier comme Shakspeare, divagateur comme Montaigne, brisé comme La Bruyère, fantastique comme Sterne, frappant mille mots nouveaux, comme Rabelais, à son empreinte personnelle, et faisant reluire les vieux mots perdus comme La Bruyère ou Nodier; bref, condamnable à tous égards, et aujourd'hui même, les admirateurs de la littérature

courante, les lecteurs de Marryatt, Ainsworth et Dickens, aimant mieux les paroles que les idées, et la grosse gaieté que le style ou la philosophie, accusent Lamb de *quaintness* (1).

En effet, ses véritables aïeux sont les vieux et spirituels humoristes de la Grande-Bretagne, Burton, Fuller, Walton, le pêcheur à la ligne, et Sterne. Il a, comme eux et comme Cervantes, ce doux sourire trempé de larmes et cette clairvoyance indulgente qui pardonne tout et comprend toutes choses. Ses débuts littéraires, essais et petits vers, coïncidaient avec ce mouvement de l'esprit anglais qui eut lieu entre 1800 et 1810, et qui rejeta bien loin l'imitation des choses étrangères, pour revenir à l'étude de l'idiome natal et de son génie. C'est toujours une excellente chose que de revenir à soi. Les amis de Lamb formaient un groupe qui marchait très serré, le bouclier en avant et la hache prête, en faveur de l'antiquité saxonne, contre les minauderies et les puérilités de l'emprunt. Ce n'étaient pas les plus bruyans ni les plus brillans, mais les plus profonds des écrivains de cette époque; perceptions vives, savoirs vastes, pensées actives; ceux qui devaient influer sur leur temps : Coleridge, Godwin, Wordsworth, Southey, Hazlitt. On les écoutait volontiers. On était las de Darwin, de Mason, de Hayley et de Merry, les Pradon et les Pezay de cette littérature. La race anglaise était fatiguée d'imitation, de règles à la d'Aubignac, de classifications et d'honnête médiocrité littéraire. Dès la fin du XVIIIe siècle, en Angleterre, tout le monde avait ressenti cette lassitude, et Walpole lui-même, l'ami de Mme du Deffant, disait en 1765 : « Tout ce qu'on a essayé pour nous soumettre aux lois d'Aristote et de sa docte cabale n'a pas réussi. Rien n'a étouffé notre vieux goût d'indépendance. Nous préférons aujourd'hui même les beautés indisciplinées de Shakspeare et de Milton aux mérites réglés et rangés d'Addison, à la sobriété correcte de Pope. Il n'y a pas huit jours que nous fûmes transportés d'enthousiasme, parce qu'un nommé Churchill nous hurla des fureurs dithyrambiques assez peu châtiées, mais vigoureuses, et qui sentaient encore leur vieux Dryden. » Burns, paysan qui patoisait en écossais, mais qui portait en lui du Jean-Jacques et du Béranger, ouvrit la route de la poésie naïve; Cowper,

(1) Mot dont l'origine est française (*coint*, *cointise*), le sens originairement favorable et la destinée singulière. Comme il a vieilli, il n'exprime plus aujourd'hui qu'une précision antique et mordante et une recherche élégante, mais passée de mode.

mystique comme Mme Guyon, paysagiste comme Bernardin de Saint-Pierre, le suivit. Nos innovateurs avaient d'avance ville gagnée. Ils n'innovaient pas, ils renouvelaient, ils retrempaient l'acier de leurs armes au flot national et antique, n'admettaient que le métal sorti de la mine anglaise, voulaient que l'on se rapprochât des origines, que l'on répudiât les ornemens étrangers, que l'on fût Anglais, Saxon, Teutonique. Pour modèles, ils offraient Shakspeare, Swift, Burton, Massinger, les vieux dramaturges d'Élisabeth. Ils invoquaient la tradition, évoquaient le génie de la race, en appelaient aux gloires qui parlent au cœur de la nation et faisaient bon marché des imitateurs du paganisme latin, pour lesquels les races du Nord n'ont jamais eu une très sincère bienveillance. Admirant Sophocle et Tacite comme fidèles à leur propre origine, ils voulaient que l'Angleterre fût fidèle à la sienne. Pope, à demi français, Addison et Dryden, Roscommon et Cowley, élèves des italiens ou des latins, leur paraissaient des coupables. C'étaient des transfuges et des traîtres; tout bon patriote devait leur courir sus.

Notez que c'était le temps où un Italien menait la Gaule au combat sous le titre romain d'empereur et à l'ombre de l'aigle romaine; de tous côtés s'opérait un réveil furieux de l'esprit teutonique. Les amis de Lamb, les anti-latins, les Saxons, avaient pour eux en Angleterre les passions du moment, celles du passé, la force morale, la logique littéraire et l'action politique. C'était beaucoup. Ils réussirent. Pas un d'eux qui n'ait conquis sa gloire en servant celle de l'Angleterre. Le champ de bataille leur est resté, et ils ont fondé leur dynastie.

N'a-t-on pas envie de se demander en passant pourquoi cette révolution anglaise a triomphé, et d'en comparer le résultat à celui de la révolte littéraire commencée en France vers 1815? L'analogie serait trompeuse. Nous, Français, nous n'avons pas d'antécédens germaniques; nous sommes Français, Gaulois, Latins. Nos origines sont Villehardouin, écrivain latin avec des terminaisons romanes et des contractions de décadence; Joinville, Froissard, Marot, Rabelais et Ronsard, tous latins. Récemment les plus délicats et les plus fins parmi les esprits qui tentaient la révolution littéraire, comprenant la situation, essayaient de ramener l'admiration publique vers Ronsard et Du Bellay; mais qu'étaient-ce que Ronsard et Du Bellay? Étaient-ils, comme Montaigne et Marot, les représentans exacts de la France et de son génie, nos Shakspeare ou nos Bacon? Non, certes; ils étaient fort italiens, très latins et un peu grecs. Là était le malheur, là l'im-

puissance de notre réforme, là aussi la puissance et le succès de la réforme anglaise.

Quiconque voudra jouer un rôle supérieur dans nos annales littéraires nous ramènera autant que possible à cette sève de génie qui nous distingue des autres races, et qui se retrouve, brillante, limpide et caustique, chez Voltaire et Marot, comme chez Molière et d'Aubigné, Montesquieu et Fontenelle. Cette sève, c'est le jugement net, critique, rapide, la facilité de tout comprendre, de tout communiquer, de tout mettre à sa place et dans son ordre. Quiconque a possédé ce talent a été éminemment français. On ne peut nous rendre de plus grand service que de nous débarrasser des scories étrangères, tout en nous faisant profiter des acquisitions et des conquêtes du génie étranger. C'est ce qu'ont fait, toujours fidèles à notre instinct national, et les amis de Boileau en 1650, et les Montesquieu et les Voltaire un siècle plus tard. Quant aux Ronsard qui ont écrit en grec, aux Saint-Évremond qui ont écrit en anglais, aux modernes qui voudraient écrire en allemand, leur succès est impossible.

Vers 1650, la France intellectuelle avait donné l'exemple d'une transformation étrangère. Nous n'écrivions plus alors en français, mais en espagnol; Mme de Motteville, Voiture, Balzac, Richelieu, se servaient d'une langue castillane qui n'avait que le simulacre français. Il fallait l'arracher à trois pédantismes, à la manière italienne d'Achillini, à l'ampoule espagnole de Marini, à l'hellénisme de Ronsard, comme la prétention de Dorat, la fadeur des imitateurs de Pétrarque, la pâle rhétorique de Longin, imité par Blair, réclamaient au XVIIIe siècle, en Angleterre, la main des réformateurs. Boileau, Racine et Molière rappelèrent le génie national à sa vérité et à sa source; leur rôle et leur œuvre sont ceux de Southey, de Coleridge, de Charles Lamb en 1795.

Entre Shakspeare et Pope il y a un monde. Entre Baïf déifié et Boileau maudit, il n'y avait pas de différence d'école; il n'y avait qu'une différence de talent. Renverser Voltaire pour édifier Ronsard, c'était ne rien détruire et ne rien créer; Ronsard était le père légitime et farouche de Racine et de Voltaire. Les fils avaient été plus français, plus purs, moins pédantesques que les pères, mais la descendance restait irrécusable. La France ne pouvait pas briser cet instrument poétique, modelé par Ronsard sur le type grec, instrument dont il avait tiré des accords inégaux, et que d'autres avaient merveilleusement exploité. La tragédie de Jodelle, de Garnier, de Ro-

trou, de Racine, c'est la même tragédie. Ici elle a des haillons pour langes, c'est son pauvre berceau; là elle se drape dans l'élégance de la pourpre, c'est sa splendeur. Devait-on espérer que nous adopterions, après dix siècles, le point de vue germanique? Impossible tentative. Nos voisins avaient poursuivi une réalité; nous, une chimère; nous sommes classiques malgré nous. A force de continuer la chasse aux fantômes, de chercher une nouveauté qui n'était pas neuve, une originalité qui n'était pas originale et une France littéraire qui n'était pas française, élevant d'une main ce que l'on détruisait de l'autre, classiques en se moquant des classiques, étrangers en adorant la France; à force de s'abreuver de l'impossible, innocente et dangereuse ivresse, on a fini par se dégoûter de tout, de la révolte comme de l'ancien régime. Ce que nous devons craindre aujourd'hui, c'est l'excès de la réaction, le dédain de la liberté de l'esprit; l'excès appelle l'excès; après l'égalité du citoyen Robespierre, l'empire du grand Napoléon; après les orgies, le remords. « Allez donc, enfans (dirait le Timon de Shakspeare), traversez la liberté, puisque vous ne pouvez vous y tenir. Prosternez-vous comme des esclaves et baisez les tapis du sultan, après avoir joué les satrapes. Vous venez de maudire Racine; vous allez adorer tout à l'heure son bâtard Campistron. Vous aviez le vertige et le délire avant-hier, demain la timidité va vous reprendre. J'entends déjà la petite clochette des bouffons et le grelot de la satire facile; vous allez recommencer contre Shakspeare la bacchanale mise en train contre Racine. On vous permet la puérilité de vos retours; vous permettrez la pitié à ceux qui vous voient. »

Laissons à Timon ses accens amers, que notre Lamb ne lui aurait certes pas empruntés à propos de choses littéraires. Il s'est vu dédaigné pendant plus de dix années sans se plaindre et sans s'étonner. Jusqu'en 1815, pas un éloge; à peine une mention dans les journaux avait ébruité son nom. Pas un petit coup de trompette pour ce talent fin et supérieur. Même les amis de Lamb, à l'exception de Southey et de Coleridge, grands esprits qui le comprenaient, s'occupaient assez peu de l'humoriste, dont les singularités innocentes étaient plus connues que son talent. Il avait cependant son petit monde, composé d'un seul homme. Talfourd, alors jeune et d'une grande délicatesse d'esprit, lui avait consacré un article dans le *Pamphlétaire* de ce Valpy dont j'ai parlé. Aussi Lamb, introduisant Talfourd auprès de Wordsworth, lui dit-il : « Je vous présente mon public. »

Le gros du peuple qui lit eut quelque peine à se rapprocher de Lamb. Lamb avait pris la réforme trop au vif et au sérieux, sans concession et sans tempérament. Chez lui, le retour à l'ingénuité de la pensée et à l'antiquité fière de l'expression pouvait blesser par sa franchise déterminée; dans les petits chefs-d'œuvre qu'il nous a légués, c'est lui qui a pris le plus résolument ce double parti, insulte fière aux procédés d'imitation embrassés par Mason, Hayley et les coryphées du siècle précédent. De l'étude pédantesque, Lamb revenait à l'étude de l'homme; des pastiches, à la nature. L'auteur même de *Junius*, le roi de ce temps-là, est souverainement artificiel. Je ne lui reproche pas son amertume, c'est la sève de la polémique; ni son injustice, c'est le fond du combat politique. Mais son antithèse a toujours deux tranchans, sa phrase a toujours deux pointes, sa métaphore a toujours deux lames curieusement forgées. Tout cela brille, et cependant on voit le mensonge et le labeur. Cette forme et ce talent, tout extérieurs et factices, auxquels le public était accoutumé, étaient fort éloignés de Lamb, qui se peint lui-même lorsqu'il parle d'un de ses vieux et chers auteurs : « *A sweet, unpretending pretty-manner'd matterful creature, sucking from every flower, making a flower of every thing;* — une douce créature, aux formes élégantes, ne prétendant à rien, pleine de suc, picorant sur toutes les fleurs, et faisant de toute chose une fleur. » Il advint qu'un critique du *Quarterly*, rendant compte des produits les plus récens de la littérature anglaise, non-seulement sauta à pieds joints par-dessus notre Lamb, mais lui lança la ruade suivante : « Je ne crois pas devoir nommer une sorte d'idiot qui marche à la queue des réformateurs, et qui a fait des sonnets dignes de sa prose, et de la prose digne de ses sonnets. » Lamb ne s'indigna pas. Il était accoutumé au train des choses humaines.

Le sort lui avait prodigué les mauvaises chances, comme pour le punir de cette dose exagérée de sensibilité, de grace et de talent, dont il était doué. Son bégaiement l'éloignait de la chaire sacrée, où il eût occupé une noble place. Sa tournure hétéroclite ne lui permettait guère d'espérer les consolations de la sympathie féminine. Commis dans les bureaux de la compagnie, il n'entendait autour de lui que discours bizarres, et ne voyait que mœurs antipathiques. « Ici, dit-il à Coleridge, personne ne sait le nom de Cowper ou de Burns. Ils rient quand je lis le Nouveau-Testament. Ils parlent une langue que je ne comprends pas; je cache des sentimens auxquels ils ne comprendraient rien. Je ne peux causer qu'avec vous

par lettres et avec les morts dans leurs livres. Ma sœur est une compagne adorable, mais ce n'est plus une compagne, c'est moi-même. Nous n'avons rien à nous apprendre mutuellement. Nos connaissances, nos plaisirs viennent des mêmes sources. Nous avons lu les mêmes livres, vu les mêmes gens, fait les mêmes choses et contracté les mêmes goûts. Elle est malingre comme moi; je suis ami de la solitude comme elle. Dans notre petit cercle de devoirs et de relations, sans amis, presque sans livres, pieux l'un et l'autre, mais n'ayant pas l'habitude des pratiques dévotes, nous sommes bien isolés, et il nous faut des lisières pour que nous ayons le courage de marcher encore. Continuez, cher Coleridge, à vous souvenir de nous, et à nous laisser voir que vous vous souvenez de nous. Je ne puis ajouter à votre bonheur que ma sympathie. Vous pouvez bien davantage pour le mien, vous pouvez m'apprendre la sagesse. » — « Je n'ai rien à vous écrire, dit-il dans une autre lettre, point de sujet à traiter; je ne vois personne. Je reste assis, je lis, je me promène seul; je ne sais, n'apprends, n'entends rien. Quant à la gloire, elle ne pense pas à moi, ni moi à elle. *Je ne suis pas né dans mon temps!* » — Pauvre Lamb! tout ce qui est exquis et rare n'appartient pas à *son* temps, mais au temps.

Dans sa première jeunesse, une jeune quakeresse, d'une figure charmante et d'une vivacité d'esprit que rendait plus piquante encore la sévérité du costume et des mœurs, Hesther Savory, lui avait inspiré un sentiment vif et passionné qui l'avait captivé plusieurs années; le pauvre homme, avec son bégaiement incurable et sa disproportion bizarre, n'avait jamais osé l'avouer à celle qui en était l'objet. Hesther demeurait à Pentonville; tous les matins d'été, elle se promenait sur le mail. Lamb ne manquait pas de s'y rendre, sans jamais lui dire un mot de son amour. Ce fut une grande épreuve, on peut le croire, que cette passion, ce silence et cette conscience de son humble infériorité, chez une ame aussi tendre et pour un homme aussi supérieur. Cette torture, à laquelle il survécut et qui le désabusa pour toujours, fut mère de ses plus aimables et de ses meilleures poésies. Quand il les recueillit et les publia, il écrivit à Coleridge : « Ainsi je dis adieu, et sans plus de pompe, à un amour cruel qui a régné si royalement et si long-temps sur moi; c'est ainsi que je le couronne de lauriers, que je le renvoie triomphalement, et que je le mets solennellement à la porte, heureux et bien joyeux de ne plus ressentir cette faiblesse. Je suis marié au sort de ma sœur et de mon pauvre vieux père, cher Coleridge! » Cependant en 1803, lorsque

Heshter mourut, la poésie et l'amour se réveillèrent dans le cœur de Lamb, et produisirent ce charmant poème, qui se terminait par ces deux stances que leur calme apparent rend plus touchantes :

« Vous êtes donc partie avant moi, ma piquante voisine, ma belle Hesther? partie pour le pays silencieux et inconnu! Ah! vous reverrai-je encore, Hesther, comme autrefois, par quelque matinée d'été? Retrouverai-je cette lumière joyeuse de vos regards, qui frappaient de bonheur toute une journée, bonheur ineffaçable, avant-goût du ciel, pressentiment divin (1)! »

Il transporta toutes ses affections sur sa sœur, celle qu'il nomme Brigitte dans les *Essais d'Élia*, et lui dédia son premier recueil de poésies. On lit ces mots sur la première page du recueil : — « Ces poésies, en petit nombre, filles de l'imagination et du cœur, nées lorsqu'aux heures de loisir la paresse et l'amour les faisaient éclore, je les dédie à Marie-Anne Lamb, ma meilleure amie et ma sœur! » — Et plus bas, ce sonnet, l'un des plus beaux de la langue anglaise : — « Amie de mes jeunes années, compagne chère de mes jours d'enfance, mes joies furent tes joies et mes peines tes peines. Tous deux pélerins pauvres, nous marchâmes du même pas dans ce rude chemin qu'on nomme la vie. La route est solitaire et dure. Égayons-la de notre mieux par quelque chanson joyeuse et quelque bon conte d'autrefois. Ainsi font les voyageurs, faisons de même; nous parlerons aussi des chagrins qui sont passés, des douleurs que Dieu a guéries, des graces accordées par lui, et de son amour tempérant sa justice (2)... »

(1) My sprightly neighbour, gone before
To that unknown and silent shore!
Shall we not meet as heretofore
Some summer morning?
When from thy cheerful eyes a ray
Hath struck a bliss upon the day
A bliss that would not go away,
A sweet forewarning!

(2) Friend of my earliest years, and childish days,
My joys, my sorrows thou with me hast shared,
Companion dear; and we alike have fared,
Poor pilgrims we, through life's unequal ways.
It were unwisely done, should we refuse
To cheer our path, as featly as we may
Our lonely path to cheer, as travellers use.

Cette sœur, qui était un fac-simile de son esprit et de ses goûts, le consola et le soigna avec ces merveilleuses ressources de dévouement que les femmes connaissent. « Je ne peux guère vous dire, écrit-il à Wordsworth, tout ce que je trouve en elle; personne ne me comprendrait. J'ose à peine la louer; ce serait me vanter moi-même; d'ailleurs elle ne le voudrait pas, et je ne puis lui rien cacher. Elle est plus âgée, plus sage, meilleure que moi; quand je veux oublier mes sottises et mes fautes, je pense à elle. Elle partagerait tout avec moi, la mort comme la vie. Je l'ai taquinée, je l'ai fatiguée, depuis bientôt cinq ans, de mes incroyables façons d'agir, et tout cela n'a fait que l'enchaîner plus profondément à mon existence, telle quelle. Ma pauvre Marie a vu, il y a huit jours, dans une vente publique, une *Sainte Famille* de Léonard de Vinci, et a fait ces petits vers sur un grand tableau :

Maternal Lady, with thy virgin grace,
Heaven-born thy Jesus seemeth sure,
And thou a virgin pure.
Lady most perfect, when thy angel face
Men look upon, they wish to be
A Catholic, Madonna fair, to worskip thee (1).

Cette ame ingénue, qu'une sensibilité délicate avait toujours dominée, ne pouvait souffrir le jargon sentimental. Un jour Coleridge, dans un de ses poèmes élégiaques, l'ayant nommé *mon doux Charles*, avait plaint « ce triste prisonnier de Londres, le plus sensible des hommes, qui du fond de son cachot devait regretter si amèrement la nature. » Lamb se fâcha tout de bon. « Ah çà! lui dit-il, ne m'imprimez plus de cette manière, et ne me faites pas si tendre. Mes vertus sont hors de sevrage; toutes ces épithètes larmoyantes m'affadissent le cœur, et je ne veux pas porter d'affiche sentimentale, s'il vous plaît. »

Il fut exposé, comme nous le sommes tous, aux petites avanies de la vie publique et littéraire. Il eut son insulteur, son calomniateur,

With merry song, quaint tale or roundelay.
And we will sometimes talk past troubles o'er,
Of mercies shown, and all our sickness heal'd
And in his judgments God remembering love, etc.

(1) « Mère et noble femme, vierge gracieuse, oui, ton Jésus semble fils de Dieu; oui, tu sembles pure comme la chasteté. Dame très parfaite, quand on regarde ton visage, on voudrait être catholique et t'adorer. »

son parodiste et même sa caricature. Dans une gravure où le fameux Gillray avait donné une tête d'âne à Coleridge, Lamb se trouvait orné d'une tête de crapaud, et son ami Southey d'un occiput de grenouille. Le soir du jour où cette caricature avait paru, Godwin, grand écrivain doué par le ciel du talent de ne rien dire et de ne rien faire à propos, et qui ne paraissait guère dans un salon que pour y pratiquer les silencieuses combinaisons du whist, rencontra Lamb, avec lequel il entama une discussion assez vive. Godwin n'était pas de force à la soutenir; les charmantes saillies de Lamb, ses étranges caprices, ses épigrammes fines et ses argumens cachés sous une ironie enfantine déconcertèrent bientôt le philosophe, qui s'écria d'un ton fort cynique : « Ah ça! monsieur Lamb, êtes-vous crapaud ou grenouille ce soir? — Je suis *mouton* (*Lamb*) et je vous tends les pattes, » répondit Lamb en souriant. Et ils restèrent fort bons amis.

Cette patience angélique, que je retrouve dans son style pur, ferme, concis, courageux, fut mise à l'épreuve par plus d'une barbarie et d'une amertume. Il faut lire le récit de sa jeunesse dans sa description de *Christ-Hospital*, et de ses jours de congé quand il était écolier. « J'en ai gardé, dit-il, la vive mémoire. Jamais les longs jours de l'été ne reviennent sans m'apporter ces tristes et ineffaçables souvenirs. J'en suis obsédé encore aujourd'hui. On nous mettait à la porte, tout bonnement, pour la commodité et l'agrément des maîtres, et nous pouvions faire ce qu'il nous plaisait de notre temps, que nous eussions ou non de l'argent dans nos poches, des amis, ou seulement la ville de Londres et ses rues désertes pour y courir. Je me rappelle mes excursions forcées et nos parties de natation dans le New-River, pendant que de plus heureux allaient trouver le toit paternel et s'asseoir à la table de la famille. Gais comme des hirondelles, nous nous envolions à travers la campagne et nous mettions habit bas sous la première ardeur du soleil; puis c'étaient des jeux sans fin et des ébattemens de jeunes truites dans le courant des eaux fraîches. Nous gagnions de l'appétit, hélas! un appétit fort inutile; la plupart d'entre nous étaient aussi légers d'argent que possible, et notre morceau de pain matinal ne pouvait pas nous mener loin. Les bœufs dans la prairie, les oiseaux dans le ciel et les poissons dans l'eau, trouvaient leur pâture accoutumée. Pour nous qui n'avions rien, la beauté même du jour, l'exercice, le sentiment de la liberté, aiguisaient encore cette faim terrible et déplacée. Oh! quelle langueur et quel épuisement, lorsque, la nuit tombée, nous revenions trouver le souper

attendu, moitié joyeux et moitié tristes de dire adieu à ces heures d'une liberté douloureuse! » — « On ne sait pas assez, ajoute-t-il, combien les hommes se montrent barbares, quand ils sont à la fois esclaves et maîtres; sous-tyrannie où la bassesse se mêle à la férocité, cruautés de petits Néron!... » Et il les raconte avec ce mélange adorable de mélancolie piquante, d'amertume qui pardonne et de grace joyeuse, admirables dons, moins de son talent que de son ame. Les traits les plus comiques sillonnent ce récit charmant et triste; il faudrait tout citer, par exemple le portrait de ce maître violent qui avait deux perruques, la perruque colère et la perruque des bons jours. « Celle-ci était sereine, poudrée à neuf, de bon augure et souriante; quand elle paraissait, une longue traînée de sourires courait sur toutes nos bouches d'écoliers, et nous fermions bruyamment nos livres, en regardant fixement cette heureuse perruque. L'autre, mal peignée, terrible, rouge, jaune, défaite, nous parlait de fréquentes et sanglantes exécutions; jamais comète n'a prédit plus juste : le bonhomme avait la main lourde. » — C'est de ce *bonhomme* que Lamb dit si plaisamment : « Il mourut, et très dévotement. Si de petits anges l'emportèrent au ciel, comme c'est la coutume, je souhaite qu'ils n'aient eu que des ailes et des têtes, mais pas.....; sans quoi, certainement le professeur L.... leur aurait donné le fouet. » A côté de ces saillies si drôles, vous trouvez exprimés, avec une simplicité qui en cache la profondeur, d'admirables résultats de philosophie pratique sur les caractères dans l'enfance, leur développement, leur diversité, sur l'adolescence et l'éducation du pauvre, sur la cruauté et l'imprévoyance sociale à cet égard. Il n'en a pas gardé rancune. « Je ne reviens point sans plaisir, dit-il quelque part, à ces premiers jours pauvres de ma vie, qui n'a jamais été riche, à ce printemps désert de ma jeunesse, quand l'espérance faisait marcher devant moi sa colonne de flamme. Hélas! l'âge mûr n'a plus devant lui pour le guider que la colonne de fumée! »

Ceux qui l'ont le plus rudement éprouvé, ce furent les éditeurs. Malheureusement Lamb n'avait pas rencontré comme Godwin un de ces commerçans qui ne se contentent pas d'être matériellement probes, mais qui ont l'ame élevée. Ce n'est pas un fait nouveau dans l'histoire littéraire que la sympathie, je ne dis point généreuse, mais noble et naturelle, entre ceux qui fournissent au génie ses moyens de communication avec le public, et le génie lui-même; et les Manuce, et les Alde, et les Étienne, et en Angleterre les éditeurs de Godwin, de

Thomas Moore, de Walter Scott (1), ont assuré la fortune de leur maison, en s'associant d'une manière intime et sur un pied égal avec les talens qu'ils enrichissaient. Lorsqu'une méditation trop ardente ou une étude trop soutenue avait fait négliger aux Érasme, aux Bayle, aux Spinosa, et récemment à Godwin, à Scott, à Burke, à Thomas Moore, le soin de leur richesse, c'était chez leurs éditeurs que se radoubait cette chaloupe, qui se remettait en mer et rapportait à l'un cent mille sterling pour un poème, à l'autre une maison de campagne pour un roman. Mais Lamb, timide, studieux et capricieux, n'avait trouvé que des corsaires. Son talent exquis et supérieur le laissa pauvre et dépendant; il travaillait sa pensée plus que son succès, et il aurait fallu à un éditeur une supériorité bien rare pour deviner le parti qu'il y avait à tirer de son charmant génie. Les tristesses du talent et ses naturelles infirmités jointes, chez Lamb, aux mauvaises chances de la fortune, ne trouvèrent de sympathie que chez ses égaux, les grands esprits de l'époque, Southey, Coleridge, Wordsworth : sympathie stérile; les braves gens qui imprimaient ses œuvres et qui connaissaient sa délicatesse lui jouaient tous les tours du monde. Ils faisaient composer sous son nom des pages misérables qu'ils lui attribuaient et qui paraissaient dans leurs albums. Ils lui renvoyaient sans les payer quelques-uns des plus délicieux vers qu'il ait composés, sous prétexte que le public n'était plus de ce goût, que la décence et les mœurs exigeaient un coloris moins vif, une sensibilité moins expansive. Et le pauvre Lamb écrivait à Procter (2) : « Mes éditeurs m'apprennent que je deviens *indécent;* cela m'étonne. Je ne m'en doutais pas. Je croyais que mes œuvres en général, et en particulier ma *Rosemonde*, étaient modestes, voire même assez morales. Quand j'ai reçu la lettre qui m'annonce le refus de mes maîtres pour crime d'immoralité, je me suis écrié tout naturellement : « Au diable les contemporains! Dorénavant je n'écrirai plus que pour mes aïeux! » Il laissa faire ces chers messieurs, et il eut raison, car ils étaient plus forts que lui; mais quand un de ses amis, homme de talent et quaker, Bernard Barton, voulut quitter sa boutique pour vivre du métier des lettres et se soumettre à cette loi de la littérature marchande, le bon Lamb lui écrivit : « Jetez-vous du sommet d'un rocher sur des piques aiguës, cela vaut mieux. Ne vous restât-il

(1) La maison Ballantyne ne s'est perdue que par l'accroissement démesuré de ses affaires; les romans de Scott l'ont soutenue dans sa ruine même.

(2) Pseudonyme de Barry Cornwall, poète élégant de l'école de Wordsworth.

que cinq minutes de loisir, profitez-en, jouissez-en plutôt que de devenir l'esclave de ces doux messieurs. Ils sont plus Turcs que des Tartares et plus Tartares que des Turcs, lorsqu'ils ont un pauvre écrivain à leur merci. Jusqu'à ce jour ils ne vous ont pas tenu; craignez leurs griffes et sauvez-vous. Je ne connais pas un être, devenu le nègre de ces rois, qui ne préférât être tisserand, vannier, savetier, remouleur. Vous ne savez pas quels rapaces personnages ce sont! Demandez à Byron, à Southey, aux meilleurs, aux plus grands. Oh! vous ne savez pas, puissiez-vous ne jamais savoir les misères d'une vie gagnée à la pointe de la plume, l'esclavage effroyable que c'est de dépendre d'un libraire, de faire de sa cervelle une écritoire, un pot à bière et un objet de spéculation pour autrui! D'ailleurs tout éditeur nous hait; il doit nous haïr : il a l'argent, nous avons la gloire. Il est très satisfait quand nous mourons de faim; cela le venge et l'assure de son pouvoir. Nous sommes leurs ouvriers, et nous leur volons la considération et le crédit! Ils nous tordraient le cou pour mettre un denier dans leur poche! A votre comptoir, cher Barton, et fuyez la vie littéraire! » Considéré comme thèse générale, un anathème aussi foudroyant ne peut être équitable, mais il faut bien que cette violente sortie ait quelque fonds de vérité; peu de temps auparavant, le même Barton avait reçu de lord Byron les mêmes avis : « Ne vous fiez jamais au métier d'auteur; faites-vous indépendant, afin que l'on vienne à vous. Si vous restez dépendant, vous verrez ce que c'est que de vendre sa pensée à qui la méprise. » Malgré ces déboires, Lamb se taisait. Il était commentateur, traducteur, annotateur, essayiste, et n'arborait pas écriteau de génie. Il collaborait aux journaux modestement, toujours fort maltraité par ceux qui, en Angleterre (à Dieu ne plaise que je médise de la France!), ne jettent l'argent et n'offrent la révérence qu'à ce qu'ils redoutent. Il a passé simplement, doucement, timidement, presque sans renommée. Il survit à ceux qui le dédaignaient, et après lui, quelque bon qu'il fût, il en a flétri plusieurs, juste et souveraine vengeance (1).

(1) Ce sont les critiques les plus distingués de l'Angleterre qui ont assuré à Charles Lamb sa place définitive. Il faut consulter à ce sujet non les recueils intéressés à faire valoir leurs protégés vivans, mais Hazlitt, Coleridge, Southey, Macaulay, Allan Cuningham. En général, chacun des éditeurs importans est possesseur d'une revue dans laquelle il a soin de prôner sa marchandise; les libraires Chapmann et Hall, qui publient les œuvres de Dickens, publient aussi le *Foreign Quarterly*, dans lequel Dickens lui-même attaque ceux qui l'attaquent, etc. Quant aux œuvres

Ses plus remarquables *Essays* sont relatifs à Londres et à ses mœurs. Au centre de la ville, et de ce cœur commercial qu'on appelle la Cité, le bon Charles Lamb triomphait. Il s'était associé à cette cité, il vivait de la vie *cockney*, de la vie badaude; chaque borne du trottoir et chaque pavé du chemin lui apportaient un écho agréable. Il n'avait pas comme Jean-Jacques, auquel il ressemble par les bons côtés, transformé sa sensibilité en égoïsme, et créé pour son usage un *moi* immense, toujours vibrant, éveillé, avide, susceptible, souffrant, blessé, insatiable; au lieu de concentrer sa sensibilité en lui seul, il l'avait épandue et versée au dehors. Mercier *bonnet-de-nuit*, la parodie de Jean-Jacques, et Rétif de La Bretonne, cette horrible caricature de Mercier, peuvent, de quelque façon grossière et débraillée, nous donner une idée faible et lointaine de l'attachement de Lamb pour Londres, sa ville natale. Ce qu'il a surtout peint et analysé, ce sont les petits asiles inobservés, les vieux recoins ignorés, les cachettes curieuses, les ruines intéressantes, et, de ces curieux tableaux, il a fait des chefs-d'œuvre.

Il a aussi écrit de la critique, jamais amère, jamais dure. C'est lui qui a le premier indiqué le vrai mérite de Shakspeare, mérite de philosophe et d'observateur plutôt que de metteur en scène. Comme Tieck en Allemagne, il a ravivé la critique par la sensibilité. S'il eût disposé librement de sa vie, il eût fait renaître la douce et profonde ironie dont Cervantes possédait le secret ainsi que La Fontaine. Cette ironie ne ressemble ni au coup de dent de Boileau ni à la morsure des deux serpens qui se nomment Swift et Voltaire, ni au coup de fouet léger dont Sterne vous effleure comme l'enfant des rues frappe le passant. Nous pourrions citer plus d'un exemple de ce talent rare. On sait combien la loi anglaise est compliquée et obscure, et par quel extraordinaire mélange de mots normands, de coutumes féodales, de lois romaines, d'usages municipaux et de décisions contradictoires, les Anglais suppléent à l'absence d'un code. Dans une lettre à Procter, Lamb, inventant un procès imaginaire, se moque admirablement de ce chaos obscur.

« Imaginez, cher ami, qu'une affaire vient de m'advenir, laquelle m'embrouille et me taquine à la mort; je ne sais comment en sortir, et je vous appelle, inutilement hélas! à mon secours. Si vous ne me

de Lamb, le jugement le plus exact que l'on ait prononcé sur elles est contenu dan ces paroles de Th. N. Talfourd : « After having encountered long derision and neglect, they have taken their place among the *classics* of his language. They stand alone at once singular and delightful. »

tirez de là, je ne me débrouillerai jamais tout seul. Donnez-moi conseil, je vous en prie, vous qui savez à fond la loi anglaise. Voici le cas. La veuve de mon frère a, du vivant de ce dernier, fait un testament par lequel elle me nomme seul exécuteur testamentaire. Elle lègue, par ce testament, quarante acres de terre labourable qu'elle possédait sous *covert-baron* (1), à l'insu de son mari, elle les lègue, dis-je, aux héritiers d'Élisabeth Dowden, sa fille, mais d'un premier lit; elle les lui lègue en *fief* simple, mais recouvrable par *amende;* une propriété *inféodée*, songez bien à cela, car c'est là le point de la difficulté. Cette propriété est soumise en outre au *leet* et au *quit-rent*. Toutes les précautions sont prises dans l'acte pour que le mari, Isaac Dowden, ne puisse pas se rendre maître de la propriété. Ce même mari, de son côté, étant venu à mourir aux Indes orientales, a laissé un autre testament, qui lègue cette même propriété aux héritiers de son corps, non enfans de sa femme, car il paraît que la loi du pays permet aux enfans naturels d'hériter. Les tribunaux indiens avaient été saisis de la cause, que l'on a renvoyée, par un *certiorari*, devant l'échiquier d'Angleterre. Étant exécuteur, dois-je poursuivre ici ou renvoyer la cause aux suprêmes sessions de Bengalore, ou encore demander le renvoi devant le conseil privé? Voilà la question. Comme tout le petit avoir d'Élisabeth Dowden s'y trouve engagé, je veux prendre les moyens les plus convenables et les moins coûteux de la tirer d'affaire. M. Burney pense que nous trouverons un précédent de même nature dans l'ouvrage de Fearn, *On contingent remainders*, chap. CLXX, sect. 15. Lisez ce chapitre à tête reposée, mon cher ami, et dites-moi ce que vous en pensez. La difficulté gît dans le pouvoir que le mari a ou n'a pas d'aliéner *in usum*, l'inféodation dont il était saisi ne se trouvant que collatérale, etc., etc. »

Procter fut dupe de cette mystification sérieuse. Lamb s'est moqué avec la même douceur enfantine et profonde des théories de Godwin, des fureurs de Cobbett, des audaces de Southey, son ami, des investigations métaphysiques de Coleridge, des symboles et des symbolistes allemands : « Ces messieurs trouvent partout des types et des symboles; à les en croire, il y aurait une allégorie dans l'alphabet, un mythe dans *bonjour* et *bonsoir*. L'honnête don Quichotte se tourne en mythe. Moi, j'aime autant croire qu'Agamemnon signifie le taux de la rente, et que le divin Apollon est un autre mythe représentant

(1) Terme de jurisprudence anglaise; *à l'abri* du mari (baron, *varon* en espagnol.)

la *mercuriale* des blés pour la semaine passée. De ce que l'Espagne regorgeait de romans de chevalerie, ce n'est pas une raison de penser que Cervantes ne pouvait pas sourire en les lisant; et de ce qu'il était profondément imbu et imprégné de leur essence, il ne faut pas conclure qu'il n'avait point envie de s'en moquer. » Même dans ses lettres familières, on retrouve ce que les Anglais appellent *humour*, peut-être le plus haut point du génie; le sentiment de l'infini entrevu dans les petites choses, le signe de la disproportion incurable entre nos misères et notre ame immortelle, entre nos désirs et nos impuissances; l'échappée de vue qui nous montre le ciel par le soupirail d'une caverne. Lamb, qu'il parle d'un tailleur ou d'une épopée, ne perd jamais la simplicité. « Cultivez la simplicité, dit-il à Coleridge, l'art n'admet rien de pénible dans la forme. Je ne connais pas de serres chaudes au Parnasse. Tout doit venir de soi-même, naïvement et simplement, au grand jour du soleil. Les plus modestes boutons sont charmans, et l'expression tout ingénue nous ravit quand elle vient d'elle-même s'épanouir sur la tige. » Southey lui avait envoyé son grand poëme oriental, ce Kehama, l'incarnation britannique du Mahabharat et des Vedas, œuvre pleine d'une liberté qui s'évapore en licence. d'une grandeur qui brise les limites du monde, d'une facilité de versification et de langage qui se perd en diffusion et en mollesse. « Savez-vous, dit Charles Lamb à son ami Southey, qui venait de lui adresser cet étrange ouvrage, savez-vous que je me trouve mal à l'aise dans votre grande épopée? Mon pied ne se pose pas au milieu de ces immenses espaces; ces systèmes indiens me gênent; vos précédens travaux me semblaient plus comfortables. J'ai l'imagination timide; je suis là comme un paysan dans un trop grand palais, ou comme un petit oiseau dans le sixième ciel; je m'y perds. Donnez-moi des dieux qui aient un peu moins de soixante bras et des espaces que je puisse mesurer de l'œil. Je me trouble et nage misérablement dans ces latitudes incommensurables.»

Si naïf, si simple, si pauvre, si bizarre, bégayant, sans crédit, sans fortune et sans appuis, que serait devenu Lamb, esclave de son bureau et de ses livres de compte, si d'honnêtes et de nobles cœurs ne l'avaient apprécié, soutenu et consolé? L'Angleterre de cette époque gardait encore une certaine saveur sauvage et bizarre qui favorisait les excentricités du talent. Lamb aurait eu peu de secours à espérer d'une civilisation plus polie, plus avancée, moins indulgente, et qui n'eût pas donné place et droit d'asile aux étrangetés du génie ou aux *épaves* de la fortune? Il y serait mort dans un grenier, au milieu des

rires sardoniques de ses amis les plus tendres. Que n'aurait-on pas dit de sa pauvreté, de ses dépenses en vieux livres, de sa vie intime passée avec sa sœur, si les Coleridge et les Southey ne lui avaient fait un puissant rempart de leur amitié tendre et constante? Les vieilles civilisations sont si crédules au mal, si fausses et si lâches, si bassement prosternées devant la fortune, si étourdies et si féroces, si dignes de l'anathème d'Alfieri, quand, en 1789, il criait par la portière de sa voiture : *Adieu, tigres qui êtes des singes, et vous singes qui êtes des tigres!* La légèreté de nos malices et la lâcheté inexorable envers la faiblesse sont les mêmes à Londres qu'à Paris; mais Lamb eut le bonheur de rencontrer quelques ames d'élite. Il faut l'entendre raconter son émancipation inattendue..... « Je me croyais depuis long-temps, dit-il, peu propre à l'emploi de commis, et l'idée de mon incapacité me remplissait de terreur. J'en maigrissais; j'attendais une crise; ma servitude plumitive envahissait mon sommeil, et l'esclave du jour devenait par terreur le serf de la nuit même. Je m'éveillais en sursaut, rêvant à une addition manquée, à une erreur dans la colonne des mille, à une tache d'encre sur un total. Mes cinquante ans allaient sonner; me racheter devenait impossible; nul espoir. Je m'étais incarné à mon bureau; ce bois fatal m'était entré dans l'ame.

« Mes confrères me plaisantaient quelquefois sur mes craintes et ma pâleur; je ne savais pas que les maîtres de cet empire en eussent la connaissance ou le soupçon. Enfin, le 5 du mois dernier, jour à jamais mémorable dans mes annales, L..., sous-directeur, me prit à part et me dit : « Seriez-vous malade? Je ne vous trouve pas bon visage. » — Je convins que je souffrais un peu, mais je prétendis que cela se remettrait, que j'irais mieux bientôt, tant j'avais peur de voir tomber le lien qui m'enchaînait à l'ennui, mais aussi à la vie. Il me quitta en prononçant quelques mots de consolation et d'amitié, mais l'épine restait enfoncée dans mon sein; on ne se fiait plus à moi, je me repentais de mon imprudent aveu, je venais de fournir des armes contre moi-même, je me voyais congédié. Ainsi se passa une semaine de profonde anxiété, la plus affreuse semaine de ma vie, et, le 12 avril, vers huit heures, comme je quittais ma table, on m'appela et je dus comparoir devant les directeurs assemblés dans leur salle de conseil. — Allons, me dis-je, le moment est venu; on n'a plus besoin de mes services, on va me le dire, c'est fini.

« Ils étaient trois dans ce redoutable cabinet. Je vis un sourire se former et s'épanouir sur la figure ronde de L..., ce qui me rassura

un peu; puis le vieux B..., commençant une harangue en forme, me fit compliment de mon assiduité, de ma capacité commerciale. (Diable, où veut-il en venir? me demandai-je. Je ne m'étais pas douté de mes mérites.) Puis il s'étendit sur la convenance d'une retraite à l'âge où la fatigue des affaires se fait sentir (mon cœur défaillait); et après m'avoir questionné sur mes ressources, mes revenus (question oiseuse) et mes propriétés, il termina son oraison par une proposition qui me surprit bien davantage, et que ses deux graves collègues appuyèrent d'un signe de tête lent et solennel. La compagnie, que j'avais si bien servie (sans m'en être douté), m'offrait, avec ma retraite, une pension égale aux deux tiers de mes appointemens, le dernier tiers reversible, après ma mort, sur la tête de ma sœur. Offre magnifique! Je ne sais pas trop ce que je répondis, mais on parut comprendre que mes paroles, bégayées par l'étonnement et la gratitude, renfermaient une adhésion sous-entendue, et l'on me déclara que, depuis ce moment, j'étais libre. Ma révérence fut bégayée et tronquée comme ma réponse, et je retournai chez moi..... pour toujours.» Il faut l'entendre ensuite raconter l'embarras de sa liberté, et comment ce bureau et ce pupitre, qu'il avait exécrés, lui étaient devenus nécessaires, et la stupeur de Brigitte, sa sœur, et ses essais impuissans pour vivre comme un gentilhomme, et le regret de ces congés qu'il avait perdus, sa vie étant devenue un congé universel. Tout cela est d'une finesse de sensibilité qui n'appartient à aucun de ses prédécesseurs; Swift, Sterne, Addison, n'approchent pas de cette originalité charmante; ils avaient moins de cœur sans avoir plus d'esprit.

Lamb posséda pendant neuf années la liberté « qu'il n'avait entrevue jusque-là que par une fente, » comme il le disait. Ses meilleurs ouvrages datent de cette époque. Toujours entouré de sympathie et d'amitié, il vit enfin une douce lueur de renommée couronner sa vieillesse. En 1834, les suites d'une chute déterminèrent sa mort, presque subite, dans les bras de sa sœur.

En 1789, quarante-cinq ans auparavant, par une matinée de mai, deux jeunes enfans pâles et malades se promenaient ensemble en se tenant par la main, le garçon en veste ronde, la petite fille en sarrau bleu, dans un cimetière voisin de Londres. L'un s'appelait Charles, et l'autre Marie-Anne. Après avoir déchiffré les épitaphes élogieuses de toutes les tombes, Charles se retournant vers sa sœur : « Ils sont tous *bons* ici! lui dit-il. Où enterre-t-on les méchans? » C'étaient Charles Lamb et sa sœur. Le même cimetière renferme aujourd'hui ses restes,

et leur pierre tumulaire ne se distingue que par la simplicité. Depuis long-temps sa délicatesse avait été blessée de nos sottises funèbres. « Les cimetières, dit-il quelque part, sont impertinens et absurdes. Leurs éloges fastidieux me soulèvent le cœur, et leurs avertissemens insolens me paraissent des outrages. Ces familiarités de la mort sont déplacées, elles me forcent à me sauver de ces promenades mortuaires où le ridicule des vivans coudoie le ridicule des cadavres. — Vous me dites, monsieur le mort, que la vie est courte! — Je le sais parbleu bien! — Que toutes les vertus vous étaient tombées en partage! — Grand bien vous fasse! — Que je mourrai demain! — Non pas, mon cher mort; pas si tôt que tu penses. Je vis encore; me voici debout. J'en vaux trente comme toi. Respectez les vivans, monsieur le mort! »

Si l'on trouve cette familiarité bizarre, j'ai dit combien cette bizarrerie est profonde et ce style pur, concis, merveilleux. Du sein de cet incomplet et de cette nonchalance, il s'exhale un parfum de vérité, de simplicité et de sympathie qui enchante. Personne n'est moins homme de lettres, personne n'oublie plus entièrement l'écritoire et l'éditeur, personne n'est moins pédantesque. Que de souffrances intérieures, et de plaisirs cachés, et de larmes étouffées, et de voluptés intellectuelles, ont dû précéder et préparer ces délicieuses pages! Lamb ne vous dit jamais que la moitié de ce qu'il a pensé. Il se contient et se ménage. Ce qu'il écrit, c'est l'involontaire émanation de ces longues et charmantes rêveries, le luxe exquis de son intelligence, non le produit brutal et matériel d'un métier qui s'apprend, se vend et se paie.

Mais, bon Dieu! mon pauvre Lamb, que j'aime tant, qui a tant d'esprit, de profondeur, de sensibilité, de grace, dont les pages vivront plus long-temps que les discours de Fox, ne l'ai-je point trahi en voulant servir sa gloire? Je n'ai pu le faire autre qu'il n'était, ni vous offrir à la place de cet humoriste M. Thomas de l'Académie française, lequel est bien plus régulier assurément. Lamb ne veut imposer à personne; ce qu'il pense, il le dit; il n'écrit que des fragmens, il n'a point fait de beaux livres; on ne sait s'il raille ou s'il pleure, s'il a un but ou s'il n'en a pas. Cette vive et piquante essence d'un génie original ne s'est concentrée ou consacrée dans aucune forme solennelle. Puis, où le classer? quelle place lui faire? comment le juger d'un mot? comment le nommer? Artiste? il n'a jamais péroré sur le beau dans les arts. Savant? aucune dissertation n'est tombée de sa plume. Philologue? je ne sache pas qu'un traité de grammaire

lui soit échappé. Poète? il n'a pas cette prétention. Conteur? il ne prétend pas narrer une anecdote. Romancier, dramaturge, orateur? la plus petite intrigue à nouer, la moindre métaphore à polir fatiguerait ses doigts déliés. Il est tout cela cependant, et plus encore. Il a pris une part très active dans la révolution littéraire de l'Angleterre, et détrôné Glover et Merry. Un poète avant Lamb, c'était un gentilhomme d'âge mûr, un peu sec, le teint fleuri, la peau ridée, vêtu d'un habit noir que le temps faisait grisonner, portant dans sa poche des poèmes épiques manuscrits sur papier réglé, et allant lire ses hexamètres chez les vieilles filles qui s'ennuyaient. Elles lui versaient le thé; lui se chargeait des hémistiches. « Quand Hayley était Apollon, dit quelque part le spirituel Wilson, l'urne à thé était l'Hippocrène. » Grace à Lamb et à ses amis, tout a changé. La poésie et le génie ont regagné leur place et leur couronne. C'est enfin dans ses œuvres que se retrouvera le portrait véritable, philosophique et coloré des mœurs anglaises au commencement de ce siècle.

La dernière fois que je l'aperçus, six années après son apparition chez Valpy, il était debout, en contemplation devant une vieille masure délabrée qui avait jadis appartenu à Cromwell, et dont les volets pourris, les briques moisies, les plâtres tombés, les fissures chaque jour plus béantes, font encore l'admiration des promeneurs, un peu plus loin que Tottenham-Court-Road. Il fut bien éloquent devant cet édifice antique, « isolé, disait-il, comme la gloire de Cromwell, et comme elle escorté de deux vieux chênes rabougris qui représentent les historiens Kippis et Lingard. » Que de touchans souvenirs il évoqua! Ombre charmante, souvenir aimable d'un poète humble et naïf qui a vécu l'ami enthousiaste des plus grands poètes de son temps! d'un homme de lettres sans un vice littéraire, d'un homme pauvre sans envie, d'un savant sans pédantisme, d'un prosateur plus vif, plus fin, plus spirituel, plus varié, plus profond que la plupart de ses contemporains, et qui, oublié ou méprisé, attendait paisiblement que sa destinée se fît, que son temps arrivât, que le public vînt à lui! Lamb avait si peu de part aux défauts de l'humanité, qu'il semble, en parlant de lui, que l'on parle d'une chose aimable, d'une fleur ou d'un oiseau des forêts. C'est Vauvenargues avec une originalité plus marquée, une sensibilité plus tendre; c'est La Fontaine, moins la sensualité vagabonde des penchans, qui, après tout, n'a pas été chez lui une grace, mais une tache.

« Oh! dit Wordsworth dans les vers qu'il lui a consacrés, si jamais homme fut bon, c'était lui! » *O, he was good, if e'er a good man liv'd!*

— « Chère mémoire! ajoute le poète, c'est là, sous cette pierre, qu'il est étendu maintenant, à côté de la grande ville qui l'a nourri, élevé et vu grandir. Là, il gagnait humblement son pain, soumis aux rigoureux devoirs du négoce, enchaîné au pupitre noir. Que de fois la pensée d'un temps ainsi perdu attrista son ame! Mais la récompense était belle; il gagnait l'indépendance, noble mère du bienfait. Grace à cet esclavage, il pouvait jouir de ses affections, ardentes comme la chaleur du jour, libres comme l'air libre; et le moment du repos venu, précieux moment, il pouvait causer délicieusement avec les morts, ou bien, le cœur débordant de sympathie pour ses semblables, l'œil vigilant et attentif, parcourir les rues populeuses. Ainsi triomphait du sort un génie que le sort et le monde semblaient avoir condamné; il écrivait aux heures du loisir ses pages inspirées, pages baignées de sourire et de larmes, pages d'amour et de joie (1)! »

PHILARÈTE CHASLES.

(1) . . . Here he lies apart,
From the great city where he first drew breath,
Was reared and taught, and humbly earned his bread,
To the strict labours of the merchant's desk
By duty chain'd. Not seldom did these tasks
Teaze, and the thought of time so spent depress
His spirit, but the recompense was high;
Firm independence, bounty's rightful Sire;
Affections, warm as sunshine, free as air;
And when the precious hours of leisure came,
Knowledge and wisdom, gain'd from converse sweet
With books, or while he ranged the crowded streets
With a keen eye and overflowing heart, etc.

DE

L'UNION COMMERCIALE

ENTRE

LA FRANCE ET LA BELGIQUE.[1]

Les adversaires de l'union ont cherché à intéresser à leur résistance notre commerce maritime. On a dit que nos ports de mer avaient tout à craindre de la concurrence des ports belges, qui leur disputeraient avec avantage, après la suppression des douanes, leur rayon d'approvisionnement; que nous exposions dans la lutte dix ou douze de nos départemens les plus riches, les plus industrieux et les plus peuplés, tandis que la Belgique ne mettait pour enjeu que la valeur de quatre départemens; qu'Anvers était plus près de Lille que le Havre; que le rayon d'activité des ports s'étendait en raison de la facilité de leurs communications avec l'intérieur, et que la Belgique avait un grand avantage sous ce rapport, possédant un excellent système de navigation et un réseau de chemins de fer presque complet.

Nous ne contestons aucun de ces avantages naturels ou acquis, mais il nous paraît que l'on s'en exagère la portée. Les ports d'Anvers et d'Ostende se rattachent en effet au double système de canaux et de chemins de fer qui

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

pénètre toutes les parties du territoire belge, et qui converge vers la France par plusieurs directions. Le port d'Anvers communique avec la mer par un fleuve magnifique, accessible aux bâtimens du plus fort tonnage, et il peut contenir des vaisseaux de guerre dans ses immenses bassins. Il est encore vrai que nos ports de mer, Dunkerque et Calais exceptés, n'ont pour débouchés que des fleuves encore à l'état de nature, tels que la Seine et la Somme, que des bâtimens sans profondeur peuvent seuls remonter. Mais la facilité des communications avec l'intérieur ne suffit pas pour décider la supériorité d'un port sur un autre; tout dépend de l'importance et de l'étendue des marchés de consommation qu'il est destiné à approvisionner.

Il n'y a sur l'Océan que quatre ou cinq grands centres d'importation, Londres, Liverpool, le Havre, Rotterdam et Hambourg. Bristol était assurément mieux placé que Liverpool dans la mer d'Irlande pour devenir le grand marché des cotons américains; néanmoins Liverpool a dû l'emporter parce qu'il avait derrière lui Manchester, Leeds, Birmingham et Coventry. De même Southampton et Douvres se trouvaient plus près que Londres sur la route des denrées coloniales qui pénètrent dans la Manche; cependant Londres, étant un marché de 1,500,000 consommateurs, a dû attirer le commerce des deux Indes dans les replis de la Tamise, et le caserner dans ses innombrables docks. Enfin, il semblait naturel que Dunkerque, qui est d'ailleurs un port fréquenté et qui communique avec Lille, Valenciennes, Arras, Cambrai et Saint-Quentin par un excellent système de canaux, approvisionnât de denrées coloniales les départemens du Nord, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de la Somme. Eh bien! c'est sur le marché du Havre que Lille, Amiens, Roubaix et Saint-Quentin, vont acheter les cotons mis en œuvre par leurs manufactures. Malgré les frais considérables attachés au transport d'une marchandise, qui emprunte habituellement la voie de terre pour passer du port de débarquement aux ateliers de l'intérieur, les fabricans de ces villes industrieuses trouvent de l'économie à s'adresser directement au principal marché d'importation.

Le commerce suit dans sa marche une tendance visible à la concentration. A l'intérieur, les capitales finissent par annuler tous les petits centres d'approvisionnement situés dans un rayon de quatre-vingts à cent lieues, et les produits se vendent souvent à meilleur compte, dans ces entrepôts universels, qu'au siége même de la fabrication. Il en est de même à la frontière maritime. Là aussi, les grands marchés détruisent les petits, par l'économie qu'entraîne toujours l'accumulation des marchandises et des capitaux. Ainsi, nous avons encore plusieurs ports d'armement, mais nous n'aurons bientôt plus qu'un seul port de commerce sur l'Océan, et un autre sur la Méditerranée; déjà le Havre et Marseille représentent à eux seuls environ 60 pour 100 de notre mouvement commercial sur la frontière de mer.

Veut-on une preuve plus directe de l'influence qu'exercent sur les approvisionnemens les grands marchés d'importation? La Belgique elle-même nous la fournira. Elle tire, en effet, des entrepôts d'Europe une grande partie

des denrées coloniales qu'elle consomme et des cotons qu'elle emploie. En 1839, sur une valeur de 24 millions de fr. en cafés, la France en avait fourni pour 686,000 fr., les villes anséatiques pour 453,000; les Pays-Bas pour 9 millions, et l'Angleterre pour près de 3 millions. Même résultat pour les sucres. Sur 18 millions environ, la France en avait vendu pour 851,000 fr., les villes anséatiques pour 825,000, les Pays-Bas pour 1,741,000, et l'Angleterre pour près de 5 millions. Dans l'approvisionnement de la Belgique en coton, la proportion des provenances directes diminue encore. Sur une valeur de 8 millions, les Belges en ont importé de France 535,749 fr., des Pays-Bas 309,794 fr., et d'Angleterre 4,359,240 fr.; les provenances directes des États Unis, de l'Égypte, du Brésil et d'Haïti ne figurent dans ce compte que pour 2,600,000 fr. environ.

Ainsi, malgré l'éloignement où est le port du Havre des principaux centres de consommation en Belgique, les Belges y ont acheté pour plus de 2 millions de denrées coloniales. En 1838, les cotons seuls exportés en Belgique représentaient une valeur de 1,185,119 francs. Ce fait nous paraît trancher le débat. Il prouve que, dans le cas où les barrières de douanes seraient supprimées, nos ports de mer, loin d'avoir à redouter la concurrence des ports belges, auraient la chance de concourir, dans une plus forte proportion, à l'approvisionnement de la Belgique, et de supplanter, en partie du moins, Liverpool, Hambourg et Rotterdam. Cet avenir ne peut qu'agrandir ses perspectives, lorsque le Havre va se trouver uni, par un chemin de fer continu, à Paris, à Lille, à Valenciennes, à Gand, à Bruxelles, à Liége et à Anvers.

A d'autres égards, l'union commerciale pourrait favoriser le développement de notre navigation maritime. Les deux nations ne se réservant que le cabotage et le privilége de la pêche soit côtière soit de long cours, les navires français n'auraient plus à supporter, dans les ports de la Belgique, ni les navires belges dans les ports de la France, la surtaxe de pavillon qui frappe la navigation étrangère. Cette réciprocité serait particulièrement à l'avantage de la France, qui possède un matériel considérable et de nombreux matelots, pendant que la Belgique compte à peine 160 bâtimens. Nous porterions en Belgique nos sels, nos sucres, ainsi que d'autres produits encombrans, et, par suite, le tonnage de la navigation française s'accroîtrait. Nos colonies, qui se plaignent d'être surchargées d'une production exubérante, auraient un débouché de plus. Nous pourrions prendre en un mot, vis-à-vis de la Belgique industrielle, ce rôle de facteur dont la Hollande et l'Angleterre se sont emparées. Si quelque chose nous étonne, c'est que le commerce du Havre ne se porte pas, avec empressement, au-devant de ces nouvelles et brillantes destinées.

Au point de vue des voies intérieures de communication, la France est nécessaire à la Belgique, et la Belgique est le complément de la France. Le réseau des chemins de fer belges a fait du port d'Anvers le point de contact de la France avec la Hollande, et de Liége le lieu d'échange pour les relations avec l'Allemagne du nord. Lorsque le chemin de fer de Lille et de Valen-

ciennes à Calais sera exécuté, ce port de mer, grace à la position qu'il occupe sur la Manche, attirera les voyageurs qui vont de la Belgique et de l'Allemagne méridionale en Angleterre; il sera également fréquenté par les voyageurs de l'Angleterre, soit qu'ils se dirigent vers la Seine, soit qu'ils aillent vers le Rhin. Ostende ne lui fera pas concurrence, car, en ce moment et malgré l'avantage de son chemin de fer, le port belge ne reçoit pas d'outre-Manche plus de 10,000 voyageurs par an.

Du côté de la Belgique, la France est admirablement disposée pour le transit des hommes et des marchandises. C'est de nos montagnes que descendent les fleuves qui arrosent la Belgique, et qui la fécondent par leurs alluvions. Ils y pénètrent par trois bassins, ouverts tous les trois du sud au nord, direction que la navigation artificielle a également suivie. Tous les canaux de la Belgique convergent vers le bassin de l'Escaut ou vers celui de la Sambre; celui de la Meuse ne possède qu'une navigation fluviale que l'on pourrait améliorer à peu de frais. Mais du nord au sud, de Gand, d'Anvers, de Bruxelles et de Liége, en remontant vers la France, par les belles lignes qui aboutissent au canal de Saint-Quentin et au canal de la Sambre à l'Oise, les marchandises belges peuvent aborder facilement notre territoire, tandis que les lignes de navigation qui courent de l'ouest à l'est s'arrêtent, par une extrémité, à Louvain, et par l'autre à Charleroy. Du côté de l'Allemagne, la solution de continuité des voies navigables en Belgique, entre le bassin du Rhin et celui de l'Escaut inférieur, est d'au moins trente-cinq lieues.

Lorsque notre canal de la Marne au Rhin sera terminé, la vallée de la Meuse, jusqu'à la rencontre du canal, pourra servir aux communications de la Belgique avec le Rhin supérieur, c'est-à-dire avec la Haute-Allemagne et avec la Suisse; ce sera la voie la plus courte et la plus économique pour les transports. Le canal de l'Aisne à la Marne, continué jusqu'à la Saône, joindra les ports d'Anvers, d'Ostende et de Dunkerque à Lyon et à Marseille, la mer du Nord à la Méditerranée. Ainsi sera complété un système de navigation auquel rien ne peut se comparer en Europe, et le transit sera définitivement fixé sur le territoire français.

On a supposé qu'au moyen du chemin de fer qui va lier la province de Liége aux états rhénans, Anvers disputerait au Havre le transit des provenances transatlantiques qui se dirigent vers l'Allemagne. La question a peu d'importance en soi, comme le prouvent les chiffres suivans. En 1840, le mouvement du transit entre Bâle et le Havre a été de 108,942 quintaux métriques; entre le Havre et Strasbourg, il n'a été que de 4,686 quintaux. Un mouvement commercial qui roule sur 4 à 500 tonneaux ne vaut pas la peine d'être discuté.

Au surplus, la distance entre Anvers et Strasbourg, par Cologne, étant à peu près égale à celle du Havre à Strasbourg (1), il y a ceci à considérer, que

(1) Par le chemin de fer et le Rhin, il y a 680 kilom. d'Anvers à Strasbourg, et 688 du Havre à Strasbourg.

le canal de la Marne au Rhin donnera bientôt à la direction française une voie navigable non interrompue du Rhin à l'Océan, et que le chemin de fer de Paris à Strasbourg, soudé au chemin de Paris au Havre, formera une ligne de fer continue entre l'Allemagne et l'Océan, tandis que la direction allemande n'est pas desservie par un canal, comme nous l'avons déjà fait remarquer, et se compose, pour moitié d'un fleuve, pour moitié d'un chemin de fer. Ainsi, en tout état de cause, la direction du Havre à Strasbourg aura, sur celle d'Anvers à Strasbourg par Cologne, le double avantage d'une économie d'argent par la voie de navigation, et d'une économie de temps par le chemin de fer.

Nous venons d'examiner une à une les parties faibles de notre système industriel, et nous pensons avoir démontré que l'union commerciale ne nous ferait acheter ses avantages par le sacrifice d'aucune branche du travail national. Nous voudrions maintenant convaincre ceux de nos manufacturiers qui remplissent l'air de leurs cris, et qui vont, jusque dans le palais du roi, annoncer, à propos de l'accession de la Belgique à nos douanes, la ruine infaillible de leur industrie, qu'ils donnent là un triste et honteux spectacle à l'Europe. Que vont penser de la France les étrangers, qui la savent riche et puissante, qui ont assisté à nos expositions quinquennales, qui ont entendu les fabricans vanter la perfection de leurs produits et l'économie de leurs procédés, et qui verront cependant les mêmes hommes trembler devant la concurrence non pas de l'Angleterre, non pas même de l'Allemagne, mais d'un peuple de quatre millions d'hommes, de la Belgique, qui est une nation agricole bien plus qu'elle n'est un atelier industriel? Leur dirons-nous qu'après avoir grandi pendant vingt-cinq ans, à l'ombre de la prohibition la plus énergique, notre industrie n'a pas encore atteint l'âge viril? Laisserons-nous croire que cette nation, qui a porté si haut la gloire de la théorie, est absolument inhabile à la pratique, et que la nature a vainement semé sur notre sol les élémens de la seule puissance que l'on recherche dans la paix? Eh quoi! la France a devancé tous les peuples modernes dans les arts chimiques, qui sont la clé de l'industrie; elle a les premiers ingénieurs du monde, des écoles et des corps savans de qui la lumière émane en Europe, le crédit le mieux assis, l'argent et la main-d'œuvre en abondance, le blé, le vin, la houille, le fer, et tout cela ne nous rassure pas contre la concurrence d'un peuple qui a long-temps partagé notre fortune industrielle aussi bien que notre existence politique, qui a plus de persévérance et d'économie que de génie mécanique, et pour qui la France a toujours fait l'office de moteur!

S'il y eut jamais une analogie frappante, c'est celle que l'on peut établir entre la situation respective de la France et de la Belgique aujourd'hui, et les rapports de la Prusse avec la Saxe en 1833. Au moment où la Saxe dut accéder à l'association, les manufacturiers prussiens, qui allaient se trouver en présence d'un état plus avancé dans les travaux industriels et principalement dans la fabrication des étoffes de coton, exprimèrent d'assez vives craintes. La Prusse passa outre, et elle fit bien. Depuis dix ans que l'union existe, la

Prusse est loin d'avoir vu décliner la production de ses manufactures. Pendant les quatre premières années, le nombre des métiers à cotonnades en activité s'est accru de moitié dans le royaume : il était de 31,759 en 1833; en 1837, il s'était déjà élevé à 45,013, et il n'a pas cessé d'augmenter depuis. Il ne faudrait pas supposer que cet accroissement se fût opéré aux dépens de la manufacture saxonne, qui a pris au contraire, dès la signature du traité, un notable développement. En 1833, la filature du coton comptait, en Saxe, 320,000 broches, et 370,000 en 1838 (1); l'industrie du tissage avait suivi la même impulsion. L'activité imprimée aux manufactures de la Prusse et de la Saxe, par le fait de l'association allemande, est due principalement à la suppression de la contrebande. Il n'y a pas une grande témérité à penser que l'union de la France et de la Belgique aurait les mêmes résultats.

IV.

Les mêmes opposans qui estiment la Belgique trop grande, trop forte et trop riche, lorsqu'il s'agit pour eux de soutenir la concurrence de ses produits, la trouvent trop petite, trop faible et trop pauvre, quand il est question de mesurer l'étendue des débouchés qu'elle peut nous ouvrir comme marché de consommation. On dit, en appuyant sur cette différence relative dans les nombres de la population : « La Belgique n'a que quatre millions d'habitans, et la France en a trente-six millions (2). Le marché que les Belges nous offrent a donc une importance neuf fois moindre que celui dont nous allons les mettre en possession. »

La chambre de commerce de Bordeaux fait remarquer avec raison que l'objection est sans valeur, ou qu'elle s'applique avec la même force à chacun de nos départemens, à chacune de nos anciennes provinces, à l'Alsace, à la Flandre, à la Normandie. « Si le sort des armes ou des arrangemens européens avait joint la Belgique à la France, quelqu'un aurait-il osé dire que l'adjonction de ces riches provinces était un malheur commercial pour notre pays? Non certes, car il est bien évident que cette conquête d'une population riche, intelligente, laborieuse, aurait été regardée comme une notable augmentation, non-seulement de nos forces matérielles, mais de nos forces financières et industrielles.... Sans doute la Belgique n'est pas politiquement française, mais elle le serait commercialement dès que la ligne de douane n'existerait plus. »

L'argument des adversaires de l'union va plus loin qu'ils ne le supposent eux-mêmes. Si une nation ne doit en effet traiter, dans l'intérêt de ses échanges

(1) *Des Douanes allemandes*, par MM. de la Nourais et Bères.

(2) D'après les tableaux du dernier recensement, la population totale du royaume s'élevait, en 1841, à 34,494,875 habitans; mais on sait que la plupart des administrations communales ont atténué le chiffre réel de leur population.

commerciaux, qu'avec les nations qui peuvent lui offrir un marché aussi important que le sien, la France aurait à peine la liberté d'entamer des négociations avec l'Angleterre, toutes les autres puissances de l'Europe et de l'Amérique lui étant inférieures en richesse ou en population, et souvent par l'un et l'autre endroit. Il faudrait repousser, par l'élévation de nos tarifs, les provenances de l'Allemagne, de la Hollande, de la Suisse, du Piémont, de l'Espagne, des États-Unis, du Brésil, de l'Autriche et de la Russie, c'est-à-dire se priver des débouchés les plus larges que nos produits rencontrent au dehors.

On oublie encore que l'association commerciale qui est en question doit comprendre d'autres états que la France et la Belgique. C'est un cercle qui s'élargira progressivement, jusqu'à comprendre nos voisins immédiats à l'est et au midi. La France appelle dès aujourd'hui tous ces peuples à y concourir; et ceux-ci n'attendent peut-être, pour s'y associer, que d'avoir pu constater, par les heureux effets de l'union entre la France et la Belgique, les avantages qu'ils ont eux-mêmes à en espérer. La population belge n'entrera donc dans l'association que comme l'avant-garde de la Savoie, de la Suisse et de l'Espagne; les quatre millions de consommateurs qu'elle nous offre en précèdent et en annoncent vingt millions.

Mais quand l'union commerciale ne devrait comprendre que la France et la Belgique, les conséquences de cette mesure, déjà évidentes sous le rapport politique, ne seraient pas à dédaigner sous le rapport des intérêts matériels. Les Belges ne sont pas des consommateurs ordinaires, et s'ils produisent proportionnellement plus que les Français, grace à l'aisance générale qui est répandue dans leur pays, ils consomment aussi beaucoup plus que nous. Sans examiner le produit des impôts indirects dans les deux pays, et pour borner cette comparaison aux valeurs du commerce extérieur, en prenant pour base la somme des importations et des exportations réunies qui se sont élevées, en 1841, pour la France, à 1,564 millions de francs, et pour la Belgique à 365 millions, on trouve que les échanges représentent, pour chaque Français, 44 francs, et pour chaque Belge 91 francs; la différence, à l'avantage des Belges, est donc d'à peu près 104 pour 100.

Veut-on borner le rapprochement aux échanges qui se font entre la Belgique et la France? En 1841, les Belges ont reçu et consommé pour 43 millions de produits français, soit environ 11 francs par habitant, tandis que les Français ont reçu et consommé pour 64 millions de produits belges, soit environ 2 francs par individu. Les tableaux publiés par la douane française donnent des chiffres très différens de ceux de la douane belge, savoir : pour nos exportations en Belgique 45 millions, et pour nos importations 90 millions; mais, sur les 90 millions de marchandises importées en France par la frontière belge, il y a 26 millions de produits étrangers aux deux pays, et qui sont, par rapport à la Belgique, des valeurs de transit. La somme des valeurs échangées grossirait de part et d'autre, si l'on y ajoutait celles que la contrebande introduit. Mais les chiffres officiels suffisent pour montrer qu'il ne faut

pas estimer la puissance de consommation de la Belgique par le nombre de ses habitans, et que ces quatre millions d'hommes, dans l'ordre des avantages qu'ils nous apportent, représentent au moins 8 millions.

Serrons encore l'objection de plus près. La consommation de la Belgique, naturellement limitée à notre égard par l'infériorité relative de sa population, n'est-elle pas déjà en grande partie alimentée par nous? La France ne fournit-elle pas aux Belges tout ce qu'elle peut leur fournir? La Belgique a un tarif de douanes très modéré qui permet de l'inonder de produits étrangers, et la consommation y a été stimulée ainsi par une concurrence effrénée. La levée des barrières de douanes ne sera-t-elle pas sans effet sur le développement de ses relations avec nous? La France au contraire, fermée jusqu'ici à peu près hermétiquement aux provenances étrangères, par l'exagération de ses tarifs, est une terre vierge sous ce rapport. Si l'on vient à ouvrir les écluses, le commerce belge ne va-t-il pas s'y précipiter comme un torrent?

Voilà ce qui se dit et ce qui s'écrit. Que répondre, sinon qu'il est sans exemple que le suppression d'un obstacle quelconque entre deux populations n'ait pas augmenté leurs échanges? Une voie nouvelle de communication, que l'on crée pour rapprocher deux villes, a bientôt multiplié leurs rapports. Un arrondissement rural, à travers lequel on fait passer une route, voit s'accroître immédiatement la valeur des propriétés. Pourquoi cela, si ce n'est parce que l'on produit davantage quand on a la certitude d'un débouché pour ses produits? Nous augmentons chaque jour en France le nombre et les besoins des consommateurs, en y développant la richesse; pourquoi n'augmenterions-nous pas en Belgique les cliens de notre production, en supprimant des tarifs qui élevaient le prix de nos produits?

On ne conteste pas que l'union commerciale doive accroître en France la demande des produits belges. Or, si les Belges nous vendent davantage, ils achèteront davantage aussi; ils achèteront, ou d'autres achèteront pour eux (1).

(1) Dans un travail remarquable sur les négociations commerciales entamées par la France en 1841 avec la Belgique, travail que le *Journal des Économistes* a publié, M. L. Wolowski cite le préambule d'un édit de Henri II, du 4 février 1557, qui prouve que cette nécessité des échanges entre les peuples était déjà reconnue et proclamée il y a trois siècles. Le voici : « L'on a toujours veu et cogneu par commune expérience que le principal moyen de faire les peuples et sujets des royaumes, pays et provinces, aisez, riches et opulents, a esté et est la liberté du commerce et trafic qu'ils font avec les voisins et les estrangers, auxquels ils vendent, trocquent et eschangent les denrées, marchandises et commoditez, qu'ils leur portent des lieux et pays dont ils sont, pour y en apporter d'autres, qui y défaillent avec or, argent et autres choses utiles, nécessaires et profitables; dont s'en suit par ce moyen que le prince, le pays et subjets sont ensemble, sont réciproquement accommodez de ce qui leur est nécessaire : autrement il faudroit que les biens et fruicts, croissant ès dits royaumes, pays et provinces, avec les singularitez et manufactures qui s'y font, fussent là mesme usez et consumez par les subjets et habitans d'iceux : auxquels par ce moyen la plupart de leurs dicts fruicts, commoditez

car le commerce, on le sait, se compose d'échanges, et l'argent y figure comme signe, non comme valeur. Mais pour ceux qui aiment à toucher les choses du doigt, nous voulons montrer le progrès possible dans le progrès déjà réalisé.

C'est un fait déjà constaté dans ce travail que l'importation des marchandises françaises en Belgique est en voie constante d'accroissement. En huit années, l'augmentation a été de 38 pour 100. Admettons, sans aller plus loin, que l'union commerciale double cette progression; avant huit ans, nos exportations en Belgique monteraient de 43 millions à 70. L'union accomplie, non-seulement la consommation des produits français de l'autre côté de la frontière étendra son propre terrain, mais elle empiétera aussi sur le terrain des provenances étrangères, étant protégée par les tarifs comme celle des produits nationaux. Ici la marge est belle. L'importation des produits français ne figurant dans l'importation générale de la Belgique que pour 43 millions sur 209, il nous reste à disputer une part dans les approvisionnemens qui excèdent cette somme, et qui représentent une valeur de 165 millions.

En Allemagne, l'effet de l'association prussienne a été de stimuler au même degré l'exportation étrangère et la production indigène (1), et rien ne prouve mieux la grandeur de cette conception. Nous croyons fermement que les conséquences de l'association franco-belge ne seront pas moins fécondes; mais, en supposant qu'il fallût conquérir, sur les autres nations qui concourent à approvisionner la Belgique, ce que nous devons gagner à l'union commerciale, le résultat serait encore assez beau.

La chambre de commerce de Bordeaux, dans le mémoire auquel nous avons déjà fait allusion, pense que les manufacturiers et commerçans français remplaceraient l'Angleterre pour les tissus fins de coton consommés en Belgique; la Bohême, pour la cristallerie et la verrerie fine; l'Angleterre, pour les porcelaines et poteries fines; les États-Unis, pour les huiles de pois-

et manufactures demeureroient comme inutiles; et, en ce faisant, le seigneur de la terre, frustré de son attente et espérance de pouvoir profiter de son bien, et les laboureurs et artisans de leur labeur et industrie. »

(1) L'accroissement des importations est démontré par celui du revenu qu'ont produit les douanes de l'association, revenu qui a presque doublé depuis 1834. Voici, d'après le *Journal de Francfort*, le tableau de cette progression :

		REVENU BRUT.			REVENU NET.	
1834.	—	25,402,515 florins.		—	21,312,831 florins.	
1835.	—	29,015,240	—	—	24,901,023	—
1836.	—	31,710,022	—	—	27,798,219	—
1837.	—	30,970,268	—	—	27,054,832	—
1838.	—	35,208,754	—	—	31,238,722	—
1839.	—	35,996,601	—	—	»	—
1840.	—	37,265,156	—	—	33,284,541	—
1841.	—	45,853,787	—	—	34,887,500	—

son; l'Italie et l'Espagne, pour une portion des huiles d'olive. Ces divers articles, en dehors des quantités que la France produit, représentent dans les importations annuelles de la Belgique environ 9 millions de francs.

Les Belges importent en tissus de laine une valeur de 16 millions de francs; l'Angleterre en fournit pour 10 millions, et la France pour 4 millions et demi. Qui doute que nos tissus légers et nos draps de fantaisie, qui se vendent couramment sur le marché de Londres, supplantent les tissus anglais en Belgique dès qu'ils y seront affranchis des droits d'entrée? Les fabricans de Reims, dans une lettre qu'ils viennent d'adresser à M. le ministre du commerce, s'expliquent sur ce point avec une franchise à laquelle leur position personnelle donne une grande autorité. « La concurrence de Verviers, dont on s'effraie si fort, disent-ils, trouverait une large et suffisante compensation dans l'écoulement en Belgique des produits variés de chacune de nos fabriques, notamment de nos articles de modes et de nouveautés, auxquels le goût français imprime des formes si diverses et si séduisantes. Ainsi, Reims pour ses napolitaines, ses mérinos, ses flanelles, Saint-Quentin pour ses mousselines, Amiens pour ses escots et ses tamises, Roubaix et Turcoing pour leurs stoffs, leurs lastings et leurs façonnés, Sedan pour sa draperie fine et ses nouveautés en satin, Elbeuf pour ses nouveautés en tout genre, toutes ces villes verraient s'ouvrir ou s'étendre pour elles le marché belge. »

L'importation des tissus de soie français en Belgique est d'environ 4 millions et demi. L'Angleterre et la Prusse en importent pour 2 millions. Les Belges ne fabriquent pas de soieries ou les fabriquent mal. Nous avons l'avantage de produire la matière première; notre habileté dans la mise en œuvre est incontestable; rien n'empêche donc que le marché belge tout entier ne relève à l'avenir de nos manufactures, et la consommation des soieries ne saurait être en Belgique de moins de 10 millions.

Les modes, les habillemens, la mercerie, la bijouterie, les bronzes, les papiers de tenture, les marchandises en un mot qui sont comprises sous la dénomination générique d'articles de Paris, ne figurent dans les importations belges que pour une somme d'environ 5 millions, dont les quatre cinquièmes sont fournis par la France. La Belgique reçoit donc une bien faible partie des exportations de l'industrie parisienne, qui ne s'élèvent pas en moyenne à moins de 120 millions. La suppression de la ligne de douanes, combinée avec l'ouverture des chemins de fer internationaux, doit accroître la clientelle de Paris en Belgique. Il en sera désormais des villes belges ce qui en est des villes françaises dont les marchands viennent s'approvisionner directement dans notre capitale, et, voulant juger par eux-mêmes de la nouveauté, du goût, de la beauté des produits, n'attendent pas qu'un commis-voyageur les sollicite, ses échantillons à la main.

Les vins donnent lieu à un commerce très variable entre la France et la Belgique. L'importation était de 7 millions et demi en 1838, de 3 millions et demi en 1839, de 4 millions en 1840, et de 5,670,429 francs en 1841. Si elle a pu s'élever à 7,500,000 fr. en 1838, on ne voit pas pourquoi, les échanges

augmentant entre les deux pays et l'impôt belge étant ramené au niveau de l'impôt français, la consommation ne monterait pas à 10 ou 12 millions par année. Dans la convention des manufacturiers qui s'est tenue à Paris le 5 novembre, on a prétendu que la Belgique, au temps où elle était française, n'acquittait sur les vins, année commune, qu'un impôt de 2,700,000 francs. Le vin étant calculé sur une valeur moyenne de 50 francs l'hectolitre, les droits perçus alors par le fisc supposeraient encore une consommation de 13 à 14 millions de francs. Ainsi, de l'aveu des adversaires eux-mêmes de l'union, l'effet utile de cette mesure pourrait être d'ouvrir à nos vignobles en Belgique un débouché supplémentaire de 8 à 9 millions de francs. Nous ne portons pas nos vœux au-delà.

Ce ne serait pas un des moindres avantages de l'union commerciale que la suppression en Belgique de l'industrie immorale, et du reste peu lucrative, de la contrefaçon. Les libraires belges s'y ruinent par la concurrence effrénée qu'entraîne toujours une guerre de spéculation, dans laquelle on n'a rien à tirer de son propre fonds; elle détruit encore plus sûrement le commerce de la librairie française, à qui elle enlève sa clientelle en Europe, en Belgique et en France même : elle nuit à la France, en rendant improductif le travail de ses écrivains; elle ne fait pas moins de tort à la Belgique, en empêchant le génie littéraire de s'y développer.

Le siége de la contrefaçon est à Bruxelles; cependant cette industrie s'exerce encore activement à Liége, à Louvain, à Malines, à Gand et à Tournay, où elle porte principalement sur les livres religieux. La contrefaçon n'avait pas pris un grand développement, tant qu'elle n'avait été entreprise que par des libraires isolés; mais en 1836, les profits de ce commerce éveillèrent l'esprit d'association. Quatre grandes sociétés se formèrent, au capital fictif pour moitié de 8,500,000 fr.; on y voyait figurer d'anciens ministres, des sénateurs, des présidens de tribunaux, des agens de l'administration, qui trouvaient apparemment que l'argent, quelle qu'en soit la source, ne peut pas sentir mauvais. Ce fut un débordement de piraterie sans exemple. Livres, revues (1), journaux, la contrefaçon belge s'empara de tout aux dépens de la France; elle envoya ses commis voyageurs en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en Russie; elle paya et corrompit des ouvriers dans nos imprimeries, pour lui livrer des ouvrages qui étaient encore en épreuves, et n'attendit pas même, pour dérober la pensée de nos écrivains, que cette pensée se fût manifestée au public.

M. Briavoine évalue à 2,500,000 fr. par an la somme des ouvrages français réimprimés en Belgique. Plus de la moitié des produits de la contrefaçon trouve à se placer dans le pays; l'exportation roule sur une valeur d'un million de francs. Cette somme représente un nombre immense de volumes, s'il

(1) Il se fait en Belgique deux contrefaçons de la *Revue des Deux Mondes*, et une de la *Revue de Paris*, tirées à un nombre considérable, bien que tronquées et falsifiées.

est vrai, comme l'affirme M. Briavoine, que les éditeurs belges, au moyen des éditions compactes, donnent quelquefois pour 1 fr. 50 cent. ce qui coûte en France 6 à 7 fr. Suivant le même auteur, la contrefaçon ne rapporterait pas de grands profits à la Belgique, car il évalue à 100,000 fr. environ, en le réduisant à sa plus simple expression, le bénéfice annuel que les libraires retirent des ouvrages exportés. En supposant un bénéfice double sur les exemplaires qui se vendent en Belgique, le bilan de la contrefaçon peut se résumer ainsi : quand elle fait gagner 300,000 francs à la Belgique, elle fait perdre à la France 3 millions.

La contrefaçon, à travers les torts qu'on lui reproche, aura cependant rendu quelques services. Elle a créé des consommateurs nouveaux, en Belgique et en Europe, par le bon marché de ses produits; elle a de plus obligé la librairie française à sortir de la routine et à solliciter le public par le bas prix des éditions autant qu'elle le faisait déjà par leur correction et par leur beauté.

En supprimant la contrefaçon, l'union commerciale rendra aux libraires français le marché européen, qu'approvisionnait presque exclusivement la contrebande belge. La Belgique, en particulier, nous offre aujourd'hui un débouché très important, car nous y exportons déjà, principalement en ouvrages scientifiques, pour une valeur d'un million de francs. Ce commerce s'est progressivement accru plus qu'aucun autre : il a quintuplé en dix ans; en 1831, il ne s'élevait qu'à 200,000 francs.

On a paru craindre que l'industrie des contrefacteurs, expulsée de la Belgique, ne se réfugiât en Suisse, en Hollande, ou dans les provinces rhénanes. Sans doute il est à souhaiter que le gouvernement français aille au-devant de ce danger, en concluant avec les puissances voisines des traités qui donnent à la propriété littéraire, dans chaque état, de mutuelles garanties; mais il ne faut pas croire que la contrefaçon puisse s'établir par tout pays sur une grande échelle. Pour alimenter cette industrie, un marché intérieur est nécessaire comme base de consommation, et où trouver ailleurs qu'en Belgique une nation de quatre millions d'hommes qui achète, à elle seule, plus de livres français que tous les autres peuples du continent européen ?

Les libraires belges demandent, pour s'interdire la contrefaçon des ouvrages français, qu'on leur achète leurs établissemens. Nous n'avons pas à nous expliquer sur cette prétention, et nous nous bornerons à reproduire les dispositions qui avaient été stipulées, dans le projet de traité de 1837, afin de pourvoir à cette difficulté. On donnait du temps à la librairie belge, au lieu de lui donner de l'argent. Voici le texte de l'article auquel nous faisons allusion :

« Dans les trois mois qui suivront la promulgation du présent traité, les détenteurs en France des ouvrages belges contrefaits et les détenteurs en Belgique des ouvrages contrefaits en Belgique avant la promulgation du présent traité seront tenus de déclarer lesdits ouvrages et d'en faire reconnaître l'existence et le nombre par les agens que les ministres de l'intérieur des deux royaumes auront préposés à cet effet. Chaque volume *vérifié* sera frappé d'un timbre qui sera détruit le jour même de l'expiration du délai ci-dessus.

« Passé ce délai, toute contrefaçon, quelles que soient son origine et la date de sa fabrication, sera, faute de ce timbre, saisissable, et ses détenteurs seront passibles des peines déterminées par les lois, comme si ladite contrefaçon avait été faite postérieurement à la mise en vigueur du présent traité. »

Une autre conséquence déjà prévue de l'union commerciale est le nivellement des salaires entre les deux pays, soit que le prix de la main-d'œuvre doive augmenter en Belgique, soit qu'il doive diminuer en France. Il ne faudrait pas cependant s'exagérer ce résultat. Nous avons déjà montré que, dans la fabrique de draps et dans quelques autres industries, les salaires étaient au moins égaux à ceux que l'on paie en France. Il reste à établir que la différence, qui existe encore entre la France et la Belgique sous ce rapport, n'est pas due, autant qu'on le suppose, à l'économie que les Belges peuvent obtenir dans le prix des objets de grande consommation.

Les Belges paient généralement le blé 20 à 24 fr. l'hectolitre; en France, il vaut 16 à 20 fr. A 2 hectolitres par individu, nous avons donc en moyenne un avantage de 8 fr. par tête et par année. Ce bénéfice compense, ou peu s'en faut, la différence de l'impôt, qui revient à 25 fr. 50 cent. par individu en Belgique (1), et en France à 33 fr. environ. La viande est presque aussi chère à Bruxelles qu'à Paris; elle est sans comparaison plus chère partout en Belgique que dans nos départemens du centre et de l'ouest. Le prix du sel est plus élevé en Belgique qu'en France, car la douane l'évalue brut à 25 cent. par kil., tandis qu'il vaut à peine la moitié chez nous, dans les départemens producteurs ou voisins des lieux de production. Quant à la différence de l'impôt sur cette denrée, elle représente à peine un avantage de 50 cent. par tête pour les Belges, avantage qui est plus que neutralisé par l'excès de valeur que le sel acquiert dans le transport, quand il faut le tirer d'Angleterre, de France ou de Portugal (2). Les boissons paient en Belgique, comme on l'a vu plus haut, un impôt qui est au moins l'équivalent de celui que perçoit en France la régie des contributions indirectes. Quant au sucre, la valeur de cette denrée brute est portée en douane à 70 cent. le kil. en Belgique, et à 65 cent. en France, mais il ne vaut en ce moment au Hâvre que 60 cent. La différence de l'impôt est d'environ 11 cent. par kil., ce qui représenterait encore un bénéfice de 6 cent. pour le consommateur belge; mais on sait que le droit d'accise sur le sucre va être élevé en Belgique un peu au-dessus du droit français. Restera donc un avantage de 5 cent. par kil. pour la France, où l'on consomme d'ailleurs en moyenne, de plus qu'en Belgique, un kil. par individu. Nous ne parlons pas de la différence des droits qui pèsent sur le cacao, les Belges en consommant à peine 63,000 kil., pendant que nous

(1) Le budget des recettes pour 1841 est évalué en Belgique à 102,311,401 fr. On s'attend à un déficit de 400,000 fr.

(2) En 1839, la Belgique a importé 34 millions de kilog. de sel, dont 30 millions environ pour la consommation intérieure. La Prusse en avait fourni 2 millions, le Portugal 3 millions et demi, et l'Angleterre près de 29 millions.

en recevons 4 millions de kil. Le seul avantage bien réel que les tarifs de douanes donnent au consommateur belge est la modération du droit établi sur le café. La France en a reçu en 1841 13 millions de kil. qui ont payé au trésor 12 millions et demi de francs, soit près de 1 franc par kil. En 1839, la Belgique a importé 15 millions de kil., qui ont acquitté 1,200,000 fr. de droits, soit 8 cent. par kil. Mais comme chaque Français ne consomme qu'un tiers de kil., tandis que chaque Belge consomme près de 4 kil., il en résulte peu de différence dans la contribution prélevée sur chacun par le fisc dans les deux pays, les Belges payant 32 cent. par tête, et les Français 35 cent (1).

On voit à quoi se réduit l'inégalité entre les deux peuples pour les objets naturels de consommation, et quelle légère influence cette inégalité doit exercer sur le prix relatif de la main-d'œuvre, qui est principalement déterminé par l'abondance et par la rareté des demandes, et qui dépend entièrement du rapport qui existe entre le chiffre de la population et les moyens de travail. Mais nous irons plus loin, et nous contesterons que le bon marché de la main-d'œuvre soit le principal avantage à considérer dans les élémens de la production. Ce qui importe surtout à l'industrie, c'est de se placer à portée des grands marchés où la consommation vient s'approvisionner. Voilà pourquoi les manufactures s'établissent dans le rayon des capitales; voilà comment il s'est fait que Paris, étant déjà un centre commercial considérable, est devenu le foyer le plus actif de la fabrication. La main-d'œuve coûte souvent à Paris le double du prix auquel elle revient dans les départemens; cependant, malgré ce désavantage, les manufactures parisiennes font une concurrence victorieuse à celles qui ont ailleurs les ouvriers au plus bas prix. Nous en citerons un exemple : pour la filature de la laine peignée, la journée d'une femme se paie à Paris 1 fr. 70 cent., à Reims 1 fr. 25 cent., à Rethel 1 fr. 10 cent., et 90 cent. dans les campagnes des environs. Ainsi, les filatures en province ont sur la filature parisienne, dans le prix de la main-d'œuvre, un bénéfice qui varie, suivant les lieux, depuis 40 jusqu'à 94 pour 100, et pourtant celle-ci voit ses produits plus recherchés et réalise des profits importans.

Si Paris conserve sa prépondérance sur les industries départementales, pourquoi lutterait-il moins facilement avec les manufactures belges? N'est-ce pas, au contraire, en agrandissant son rayon de consommation, par l'accession de la clientelle belge, que cette ville verra s'accroître encore la supériorité incontestable de son industrie?

Mais le plus grand bienfait de l'union commerciale sera de rendre libre, d'un royaume à l'autre, la circulation des marchandises ainsi que des voyageurs. Par cela seul que l'on ne sera plus arrêté, dans ces relations, par l'in-

(1) Nous ne pensons pas que l'augmentation des droits sur le café porte une atteinte sérieuse en Belgique aux habitudes de la consommation. Dans l'association allemande, la consommation du café n'a pas diminué, malgré un droit de 2¾ francs 37 cent. par quintal.

convénient de subir un contrôle administratif, d'acquitter un impôt, de perdre du temps à la frontière, les communications devront prendre une nouvelle activité. Les rapports de la Belgique avec la France deviendront aussi fréquens que ceux de nos départemens entre eux. Il se passera quelque chose d'analogue à ce que l'on vit en France, lorsque les douanes intérieures, qui existaient de province à province, furent supprimées par un décret de l'assemblée constituante, et les échanges se multiplieront ainsi que les besoins.

A quelques égards, l'union commerciale ne fera qu'aller au devant d'une nécessité prochaine. Le chemin de fer belge a franchi la frontière; il pénètre sur notre territoire par Lille et par Valenciennes, et avant peu d'années il s'y ramifiera plus loin par les embranchemens qui suivront, l'un la vallée de la Sambre, et l'autre la vallée de la Meuse vers cette vieille France que le pays wallon continue. La France ne résistera pas long-temps à ces avances qui la sollicitent, et nous pousserons tôt ou tard, à la rencontre des chemins belges, des lignes de fer qui les joindront à Paris. Lorsque cela sera fait, et que des convois de quatre à cinq cents personnes, se succédant d'heure en heure avec bagages et marchandises, arriveront à la frontière, où trouvera-t-on l'armée de douaniers qu'il faudrait pour les visiter? Et quand on la trouverait, est-ce que tant de voyageurs réunis consentiront à couper, par une halte de cinq à six heures, le trajet de Paris à Bruxelles que la vapeur mettra déjà huit heures à franchir?

La difficulté que nous signalons s'est présentée, quoique dans de moindres proportions, pour l'exploitation des tronçons qui vont, de Lille et de Valenciennes, rejoindre la frontière belge, et il a fallu, pour la résoudre, une convention diplomatique entre les deux gouvernemens. Cette convention fait brèche aux barrières de douanes par plus d'un côté : elle pose le principe de la communauté des intérêts entre les deux peuples; et elle serait parfaite, si elle pouvait être logique; mais elle s'arrête précisément sur le seuil de la liberté commerciale, et, de peur de rendre la douane inefficace, elle laisse subsister en grande partie les entraves qui gênent les communications. Ainsi, par l'article 25 de la convention, les habitans du département du Nord et ceux des provinces limitrophes belges sont dispensés de l'obligation de se munir de *passeports à l'étranger*, pour voyager par les chemins de fer des deux pays. Il leur sera délivré des cartes-passeports que l'on assimile aux *passeports à l'intérieur*. Voilà donc la Belgique considérée comme une province française, en ce qui touche les mesures de police et la sûreté des personnes; c'est un premier pas vers l'association.

L'article 38 et les suivans vont beaucoup plus loin : ils stipulent que, de Valenciennes à Mons, et de Lille à Courtray, le chemin de fer sera exploité en commun par l'administration française et par l'administration belge; que les recettes seront partagées; que les locomotives pourront renouveler leur approvisionnement en coke et en eau dans les stations belges comme dans les stations françaises, et seront admises des deux côtés de la frontière à se réparer dans les ateliers. Ne semble-t-il pas que les deux administrations

dépendent de la même régie, et que pourrait-on faire de mieux, quand l'union serait consommée?

Mais voici le revers de la médaille. De chaque côté, la douane et la police suivent dans leur course ces convois, dans l'organisation desquels s'était signalée la bonne harmonie des deux gouvernemens. Tout convoi est escorté par deux douaniers qui ont même le droit (art. 5) de le faire arrêter *sur-le-champ*, privilége aussi ridicule que dangereux, quand on songe surtout qu'une locomotive lancée à grande vitesse ne peut être arrêtée qu'à cinq cents mètres de l'endroit où l'on a commencé à serrer le frein. Dans chaque station frontière, des commissaires spéciaux, assistés d'un nombre *suffisant* d'agens de la force publique, doivent vérifier les cartes et les passeports, en même temps (art. 33) que les employés des douanes *visiteront les bagages et les voyageurs*. La convention autorise la visite personnelle, que les tribunaux ont déclarée contraire à la loi.

Ce n'est pas tout, le transport des voyageurs et le transport des bagages devront s'effectuer par des voitures distinctes. Les voyageurs venant de l'intérieur ne pourront pas se trouver dans les mêmes voitures que les voyageurs venant de l'étranger. A l'arrivée, les bagages seront transportés des wagons, où ils étaient enfermés sous cadenas, dans des magasins où ils resteront sous clé jusqu'à la reconnaissance des objets et jusqu'à l'acquittement des droits. Enfin, il y aura des heures *légales*, passé lesquelles les convois ne pourront plus franchir la frontière, ni la vérification avoir lieu dans les bureaux. A moins d'assujétir les voyageurs pendant le trajet à un emprisonnement cellulaire, il était impossible d'entasser dans un règlement plus de sujets d'ennuis et de vexations.

Toutes ces formalités sont la conséquence à peu près obligée de l'existence d'une double ligne de douanes sur la frontière. On poursuit la fraude jusque dans les wagons des chemins de fer, et pour l'atteindre ou pour la prévenir plus sûrement, on ralentit, on arrête la marche des convois. Quoi de plus naturel, la responsabilité du fisc étant donnée? Si un pareil régime pouvait se maintenir, le public finirait par préférer la voie des routes ordinaires à celle des chemins de fer, où l'économie de temps, qu'il aurait faite dans le trajet, se dissiperait pour lui dans les longues heures de l'attente et de la *vérification* aux lieux d'arrivée.

Le chemin de fer a contraint la douane à le suivre, il l'a rendue mobile : c'est un premier progrès ou plutôt une première transformation; mais cela ne suffira plus, le jour où la circulation des personnes et des marchandises aura pris une certaine extension. Il ne fallait pas consentir à souder les chemins belges à nos grandes voies de fer, ou il fallait avoir pris à l'avance la détermination de supprimer les douanes, qui sont incompatibles avec cette vaste exploitation des transports.

Une dernière objection se présente. Lever les barrières commerciales, n'est-ce pas priver le trésor d'une partie essentielle de ses revenus? Les droits perçus en France, tant à l'entrée qu'à la sortie, sur la frontière belge se sont

élevés en 1841 à 10,189,963 francs; mais il s'en faut que la suppression de cette ligne de douanes doive faire perdre 10 millions au trésor. Cette somme, en effet, ne représente pas un revenu net. Il convient d'en défalquer d'une part les sommes payées en primes à l'exportation, et de l'autre ce que coûte la surveillance à l'état en dépenses de personnel et de matériel. Les primes ont atteint la somme de 680,000 francs, et l'administration des douanes évalue les frais de perception ou de répression sur cette ligne à 3,600,000 fr. Ces deux articles de dépense étant retranchés, il reste encore un revenu net de 5,909,963 francs.

La question est maintenant de savoir si l'on peut retrouver ces 6 millions sous une autre forme, et, pour notre compte, nous n'en doutons pas. La recette que l'on abandonnera par l'abolition des douanes intermédiaires sera amplement compensée par la plus-value qu'acquerront les douanes extérieures. Avec une surveillance plus sérieuse, et le mouvement commercial continuant d'être en progrès, les seuls bureaux de perception établis à la frontière belge, au lieu de 10 millions qu'ils reçoivent, rendront certainement de 15 à 20 millions. N'oublions pas que, par le fait de cette association, la Belgique adoptera le tarif français, qui deviendra lui-même, si l'on modère quelques articles et si l'on remplace les prohibitions par des droits de 20 à 25 pour 100, infiniment plus productif. Or, l'impôt prélevé en France sur les importations et sur les exportations a produit, en 1841, 131 millions. Dans la même proportion, la Belgique aurait dû retirer de ses douanes, pour un mouvement commercial de 365 millions de francs, un revenu brut de 22 millions.

Dans notre ferme conviction, l'union sera également avantageuse au trésor belge et au trésor français. La Belgique verra ses recettes s'accroître, d'un cinquième peut-être, par le monopole des tabacs et par un léger rehaussement dans les droits sur les sucres, sur les sels, ainsi que sur les cafés. Elle sera dispensée de recourir, comme elle paraît vouloir le faire, pour couvrir le déficit de ses finances, à l'expédient ruineux de l'emprunt, ou au remède encore plus violent d'une augmentation de l'impôt direct (1). La France, en levant les prohibitions, accroîtra le revenu de ses douanes de toutes les quantités sur lesquelles la contrebande s'exerçait. De plus, la circulation des voyageurs se développant entre la France et la Belgique, l'impôt du dixième établi sur le prix des transports produira nécessairement davantage. L'impôt des boissons donnera lieu à des recettes plus considérables, comme il arrive dans toute localité où s'accroît le mouvement du travail ou celui de la circulation. Enfin l'égalité de l'impôt, s'établissant entre les deux peuples, fera cesser une infinité de petites fraudes qui, sans être d'un grand soulagement pour la population, portaient un dommage réel au trésor.

Lorsque l'impôt rendra ainsi tout ce qu'il doit rendre, que les Belges paie-

(1) Les journaux belges annoncent que le gouvernement va demander pour 1843 une taxe additionnelle de 7 pour 100 sur toutes les contributions.

ront au fisc cinq ou six francs de plus par tête, et les Français un ou deux francs, la somme de l'aisance générale en sera-t-elle diminuée dans l'un ou l'autre pays? Nous avons entendu faire des rapprochemens très ingénieux peut-être, mais très hypothétiques aussi, dans lesquels on mesurait le bonheur relatif des peuples à la quotité plus ou moins élevée de l'impôt qu'ils étaient tenus d'acquitter. Sans faire ici l'éloge des gros budgets et sans prétendre que l'impôt soit, comme on l'a dit, le meilleur des placemens, il nous paraît que les taxes publiques n'exercent pas une influence aussi directe ni aussi décisive sur le bien-être des nations. La misère ou l'aisance générale dépend de causes très complexes parmi lesquelles le poids de l'impôt ne tient pas la première place. Il y a sans contredit plus de misère en Belgique qu'en France, bien que les Belges prélèvent, sur les produits du travail national, une part un peu moins forte pour défrayer les besoins de l'état. L'aggravation nécessaire qui résultera d'un changement dans l'assiette de leurs contributions leur semblera légère, quand ils verront s'accroître en même temps le travail et les profits du travail. Comment pourraient-ils se plaindre si, pour chaque million additionnel qu'ils verseront dans les caisses publiques, le budget de l'agriculture et de l'industrie en gagne cinq ou six?

V.

Dans l'union commerciale de la Belgique avec la France, les moyens d'exécution sont la principale difficulté. Cette difficulté, que nous sommes fort éloigné de juger radicale, a paru insoluble à des hommes d'ailleurs très éclairés. Le discours de M. d'Argoût (12 janvier 1842) expose cette opinion dans sa forme la plus absolue :

« La perception des droits de douanes, dit le noble pair, ne peut être assurée qu'autant qu'elle sera confiée à des agens français. Cette perception doit être opérée d'après les mêmes règles et les mêmes principes que ceux qui gouvernent le service des douanes sur nos propres frontières; de là, la nécessité de soumettre exclusivement la direction du service sur les frontières belges à l'administration centrale des douanes françaises.

« La perception des droits de douane donne lieu assez fréquemment à des contestations; il ne faut pas que des jurisprudences contraires s'établissent en France d'une part et en Belgique de l'autre; de là, l'obligation de faire prononcer en dernier ressort par des tribunaux français, ou du moins de faire juger les pourvois par notre cour de cassation.

« Nous devons conserver la faculté de modifier nos tarifs selon les circonstances; ces changemens doivent être simultanés en Belgique et en France; de là, la nécessité de déposséder la législation belge du droit de prononcer sur ces changemens et de transférer ce droit à la législation française.

« Ces conditions, qui toutes sont indispensables à la sécurité de nos finances, condamneraient le gouvernement belge à l'abandon de son indépendance admi-

nistrative, de son indépendance judiciaire, et de son indépendance législative. La Belgique consentirait-elle à toutes ces renonciations ? je le désire; mais il est permis de soupçonner qu'elle éprouvera quelque répugnance, quoique assurément ces renonciations n'aient en elles rien qui puisse blesser le sentiment national. »

L'association commerciale, telle que nous l'entendons, est la mise en commun des droits d'entrée, de sortie, de transit et de navigation, des produits des monopoles attribués à l'état, et du droit de modifier, par des traités ou par des changemens volontaires de tarifs, la condition des intérêts matériels dans l'un et l'autre pays. Une alliance aussi étroite a des conséquences nécessaires qu'il n'est pas permis d'éluder, mais qu'il faut distinguer soigneusement de tout ce qui, n'ayant pas le même caractère de nécessité, peut être laissé sans danger dans le domaine individuel de chacune des deux nations.

Ainsi, le produit des douanes devant former un fonds commun, l'on comprend que la perception de ces droits soit opérée sur toute l'étendue des frontières, belges ou françaises, d'après le même principe et selon les mêmes règles; mais l'intérêt du service n'exige pas impérieusement que les agens de l'association portent partout la cocarde tricolore, ni qu'ils se recrutent, à l'exclusion des Belges, parmi les aspirans ou surnuméraires français. La perception des droits donne lieu à des contestations et même à des conflits. Si l'on veut réprimer efficacement les délits et prévenir la fraude, il ne faut pas que la jurisprudence qui s'établira en Belgique puisse être contraire à celle qui sera reçue en France; mais l'unité de jurisprudence n'entraîne pas invinciblement l'unité de juridiction. Enfin, les tarifs de douane n'étant pas immuables et l'association se réservant la faculté de les modifier, cette liberté d'action ne doit pas être entravée par le *veto* parlementaire; mais il ne s'ensuit pas rigoureusement l'obligation de déposséder les chambres belges, au profit des chambres françaises, des prérogatives du pouvoir législatif. Les prémisses de M. d'Argout n'autorisent pas, comme on voit, toutes les conclusions qu'il en a tirées.

Dans l'association allemande, l'uniformité des droits d'entrée, de transit et de sortie, ainsi que des règlemens applicables à la perception de ces droits, résulte de lois spéciales promulguées souverainement par chacun des états qui la composent, pour exécuter les conventions faites entre leurs délégués. Le pouvoir diplomatique décide, mais l'homologation appartient au pouvoir législatif. Chaque état organise sur son territoire les directions de douanes suivant les principes arrêtés en commun. Il nomme les fonctionnaires qui doivent être chargés de la perception et de la surveillance; seulement, il est d'usage de choisir des préposés étrangers pour éviter leur connivence avec les populations. On n'a pas songé, et c'est une des lacunes de ce vaste ensemble, à assurer l'uniformité de la jurisprudence et des mesures administratives entre tant d'états divers; mais, pour obvier à l'absence de toute impulsion unitaire, on a réservé à chaque gouvernement le droit d'envoyer dans les directions des douanes des inspecteurs qui ont le droit de prendre con-

naissance des affaires relatives à la communauté. Ce contrôle sans réserve est le moyen dont la Prusse s'est servie pour dominer les états de l'association. Elle voit tout dans l'intervalle des réunions annuelles, et, dans la réunion des plénipotentiaires, c'est elle qui fait tout.

Nous ne proposons pas de copier servilement, pour l'union de la France avec la Belgique, le plan de l'organisation allemande. Le gouvernement français apporte dans cette association des intérêts si considérables, qu'il est en droit de demander plus de garanties que la Prusse n'en a obtenu. Ajoutez que notre centralisation administrative a des exigences que l'on ne connaît pas de l'autre côté du Rhin, et auxquelles l'union devra s'accommoder; mais ces réserves sont parfaitement compatibles avec l'individualité nationale et avec l'indépendance parlementaire de chaque état.

Le projet de M. Duchâtel, en 1837, instituait une *commission mixte* pour l'exécution du traité. Cette commission, étant permanente et composée d'un petit nombre de membres, présentait une combinaison bien supérieure à celle des réunions annuelles des plénipotentiaires allemands. Nous ne faisons qu'un reproche au plan de 1837, c'est de n'avoir pas étendu les attributions de la commission mixte autant que les circonstances le demandaient.

Dans le projet de M. Duchâtel, la commission se composait de huit membres, quatre français et quatre belges, la présidence avec voix prépondérante devant être successivement déférée à chacun d'eux. Si l'on admet que d'autres puissances accèdent plus tard à l'union franco-belge pour en faire *l'Union du Midi*, il convient de poser en principe que la France, en raison de sa population, doit toujours avoir dans la commission mixte un nombre de voix au moins égal à celui qu'obtiendront tous ensemble les autres états de l'association. Provisoirement, la commission pourrait être composée de deux Belges et de quatre Français.

La commission mixte, représentant les deux états, doit être armée de toute l'autorité dont le pouvoir exécutif dispose dans chacun d'eux, et comme elle est de plus le lien commun, le corps intermédiaire placé pour prévenir les chocs et pour adoucir les frottemens, il faut encore qu'elle possède une sorte d'autorité arbitrale et discrétionnelle, que ce soit une magistrature de confiance, à l'image de ces comités administratifs (*boards*) de la Grande-Bretagne qui délibèrent et qui jugent tout ensemble, faisant fonction de conseil et de tribunal à la fois.

La commission doit connaître non-seulement des plaintes relatives à l'exécution du traité, de toute demande ou modification des tarifs ou des règlemens, de la répartition définitive des recettes et des dépenses communes, des bases sur lesquelles seront établis les traitemens, mais encore des attributions de chaque classe de fonctionnaires, de la direction à donner à leurs travaux, et des règles qui doivent présider à leur choix. En outre, elle déterminerait en dernier ressort la jurisprudence à suivre lorsque les tribunaux de la Belgique ne s'accorderaient pas avec ceux de la France, et sa décision n'aurait plus qu'à être homologuée, sous forme de loi, par les chambres des

deux pays. Cela dispenserait de soumettre la cour de cassation belge à la cour de cassation française. Quant au pouvoir qui doit accorder ou refuser l'autorisation de poursuivre les fonctionnaires, il n'y aurait aucun inconvénient à déléguer la commission mixte à la place du conseil d'état. On obtiendrait de la sorte l'unité de jurisprudence, sans porter atteinte à l'indépendance des juridictions.

Nous n'apercevons pas davantage la nécessité de déférer aux chambres françaises, en matière de tarifs et de traités de commerce, ce que l'on appelle le *vote définitif*. Aux termes de la constitution belge, comme selon la charte de 1830, toute convention internationale qui implique une question financière doit être soumise aux chambres sous forme de loi. Léopold, pas plus que Louis-Philippe, n'a le droit de renoncer, pour les représentans de la nation, à une prérogative qui est une partie essentielle de leur autorité et de leur responsabilité. A chaque modification de tarif, il faut donc que le parlement soit consulté. Le moyen de tourner la difficulté consiste à déléguer au pouvoir exécutif le droit, qu'il a déjà dans certaines limites chez nous, de modifier les tarifs par ordonnance en l'absence des chambres, sauf à les saisir de ces modifications dans leur plus prochaine session. Ce droit, la commission mixte l'exercera pleinement sous la responsabilité et avec la signature des deux cabinets. La nécessité et l'habitude apprendront ensuite au pouvoir parlementaire dans l'un et l'autre pays qu'il doit, en pareil cas, ne se considérer que comme une chambre d'enregistrement.

Quant à la question de savoir s'il y aura en Belgique une régie des douanes et une régie des tabacs distinctes de celles qui existent en France, nous pensons que l'intérêt des deux peuples s'accorde ici à conseiller l'unité d'administration. Sans doute, à la rigueur, l'union commerciale serait compatible avec la division du travail administratif, et il suffirait, pour coordonner l'action des douanes en Belgique avec celle des douanes en France, d'une règle commune fortifiée par un contrôle vigilant; mais le service ne pourrait manquer de souffrir et de perdre, dans les tiraillemens qui se feraient sentir d'un royaume à l'autre, l'énergie nécessaire au recouvrement complet d'un impôt qui doit produire 150 à 160 millions de francs. En outre, l'économie désirable dans les frais de perception et de surveillance dépend absolument de l'unité d'impulsion. Les états-majors nombreux sont la ruine de l'administration, qu'ils surchargent de dépenses inutiles, et dans laquelle ils introduisent, par le conflit de leurs prétentions, toutes les misères de l'anarchie.

Nous conseillons donc d'étendre le rayon d'opération de notre régie des tabacs jusqu'aux frontières de la Belgique, en réservant cependant au gouvernement belge la faculté de créer à Bruxelles, à Gand ou à Liége, une annexe de la manufacture française, un centre local de fabrication. On adopterait une combinaison semblable dans les douanes, pour lesquelles il n'y aurait qu'une seule direction générale, dont le siége serait à Paris. Les employés des douanes et des tabacs, belges ou français, seraient proposés pour la Belgique par la direction générale, dans chaque régie; mais la nomination

appartiendrait au gouvernement du roi Léopold ; il va sans dire que l'uniforme serait le même dans l'un et l'autre pays, à cela près que les préposés porteraient la cocarde française en France, et la cocarde belge en Belgique, pour rendre hommage au principe de la nationalité.

Le projet de 1837 stipulait que les receveurs belges seraient comptables du trésor français et justiciables de notre cour des comptes. On peut obtenir les mêmes résultats, sans exiger cette dépendance directe, et sans subordonner aussi ouvertement à notre hiérarchie administrative les sujets d'un gouvernement qui est aussi souverain. Les dépenses de perception ainsi que de surveillance devant être prélevées sur les recettes de l'association, et le revenu net devant se partager entre les associés, au prorata de la population, il paraît naturel et légitime que celui des deux gouvernemens auquel sera déléguée la gestion des intérêts communs, et qui en aura la responsabilité, possède tous les moyens d'action et de répression qui peuvent assurer ou faciliter l'accomplissement de ce devoir; mais il ne faut pas supprimer, dans ces rapports des subordonnés avec leurs chefs, l'intermédiaire obligé, selon nous, du gouvernement belge. De même qu'en attribuant à la haute administration française le choix du personnel qui devra être employé en Belgique, nous avons réservé au gouvernement belge le droit d'attacher à ces nominations le sceau de son autorité, il nous semble aussi que les agens des douanes et des tabacs en Belgique devront verser leurs recettes dans les caisses belges, adresser à l'administration belge leurs comptes et leurs rapports, et recevoir leur traitement du trésor belge, sauf à l'administration financière de ce pays à transmettre sans délai toutes les pièces aux régies françaises, qui les examineront et en tireront telles conclusions qu'il appartiendra. Quant aux ordres que les directions générales des douanes et des tabacs pourraient avoir à adresser aux comptables et aux préposés belges, le contreseing d'un membre belge de la commission mixte délégué à cet effet les rendra exécutoires sur cette partie du territoire de l'association.

Les Belges n'ont qu'une ligne de douanes, et nous en avons deux; dans cette zone, qui présente une largeur de cinq lieues, nos douaniers ont le droit de saisir toutes les marchandises qui ne sont pas accompagnées d'expéditions et qui n'ont pas subi l'examen prescrit par la loi. Les préposés ont le droit de visite et de perquisition. Il n'en est pas de même en Belgique, où la faible étendue du territoire n'a pas permis d'établir une zone de douanes, où la marchandise se trouve à l'abri de toute recherche une fois la ligne de douane franchie, et où la législation n'accorde, dans aucun cas, le droit de suite et de saisie à l'intérieur.

M. d'Argout craint que le rétablissement du système français en Belgique ne provoque dans ce pays des répugnances marquées, peut-être même des conflits. Nous ferons d'abord remarquer que la condition première de l'union commerciale étant la substitution de droits plus ou moins élevés aux prohibitions contenues dans le tarif français, le régime de nos douanes se trouvera dégagé de ses formalités les plus incommodes, telles que le droit de poursuite

et de saisie en dehors de la zone qui constitue le domaine des douaniers. Il faut considérer encore que le régime nouveau ne se présente pas comme une importation purement française, et que, les Belges devant en retirer le même bénéfice que nous, soit en revenu pour le trésor, soit en protection pour l'industrie, l'administration, loin de redouter leur hostilité, aura le droit de compter sur leur concours. On évoque mal à propos les souvenirs de l'empire. A une époque où les douanes n'étaient instituées que pour empêcher tout commerce extérieur, on conçoit que cette violence faite aux besoins et aux intérêts des populations ait soulevé leur résistance, et que la contrebande soit devenue une guerre organisée. Avec un tarif, dont la nature sera plutôt fiscale que politique, et qui aura pour principal objet de prélever un tribut, la part du trésor, sur chaque article de provenance étrangère, de pareils dangers ne sont nullement à prévoir. En tout cas, ce qui nous rassure, c'est la solidarité que l'union commerciale doit établir entre deux pays, qui n'auront plus qu'un seul et même intérêt.

L'association, constituée sur les bases que nous venons d'indiquer, serait déjà beaucoup plus étroite que celle des états qui forment l'union allemande et qui présentent pourtant une solide et redoutable agglomération. Que ceux qui la souhaiteraient plus entière laissent quelque chose à faire au temps. Entre les peuples comme entre les individus, les rapprochemens les plus durables sont ceux qui s'opèrent par degrés, avec la sanction de l'expérience et le ciment de la durée.

Lorsque l'union allemande s'est formée, le tarif des douanes prussiennes a été pris pour *maximum* des droits à établir dans le tarif de l'association. La Belgique est disposée à reconnaître que le tarif français doit servir de base au tarif qui sera adopté dans l'union commerciale des deux pays. Nous avons déjà fait pressentir, en divers endroits de ce travail, que cela ne nous paraissait juste et possible qu'à condition d'opérer dans notre système de douanes de larges et profonds remaniemens. La France ne peut pas raisonnablement enfermer la Belgique dans le cercle de ses prohibitions, ni recommencer en pleine paix la campagne chimérique du blocus continental. Comment garder sept ou huit cents lieues de frontières, si l'on donne une trop forte prime à la contrebande, soit en exagérant les droits de douane, soit en prohibant certaines provenances de l'étranger? Comment ne pas soulever moralement l'Europe contre soi, et comment ne pas provoquer des représailles, si l'on fait d'une extension pacifique du commerce français une déclaration de guerre au commerce européen?

L'association de la France avec la Belgique doit être l'occasion d'une révision générale de nos tarifs. Il faut les purger de toutes les prohibitions qu'ils contiennent, et poser en principe que les droits à écrire dans le tarif commun n'excèderont pas un *maximum* de 30 pour 100; mais nous ne demandons pas que cela se fasse gratuitement ni sans réciprocité de la part des autres peuples commerçans. Si la France sort enfin de l'ornière prohibitive, ses hommes d'état doivent s'efforcer de mettre cette révolution à profit pour ou-

vrir les débouchés extérieurs aux produits de notre sol et de notre industrie. Donnant, donnant, est l'axiome de la politique autant que la règle des échanges commerciaux.

Dans notre pensée, le traité d'union entre la France et la Belgique a pour corollaires sept ou huit traités de commerce avec l'association allemande, avec l'Angleterre, avec la Sardaigne, avec la Suisse, avec l'Espagne, avec les États-Unis, avec les états de l'Amérique du Sud et avec la Russie. On peut accorder à l'Allemagne, à la Suisse et au Piémont une réduction de 50 pour 100 dans les droits d'entrée établis sur les bestiaux; à l'Espagne, la diminution du droit qui grève l'importation des laines; à l'Angleterre, la levée de la prohibition sur divers tissus; aux États-Unis, la diminution des droits sur les cotons; au Brésil, la réduction de la surtaxe qui pèse sur les sucres étrangers. En retour, la France obtiendra sans peine des conditions plus favorables pour ses vins, pour ses soieries, pour ses tissus de laine et de coton, ainsi que pour ses articles de mode et de goût. Par cette double combinaison, en même temps que nous augmenterons, de toute l'étendue de la Belgique, le marché français sur le continent, nous aurons abaissé de notre côté les frontières des pays voisins, et nous aurons ouvert encore une fois à notre marine les voies de l'Océan.

Il reste encore un doute à lever. L'union commerciale n'implique-t-elle pas de notre part une renonciation tout au moins prématurée à la réunion politique des deux pays, et n'est-ce pas l'avenir de la France que nous escomptons ? Les Belges luttent péniblement contre les embarras de la situation que l'Europe leur a faite; est-ce à nous de venir à leur secours, de donner une issue à leur activité, un appui à leur constitution politique, de procurer à cette nationalité un peu factice les moyens de vivre, et de changer en satisfaction leur désespoir ?

On pourrait répondre d'abord que le bienfait est réciproque, et que, si l'union commerciale doit faire vivre les Belges, elle étendra et fortifiera sans contredit en Europe l'influence des Français; mais il faut ajouter qu'il y aurait quelque chose de puéril et de contraire à la dignité du sentiment national à prendre, pour ainsi dire, les peuples par la famine, et à compter sur le stimulant de leur misère pour les amener ou pour les ramener à nous. Grace au ciel, le nom français est assez grand dans le monde pour nous dispenser de ces petits subterfuges. Il porte avec lui sa puissance d'attraction, cette puissance qui a déjà une fois révolutionné l'Europe; tant pis pour ceux qui ne l'éprouveraient pas, ou qui, l'éprouvant, tenteraient d'y résister ! La France peut, comme la Rome antique, accorder aux populations voisines le droit de cité; seulement, elle l'estime à trop haut prix pour l'imposer comme un châtiment ou comme un fardeau.

Dans l'ordre d'idées que nous venons d'indiquer, l'union commerciale a deux sortes d'adversaires : ceux qui regrettent la France de l'empire et qui voudraient planter le drapeau tricolore sur la ligne du Rhin ainsi qu'aux bouches de l'Escaut, et ceux qui, dans l'intérêt mal entendu de notre indus-

trie, se faisant une arme de la réunion contre l'union, déclarent que, ce qu'ils seraient prêts à supporter comme citoyens pour agrandir notre territoire, ils ne l'admettent pas comme producteurs quand il ne s'agit que d'augmenter le nombre de leurs concurrens.

Aux premiers il n'y a rien à dire, sinon que nous n'avons pas le choix en ce moment de la manière de nous associer les Belges, que l'époque où nous vivons n'est pas une période de conquêtes, et que les agrégations d'hommes s'opèrent, dans chaque siècle, par des procédés différens. Les populations, qui unissaient en 1812 leurs sentimens et leurs intérêts politiques, mettent aujourd'hui en commun leurs forces industrielles et leurs intérêts commerciaux. La Prusse a eu la première l'instinct de cette nouvelle situation, qui n'a pas moins servi à son agrandissement que les conquêtes de Frédéric II. Pourquoi la France aurait-elle à se repentir de suivre l'exemple que la Prusse lui a donné?

Pour ce qui est des industriels qui se résigneraient, à les entendre, à la concurrence des produits belges, dans le cas où la Belgique serait réunie à la France, il suffit de leur répondre que la Belgique nous a déjà été offerte, et qu'ils l'ont refusée en 1831. Voici les paroles prononcées par M. Cunin-Gridaine devant la chambre des députés, le 28 janvier 1831, dans un moment où la réunion de la Belgique à la France était flagrante, et où ce peuple nous demandait un roi :

« Ce n'est pas seulement un roi qu'il faut à la Belgique, c'est à la Hollande et à ses débouchés qu'elle cherche un équivalent. On ne peut nier que la France ne méritât la préférence; aucune nation ne pouvait offrir un plus vaste marché à cette masse de produits dont les magasins belges sont encombrés. La réunion soudaine eût fait tomber cette ligne de douanes qui, malgré les efforts de la contrebande la plus active, refoule et paralyse entre ses mains tant de richesses manufacturées. Cette belle chance avait aussi allumé la fièvre des spéculations, et déjà d'immenses dépôts de marchandises anglaises s'accumulaient en Belgique pour couvrir notre territoire au jour où la réunion devait avoir lieu.

« Je n'ai pas besoin de vous décrire les effets d'une pareille invasion. *Sur la foi des traités qui nous ont séparés de la Belgique,* l'industrie française a pris un développement immense; ses produits dans des branches rivales se sont multipliés. Surprise au moment de sa plus grande activité par une révolution heureuse et nécessaire, mais qui, comme toutes les révolutions, a eu pour premier effet d'inquiéter le crédit et de restreindre la consommation, elle n'a pas perdu courage. Les producteurs ont tout espéré de l'attitude de la France et de la sagesse de son gouvernement. Vous étonnez-vous que le gouvernement n'ait pas voulu tromper tant d'espérances, rendre stériles tant de patriotiques efforts (lisez : « que le gouvernement français ait refusé la Belgique »)?

« Admettant encore que le gouvernement *condamnât la France,* déjà surchargée de ses propres produits, à livrer exclusivement son marché à des pro-

duits étrangers..., il reste à savoir ce que deviendrait notre population laborieuse de plusieurs millions d'hommes privés du travail aussi nécessaire à leur existence qu'à la force et à la richesse de l'état. *Est-ce par des vues profondes de politique étrangère que nous ferons taire leurs cris de détresse et de famine?* Et qu'aurions-nous à leur répondre, s'ils accusaient de leurs maux cette étonnante révolution qui, opérée par leur courage, devait au moins ne pas augmenter et rendre intolérable leur misère?

« Était-ce, s'écrieront-ils, pour livrer à l'industrie belge le prix de nos sueurs, *pour donner notre pain à des étrangers*, que notre sang a coulé dans Paris et qu'il faudra aller le répandre encore sur les bords de l'Escaut? — Qui de nous voudrait que le gouvernement eût justifié des plaintes si déchirantes? Eh quoi! dans l'intérêt de son industrie, *on voit la nation belge venir à nous*, et on ne conçoit pas que nous refusions cette offre *dans l'intérêt de notre industrie!* Félécitons le gouvernement d'avoir compris les vrais besoins du pays, de n'avoir pas voulu aggraver ses souffrances, d'avoir senti que *réunir la France et la Belgique, c'était effacer d'un trait de plume cette ligne de douanes, encouragement, garantie et protection de notre industrie;* c'était frapper de mort nos forges de la Flandre, des Ardennes, des Vosges, de la Moselle et de la Champagne; c'était ruiner nos manufactures de draps; c'était ruiner nos manufactures de toiles et de cotons; c'était porter une funeste atteinte à notre agriculture. Quelle compensation aurions-nous trouvée à tant de désastres? Seraient-ce de nouveaux débouchés? mais la Belgique, qui a tant de produits à nous vendre, n'aura presque rien à nous acheter; elle produit comme un peuple de trente millions, et ne consomme que comme un peuple de quatre millions d'ames. Mais la France augmentera son territoire? eh! messieurs, *qu'est-ce qu'une augmentation de territoire qui n'accroit pas la prospérité d'un état?* C'est une cause d'affaiblissement et non de grandeur. »

Le discours auquel nous avons emprunté ces nombreux extraits est un document historique qui a son importance. Tous les argumens que les manufacturiers opposent aujourd'hui à l'union commerciale, M. Cunin-Gridaine les faisait valoir, il y a douze ans, au nom des mêmes intérêts, contre la réunion politique. La perspective d'agrandir l'empire français par l'accession de cinq ou six provinces riches, industrieuses et peuplées de vaillans hommes, n'avait pas éveillé son patriotisme. Il n'avait vu dans cette adjonction, qui eût mis en pièces les combinaisons hostiles de 1815, que la suppression d'une ligne de douanes qui protégeait son industrie; il avait félicité le gouvernement de refuser la Belgique qui s'offrait à la France; il avait invoqué, pour perpétuer la séparation, ces mêmes traités de Vienne qui, venus à la suite de l'invasion, démembrèrent la France; il avait poussé l'égoïsme jusqu'au délire, en nous signifiant, comme aurait pu le faire quelque diplomate autrichien ou russe en belle humeur, qu'une augmentation de territoire était une cause d'affaiblissement.

Tous les manufacturiers qui produisent à l'abri de la prohibition pensent

aujourd'hui ce que disait M. Cunin-Gridaine au commencement de 1831. On leur offrirait encore une fois la Belgique qu'ils n'en voudraient pas. La patrie, pour eux, c'est le rayon de leur fabrication, le lieu où ils produisent et le marché où ils vendent. Ils n'admettent pas la concurrence du dehors, et, pour peu que le siècle s'y prêtât, ils proscriraient avec la même rigueur la concurrence du dedans. On les voit se mutiner en ce moment contre l'alliance commerciale de la Belgique; qu'il soit question demain de l'alliance de l'Angleterre ou de l'Allemagne, et ils ne se déchaîneront pas avec moins de vivacité. Ce n'est pas contre tel ou tel traité de commerce qu'ils protestent, c'est contre tout traité. La liberté des échanges, voilà le système qu'ils repoussent; ils veulent isoler la France du monde, et la façonner à l'image de l'empire chinois; ils prétendent changer cette nature des sociétés que le grand Sully exposait déjà sur le seuil du XVIIe siècle, par des paroles qu'il faudrait inscrire au frontispice de la science économique, et les graver en lettres d'or : « Autant qu'il y a de divers climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu les aye voulu diversement faire abonder en certaines propriétés, commodités, denrées, matières, arts et métiers spéciaux et particuliers qui ne sont point communs, ou pour le moins de telle beauté aux autres lieux, afin que, pour le trafic et commerce des choses (dont les uns ont abondance et les autres disette), la fréquentation, conversation et société humaine, soient entretenues entre les nations, tant éloignées pussent-elles être les unes des autres. »

Sully a dit vrai : la liberté des échanges n'est pas seulement un principe de la science économique, c'est une conséquence de l'état social. Elle entretient la *fréquentation*, la *conversation* et la *société* entre les peuples, et l'on ne voit pas pourquoi les gouvernemens, qui font des lois pour prévenir l'importation des marchandises étrangères, n'arrêteraient pas aussi au passage l'importation des idées. Si chaque nation peut se suffire à elle-même et ne doit consommer que ce qu'elle produit dans ses champs ou dans ses ateliers, elle ne ferait que pousser cette théorie jusqu'à sa dernière conséquence, en refusant de se nourrir des pensées qui ont été inventées et qui circulent au dehors, en proscrivant les langues, les livres, les sciences, les littératures et les arts étrangers. Alors tout ce qui ne serait pas nous s'appellerait barbare, comme au temps de la république romaine, et tout étranger serait un ennemi.

On suppose trop communément qu'il n'y a que les peuples faibles qui aient besoin d'alliés et d'appuis. Parce que la France est grande et forte, on croit qu'elle peut vivre seule et se reposer uniquement sur elle-même du soin de ses destinées. Cet isolement volontaire, systématique, absolu, serait sans exemple dans l'histoire. On a toujours vu les états secondaires s'abriter sous la protection des empires puissans, et ceux-ci s'étudier à conserver ou à conquérir une clientelle de peuples gravitant autour d'eux comme des satellites autour d'une planète qui les entraîne dans son mouvement.

La France elle-même n'a jamais eu d'autre politique. Dès le règne de Louis XI, elle avait commencé à s'attacher les Suisses, auxiliaires redoutables à une époque où le canon ne décidait pas encore du sort des batailles.

François Ier et Richelieu après lui prirent leur point d'appui en Allemagne, et s'efforcèrent de rallier sous leur patronage les princes protestans. Louis XIV entreprit la longue et périlleuse guerre de la succession, pour avoir dans l'Espagne une succursale de la France, et, comme il l'a dit lui-même, afin qu'il n'y eût plus de Pyrénées.

La convention, obéissant en cela aux mêmes instincts qui avaient poussé la vieille monarchie, sema les républiques autour de nos frontières : la république batave, la république cisalpine, et tant d'autres, sans parler des provinces qu'elle réunit définitivement au territoire français. Napoléon exagéra ce système, et l'affaiblit par conséquent. Non content de posséder directement la Belgique, les provinces rhénanes, la Suisse, la Savoie et la partie septentrionale de l'Italie, il avait placé des rois de sa famille ou de sa façon à Naples, à Madrid, à La Haye, à Cassel. On ne retrouve la pensée traditionnelle de la politique française que dans l'acte par lequel il institue la confédération du Rhin, et s'en déclare le protecteur.

La confédération du Rhin est devenue la confédération germanique; l'Europe a tourné notre avant-garde contre nous. Dépouillés de la Savoie, des provinces rhénanes et de la Belgique, nous sommes encore supplantés en Espagne par l'Angleterre, et par l'Autriche dans le Piémont. Soit impuissance, soit défaut de sens ou de volonté, notre gouvernement a successivement abandonné depuis 1830 les populations de la Pologne, de l'Italie et de l'Allemagne, qui espéraient en nous. La Belgique s'est offerte en 1831, et, par respect pour les traités de Vienne, elle a été refusée!

L'occasion se présente aujourd'hui de ressaisir le système entier de nos alliances. On peut commencer par la Belgique et finir par l'Espagne. En peu d'années, avec de la vigueur et de la persévérance, on aurait complété le faisceau. La France s'est interdit les conquêtes politiques; il lui reste les conquêtes commerciales. Que si les hommes qui la conduisent allaient pâlir devant l'étendue et la hauteur de cette entreprise, ce serait, nous le disons avec une conviction profonde, le plus grand malheur qui pût encore lui arriver, car elle cesserait aussitôt d'être le point de mire des peuples, et elle aurait justifié l'arrêt des diplomates coalisés le 15 juillet 1840, qui l'ont condamnée à n'être plus en Europe qu'une puissance de second rang.

LÉON FAUCHER.

APRÈS UNE LECTURE.

I.

Ton livre est ferme et franc, brave homme, il fait aimer.
Au milieu des bavards qui se font imprimer,
Des grands noms inconnus dont la France est lassée,
Et de ce bruit honteux qui salit la pensée,
Il est doux de rêver avant de le fermer,
Ton livre, et de sentir tout son cœur s'animer.

II.

L'avez-vous jamais lu, marquise? et toi, Lisette?
Car ce n'est que pour vous, grande dame ou grisette,
Sexe adorable, absurde, exécrable et charmant,
Que ce pauvre badaud qu'on appelle un poète,
Par tous les temps qu'il fait s'en va le nez au vent,
Toujours fier et trompé, toujours humble et rêvant.

III.

Que nous font, je vous prie, et que pourraient nous faire,
A nous autres rimeurs de qui la grande affaire

Est de nous consoler en arrangeant des mots,
Que nous font les sifflets, les cris ou les bravos?
Nous chantons à tue-tête: il faut bien que la terre
Nous réponde, après tout, par quelques vains échos.

IV.

Mais quel bien fait le bruit, et qu'importe la gloire?
Est-on plus ou moins mort quand on est embaumé?
Qu'importe un écolier, sachant trois mots d'histoire,
Qui gratte son bonnet devant une écritoire
Et salue en passant un marbre inanimé?
Être admiré n'est rien; l'affaire est d'être aimé.

V.

Vive le vieux roman, vive la page heureuse
Que tourne sur la mousse une belle amoureuse!
Vive d'un doigt coquet le livre déchiré
Qu'arrose dans le bain le robinet doré!
Et, que tous les pédans frappent leur tête creuse,
Le mélodrame est bon, où Margot a pleuré.

VI.

Oh! oh! dira quelqu'un, la chose est un peu rude.
N'est-ce rien de rimer avec exactitude?
Et pourquoi mettrait-on son fils en pension,
Si, pour unique juge, après quinze ans d'étude,
On n'a qu'une cornette au bout d'un cotillon?
J'en suis bien désolé; c'est mon opinion.

VII.

Les femmes, j'en conviens, sont assez ignorantes.
On ne dit pas tout haut ce qui les rend contentes;
Et comme, en général, un peu de fausseté
Est leur plus grand plaisir, après la vanité,

On en peut, par hasard, trouver qui sont méchantes.
Mais qu'y voulez-vous faire? Elles ont la beauté.

VIII.

Or, la beauté, c'est tout. Platon l'a dit lui-même,
La beauté, sur la terre, est la chose suprême.
C'est pour nous la montrer qu'est faite la clarté.
Rien n'est beau que le vrai, dit un vers respecté;
Et moi je lui réponds, sans crainte d'un blasphème :
Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté.

IX.

Quand le soleil entra dans sa route infinie,
A son premier regard, de ce monde imparfait
Sortit le peu de bien que le ciel avait fait;
De la beauté l'amour, de l'amour l'harmonie;
Dans ce rayon divin s'élança le génie;
Voilà pourquoi je dis que Margot s'y connaît.

X.

Et j'en dirais bien plus si je me laissais faire.
Ma poétique, un jour, si je puis la donner,
Sera bien autrement savante et salutaire.
C'est trop peu que d'aimer, c'est trop peu que de plaire.
Le jour où l'Hélicon m'entendra sermonner,
Mon premier point sera qu'il faut déraisonner.

XI.

Celui qui ne sait pas, quand la brise étouffée
Soupire au fond des bois son tendre et long chagrin,
Sortir seul, au hasard, chantant quelque refrain,
Plus fou qu'Ophélia de romarin coiffée,
Plus étourdi qu'un page amoureux d'une fée,
Sur son chapeau cassé jouant du tambourin;

XII.

Celui qui ne voit pas, dans l'aurore empourprée,
Flotter, les bras ouverts, une ombre idolâtrée;
Celui qui ne sent pas, quand tout est endormi,
Quelque chose qui l'aime errer autour de lui;
Celui qui n'entend pas une voix éplorée
Murmurer dans la source, et l'appeler ami;

XIII.

Celui qui n'a pas l'ame à tout jamais aimante,
Qui n'a pas pour tout bien, pour unique bonheur,
De venir lentement poser son front rêveur
Sur un front jeune et frais, à la tresse odorante,
Et de sentir ainsi d'une tête charmante
La vie et la beauté descendre dans son cœur;

XIV.

Celui qui ne sait pas, durant les nuits brûlantes
Qui font pâlir d'amour l'étoile de Vénus,
Se lever en sursaut, sans raison, les pieds nus,
Marcher, prier, pleurer des larmes ruisselantes,
Et devant l'infini joindre des mains tremblantes,
Le cœur plein de pitié pour des maux inconnus;

XV.

Que celui-là rature et barbouille à son aise.
Il peut, tant qu'il voudra, rimer à tour de bras,
Ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse,
Et s'en aller ainsi jusqu'au Père-Lachaise,
Traînant à ses talons tous les sots d'ici-bas;
Grand homme, si l'on veut, mais poète, non pas.

XVI.

Certes, c'est une vieille et vilaine famille
Que celle des frelons et des imitateurs;
Allumeurs de quinquets, qui voudraient être acteurs.
Aristophane en rit, Horace les étrille;
Mais ce n'est rien auprès des versificateurs.
Le dernier des humains est celui qui cheville.

XVII.

Est-il, je le demande, un plus triste souci
Que celui d'un niais qui veut dire une chose
Et qui ne la dit pas, faute d'écrire en prose?
J'ai fait de mauvais vers, c'est vrai, mais, Dieu merci,
Lorsque je les ai faits, je les voulais ainsi,
Et de Wailly ni Boiste, au moins, n'en sont la cause.

XVIII.

Non, je ne connais pas de métier plus honteux,
Plus sot, plus dégradant pour la pensée humaine
Que de se mettre ainsi la cervelle à la gêne,
Pour écrire trois mots quand il n'en faut que deux,
Traiter son propre cœur comme un chien qu'on enchaîne,
Et fausser jusqu'aux pleurs que l'on a dans les yeux.

XIX.

O toi qu'appelle encor ta patrie abaissée,
Dans ta tombe précoce à peine refroidi,
Sombre amant de la Mort, pauvre Léopardi (1),
Si, pour faire une phrase un peu mieux cadencée,
Il t'eût jamais fallu toucher à ta pensée,
Qu'aurait-il répondu, ton cœur simple et hardi?

(1) L'un des poètes les plus remarquables de l'Italie moderne, mort en 1837.

XX.

Telle fut la vigueur de ton sobre génie,
Tel fut ton chaste amour pour l'âpre vérité,
Qu'au milieu des langueurs du parler d'Ausonie,
Tu dédaignas la rime et sa molle harmonie,
Pour ne laisser vibrer sur ton luth irrité
Que l'accent du malheur et de la liberté.

XXI.

Et pourtant il s'y mêle une douceur divine.
Hélas! c'est ton amour, c'est la voix de Nérine,
Nérine aux yeux brillans qui te faisaient pâlir,
Celle que tu nommais ton éternel soupir.
Hélas! sa maison peinte, au pied de la colline,
Resta déserte un jour, et tu la vis mourir;

XXII.

Et tu mourus aussi. Seul, l'ame désolée,
Mais toujours calme et bon, sans te plaindre du sort,
Tu marchas quelque temps dans ta route isolée.
L'heure dernière vint, tant de fois appelée.
Tu la vis arriver sans crainte et sans remord,
Et tu goûtas enfin le charme de la mort.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1842.

La politique tourne dans un cercle dont elle ne pourra sortir avant l'ouverture des chambres. Il n'est, en réalité, que deux questions importantes, vivaces, et qui captivent quelque peu l'attention publique, l'union belge et le droit de visite. Toute autre discussion est aujourd'hui purement spéculative; le pays n'y prend aucun intérêt.

Pour le droit de visite, ce que nous avions prévu, ce qui était facile à prévoir, est arrivé. Le protocole a été fermé. La France demeure complètement étrangère au traité de 1841; c'est une convention qui est non-avenue pour nous. Néanmoins le ministère ne saurait se flatter de voir la question du droit de visite disparaître du programme de la session. Selon toute apparence, c'est au contraire sur cette question que vont se concentrer les efforts de l'opposition, de l'opposition proprement dite et de tous ses auxiliaires. Il faut le reconnaître, le terrain est bien choisi. C'est une de ces questions délicates et complexes dont peut tirer un grand parti l'orateur qui attaque et qui n'a aucun ménagement à garder. Il est facile de la présenter sous les jours les plus opposés, facile de la montrer sous des proportions gigantesques; on peut essayer de tout remuer en la traitant, les intérêts, les sentimens, les susceptibilités du pays. Les défenseurs des traités de 1831 et 1833 n'auront pas la même liberté de discussion. Par la nature de la question et par leur situation politique, ils devront mettre beaucoup de réserve, beaucoup de mesure dans leurs paroles. Trop d'ardeur pour leur cause pourrait nuire au succès de la défense. La tâche est rude, lorsqu'il faut non-seulement repousser des argumens par des argumens, mais lutter avec des préoccupations d'esprit d'autant plus tenaces qu'elles sont honorables en soi et qu'elles se rattachent à un sentiment élevé et digne de tous nos respects.

Il est difficile de prévoir le résultat de ces débats. Tout dépend de la question de savoir si le parti conservateur se ralliera sur ce terrain autour du ministère. C'est là ce que personne ne peut dire aujourd'hui. Toute conjecture serait hasardée. Nul ne sait les impressions, les dispositions d'esprit que les députés rapportent de leurs départemens.

Si la question demeure une question d'opposition, si elle n'est qu'un moyen de lutte de la gauche contre le parti conservateur, le ministère a peu à s'en inquiéter, il faut le dire, et le parti conservateur aura le dessus. Ce que le cabinet peut craindre, c'est qu'une question de cette nature ne paraisse à plusieurs conservateurs un moyen honorable et certain pour arriver à une crise ministérielle; que d'autres, comme M. Lefebvre dans la dernière session, ne se sentent animés du désir d'enlever à la gauche l'honneur d'une proposition patriotique. Si, après une proposition probablement excessive de la gauche, un conservateur se présentait avec un de ces amendemens mitigés, qui mettent à l'aise bien des consciences, et dont les annales parlementaires offrent plus d'un exemple, la position du cabinet deviendrait à l'instant même difficile, peut-être même intenable.

Peut-être aussi verrions-nous alors ce qu'on a déjà vu il y a peu d'années, lorsqu'il s'agissait de la conversion des rentes, une question qui, comme on le dit de certains animaux, se tue elle-même en donnant la mort. La conversion des rentes a mis au néant un puissant ministère, pour venir ensuite expirer elle-même au pied de la tribune parlementaire.

La pensée de l'union commerciale avec la Belgique a été abandonnée. Le ministère n'a plus que le regret d'avoir soulevé une question qui a irrité et alarmé un grand nombre de ses amis sans lui ramener un seul de ses adversaires. Ces alarmes seront-elles promptement oubliées? Cette irritation sera-t-elle bientôt complètement apaisée? Ne restera-t-il ni ressentiment ni défiance? Les intérêts sont d'ordinaire rancuniers; certains amours-propres ont peut-être été blessés autant que les intérêts, et leur rancune n'est pas moins profonde. Les plus indulgens accusent le ministère d'imprévoyance, de légèreté. Ils lui renvoient ce reproche que les hommes politiques ont coutume de faire à ceux qui ne partagent pas toutes leurs opinions : ce sont, dit-on, des esprits spéculatifs, des hommes de théorie.

Certes nous ne dirons pas que l'affaire ait été conduite avec toute l'habileté qu'aurait exigée une négociation si délicate, et dont, pour ainsi dire, l'entrée dans le monde demandait à être préparée de longue main et avec les plus grands soins; mais, dans notre impartialité, nous devons ajouter que l'avortement de la négociation est dû en partie, on l'affirme du moins, aux réflexions qu'ont fait naître chez le gouvernement belge les propositions que la France a été dans la nécessité de lui transmettre. On dit qu'il a reculé devant les concessions que le traité aurait imposées à la Belgique. Nous concevons cette répugnance; seulement, ce que nous avons peine à concevoir, c'est la surprise qu'on paraît avoir éprouvée à mesure que le projet français se développait. On n'avait donc pas étudié, approfondi la question! On en était resté à des idées

vagues, générales! On s'était contenté de se dire : Un *Zollverein* a été conclu en Allemagne; donc une union commerciale est possible, facile, entre la Belgique et la France! car, si la question avait été étudiée, on aurait à l'instant même compris que la France ne pouvait associer la Belgique à ses marchés sans lui imposer les conditions devant lesquelles le gouvernement belge aurait, dit-on, reculé. Comment, en effet, imaginer que la France livrerait ses frontières, ses riches monopoles, sa législation fiscale, aux préposés, aux employés, aux autorités belges, et cela pour le plaisir de mettre en commun son industrie et ses trente-quatre millions de consommateurs avec l'industrie et les quatre millions de consommateurs qu'offre l'état voisin?

La surprise du gouvernement belge ne serait explicable qu'en supposant les demandes du gouvernement français exorbitantes, inutiles, purement vexatoires. Il faudrait, pour en juger, connaître ce que nous ne connaissons point, le texte du projet. A la vérité, quelques journaux en ont donné une sorte d'extrait; mais les assertions dénuées de tout fondement qui l'accompagnaient ont fait douter de l'extrait lui-même, on a pu croire que tout était également imaginaire. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que le gouvernement s'expliquera un jour sur cette ébauche de négociation, et nous pourrons alors apprécier au juste la situation, les exigences et les refus des deux cabinets. Disons notre pensée tout entière : la Belgique aura sans doute reculé devant les conditions proposées, mais probablement le ministère, tout préoccupé de son existence, a été charmé de la résistance des négociateurs belges; au lieu de chercher à lever les obstacles, il se sera efforcé de les multiplier. Un ministère qui doute de lui-même et ne dispose pas d'une majorité compacte ne peut accomplir un acte aussi considérable qu'une union commerciale.

En attendant, laissons les industriels privilégiés se livrer à une sorte d'émeute que ne nous taxerons pas de criminelle, mais qui est, n'en déplaise, quelque peu ridicule. Pauvre humanité! que n'a-t-on pas dit des Bordelais lorsque, il y a peu d'années, ils s'élevaient, ils se coalisaient, ils déclamaient contre le système prohibitif, contre les envahissemens du nord de la France sur le midi? Aujourd'hui on les imite et on les dépasse. Soit. Il est nécessaire que des scandales arrivent, aujourd'hui au midi, demain au nord, aujourd'hui pour certains intérêts particuliers, demain pour d'autres intérêts tout aussi particuliers et plus égoïstes encore, pour des intérêts uniquement préoccupés de beaucoup gagner aux dépens du pays, de sa dignité et de sa grandeur. Ce sont là des enseignemens pour la France; ils ne seront pas perdus. Le pays est trop intelligent, trop éveillé, pour se laisser long-temps induire en erreur. Après avoir toléré les saturnales des intérêts privés, il voudra assurer le triomphe, célébrer la fête de l'intérêt national.

Il n'est pas moins vrai que le ministère s'est créé une difficulté de plus. Ses adversaires lui demanderont compte de ce qu'il n'a pas fait; ses amis, de ce qu'il avait essayé de faire. Les uns demanderont un cabinet plus puissant, les autres un cabinet moins aventureux. M. Fulchiron voudra le condamner

à une sorte d'amende honorable; pourra-t-il du moins imposer silence à l'opposition en lui prouvant, par des traités conclus, que, s'il a échoué dans la négociation belge, il a conclu avec d'autres pays des conventions utiles au commerce français? Nous le désirons sincèrement, car, étrangers à tout esprit de parti et à toute question comme à toute querelle de personnes, nous n'avons qu'un désir, c'est que les intérêts de la France soient bien compris, et que ses affaires soient bien conduites, n'importe par qui. Malheureusement nous n'entrevoyons pas de négociation dont la prochaine conclusion soit le moins du monde probable. Pour l'Amérique du sud, les distances sont telles, que les négociateurs français, fussent-ils heureux dans leurs missions, ne peuvent rien transmettre au gouvernement pendant la session. En Europe, avec qui peut-il traiter utilement? Avec l'Angleterre? Ce serait aujourd'hui une négociation des plus délicates et des plus dangereuses pour le cabinet. Avec l'union allemande? Tout ce qu'on a publié à cet égard n'a pas le moindre fondement. Il en est de même des bruits qu'on a répandus relativement à une négociation avec la Suisse. Ce sont des fables. Il faudrait, pour les prendre au sérieux, ne pas avoir la moindre connaissance de la Suisse, de sa situation présente, de son administration et de son système fédéral. Restent quelques états italiens et l'Espagne. Il y aurait sans doute là matière à traités, à des traités essentiellement utiles à toutes les parties contractantes; mais nos rapports avec l'Espagne ne sont pas de nature à nous laisser espérer de pareils résultats, et quant aux états italiens, ils sont d'ordinaire si méticuleux et si lents dans toutes leurs négociations, qu'en toutes choses il est facile, avec eux, de commencer, mais presque impossible de finir.

La guerre civile ensanglante de nouveau la Syrie. Les Syriens de Bechari viennent de repousser un corps turc qui pénétrait dans leurs montagnes. Ailleurs, la révolte est sur le point d'éclater. Les Druses arrêtent et pillent les caravanes que l'escorte albanaise ne suffit plus à protéger. Voilà le produit net du traité du 15 juillet, de l'alliance anglo-russe, de cette administration turque que lord Palmerston et lord Ponsonby étaient si impatiens de rétablir en Syrie. Qu'ils sont honorables pour l'Europe, pour notre civilisation, pour le christianisme, les succès obtenus par le canon de Beyrouth! L'Europe, la diplomatie européenne doit rougir de l'état où elle a placé l'Orient, et le jour n'est pas loin où l'opinion publique lui en demandera un compte sévère. On ne se moque plus aujourd'hui de l'opinion publique, lorsque, long-temps patiente et incertaine, elle se montre à la fin résolue, énergique, générale. La bataille de Navarin, le royaume de Grèce, attestent sa puissance, et elle n'est pas à bout de ses œuvres à l'endroit de l'Orient. Quoi! le gouvernement turc ne vit que de la protection européenne! abandonné à lui-même, il se trouve frappé d'impuissance, et l'Europe, divisée par ses rivalités, paralysée par les terreurs de la question d'Orient, se montre à Constantinople encore plus impuissante que le divan, et ne sait pas obtenir de la Porte un arrangement tolérable pour les chrétiens, que tout lui commande de protéger! Et tandis que la civilisation européenne s'efforce, sous

toutes les formes, de pénétrer et de se développer en Orient, ce sont les gouvernemens européens qui l'arrêtent ou qui la laissent étouffer sous la stupide administration des Ottomans!

Non; quelque mépris qu'on ait aujourd'hui pour toute grande pensée et pour toute idée généreuse, quelque soin qu'on mette à répudier l'héritage moral de nos pères et à se renfermer dans la sphère étroite des intérêts matériels, le public d'abord, les gouvernemens ensuite, ne pourront pas long-temps fermer l'oreille aux plaintes des populations chrétiennes et aux représentations des hommes pieux qui ne cessent de plaider leur cause en Europe. Il est pourtant des hommes aujourd'hui pour qui le titre de chrétien n'est pas un vain mot, une qualification stérile. Loin de là : un zèle éclairé les anime; ils sentent profondément tout ce que la foi chrétienne inspire; ils acceptent, avec un dévouement et une vivacité que rien ne peut amortir, les devoirs qu'elle leur impose, les sacrifices qu'elle demande. Sous des noms et des formes diverses, négrophiles, philhellènes, missionnaires, ils ont tout bravé pour réussir, même le ridicule dont a voulu les frapper, dans ses superbes dédains, l'esprit de calcul. Ils obtiennent tous les jours de nouveaux succès, parce qu'ils sont dans le vrai, parce qu'en servant la cause de la religion ils servent la cause de l'humanité, de la liberté, du progrès, que le monde est avec eux, qu'il marche avec eux, et que dans leurs travaux domine cette pensée d'avenir que les intérêts présens, si âpres et si cupides qu'ils puissent être, n'ont jamais pu étouffer au cœur de l'homme. Ils prendront en main, soyons-en sûrs, la cause des populations chrétiennes qui se débattent en Orient contre une tyrannie qui n'est plus qu'un anachronisme monstrueux, et cette cause sera gagnée ainsi que l'a été celle des Grecs. Ajoutons que l'esprit chrétien se trouvera puissamment secondé par les circonstances impérieuses qui pèseront de plus en plus en Europe. L'Europe étouffe, et l'Orient, paisible et ouvert à notre civilisation, peut lui offrir un des plus riches marchés du monde. Sans doute c'est là en même temps la cause et l'explication des lenteurs, des perplexités, des tergiversations de la diplomatie. Si l'Orient n'était bon à rien, s'il ne pouvait être utile à personne, tous les cabinets rivaliseraient de zèle pour l'émancipation des peuplades chrétiennes. On voudrait alors, faute d'autres profits, avoir les honneurs de la philantropie et gagner les bénédictions des hommes religieux. Il n'en est pas ainsi. Chacun voit dans l'Orient, dans l'influence qu'on peut y exercer, dans les conquêtes qu'on pourrait y faire, des avantages considérables à recueillir pour sa propre puissance, pour son industrie et son commerce. Les moins entreprenans, les moins ambitieux, veulent du moins s'assurer que l'Orient ne deviendra pas la proie de leurs voisins, et que ce qu'on appelle l'équilibre européen ne se trouvera pas sérieusement altéré. Dès-lors on s'applique à reculer une difficulté qu'on ne sait pas résoudre. On attend avec anxiété le bénéfice des évènemens et du temps. Soit. Mais le monde, mais le commerce, mais l'industrie, ne sont pas, à beaucoup près, aussi contenus et aussi patiens. Ils suivent tête baissée le cours de leurs idées, la pente du siècle, en laissant à la politique

le soin de se tirer comme elle peut des embarras qu'ils lui donnent. Quoi qu'il en soit des subtiles combinaisons des cabinets, l'industrie et le commerce se réuniront au sentiment religieux et au génie des temps modernes pour imprimer aux affaires de l'Orient un mouvement rapide, une allure décidée.

M. Olozaga est de retour à Madrid. Il paraît que dans son passage à Paris il n'a pu rien conclure avec le gouvernement français. Les choses resteront sur le pied actuel peut-être long-temps encore. Redisons-le : à un certain point de vue, ce résultat n'a rien de fâcheux. Les relations entre les deux pays se rétabliront plus solides et plus intimes lorsque l'Espagne aura vu par une longue épreuve que la France n'a aucune envie de s'immiscer dans les affaires de la Péninsule, qu'il lui convient parfaitement de rester simple spectatrice du drame fort embrouillé, vrai drame espagnol, qui se joue de l'autre côté des Pyrénées. En attendant, rien ne marche en Espagne, dans le monde politique du moins : tous les partis paraissent également frappés d'impuissance; tous ont eu leur journée, leur triomphe, et nul n'a pu profiter de la victoire. C'est là le génie du pays. L'Espagne ne peut être comparée qu'à elle-même. Toutes les analogies sont trompeuses. Les Espagnols, eux aussi, se sont trompés en croyant pouvoir mesurer les phases de leur révolution sur celles de la révolution française. Ils ne songeaient pas à la profonde diversité des élémens constitutifs des deux pays. L'Espagne ressemble à la France comme Espartero à Napoléon, comme l'inaction à l'action, comme un cheval de course au hamac où l'on se balance aux heures brûlantes de la sieste. Le soleil de juillet avait dispersé les députés espagnols, la disette du trésor les rappelle. La régence va de nouveau se trouver en présence des agitations parlementaires avec un ministère fort peu parlementaire et quelques échecs qui n'en ont certes pas rehaussé la puissance morale. L'Europe sait, l'Espagne aussi, que le régent s'était adressé aux puissances du Nord, et que ses envoyés ont été rudement repoussés. On les a traités comme on traitait, il y a vingt ans, les envoyés de la révolution napolitaine. Les refus qu'on a essuyés ont dû blesser l'orgueil espagnol, et peut-être demandera-t-on compte au ministère d'Espartero de ses vaines démarches, de l'échec qu'il est allé chercher à Joannisberg. C'était en effet un singulier oubli de sa propre situation et de celle des puissances du Nord que cette tentative d'Espartero. Comment ne pas comprendre qu'en traitant avec lui, les puissances du Nord auraient reconnu, accepté ce qu'elles abhorrent le plus, un mouvement révolutionnaire, le mouvement de septembre, l'expulsion de la reine Christine, le quasi-avènement d'un soldat? Sans doute il est des révolutions qu'elles ont reconnues. Les gouvernemens absolus, les gouvernemens qui se prétendent seuls légitimes, transigent, eux aussi, avec la nécessité; leurs principes plient sous la force des choses. La Prusse traitait à Bâle avec la révolution française. C'est un exemple qui a été suivi mainte fois, hier encore. Qu'est-ce à dire? Que toute révolution est acceptée? Nullement. Ils acceptent les révolutions qu'ils ne peuvent pas braver sans danger. Que leur importe l'état intérieur de l'Espagne, la situation d'Espartero, lorsque la France s'abstient, et que l'Angleterre, ne songeant, en

définitive, qu'à ses relations commerciales, voit son influence paralysée par les rivalités locales de la Catalogne et de l'Andalousie? Le gouvernement espagnol ne peut rien par lui-même sur les cabinets du Nord. Pour eux, la question espagnole n'est plus à Madrid. Les temps de Charles V, de Philippe II, même de Philippe V, sont passés sans retour. La question espagnole pour les puissances du Nord est à Londres et à Paris.

Le banquet qui suit l'installation du nouveau lord-maire de Londres a eu lieu ces derniers jours aux grands applaudissemens de la Cité. Il était surtout remarquable par les convives qui s'y trouvaient réunis. On y voyait les chefs les plus illustres des partis qui divisent l'Angleterre : sir Robert Peel, lord John Russell, lord Stanley. Pour plus de singularité encore, le lord-maire, celui qui, exerçant l'hospitalité de la grande cité, devait adresser un compliment aux ministres de la reine, est un whig. Il s'en est tiré en homme d'esprit et de bonne compagnie. Ajoutons, pour rendre hommage à la vérité, que ces hommes d'état si distingués ont montré, par l'urbanité de leur langage et l'élévation de leurs sentimens, comment on pouvait, comment on devait concilier ses principes avec les formes que les rapports sociaux nous imposent, la fermeté politique avec les relations personnelles les plus chères et les plus honorables. Quant aux discours qui ont été prononcés, nous n'y avons rien trouvé de particulièrement remarquable. Sir Robert Peel a exprimé la pensée dominante du gouvernement anglais, lorsqu'il a dit que le but principal de ses efforts était d'assurer et d'étendre les relations commerciales de l'Angleterre. C'est là en effet pour l'Angleterre le *to be or not to be*.

Mais si l'extension des rapports commerciaux est le but permanent et général de la politique anglaise, il est un but particulier et plus immédiat que le gouvernement britannique doit s'efforcer d'atteindre : il doit sans retard trouver les moyens d'améliorer le revenu public et de rétablir l'équilibre de la recette et de la dépense. On annonce aujourd'hui que le chancelier de l'échiquier aurait le projet de convertir le 3 et 1/2 pour 100 en 3 pour 100. Cette mesure, que le taux des fonds anglais paraît justifier et qui n'a rien d'illégitime en soi, n'est pas cependant sans quelque gravité lorsqu'elle vient s'ajouter à la mesure extraordinaire de l'*income taxe*. En Angleterre, les fonds publics sont possédés en grande partie par des rentiers, des capitalistes, des propriétaires, complètement étrangers au commerce et à toute spéculation, par les familles qui sont le nerf du parti conservateur, par ces tories dont les ministres sont les chefs et les organes officiels. C'est encore un sacrifice que le cabinet demanderait à son parti. Ne peut-il pas craindre de lasser enfin sa patience et de briser ainsi la majorité qui le soutient? Cette crainte, qui au premier abord paraît fort naturelle, n'est cependant pas fondée. En supposant même que les tories sentissent leur patriotisme se refroidir par ces nouvelles exigences, comment pourraient-ils résister à une mesure dictée par une nécessité impérieuse? Quel serait le résultat de leur résistance? La chute du ministère, la perte du pouvoir. Peuvent-ils remplacer le cabinet Peel par un autre cabinet pris également dans leurs rangs, et

qui remplirait le trésor public sans leur imposer de sacrifices? Nullement : ce serait là un rêve, et il n'est pas un homme en Angleterre pour rêver de la sorte. Le ministère Peel, c'est là sa force, est, en réalité, le seul ministère aujourd'hui possible en Angleterre. Les whigs eux-mêmes n'ont pas d'intérêt à le renverser, car que feraient-ils du pouvoir, en supposant que la couronne se déterminât à le placer de nouveau dans leurs mains? Où trouveraient-ils une majorité? Comment suffiraient-ils aux besoins urgens du pays? En politique, et surtout dans les états constitutionnels, le remède n'est jamais au pouvoir de ceux qui ont été les auteurs de la maladie. La main qui a blessé est impuissante à guérir. Le gouvernement du pays est impossible pour les whigs, et il n'est possible pour les tories qu'à une condition : c'est que leur administration sera tempérée par ces mesures énergiques et conciliatrices qui sont à la fois la force et l'honneur du ministère Peel.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Parmi les choses presque disparues de nos jours, il faut mettre cette critique attentive et judicieuse qui s'attachait autrefois à l'art théâtral. Les commotions qui se sont fait sentir parmi nous, dans l'ordre littéraire comme dans l'ordre politique, ont détruit, chez la plupart des esprits, le calme nécessaire pour les observations patientes et les jugemens désintéressés. La plus indispensable des conditions pour qu'un état soit discipliné, c'est la stabilité des principes. Pendant qu'on se bat dans un royaume afin de savoir à qui appartiendra le pouvoir, la police ne se fait point. C'est ce qui est arrivé dans le royaume des lettres. On attaque ou l'on défend, on nie ou l'on affirme, mais l'on ne juge point, si juger, comme nous le pensons, consiste à déduire les motifs sur lesquels on fonde son avis. Au lieu d'éclairer un acteur sur la façon dont il doit comprendre un vers, on déclare ce vers mauvais ou sublime, et l'acteur un homme de génie ou un homme sans talent. Aussi ai-je entendu dire que les comédiens qui prennent leur profession à cœur laissaient de côté l'ambitieux fatras de maint feuilleton moderne pour lire ces vieux articles de critique où les questions théâtrales sont traitées dans leurs moindres détails avec conscience et bonhomie. Le public ne s'inquiète pas, comme les acteurs, de ce qu'ont pensé les devanciers de Geoffroy, mais, comme eux, il commence à s'inquiéter assez peu de ce que pensent ses successeurs. Nous ne croyons donc point dangereuses les attaques qui poursuivent aujourd'hui Mlle Rachel, et nous nous en félicitons, car, en s'élevant contre elle, ce n'est point seulement à un artiste, c'est à l'art lui-même qu'on fait la guerre.

Lorsque le public vit arriver devant lui, il y a quatre ans, cette enfant sérieuse et passionnée, qui, par un merveilleux instinct, consacrait à la gloire

de nos vieux maîtres les premières ardeurs de son talent, il se prit pour elle d'un tout autre intérêt que celui qu'inspirent d'ordinaire les actrices même les plus séduisantes. Il comprit qu'on pouvait retirer mieux que du plaisir de cette belle intelligence. Il y avait quelque chose de si étrange dans l'inspiration qui poussait cette fille de dix-sept ans vers nos chefs-d'œuvre, alors délaissés, et en faisait l'instrument victorieux d'une cause en péril, qu'on fut tenté de voir en elle une sorte de Jeanne d'Arc, combattant comme l'héroïne d'Orléans pour ceux qui demandaient à rester Français. On se plut à unir les espérances de sa carrière dramatique à celles d'une renaissance dans les lettres, et, à partir de ce moment, chacune des études qu'elle fit avec tant de succès fut accueillie comme une victoire. Camille, Émilie, Laodice, toutes les chères ombres que nous n'espérions plus revoir nous furent rendues tour à tour. Il nous fut permis de goûter, en plein XIXe siècle, les émotions qu'avaient ressenties le grand Condé, Mme de Sévigné et notre Despréaux. S'il est des engouemens auxquels on s'abandonne avec remords, en se reprochant à soi-même sa faiblesse, il est des entraînemens généreux qu'on se sent tout fier d'éprouver : celui qu'inspire Mlle Rachel est de ce nombre. Rien ne nous rend heureux comme la pensée que nous puisons nos enthousiasmes à des sources légitimes. La conscience du beau, comme celle du bien, remplit l'ame d'un honnête contentement qu'il est aisé de tourner en ridicule, mais que, Dieu merci, il est impossible de détruire dans les masses. C'est en s'adressant à ce sentiment que la jeune interprète de nos grands maîtres a conquis la popularité qui l'entoure et l'éclat particulièrement littéraire qui distingue sa renommée parmi toutes les autres renommées théâtrales.

Les motifs qui poussaient tant de sympathies au-devant de Mlle Rachel devaient aussi, comme il est facile de le penser, attirer sur elle d'implacables malveillances. On imagina de contester non-seulement son talent, mais même son succès. A ceux qui, sur la foi de tel ou tel article de journal, prétendent qu'on se lasse d'écouter *Andromaque* ou *Polyeucte,* à ceux-là il y aurait une réponse bien simple à faire, une de ces réponses que les plus grands orateurs préfèrent aux mouvemens d'éloquence les plus brillans pour réduire leurs adversaires au silence. On pourrait dire, avec l'irrésistible autorité des chiffres, que, depuis le 12 juin 1838 jusqu'au 1er novembre 1842, les cent soixante-dix représentations données par Mlle Rachel ont fait entrer plus de treize cent mille francs dans la caisse du Théâtre-Français. Quand on songe que les représentations nécessairement peu fructueuses des débuts sont comprises dans ce nombre de cent soixante-dix, on trouve ces recettes hors de toute proportion avec les recettes produites jusqu'alors par les meilleurs artistes dramatiques. Heureusement, du reste, Mlle Rachel n'a pas besoin des argumens de cette statistique. En revenant sur sa carrière, on peut constater ses progrès autrement que par une série d'additions aboutissant chacune à un total qui grossit toujours.

On arrive à l'art comme à la religion, de toutes les classes. En parcourant dernièrement un dictionnaire théâtral, je fus frappé de la prodigieuse diver-

sité des états dont sont sortis ceux que la scène a illustrés. Monfleuri, un des plus spirituels acteurs du XVIIe siècle, était un gentilhomme d'Anjou; la Gaussin était la fille d'une servante et d'un laquais. Les vocations dramatiques, qui sont d'habitude les plus entravées de toutes, sont aussi les plus fougueuses; elles inspirent un sentiment pénible quand elles font braver les résistances désespérées de la famille; on suit avec inquiétude le jeune homme qui vient demander aux applaudissemens de la foule l'oubli de la malédiction paternelle; mais quand les obstacles qui séparent un artiste de la scène sont la misère et l'ignorance, non point la volonté d'un père, il n'y a dans ses efforts qu'un noble spectacle dont on attend avec confiance le dénouement. C'est ce spectacle que nous a donné Mlle Rachel; elle entra dans la vie comme le peintre des bohémiens, Jacques Callot; à peine sait-on à quel pays elle appartient. Toutes les fortes études qu'exige l'art théâtral, les méditations sur les poètes, la connaissance de l'histoire, l'analyse des merveilleux effets de la peinture, lui manquèrent également. Le sublime mystère de la vocation s'accomplit tout entier chez elle. Dans la vie du pauvre, si cruellement mesquine, si funeste au développement de la pensée, elle trouva des heures pour les poétiques rêveries de l'enfance. Sans tenir en main le fil conducteur de la lecture, elle sut entrer et marcher dans les labyrinthes infinis du monde de l'imagination. Quand vint le jour où elle rencontra, dans les pages de Racine et de Corneille, Achille, Pyrrhus, Nicomède, ces divins héros de l'histoire et de la poésie, elle les reconnut comme on prétend que l'amour fait reconnaître quelquefois l'être avec lequel on aura un échange de vie. Où avait-elle vu ces types immortels? Je n'en sais rien; mais il est certain qu'elle les avait vus. Parmi les jugemens erronés qu'on a cherché à répandre dans le public sur Mlle Rachel, il en est un surtout d'une étrange fausseté : c'est celui qui la condamne à n'avoir que le mérite de diction correcte qu'on acquiert à une école de déclamation. Qu'on se reporte à ses débuts, et l'on verra si c'est à un mérite de cette espèce qu'elle dut les applaudissemens enthousiastes qui l'ont accueillie.

Quand Mlle Rachel parut au Théâtre-Français, elle avait dix-sept ans à peine; personne alors n'imagina de trouver dans cette enfant les qualités que donne une longue préparation à l'art théâtral. Ce qu'on salua en elle, ce fut au contraire une nature riche de ses seuls trésors. Elle offrait l'assemblage de tous les dons qui constituent une organisation d'artiste, l'aspiration instinctive vers le beau, des emportemens d'ame qui semblent devoir dépasser le but, et qui s'arrêtent toujours cependant aux limites marquées par la puissance mystérieuse du goût. Ce qui lui manquait, c'était la possibilité d'aborder certains rôles de notre répertoire; force lui était d'attendre que son cœur fût mûr pour les passions qu'elle devait rendre; c'est ce qu'elle a su faire, c'est ce qu'elle fait encore. Seulement, depuis le jour où, adoptée par la foule, elle a réellement commencé sa carrière dramatique, les inspirations qui naissent de l'étude et celles qu'éveille le triomphe ont hâté puissamment cette maturité.

La poésie de Corneille fut la première qui enflamma l'imagination de

Mlle Rachel. Le 12 juin 1838, elle débuta sur la scène française par le rôle de Camille dans *Horace*, et, le 16 du même mois, elle remplit le rôle d'Émilie dans *Cinna*. Camille et Émilie présentent deux caractères tracés avec une égale puissance, mais complètement opposés. Camille est destinée à montrer la femme qui l'emporte sur la Romaine, Émilie à montrer la Romaine qui l'emporte sur la femme. Comme Corneille, Mlle Rachel rendit ces deux caractères avec une même énergie. Elle fut sublime, dans *Horace*, d'amour pour son amant, et sublime, dans *Cinna*, de dévouement pour Rome. Du reste, ces deux rôles étaient admirablement choisis parce qu'ils demandent tous deux un tempérament de jeune fille chastement fougueux et naïvement emporté; il y a chez Camille et chez Émilie la même héroïque abnégation des ames candides et jeunes; les dix-sept ans de la tragédienne durent aider son génie à rendre ce sentiment.

Andromaque fut la troisième pièce dans laquelle parut Mlle Rachel. On sait quel triomphe elle dut au personnage d'Hermione. La distinction souveraine de sa nature se montra d'une manière éclatante dans le rôle de cette fille de roi; elle eut dans les veines le sang impétueux et pur des demi-dieux antiques. Il n'y eut dans le public qu'un cri de surprise et d'admiration; on avait sous les yeux l'Hermione que Racine a dû voir en écrivant sa magnifique tragédie. *Tancrède* et *Iphigénie* attirèrent ensuite la jeune actrice; mais Aménaïde n'a pas été adoptée par Mlle Rachel avec le même amour qu'Émilie et Hermione. Certes nous ne pouvons pas la blâmer de ne point prendre autant de plaisir à dire les vers de Voltaire que ceux de Corneille et de Racine. Il serait fâcheux cependant qu'elle eût partagé à son insu les injustes dédains qu'on affecte trop souvent pour les œuvres dramatiques de ce grand esprit. Il ne faut pas oublier que les Welches sont au nombre des ennemis que s'est fait l'auteur de *Candide*, et ce ne sont certes pas ses ennemis les moins nombreux ni les moins acharnés. Des gens qui réclament le droit de penser sur Racine comme les précieuses de l'hôtel de Rambouillet, s'indignent contre ceux qui ont la simplicité d'avoir sur Voltaire l'opinion de Beaumarchais; nous avons le malheur d'être de ceux-là. Nous regretterons donc, en passant, que Mlle Rachel ait trop délaissé *Tancrède*. Nous n'oserons point la blâmer d'avoir choisi le personnage d'Éryphile dans *Iphigénie*, car ce personnage lui donne l'occasion de déployer cette furie païenne qui est un des secrets de son talent; et puis il y a un sentiment d'artiste qui nous touche dans l'importance donnée par la tragédienne à un rôle secondaire, si l'on n'a égard qu'au nombre des vers dont il se compose. Ceux qui aiment vraiment le beau ne regardent pas aux dimensions de la matière; ils dépensent autant de leur ame pour animer un morceau d'ivoire que pour faire vivre un bloc de marbre. Nous comprenons donc que Mlle Rachel ait préféré Éryphile à la fille de Clytemnestre, mais nous sommes loin d'adopter pour cela l'idée si souvent exprimée, qu'il lui est interdit de rendre la résignation et la tendresse. Deux mois après la représentation d'*Iphigénie*, elle

donna dans *Mithridate* un premier et éclatant démenti à cette opinion qu'on ne s'est pas encore lassé d'émettre. Je ne sais rien de plus suave que la manière dont elle rend le délicieux personnage de Monime. Tout le monde se souvient des paroles que prononce la triste captive de Mithridate quand, tenant en main la coupe empoisonnée, elle songe au ciel de la Grèce. Dans ce poétique appel aux souvenirs de la patrie, Mlle Rachel trouve des accens qui enchantent l'ame; sa voix a quelque chose de profond et de doux qui réveille dans votre cœur les pensées que les vers de l'Énéïde et de l'Odyssée y ont fait jadis éclore. Comme si vous aviez sous les yeux votre Virgile ou votre Homère, vous sentez pénétrer en vous un des souffles rafraîchissans de la divine vallée de Tempé. Le jour où Mlle Rachel parut dans *Mithridate,* on put mesurer tout l'espace que sa rapide intelligence lui avait déjà fait parcourir; elle mit plus que de la sensibilité à traduire le caractère de Monime, elle y mit une science véritable. Seulement chez elle, comme chez tous les grands artistes, ce fut une science qui se confondit avec l'inspiration.

Bajazet offrit au talent qui venait d'aborder *Mithridate* le moyen de produire un brillant contraste. Les fureurs de Roxane succédèrent aux larmes de Monime. Mlle Rachel joua ce nouveau rôle comme tous ceux qu'elle avait joués jusqu'alors : elle fut belle, elle fut vraie, elle fut éloquente; mais quelques esprits étaient las d'un si grand nombre de triomphes. Avec cet emploi fastueux d'imagination qui caractérise la littérature moderne, certains critiques créèrent une Roxane à laquelle Racine n'avait certainement point songé, une Roxane aux débordemens lascifs, aux caprices gigantesques; puis ceux qui avaient tracé dans leurs feuilletons cette figure colossale demandèrent ironiquement à Mlle Rachel si elle avait dans la taille et dans la voix l'ampleur nécessaire pour représenter leur formidable héroïne. C'est une tactique dont M. Alfred de Musset a fait déjà bonne et spirituelle justice dans ce recueil; malheureusement une seule leçon n'a pas suffi pour l'empêcher de se reproduire. Les armes qui ont servi contre *Bajazet* servent maintenant contre *Frédégonde;* il est probable qu'on les fera servir encore contre *Phèdre*, quand Mlle Rachel paraîtra enfin dans cette tragédie. Quoi! dira-t-on, Mlle Rachel veut jouer Phèdre! se représente-t-on bien Phèdre? Et l'on mettra en face l'un de l'autre deux êtres également fictifs qui auront l'air d'avoir été vus par les deux bouts opposés d'une lorgnette, c'est-à-dire un personnage dépassant en hauteur les plus gigantesques statues de l'antiquité, et une actrice aux proportions plus infimes que les plus grêles de nos statuettes modernes. Nous espérons qu'en dépit des mauvais vouloirs qu'on pourrait signaler d'avance, Mlle Rachel n'en abordera pas moins *Phèdre*, et prochainement. C'est la pièce où sa réputation doit atteindre son apogée. La langueur passionnée d'Ariane et les colères vengeresses d'Hermione, tout ce qui constitue la femme antique se trouve dans cette œuvre où le pieux Racine semble avoir été inspiré par la Vénus de Lucrèce. — Mais pour en revenir à *Bajazet*, qui est une création beaucoup

moins savante, le succès de Mlle Rachel fut à peine entravé. Le public, qui n'avait pas rêvé une Roxane comme celle qu'avaient entrevue quelques critiques dans leurs fantaisies orientales, le public se contenta de la noble et fière jeune fille qui rendait ce caractère comme Racine l'avait tracé, avec simplicité et avec feu. *Bajazet* est la dernière pièce abordée par Mlle Rachel dans l'année de ses débuts.

L'année qui suit n'offre que deux reprises nouvelles, celle d'*Esther* et celle de *Nicomède*. Je ne crois pas que les pensionnaires de Saint-Cyr pussent mettre plus de grâce et de décence à réciter les vers harmonieux de Racine devant la cour austère et polie de Louis XIV, que n'en mit Mlle Rachel à faire comprendre la candide beauté de cette poésie biblique aux fils de Voltaire et de Byron. Son origine hébraïque, cette origine dont elle porte l'empreinte par les belles coupes de son visage, donna un intérêt particulier à ces représentations. Après *Nicomède*, qui fut joué le 9 avril 1839, et où elle parut avec éclat et bonheur dans le rôle de Laodice, Mlle Rachel fut plus d'une année sans agrandir son répertoire. Cette actrice de dix-huit-ans remplissant deux fois par semaine la salle des Français, pendant un si grand nombre de mois, avec neuf pièces de Corneille et de Racine, nous offre certainement une des plus grandes merveilles de ce temps-ci. Il y a honneur pour l'artiste et pour le public, que l'étude de ces chefs-d'œuvre n'a point lassé. Enfin, au mois de mai 1840, Mlle Rachel remporta une victoire toute nouvelle en jouant le personnage de Pauline dans *Polyeucte*. Un jour, un poète eut la curiosité de lui demander ce qu'elle pensait, quand elle prononçait au cinquième acte ce magnifique : *Je crois*, qui fait tomber sur son front des rayons de lumière : « En ce moment-là, répondit-elle, *je crois*. » Cette étrange faculté de dépouiller entièrement sa nature pour revêtir la nature qu'elle veut rendre est un des priviléges de Mlle Rachel. Depuis l'instant où elle entre sur la scène jusqu'à celui où elle en sort, elle est Hermione ou Camille, Monime ou Pauline; elle a jusqu'aux plus intimes pensées de l'être poétique qu'elle représente. Ne vous imaginez pas qu'elle songe à son auditoire pendant qu'elle écoute Oreste ou Sévère : elle songe à Pyrrhus ou à Polyeucte. Le vers arrive sur sa bouche, non point par un effort de mémoire, mais par un mouvement du cœur. Quand elle s'écrie : *Je crois*, il vient de se passer en elle un combat véritable entre la puissance de la foi et les orageuses incertitudes du doute. Cette réalité de sentimens qui lui fait trouver de si admirables cris aux endroits où la passion est nécessaire, lui donne pendant tout le cours de ses rôles une aisance dont on est ravi. Ainsi, dans *Polyeucte*, il est de ces mots qu'elle prononce comme le foyer domestique les a entendu prononcer, de ces mots touchans et simples qui n'excitent pas les salves d'applaudissemens, mais qui vont réveiller dans l'ame de plus d'un spectateur attendri quelque accent de famille, de mère ou de sœur.

Marie Stuart, qui fut jouée près de cinq mois après *Polyeucte*, est la première pièce du répertoire moderne que Mlle Rachel ait étudiée. Une grande

actrice ne doit pas toujours se borner à traduire, elle doit quelquefois créer. Quand elle rend la pensée des princes de l'art, de poètes tels que Racine et Corneille, elle est comme la sibylle antique vis-à-vis du dieu dont elle transmet les oracles : elle n'a qu'à monter sur le trépied pour demander à l'esprit divin qui doit parler par sa bouche de descendre en elle; mais quand les poètes dont elle est l'interprète n'ont pas été à la hauteur de leur sujet, c'est à elle de trouver par ses propres forces les effets qu'ils ont à peine indiqués. Mlle Rachel a fait, dans *Marie Stuart*, ce travail de création, le plus difficile de tous les travaux qu'exige l'art dramatique. Ce n'est certainement pas la Marie Stuart de M. Lebrun que nous avons vue sur la scène française, c'est la Marie Stuart de Mlle Rachel, ou plutôt c'est la vraie Marie Stuart, la gracieuse et mélancolique reine qui nous a si tristement souri, quand nous étions écoliers, à travers les pages de l'histoire. Grace à la tragédienne, on retrouve au cinquième acte de cette pièce, plus correcte que chaleureuse, les vives émotions que fait éprouver l'énergique récit de Brantôme. Certes l'étude de Schiller a pu aider Mlle Rachel à composer le rôle de la reine d'Écosse; je crois cependant qu'elle doit encore plus à ses propres inspirations qu'à celles du poète allemand. Elle a reçu une de ces ames d'artiste que toutes les impressions instruisent. Quand dernièrement elle revint de son voyage à Londres, elle disait, après avoir rendu l'effet que le ciel et la mer venaient de produire sur elle : « Je sens que je ferai maintenant une meilleure entrée au troisième acte de *Marie Stuart*. » C'est l'acte où elle entre tout enivrée des splendeurs de la nature.

Le Cid et *Ariane* terminent la série de victorieuses études qu'a faites Mlle Rachel avant de porter son attention sur la pièce qui occupe aujourd'hui le public, sur *Frédégonde et Brunehaut*. On a parlé trop récemment, dans ce recueil, de la manière dont elle joue l'amante du Cid et celle de Thésée pour qu'il soit besoin de revenir sur ces deux rôles. L'héroïque douleur de Chimène nous a remués, comme si l'esprit espagnol que le grand Condé rapporta dans les plis des drapeaux enlevés à Rocroy vivait encore parmi nous; les plaintes amoureuses d'Ariane nous ont touchés comme si les séducteurs de notre époque avaient encore les immenses canons et la moustache retroussée de M. de Scudéry. Arrivons maintenant à la dernière création de Mlle Rachel, à Frédégonde.

M. Népomucène Lemercier est un des fils de la révolution française. Ainsi que l'indiqua le poète qui hérita récemment de son fauteuil académique, son génie s'est échauffé aux orageuses discussions des clubs. Ses vers se ressentirent des ardeurs qui agitaient Danton et Camille Desmoulins. La génération avec laquelle il fut jeune parlait tout entière, dans une fièvre d'amour pour la liberté, le langage désordonné et déclamatoire que met sur nos bouches le délire de toutes les passions. La langue qu'on trouve chez lui et qu'on attribue d'ordinaire à des pensées novatrices est simplement la langue de la république, langue formée de boue et d'or, pleine d'images grandioses et

d'incorrections vulgaires, empruntée au peuple des halles et aux meilleurs modèles de l'éloquence antique, langue qui résume enfin cette étrange époque où les hommes des rues s'appelaient entre eux des plus beaux noms de Rome et de la Grèce. Nous n'en voulons donc pas à M. Lemercier des bizarres défauts de style qu'on trouve dans *Frédégonde,* et nous admirons les efforts souvent heureux qu'il a faits pour donner à sa pièce de l'intérêt et de la chaleur.

Au reste, nous ne prétendons pas nous arrêter sur l'examen de cette tragédie. Nous concevons qu'il puisse importer à Mlle Rachel de ne pas plier son talent si merveilleusement en harmonie avec les proportions de l'art classique aux proportions moins régulières des œuvres de la nouvelle école; mais nous ne concevons point quel danger il peut y avoir pour elle, après avoir joué *Marie Stuart* et *Ariane,* à s'essayer dans *Frédégonde et Brunehaut.* Pour arriver d'une façon plus sûre aux chefs-d'œuvre de notre scène, il est bon qu'elle étudie tour à tour toutes les passions dramatiques chez des poètes qui, s'ils n'ont pas eu le génie de Corneille et de Racine, ont du moins écrit d'après les règles auxquelles ces maîtres obéissaient. Les agitations secrètes dont sont toujours tourmentés, même à leur insu, les acteurs et le public, les jours de première représentation, ont nui, nous n'en doutons pas, dans la soirée du 5 novembre, à l'effet que le rôle de Frédégonde est destiné à produire désormais. A la seconde représentation, la salle offrait déjà un nouvel aspect : cette foule à la fois enthousiaste et recueillie qui a soutenu Mlle Rachel dans chacune de ses consciencieuses études, ne lui avait pas fait défaut. Il n'y avait plus là ces auditeurs dédaigneux qui viennent entendre les acteurs comme les avocats entendent leurs adversaires, en songeant sans les écouter aux objections qu'ils leur poseront. Il y avait les spectateurs de bonne foi, ceux qui aiment l'art sans mêler aucun sentiment personnel à leur culte, enfin les gens qui cherchent à se former un jugement vrai, au lieu de courir après un jugement piquant. Ce sont les sentimens de ce dernier auditoire que nous espérons rendre aujourd'hui en déclarant que le rôle de Frédégonde égale toutes les autres créations de Mlle Rachel. Frédégonde paraît, dans la pièce de M. Lemercier, sur la fin du deuxième acte, quand le poète juge l'effroi suffisamment excité dans l'ame du spectateur par toutes les imprécations qu'il a amoncelées sur l'odieuse femme de Chilpéric. Rien de plus difficile pour un acteur que de bien remplir les personnages annoncés ainsi; l'imagination du public s'est créé un type auquel on exige qu'il ressemble. Cette difficulté n'a fait que plus ressortir le talent de Mlle Rachel. Je ne sais point quelle était la taille de Frédégonde, mais, à coup sûr, elle avait l'expression implacable qu'on lit sur les traits de la tragédienne à son entrée. Frédégonde, dans ce second acte, doit seulement se montrer au spectateur et l'épouvanter par les splendeurs horribles de son génie infernal. Mlle Rachel a compris admirablement cette première partie de son rôle. Son regard qui, dans *Ariane,* était baigné de si molles langueurs, étincelle d'un éclat dur et immobile comme celui qui s'échappe des métaux; son front est superbe; entre les bandeaux noirs et luisans qui l'en-

cadrent, il offre une surface brillante et polie sous laquelle on ne sent rien d'humain. M. Lemercier a placé dans la bouche de Frédégonde une invocation à la Mort, qui termine le second acte de sa tragédie. Certes, il n'y a qu'une pensée fort banale sous ces vers dont la forme est des plus ampoulées : eh bien! à cet endroit, Mlle Rachel trouve moyen de s'entourer d'une grande et sombre poésie dont on se sent l'ame toute pénétrée. Elle m'a rappelé en ce moment la Médée antique. L'effrayante magie de ses accens fait apparaître à ses côtés le fantôme qu'elle évoque. Cette horreur suprême que Michel-Ange trouvait dans les tons de la couleur, Dante dans les mots du langage, Mozart et Weber dans les sons de la musique, elle la trouve dans les inflexions de sa voix.

C'est au troisième acte qu'est la grande scène de la tragédie : Frédégonde et Brunehaut sont mises en présence l'une de l'autre. M. Népomucène Lemercier a tracé avec vigueur dans sa préface les traits qui doivent distinguer les deux reines : « Dans l'une, dit-il, la brutale énergie que déploient la tyrannie parvenue et la royauté de fortune, dans l'autre l'aveugle présomption qui égare la royauté anciennement héréditaire. La première est inculte dans son noir génie, la seconde cultivée par l'éducation de son rang illustre et par l'habitude des intrigues de cour. » Mlle Rachel nous a traduit ces pensées que le poète n'a pas su exprimer dans ses vers aussi bien que dans sa prose. Quand elle aborde Brunehaut en l'appelant : *Grande et noble princesse,* il est impossible de rendre le ton de sarcasme insultant et haineux qu'elle met dans ces mots. C'est la fille du peuple qui se révolte avec une colère de damné contre le seul bien qu'aucun crime ne peut lui conquérir. Mlle Rachel nous avait montré dans Hermione les emportemens du sang royal, elle nous montre dans Frédégonde comment bouillonne le sang populaire. La reine altière et dissimulée redevient un instant la fougueuse courtisane qu'un caprice amoureux et des coups de poignard ont fait monter sur le trône. Dans tout le cours de cette scène, où Mlle Rachel mêle à son écrasante ironie les élans d'une joie sauvage, l'admiration frémissante du public ne s'est pas lassée un seul moment.

Frédégonde, dont la présence continue à se faire sentir dans la pièce, reparaît au cinquième acte. Elle a réussi, par ses artifices, à empoisonner le fils de Chilpéric, Mérovée, qui a pris pour un envoyé de son père l'assassin que sa marâtre avait chargé de lui porter la coupe mortelle. Frédégonde cherche à tromper son époux sur les causes qui ont produit le trépas du jeune prince, quand celui qu'elle croyait mort vient tout à coup se traîner entre elle et Chilpéric. Une fatale volonté de la Providence veut que l'agonie de Mérovée se prolonge assez pour qu'il puisse reconnaître de quelle main est parti le coup qui l'a frappé. Mlle Rachel tient tout ce qu'on peut attendre d'elle dans cette forte situation. Ce n'est point l'effroi rédempteur du remords qui paraît sur son visage pendant tout le temps que Mérovée met à expirer; c'est une terreur perverse et maudite, cette terreur qui rend le crime plus effroyable

au lieu de l'expier. Elle a fait du demi-vers : *Qu'il est lent à mourir!* une exclamation dont le souvenir sera conservé par les fastes tragiques, et dans laquelle se résumera un jour la Frédégonde de Lemercier comme le *Manlius* de Lafosse se résume dans le *Qu'en dis-tu?* de Talma.

En somme, je crois que *Frédégonde,* malgré les anathèmes dont l'a frappée une partie de la presse, excitera la curiosité. Dans les questions d'art comme dans toutes les autres, le public commence à prendre l'habitude de vouloir juger par lui-même. Tout le monde désirera voir dans la scène entre Frédégonde et Brunehaut la contre-partie de la scène entre Élisabeth et Marie Stuart. Et puis, il faut le dire, il s'attache à cette pièce un genre d'intérêt qui est certainement de nature à entraîner la foule. Dans l'étrange et splendide costume qu'elle s'est choisi, Mlle Rachel est d'une beauté merveilleuse et toute différente de la beauté qu'on est habitué à lui voir. Jusqu'à présent elle nous avait fait songer surtout aux bas-reliefs du Parthénon; maintenant elle nous rappelle les sveltes et élégantes statues que renferment les profondeurs de nos cathédrales. Sa taille flexible et jeune, qui d'ordinaire se laisse seulement deviner sous les plis ondoyans de la tunique grecque, nous découvre ses incroyables délicatesses de mouvement et de contours sous le corsage long et serré des reines du moyen-âge. On a renouvelé contre Mlle Rachel la vieille querelle qu'on lui avait faite déjà à l'occasion de *Bajazet*. Des gens que leur système conduirait à vouloir un homme de six pieds pour représenter Napoléon sur la scène, si Napoléon avait vécu il y a deux mille ans, ont accusé Mlle Rachel de ne pas être assez grande pour jouer le rôle de la terrible reine de Neustrie. Je ne vois pas ce que la grandeur des vertus et des crimes a de commun avec les dimensions de la taille. Ce qui est certain, c'est que Frédégonde, telle qu'elle est représentée par Mlle Rachel, fait comprendre les terreurs de Mérovée et l'amour de Chilpéric. Je ne sais point ce qu'on peut exiger de plus.

Il serait injuste, pendant que nous parlons des causes qui doivent soutenir *Frédégonde et Brunehaut,* d'oublier la manière dont Beauvallet a compris le caractère de Mérovée. Beauvallet a produit dans *Polyeucte* et dans *le Cid* de grands effets dramatiques. Il a du feu, de la dignité et une singulière habileté à saisir le côté pittoresque d'un rôle. Par la science de son costume et l'intelligence de son jeu, il a su donner un cachet original à la figure du fils de Chilpéric. On a bien sous les yeux un de ces Francs qu'a ressuscités Augustin Thierry, un de ces fondateurs guerriers de notre noblesse, chez lesquels le caractère chevaleresque commence à poindre sous les mœurs barbares. Il y a une scène dans *Frédégonde et Brunehaut* où l'on vient arrêter le fils de Chilpéric au nom de son père : Beauvallet jette alors sur l'épée dont il se sépare un regard d'adieu plein d'une héroïque tristesse. Je choisis cet exemple au milieu de bien d'autres traits que je pourrais également citer pour montrer avec quel heureux soin dans les détails l'artiste a su composer le personnage qu'il représente. Au reste, tous les acteurs ont fait de louables

efforts, et Guyon s'est particulièrement distingué dans le rôle de Chilpéric. Mais revenons à Mlle Rachel, puisqu'aujourd'hui c'est elle qu'on met en cause.

Certes, on ne saurait trop applaudir à l'intelligente énergie que déploie depuis quatre ans cette jeune fille pour arriver aux dernières limites de son art. Eh bien! malgré l'intérêt que devraient inspirer ses études à quiconque fait profession d'aimer les lettres et le théâtre, les attaques injustes et violentes ne lui ont pas manqué. Mlle Rachel a contre elle tous ceux qui ont été dépités de voir que cette poésie de nos vieux auteurs qu'ils prétendaient enterrer était capable d'avoir encore si bon visage. Puis elle est en butte également aux traits d'un certain esprit que je ne sais trop comment définir, quoiqu'il ne soit pas nouveau dans la littérature, et qu'il me fût très facile de nommer ceux qui en ont été les représentans. C'est un esprit qui, en se dégageant de tous les principes innés du jugement, parvient à la surprenante agilité que les bateleurs doivent, dit-on, à la fracture de leurs nerfs articulaires; c'est un esprit qu'on accuse souvent d'être envieux et méchant, et que je crois tout simplement porté aux agressions taquines contre les réputations consacrées par l'attrait qu'il trouve aux tours périlleux. De pareilles attaques doivent-elles effrayer la jeune tragédienne? Nous ne le pensons pas. On est bien fort quand on n'a contre soi que la haine intéressée du beau et l'amour irrésistible du paradoxe.

Un mot encore, pour terminer, sur un reproche qu'on a fait souvent à Mlle Rachel. On la blâme de sa prédilection pour les œuvres abandonnées; on lui conseille de laisser là ses pieuses excursions dans le monde des morts pour s'attacher à quelque fortune vivante dont elle contribue à pousser le char. Nous ne prétendons certes point lui interdire le contact avec les poètes de l'époque, s'il en est dont le génie soit de nature à s'accorder avec son talent; mais nous ne saurions qu'approuver sa prudente réserve. Et puis, faut-il le dire, il y a quelque chose qui nous plaît dans l'indépendance où elle s'est mise du suffrage intéressé des coteries. Elle est, parmi toutes les actrices dont la vie nous soit connue, la seule qui n'ait pas associé la vogue à sa célébrité. Il n'est rien dans sa gloire qu'elle n'ait conquis par son seul amour de l'art. Dans la réputation de la Champmeslé, on trouve les soupirs de Racine; dans celle de la Gaussin, on trouve les épîtres galantes de Voltaire. L'éclat qui entoure Mlle Rachel n'est dû qu'à ses nobles et patiens efforts.

G. DE MOLÈNES.

V. DE MARS.

LA RUSSIE.

PREMIÈRE PARTIE.

La Finlande. — Pétersbourg. — La Société Russe.

I.

La mer Baltique traverse une grande partie de Stockholm et se réunit au lac Melar, près de la place de Gustave-Adolphe. Les plus grands bâtimens peuvent arriver jusqu'au pied du château; les bateaux à vapeur de Pétersbourg, de Lubeck, s'arrêtent sous les fenêtres du prince royal. Quand la Finlande était encore réunie à la Scandinavie, les rois de Suède n'avaient qu'à descendre des marches de leur palais, et ils s'embarquaient pour aller visiter cette moitié de leur royaume, comme pour faire une promenade au *Diurgarden*. A l'endroit où Gustave III mit pied à terre au retour d'une glorieuse expédition en Finlande, la bourgeoisie de Stockholm lui a élevé une statue en bronze. Gustave III est représenté debout, dans un costume assez léger, un pied en l'air comme un danseur, une couronne à la main, et tourne le dos à la Finlande. Les artistes ont-ils, comme les poètes de l'antiquité, le droit de s'appeler *vates?* Et Sergell, en traçant le modèle de ce monument, lisait-il dans l'avenir? Gustave III, comme on sait, fut assassiné dans un bal; et la

couronne qu'il présente gracieusement à sa capitale était la dernière palme cueillie sur une terre alliée depuis près de huit siècles à la Suède. Les deux pays ont à présent de fréquentes communications entre eux, plus fréquentes peut-être que jamais, grace aux bateaux à vapeur; mais les contributions de douane et les exigences de la police prouvent assez quelle barrière politique les sépare. Tous les symboles de la statue de Gustave III sont accomplis, les rois de Suède tournent le dos à la Finlande.

Au commencement de mai 1842, deux bateaux à vapeur arrivaient au pied de cette statue : *le Solide* et *le Murtaia*. *Le Solide* avait un petit air riant et paré qui me plaisait fort, un pavillon peint en vert qui me semblait un doux asile, une dunette qui invitait à la rêverie. Un officieux passant me fit observer que cette coquette embarcation n'avait pris le grave nom de *Solide* que pour mieux dissimuler la faiblesse de sa machine et la fragilité de sa structure. Puis *le Solide* partait trente-six heures plus tôt que son voisin, et trente-six heures de plus à passer à Stockholm pour qui a connu le charme de cette ville, c'est un bonheur auquel il est difficile de renoncer. Je laissai donc partir *le Solide,* et m'en retournai auprès de mes amis, riche de mes trente-six heures, et bénissant *le Murtaia*. Chemin faisant, j'appris qu'il retardait encore son départ pour attendre un conseiller intime dont la femme ne pouvait se lever avant le jour, et je me disais : Un bateau qui a tant de considération pour les femmes de l'aristocratie doit certainement être un bateau de très bonne compagnie. Et j'ajoutai une nouvelle bénédiction aux précédentes.

Hélas! ce bateau que j'aurais volontiers chanté comme Horace chantait le navire où s'embarquait Virgile, si j'avais eu à ma disposition les mélodieux accens du grand lyrique, ce bateau est bien le plus étrange véhicule que j'aie jamais vu. Il a été construit pour transporter des tonnes de beurre et de fromage, des troupeaux de bœufs et de vaches, tantôt à Pétersbourg, tantôt à Stockholm, et, s'il prend des passagers, c'est parce qu'il n'a pas sa cargaison ordinaire de bestiaux, ou parce qu'il lui reste quelque place qu'un bœuf de Finlande ne se soucierait pas d'occuper. La plus belle moitié du pont a été convertie en étable. Les voyageurs s'entassent pêle-mêle, comme ils peuvent, sur l'avant du bâtiment, au milieu des voitures, des coffres et des ballots. Il n'y a ni premières ni secondes places : tous les passagers sont égaux dans cette écurie à vapeur. Le domestique circule à côté du maître, l'ouvrière s'asseoit fièrement sur l'escabeau qui fait envie à la baronne, la blouse plébéienne ne se dérange pas pour laisser passer l'habit aristocratique, et le titre de conseiller, directeur, bourgmestre, ne résonne ici que comme un vain nom. C'est une vraie démocratie.

Tout ce mélange de costumes, de figures, de personnages assemblés sur le bateau, présentait du reste un curieux spectacle. Un peintre comme Hogarth ou Téniers aurait pu dessiner là une belle série de portraits grotesques; un vaudevilliste y eût certainement trouvé plus d'une plaisante scène et plus d'un couplet mordant. Parmi les personnages serrés ainsi l'un contre l'autre,

je remarquais un grand homme à l'œil brûlant, à la figure presque aussi noire que celle d'un nègre, portant une longue redingote d'une façon étrange et un turban en mérinos noir. Cet homme était né à Madras; son métier est de tenir en équilibre des anneaux de cuivre sur le bout de son nez et d'avaler des barres d'acier. Je ne sais si c'est en Europe ou en Asie qu'il a appris cette estimable profession; quoi qu'il en soit, on dit qu'il l'exerce avec une parfaite légèreté. Il y a des hommes dont la vie est comme une amère parodie. Avec sa mâle et vigoureuse physionomie, ses cheveux touffus, ses prunelles de feu étincelant sous de noirs sourcils, cet homme semblait fait pour marcher le sabre à la main à la tête d'une tribu révoltée, et à certaines heures du soir il se met complaisamment au service du public. Dans les chaudes régions de l'Orient, il serait peut-être devenu un de ces aventuriers fameux dont le nom se perpétue par les traditions populaires, et en Europe il n'a rien trouvé de plus utile que de se poser des anneaux de cuivre sur le nez et d'avaler des barres d'acier.

Il y a quelques années que ce jongleur, allant de ville en ville pour montrer la souplesse de ses muscles, s'arrêta à Stockholm. Il entre un jour dans une boutique pour faire une emplette; on lui demande un prix exorbitant; une jeune fille qui se trouvait là par hasard s'écrie : C'est une honte que vous traitiez ainsi cet homme parce que vous voyez qu'il est étranger; vous lui proposez l'objet qu'il veut acheter à un prix double de celui pour lequel vous me l'avez vendu. Et elle sort; le jongleur, qui avait compris son généreux plaidoyer, la suit avec reconnaissance; il la retrouve le lendemain, puis un autre jour, puis enfin il la demande en mariage. C'était la fille d'un prêtre suédois sans fortune qui n'avait d'autre ressource que de devenir maîtresse de pension ou demoiselle de comptoir. Elle accepta l'offre de l'Indien, seulement elle exigeait qu'il changeât de religion; le jongleur y consentit, l'amour lui grava dans le cœur l'adorable verset de la Bible : *Populus meus, populus tuus, et Deus tuus, Deus meus.* Ce fut le vénérable évêque Franzen qui se chargea de convertir à la loi de l'Évangile le sectateur du culte de Brahma; tout alla bien jusqu'au jour où le maître voulut enseigner à son disciple qu'il fallait pardonner à ses ennemis. « Ah! ceci est par trop fort, s'écria l'homme de l'Orient : comment voulez-vous que je pardonne, moi à qui mes pères ont légué en mourant cinq à six vengeances héréditaires? » Les douces remontrances du prêtre, les paroles encore plus douces de sa fiancée, lui firent franchir ce dernier obstacle, et il finit par réciter assez pieusement le *Pater,* y compris ce difficile passage : Pardonnez-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Depuis ce temps, le descendant de Brahma et la fille du prêtre suédois, l'homme de l'Orient et la femme du Nord, vont par le monde dans un parfait accord. La jeune Suédoise aux blonds cheveux chérit son noir époux, et le regarde avec admiration faire ses tours de souplesse. Quelqu'un lui disait un jour : Comment avez-vous pu vous décider à vous marier avec ce nègre? – Otez-lui sa couleur, répondit-elle,

et voyez qu'il est beau! — Quant à lui, il a pour sa femme une sorte d'affection pieuse et de déférence touchante. Seulement, il porte sur sa figure l'expression d'une sombre tristesse; peut-être regrette-t-il malgré lui, au milieu des froids climats du Nord, le soleil et la splendeur des contrées de l'Orient; peut-être aussi sa tristesse lui vient-elle du métier qu'il exerce : il n'y a pas au monde une destinée plus pitoyable que celle d'amuser le public.

Cependant le bateau fuyait rapidement entre les quais de Stockholm. A droite, nous voyions se dérouler les grandes maisons blanches qui bordent le port, les hauteurs du Mosebacken, d'où l'on domine toute l'étendue de cette cité si riante et si pittoresque; à gauche, les larges avenues, les jardins, les villas du parc. Du haut de ce pont, d'où le capitaine surveillait la manœuvre, tantôt je jetais un regard avide sur l'espace nouveau qui s'ouvrait à mes yeux, tantôt un regard de tristesse sur cette capitale chérie dont nous nous éloignions si vite, et je saluais avec un sentiment d'affection et de reconnaissance chacun de ces lieux dont j'emportais un souvenir. Au moment où nous levâmes l'ancre, toutes les rues étaient encore désertes et silencieuses, toutes les portes closes; le sommeil fermait les yeux de ceux que j'avais vus la veille, de ceux qui me serraient la main en me disant : Revenez bientôt. Il est triste de quitter ainsi ceux que l'on aime; quand ils s'éveillent, on est déjà loin d'eux, la journée commence de part et d'autre par un regret, et la brise infidèle, et la vague trompeuse ne redisent point dans leurs soupirs les vœux qu'on leur confie.

A quelque dsitance de Stockholm, peu à peu la mer s'élargit; elle s'enfuit entre les forêts de sapins, qui la bordent de chaque côté, elle enlace dans ses ondes bleuâtres des pyramides de rocs et des écueils; tantôt elle gronde au pied d'une côte aride et solitaire dont les flancs de granit opposent une barrière infranchissable à ses vagues emportées, tantôt elle entoure d'une couronne d'écume une île verdoyante habitée par une famille de pêcheurs, puis elle se resserre encore auprès de Waxholm. Il y a là une forteresse assez mal construite, il est vrai, mais dans une situation excellente, une forteresse qui domine le passage de Lubeck et de Pétersbourg, le seul rempart que la Suède ait gardé contre la Russie depuis qu'elle a perdu Sveaborg et les îles d'Aland. Avec quelques bastions et quelques pièces d'artillerie, Waxholm suffirait pour arrêter une flotte ennemie. Jusqu'à présent, cette île n'a pas eu une telle mission à remplir; puisse-t-il en être toujours ainsi!

Sur un espace de dix milles à partir de Stockholm, la mer offre aux regards du voyageur le spectacle le plus varié et le plus attrayant. Quelquefois elle s'arrondit comme un grand lac, quelquefois elle serpente entre deux haies de sapins comme un fleuve profond, puis elle se jette de côté et d'autre dans des baies mystérieuses dont on ne voit pas la fin. Ici les bancs de sable arides qui la dominent, les blocs de pierres contre lesquels elle se brise, les noires forêts qui la traversent, lui donnent un aspect sombre et sauvage; là, elle se déroule gaiement au soleil et reflète dans son bassin de cristal l'azur du ciel et la voile blanche du pêcheur. C'est une magicienne qui change à tout instant

de forme et de couleur; c'est la syrène antique dont la voix caressante et plaintive, inquiète et irritée, séduit, fascine, épouvante le voyageur.

Vers le soir, nous arrivâmes aux îles d'Aland, et nous jetâmes l'ancre devant le hameau de Degerby pour attendre les douaniers qui devaient visiter le bâtiment. Ces îles, occupées par une colonie suédoise, ont été long-temps réunies à la Suède. Depuis le traité de 1810, elles appartiennent à la Russie et lui servent d'avant-poste sur la mer Baltique. Par leur situation, elles menacent à la fois le centre de la Suède et les côtes septentrionales du golfe de Bothnie. En cas de guerre, elles pourraient être un point de ralliement pour une flotte considérable. La Russie les fait fortifier par les bastions qu'on élève à Bomarsund; elle y fera sans doute encore creuser un port, et alors elle aura une position redoutable en face de toute la péninsule scandinave. Ces îles, coupées par des baies profondes parsemées de rochers et d'écueils, ne sont guère peuplées; on y compte huit églises, sept chapelles, et environ quatorze mille habitans; elles forment un des districts de la province d'Abo. La plupart des habitations sont situées sur la côte, l'intérieur des terres est hérissé de sapins et peu cultivé. La demeure du paysan est construite sur le même plan que celle des paysans de la Suède; c'est une maison en bois, peinte en rouge, avec quelques cabanes dispersées çà et là, servant de grange, d'écurie et de laiterie. Chacune de ces habitations forme une petite colonie à part où le père de famille est tout à la fois, comme en Norvége, batelier, charron, serrurier, où sa femme et ses filles tissent et façonnent elles-mêmes le linge et les vêtemens. Séparés l'un de l'autre par plusieurs milles de distance, les paysans ne se réunissent que le dimanche à l'église, où ils se rendent l'été avec leurs barques, l'hiver avec leurs traîneaux. Ils n'ont point d'école sédentaire et point d'école ambulante, comme dans quelques provinces de la Suède; eux-mêmes doivent apprendre à lire et à écrire à leurs enfans. C'est un devoir qu'ils accomplissent très scrupuleusement, sous la surveillance du prêtre.

Plusieurs paroisses sont occupées par des familles fort pauvres qui n'ont pour toute ressource que la pêche; d'autres cultivent quelques champs d'orge et de pommes de terre, et joignent à cette récolte assez précaire le produit d'un troupeau de vaches et de moutons, de leur chasse dans les forêts, de la vente de leur bois, et de leur commerce de transport. Tous les paysans de cet archipel sont bateliers, et presque tous bateliers habiles et courageux. Dès leur enfance, ils apprennent à gouverner une barque, à tourner un écueil, à reconnaître leur route par le contour des îles et la cime des montagnes; ils se mettent comme des charretiers au service des marchands, et transportent du bois, du poisson, toute sorte de denrées d'un bout du golfe de Bothnie à l'autre, et des ports de Russie aux différens ports de Suède. Ce sont eux qui font tour à tour le service de la poste, de Finlande en Suède. C'est une corvée imposée au sol qu'ils occupent, une corvée pénible, dangereuse, à laquelle le modique salaire qu'ils reçoivent de l'état pour chaque voyage n'est qu'un faible allégement. En été, cette poste part deux fois par semaine d'Abo pour Grissel Hamn, en hiver une fois; le bateau qui la trans-

porte est conduit par six hommes. Lorsque le vent est bon, le trajet se fait en peu de temps. On reçoit souvent à Abo des lettres de Stockholm en trois jours. Lorsque le golfe et la mer sont couverts de glace, les bateaux font place aux traîneaux, le voyage est rapide et facile; mais à la fin de l'automne, et vers le printemps, parfois aussi dans les mois d'hiver, quand la température est trop douce, comme l'hiver dernier, par exemple, c'est une rude tâche à remplir que de s'en aller du port d'Abo à celui de Grissel Hamn. La mer est çà et là libre, çà et là parsemée de bancs de glace. Il faut alors naviguer avec des bateaux à patins que tantôt on traîne sur les glaçons épars, que tantôt on conduit sur les vagues, ici avec la rame et la voile, là avec des crochets. Souvent, au milieu de cette excursion, le vent s'élève tout à coup, charrie les glaçons flottans et emporte loin de son but la pauvre barque; souvent une brume épaisse enveloppe le ciel, les vagues, et dérobe aux bateliers la route qu'ils doivent suivre; mais ces hommes, habitués à tous les caprices des élémens, ont une merveilleuse aptitude à reconnaître d'avance le danger qui les menace. Dès le jour du départ, le pilote étudie l'atmosphère et distingue dans la couleur de l'horizon, dans le souffle du vent, dans un nuage presque imperceptible, le temps qui se prépare. S'il prévoit un orage, il ne tente pas le trajet; si les présages sinistres se révèlent à ses regards exercés quand il est déjà en route, il se hâte de virer de bord, et regagne la côte au plus vite. Quelquefois les dépêches restent ainsi deux ou trois semaines dans diverses stations, et les paysans qui sont obligés de venir à jour fixe les chercher à un certain bureau pour les transporter à un autre doivent les attendre patiemment. Tout ce transport d'hiver et d'été ne coûte pas à l'état douze mille francs par an. Je laisse à penser quelle faible indemnité les pauvres paysans condamnés à tant de jours d'attente, à tant de fatigues et de dangers, perçoivent sur cette somme quand on en a déduit le traitement des maîtres de poste et les frais d'entretien des bateaux. Cependant ils acceptent avec une touchante résignation les rudes travaux, les froids hivers, les orages et les déceptions; ils aiment leurs îles arides, comme nos paysans de la Franche-Comté aiment leurs montagnes, et ces îles ont parfois une imposante beauté.

Quand les employés de la douane eurent visité notre bateau, il nous fut permis de descendre à terre pendant que l'infatigable *Murtaia*, non content de son énorme cargaison, allait encore se charger de plusieurs cordes de bois. J'entrai dans une maison de paysans assez pauvre en apparence, mais très propre : de petites branches de sapin dispersées sur le plancher, quelques chaises en bois; au fond d'une alcôve un lit recouvert d'une toile très blanche, et sur les murailles quelques grossières gravures chargées d'ocre et de carmin, représentant les héros du peuple, Napoléon et Charles XII, tel était à peu près l'aspect de la chambre d'apparat où le paysan me fit entrer fort respectueusement, son bonnet à la main. Tandis que la maîtresse de la maison allait me chercher une tasse de lait, je causais avec lui, et je lui demandais s'il était d'origine finlandaise; — Non, me répondit-il avec orgueil, mes parens

étaient Suédois. — C'est une chose remarquable que ce sentiment de supériorité nationale qui éclate jusque dans les classes les plus pauvres de la société. La population la plus nombreuse de la Finlande est de race finoise; la Finlande n'appartient plus à la Suède, et, à moins d'une révolution presque incroyable, ne lui sera jamais rendue. Cependant les Suédois qui se trouvent là se souviennent que leurs pères ont été les maîtres de ce pays et sont fiers de s'appeler Suédois, de conserver les mœurs, la langue de la Suède.

Tout ce que le paysan me racontait de son existence, de ses joies et de ses travaux, était un simple et intéressant récit; c'était le tableau sans art d'une de ces existences paisibles, obscures, ignorées qui s'écoulent dans la grande vie de l'humanité comme une goutte d'eau dans les vagues de l'Océan. Ses ancêtres étaient venus dans l'archipel d'Aland, il y a bien longtemps; ils avaient défriché quelques terres, abattu des bois, construit une habitation; lui-même avait hérité d'un assez large enclos, d'un champ d'orge et de pommes de terre; il avait épousé une jeune fille du voisinage qui possédait aussi un petit patrimoine, et la mer, me disait-il, est là tout près de nous; c'est notre ressource, notre fortune. J'ai un bon bateau et trois grands garçons qui n'ont peur ni du vent ni des rochers.

Au dehors de cette habitation, tout avait un aspect attrayant et paisible. Après avoir traversé la cour, arrosée par un ruisseau limpide, fermée de quatre côtés par la grange, par la laiterie et une palissade, on arrivait sur une colline au pied de laquelle l'industrieux Suédois avait établi une scierie. Le gazon n'avait pas encore reverdi, le champ d'orge n'offrait encore aux regards que ses sillons ternes; mais tout l'espace était parsemé de groupes de sapins qui cachaient sous leurs longs rameaux la nudité du sol; une belle génisse blanche errait dans le pâturage, un enfant courait gaiement après elle, une gelinotte voltigeait de branche en branche, jetant de temps à autre dans son vol un cri mélancolique. En face de cette île, on voyait se dérouler la mer à l'horizon; le disque du soleil, éblouissant de lumière, se penchait sur une baie entre de larges forêts, et répandait un réseau d'or et de pourpre sur le ciel, sur les vagues, sur les bois; nul peintre n'aurait trouvé assez de couleurs sur sa palette pour rendre toutes les variétés de ton de ce large tableau, nul poète n'aurait pu dire le charme solennel et la grace idyllique de ce paysage.

Au point du jour, on leva l'ancre; le ciel était pur, le vent favorable. Nous voguâmes rapidement vers l'innombrable quantité d'îles situées à l'entrée de la Finlande. Ces îles appartiennent à des paysans qui vont y couper du bois, y récolter un peu de gazon, et qui y font paître leurs troupeaux pendant l'été. Il n'y a là heureusement point de loups. Quelquefois, pendant l'hiver, ils arrivent des forêts du Nord et s'en vont sur la glace cherchant fortune; alors les paysans se réunissent comme ceux d'Islande à l'approche des ours du Groenland, et poursuivent avec des pieux et des fusils leurs ennemis affamés. Les uns succombent sur le champ de bataille, les autres s'enfuient avec effroi loin de cette terre inhospitalière.

Bientôt nous arrivons en face des rochers qui dominent la rivière de l'Aura.

La mer s'arrête là; les grands bâtimens à voile ne vont pas plus loin. Sur la colline s'élève le village de Backsholm, habité par des marchands, des aubergistes, des ouvriers, et dont les maisons, peintes en rouge, bâties en amphithéâtre, présentent de loin un joli aspect. A l'embouchure du fleuve est le château; plus loin, on aperçoit les coteaux chauves qui ceignent une partie de la ville, la tour élégante qui servait autrefois d'observatoire, et quelques cabanes de pêcheur. On entre dans le bassin du fleuve, et peu à peu on distingue une double rangée de maisons spacieuses, revêtues de couches de plâtre de différentes couleurs; dans le fond, une large tour en briques : c'est la ville, c'est la cathédrale d'Abo. A gauche s'élèvent deux grandes casernes; à droite, de riantes habitations entourées de jardins. Nous jetons l'ancre auprès d'un pont qui traverse le fleuve. Les *droschkis* accourent à notre rencontre; les soldats russes avec leurs longues redingotes d'hiver, les officiers avec leurs larges épaulettes, et une foule d'oisifs sont rangés sur le rivage; les douaniers et les officiers de police arrivent à bord. On m'avait fait grand'peur des uns et des autres : je les ai trouvés d'une politesse extrême. Un voyageur m'avait aussi tracé une sombre peinture des hôtels d'Abo : je suis entré dans une grande et belle auberge fort propre, inondée seulement dès les premiers jours de l'été d'une quantité de commis voyageurs hollandais, belges, allemands, anglais, dont l'idiome mercantile, entremêlé de chiffres, de locutions de banque, et vibrant impérieusement d'un bout de la table à l'autre, est bien le plus effroyable jargon qui ait jamais existé dans le monde. La Finlande a encore une assez grande quantité de produits territoriaux pour lesquels elle manque de débouchés et n'a point de fabriques. Les spéculateurs se jettent là avec avidité, comme des vautours sur une proie inerte. C'est une terre nouvelle découverte par le génie du commerce, c'est la forêt vierge des escompteurs et des courtiers. Malheur au pauvre étranger qui vient là tout simplement avec quelques idées d'étude et qui tombe dans un des hôtels hantés par cette tourbe vorace! il n'entendra parler que de *marcs banco* et de *frédérics d'or;* il n'apprendra que les exploits de tel héros de comptoir qui est parti avec une commission de plusieurs milliers d'écus, de tel marchand qui a placé en quelques jours une cargaison de draps ou de quincaillerie. Et comme ces fiers industriels régissent la maison, gouvernent les servantes, celui qui arrive parmi eux avec son innocente mission d'écrivain est bien sûr d'être relégué dans la chambre la plus obscure, et d'avoir la dernière place à table.

Dès que notre frugal dîner finlandais fut achevé, je me hâtai de sortir pour échapper au cercle d'agioteurs qui continuaient à crier et à glapir le cours des différentes bourses de l'Europe sur tous les tons de la gamme. Par bonheur, je fis connaissance avec quelques personnes qui eurent la bonté de me montrer et de m'expliquer ce qu'il y avait pour moi de plus intéressant à voir à Abo.

Cette ville est la cité la plus ancienne et la plus renommée de la Finlande. Son origine remonte jusqu'à l'époque où le christianisme fut introduit dans

cette contrée, c'est-à-dire jusqu'au temps d'Éric le saint (1150-1160). Son nom se trouve souvent inscrit dans les annales du Nord. Souvent elle fut le champ de bataille des Russes et des Suédois qui s'en disputaient la possession; souvent aussi, l'objet de la sollicitude des rois de Suède. Gustave-Adolphe la dota d'un gymnase et Christine d'une université. Elle eut une bibliothèque nombreuse, plusieurs professeurs illustres, et devint la capitale scientifique et administrative de la Finlande. Ce fut là qu'en 1812, après la fatale campagne de Russie, Charles-Jean XIV et Alexandre se réunirent et conclurent le traité d'alliance, le plan de campagne qui devait inonder du sang de nos soldats les plaines de Leipzig et décider du sort de la France.

Sept ans après, cette ville fut dépouillée de ses priviléges de capitale qui furent transférés à Helsingfors. Seize ans plus tard, elle perdait son université, ses livres, ses collections. — On nous a tout enlevé, me disait un jour, avec un amer regret, un honnête citoyen d'Abo, tout jusqu'aux portes de notre salle académique. La cause de ce changement est facile à concevoir : l'université d'Abo était trop près de Stockholm; par sa fondation, par ses souvenirs, par ses relations littéraires, elle était sous l'influence de la Suède. En la transportant à Helsingfors, le gouvernement russe remplace une œuvre d'origine étrangère par une œuvre à lui; il rejette dans l'ombre du passé les traditions de l'ancienne université, et tient près de lui, sous sa direction absolue, cette jeune école qu'il a lui-même créée et dont il a lui-même déterminé les statuts.

Abo est maintenant une de ces villes silencieuses, mélancoliques, qui ont porté une couronne et qui en ont perdu l'un après l'autre tous les fleurons, qui ont eu un mouvement actif et qui sont tombées dans un morne affaissement, une de ces villes pareilles aux grandes familles déchues qui vivent dans le passé plus que dans le présent, et s'affligent de voir ce qu'elles sont devenues en songeant à ce qu'elles ont été. Il y a encore dans ces villes, dans ces familles, des idées de grandeur qui parfois les trompent elles-mêmes et qui imposent à ceux qui les observent un respect mêlé de pitié. La fortune viendra-t-elle à leur secours? La nature les aidera-t-elle à reprendre une nouvelle vie? C'est le problème qu'elles cherchent à résoudre, et qui souvent échappe à leurs efforts.

En 1827, un incendie effroyable éclata dans cette ville d'Abo, déjà dépouillée de ses prérogatives de capitale. Le feu prit un soir, au mois de septembre, dans la maison d'un marchand, et, au bout de quelques heures, se répandit comme une mer de flammes d'une extrémité à l'autre de la cité. En moins de deux jours, tous les établissemens publics, toutes les habitations des particuliers, toutes les rues, furent en partie dévastés, en partie anéantis; il ne resta à la place de l'ancienne et opulente cité que des décombres fumans, des murailles nues et calcinées, à peine quelques maisons pour recueillir les pauvres gens privés de leur abri aux approches de l'hiver. En peu d'années, Abo a été rebâtie sur un autre plan. Les rues sont très larges, les édifices publics situés à l'écart; beaucoup de maisons ont été construites en

pierre et séparées l'une de l'autre. Abo occupe à présent un espace aussi vaste que la ville de Dresde, et ne renferme pas plus de douze mille habitans; ses places, ses rues si larges semblent désertes, et le mouvement de son port est presque nul. La réunion de la Finlande à la Russie n'a pas seulement privé cette ville de son autorité administrative, de ses établissemens scientifiques; elle a comprimé et presque paralysé son commerce. Autrefois Abo exportait librement en Suède tous les produits de la province dont elle est le chef-lieu et de quelques autres provinces voisines. Cette exportation est maintenant entravée par la douane suédoise, qui la traite comme une ville étrangère et la soumet à un rude tarif. Elle ne peut guère se tourner du côté de la Russie, car elle n'y porterait d'autres produits que ceux que la Russie possède déjà elle-même. Il faut donc qu'elle cherche ailleurs un débouché, et jusqu'à ce qu'elle l'ait trouvé, elle languira.

Les deux édifices situés aux deux extrémités de la cité, l'observatoire et le château, qui annonçaient autrefois de loin sa splendeur, sont aujourd'hui comme deux monumens de sa décadence. Les instrumens et les calculs de l'observatoire ont été transportés à Helsingfors. Le château, aussi ancien que la ville même, était jadis regardé comme l'une des forteresses de la Finlande; plus d'une fois il arrêta l'invasion des Russes et résista aux attaques des divers partis politiques qui, aux XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, se disputaient le gouvernement de la Suède. C'est dans ce château que le malheureux Éric XIV, dépouillé de son sceptre, fut enfermé quelque temps pour s'en aller ensuite mourir à Orebyhus. Aujourd'hui cet édifice, illustré par tant de traditions, est occupé par une garnison de deux cent cinquante hommes et par des prisonniers.

J'ai plus d'une fois, dans le cours de mes voyages, visité les hospices, les prisons et tout ce qu'on nomme si généreusement les institutions de la justice humaine et les établissemens de bienfaisance; jamais aucun de ces douloureux refuges du vice et de la misère ne m'a fait autant de peine à voir que celui d'Abo. Le gouverneur de la citadelle, prévenu de notre visite, avait, selon les usages russes, ordonné des préparatifs cérémonieux pour nous recevoir. A notre arrivée, nous trouvâmes la garde sous les armes; le concierge vint nous ouvrir la porte, revêtu de son uniforme; un officier et un chapelain marchaient devant nous, suivis de deux gardiens portant des flambeaux, car en plein jour même les chambres que nous allions parcourir sont complètement obscures. Les prisonniers étaient debout rangés comme des soldats le long des murailles; il y en avait de vieux coupables de récidive et déjà endurcis, qui cependant nous regardaient avec une visible émotion, d'autres tout jeunes qui venaient de faire le premier pas dans la voie fatale et qui baissaient la tête à notre approche. Cette prison renferme les hommes jugés par le tribunal de la province pour un grave délit et qui attendent de l'empereur la confirmation de leur sentence. Les plus coupables sont envoyés en Sibérie, d'autres condamnés aux travaux forcés dans la forteresse de Sveaborg; quelques-uns achèvent à Abo leur temps d'incarcération. L'état leur donne le

pain et six kopecks d'argent par jour (environ quatre sous de France) avec lesquels ils achètent à un prix déterminé par la taxe ce qu'ils veulent pour leur nourriture. Ils ne sont d'ailleurs astreints à aucun travail, ce qui est encore un vice de plus dans l'organisation de cette prison.

Les femmes seules sont forcées de travailler; elles ont des quenouilles, des métiers, et doivent accomplir chaque jour une certaine tâche; mais il n'en résulte pour elles aucun bénéfice, le produit de leur travail appartient à l'état. Les malheureuses étaient debout, alignées le long des murailles, quand nous entrâmes dans leur atelier. Elles avaient paré cet atelier pour nous recevoir, elles avaient formé avec du gazon et des branches de sapin une sorte de parterre émaillé sur le plancher. Ces riantes dépouilles de la nature au milieu d'une prison, ces meubles du cachot nettoyés, frottés pour tromper nos regards, ce cortége cérémonieux qui nous accompagnait dans notre visite, et ces victimes immobiles et silencieuses offertes à la froide curiosité de notre escorte, formaient un affligeant spectacle. Quand nous sortîmes de cette salle, il me sembla que je commençais à respirer, et, quand le concierge vint d'un air enjoué me demander si je ne voulais pas continuer ma visite, je me hâtai de le congédier, car je ne me sentais pas le courage de contempler plus longtemps une telle infortune avec l'impuissance d'y apporter quelque adoucissement.

Il y a encore à Abo une maison de correction pour les femmes condamnées seulement à une détention temporaire; les unes filent, les autres tissent le chanvre ou la laine, et d'autres encore sont occupées à coudre les vêtemens à carreaux jaunes et gris que portent les prisonniers du château. Deux femmes ont demandé dernièrement comme une faveur à être enfermées dans cette maison; elles n'avaient plus ni asile, ni famille, n'osaient pas mendier et ne trouvaient point d'ouvrage; la prison leur offrait un refuge, un rouet et six kopecks par jour : elles y sont entrées.

L'église d'Abo est un monument intéressant, non par son aspect extérieur, qui est lourd et grossier, mais par sa structure intérieure, qui porte le cachet de trois époques différentes. Cette cathédrale a été le berceau du christianisme en Finlande; c'est là que fut établi le premier siége épiscopal, c'est là que les familles nobles se glorifiaient d'être enterrées. Tous les caveaux des chapelles sont remplis d'ossemens, quelques-uns sont revêtus d'inscriptions et ornés de monumens splendides. Là est l'épitaphe de Catherine Morsson, cette fille du peuple que le roi Éric XIV fit reine de Suède, et qui, après avoir porté la couronne, vint mourir obscurément en Finlande, tandis que son royal époux mourait en prison. Au fond de la même chapelle, on aperçoit deux statues en marbre blanc de grandeur naturelle debout sur un sarcophage supporté par des colonnes de marbre noir : c'est le petit-fils d'Éric XIV, le riche et puissant Clas Tott avec ses cuissards ciselés et son armure de guerre, et sa femme revêtue d'une longue robe brodée, parée de ses colliers et de ses bracelets comme pour un jour de noces. Dans une autre est le monument de Stalhandsk, l'un des généraux de la guerre de trente ans.

L'incendie de 1827 ravagea cette église, les cloches furent fondues; l'autel, la chaire, l'orgue, furent brûlés, et plusieurs tombes en pierre dévastées par les flammes; avec le produit des quêtes, des souscriptions, on est parvenu à réparer ces désastres. Un brave boulanger, qui avait amassé dans son métier environ 60,000 francs, qui n'avait plus de famille et qui était désolé de ne plus entendre l'orgue dont les accords religieux édifiaient sa jeunesse, a légué en mourant toute sa fortune à l'administration de la cathédrale pour qu'elle en fît construire un nouveau. Son vœu est accompli, un orgue éblouissant de peintures et de dorures, composé de cinq mille tuyaux, s'élève à présent jusqu'à la voûte; c'est le plus grand orgue qui existe dans le Nord, on doit l'inaugurer prochainement.

Près de l'église est l'ancien édifice universitaire commencé par Gustave IV, achevé par l'empereur Alexandre. Il renferme à la fois les appartemens du gouverneur, les salles du conseil, du chapitre métropolitain, les caisses de la banque, la poste, la grande salle de l'académie. On appelle cet édifice l'*Omnibus* d'Abo.

II.

A vingt-deux milles suédois (60 lieues) d'Abo est la capitale de la Finlande, Helsingfors. Nulle diligence ne vient sur cette route en aide au voyageur. Si l'on ne veut pas faire ce trajet par mer et attendre les bateaux à vapeur, qui ne commencent leur tournée hebdomadaire qu'en été et la terminent en automne, il faut prendre des chevaux de poste, acheter une voiture, ou se confier à la *bondkära*. On nomme ainsi la charrette des paysans, et c'est bien le plus rude, le plus fatigant moyen de transport qui existe. Qu'on se figure une espèce de tombereau posé sur deux roues avec une planche clouée en travers ou quelquefois liée tout simplement aux deux extrémités par une corde. C'est là-dessus que le voyageur s'asseoit côte à côte avec le paysan qui lui sert de cocher. Il n'y a là ni dossier, ni appui; on est obligé d'user constamment d'une manœuvre habile pour garder l'équilibre sur ce siége vacillant, et de s'y cramponner avec les deux mains aux endroits difficiles. A peine a-t-on commencé à se familiariser avec ces cercles en fer, ces clous et ces aspérités, qu'on rencontre la station; il faut reprendre alors un autre chariot et lier connaissance avec un nouveau siége tout aussi peu commode que le précédent. J'avais fait l'essai des *bondkära* en Norvége et n'étais pas tenté de le renouveler. Un de mes nouveaux amis de Finlande, M. Arnell, eut la bonté de me prêter sa voiture, une très bonne et très comfortable calèche à deux chevaux, et, grace à lui, j'ai parcouru fort commodément la route d'Helsingfors.

L'organisation de la poste est en Finlande la même qu'en Suède; à chaque distance de cinq ou six lieues, on trouve le *gastgifwaregard,* où il doit y avoir un certain nombre de chevaux appartenant aux maîtres de poste, et de chevaux de réserve fournis par les paysans de la commune. A chaque relai, il

y a un cahier ou journal (*dagbok*) numéroté, coté par l'autorité du district, où le voyageur doit inscrire son nom, le lieu d'où il vient, celui où il va, et le nombre de chevaux qu'il a pris; c'est une mesure de police qui aiderait au besoin à suivre les traces d'un fugitif. Ce journal indique la distance par werstes d'une station à l'autre, et ce que l'on doit payer pour chaque trajet, en sorte que, sans avoir besoin de prononcer une parole, l'étranger qui ne saurait pas la langue du pays peut régler son compte, prendre ses chevaux et partir. Le même journal lui offre de plus, à chaque page, une colonne d'observations où il peut formuler les plaintes qu'il aurait à faire contre le maître de poste. Chaque mois, ce cahier est envoyé au chef du district, et le maître de poste sur lequel pèse une de ces fâcheuses annotations est obligé de comparaître devant lui pour se justifier. C'est un voyage qu'il redoute fort, car il n'y recueille que des reproches, et, si sa défense n'est point parfaitement nette, il est condamné à l'amende.

Le prix des relais est du reste on ne peut plus modique. On paie 2 kopecks d'argent par werste pour chaque cheval, ce qui ne fait pas plus de 30 centimes par lieue de France; et, si l'on donne quelques sous au postillon, il ôte respectueusement sa casquette et remercie avec une gratitude profonde. Les chevaux sont généralement petits, mais alertes; ils s'en vont toujours trottant en plaine comme des rats, et galopent comme des coursiers sauvages à la descente. Avec un attelage qui, au premier abord, semble chétif et impuissant, on fait facilement trois lieues et demie à l'heure.

A chaque werste s'élève un large poteau où est inscrite d'un côté la distance de la station que l'on vient de quitter, et de l'autre celle de la station où l'on va. Je crois qu'on pourrait sans inconvénient réel diminuer ce luxe de poteaux; mais celui qui a eu l'idée de les établir a certainement compris une des grandes jouissances du voyageur, qui est de pouvoir mesurer à chaque instant le chemin qu'il a parcouru et celui qui lui reste à parcourir, de pouvoir délimiter d'une manière certaine le paysage qui lui a plu, le village qui l'a intéressé; c'est, sur le chemin désert, comme un souvenir amical des lieux habités, comme un encouragement qui attend à toutes les cinq minutes le passant fatigué. En hiver, ces poteaux sont des jalons précieux qui l'aident à reconnaître sa route au milieu des amas de neige.

La route d'Abo à Helsingfors est entretenue avec soin, mais silencieuse et déserte. Sur un espace de soixante lieues, il n'existe pas une ville et pas un village, et, dans le temps que j'ai mis à la parcourir, je ne crois pas avoir rencontré six voyageurs. Son aspect ressemble du reste à celui que j'avais déjà observé sur plusieurs points de la Suède. Tantôt on passe au milieu d'une forêt de sapins et de bouleaux, tantôt on gravit une colline parsemée de rocs, tantôt on descend dans une plaine de sable où coule mollement une rivière. A quelques werstes de Biorsberg, j'ai vu une cascade et une forge; un peu plus loin, on découvre un lac entouré d'une ceinture de bois ou d'un rempart de granit. Les plus beaux lacs de la Finlande sont dans les provinces de Savolex et de Carélie, qui, par la fraîcheur de leurs vallons, les

vertes pentes de leurs collines, rappellent les sites variés et pittoresques de la Dalécarlie. Sur ce sol rocailleux, sablonneux, ici couvert de mousse, là hérissé de forêts, partout où il y a un coin de terre cultivable, il est cultivé avec habileté et persévérance. Les Finlandais sont de très bons agronomes; ni le travail du labourage, ni l'intempérie des saisons, ni la nature cruelle qui trompe leurs efforts, ne les épouvante. Ils ont porté le soc de la charrue au-delà du cercle polaire, et récolté de l'orge sur les confins de la Laponie. Partout où il y a quelque champ, il y a une habitation. Ce n'est souvent qu'une chétive cabane en bois, haute de quelques pieds, éclairée seulement par une vitre, plus semblable à un colombier qu'à une habitation humaine : n'importe, elle suffit pour abriter toute une famille; il en sort des hommes robustes, habitués à toutes les privations, endurcis à toutes les fatigues, des femmes qui portent le type auguste de la beauté sous les vêtemens de la misère. Un jour, la jeune couvée, élevée avec du lait aigre et des pommes de terre, quitte son nid; filles et garçons entrent au service et prélèvent sur leur salaire une dîme pieuse pour leurs vieux parens, qui, à l'aide de ce secours filial, achèvent dans une sorte d'aisance une vie commencée dans les fatigues et l'anxiété. Il faut bien peu pour rendre heureux ces pauvres gens, pour les récompenser d'un acte de complaisance, d'un service. L'argent est rare parmi eux; ils sont honnêtes dans leurs transactions, modérés dans leurs désirs. Quelques roubles leur semblent un trésor, quelques kopecks les enrichissent. J'ai dîné un jour dans une jolie petite auberge, en face d'un lac charmant; on m'a servi des œufs frais, du poisson, une moitié de coq de bruyère, du lait et du café : le tout coûtait un franc. Un autre jour, je donnais deux kopecks d'argent à une femme qui m'avait apporté une tasse de lait : « Ah! le bon monsieur! s'écria l'honnête créature, avec les formes respectueuses du langage suédois qui ne permettent de parler qu'à la troisième personne; le bon monsieur peut boire beaucoup de lait pour deux kopecks; » et, pour mettre sa conscience en repos, elle courut m'en chercher une autre tasse.

Une seule fois, dans le cours de mon voyage, j'ai eu à me défendre d'une de ces exigences qui, dans d'autres pays, atteignent à chaque instant l'étranger. Un de ces paysans finlandais qui, par l'isolement de leur habitation, sont obligés d'être à la fois charrons, forgerons, cordonniers, avait fait pour moi le métier de sellier; il avait raccommodé le harnais de l'un de mes chevaux et me demandait pour ce travail un prix qui me parut exorbitant : « Ce n'est pas bien, lui dis-je d'un ton calme et sérieux; je ne reconnais pas là l'honnêteté des Finlandais. » Le pauvre homme rougit, baissa la tête et me répondit en balbutiant : « C'est vrai, j'ai eu tort; monsieur me donnera ce qu'il jugera convenable; » et il s'en alla avec ce que je lui mettais dans la main, tout honteux d'avoir eu une prétention dont un ouvrier anglais se serait glorifié.

Le lendemain, c'était à moi d'être honteux et de me repentir. Il faut que je raconte, pour mon humiliation, cette scène dont Sterne eût fait un déli-

cieux chapitre. J'étais dans ma voiture au milieu d'une plaine monotone, la tête penchée sur un livre : tout à coup je sens quelque chose d'humide qui me frappe le front, je me lève, j'aperçois un enfant qui courait à côté des chevaux, et tournait son visage vers moi; je crus qu'il m'avait jeté du gravier ou de la terre, et je lui adressai en colère je ne sais plus quelles rudes injures. Le pauvre enfant s'enfuit effrayé, et, en me rasseyant, je trouvai à côté de moi un bouquet d'anémones; c'étaient les premières fleurs du printemps, les premiers dons d'une froide nature, que l'innocent enfant m'apportait pour recevoir en échange une légère aumône. Je me reprochai mon injustice, je voulus faire arrêter la voiture, il était trop tard. Quand je le rappelai, l'enfant courait encore plus fort et s'en allait avec douleur chercher un refuge dans sa cabane.

Grace à l'honnêteté, à la douceur des habitans de ce pays, un voyage en Finlande est comme une heureuse et facile promenade, et, quand j'arrivai à la station voisine de Helsingfors, il me sembla que la route avait été bien courte.

Je venais de voir l'ancienne et vénérable ville d'Abo, fondée par la Suède, ennoblie par la Suède, déchue de sa grandeur du jour où elle avait été séparée du pays d'où lui venaient sa vie et sa fortune; j'entrais dans la ville nouvelle adoptée et enrichie par la Russie. C'était à quelques lieues de distance l'histoire primitive et l'histoire récente, toute la chronique du pays réunie en deux pages.

L'origine de Helsingfors ne remonte pas au-delà du XVIe siècle; elle fut construite en 1550, par l'ordre de Gustave Vasa. Son nom lui vient d'une colonie de la province de Helsingland, établie dans le voisinage depuis plusieurs siècles. En 1639, la ville de Gustave Vasa émigra tout entière, les habitans abandonnèrent le lieu que leurs ancêtres avaient choisi, et s'en vinrent avec leurs maisons en bois s'établir sur l'emplacement où s'élève la ville actuelle d'Helsingfors. La nouvelle cité porta le même nom que l'ancienne, et Christine lui conféra d'importans priviléges. Les guerres et la peste, la famine et l'incendie, la ravagèrent tour à tour; elle grandit péniblement et s'enrichit peu. Cent ans après sa migration, elle ne comptait pas plus de cinq mille habitans. Aujourd'hui elle en renferme environ seize mille, et occupe autant d'espace qu'une des grandes cités de France; c'est une ville attrayante et animée, qui se regarde avec joie dans sa fortune nouvelle et parle avec confiance de son avenir, une ville qui a vu, dans l'espace de quelques années, des centaines d'habitations surgir comme par enchantement dans son enceinte, et des édifices splendides s'élever sur un sol naguère encore aride et nu. Ses rues sont larges, longues et tirées au cordeau, ses places publiques dessinées carrément, et, d'une de ses extrémités à l'autre, Helsingfors a la symétrie des villes construites d'un seul coup par l'autorité d'un souverain. Elle est droite comme un soldat sous les armes, coquette et parée comme une jeune femme qui aspire à faire des conquêtes. S'il se trouve encore çà et là quelque rustique construction, quelque cabane chétive, der-

nier débris d'un autre temps, elle s'incline timidement devant les hautes maisons en pierre qui l'entourent, elle se cache comme un pauvre honteux de son obscur vêtement au milieu de ses riches voisins.

Tout ce qui donne à une cité un caractère d'autorité et d'agrément, tout ce qui instruit et tout ce qui plaît, tout ce qui régit les habitans d'un pays et attire les étrangers, tout a été en peu de temps réuni dans cette ville par le seul signe d'un sceptre puissant : grande cour judiciaire et sénat, université et caserne, observatoire et maison de bains, parcs et promenades. L'aspect de Helsingfors offre du reste à chaque pas l'empreinte du vaste empire auquel la Finlande a été réunie et de la grande ville où résident ses maîtres souverains; la physionomie nationale, si marquée encore dans quelques autres villes du pays, si forte et si vivace dans les provinces de Savolax et de la Carélie, s'efface ici peu à peu sous l'influence des mœurs et de l'autorité russe. Déjà les droschkis russes sillonnent les rues, les cochers finlandais prennent la longue redingote, la ceinture et le chapeau évasé des cochers russes. Les enseignes des marchands et des artisans sont peintes comme à Pétersbourg, le nom de celui qui les fait placarder à sa porte est suédois, le titre de sa profession est écrit en russe. Des soldats russes paradent sur la place, au son des clairons et des trompettes. Helsingfors a six mille hommes de garnison dans son enceinte et six mille dans sa forteresse : c'est plus qu'il n'en faut pour donner à une ville de seize mille ames une apparence toute militaire. Les fonctionnaires de Helsingfors font de fréquens voyages en Russie, et chaque année un assez grand nombre de familles russes viennent ici passer une partie de l'été et y apportent leurs usages. Le luxe aristocratique de Saint-Pétersbourg pénètre peu à peu à Helsingfors; la capitale de la Finlande dévie de la simplicité traditionnelle des anciennes mœurs finlandaises. On se plaint de la cherté toujours croissante des denrées, et l'on continue à s'abandonner au torrent. Les nobles, les hauts fonctionnaires, donnent l'exemple, et la bourgeoisie les suit pas à pas, comme cela arrive partout. Les salons de l'aristocratie de Helsingfors sont aussi élégans que les plus beaux salons de Paris, et la société qui les fréquente, finlandaise de cœur, russe par circonstance, française par l'esprit et les manières, présente à l'étranger un curieux assemblage d'idées, de sympathies, de traditions anciennes, d'espérances nouvelles et de langues diverses. Dans la même soirée, on entendra raconter les contes populaires des bords du Tornéo, les anecdotes de la cour impériale et les dernières nouvelles de la France; on vantera tour à tour un chant de M. de Lamartine, une ballade naïve de Finlande, les vers suédois de Tegner, ou les élégies russes de Mme la comtesse Rostopschin. Un officier arrivant d'une garnison lointaine parlera de l'aspect de la Sibérie ou des peuplades sauvages du Caucase; une femme dira le voyage qu'elle a fait récemment en Italie; une autre décrira avec enthousiasme les rives de la Néva, et tout ce mélange de faits, d'analyses, de récits cosmopolites, a vraiment un grand charme. Je ne connais qu'une seule question qu'on aborde difficilement dans ces causeries si vives et si diaprées, c'est la question politique, soit que les belles

dames de Helsingfors ne se soucient point d'aventurer les graces de leur esprit dans les parages rocailleux où celles de Paris marchent d'un pied si léger, soit qu'elles craignent l'oreille de la police et de la censure.

Cette société est du reste très spirituelle, très éclairée, et pratique avec une amabilité parfaite les vertus hospitalières de ses ancêtres. L'hiver, les soirées et les bals la réunissent fréquemment; l'été, elle émigre en partie pour la campagne. Ceux que leurs fonctions retiennent en ville se consolent de leur solitude par le mouvement continuel des bateaux à vapeur, par l'arrivée des étrangers qui viennent peupler la maison de bains ou les jolies villas des environs de Helsingfors. Une de ces villas mérite d'être saluée avec respect. Elle a été construite, il y a vingt ans, par une brave femme, qui y a établi un café, une table d'hôte, et qui s'est imposé l'obligation de nourrir gratuitement ceux de ses habitués qui viendraient à se trouver gênés dans leurs affaires. Après avoir payé leur pension pendant quelque temps, si un malheur de fortune s'appesantit sur eux, si leur bourse est vide et leur crédit épuisé, ils sont sûrs du moins de garder leur place à la table de leur bonne hôtesse; ils viennent là comme de coutume, ont leur couvert mis comme par le passé, sont servis avec une politesse toujours égale, et je crois même que ceux qui ont l'habitude de fumer trouvent de temps en temps à côté de leur assiette un fin cigare de la Havane. On dit que l'excellente fondatrice de ce charitable restaurant ne s'enrichit point, le nombre de ses habitués gratuits augmentant toujours avec celui de ses abonnés payans; mais de combien de vœux n'est-elle pas entourée chaque jour, et combien de regrets la suivront dans sa tombe!

A quelque distance des faubourgs de la ville est l'hospice des fous, magnifique édifice, construit tout récemment au milieu d'un grand parc, au bord de la mer. On y arrive en longeant le mur du cimetière, ce refuge de toutes les douleurs; on y entre et l'on en sort par la chapelle, pour invoquer en passant la miséricorde de Dieu ou le remercier à l'heure de la guérison. De tous côtés, on aperçoit une vaste perspective dont l'aspect seul doit distraire les regards de ceux qui souffrent. Ici apparaît la haute tour de l'église, qui s'élève au-dessus des maisons de la ville comme une pensée d'espoir; là le golfe, où souvent la pauvre barque surprise par l'orage vacille et chavire, comme la raison humaine dans les orages du monde.

Deux médecins, dont l'un a visité avec soin les meilleurs hospices de France et ceux des principales villes de l'Europe, donnent leurs soins journaliers à cet établissement, sous la surveillance immédiate du directeur-général des institutions médicales de Finlande, M. Haartmann, qui a puissamment contribué à sa fondation. Il y a là soixante-trois fous, hommes et femmes, riches et pauvres, les uns payant eux-mêmes une pension, les autres envoyés dans cette maison par la pitié de leur paroisse. Pour une somme de 500, de 400, de 300 francs même, l'hospice les adopte; mais, lorsqu'ils meurent, l'hospice partage leur héritage avec leurs enfans. Chacun d'eux occupe une jolie chambre, très propre, bien meublée. Quand le temps est beau, les

uns se promènent en plein air, d'autres travaillent au jardin; pour les jours de pluie, ils ont de larges corridors, une salle de jeu et un billard. Tout a été prévu avec une attention compatissante; l'établissement est entretenu avec un soin admirable. En voyant cette maison élégante, ces salles fraîchement décorées, ces allées bordées d'arbres et de gazon, on oublie presque la misère dont elles sont l'asile; et pourtant quelle misère! La plupart des cas de folie enregistrés dans cet hospice sont produits par des chagrins de famille, par des habitudes d'ivrognerie, quelques-uns par l'exaltation religieuse, très peu par l'amour. J'ai vu là une malheureuse femme qui porte un nom français illustre, et que la mauvaise conduite de son mari, la perte de sa fortune, ont jetée dans cet asile de la douleur. Une autre, née dans une condition obscure, a perdu la raison en voyant la beauté de ses filles et en songeant aux dangers auxquels cette beauté les exposait. « Ah! mes filles, s'écrie-t-elle sans cesse, mes chères filles, qui sont si pauvres et si belles! » Et toutes les angoisses, tous les déchiremens, tous les amers regrets que l'amour peut produire dans leur cœur éclatent dans le cœur de la tendre mère. Une troisième, jeune encore, était entrée à l'hospice complètement folle; un homme l'avait abandonnée après l'avoir séduite: elle est devenue mère, et le sentiment de la maternité lui a rendu la raison. Elle a quitté le monde abandonnée de ses amis, condamnée par les médecins; elle va y rentrer avec le pâle enfant qui l'a guérie.

Dans une autre partie de l'édifice, on m'a montré un homme qui a eu une tragique histoire. Il occupait une place assez importante de juge dans un district de la Finlande; il devint amoureux d'une jeune fille, et entretint avec elle des relations fatales. Un jour, la malheureuse fut traduite devant lui comme coupable d'infanticide. Le crime était avéré; elle-même le reconnaissait, et le texte de la loi n'était que trop formel. Il signa la sentence d'une main défaillante, et tomba sur le parquet. Lorsqu'on le releva, il était fou. — Dans la chambre voisine, un étudiant se balançait sur sa chaise, le visage pâle, l'œil hagard; la débauche en avait fait un idiot. Plus loin, un pauvre prêtre de campagne murmurait d'une voix mélancolique des prières et des versets de la Bible. Les idées religieuses, les scrupules de conscience avaient renversé l'équilibre de son esprit.

Après avoir vu ces images vivantes de tant de misères, ces naufrages du cœur et de la raison, on a besoin de chercher au dehors, dans l'aspect salutaire de la nature, une distraction aux pénibles pensées qu'un tel tableau réveille dans l'esprit, et, ce jour-là, je m'en allais avec un nouveau charme errer le long des grèves de Helsingfors, comme si la captivité des malheureux que je venais de voir me rendait la liberté plus douce, comme si, au sortir de leurs cellules, l'azur du ciel était plus pur, les bois plus verts, l'espace plus large. Je ne connais pas d'ailleurs, après celle de Stockholm, une situation plus pittoresque et plus belle que celle de Helsingfors. Cette ville s'étend sur une vaste presqu'île, parsemée de collines agrestes et de frais vallons; de tous côtés, la mer l'entoure comme une ceinture d'or et d'argent, émaillée

de bois et de rocs de granit. Ici la côte sablonneuse s'abaisse jusqu'au niveau des flots, qui y jettent avec un doux murmure leurs dentelles d'écume, leurs franges de nacre et d'azur. Là elle est hérissée d'un rempart de pierres pyramidales, plus loin couronnée d'une forêt de sapins. Sur l'esplanade, sur le quai, sur les places, est l'agitation, le mouvement continu du monde, des chevaux, et, à quelques centaines de pas, la solitude sauvage, l'horizon lointain, et nul autre bruit que le soupir des flots ou le gémissement de la rafale.

En face du port s'élève la puissante forteresse de Sveaborg, qui, avec ses sept îles garnies de bastions, traverse le golfe comme une barrière de fer, défend la côte et la ville, et ouvre une large rade aux bâtimens de guerre. Le comte Ehrensweard, feld-maréchal de Suède, construisit cette forteresse et demanda qu'on y mît son tombeau. Pas un roi d'Égypte n'a eu une sépulture plus belle, et je ne connais pas une inscription funéraire plus imposante que celle-ci : « En ce lieu repose le comte Auguste Ehrensweard, entouré de son œuvre, des remparts de Sveaborg et de la flotte militaire. » La première pierre de la citadelle fut posée en 1749 par le roi Frédéric, la dernière en 1758 par Gustave III. Ces deux dates sont gravées sur la pierre. Une autre inscription signale ainsi la situation de la forteresse : « Sveaborg, qui d'un côté touche à la mer et de l'autre au rivage, donne à ses sages souverains la domination de la terre et des flots. »

Après la conquête de Viborg et de l'Ingermanie par Pierre-le-Grand, cette forteresse était le dernier rempart de la Suède contre la Russie, le soutien de ses provinces finlandaises, le point de ralliement de ses troupes et de ses bâtimens de guerre. Au mois de mars 1808, elle fut assiégée par les Russes, et, deux mois après, l'amiral Cronstadt, qui la défendait, capitula avec sept mille cinq cents hommes de garnison, deux frégates, trois mille barils de poudre, dix mille cartouches, deux mille boulets et une prodigieuse quantité d'autres munitions de guerre et d'approvisionnemens de toutes sortes. Les Russes avaient à peine assez de troupes pour remplacer sur les bastions, dans les casernes, les milliers d'hommes qui défilèrent devant eux. On n'a jamais pu savoir le secret de cette capitulation sans exemple dans l'histoire moderne. L'amiral Cronstadt avait fait ses preuves en diverses circonstances, chacun le regardait comme un homme de courage et un officier expérimenté; rien ne prouve qu'il ait été assez misérable pour trahir son pays et vendre son honneur à prix d'argent. On ne peut croire non plus que, soutenu comme il l'était par un corps nombreux, maître d'une citadelle, pourvu abondamment de tout ce qui était nécessaire à sa défense, il ait pu se laisser effrayer par l'aspect d'une armée campée sur la côte et moins forte que la sienne. L'évènement qui détermina la reddition entière de la Finlande à la Russie est un problème dont personne n'a pu donner encore la solution. En quittant la forteresse, l'amiral, qui d'abord avait manifesté le désir de se rendre en Suède pour expliquer au roi les motifs de sa conduite, renonça à ce projet, qui, à vrai dire, n'était pas pour lui sans danger, et

se retira à Helsingfors. Là, il abdiqua tout emploi, s'éloigna de ses anciennes relations, s'isola complètement du monde, et mourut quelques années après. Un fonctionnaire finlandais qui l'avait particulièrement connu m'a assuré qu'il était mort de chagrin.

Chaque jour, un bateau à vapeur fait plusieurs fois le trajet de Helsingfors à Sveaborg, et porte les passagers jusqu'au pied de la forteresse. Si l'on pénètre dans l'enceinte, on ne rencontre que des forçats traînant leur chaîne et des soldats. Si l'on fait mine de s'arrêter en face d'une inscription ou de vouloir franchir le seuil d'une porte, un factionnaire, le sabre sur la hanche et le fusil au bras, vous adresse aussitôt un énergique commandement qui coupe court aux velléités de causerie et d'exploration.

Sur les rives du golfe, sur les bords des baies, qui se découpent et fuient de tous côtés, il y a une quantité de ravissantes maisons de campagne et de sites admirables. Le dernier qu'on vient de voir est celui qu'on proclame le plus beau; on traverse un bras de mer, on gravit une colline, et on en voit un plus beau encore. C'est comme un pays de fées, un pays trop ignoré, auquel on pensera souvent quand on en aura connu la douce et mélancolique beauté. Pour moi, je me souviendrai toujours des forêts de Standsvik, des coteaux solitaires de Mailand, des verts jardins de Traëskenda, des frais horizons de Lemmsœholm.

Quand j'arrivai à Helsingfors, toute la ville était en mouvement : on attendait le prince héréditaire, et on lui préparait une réception pompeuse. L'architecte impérial et les ouvriers transformaient en salon de bal la grande salle de l'hôtel des voyageurs; les cuisiniers des riches familles avaient été mis en réquisition pour préparer le souper. Dans tous les salons, on n'entendait parler que de gaze et de dentelles; chez les marchands, on étalait les pièces de soie de Lyon et les velours d'Allemagne. Le printemps seul, le paresseux printemps du Nord, auquel on demandait des fleurs et des fruits, faisait la sourde oreille et continuait lentement sa marche habituelle.

Les salves d'artillerie retentirent enfin sur les remparts de Sveaborg. Le grand-duc arriva sur un magnifique bateau à vapeur. Il alla d'abord à l'église, selon l'usage des souverains russes. Il visita le sénat, l'université, dont il est le curateur, et les établissemens de bienfaisance; puis, le soir, il parut au bal, préparé depuis tant de jours. C'est un grand et beau jeune homme, d'une figure douce et intéressante. Dans le rapide entretien qu'il a bien voulu me faire l'honneur de m'accorder, il a parlé avec une grande justesse d'esprit de quelques pays étrangers, et avec une vive sympathie de ce beau pays de Finlande qu'il venait voir pour la première fois, et dont l'aspect le charmait. Il était accompagné du prince de Mentschikoff, gouverneur-général de la province, amiral de l'empire, l'un des hommes les plus spirituels et les plus instruits qui existent parmi les hauts fonctionnaires russes. A chaque instant, le grand-duc se tournait vers lui, et semblait le consulter avec la déférence d'un élève modeste qui interroge son maître. Le lendemain au soir il partit, après un autre bal, accompagné d'une foule d'étudians, de bourgeois, d'ouvriers,

qui faisaient retentir l'air de leurs acclamations, et d'une quantité de femmes qui se précipitaient vers le rivage avec leurs robes de gaze et leurs guirlandes de fleurs. Si l'atmosphère de la cour et l'exercice du pouvoir n'altèrent pas son heureuse nature, le grand-duc promet à la Russie un souverain d'un noble caractère et d'une rare douceur. Hélas! la France avait aussi un prince jeune, doué des plus belles qualités, de l'instruction la plus sérieuse, et respecté de tous ceux qui l'ont connu. Celui-là avait déjà fait ses preuves d'honneur et de courage; celui-là avait vécu d'une vie d'études et d'expérience, d'une vie toute pleine de nobles pensées et de douces affections. Nous aimions à le voir s'élever au-dessus de nous, nous les hommes de son âge; nous parlions de ses vertus avec orgueil et de son règne futur avec espoir. La mort nous l'a enlevé, et quand on a appris la nouvelle de cette affreuse catastrophe, qui a troublé l'Europe entière, et quand j'ai revu dans l'éclat de sa force et de sa jeunesse, le prince héréditaire de Russie, j'ai pensé à celui qui était naguère encore notre prince héréditaire, à ceux que sa mort livre à des regrets éternels, et j'ai détourné la tête avec douleur.

III.

L'industrie des bateaux à vapeur a pris depuis quelques années un grand accroissement dans le Nord, et nulle contrée ne doit mieux en apprécier les avantages que ces lointaines provinces de la Finlande et de la Scandinavie, isolées à l'extrémité de l'Europe, séparées l'une de l'autre par des bras de mer et des golfes, enfermées pendant plusieurs mois dans une barrière de glace. Le bateau à vapeur est le magicien béni qui abrége les milliers de werstes, qui rapproche l'une de l'autre ces peuplades dispersées sur un espace immense, qui apporte en quelques jours, comme par miracle, les richesses d'une autre terre, les fleurs du midi. Dans ce pays de rochers, de montagnes coupées par tant de fleuves, le chemin de fer est impossible, c'est le bateau à vapeur qui le remplace. Plusieurs bateaux à vapeur passent chaque semaine à Helsingfors, les uns allant à Stockholm, d'autres à Revel et à Pétersbourg. Ce sont de grands et beaux bâtimens construits en Angleterre ou en Amérique, et ornés avec luxe. Leur nom aristocratique annonce à la fois leur caractère imposant et les habitudes du pays auquel ils appartiennent; l'un s'appelle *le Grand-Duc*, l'autre *le Prince Mentschikoff*; un troisième, beaucoup plus faible et plus modeste, porte tout simplement sur sa poupe le nom de *Helsingfors*. Il s'en va de ville en ville, le long des côtes, et, si le vent et le courant ont quelque complaisance pour sa petite machine, il s'avance jusqu'à Viborg. Le 3 juin, j'allai m'embarquer sur ce bateau, et j'en parle avec reconnaissance, car il m'a fait faire un doux et heureux trajet. Rien de plus frais, de plus riant à voir, par un beau jour d'été, que les rives du golfe de Finlande, à partir d'Helsingfors. En longeant les côtes, on navigue sans cesse entre des bois et des collines dont les contours, les formes, les couleurs, va-

rient à chaque instant. Ici c'est une île arrondie et couverte de sapins, posée comme une corbeille de verdure au milieu des eaux; là c'est une longue vallée ombragée par les bouleaux aux branches pendantes comme celles des saules et parsemée d'habitations; plus loin, on rencontre les chaînes de rocs, les pyramides de granit rouge et veiné où l'on a taillé la colonne d'Alexandre et le piédestal de la statue de Pierre-le-Grand. Parfois la mer, coupée par des îles parallèles, apparaît de loin comme un fleuve plus large que le Rhône, plus pittoresque que le Rhin, puis elle s'étend, elle s'élargit de nouveau, et l'on n'entrevoit plus qu'à l'horizon lointain la grève noyée dans une brume d'azur. Bientôt cependant on rentre dans un vaste archipel, et, à voir ces forêts nouvellement reverdies, ces rameaux de pins et de sapins, d'aunes et de bouleaux avec leurs diverses nuances, ces promontoires effrangés par les vagues, ces baies mystérieuses qui s'enfuient dans l'ombre, on dirait un parc immense sillonné par des rivières, traversé par des lacs. Un vent léger plissait comme une dentelle d'argent la surface des flots, un ciel sans tache s'étendait sur nos têtes, et la mer reflétait tour à tour dans son sein les rayons du soleil, la pourpre des rochers, la verdure des bois.

Six heures après notre départ, nous arrivions à Borgo, pauvre petite ville dont les maisons chétives, les rues tortueuses et obscures, faisaient un singulier contraste avec l'éblouissant spectacle que nous venions d'avoir sous les yeux. Borgo est cependant le siége d'un évêché, et c'est là que demeure Runeberg, le poète chéri de la Finlande. Heureusement la nature qu'il aime et qu'il chante avec un rare talent n'est pas loin de lui : il n'a qu'à faire quelques pas hors de sa sombre cité, et il retrouve cette nature sérieuse et belle, et elle lui parle le doux langage qu'il traduit en vers harmonieux. Le lendemain, nous entrions dans la ville de Louisa, qui méritait vraiment de porter un nom de femme, car elle est riante et gracieuse. Une de ses rues descend jusqu'au bord de la mer, d'autres s'élèvent en amphithéâtre sur les flancs d'une colline; son origine ne remonte pas au-delà d'un siècle; elle a la fraîcheur et la gaieté de la jeunesse.

Le Helsingfors, qui nous conduisait ainsi de station en station, est bien le bateau le plus complaisant que l'on puisse voir; ses heures de départ et de halte ne lui sont guère prescrites que pour la forme. C'est un philosophe qui ne se soucie point de se donner des fatigues inutiles; il ne court pas, il se promène d'île en île, comme un heureux mortel qui aime à respirer l'air frais et à contempler la belle nature. S'il y a un passager en retard, il l'attend; si un pêcheur errant sur le golfe invoque son obligeance, il lui jette une corde et le remorque bénévolement. Grace à ces caprices du bateau, au lieu d'arriver à Frederickshamn à cinq heures, selon les promesses du programme, il était près de minuit quand nous vîmes poindre la flèche de son clocher.

Un rempart construit d'après le système de Vauban entoure depuis un siècle cette ville; il faut qu'il soit bâti sur un plan bien défectueux et dans une situation bien mauvaise, pour que la Russie le laisse tomber en ruines, car dans ce pays, partout où il se trouve une île, un roc qui puisse défendre un coin de

terre, on peut être sûr qu'il y a là un bastion ou des soldats. En venant de la puissante forteresse de Sveaborg, nous avons vu sur notre route une citadelle à Svarhtolm, une autre à quelques lieues plus loin, à l'endroit où, il y a soixante ans, Gustave III remporta une victoire navale sur les Russes, une autre encore à six werstes de Viborg.

Frederikshamn était autrefois la résidence du gouverneur de la province; une tour massive, bâtie au milieu d'une place, la dominait, et toutes les rues aboutissaient au pied de cette tour comme les rayons d'une roue. C'est là que fut signé, le 5 septembre 1809, le traité de paix qui sanctionnait la conquête de la Finlande par la Russie. Un incendie a ravagé, il y a quelques années, les rues construites sous les auspices d'un roi de Suède, et la maison où les plénipotentiaires d'un de ses successeurs abandonnaient au descendant des tzars le pays tant de fois envié et envahi par les Russes; le traité seul est resté, et Dieu sait quel incendie il faudrait pour l'anéantir ! Ce n'était cependant pas, je l'avoue à ma honte, un souvenir historique, ni un sentiment poétique qui m'attirait à minuit avec mes compagnons de voyage dans cette ville; c'était simplement le désir d'obtenir un morceau de pain, car le restaurateur du *Helsingfors,* persuadé que nous irions, selon la coutume admise à bord du bateau, dîner de côté et d'autre, n'avait pour toute provision que du thé et de l'eau-de-vie, la denrée obligée des équipages de mer. Les bons habitans de Frederikshamn dormaient déjà depuis trois heures d'un profond sommeil; pas une porte ouverte, pas un léger nuage de fumée au-dessus d'un toit. Le garde de nuit, sa hallebarde à la main, s'en allait seul de long en large, criant l'heure à tue-tête, et ne sachant trop que penser de notre invasion nocturne. Peut-être aurions-nous été fort mal reçus par cette vigilante sentinelle préposée au repos du bourgmestre et des citoyens, si nous n'avions eu avec nous un officier finlandais, dont on voyait briller au clair de la lune les épaulettes d'argent. L'épaulette est, dans les domaines de l'empire russe, le symbole du pouvoir; tout le monde la redoute et la respecte. Le garde de nuit s'interrompit dans son refrain en nous voyant passer, et salua militairement comme un homme qui sait sa consigne. Ce fut l'officier qui se chargea de nous héberger; il frappa à la porte d'une petite maison en bois, décorée du nom d'hôtel. Une vieille femme mit sa tête échevelée à la fenêtre, murmura d'une voix aigre quelques paroles fort peu courtoises, puis disparut, et tout retomba dans le silence. Pendant ce temps, nous regardions les rues, où pas une ame ne remuait, et les étoiles, qui avaient l'air de se moquer de nous. Au bout d'un quart d'heure, l'officier, se croyant méconnu, frappa de nouveau d'une main impérieuse; alors la vieille femme vint elle-même nous ouvrir la porte dans un costume que je n'essaierai pas de décrire. Elle nous fit passer par une chambre où toute une famille dormait dans quatre couchettes voisines l'une de l'autre, et nous conduisit dans une petite salle sombre où elle avait eu déjà la sage précaution de déposer une lumière, ce qui nous empêcha de fouler le corps d'un enfant étendu sur une botte de paille, et de nous heurter contre un large bahut qui barrait à moitié le passage. Nous nous

assîmes en silence sur un banc rustique, pour ne pas troubler le repos des pauvres gens, qui en avaient probablement grand besoin. La digne hôtesse ouvrait son armoire, rôdait d'un pied léger dans la cuisine; l'aspect magique des épaulettes lui avait donné l'activité de la jeunesse. Après ces nombreuses tournées, elle revint, rapportant des galettes de pain d'orge, du beurre qui était excellent, et quelques verres de lait. Les ressources de l'hôtel n'allaient pas plus loin, et, pour des lits, il ne fallait pas y songer. Toutes les couvertures de la maison et une partie de la paille de la grange étaient déjà occupées. D'ailleurs, nous nous serions fait un scrupule de tenir plus long-temps sur pied notre bonne vieille femme; nous la remerciâmes donc très cordialement de son hospitalité patriarcale, en appuyant nos remerciemens de quelques roubles, et nous retournâmes à bord.

Le bateau n'avait pour tout meuble que quatre bancs en bois et un pliant; les quatre bancs et le pont furent en un instant occupés par mes compagnons de voyage. Le capitaine était assis sur le pliant comme un pacha sur son tapis. Par bonheur, la chaloupe suspendue à l'arrière du bateau restait vide; elle n'avait rapporté que quelques flots d'eau salée à la suite de ses excursions. J'y jetai mon manteau, et, tout seul à l'écart dans mon lit aérien, je m'endormis bercé comme une mouette, par la brise de la nuit, en dépit d'une nuée de cousins. Le jour suivant, nous continuâmes notre route à travers une large mer dont on ne distinguait plus que de loin en loin les côtes vaporeuses. Rien ne ralentissait plus notre voyage. A quatre heures de l'après-midi, nous arrivions dans le port de Viborg, un beau et large port formé par deux grandes îles qui coupent la mer comme deux jetées. Il y a là une centaine de maisons occupées par des marchands, des ouvriers, des aubergistes, et une immense quantité de planches et de poutres qui, dans quelques mois d'ici, couvriront peut-être les murailles d'une ville portugaise ou d'un palais de Cadix; car la Finlande expédie ses bois jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe.

La ville est à douze werstes du port, au fond d'une large baie dont elle couvre le rivage avec ses vieux remparts et ses deux faubourgs. Son château, ravagé par un incendie, tombe aujourd'hui en ruines; il fut construit en 1293 par le valeureux Torkel Knudtzon, l'un des hommes les plus illustres dont les annales de la Suède aient gardé le souvenir; les remparts datent du XVe siècle. Viborg était alors l'une des cités les plus importantes de la Finlande, le siége d'un évêché, le chef-lieu d'un des trois grands districts du pays. A différentes époques, elle fut attaquée par les Russes, et leur résista plusieurs fois vaillamment. En 1710, Pierre-le-Grand en fit le siége et s'en empara après quelques semaines d'une lutte opiniâtre. En 1721, le traité de Nystad lui en concéda la possession définitive avec celle des terres environnantes. En 1743, le traité d'Abo élargit encore cette première conquête.

Pendant un siècle, les districts désignés sous le nom d'ancienne Finlande (*gamla Finland*) furent soumis aux mêmes règlemens, à la même administration que les autres provinces russes. Après la conquête entière de la Fin-

lande, un ukase impérial les a réunis au pays dont ils avaient été disjoints, et leur a accordé les mêmes priviléges. Viborg est aujourd'hui le chef-lieu d'un gouvernement et le siége d'une cour suprême de justice. On y compte trois mille habitans et plusieurs milliers d'hommes de garnison. La Russie ne l'a pas régi si long-temps sans y marquer fortement son empreinte. Cette ville a plus que toutes les autres cités de Finlande, y compris même Helsingfors, l'aspect d'une ville russe. Vous traversez une place, et vous arrivez à une caserne; vous tournez un coin de rue, et vous voyez un corps-de-garde; vous allez un peu plus loin, encore une caserne ou un bastion; partout les officiers revêtus du matin au soir de l'uniforme, et partout des soldats. Le clairon sonne à chaque heure, le tambour bat de tous côtés; c'est une compagnie de cosaques du Don qui monte à cheval, un bataillon d'infanterie qui va à la parade, un corps d'ingénieurs qui fait l'exercice, une escouade de gendarmes qui manœuvre. Nous sommes pourtant en pleine paix.

La population bourgeoise se compose de quatre races distinctes : les Finlandais, qui les premiers ont occupé cette province; les Suédois, qui l'ont conquise; les Allemands, qui sont venus à diverses époques s'y établir, et enfin les Russes, qui dominent le tout. Chacune de ces peuplades a son église à part, ses prêtres et ses usages particuliers. Par complaisance l'une pour l'autre, et quelquefois par nécessité, elles essaient de parler tour à tour les quatre langues admises dans la vie publique et privée de Viborg, et il en résulte une incroyable cacophonie de dialectes et d'accens. Chaque idiome, jeté ainsi à force de barbarismes dans la circulation, a pourtant son domaine à part, et, s'il voulait rester dans ses limites, il ne serait pas trop maltraité. La langue suédoise est la langue judiciaire et administrative; la langue russe est celle des soldats; l'allemand est employé surtout par les négocians, le finlandais par les gens du peuple et les domestiques.

La science et les études sont représentées à Viborg par les professeurs du gymnase, qui possèdent une bibliothèque de quelques milliers de volumes; l'art et la littérature, par des musiciens et des comédiens qui, en faisant le trajet de Pétersbourg, daignent accorder leurs instrumens ou chausser le cothurne pour les habitans de Viborg.

Le jour de mon arrivée dans cette ville, j'eus le bonheur d'assister à une de ces représentations extraordinaires que de temps à autre la fortune procure aux dignes habitans de Viborg, pour maintenir dans leur esprit le goût des belles choses. A voir du dehors la salle de spectacle, on l'eût prise pour l'état-major de la place. Tous les gradins étaient garnis d'officiers et de soldats; c'était un soldat qui recevait les billets, un soldat qui faisait le métier d'ouvreuse de loges, un autre circulait le long des couloirs pour saluer les officiers à leur passage, afin qu'ils trouvassent jusque dans le sanctuaire des Muses le tribut d'honneur qui leur est dû.

Quatre quinquets éclairaient la rampe, un piano flanqué d'une basse et d'un violon servait d'orchestre, et une toile, représentant trois évêques la mitre en tête, formait le fond inamovible de toutes les décorations. Pour-

quoi ces évêques étaient-ils là? c'est ce que je n'ai pu comprendre. Probablement la toile sur laquelle ils avaient été peints pour figurer dans quelque tragédie chrétienne était la seule qui pût fermer convenablement la perspective du théâtre, et les vénérables prélats se trouvaient ainsi condamnés à assister en effigie à la comédie, au drame, à l'opéra, au vaudeville, car on jouait tout cela sur le théâtre de Viborg, et tout cela dans une même soirée. Voici le programme de la représentation à laquelle j'ai assisté, copié fidèlement sur l'affiche : 1° une grande scène de l'opéra de *Tancrède*, 2° deux scènes du *Don Carlos* de Schiller, 3° un grand air du *Mariage de Figaro*, 4° une petite comédie de Saphir, 5° une comédie en un acte de Kotzebue, 6° une scène de *Sargines*, opéra de Paer, 7° la scène du serment dans la *Norma;* de plus, en guise de ballet, *la cachucha*, dansée par Mlle Rothmeyer. C'était une seule et même famille, une famille composée de quatre individus, qui donnait ainsi au public, moyennant 1 fr. 50 cent. par personne, cet échantillon de tant de chefs-d'œuvre. Le père jouait dans la comédie les grands seigneurs, les vieillards, et dans l'opéra faisait tour à tour la basse et le ténor; la mère figurait tantôt comme duègne et tantôt comme grande coquette. Les jeunes filles représentaient dans la même soirée des chevaliers, des princesses, des héros, des prêtresses majestueuses et des amantes éplorées. A la fin de la dernière pièce, tous les acteurs furent rappelés l'un après l'autre; heureusement ils n'étaient que quatre. Mlle Rothmeyer mit la main sur son cœur et adressa au public un petit discours qui n'était pas annoncé sur le programme, et qui mit le comble à l'exaltation du public. Son père, qui parut ensuite, promit de revenir l'hiver prochain et de prendre des mesures pour que le théâtre fût chauffé. Les spectateurs se retirèrent en bénissant cette heureuse perspective.

Le district de Viborg s'étend jusqu'à la frontière russe à huit lieues environ de Pétersbourg. Ses habitans jouissent en général d'une plus grande aisance que ceux des autres provinces de la Finlande; il est rare qu'ils soient obligés d'avoir recours au pain d'écorce de bouleau, comme cela arrive assez fréquemment aux pauvres gens de l'intérieur du pays. Un grand nombre d'entre eux vivent du produit de la chasse et de la pêche, d'autres naviguent pour le commerce sur les bâtimens de Finlande. Ils ne gagnent pas plus de 12 à 15 francs par mois; c'est assez pour satisfaire à leurs modestes besoins. D'autres, plus ambitieux, s'engagent sur les navires anglais, où on les accueille avec empressement, car ce sont d'excellens marins. Ils reçoivent là 60 à 70 francs par mois, et s'en reviennent quelques années après riches de leurs économies. Beaucoup d'entre eux sont rangés dans la classe des *torpars* ou fermiers. Le torpar cultive pour son propre compte une certaine étendue de terrain, et paie son propriétaire en journées de travail, quelquefois deux, quelquefois trois par semaine; quelquefois encore il s'engage à faire pour son maître un ou deux voyages par an à Pétersbourg ou à Viborg. C'est une espèce de servage volontaire réglé par un bail, un servage assez pénible, si l'on pense que le torpar est souvent obligé de quitter son champ dans les

momens les plus importans et de s'en aller lui-même, à cinq ou six lieues de distance, se mettre à la disposition de son propriétaire; mais le Finlandais est doué du caractère le plus patient et le plus résigné. Nul autre peuple n'accomplit comme celui-ci la sentence de la Bible : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Il travaille sans murmurer, et souffre sans se plaindre. Tel je l'ai vu, il y a trois ans, dans les sombres provinces du Nord, tel je le retrouve ici sur ces côtes méridionales, et je l'observe avec un profond sentiment d'intérêt et de sympathie.

Malgré le mélange de races établi dans la province de Viborg par la conquête et les colonisations du commerce, la tribu finlandaise a encore conservé plusieurs de ses anciens usages. On rencontre encore çà et là des familles nombreuses qui depuis plusieurs générations forment un petit monde à part, cultivent les mêmes champs, vivent de la même vie, et ne s'allient à aucune famille étrangère. Un des vieillards de la tribu a sur elle un ascendant patriarcal; il ordonne et il conseille, il apaise les différends et condamne les coupables. Sa parole est aimée et respectée comme celle d'un père, et son jugement a plus d'autorité que celui d'un tribunal. A voir une de ces honnêtes familles réunie dans l'enceinte de ses domaines, prenant part aux mêmes travaux et s'associant aux mêmes fêtes, on dirait une institution de frères moraves, moins les rigueurs d'une loi systématique et la contrainte d'un devoir journalier. Tout est ici amour, union, confiance; tous les membres de cette communauté sont attachés l'un à l'autre par les souvenirs d'une affection héréditaire, par les liens du sang. Celui qui les dirige est leur parent à tous, leur père, et leur aïeul, leur Nestor par l'âge, leur Mentor par l'expérience, leur maître par un sentiment réciproque de confiance et de tendresse. L'intérêt et l'orgueil ont amené la révolte dans le sanctuaire de ces pieuses associations. De jour en jour leurs liens se relâchent et se brisent. Un vieux proverbe finlandais dit : « Mieux vaut une bonne guerre qu'une mauvaise paix; » quand les membres de l'ancienne communauté sentent que les fondemens de la concorde générale sont ébranlés, ils se retirent et s'en vont chercher ailleurs une autre demeure. Bientôt il ne restera plus de ces touchantes réunions de famille qu'une image voilée et un souvenir lointain.

Les cérémonies usitées autrefois dans les fiançailles et le mariage subsistent encore dans la plupart des paroisses. Quand un jeune homme veut se marier, il choisit parmi ses parens ou parmi les paysans les plus expérimentés du village un orateur chargé de formuler sa demande. Tous les deux s'en vont devant la maison de celle dont ils veulent solliciter la main; les parens de la jeune fille, prévenus de leur visite, les amis et les voisins, sont réunis dans une même salle. L'orateur prend la parole, il énumère en termes pompeux les qualités, les mérites du prétendant, tout ce qu'il possède déjà et tout ce qu'il possédera un jour. Quand il a fini sa harangue, son client s'avance et offre des présens aux plus proches parens de la jeune fille, un anneau à celui-ci, une ceinture à celui-là, quelques pièces d'argent au père et à la mère. Si ces présens sont acceptés, il est admis comme fiancé, et il a

la permission d'aller dans la chambre voisine chercher sa future épouse, qui, pendant ce temps, est restée seule à l'écart. Les fiançailles se célèbrent ordinairement dans le cimetière : est-ce une idée philosophique qui amène là le jeune couple? est-ce une pensée religieuse? Les deux fiancés, en échangeant leur anneau sur la demeure des morts, doivent-ils abaisser leurs regards vers la terre et se dire que là est le terme de toutes les joies humaines, ou les élever vers le ciel et songer à ces régions éternelles où ceux qui se sont aimés dans ce monde se réunissent un jour pour ne plus se quitter?

Quand cette première cérémonie est accomplie, la fiancée s'en va avec une femme, qui est son interprète, faire une tournée dans la paroisse. L'orateur féminin prend la parole et appelle la sympathie de ses auditeurs sur celle qui bientôt quittera son heureuse vie de jeune fille pour se dévouer aux soucis, aux anxiétés d'épouse et de mère, et chacun alors lui apporte son offrande. Celui-ci lui donne de la laine pour tisser ses vêtemens, cet autre quelques ustensiles de ménage, ou du linge, ou une pièce d'argenterie. C'est là le complément de sa dot, l'humble trésor qu'elle recueille avec joie et reconnaissance, car à chacun de ces modestes présens est attaché un vœu du cœur, un sentiment d'affection. Les jeunes filles riches font aussi cette collecte nuptiale; si elles n'ont pas besoin des dons qui leur sont offerts, elles aiment pourtant à placer autour d'elles, dans leur nouvelle demeure, ces dîmes volontaires de l'amitié, comme des égides protectrices ou des amulettes.

Les noces se célèbrent avec une grande pompe. Tous les parens et amis y sont invités à plusieurs lieues à la ronde. La mariée apparaît au milieu des convives avec une couronne dorée qui ne lui appartient pas; elle l'emprunte le matin et la rend le soir. N'est-ce pas un touchant et mélancolique symbole du bonheur qui brille aujourd'hui sur un front riant et demain répand ses lueurs célestes sur un autre visage? A la fin du dîner, la mariée s'avance comme une walkyrie des temps anciens, et verse elle-même la bière à tous les convives; puis on lui fait encore de nouveaux présens pour la remercier de son hospitalité, et elle quitte la maison de ses parens pour entrer dans celle de son époux.

Dans quelques paroisses, on croit que les morts s'éveillent de leur long sommeil trois fois par an, aux grandes fêtes qu'ils sanctifiaient pendant leur vie au sein de leur famille, à Noël, à Pâques et à la Saint-Jean. Ces jours-là, leurs proches parens déposent sur leur tombe des jattes de lait, des pâtés de poisson vulgairement appelés dans le pays *pirogues,* afin qu'en soulevant la terre qui couvre leur cercueil, ils retrouvent un souvenir des fêtes qui les réjouissaient et des êtres aimés qui les célébraient avec eux.

Après avoir vu et revu les casernes de Viborg, visité son église grecque pleine d'images et de dorures, parcouru ses environs, qui sont très beaux et très pittoresques, causé tour à tour avec le fonctionnaire et le marchand, l'officier et le bourgeois, il fallait cependant songer à continuer ma route vers Pétersbourg, et ce n'était pas un petit problème. L'unique diligence qui existait ici il y a quelques années a cessé ses voyages, et l'on invoque en

vain le secours d'un bateau à vapeur; il n'y en a point. Force me fut d'avoir recours aux charrettes de paysan, et de me livrer aux misères d'une route qui jouit dans toute la Finlande d'une juste célébrité. Par bonheur, j'avais rencontré un jeune négociant de Lyon d'un esprit cultivé, d'une humeur gaie et confiante, qui se proposait de faire le même trajet, et je me joignis à lui avec joie. A une si longue distance du sol natal, au milieu d'une peuplade étrangère, il est si doux de retrouver l'harmonie de la langue maternelle, de serrer la main d'un compatriote, d'entendre parler de la France avec amour et expansion!

Nous voilà donc tous deux montant sur une charrette découverte, à quatre roues, et nous asseyant qui de ci, qui de là, sur nos malles et nos valises, le corps sans appui, les jambes pendantes, très occupés de nous tenir en équilibre sur notre siége vacillant, et demandant au ciel d'arriver autant que possible sains et saufs à Pétersbourg. Si Scarron nous eût vus sur notre tombereau, avec nos cartons à chapeau d'un côté, nos sacs de nuit de l'autre, nos oscillations à chaque cahot, il eût ajouté un chapitre de plus à son *Roman comique*. Tout alla bien cependant sur un espace de quelques milles. Les voitures étaient assez larges, les postillons honnêtes et complaisans, la contrée pittoresque. Nous étions partis le soir, et nous jouissions avec bonheur d'une de ces belles nuits, ou plutôt d'un de ces charmans demi-jours qui pendant l'été répandent sur les paysages du Nord tant de teintes si douces d'ombre et de lumière. Nous nous en allions sur notre rude siége, tantôt contemplant en silence, à travers le feuillage des arbres, les teintes de pourpre de l'horizon que le soleil n'abandonnait que pour un instant, tantôt nous rappelant l'un à l'autre avec enthousiasme les plus beaux sites de notre pays, et évoquant dans nos causeries, au milieu des profondes forêts de la Finlande, les rians aspects de nos vallées et de nos montagnes.

Notre joie fut bientôt amèrement troublée par l'aspect des nouvelles stations où nous changions de chevaux et de voitures. A la place des larges charrettes que nous avions trouvées aux environs de Viborg, voici des tombereaux où nous ne parvenons à nous asseoir qu'en nous pelotonnant sur notre coffre, le menton sur nos genoux. A la place de nos bons et officieux postillons de Finlande, voici des paysans qui appartiennent à je ne sais quelle race, et qu'on prendrait pour des sauvages; la civilisation n'a encore rien fait pour ces hommes-là; le rasoir n'a point attenté à leurs barbes, les ciseaux du coiffeur n'ont jamais touché leurs longs cheveux semblables à une quenouille d'étoupes; le tailleur ne s'occupe pas de leur vêtement. Ils ne portent qu'une grande paire de bottes et une chemise nouée sur les flancs par une ceinture de couleur; quelques-uns mettent une veste ronde en toile sur cette chemise, mais il nous a paru qu'en général ils regardaient ce surcroît de vêtement comme un luxe fort inutile. Les maisons où nous nous arrêtons exhalent une odeur fétide. A sept heures du matin, nous en apercevons une dont l'aspect extérieur nous séduit. Nous entrons dans le corridor; il est occupé par quatre paysans étendus tout de leur long sur le

plancher. Dans la chambre voisine, une femme est couchée à moitié nue sur la couverture de son lit; nous voulons nous asseoir, et toutes les chaises sont couvertes d'une si épaisse poussière, que nous ne savons comment les prendre. Notre intention en entrant là était de demander une tasse de lait : il ne fallait que jeter un coup d'œil sur les pièces de vaisselle ébréchées et dispersées de côté et d'autre pour oublier aussitôt la soif la plus impérieuse.

Quant à la route où notre postillon nous conduisait, comment la décrire? Dans quelle langue, dans quel dictionnaire trouver des mots assez caractéristiques pour représenter ces lambeaux de pavés interrompus par des crevasses, coupés par des ornières, ces amas de pierres jetées pêle-mêle, ces bonds impétueux de notre charrette et ces vacillemens perpétuels? Le meilleur carrossier de Paris n'inventerait pas, avec toute son habileté, des ressorts assez flexibles pour rendre supportables les secousses d'un landau dans cet atroce trajet. Que l'on juge de ce qu'on doit souffrir dans un tombereau posé sur deux brancards! A chaque instant nous étions obligés de nous cramponner aux lambris de notre équipage pour ne pas rouler dans une ornière, ou d'étendre les deux mains sur notre bagage de voyageur pour l'empêcher de se perdre en pleine campagne. Après une demi-heure de marche, ou pour mieux dire de navigation orageuse sur ces rocs et ces écueils, le cadenas d'une de nos malles avait éclaté en morceaux, une de nos valises s'était brisée, un de nos sacs de nuit était déchiré, un carton à chapeau s'en allait en lambeaux. En arrivant à Pétersbourg, tout ce que nous avions emballé avec une rare dextérité de voyageurs était renversé, froissé, couvert de boue et de poussière.

Quelques paysans de cette province, qui croient que les morts peuvent, à certaines époques, visiter leur maison, et qui n'ont nulle envie de les revoir, placent le cercueil qu'ils conduisent au cimetière sur la charrette la plus rude et la font passer par les cahots les plus violens, afin que, dans leur fosse, les pauvres morts se souviennent des fatigues de cette route cruelle et ne soient pas tentés d'y remettre le pied. Il me semble que les chemins et les chariots de poste de Viborg ont été faits en vue des étrangers avec la même intention, et ceux qui ont eu cette idée ont parfaitement atteint leur but. Je suis bien sûr qu'à moins d'y être absolument forcé, pas un voyageur qui aura connu par expérience les duretés de ce chemin de Viborg ne les affrontera.

A huit lieues environ de Pétersbourg, notre cocher arrêta ses chevaux au pied d'une large barrière en bois qui traverse la route, ôta respectueusement son chapeau, et entra avec une profonde humilité dans une maison gardée par des factionnaires. Nous étions à la frontière russe, et cette maison était la douane. La Finlande est pourtant incorporée à la Russie depuis plus de trente ans. Probablement on ne se fie pas encore assez à son contrôle, à ses lumières, pour lui abandonner le soin de visiter et de juger les voyageurs qui arrivent dans la capitale de l'empire. Du gouvernement de Viborg, conquis par Pierre-le-Grand, on entre dans celui de Pétersbourg comme dans une contrée étrangère.

Deux hommes vinrent prendre nos malles et les visitèrent avec un soin minutieux. Les livres surtout attirèrent leur attention; j'avais eu la précaution de renvoyer à Stockholm tous les ouvrages d'histoire ou de littérature que j'avais recueillis pendant mon séjour en Finlande; il ne me restait qu'un dictionnaire russe et un roman russe de Sagoskin; un employé supérieur prit ces ouvrages, les feuilleta en tous sens pour s'assurer qu'ils ne renfermaient pas quelque supercherie, et les montra à un de ses collègues pour se mettre à l'abri de tout soupçon. Après cette double inquisition, mes innocens livres russes me furent rendus; mais une malheureuse feuille égarée d'un journal français allongea la visite d'une bonne demi-heure. Les employés reprirent l'un après l'autre mes effets pour voir s'il ne s'y trouvait pas encore quelque fragment de ces feuilles funestes, et comme, grace à Dieu, je n'en avais nullement fait provision, on nous congédia très civilement; nous regagnâmes aussitôt notre voiture.

Après les employés de la douane, c'était le tour du maître de poste; il vint nous demander à voir notre *podoroshna*. Le podoroshna est le titre officiel en vertu duquel un voyageur obtient des chevaux le long de sa route, ou, si l'on aime mieux, un supplément de passeport inventé pour soumettre à une seconde rétribution tout individu à qui il prend fantaisie de se promener en voiture dans le pays. Le maître de poste nous rapporta notre podoroshna visé, bien entendu, moyennant une nouvelle taxe, et nous força de payer quatre chevaux, ce qui était encore un autre mode d'impôt; nous n'avions eu que trois chevaux jusque-là, et il nous semblait que c'était bien assez. Quand il eut ainsi réglé nos comptes par roubles et par kopecks, il nous montra du doigt un cabaret rouge comme un nez de buveur, et nous demanda si nous ne voulions pas y entrer, pour boire, disait-il, une bonne bouteille de vin. Cette fois il nous parut qu'il outrepassait les règlemens, et, malgré notre respect pour sa casquette à galons et son habit à collet vert, nous crûmes pouvoir, sans nous rendre coupables d'une trop grande insubordination, résister à sa demande.

A la station suivante, nouvel examen du podoroshna et nouvelle taxe; nous n'étions plus qu'à quatre lieues de Pétersbourg, et nous aurions pu nous croire au milieu des sombres et silencieux districts du Norrland; car, de tous côtés, nous ne voyions qu'une épaisse forêt de pins et de bouleaux, et pas une pointe de clocher, pas une habitation. Enfin, nous arrivons à la barrière gardée par une demi-douzaine de fonctionnaires et un bataillon de grenadiers; un douanier visite encore de fond en comble nos coffres, un officier fait une inspection minutieuse de nos papiers; grace à Dieu, c'est fini, et nous sommes à Pétersbourg. Pas du tout : les puissans maîtres de Pétersbourg qui, dans le cours d'un siècle, ont couvert d'édifices un si vaste espace, aspirent à en occuper un plus vaste encore, et, pour ne pas être obligés de reculer quelque jour les barrières de leur capitale, ils les ont mises, par une sage précaution, à une bonne lieue de ses limites actuelles. Nous voilà donc errant encore pendant une grande heure sur notre charrette, sautant comme des poupées de carton sur ces brancards et supportant avec une merveilleuse résignation ces

secousses inattendues. La première chose que nous cherchâmes en arrivant dans la capitale de l'empire russe, ce ne fut, je l'avoue, ni l'église en marbre d'Isaac, ni le Palais d'Hiver, ni tout autre édifice dont le *Guide du voyageur* nous avait dépeint les magnificences dans ses métaphores officielles : ce fut une maison de bains. Cette première incursion *intra muros* nous procura la satisfaction d'apprendre, en payant cinq francs pour une heure de repos, que nous étions dans la ville d'Europe où la vie est le plus coûteuse.

IV.

Je comprends à présent quelle surprise durent éprouver les confidens de Pierre Ier, lorsqu'il leur avoua le projet qu'il avait conçu de déplacer la capitale de son empire, et de la transporter du sanctuaire auguste du Kremlin sur les plages de la Néva. J'admire plus que jamais l'esprit de divination de ce grand homme, l'idée d'avenir qui lui donnait une noble audace, et l'inébranlable énergie avec laquelle il exécutait ses projets les plus téméraires. Qu'on se représente à l'une des extrémités de la Russie, à la pointe du golfe de Finlande, une vaste plaine nue et froide baignée par une rivière que les grands bâtimens ne peuvent remonter. Quand Pierre Ier choisit cette plaine pour y jeter les fondemens de sa future résidence, ce n'était encore qu'un marais fangeux et sans cesse exposé aux inondations de la Néva; mais il avait appris en Hollande comment on dessèche le sol le plus humide, et comment on le garantit des ravages d'une onde impétueuse. Ce qui semblait aux autres un labeur effroyable n'était pour lui qu'un obstacle facile à surmonter, et il se mit à l'œuvre. Il commença par bâtir une forteresse pour défendre le cours de la Néva contre l'invasion des Suédois. Avant d'entreprendre cette construction, il fallait affermir et exhausser le sol. Les ouvriers appelés de toutes les parties de l'empire à cette œuvre nouvelle n'avaient pas même assez de hoyaux et de charrettes; ils portaient la terre dans les pans de leurs vêtemens ou dans des nattes de paille. Une maladie engendrée par le changement de climat, par les fatigues et l'humidité les décimait; mais rien n'ébranlait l'inflexible volonté du tzar. La forteresse fut achevée dans l'espace de cinq mois. Les Suédois, inquiets de ces préparatifs, s'avancèrent avec une armée de douze mille hommes; Pierre marcha à leur rencontre, les défit et revint à son œuvre. Quelque temps après, il avait joint à la forteresse, inaugurée par une victoire, une double rangée de petites maisons en bois, une église, un arsenal, un corps de garde, une chancellerie, une pharmacie. La marine lui manquait encore. Pierre, qui était tour à tour soldat, ingénieur, architecte, matelot, qui enseignait par son exemple à sa nation tout ce qu'elle devait oser, s'en alla sur les rives du lac Ladoga élever un chantier et y construisit quinze bâtimens; puis il descendit jusqu'à l'embouchure de la Néva, et détermina la position où devait être bâtie la forteresse de Cronstadt. L'année même où il avait entrepris et achevé déjà tant de travaux, un bâtiment hollandais arriva jusqu'à la

ville naissante; il fut reçu avec acclamation, et ses officiers s'en retournèrent comblés de présens.

Pour hâter l'exécution de ses plans, Pierre établit sa résidence sur les bords de la Néva. Il habitait une petite maison en bois composée seulement de deux chambres, d'un vestibule et d'une cuisine. C'est le premier palais impérial de Saint-Pétersbourg; c'est le monument sacré que tout étranger est avide de voir, et devant lequel tout vrai Russe devrait se prosterner avec respect. Non loin de cette humble demeure, Mentschikoff en construisit une autre pour lui également en bois, mais plus large et plus élégante. C'était là que Pierre Ier donnait ses audiences.

Cependant l'exemple du souverain commençait à attirer un grand nombre de familles sur une plage naguère encore complètement déserte. Des ouvriers, des marchands, devinant tout ce qu'il y avait à gagner dans une capitale nouvelle, accoururent en foule. Il en vint de la Finlande et de la Livonie, de la vieille cité de Novogorod et des steppes des Tartares. On leur donnait un terrain, du bois, et ils se construisaient une habitation. Non content de cette colonisation volontaire, le tzar, pour l'accroître et la régulariser, eut recours à son autorité absolue, et sans cette autorité inflexible il est probable qu'il n'aurait jamais pu exécuter aucun de ses audacieux projets. Il ordonna à trois cent cinquante familles nobles de venir s'établir à Pétersbourg, aux marchands et aux industriels de bâtir trois cents maisons, aux propriétaires riverains de la Néva d'élever un quai le long de ses bords. Tous les bateaux et navires qui remontaient le fleuve furent obligés de prendre pour lest un certain nombre de pierres de construction. En 1714, cette ville, enfantée comme d'un jet par la volonté de Pierre Ier, comptait déjà plusieurs milliers d'habitations. Quelle joie et quel orgueil éclateraient dans les regards ardens de cet homme de génie s'il pouvait voir son œuvre telle qu'elle est aujourd'hui! En transportant son glaive et son sceptre à l'extrémité de ses états, son but était d'achever la conquête de la Finlande, d'étendre ainsi son empire jusqu'à la Baltique et de le mettre en contact avec les nations les plus civilisées de l'Europe. Ce but a été poursuivi avec persévérance et atteint avec éclat par ses successeurs. La Finlande tout entière appartient maintenant à la Russie, et la civilisation est entrée dans Saint-Pétersbourg à pleines voiles.

Il faut le dire, la Russie est dans un remarquable état de progrès. Ses établissemens publics, ses manufactures, ses routes et ses canaux, tout annonce dans ce pays un développement d'idées, d'industrie, qu'il serait ridicule de vouloir nier encore. Seulement le gouvernement se trouve placé dans une singulière situation. Il a désiré le progrès, il a tendu les mains à la civilisation, il lui a ouvert les ports de Cronstadt et les remparts de ses grandes villes : à présent qu'il la voit de plus près, à présent qu'elle a mis le pied sur le sol russe et qu'elle entre fièrement dans les bourgades sans s'inquiéter des factionnaires, elle lui apparaît comme le fantôme gigantesque qui cachait dans sa large enveloppe le diabolique esprit de Méphistophélès et épouvan-

tait Faust. Il l'évoque pourtant, comme le magicien allemand évoquait les génies d'un autre monde pour satisfaire aux exigences de son ame inquiète, pour donner un nouvel essor à son pouvoir ambitieux. Il aime cette civilisation, il la veut; mais il la voudrait innocente et candide comme au jour de son enfantement, dépouillée de son appareil formidable d'idées et de constitutions libérales, soumise comme un enfant à tous les articles de ses ukases et priant comme une jeune fille dans l'église de Kasan pour la prospérité du tzar et de sa famille. Il l'a prise avec une pensée d'absolutisme, comme un instrument qui ne devait point résister à sa direction; il voudrait la tenir entre ses mains, comme il tient l'autorité militaire et ecclésiastique, la gouverner comme un pape, la discipliner comme une recrue, la passer au tamis comme un grain qui a besoin d'être épuré, la répandre lui-même à son gré, par petites doses, comme une médecine dangereuse. De là tant d'efforts pour l'empêcher de s'infiltrer sans sa participation dans l'esprit de ses peuples, tant de journaux coupés par ses ciseaux impitoyables aux endroits dangereux, tant de livres mis à l'index; de là tant d'hommes de police et de censeurs postés comme des sentinelles sur les frontières des régions scientifiques et littéraires pour arrêter au passage toute phrase trop excentrique et toute idée trop aventureuse : véritable comédie de Beaumarchais! précaution inutile! Le sage docteur porte les clés de sa maison attachées à sa ceinture, et on les lui vole. Il ferme la porte de sa demeure, et on entre par la fenêtre. Il croit garder sa pupille pour lui, et on la lui enlève. Toutes nos brochures politiques et la plupart de nos journaux sont sévèrement interdits en Russie; mais un grand nombre des romans et des ouvrages littéraires dont on tolère l'entrée sont imprégnés des idées qui occupent la presse périodique. Nul cabinet de lecture russe ne reçoit *le National*, mais on reçoit partout la *Gazette de France*, organe d'un libéralisme que l'on peut bien prendre à la lettre (1). Les Russes n'obtiennent que difficilement la permission de voyager en France, et cette défense ne fait qu'irriter leur curiosité. Quand ils sont en Allemagne ou en Italie, ils recherchent avec ardeur tout ce qui vient de la France. On veut empêcher les principes d'examen, de discussion, de libéralisme, d'entrer dans l'empire, et les hommes même du pays, les voyageurs, apportent ces principes dans les replis de leur cœur et de leur conscience, là où la main de la police ni les ciseaux de la censure ne peuvent pénétrer. L'idée que l'on redoute, l'idée proscrite par tant de règlemens et entourée de tant de barrières, arrive en dépit de tous les obstacles qu'elle doit franchir. Elle traverse les mers, elle flotte sur les grandes

(1) On trouve aussi le *Journal des Débats* dans plusieurs cafés de Pétersbourg et dans les riches familles; mais la poste ne le livre pas à moins de cent écus par an, et n'en donne souvent que d'informes lambeaux, car, à son arrivée à Pétersbourg, chaque journal étranger est soumis à une censure rigoureuse, et je laisse à penser les ravages qu'elle exerce sur nos *premiers Paris* quand je dirai qu'elle mutile parfois jusqu'aux plus innocentes feuilles d'Allemagne.

routes, elle répand partout ses germes, comme ces semences légères que le vent emporte sur ses ailes d'une contrée à l'autre. Nul cordon sanitaire n'en peut arrêter la marche.

Jusqu'à présent l'instruction, la science, les œuvres de l'art et de la civilisation sont restées concentrées dans les hautes classes de la société. Le gouvernement, les nobles, les riches particuliers, sont seuls possesseurs de ce nouveau domaine, comme de l'ancien domaine territorial. Le peuple est encore plongé dans une ignorance profonde, dans le sommeil de l'indifférence et les ténèbres de la superstition. Cultiver ses terres et celles de son seigneur, gagner son existence à la sueur de son front, soit par le labeur de la charrue, soit par quelque métier, se prosterner et se signer devant chaque église et chaque croix qu'il rencontre, voilà tout son savoir et toute sa religion. On peut dire sans exagération que les quatre cinquièmes des paysans russes ne savent ni lire ni écrire. Ils ne savent pas même, pour la plupart, prononcer une prière dans leur église. Le signe de croix remplace pour eux toutes les invocations. Les prêtres, qui devraient les éclairer et les instruire, sont en général trop ignorans eux-mêmes ou trop insoucians pour remplir cette noble mission, et l'état précaire dans lequel ils vivent, ou pour mieux dire leur pauvreté, ne leur permet pas d'avoir sur leurs paroissiens l'influence légitime qui résulte d'une honnête aisance. Toutefois, ce peuple si ignorant encore, si abandonné à lui-même, a été doué par la nature d'une aptitude merveilleuse à comprendre et à saisir tout ce qui s'offre à son instinct. La misère, le besoin, qui souvent amortissent ou brisent les ressorts de l'intelligence, éveillent au contraire celle du paysan russe, et l'obéissance est pour lui un mobile puissant. Dans les régimens russes cantonnés loin des villes, le chef fait de ses soldats tout ce qu'il veut; il dit à l'un : Toi, tu seras cordonnier; à un autre : Tu seras tailleur; à un troisième : Tu seras maréchal-ferrant; et ces hommes prennent les ustensiles du métier qui leur a été assigné et deviennent ce qu'on leur a ordonné d'être, ouvriers patiens et laborieux, souvent artisans habiles. Dans les campagnes, il en est qui, trouvant par hasard un livre, ont appris à lire, puis se sont efforcés d'avoir d'autres moyens d'instruction, et ont acquis ainsi des connaissances remarquables, tout en continuant à labourer le sol et à charrier leurs denrées. Je sais un jeune serf qui, de sa propre impulsion, s'est dévoué à l'étude de la médecine. A force de relire et d'analyser les livres dont il a besoin et qu'il n'a réunis qu'après de longues recherches, ce jeune homme est parvenu à subir un examen très honorable devant une faculté. Aujourd'hui il est installé comme médecin dans la propriété seigneuriale à laquelle il appartient. Dans les villes, il y a un grand nombre de serfs qui, partis tout jeunes de leur cabane avec la permission de leur maître, se sont faits, par leur industrie, une haute position de fortune. M. Scherametieff compte parmi ses serfs plusieurs millionnaires. Le gouverneur d'une des premières forteresses de l'empire et le premier fabricant de tabac de la Russie ont été serfs. Un des plus riches marchands de Moscou ne sait pas même lire les traites qu'il doit payer; on ne lui a jamais

donné aucune leçon : l'intelligence mercantile s'est développée en lui par une sorte d'instinct inné, par la pratique journalière du commerce, et il fait pour plusieurs millions d'affaires par an.

J'avais déjà remarqué à l'extrémité du Nord cette aptitude du Russe pour tous les genres de travaux et tous les genres de métiers. Là, les populations avec lesquelles il établit des rapports deviennent bientôt ses tributaires; il les domine par sa patience, par son habileté, et, disons-le, souvent aussi par son astuce. Le navigateur russe entreprend de traverser la mer Glaciale avec des bâtimens auxquels un bon matelot norvégien dédaignerait d'amarrer un cordage, et à une époque où les autres navigateurs se hâtent de regagner le port. Le pêcheur russe jette de larges filets là où le pêcheur de Finnemark ne sait encore poser, comme ses pères, qu'une ligne infructueuse. Le marchand russe enlève en deux semaines, avec quelques sacs de farine et quelques objets de quincaillerie, tout ce que le pauvre paysan de Norvége et le Lapon nomade ont péniblement pêché dans les eaux, atteint sur les rocs, pendant l'été et l'hiver.

A Saint-Pétersbourg, j'ai retrouvé sur une plus grande échelle, parmi les gens du peuple, les ouvriers, les cochers qui stationnent sur les places publiques, la même ténacité dans le travail, le même instinct du lucre et la même souplesse habile dans leurs transactions. La classe des cochers ou *ischvosky* est surtout une race d'hommes à part et éminemment caractéristique. On ferait un livre curieux sur leurs mœurs, sur leur manière de vivre, sur les scènes journalières de drame ou de comédie dont ils sont les principaux héros. La plupart de ces cochers sont Russes et serfs de naissance; ils arrivent tout jeunes à Saint-Pétersbourg, servent d'abord comme valets jusqu'à ce qu'ils aient recueilli assez d'argent pour acheter un cheval, un droschky et un sac d'avoine. Leur petite voiture est en général très propre et bien tenue, et la plupart d'entre eux, avec leur longue barbe, leur caftan bleu noué sur les flancs par une ceinture de couleur, et leur chapeau évasé, ressemblent assez à des cochers de bonne maison.

Les paveurs, les charpentiers, sont, comme ces cochers, doués d'un rare instinct et d'une résignation innée. La plupart n'ont d'autre instrument de travail qu'une hache; avec cette hache, ils façonnent des meubles, des lambris, ils cisèlent le bois, ils construisent des maisons et des navires. Ils travaillent patiemment tout le jour, et s'endorment l'hiver sous leur charpente, l'été au coin des rues. Le pavé nu leur sert de lit, une pierre est leur oreiller, et leur pelisse en peau de mouton devient leur couverture. Quand j'étais à Saint-Pétersbourg, je voyais chaque soir, à l'angle du pont de fer qui conduit au palais du grand-duc, une pauvre femme, assise sur un banc de pierre, et dormant, la tête appuyée sur un panier. C'était une marchande de gâteaux, qui, l'été, ne cherchait pas un autre asile. Elle venait là à la nuit tombante, et se réveillait au point du jour pour aller de côté et d'autre exercer son humble industrie. A la fin de l'hiver, la plupart de ces ouvriers, venus de l'intérieur du pays, s'en retournent dans leur famille avec le fruit de leur

labeur et de leurs économies. Je les ai rencontrés par grandes bandes sur la route de Moscou, portant le havresac sur l'épaule, les souliers d'écorce aux pieds, et marchant avec gaieté, comme des gens qui vont revoir le sol où ils sont nés et le toit qui leur est cher.

Qu'on observe avec impartialité tout ce qu'il y a de dons naturels, de force physique, de patience et de germes incultes chez ce peuple auquel nous appliquons encore journellement l'épithète de barbare; qu'on pense au développement que l'instruction même la plus restreinte pourrait lui donner, et je laisse à deviner jusqu'où il ira quand il aura porté la main à l'arbre de la science, et trempé son esprit à la source vive de la civilisation.

C'est par ses qualités naturelles et sa politique d'intuition que la Russie proprement dite, qui, il y a trois siècles, se composait de six millions d'hommes, a peu à peu subjugué, absorbé les innombrables peuplades qui l'entouraient, et conquis la moitié du globe. Dans son ignorance grossière, elle a su faire reconnaître sa supériorité intellectuelle aux hordes de Tartares et de Cosaques; elle les a séduites par ses présens, attirées par des négociations, enchaînées par la subtilité de son esprit et de ses moyens d'action. Bien inférieure pour la civilisation aux provinces finlandaises et aux provinces allemandes de la mer Baltique, elle a su se les attacher par des concessions temporaires de politique et d'administration, et des générosités adroitement faites. Son grand art a été d'étudier le caractère des peuplades qu'elle essayait de vaincre, de respecter leurs coutumes héréditaires, leur culte et leur genre de vie, d'adapter son système de gouvernement à leurs exigences, et de chercher à se les assimiler graduellement par la communauté des vues et des intérêts; c'est en un mot, on ne peut le nier, un mode de gouvernement très doux et parfois presque paternel. Seulement il ne faut pas qu'une de ces populations, traitées avec tant de précautions, s'avise de faire entendre un cri de révolte, car alors le système d'assimilation cesse tout à coup. L'épée de fer pèse dans la balance, et malheur aux vaincus!

Je reviens à Pétersbourg, et d'abord, je dois le dire, pendant tout le temps que j'ai passé dans cette ville, je n'ai point reconnu cette vénalité des employés, ni éprouvé ces inquisitions de la police, qu'on me présentait de loin comme un épouvantail. Il n'est que trop vrai pourtant que ces deux plaies existent au sein de l'administration et de la magistrature russe; les hommes du pays eux-mêmes ne m'en ont point fait mystère. Mais ce que je puis affirmer, c'est que je n'ai point vu la bureaucratie me tendre la main, et que je n'ai eu recours à aucune séduction pécuniaire pour en obtenir ce que j'allais lui demander. Les petits employés ont seulement l'esprit étroit et l'humeur tout à la fois humble et arrogante. Il y a en eux de la nature du serf et de l'affranchi. Ils prennent au pied de la lettre le règlement qui leur est prescrit, obéissent comme des Cosaques à leur consigne, se courbent comme des valets devant leur chef, et se redressent de toute leur hauteur devant celui qui a besoin d'eux. Les employés supérieurs sont, en général, des hommes très affables, parlant facilement plusieurs langues, et pleins de cour-

toisie envers l'étranger. J'en citerais avec plaisir plusieurs, si je n'avais de bonnes raisons de croire qu'ils n'ont nulle envie de voir leur nom imprimé. Quant à la police, comment faire pour la dépeindre avec tous ses attraits et tous ses charmes? C'est la grace en personne et l'urbanité même. Elle est coquette comme une jeune fille et mielleuse comme un faiseur de madrigaux; telle porte sur ses épaules un habit vert, symbole d'espérance, et un collet bleu comme l'azur du ciel. Je cherchais toujours sous ses broderies en or, sous ses rubans moirés, quelque griffe cachée, quelque pointe de hallebarde, et, de quelque côté que je me tournasse, je ne rencontrais qu'un regard velouté et un sourire caressant. Il y a surtout à la chancellerie de M. le comte de ... un petit général qui est chargé de recevoir les étrangers et qui parle comme un livre. Il a des complimens comme ceux de Vadius, et des épigrammes noyées dans des flots d'encens. A l'entendre, rien ne lui plaît plus que de voir les Français venir en Russie, et il voudrait qu'ils y restassent long-temps; leurs observations l'intéressent, leurs récits de voyage l'enchantent. Qu'une fois cette belle harangue finie, il dépêche un ou deux de ses agens à la suite de ces Français qu'il est si heureux de voir, que le domestique qui les sert, le maître d'hôtel qui les héberge, soient chargés de surveiller leurs occupations et de rendre compte de leurs démarches, c'est ce qui me paraît au moins fort probable; mais cette inquisition journalière s'opère en silence et sans qu'on s'en aperçoive. Les ressorts de la police sont cachés comme ceux d'une montre sous un cadran d'émail; on sait qu'ils existent, qu'ils tournent régulièrement dans le cercle qui les renferme, on n'en distingue pas les mouvemens, et on serait tenté parfois de les croire arrêtés, lorsqu'un beau jour les voilà qui sonnent l'heure fatale, et un homme que vous avez rencontré vingt fois, errant d'un pas de flâneur sur la Perspective, ou lisant d'un air fort grave les journaux au café Béranger, vient très poliment prier l'étranger de vouloir bien partir dans vingt-quatre heures, ou le citoyen russe de monter dans une kibitka qui va le conduire au-delà de l'Oural, dans la Sibérie, que l'on dit être fort belle.

La police des rues s'exerce avec le même silence que celle de l'intérieur des maisons. En allant de côté et d'autre, on ne rencontre point de sergens de ville, point de gendarmes à pied ou à cheval. De distance en distance, on aperçoit seulement la petite cabane du boutschnik. Il y a là trois hommes vêtus d'une redingote militaire, qui se promènent tour à tour devant leur corps-de-garde avec une hallebarde et un sifflet dont ils se serviraient au besoin pour appeler à leur secours le poste voisin. Il est rare qu'ils soient obligés d'en venir à cette extrémité. Leur plus fréquente occupation consiste à relever quelques hommes du peuple jetés par l'ivresse sur le pavé, ou à rappeler à l'ordre quelques cochers de fiacre imprudens. Le reste du temps, ils peuvent dormir en paix dans leur gîte, ou s'asseoir paresseusement au soleil. Leur place leur a été accordée comme une retraite. La plupart d'entre eux ont été militaires, et on leur donne, après vingt ou trente ans de service, cet emploi d'agent de police comme on donne chez nous les invalides.

Et pourquoi d'ailleurs se préoccuperaient-ils d'un vain souci, ces honnêtes boutschniks? Les voleurs de Pétersbourg sont les voleurs les plus délicats qui existent. Ils n'exercent point leur métier avec la hache et l'effraction; ils ne frappent pas et n'assomment pas leur victime. Fi donc! ce sont là des cruautés auxquelles ils n'osent pas même songer. Non; ils vous enlèvent d'une main légère votre bourse ou votre portefeuille, ils glissent en passant une petite lame sous votre gilet, et voilà votre chaîne de montre partie. Les Spartiates, ces sages républicains qui se faisaient une loi d'honorer tous les genres de mérite, tantôt par un titre pompeux et tantôt par l'ostracisme, n'auraient pas manqué de récompenser des filous si experts, et les bons boutschniks, qui ne sont pas assez riches pour leur donner eux-mêmes cette récompense, les laissent du moins poursuivre en paix le cours de leurs exploits. Une fois qu'on sort des difficiles parages du monde politique, il y a dans l'ame de la police de Pétersbourg une sorte de commisération paternelle vraiment touchante. Il semble qu'elle se dise chaque matin, en s'éveillant et en reprenant l'exercice de ses fonctions : Il faut que tout le monde vive; et elle enveloppe dans cet axiome charitable les filous et les voleurs, pourvu qu'ils se conduisent décemment et qu'ils ne fassent pas de bruit. Le premier jour de mon arrivée à Pétersbourg, mon compagnon de voyage rencontra dans l'église de Kasan un de ces industriels ambulans, qui, jugeant à la rotondité de sa poche qu'il portait là un fardeau trop lourd, se fit un devoir de l'en délivrer, et lui enleva un portefeuille renfermant six cents roubles. Le pauvre voyageur, privé ainsi d'une somme dont il comptait faire un tout autre usage, s'adressa à plusieurs habitans de Pétersbourg, et leur demanda quel moyen il devait employer pour la recouvrer : il lui fut répondu que toute démarche serait inutile, que la police le soumettrait à une foule de formalités fatigantes, coûteuses, et ne lui rendrait rien.

Le voyageur qui tient quelque peu au bien que la fortune lui a départi doit se tenir sur ses gardes dans un hôtel comme dans une petite forêt de Bondi, ne laisser, quand il sort, sur sa table que ce qui ne peut tenter aucune cupidité, mettre un double cadenas à sa malle, et fermer sa porte à double tour. Ces hôtels ont encore un autre inconvénient, non moins pénible à supporter; c'est une saleté dont on ne trouverait peut-être pas d'exemple dans les plus obscures *posadas* de l'Espagne. Je demeurais, à Pétersbourg, dans un hôtel que l'on m'avait indiqué comme un des meilleurs. Tous les sept ou huit jours, quand mon moujik, las de bâiller sur l'escalier, ne savait plus que faire, il venait relever la couverture de mon lit, versait un peu d'eau fraîche dans ma cuvette, et s'en allait enchanté d'avoir accompli de telles merveilles. Quant à nettoyer une commode, essuyer un fauteuil, c'était une œuvre par trop indigne de lui; il laissait paisiblement les flots de poussière s'amasser sur les meubles.

Quel contraste entre ces hôtels si sales, si déplaisans, et les grandes et majestueuses rues de Pétersbourg! On a tant de fois décrit l'aspect imposant de cette capitale, que je ne sais ce que je pourrais ajouter à tout ce qui en a été dit,

Je ne me soucie point de dépeindre l'un après l'autre tous ces quartiers, et de refaire ici le *Guide de l'étranger*. C'est sans contredit la ville la plus splendidement bâtie qui existe en Europe : des rues larges comme les *squares* de Londres, dessinées symétriquement comme les allées d'un jardin du XVIIIe siècle; des édifices qui ont un demi-quart de lieue d'étendue, et qui renferment à eux seuls une population plus nombreuse que celle d'un grand nombre de petites villes de Suède, voire même d'Allemagne. Point de ruelles étroites et grossièrement construites, point de carrefours sombres; on dirait que cette immense cité n'est habitée que par des millionnaires; partout le même nivellement, partout de l'air et de l'espace, des maisons de tailleurs enrichis qui ressemblent à des châteaux, des habitations de gentilshommes qui feraient envie à des princes; à chaque pas le balcon ciselé, la grille en fer, la colonne dorique, le bronze et le marbre, le porphyre et le granit. Tout cet ensemble de riches constructions, dominé par des toitures vertes, par des coupoles arrondies et dorées, par des flèches étincelantes qui s'élancent dans l'air comme des aiguilles, produit au premier abord un merveilleux effet. On s'en va de côté et d'autre avec une curiosité toujours croissante, on s'arrête et on regarde avec une surprise qui ne ressemble en rien à la surprise produite par l'aspect des autres villes. Bientôt à cet étonnement si nouveau succède je ne sais quelle fatigue d'esprit qui est comme un désenchantement. Dans ces rues si larges, si droites, à travers ces places bordées de tant de vastes édifices, il n'y a rien qui fixe l'œil et attire la pensée. L'histoire n'a pas encore donné à ces monumens splendides son auguste consécration, l'art ne leur a pas imprimé l'immortel caractère de sa perfection, la poésie ne les couvre pas de ses ailes; une ville sans histoire et sans souvenirs est comme une belle femme sans ame. L'histoire de Pétersbourg ne date que d'un siècle, et quand on a vu la chaloupe, la cabane, la première habitation de Pierre-le-Grand, l'Hermitage, quel est celui de ces édifices qui rappelle quelque glorieux souvenir? Pétersbourg est une ville toute jeune, qui se développe avec l'ardeur de la jeunesse et marche à pas de géant. Il y a trente ans, on ne voyait encore qu'un marais et des broussailles là où s'élève aujourd'hui un de ses quartiers les plus animés. On m'a cité un gentilhomme qui, revenant à Pétersbourg après quinze ans d'absence, et s'imaginant que les limites de sa ville natale étaient encore à l'endroit où il les avait laissées, s'arme un matin de son fusil, prend ses chiens, et se dirige vers la forêt où il avait coutume dans sa jeunesse d'aller chasser les loups et les sangliers; mais, en suivant la route naguère encore si solitaire et si sauvage, il trouve une double rangée d'élégantes maisons, et là où il n'avait jamais vu qu'un épais taillis, il aperçoit des magasins et des hôtels.

Entraînée ainsi par sa marche rapide, la population de Pétersbourg semble n'avoir eu jusqu'à présent qu'une pensée, celle de couvrir au plus tôt d'édifices l'immense espace qu'elle occupe, et de donner à ces constructions, par une étendue démesurée, par un luxe inoui de matériaux, un aspect colossal et pompeux. Quant à l'art même, à l'art qui, pour se développer dans sa grace et sa

majesté, n'a pas besoin de tant de blocs de pierres et de tant de dorures, on voit bien qu'elle a tenté aussi de le saisir; mais il a échappé à ses efforts. La plupart des édifices publics de Pétersbourg sont bâtis dans le plus mauvais goût : maladroite imitation de la renaissance, lourd pastiche de la forme grecque, copie fardée du rococo; peu de proportion dans l'ensemble; quelques jolis travaux çà et là dans les détails. L'église d'Isaac, toute bâtie en marbre, en porphyre et en granit, décourage déjà par son aspect ceux qui l'ont entreprise; elle aura cependant une magnifique partie : le fronton de M. Lemaire et le fronton d'un artiste russe de naissance, italien d'origine, dans lequel il y a une tête de vierge de toute beauté. Les deux statues en bronze placées devant l'église de Kasan sont d'une telle lourdeur de formes, qu'elles offusquent le regard le moins difficile en matière d'art, et la statue de Suwaroff, érigée près du pont de Kaminoi, est si grotesque, que je ne comprends pas qu'on la laisse encore debout. Restent parmi les œuvres de sculpture les quatre chevaux du pont Anischkoff, fiers, forts, superbes, pleins de vie, le léger monolithe de granit qui porte la statue d'Alexandre, et la statue équestre de Pierre-le-Grand, admirable conception de notre Falconet; parmi les édifices, on remarque le palais du grand-duc Michel, qui est d'une structure noble et élégante, et le Palais d'Hiver. Il n'y a pas dans le monde beaucoup de demeures aussi imposantes que celle-ci. C'est là que réside huit mois de l'année cet empereur dont la domination s'étend sur les deux hémisphères, cet homme qui gouverne soixante millions d'hommes, ce souverain sans constitution, qui ordonne et qui est obéi, qui peut d'un trait de plume, d'un signe de tête, envoyer en Sibérie le plus puissant de ses nobles, et élever un pauvre serf au rang des princes. Auguste ne régnait pas sur un empire aussi vaste, et Louis XIV n'avait pas un pouvoir si absolu sur ses sujets. Les gens du peuple de Pétersbourg regardent ce palais avec un singulier mélange de respect craintif et de confiance; ils savent que là est leur destinée, leur loi suprême, la loi qui a régi leurs pères et qui régira peut-être encore leurs enfans. Les yeux fixés sur la demeure impériale, ils répètent leur proverbe traditionnel : « Près du tzar le pouvoir, près du tzar la mort. »

Dans l'espace d'un siècle, ce palais a été le théâtre des fêtes les plus éclatantes et des plus profondes angoisses. C'est là que Catherine réunissait parfois la société d'élite dont elle aimait à s'entourer, et c'est là qu'Alexandre apprit l'entrée des Français à Moscou. « Et quelle est, a dit un écrivain de Pétersbourg, quelle est la noble famille de Russie qui n'ait aussi quelque glorieux souvenir à revendiquer dans ces murs? Nos pères, nos ancêtres, toutes nos illustrations politiques, administratives, guerrières, y reçurent des mains du souverain et au nom de la patrie le témoignage de distinction dû à leurs travaux, à leurs services, à leur valeur. C'est ici que Lomonosoff, que Derjavin, firent résonner leur lyre nationale, que Karamsin lut les pages de son histoire devant une assemblée auguste. Ce palais est le palladium de toutes nos gloires, le Kremlin de notre histoire moderne.

Le jour où l'on vit ce Kremlin moderne envahi tout à coup par les flammes,

dévasté, incendié, fut pour Pétersbourg un jour de douleur générale. Il semblait que chacun eût perdu sa propre maison en perdant cet édifice, orgueil de la ville, et des milliers de citoyens demandèrent spontanément à le rebâtir à leurs frais. Le comte Barincky offrit à l'empereur un million de sa fortune pour aider à cette reconstruction. Un pauvre marchand offrit avec empressement une somme de quinze cents roubles, fruit de ses travaux et de ses épargnes. Deux jours après l'incendie, Nicolas traversait une rue, seul, dans son léger droschky. Un homme portant la longue barbe et le caftan de moujik accourt à sa rencontre, lui met sur les genoux vingt-cinq mille roubles en billets de banque, et s'enfuit sans même dire son nom. L'empereur n'a point voulu accepter ces offres généreuses, et le palais a été rebâti en quelques mois tel à peu près qu'il était autrefois, avec ses parquets de différentes couleurs, pareils à des mosaïques, ses petits appartemens frais et mystérieux, ornés de colonnes de malachite, de meubles en lapis-lazuli, ses grandes salles de réception éblouissantes de splendeur, celle-ci dorée du haut en bas comme une image byzantine, celle-là revêtue du plus beau marbre. Une de ces salles est consacrée à la mémoire de Pierre-le-Grand, une autre à celle d'Alexandre. On aime à voir dans la demeure d'un souverain se perpétuer ainsi le souvenir de ses prédécesseurs les plus illustres; ils sont là auprès de lui comme les génies protecteurs de sa maison et de ses états. L'hommage qu'il leur décerne est comme un engagement qu'il prend d'imiter leur courage ou leur vertu, et, dans des circonstances difficiles, leur aspect peut lui inspirer d'heureuses pensées. Deux autres salles sont couvertes des portraits de tous les généraux qui ont fait la mémorable campagne de 1812, et de tous les maréchaux de l'empire russe. C'est là que j'ai vu pour la première fois un portrait de Potemkin. C'était un homme d'une taille colossale et d'une figure charmante, étonnant tout à la fois par la force de ses membres et la douce expression de ses yeux bleus, vraiment fait pour commander une armée de Cosaques et troubler le cœur d'une femme. Tous les meubles, les ornemens précieux qui décoraient l'ancien palais, avaient été sauvés des flammes; ils décorent aujourd'hui le nouvel édifice. Il y a là des pyramides de vases d'or et de vermeil offerts à l'empereur et à son fils par les différentes villes qu'ils ont visitées; dans la chapelle, des images chargées de rubis, de diamans, d'émeraudes; et le Petit Hermitage conserve la riche galerie de tableaux admirée de tous les connaisseurs.

S'il y a, comme nous l'avons dit, peu de véritable sentiment de l'art dans les constructions de Pétersbourg, cet état de dénuement et de médiocrité ne durera pas long-temps, nous osons le croire. L'empereur et les princes aiment les artistes, ils les accueillent avec distinction et les paient largement. Quand on sera moins pressé de bâtir, on fera à Pétersbourg des constructions d'un meilleur goût, on ornera les places publiques, les édifices, de monumens vraiment mémorables. En attendant, j'aimerais mieux revoir les rues étroites de Rouen ou de Nuremberg que les larges avenues de cette immense ville.

Je dois noter pourtant deux quartiers qui font à juste titre l'orgueil des habitans de Pétersbourg et charment constamment l'étranger : c'est le quartier

de la Néva et celui de la Perspective de Newsky. La Néva est l'un des plus beaux, des plus majestueux fleuves qui existent. Il sort du lac de Ladoga, et, presque à sa source même, porte de gros navires. Pareil à la grande cité qu'il arrose, il surgit et se déroule au loin tout d'un coup; comme elle, il a été long-temps ignoré, et, comme elle, il a aujourd'hui un nom européen. C'est un fleuve actif et aristocratique, qui ne s'endort point sur le sable d'une grève déserte, et n'arrose pas d'obscures cabanes. Des quais splendides l'enferment dans leur double rempart, des phares et des palais bordent de chaque côté son onde limpide, des flèches dorées scintillent sur ses flots comme des étoiles. Si à quelque distance de Pétersbourg il se divise lui-même en plusieurs branches, si les rivières qui sortent de son lit s'en vont de côté et d'autre courir comme des enfans capricieux, elles ne compromettent pas la dignité de leur origine; elles enlacent dans leurs contours comme dans un bracelet d'argent les îles où se rassemble chaque été la haute société de Pétersbourg; elles serpentent le long des parcs impériaux et le long des frais *cottages,* au pied des tilleuls embaumés et des lilas en fleurs. La principale branche du fleuve poursuit cependant sa course solennelle; elle s'en va porter à la mer les denrées nationales et en rapporte les livres, les œuvres d'art et d'industrie de l'Europe occidentale, qui se répandront ensuite par des canaux, par des lacs, jusque dans les provinces les plus reculées de l'empire. Pétersbourg est le principal foyer de la civilisation européenne en Russie, et la Néva est la route féconde par laquelle cette civilisation arrive avec les bâtimens à voiles et les bateaux à vapeur, avec les cargaisons de marchands et les voyageurs.

L'été, à cette heure si douce dans les contrées du Nord où le soleil descend lentement à l'horizon et ne disparaît dans sa couche de pourpre que pour se relever bientôt plus pur et plus riant; quand la nature entière semble tout à la fois voilée par une gaze diaphane et éclairée par un crépuscule d'or et d'argent, qui répand sur les bois, sur les eaux, sur les plaines, les nuances les plus insaisissables et les teintes les plus suaves; qu'il est beau de voir du milieu des larges ponts qui la traversent, entre les hauts édifices qui la dominent, cette Néva sillonnée par des navires et des chaloupes, poursuivant en silence son cours imposant, rassemblant sur ses vagues profondes les hommes et les œuvres de deux hémisphères, lien de la nature entre des régions divisées, instrument de Dieu dans le progrès de ses lois humanitaires! Mais j'oublie que M. de Maistre a dépeint dans de charmantes pages ce même tableau; je le copierais maladroitement en essayant de le reproduire.

Ce fleuve, si pur, si vénéré, est pourtant, comme le Rhône à Lyon et l'Y à Amsterdam, une cause perpétuelle d'effroi, au printemps, par le charriage de ses glaces; en automne, par ses inondations. En 1726, 1752, 1777, il bondit sur ses rives, et entraîna dans son débordement impétueux tout ce qui se trouvait sur son passage. En 1824, il menaçait la ville d'une dévastation entière. Les habitans effrayés montaient sur les toits, cherchaient un refuge sur la cime des arbres; c'était une vraie scène du déluge. On a mar-

qué de tous côtés la hauteur à laquelle l'eau s'était élevée. Quelques pouces de plus, et la ville était perdue.

La Perspective de Newsky est la rue la plus longue, la plus riante et la plus animée de Saint-Pétersbourg. Elle aboutit, d'un côté, à la façade de l'Amirauté, et s'étend au-delà du pont Anischkoff. C'est le boulevard Italien, le Regent-Street de cette capitale du Nord, le foyer du luxe, le centre du mouvement. C'est là que se révèle surtout le caractère varié, cosmopolite de cette cité, bien plus européenne que russe : des enseignes bariolées et revêtues d'inscriptions en toute sorte de langues, des librairies françaises, allemandes, anglaises, cinq églises appartenant à cinq religions différentes, des hôtels de grands seigneurs et des magasins éblouissans de marchandises et de modes de Paris; à côté du bijoutier de Tula, le tailleur de Berlin; en face du marchand de cuirs d'Astracan, la porcelaine de Sèvres mêlée à celle de Russie; le riche bazar anglais, qui paie 50,000 roubles de loyer par an, côte à côte avec le confiseur russe. La rue fuit en ligne droite, comme une vraie perspective. Sur toute sa longueur, elle est bordée d'un excellent pavé en bois et de larges trottoirs. Au milieu est l'immense édifice de *Gastinnoi Dvor,* ville de boutiques et de comptoirs, amas gigantesque de toutes les denrées du Nord et de l'Orient, de toutes les productions de l'industrie nationale et de l'industrie étrangère. Là se presse une foule de marchands et d'oisifs, de filous expérimentés et de chalands précautionneux, de juifs et de chrétiens, de bourgeois et de soldats. C'est aux environs de ce bazar et le long des maisons qui aboutissent à l'opulente librairie de M. Bellizard que les gens du monde et les désœuvrés de toute sorte s'en vont respirer le grand air et flâner capricieusement vers les deux ou trois heures de l'après-midi. Je ne connais pas un spectacle plus vivant, plus curieux, que celui-là, un coup d'œil plus pittoresque et plus mobile. On dirait un panorama dont les différentes images changent à tout instant, un caléidoscope dont les figures et les couleurs se reproduisent sans cesse sous des formes et des nuances nouvelles. Vous apercevez le dandy, rasé, parfumé, serré dans son gilet de cachemire, à côté du moujik au large caftan et à la longue barbe, qui se fait une gloire de garder l'antique costume et les mœurs primitives de ses pères. Le mahométan passe la tête haute devant l'église que le Russe salue en se signant trois fois; l'Arménien croise le catholique; la lourde charrette du paysan finlandais s'avance péniblement à la suite de la kibitka polonaise. Un *feldjager,* le manteau gris sur les épaules, le plumet blanc sur le chapeau, part au galop, Dieu sait pour quel lointain district. Ces feldjagers sont les courriers particuliers de l'empereur; ce sont eux qui, par l'incroyable rapidité de leur marche, rapprochent les immenses distances qui séparent Saint-Pétersbourg des frontières de l'empire. Assis sur une mauvaise charrette sans ressort et sans dossier, dont ils doivent changer à chaque relais, ils entreprennent des voyages de plus de mille lieues, et s'en vont nuit et jour, sans prendre de repos et sans dormir. C'est l'un des plus cruels métiers qui aient

jamais été imaginés; aussi les feldjagers sont-ils bien payés. Ce sont pour la plupart des fils de soldats, qui ont été élevés par le gouvernement, et qui entrent dans ce corps de courriers comme sous-officiers. En portant au nord ou au sud les dépêches de l'empereur, en allant dans l'espace de quelques jours faire exécuter au-delà de l'Oural, au pied du Caucase, un ordre de leur souverain maître, ils deviennent promptement officiers, et en vérité, quand on voit avec quelle ardeur ils remplissent leur mission et à quelles fatigues ils se condamnent, on doit avouer qu'ils gagnent courageusement leurs épaulettes.

Ce qui contribue surtout à donner à la Perspective un aspect étrange, unique dans le monde, c'est la quantité d'habits brodés d'officiers et de soldats que l'on rencontre à tout instant. Il y a à Pétersbourg soixante mille hommes, infanterie, cavalerie, tartares et cosaques, allemands et circassiens, et un détachement formé de cinq hommes, choisis dans chacun des régimens de l'empire, qui représente comme une députation tous les uniformes et tous les corps de l'armée. Le plus beau, le plus riche, est celui des gardes circassiennes. Elles portent le costume national, la toque argentée avec une bordure de poil noir, le caftan et le pantalon bleu avec de larges galons d'argent, à la ceinture le poignard ciselé du Caucase, sur la poitrine seize cartouches enfermées dans une boîte d'argent. Les officiers de ce corps sont pour la plupart des princes, des chefs de clans, séparés par une longue hostilité des tribus sauvages qui occupent encore leurs montagnes, dévoués à la civilisation européenne, et conservant, au milieu des idées nouvelles qu'ils ont adoptées en Russie, un caractère à part, une énergique empreinte de nationalité. J'en ai connu un jeune, beau, instruit, parlant avec facilité plusieurs langues, lisant toutes les œuvres littéraires de la France et de l'Allemagne, et tout imbu encore des traditions poétiques et guerrières de son pays. C'est un des hommes les plus intéressans que j'aie jamais rencontrés. Appelé par son père vieux et infirme, il s'en allait dans ses terres, voisines des clans non encore subjugués, exposées sans cesse à leurs invasions, pour défendre sa famille et ses vassaux, et tâcher d'enlever les restes de sa fortune aux ravages de ses ennemis.

Les officiers russes en garnison à Pétersbourg doivent être constamment en uniforme. A la campagne même, il ne leur serait pas permis de franchir le seuil de leur maison sans avoir l'épée au côté et l'épaulette sur l'habit. Je laisse à penser quel étonnant effet doit produire l'aspect de ces vêtemens argentés, dorés, bariolés de différentes couleurs, de ces casques et de ces chapeaux à panaches ondulans, de ces troupes qui circulent continuellement à pied ou à cheval, avec le tambour ou le clairon, enfin de tous ces soldats qui passent isolément, et qui, du plus loin qu'ils aperçoivent un de leurs chefs, se découvrent et s'en vont jusqu'à lui le bonnet à la main. Il y a, comme je l'ai dit, soixante mille hommes de garnison à Pétersbourg. En retranchant d'une population de cinq cent mille hommes les femmes et les enfans, on peut dire que chaque sixième ou septième homme que l'on ren-

contre est un militaire. Ajoutez à cela les uniformes à parement vert, bleu, rouge, des divers fonctionnaires, car ici chacun doit avoir un uniforme, le chef d'administration et l'employé subalterne, le professeur et l'étudiant. Sur l'uniforme d'un homme qui est depuis plusieurs années au service, il est rare qu'on ne voie pas briller une ou plusieurs croix. Tout ce que les voyageurs disent de ce luxe de décorations est encore bien au-dessous de la réalité; le nombre des croix va sans cesse en augmentant. Les décorations sont ici un signe de distinction presque indispensable. La plupart des gens du monde ou des fonctionnaires n'attachent peut-être pas une valeur réelle à tel ou tel bout de ruban; cependant ils se trouveraient humiliés de ne pas avoir le droit de le porter comme leur collègue ou leur voisin. Certaines croix sont d'ailleurs l'emblème visible d'une dignité nominale; d'autres sont comme le certificat d'un certain nombre de services. Le grand fonctionnaire veut avoir la plaque en diamant pour paraître plus convenablement aux fêtes de la cour; l'employé subalterne aspire au ruban de Wladimir pour avoir une attitude plus imposante devant ses égaux ou ses inférieurs; et quand on a une décoration, on trouve que c'est peu : chacun tend la main, sollicite, espère, attend, et les croix de Stanislas, de Wladimir, de Sainte-Anne, etc., tombent de la chancellerie impériale et rafraîchissent comme la rosée du ciel l'ame altérée du Russe fidèle. La croix du Christ a sauvé le monde; les croix du tzar sauvent chaque jour les fonctionnaires de l'empire du doute et du découragement.

Au milieu de la Perspective est l'église de Kasan, bâtie en 1811, sur le modèle de Saint-Pierre de Rome, toute ruisselante d'or, d'argent et de pierres précieuses, et décorée des trophées de guerre de 1812 et 1815. On y voit les drapeaux enlevés à nos troupes pendant notre terrible retraite, le bâton de commandement du maréchal Davoust, perdu dans la même campagne, et les clés des villes de France envahies trois ans après par les alliés. Non loin de là est la belle bibliothèque impériale, qui renferme aujourd'hui près de quatre cent mille volumes. Cette pacifique institution, qui ne devrait reposer que sous les ailes des muses, est pour la Russie un monument de conquête militaire. C'est par la guerre qu'elle s'est enrichie, c'est le sabre qui lui a donné ses trésors. Il y avait jadis à Ardibil, ville forte, sépulture de plusieurs générations de shahs persans, cent soixante-six volumes d'une rare valeur. En tête de la plupart de ces volumes ornés de vignettes et d'encadremens, on lisait ces mots : « Abba, de la famille de Sefy, chien gardien du seuil du sépulcre d'Aly, fils d'Abou Tahil, avec qui soit la paix, a légué ces livres au tombeau illustre de shah Sefy, sur lequel Dieu étendra sa miséricorde. Il sera libre à tout le monde de les lire, à la condition toutefois qu'on ne les emportera pas hors du mausolée. Et si quelqu'un osait les enlever, que le sang de l'iman Hussein, à qui Dieu donne la paix, retombe sur lui. » Les Russes n'ont pas eu peur du sang de l'iman Hussein. Le général Paul de Suchtelen est entré en 1827 dans le mausolée d'Ardibil, et a rapporté les cent soixante-six volumes à la bibliothèque impériale de Pétersbourg. Il y avait à Akhaltsikhé, dans la

mosquée d'Ahmed, une bibliothèque orientale de trois cents volumes. Le maréchal Paskewitch l'a enlevée en 1839, avec cinquante manuscrits qui se trouvaient à Erzeroum, et, non content de cette capture guerrière, s'est fait donner par le shah de Perse, comme supplément obligé, dix-huit ouvrages de luxe, parmi lesquels se trouvent le *Shah-Nameh*, le divan de Hafiz, les œuvres complètes de Saadi. Les généraux russes connaissent la bibliographie. Un de nos orientalistes n'aurait pas mieux choisi. Mais ce ne sont là que de modestes tributs comparés à ceux qu'a payés la Pologne. Le comte Stanislas Zalouski, évêque de Cracovie, avait amassé, à force de recherches, de temps et d'argent, une bibliothèque de près de trois cent mille volumes, célèbre jadis dans toute l'Europe. Il la laissa en mourant à son neveu, André, évêque de Kiew, qui la légua à la république de Pologne. Elle fut transportée à Varsovie et ouverte en 1746 au public. Suwaroff, en subjuguant la Pologne, fit enlever par ses Cosaques cette magnifique collection, et l'envoya à Catherine. En 1813, nouvelle invasion militaire à Varsovie et nouvel enlèvement de livres. En 1838, il restait encore sur cette inépuisable terre des Jagellons et des Sobieski cent cinquante mille volumes, recueillis à Varsovie, et plus de sept mille volumes rangés dans le château des princes Czartoriski. Cette fois, tout fut enlevé, jusqu'à la plus mince brochure, jusqu'au plus léger carton de manuscrits. Voilà l'origine de la bibliothèque de Pétersbourg.

A côté de cette collection formée par la force et l'injustice, il y en a une autre, recueillie sur notre sol, et qui est seulement l'œuvre de l'adresse. C'est un peu plus honnête, hélas! et nous n'avons pas le droit de réclamer. Pendant les premières années de notre révolution, il y avait en France un diplomate russe nommé Doubrowski, qui avait voyagé en Angleterre, en Allemagne, étudiant partout les catalogues, cherchant les livres rares, et qui arrivait à Paris juste à point pour satisfaire à bon marché ses goûts bibliographiques. Dans ce temps d'agitation et de désordre, de massacres et de terreur, on ne s'occupait guère de la valeur d'une bibliothèque et de l'importance d'un manuscrit. Les archives des monastères et des châteaux étaient saccagées et bouleversées, les livres jetés dans les rues par la populace, ou vendus à l'encan, et l'habile Doubrowski était là qui allait, qui venait librement, protégé par son caractère de diplomate, qui s'enquérait de la démolition de la Bastille, du pillage des abbayes, pour savoir ce qu'il en pouvait retirer, et qui achetait de gré à gré, pour quelques méchans assignats, un manuscrit, une charte, un recueil de lettres inédites, un livre au besoin, pourvu que ce fût un livre vraiment curieux; car il s'y connaissait, le terrible diplomate, et, dans ce champ immense où il récoltait une si belle moisson, il ne se serait pas amusé à glaner quelque volume vulgaire. Quelques années après, il retournait dans son pays, emportant l'une des collections les plus précieuses qui existent, manuscrits sur vélin, documens inédits, trésors inestimables enlevés aux archives de notre histoire.

Sur les larges rayons où est rangée cette bibliothèque française dont je mesurais l'étendue avec douleur, on compte cent vingt volumes in-folio des lettres

de nos princes et de nos souverains, cent cinquante volumes d'autographes de différentes célébrités, un volume des lettres de Maurice à Henri IV, et plusieurs lettres de différens ministres et ambassadeurs de France. Parmi les manuscrits, on m'a montré une feuille de papier sur laquelle Louis XIV a écrit six fois de suite, en grosses lettres péniblement formées : « L'hommage est dû aux rois ; ils font tout ce qui leur plaît. » C'était là le sage axiome que son maître lui donnait à copier comme modèle d'écriture.

Je n'examinai que rapidement les manuscrits classiques grecs et latins décrits d'ailleurs très exactement par M. Adelung. Les ouvrages qui rappellent un de nos noms chéris ou une page de nos annales m'arrêtèrent plus long-temps. Je remarquai dans le nombre un petit volume renfermant les prières et psaumes en français, imprimé en lettres rapportées par Mme Élisabeth pendant les longs jours de deuil et d'angoisses que la malheureuse princesse a passés en prison.

Cette bibliothèque possède un autre monument de douleur d'une femme qui n'avait pas les mêmes vertus et qui ne mérite pas la même admiration, mais dont le nom éveille toujours, en dépit de ceux qui ont essayé de le noircir, une tendre sympathie, et dont l'image nous apparaît, à travers le voile du temps, entourée d'une auréole de grace et de beauté. C'est un livre d'*Heures* de Marie Stuart. La pauvre femme l'a porté en Écosse et en Angleterre, et l'a lu souvent, on le voit, avec de profanes distractions. Les versets austères des psaumes, les exhortations évangéliques tracées sur les pages de ce livre, les guirlandes de fleurs, les miniatures religieuses qui les entourent, ne détournaient point ses yeux et sa pensée des images mondaines. En essayant de se recueillir devant Dieu, elle entendait encore vibrer dans son cœur l'accent mélodieux d'une voix aimée ou le rire farouche d'une rivale sans pitié. Tantôt elle se laissait aller aux rêveries de son amour, et elle écrivait sur les marges du livre pieux :

Pour récompense et pour salaire
De mon amour et de ma foi,
Rendez-m'en, ange tutélaire!
Autant que je vous en doi.

Et un peu plus loin :

Si mes pensers sont eslevéz,
Ne l'estime pas chose étrange;
Ils méritent d'être approuvez,
Ayant pour objet un bel ange.

Tantôt elle fléchit sous le poids de son infortune, et, à côté des prières qui n'ont pu la consoler, elle écrit çà et là, selon l'émotion saisissante du moment, ces strophes douloureuses :

Un cœur que l'outrage martyre

Par un affront, par un refus,
A le pouvoir de faire dire :
Je ne suis plus ce que je fus.

En feinte mes amis changent leur bienveillance,
Tout le bien qu'ils me font est désirer ma mort;
Comme si en mourant j'étais en défaillance,
Dessus mes vêtemens ils ont jeté le sort.

La vieillesse est un mal qui ne se peut guérir,
Et la jeunesse un bien que pas un ne ménage,
Qui fait qu'aussitôt né l'homme est près de mourir,
Et qui l'on croit heureux travaille davantage.

Pétersbourg, en été, n'est pas seulement à Pétersbourg; il faut aller le chercher aux îles de la Néva, où la haute société se retire, à Peterhoff, où est la résidence de l'empereur, à Oranienbaum, où s'élève le château bâti par Mentschikoff, favori de Pierre-le-Grand, qui abritait sa grandeur sous des lambris dorés, tandis que son maître poursuivait son œuvre dans une cabane, enfin à Tsarkoselo et Pawlowski. Un chemin de fer a été établi, il y a quelques années, entre cette résidence et Pétersbourg. Pour un rouble d'argent, on fait vingt-sept werstes en trois quarts d'heure. A peine sorti de Pétersbourg, on se retrouve déjà dans la plaine monotone et froide; plus de mouvement, plus rien qui rappelle le voisinage d'une grande ville; çà et là seulement quelques petits villages de colons allemands qui ont défriché cette terre et qui continuent à la cultiver. Bientôt, cependant, on voit surgir dans les airs la haute coupole dorée du palais de Tsarkoselo. Il y a cinquante ans, non-seulement la coupole, mais le toit des édifices, les bordures extérieures des fenêtres, tout était doré. A présent, les toits sont peints en vert; les arabesques, les ciselures des portes et des fenêtres, sont revêtues d'une couleur jaune foncée, ce qui produit, sur une large façade blanche, un effet assez désagréable.

Tsarkoselo (village du tsar) n'était d'abord qu'une modeste propriété que Pierre-le-Grand donna à la belle Catherine. Catherine se contenta d'y faire bâtir quelques maisons en bois et une église. L'impératrice Élisabeth prit en grande affection ce coin de terre, je ne sais pourquoi, et voulut en faire une attrayante résidence, ce qui n'était pas facile. Catherine II continua l'œuvre d'Élisabeth. On sait que la fière impératrice ne se laissait pas arrêter par les obstacles, quand elle avait un caprice à satisfaire ou une idée à réaliser. Il lui fallut d'abord une route pour se rendre plus commodément, dans ses lourds carrosses, à ses palais d'été, et cette route coûta près d'un million. Élisabeth avait déjà construit deux ou trois édifices et tracé les contours d'un parc immense, le plus grand parc peut-être qui existe en Europe. Catherine appela à elle des architectes, des sculpteurs, des jardiniers disciples

de Le Nôtre et des peintres de l'école de Watteau. On éleva des colonnades, des terrasses, des voûtes, des escaliers magnifiques; on décora l'intérieur des appartemens de tout ce que le mauvais goût, aidé par le trésor impérial, pouvait imaginer de mieux pour suppléer à l'art : ici des salons en nacre de perle, en laque de Chine, en lapis-lazuli, là des boudoirs couverts d'ambre, partout des meubles d'une recherche splendide.

Une partie du parc a été dessinée d'après les règles symétriques des beaux jours de Le Nôtre, une autre façonnée en forme de jardin anglais. Tout a été employé pour lui donner l'apparence la plus pittoresque; là où il n'y avait autrefois qu'une terre aride et fangeuse, on a planté des bois, tracé des routes tortueuses, semé des gazons, creusé des pièces d'eau. On a formé, à force de patience et de travail, des allées d'arbres presque touffues, et des points de vue qui ont la prétention de paraître imposans et sauvages. Inutile de dire que le promeneur retrouve là tout ce qui entre dans le procédé de fabrication d'un parc anglais bien organisé, ponts couverts, sources artificielles, fermes suisses, tours gothiques. De plus on a l'agrément de découvrir, en errant de côté et d'autre, des mosquées turques, des obélisques égyptiens, un village chinois, une colonne élevée en commémoration d'une victoire d'Orloff, et non loin de cette colonne historique un monument de deuil et de regret, la tombe des chiens favoris de Catherine et leur marbre funèbre, sur lequel trois courtisans de l'impératrice, M. de Ségur en tête, ont fait graver une longue épitaphe pour les recommander à l'amour de la postérité. Si les nymphes des eaux et des bois, les divinités austères de la nature du Nord, ne sont pas satisfaites de tous ces embellissemens, il faut convenir qu'elles sont bien difficiles.

Quand on a vu l'une après l'autre ces fades ou prétentieuses inventions d'une époque de luxe et de galanterie, on aime à se reposer dans la maison de la ferme, qui est meublée très simplement et renferme pourtant un vrai trésor, une collection de quelques-uns des meilleurs tableaux de Paul Potter, Berghem, Dujardin. Le bâtiment le plus curieux à visiter est un arsenal gothique consacré aux souvenirs du moyen-âge et à des souvenirs de guerre plus récens. Une des salles de cet édifice renferme une nombreuse collection d'armes et armures, cottes de mailles, arquebuses, fusils, pistolets ciselés, de l'Europe occidentale et de l'Orient; des boucliers, œuvre charmante de quelque Benvenuto ignoré; des sabres et des poignards façonnés avec amour par les artistes de la Perse et du Caucase; une bibliothèque composée tout entière de poèmes du moyen-âge, d'ouvrages français, anglais, allemands, relatifs à la chevalerie, à ses lois et à ses mœurs. Dans une autre salle, douze chevaliers armés de pied en cap et assis sur leurs chevaux caparaçonnés représentent les douze preux de la Table-Ronde. Une troisième renferme les présens offerts à l'empereur de Russie par le sultan, chaque fois que ce pauvre sultan a perdu une bataille et livré une partie de ses états, et quels présens! des housses et des selles tissues d'or et d'argent, étincelantes de

pierreries; des brides et des mors couverts d'émeraudes, de rubis, de turquoises; des sabres d'un travail exquis et chargés de brillans. C'est une générosité bien chrétienne pour un mahométan. Sur une table, à l'écart, on voit un plateau en argent avec une tasse et une cafetière, trophée de combat plus précieux que toutes ces lames damasquinées et ces diamans. C'est le plateau et la tasse qui servaient au déjeuner de Napoléon pendant la retraite de 1812, et qui furent pris par un Cosaque.

A trois werstes de Tsarkoselo est Pawlowski, résidence de M. le grand-duc Michel. On y arrive par une allée d'arbres imposante. Le parc est entretenu avec le même soin, la même propreté minutieuse que tous les parcs impériaux, et le palais construit avec la même élégance. Mais la nature a donné à Pawlowski ce qu'elle a refusé à Tsarkoselo : des terrains accidentés, des collines ondulantes, des vallons traversés par une rivière. On n'a eu qu'à jeter çà et là quelques groupes d'arbres, tracer ici un chemin, ouvrir ailleurs une clairière, et Pawlowski est devenu l'un des sites les plus pittoresques qui existent autour de Pétersbourg, une rareté charmante dans un pays plat. Le grand-duc n'occupe pas ce palais, que l'impératrice sa mère lui a légué avec cette vaste propriété; il s'est fait construire un peu plus loin une demeure beaucoup plus simple, dans laquelle il se retire avec joie, chaque fois qu'il a quelques heures de pleine liberté. Dans l'enceinte de son parc, sur la pente des collines, au bord de la forêt, de tous côtés, on aperçoit un grand nombre de jolies maisons nouvellement bâties. C'est en été la demeure de plusieurs milliers de familles de Pétersbourg, auxquelles le grand-duc abandonne gratuitement le terrain qu'elles désirent occuper, à condition seulement de lui soumettre le plan de l'habitation qu'elles veulent y élever, afin de maintenir autant que possible, par la correction des détails, l'harmonie de l'ensemble.

Au milieu du parc, sur un coteau d'où l'on jouit d'un large point de vue, on a dessiné un jardin, planté des allées d'arbres, construit une salle de bal et de concert. Chaque jour, la musique d'un régiment vient jouer dans ce Wauxhall des airs nationaux et des fragmens d'opéras de France et d'Allemagne. Les familles de la colonie s'y rassemblent aussi après dîner, et l'on s'asseoit sous les rameaux de lilas, on erre à travers les allées du jardin, tantôt causant, tantôt prêtant une oreille rêveuse aux mélodies de Rossini, aux chants de Mozart. C'est une réunion gaie, variée, où la présence fréquente des princes entretient certaine bienséance sans aucune rigueur d'étiquette, une réunion qui me rappelait les soirées du Prater à Vienne, et les maisons de bain du midi de l'Allemagne. Le jour où je visitais cette résidence avec deux jeunes Russes dont l'entretien augmentait encore pour moi le plaisir de cette soirée, le grand-duc se promenait de long en large au milieu de la foule, sans cortége et sans état-major, allant de groupe en groupe, causant avec chacun, comme un bon voisin. Une dame, chez laquelle j'avais eu l'honneur de dîner ce jour-là, voulut bien me présenter à lui; il me reçut avec une bien-

veillance à laquelle je ne me reconnaissais aucun titre, et me parla avec une aimable et touchante simplicité du bonheur qu'il éprouvait à venir passer une soirée au milieu de ses chers habitans de Pawlowski. Nous continuâmes notre promenade avec lui; chacun se levait respectueusement quand il passait, mais son aspect n'imposait ni gêne pénible ni contrainte. Quand nous partîmes, il nous accompagna jusqu'au dehors du jardin, et reconduisit jusqu'à sa voiture, avec une parfaite galanterie, la personne qui m'avait présenté à lui.

Toute cette société de nobles, de fonctionnaires, réunie l'hiver dans les magnifiques quartiers de Pétersbourg, dispersée l'été dans les îles de la Néva, dans les villas de Peterhof, de Pawlowski, est sans aucun doute l'une des sociétés les plus aimables et les plus attrayantes qui existent. En lui donnant cet éloge, je ne fais que répéter ce qui a été dit maintes fois par ceux qui l'ont connue. Tout ce qui forme l'élément d'une véritable aristocratie, naissance et fortune, illustration historique, exercice du pouvoir, appartient à cette société. Tout ce qui tient à l'ornement d'un salon, élégance choisie, goûts d'art et d'étude, musique et poésie, on le trouve dans ses demeures, au milieu d'un cercle de femmes gracieuses, instruites, nées sous le ciel brillant de la Crimée ou sur les rives nuageuses de la Néva, réunies comme des fleurs de différentes contrées dans l'enceinte pompeuse de la capitale et portant encore sur leur front le type majestueux de la beauté orientale ou la douce expression de la beauté du Nord.

Cette noblesse de Pétersbourg, si riche qu'elle soit, si splendide qu'elle apparaisse encore dans certaines circonstances, n'offre cependant plus aux regards de l'étranger ce faste royal que tous ses ancêtres avaient coutume de déployer. On ne voit plus ces seigneurs d'autrefois traversant les rues avec des carrosses de parade, escortés d'une garde à cheval, comme des souverains, entourés à leur table, comme des patriciens romains, d'une foule de cliens, sacrifiant cent villages au plaisir de donner une fête brillante. Il existe encore des seigneurs qui ont, comme des princes, leur chancellerie, leur chapelle, leur musique, mais il n'y a plus de Potemkin. La nombreuse domesticité qui peuple encore les escaliers, les antichambres des maisons russes, est souvent entretenue par un sentiment de piété plutôt que par une idée de luxe. Un gentilhomme, en héritant des biens de son père, hérite en même temps de ses vieux serviteurs. Il les garde autour de lui, quoiqu'ils lui soient en grande partie inutiles, pour qu'ils vivent jusqu'à leur dernier jour sous le toit où ils ont été élevés, à la table où ils se sont assis pendant de longues années. J'ai connu un jeune homme, non marié, qui avait dans sa demeure quinze domestiques. « Je serais beaucoup mieux servi, me disait-il, si je n'en avais que deux; mais ceux-ci m'ont été légués par ma mère, ceux-là par mon frère. Ils sont venus à moi portant le deuil de ceux que j'aimais, ils sont entrés dans ma maison comme dans l'asile qui leur était naturellement ouvert, et ils y resteront. » La plupart de ces domestiques coûtent, du reste,

fort peu à leur maître. Ce sont des serfs qu'il prend tout jeunes dans un de ses villages, qu'il revêt d'une livrée de jockey, de laquais, qu'il élève plus tard au poste important de cocher ou de valet de chambre, et auxquels il donne de temps à autre une légère gratification. Servitude pour servitude, ils aiment mieux celle de l'hôtel du maître que celle de leur pauvre cabane de paysan, et, une fois qu'ils sont entrés dans cet état de domesticité, ils n'y renonceraient pas volontiers. Il n'y a que le cuisinier dont les idées hautaines contrastent avec cette résignation innée des habitans de l'antichambre; le cuisinier a des prétentions d'artiste et croit faire beaucoup d'honneur à son maître en lui consacrant, moyennant quelques milliers de francs, le fruit de ses veilles et les inspirations de son génie. L'usage d'avoir des cuisiniers français coûte encore énormément à la Russie. C'est un tribut annuel que nous imposons à ce pays avec celui de nos coiffeurs et de nos modistes.

D'année en année, les vieilles coutumes de la noblesse russe se modifient. Les grossières magnificences d'autrefois font place à des habitudes d'élégance et de comfort. Moscou et Pétersbourg ont ouvert la marche, et les autres villes suivent leur exemple. Je ne sais s'il existe encore dans quelque antique château de l'intérieur de l'empire quelques-uns de ces rudes boyards dont il est si souvent question dans les anciennes descriptions de voyages, qui passaient leurs journées à courir le cerf ou à s'enivrer, et qui, pour se distraire dans une heure d'ennui, faisaient fouetter devant eux un de leurs paysans; mais assurément on ne voit plus rien de tel dans les deux capitales.

Les gentilshommes russes sont dès leur enfance entourés de maîtres qui leur enseignent plusieurs langues. A l'âge où nous commençons à peine nos études, la plupart d'entre eux, exercés par la conversation journalière, parlent déjà français, russe, allemand avec une irréprochable pureté. Ils entrent ensuite dans une école de cadets ou à l'université; puis ils voyagent en pays étrangers. Il n'y a qu'à voir dans nos théâtres, dans nos salons, ces grands jeunes hommes à la chevelure blonde, aux manières élégantes, applaudissant avec enthousiasme Mlle Rachel ou Mme Persiani, et, quelques heures après, discutant avec esprit sur le mérite d'un opéra ou d'un livre nouveau, sur le talent d'un orateur de la chambre ou la portée d'un article politique : ce sont les descendans de ces farouches gentilshommes de l'ancien temps dont on nous a fait une peinture si sombre; ce sont les fils de ces prétendus barbares du Nord qui viennent modestement s'instruire à l'école d'Athènes.

Les femmes ont la même instruction et le même goût pour la science étrangère. Tous les ouvrages de littérature qui paraissent à Paris sont rapidement envoyés à Pétersbourg et rapidement répandus dans des centaines de familles. Il y a là un tel besoin de lire et de savoir, qu'on recherche avec empressement des livres qui chez nous n'ont pas arrêté un seul regard. Je pourrais citer plus d'un auteur dont les œuvres naissent et meurent parmi nous sous le voile fatal de l'oubli, et qui occupent un rang assez honnête dans l'estime des salons de Pétersbourg. Avec ses mille préoccupations de chaque jour, ses

joies et ses soucis d'une heure, sa vie si affairée et si mobile, Paris n'enregistre qu'à la hâte, et en courant de la bourse à la chambre, quelques noms qui l'arrêtent bon gré mal gré, quelques livres qui le surprennent dans un bon moment. Pétersbourg, plus calme et moins distrait par le tourbillon naissant de tant de projets et de tentatives, note avec une conscience de bibliographe tous les produits de notre littérature. Si le catalogue minutieux de M. Quérard ou le journal périodique de M. Beuchot venaient à disparaître, on en retrouverait les plus belles pages dans la mémoire de telle jeune femme du monde de Pétersbourg, qui fume nonchalamment son *paquitos* sur un divan de satin. Si nos poètes pouvaient entendre dans une maison de la capitale russe, honorée d'un beau nom historique, leurs vers récités par une jolie muse du Nord, à l'œil noir, à la physionomie vive et expressive, qui écrit elle-même de charmantes strophes, et qui oublie ce qu'elle écrit pour ne songer qu'à ce qu'elle lit; s'ils pouvaient voir leurs noms gravés dans sa pensée avec leurs meilleures élégies, je suis sûr qu'ils ne demanderaient pas une autre gloire et pas un autre panthéon. Le temps que nous employons à parler du vote de l'adresse, de la réforme électorale, de la crise ministérielle, Pétersbourg l'emploie à parler d'art, de musique, de littérature. Qu'il y ait dans le cours de ses lectures ou de ses entretiens des manifestations d'idées fausses, des enthousiasmes déplacés, des admirations gratuites; que toutes ces petites mains de femmes qui posent avec tant d'empressement nos livres devant elles laissent parfois monter trop haut ou tomber trop bas un des bassins de cette balance où nous pesons le mérite de nos écrivains; que les hommes auxquels elles communiquent leurs impressions commettent la même légèreté et associent dans leur estime des noms sans valeur à des noms dignement appréciés, en vérité je ne saurais le nier. Après tout, c'est une injustice dont nous nous rendons nous-mêmes souvent coupables, et dont les conséquences sont moins dangereuses à Pétersbourg qu'à Paris, car là-bas elle reste ignorée de celui pour qui elle serait un motif de triomphe ou un sujet de douleur, et chez nous elle peut enfler d'orgueil la médiocrité ou décourager un noble talent. Puis, une fois l'injustice commise, nous la maintenons par amour-propre ou par esprit de parti, et la société russe y renonce dès qu'elle l'a reconnue. Nos rivalités de coterie, nos haines jalouses et orgueilleuses ne l'atteignent point : elle entre comme une cohorte neutre dans nos camps ennemis, et cueille partout où il lui plaît les fleurs de notre littérature, sans s'inquiéter, dans son heureux éclectisme, qu'elles soient préconisées par tel aréopage de critique et condamnées par tel autre. Tout ce que cette société veut, c'est lire, c'est apprendre, sauf à revenir ensuite sur ce qu'elle aura amassé à la hâte, à épurer le fruit de ses lectures et de ses études. Sous des formes légères, sous un langage frivole, elle porte, sans s'en rendre compte peut-être à elle-même, le sentiment de sa haute mission. Placée en tête de ces innombrables peuplades plongées encore dans une ignorance profonde, elle sait que c'est elle qui doit faire jaillir à leurs yeux une lumière nouvelle, les

arracher peu à peu à leur grossière indifférence et les régénérer. C'est cette société qui est l'organe de la loi de progrès dans un pays où il reste encore tant de grandes réformes à entreprendre, et qui sert d'intermédiaire à des peuples qui, sans son assistance, se rapprocheraient peut-être difficilement. C'est par elle surtout que les idées de civilisation se répandent dans les lointaines régions de l'empire russe, et c'est elle qui, par ses manières séduisantes et son hospitalité libérale, fait chérir cette contrée à tous les voyageurs.

En quittant Pétersbourg, après y avoir éprouvé mainte émotion pénible et mainte joie inespérée, je me rappelais cette apostrophe que lui adressait Pouschkin : « Ville magnifique, ville misérable, esprit de servitude, régularité systématique, brume des cieux, vert pâle, ennui froid, et granit, je te regrette pourtant, car dans tes rues je vois courir parfois un pied léger, je vois flotter une boucle de cheveux blonds. » Comme le poète, je regrettais Pétersbourg, mais c'était en songeant à cette société au sein de laquelle j'avais passé bien des heures de causerie et d'épanchemens affectueux, à cette société aimable et sérieuse qui allie dans son incessante activité les traditions du passé aux rêves ambitieux de l'avenir.

X. Marmier.

GOETHE

ET

LA COMTESSE STOLBERG.

GOETHE'S BRIEFE AN DIE GRÄFIN AUGUSTE ZÜ STOLBERG.[1]

Il existait au XVIIIe siècle un sentiment que nous ne connaissons plus aujourd'hui : on avait alors avec une femme d'esprit une liaison tout intellectuelle, épistolaire, si je puis m'exprimer ainsi, et cela sans que personne songeât à le trouver mauvais, pas même le mari, qu'on admettait tout le premier dans les secrets de la correspondance. C'était un attachement qu'on ne définit guère, de l'amitié si l'on veut, mais plus tendre et plus chaleureuse, de l'amour qui prétendait n'être que de l'amitié, quelque chose enfin qui rappelait la chevalerie dans le monde de l'intelligence. On tenait journal l'un

(1) Un vol. in-18; Cotta, Stuttgard.

pour l'autre, on s'écrivait mille bagatelles qui nous font sourire aujourd'hui et qui charmaient. Du reste, tout cela n'empêchait pas d'aimer ailleurs; si la pensée était prise, le cœur ne l'était qu'à demi, et les sens restaient libres; et puis les vicissitudes de la passion formaient comme autant d'épisodes dont le roman s'embellissait. C'est à ce sentiment mixte, qui n'est après tout que le sentiment de Pétrarque pour Laure, dégagé du mysticisme du XVe siècle, que nous devons ces lettres de Goethe à la comtesse Auguste Stolberg, avec cette circonstance tout originale que Goethe et la comtesse Stolberg ne se connaissaient que par intermédiaires, et commencèrent, sans jamais s'être vus, une correspondance des plus intimes.

Goethe amoureux, il lui fallait nécessairement trouver quelque part une ame délicate et sympathique, toujours prête à recevoir les secrets de sa joie et de ses peines, ou plutôt l'aveu de cette alternative incessante où flottaient ses propres sentimens ballottés entre le doute et la foi en eux-mêmes. Sans un troisième personnage relégué en dehors de l'action, mais donnant son avis un peu à la manière des confidens de théâtre, le roman n'eût pas été complet. Or l'amour avec Goethe ne pouvait être autre chose qu'un roman, ayant son exposition, son intrigue plus ou moins compliquée, et son dénouement heureux ou malheureux, mais toujours prévu d'avance. La pauvrette assez faible pour se laisser prendre au piége mourra de douleur comme Frédérique, ou tentera de se consoler ailleurs par le mariage, comme cette Lili dont nous allons suivre l'histoire. Quant à lui, vous le verrez sortir de là frais et dispos, rapportant de son aventure un sujet de drame ou de poème. Goethe, en homme du XVIIIe siècle, n'a garde de perdre une si belle occasion de s'analyser lui-même; dès le premier moment, il arrange toute chose pour que chez lui les facultés critiques soient tenues en éveil en même temps que les facultés sensitives. Pendant que le cœur agit, l'esprit observe, et l'observation, recueillie avec soin, est transmise ensuite à qui de droit. Voilà qui s'appelle procéder avec méthode et traiter la passion en philosophe. La sœur des deux Stolberg, la jeune comtesse Auguste, convenait à merveille au rôle que Goethe lui destinait dans son roman. Comme il ne s'agissait, après tout, ni de l'aimer ni de se faire aimer d'elle, l'ignorance parfaite dans laquelle ces deux êtres avaient vécu jusque-là l'un vis-à-vis de l'autre ne pouvait devenir un obstacle, et, le cas eût-il existé, l'imprévu, le curieux de l'aventure devait nécessairement tourner à l'avantage de Goethe. Qu'on se figure en effet ces témoignages d'attachement chevale-

resque signés d'un nom déjà illustre, ces lettres qu'anime, à défaut de conviction, le souffle du génie (conviction du moment à laquelle on ne résiste pas), tout cela arrivant sous le couvert de deux frères bien-aimés, surprenant une jeune fille au milieu des paisibles et monotones occupations de la vie de province, et qu'on dise s'il n'y a point de quoi éveiller l'imagination qui dort, surtout quand on suppose que la jeune fille a la tête vive et romanesque. Il est tel de ces jeux d'esprit où les plus habiles ont fini par se laisser prendre. On oublie facilement la fiction et le mensonge, on aime à se dire tout bas qu'on a été devinée, et, dans ce crépuscule de l'ame où le faux et le vrai, l'idéal et le positif, l'abstraction et la réalité, se confondent, de nouveaux horizons s'ouvrent qu'on anime et qu'on peuple à son gré. On n'en conviendra pas, mais l'entreprise de Goethe, écrivant à une jeune femme qu'il n'avait jamais vue et ne connaissait que par ses frères, devait réussir par son audace même et son excentricité. La sympathie une fois admise, restait à savoir comment elle se traduirait. Une femme quelque peu folle et extravagante, une Bettina par exemple, n'eût pas manqué de se passionner à outrance. La comtesse Auguste, en personne bien élevée, en femme du monde sûre d'elle-même, accueillit ce défi du génie avec un sourire amical, et les relations qui s'établirent entre eux, à la faveur de cette correspondance, furent telles, qu'un attachement profond s'ensuivit, attachement qui ne parut s'éteindre, après des années, que pour se réveiller plus vif un jour dans l'ame de la comtesse sous le souffle de la religion.

Le recueil des lettres du jeune Goethe à la comtesse Auguste s'ouvre par une déclaration *ex abrupto* si chaleureuse, si passionnément désordonnée, qu'elle dépasse le but. Dès les premières lignes, la fantaisie de l'artiste se trahit par l'incontinence : « Chère, mais j'aime mieux ne pas vous donner de nom, que seraient les noms d'amie, de sœur, d'épouse ou de fiancée, que serait même un nom renfermant la substance de tous ces noms, auprès du sentiment immédiat que....? » Ainsi écriraient Werther ou Saint-Preux; évidemment il y a dans un pareil début une préoccupation de l'effet, un mouvement théâtral, qui change du premier coup en un intérêt de roman l'intérêt bien autrement sérieux qu'on se promettait. Dans quel but d'ailleurs ces brûlantes protestations à cette muse inconnue? A cette divinité pour laquelle il ne trouve pas un nom dans le vocabulaire de l'amour, il va écrire, devinez quoi? l'histoire de sa passion avec une belle jeune fille de Francfort. — Il convient, pour l'intel-

ligence du sujet, que nous introduisions maintenant un personnage resté dans l'ombre, nous voulons parler de la véritable héroïne de ces lettres de Goethe à Mlle Stolberg, de cette Lili qu'il aima, et dont nous allons essayer de faire connaître le gracieux roman, en nous aidant tantôt de la correspondance en question, tantôt des souvenirs laissés par Goethe lui-même au quarante-troisième volume de ses œuvres complètes.

Pendant l'hiver de 1774, les amis de Goethe, jaloux de présenter à leurs connaissances le jeune homme déjà illustre, se disputaient chacune de ses soirées, et c'était à qui aurait l'honneur de le produire dans le monde, dont la curiosité s'agitait d'autant plus autour de lui qu'il avait jusque-là vécu fort retiré. Un soir, un de ses amis l'emmena au concert chez un M. Schönemann, dilettante par excellence, qui se mourait d'envie d'avoir chez lui l'auteur des *Souffrances du jeune Werther*. Comme Goethe entrait, la fille de la maison s'asseyait au piano. C'était Lili. Si elle joua ou si elle chanta pendant les quelques minutes qui suivirent, je doute que Goethe l'ait jamais su; et lorsque Lili, quittant le piano, vint, à travers un nuage de complimens et d'adulations, retrouver sa mère, qui lui présenta M. de Goethe, le jeune vainqueur était amoureux. Lili avait en elle je ne sais quoi de merveilleux et d'enfantin qui la rendait irrésistible; ses mouvemens étaient agiles, sa démarche leste; on eût dit une fée mignonne, à voir la grace qu'elle mettait à ployer son joli cou de cygne, tandis que sa petite main s'étudiait à caresser les touffes vaporeuses de ses cheveux blonds. Fille unique de parens qui l'adoraient, recherchée pour sa fortune et sa beauté par tout ce qu'il y avait d'élégant et de noble à Francfort, elle exerça du premier coup sur Goëthe cette influence attractive à laquelle nul n'échappait. J'ajouterai à la liste de ses qualités que ce devait être là une franche coquette, et je n'en veux d'autre preuve que ce ton de pieuse mansuétude et de bénévole conviction avec lequel Goethe s'évertue à la mettre à l'abri de tout soupçon qui pourrait l'atteindre de ce côté. Quoi qu'il en soit, la passion de Goethe fut bientôt partagée. A vingt-cinq ans, avec sa bonne mine et son élégance personnelle, Goethe, tout illustre qu'il fût déjà, pouvait se passer à merveille du secours de son nom pour enlever le cœur d'une jolie fille : d'où cependant on aurait tort de conclure qu'il n'entra point, dans les premiers motifs qui décidèrent le penchant de Lili pour le jeune auteur de *Werther*, un de ces petits sentimens de vanité qu'on ne s'avoue pas à soi-même.

Je trouve dans les poésies posthumes cette pièce inspirée par les premières inquiétudes de la passion naissante.

A BELINDE.

« Pourquoi m'attirer ainsi irrésistiblement au milieu de ce luxe? Honnête jeune homme, n'étais-je donc pas heureux dans ma nuit solitaire? Oublié dans ma chambrette, alors je rêvais au clair de lune les heures dorées d'une félicité sans mélange, déjà mon ame avait connu ton image chérie. Suis-je bien le même homme, moi que tu retiens désormais à la lueur des lustres, vis-à-vis d'une table de jeu, moi qui reste planté là, immobile devant des figures souvent insupportables? Le printemps en fleur ne m'attire plus désormais dans la plaine; où tu es, ange, est l'amour et la grace, où tu es, la nature! »

Un besoin mutuel de se voir ne tarda pas à se déclarer. Chaque jour, Goethe venait en visite chez la mère, et, lorsque par hasard on se trouvait seuls, Lili se mettait à lui raconter l'histoire de ses peines et de ses joies d'enfance, et alors, dans ces gentils entretiens, se glissait l'aveu d'une faiblesse; ainsi, par exemple, on convenait d'une certaine force d'attraction dont on se sentait comme naturellement douée, on allait jusqu'à s'avouer coupable d'en avoir usé tout récemment, aveu d'autant plus irrésistible, que l'excuse était toute prête. En effet, cette fois on avait été bien punie en se prenant soi-même au piège. — Le soir, les deux amans se rencontraient au concert, au spectacle, dans les raouts. « Mes rapports avec elle, dit Goethe, étaient ceux d'un jeune homme avec une belle et aimable jeune fille du monde. Seulement, je m'aperçus que je n'avais pas réfléchi aux exigences sociales, à ce va et vient continuel auquel on ne peut se soustraire. Un invincible désir nous possédait l'un et l'autre, nous ne pouvions exister sans nous voir; mais, hélas! combien d'heures, combien de jours troublés et perdus par le seul fait des gens qui l'entouraient! » Lorsque l'hiver eut épuisé ses plaisirs et ses ennuis, la belle saison amena les parties de campagne; le printemps multiplia les entrevues, et, grace à lui, se renouèrent les liens qui unissaient déjà ces deux cœurs. Une charmante villa que l'oncle de Lili possédait aux portes de Francfort, à Offenbach, était la terre promise où l'on accourait. « Des jardins délicieux, des terrasses donnant sur le Mein, partout de libres échappées laissant voir le plus agréable paysage : il y avait là de quoi tenir dans le ravissement quiconque passait ou séjournait; un amoureux n'eût pas rêvé un autre Éden pour y loger ses sentimens. » L'enchantement d'un pareil site, qu'une divine

présence animait, ne pouvait manquer d'attirer Goethe. On le voyait alors passer des semaines entières à Offenbach, où il s'établissait chez un maître Jean-André, fabricant de soie et compositeur d'opéras comiques, industriel par état, artiste par goût, que la passion musicale de Lili rendait indispensable dans la maison de son oncle. Ce Jean-André, excellent homme au fond et compatissant du meilleur de son ame au langoureux martyre des jeunes gens, leur ménageait pendant ses séances de ravissantes entrevues. Dès qu'il arrivait le soir, on l'installait au piano, et, s'il commençait à jouer sa musique, Goethe et Lili en avaient pour jusqu'à minuit de mystérieuses causeries et d'étreintes furtives! Goethe, en reconnaissance des services que cet excellent homme rendait à ses amours, composa pour lui un poème d'opéra. C'était à coup sûr le moins qu'il pouvait faire.

« J'arrivais toujours un peu tard dans la soirée, et, s'il y avait du monde là, je n'en observais pas moins l'impression que mon entrée produisait sur elle. Si peu que je restais, j'avais à cœur de me rendre utile, fût-ce le moins du monde, et je ne la quittais jamais sans qu'elle m'eût chargé de quelque commission. Cette espèce de servage m'a toujours semblé la meilleure fortune qui puisse arriver à un homme en pareille circonstance, et j'admire fort la manière puissante, bien qu'un peu obscure, dont s'expliquent sur ce point les vieux romans de chevalerie. Qu'elle exerçât sur moi une domination irrésistible, je ne cherche pas le moins du monde à le cacher, et certes elle pouvait très bien se permettre cette vanité-là; en de telles rencontres, vainqueur et vaincu triomphent à la fois, et c'est le cas de se complaire l'un et l'autre en un égal sentiment d'orgueil. — Cette manière souvent trop rapide dont j'intervenais n'en avait que plus d'action. Je ne manquais jamais de trouver maître André avec une provision de musique toute prête; de mon côté, j'apportais aussi du nouveau, soit de mon propre fond, soit de celui des autres, et les fleurs poétiques et musicales pleuvaient. Si, pendant le jour, diverses circonstances me retenaient loin d'elle, les belles soirées au grand air multipliaient pour nous les occasions d'être ensemble. Voici entre autres un souvenir que les cœurs amoureux recueilleront avec intérêt : — Un soir, par le plus beau clair de lune, nous nous étions promenés tard dans la campagne, et, après avoir reconduit sa société de porte en porte et fini par prendre congé d'elle, je me sentis si peu envie de dormir, que la fantaisie me vint de commencer une nouvelle promenade. Jaloux de me retrouver seul avec mes pensées et mes espérances, je m'en allai rejoindre la grande route de Francfort et m'assis sur un banc, dans le silence de la nuit la plus pure, sous l'éblouissante coupole du ciel étoilé, afin de n'appartenir qu'à elle et à moi-même. »

A ces momens de rêverie heureuse, pendant lesquels il aime à se dire : « Je dors, mais mon cœur veille, » succèdent les réactions fou-

gueuses, les heures d'impatience et de découragement. Alors le souvenir de sa chère Auguste lui revient, de cette ame élevée qu'il s'est choisie pour confidente, et il retourne à ses lettres. Que deviendrait-il, en effet, lui qui n'aime pas souffrir, sans ce vase d'élection toujours disposé à recevoir le trop plein des sentimens qui l'occupent et qui résonne avec tant de délicatesse au contre-coup de sa passion? Goethe a dit quelque part qu'il n'avait écrit *Werther* que pour se délivrer d'une fièvre de sentimentalité qui s'était emparée de toute l'Allemagne. Si je ne me trompe, ses lettres à Auguste doivent être prises dans le même sens. Là aussi je vois une délivrance, la délivrance de l'amour qui le tient pour Lili, et dont il cherche à se débarrasser dans ces lettres, comme il se débarrasse dans un drame d'une idée absorbante et despotique. D'ailleurs, pour cette nature si essentiellement objective, l'amour pouvait-il être autre chose qu'une idée? En vain il s'exalte jusqu'au délire, en vain son style brusque et saccadé trahit parfois l'émotion et l'inquiétude : sous l'amant éprouvé reparaît toujours le poète. A l'instant où vous voudriez le plus croire à ces tiraillemens du cœur, à ce trouble de la passion, une ligne imprévue, un mot oublié au tournant du feuillet, vous donnent l'éveil en ramenant tout à coup l'ordre dans le désordre. Ainsi vous le voyez s'arrêter au milieu d'une crise, et passer sans transition à un paragraphe du genre de celui-ci, par exemple : « N'oubliez pas de jeter les yeux sur le second volume de *l'Iris*, s'il vous tombe sous la main; vous y trouverez mainte chose de moi. » Ce qui chez Goethe me gâte tout-à-fait le personnage du roman, c'est la sécurité absolue qu'il m'inspire de lui-même dès l'exposition. Si amoureux, si insensé, si consumé de doutes et de souffrances qu'il vous semble, croyez bien qu'il y aura toujours une crise décisive où, les intérêts de sa position et les intérêts de son cœur se trouvant en présence, la raison, la froide, l'impassible raison, finira par l'emporter.

L'attachement que Goethe et Lili nourrissaient l'un pour l'autre avait atteint son apogée : situation difficile où, comme on sait, les passions ne se maintiennent guère. Une fois qu'on a touché le faîte, il ne reste plus qu'à descendre, et les prosaïques préliminaires du mariage, les considérations et les arrangemens de famille devaient porter le premier coup à ces fraîches amours, jusque-là insouciantes de l'avenir. Lili aimait le monde; partout recherchée pour sa distinction et ses talens, la jolie fille du banquier de Francfort s'était habituée à régner sur un cercle dont elle recevait volontiers les empressemens et l'hommage. Les goûts mondains de la jeune personne effrayèrent

tout d'abord la famille de Goethe. Le vieux jurisconsulte et sa femme, élevés dans les traditions austères de l'antique patriciat germanique, se demandaient comment ferait cette jeune fille dissipée et frivole pour se conformer aux mœurs simples et régulières de leur maison. La sœur de Goethe surtout, Cornélia Schlosser, s'éleva contre cette union de toute l'influence qu'elle exerçait sur l'esprit de son frère. Du fond d'une petite ville où elle menait avec son mari une assez triste existence, cette femme, d'un naturel peu sympathique, ne cessait de battre en brèche le cœur de Goethe avec cet acharnement qu'apportent les sœurs en pareille occasion.

Sur ces entrefaites (avril 1775), les deux Stolberg arrivèrent à Francfort. Le jeune comte Frédéric Léopold, blessé au cœur par deux beaux yeux qu'il ne pouvait épouser, avait entrepris, en compagnie de son frère Christian et du comte Haugwitz, une de ces mélancoliques pérégrinations sans lesquelles, entre amoureux qui savent vivre, il n'y a pas de rupture complète. Il va sans dire que le jeune comte et ses fidèles acolytes s'en allaient chercher en Suisse le léthé miraculeux. Le petit groupe n'eut garde de laisser ignorer à Goethe son passage à Francfort. Bien avant cette entrevue, qui devait marquer de part et d'autre, on se convenait déjà, d'immatérielles sympathies avaient parlé. On s'était rencontré dans l'*Almanach des Muses* de Gottingue, terre commune où se donnait rendez-vous alors toute cette chaleureuse jeunesse, qui devait être un jour l'honneur et la gloire des lettres allemandes; la fraternité poétique existait, sainte et noble fraternité qui, par malheur, ne dure guère, mais que d'illustres exemples consacrent à l'avènement de toutes les périodes littéraires : j'en appelle aux romantiques de 1825, aux enthousiastes virtuoses de la *Muse française*. Goethe reçut les jeunes comtes à bras ouverts (*mit offener brust*), comme il le dit lui-même. Non content de leur faire du matin au soir les honneurs de Francfort, il les introduisit dans la maison de son père, et là, tous les jours à table, il fallait, bon gré mal gré, que le jurisconsulte austère de la ville libre oubliât les questions de droit et les affaires de conseil pour tenir tête à ces trois folles imaginations, que la philosophie et la poésie enivraient. Un soir, on parlait politique au milieu d'amples libations de vin du Rhin; à chaque coupe qu'on vidait, la haine des tyrans et de la tyrannie s'échauffait que c'était un plaisir de les voir. M. de Goethe, le père, souriait en hochant la tête, et Mme de Goethe, la même qui se vantait d'avoir servi de type à cette héroïque matrone de Goetz de Berlichingen, paraissait s'amuser fort de cette scène, qui commençait à tourner au

vrai comique. On était sur le chapitre du roi Cambyse; Léopold Stolberg venait de raconter comme quoi cet exécrable monstre avait eu l'atroce courage de percer d'une flèche le cœur d'un pauvre enfant sous les yeux même de son père, et cet acte de barbarie excitait toute la chaleureuse indignation du jeune groupe aviné. Tout à coup Mme de Goethe, qui s'était levée un moment pour descendre au cellier, rentre, apportant des provisions nouvelles, quelques-uns de ces rares échantillons des meilleures années qu'on réserve avec soin, et, déposant sur la table les flacons dont un vin empourpré colore la transparence : « Le vrai sang des tyrans, dit-elle, le voilà; abreuvez-vous-en à votre aise, mais, pour Dieu! ne me rompez pas davantage la cervelle avec vos harangues à la Brutus. — Oui, messieurs, s'écrie le jeune Goethe en levant son verre, ma mère a raison et vous pouvez l'en croire, le plus grand tyran qu'il y ait au monde est celui dont le sang vous est offert; n'approchons de lui qu'avec prudence, car il a d'irrésistibles séductions, et son esprit vous ensorcelle. Flatteur, insinuant, despote, je défie qu'on me cite un plus redoutable tyran. Les premières gorgées de son sang vous allèchent; plus on en boit, plus on devient avide; une goutte suit l'autre inévitablement, et c'est comme un collier de rubis qu'on craindrait de voir s'interrompre. » On devine que, dans l'intimité de pareilles relations, nos jeunes gens ne devaient pas avoir de secret l'un pour l'autre. La jeunesse, la poésie et le vin vieux aidant, la confiance ne pouvait manquer de venir vite, et d'ailleurs, sur quatre, deux étaient amoureux, Léopold et Goethe; Léopold, inquiet, ardent, exalté, dans cette crise de la passion où l'amour, chassé du cœur, monte au cerveau et de là s'exhale en fumée; Goethe, moins turbulent, moins fougueux, s'étudiant lui-même dans les autres, et déjà aimant mieux écrire que parler.

Quelques jours avant de reprendre la poste, les Stolberg proposèrent à Goethe de les accompagner. Un pèlerinage romantique à travers les glaciers de la Suisse répondait à merveille aux sentimentales dispositions où l'amoureux poète se trouvait, et il se laissa facilement persuader. « Dans une ville comme Francfort, écrivait-il lui-même, ces allées et venues continuelles d'étrangers qui se croisent en tous sens et se dirigent sur tous les points du globe, éveillent de bonne heure le goût des voyages. Maintes fois déjà l'idée m'était venue de courir le monde, et je laisse à penser si, dans ce moment où il s'agissait pour moi d'une épreuve sérieuse, d'essayer si je pouvais, à la rigueur, me passer de Lili, où mon état de trouble et d'inquiétude m'interdisait toute œuvre importante, je laisse à penser si,

dans un pareil moment de crise, la proposition des Stolberg fut acceptée. » Le père accueillit avec transport ces projets de voyage, qui devaient avoir pour résultat de soustraire Wolfgang aux enchantemens de la sirène; il engagea même son fils à passer en Italie, et surtout à ne pas craindre de prolonger son absence, et Goethe quitta Francfort sans avoir dit adieu à Lili.

Une fois en route, Goethe ne tarda pas à changer d'idée sur le compte de ses compagnons de voyage. Jusqu'à l'arrivée à Darmstadt, les choses se passèrent à merveille; là seulement d'imperceptibles symptômes d'incompatibilité commencèrent à se faire sentir. Sans être insolens ni dédaigneux le moins du monde, les jeunes comtes Stolberg, appartenant par leur naissance à l'une des plus hautes familles de l'Allemagne du nord, avaient dans le commerce intime je ne sais quelle liberté de manières, quelles intolérances d'opinion, qui devaient, à la longue, blesser un homme accoutumé, comme Goethe, à la politesse bourgeoise, à la méthodique réserve de la bonne ville impériale. Léopold surtout, qui, touchant l'incomparable supériorité de sa maîtresse et la profondeur du désespoir amoureux dont il souffrait, n'admettait pas de discussion, et repoussait avec emphase tout parallèle comme injurieux, Léopold irritait à chaque instant sa fibre sensible. Vainement, dans cette chaise qui roulait vers Manheim, Goethe s'efforçait de représenter à l'exalté jeune homme que d'autres pouvaient bien avoir l'expérience de semblables douleurs, Léopold ne voulait rien entendre, et son frère Christian, ainsi que le comte Haugwitz, intervenaient alors pour mettre fin à la querelle des deux amoureux. Ce thème plus ou moins varié reparaissait sans cesse. A la suite d'un dîner d'auberge où le vin n'avait pas été épargné, Léopold se lève au milieu d'un bachique hurrah et propose un toast en l'honneur de sa belle maîtresse; puis, quand tous ont bu : — Maintenant, s'écrie-t-il, des verres consacrés de la sorte ne sauraient plus servir, et ce serait les profaner que les emplir de nouveau. — A ces mots, il lance son verre par la fenêtre, et tous les autres font comme lui. « Nous obéîmes, ajoute Goethe; mais, dans le moment où mon verre volait en éclats, il me sembla tout à coup sentir Merck me secouer par le collet de mon habit. » Cette espèce d'évocation méphistophélique de Merck en ce banquet est le meilleur indice que toute illusion sur les Stolberg s'évanouit chez Goethe dès ce moment. Au début du voyage, lui et Merck s'étaient rencontrés à Darmstadt, et le malin critique, qui le connaissait bien, le voyant s'embarquer avec ces jeunes fous, avait prédit ce qui arriva.

A Zurich, Goethe se sépara de ses compagnons de voyage pour aller rendre visite à Lavater. Déjà un an auparavant (1774), le philosophe suisse et le jeune chantre de *Werther* s'étaient vus sur les bords du Rhin, mais seulement en passant, et sans qu'il leur fût resté de ces relations toutes superficielles autre chose qu'un vif désir de se revoir. Goethe fait allusion dans une de ses poésies à cette rencontre de table d'hôte, et raconte comme quoi, placé entre Lavater et Basedow, il dévora une poularde, tandis que ses voisins de droite et de gauche se disputaient sur un point de théologie (1). Quoi qu'il en soit, ses rapports avec Lavater ne datent que de cette visite. « Notre premier, notre unique sujet de conversation, dit Goethe, fut sa *Physionomique*. » A cette époque, Lavater mettait la dernière main à son fameux ouvrage. Voyant venir à lui un grand poète de si bonne volonté, il s'empressa de l'initier dans tous les mystères de son système, lui livra ses dessins et ses manuscrits, et l'enflamma si bien, que Goethe en contracta pour le reste de ses jours une véritable fièvre de silhouettes, qui finit à la longue par n'être plus qu'intermittente, mais qui ne le quitta jamais complètement.

Cependant une soif d'émotions romantiques, un besoin de s'oublier lui-même, ne tardent pas à l'entraîner dehors. A la place des Stolberg, qu'il a perdus en route, un nouveau compagnon se présente. Celui-ci, jeune homme de vingt ans, Allemand d'origine, vivant en Suisse à la source de cette doctrine réformée dont il doit devenir le ministre, amoureux de la nature et des beaux vers, conviendra mieux aux sentimens qui l'affectent. Dès-lors voilà les deux amis en campagne, les voilà escaladant les neiges éternelles, sillonnant les lacs, visitant les cantons, bien-venus partout, grace à l'hospitalité que les lettres de Lavater leur ont ménagée. Cela durait ainsi depuis un mois, quand un beau jour, sur le sommet du Saint-Gothard, l'idée vint à Goethe de descendre en Lombardie. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'on pourrait citer telle circonstance, où l'esprit de l'homme, après avoir pris un parti, se sent plus irrésolu que jamais. En ce moment, la force de décider ce qui va suivre n'est plus en nous, mais dans le passé, dont les impulsions se ravivent et nous forcent à leur obéir. Goethe ici me servira d'exemple. Placé entre l'Italie et l'Allemagne, près de franchir la limite qui sépare le sol poétique du sol natal, il hésite et reste comme suspendu. Ne vous

(1) Und er behaglich unterdessen
Hatt einen Hahnen angefressen.

semble-t-il pas voir la lutte de l'esprit et du sentiment, de l'imagination ardente à s'élancer vers l'Éden inconnu, et du cœur qui se sent changer d'élément? Cette fois, au moins, le cœur l'emportera; l'image de Lili, un moment effacée, se réveille tout à coup au milieu de cette âpre nature; il se souvient d'un gage de tendresse donné aux jours heureux (1), et, pour la première fois depuis Francfort, il tire de son sein le talisman adoré, auquel il improvise ces beaux vers :

« Souvenir d'un bonheur évanoui, lacet fragile que je porte encore à mon col, devais-tu donc être entre nous un lien plus durable que celui de nos ames? Viens-tu prolonger les jours rapides de l'amour?

« J'ai beau te fuir, Lili, à travers les pays étrangers, à travers la forêt lointaine et les vallons, j'emporte après moi ton lien! Oh! si tôt de mon cœur ne devait pas tomber le cœur de Lili!

« Ainsi l'oiseau qui rompt sa chaîne et s'en retourne au bois traîne après lui toujours quelque lambeau de fil, signe honteux de sa captivité: quoi qu'il fasse désormais, il n'est plus l'oiseau du ciel, né libre, il a appartenu à quelqu'un. »

Après une si chaleureuse réaction, Goethe ne pouvait que prendre la poste et retourner en Allemagne.

A son retour à Francfort, les choses n'étaient plus comme il les avait laissées. La famille de Lili, naturellement assez peu portée à cette alliance, avait profité de l'avantage que Goethe lui livrait, en quittant si brusquement la place, pour faire entendre à la jeune fille qu'elle ne devait pas persister dans un engagement désormais rompu. La pauvre Lili ne voulait rien croire de ce qu'on lui disait et se contentait de pleurer. Loin de s'en fier aux apparences et d'accuser son amant, elle lui pardonnait du fond du cœur et s'efforçait de trouver des motifs légitimes à sa conduite, qu'elle avait fini par attribuer à quelque boutade d'un esprit inquiet, irrité par les mille ennuis qu'on lui suscitait, à quelqu'un de ces accès de folie qu'un grain de génie détermine si facilement dans la cervelle d'un amoureux de vingt ans. « Je l'aime, disait-elle toujours, et, s'il n'a pas cessé de m'aimer, je suis prête à le suivre jusqu'en Amérique. » On rapporta cette parole à Goethe, qui en fut touché, pas assez cependant pour se décider à être heureux une bonne fois. Cette excitation fiévreuse ne lui déplaisait pas trop; il aimait à s'écouter souffrir. Le beau mouvement du Saint-Gothard n'avait pas laissé de traces; ce n'était là

(1) Un petit cœur en or suspendu à un fil de cheveux.

qu'un éclair de la montagne, qu'un de ces feux follets que l'éloignement et l'absence ravivent. D'ailleurs, en passant par Heidelberg, il avait vu sa sœur, qui ne lui épargnait pas les remontrances, et, depuis son arrivée, les lettres de cette quinteuse personne, qui semble jouer dans ce petit roman le rôle d'une lady Ashton, ne faisaient que fomenter l'irrésolution dans son esprit. Aussi long-temps qu'avait duré l'absence, il avait cru plutôt à une séparation qu'à une rupture. Sur le lac de Zurich, parmi les neiges du Saint-Gothrad, ses souvenirs, ses souhaits, ses espérances, avaient eu leur libre jeu. Au retour, tout changea; et, si c'est le ciel pour deux amans que de se revoir sans contrainte après l'absence, il n'y a pas d'enfer comparable au supplice de deux êtres qui s'aiment, et qui sentent, en se retrouvant, qu'une force inexorable les sépare. En renouant avec Lili, Goethe devait retrouver dans son entourage les mêmes contraintes, plus irritantes désormais, plus insupportables, et dès le premier jour, en la revoyant, il sentit qu'elle était perdue pour lui.

A cette époque s'ouvre vraiment une période de trouble et d'anxiété, une de ces crises de jeunesse qu'on pourrait comparer à l'ébullition du vin qui fermente. Comme le nouveau vin, le sang généreux se dépouille alors des fumées qui l'embarrassent et s'apprête à vieillir ensuite noblement. Cette transition de la jeunesse à la maturité, espèce de fièvre morale à laquelle plus d'un esprit succombe, est ici d'autant plus intéressante à étudier, qu'on sait d'avance qu'elle va se résoudre dans le calme olympien de Weimar. Sans cesse ballotté entre l'idée de cet amour auquel il ne peut se décider de renoncer et le soin de son avenir qu'il tremble d'engager, il va de Lili à Egmont : il s'enferme huit jours avec résolution, écrit le premier acte qu'il lit à son père; puis, n'y tenant plus, il court après un regard, et si au spectacle, au concert, au bal, ses yeux rencontrent les yeux de Lili, si cette blanche main si bien gantée effleure la sienne, son cœur déborde, et le voilà redevenu fou. Inquiet, tiraillé, malheureux au fond, la seule providence qui le dirige encore au milieu de tant de confusions et de dissonances, c'est la comtesse Stolberg, sa chère Auguste, qu'il aime de tous les amours, comme on aime une femme qu'on n'a jamais vue. Il lui écrit lettres sur lettres; tantôt passionné comme Werther, tantôt affectueux et tendre comme un frère, tout ce que ce feu qui s'éteint laisse dans son ame de mélancolie, d'humeur, de découragement, se reflète dans ces petits billets tracés à la hâte sur un coin de table, sur ses genoux, comme cela se trouve. Et c'est ce qui fait que cette correspondance, sans

grande valeur littéraire par elle-même, prend tout l'intérêt d'un roman, si vous la replacez au milieu des passions dont elle s'est inspirée.

25 juillet 1775.

« Je veux vous écrire, Auguste, chère sœur, bien qu'il me semble que, dans l'état où je suis, même auprès de vous, j'aurais peine à trouver quelque chose à dire. Je commence donc. Qu'il y a loin de moi jusqu'à vous! Il faut espérer pourtant qu'un jour nous nous verrons.

« Lorsque tout m'accable ainsi, je me tourne vers le nord, où respire ma sœur chérie, là-bas, à deux cents milles de moi. Hier au soir, ange, j'aurais voulu être à vos pieds, serrer vos mains. Je me suis endormi avec cette idée, et ce matin je la retrouve encore à mon réveil. Belle ame pleine de mansuétude, vous qui avez le ciel dans le cœur, je serai encore ballotté cruellement. N'importe, pourvu que je me repose un instant sur votre cœur. C'est là mon rêve, mon seul but au milieu de tant de souffrances. — Je me suis si souvent trompé sur les femmes. — Chère Auguste, que ne puis-je lire un instant dans vos yeux! — Je m'arrête; — ne cessez pas de m'aimer. »

A mesure qu'il sent que Lili va lui échapper, il tend à se rapprocher davantage d'Auguste. Il faut à cette agitation fiévreuse un cœur de femme capable, sinon de remplacer complètement la divinité perdue, du moins de servir d'objet à l'évaporation confuse de tant de sentimens exaltés, et qui l'étoufferaient, s'ils n'avaient cours. Comme il sait très bien qu'il chercherait vainement un pareil cœur dans son entourage, il franchit la distance et s'adresse ailleurs. Du reste, l'éloignement ici, loin de nuire, ajoute un vague qui sied bien et tempère la crudité de certaines boutades un peu vives. Une femme qu'on n'a jamais vue, un être avec lequel des circonstances tout amicales et poétiques nous ont mis en relation, n'est-ce point là un idéal attrayant? et, s'il est vrai de dire que chez un homme supérieur toute image que le souvenir garde s'épure insensiblement et se dégage avec le temps des moindres ombres, dans quel azur sans tache, dans quel éther fluide et transparent ne doit pas régner une apparition ainsi devinée et pressentie!

Offenbach, 9 août.

« Auguste, Auguste, un mot de toi qui me délivre, une étreinte de toi! Que d'angoisses et de confusion! Ici, dans la chambre de la jeune fille qui fait mon malheur sans que ce soit sa faute, de ce cœur d'ange dont je trouble les jours, ici, Auguste, je tiens dans mes mains ta lettre depuis un quart d'heure, et je la lis. — Elle est du 2 juin. Tu m'y demandais de te répondre

un mot, un mot du cœur; nous voici au 3 août, et je n'ai pas écrit encore. J'ai écrit, la lettre est sur ma table, commencée. O mon cœur! faut-il donc que je l'ouvre pour t'envoyer, Auguste, à toi aussi, la lie amère qu'il contient? Comment te parler de Frédéric, lorsque dans son malheur c'est le mien seul que je déplore? Crois-moi, Auguste, il souffre moins que moi. Vainement j'ai couru trois mois le pays, vainement j'ai aspiré par tous mes sens mille sujets nouveaux, ange, me voici encore à Offenbach aussi simple qu'un enfant, aussi borné qu'un perroquet sur son perchoir, et vous, Auguste, si loin! Que de fois je me suis tourné vers le nord! La nuit, assis sur la terrasse au bord du Mein, je pense à toi. Si loin! si loin! Le vertige finit par me prendre, et je ne trouve pas le temps de t'écrire. — Mais, pour cette fois, je ne cesserai pas, jusqu'à ce qu'on frappe à ma porte, qu'on m'appelle. Et cependant, cher ange, bien souvent, dans les plus vives angoisses de mon cœur, bien souvent je me suis écrié en t'appelant : Consolé! consolé! Patience, et nous y parviendrons, et tu seras heureuse dans tes frères, et nous en nous-mêmes. Cette passion sera pour nous le vent qui souffle l'incendie; elle nous apprendra, dans cette extrémité, à nous tenir sur nos gardes, à être braves, énergiques et bons, et nous serons poussés où le sens qui dort n'atteint pas. — Ne souffre point à cause de nous, supporte-nous. — Donne-nous une larme, une étreinte de main, un regard sur tes genoux; essuie ce front avec ta main chérie. Une parole énergique, et nous nous retrouverons sur nos pieds.

« Je change de dispositions cent fois par jour. Ah! que j'étais bien avec tes frères! Je paraissais calme et je souffrais pour Frédéric, plus à plaindre que moi, quoique mon mal fût plus cruel. Et maintenant, tout seul!

« Je vous avais en eux, chère Auguste, car vous ne faites qu'un en amour et en personne. Auguste était avec nous, et nous avec elle. — Et maintenant, rien que vos lettres. — Vos lettres! elles me brûlent à travers ma poche. — Et cependant, si je les ouvre en un moment favorable, comme à présent, par exemple, elles me calment. Mais hélas! trop souvent, lorsque mon cœur est sourd et aveugle, ces caractères, tracés par la plus douce amitié, ne sont plus pour moi que lettre morte. Ange, c'est un affreux état, l'insensibilité. Tâtonner dans la nuit, n'est-ce pas le ciel en comparaison d'être aveugle? — Pardonnez-moi cette confusion et tout le reste. — Je suis si heureux de pouvoir causer ainsi avec vous, si heureux de me dire : Elle va froisser ce papier dans ses mains, elle! ce papier que je touche et noircis d'encre. — Adorable enfant! — Je ne puis pourtant jamais être tout-à-fait malheureux. Encore deux mots. — Je ne resterai plus ici long-temps maintenant; il faut que je me remette en route et que je m'en aille, — où? —

Suivent quatre lignes de points, après quoi il reprend :

« Ce vide signifie que je suis resté absorbé dans mes idées un long quart d'heure pendant lequel mon esprit a fait le tour du monde. Triste destinée qui ne me permet pas un état moyen. Être fixé, cloué sur un point, ou servir

de jouet aux quatre vents! — Heureux vous êtes, voyageurs transfigurés qui dans une douce et complète satisfaction secouez chaque soir la poussière de vos pieds et vous réjouissez comme les dieux dans vos œuvres de la journée... Ici coule le Mein, juste de l'autre côté s'étend Bergen, sur une colline derrière Kornfeld. Vous avez ouï parler de la journée de Bergen (1). A ma gauche, le gris, le déplaisant Francfort, vide pour moi désormais; à ma droite, de jolis villages échelonnés sur la hauteur; en bas, le jardin et la terrasse sur le Mein, et sur ma table un mouchoir, un panier, un fichu. Aujourd'hui nous montons à cheval; ici pend une robe, là une montre, puis des boîtes, des cartons à bonnets, à chapeaux. — J'entends sa voix! — Elle veut que j'attende pendant qu'elle s'habille. — Chère Auguste, je vous décris tout ce qui se passe autour de moi, afin d'échapper, s'il est possible, par ce coup d'œil des sens, aux esprits qui me harcellent. — Lili a été très étonnée de me trouver là. Elle m'a demandé à qui j'écrivais, je lui ai dit, à vous. Adieu, Auguste, écrivez-moi. Vos frères vous auront envoyé leur silhouette. — Au nom du ciel, ne montrez mes lettres à personne. »

Cette lettre est signée *der Unruhige*, l'inquiet. Ne rions pas trop de la sentimentalité quelque peu naïve; au temps de Jean-Jacques et des *Confessions*, elle eût passé. D'ailleurs, au jeune étudiant qui vient d'écrire *Werther*, cette emphase du cœur ne messied pas; elle est là, si l'on veut, comme un trait caractéristique du moment, comme un point du costume, et je l'aime presque autant que cet œil de poudre sur les cheveux cendrés de miss Harlowe, non qu'à tout prendre cette inquiétude doive effrayer. Au milieu de ces dissonances intérieures, à travers cet état de trouble et de confusion, une lucidité trop réelle apparaît pour qu'on puisse sérieusement être alarmé. Le patient lui-même n'ignore pas, et cela dans ses plus vives angoises, que tôt ou tard il guérira. Ce n'est donc là qu'une crise, mais une crise qui, par l'importance du sujet dont elle a choisi le cœur pour théâtre, mérite qu'on l'observe et qu'on l'étudie. Après avoir tant de fois cherché à trouver Goethe dans Werther, ne sera-t-il pas facile, d'après les lettres qui vont suivre, de reconnaître Werther dans Goethe?

(1) 13 avril 1759; journée mémorable, en effet, dans laquelle le maréchal de Broglie, à la tête des troupes françaises, battit l'armée des alliés que commandait le duc Ferdinand de Brunswick. C'est à cette action d'éclat que Mme la princesse Hélène, aujourd'hui duchesse d'Orléans, faisait allusion lorsqu'au moment d'entrer en France elle indiquait avec tant de grace et d'à-propos à M. le duc de Broglie, qui l'accompagnait, la place où son aïeul le maréchal s'était illustré. Cette journée de Bergen valut à la France une mode célèbre, la coiffure à la Bergen, que les femmes inventèrent en son honneur.

14 septembre.

« Aujourd'hui je suis calme, ce qui n'empêche pas que le serpent ne dorme sous l'herbe. Écoutez-moi, Auguste, j'ai le pressentiment que vous me sauverez d'une affreuse peine, nulle autre femme que vous ne le peut. Merci pour la description que vous me faites de ce qui vous entoure. Si j'avais seulement une silhouette de vos traits! Que ne puis-je aller à vous! Dernièrement je faisais le voyage, je parcourais l'Allemagne en triste équipage sans regarder à gauche ni à droite. Je me dirigeais en toute hâte vers Copenhague; j'arrivais, j'entrais dans votre chambre, je me précipitais à vos pieds, et je m'écriais tout en larmes : Auguste, c'est toi! — C'était une heure fortunée, car tout cela se passait comme je vous le raconte, dans ma tête et dans mon cœur! Ce que vous dites de Lili est très vrai. Malheureusement, plus je me retire, plus se resserre le lien magique qui m'attache à elle. Je ne puis ni ne veux tout vous dire, ce qui se passe est trop près de moi, je n'ai pas de souvenirs. Ange! votre lettre retentit toujours dans mes oreilles comme la trompette au cœur du guerrier endormi. Plut à Dieu que vos yeux fussent pour moi le bouclier d'Ubald et m'éclairassent sur la profondeur de ma misère! — Mais laissons cela, il n'est donné qu'au regard de feu du moment de sonder le cœur humain. — Je vous quitte pour aller à table.

« *Après dîner.* — Tes bonnes paroles ne me sortaient pas de l'esprit, et quelque chose en moi me disait : N'est-ce point un excès d'orgueil de prétendre que cette jeune fille te connaisse et qu'elle t'aime; toi-même la connais-tu donc bien, et si elle est autre que toi, ne vaut-elle pas mieux? — Auguste! laisse mon silence te dire ce que nulle parole ne saurait exprimer.

« Bonne nuit, Auguste! Aujourd'hui, l'après-midi a été bonne, chose rare! d'autant plus rare, que j'avais à tenir compagnie à deux princesses. — Bonne nuit! — Je veux t'envoyer ainsi mon journal, c'est ce qu'il y a de mieux. Fais de même pour moi, je hais les lettres, les explications et les discussions. Bonne nuit! C'est pour la troisième fois que je te quitte et reviens sur mes pas; je fais comme les amoureux qui prennent leur chapeau pour se rasseoir. Ah! si tu pouvais huit jours seulement sentir mon cœur sur ton cœur, mon regard dans le tien! Ce que nous voyons ici passe comme l'éclair, et toi seule peux le comprendre. »

Du 15. — « Bonjour! — Vous ne devineriez jamais ce qui m'occupe? Un masque pour le bal de mardi.

« *Après-dîner.* — Je quitte la table pour venir te dire ce qui me trottait par l'esprit dans l'autre pièce, à savoir que jamais aucune femme ne me fut aussi chère que Auguste. — Et mon costume! Ce sera l'ancien costume allemand noir et jaune, haut-de-chauses, pourpoint, chapeau retroussé avec une plume. Combien je remercie le ciel de m'envoyer cette poupée pour deux jours, si toutefois cela dure autant!

« *Trois heures et demie.* — Tombé dans l'eau comme je le pressentais.

Mon costume ne peut être prêt, et Lili ne va pas au bal. Je voudrais pouvoir me présenter à toi tel que je suis, seigneur Dieu! En un pareil changement, toujours le même! »

Du 16. — « Des songes presque funestes m'ont inquiété toute la nuit. Ce matin encore, en m'éveillant de bonne heure, j'avais peine à les secouer; mais sitôt que j'ai vu le soleil, j'ai sauté à bas du lit et me suis promené de long en large dans la chambre; j'ai caressé mon cœur si doucement, si doucement! je me suis senti plus léger, et la conviction m'est venue que je guérirais, et que de moi sortirait encore quelque chose! Bon courage! donc, Auguste! — Ne nous en remettons pas à la vie éternelle; ici encore nous pouvons être heureux, ici encore il me reste à voir Auguste, la seule jeune fille dont le cœur batte vraiment dans mon sein.

« *Trois heures et demie après-midi.* — Matinée ouverte et bonne; j'ai fait quelque chose pour Lili; elle avait du monde, et, comme une espiègle qu'elle est, m'a joué le tour de me pousser, en sortant de table, au milieu d'un cercle d'étrangers et de connaissances. Je pars à l'instant pour Offenbach, afin de ne pas la rencontrer ce soir au spectacle, demain au concert. J'emporte ma lettre, que je continuerai là-bas.

« *Offenbach, sept heures.* — Chère Auguste! — me voici encore à cette table où je vous écrivais avant d'aller en Suisse. Un jeune couple, marié seulement depuis huit jours, loge dans la chambre voisine, et j'entends soupirer sur son lit une jeune femme qui languit déjà dans l'espoir si doux d'être bientôt mère. Adieu pour ce soir; il est nuit, et le Mein brille entre ses rives sombres.

« *Offenbach, dimanche, dix heures du soir.* — Journée pénible et triste : en me levant, j'étais bien. J'ai écrit une scène de mon *Faust;* ensuite j'ai perdu deux heures, après quoi je suis allé faire ma cour à une jolie fille dont tes frères t'auront parlé, et qui est bien la plus singulière créature que je connaisse. J'ai mangé, dans une compagnie où je dînais, une douzaine de petits oiseaux, aussi vrai que Dieu les a créés; puis je me suis promené sur le fleuve en dirigeant moi-même le canot (j'ai la fureur d'apprendre à naviguer), puis j'ai joué deux heures au pharaon, et me suis attardé deux autres heures à converser avec de braves gens, et maintenant me voici à ma table pour te dire bonsoir. Et cependant que d'angoisses et de troubles! Comment te dire ce que j'éprouvais au milieu de ces distractions. Je n'ai pas cessé de souffrir; j'étais comme un rat qui a mangé de l'arsenic : il court dans tous les coins, absorbe toute humidité, dévore tout ce qu'il rencontre sur son passage, tandis qu'une flamme intérieure, qu'une ardeur mortelle, inextinguible, lui consume le sang (1). Et dire qu'il y a huit jours Lili était ici, et que je m'oubliais à cette heure dans la plus affreuse, la plus solennelle, la plus douce crise où

(1) Il parle, dans une des lettres précédentes, d'une scène de *Faust* qu'il vient d'écrire; ne serait-ce pas la scène des joyeux compagnons dans la taverne d'Auer-

je me sois trouvé de ma vie! Ah! chère Auguste, pourquoi ne puis-je t'en rien dire? pourquoi? Je contemplais la lune et le monde à travers les larmes embrasées de l'amour. Tout ce qui m'entourait avait une ame! Aussi depuis la crise, Auguste, je suis taciturne, mais non calme; — taciturne autant que je puis l'être. — Je tremble que pendant les jours paisibles un nouvel orage ne s'amasse, et que.... — Bonne nuit, ange! unique, unique jeune fille, et j'en connais beaucoup!

« *Lundi*, 18. — Mon petit navire attend, nous allons descendre le fleuve. — Splendide matinée! le brouillard est tombé, tout est frais et lumineux à la ronde. — Et moi je retourne à la ville, je vais reprendre le seau des Danaïdes! Adieu!

« Je respire librement la fraîche matinée! Chère Auguste, je le sens, mon cœur finira par s'ouvrir à la vraie volupté, à la vraie souffrance, et tôt ou tard cessera d'être ainsi ballotté, entre le ciel et l'enfer, sur les vagues de l'imagination et d'une sensibilité extravagante. Chère, écris-moi aussi un journal, il n'est que ce moyen de vaincre cette éternelle distance.

« *Lundi, minuit, Francfort, à ma table.* — Je rentre pour te dire bonsoir. J'ai erré, je me suis étourdi toute la journée. O chère, qu'est-ce donc que la vie de l'homme, et tant de biens qui s'amoncèlent à mes pieds, tant d'amour qui m'entoure? — J'ai vu Lili aujourd'hui après dîner, je l'ai vue au spectacle, et je n'ai pas eu un mot à lui dire, nous ne nous sommes pas parlé; ah! fussé-je délivré de cette angoisse! Et pourtant, Auguste, je tressaille à la seule idée qu'elle pourrait me devenir indifférente. En attendant, je reste fidèle à mon cœur et laisse faire.

« *Mardi, sept heures du matin.* — Dans les plaisirs et la dissipation! Auguste, je me laisse entraîner et ne dirige le gouvernail que pour m'empêcher d'engraver, et cependant j'ai engravé et ne puis m'arracher à son influence. Ce matin, le vent souffle pour elle dans mon cœur! — Grande et sévère leçon! — Néanmoins je vais au bal, pour l'amour d'une gracieuse créature, mais simplement, en domino. Lili n'y vient pas.

« *Trois heures et demie après midi.* — Toujours le même train, poussé

bach, ou cette idée se trouve reproduite mot pour mot dans la fameuse chanson du rat :

Sie fuhr herum, sie fuhr heraus
Und soff aüs allen Pfützen,
Zernagt's, zerkratzt das ganze Haus
Wollte nichts ihr Wüthen nützen,
Sie that gar manchen Aengstesprung,
Bald hatte das arme Thier genüng
Als hätte es Liebe im Leibe.

Maintenant est-ce la prose de l'amant que le poète a rimée, ou l'amant aurait-il par hasard fait servir l'inspiration du poète à ses divagations sentimentales? Il y a là plus qu'une question de date à éclaircir.

par l'oisiveté vers les dominos et les chiffons à travers mille niaiseries. J'ai pourtant bien des choses à te dire encore. Adieu! je suis un pauvre homme égaré et perdu!

« *Huit heures du soir.* — Je rentre du spectacle, et viens m'habiller pour le bal. — Ah! chère Auguste, lorsque je relis cette lettre! quelle vie! Persisterai-je, ou bien dois-je en finir pour toujours? Et pourtant, chère, lorsque je sens tant de parcelles se détacher de mon cœur, lorsque je vois se détendre cet état convulsif dont ma chétive et folle organisation était la proie, se rasséréner mon coup d'œil, mes relations avec les hommes gagner en sûreté, en force, en étendue, et cela sans que mon être intérieur s'amoindrisse, sans que mon cœur cesse d'être voué pour jamais à l'empire sacré de l'amour, qui peu à peu refoule tout élément étranger par cet esprit de pureté qu'il est lui-même, oh! alors, je me laisse aller. — Peut-être me trompé-je? n'importe, je rends grace à Dieu. Bonne nuit, adieu!

Il n'y a pas à s'y méprendre : la guérison dès long-temps entrevue se déclare cette fois ouvertement. Voilà, nous pouvons le dire, une cure habilement conduite. Goethe, si on l'a remarqué, ne s'arrête pas aux expédiens en usage chez les poètes ordinaires; dès le premier moment, il tranche dans le vif, il a recours aux grands moyens. La dissipation, les voyages, les galanteries faciles, et, çà et là, aux bons momens, l'étude et le travail; un homme du monde, roué aux intrigues, ne s'en fût pas mieux tiré. Il y a, dans ce joli roman, des contradictions qui me ravissent. Avez-vous jamais vu tant d'exaltation sentimentale, de poésie expansive, se marier à plus d'expérience et de jugement? Comme il calcule et prévoit tout, comme sa raison n'abdique jamais, et cela, même dans ses accès de délire! Est-ce à dire qu'on doive accuser le poète de n'être pas de bonne foi? Non, certes; c'est un des rares priviléges de cette organisation puissante que l'homme et le poète, loin de s'exclure, s'aident l'un l'autre et se complètent. Et voilà pourquoi, dans certaines occasions difficiles, celle-ci par exemple, quand un poète ordinaire eût chanté, lui agit. La lettre qui suit constate un dernier progrès dans sa guérison, désormais radicale :

« J'ai passé la nuit au bal, et n'ai dansé que deux menuets, occupé que j'étais à tenir compagnie à une aimable personne qui toussait. Si je te disais mes relations nouvelles avec les plus douces, les plus nobles ames féminines, si je pouvais, de vive voix; non, quand je le pourrais, je ne l'oserais, et tu n'y tiendrais pas. Moi aussi j'aurais succombé, si tout s'écroulait à la fois, et si la nature, dans sa prévoyance économe, n'avait soin de nous administrer chaque jour quelque grain d'oubli. Il est maintenant huit heures, j'ai dormi

jusqu'à une heure, j'ai dîné, pris quelques soins, je me suis habillé, présenté au prince de Meiningen, j'ai été à la promenade, au spectacle, dit sept mots à Lili et me voici. Addio! »

Cette lettre est la dernière où le nom de Lili soit prononcé; déjà sa résolution était prise de se rendre à Weimar, où le jeune couple grand-ducal devait l'emmener à son retour de Carlsbad. Lui-même a pris soin d'expliquer les raisons qui le déterminèrent à cette époque. « J'avais reçu de ce côté tant d'accueil et de prévenances, écrit-il dans ses mémoires, que je gardais à leurs altesses une reconnaissance qui tenait presque de la passion. L'attachement que j'avais conçu dès l'abord pour le grand-duc, mon culte pour la princesse, que je connaissais dès long-temps, bien que seulement de vue, mon désir de nouer des relations amicales avec Wieland, qui s'était conduit à mon égard d'une si noble manière, et de régulariser en temps et lieu mes désordres, moitié volontaires, moitié occasionnés par les circonstances, c'étaient là des motifs irrésistibles et faits pour agir même sur un jeune homme ayant le cœur libre. Mais, à cette époque, j'en étais venu à cette extrémité, qu'il me fallait fuir Lili d'une manière ou de l'autre, soit pour me diriger vers le sud, où les récits de mon père me représentaient chaque jour le plus beau ciel de la nature et des arts, soit pour me rendre dans le nord, où m'attirait un si glorieux cercle d'hommes éminens. » Ainsi s'éteignit cet amour, sans rien tenir de ce que le monde en attendait, bien qu'au sens de Goethe il eût donné peut-être davantage, puisqu'il en résulta pour lui un centre d'activité plus solide et plus invulnérable. On ne saurait nier que ce penchant de Goethe à s'appuyer sur la réalité ne lui ait considérablement profité dans ses œuvres, et c'est une folie de prétendre, comme l'ont fait en Allemagne certains coryphées d'une réaction avortée, que sans cette tendance pratique il eût été plus grand. C'est au contraire à cette tendance qu'il doit l'ordre de son esprit, la mesure de ses productions, et, comme il le dit lui-même, sans elle il risquait de se perdre. Qu'il eût touché au but atteint en épousant Lili ou qu'il l'eût dépassé, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de discuter. Quoi qu'il en soit, il arriva à ces fraîches amours ce qui arrive à tant d'autres qui s'en vont, nobles tiges dispersées par les vents de l'existence, porter ici et là, celle-ci dans un poème ou dans un drame, celle-là dans les soins prosaïques du ménage, des germes chauffés au soleil d'une première passion. Lili se maria quelque temps après à M. de Turkheim, à Strasbourg, et mourut en 1815.

le 6 mai. J'ai beau chercher dans les poésies de Goethe, je n'y trouve nul écho de cette mort. Il semble pourtant qu'une pensée mélancolique, une larme donnée à travers le temps à cette fraîche créature qu'il avait tant aimée ou cru aimer eût bien fait dans le cycle des poésies assez nombreuses qu'elle lui inspira; mais Goethe, comme on sait, n'était pas l'homme des émotions rétrospectives : d'ailleurs, à l'époque où Lili mourut, la Suléika du *Divan* accaparait tous les trésors de son imagination.

Goethe arriva à Weimar en novembre 1775. Ici commence une vie nouvelle; les amitiés illustres se le disputent; on le visite, on l'entoure, on le choie, on l'accable d'honneurs et de prévenances; Charles-Auguste surtout ne le quitte plus un seul instant (1); c'est un engouement, un fanatisme dont rien n'approche. Le nouveau Jupiter prend possession de son olympe, et dans cet inextinguible hurrah qui l'accueille à la table grand-ducale, transformée pour un jour en banquet des dieux, ses sensations antérieures s'émoussent et disparaissent. Lili, Auguste, il oublie tout et s'oublie lui-même; à peine s'il trouve le temps, entre deux coupes de nectar, de laisser tomber de sa plume ces lignes empreintes de ce trouble divin assez commun aux mortels qui se transfigurent :

Weimar, 11 février 1776.

« Puisses-tu, chère Auguste, interpréter mon silence! Je ne puis, je ne puis rien dire! »

La crise fut si violente qu'elle faillit lui coûter la vie; quelques jours après avoir écrit ce billet, il tomba malade, et peu s'en fallut que la céleste mue ne s'accomplît chez lui plus radicalement qu'il ne le souhaitait. Cette maladie fut le coup de tonnerre après l'orage; elle changea la température, jusque-là inégale, et décida le beau, le calme, le ciel bleu sur lequel les nuages ne devaient plus que glisser. Une fois en convalescence, il songe à rentrer dans la vie, mais sous d'autres conditions. Aux désordres, aux vicissitudes d'une existence de jeune homme livrée à tous les vents qui passent, va succéder la méthode et l'économie domestique. Désormais le sentiment du bien-être et des relations commodes régnera dans son cœur à la place que

(1) Ce passage d'une lettre de Wieland à Merck (26 janvier 1775) donnera une idée de cet empressement : « Goethe est fixé ici à moi jamais; Charles-Auguste ne peut plus faire un pas sans lui. La cour, ou plutôt sa liaison avec le grand-duc, lui fait perdre un temps regrettable; et cependant, avec ce merveilleux homme de Dieu, rien n'est perdu! »

les passions ont essayé d'occuper. C'est plaisir de le voir s'installer dans la jolie villa au bord de l'Ilm, qu'il tient de l'amitié de Charles-Auguste. Il dessine lui-même son jardin, arrange ses bancs de gazon *pour que le repos y descende sur son ame*, et le soir, assis devant sa porte, écoute les *oiseaux lui chanter quelque chose*. Peu à peu sa correspondance avec la comtesse Auguste se renoue, et l'homme heureux, l'homme qui a trouvé le chemin de la quiétude, vous apparaît à tout instant dans ces mille riens dont abonde ce journal, qui désormais raconte plus qu'il ne discute.

28 août 1776.

« Bonjour, Auguste. Ma première pensée, en sautant du lit, est pour toi. Une belle et riche matinée, mais fraîche; le soleil donne déjà sur mes prés. — La rosée flotte encore sur l'eau. Cher ange! pourquoi faut-il que nous vivions si éloignés l'un de l'autre? Je m'en vais jusqu'à la rivière voir s'il y a moyen de tirer quelques canards sauvages.

« *Vers midi.* — Je me suis attardé à la chasse; j'ai surpris un canard. Je ne suis rentré que tout à l'heure, dans le mouvement de la journée, et maintenant me voilà complètement désœuvré jusqu'à demain. Adieu, cependant.

« *Quatre heures après-midi.* — J'attends Wield, sa femme et ses enfans. J'ai pensé beaucoup à toi aujourd'hui.

« *Sept heures du soir.* — Ils me quittent à l'instant, — et maintenant plus rien. — Dieu soit loué! un jour où je n'ai rien écrit, rien pensé, où je me suis laissé aller aux seules impressions de mes sens! »

Ainsi se prolonge quelque temps encore cette correspondance, où Goethe continua d'enregistrer jour par jour, heure par heure, toutes les sensations, tous les accidens de cette existence dont il écoutait les moindres pulsations, comme on ferait du mécanisme d'une montre. Cependant, vers l'époque du second voyage en Suisse, qu'il entreprit dans la compagnie de Charles-Auguste, une ombre vint offusquer ces relations jusque-là tout idéales. La manière un peu dégagée dont Léopold Stolberg en usa avec le grand-duc de Weimar (sur le chapitre de son grand-duc Goethe n'admettait pas la plaisanterie) amena chez le poète, susceptible au dernier degré, une réserve qui devait dégénérer en froideur. Peu à peu la correspondance se ralentit, et les relations finirent par devenir si rares, qu'à dater du voyage dont nous parlons on en perd la trace; quelques lignes, en 78, quelques lignes encore en 80, un signe de vie en 82, puis plus rien. Là s'arrêtent les rapports de Goethe avec la comtesse Auguste, pour ne se renouer que quarante ans plus tard. Mais n'anticipons pas sur

les évènemens, et tâchons d'éclaircir les motifs qui séparèrent, dans la maturité de l'âge et de la vie, ces deux grandes ames, instinctivement portées l'une vers l'autre, et dont les sympathies, refoulées, mais non mortes, avaient encore à dire leur dernier mot dans une occasion bien solennelle.

Et d'abord, sans trop creuser le fond des choses, les mille occupations nouvelles qui sollicitèrent tout à coup l'activité de Goethe, ne devaient plus beaucoup lui permettre de s'oublier ainsi à tout moment dans les aimables causeries d'une correspondance féminine. Au milieu de tant d'affaires hétérogènes auxquelles sa nature, à coup sûr, pouvait suffire, mais dont la vie qu'il menait à Francfort ne lui avait nullement donné l'expérience, c'en était assez pour lui que de se reconnaître. Quoi qu'il en soit, avec cette correspondance se relâchèrent tous les liens qui l'attachaient à la famille Stolberg. Un manque de parole de Frédéric-Léopold au grand-duc de Weimar commença, nous l'avons dit, à l'indisposer contre les deux frères, dont celui-ci, le plus jeune, était son favori. Le grand-duc Charles-Auguste, alors occupé à former autour de lui ce groupe d'esprits distingués dont son règne s'honore, avait offert au comte Léopold de prendre du service à sa cour. Léopold, flatté des avances du prince, s'engagea, puis, détourné par je ne sais quelles représentations acrimonieuses du vieux Klopstock, qui prétendait craindre pour son élève le séjour de Weimar, il changea brusquement d'opinion, et ne prit même pas la peine de motiver son refus. C'en était assez pour que Goethe, inexorable sur l'étiquette (et il y avait plus ici qu'un manque d'étiquette), ne lui pardonnât jamais. D'ailleurs, si on l'a remarqué, les relations qui existaient entre lui et les frères Stolberg n'avaient rien de bien sentimental. Nés aux deux extrémités de l'Allemagne, des affinités intellectuelles furent le seul mobile qui les rapprocha. Il n'y eut rien, dans cet attachement de passage, dans cette liaison de plaisir et de mode, rien de cette estime raisonnée, de cette habitude de vivre ensemble qui fondent la vraie amitié. Goethe et les Stolberg s'étaient rencontrés, non connus. Aussi s'explique-t-on sans peine comment, en les perdant de vue, Goethe les relégua au second plan de ses souvenirs, un peu dans le fond du tableau dont la jeune cour de Weimar occupait le devant. De leur côté, les Stolberg en firent autant. Christian, devenu bailli à Tremsbüttel, Frédéric-Léopold, aussi dans les emplois, l'un et l'autre avaient dit adieu aux rêves de jeunesse. Pour la comtesse Auguste, elle continua à vivre de la vie de famille, et, vers trente ans, épousa

son beau-frère, le comte Andreas-Pierre de Bernstorf, alors veuf de sa sœur aînée. — En 1788, Léopold Stolberg perdit sa femme, après six ans de mariage, et cette mort porta toutes ses idées vers la dévotion. Après une jeunesse orageuse et quelque peu relâchée, Léopold avait trouvé le calme dans cette union avec une noble et excellente personne qu'il adorait; cette alliance une fois rompue, la fougue inquiète de sa nature se réveilla, et, comme il arrive presque toujours, se tourna vers d'autres fins extrêmes. Ses idées devinrent dogmatiques, et peu à peu il inclina au catholicisme, qu'il finit par embrasser avec une ardeur de prosélyte dont toute l'Allemagne fut émue. Une pareille conduite ne pouvait que déplaire à tous ses amis, qui ne tardèrent pas d'accueillir avec toute sorte de sarcasmes les tendances ultramontaines de leur ancien compagnon de plaisir. Je trouve dans la correspondance de Goethe avec Schiller, ainsi que dans le *Xenies*, petit recueil de satires et de bons mots qu'ils décochèrent en commun, on le sait, contre les travers de leur temps, littéraires et autres, plus d'une allusion mordante aux circonstances, plus d'un grêlon perdu de cette averse épigrammatique. Goethe haïssait trop ouvertement le mysticisme pour ne pas condamner dans l'ame toute espèce de tentative faite de ce côté.

Cependant, autant qu'il le put, il se tint éloigné de la querelle. Quelques lignes égarées dans l'ensemble de ses poésies (1), et dont on ne saisit le sens qu'à la condition de se reporter vers les débats théologiques de cette époque, prouvent seulement à quel point lui répugnaient toutes ces controverses qui ne servent qu'à fomenter les animosités et la discorde. Du reste, il observa sa règle de conduite ordinaire, qui consistait à laisser faire et dire, et à méditer silencieusement sur ce qui se passait. Religion ou politique, il avait, à l'égard de toute polémique violente, une passivité dont il ne se départait pas. Alors comme aujourd'hui, les hommes du mouvement, de la presse quotidienne comme on dit, lui faisaient un crime de son indifférence. Lui, qui doutait de tout hormis de la raison humaine et de l'art, retournait en souriant à son œuvre, à cet Alhambra merveilleux qu'il construisait à distance des orages du siècle, et s'occupait, tandis que les autres s'entredéchiraient, à creuser pour les mille sources jaillissantes de sa fantaisie des lits de cailloux fins sous des bosquets de myrtes et de lauriers-roses.

La famille Stolberg, originaire du Holstein, appartenait à ce protes-

(1) Voir la pièce intitulée : *Voss contra Stolberg.*

tantisme austère et rigoriste du nord de l'Allemagne; on comprend dès-lors quel coup dut lui porter la conversion éclatante de l'un de ses principaux membres au catholicisme. Cependant, si cruelle que fût cette épreuve, dont le scandale s'était emparé, la famille en ressentit moins d'indignation que de tristesse; on raconte même qu'une sœur de Frédéric-Léopold suivit l'impulsion donnée et se fit catholique, pensant, dans son fraternel entraînement, qu'une religion que son frère bien-aimé s'était choisie devait avoir pour elle des trésors de grace et de consolation que les autres ignorent. Mais le sens protestant du Holstein ne tarda pas à reprendre ses droits, et quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis sa conversion que la catéchumène irrésolue revenait à son ancienne croyance. Il y eut un moment où les querelles de religion semblèrent revivre. Le vieux protestantisme, mis en émoi par de nombreuses et de solennelles défections, releva la tête pour se défendre, et plus grandissait chez les uns cette fièvre de conversion, plus les autres jetaient feu et flamme. Vainement Goethe essaya de rétablir la paix entre les deux partis en s'écriant que dans le royaume de l'autre monde il y avait plus d'une province. Ces belles paroles, que nous retrouverons tout à l'heure dans sa dernière lettre à la comtesse Auguste, loin de calmer les esprits suscitèrent chez les partisans de l'orthodoxie les réclamations les plus vives. L'impulsion était donnée, et pendant quelque temps les passions religieuses occupèrent à elles seules cet enthousiasme que les sentimens de nationalité devaient, avec plus de raison, enflammer peu après. Comme on pense, dans ce conflit universel, Goethe eut plus d'un assaut à soutenir; sa répugnance insurmontable à se mêler à tous débats de ce genre, l'attitude froide et réservée qu'il affectait, son ironique indifférence, finirent par lui valoir les attaques des deux partis. Ce que voyant, il n'en devint que plus impassible et n'eut pas même l'air de s'en apercevoir, un peu semblable au commandant de cette forteresse construite au dernier pic du Iungfrau, et qui, tandis qu'on le bombardait de la vallée, laissait faire, bien certain que l'orage ne monterait pas jusqu'à lui. Plus d'une épigramme ayant trait à cette époque, et qu'il décochait d'en haut, comme on décharge par intervalles sa carabine sur un ennemi impuissant, prouve toutefois que, s'il se tint à l'écart des petites passions du moment, il n'en comprenait pas moins bien le fond de la question. Je citerai entre autres ce quatrain composé évidemment pour la circonstance :

« Attachez-vous à suivre la voix sacrée de la vérité, et vous ne tromperez

jamais ni vous ni les autres. Certaine dévotion laisse vivre le faux, et voilà pourquoi je la hais.

Et celiu-ci, où reparaît, sous le ton du badinage, cette espèce de culte qu'il professait partout pour la jeunesse et la santé :

« Si quelque jolie fillette veut bien prendre souci de mon salut, son tendre cœur est déjà voué à l'amour. Quant aux remontrances que la veuve d'un prêtre me débite du coin de son poële, je n'y vois que vanité et chaos. — Je n'ai que faire de vos recommandations auprès du Sauveur, et l'homme sain le connaît mieux que les malades. »

Cependant, en présence de la démarche de Stolberg, son impassibilité ordinaire perdit un moment contenance. Il faut croire que cette conversion lui causa quelque douleur, qu'il en fut même affecté aussi vivement qu'il pouvait l'être. Un soir, dans une société d'Iéna, les dames, qui venaient de lire l'*Histoire de l'église* de Stolberg, lui demandèrent son opinion sur cet ouvrage, alors fort en vogue, et dont la grave Allemagne se préoccupait au moins aussi ardemment que nous pourrions le faire du roman du jour : Goethe, jusque-là d'une humeur enjouée, fronça le sourcil dès qu'on le mit sur ce chapitre, et finit par donner pour toute explication qu'il fallait se méfier de semblables livres, bons seulement à fausser le jugement en matière divine et humaine et à vous inspirer des préventions qui, le plus souvent, influaient sur les plus simples actes de l'existence; que, du reste, pour lui, il en avait horreur. On raconte qu'après cette sortie, qui avait paru lui coûter beaucoup, il devint de plus en plus morose et taciturne, et que, bien qu'il se trouvât au milieu d'un cercle de femmes spirituelles et causant volontiers, il n'y eut plus moyen, tout le reste de la soirée, de tirer de lui autre chose que des monosyllabes.

Du reste, cette amertume de cœur survécut chez lui aux évènemens. En 1820, l'impression subsistait encore assez vive pour lui dicter ces lignes, qu'il écrivait dans un de ses momens de retour sur le passé :

« La querelle entre Voss et Stolberg me toucha sensiblement, et donna lieu pour moi à plus d'une réflexion. — Il arrive dans la vie qu'après vingt ans de mariage un couple, en secret désuni, demande la séparation, et chacun de s'écrier alors : « D'où vient que vous avez patienté si long-temps, et pourquoi « ne point patienter encore jusqu'à la fin ? » Cependant un tel reproche est ce qu'il y a de plus injuste. Quiconque a pris la peine de peser dans toute sa valeur la condition grave et digne que le mariage constitue dans une société

moralement organisée, avouera combien c'est une chose dangereuse de se démettre d'une semblable dignité, et se posera cette question, à savoir s'il ne vaut pas mieux se résigner aux désagrémens du jour, et prendre son parti sur des tribulations qu'on est, la plupart du temps, en état de supporter, que de brusquer un dénouement qui, après tout, s'offrira de lui-même en désespoir de cause. Il en est de même d'une amitié contractée dans la jeunesse. Ces liens formés dans les premiers beaux jours, dans ces jours qui se développent riches d'espérances, ces liens-là sont absolus. On n'entrevoit alors, ni pour le moment ni pour l'éternité, aucun sujet possible de discorde. Ce premier engagement se place bien plus haut qu'une alliance contractée à l'autel entre deux amoureux, car elle est pure et ne se hausse sur aucun désir dont la satisfaction laisse craindre un pas en arrière; et voilà ce qui fait qu'il semble impossible qu'on renonce jamais à une affection de jeunesse, même lorsque de menaçantes différences se déclarent et reviennent à la charge pour la battre la brèche.

« Quand on réfléchit à la situation de Voss vis-à-vis de Stolberg, il est impossible de ne pas être frappé d'une différence telle qu'elle ne permet pas d'espérer la moindre égalité dans les relations. Deux frères, jeunes patriciens qui se font remarquer au café des étudians par la recherche du service et de la bonne chère, derrière qui se meut en sens divers toute une lignée d'aïeux, comment imaginer qu'un brave et rude autochtone, isolé de toute coterie, puisse former avec eux une liaison durable? Des deux côtés, les rapports sont précaires; une certaine libéralité de jeunesse et de cœur, jointe à de mutuelles tendances esthétiques, les rassemble sans les unir; car qu'est-ce qu'une communauté de poésie et de pensée contre des idiotismes innés, contre des différences dans la manière de vivre et la condition? »

Voss n'est-il pas un peu mis ici pour Goethe lui-même? Cette amitié de jeunesse, ces incompatibilités tardives, comme aussi la différence de rang et de fortune, tout cela ne rappelle-t-il pas la position du jeune Wolfgang vis-à-vis des comtes Stolberg lors du premier voyage en Suisse? L'identité des circonstances est remarquable, d'autant plus que le passage en question coïncide parfaitement avec un autre écrit plus de quinze ans auparavant, et dans lequel il disait, en parlant cette fois de lui-même :

« La conversion publique de Stolberg au culte catholique brisa les plus beaux liens antérieurement noués. Quant à moi, je n'y perdis rien, mes rapports d'intimité avec lui ayant dès long-temps dégénéré en une bienveillance banale. Je m'étais senti de bonne heure, à son égard, une de ces franches inclinations qu'on a pour un homme vaillant, aimant et digne d'être aimé. Cependant je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il ne saurait jamais s'appuyer sur lui-même, et finis par être convaincu qu'il cherchait, en dehors du centre de mon activité, son repos et son salut. Aussi l'évènement n'eut-il pas de quoi

me surprendre : depuis long-temps je le regardais comme un véritable catholique, et en effet il l'était par ses idées, par ses démarches, par son entourage; de la sorte j'envisageais d'avance avec calme le tumulte qui devait finir par jaillir de la manifestation ultérieure de nos secrets malentendus. »

Quant à la comtesse Auguste, il conserva d'elle, jusqu'à la fin, un souvenir plein de respect, mais trop intimement lié à certaines circonstances de jeunesse pour qu'il ne s'y mêlât point quelque amertume à mesure qu'il avançait en âge. Elle, de son côté, ne se démentit pas dans son affection. Elle était de ces ames pieuses pour lesquelles un premier sentiment reste sacré lors même qu'un développement ultérieur, qu'elles ne peuvent adopter, les éloigne dans la suite de l'ami d'autrefois. Nous avons vu dans Auguste l'espiègle jeune fille, l'aimable enfant inspirant, sans le vouloir, une passion tout idéale dont elle accepte gaiement l'hommage sans fol empressement ni pruderie, en personne d'esprit et de cœur; je voudrais maintenant montrer chez elle la femme austère, la puritaine qu'un soin religieux préoccupe. Quelques passages d'une lettre de Mme de Binzer, que la comtesse Auguste devait plus tard instituer dépositaire de sa correspondance avec Goethe, indiqueront ici, mieux que nous ne pourrions le faire, certains reliefs de cette noble figure de matrone affable et souriante en son rigorisme.

« J'ai passé hier la soirée chez la vieille comtesse Bernstorf (Kiel, 28 mai 1830). Décidément je ne saurais voir cette femme sans éprouver un sentiment de respect et de vénération profonde. Quelle noblesse et quelle dignité sur ce visage que le temps a pu flétrir, mais dont il n'enlèvera jamais le caractère auguste! Que de bienveillance et d'aimable résignation sur ce front couronné d'épaisses boucles de cheveux blancs! La comtesse est petite; mais tant de dignité, d'élévation respire dans son air! Sa simplicité surtout, sa douceur angélique me ravissent. Je ne saurais dire combien j'ai en moi de sympathie pour ces natures délicatement pieuses qui, sous les dehors de la plus discrète tolérance, n'en conservent pas moins dans l'ame d'inébranlables convictions, qui mettraient plutôt en doute la renaissance des fleurs au printemps que la résurrection au dernier jour, et qui, laissant de côté toutes ces nuances frivoles dont nous nous payons, ne reconnaissent en fin de compte que deux choses, le bien et le mal, l'honnête et le déshonnête. Bien loin de blâmer à tout propos, elles travaillent à convertir chacun, car c'est pour elles une affaire de cœur de chercher à procurer aux autres la paix profonde dont elles jouissent. Nul malheur ne les abat, nulle perte ne les décourage. Ce que ce monde leur refuse, elles espèrent le retrouver dans l'autre, et n'aperçoivent au-delà des portes funèbres du tombeau qu'un royaume divin plein de joie infinie où il y a place pour tous, et où elles voudraient tous entraîner avec

elles. La vieille comtesse a dans sa manière de s'exprimer une certaine solennité qu'on serait parfois tenté de prendre pour du pédantisme; mais ce ton de réserve absolue, cette façon de se tenir en garde contre toute vivacité inopportune sont des particularités essentielles que je ne saurais oublier dans ce portrait. — J'aurai toujours devant les yeux ses beaux cheveux blancs argentés par l'âge et ce noble front qui semble déjà ne plus donner asile aux émotions terrestres... »

On conçoit, d'après cela, que de cruels mécomptes attendaient dans la vie cette femme, ardente amie, non moins que zélée protestante, et suivant, du fond de sa croyance austère et puritaine, Goethe pas à pas dans son développement intellectuel. Il suffit de parcourir l'œuvre de ce génie superbe, en lutte ouverte avec toute espèce d'autorité sacerdotale, et qui haïrait Dieu s'il le lui fallait voir sous le dogme d'une religion, pour sentir dans quelles perplexités, dans quelles angoisses dut tomber à son sujet une ame dévotement préoccupée du souci de l'éternité. Et sans aller chercher bien loin nos exemples, quel sens pouvaient avoir aux yeux de l'épouse fidèle *les Afinités électives*, de la protestante scrupuleusement attachée aux principes de la Bible, tant d'autres pièces qu'en dehors du point de vue philosophique on prendrait pour des défis jetés à l'impiété et à l'athéisme? Se figure-t-on l'amertume que doit endurer une ame sincèrement vouée aux pratiques de la religion en voyant à ses côtés un être qu'elle affectionne se damner de gaieté de cœur? A l'aspect de ce vieillard qui marchait ainsi vers l'éternité la tête haute et le cœur libre, gardant jusqu'à la fin son franc parler sur tout et ne reniant rien, la noble amie eut peur. Tant de raison aux portes du sépulcre l'épouvanta; il est des momens où le calme d'un esprit fort peut être pris pour du vertige. Auguste tremblait pour l'ame de Wolfgang. Vingt fois elle fut tentée de lui venir en aide au bord de l'abîme, de lui jeter du fond de sa retraite une de ces paroles que la voix dit à Saul sur le chemin de Damas; mais je ne sais quelle fausse honte, quelle crainte de voir sa démarche mal interprétée l'avait toujours retenue! A la fin, cependant, son trouble augmente, elle songe au remords qui pèserait sur elle, si l'avertissement arrivait trop tard et sa conscience, assumant charge d'ame, lui dicte cette lettre qu'elle adresse à Goethe sur-le-champ.

LA COMTESSE BERNSTORF A GOETHE.

Bordesholm, 15 octobre 1822.

« Reconnaîtriez-vous, si je ne me nommais, les traits du temps passé, cette voix qui vous était jadis si bien venue? Eh bien! oui, c'est moi, Auguste, la sœur des deux Stolberg si tendrement chéris, si amèrement pleurés et regrettés. Ah! que ne peuvent-ils, du sein de leur séjour de paix, de ce monde où il leur est donné de contempler celui auquel ils n'ont pas cessé de croire ici-bas, que ne peuvent-ils se joindre à moi pour vous dire : « Cher, cher « Goethe, tournez-vous enfin vers celui qui se laisse si volontiers trouver, « croyez en celui en qui nous avons cru tant que notre vie a duré! » Et ils ajouteraient encore, les bienheureux : « que nous contemplons désormais; » et moi, je dis : qui est la vie de ma vie, la lumière de mes sombres jours, qui fut pour nous trois le sentier, la vérité, la vie, notre maître et notre Dieu! Je laisse encore parler mes frères, qui exprimèrent ce vœu si souvent avec moi : « Cher, cher Goethe, l'ami de notre jeunesse, jouissez, vous aussi, de ces « biens qui, déjà sur la terre, étaient notre partage, l'amour, l'espérance, la « foi. » Et ils ajouteraient, les bienheureux : « la science et la paix éternelle « vous attendent ici. » Pour moi, je ne vis encore que dans l'espérance de cet avenir, bienheureuse espérance, tellement passée chez moi à l'état de certitude, que j'ai peine à apaiser le désir immense qui m'y porte. — Je relisais, ces jours derniers, toutes vos lettres, *the songs of other times;* la harpe de Selma résonnait à mes oreilles, je vous retrouvais bon pour la petite Stolberg, et moi aussi je vous aimais du fond du cœur. — Non, tout cela ne doit pas périr, mais vivre dans l'éternité; notre amitié, fleur de notre jeunesse, aura ses fruits dans l'éternité. Je l'ai souvent pensé, et cette idée m'est revenue en relisant la dernière de vos lettres. Dans une de vos lettres, vous me demandiez de *vous sauver*, je n'ignore pas aujourd'hui combien peu valent mes propres forces, mais je vous en supplie ingénument, vous-même sauvez-vous. N'est-il pas vrai que votre demande d'autrefois me donne quelque droit à cette demande? Je vous en prie, entendez dans mes paroles la voix de mes frères qui vous aimaient si tendrement : il est un vœu qui me tient à cœur, un vœu dès long-temps exprimé et dont j'ai bien des fois voulu vous faire part, ô Goethe, cher Goethe : renoncez à tout ce que ce monde a de petit, de vain, d'insuffisant, tournez vers l'Éternel vos regards et votre ame! Il vous a été beaucoup donné, beaucoup confié; quel crève-cœur ç'a été pour moi bien souvent de vous voir si facilement nuire aux autres dans vos écrits! — Oh! revenez au bien tandis qu'il en est temps encore. Implorez une assistance plus haute, et je vous le dis, aussi vrai que Dieu existe, elle ne vous fera point défaut. — Il me semblait que je ne serais pas morte tranquille sans avoir répandu mon ame dans le sein de l'ami de ma jeunesse, et maintenant je crois que je m'endormirai plus doucement lorsque mon heure sonnera. — Ce ne sont pas

les années seulement, mais aussi d'indicibles souffrances qui ont blanchi ma tête avant le temps. — Cependant jamais n'a chancelé une minute ma confiance en Dieu, mon amour ardent pour mon Sauveur. — A chaque fléau qui m'atteignait, j'entendais une voix s'écrier du fond de mon être : Dieu fait tout pour le mieux. — Le Dieu de ma jeunesse est resté le Dieu de mes vieux jours. — Autrefois, quand nous nous écrivions, j'étais la plus heureuse créature qui fût sur la terre! Riche par mes parens, adorée des meilleurs des frères, plus tard, la compagne bien-aimée de l'époux de mon cœur! — Mais, hélas! quelles épreuves m'attendaient! le seul enfant auquel j'aie donné la vie, un garçon de quatre ans, mon amour, mon orgueil de mère, — puis-je dire que je le perdis? Ce qui fut un gain pour lui, mon cœur maternel n'a jamais pu le regarder comme une perte, il gagna le ciel; pour moi seule fut la douleur, et, dans l'excès de ma souffrance, je remerciai Dieu.— Plus tard, je perdis mon mari; oh! ce fut là un coup affreux, une douleur à laquelle rien ne se compare. Cependant mes frères me restaient. Oh! mes nobles frères, chéris au-delà de toute expression, un torrent m'emporta le plus jeune et brisa pour l'avenir l'organisation jeune encore de l'aîné. Cette perte cruelle suivit l'autre de si près, que je me sentis comme veuve une seconde fois. Même en mon désespoir, je bénis Dieu qui me les rendra tous dans son royaume, frères, époux, amis, enfant. Goethe, cher Goethe, faites aussi que j'emporte avec moi l'espérance de vous y retrouver. Encore une fois, je vous en supplie, vous ne repousserez pas celle que vous nommiez jadis une amie, une sœur. Je vous en supplie, éprouvez à quel point le Seigneur est bon et miséricordieux, et quelle joie attend celui qui se confie à lui.

« Je désire que ceci reste entre vous et moi. — Me répondrez-vous? Je voudrais bien savoir où vous êtes, ce que vous faites. Je vis pour la plupart du temps retirée à la campagne. Ma chère nièce, la fille de mon plus jeune frère, est auprès de moi. Elle a treize ans; c'est mon amour et mon bonheur. Je vous tends la main; votre souvenir ne s'est jamais éteint en moi, et mon intérêt pour vous reste le même. Je fais des vœux pour votre vrai bonheur, et, tant que je vivrai, ne cesserai de prier pour vous; fasse le ciel que votre ame s'unisse à la mienne! Mon Sauveur est aussi le vôtre; en dehors de lui, il n'y a ni salut ni félicité. Vous souviendrez-vous encore de moi? Je vous en prie, écrivez-moi deux mots. »

Puis en post-scriptum.

« Après être resté quelque temps sans m'écrire, vous me demandiez autrefois, dans une de vos lettres, de *renouer le fil de notre amitié*, ajoutant qu'il n'y avait qu'une femme pour s'acquitter d'un pareil emploi. Eh bien! le voilà renoué, ce fil, ô Dieu! et puisse-t-il s'étendre jusque dans l'éternité! — Adieu donc, et ne méconnaissez pas mes intentions. »

Voici maintenant quelle fut la réponse de Goethe :

« J'ai été sensiblement ému de recevoir un si doux souvenir de l'ancienne

amie de mon cœur, dont mes yeux n'ont jamais vu les traits, et cependant j'hésite et ne sais ce que je dois répondre. Permettez-moi de rester dans la généralité, puisque les conditions particulières nous sont réciproquement inconnues.

« Vivre longuement, c'est survivre à beaucoup, aux amis, aux ennemis, aux indifférens, survivre aux royaumes, aux cités, même aux bois, même aux arbres que nous avons semés et plantés dans notre enfance. Nous nous survivons à nous-mêmes et célébrons avec reconnaissance les moindres facultés qui nous restent du corps et de l'esprit. Tous ces biens périssables nous captivent, et, pour peu que nous ayons toujours devant les yeux l'élément éternel, le temps qui passe n'a plus prise sur nous. Vis-à-vis de moi-même et des autres mes intentions ont toujours été droites, et, dans tous les actes de mon existence, je n'ai jamais cessé de regarder là-haut. Vous et les vôtres en avez fait autant. Continuons de la sorte aussi long-temps que la clarté nous luit; pour les autres, un soleil aussi se lèvera; le jour viendra pour eux de s'y produire et de nous éclairer à leur tour.

« Croyez-moi, sur le chapitre de l'avenir restons sans inquiétude! *Dans le royaume de notre père, il y a plus d'une province,* et lui, qui nous accorde sur la terre une hospitalité si douce, aura certainement pourvu à ce que là-bas tout soit bien. Peut-être alors nous sera-t-il donné, ce qui jusqu'à présent nous a manqué, de nous voir face à face, et par là de nous aimer plus foncièrement encore. Souvenez-vous de moi en pleine confiance.

« Ce qui précède était écrit peu de temps après la réception de votre chère lettre, mais je n'osais vous l'envoyer, me rappelant avoir jadis, par une manifestation semblable, offensé à mon insu, et bien contre mon gré, vos nobles et dignes frères. Cependant, comme je relève aujourd'hui d'une maladie mortelle et reviens à la vie, je vous l'adresse, afin qu'elle vous annonce directement que le Tout-Puissant m'accorde encore de contempler la lumière de son divin soleil. Je fais des vœux pour qu'à vous aussi le jour soit favorable, et que vous vous souveniez de moi avec tendresse, comme, de mon côté, je n'oublierai jamais ce temps dans lequel agissait encore réuni ce qui, plus tard, devait se séparer.

« Puisse tout se retrouver dans le sein du Père tout-aimant!

« Votre sincèrement affectionné,

« GOETHE. »

Weimar, 17 avril 1823.

Cette réponse, d'une si haute modération, où la dignité humaine touche en certains endroits à l'onction religieuse, est sans contredit le plus bel hommage que Goethe pût rendre à la mémoire de ses relations avec la comtesse. En effet, quiconque a pénétré un peu avant dans les secrets de cette organisation indomptable, quiconque

n'ignore pas à quel point lui répugnaient les professions de foi de toute espèce, s'étonnera de la déférence, je dirai presque de la grace avec laquelle il accepte la discussion. Évidemment un prêtre n'eût jamais tant obtenu, et nous devons voir là un des miracles qu'il attribue quelque part à ce don de faiblesse divine dont le mysticisme fait honneur aux femmes. Cependant, on l'aura remarqué, la politesse n'exclut pas les réserves, et si d'un côté il veut bien imposer silence, en faveur des circonstances, à l'esprit de révolte, à ces rumeurs prométhéennes qui grondent en lui chaque fois que la question métaphysique est agitée, de l'autre il n'accorde rien. Point de réticence, point de sarcasme ni de blasphème, mais aussi point de concession. Sa lettre est un chef-d'œuvre de diplomatie et de goût, et le dernier trait, *espérons qu'il nous sera donné de nous voir enfin là-bas*, en ramenant par une allusion ingénieuse le ton de la plaisanterie en si grave sujet, éloigne adroitement toute prétention au dogmatisme, et laisse aux choses je ne sais quoi de superficiel qui maintient les positions respectives sans que les plus rigoureuses bienséances en aient à souffrir. Du reste, la lettre si touchante et si vraie de la comtesse ne demandait pas moins. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ce dialogue aux portes du tombeau a de la grandeur et de la solennité. C'est en finir dignement. Cette amitié tout intellectuelle, contractée au matin d'une jeunesse poétique et chaleureuse, qui s'assoupit un moment sur le midi, puis reparaît unie et calme au seuil de l'éternité, vous rappelle involontairement ces eaux vives et bondissantes qu'on perd de vue au sortir de leur source, pour les retrouver ensuite, fleuves puissans et généreux, au moment où la mer va les engloutir. Quel que soit le jugement qu'on porte de cette correspondance, on ne saurait assister sans être ému à la crise suprême qui la dénoue. Je mets ici à part toute question d'opinion religieuse, et prétends n'envisager que la grandeur morale des personnes; assurément deux êtres capables de se retrouver et de se quitter ainsi n'avaient pas commencé de la veille à prendre la vie sous son côté sérieux, et de pareils exemples de tenue et de dignité humaines sont bons à reproduire au temps où nous vivons.

HENRI BLAZE.

ÉTUDES

ADMINISTRATIVES.

II.[1]

LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Surveiller les complots des ennemis du gouvernement et déjouer leurs tentatives, sans aucun pouvoir extraordinaire, sous l'empire d'une législation qui interdit toute arrestation préventive; assurer l'ordre et entretenir la sécurité dans une ville dont la population, y compris la banlieue, dépasse 1,100,000 ames, où sont rassemblés plus de 200,000 ouvriers, où fermentent les passions les plus désordonnées, où se donnent rendez-vous les bandits les plus dangereux; maintenir la liberté de la circulation dans plus de 2,000 rues, sillonnées par 60,000 voitures; conjurer tous les élémens d'insalubrité dans un foyer d'industrie qui agglomère sur quelques kilomètres

(1) Voyez les articles de cette série sur *le Conseil d'État*, livraisons du 15 octobre et 15 novembre 1841.

carrés plus de 6,000 établissemens nuisibles, au sein d'un peuple immense entassé dans d'étroites demeures; faciliter les approvisionnemens, favoriser la distribution régulière des choses nécessaires à la vie dans un centre de consommation où s'engloutissent chaque année 145,000 quintaux métriques de farine, 950,000 hectolitres de vin, 42,000 hectolitres d'eau-de-vie, 170,000 bœufs, vaches ou veaux, 427,000 moutons, 83,000 porcs et sangliers, où se dépensent 5 millions de francs en marée, 8 millions en volailles et gibiers, 12 millions en beurre et 5 millions en œufs : tels sont en substance les devoirs importans et délicats du préfet de police.

Il dispose d'un budget qui excède 12 millions; il a sous ses ordres une garde de plus de 2,500 fantassins et 400 cavaliers, un corps de sapeurs pompiers de 830 hommes, des bureaux où travaillent, tout le jour et souvent la nuit, près de 300 employés, un service extérieur de commissaires, d'inspecteurs, de sergens de ville, d'agens de tous ordres, qui comprend plus de 2,000 personnes.

Son territoire, peu étendu, n'embrasse que le département de la Seine et les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon; mais aucune autre portion du royaume ne renferme une population aussi active, aussi pressée, et ses attributions sont plus complexes et plus nombreuses que celles d'aucun ministre.

Délégué du pouvoir politique, il répond de la sûreté du roi et de son gouvernement; magistrat, il remplit des fonctions judiciaires, fait constater les crimes, délits et contraventions, et en livre les auteurs aux tribunaux; administrateur du département, il est chargé des prisons, des mesures relatives aux aliénés, de la police des communes rurales, des secours pour remédier à la mendicité; dépositaire de l'autorité municipale, il exerce tous les pouvoirs de police qu'elle comporte.

Les attributions déférées par nos lois générales aux préfets des départemens et aux maires sont partagées à Paris entre le préfet de la Seine et le préfet de police. Dans ce partage, le premier a obtenu la part la plus brillante : à lui le soin d'encourager les arts, de soutenir par de grands travaux des milliers d'ouvriers, de secourir l'indigence, de répandre l'instruction, de présider à l'organisation des milices citoyennes. Il occupe le palais de la cité, plus somptueux, plus magnifique aujourd'hui que la résidence royale; il reçoit le chef de l'état dans les fêtes que lui donne sa capitale; il le harangue, au nom de la ville, à la tête du corps municipal; il est le maître des cérémonies de la vieille bourgeoisie parisienne, son intendant, son

architecte. Il attache son nom à des établissemens nouveaux et le fait bénir pour des créations d'utilité publique dont il est l'exécuteur souvent passif.

Au préfet de police, au contraire, les attributions les plus pénibles, toutes les mesures de rigueur, l'administration des prisons, l'arrestation des prévenus, le transfèrement des condamnés. En butte aux préventions haineuses d'une opinion aveugle et ignorante, pour qui la police est un ennemi et non un protecteur, il n'obtient jamais que des succès négatifs, oublié si le calme règne, attaqué, compromis, si quelque désordre éclate. Son triomphe est dans la sécurité publique, bien précieux que la foule est heureuse d'obtenir, mais qu'elle juge d'autant plus simple et naturel qu'elle en jouit davantage. Il vit entouré de détenus, de gendarmes, d'agens de l'ordre le plus infime; sa demeure, qu'on s'apprête en ce moment à rendre plus digne, est sombre et triste : tout enfin semble conspirer pour lui donner un rang secondaire dans la hiérarchie des pouvoirs municipaux et pour dépouiller son titre de l'éclat et de la grandeur. Cependant, si l'honneur est le prix du péril et grandit avec lui, si la dignité d'une fonction doit se mesurer sur les services qu'elle est appelée à rendre, le préfet de police est le premier magistrat de la capitale. Paris, privé des avantages que lui procure l'administration du préfet de la Seine, languirait dans un douloureux abaissement, il cesserait d'être à la tête du monde civilisé, toutefois il survivrait encore à sa splendeur perdue; mais Paris, en proie à tous les maux qu'éloigne une police infatigable et vigilante, périrait bientôt dans les convulsions de l'anarchie.

L'empereur l'avait compris, et sa politique, toujours sensée comme le génie, travailla sans relâche à relever la magistrature du préfet de police. Il entretenait avec lui des rapports directs et journaliers, s'attachait à étendre ses attributions, à le placer très haut dans l'opinion; dans tous les conflits d'attribution, il lui accordait son appui. La restauration, dans le même esprit, conféra un instant au préfet de police le titre de ministre d'état. Le gouvernement de juillet n'a peut-être pas suffisamment apprécié les considérations d'intérêt général qui réclamaient au moins entre les deux préfets une stricte égalité. Depuis que la loi électorale les a exclus si impolitiquement de la chambre des députés, en leur ouvrant l'accès de l'autre chambre, l'élévation du seul préfet de la Seine à la pairie a placé son collègue, aux yeux du public, dans une sorte d'infériorité relative. Cependant cette dignité pourrait, sans déchoir, être attachée à des

fonctions dont le souvenir ne dépare point les carrières les plus illustres et qu'ont successivement occupées le président et le grand-référendaire actuels de la chambre des pairs. On ne doit point prévoir qu'un des premiers postes de l'état appartienne à des hommes qui ne seraient pas dignes d'aller s'asseoir auprès de ces honorables prédécesseurs; le présent est une garantie pour l'avenir, et il est bon que la perspective de cet attribut, sinon nécessaire, du moins habituel, circonscrive les choix du gouvernement dans le cercle des personnages que leur caractère, leur vie entière et leur situation politique autorisent d'avance à y prétendre.

La préfecture de police a été créée en 1800, à l'époque où un pouvoir réorganisateur plaçait partout l'autorité dans ses conditions de force et de durée; pour la première fois, l'administration de Paris obéit à une direction simple et vigoureuse. En 1789, disséminée entre le lieutenant-général de police, le prévôt des marchands, les échevins, la chambre des bâtimens, le bureau des finances et même le parlement, elle manquait d'ensemble et d'unité; la confusion régnait dans son sein; un partage obscur d'attributions mal définies engendrait des luttes incessantes. En 1790, l'assemblée constituante désarmait le pouvoir; à Paris, comme sur tous les points du royaume, étaient constituées des autorités multiples et délibérantes, habiles pour le conseil, impropres à l'action. Le 10 août, en préludant à la sanglante usurpation de la commune de Paris, ne fondait qu'une dictature politique. Le directoire communiquait au pouvoir élevé sur les ruines de la commune la faiblesse et l'inconsistance qui le minaient lui-même et devaient promptement amener sa chute. Le consulat seul, ou plutôt l'homme de génie en qui il se personnifiait, reconnut la situation exceptionnelle d'une ville où se décident incessamment les destinées de l'état, la plaça sous l'autorité de deux magistrats nommés par le pouvoir central lui-même, investit l'un de l'administration proprement dite, l'autre de la police; mais, cédant à des ombrages que les circonstances expliquent autant que ses défiances politiques, il n'avait laissé aux vœux des citoyens qu'une expression factice et infidèle, dans un conseil municipal réduit, nommé comme les préfets et dépourvu d'une véritable autorité. La restauration, dont les partisans ne proclament les maximes de liberté qu'aux époques où ils n'ont point à les appliquer, laissa intacte cette organisation. Le gouvernement de juillet, plus loyal dans son libéralisme, a remis à l'élection le droit de composer le conseil municipal, augmenté le nombre de ses membres et donné entrée à ses

séances aux deux préfets : c'est sous les yeux de cette représentation efficace et sincère qu'ils accomplissent leurs fonctions respectives. Le préfet de police, sans qu'aucune de ses attributions ait disparu, en contact avec un pouvoir électif, se trouve relevé dans l'opinion par la solidarité qui les unit ensemble, car, si les conseils élus gênent et entravent parfois les fonctionnaires qu'ils contrôlent, ils les grandissent et les fortifient plus souvent par leur adhésion; cette sanction populaire est surtout nécessaire à un magistrat chargé de la police : elle lui rend en considération plus qu'elle ne lui ôte en puissance.

Une loi, depuis long-temps promise, doit déterminer à la fois les droits respectifs du conseil municipal de Paris et des deux préfets, et le partage des pouvoirs entre ces derniers : elle devra, si nous ne nous trompons, beaucoup plus maintenir que réformer. Le conseil municipal exerce aujourd'hui, en vertu des lois, une autorité contenue dans de justes limites, et à laquelle il manque seulement d'être clairement définie. Quant aux attributions des deux préfets, la répartition de leurs pouvoirs ne soulève d'objections que sur quelques points peu essentiels, et une solution convenable sortira aisément de la discussion des chambres.

Il a paru qu'il serait de quelque intérêt de retracer l'organisation de la préfecture de police, ses moyens d'action, ses attributions. Ce tableau peut servir à la loi qui se prépare; il satisfera peut-être la curiosité de ceux qui aiment à se rendre compte des institutions politiques et administratives sous lesquelles ils vivent; il pourra fournir un terme de comparaison et un sujet d'études à l'étranger; il éclairera enfin l'opinion publique en dissipant d'injustes préjugés.

I.

Le préfet de police doit surveiller plus qu'agir, prescrire plus qu'exécuter, et, bien que ses employés intérieurs soient nombreux et occupés, c'est surtout au dehors et dans les services actifs que se manifeste son pouvoir.

Les bureaux concertent les mesures à prendre, donnent l'impulsion, recueillent et constatent les résultats; ils préparent, délibèrent, organisent, ils sont la pensée et l'intelligence. Les services actifs surveillent, exécutent, empêchent, préviennent, répriment. En rapport immédiat avec les citoyens, ils occupent tous les points, le jour,

la nuit; ils sont les yeux, les bras de l'administration. Mais dans la multitude des devoirs qui leur sont imposés, le rôle d'instrumens passifs et muets ne leur suffirait point, et leur obéissance a toujours besoin d'être éclairée par la réflexion et guidée par le discernement.

Le travail intérieur est distribué selon les diverses attributions du préfet. Le cabinet particulier traite seul les questions politiques. Là, dans le secret, sous la garantie d'une confiance réciproque, se suivent les affaires les plus délicates, celles qui touchent à la sûreté de l'état, aux manœuvres des factions, aux sociétés secrètes, à leurs conciliabules : affaires périlleuses qui engagent la responsabilité du chef, et dont il doit se réserver l'appréciation directe et exclusive. Deux divisions, que leur titre définit suffisamment, la division de sûreté et la division administrative, se partagent les affaires non politiques; le secrétariat-général dirige les intérêts propres à l'administration considérée en elle-même, le personnel, le matériel, et un certain nombre d'objets non classés dans les divisions. Les bureaux de la préfecture de police ne diffèrent de ceux des ministères ou des grandes administrations qu'en ce qu'ils exigent des employés qui les composent une promptitude spéciale d'examen, de décision et d'expédition.

L'organisation des services extérieurs est forte et puissante.

Chacun sait que Paris est divisé en 12 arrondissemens et 48 quartiers : dans chaque arrondissement est établie une brigade d'inspecteurs et de sergens de ville, sous la direction d'un officier de paix; dans chaque quartier, réside un commissaire de police, secondé par un ou deux secrétaires, collaborateurs sédentaires, et par un inspecteur de police au moins et un porte-sonnette, agens extérieurs et d'exécution.

Les commissaires de police sont indépendans des officiers de paix et leurs supérieurs dans l'ordre de la hiérarchie. Ils sont nommés par ordonnance du roi, relèvent à la fois du préfet de police qui les tient sous son autorité, et du procureur du roi dont la loi les a faits les auxiliaires. Ils ont leur bureau toujours ouvert dans chaque quartier et y remplissent un ministère de conciliation et d'ordre fort utile, fort apprécié de la population parisienne, qui trouve en eux des arbitres et des pacificateurs. Ils se tiennent à la disposition des citoyens qui réclament assistance dans quelque trouble public ou privé, reçoivent et interrogent les individus arrêtés, veillent à l'exécution des ordonnances de police, à tout ce qui concerne la salubrité, la propreté, etc. Pendant quelque temps, ils portèrent le titre

de magistrats de sûreté, et peut-être à Paris auraient-ils dû le conserver, car ils remplissent une véritable magistrature, et la sûreté des citoyens trouve en eux d'énergiques défenseurs. Ils entretiennent des relations directes et journalières avec le préfet qui les emploie dans tous les services de l'administration.

Les officiers de paix, les inspecteurs non attachés aux commissaires et les sergens de ville appartiennent à un bureau central, placé auprès du préfet sous la direction d'un commissaire et désigné sous le titre de *police municipale.*

La police municipale est la source de toute la surveillance de la cité : c'est elle qui répartit dans les douze arrondissemens les brigades attribuées à chacun, et met en mouvement, selon les circonstances et les besoins de chaque jour, les brigades centrales réunies autour d'elle, les unes sans affectation spéciale, toujours disponibles à titre de renfort général, les autres chargées d'attributions distinctes, surveillant les filous ou les prostituées, les voitures publiques ou les hôtels garnis; toutes constituées de manière à pouvoir se réunir à la fois, en un instant, sur le même lieu, pour intervenir, au nom de la loi, dans tout ce qui menace le repos des citoyens. Plus de 600 agens dépendent de la police municipale; elle constitue une force permanente et une réserve éventuelle; son organisation est telle que, sans superfétation, sans dépense perdue, elle fournit ensemble à Paris, pour les temps ordinaires, les agens nécessaires à l'exécution des lois, et, pour les jours d'agitation, une troupe active, courageuse, facile à mouvoir et toujours prête à saisir les auteurs ou les complices du désordre.

Outre les commissaires de police et la police municipale, qui embrassent dans leur action toutes les attributions du préfet, un personnel distinct d'inspecteurs est exclusivement attaché à plusieurs services spéciaux, ressortissant, selon leur objet, à l'une des deux divisions intérieures : la bourse a son commissaire de police et ses gardes; la halle aux grains, son contrôleur et ses deux inspecteurs; les halles et marchés, leur inspecteur-général et 34 inspecteurs, préposés ou commis; les abattoirs, 6 inspecteurs; la navigation et les ports, un inspecteur-général et 28 inspecteurs, sous-inspecteurs et préposés; le mesurage public et l'inspection des bois et charbons, 41 inspecteurs ou préposés; la vérification des poids et mesures, 6 commissaires de police inspecteurs. Douze dégustateurs procèdent à la visite des caves et des vins du commerce de détail. Le nettoiement, l'arrosement et l'éclairage occupent un directeur et 80 in-

specteurs ou agens de divers grades; la petite voirie, 17 architectes et inspecteurs; les voitures publiques, 95 contrôleurs et surveillans. Deux ingénieurs et un inspecteur sont attachés à la surveillance des établissemens dangereux, incommodes ou insalubres, un médecin à la Morgue, et enfin 12 médecins au dispensaire de salubrité.

La garde municipale, dont une sage politique a augmenté dernièrement le personnel, prête à ces nombreux agens l'appui d'une force publique qui se distingue par sa discipline, son dévouement et son expérience, troupe d'élite composée des meilleurs soldats de toute l'armée, digne de la confiance de l'autorité et du public, habituée à ménager, tout en le contenant, le peuple de Paris, qui vit avec elle, et dont la susceptibilité jalouse s'irriterait de tout procédé brutal. Le préfet dispose de la garde municipale, dirige son service de jour et de nuit, lui adresse ses réquisitions quand elle lui est nécessaire, et peut compter sur son inébranlable fermeté toutes les fois que les conseils, les avertissemens, les instances personnelles des agens civils n'ont pas suffi pour rétablir la paix troublée et rendre aux lois leur empire.

Les sapeurs-pompiers, aujourd'hui en nombre inférieur aux besoins de la population, portent, partout où l'incendie éclate, le secours d'une adresse qui ne s'arrête devant aucun obstacle et d'un courage que n'ébranle aucun danger.

Tels sont les divers auxiliaires de la préfecture de police. Cette énumération ne contient toutefois que les agens ostensibles et portés au budget. En dehors de ce nombre, d'autres exercent, tant pour les affaires politiques que pour la police de sûreté, des fonctions secrètes; il en sera question plus tard, à l'occasion des services même auxquels ils sont attachés.

La simplicité pratique de cet ensemble frappe et satisfait. On comprend qu'elle doit aider puissamment le préfet dans l'accomplissement de son immense tâche : auprès de lui, ses bureaux; au-delà, répandus sur son territoire, ses agens de tous ordres; il leur donne l'impulsion et s'assure, par les rapports qu'ils lui adressent, de leur exactitude et des résultats qu'ils ont obtenus; il est représenté dans chaque quartier par un fonctionnaire intéressé à faire aimer et respecter l'administration, dans chaque arrondissement par un agent d'exécution préoccupé avant tout des droits et des devoirs de la police; il dispose de ses brigades centrales pour montrer partout son bras tutélaire. Il se tient sans cesse au courant des évènemens, connaît les vœux de la population, ses souffrances ou ses joies, et, dans un rap-

port journalier, avertit le gouvernement de tout ce qui peut éclairer sa marche. Il applique aux intérêts plus spéciaux un ordre déterminé d'agens, et appuie, s'il le faut, ses ordres sur l'épée de la garde municipale, qui, de concert avec les sapeurs-pompiers, veille en même temps aux besoins matériels de la cité.

Les sergens de ville ont reçu un uniforme à l'époque même de leur création, sous l'administration éclairée et populaire de M. Debelleyme. Une ordonnance récente a assigné aux commissaires de police, pour les cérémonies publiques, un costume officiel; la ceinture tricolore suffit à signaler leur caractère dans les circonstances ordinaires. Les officiers de paix portent aussi dans les cérémonies un habit brodé et une ceinture bleue; la plupart des inspecteurs des services spéciaux ont également un uniforme : ainsi presque tous les employés extérieurs et actifs accomplissent ostensiblement leur ministère, et la population, loin d'en prendre ombrage, n'en témoigne que plus de confiance. Cependant, même parmi les agens ostensibles, plusieurs ne peuvent pas toujours dénoncer leur présence par des signes extérieurs qui paralyseraient la surveillance et annuleraient la répression. L'administration apprécie les circonstances et donne ses instructions. Elle a intérêt à faire connaître elle-même ses agens, toutes les fois que des obstacles puissans ne s'y opposent point; l'exemple des sergens de ville est concluant; les anciens agens de police dont ils ont pris la place tenaient le dernier rang dans l'opinion du peuple; les plus grossières épithètes flétrissaient leur personne, les plus vives résistances entravaient leur action; les sergens de ville sont à l'abri de ces difficultés. C'est que le mystère et la surprise offensent et excitent le soupçon. Au contraire, on rend justice à l'agent zélé qui s'offre aux regards de tous et accepte hardiment la responsabilité de ses œuvres.

Tous les agens de la préfecture dépendent exclusivement du préfet; il peut révoquer ceux dont la nomination lui appartient et es suspendre tous; il règle leurs traitemens et dispose d'eux en toute liberté. Ce pouvoir absolu, tempéré seulement par nos mœurs équitables et modérées, fortifie l'autorité du chef sur ses subordonnés.

Quelques réflexions nous sont suggérées par l'examen de l'organisation qui vient d'être retracée.

Les commissaires de police ne sont pas assez exclusivement sous la direction du préfet. Auxiliaires du procureur du roi, et, à ce titre,

obligés d'obéir aux juges d'instruction, qui leur délèguent des actes de leurs fonctions, ils peuvent être gênés dans l'accomplissement de ces doubles devoirs, et recevoir à la fois des ordres dont l'exécution simultanée est impossible : on a vu l'autorité judiciaire contrarier les mesures prises par le préfet, et les actes qu'elle ordonnait nuire à l'instruction même commencée par ses soins. Sans doute, les décisions des magistrats de l'ordre judiciaire doivent toujours prévaloir; mais, sans subordonner la justice à la police, un concert préalable pourrait être établi. M. Gisquet, dans ses Mémoires, traite longuement cette question, et se plaint avec raison des refus persévérans des juges d'instruction, malgré l'appui prêté à ses réclamations par M. le procureur-général Persil.

Quelques conflits peuvent s'élever aussi entre les commissaires de police et les officiers de paix et autres agens de la police municipale. Les premiers, placés à demeure dans leur quartier, et disposés quelquefois à des concessions abusives pour s'y faire bien venir, supportent impatiemment la concurrence des officiers de paix, agens mobiles, moins désireux de popularité et plus décidés dans leurs mesures. Supérieurs à ces agens par leur titre, ils subissent cependant chaque jour leur censure indirecte. Le commissaire circonscrit dans un quartier entretient des rapports obligés avec l'officier de paix préposé à la surveillance de tout un arrondissement, et l'étendue de son ressort donne à celui-ci une importance contradictoire avec l'infériorité de son titre. La fermeté du chef de la police municipale peut adoucir ces frottemens, mais non les éviter tout-à-fait. Peut-être conviendrait-il de soumettre tous les agens extérieurs de la préfecture à l'inspection de fonctionnaires supérieurs, espèce de sous-préfets ou de commissaires centraux de police, dont l'autorité prédominante étoufferait toute collision et imprimerait au service une constante unité.

Depuis la révolution de juillet, pour prix d'un zèle qui pouvait être autrement récompensé, les officiers de paix ont été appelés, par voie d'avancement, aux fonctions de commissaires de police. On a ainsi confondu deux carrières distinctes. Le magistrat de police et l'agent d'exécution doivent marcher parallèlement, mais ne jamais se rencontrer dans leur avancement : il convient que les premiers se recrutent parmi les jeunes avocats, les secrétaires des commissaires de police, les employés des bureaux, et les seconds parmi les agens actifs les plus hardis et les plus adroits. Un avenir convenable doit être assuré aux officiers de paix, mais leur introduction dans le corps

des commissaires de police offre des inconvéniens de plusieurs natures; elle peut altérer la bonne composition de ce corps et livrer les commissaires à une surveillance qu'un intérêt d'avenir expose à devenir partiale.

On a pensé depuis long-temps à consacrer dans chaque quartier un édifice spécial au commissariat de police, comme la mairie et la justice de paix. Cette création serait d'une grande utilité. Souvent les commissaires de police occupent dans des rues peu centrales de leur quartier, à des étages élevés, des appartemens mal distribués et resserrés; s'ils changent de domicile, toutes les habitudes de la population sont dérangées. Ces inconvéniens disparaîtraient. Au logement du commissaire de police et de son secrétaire seraient annexés : 1° un corps-de-garde; 2° un poste de pompiers; 3° des brancards, des boîtes de secours et même un poste médical, si cette bienfaisante institution était officiellement adoptée. La dépense des terrains et constructions serait presque entièrement couverte par la suppression des loyers, allocations et indemnités que ces divers services occasionnent aujourd'hui. Déjà, à une époque antérieure, une compagnie de spéculateurs avait fait des propositions qui, moyennant des sacrifices peu considérables, auraient doté Paris de ces établissemens.

A part quelques critiques de détail, quelques améliorations possibles, l'organisation de la préfecture de police est bonne, et laisse peu à désirer; successivement perfectionnée, elle est le produit de l'expérience et non d'une vaine théorie : c'est ainsi que se forment les institutions solides et les administrations régulières.

II.

Le préfet de police, pour l'accomplissement de ses fonctions, est investi de deux droits importans qui sont comme la base et le couronnement de son autorité. Il fait des règlemens qui ont force de loi; il livre aux tribunaux ceux qui violent ces règlemens, et a droit de décerner des mandats contre tout prévenu de crime ou de délit.

Le pouvoir de faire des règlemens appartient à tous les maires, et c'est comme exerçant une partie de leurs fonctions que le préfet de police en est investi; mais les maires sont subordonnés aux préfets, et, à Paris, le magistrat chargé de la police est à la fois maire et préfet : pour ses attributions spéciales, il ne relève que du ministre. L'étendue de sa juridiction, son rang dans l'ordre administratif, la

grandeur des intérêts soumis à son autorité, contribuent également à donner de l'importance aux mesures qu'il prescrit. La loi, comme pour les placer au-dessus des simples règlemens des maires, les qualifie d'ordonnances, à l'instar des dispositions qui émanent de la puissance royale.

On trouverait dans le recueil des ordonnances du préfet de police depuis 1800 les plus précieux documens. Le caractère propre à chacun des gouvernemens qui se sont succédé depuis cette époque y paraîtrait dans tout son jour; la police de Paris porte toujours le cachet du pouvoir qui règne : violente et absolue sous un gouvernement qui repousse tout contrôle, tracassière et inquisitoriale avec celui qui craint et élude, faible et hésitante quand les partis politiques la maîtrisent. On ferait presque l'histoire de Paris avec celle des ordonnances de police. Aux époques de troubles civils, les intérêts purement administratifs sont relégués au second plan; la nécessité de défendre les pouvoirs publics parle seule, et seule est écoutée; des dispositions sont prises contre les attroupemens, les tumultes, les réunions nocturnes; les passeports deviennent l'objet de précautions spéciales; les hôtels garnis, les étrangers, les ouvriers, sont soumis à des obligations minutieuses et parfois vexatoires : une sorte de suspicion légale s'appesantit sur tous les habitans, obligés de se munir de papiers, de se tenir toujours prêts à justifier de leur identité, et rencontrant presque à chaque pas un ordre de police qui entrave leur marche. Dans les temps calmes, la salubrité, le bien-être, le *comfort*, s'il est permis d'employer ce mot, reprennent leur importance; le préfet, par ses ordonnances, s'attache à aider au mouvement des hommes et des affaires, à rendre la vie douce et heureuse aux habitans de Paris, à prévenir les embarras, à créer les facilités, à faire jouir chacun de la plus grande somme de liberté et d'aisance compatible avec le droit d'autrui.

Mais c'est surtout sous le rapport administratif que les ordonnances de la police de Paris sont dignes d'être étudiées; nul code n'est aussi complet, nul traité de jurisconsulte aussi instructif que cette législation pratique, usuelle, inspirée par les besoins de chaque jour; elle fournirait un enseignement fécond aux préfets des départemens, aux maires des grandes villes. Il est curieux de la suivre dans ses phases diverses, dans ses méprises, dans ses tâtonnemens. Certaines matières ont été traitées à plusieurs reprises par de nombreuses ordonnances qui se sont modifiées, complétées, remplacées l'une l'autre; on y voit les articles supprimés, changés ou ajoutés pour obtenir le but

proposé, et la comparaison des premières dispositions avec celles qui leur ont été substituées indique clairement les nécessités propres à chaque ordre de faits.

Les ordonnances de police sont obligatoires, comme on sait, pour tous les citoyens, pourvu qu'elles ne dépassent point la limite des attributions du préfet. Quand des doutes s'élèvent, la cour de cassation résout définitivement la question. La jurisprudence de cette cour atteste une grande sagesse, une haute intelligence des nécessités administratives; elle fait une large part à l'autorité du préfet et lui a reconnu des droits fort étendus : utile exemple donné à tous les corps judiciaires par la première cour du royaume, heureuse conciliation de la justice et de l'administration, ces deux pouvoirs parallèles qui doivent se prêter un mutuel secours et ne jamais user leurs forces dans de misérables rivalités.

Les nombreux agens dont on a vu la nomenclature sont chargés pour la plupart, chacun dans sa sphère, de constater les contraventions commises au mépris des ordonnances du préfet. Les procès-verbaux qu'ils dressent sont déférés au tribunal de police municipale, tenu par un juge de paix, et auprès duquel les fonctions du ministère public sont remplies par un commissaire de police, exclusivement appelé à cet emploi. Les contraventions ainsi constatées se comptent par milliers chaque année; des amendes sont prononcées contre les contrevenans, et, en cas de récidive, ils peuvent être condamnés à un emprisonnement dont la durée est fixée au *maximum* de cinq jours. Cette loi n'est pas toujours assez sévère; mais, à Paris, par un effet contraire, la répression est ordinairement incomplète ou excessive : les procédures trop longues coûtent, en certains cas, le décuple de l'amende encourue; le tribunal de police municipale où siègent à tour de rôle les douze juges de paix de Paris, tantôt rigoureux, tantôt indulgent outre mesure, ne s'astreint à aucune jurisprudence; enfin, la plupart des condamnations ne s'exécutent point, faute de ressources chez les délinquans. Les vices évidens de ce régime appellent toute l'attention du législateur et sollicitent une prompte réforme.

Indépendamment des arrestations exécutées par ses subordonnés, en vertu du droit commun, dans les cas de flagrant délit et de vagabondage, arrestations qui, en 1840, ont excédé le nombre de 13,000, le préfet de police est autorisé, par l'article 10 du code d'instruction criminelle, à décerner des mandats d'amener et des mandats de perquisition lorsqu'un crime ou un délit lui sont révélés. Cette faculté,

exercée à propos, contribue à empêcher l'évasion des prévenus, la destruction des pièces de conviction; elle comporte une grande célérité et l'emploi de moyens dont l'autorité judiciaire serait dépourvue; elle est le complément de la surveillance de la police, dont elle recueille et féconde les résultats. Les préfets des départemens, investis du même droit, n'en usent point; la différence des situations explique suffisamment comment un pouvoir presque indispensable à Paris est, pour ainsi dire, tombé en désuétude dans le reste de la France.

Les individus arrêtés par les agens inférieurs sont conduits chez le commissaire de police, qui les interroge et peut, selon les cas, ordonner immédiatement leur mise en liberté. S'il trouve l'arrestation régulière, il les dirige avec les pièces sur la préfecture de police, et de là, dans les vingt-quatre heures, ils passent entre les mains de l'autorité judiciaire.

Le préfet de police participe par le droit de rendre des ordonnances au rôle du législateur, par le droit de dénonciation aux fonctions du ministère public, par celui d'arrestation et de recherche aux fonctions des magistrats instructeurs. Tous ces pouvoirs sont absolument nécessaires, il n'est peut-être aucun pays où la police n'en ait pas reçu de plus considérables. Cependant ils suffisent : il faut même reconnaître que, confiés à des mains imprudentes, ils pourraient autoriser des actes de violence. Mais sous un régime de liberté et de publicité, avec des journaux ouverts à toutes les plaintes et toujours disposés, quand elles sont dirigées contre la police, à les accueillir favorablement, avec une tribune et le droit illimité d'interpellation, avec la responsabilité du ministre que le préfet de police engage par tous ses actes, les abus, difficiles à prévoir, seraient promptement réprimés.

Toutes les ressources dont dispose le préfet viennent d'être énumérées; on l'a vu entouré d'agens nombreux, secondé par ses bureaux, suppléé au dehors par une légion d'employés de tous ordres, par une force armée ferme et dévouée, investi du droit de faire des ordonnances obligatoires pour ses administrés, autorisé à livrer aux tribunaux tous les prévenus d'infractions aux lois pénales, et à s'assurer de leur personne en cas de crime ou de délit. Il reste à parler de ses attributions : elles sont de trois sortes : elles touchent à la politique, à la sûreté publique ou à la police administrative, et seront retracées dans cet ordre et d'après cette division.

III.

La police politique est secrète de sa nature : les factieux trament leurs complots dans l'ombre; c'est dans l'ombre que le gouvernement doit les suivre, épier leurs démarches, surprendre leurs projets.

Elle est essentiellement préventive. Les attentats de la sédition menacent la société entière et mettent en péril ses biens les plus chers; la victoire, en la supposant certaine, laisse après elle de longs ressentimens et prépare souvent de cruelles représailles. Un gouvernement se consolide rarement par des accusations politiques; ce qu'il gagne à faire connaître les menées de ceux qui l'attaquent, à effrayer le pays sur des doctrines de sang, il le perd à se montrer exposé à des complots répétés; le peuple ne croit pas à la force du pouvoir que les factions ne se fatiguent point de combattre, condamné chaque jour à descendre sur la place publique pour entrer en lutte avec d'obscurs ennemis, à dresser des échafauds pour les punir. L'esprit d'imitation, la contagion de l'exemple, si puissans dans les troubles civils, pervertissent les esprits faibles et enfantent de nouveaux attentats. Enfin les procès politiques n'offrent que des chances contraires; des absolutions déconsidèrent les magistrats chargés de la poursuite; des condamnations exposent le chef de l'état au reproche de cruauté s'il laisse exécuter, de mollesse et parfois de lâcheté s'il fait grace. Tout concourt donc pour que la police politique s'attache surtout à prévenir les complots.

Quelques hommes, dont les illusions n'ont point cédé aux froides leçons de l'expérience, condamnent la police politique et l'accusent d'immoralité et d'impuissance; mais si la société a, autant et plus sans doute que le dernier des citoyens, le droit de veiller à sa défense, comment lui interdire de pénétrer dans les ténèbres où se forgent les armes préparées contre elle? Et s'il est vrai que la police n'a pas découvert tous les complots, il est peu logique d'en conclure qu'elle n'en découvre aucun; malgré la discrétion qui lui est commandée, assez de circonstances ont prouvé l'efficacité de ses recherches.

La police politique, toujours recommandable par son but, peut encore être estimable par ses moyens; quand elle se renferme scrupuleusement dans une observation passive, quand elle interdit sévèrement et punit sans pitié toute provocation, loin de déshonorer le

magistrat qui la dirige, elle lui crée, après d'utiles et laborieux services, des titres incontestables à la reconnaissance publique.

A toutes les époques, une police politique a tenu le gouvernement au courant des menées de ses adversaires. Peut-être, dans les temps de passions violentes, ne trouvera-t-on ni agens ni crédits financiers affectés à cet objet; mais la délation qui se donne par fanatisme n'est pas plus sincère que celle qui se vend par intérêt : souvent le dénonciateur qui se pique le plus de désintéressement recherche pour salaire les places, la faveur politique, la participation aux affaires publiques. Somme toute, si une police secrète est nécessaire, la moins mauvaise est encore celle dont les conditions sont débattues, et dont les agens, soumis à des devoirs clairement définis, peuvent être expulsés en cas d'infraction; de tels instrumens, plus dociles, plus souples, plus faciles à contenir, sont moins dangereux pour la main qui s'en sert.

Le préfet de police est chargé à Paris de la police politique; le ministre de l'intérieur la conserve dans ses attributions, et de leur action simultanée peuvent résulter des malentendus et des conflits. Il importe donc que le préfet possède toute la confiance du ministre, et qu'un concert loyal et sans arrière-pensée assure le succès de leurs efforts communs; ce concert est d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas une trame ourdie dans les départemens, redoutable ou fragile, grave ou légère, qui n'ait à Paris son centre ou au moins des ramifications. Ni le ministre ni le préfet ne sauraient demeurer étrangers à la police politique : le premier, appelé à embrasser toute la France de son regard, ne peut fermer les yeux sur Paris; le second possède de tels moyens d'information et d'enquête, que le gouvernement perdrait, en se privant de son concours, les plus précieuses ressources. Cette nécessité admise, le ministre doit mesurer la part de son subordonné, et celui-ci ne jamais chercher à l'étendre; la police politique n'est pas une attribution obligée de la préfecture de police, elle n'y est placée que par une délégation du ministre, qui a toujours le droit d'en fixer les conditions et l'importance.

Les auxiliaires du préfet, dans ses investigations politiques, sont de deux natures : ostensibles ou secrets. Dans un grand nombre de cas, pour la plupart des informations, les agens publics sont employés; mais, pour pénétrer dans le sein même des partis, l'intervention d'agens secrets est indispensable.

Les agens secrets de la police politique, voués d'abord à d'autres habitudes, sortis des emplois ordinaires de la vie, ont été pour la

plupart réduits à ce métier par le besoin, la vanité, le goût du plaisir, le désordre. Quelques femmes s'y adonnent aussi dans des conditions analogues, pour couvrir de folles dépenses, pour se créer dans le monde une position que leur interdirait la médiocrité de leur fortune : elles y déploient de la finesse, de l'esprit d'intrigue, le génie de la curiosité; mais, trop souvent dominées par de petites passions, elles méritent peu de confiance. Quelques agens cèdent à de dures nécessités : en 1831, la préfecture recevait les plus utiles révélations d'un jeune étudiant, fort intelligent, à qui un modique salaire ainsi gagné, souvent au péril de ses jours, permettait d'être le soutien d'une mère et d'une sœur, et de subvenir aux frais de ses cours. Certains renseignemens sont communiqués sous l'inspiration de sentimens honorables et désintéressés; d'autres, en plus grand nombre, sous l'impression de la crainte. Des hommes timides se laissent enrôler dans un complot, dans une société secrète, par faiblesse, par entraînement, sans en peser les conséquences; plus tard, la terreur les gagne, leur esprit se trouble; se dégager de liens funestes serait un péril : ils n'osent les rompre, et achètent au moins l'impunité par leurs révélations. D'autres organisent des complots pour les dénoncer. Un préfet de police se trouva un jour fort embarrassé, confident qu'il était de cinq ou six chevaliers d'industrie qui se trahissaient mutuellement et ne s'étaient mis à conspirer ensemble que pour se procurer respectivement les profits d'une délation; il connaissait les divers affiliés, entretenait des rapports avec eux, et tenait tous les fils du complot dont on aurait pu le croire l'ame et le chef. Ils se borna à communiquer à chacun de ces Catilinas supposés les renseignemens fournis par ses prétendus complices.

En général, les services de police s'obtiennent à peu de frais. La concurrence est très grande, les consciences se tarifent à très bas prix. Chaque jour de nombreux candidats se présentent, et la correspondance est pleine d'offres de service.

Le préfet de police ne peut apporter trop de soin, trop de circonspection dans l'examen des documens fournis par ses agens; les uns le trompent sciemment, d'autres, en plus grand nombre, apportent dans la composition de leurs rapports une extrême légèreté; d'autres, ce sont les moins coupables, se bornent à des renseignemens vagues et sans intérêt. Une juste défiance doit s'attacher à tous : le rapport d'un seul mérite rarement créance, il doit être confirmé, contrôlé, vérifié à l'aide d'autres documens. Les circonstances doivent être pesées, le caractère de l'agent apprécié, sa situation, ses habitudes,

prises en considération. Peu de fonctions exigent plus de tact, de connaissance du cœur humain, de finesse et d'activité, que la direction de la police politique.

A l'aide des instrumens dont il dispose et des renseignemens qu'il se procure, à prix d'argent ou gratuitement, le préfet est informé des faits les plus graves, et, s'il ne connaît pas tous les actes préparés contre la paix publique, du moins le plus grand nombre lui est révélé.

Beaucoup de personnes, même des plus éclairées, s'imaginent qu'il sait tout ce qui se passe dans Paris, que pas un désordre de famille, une aventure scandaleuse, presque une querelle de ménage, ne lui échappent. Elles désireraient, disent-elles parfois, exercer cette fonction, ne fût-ce que vingt-quatre heures, afin d'obtenir des révélations si curieuses, si piquantes, si dignes d'attention. A les entendre, on se croirait encore au temps où le lieutenant-général de police avilissait son caractère pour distraire la vieillesse d'un roi blasé par la débauche. Autre est aujourd'hui la police : elle se refuse à ces indignes recherches. Pour elle aussi, la vie privée est murée, car l'esprit de faction qu'elle poursuit appartient à la vie publique, même quand il se couvre d'un voile. Des informations réclamées par les familles elles-mêmes font quelquefois entrer la police dans leurs secrets intérieurs, mais elles sont rares, recueillies avec une extrême réserve et ensevelies dans un religieux secret. Quant à celles qui touchent à la politique, elles se renferment dans leur objet; la police serait coupable de violer les mystères de la vie intime et de profaner le sanctuaire domestique.

Mais elle doit être présente partout où s'organise la sédition, dans l'atelier où s'enrégimentent des soldats pour la révolte, dans le cabaret où des affidés se réunissent, à certains jours donnés, pour concerter l'émeute ou l'attentat, au sein des sociétés secrètes où le meurtre et l'assassinat se placent sous la garantie sacrilége d'un serment odieux; elle doit saisir les publications clandestines qui enflamment des ames crédules, les armes, les dépôts de poudre, exécrables munitions de la guerre civile, et s'emparer de tous les agitateurs qui se disposent à porter le trouble dans nos cités et le deuil dans nos familles. Elle doit aussi élever ses regards plus haut, heureuse et fière quand elle sait dépouiller de leur lâche incognito les chefs de ces tentatives anarchiques, ceux qui, se tenant à l'ombre, exposent au péril de pauvres victimes dont ils ont égaré l'ignorance et trompé la bonne foi : détestables ambitieux qui cachent sous les dehors du patriotisme les plus égoïstes désirs, les passions les plus cupides.

L'état actuel de nos mœurs a presque entièrement détruit l'intérêt de la police dans le grand monde et dans les salons. Ce n'est point là que l'on conspire. Des institutions qui font concourir au gouvernement une foule de citoyens dans le parlement et dans les conseils électifs, et lui donnent pour appuis tous ses coopérateurs, ont supprimé les complots qu'une monarchie absolue voit éclater quelquefois dans le palais du souverain. Les progrès de la démocratie ont fait descendre dans les rangs les moins élevés les pensées de conspiration, et l'hostilité contre le gouvernement se traduit en révoltes et en attentats sur nos places publiques. Autrefois la police des salons s'attachait surtout à interroger l'opinion, qu'une presse bâillonnée ne pouvait reproduire, et à suivre certains hommes qu'une prison d'état pouvait à tout moment réduire à l'impuissance; aujourd'hui, grace à Dieu, les journaux sont libres et les prisons d'état abolies. Chaque parti révèle tous les matins dans ses gazettes ses espérances et ses craintes : les adversaires du gouvernement sont connus et avoués, et les plus éminens prennent la tribune politique pour la confidente assez peu discrète de leurs griefs et de leur hostilité. Au milieu des lumières d'une telle publicité, qu'apprendrait d'essentiel une police secrète dans les salons?

Il est interdit à la police politique de servir jamais des intérêts purement ministériels ou privés. Son intervention n'est nécessaire et par conséquent légitime que quand elle s'applique à des actes dangereux ou punissables. Il y aurait une sorte de prévarication à dépenser ses ressources pour un vil espionnage personnel, pour observer de simples adversaires politiques et pour y chercher un texte à des accusations de parti ou à de méprisables récriminations.

Quand tous les rapports sont faits, tous les renseignemens réunis, tous les résultats coordonnés, commence le rôle du magistrat qui la dirige. C'est à son esprit politique de tirer les conséquences des faits révélés, d'ordonner les mesures qu'ils commandent. Si ces faits constituent un crime ou un délit, si des preuves suffisantes peuvent être obtenues, si le retentissement d'un procès n'est pas plus nuisible qu'avantageux, la justice doit être saisie, et l'administration, après lui avoir transmis ses documens, la laisse accomplir librement son ministère. Le plus souvent néanmoins, les élémens d'une poursuite judiciaire sont absens; le gouvernement est convaincu, mais la justice n'acquerrait point une certitude légale. Alors mille embarras arrêtent l'administration; une terrible responsabilité pèse sur elle; elle connaît le complot et ne peut ni en faire punir les auteurs, faute de preuves,

ni s'emparer d'eux, faute d'autorité; si elle prend des précautions, elle est accusée de vouloir alarmer le pays, de créer des inquiétudes pour servir ses vues politiques, ou de s'abandonner lâchement à des craintes sans fondement; si le désordre éclate, on lui reproche de ne l'avoir point prévenu, d'avoir laissé se perdre des hommes égarés qu'elle pouvait retirer de l'abîme, qui sait? de les y avoir peut-être attirés par d'abominables provocations. L'esprit de parti est ingénieux, inventif, et imagine des attaques pour toutes les hypothèses. Si ces hypothèses sont inévitables, que du moins la prudence des magistrats leur ôte toute vérité. Quand la poursuite est dangereuse et n'offre pas un résultat certain, l'administration doit recourir aux moyens qui lui sont propres. Elle peut inquiéter les coupables en leur laissant voir qu'ils sont découverts, jeter la division dans leurs rangs en montrant que des traîtres s'y cachent, détacher des affidés par la persuasion, la crainte ou l'intérêt. Ces moyens, habilement mis en usage, ont souvent mieux servi la chose publique que le luxe des poursuites et la rigueur des condamnations. Les violateurs des lois sont accessibles à des craintes, à des soupçons, que le moindre incident entretient et irrite; il est facile de les décontenancer, de leur susciter des obstacles qui, sans changer leurs dispositions, les empêchent de se livrer à aucun acte sérieux et redoutable. Cependant le gouvernement se tient toujours sur ses gardes, la police veille sans bruit, toujours prête, si elle ne peut déjouer de coupables projets, à prévenir tout danger en cas d'exécution et à éclairer les pas de la justice.

IV.

Le domaine de la police de sûreté est illimité : tout ce qui touche à la défense des personnes ou des propriétés lui appartient. La police politique a des détracteurs; la police de sûreté n'en a point; elle n'excite de plaintes que quand elle n'atteint pas son but, et ceux qui pensent que le gouvernement ne doit prendre aucune mesure contre les actes qui menacent sa sûreté trouvent très bonnes toutes celles qui tendent à défendre leur bourse ou leur existence.

La police de sûreté est présente partout où se font de grands rassemblemens, dans les théâtres, dans les fêtes, dans les promenades où se presse la foule. L'émeute et la sédition la font apparaître sans délai : partout elle a pour éclaireurs ses agens, et pour force suprême la garde municipale, et au besoin toutes les troupes d'une garnison nombreuse. C'est elle qui assure l'exécution des lois et des ordon-

nances relatives à la surveillance des personnes, qui délivre des passeports aux voyageurs, des permis de séjour ou des livrets à ceux que la loi assujétit à cette mesure d'ordre, qui vise les passeports des étrangers, les cartes de sûreté exigées dans quelques situations spéciales, les permissions ou congés accordés à des militaires, qui visite les hôtels garnis et en suit le mouvement. Selon les circonstances, elle se montre tolérante ou rigoureuse dans son action, et s'attache avec un soin constant à n'imposer aux citoyens aucune gêne inutile.

A ces mesures générales, elle joint des précautions spéciales dans certains cas déterminés : un aliéné se livre à des actes de violence, il est enfermé; un enfant a été abandonné sur la voie publique, il est placé dans un hospice; un citoyen a disparu, des recherches sont faites pour le retrouver; une mort subite et imprévue inquiète le public, les hommes de l'art en constatent la cause; la flamme dévore une maison, les pompiers accourent étouffer l'incendie; les professions dangereuses sont réglementées; certaines armes prohibées, ceux qui les vendent soumis à des injonctions particulières; les maisons d'aliénés, celles où les enfans sont placés en sevrage visitées, tenues à des formalités nombreuses; des secours sont organisés, des instructions répandues pour rendre à la vie les noyés et les asphyxiés : partout où l'existence d'un homme est en péril, la police apporte une lumière, une précaution, un secours.

Cette protection ne s'arrête point aux personnes. Si des loteries et des maisons de jeu clandestines se substituent aux établissemens officiels, que le gouvernement de juillet a eu la gloire de supprimer, des agens adroits les surprennent et les livrent aux tribunaux. Si des jeux de hasard sur la voie publique tendent leurs embûches à l'innocent pécule de l'ouvrier, la main du sergent de ville les disperse et saisit le cupide banquier; les brocanteurs, les revendeurs, ces proxénètes du vol, obligés de rendre compte de tous les actes de leur commerce, vivent sous le poids d'une complicité toujours suspendue sur leur tête.

Mais les services de la police de sûreté éclatent spécialement dans sa lutte infatigable, habile, courageuse contre les classes perdues de la société, qui semblent en guerre déclarée avec ses institutions et ses mœurs.

Il est au fond de la population de toutes les grandes villes un ramassis de misérables qui vivent en dehors des lois, n'ayant pour règle que leur cupidité, pour moyens que le crime, pour dieu que leurs passions. Le vol est leur ressource, la plus infame débauche leur vo-

lupté, la prison ou l'échafaud leur inévitable fin. Tous les jours, devant les tribunaux, ils épouvantent l'auditoire moins encore par leurs méfaits que par l'insolence de leur langage et le cynisme de leurs gestes. Certains quartiers, certaines rues, certaines maisons, les reçoivent habituellement; d'affreux repaires sont le théâtre de leurs orgies; des logeurs leur louent des bouges mal propres où ils passent les nuits pêle-mêle; si cette ressource leur échappe, ils fuient dans la campagne et trouvent dans les carrières un sinistre asile, ou bien ils errent dans les rues, évitant la patrouille qui les poursuit, épiant l'habitant désheuré qui leur livrera sa bourse. Ils se sont fait une langue à part, déjà vieille, que Cartouche parlait, et qui s'enseigne dans les bagnes et s'y transmet d'une génération à l'autre. C'est ainsi que vivent pour la plupart les forçats évadés et les libérés qui ont rompu leur ban, tous ceux enfin dont la vie est une perpétuelle violation des lois; ils se connaissent entre eux, se soutiennent, se concertent et préparent ensemble les attaques nocturnes, les escalades, les brigandages, dont ils vivent. Cette détestable industrie se répartit selon les capacités diverses : le crime a ses spécialités et suit la règle économique de la division du travail. Toutes les variétés du vol, la filouterie, l'escroquerie, l'attentat avec violence, fournissent leur contingent. Les uns sont chargés de découvrir les occasions du larcin, les autres de l'exécuter; l'intelligence et la force se partagent les rôles. Certains exploits sont préparés de longue main, étudiés, combinés avec un soin redoutable et des précautions effrayantes. Des recéleurs accrédités tiennent toujours allumés des fourneaux sur lesquels l'or et l'argent non monnayés, la vaisselle, les bijoux, sont immédiatement mis au creuset et convertis en lingots; ils possèdent dans leurs rangs des serruriers pour fabriquer les fausses clés, des cochers de voitures publiques pour opérer les transports, des faussaires pour contrefaire les écritures; ils envoient leurs affidés reconnaître la disposition des appartemens, prendre l'empreinte des serrures, compter les membres de la famille, étudier ses habitudes; ils provoquent des attroupemens sur la voie publique, soit qu'ils engagent une dispute, soit qu'ils y établissent un chanteur ou une troupe de saltimbanques, et la curiosité sans défiance leur paie son tribut. L'étranger crédule tombe dans leurs filets; le caissier sans expérience voit son sac d'argent s'échapper avec le voleur qui le lui ravit; la voiture chargée de marchandises, si son guide la quitte un seul instant, est aussitôt dévalisée. L'étalage extérieur de la boutique leur est une proie toujours offerte. Au foyer des théâtres, aux ser-

mons des prédicateurs en vogue, dans les promenades publiques, partout où le beau monde se rassemble, se trouve quelqu'un des leurs, vêtu avec goût et luxe, affichant des manières distinguées, se mêlant à la foule avec aisance, et bientôt montres, lorgnettes et bijoux ont disparu entre ses mains; des femmes jeunes et brillantes entrent dans les magasins, se font montrer cent objets précieux et glissent avec adresse les plus riches sous leur élégante pélerine. On ne saurait dépeindre la fécondité de leurs ruses, l'audace de leurs projets, l'énergie de leurs moyens d'exécution: ils forment une vaste conspiration, organisée sur tous les points, contre quiconque possède quelque chose, et qui n'est déconcertée par aucune difficulté, contenue par aucun frein, effrayée par aucun danger.

C'est à la combattre, à la réduire à l'impuissance que se consacre la police de sûreté, et elle y déploie un zèle, une habileté, un courage dignes des plus grands éloges. Elle comprend aussi des agens publics et des agens secrets; les premiers surveillent les voleurs sans se joindre à eux; les seconds s'en approchent davantage, et sans jamais, en aucune façon, de loin ni de près, tremper dans leurs méfaits, ils les rencontrent, les connaissent personnellement, et peuvent avec exactitude révéler les caractères, les menées de ces misérables, sauvages égarés au milieu de la civilisation, et qui pourraient se rire de nos lois, si la société n'avait point à son service des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et des bouches pour redire les secrets de leur perversité. Les agens de la police savent leur signalement et les suivent obstinément dès qu'ils les trouvent en campagne; ils se mêlent à leur tour au public pour le protéger; ils saisissent la main encore nantie de l'objet volé, et le rendent au passant surpris et charmé d'une vigilance publique qui garde sa bourse mieux que lui-même; ils les suivent dans l'hôtel où les attire une riche proie, dans l'escalier obscur qui conduit au logis solitaire d'un pauvre ouvrier au travail, ou bien ils les attendent au dehors et s'emparent à la fois du voleur, de ses instrumens et du produit de ses rapines. Quand un recéleur est connu, ils prennent possession de sa maison; sans se montrer, ils en ouvrent la porte à ses cliens éhontés, et ceux-ci, au lieu du complice qui leur donnera le prix du butin, trouvent l'agent de la force publique qui les prend au collet. Sur le récit des circonstances d'un vol, ils pourront en dire l'auteur: il y a quelques années, les médailles de la Bibliothèque royale ayant été soustraites, les agens, à la vue des procédés employés, désignèrent l'homme qui, plus tard, se déclara lui-même coupable. A défaut de signe spécial,

un instinct merveilleux les guide; le moindre indice les éclaire : le papier qui a bourré l'arme à feu, un instrument oublié, la trace des pas, les souvenirs des voisins, les produits du crime retrouvés, des dépenses excessives faites sans ressources justifiées, un mot échappé dans la colère ou l'ivresse, rien n'est négligé; toutes les mémoires sont interrogées, les circonstances constatées, les informations recueillies. A certaines époques, les logis publics mal famés, les cabarets infects de la populace, sont tout à coup fouillés, pendant la nuit, tous à la fois, à l'improviste, par les brigades de la police de sûreté; des patrouilles nombreuses entourent les carrières de la banlieue, en ferment les issues, en explorent les profondeurs. Ces expéditions mettent sous la main de l'autorité une foule de repris de justice, de forçats, de misérables sans ressources, sans papiers, sans moyens d'existence : les évadés sont renvoyés au bagne ou dans les maisons centrales; les libérés, poursuivis judiciairement pour rupture de ban, les gens sans asile pour vagabondage, et Paris peut reposer plus tranquille, délivré, au moins pour quelque temps, de la présence de ces hôtes faméliques et désespérés. La nuit, les agens de sûreté se répandent dans les rues et par petits groupes, bien armés, bien résolus; ils parcourent les lieux les plus déserts, les plus propres à tenter l'audace des malfaiteurs; ils se glissent dans l'ombre, sans bruit, se blottissent le long des maisons, arrêtent l'individu qu'ils trouvent porteur de paquets suspects ou même embarrassé dans sa contenance, et jugent d'après ses réponses s'ils doivent lui laisser continuer sa marche, le reconduire au domicile qu'il s'est donné, ou le mettre en lieu sûr. La garde municipale leur prête assistance pour ces courses nocturnes, et des patrouilles, où les pas n'ont point de bruit et l'uniforme point d'éclat, saisissent aussi et les individus prêts à commettre un crime et ceux qui emportent dans les ténèbres les produits délateurs du crime déjà commis. Ainsi, les défenseurs de l'ordre et du repos public rivalisent d'activité, de persévérance et d'adresse avec les familiers du crime; la reconnaissance des honnêtes gens récompense leurs efforts, la force sociale les soutient, le sentiment du droit les relève, les anime et assure leur succès.

Le premier soin de tout malfaiteur arrêté est de cacher son nom et d'empêcher que son identité soit constatée; la police de sûreté a des agens dont la mémoire impitoyable retrouve les traits de tous ceux qu'ils ont une fois aperçus; ils appliquent, avec une exactitude qui n'est jamais en défaut, tous les signalemens publiés par l'autorité administrative. Les archives de la préfecture de police contiennent

en outre, sous le titre de *sommiers judiciaires*, l'état, toujours au courant, de tous les individus condamnés par les juridictions criminelles ou correctionnelles de tout le royaume. Plus de 800,000 noms y sont inscrits, et chacun est suivi de la liste complète de tous les jugemens de condamnation où il figure. Cet état, qui occupait quatre cents registres, dont les feuilles supplémentaires remplissaient quarante caisses en bois, est aujourd'hui distribué sur des bulletins individuels, contenant chacun tout ce qui concerne un même individu et placés sur des rayons, par ordre alphabétique, de manière à en rendre le triage simple et commode. Les sommiers judiciaires sont d'une immense utilité : chaque jour, ils permettent de répondre aux hypocrites protestations d'anciens condamnés qui, traduits de nouveau en justice, comptent sur l'oubli de leurs premières fautes : en quelques minutes, tous leurs antécédens sont découverts et retracés. La facilité et la promptitude de ces recherches excitent souvent l'admiration des étrangers et confondent les accusés. Grace aux sommiers judiciaires, à Paris, les magistrats du ministère public, informés de toutes les condamnations déjà subies par un prévenu, peuvent éclairer les juges sur ses antécédens, et requérir, s'il y a lieu, les aggravations de peines applicables aux récidives. Les juridictions des départemens pourraient recourir avec la même utilité à ces documens officiels, qui embrassent toute la France, mais la plupart paraissent en ignorer l'existence.

La préfecture de police a cessé depuis long-temps d'employer des repris de justice dans les brigades de sûreté. L'opinion publique s'alarmait de la confiance accordée à des condamnés et protestait contre une aptitude attachée en quelque sorte à la flétrissure judiciaire. Ces plaintes n'étaient point dénuées de fondement; toutefois, il est impossible de renoncer entièrement aux services de cette classe d'hommes, et des agens mêlés à la vie et aux habitudes des malfaiteurs ne peuvent se recommander par la pureté du caractère et la dignité des mœurs. Les délégués du préfet, chargés de cette partie du service, ont au moins pour devoir de chercher toujours les intermédiaires les moins indignes, et de ne point conférer un caractère public à ceux dont le concours officiel imprimerait une tache à l'administration.

A la surveillance des malfaiteurs se lient étroitement la garde et la police des prisons également confiées au préfet de police. Paris renferme huit maisons de détention : le dépôt de la préfecture de police pour les individus arrêtés en flagrant délit et qui doivent être

ensuite traduits en justice, les maisons d'arrêts de la Force, des Madelonnettes et de Sainte-Pélagie pour les prévenus hommes, la Conciergerie pour les accusés renvoyés en cour d'assises, la prison de Saint-Lazare pour les femmes prévenues et condamnées correctionnellement, le dépôt de la rue de la Roquette pour les condamnés qui doivent être dirigés sur les bagnes ou les maisons centrales, et enfin la maison de correction des jeunes détenus; une prison spéciale est affectée aux détenus pour dettes, et en outre Saint-Denis contient une maison de correction et un dépôt de sûreté. La population moyenne de ces diverses prisons est évaluée à 5,000 individus.

On commence à construire une prison nouvelle pour les prévenus. Les trois maisons qu'elle doit remplacer ne sont dignes ni de nos mœurs, ni d'une ville comme Paris. Malgré les divisions intérieures, les prévenus y demeurent exposés à une déplorable contamination; dans les portions affectées aux plus dangereux s'accomplissent chaque jour de honteux excès; le crime y tient école ouverte, les forfaits s'y méditent, les pactes les plus exécrables s'y forment. La nouvelle prison sera disposée pour l'emprisonnement cellulaire; la sécurité générale, la morale publique, l'humanité, s'accordent pour en presser la construction.

Le dépôt de la préfecture et la Conciergerie sont resserrés et peu salubres, et cependant ces prisons sont destinées à des détenus encore couverts par la présomption légale d'innocence. Sans doute, dans les immenses travaux qui vont donner à Paris un palais de justice en rapport avec les besoins de ses justiciables, ces détenus ne seront point oubliés.

La maison d'arrêt pour dettes et le dépôt des condamnés, nouvellement construits, paraissent répondre suffisamment à leur destination respective, et la nature de la population qui les occupe ne comporte guère, par des causes opposées, que des mesures d'ordre et de sûreté.

L'administration n'a pu songer encore à établir un régime disciplinaire que dans la maison de Saint-Lazare et dans celle des jeunes détenus; ses heureux efforts y ont fait voir combien de réformes prudentes et éclairées peut recevoir le régime des prisons.

Saint-Lazare est consacré aux femmes prévenues et condamnées, et aux prostituées détenues par voie administrative. Un quartier spécial y est en outre affecté aux jeunes filles âgées de moins de seize ans, acquittées et retenues en tutelle administrative. L'ordre le plus parfait y règne, les hommes ont été éloignés de tout le service inté-

rieur, les ateliers de travail sont soumis à une discipline sévère; mais la règle du silence n'y est point encore observée, et l'emprisonnement cellulaire de nuit n'est établi que dans le quartier des jeunes filles.

C'est surtout dans la maison des jeunes détenus qu'ont été faites des expériences du plus haut intérêt. Le système cellulaire a été appliqué le jour aussi bien que la nuit, et a pu se concilier avec l'instruction, les exercices religieux et les exigences des travaux manuels; il n'a exercé aucune influence fâcheuse ni sur la santé, ni sur le moral des détenus. Plusieurs rapports publiés dans ces dernières années attestent les succès obtenus par ce régime spécial, et le gouvernement a récemment érigé cette prison en maison centrale sous le titre de *Maison centrale d'éducation correctionnelle*. L'état subvient à ses dépenses, mais elle est restée sous l'administration de la préfecture de police. Le préfet a encouragé et aidé de son appui constant la société bienfaisante créée volontairement pour donner des patrons aux jeunes détenus mis en liberté, et qui a concouru, avec les soins de l'administration, à diminuer dans une proportion notable le nombre des récidives.

Le préfet de police administre aussi le dépôt de mendicité du département de la Seine, fondé à Villers-Cotterets, et qui sert d'asile à 7 à 800 vieillards des deux sexes. Cet établissement est tenu avec autant d'ordre que d'économie : les détenus y sont logés, nourris, vêtus, chauffés, soignés dans leurs maladies, pour la somme modique de 50 à 55 centimes par jour, et le régime est excellent; ils y jouissent même de la liberté personnelle, car, à tour de rôle, ils ont la permission de sortir de l'établissement pour se livrer au travail ou simplement à la promenade.

L'autorité conférée au préfet de police sur les prisons lui permet de contribuer efficacement à la solution des problèmes posés par la science, et de choisir avec certitude les applications les plus sages et les plus vraies. Investi d'une autorité qui s'étend sur une population moyenne de 5,000 détenus, il peut exercer une influence marquée sur les mœurs publiques et la sécurité de la capitale, et déployer au profit commun non cette philantropie bâtarde et inintelligente qui flatte les prévenus et leur rend la prison préférable à leur propre demeure, mais cette discipline humaine, quoique rigoureuse, énergique, bienveillante quoique inflexible, qui fait apparaître aux yeux du détenu la justice sociale comme l'austère et impartiale gardienne de la morale et de l'ordre.

La police de sûreté exerce une dernière attribution dont il est nécessaire de dire quelques mots, malgré les difficultés du sujet : c'est la police de la prostitution.

Un écrivain digne et savant, le bon Parent-Duchatelet, a consacré à cette matière un ouvrage étendu qui occupa dix années de son existence laborieuse. Il y a consigné tous les détails statistiques que l'administration possède ou qu'il avait recueillis personnellement, et les personnes à qui des données précises et officielles offriraient de l'intérêt y trouveront à satisfaire leur curiosité. Nous nous proposons seulement de faire ressortir et de déterminer le caractère de l'intervention administrative dans un ordre de faits qui semble, au premier aperçu, se refuser à une organisation publique.

A Londres, la prostitution est livrée à elle-même, sans frein, sans règlemens, sans surveillance spéciale. Elle infeste les théâtres, les lieux publics, révolte les regards par le spectacle de ses désordres, et pendant la nuit menace la sûreté des personnes; mais, par des raisons diverses, nul ne consent à lui imposer un joug. Les radicaux la croient protégée par le principe de la liberté individuelle; les hommes religieux, qui forment la majorité, s'indignent à la pensée de prendre des mesures qui contiendraient une approbation indirecte d'un scandale dont ils gémissent et ne veulent à aucun titre se porter solidaires. Ces scrupules opposés concourent au même résultat : la police s'abstient, les mœurs sont offensées, une hideuse contagion répand dans les familles l'ignominie et des principes de mort.

L'administration française, plus pratique, plus sensée, exerce une action directe, continue, sévère, sur la prostitution, et, à Paris, ne pouvant la supprimer, elle l'a soumise à des règlemens, placée sous sa propre autorité et assujétie au joug. Les lieux de débauche sont autorisés par la police; les malheureuses qui y sont placées, celles qui isolément trouvent dans l'opprobre leurs moyens d'existence, sont tenues de se faire inscrire sur des registres ouverts à cet effet, et, à défaut de demande, y sont inscrites d'office dans certains cas déterminés. Mais, si la police intervient dans ces deux cas, elle ne le fait qu'avec réserve et précaution. Les inscriptions sur le livre infamant de la prostitution ne sont ordonnées d'office qu'après des désordres qui attestent une complète démoralisation, et, sur la demande spéciale, qu'après que les conseils, les avertissemens, les exhortations, ont échoué. S'il s'agit de mineures, on recherche les familles, on écrit au père, à la mère, on fait appel à leur autorité, on les invite instamment à arracher à la débauche la proie qu'elle est prête à dévorer :

nobles instances qui donnent à l'autorité publique un rôle de tutelle morale qu'elle ne prend pas assez souvent; mais, il est douloureux de le dire, le succès couronne rarement ces pieuses tentatives. Le vice est déjà si profondément enraciné, quand se présente la dernière et déplorable ressource de l'inscription officielle, que le cœur est fermé à tout remords, à tout sentiment moral. Les familles sont découragées, indifférentes ou indignées. L'inscription est donc effectuée : aussitôt celles qui en ont été l'objet sont assujéties à toutes les mesures que la police prescrit, touchant leur costume, les heures où elles peuvent quitter leurs demeures, celles où elles doivent y rentrer, les lieux qui leur sont interdits, leur tenue dans le public, etc.; ces mesures tendent, dans leur ensemble, à éviter le scandale, à protéger contre des attentats trop fréquens ceux que la débauche attire et que le vol et parfois le meurtre attendent, à soustraire les passans, les promeneurs, à d'audacieuses et repoussantes provocations. D'autres dispositions, dont l'énumération serait impossible, sont prises dans un intérêt sanitaire, pour arrêter ou restreindre les progrès d'une infection qui semble comme un frein imposé à ceux que de plus dignes obstacles n'arrêtent point sur la pente de l'immoralité.

Ces injonctions multipliées, consignées dans des règlemens, inscrites sur des cartes remises après l'inscription, ont pour sanction la peine d'emprisonnement attachée à toute infraction, et qui s'étend parfois même au-delà d'une année. Chaque jour, plusieurs de ces condamnations sont prononcées par le préfet, sur le rapport de ses bureaux, sur le vu des procès-verbaux dressés par les inspecteurs de la police, et des interrogatoires subis par les inculpées. Cette justice sommaire, à huis clos, exceptionnelle, unique dans notre régime légal, se fonde sur d'anciens règlemens, sur de longs usages, elle reçoit une exécution non contestée, et, tant est puissante la voix de la morale et de l'opinion dans ce temps où toutes nos institutions, même les mieux établies, ont été mises en question, pas une plainte ne s'est fait entendre contre l'exercice d'un pouvoir qui ne repose sur aucun texte de loi.

On a plusieurs fois tenté d'aggraver la rigueur des règlemens établis contre la prostitution. M. Mangin se livra à des essais de ce genre; les obstacles qu'il opposa à la prostitution autorisée étendirent le cercle de la prostitution clandestine; quand l'inscription officielle ne produit que des entraves, quand elle soumet à la gêne, à la prison, sans aucune compensation, elle est redoutée, évitée, combattue comme une odieuse tyrannie. La prostitution clandestine, à son

tour, engendre les maux les plus graves; elle verse un poison mortel dans les veines du corps social; elle marche dans l'ombre, suivie du vol et de l'assassinat. Le système de M. Mangin pouvait satisfaire la morale officielle en écartant de nos yeux de hideux spectacles, mais il portait une atteinte profonde à la sécurité publique; la police de la prostitution est toujours placée entre deux écueils : facile et indulgente, elle blesse les mœurs; dure et impitoyable, elle menace le repos des familles. C'est à ménager ce double et contradictoire intérêt que doit s'appliquer la vigilance du préfet de police, et le public semble accepter les mesures actuellement en vigueur comme la solution la plus satisfaisante d'un problème qui n'en admet point d'irréprochables.

V.

La police politique a écarté les séditions, la police de sûreté prévenu ou surpris les attentats des malfaiteurs; toutes deux de concert ont étendu sur la ville une bienfaisante protection; Paris obtient de la police administrative les jouissances de la vie, le bien-être dans sa plus large acception; la police administrative pourvoit à sa subsistance, facilite sur tous les points une circulation libre, aisée et sûre, et fait disparaître tout ce qui porterait atteinte à la salubrité publique. Les subsistances, la circulation, la salubrité, tels sont, dans leur signification la plus étendue, les objets de sa vigilance.

Les gras pâturages du nord, de l'ouest, du centre, élèvent de nombreux bestiaux. L'administration de Paris les appelle vers la capitale, non par des moyens de contrainte toujours impuissans, toujours suivis d'inquiétudes qui repoussent le producteur au lieu de l'attirer, mais par des facilités spéciales qui lui promettent une vente assurée, un recouvrement immédiat et certain; la liberté en ces matières est un principe de bonne administration autant qu'un droit politique. Les denrées se portent d'elles-mêmes, pour ainsi dire, sur un marché d'un million de consommateurs; il suffirait presque à l'autorité publique de ne point les repousser.

Celle de Paris se montre facile, complaisante, préoccupée des intérêts des producteurs. De vastes marchés leur sont ouverts pour l'approvisionnement : à Sceaux et à Poissy, d'immenses hangars, des abris sûrs, des établissemens qui offrent toute commodité, admettent les bœufs, les veaux, les moutons; les bouchers qui viennent les acheter se libèrent au comptant au moyen des avances faites par la

caisse de Poissy, caisse déjà vieille, et dont la longue et utile gestion fournit la plus puissante démonstration de l'utilité de ces institutions de crédit; l'expéditeur, dégagé de tout souci, nanti de la valeur qui représente ses produits vendus, peut immédiatement regagner son domicile. L'approvisionnement en bestiaux se fait encore à la Chapelle et, dans Paris, aux Bernardins et à la Halle-aux-Veaux, marchés moins considérables qui se tiennent à des jours différens. Les porcs sont amenés à Saint-Germain, à la Chapelle, à la Maison-Blanche, la volaille au marché de la Vallée.

La nuit, pendant que Paris repose encore, des charrettes pesantes traversent ses longues rues pour se rendre au marché des Innocens, où se fait l'approvisionnement des fruits et légumes; tous les cultivateurs des environs viennent y verser la récolte de leurs champs, fertilisés par de si intelligens travaux. Quelques heures suffisent à l'achat de ces innombrables produits, et la journée n'est pas commencée que déjà la provision de toute la population est assurée.

Le beurre et les œufs, commerce immense, ont un marché spécial; les farines et les blés sont déposés à la halle aux grains; la marée, les huîtres, expédiées en poste des ports de la Manche et de l'Océan; le poisson d'eau douce, le fromage, se partagent des espaces distincts où chacune de ces denrées est déposée, classée, répartie avec autant d'ordre que de promptitude.

L'administration ne perd jamais de vue les expéditeurs, et elle leur offre dans ses combinaisons ingénieuses et protectrices des satisfactions si complètes, qu'ils préfèrent partout l'emploi des ressources qu'elle procure, malgré les charges qu'ils entraînent, à l'usage d'une liberté oisive et stérile. Sur la plupart des marchés d'approvisionnement sont établis des facteurs destinés à servir d'intermédiaires entre les vendeurs et les acheteurs, dispensant les premiers des frais de voyage et de location, offrant aux autres la faculté du choix et à tous les plus complètes garanties de loyauté; ils servent de courtiers officiels, de commissionnaires administratifs, et se chargent de toutes les ventes moyennant une légère remise. Le prix est versé comptant dans une caisse qui paie sur-le-champ le vendeur; une surveillance constante, une comptabilité sévère, préviennent tout abus. Certaines denrées, dont l'écoulement ne peut être ajourné, sont vendues à la criée par les facteurs; ce mode est appliqué à la marée, au poisson d'eau douce et au beurre. Les approvisionneurs, au lieu d'expédier directement leurs produits à des acheteurs ou de les vendre eux-mêmes, s'empressent à l'envi d'employer le facteur, légalement res-

ponsable envers eux, et se félicitent de la simplicité d'opérations et de la sûreté de rapports qu'ils retirent de son concours.

L'approvisionnement ainsi attiré et réalisé, la distribution de ces masses de produits entre les divers quartiers se fait naturellement et sans intervention de l'autorité. Les vendeurs des marchés de détail se sont procuré les quantités dont ils avaient respectivement besoin, et les offrent à leur tour à la consommation. La police administrative remplit alors d'autres devoirs; elle doit maintenir l'ordre dans ces vastes réunions d'hommes et de femmes, où règnent tant de rivalités, de compétitions, de causes de discussion, et garantir le public contre toute fraude, soit dans le poids, soit dans la qualité des objets qui lui sont présentés.

Les marchés de Paris contiennent de 8 à 9,000 marchands; celui du Temple à lui seul en renferme près de 1,000. La police y intervient par les moyens ordinaires, à l'aide de ses agens de tous les degrés, et spécialement des inspecteurs des halles et marchés qui y remplissent le rôle de conciliateurs, de gardiens de la paix publique. Des commissaires de police sont chargés de la vérification des poids et mesures; des vérificateurs experts apprécient la qualité des denrées, et saisissent pour les détruire toutes celles qui seraient malsaines ou gâtées.

Toute l'organisation de ce service est fondée sur le principe de la liberté d'industrie et de commerce. L'établissement des facteurs privilégiés n'y porte pas atteinte, et tend à créer des encouragemens à l'approvisionnement, non à l'entraver. Dans quelques marchés, les travaux intérieurs sont confiés aussi à des agens privilégiés sous le titre de *forts*, mais la disposition des lieux et la nécessité de garanties spéciales rendaient ce privilége indispensable.

Cependant des règles exceptionnelles sont appliquées au commerce de la boucherie et à celui de la boulangerie; le nombre de ceux qui s'y livrent est limité, il ne peut être fait qu'en vertu d'une autorisation du préfet de police.

Les bouchers sont tenus de conduire les bestiaux qu'ils achètent dans un des cinq grands abattoirs appartenant à la ville de Paris. Là s'effectuent l'abattage, la visite plusieurs fois répétée de l'état sanitaire des viandes et leur préparation pour la mise en consommation. Après ces opérations, le boucher est entièrement maître dans son commerce, et spécialement dans la fixation de ses prix.

Il est enjoint aux boulangers de conserver, tant chez eux qu'au grenier d'abondance, une quantité de farine qui représente, pour

toute la corporation, l'approvisionnement de Paris pendant trente-un jours environ; le prix du pain est taxé tous les quinze jours par le préfet de police, sur l'avis d'une commission *ad hoc*, d'après les mercuriales des ventes de farines opérées dans la quinzaine précédente.

Malgré le privilége accordé à ces deux corporations, le respect de l'administration pour la liberté de concurrence est tel qu'elle autorise les marchands forains à apporter à Paris des viandes et du pain qui sont vendus dans certains marchés ou directement au consommateur; le même scrupule fait également permettre plusieurs fois par semaine aux cultivateurs des environs de venir eux-mêmes, dans les marchés, vendre leurs fruits et légumes, à côté et en concurrence des marchands sédentaires.

C'est ainsi que la police administrative pourvoit à la subsistance de Paris : son intervention est d'autant plus efficace, qu'elle se fait moins apercevoir et se borne à laisser à l'intérêt privé tout son ressort, en l'arrêtant seulement dans ses écarts. L'ensemble de ces mesures produit les plus heureux résultats; cependant plusieurs imperfections doivent être signalées.

Les besoins de la population réclament l'agrandissement des marchés ou l'augmentation de leur nombre. Les halles du centre sont insuffisantes; elles ne répondent point au mouvement d'affaires qui s'y fait; les rues environnantes, envahies, encombrées, ne fournissent qu'une ressource incommode, et la police n'y peut empêcher d'inévitables embarras. D'autres marchés d'approvisionnement devraient être établis sur divers points; les chemins de fer, en changeant le mode des arrivages, en donnant au transport des denrées d'immenses et nouvelles facilités, amèneront forcément cette dissémination, commandée d'ailleurs par les progrès de la population et l'extension du territoire de Paris. Les abattoirs destinés aux porcs n'appartiennent point à la ville, elle doit en créer. Le commerce des cuirs réclame impérieusement la construction d'une halle; celle qui sert à la vente des beurres est trop étroite. Ces diverses nécessités sont reconnues, mais des difficultés de plusieurs genres ont arrêté le conseil municipal; il saura certainement les vaincre avec la fermeté dont il a déjà donné tant de preuves.

D'après la législation municipale, les taxes perçues dans les marchés constituent une partie du revenu des villes. De cette disposition résulte le droit de s'opposer à toute perception de ce genre au profit des particuliers. La loi d'attributions qui se prépare pour

Paris décidera sans doute cette question de manière à lui permettre de rentrer en possession de tous les revenus prélevés en ce moment dans des marchés particuliers, en vertu de tolérances ou de concessions sans valeur. Il a droit de le demander, et le législateur ne saurait refuser à la capitale ce qui a été concédé à toutes les communes du royaume. Jusqu'à la décision légale de cette question, l'administration aurait pu invoquer la loi générale de l'an VII, mais peut-être une louable prudence a-t-elle dicté la réserve qu'elle s'est imposée.

Les ventes dans les marchés d'approvisionnement, à la criée ou de gré à gré, donnent lieu au paiement d'un droit au profit de la ville. On a proposé depuis long-temps de le remplacer par une taxe d'octroi qui se percevrait à la barrière. Le mode actuel nuit aux revenus municipaux, en ce que les denrées portées du dehors chez le consommateur échappent à l'impôt; il froisse la justice distributive en ce que les gens riches, qui se fournissent directement au lieu de production, sont ainsi affranchis d'une charge qui pèse sur le consommateur malaisé, obligé de se rendre au marché. On ne saurait trop se hâter d'adopter une mesure qui concilie ensemble, par une heureuse et rare combinaison, les intérêts financiers et l'équité administrative.

Le préfet de la Seine revendique, pour son administration, le soin de faire ces perceptions : cette réclamation repose plus sur une vaine symétrie d'attributions que sur un intérêt public; la préfecture de la Seine serait obligée de constituer tout un personnel pour effectuer ces recettes, et la préfecture de police, en cessant d'en être chargée, ne pourrait pas retrancher un seul de ses employés, tous livrés à une surveillance active qui continuerait de réclamer leur présence; un contrôle réel, déjà exercé par les délégués du préfet de la Seine, garantit complètement les finances de la ville. Ainsi, aucune raison plausible ne justifierait, aucune compensation n'atténuerait le surcroît de dépense qui résulterait du déplacement de ce service.

On peut à bon droit diriger des critiques sérieuses contre le système exceptionnel maintenu à l'égard des boulangers et des bouchers; cette question est trop vaste pour n'être point traitée à part. Il convient seulement de rappeler que, dans la discussion engagée à la chambre, l'année dernière, sur les droits imposés aux bestiaux étrangers, l'honorable M. Tourret, si compétent en cette matière, a attribué le prix excessif de la viande dans Paris à la vicieuse organisation du commerce de la boucherie. Depuis long-temps des commissions ont été formées pour discuter ces grands intérêts, mais trop

souvent les commissions n'ont pour objet que d'étouffer les discussions : il est temps qu'elles soient invitées à conclure.

Mais d'autres soins sollicitent l'intervention de la police administrative; il faut que, par son concours, les rues soient libres, propres, éclairées pendant la nuit, arrosées pendant l'été, que le piéton soit protégé contre les voitures, que le bourgeois qui se fait transporter d'un quartier à l'autre en fiacre, en cabriolet, en omnibus, n'éprouve aucune difficulté, que le fleuve qui traverse la ville serve à d'utiles emplois, sans entraves pour la navigation. En vue de ces besoins variés, la police met en usage des procédés divers.

Pour que les rues soient libres et sûres, elle défend tout encombrement, toute usurpation sur leur territoire, ordonne la démolition des bâtimens qui menacent ruine, ne permet aucune construction qui restreindrait l'espace ou intercepterait la lumière, surveille les étalagistes et impose des conditions rigoureuses aux marchands ambulans qu'elle autorise, autorisation toujours exceptionnelle, destinée à procurer du pain à de pauvres familles et réglée de manière à ne point exposer les marchands en boutiques à une injuste concurrence.

Pour que les rues soient propres, elle oblige tous les habitans à balayer la portion située devant leur maison, fait balayer chaque matin, par 500 ouvriers en régie, les quais, ponts, places, carrefours et ruisseaux dont la superficie est évaluée à 730,000 mètres, donne plus de 500,000 francs par an à un entrepreneur chargé d'enlever les boues, fait disparaître les glaces en hiver et entretient dans un état constant de propreté et de libre écoulement les 120,000 mètres (trente lieues) d'égouts ouverts sous les rues de Paris.

Pour que les rues soient éclairées, elle y fait allumer toutes les nuits plusieurs milliers de réverbères, et en ce moment elle substitue presque partout à l'huile le gaz qui s'étend sans s'arrêter d'un quartier à l'autre, d'une rue à sa voisine, et qui, au lieu de 60 becs sur une ligne de 2000 mètres qui lui étaient affectés en 1831, en alimente, en 1842, près de 5,000, sur un développement de 168,000 mètres.

Pour assainir les rues, en été, elle impose aux habitans l'obligation d'arroser deux fois par jour, pendant les chaleurs, le pavé devant leurs maisons, et salarie un entrepreneur chargé de répandre sur tous les points essentiels, les plus exposés aux ardeurs du soleil, une rosée artificielle qui affermit les pas des chevaux et abat une poussière malfaisante.

Pour que le piéton soit protégé contre les voitures, elle leur im-

pose des règles, les numérote, les contraint à s'éclairer la nuit, leur prescrit de franchir au pas certains passages.

Pour que les voitures publiques n'exposent celui qui s'en sert à aucun danger, à aucune collision, elle les oblige à se munir de son autorisation, les visite d'abord avant qu'elles marchent, puis, tous les ans, fait des règlemens pour les omnibus, mode de transport tellement adopté, qu'on évalue à 60,000 par jour le nombre des personnes qui l'emploient, soumet les cochers à une discipline rigoureuse et les suspend de leur service en cas d'infraction, établit à demeure des inspecteurs sur chaque place, tarife le prix du transport, et parvient, à l'aide de dispositions diverses, à assurer la restitution de toute valeur oubliée dans une voiture publique, restitution qui, en 1841, pour l'argent et les billets de banque seulement, a excédé 10,000 francs.

Pour concilier la navigation avec les avantages que la Seine peut procurer, elle interdit tout ouvrage qu'elle n'a point autorisé, et soumet les établissemens de bains chauds, les écoles de natation, les bateaux de blanchisseurs, à des conditions déterminées de construction et de stationnement.

La salubrité publique est à son tour l'objet des vigilantes préoccupations de la police administrative. Les égouts qui promènent sous nos pieds leurs longues galeries, curés et entretenus, s'ouvrent à l'écoulement de toutes les eaux ménagères; chaque année, plus de 6,000 fosses d'aisance sont vidées et réparées; des agens divers et nombreux surveillent les établissemens classés, recherchent et font abattre les animaux attaqués de maladies contagieuses, détruisent les chiens errans, comblent les puits infects, visitent les vases et ustensiles de cuivre dans les lieux publics, font ventiler en hiver et fermer en été les amphithéâtres et salles de dissection, surprennent et dénoncent les remèdes secrets, les pharmacies tenues irrégulièrement, saisissent les médicamens gâtés ou mal préparés, surveillent les fabriques et les dépôts d'eaux minérales factices, répandent dans le ruisseau les vins frelatés, suppriment les comestibles corrompus, et prennent une foule de mesures du même genre, toutes dirigées vers le même but.

Le préfet de police est secondé, dans cette partie de ses attributions, par le conseil de salubrité, admirable institution adoptée dans plusieurs de nos grandes villes, et qui devrait l'être dans toutes les préfectures. Ce conseil, composé d'hommes éminens, médecins,

chimistes, administrateurs, ingénieurs, architectes, donne son avis sur toutes les questions qui touchent en quelque point à la santé publique; il s'occupe des professions dont l'exercice peut mettre en danger la vie des ouvriers, et s'attache à introduire dans les arts les procédés les plus propres à prévenir tout effet nuisible. Aucun établissement insalubre n'est autorisé qu'après la visite d'un ou de plusieurs membres de ce conseil; toute invention nouvelle lui est soumise; les ordonnances de police qui intéressent la salubrité publique sont souvent préparées par lui et toujours appuyées sur son avis. Le recueil de ses travaux depuis dix ans, publié en 1840, est l'étude la plus intéressante pour un administrateur municipal et sa plus irrécusable apologie.

VI.

Quelques attributions, étrangères aux divisions que nous avons successivement parcourues, dépendent encore de la préfecture de police : elle a reçu le mandat de distribuer aux réfugiés politiques résidant à Paris les secours que leur accorde l'hospitalité française; elle révise et approuve les statuts d'un grand nombre de sociétés de secours mutuels, formées dans la plupart des classes d'ouvriers, et qui contribuent tout ensemble à les moraliser et à les secourir dans les jours de maladie ou de détresse; elle examine les statuts des sociétés anonymes qui réclament l'approbation du gouvernement; elle vient tout récemment d'être chargée des mesures relatives à l'exécution de la loi sur le travail des enfans dans les manufactures; préposée à un grand nombre d'autres soins d'une moindre importance, elle est un centre général d'informations et d'action auquel le gouvernement, les administrations locales et les particuliers ont recours dans une multitude de circonstances.

Telle est dans son ensemble cette vaste administration, peu connue et surtout mal jugée. Si l'on envisage son but, il n'est autre que la défense et la protection de la population parisienne; si l'on examine ses moyens d'action, ils sont tous honorables : le secret en cache quelques-uns, mais ce secret, nécessaire pour le salut commun, ne dérobe aux regards du public aucun acte que l'honneur ait à désavouer. Cependant bon nombre d'hommes la condamnent et sont disposés à suspecter tous ses agens, quels que soient leur titre et leur emploi. Une seule raison décide ces inimitiés : c'est un pouvoir qui

fait la police; et pour les esprits ignorans et prévenus, la police est une sorte d'autorité malfaisante qui flétrit tout ce qu'elle touche. Que Paris prononce : à sa tête est un magistrat qui repousse l'émeute et déjoue les complots, qui garantit le jour et la nuit ses habitans contre les ruses du voleur et les attentats de l'assassin, qui assure sa subsistance, lui procure l'usage libre et commode de ses rues et de son fleuve, veille sur sa santé et maintient l'ordre, la paix, le calme. Que la population de Paris dise s'il en est de plus utile, de plus digne de son affection et de sa reconnaissance. Cette magistrature n'a pas manqué à ses devoirs : dans ces dernières années, les complots moins fréquens, des bandes de voleurs découvertes et frappées par la justice, la garde municipale doublée et appliquée sur une large échelle à la police nocturne, le service du nettoiement, celui des voitures publiques améliorés, l'éclairage des rues perfectionné, la Seine débarrassée d'obstacles repoussans, sont les témoignages d'une sollicitude qui veille toujours et les signes d'un progrès qui ne s'arrête point.

Il est à regretter, nous en convenons, que l'intervention de l'autorité soit trop souvent purement matérielle et puisse encourir le reproche de se montrer indifférente à l'amélioration morale du peuple. Nous voudrions qu'on songeât davantage, à l'aide de publications utiles et pratiques, faciles à répandre, à inculquer aux classes inférieures les principes d'ordre et d'attachement à la chose publique qui les soustrairaient aux funestes suggestions des partis anarchiques; nous désirons que, par le résultat de nouvelles réformes, les prisons cessent d'être une sorte d'école du crime et l'origine des plus redoutables associations; nous appelons de tous nos vœux les institutions publiques ou privées qui arracheraient tant de malheureux dont le cœur est encore honnête aux provocations du besoin, aux dangereux conseils de l'oisiveté, et tant de pauvres filles aux infames embûches du vice et de la débauche. Les difficultés sont grandes, nous en convenons, les moyens contestés, les résultats incertains; mais la reconnaissance publique et la gloire n'appartiennent qu'aux longs efforts, qu'aux dévouemens qui savent ne jamais se rebuter, et l'administration ne sera tout-à-fait tutélaire et providentielle que le jour où elle entrera dans cette noble voie.

VIVIEN.

INAUGURATION

DE

LA WALHALLA.

A MONSIEUR CH. MAGNIN.

Munich, 23 octobre 1842.

S'il est un monument qui, par sa nature et sa destination, mérite d'exciter l'intérêt de l'Allemagne et la curiosité de l'Europe, c'est à coup sûr la *Walhalla*, dont l'inauguration avait été annoncée pour le 18 de ce mois. J'étais parti, comme vous savez, dans l'intention d'y assister; mais je dus bientôt changer de projet, en songeant à l'anniversaire qui avait été choisi pour cette solennité. En fixant au 18 octobre, date de la bataille de Leipzig, la consécration d'un monument qui doit servir de panthéon national à toutes les illustrations germaniques, le prince qui en a conçu l'idée a voulu en rattacher l'existence à un évènement militaire qui, par la chute

de l'empire de Napoléon, ouvrit l'ère des nouvelles destinées politiques de l'Allemagne. Rien de plus légitime, assurément, que de célébrer par des monumens une époque d'affranchissement, que d'exalter de toute manière dans l'esprit des peuples le sentiment de leur nationalité et la passion de leur indépendance. Cependant l'Allemagne, assise aujourd'hui dans sa force et dans sa sécurité, tendant à l'unité par le progrès des idées et par le lien des intérêts, bien que livrée encore à la division sous le rapport des croyances religieuses et des doctrines philosophiques; l'Allemagne, aussi peu inquiète de ses propres destinées que jalouse de troubler celles des autres états, semble ne pas éprouver au même degré que ses princes ce besoin d'émotions politiques rattachées à des temps déjà bien loin de nous, et à des évènemens sur lesquels l'histoire n'a pas encore prononcé son irrécusable jugement. D'après ce que j'ai pu observer de l'Allemagne en la traversant jusqu'ici, le besoin qui se fait le plus profondément sentir à cette nation si éclairée, si intelligente et si honnête, c'est celui du progrès intellectuel, qui marche d'accord avec le progrès politique; mais ce besoin, pour être satisfait, a besoin de la paix, de celle des esprits et des cœurs, comme de celle des affaires, et les anniversaires qui semblent moins un sujet de triomphe pour un peuple qu'une menace pour un autre, ne sont pas ceux auxquels se porte l'Allemagne entière avec tous ses souvenirs du passé et toutes ses convictions du présent. J'avais vu le 18 octobre célébré à Francfort, ville libre, par une revue de la garnison et de la garde civique, sans autre intérêt que celui qui s'attache, parmi nous aussi, à une parade officielle. Si je me fusse trouvé le même jour à Ratisbone, j'aurais vu le même anniversaire fêté à l'ouverture de la *Walhalla* par une manifestation d'un autre genre, où le vrai patriotisme allemand aurait pris tout aussi peu de part; mais, Français en Allemagne, je ne pouvais oublier que le 18 octobre est inscrit comme un jour de deuil dans les fastes de mon pays, et j'aurais cru, en assistant à une fête célébrée ce jour-là, m'associer à des sentimens hostiles qu'il ne mérite pas, et qu'en tout cas il a cessé de provoquer.

J'arrivai donc à Ratisbone le 20, précisément le surlendemain du jour où l'inauguration de la *Walhalla* avait été faite par le roi de Bavière, avec bien moins d'éclat qu'on n'avait dû s'y attendre. Pour qui connaît la destination de cet édifice et le luxe à la fois royal et patriotique employé à sa décoration, il était naturel de penser que la consécration d'un pareil monument serait célébrée avec une pompe extraordinaire, et que son fondateur voudrait y mettre en présence

des renommées antiques toutes les illustrations contemporaines. On devait donc croire, et j'avoue que j'étais parti moi-même avec cette idée, que l'Allemagne actuelle se trouverait représentée, dans ce grand panthéon germanique, par tout ce qui honore aujourd'hui sa puissance, son savoir et son génie. Je m'attendais à y voir ses plus célèbres professeurs pêle-mêle avec ses premiers hommes d'état, ses écrivains et ses artistes avec ses souverains et ses ministres; en un mot, tout ce qui tient le sceptre de la pensée, dans les universités comme dans les cours, réuni et confondu sous les voûtes de la *Walhalla*, au sein d'un même sentiment, la gloire de la patrie commune. Cependant rien de tout cela n'avait eu lieu. L'inauguration de la *Walhalla* s'était faite entre un petit nombre de témoins, et pour ainsi dire en famille, avec le roi et ses parens pour uniques acteurs, avec quelques diplomates pour tous assistans; et le récit de cette fête, qui méritait d'être célébrée en présence de l'Allemagne entière, se réduit à ce peu de détails que j'ai recueillis moi-même sur les lieux.

Plusieurs jours avant celui qui avait été fixé pour la solennité, tout ce que les forêts voisines de Ratisbone pouvaient fournir de feuillage encore vert avait été employé à décorer de guirlandes la façade des maisons de l'antique cité, à ériger des arcs de triomphe et des salles de verdure sur toute la route que devait parcourir le cortége royal. Le jour venu, et il semblait que ce jour-là le soleil eût voulu s'associer à cette fête de la gloire et du génie, car jamais il n'avait brillé de plus d'éclat ni versé plus de lumière sur une scène plus magnifique; le jour venu, le roi de Bavière, suivi des princes de sa famille, de ses ministres et des personnes de sa maison, s'était mis en route pour la *Walhalla*, construite sur une colline escarpée, à près de trois milles de Ratisbone. Parvenu au pied de l'éminence, le monarque fut salué par une troupe de jeunes filles, aux figures fraîches et vermeilles, aux yeux bleus et aux blonds cheveux, portant des fleurs et des couronnes, et représentant les villes bavaroises dans leur costume national. Ce fut là sans doute le moment le plus intéressant de la fête, si j'en juge d'après l'impression qu'il avait produite sur ceux des assistans que l'étiquette n'avait pu écarter, ou que l'air des cours n'avait pu gagner. C'est au milieu de ce cortége, si propre à rendre sensibles des images de vie, de grace et de bonheur, qui s'allient si bien aux souvenirs de la gloire, que le monarque, s'élevant d'étage en étage jusqu'à la dernière terrasse, et découvrant à chaque pas un nouveau point de vue dans un ho-

rizon immense, arriva devant la porte du temple, où il lui fallut subir une de ces harangues officielles dont le seul mérite, ou, si vous l'aimez mieux, le seul défaut, est de n'avoir d'autre pensée que celle du prince. Les portes de la *Walhalla*, restées fermées jusqu'à ce moment, s'ouvrirent alors, et ce fut pour le petit nombre de ceux qui y entrèrent à la suite du roi un spectacle nouveau et imprévu que celui de ce temple, si éblouissant de marbres et de dorures, si rempli de monumens d'art et d'images de gloire, se découvrant tout d'un coup dans toute sa magnificence, relevée de l'éclat d'un si beau jour. On m'a assuré, et je le crois sans peine, que le saisissement de ces courtisans, surpris de se trouver en présence de tant de grands hommes dont les bustes peuplent cette enceinte auguste, fut d'abord extrême; des larmes involontaires humectèrent tous les yeux; le roi lui-même parut attendri et étonné de son ouvrage, et un long murmure d'admiration fut le premier hommage qui répondit à sa pensée, encore mieux qu'il ne s'adressait à sa présence.

J'ai pu regretter d'avoir été privé du spectacle de ces émotions royales; mais ce qu'il m'a été donné de voir avait bien aussi son mérite. Quand j'arrivai deux jours après à la *Walhalla*, la scène avait complètement changé. Les nobles acteurs s'étaient retirés, la foule dorée avait disparu; le soleil lui-même, caché derrière un voile épais de vapeurs humides, n'éclairait plus le paysage que d'un jour sombre et mélancolique. Cependant le peuple couvrait en longues files d'hommes et de femmes, d'enfans et de vieillards, les chemins qui mènent à la *Walhalla*, et tous ces honnêtes Allemands, parés comme pour un jour de fête, les uns entassés sous le portique du temple, d'autres debout et muets sur le seuil, tous contemplant avec un sentiment d'admiration naïve tant de richesse employée pour loger quelques bustes d'hommes nés comme eux du peuple et ayant vécu de la vie du peuple, formaient un spectacle qui n'était pas non plus sans instruction ni sans intérêt. J'ose dire même que, si cette première impression se soutient et se prolonge, ce sera là le plus digne résultat de ce monument et la plus noble satisfaction qu'en puisse retirer son auteur. Les monumens qui parlent au cœur des peuples, qui portent à leur intelligence des images de gloire et de patriotisme par les formes de l'art jointes aux ressources de la puissance, ne sont pas en effet aussi dépourvus d'utilité qu'on le pense. Il y a dans l'homme, tout matériel qu'on le suppose ou qu'on s'efforce de le rendre, quelque chose de moral qu'on ne saurait satis-

faire uniquement avec du fer, du charbon et de la vapeur; et dans ce siècle tout industriel, la *Walhalla*, qui n'est en réalité qu'une œuvre d'art, peut devenir aussi productive en son genre, que si c'était une ligne ou un réseau de chemins de fer.

Vous serez donc curieux de connaître ce monument, qui peut exercer, sur la destinée de toute une nation, cette sorte d'influence morale qui résulte des monumens de l'art, et qui devient d'autant plus nécessaire à la société, qu'elle tend à se réduire au seul enseignement de ses institutions si mobiles, à la seule action de ses industries si variables. A cet égard, je me crois en mesure de satisfaire votre curiosité, car j'ai passé toute une journée à étudier la *Walhalla* dans son ensemble et dans ses détails, et, en l'observant, comme je l'ai fait, presque seul à l'intérieur du monument, dont une foule d'habitans des campagnes assiégeaient le seuil sans qu'on leur en permît l'entrée, j'ai pu me livrer à mes impressions bien plus librement que si je m'étais trouvé dans un cortége royal.

Tout le monde s'accorde à dire que la pensée d'ériger aux grands hommes de la Germanie un temple sous le nom de *Walhalla*, emprunté, comme vous le savez, à la mythologie du Nord, que cette pensée, certainement très digne d'un grand prince, appartient au roi Louis de Bavière. et qu'elle lui fut inspirée à un âge où il est bien rare que les princes aient des idées aussi sérieuses. Ce fut en 1806, à une époque où l'Allemagne, épuisée par de nombreux revers et affaiblie dans tous ses membres, semblait avoir perdu jusqu'au sentiment de son indépendance, que le jeune Louis de Bavière, alors âgé de vingt ans, conçut le projet de consacrer à tous les grands souvenirs de sa nation un monument qui pût devenir, en des temps plus heureux, un sanctuaire de patriotisme et d'honneur. C'est en lisant l'histoire de Jean de Müller que le futur monarque de la Bavière avait eu cette inspiration mâle et forte comme le génie de ce grand écrivain; et le buste de Jean de Müller, demandé dès cette époque à un habile sculpteur, fut le premier ornement projeté pour ce temple, qui n'existait encore que dans l'imagination d'un prince de vingt ans. Le monument une fois conçu demeura l'idée fixe du jeune héritier de la maison de Wittelsbach, à travers toutes les vicissitudes politiques que subit l'Allemagne et la Bavière elle-même, dans l'intervalle de 1807 à 1814. Des bustes de grands hommes de l'Allemagne continuèrent d'être exécutés par des sculpteurs allemands pour l'ornement de ce temple en perspective, qui ne pouvait s'élever qu'au sein de l'Allemagne rendue tout entière à son propre génie et rétablie

dans toute son indépendance. Ce moment était arrivé en 1814, et dès cette année un programme, arrêté par Louis de Bavière lui-même, invita tous les architectes allemands à concourir pour l'érection d'un monument auquel s'attachaient dès-lors tant de souvenirs et tant d'espérances.

Ce programme, que j'ai sous les yeux, et qui semblait devoir exciter une noble émulation entre tant d'artistes, jaloux de s'associer à une pensée généreuse, ne produisit cependant aucun résultat; ce ne fut qu'en 1821 qu'un architecte, déjà célèbre en Allemagne et formé en France à l'école de Ch. Percier, M. Léon de Klenze, soumit au prince Louis un projet qui obtint son approbation, et dont l'exécution fut dès-lors arrêtée.

Il fallait d'abord choisir la place où devrait s'élever la *Walhalla*. L'idée du prince s'était depuis long-temps fixée sur les environs de Ratisbone, cette antique cité de la Bavière, qui, par son illustration impériale, par la douceur de son climat, par sa situation sur le principal fleuve de la Germanie, le Danube, dans une plaine bornée d'un côté par une chaîne de collines, ouverte de l'autre jusqu'aux Alpes du Tyrol, semblait le mieux répondre en effet à toutes les conditions d'un pareil monument. C'est dans cette idée et muni des instructions du prince que l'architecte, accompagné d'officiers du génie, parcourut, au printemps de 1826, tout le pays voisin de Ratisbone, sur la rive gauche du Danube, pour y découvrir l'emplacement souhaité. Le choix se fixa enfin sur une éminence escarpée, que sa forme presque conique rendait propre à servir de base au monument projeté, et du sommet de laquelle se découvre un horizon immense, borné à l'ouest par les monts pittoresques d'Abach et de Kelheim, à l'est par les fertiles plaines où coule le Danube, au nord par un enchaînement de collines boisées qui s'étendent jusqu'aux vastes forêts de la Bohême, et au midi par la chaîne lointaine des Alpes bavaroises, tandis que, sur une hauteur voisine, les ruines romantiques du vieux château de *Donaustauf*, détruit durant la guerre de trente ans, évoquent dans ce mâle paysage un souvenir historique digne d'être associé à ceux de la *Walhalla*. La colline choisie pour recevoir sur son sommet ce panthéon germanique fut dès-lors taillée sur ses pentes et aplanie à son faîte, de manière à répondre à cette destination, et les carrières de *Salzbourg*, d'*Adnet*, de *Schlanders*, d'*Eichstœdt* et d'autres localités bavaroises, la plupart éloignées de plus de trente lieues du siége de ces travaux, fournirent les blocs de marbre colorés qui devaient servir exclusivement, à l'intérieur, à la déco-

ration de la *Walhalla*. Telles furent les dispositions, longuement et sagement méditées, par lesquelles on préluda à la construction de l'édifice. Cependant, tout ce que l'Allemagne renferme d'habiles statuaires était occupé à sculpter les bustes et les statues en marbre blanc, et un seul de ces statuaires, Martin de Wagner, qui avait reçu pour sa part un immense bas-relief de deux cent vingt-quatre pieds de développement, faisait exécuter à Rome, sous ses yeux et par ses élèves, ce bas-relief où devait se résumer toute l'histoire politique, morale et religieuse de la Germanie, et qui était destiné à orner la frise à l'intérieur de la *Walhalla*.

Tout se trouvant ainsi préparé, et les travaux se poursuivant partout avec une égale activité sous une direction unique, celle de l'architecte, par l'impulsion d'une volonté suprême, celle du prince, le roi Louis de Bavière posa la première pierre du monument le 18 octobre 1830. Il y eut alors une fête patriotique célébrée au milieu d'un grand concours de peuple, sur cette place encore nue, où il n'existait que le siége d'une grande pensée avec la perspective d'un grand monument. Un ministre, qui était en même temps un poète, et qui, à ce double titre, était digne d'être l'interprète des intentions de son roi, M. de Schenck, fit entendre de nobles paroles du haut de cette éminence de la *Walhalla*, convertie en parnasse germanique. Douze ans plus tard, à pareil jour, le monument était achevé; les statues, les bustes, se trouvaient à leur place, et le roi venait lui-même ouvrir solennellement les portes de ce temple, consacré à tous les grands souvenirs de son pays, dont la pensée avait rempli trente-cinq années de sa vie, et dont l'exécution fera la gloire de son règne. Connaissez-vous un seul monument en Europe qui ait une pareille histoire et qui offre un pareil caractère?

La *Walhalla* est un temple dorique dans toutes les conditions, dans toute la pureté du style grec. C'est le roi lui-même qui avait arrêté, dans son programme, cette disposition principale, et il avait eu raison; car l'architecture des Grecs est la seule qui présente ces élémens d'ordre, de régularité, de symétrie et de beauté qui conviennent si bien pour un temple de la Gloire. Toutefois l'architecte était resté libre de déterminer tous les détails d'un temple grec d'après ses propres inspirations; il pouvait en fixer à son gré les proportions et les rapports, sauf le module des colonnes du péristyle dorique, qui ne devait pas excéder de beaucoup cinq pieds bavarois, et surtout en adapter le style et le goût de décoration à la nature du monument et à sa destination, qui n'avaient rien de commun avec celles des temples

grecs. L'artiste conservait donc en réalité la même liberté qu'avaient eue tant d'excellens architectes de l'antiquité grecque, à qui nous devons ces beaux temples doriques d'Agrigente, de Sélinonte, de Ségeste et de Pæstum, ceux d'Égine, de Phigalie et d'Athènes, qui, tous produits d'après un même principe et empreints d'un même caractère, diffèrent néanmoins dans leurs proportions et leurs détails, et constituent chacun une œuvre originale dans le même système d'architecture. Mais la *Walhalla*, élevée par M. de Klenze, diffère encore plus de tous les temples doriques grecs que nous connaissons que ces édifices ne diffèrent entre eux, et cela sous deux rapports essentiels qui tiennent, l'un à la place qu'occupe le monument, l'autre à sa destination, et qui le rendent véritablement unique au monde par sa forme comme par son objet. La *Walhalla*, érigée au faîte d'une éminence qui se détache d'une chaîne de collines et qui domine toute la plaine, est de plus construite au-dessus d'un triple rang de terrasses auxquelles on parvient par des escaliers alternativement simples et doubles, et dont le développement, à mesure qu'on le parcourt, devient, pour le monument qui le couronne, le motif d'un effet de plus en plus grandiose et pittoresque.

Arrivé par une première rampe, construite dans le sens de l'axe de la montagne et dans celui du temple, à un premier palier d'où se détache, à droite et à gauche, un double escalier, l'on s'élève ainsi jusqu'à une terrasse dont le parement, en forme d'avant-corps, est percé d'une porte de bronze qui introduit dans les galeries souterraines où doivent se déposer les bustes des grands hommes vivans, jusqu'au jour de leur consécration dans la *Walhalla*. De cette terrasse, l'on monte par deux escaliers dirigés en sens contraire à un second palier, d'où part une rampe qui aboutit directement à la plate-forme du temple, en traversant toute la hauteur de trois assises en retraite, qui forment comme le socle de ce temple, ainsi exhaussé d'étage en étage sur tant de substructions du caractère le plus imposant. Le parement de toutes ces terrasses est construit en blocs de pierres, polygones irréguliers, suivant le système cyclopéen, et appareillé avec beaucoup d'art, ce qui ajoute encore à l'effet magique que l'édifice reçoit de sa situation même et de son style d'architecture. Je ne connais pas d'exemple de cette succession de terrasses et d'escaliers, qui m'a paru singulièrement heureuse et qui s'accorde si bien avec l'objet du monument. Qu'on se représente, en effet, la pompe solennelle qui doit procéder à l'inauguration de chaque buste de la *Walhalla* s'élevant lentement sur les nombreux gradins de cet immense pié-

destal, s'arrêtant sur chaque palier pour entendre les concerts d'éloquence et de poésie célébrés en son honneur, arrivant enfin, de degrés en degrés, jusqu'au portique du temple, qui s'est offert à chaque pas sous des aspects nouveaux, tandis qu'à chaque pas aussi la vaste plaine qu'arrose le Danube et le riche amphithéâtre des montagnes qui l'enferment se développent sous mille formes variées, et l'on n'aura qu'une faible idée de tout ce que l'art et la nature, employés ici pour se faire valoir l'un l'autre, peuvent produire d'impressions de fête et de bonheur, d'images de gloire et de patriotisme. Telle est donc la magie des lieux et des monumens, quand ils sont appropriés les uns aux autres par un art ingénieux, que tout s'anime en leur présence, que les pierres même ont un langage et la matière une poésie. Et pourtant, j'avais vu ces superbes escaliers de la *Walhalla* déserts, et cette scène magnifique qu'elle couronne, je l'avais trouvée voilée par la pluie! Que serait-ce donc si j'avais monté les degrés qui y conduisent au milieu de ces pompes de la royauté et de la patrie que je rêvais en idée, aux accens d'une musique forte et sévère accompagnant les hymnes de gloire, et dans tout l'éclat d'un beau jour? Je ne crains pas de le dire : ces gigantesques substructions de la *Walhalla* sont une des plus belles créations de l'art moderne; elles étaient sans exemple dans l'antiquité, comme le monument même auquel elles servent de piédestal; elles s'accordent merveilleusement avec sa destination; elles l'agrandissent de tout ce qu'elles ajoutent à son effet moral, encore plus qu'à sa hauteur réelle, et c'est bien là, en effet, l'escalier d'un temple de la Gloire.

L'effet de l'intérieur du temple n'est pas moins neuf, moins imposant, et ne fait pas moins d'honneur au prince qui en a conçu l'idée et à l'artiste qui l'a réalisée. La forme du temple dorique grec, qui est celle d'un carré long, entouré à l'extérieur d'un péristyle de colonnes, devait se retrouver à l'intérieur dans une longue *cella*, renfermant des bustes de grands hommes rangés à diverses hauteurs le long des quatre parois de l'édifice. Cette disposition nécessaire pouvait produire de la monotonie, et par l'uniformité de ces bustes, tous de même forme, celle de l'Hermès antique, et de même couleur, celle du marbre blanc, ajouter encore un élément de froideur qui aurait détruit tout l'effet moral. L'architecte a su parer avec beaucoup de bonheur à ce double inconvénient, sans sortir des principes de l'architecture grecque qu'il avait à suivre. L'une des conditions de son programme était que l'intérieur de l'édifice admît le plus de lumière possible pour éclairer du jour le plus avantageux

tant de portraits d'hommes célèbres réunis dans ce panthéon. Le temple dut donc recevoir par le toit, d'après le système des anciens *hypæthres*, toute la clarté nécessaire, mais non pas de la même manière que cela avait lieu dans les temples antiques, par une ouverture unique pratiquée vers le milieu du toit et laissée libre à l'air; ce que ne comporte pas le climat de nos pays septentrionaux. La toiture de la *Walhalla*, construite dans le système de la charpente, à l'imitation du comble qu'elle projette au dehors par ses deux frontons, dut avoir, pour appuis des poutres principales qui la composent, des masses de construction formant saillie sur les deux côtés longs du temple, de manière à interrompre la monotonie de ces immenses faces lisses. Ces espèces d'avant-corps, détachés du mur de la *cella* et formés de deux colonnes supportant un architrave avec son entablement, et, en second ordre, deux statues de caryatides sur lesquelles repose le plafond, produisent ainsi un motif de décoration de l'effet le plus heureux. Un espace réservé dans le fond de la *cella*, et répondant à l'*opisthodome* des temples grecs, forme, dans le bas, une enceinte décorée de six colonnes ioniques, et, dans le haut, un grand balcon ouvert sur le temple et soutenu par les mêmes statues de caryatides. De ce balcon, qui est destiné à recevoir des chœurs de musique dans les fêtes de consécration célébrées à la *Walhalla*, part un passage étroit qui circule dans toute l'étendue des deux côtés longs du temple, et qui est laissé de même ouvert du côté de l'intérieur, de manière à ce qu'un certain nombre d'assistans puisse s'y placer pour jouir du spectacle de la cérémonie. Ces dispositions répandent dans l'intérieur de la *Walhalla* le mouvement et la variété, sans nuire à l'effet de la grandeur et sans troubler le sentiment de l'unité, et la richesse de la décoration ajoute encore à l'impression de cette imposante architecture. Les murs, sur le fond desquels se détachent les têtes de marbre blanc, sont entièrement revêtus de marbres colorés, assortis avec un goût exquis; les colonnes sont taillées pareillement dans un marbre précieux; le plafond a toutes ses parties peintes et dorées dans le style antique, avec des étoiles d'or sur le fond bleu des caissons. Les statues de caryatides sont décorées dans le même goût, au moyen de l'or et de la couleur distribués sur les diverses parties de leur vêtement; le pavé du temple est construit en mosaïque de marbre à compartimens variés. Ainsi, à l'exception des bustes de grands hommes et de la frise continue qui règne dans le haut du mur de la *cella*, tout resplendit de l'éclat de l'or et des couleurs à l'intérieur

de ce temple, qui s'annonce au dehors par le style grave et noble de son architecture dorique, et par son double fronton, orné, à l'exemple des temples antiques, de groupes de statues de ronde-bosse.

Les bustes de grands hommes, tous en forme d'Hermès, tous aussi de dimension pareille, ou à peu près, sont distribués sur deux rangs, le long des quatre parois : les uns sur une espèce de socle continu détaché du mur, les autres au-dessus, sur autant de consoles isolées. En plusieurs endroits, il se trouve encore un troisième rang de ces bustes, au nombre de trois, disposition qui pourra se compléter dans toute l'étendue du monument, à mesure que des illustrations nouvelles viendront prendre, dans ce panthéon de la Germanie, la place qui leur sera décernée. Dégagée de la monotonie qu'aurait pu produire cette longue suite de bustes si elle eût apparu dans sa continuité, sans ces divisions architectoniques qui forment autant de repos pour l'œil, cette masse de portraits d'hommes et de femmes, illustres à tant de titres divers, produit ici un effet vraiment extraordinaire, et l'impression qui en résulte s'accroît encore de la présence de six statues, placées de distance en distance sur les deux côtés longs du temple, dans les espaces libres formés par les avant-corps à deux colonnes. Ces statues, dont on a cherché le type dans celui des *Walkyries* de la *Walhalla* mythologique, et qui représentent des *femmes ailées*, vêtues comme devaient l'être ces héroïnes de l'élysée scandinave, tiennent aussi, par le style, des *Victoires* de l'olympe grec. Elles sont, les unes debout, les autres assises, et elles portent toutes des *couronnes* qu'elles semblent, en des attitudes diverses, offrir au patriotisme et au génie. Ces six statues, dues au ciseau de Rauch, sont charmantes d'invention, de style et d'ajustement; deux surtout, celle qui semble se lever pour distribuer des couronnes, et une autre qui lui fait face, sont certainement au nombre des meilleures productions de la statuaire moderne.

Dans l'intention qu'avait eue le royal auteur de ce monument héroïque d'y réunir les images de tout ce qui a contribué à la gloire des diverses tribus germaniques, à toutes les époques de leur histoire, il devait s'y trouver un certain nombre de personnages dont on ne possède pas, dont il n'a peut-être jamais existé de portraits authentiques; et le prince, qui prend au sérieux les idées de gloire et les sentimens de sympathie qui s'y attachent, ne voulait pas offrir à l'admiration publique de ces portraits d'invention, de ces têtes de caprice, qui font du culte des grands hommes une spéculation et un mensonge : le roi de Bavière ne conçoit la gloire qu'appuyée sur la

vérité, dans sa *Walhalla* et ailleurs. Il y avait donc nécessité de suppléer aux bustes pour lesquels on manquait de modèles certains par des inscriptions qui en tinssent lieu. C'est dans la partie supérieure du temple qu'ont été distribués les cartels qui contiennent ces grands noms de l'histoire allemande, en lettres de bronze doré sur fond de marbre blanc, de manière à faire servir encore ce motif de gloire nationale comme élément de la décoration architectonique du temple.

Maintenant que j'ai indiqué les principales dispositions de cet édifice, de manière à les rendre aussi intelligibles qu'on peut le faire par la parole, qu'on se transporte en idée dans ce temple si richement décoré sur toutes ses murailles, sur son pavé comme sur son plafond, rempli de tant d'images augustes et de tant de noms illustres, et qu'on me dise si un prince qui a employé tous les trésors d'un empire et toutes les ressources de l'art pour créer ainsi dans l'ame de ses peuples des sentimens d'honneur et de vertu, pour y cultiver des germes de patriotisme et de génie, en honorant tous les talens et en consacrant toutes les gloires, si ce prince n'a pas bien mérité l'estime de son siècle et la reconnaissance de son pays?

Je n'ai parlé jusqu'ici que des principales dispositions de la *Walhalla;* mais les objets d'art qui servent à la décoration de cet édifice méritent aussi à plus d'un titre de fixer l'attention. Dans la pensée du roi de Bavière, la *Walhalla*, d'un style grave et sévère à l'extérieur, devait offrir à l'intérieur tout le luxe de décoration que comportait la double idée d'un élysée et d'un panthéon, et cette décoration devait être puisée dans des motifs empruntés à la mythologie germanique, pour avoir un caractère national en même temps qu'un aspect antique. C'est d'après ce principe qu'ont été conçus par l'architecte tous les ornemens de la *Walhalla*, les statues de caryatides, les trois frontons que forment les divisions du plafond, et la frise qui règne dans tout le pourtour de la *cella*.

Les statues de caryatides, dont j'ai déjà fait connaître la destination et la place, représentent des *Walkyries* de l'élysée scandinave; ce sont des femmes vêtues d'une espèce de *nébride* ou de peau de bête attachée par-dessus une tunique longue, avec de longs cheveux qui pendent sur leurs épaules et que couronnent des branches de chêne, et avec un caractère de tête qui rappelle l'ancien type germanique. Ces statues ont la nébride dorée et les draperies peintes d'une manière où se reconnaît l'instinct d'une civilisation primitive, toujours portée vers le luxe des couleurs, encore plus que l'imita-

tion de la sculpture polychrôme des Grecs. Ces statues, au nombre de quatorze, sont toutes l'œuvre du célèbre sculpteur de Munich L. Schwanthaler.

Mais c'est surtout dans la riche décoration des trois frontons du plafond que l'architecte a déployé les ressources de son imagination, abreuvée aux sources du parnasse scandinave. Tous les motifs en sont puisés dans cette mythologie, qu'on peut croire commune aux diverses tribus germaniques, bien qu'à cet égard, comme sous le rapport de la langue, il faille admettre une supposition qui ne laisse pas d'offrir plus d'une difficulté à la critique. Quoi qu'il en soit, et sans entrer ici dans une discussion qui ne serait pas à sa place, voyons ce que l'artiste a tiré des anciennes croyances mythologiques du Nord, pour en faire l'ornement de sa *Walhalla*. Le fronton le plus élevé offre, pour figure principale, celle du géant *Imer*, qui naquit, suivant la fable scandinave, des gouttes des glaçons fondus au souffle du vent chaud de *Musspelheim*, tempéré par la nuée froide de *Nifelheim*. Des épaules de ce géant s'élancent le premier couple humain, *Askur* et *Embla*, et ses extrémités se déroulent en feuillages. A droite et à gauche de cette figure principale sont représentés le dominateur de *Musspelheim*, *Surtur*, le dieu du soleil, du feu, de la lumière et de la chaleur, et la terrible souveraine de *Nifelheim*, *Hela*, la déesse de la nuit et de l'autre monde : c'est l'image de la création, telle que l'avait conçue l'ancienne cosmogonie des peuples du Nord. Des branches de *frêne* et *d'aune*, en rapport avec les noms du premier homme et de la première femme, complètent, dans les angles du fronton, cette décoration exécutée dans le style grec, mais d'après des motifs purement germaniques.

Le second fronton présente sous un édicule, image abrégée d'*Asgard*, l'olympe scandinave, les deux puissans dieux de cet olympe, *Odin*, armé de sa lance *Gungner*, et *Frigga*, portant sa *quenouille d'or*, l'un et l'autre debout près du trône *Lidskjalf*, qui réunit ce couple divin. A droite de *Frigga* s'élance le dieu de la guerre, *Thor*, avec sa redoutable *hache de bataille*, dont il vient de briser une enseigne romaine; plus loin se montre assis, dans une attitude méditative, le jeune et beau *Baldar*, le dieu de l'éloquence, ce puissant organe de la paix chez les peuples d'une civilisation primitive. En face de ces deux figures, et à la droite d'*Odin*, apparaissent *Braga*, le dieu de la sagesse et de la poésie, et sa belle compagne *Iduna*, la déesse qui remplissait dans l'olympe scandinave les fonctions de l'Hébé de l'olympe grec, en offrant aux héros admis dans la *Walhalla*

les pommes de l'immortalité. Les angles de ce fronton sont ornés des *deux corbeaux* d'*Odin*, *Hugin* et *Munin*, d'une manière qui offre toujours l'application du même principe, l'emploi de types germaniques dans un goût grec.

Le troisième fronton offre une image empruntée à cette grande lutte du mal contre le bien, du mauvais génie contre le bon principe, qui se trouve au fond de toutes les cosmogonies, parce qu'elle est dans la conscience de l'humanité tout entière. Ici, c'est *l'arbre du monde*, le *frêne Ygdrasil*, qui se déploie dans toute sa majesté, avec l'*aigle* d'*Odin* perché à son sommet, les ailes déployées. Les puissantes racines de cet arbre se divisent en un triple enroulement; sous celui du milieu s'épanche l'urne de la sagesse *Mimers*, dont les *trois Nornes*, *Vrn*, *Waronde* et *Skuld*, debout et se tenant par la main comme les *Nymphes*, les *Heures* et les *Graces* de la mythologie grecque, auxquelles elles ressemblent, puisent les eaux salutaires pour arroser les racines de l'arbre du monde, et le maintenir ainsi dans une jeunesse éternelle, contre les atteintes du *serpent*, *Vörnunngand*, et le *grand loup*, *Fenris*. L'écureuil *Rotatoskr*, qui est l'animal symbolique de cet arbre, forme l'ornement des angles de ce fronton, en sorte que tout se rapporte, dans l'ensemble comme dans les détails de la décoration, à une même idée principale, et que tout y offre un caractère essentiellement germanique, rendu dans un style grec. Cette partie de la décoration de la *Walhalla* m'a paru d'un effet neuf et original, en même temps que d'un goût pur et antique, qui fait beaucoup d'honneur à l'invention de l'architecte et à son talent. On sent, par exemple, à l'aspect de la figure du géant *Imer*, que cette tête est imitée de celle du *Jupiter Pluvius;* mais en même temps on y reconnaît un caractère germanique, tel qu'il convient au géant du Nord : la même observation s'applique à toutes les autres figures. M. de Klenze a eu pour collaborateurs, dans cette partie de son travail, un habile peintre, M. Lindenschmitt, très versé dans la connaissance de l'ancien costume germanique, et M. Stiglmayer, qui a modelé et coulé lui-même en bronze toute cette riche décoration du plafond.

Que dirai-je maintenant de la frise, qui représente, dans un bas-relief continu de deux cent vingt-quatre pieds de long sur trois et demi de haut, toute l'histoire ancienne de la Germanie, résumée en huit motifs principaux, qui forment autant de grands compartimens, distribués sur les quatre côtés de la *cella?* Il faudrait des journées entières pour examiner, figures par figures, cet immense bas-relief,

et il me serait impossible d'en donner une idée par la parole; mais on jugera du mérite de la composition entière, de l'intérêt qu'elle peut offrir dans ses détails, par l'indication succincte que je puis donner des sujets représentés dans chacune des huit grandes divisions de cette frise et de la manière dont ils sont conçus.

Le motif de la première a rapport à l'*émigration des tribus venues de l'Orient et des régions du Caucase et à leur établissement sur le sol encore vierge de la Germanie.* C'est une des compositions les plus heureuses que je connaisse, une des plus favorables à la sculpture qu'un artiste, homme d'invention et de talent, pût avoir à exécuter. Une longue file de figures, remarquables par les formes d'une nature fière et sauvage en même temps que noble et primitive, compose cette marche des nations germaniques, où les guerriers en tête, puis les femmes et les enfans, et, en dernier lieu, les pasteurs avec leurs troupeaux, forment plusieurs groupes, divers de caractère et de costume, tous pleins de mouvement et de vie. Cette suite de figures se dirige vers un fleuve, sans doute l'antique *Ister*, le Danube moderne, dont le passage s'effectue d'une manière qui ajoute un nouvel élément pittoresque à cette vaste composition. Des combats livrés aux sauvages hôtes des forêts germaniques, à l'*ure*, à l'*ours* et au *sanglier*, et qui ont pour résultat l'empire de l'homme sur cette terre jusqu'alors inhabitée, le premier triomphe de la civilisation sur la nature brute, complètent ce tableau, l'une des plus grandes et des plus belles pages de la sculpture monumentale.

La *vie religieuse, morale et industrielle des anciens Germains* forme le sujet de la seconde division de la frise, et ce sujet est représenté aussi par un certain nombre d'épisodes, liés à une intention commune et toujours variés de caractère. Le centre de la composition est rempli par une scène de sacrifice, qui s'accomplit à l'ombre d'un vieux chêne, avec des chevaux pour victimes, des prêtres pour principaux acteurs, et des citoyens de diverses conditions pour assistans. A gauche de cette scène, un barde, accompagnant son chant inspiré du son de la harpe, explique à de nombreux auditeurs les mystères de la religion, tandis qu'un druide leur révèle les secrets d'une astronomie qui se liait, dans l'opinion de ces peuples, à la prévision des destinées humaines. Près de là, une troupe de jeunes guerriers frémit d'impatience dans l'attente de ses armes, que des artisans sont occupés à fabriquer, et cette noble impatience se manifeste surtout en face d'un peintre qui trace paisiblement des ornemens en couleur sur un bouclier qu'on semble lui disputer.

Une danse armée entre plusieurs jeunes gens termine, du côté droit, cette composition, si bien conçue dans son ensemble et si variée dans ses détails.

La troisième division est consacrée au *tableau de la vie politique des anciens Germains* et de celui des *relations des peuples du Nord avec l'Orient civilisé :* c'est la *Germanie* de Tacite, mise, pour ainsi dire, en action; ce sont les lignes concises de l'histoire traduites en figures sculptées. Le choix d'un général pour une expédition guerrière, le chef de l'état délibérant avec les principaux personnages de la nation et rendant la justice à son peuple, occupent la partie centrale et le côté gauche de ce bas-relief, dont le côté droit est rempli par un groupe de Phéniciens qui viennent échanger les productions de l'industrie asiatique contre l'ambre de la Baltique.

L'histoire des luttes des peuples germaniques contre la puissance romaine a fourni le sujet des quatre divisions qui suivent. Ainsi, la *première expédition des Cimbres et des Teutons,* attirés en Italie par la vue des riches produits de ce sol favorisé du ciel, que leur avait apportés leur compatriote Héliko; leur *Passage des Alpes,* en l'an 113 avant notre ère, et leur première rencontre avec les Romains, signalée par la défaite du consul C. Papirius Carbon près de *Noreia,* tels sont les principaux motifs du quatrième bas-relief. Le cinquième a pour objet l'*attaque des camps romains dans les plaines bataves,* sous la conduite de C. Civilis, en l'an 69 de notre ère, et le principal personnage de cette composition est la prophétesse Velléda, qui avait été l'ame de cette entreprise par ses patriotiques inspirations, et aux pieds de laquelle sont déposés, en signe de reconnaissance nationale, les trophées des armes romaines. Le sixième bas-relief représente une grande scène de bataille, l'épisode le plus décisif de cette longue guerre des peuples du Nord conjurés contre l'empire romain, *la Bataille d'Andrinople,* où l'armée de l'empereur Valens fut détruite, en l'an 378, par les diverses tribus germaniques liguées avec les Huns et les Alains. *La Prise de Rome par Alarte,* le 24 août de l'an 409, fut la suite de cette grande victoire des peuples germains : c'est le sujet du septième bas-relief. A ces scènes de combat, où l'artiste a profité, avec toute l'intelligence qu'il possède des monumens de l'art antique, des ressources que lui offrait le génie militaire des Romains opposé à la fierté sauvage des peuples germaniques, succède, dans le huitième et dernier compartiment, *la Prédication de l'Évangile,* apporté aux peuples du Nord par saint Boniface, l'apôtre de la Germanie. Il eût été difficile de clore ce vaste cycle

de représentations héroïques par un motif plus heureux, plus propre à fournir ces oppositions de formes, de costumes, de caractères et d'expressions qui répandent l'intérêt et la vie sur les œuvres de l'art. C'est le roi de Bavière qui avait déterminé lui-même le sujet général de cette immense composition, et c'est un seul artiste, Martin de Wagner, qui avait été chargé de son exécution. Aussi retrouve-t-on dans ce bas-relief de deux cent vingt-quatre pieds de long, auquel tant de mains différentes ont dû travailler, une unité de caractère et un accord de style qui satisfont à la fois l'œil et l'intelligence. Ce travail, si important par le nombre, le relief et la proportion des figures, fait le plus grand honneur à son auteur; et par la manière dont il est exécuté, il mérite de servir d'exemple partout où l'on a le sentiment vrai des besoins de l'art joint à un libre emploi des ressources de la puissance publique. Un autre grand ouvrage, qui mériterait aussi une description particulière, mais que je dois me borner à signaler à l'estime publique, ce sont les groupes de statues qui remplissent les deux frontons. Ces figures, au nombre de quinze dans chaque fronton, et entièrement détachées du tympan, sont toutes de la main de L. Schwanthaler. Le groupe de la façade principale, qui est celle du midi, montre l'Allemagne personnifiée, assise au milieu du fronton et recevant, de guerriers en costume héroïque, les diverses provinces rattachées à l'empire par suite des évènemens de 1813 et 1814. Le groupe de la façade postérieure représente Arminius vainqueur des Romains, et dominant de sa haute stature les chefs chérusques qui l'entourent et les guerriers romains qui succombent. Ces deux grandes compositions, la dernière surtout, pleine de verve et de caractère, honorent au plus haut degré le talent de l'artiste, bien qu'on pût y désirer plus d'étude de la nature dans le nu et dans la draperie, à l'exemple de ces statues des frontons d'Égine qu'on a sous les yeux à Munich, et qu'il est moins permis à Munich qu'ailleurs de ne pas fidèlement imiter.

Je n'ai plus à rendre compte que des noms et des portraits des grands hommes qui forment le principal élément moral de la décoration de la *Walhalla* et l'objet même de la consécration de cet édifice. Ici encore, nous rencontrons une pensée royale qui s'est montrée absolue dans ses décisions autant que souveraine dans l'expression qu'elle leur a donnée, et qui mérite à ce titre notre premier hommage; car nous sommes de ceux qui pensent qu'une intelligence supérieure et une volonté suprême doivent présider à toute œuvre d'art qui répond à un besoin public et à un sentiment national, et

nous plaignons les peuples qui, par la faute de leurs chefs ou par le vice de leurs institutions, font des travaux d'art, destinés à l'ornement d'un pays et à l'expression d'une époque, un moyen banal de rémunération pour la foule des médiocrités nécessiteuses et des talens subalternes. Il serait facile, d'ailleurs, d'exercer la critique, au sujet des noms et des portraits placés dans la *Walhalla* par le choix du monarque. Les tablettes d'immortalité de ce panthéon germanique offrent plus d'un nom que l'on est surpris d'y trouver, sans compter quelques autres que l'on peut regretter de n'y pas voir. Vous en ferez vous-même l'observation, à mesure que je déroulerai sous vos yeux ces listes glorieuses, et je n'aurai pas besoin d'ajouter à vos réflexions et encore moins de les prévenir.

Voici les noms inscrits, sur deux rangs, dans l'étage supérieur de l'édifice, à commencer par la face principale, celle qui répond au frontispice du temple :

EGBERT Ier, roi d'Angleterre.
CHARLEMAGNE.
ÉGINHARD.
HERMANN, le vainqueur des Romains.
MARBOD, le chef des Marcomans.
VELLEDA, la prophétesse, morte après l'an 65 de notre ère.
Le maître GUILLAUME DE COLOGNE.
HADRIEN DE BUSENBERG, général allemand (1479).
P. HENLEIN, inventeur des montres, en 1142.
RABAN MAUR.
ARNOLPH, empereur des Romains, en 900.
ALFRED-LE-GRAND, roi d'Angleterre, même siècle.

Par cette première liste, où les temps, les conditions, les rangs, sont confondus, vous voyez qu'aucune classification méthodique, aucun ordre chronologique n'a présidé à la rédaction de ces inscriptions. Le prince et l'artiste, le général et l'ouvrier, l'homme puissant et l'homme utile, s'y montrent à côté l'un de l'autre, sans aucun signe qui les distingue, et cette absence de système est pour ainsi dire tout le système de la décoration de la *Walhalla*. Il est bien évident qu'en offrant ainsi tous ces noms pêle-mêle à l'admiration et à la reconnaissance publiques, sans tenir compte des distinctions sociales, on a voulu montrer, unis et rapprochés dans la mémoire des hommes, ceux qui vécurent séparés dans le monde et dans l'histoire; c'est bien là l'égalité, telle qu'elle doit exister en effet dans le temple de la Gloire, et l'on ne peut nier qu'il n'y ait de la grandeur dans cette manière de considérer l'humanité, surtout quand c'est au point de vue d'un prince appelé à régner sur elle.

Les personnages inscrits sur le mur du fond sont les suivans :

Théodoric-le-Grand.
Saint Engelbert, évêque de Cologne.
Totila et le Chantre inconnu des *Niebelungen*.

Le désordre des rangs, encore plus sensible ici, n'en laisse que mieux saisir l'intention du suprême ordonnateur, qui semble n'avoir choisi ces noms dans des conditions si diverses que pour les confondre dans une même admiration. C'est ce qu'achève de montrer la suite de ces noms héroïques, telle qu'elle se lit sur les deux côtés longs du temple, à commencer par le mur oriental :

Alboin.
Walter v. Vogelweide, le *minnesænger*.
Teutelinde;
Sainte Élisabeth de Thuringe.
Saint Emmeran, évêque.
Léopold-le-Glorieux, duc d'Autriche.
Pépin d'Héristal.
Le Grand-Maître de l'ordre teutonique.
Beda, abbé et historien.
Wolframm d'Eschenbach, le *minnesænger*.
Willibrod, évêque d'Utrecht.
L'Architecte du Dôme de Cologne.
Charles-Martel, duc et prince des Francs.
A. v. Thurn, fondateur de la ligue des villes rhénanes (1264).
Saint Boniface, archevêque de Mayence;
Albert-le-Grand, évêque et savant.
Frédéric, chef des Visigoths (après 380).
Roswitha, poétesse (morte avant l'an 1000).
Ulphila, évêque des Goths.
Sainte Mechtilde, reine d'Allemagne (1468).
Ermannrich, roi des Ostrogoths (368).
Arnolph Ier, duc de Bavière (937).
C. Civilis, chef des Bataves (avant l'an 100 de J.-C.).
Othon-l'Éclairé, duc de Saxe, avant l'an 1419.

Puis, sur le mur occidental :

Clovis.
Othon-le-Grand de Wittelsbach, duc de Bavière.
Odoacre.
Sainte Hildegarde, abbesse.
Hengist, conquérant de l'Angleterre (480).
Othon, évêque de Frisingue.
Genséric.
Othon, évêque de Bamberg.
Horsa, conquérant de l'Angleterre (451).
Lambrecht d'Aschaffenburg, historien.
Théodoric, roi des Visigoths.
Henri III, empereur.
Ataulf, roi des Visigoths.
Saint Héribert, évêque de Cologne.
Saint Bernard, évêque et sculpteur (1028).
Arnold de Winckelried, chevalier et Landmann (1380).
Alcuin.
Bruno de Warendorf, fondateur de la ligue hanséatique (1369).
Paul Warnfrid, historien.
Frédéric-le-Beau, compétiteur à l'empire (1330).
Wittekind, chef des Saxons.
Les trois Hommes du Grüttly.
Pépin-le-Bref, roi de France.

Les observations auxquelles pourraient donner lieu ces listes de noms, célèbres à tant de titres divers, se presseraient en foule, pour peu que l'on fût disposé à les soumettre à une analyse sévère. On pourrait demander, en premier lieu, si tous ces noms appartiennent bien proprement à la nation germanique, si, par exemple, et même en admettant la prétention qui fait de Clovis un *Allemand*, en qualité de *roi des Francs*, la même prétention peut être soutenue avec quelque apparence de raison pour les deux Pépin, pour Charles Martel et pour Charlemagne, et peut-être serait-il permis de dire qu'enlever ces quatre noms à la France, c'est lui arracher quatre de ses plus belles provinces; c'est faire plus d'un trait de plume qu'on ne fit même après la bataille de Leipzig. Peut-être aussi pourrait-on s'étonner de la place accordée dans ce panthéon germanique à des noms tels que ceux de *Genséric* et d'*Alboin*, d'*Hengist* et d'*Horsa*, d'*Alaric* et d'*Odoacre*, qui ne rappellent que des images de violence et de destruction, de meurtre et de pillage, sans aucune des idées d'humanité et de civilisation qui doivent être ici les véritables titres de gloire. Ce n'est sans doute pas d'avoir ravagé l'Angleterre et dévasté l'Italie au ve siècle qui fait l'honneur de l'Allemagne au XIXe, et en admettant que ces conquérans barbares fussent en effet ses enfans, ce ne sont pas ceux dont on doit recommander la mémoire et proposer l'exemple à ses peuples. Il est vrai que tant de noms chers à l'humanité, à la science et à la religion, sont ici associés à ces noms funestes, que l'impression pénible qu'ils produisent s'en trouve considérablement adoucie. Genséric, placé comme il l'est entre deux évêques orthodoxes, ne paraît plus l'atroce persécuteur de l'église catholique d'Afrique; l'on dirait que partout une main ingénieuse s'est appliquée à tempérer l'éclat de ces renommées fondées sur le malheur des hommes, en les entourant de célébrités plus douces et plus légitimes. Il semble même que, dans cet amalgame de noms disparates et d'illustrations contradictoires, il y ait une pensée de conciliation qui se révèle à une observation attentive. Wittekind et Charlemagne, unis et rapprochés dans le temple de la Gloire après s'être combattus sur tant de champs de bataille, résument pour ainsi dire, par cette image salutaire, la pensée qui a présidé à la décoration de la *Walhalla;* devant ces deux grands noms qui ont cessé ici d'être ennemis, comment la critique ne se sentirait-elle pas désarmée?

Il n'y aurait pas moins de réflexions à faire au sujet des bustes qui sont placés à la *Walhalla* ou de ceux qui y manquent, s'il était

permis d'interroger la pensée royale qui se révèle ici d'une double manière par les noms qu'elle a choisis et par ceux qu'elle a exclus. L'impression générale qu'on éprouve à l'aspect de tous ces bustes rangés comme je vous l'ai dit plus haut, est certainement satisfaisante au plus haut degré. L'intérêt qu'inspire la réunion de tant de grands hommes est un sentiment doux et sympathique, qui laisse à peine à la critique la faculté de se produire. Toutefois j'ai cherché, en faisant quelque effort sur moi-même, à me rendre compte du motif qui avait pu porter l'architecte à ranger, comme il l'a fait, les bustes des héros de sa *Walhalla* sur un socle continu et sur des consoles isolées, disposition qui ressemble trop à celle d'un musée. Il semble que, puisqu'on avait adopté la forme d'Hermès pour celle de ces bustes, on aurait dû suivre complètement le modèle antique, en ajoutant à chaque buste la gaîne qui en aurait fourni tout naturellement le support. On aurait obtenu ainsi, par la réunion de ces Hermès adossés contre la muraille, un effet plus heureux, plus d'accord avec le caractère du monument, l'effet que les anciens eux-mêmes obtenaient dans leurs bibliothèques et dans leurs villas, où ils se plaisaient à réunir des portraits d'hommes illustres sous cette même forme d'Hermès, comme nous en avons un exemple par les Hermès de la villa de Cassius, qui se trouvent au Vatican. Mais l'architecte a certainement eu ses raisons pour suivre le parti qu'il a adopté, et le premier de ces motifs a sans doute été la nécessité de réserver le plus de place possible pour l'insertion de ces portraits, dont les rangs doivent se presser à chaque génération, puisque la destination de la *Walhalla* est de réunir aux illustrations du passé et du présent toutes celles que renferme un long avenir. Je n'accuse donc pas l'architecte pour la disposition qu'il a donnée à ses bustes; je regrette seulement qu'il ne les ait pas fait exécuter dans la forme complète de l'Hermès antique, si simple, si grave, si heureuse, et qui se prêtait si bien à toutes les exigences de l'avenir comme à toutes les convenances du local.

Voici du reste la liste de ces bustes, à l'exécution desquels ont été employés les talens de tout ce que l'Allemagne a possédé, dans cet espace de près d'un demi-siècle, de statuaires habiles. Citer Danecker, Horchler, Wolf, Schoepf, Schadow le père, Rauch, Tieck, les deux Schwanthaler, Imhof, Lossow, J. Herrmann, Widemann, Schaller, Bissen, Wredow, c'est dresser la liste à peu près complète de ces artistes qui, au déclin de l'âge, dans tout l'éclat de la renommée, ou au début de la carrière, honorent encore l'Allemagne.

De tous ces sculpteurs, Tieck est celui qui a produit le plus d'ouvrages dans la *Walhalla*, et dont le talent, malgré quelques inégalités, s'y est montré avec le plus d'avantage, Rauch excepté, qui garde ici son incontestable supériorité :

ALBRECHT DE HALLER, naturaliste et poète.
RAPHAEL MENGS, peintre.
MARIE-THÉRÈSE, impératrice et reine.
HENRI L'OISELEUR, roi des Allemands.
OTHON Ier, empereur.
CONRAD Ier, le Salique, empereur.
HENRI-LE-LION.

Les quatre derniers bustes de Schadow, de Berlin, m'ont paru d'une grande faiblesse, ainsi que celui qui les suit, l'empereur Frédéric II, qui est de la même main, trop manifestement affaiblie par l'âge. On rencontre ensuite :

LESSING, poète, critique et antiquaire.
FRÉDÉRIC Ier, empereur, très beau buste de X. Schwanthaler.
RODOLPHE DE HAPSBOURG.
ERWIN DE STEINBACH.
J. GUTTENBERG, très beau buste, dont l'auteur m'est resté inconnu.
JEAN VAN-EYCK, bel ouvrage de Tieck.
FRÉDÉRIC-LE-VICTORIEUX, duc-palatin.
EBERHARD-LE-BARBU, duc de Würtemberg.
J. HEMMLING, peintre.
J. DE DALBERG, évêque de Worms.
J. DE HALLWYL.
B. DE HENNEBERG.
MAXIMILIEN, empereur.
J. REUCHLIN, savant jurisconsulte, très bon buste d'Imhof.
J. MULLER (*Regiomontanus*).
NIKOLA DE FLUHE, le bienheureux.
FRANZ SICKINGEN, chevalier.
ULERIC (*sic*) DE HUTTEN, chevalier, orateur et poète.
ALB. DURER, magnifique buste de Rauch.
G. DE FREUNDSBERG, très bon buste de Widemann.
PETER FISCHER, sculpteur en bronze de Nuremberg.
J. THURMAIR (nommé Aventin), historien, très bon buste de Horchler.
H. DE PLOTTENBERG.
ÉRASME DE ROTTERDAM, très beau buste de Tieck.
THÉOPHRASTE DE HOHENHEIM, ouvrage de Wolf, qui a droit au même éloge.
N. COPERNIC.
HANS HOLBEIN.
L'empereur CHARLES-QUINT.
CHRISTOPHE DE WURTEMBERG.
AEGIDIUS TSCHUDI, très beau buste de Tieck.
GUILLAUME D'ORANGE, bel ouvrage du même.
AUGUSTE Ier, duc de Saxe, très bon buste de Rietschell.
E. DE MESPELBRUNN.
MAURICE D'ORANGE.
J. KEPPLER, très beau buste de Schoepf.
A. DE WALLENSTEIN, duc de Friedland, excellent ouvrage de Tieck.
BERNARD DE SAXE-WEIMAR, bon ouvrage du même.
P.-P. RUBENS, buste de Manbein, d'une faiblesse désolante, quand on le rapproche du beau portrait si connu de ce grand peintre. C'est un buste à remplacer dans la *Walhalla*, où il n'est pas digne de figurer.
A. VAN-DYCK, très beau buste de Rauch.
HUG. GROTIUS, ouvrage de Tieck,

presque aussi digne d'éloges que le précédent.

Comte de Trautmansdorff, ouvrage médiocre de Schaller.

Maximilien Ier de Bavière, beau buste d'Imhof.

Charles X de Suède, par Tieck.

T.-Ph. de Schoenborn.

Ernest-le-Pieux, de Saxe.

Amalia de Hesse, quatre bustes d'un travail estimable, dus au ciseau de Tieck.

Martin Tromp, superbe buste, un des plus beaux monumens de la *Walhalla*, comme le nom même du héros, éternel honneur de la Hollande; ce buste est de la main de Kessels.

Paris Lodron, archevêque de Salzbourg.

Franz Snyders, peintre; magnifique buste de Rauch.

Mich.-Adr. Ruyter, très beau buste de Tieck.

Otto de Guerice, physicien célèbre, mauvais buste de Rathgeber.

Fr.-Guillaume de Brandebourg, le grand-électeur, très beau buste de Widemann.

Charles V, duc de Lorraine.

Guillaume III d'Orange, œuvre médiocre qu'on aurait pu se dispenser de placer dans la *Walhalla*.

Louis de Bade.

Leibnitz, ouvrage de Schadow, trop peu digne du modèle.

H. Boerhawe.

Maurice de Saxe, buste estimable de Tieck.

Georg.-Gott. Haendel, le compositeur, mauvais ouvrage de Schadow.

Nik.-Lud., comte de Sinkendorf, buste où l'on ne reconnaît pas tout le talent de Tieck.

Le comte de Munich, feld-maréchal.

Winckelmann, détestable ouvrage de Schadow, qui doit être écarté de la *Walhalla*, pour l'honneur du grand antiquaire et pour celui de l'artiste.

Guillaume, comte de la Lippe-Schaumbourg.

Gluck, faible ouvrage de Danecker, où l'on ne reconnaît ni le grand compositeur, ni l'habile statuaire, et pourtant on possédait le beau buste de Gluck par Houdon.

Baron de Loudon, feld-maréchal.

Mozart, très beau buste de L. Schwanthaler.

Guill.-Ferdin. de Brunswick, libérateur du Hanovre, bon ouvrage de Schadow, qui dédommage et console de ceux du même artiste qu'on ne peut voir ici sans regret.

Justus Mœser (*Advocatus patriæ*), par Schmidt, œuvre dont il n'y a rien à dire.

Gott.-Aug. Burger, le poète, bon ouvrage de Tieck.

Catherine II, impératrice de Russie, superbe buste de Wredow.

G. Klopstock, ouvrage médiocre de Schadow.

G. Heinse, poète et savant, qui méritait un meilleur buste.

G. Herder, bon ouvrage de Tieck.

Emmanuel Kant, par Schadow, ouvrage d'une faiblesse déplorable.

Fr. Schiller, buste de Danecker, où l'on ne peut louer que le travail du statuaire, sans y trouver le génie de l'écrivain.

J. Heyden (*sic*), détestable ouvrage de Robotz.

J. de Muller, triste caricature dont je ne nomme pas l'auteur, par égard pour sa vieillesse, mais que je demande au roi de Bavière de faire remplacer à la *Walhalla*, par respect pour le grand historien de la Suisse.

Wieland, qui ne figure ici que comme *poète* (*dichter*), et qui n'est pas moins digne, comme *prosateur*, de siéger à la *Walhalla*.

Gerhard de Scharnhorst, magnifique buste de Rauch.

Barclay de Tolly, feld-maréchal, belle tête de Widemann.

Schwarzenberg, très beau buste de Schaller.

Herschell, l'astronome.

Diebitsch-Sabalskanski, feld-maréchal, superbe buste de Rauch.

H.-F. baron de Stein, qualifié *der Deutschen Befreyung Grund-Stein*. C'est peut-être un éloge immodéré, et c'est, en tout cas, un assez mauvais jeu de mots. Je ne sais, du reste, si l'histoire confirmera le rang que ce personnage occupe à la *Walhalla;* mais son buste n'est pas indigne d'y figurer.

Gneisenau, général prussien, le plus beau buste de Tieck.

Goethe, le dernier de ces grands hommes, dont le portrait, quoique estimable, méritait d'inspirer mieux l'auteur, qui est aussi M. Tieck.

Vous avez remarqué sans peine que ce choix de grands hommes, bien que généralement irréprochable et conforme au sentiment public, ne renferme pas toutes les illustrations dont l'Allemagne s'honore. Plusieurs de ces omissions ne sont sans doute que temporaires, puisque tous les bustes destinés à la *Walhalla* n'y sont pas encore placés; mais il en est une, bien volontaire de la part de l'ordonnateur royal, qui a donné lieu à des plaintes amères : c'est celle de Luther, dont on cherche vainement le buste à la *Walhalla*, de même que ceux de Camérarius, de Mélanchthon, d'OEcolampade, bien qu'on y trouve ceux de Fr. Sickingen et d'Ulrich de Hutten. En ce qui concerne Luther, j'avoue que je suis tout-à-fait de l'avis du roi de Bavière. Le portrait de ce fougueux sectaire, à la mémoire duquel se rattachent tant de passions contemporaines, troublerait par sa présence le calme grave et solennel qui règne entre tous les illustres hôtes de la *Walhalla*. Je dirai plus : le sentiment de l'unité allemande, que l'auteur de ce monument a voulu produire en y réunissant tout ce qui honore à des titres divers le génie allemand, s'affaiblirait à l'aspect de cet homme, dont le nom ne rappelle que des idées de désordre, et qui porta la division dans la grande famille germanique, en portant le schisme dans l'église. L'Allemagne, qui marche dans les voies de la conciliation politique pour affermir sa nationalité, s'éloigne ainsi de celles où l'avait jetée, au XVIe siècle, le génie turbulent de Luther; et, pour que ce grand et salutaire mouvement s'accomplisse dans la société, comme il est déjà réalisé à la *Walhalla*, il faut que la funeste influence de cet homme cesse de s'exercer sur son pays, comme son image a été écartée du panthéon germanique (1).

Je me suis demandé si l'absence de quelques autres bustes tenait

(1) Tout en respectant l'expression que l'auteur donne à sa pensée sur la réforme, nous croyons devoir faire ici nos réserves, et rappeler que le point de vue extrême auquel il se place n'est pas celui de la *Revue*. (*N. du D.*)

à une détermination réfléchie ou bien à un oubli involontaire. Est-ce que, par exemple, l'intention du royal auteur de ce monument, qui a donné une si large part de représentation à la poésie, à la littérature et à la musique, est d'exclure de ce panthéon la philologie et l'érudition, qui, depuis un demi-siècle surtout, soutiennent presque uniquement l'honneur littéraire de la nation allemande? Tandis qu'à côté de Weimar, veuve des hôtes illustres qui en firent dans le siècle passé l'Athènes de l'Allemagne, vingt universités fleurissent par le génie de la science, est-ce que ce grand mouvement de la pensée publique, où le savoir remplace l'imagination, ne doit point trouver sa représentation à la *Walhalla?* Eckhel, l'oracle de la numismatique; Heyne, le grand critique, le fondateur de l'école de Goettingue; Niebuhr, l'exact et patient voyageur, en qui le génie de l'observation se montra si bien guidé par l'étude; Valckenaer et Hemsterhuis, ces deux puissans chefs de l'école de Leyde, ces deux grandes lumières de la philologie allemande, ne rappelleraient-ils pas à la *Walhalla* des titres de gloire aussi solides et aussi brillans que tous ceux qu'on y admire? Et tout ce qui honore aujourd'hui l'Allemagne ne doit-il pas trouver, dans ce temple de la Gloire, un modèle dans le passé et une place en perspective?

Je m'arrête ici : il y aurait trop de choses à dire sur ce sujet, trop de grands noms à citer et de réparations à demander, et l'on doit attendre que le monument se complète par l'effet de la même volonté qui l'a créé. Maintenant, ce qui résulte pour moi de l'impression générale que j'ai emportée de la *Walhalla*, c'est qu'il y a là une grande pensée, une de ces pensées qui font travailler les esprits et avancer les peuples, une de ces pensées qui viennent du cœur et qu'on aime à voir descendre du trône. C'est un monument où une haute intelligence se révèle d'abord par la destination même de l'édifice, qui est d'honorer l'humanité, où tout est d'accord dans le plan comme dans la décoration, où l'unité se montre par la volonté de l'ordonnateur comme par le travail de l'artiste; un de ces monumens, enfin, qui répondent à un sentiment public en appliquant à l'expression d'une idée morale tous les moyens de l'art employés avec tout le luxe de la monarchie. Et quand je pense que, chez nous, avec cette foule d'hommes de talent, avec les ressources d'une si grande nation, on ne construit guère d'édifices que pour remuer des pierres, dépenser des millions et occuper des ouvriers, et qu'on entasse tant de matériaux, qu'on enfouit tant de richesses, sans pouvoir produire un monument, je regrette presque ce que je suis venu voir, en songeant à ce que je vais retrouver. RAOUL-ROCHETTE.

REVUE MUSICALE.

Je ne sais quelle idée a passé par la tête à M. Donizetti, d'aller prendre pour sujet de sa *Linda di Chamouni* le mélodrame de *la Grace de Dieu*. Un beau jour Mlle Loïsa Puget, fauvette du pays de M. Auber et de Mme Damoreau, Mlle Puget invente une jolie romance. Il se rencontre par bonheur que ce petit poème langoureux et sentimental plaît à Mme de Sparre, qui en fait la fortune. Des salons du faubourg Saint-Germain, la chanson se répand dans le peuple; les orgues s'en emparent; de l'échope au grenier, on la chante, on la siffle, on la fredonne, on la joue. Parlez-moi d'un petit air pour savoir trouver lestement son chemin; un motif qui réussit en huit jours ferait le tour du monde; la mélodie a des ailes d'oiseau. Or, l'auteur des paroles, voyant ce succès, se dit : Si je portais mon chef-d'œuvre au théâtre, où l'imagination se paie au centuple, où la popularité vaut des millions? Et le voilà aussitôt appelant à lui le collaborateur d'usage, arrangeant, coupant, ravaudant, taillant en plein drap dans sa romance comme les autres taillent dans leurs romans; car c'est une chose aujourd'hui parfaitement reçue que la pensée est une marchandise dont il faut tirer le plus qu'on peut, et qu'une idée, roman, poème ou chanson, usée jusqu'à la corde, traînée par tous les carrefours du journalisme et de la cité, doit finir par aller prendre ses invalides au théâtre. Admirable invention que Racine et Schiller, Voltaire et Goethe, ont eu grand tort d'ignorer, car elle dispense des expositions, vous évite le soin de vous enquérir des passions de gens qui sont autant de vieilles connaissances, et fait qu'il n'est pas désormais de personnages ridicules, d'intrigue languissante et décousue, de sentimens faux, que le public n'adopte. Qu'a-t-il besoin, en

effet, de se mettre en contradiction avec lui-même, et pourquoi sifflerait-il au théâtre ce qu'il admirait avec tant de bonhomie dans les colonnes maculées d'un journal? Quoi qu'il en soit, le mélodrame réussit cette fois outre mesure; intérêt, émotion, fanatisme, rien ne manqua au triomphe de l'idée poétique de M. Lemoine, dans la nouvelle phase qu'elle parcourait. On ne saura jamais que de larmes ont coûtées au public parisien les infortunes sentimentales de l'héroïne savoyarde, de cette pauvre Marie, aujourd'hui Linda, qui devient folle par amour, folle comme Lucia, comme Ophélie, comme Elvira, comme toutes ces chères ombres errantes dans l'élysée des grands maîtres, comme toutes ces pauvres filles dont la couronne s'effeuille dans le torrent et dont le saule redit la plainte. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce qui valut au mélodrame ce rare succès où Paris tout entier courut pendant plus d'un an, ce ne fut ni l'intérêt de cette fable larmoyante ni la mélancolie et la gracieuse figure de la jeune actrice qui représentait Marie, et qui mourut tristement pendant les représentations sans qu'on vît pour cela le succès s'interrompre un seul jour; ce ne fut pas non plus l'accent si pathétique et si profondément expressif de cet excellent père que Tamburini joue aux Italiens, ni la verve comique de Neuville, estimable acteur dont on eût parlé si Bouffé n'existait pas, et qui n'avait, dans cette heureuse pièce, qu'un seul tort, celui de représenter un commandeur de Malte avec le grand-cordon de la Légion-d'Honneur, naïve simplicité des boulevards que Lablache fils a cru de son devoir d'importer au théâtre Ventadour. Ce qui valut au mélodrame ce succès inoui, succès des gens du monde et de la multitude, ce fut la popularité de la romance, de cette complainte mélodieuse que tous savaient par cœur, car ceux à qui les salons ne l'avaient pas chantée l'avaient apprise en plein vent des orgues de Barbarie. Cette romance était toute l'intrigue, toute l'émotion, toute la couleur de la pièce; elle en était l'ame. Lorsque Marie, avec sa pauvre bande, quittait sa famille et ses montagnes, la romance accompagnait ses touchans adieux. Arrivée à Paris, son innocence, en butte aux séductions de l'irrésistible mousquetaire, menaçait-elle de succomber, aussitôt le chant sauveur se faisait entendre dans la rue; puis, quand la douce colombe, blessée à l'aile, revenait au pays, la romance accueillait encore son retour. La romance, la romance, et toujours la romance! Il n'y a guère que ces phrases caractéristiques dont les grands maîtres allemands aiment à marquer un personnage, qui puissent donner une idée de ce qu'était, dans *la Grace de Dieu*, le motif sacramentel. Pour l'importance dramatique et l'effet, je ne sais à lui comparer que le fameux appel de trombones annonçant, dans *Don Juan*, l'entrée du commandeur, le psaume de Luther dans *les Huguenots*, ou bien encore, dans le *Freyschütz*, cette petite flûte fantastique dont l'éclat strident accompagne les sombres manœuvres du garde-chasse endiablé. Conçoit-on, après cela, que M. Donizetti ait pu choisir un pareil sujet? Mettre en musique *la Grace de Dieu!* autant vaudrait mettre en alexandrins *l'Auberge des Adrets*. L'opéra n'exis-

tait-il pas d'avance aux boulevards avec la musique de Mlle Puget? à quoi bon le refaire? Quelle cavatine à grand orchestre effacera jamais le refrain consacré? Supposez un mélodrame construit sur les couplets de *Marlborough*, et dites si vous trouverez un maître, s'appelât-il Rossini ou Meyerbeer, capable de se mesurer avec la complainte? D'ailleurs, quels avantages la poésie et la musique ont-elles à retirer de ces excursions aux boulevards? Faut-il que les violons s'accordent pour nous apitoyer sur les infortunes de Fanchon ou de Pierrot, et ne serait-il pas mieux de laisser tous ces pauvres diables à leurs marmottes? Que le chevalier Dalayrac écrivît, il y a cinquante ans, *les Deux petits Savoyards*, à la bonne heure! Mais depuis *Guillaume Tell* et *Robert-le-Diable* ont paru, et Donizetti lui-même a fait la *Lucia*. Si quelque chose répugne à l'inspiration musicale, c'est à coup sûr le terre-à-terre et l'élément prosaïque et bourgeois qui domine dans les pièces de ce genre. Il faut à la musique des situations précises, des caractères nettement accusés, le bouffe ou le tragique, ses deux véritables conditions de vie et de puissance qu'elle cherche toujours, à moins d'être complètement abâtardie et stérile, à travers la sentimentalité larmoyante et le comique faux où vous prétendez la retenir.

La musique de M. Donizetti se ressent du caractère monotone ou plutôt de l'absence de caractère du poème. Si par hasard l'inspiration lui vient, vous la voyez sortir aussitôt du triste milieu qu'elle s'est choisi et trancher dans la couleur peut-être un peu plus qu'il ne convient. Gardons-nous toutefois de l'en trop blâmer. Mozart lui-même n'a pas fait autrement. Ainsi, dans *les Noces de Figaro*, lorsqu'il se trouve de ces nuances que la musique ne peut rendre, il idéalise, et les personnages de comédie grandissent à des dimensions héroïques. Du moins, dira-t-on, avec le chef-d'œuvre de Beaumarchais, le musicien avait beau jeu. Almaviva, Rosine, Suzanne et le divin page, c'étaient là des figures qui se prêtaient au travestissement; élevez d'un ton la gamme de ces passions un peu bourgeoises, et vous avez la poésie. Mais que faire de ces malheureux Savoyards à besace, et quel parti reste à prendre à la musique fourvoyée en semblable compagnie? Sans être Mozart, M. Donizetti a usé du procédé du maître, et, si nous avons un reproche à lui adresser, c'est d'en avoir usé trop peu. Ainsi, par moment, le tragique et le bouffe lui viennent en aide : sa Linda est une Lucia, son marquis de Boisfleuri un grotesque de la famille de don Magnifico; il n'y a pas jusqu'à son Auvergnat, si sublime et si paternel dans sa veste grise et ses souliers ferrés, qui n'ait, en maudissant sa pauvre fille, quelque velléité de ressembler à l'illustre Vénitien père de Desdemone.

La partition de *Linda di Chamouni*, tout incomplète qu'elle est, a le mérite d'être écrite avec soin et rappelle en maint endroit, dans M. Donizetti, l'heureux auteur d'*Anna Bolena* et de la *Lucia*, que ses dernières improvisations, tant à l'Académie royale qu'à l'Opéra-Comique, avaient pu faire perdre de vue. La mélodie, bien qu'elle ait rencontré des veines plus abondantes

et plus riches, joue encore un rôle assez considérable et dont on devra tenir compte; en un mot, s'il me fallait classer cette œuvre nouvelle parmi les innombrables productions de M. Donizetti, je n'hésiterais pas à la mettre au second rang, qu'elle occuperait, il me semble, assez bien à côté de *Marino Faliero* et de *l'Elisir d'amore*. Je citerai comme une inspiration charmante la cavatine de Linda, au premier acte, dite si merveilleusement par la Persiani, et que je comparerais presque, pour la fraîcheur et l'élégance, à la polonaise des *Puritains*. A propos des *Puritains*, remarquons en passant que certaines formes adoptées par Bellini dans son dernier chef-d'œuvre se trouvent reproduites dans *Linda di Chamouni* avec un laisser-aller vraiment trop familier. M. Donizetti a pour l'imitation un malheureux penchant qu'il semble encourager de toutes ses forces, au lieu de le combattre. Dès qu'un moyen réussit, il s'en empare et le répète sans réfléchir si les convenances du drame où il l'importe s'y prêtent le moins du monde. On se souvient du formidable duo des *Puritains*, et de son retentissement universel; c'était là une musique de cyclopes, une boutade peu digne d'un génie élevé, mais qui trouvait peut-être son excuse dans la nouveauté de l'effet, que sais-je? peut-être aussi dans l'énergie de la situation. A tout prendre, deux soldats de Cromwell chantant la guerre, deux têtes-rondes en alarme, pouvaient se permettre ces débauches de voix. Maintenant, le croira-t-on? ce duo terrible, ce furieux unisson de Lablache et de Tamburini, M. Donizetti n'a rien eu de plus pressé que de le reproduire au premier acte de *Linda*. Dieu merci, on ne dira pas cette fois que la pompe musicale de la situation rendait indispensable un pareil déploiement de forces. De quoi s'agit-il en effet? Un curé de campagne annonce au plus vertueux, comme aussi au moins clairvoyant des Auvergnats, que sa fille est sur le point d'être séduite par un jeune gentilhomme du voisinage. Aussitôt l'ophicléide gronde, les trombones mugissent, les timbales roulent, et les voix de Lablache et de Tamburini sonnent le tocsin. Eh quoi! tant de bruit, Seigneur! pour la plus simple des idylles! tant de vacarme pour une bergerie à laquelle eût suffi le rustique appareil d'une cornemuse! Si c'est ainsi que M. Donizetti traite ses pastorales, quelle artillerie tient-il en réserve pour son prochain grand opéra? J'aime mieux, et de beaucoup, le duo qui précède entre la Persiani et M. de Candia : Linda et Carlo qui se content leur peine amoureuse et se jurent *eterna fede;* la phrase, plusieurs fois ramenée dans le courant de l'ouvrage, en est gracieuse et touchante; par malheur, on se surprend à songer malgré soi au ravissant duo qui termine le premier acte de *Lucia*. Les personnages, la situation, tout vous y reporte, il ne manque au souvenir que la poésie du moment, que le romantisme de la scène, devenu aujourd'hui prosaïque. On se demande alors où sont Rawenswood et la fille d'Ashton, ces deux nobles jeunes gens de Lammermoor qu'on voudrait voir là sous ses yeux, à la place de ces tristes figures de cire du mélodrame, et cette phrase vous revient si entraînante, presque sublime d'élan et de tendresse, qu'ils se chantaient après avoir échangé leurs anneaux,

et que Rubini couronnait d'une si magnifique péroraison, sur le mi-bémol suraigu. Le finale a de la grandeur : l'invocation du pasteur, appelant les bénédictions du ciel sur cette multitude souffreteuse qui s'en va chercher fortune loin du pays, se distingue par une certaine ampleur de style dont l'accent pathétique du vieux Lablache rehausse encore la majesté. Les adieux que ces braves gens s'adressent les uns aux autres sont d'une expression touchante, et lorsque la musique, un moment suspendue, se ranime à la voix des pauvres exilés saluant leur famille une dernière fois du haut de la colline, cette reprise ne laisse pas que de produire une assez vive sensation. — Le second acte se compose de trois duos se succédant presque sans interruption, duo entre Linda et le marquis de Boisfleuri, duo entre Linda et Pierotto, duo entre Linda et son vieux père qui reconnaît sa fille et la maudit. Voilà qui s'appelle entendre merveilleusement l'économie d'un poème d'opéra, et l'auteur du libretto a droit à bien des éloges pour la sagacité tout ingénieuse avec laquelle il a distribué ses morceaux. Nous n'avons certes point l'habitude de nous montrer fort exigeant à l'endroit des poètes d'opéras. Nous consentirions volontiers à leur passer l'absurdité de l'intrigue et l'extravagance du dénouement; mais au moins qu'ils taillent leur besogne en conscience, et, puisque tout leur mérite consiste à disposer des thèmes pour la musique et à lui ménager des effets, qu'ils tâchent de s'en acquitter avec aptitude. Le musicien, ayant à dévider ce chapelet, s'est efforcé de se tirer d'affaire par les contrastes et de marquer chacun de ces duos d'un caractère bien distinct; ainsi le premier voudrait être bouffe, le second pathétique, le troisième dramatique et passionné. Malheureusement, si l'expression varie, la forme ne change pas, et cette éternelle coupe italienne, qu'on veut bien se résigner à prendre en patience à condition que le maestro n'en abusera point, ces andantes, ces adagios, ces strettes, qui reviennent coup sur coup avec une périodicité désespérante, finissent par vous paraître insupportables et mettraient au défi le dilettantisme le plus furieux. Je ne m'arrêterai pas sur la scène de folie, composition rédigée avec art, admirablement sentie et chantée par la Persiani, dont la voix a des délicatesses infinies pour rendre les mille nuances de ces sortes de pièces, mais qui, selon nous, a le tort impardonnable d'arriver à la suite de tant d'autres. On devine qu'après les grandes scènes si minutieusement détaillées d'*Anna Bolena* et de *Lucia*, M. Donizetti n'avait rien de bien neuf à nous chanter sur ce sujet; aussi s'en est-il tenu au thème usité, à ces trois ou quatre motifs cousus ensemble par des trilles et des gammes chromatiques, lambeaux d'un habit d'arlequin et qui représentent assez, en musique, cette jaquette bigarrée dont s'affuble dans les mascarades la folie allégorique, l'autre folie, celle qui porte les grelots. En général, il est temps que les compositeurs du rang de M. Donizetti abdiquent ces façons d'agir par trop routinières et laissent aux écoliers qui débutent ces procédés dont le public a désormais le secret, et grace auxquels un dilettante tant soit peu exercé, sitôt qu'il voit la prima donna porter la main à son front

ou paraître échevelée en signe de démence, pourrait composer au besoin la scène qu'elle va chanter, et cela sans courir le risque de se tromper d'une note. Il y a dans cet acte une romance délicieuse qui passe furtivement entre deux duos et qu'on remarque à peine, bien que M. de Candia mette à l'exécuter le plus beau timbre de sa voix. Du reste, le jeune ténor des Italiens fait merveille dans ce rôle de mousquetaire; il y est à ravir, et cela non-seulement à cause de sa voix, qui gagne tous les jours en étendue, en force, en expression, mais encore à cause de son jeu, de sa mise, et, disons-le, de son élégance personnelle. M. de Candia apporte dans ce rôle une tenue, un goût, des airs de gentilhomme qu'on n'a guère l'habitude de rencontrer au théâtre, et qui font voir que du moins cette fois il ne s'agit pas pour lui d'un costume d'emprunt. — Le troisième acte abonde en chœurs villageois, comme c'est naturel. Fillettes et garçons rentrent au pays après les temps d'épreuves, et je vous donne à penser si les airs joyeux manquent pour les accueillir. Laissons ces braves gens se festoyer les uns les autres, chanter à tue-tête, ou répondre au bavardage du marquis de Boisfleuri, qu'un trait de violons accompagne à la manière de Cimarosa, et venons-en tout de suite à la seule véritable inspiration de l'ouvrage. Qu'on se figure une phrase simple, élevée, d'un grand style, soutenue dans l'orchestre par les trombones, et que chante Lablache de toute la puissance de sa voix, de tout le pathétique de son ame, avec l'accent irrésistible de la conviction, et l'on aura peut-être une idée de l'effet produit par ce morceau que la salle tout entière redemande chaque soir. En unissant dans une si admirable harmonie la voix de Lablache et les cuivres, ces deux puissances dont il abuse trop souvent, M. Donizetti a prouvé qu'il n'ignore pas quel parti on peut tirer des forces sonores discrètement combinées, et le noble emploi qu'il en a su faire là rend, à mon avis, plus inexcusables encore les moyens excessifs qu'il met en œuvre d'ordinaire.

L'instrumentation de *Linda di Chamouni* porte partout les traces d'une savante et trop rare application. A part le bruit immodéré que nous blâmions, il n'y a qu'à louer dans la manière dont est traité l'orchestre. Finesse de détail, distinction dans le choix des motifs, dessins habiles, modulations ingénieuses, tout s'y retrouve, c'est l'œuvre d'un maître, et d'un maître qui prétend bien faire. Cette fois, M. Donizetti écrivait pour des Allemands, et je ne m'étonne pas que sa musique ait eu tant de succès à Vienne, où l'on se passionne aisément pour les combinaisons instrumentales. Celles de M. Donizetti ont le mérite d'être claires, attrayantes, faciles, en un mot tout italiennes, et relèvent de la mélodie plutôt que de l'hiéroglyphe. Si unanime qu'ait pu être à Ventadour le triomphe de la partition nouvelle, je doute que les applaudissemens avares de notre public parisien, de jour en jour plus à cheval sur ses réserves, fassent oublier au brillant maestro l'enthousiasme sans restriction du dilettantisme autrichien. En effet, ce qu'on ignore peut-être, c'est que *Linda di Chamouni* mit tout Vienne en émoi pendant près d'un an, et que les belles duchesses de l'empire raffolèrent de l'heureux chef-d'œuvre.

qui valut au mucicien, outre leur gracieuse dévotion, le titre de maître de chapelle de l'empereur, titre glorieux en musique, car il fut porté par Mozart. Je n'oserais même affirmer que M. Donizetti ne soit pas le premier qui l'ait reçu depuis l'immortel auteur de *Don Juan*.

La saison ne date guère que de deux mois, et déjà la plupart des chefs-d'œuvre ont été passés en revue aux Italiens. Le public, qui n'assiste jamais sans une certaine inquiétude à l'épreuve si redoutable des rentrées, a tout droit maintenant d'être parfaitement rassuré. La troupe principale, celle qui se compose de Lablache, de Tamburini, de M. de Candia, de la Persiani et de la Grisi, conserve ses avantages premiers. Soprani, ténors et basses, ces nobles voix d'or et d'airain n'ont pas fléchi d'une note et semblent promettre de se maintenir plus d'une année encore; en outre, de nouveaux sujets sont venus s'adjoindre au noyau militant : Corelli, Mlle Nissen, Mme Pauline Viardot et Mlle Brambilla. Jamais luxe pareil ne s'était vu aux Italiens dans le personnel secondaire. On se demande même si l'administration, en déployant ce magnifique zèle qui doit lui coûter cher, a bien compris ses intérêts, et si tant de monde était nécessaire. En effet, dans certaines parties, il y a double emploi. Que servait, par exemple, d'engager Mme Viardot lorsqu'on avait Mlle Brambilla? Les rôles de contralto n'abondent pas tellement, par le temps qui court, qu'une seule cantatrice ne puisse suffire au répertoire, et la question de service une fois mise de côté, on ne s'explique guère de quelle utilité seront pour le théâtre deux virtuoses d'une valeur à peu près égale, et dont le nom, quoi qu'on fasse, n'aura jamais sur l'affiche du jour qu'une assez médiocre importance. Cette année, comme par le passé, la Grisi et la Persiani occupent toute l'attention, tous les bravos, tout l'enthousiasme du dilettantisme. *La Sonnambula* et *Lucia* nous ont montré la Persiani telle que nous la connaissions, cantatrice merveilleuse secouant les trilles et les gammes chromatiques avec la prodigue insouciance d'une fée qui sèmerait des perles. Pas un son ne manque à cette voix flexible, pas une note à ce mécanisme si subtil et si fin. Linda de Chamouny et la Rosina du *Barbier* sont pour elle de nouveaux titres dont le public des Bouffes se souviendra. Quant à la Grisi, qu'on aille l'entendre dans la *Semiramide* ou la *Norma*, et qu'on dise si ce n'est pas toujours la même voix splendide et fière, la même passion tragique, la même beauté. La Grisi entre aujourd'hui dans la maturité, dans la plénitude de son talent; celle-là du moins, on peut l'admirer en toute confiance, sans craindre qu'un souffle la brise et la renverse de son piédestal. Et j'avoue que, par ce temps de précoces génies et de prodiges qui avortent, on aime ce spectacle d'un talent qui dure, qui tient dans la seconde période tout ce qu'il avait promis aux débuts, et cette persistance, loin de fatiguer vos sympathies, les ranime. Il y a des organisations qui, non contentes de résister, s'épanouissent et se relèvent où les autres succombent. Je citerai de ce nombre la Pasta et la Devrient, tempéramens de fer, natures énergiques et mâles qui n'ont guère atteint leur apogée qu'à une époque où les complexions ordinaires abdiquent. Giulia Grisi fera

comme elles. Ainsi, depuis trois ans, au milieu d'incessantes fatigues et des travaux les plus périlleux, conçoit-on que sa voix ait pu gagner en étendue, en force, dans les notes hautes surtout, qui sortent aujourd'hui plus éclatantes et plus belles que jamais, et cela, chose étrange, sans avoir rien perdu de sa souplesse naturelle, de cet art singulier de nuancer qu'elle possède sans rivale? Or, tandis que la belle Semiramide s'avançait dans sa gloire, que faisait le temps de la voix d'Arsace, de ce riche contralto que les amis de Pauline Garcia préconisèrent jadis avec un zèle si funeste à l'avenir de la jeune cantatrice? Hélas! le temps et les efforts ont tout dénaturé; le contralto n'existe plus, et cette voix, cherchée en dehors de ses conditions, détournée de son vrai principe, n'a désormais d'autre ressource, pour qu'on l'entende, que de s'échapper, en dépit des exigences de la musique, dans les régions du soprano et de s'y marier à la voix de la Grisi, qui la soutient et lui prête assistance. Il ne nous appartient pas de dire ce qu'aurait pu devenir avec un développement moins prématuré le talent de Pauline Garcia. Le fait est que ce talent qui s'annonçait, il y a quelques années, d'une assez éclatante façon, nous revient aujourd'hui languissant, presque étiolé. Lorsque Pauline Garcia parut pour la première fois, on applaudit en elle de riches espérances; on sentait que, l'étude et la nature aidant, il y avait là l'étoffe d'une grande cantatrice. Seulement les gens qu'un fanatisme insensé n'aveuglait pas, blâmèrent l'exploitation hâtive de qualités encore en germe, et redoutèrent les terribles épreuves du théâtre pour cette voix adolescente, si délicate et si fragile en ses semblans de force. Ce qu'on pouvait craindre dès cette époque ne s'est malheureusement que trop réalisé. Entre la période d'avénement et la période de déclin il n'y a point eu de transition. Alors ce n'était pas encore, aujourd'hui ce n'est déjà plus. Nous nous souvenons d'une enfant magnifiquement douée, fille de Garcia, sœur de la Malibran, héritière de toute une race de héros qui devaient revivre en elle; mais voilà tout. Entre les promesses d'hier et la décadence d'aujourd'hui que s'est-il passé? Quand ces riches dispositions se sont-elles développées? où ce talent a-t-il porté ses fruits? Je l'ignore, à moins que ce ne soit dans l'intimité d'un petit cercle d'amis qu'on voit se transformer en public aux jours solennels des débuts et des rentrées. — Le jeu et la pantomime de Mme Viardot se ressentent d'une certaine exagération romantique qui n'est plus guère de mise en ce temps-ci. Dans *Cenerentola,* par exemple, tous ses soins, toute son application, se portent à rendre minutieusement, avec une complaisance étudiée, le côté mesquin et frileux du rôle que la Sontag, au contraire, déguisait à force de gentillesse et d'ingénuité. Quant à ses élans chevaleresques dans Arsace, je doute qu'ils fassent rêver personne, comme l'affirmait très sérieusement un estimable critique. Sourire, peut-être; mais rêver! Dans le duo avec Assur, lorsque le satrape assyrien interroge sur ses prétentions au cœur d'Azéma le fils de Ninus, qui finit par lui répondre brusquement : *So che l'adoro, e basta!* l'expression que la cantatrice donne à ces paroles, qu'elle dit d'un petit air mutin en

tournant sur ses talons, a quelque chose de puéril qui tranche singulièrement avec la gravité classique de la situation. Ce sont là des enfantillages qui peuvent paraître fort beaux en certains comités littéraires, mais qui, devant le public des Bouffes, n'ont pas cours. Que Mme Pauline Viardot n'interroge-t-elle les grands modèles qui posent devant ses yeux sur la scène italienne? Certes, les conseils d'une tragédienne comme la Grisi ou de Lablache, le plus grand comédien de notre temps, vaudraient mieux pour elle que toutes ces inspirations plus ou moins psychologiques puisées dans les romans du jour, et qui finiraient par devenir aussi insaisissables que le sont au piano les vaporeuses nuances du jeu microscopique de M. Chopin.

Depuis *la Reine de Chypre,* c'est-à-dire depuis tantôt un an, l'Opéra ne s'est guère mis en frais de nouveautés, et, du train dont vont les choses, l'administration doit en prendre à son aise. De loin en loin seulement, quelque partition inoffensive, en un ou deux actes, apparaît sans qu'on s'en informe : cela s'appelle *le Guerillero* ou *le Vaisseau Fantôme,* et donne pour prétexte à son existence rachitique la nécessité où l'on est d'avoir sous la main ce qu'on appelle en style de coulisses des *levers de rideau,* en d'autres termes, des opéras à mettre devant le ballet en vogue, et que d'ordinaire les sujets du troisième ordre exécutent au bruit des portes qui se ferment et des banquettes qui retombent. Glorieuse destination! que, du reste, les derniers chefs-d'œuvre représentés à l'Académie royale de Musique remplissent à souhait. Parlerons-nous maintenant du *Vaisseau Fantôme?* A l'Opéra comme dans la ballade, les morts vont vite, et, pour être à temps encore, hâtons-nous. On se souvient du *Dieu et la Bayadère,* cette si charmante et si mélodieuse fantaisie de MM. Scribe et Auber s'inspirant du motif d'un grand maître; les auteurs du *Vaisseau Fantôme* ont jugé à propos de remettre en scène la même idée. Comme Brahma déchu de sa splendeur, et qui ne peut remonter au ciel qu'après avoir trouvé ici-bas une femme capable de l'aimer jusqu'à la mort, le Troïl de M. Paul Foucher, espèce de maudit des eaux, erre sur l'Océan et navigue à la recherche d'un ange féminin, qu'il rencontre cependant après une sombre et fatale odyssée. Et pour que rien ne manque à l'identité des deux pièces, la même gloire mythologique qui servait jadis à l'ascension de Zoloé, emmène cette fois Minna et le noir capitaine, qui disparaissent bientôt dans les nuages aux sons harmonieux du trombone et de l'ophicléide. Si absurde que soit cette fable, il semble que le musicien en aurait pu tirer quelque parti en cherchant dans le caractère même de l'ouvrage de ces effets de contraste qui tentent d'ordinaire les cerveaux les moins exaltés. Loin de là : il s'en est strictement tenu au style, à la lettre de M. Paul Foucher, et cet opéra, qu'on prendrait, sur le titre, pour une divagation romantique à la manière d'Hoffmann ou de Weber, n'est, en fin de compte, qu'une monotone psalmodie que nulle étincelle ne réchauffe. Un homme d'un sens parfait et d'une érudition rare, M. Delécluze, citait dernièrement une promulgation de Rome par laquelle on interdisait toute introduction de

musique profane dans les églises. Puisque la cour pontificale se trouvait en humeur de règlemens et d'admonestations, n'aurait-elle pas aussi bien fait, dans l'intérêt de l'art et des convenances, de défendre au théâtre des partitions exclusivement conçues dans le style liturgique, et d'ordonner que, lorsqu'un musicien apporte, comme M. Dietsch, l'auteur du *Vaisseau Fantôme,* un opéra qui n'est qu'une messe d'enterrement en deux actes, ce musicien soit impitoyablement renvoyé aux chantres de Saint-Eustache?

On annonce pour cet hiver la composition nouvelle de M. Halévy. Ainsi, en moins de douze mois, *l'Oriflamme* va succéder à *la Reine de Chypre.* Ne craint-on pas que cette libéralité singulière qu'on met à prodiguer les inspirations d'un même auteur n'engendre, à la longue, une déplorable monotonie dans le répertoire de l'Académie royale de Musique? Est-ce donc un génie si varié que M. Halévy? En vérité, quand on pense aux gigantesques dimensions qu'affectent de notre temps les œuvres lyriques en cinq actes, on a peine à s'expliquer qu'un maître puisse suffire coup sur coup à la tâche. Heureusement, en pareilles circonstances, le métier vient en aide à l'art; autrement, comment ferait-on? Pour peu que le musicien ait livré trois morceaux, les répétitions commencent, et, tandis que les chanteurs apprennent, lui compose; aujourd'hui donne une cavatine, demain apporte un finale, après-demain le grand duo de ténor et basse. Les feuillets encore humides sont transmis à Barroilhet et à Duprez, qui s'en emparent avec ardeur; insensiblement les lacunes se comblent, l'enfantement aboutit, et le jour de la représentation arrive sans qu'on y prenne garde. Tout cela se ressent bien de la hâte et de la confusion qui ont présidé au travail: l'unité de composition et de style, par exemple, ce grand secret des œuvres immortelles qu'on ne trouve que dans l'isolement et la réflexion, manque tout-à-fait; mais qu'importe? le vacarme instrumental se charge des soudures. Et d'ailleurs les décors ne sont-ils pas splendides, les costumes somptueux, et des trompettes de six pieds, caparaçonnées de drap d'or comme un cheval de triomphe, ne sonnent-elles pas de victorieuses fanfares? Le poème de l'*Oriflamme* a pour auteur M. Casimir Delavigne, qui s'est inspiré, dit-on, de la démence du roi Charles VI, dont M. Duprez doit représenter le personnage. En choisissant de préférence une époque de notre histoire si féconde en revers et en calamités de toute espèce, l'heureux chantre de *Jeanne d'Arc* et de *Waterloo* n'aura sans doute pas négligé de mettre en jeu les passions nationales et ces grands effets de patriotisme toujours si favorables à la musique. On prétend aussi que M. Victor Hugo s'occupe de mettre en opéra cet aimable conte bleu de Pecopin et Pecopette, qui traînait depuis plus de trois siècles dans tous les almanachs de la bonne Allemagne, lorsque la fantaisie vint à l'illustre poète des *Orientales* de l'imaginer dans son excursion sur les bords du Rhin. On ne dit pas encore sur quel musicien le choix de M. Victor Hugo s'est arrêté, mais cela se devine; nous ne voyons guère, en effet, parmi les contemporains, que M. Berlioz qui soit capable de composer cette fantastique partition. Pendant ce débordement de poésie à l'Opéra,

que devient M. Scribe? Si l'on y réfléchit, voilà près de deux ans qu'il ne donne rien. L'inépuisable auteur de tant de chefs-d'œuvre lyriques, le cerveau le plus inventif de ce temps-ci, serait-il donc à bout d'intrigues musicales? ou plutôt faut-il voir dans ces façons de s'abstenir un peu de mauvaise humeur et de bouderie contre l'administration actuelle, trop empressée de se pourvoir ailleurs dans l'occasion? Quoi qu'il en soit, ces petites rancunes auront leur terme : deux opéras, dont les poèmes sont de lui, *le Duc d'Albe,* de M. Donizetti, et surtout *le Prophète,* de M. Meyerbeer, ramèneront nécessairement M. Scribe à l'Académie royale de Musique, où ses absences, quelques essais qu'on tente, finiront toujours par être vivement regrettées. L'opéra de M. Meyerbeer, que des difficultés d'exécution semblaient avoir relégué dans les brouillards d'un horizon impénétrable, vient de rentrer, grace à de nouveaux arrangemens, dans la catégorie des éventualités. L'administration comprend trop bien désormais quelle chance de fortune elle perdrait, et quel discrédit pèserait sur elle, si cette grande œuvre lui échappait, pour ne pas souscrire aux légitimes combinaisons que le maître propose. On a reproché souvent à M. Meyerbeer de se montrer exigeant outre mesure à l'endroit de ses chanteurs et de ses cantatrices; mais pour peu qu'on veuille réfléchir à la manière dont il travaille, au sérieux qu'il apporte dans ses moindres compositions, on trouvera tout naturel le soin minutieux qu'il donne aux préliminaires. D'ailleurs, ces habitudes n'ont rien qui choque en Allemagne; Weber ni Beethoven, si l'on s'en informe, ne procédaient autrement. Que les gens qui bâclent une partition en trois semaines prennent sans façon tout ce qu'ils trouvent, libre à eux; ils spéculent et n'ont pas le loisir d'attendre : une improvisation chasse l'autre, et les défaites ne leur coûtent rien. Mais on comprendra aisément qu'un homme qui a passé par les plus grands succès qu'on cite au théâtre, qui sait au fond ce que vaut sa pensée, garde une attitude plus digne, et, sûr de lui-même, prétende aussi pouvoir compter sur son monde. M. Meyerbeer, que ses fonctions de maître de chapelle du roi de Prusse appelleront cet hiver à Berlin, reviendra au printemps; alors seulement la distribution des rôles sera agitée. Du reste, tout porte à croire que l'illustre auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* se dédommagera, à la saison prochaine, du silence qu'il garde depuis des années. S'il est question du *Prophète* à l'Opéra, aux Italiens on parle du *Crociato,* qui sera mis à la scène avec tous les honneurs d'une véritable nouveauté, car le maître s'est engagé à revoir sa partition, écrite dans sa première manière, et à l'enrichir de morceaux inédits qui donneront à cette reprise tout l'intérêt d'une première représentation.

Le Roi d'Yvetot, que M. Adam vient de composer sur la chanson de Béranger, est un petit opéra de la famille du *Brasseur de Preston,* ou du *Fidèle Berger,* avec la différence pourtant que cette fois les auteurs ont mieux réussi. Nous sommes loin de donner cela pour un chef-d'œuvre de goût et d'élévation, et convenons volontiers avec les difficiles qu'il y aurait des inspirations

plus graves et plus généreuses à demander à la musique; mais ces inspirations, qui les trouve aujourd'hui? et pour un ou deux qu'elles immortalisent, combien ne leurrent-elles pas! Plutôt que de se consumer en efforts stériles, et de donner au monde le spectacle de notre impuissance, ne vaut-il pas mieux cultiver modestement le grain de talent et d'originalité que la nature a mis en nous? Comme il n'appartient pas à tout homme sachant rédiger un morceau de fugue ou d'harmonie de se dire Mozart ou Beethoven, l'homme d'esprit en cette affaire est encore celui qui sait prendre bravement son parti et qui écrit *le Postillon de Longjumeau*, faute de mieux. Tant d'autres, artisans de plagiats énormes et de ridicules ébauches, croient avoir le génie, qui n'en ont que la défroque! Ce qu'on aime dans la musique de M. Adam, c'est qu'elle ne cherche jamais à tromper son public; facile et amusante, d'une gaieté ronde et pleine d'entrain, elle se donne à vous pour ce qu'elle est. Si M. Auber a l'esprit dans la grace et la distinction, on ne refusera pas à M. Adam la même qualité dans la sphère populaire. Ces deux maîtres me paraissent représenter assez bien la chanson française sous son double aspect de finesse élégante et de gaieté grivoise; M. Auber, par exemple, serait Boufflers; M. Adam, Collé, Panard ou Désaugiers, cette poignée de gros sel gaulois, ce refrain de bonne et vieille bourgeoisie, M. et Mme Denis, pourquoi pas? — Un homme, contemporain des deux musiciens dont je parle, qui, aux avantages qui les distinguent, joignait le sentiment du grandiose et du vrai beau, c'est Hérold. Son *Zampa*, qu'on vient de reprendre, est un chef-d'œuvre qui restera parmi les monumens de l'école française. Vous retrouvez là, comme dans Méhul, de ces effets puissans, imprévus, solennels, de ces riches combinaisons des voix et de l'orchestre qui sentent le grand-maître, et cependant le genre est maintenu, les conditions de l'opéra-comique ne sont jamais outrepassées. A côté de la mélancolique ballade de Camille, de l'admirable duo de la fin, de ce chœur d'orgie au premier acte, qui, pour l'entraînement et la verve, n'a d'égal que le morceau bachique du *Comte Ory*, et peut-être encore occuperait dans l'art un rang plus élevé à cause du double caractère de la situation, viennent se placer comme contrastes l'entrée si bouffe de Dandolo, la scène si amusante des deux époux qui se rencontrent, l'air de Zampa, et tant de chansons originales, d'heureux motifs qu'on aimera toujours. J'ai souvent entendu regretter qu'Hérold n'eût pas conçu son œuvre dans les dimensions du grand opéra. Je crois au contraire qu'il devait procéder comme il l'a fait. En grandissant ses personnages, en s'efforçant de naviguer à pleines voiles vers le sublime, il entrait dans les eaux de Mozart, il appelait le parallèle avec *Don Juan*, écueil terrible du sujet et qu'il a su tourner avec esprit. Qu'on ne s'y trompe pas, l'effet de sa partition repose tout entier dans les limites restreintes qu'il s'est choisies. Il laisse don Juan dans son enfer et le commandeur sur son piédestal de granit, pour animer des figures moins épiques, de moins sublimes passions. Sa statue est une femme et ne dépasse guère la grandeur ordinaire, ce qui n'empêche pas que la phrase de trom-

bones par laquelle il évoque le fantôme d'Alice aux momens tragiques de l'ouvrage n'ait de la puissance et de la solennité. Étrange chose! tout le monde admire *Zampa,* et cependant jamais le chef-d'œuvre d'Hérold n'a eu chez nous un de ces succès qui marquent. A cette partition si riche, si variée, si complète, le public de l'Opéra-Comique a préféré *le Pré aux Clercs,* délicieuse musique, mais d'une bien moins haute portée. En Allemagne, au contraire, c'est *le Pré aux Clercs* qu'on néglige et *Zampa* qu'on ne se lasse jamais d'applaudir et qu'on rencontre partout à côté du *Joseph* de Méhul et de tant d'autres chefs-d'œuvre de notre belle école française, parfaitement dédaignés ici, et dont la génération nouvelle a besoin d'aller apprendre l'existence à l'étranger. Combien de fois n'a-t-on pas repris *Zampa!* Cette reprise donc s'est passée comme les autres, sans trop de bruit ni d'enthousiasme; il est vrai de dire que, si l'enthousiasme ou quelque chose qui ressemble à ce don du ciel pouvait se loger dans la poitrine d'un habitué de l'Opéra-Comique, le jeu glacial de M. Masset serait de nature à l'y étouffer pour jamais. Avec un organe éclatant de fraîcheur et de sonorité, M. Masset n'a su que rester un chanteur du troisième ordre. Tel il était à ses débuts, tel vous le retrouvez aujourd'hui, gauche, distrait, sans chaleur, sans goût, sans style, gaspillant avec l'insouciance d'un fils de famille l'un des plus précieux avantages de ce temps-ci, une voix de ténor qui valait des millions. Une fois, M. Masset a paru s'animer, à l'occasion de la romance de *Richard,* qu'il disait avec un véritable accent pathétique. La musique de Grétry peut se vanter d'avoir fait là un singulier prodige, qui, du reste, ne s'est nullement renouvelé pour Hérold. C'est pourtant un bien beau rôle que *Zampa!* rôle de comédien et de chanteur; j'imagine que Barroilhet y serait à merveille. Chollet, dans son beau temps, malgré ses habitudes de province et son peu de tenue, y faisait assez bonne figure, puis Chollet avait créé le rôle sous les yeux d'Hérold, dont il recueillait les conseils assidus lors de la mise en scène; et tel qu'il est encore aujourd'hui, je doute qu'il s'y montrât aussi insuffisant que M. Masset. Si, dans la nouvelle distribution, le personnage de Zampa laisse beaucoup à désirer, en revanche celui de Camille a trouvé dans Mlle Rossi la meilleure interprète qu'il eût eue jusqu'ici. Il s'en faut, je le sais, que la voix de cette cantatrice égale en étendue, en vibration, en charme, l'organe merveilleux de Mme Casimir, qui chantait le rôle avant elle; mais il en était alors de Mme Casimir comme il en est à présent de M. Masset, et cette voix, qui, pour la sonorité argentine et le timbre, n'eut jamais sa pareille, ignora jusqu'à la fin les premiers élémens de l'art. Avec des moyens plus bornés, Mlle Rossi satisfait davantage par le sentiment qu'elle met à rendre cette musique, dont il semble qu'elle ait étudié les moindres nuances. On ne peut que louer sa manière de dire la ballade d'*Alice.* Un accent correct et pur, une expression profonde, convenaient seuls à la simplicité religieuse de cette grave et touchante élégie, que tout faux ornement eût altérée. En écoutant cette douce et plaintive musique, on se prend à songer malgré soi à son au-

teur, mort avant l'âge, si cruellement frappé, comme Bellini, au milieu de ses espérances et de ses triomphes. Dernièrement, ces idées me venaient pendant la représentation de *Zampa*, et c'était juste le jour où l'Institut, après avoir médité près d'un an sur le successeur à donner à Chérubini, venait d'ouvrir ses portes à M. Onslow. Hélas! pensai-je, si Hérold vivait, la question n'eût pas mis tant de temps à se décider. Rien ne fait songer aux morts comme un coup d'œil jeté sur la faiblesse des vivans. Quels sont aujourd'hui les hommes qui représentent l'avenir de la musique en France? Cherchez à l'Institut, vous en compterez six : M. Berton, M. Spontini, M. Auber, M. Caraffa, M. Halévy, M. Onslow, et, du premier coup, sur les six, il en faut rayer deux, M. Berton, qui n'appartient plus à notre époque, et vit depuis quarante ans dans les souvenirs d'un passé glorieux, et M. Spontini, Italien par son origine, Allemand par ses fonctions, et qui, pour se rendre à la première condition des règlemens de l'Institut de France, pour se décider à venir résider à Paris, semblait attendre qu'une disgrace l'exilât de Berlin; restent M. Auber, M. Caraffa, M. Halévy et M. Onslow, puis en dehors de l'Institut et frappant à la porte, M. Adam, puis... parcourez la liste de la dernière élection, lisez les noms qui se mettaient sur les rangs, et dites si ce n'est pas le cas de regretter la mort de l'auteur de *Zampa*, de *Marie* et du *Pré aux Clercs!*

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1842.

L'Espagne nous présente encore un de ces évènemens dont on ne sait ni démêler les causes, ni prévoir l'issue. On attend des nouvelles décisives de la Catalogne avec d'autant plus d'impatience, que nul n'ose se livrer à ses propres conjectures et avoir un avis sur l'insurrection de Barcelone.

Qui a fait tout à coup éclater la colère des Catalans contre Espartero? Qui leur a mis les armes à la main? Est-ce là une explosion purement municipale, un emportement de l'industrie barcelonaise? Le parti républicain est-il complètement étranger à ces luttes sanglantes? n'est-ce pas à Barcelone qu'il avait dressé ses tentes et qu'il épiait l'occasion d'un combat, d'un succès? On peut aussi se demander si, parmi ces hommes qui se ruaient sur les troupes d'Espartero et en tuaient surtout les officiers, ne se cachaient pas des christinos, peut-être même des carlistes. Les partis sont long-temps vivaces en Espagne; ils cachent sous une indolence qui les fait oublier une ardeur incessante. Ils sont toujours prêts à éclater; c'est un feu qu'il n'est pas nécessaire de raviver, il suffit de le découvrir.

Toute conjecture paraît plausible au premier abord, et, en réalité, toute conjecture est également hasardée. Le gouvernement espagnol lui-même n'en sait pas plus que nous, ou il garde rigoureusement son secret. Il n'a rien dit au public ni aux cortès sur les causes et sur les fauteurs du mouvement barcelonais. Les cortès à leur tour, sénat et chambre des députés, ont gardé le même silence. Est-ce que personne n'oserait dire sa pensée tout entière?

Nous ne serions pas étonnés d'apprendre un jour que l'insurrection de la Catalogne a été un fait très complexe. Ce qui peut le faire présumer, c'est la conduite des insurgés. Audacieux, violens au moment de l'explosion, ils paraissent manquer depuis lors de résolution, d'énergie. On dirait qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent; ils se tiennent sur la défensive. Une insurrection qui ne songe plus qu'à se défendre est à moitié vaincue. Cette inaction, cette perplexité est due peut-être au concours, dans la même entreprise, de partis divers, opposés même, qui, d'accord un moment, n'osent pas cependant se

développer en présence les uns des autres et se confier leur mot d'ordre. Ils se craignent mutuellement; chacun se contient, nul ne se croit assez fort pour dominer le mouvement et en prendre la direction. Si cette conjecture avait quelque fondement, la mollesse de l'insurrection, après ses premiers exploits, ne serait pas difficile à expliquer. Il serait aussi facile de comprendre comment un mouvement si considérable, et qui aurait pu avoir d'immenses résultats pour l'Espagne, se trouve manquer de chefs et par là de direction et de suite. L'insurrection de Valence, qui aurait été pour Barcelone un secours décisif peut-être, s'est éteinte d'elle-même; elle n'avait pas de chef. A Barcelone, Llinas vient d'être destitué; on a été obligé de confier le commandement de la force armée à un officier piémontais, au brigadier Durando, qui a été bientôt contraint de donner sa démission et de se réfugier sur *le Méléagre*. Ainsi, il ne s'est pas trouvé un Espagnol à Barcelone en état de diriger l'insurrection, d'en entretenir l'ardeur, d'en relever le courage. Faut-il en conclure que les hommes manquent réellement à l'Espagne? ou bien doit-on croire que, l'insurrection se trouvant composée d'élémens très divers, aucun chef de parti n'a osé se mettre en avant et arborer son drapeau, de crainte de disperser par cela seul le plus grand nombre de ses auxiliaires?

Quelle qu'en soit la cause, la situation est favorable à Espartero. Si Van Halen peut conserver ses positions jusqu'à l'arrivée du régent, si l'insurrection ne s'étend pas dans les provinces limitrophes, si le canon de Barcelone n'a pas trouvé d'écho dans la Navarre et les provinces basques, Espartero aura très probablement bon marché des révoltés catalans. Il y aura peut-être du sang répandu, mais l'insurrection sera étouffée.

Pourquoi, au reste, s'étonner des perplexités de la révolte? Si nos conjectures étaient fondées, l'insurrection se trouverait paralysée par le même vice organique qui paralyse l'Espagne tout entière, qui retarde du moins le développement de sa puissance; ce vice, c'est l'absence d'unité. Composée de parties fort hétérogènes et presque antipathiques les unes aux autres, l'Espagne n'avait en elle-même aucune des conditions requises pour arriver à la complète fusion des diverses parties d'un empire. Les historiens n'ont peut-être pas assez remarqué que, s'il est des nations qui s'assimilent facilement les populations que la politique leur confie, il en est aussi qui sont dépourvues de toute puissance d'assimilation. Cela est vrai de tous les peuples qui composent la nation espagnole, cela est vrai en particulier des Castillans, des Arragonais, des Catalans. Peut-être l'assimilation aurait-elle été plus active si le siége du gouvernement eût été placé à Séville, si l'impulsion fût venue de l'Andalousie. Quoi qu'il en soit, les diverses parties de l'Espagne, sans aucune liaison intime et propre, n'ont été réunies et tenues ensemble que par un principe en quelque sorte extérieur, par la monarchie. Sans la royauté, l'Espagne n'aurait été qu'une confédération. Aujourd'hui encore, si le parti républicain pouvait prévaloir en Espagne, il ne parviendrait à y réaliser qu'une république fédérative avec toutes les faiblesses et tous les désordres des confédérations du midi, de ces ligues grecques et italiennes

dont l'éclat ne pouvait cacher la fragilité, et dont il était si facile de prévoir la ruine. Les révolutions que l'Espagne vient de subir, les idées générales que le génie européen y fait pénétrer, agiront peu à peu sur les provinces espagnoles, en effaceront les aspérités, en multiplieront les points de contact, et prépareront ainsi, si le temps ne leur manque pas, l'unité espagnole. Mais ce travail, qui, nous nous plaisons à le reconnaître, est commencé, est cependant loin d'être accompli. L'Espagne est encore divisée et subdivisée en mille fractions; l'esprit local y est encore trop puissant, et même, dans chaque localité, les tendances sont multiples, les intérêts très variés. C'est là le fait qui se reproduit partout, sous toutes les formes; c'est là ce qui rend si difficile l'intelligence des évènemens de l'Espagne. On s'y égare comme dans les détails de l'histoire du moyen-âge.

Toujours est-il que l'insurrection de la Catalogne est un fait grave et qui n'est pas sans danger pour le régent. Et d'abord il s'est trouvé dans une situation très délicate à Madrid. Les cortès ne sont pas à la dévotion d'Espartero. Sans songer précisément à le renverser, elles tiennent du moins à lui faire sentir leur puissance, à le faire compter avec elles, à jouer dans la monarchie le premier rôle. De là à une lutte entre les deux pouvoirs, la distance n'est pas grande. L'insurrection éclate; les cortès en sont informées; par leurs messages, elles témoignent de leur adhésion au gouvernement établi, mais dans quels termes? La chambre des députés ne se donne pas la peine de rédiger quelques phrases; elle se borne à faire connaître au régent les termes de la proposition qu'un membre a faite à la chambre et que la chambre a adoptée. La coopération des députés est offerte au régent *pour maintenir sans atteinte dans le cercle de la légalité la constitution et les lois.* Ainsi, quelque difficiles ou extraordinaires que puissent être les circonstances où le pays se trouvera placé par suite des évènemens de Barcelone, Espartero, loin de songer à aucune mesure exceptionnelle, doit se renfermer strictement dans la légalité.

Le sénat a voulu être, paraître du moins plus courtois. Il a rédigé un discours. C'est un petit sermon. « La paix est la première nécessité; il faut avoir la paix à tout prix, en rétablissant promptement la tranquillité publique. Le gouvernement comprendra bien que c'est là l'objet principal, le plus important de ses devoirs. » C'est bien; mais cela veut-il dire : Allez, réprimez sévèrement et étouffez à tout prix l'esprit de révolte? ou cela signifie-t-il seulement qu'après tout il s'agit, non de vaincre, mais d'apaiser, non de venger le régent, mais de rétablir la concorde entre les enfans de la même patrie? C'est cette seconde version qui paraît ressortir de la teneur du message. La patrie, affligée des excès de quelques-uns de ses enfans, espère que le régent *mènera promptement à bonne fin une mission d'ordre, de paix et de conciliation.*

Ces actes sont, ce nous semble, fort significatifs. Les cortès paraissent disposées à demander au gouvernement un compte sévère et des causes de l'insurrection, et des moyens qu'il emploiera pour la vaincre. Lui demander la conciliation, c'est supposer que les insurgés n'ont pas tout-à-fait tort; lui

rappeler au moment du danger, au milieu de circonstances si extraordinaires, les conditions de la plus stricte légalité, c'est peut-être un conseil légitime, mais ce n'est pas un acte de dévouement; ce sont des paroles de méfiance.

Espartero ne s'y est pas trompé. Bien qu'il ait répondu aux députations des chambres avec *el mas acendrado patriotismo*, il n'a rien eu de plus pressé que de suspendre les séances des cortès, et d'emmener avec lui le président du conseil. C'est dire qu'il n'y aura plus de gouvernement à Madrid. Le gouvernement sera ambulant; il suivra le régent. Au surplus, Espartero n'a pas dissimulé sa pensée. On l'aperçoit assez nettement à travers les longues phrases du préambule de l'ordonnance : « Désirant éviter les maux sérieux qui pourront survenir par suite d'une complication quelconque, etc. »

Il y a une hostilité sourde, mais réelle, entre les cortès et le régent. La prorogation ne peut qu'envenimer le dissentiment. Laisser les cortès à Madrid, c'était s'exposer à un renversement de ministère, peut-être à un décret de déchéance. Les proroger, c'est se préparer d'autres dangers. Il a voulu avant tout parer le coup qui pouvait être immédiat. A son point de vue, on ne saurait l'en blâmer.

Tout dépend maintenant de l'issue de la lutte à Barcelone. Il y a trois résultats possibles; un seul est favorable au régent.

Si les Catalans lui opposaient une résistance opiniâtre, si un échec l'attendait sous les murs de Barcelone, la cause d'Espartero serait perdue. La victoire des Catalans entraînerait la victoire de la coalition à Madrid. Disons-le, la défaite d'Espartero n'est nullement probable. L'insurrection ne s'étant pas étendue, ses forces sont trop inégales. Si l'armée lui reste fidèle, le succès du régent n'est pas douteux.

Si les Catalans, malgré l'infériorité de leurs forces et les désavantages de la position, résistent quelque temps, s'ils ne succombent que sous des attaques réitérées, violentes, meurtrières, si le vainqueur ne parvient à planter son drapeau que sur des ruines et des monceaux de cadavres, et plus encore, s'il avait le malheur d'appeler à son aide l'étranger, Espartero, malgré sa victoire, se trouverait moralement affaibli, et son retour à Madrid ne serait peut-être pas une ovation. Les plaies de la Catalogne saigneraient longtemps dans le souvenir des Espagnols. On se dirait que l'usurpation de cet homme a coûté trop cher au pays. On se demanderait s'il fallait ravager une des provinces les plus riches, une des villes les plus florissantes de l'Espagne, pour maintenir aux affaires le protégé de l'étranger, l'homme de l'Angleterre. L'esprit de parti s'emparerait de ces circonstances, et il aurait prise sur le sentiment national. La situation du régent serait des plus difficiles. Que faire ensuite avec des cortès peu bienveillantes, avec des finances de plus en plus délabrées, avec une armée victorieuse et mal payée? Comblerait-il les vides du trésor par un emprunt déguisant un traité commercial? Oserait-il signer ce fameux traité qui seul rend possible l'emprunt? Les accusations redoubleraient de violence. Espartero se trouverait dans l'alternative de perdre l'adhésion du pays ou l'appui de l'Angleterre.

Il n'est qu'une issue désirable pour le régent, c'est l'issue que le sénat a évidemment voulu prévoir, et qui est heureusement la plus probable. Espartero doit désirer que les Catalans, après un semblant de résistance, lui demandent un arrangement. Ce n'est pas à une victoire, c'est à une transaction qu'il doit aspirer, non-seulement dans l'intérêt de l'humanité et du pays, mais dans son propre intérêt.

Une lutte prolongée, une issue trop sanglante, pourraient avoir un fâcheux contre-coup à Madrid. La représentation nationale grandirait de tout l'abaissement moral d'Espartero. Et si quelques esprits téméraires pouvaient s'aveugler au point d'insinuer au régent la pensée d'un coup d'état, nous croyons qu'il aurait le bon sens de leur répondre que le général Espartero n'a pas conquis l'Italie et gagné la bataille des Pyramides.

L'Angleterre vient d'accomplir de grandes choses dans l'Inde et à la Chine. La fortune a récompensé les tories de leur bonne conduite. Ces résultats raffermissent le ministère Peel, et, en lui assurant un long avenir, ils doublent ses forces et son autorité morale. L'évacuation de l'Afghanistan peut maintenant s'effectuer sans blessures pour l'honneur britannique. Le traité avec la Chine peut ouvrir au commerce anglais un monde nouveau.

Sans doute il y aurait folie à imaginer qu'une paix perpétuelle va commencer demain entre le céleste empire et la Grande-Bretagne. Les Chinois éprouveront d'amers regrets; ces relations intimes avec les barbares blesseront leur orgueil. De leur côté, les agens subalternes de l'Angleterre ne tarderont pas à se montrer de plus en plus exigeans, et à mettre la morgue anglaise aux prises avec la vanité chinoise. Il pourra y avoir des infractions au traité, de nouvelles luttes. Il est également possible que l'Angleterre rencontre à Pékin des adversaires cachés, que le gouvernement chinois ne manque pas de conseillers et d'instigateurs étrangers. Qu'importe? Il n'est pas moins vrai que les barrières qui séparaient la Chine de l'Europe sont brisées. Et pourquoi ne le reconnaîtrions-nous pas? En les brisant, l'Angleterre a fait une chose utile au monde entier. Elle a élargi le champ de la civilisation européenne, de l'industrie, du commerce. — L'Angleterre n'a pensé qu'à elle-même. — Soit; mais en politique ce n'est guère des intentions, mais des faits et des résultats, qu'il faut tenir compte. Quels que soient les désirs et les intentions de l'Angleterre, elle n'a rien stipulé d'exclusif avec la Chine. Elle n'a stipulé que pour elle-même, cela est tout simple; mais rien n'empêche le gouvernement chinois de conclure des traités analogues avec tout autre gouvernement, d'ouvrir son marché aux autres nations commerçantes.

Il y a plus, un commerce exclusif serait au fond aussi contraire aux intérêts de la Chine qu'à ceux de l'Angleterre; la Chine se priverait des bénéfices de la concurrence; l'Angleterre, de son côté, exciterait par le monopole toutes les autres nations, en particulier la Russie, la Hollande et les États-Unis, à lui susciter toute sorte de difficultés et d'embarras en Chine. C'est bien alors que les Chinois pourraient facilement obtenir des armes, des officiers, des instructions, qui ne tarderaient pas à les mettre en état de résister

à une armée européenne. L'Angleterre, qui, de toutes les nations du monde, est celle qui redoute le moins la concurrence, n'a pas d'intérêt à organiser contre elle une sorte de ligue permanente dans un pays aussi éloigné et en réalité si puissant, et cela pour obtenir un privilége qui ne lui serait pas très utile, et qu'il lui serait si difficile de défendre.

Non : dans peu d'années, la Chine, avec ses trois cents millions de producteurs et de consommateurs, sera un champ ouvert au commerce du monde entier, et il sera alors curieux d'observer les effets de ce vaste et nouveau marché. Celui qui voudrait dès ce moment les prévoir, les décrire, s'imposerait une tâche difficile. Il y aura là des complications qu'il n'est pas aisé de démêler sans le secours des faits et de l'expérience. Il ne faudrait pas seulement tenir compte des conditions physiques et atmosphériques de la Chine, de ses institutions politiques, des goûts et des habitudes des consommateurs chinois; il faut aussi ne pas oublier qu'il y a là un peuple actif, laborieux, industrieux, une race qui ne brille pas peut-être par l'invention, mais qui possède à un degré éminent le talent de l'imitation. Il se peut que plusieurs de nos industries se naturalisent en Chine, et que les productenrs chinois deviennent pour nous des rivaux formidables, et sur leur propre marché et sur des marchés étrangers. Nous avons entendu des esprits chagrins s'effrayer déjà de ce lointain danger, de cette nouvelle concurrence. Que les pessimistes sont à plaindre! Ils n'ont pas une minute de repos, pas un instant de joie! Pour nous qui sommes toujours attachés à ces vieilles maximes dont les grands esprits de nos jours ne tiennent plus aucun compte, pour nous qui en sommes toujours à croire que celui qui vend achète, et réciproquement, nous ne voyons dans les futures productions chinoises, quelles qu'elles soient, que de nouvelles richesses qui auront besoin de se répandre, de se distribuer, de s'échanger. Que les Chinois nous fournissent du thé ou de la soie, de la porcelaine ou des couleurs, ils n'en prendront pas moins en retour nos produits; et si, dans leur production, ils songent aux goûts et aux habitudes de la France, nous songerons, dans la nôtre, aux goûts et aux habitudes des Chinois. Le commerce et l'industrie ont aujourd'hui une étrange prétention : c'est qu'on ne les dérangera jamais, qu'on ne les poussera jamais hors de leur ornière. A les entendre, le commerce n'est pas fait pour le monde, mais le monde pour le commerce. Le monde s'avise-t-il de changer, de se modifier, d'éprouver de nouveaux besoins? c'est le monde qui a tort. C'est exactement le langage de ces vieux gouvernemens qu'on a bien vilipendés, et messieurs de l'industrie et du commerce n'ont pas été les derniers à leur courir sus. Les gouvernemens aussi disaient que les peuples étaient faits pour les gouvernemens, et non les gouvernemens pour les peuples; les peuples s'éclairaient, grandissaient, ne pouvaient plus se tenir dans leurs langes; les peuples avaient tort. Au surplus, il ne faut pas trop s'alarmer de cette croisade des intérêts particuliers. Non contens de régner dans le monde extérieur, dans le monde des faits, ils voudraient aussi envahir et gouverner le monde des idées. Ce n'est là qu'un anachronisme ridicule. On peut encore aujourd'hui

ne tenir, dans la pratique, aucun compte des principes : les votes se comptent et ne se pèsent pas; mais il n'est donné à personne de dénaturer les principes et de leur substituer des chimères. Le désaccord entre la théorie et la pratique, entre la vérité et les faits qui devraient la réaliser, peut encore se prolonger, nous le reconnaissons, mais il ne peut se prolonger indéfiniment. Le public est un élève qui ne perd pas une minute de son temps. S'il n'a pas l'intelligence très prompte, il a le rare avantage de ne rien oublier de ce qu'il a appris. Toute discussion l'éclaire, et le jour même où il paraît sanctionner une erreur, il lui reste au fond de la conscience un doute, un scrupule, qui le ramèneront tôt ou tard à réviser son œuvre.

Les affaires d'Orient en sont toujours au même point. La révolte de la Syrie n'est point apaisée. Les Druses paraissent vouloir se concerter avec les chrétiens contre l'ennemi commun. Les Turcs, ayant échoué dans leurs attaques, ont recours à la corruption et à la ruse. Ils cherchent à diviser leurs ennemis. Le divan et la diplomatie européenne luttent toujours de finesse, de souplesse, d'insistance. C'est une lutte qui ne fait honneur à personne.

Dans les provinces danubiennes, les esprits sont également incertains et agités. Après la déposition de l'hospodar Ghika, qui avait ramené dans le gouvernement les intrigues et la corruption des hommes du Phanar, on se demande à qui sera dévolu le pouvoir? On parle de deux notables du pays, de deux grands propriétaires, de ceux-là mêmes qui avaient contribué à l'élévation de Ghika, et qui lui ont reproché ensuite d'avoir trahi leurs espérances. Nous ne savons quelles sont leurs tendances politiques, ni si, comme quelques personnes paraissent le croire, ils se trouvent effectivement sous l'influence de la Russie. Ce qui importe aux populations valaques, c'est d'avoir à leur tête des hommes élevés dans les idées européennes, des hommes qui, par une administration éclairée et prévoyante, les préparent à la vie politique et à un meilleur avenir. On dit que les deux candidats ont été élevés en France.

Sur le dire d'un journal anglais, la presse s'est fort occupée, ces derniers jours, d'une note que le ministre de Prusse à Paris aurait présentée à notre gouvernement au sujet de l'union franco-belge, note que les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre auraient appuyée. Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette nouvelle ou dans ce bruit, comme on voudra l'appeler; mais en supposant le fait réel et la note conçue dans les termes qu'on rapporte, on aurait le droit de se demander comment la Prusse a pu imaginer une démarche de cette nature. Certes, nul moins que la Prusse n'avait le droit d'y songer. La Prusse a fait bien plus qu'une union commerciale avec des états neutres. Elle l'a conclue avec des états confédérés. Elle a en quelque sorte brisé la confédération germanique. D'un côté se trouve la Prusse avec ses associés; de l'autre, l'Autriche avec quelques états secondaires. De deux choses l'une : ou l'union commerciale a une influence politique, et en tenant son langage, on pourrait dire de la Prusse qu'elle a dérangé l'équilibre européen, changé les conditions des traités de 1814 et 1815, que, grace à elle, la confédération germanique ne forme plus un tout, une unité, ainsi que

l'avaient voulu ses fondateurs; ou l'union commerciale est sans influence politique et ne change rien à la situation des états, à leurs rapports, à l'équilibre européen, et dans ce cas l'union franco-belge serait pour le moins aussi innocente, aussi inoffensive que l'union prussienne. Ajoutons qu'il serait étrange de vouloir interdire à un état neutre une convention commerciale. Neutralité voudrait donc dire impuissance, servitude. Mais nous n'aimons pas discuter un fait qui n'a peut-être rien de réel.

Le gouvernement a fait partir pour Barcelone plusieurs bateaux à vapeur et un vaisseau de ligne, *le Jemmapes*. On ne peut qu'applaudir à cette mesure. Indépendamment de toute autre considération, il importe que le pavillon français offre une protection efficace et à nos nationaux, qui sont fort nombreux en Catalogne, et même aux Espagnols, en particulier aux femmes, aux enfans, qui chercheraient sur nos navires un asile contre les horreurs de la guerre civile. Au surplus, notre consul et les commandans de nos vaisseaux s'acquittent de cette mission toute d'humanité et de bon voisinage avec un zèle et un courage qui ne laissent rien à désirer.

Les partis politiques ont été aux prises ces derniers jours à Paris, dans le 1er arrondissement, pour l'élection d'un député. Il s'agissait de la réélection de M. Jacqueminot, promu au commandement général de la garde nationale de la Seine. La constitution des bureaux a été complètement favorable au candidat conservateur; aussi M. Jacqueminot a-t-il été réélu à une grande majorité. En cette circonstance, les conservateurs se sont encore montrés habiles et unis, bien que la nomination du général Jacqueminot au commandement supérieur de la garde nationale eût déplu à quelques-uns, qui auraient préféré un maréchal de France.

On commence à s'occuper des projets que le ministère prépare pour la prochaine session. M. le garde-des-sceaux paraît avoir eu la pensée d'augmenter le nombre des justices de paix dans Paris. Le projet n'a pas obtenu les suffrages de l'autorité municipale, et il est, dit-on, abandonné. Ne connaissant pas les élémens de la question, nous sommes hors d'état de la juger. Nous dirons seulement que les objections faites au projet ne nous paraissent nullement décisives; la question est de savoir si douze tribunaux de paix suffisent ou non à la bonne administration de la justice dans Paris. S'ils sont suffisans, le projet doit être repoussé, quand même il n'exigerait aucun sacrifice pécuniaire de la part de la ville, quand même les nouvelles nominations n'augmenteraient en rien l'influence politique du gouvernement. Si, au contraire, il était démontré que les justiciables souffrent de l'état actuel des choses et qu'un plus grand nombre de juges de paix est nécessaire à la bonne administration de la justice, le projet devrait être accueilli, et dans ce cas il n'est pas sérieux d'objecter qu'il en coûterait quelque argent à la ville, et qu'en augmentant le nombre des juges à nommer, on ajoute à l'influence politique du ministère. Il serait facile de répondre que ce n'est pas aux dépens de la bonne administration de la justice que la ville doit songer à l'économie. Avant de se refuser le nécessaire, il faut se retrancher le superflu; avant de

refuser un local à un juge de paix, si ce juge de paix est réellement nécessaire, on doit ajourner bien des douceurs et autres colifichets de mauvais goût. Quant à l'influence que le gouvernement retire des nominations, l'argument prouve trop. Il faut donc supprimer les juges, afin que le gouvernement ne les nomme pas? Encore une fois, la question n'est pas là. La question est de savoir si de nouvelles justices de paix sont ou non nécessaires.

— Un drame en vers de M. Victor Hugo vient d'être reçu au Théâtre-Français. Il s'attache toujours un vif intérêt aux tentatives du poète qui a créé *les Orientales* et *Notre-Dame de Paris*. Avant la fin de l'hiver, le public aura pu juger ce drame, où les brillantes facultés de l'auteur se déploient, dit-on, avec une fougue et une puissance inaccoutumées. En attendant, le Théâtre-Français a joué avec succès une comédie en cinq actes de M. Scribe, *le Fils de Cromwell*. Il y avait une donnée piquante dans le caractère de Richard Cromwell, dans le contraste si étrange de ce faible et timide jeune homme avec la rude figure du protecteur. M. Scribe a su tirer parti des élémens que lui fournissait l'histoire, et le public a écouté *le Fils de Cromwell* avec tout l'intérêt que méritait l'œuvre nouvelle du spirituel écrivain. La saison d'hiver ne saurait manquer, on le voit, d'être brillante à la Comédie-Française, pour peu qu'elle persiste dans une activité si digne d'encouragemens.

— M. Léon Faucher vient de réunir en un volume, sous ce titre : *Union du Midi*, les divers travaux qu'il a publiés dès 1837 et tout récemment dans la *Revue*, sur les alliances commerciales de la France. Le tout forme un volume de près de 400 pages, en y comprenant un *appendice* fort curieux, où sont mises en regard les doléances contradictoires des industriels belges et français, qui se croient réciproquement menacés par le projet d'union. Cette publication achevera de fixer l'opinion, en France et en Belgique, sur l'opportunité du traité. M. Léon Faucher, qui a eu l'initiative, en 1837, des idées de fusion douanière entre la France et les états limitrophes, se trouve naturellement aujourd'hui au premier rang de ceux qui combattent pour la réalisation de ces idées. Depuis son premier article sur *l'Union du Midi*, la question a fait bien du chemin; elle est passée du domaine de la théorie économique dans celui de la discussion quotidienne; elle ira plus loin encore, il n'en faut pas douter, et une grande part en reviendra à ceux qui auront soutenu avec talent et persévérance, comme M. Léon Faucher, les véritables intérêts du pays.

— C'est le glorieux privilége de quelques écrivains de notre temps, poètes historiens ou penseurs, de rallier autour de leurs œuvres, dans une même foi pour leur gloire, un public souvent indifférent et divisé par tant d'hérésies politiques ou littéraires. M. Thierry est du petit nombre de ces écrivains; il s'est placé, par la supériorité de son œuvre, au-dessus des questions d'école et de parti. L'*Histoire de la Conquête* est populaire en Angleterre comme en

France, et une faveur toujours croissante s'attache aux œuvres de l'éminent historien, qui le premier chez nous a su concilier et faire marcher de front la saine et vive critique, l'érudition positive et l'art accompli de l'écrivain. Cet art, dans le dernier travail de M. Thierry, les *Récits des temps mérovingiens,* s'est élevé à une perfection nouvelle. L'auteur, on le sait, y développe avec une puissance toujours soutenue, dans le double cadre qu'il s'est tracé, d'une part la pénétration de son grand esprit critique, de l'autre les merveilleuses ressources de son talent de narrateur. Les *Considérations sur l'histoire de France* complètent, pour les écrivains dogmatiques, l'analyse et l'appréciation commencées, il y a douze ans, dans les *Lettres,* sur les travaux d'histoire narrative. En dégageant dans chaque système ce qu'il y a de faux et d'exagéré, avec une inflexible vigueur de logique et d'érudition, en jugeant avec la plus sévère impartialité, du XVIe siècle à notre temps, les hommes qui ont eu la prétention de donner la philosophie et le sens intime des évènemens et des institutions du passé, M. Thierry a tracé l'*histoire des variations* de l'esprit historique en France, et fixé d'une manière définitive les vérités acquises à la science par ce travail de trois siècles, et la limite où commence l'erreur. Le chapitre cinquième, l'un des morceaux les plus importans qu'ait écrits M. Thierry, présente une vue analytique des grandes révolutions du moyen-âge, et, comme le dit l'auteur, c'est un dernier tribut de réflexions et de recherches apporté aux questions fondamentales de notre histoire, la question des conséquences sociales de l'établissement des Franks dans les Gaules et celle de l'origine des grandes municipalités au moyen-âge.

Les *Récits,* épisodes détachés dont l'ensemble forme un grand poème, présentent une vue générale de la Gaule au VIe siècle. On retrouve là ce sentiment profond de la vie barbare, cette sympathie vive pour les hommes d'autrefois et leurs douleurs, qui donnent à l'histoire toute l'émotion du drame. Les *Récits* ont été accueillis avec l'intérêt et l'empressement de curiosité sérieuse que le nom de M. Thierry éveille toujours dans le public, et la seconde édition de cet important ouvrage vient de paraître. D'après le succès de la première édition, si vite épuisée, on pourrait croire que l'auteur s'est borné à une reproduction exacte du premier travail; mais, toujours difficile à satisfaire lorsqu'il s'agit de lui-même, M. Thierry a soumis son œuvre à la révision la plus scrupuleuse; il a développé le quatrième chapitre des *Considérations,* consacré à l'appréciation du mouvement des études historiques au XIXe siècle, et constaté avec plus d'étendue l'influence que l'état de la société et le spectacle des évènemens politiques ont exercée sur le travail intérieur de la science. On avait contesté l'exactitude rigoureuse de certains détails : M. Thierry a répondu à cette critique en citant les textes qui ont servi de base à ses *Récits;* en un mot, il a appliqué, au fond comme à la forme, ce procédé de correction sévère qui fait seul la valeur durable des travaux d'érudition et des œuvres d'art.

V. DE MARS.

ÉTUDES

D'HISTOIRE COMPARÉE

SUR L'AFRIQUE.

IV.

L'AFRIQUE SOUS SAINT AUGUSTIN.[1]

J'ai essayé, dans un précédent article, de faire le tableau de l'état moral et politique de l'Afrique sous saint Augustin; mais il manque un trait à ce tableau, tant que je n'ai pas décrit l'état des croyances religieuses à cette époque. Le IVe siècle est un temps de ferveur pour ceux qui sont chrétiens; mais tout le monde, au IVe siècle, n'est pas encore chrétien : beaucoup flottent entre le paganisme et le christianisme; il y a dans les esprits une grande incertitude et une grande confusion. Cette incertitude n'est pas le caractère particulier de l'Afrique; elle est partout : c'est en Afrique cependant que je veux l'étudier. Deux raisons m'y engagent : d'abord cet état des esprits

(1) Voyez la livraison du 15 septembre dernier, celles des 1er mai et 1er août 1841.

au IVe siècle est curieux à examiner, ne fût-ce que par sa ressemblance générale avec l'état des esprits de nos jours; de plus, aujourd'hui comme au IVe siècle, nous pouvons trouver en Afrique quelques-uns des traits de cette incertitude. Nous y avons en effet reporté, après quinze cents ans d'intervalle, d'une part quelque chose de cette indifférence religieuse où se complaisaient beaucoup de contemporains de saint Augustin, et de l'autre quelque chose aussi de cette inquiétude d'esprit qui tourmentait quelques-uns de ses amis.

L'esprit de saint Augustin est, jusqu'à sa conversion, une fidèle image de la confusion et de l'incertitude des croyances religieuses au IVe et au Ve siècle de l'ère chrétienne, et c'est un beau spectacle que celui d'une intelligence comme la sienne en proie aux tourmens du doute et cherchant à en secouer le joug. Ses *Confessions* sont le récit de ce genre de souffrances; mais ce que j'aime mieux que le récit même de ses souffrances, c'est le sentiment qu'elles lui inspirent. Il pardonne à l'erreur parce qu'il a long-temps erré; il compatit aux doutes et aux hésitations parce qu'il a long-temps douté et long-temps hésité. « Que ceux-là s'irritent contre vous, dit-il aux manichéens (1), qui ne savent pas avec quelle peine on trouve la vérité et combien il est difficile de se préserver de l'erreur!... Que ceux-là s'irritent contre vous qui ne savent pas par combien de soupirs et de gémissemens l'ame arrive à comprendre quelque chose de Dieu! Que ceux-là, enfin, s'irritent contre vous qui n'ont jamais été engagés dans les erreurs qui vous égarent! Pour moi qui, tant et si long-temps ballotté par l'erreur, n'ai aperçu qu'après bien des aveuglemens la sainte et pure vérité,... non, je ne peux pas m'irriter contre vous. Je dois vous supporter comme j'ai été supporté moi-même. Je dois avoir pour vous la patience que mes proches ont eue pour moi, quand, comme vous, j'étais aveuglé et que, comme vous, je repoussais la lumière avec fureur. » Grace à ce pieux sentiment d'indulgence, saint Augustin est le meilleur peintre de l'incertitude religieuse de ses contemporains, car il la peint sans l'exagérer par indignation, et il l'étudie avec attention, parce qu'il veut la guérir.

Il y avait autour de saint Augustin un cercle d'amis et de disciples qui l'avaient pris pour guide et pour maître. Ils l'avaient suivi dans les erreurs du manichéisme; ils le suivirent dans sa conversion chrétienne, mais plus lentement, et quelques-uns même restèrent en chemin. C'est dans le cercle des amis de saint Augustin, tous

(1) *Contra epistol. Manichæi*, t. VIII, p. 267.

Africains, tous de Madaure, de Tagaste, d'Hippone ou de Carthage, que je veux d'abord entrer.

Le premier de ces amis est Romanien. Romanien était riche et puissant, plus âgé que saint Augustin, grand ami de son père, et il fut le protecteur de la jeunesse de saint Augustin. Il l'aida de sa fortune, de son crédit, de son affection surtout (1). Cette façon de traiter un jeune homme, et de le mettre de bonne heure sur le pied d'homme distingué et fait pour être aux premiers rangs, est le plus grand appui qu'on puisse lui donner; car l'estime est la protection la plus délicate et la plus efficace en même temps, surtout dans les sociétés polies et raffinées, où les rangs se déterminent encore plus par les égards que par les titres. Quand saint Augustin et ses amis, quoique n'étant pas encore chrétiens, formèrent le projet de vivre en commun, projet qui échoua, mais qui témoigne des sentimens et des idées qui fermentaient alors dans les esprits, et qui bientôt enfantèrent les monastères, ce plan de vie cénobitique enchanta Romanien; il fut le plus ardent de tous à l'accueillir, « et son zèle, dit saint Augustin, avait une grande autorité, car il était aussi le plus riche d'entre nous (2). » Romanien, cependant, était un homme heureux et puissant selon les idées de son temps; il avait tout ce qu'il faut pour aimer le monde, et saint Augustin, à ce propos, fait le portrait des puissans du IVe siècle. Ce tableau est curieux. L'homme influent au IVe siècle était celui qui donnait au peuple des combats de bêtes féroces, surtout s'il inventait quelque nouveau genre de combats, ou s'il faisait paraître quelque animal qu'on n'eût pas encore vu. Quels cris, quels applaudissemens, quel enthousiasme alors, quand il entrait au théâtre! L'homme influent avait une inscription en son honneur, gravée sur le bronze et qui lui avait été votée par sa cité, comme à son patron. Souvent les cités voisines s'associaient à ce témoignage, à condition de partager ses largesses. Il avait sa statue sur la place publique; souvent la cour ajoutait à ces honneurs municipaux un titre de *perfectissimus* ou même de *clarissimus;* alors il était le roi et l'empereur de sa ville. Il avait table ou-

(1) « Tu me adolescentulum pauperem ad peregrina studia pergentem et domo et sumptu et, quod plus est, animo suscepisti; tu patre orbatum amicitia consolatus es, hortatione animasti, ope adjuvasti. Tu in nostro ipso municipio favore, familiaritate, communicatione domus tuæ pene tecum clarum primatemque fecisti.» (*Contra Academicos*, lib. II, cap. III, p. 441, t. I.)

(2) « Romanianus maxime instabat huic rei et magnam in suadendo habebat auctoritatem, quod ampla res ejus multum cæteris anteibat. » (*Conf.*, lib. VI, cap. XIV.)

verte, et à cette table, sans cesse renouvelée, la foule trouvait une nourriture abondante, et ses amis une chère exquise et recherchée. Le soir, après le repas, des acteurs particuliers venaient jouer la comédie dans ses salons. Il avait plusieurs maisons, toutes bâties avec goût; des habitations avec des parcs et des jardins délicieux dans les environs de la ville, et des bains au bord de la mer, où éclataient le marbre et le bronze. Il était joueur, mais joueur honnête et surtout prodigue; il était grand chasseur, hôte magnifique; il avait de nombreux cliens, et personne n'osait se faire son ennemi; partout enfin dans sa ville, dans sa province, à Rome même on parlait de lui comme du plus généreux, du plus élégant et du plus distingué des hommes. Voilà, au IVe siècle, quel était l'homme influent, l'homme heureux; voilà quel était Romanien (1).

Romanien avait un fils, Licent, qui aimait beaucoup les lettres, et surtout la poésie; saint Augustin le prit avec lui, et fut son maître et son précepteur, croyant témoigner assez sa reconnaissance à Romanien, s'il amenait son fils à la sagesse, c'est-à-dire à la vraie religion (2); mais Licent, que son goût pour la poésie ramenait vers le paganisme, résistait à ses efforts. Saint Augustin, ayant quitté Milan après sa conversion, se retira dans une maison de campagne et emmena avec lui Licent et quelques amis. Cette maison de campagne, que lui avait prêtée Verecundus, un de ses amis de Milan, était située dans cette contrée mêlée de lacs et de collines qui est pour ainsi dire le premier étage des Alpes du côté de la Lombardie. C'est dans ces beaux lieux, pleins de la sérénité du soleil italien et de la verdure des vallées de la Suisse, que saint Augustin alla vivre pendant près d'un an avec Alype, le compagnon de ses études, de ses erreurs et de sa conversion, son frère Navigius, Trigece, son disciple, qui, las de la vanité des sciences, avait été les oublier pendant quelque temps dans la vie des camps, mais qui bientôt avait quitté les camps pour revenir à l'étude, plein d'une nouvelle ardeur, et qui aimait l'histoire comme s'il était déjà vieux (3); Licent, plus fou que jamais de poésie, car il se levait souvent de table avant la fin du

(1) Voir les traits de ce portrait dans le second chapitre du livre premier du *Contra Academicos*, t. I, p. 423.

(2) « Reddam tibi gratiam (dit-il à Romanien, *Acad.*, liv. II, p. 444), filius tuus cœpit jam philosophari. »

(3) « Illum enim adolescentem (Trygetium) quasi ad detergendum fastidium disciplinarum aliquantum sibi usurpasset militia, ita nobis magnarum honestarumque artium ardentissimum edacissimumque restituit..... qui tanquam veteranus adamavit historiam. » (*Contra Acad.*, lib. I, p. 424; *De Ord.*, lib. I, p. 533.)

repas pour aller faire des vers : il ne mangeait pas, ne buvait pas, et poussait l'enthousiasme jusqu'à chanter des strophes des chœurs de Sophocle et d'Euripide, quoiqu'il ne comprît pas le grec (1); Lastidien et Rustique, cousins de saint Augustin; Adeodat, son fils, et sainte Monique enfin, sa mère, ou plutôt son bon génie, qui ne désespéra jamais de le voir converti à la foi chrétienne, depuis le jour où, conjurant un saint évêque de réprimander son fils, livré alors aux erreurs des manichéens : « Continuez, dit l'évêque, de prier Dieu pour lui, car il est impossible qu'un fils pleuré avec tant de larmes périsse jamais; » tant l'évêque croyait à l'efficacité des larmes d'une mère!

Saint Augustin, dans sa retraite de Cassiaque (c'était le nom de cette maison), avait aussi quelques livres. Il menait là, avec ses amis et ses disciples, cette vie en commun dont il avait depuis si long-temps le projet : le matin, occupé des soins qu'entraînait la surveillance du domaine, ou par la correspondance, ce fardeau des sociétés civilisées (2); mais le soir, quand le ciel était beau et que sa sérénité invitait à la promenade, on sortait, on allait s'asseoir sous l'arbre accoutumé, au milieu des prés, et alors l'entretien commençait, entretiens graves et sérieux sur la philosophie ancienne et sur son impuissance à satisfaire aux doutes de l'esprit humain (3), sur le bonheur (4), sur l'ordre et sur son principe (5), entretiens charmans, pleins du calme et de la fermeté d'esprit que donnait à saint Augustin la foi chrétienne qu'il venait d'embrasser, pleins aussi du calme des champs et de la sérénité du ciel. « Nous sortîmes, dit saint Augustin; le jour était si doux et si pur, qu'il semblait fait en vérité pour épurer et éclairer nos ames. » Ainsi, tout s'accordait pour enchanter saint Augustin, l'enthousiasme de sa foi nouvelle, la beauté des lieux, la douceur de ces journées passées à s'entretenir avec ses amis et ses disciples, ces repas frugaux, presque plus tôt finis que commencés afin de reprendre l'entretien; ces promenades que l'hiver même n'interrompit pas, grace à la douceur du climat; ces bains où, comme partout chez les anciens, il y avait des portiques pour servir à la

(1) « Licentius admirabiliter poeticæ deditus. » (*De Ord.*, p. 533.) « Excogitandis versibus inhiantem, nam demedio pene prandio clam surrexerat, nihilque biberat... In illis græcis tragædiis verba, quæ non intelligis, cantes. » (*Acad.*, p. 463.)

(2) « Vix tamen domesticis negotiis evoluti sumus..... Magnam ejus partem diei in epistolarum maxime scriptione compsumpseramus. » (*Acad.*, p. 454.)

(3) *Contra Acad.*

(4) *De Beata vita.*

(5) *De Ord.*

promenade et à la conversation, et où saint Augustin et ses amis allaient chercher un abri les jours de pluie; ces études consacrées avec Trigece et Licent à la littérature ancienne, tout cela faisait à saint Augustin et à ses amis la vie la plus douce et la plus heureuse qu'ils pussent imaginer. Aussi, les souvenirs de Cassiaque leur furent toujours chers, et dix ans après, Licent s'écriait, dans une épître :

« O mihi transactos revocet si pristina soles
« Lœtificis aurora rotis, quos libera tecum
« Otia tentantes et candida jura bonorum,
« Duximus Italiæ medio montesque per altos!

« Ah! pourquoi l'aurore ne peut-elle pas nous ramener sur son char plein de joie ces belles heures passées dans la liberté des gens de bien et dans le loisir de l'étude, au milieu de l'Italie et au sein des montagnes! »

Les ouvrages que saint Augustin fit dans cette heureuse retraite ont, si je ne me trompe, un caractère particulier de grace et de douceur. Ils se sentent plus que les autres, même dans le style, du commerce de l'antiquité. Occupé à Cassiaque du soin de former à la sagesse chrétienne le cœur de ses deux disciples, Licent et Trigece, et de cultiver leur esprit, il méditait saint Paul; mais il étudiait aussi avec ses élèves Cicéron et Virgile, et la contemplation de ces belles formes de l'éloquence et de la poésie latines, sans altérer la piété de sa pensée, donnaient à sa phrase un charme et une élégance qu'il n'a pas toujours retrouvés. Ils lisaient l'*Hortensius* de Cicéron, que nous avons perdu et qui était le livre qui avait le plus aidé Trigece et Licent à revenir à la philosophie (1). Ils lisaient surtout Virgile que saint Augustin avait tant aimé et qu'il aimait encore (2). Ils le citaient sans cesse dans leurs pieux entretiens, et saint Augustin ne craignait pas d'appliquer à la foi chrétienne les invocations païennes de son poète favori :

« Sic pater ille deum faciat, sic altus Apollo,
« Incipias! »

s'écrie-t-il en commençant son entretien sur l'*ordre* avec ses élèves.

(1) « Præsertim cum Hortensius liber Ciceronis jam eos ex magna parte conciliasse philosophiæ videretur. » (*Acad.*, p. 425.)

(2) « Dies pene totus cum in rebus rusticis ordinandis, tum in recensione primi libri Virgilii peractus fuit. » (*Acad.*, p. 432.) « — Septem fere diebus a disputando fuimus otiosi, cum tres tantum Virgilii libros post primum recenseremus. » (*Ibid.*, p. 445.)

« Oui, c'est Apollon, c'est lui qui nous conduira, si nous savons le suivre; c'est lui qui nous servira d'auspice, c'est lui qui inspirera nos ames : non pas cet Apollon caché dans les antres des montagnes ou des forêts, et qui, excité par la fumée de l'encens et l'égorgement des victimes, parle par la bouche des insensés; non, un autre Apollon, croyez-moi, l'Apollon vraiment grand et vraiment saint, ou plutôt la vérité elle-même, la vérité dont les interprètes sont tous ceux qui aiment et suivent la sagesse (1). » Les lettrés demi-païens de l'Italie au xve siècle ne sont pas plus imbus que saint Augustin à Cassiaque du parfum de l'antiquité latine.

Il n'y avait qu'une chose qui attristait saint Augustin à Cassiaque, c'était l'hésitation de Licent à embrasser la foi chrétienne. Dix ans plus tard, cette hésitation durait encore. Ni païen, ni chrétien, ni philosophe, las de son incrédulité, et incapable d'arriver à la foi, Licent représente les incertains de son siècle. Seulement il n'est pas parmi les incertains inquiets et agités; il écrit, il est vrai, à saint Augustin pour lui demander ce qu'il faut croire : « Ordonne, dit-il, j'obéirai (2); » mais il lui écrit en vers, et je me défie toujours quelque peu de ceux qui mettent en vers leurs chagrins ou leurs inquiétudes. Je remarque même que, dans cette épître de Licent, l'anxiété religieuse tient beaucoup moins de place que l'amitié qu'il sent pour saint Augustin. C'est cette amitié qui lui inspire ses plus beaux vers et les mieux sentis (3), tandis que son incertitude religieuse, quoiqu'elle fasse sa douleur, dit-il, ne lui inspire qu'une allégorie (4).

(1) *De Ord.*, p. 536.

(2) Hoc opus, ut jubeas tantum. (Lettr., t. II, p. 58.)

(3) Nos iter immensum disterminat et plaga ponti
Interfusa coercet : amor contemnit utrumque,
Gaudia qui spernens oculorum, semper amico,
Absenti fruitur; quoniam de corde profundo
Pendet et internæ rimatur pabula fibræ. (Lettr., p. 60.)

(4) Crede meis, o docte, malis veroque dolori,
Quod sine te nullos promittunt carbasa portus,
Erramusque procul turbata per æquora vitæ,
Præcipites densa veluti caligine nautæ,
Quos furor australis, stridens et flatus ab euro
Percutit et raptis privavit turbo magistris.

Suivent encore trois vers de description de tempête :

Sic me ventus agit volvuntque cupidinis æstus
In mare lethiferum. (P. 59.)

Par la pensée et par l'expression, à la fois abstraite et métaphorique, ces vers de Licent ressemblent à beaucoup de vers de nos jours.

Ce qui faisait que beaucoup d'hommes comme Licent supportaient sans trop de peine cette incertitude religieuse, c'est qu'il s'était formé peu à peu, des débris confondus des croyances mythologiques et des opinions philosophiques, un système de paganisme philosophique qui suffisait aux esprits qui n'avaient qu'une médiocre ardeur ou une médiocre élévation. Ce paganisme, corrigé à l'usage de la sagesse du monde, et dont Julien avait essayé un instant de faire la religion officielle de l'empire, servait d'oreiller aux consciences endormies. Cette religion n'avait qu'un malheur. Elle n'était guère plus attaquable que le déisme, mais elle n'était pas plus efficace et plus consolante que le déisme, et elle ne satisfaisait ni à l'imagination du peuple, qui voulait un culte plus sensible, ni à l'inquiétude des intelligences élevées, qui comprenaient que le déisme pur ne répond pas à tous les doutes et à tous les besoins de la raison humaine.

En Afrique, sous saint Augustin, le paganisme philosophique avait pour défenseurs le philosophe Maxime de Madaure et le pontife Longinien; mais le peuple restait fidèle au vieux paganisme et aux dieux de la mythologie. Voyons tour à tour, dans saint Augustin, ces deux sortes de paganisme.

Le paganisme philosophique, fait pour le beau monde de l'empire, avait les défauts du beau monde : il était froid, sec et moqueur. Il riait volontiers de Mars et de Vénus, et des contes de la mythologie; mais il prenait avec malice les noms grossiers de quelques martyrs sortis du peuple, et de même que Voltaire, quinze cents ans plus tard, opposait ironiquement aux images gracieuses de la mythologie ce qu'il appelait la grossièreté des légendes chrétiennes :

Et le chien de saint Roch et la guimpe d'Ursule,

le philosophe Maxime raillait saint Augustin (1) sur les martyrs Mygdon, Sanaé et Namphanion, noms puniques qui avaient sans doute quelque sens trivial et grotesque (2), et, idoles pour idoles, puisque les chrétiens adorent les tombeaux de ces grossiers martyrs, il aime mieux les idoles de la Grèce. Puis, faisant succéder aux sarcasmes de l'homme du monde les raisonnemens du philosophe : « Oui, dit-il, le forum de Madaure est rempli des images de nos dieux, et j'approuve cet usage; mais ne croyez pas qu'il y ait personne d'assez fou pour ne pas comprendre qu'il n'y a qu'un seul dieu suprême, qui

(1) Lettre 16e, p. 28.

(2) Nous voyons, dans la réponse de saint Augustin, que Namphanion, ce nom qui faisait tant rire Maxime, voulait dire, en langue punique, un homme qui a bon pied.

n'a ni origine ni descendance, unique et inépuisable créateur de la nature entière. Nous adorons, sous le nom des dieux divers, ses vertus répandues dans l'univers pour l'entretenir et le conserver, car nous ignorons tous le vrai nom qui lui appartient, et c'est ainsi qu'en offrant un hommage différent aux différens attributs de la divinité, l'homme parvient à l'adorer tout entière (1). »

Cette apologie du paganisme, moitié sérieuse et moitié railleuse, a un ton de liberté et de hardiesse qui s'explique par le temps où elle fut faite. C'était en 390. A cette époque, saint Augustin n'était pas encore évêque; Valentinien II était sur le trône. Le paganisme était encore toléré ou même protégé, et rien ne gênait Maxime, ni l'autorité des lois, ni le respect dû à la dignité de saint Augustin. Le second défenseur du paganisme, Longinien, est moins à son aise. Il écrivait à saint Augustin vers l'an 406; alors saint Augustin était évêque depuis dix ans, et le paganisme était interdit. De là la réserve et la circonspection de Longinien dans son apologie (2). Sa lettre est triste et touchante. Longinien était déjà vieux sans doute, et il voyait mourir avant lui ou avec lui le culte dont il était prêtre (3). Comme tous les défenseurs des systèmes déchus, il insiste bien plus sur les analogies que le paganisme a avec les idées nouvelles que sur les différences, et, comme Maxime, il essaie aussi de faire croire que toutes les religions ont le même fonds, et que toutes peuvent conduire à Dieu, car c'est là la question que lui adressait saint Augustin. « Vous voulez que je vous dise, répond Longinien, quelle est, selon moi, la route qui conduit le plus sûrement à Dieu; écoutez donc ce que m'ont enseigné nos pères : la piété et la justice, la pureté et l'innocence, la vérité des actions et des paroles, la persévérance en dépit de l'instabilité des temps, l'assistance protectrice des dieux, l'appui des puissances divines ou plutôt des vertus du Dieu unique et universel, incompréhensible et inexprimable, ces vertus que vous appelez les anges, les rites solennels des anciens sacrifices, et les expiations salutaires qui purifient l'ame et le corps des mortels, voilà, selon les leçons de nos aïeux, voilà la route assurée qui conduit l'homme à Dieu (4).

(1) Lettre 16, p. 28.

(2) « Grave mihi onus et difficillimam respondendi provinciam mihi imponis, tuis percuntationibus et sub hoc tempore explicandis per meæ opinionis sententiam, id est a pagano homine. » (Lettre 234, t. II, p. 1285.)

(3) Il était prêtre de quelque temple; il parle de son sacerdoce : « Ut mea expetunt sacerdotia. »

(4) Let. 234, t. II, p. 1285.

La pensée de Longinien est moins hardie que celle de Maxime, mais elle est plus religieuse et plus pratique. Longinien veut que l'homme observe les commandemens de la religion. Pour arriver à Dieu, l'homme, outre la vertu, doit avoir la foi, car qu'est-ce que cette nécessité des sacrifices et des expiations, sinon la nécessité du culte et de la foi? Il ne suffit donc pas de vivre selon la morale, il faut croire. Tel est le principe de Longinien, et je dirais volontiers que tel est le principe de toute religion. Elles ne prescrivent pas seulement de bien vivre, elles prescrivent aussi de bien croire, et je suis presque épouvanté de la hardiesse d'esprit avec laquelle saint Augustin prétend que la vertu dans l'homme peut suffire pour arriver à la possession de Dieu, sans l'aide des sacrifices, comme si, dit-il, l'accomplissement des pratiques sacrées faisait essentiellement partie de la vertu, et que ce ne fût pas autre chose de vivre vertueusement, autre chose de vivre pieusement (1).

Maxime parlait en philosophe, Longinien en prêtre; que dirai-je de saint Augustin? Rassurons-nous : il parle en homme dont la raison puissante et ferme ne craint pas les petits écueils où vont échouer les intelligences faibles. Quand saint Augustin dit hardiment que la vertu dans l'homme n'a pas besoin de l'aide des pratiques sacrées, il a l'air d'attaquer la religion elle-même; mais ne craignez rien, sondez plus profondément sa pensée : il vous dira bientôt, et l'église avec lui, que, sans la grace, la vertu humaine ne suffit pas plus que les pratiques pieuses sans la vertu, car à cette prépondérance de la grace divine il soumet, sans hésiter, la vertu humaine, la vertu qui vaut mieux que les sacrifices et les expiations, mais qui ne peut rien sans la grace de Dieu. Ainsi, comprenons bien toute la pensée de saint Augustin, qui, comme toutes les grandes pensées chrétiennes, est hardie et ferme, sans être téméraire. Non, les pratiques pieuses ne remplaceront jamais ni la vertu humaine, ni la grace divine. La grace de Dieu d'abord, comme cause de tout bien; la vertu de l'homme émanant de la grace de Dieu; les pratiques religieuses enfin, qui aident la vertu, mais qui n'en tiennent jamais lieu, voilà l'ordre et la suite des pensées de saint Augustin (2).

(1) Lettre 235, p. 1288.

(2) Qu'il me soit permis de citer quelques phrases de saint Augustin qui expliquent fort clairement sa doctrine. Un païen avait fait au prêtre Deogratias plusieurs objections, et, entre autres, celle-ci : s'il fallait croire à la damnation de tous les hommes venus avant Jésus-Christ. Saint Augustin, en répondant à cette objection, conclut par ces phrases remarquables : « Cum nonnulli commemorantur in sanctis hebraïcis libris jam ex tempore Abrahæ, nec de stirpe carnis ejus, nec ex populo

A côté du paganisme philosophique de Maxime et de Longinien, il y avait aussi en Afrique le paganisme populaire; celui-là était ardent et obstiné. Il ne défendait pas les dieux de la mythologie comme des dieux plus élégans et de meilleur ton que les martyrs chrétiens; il les défendait avec une foi pieuse, et son fanatisme allait aisément jusqu'à la persécution quand le paganisme triomphait à la cour des empereurs, et jusqu'à la révolte quand le paganisme était disgracié.

Les empereurs, en effet, n'abolirent pas brusquement le paganisme. Tantôt un édit permettait aux propriétaires de temples et d'idoles de fermer, s'ils le voulaient, les temples et de briser les idoles; tantôt, par un retour de faveur, l'empereur donnait lui-même de l'argent pour réparer un temple ou pour orner une idole. Les dieux subissaient les vicissitudes de la politique; ils avaient leurs jours de popularité et leurs jours de disgrace. Il y eut à Carthage un Hercule qui, sous un proconsul de son parti, fut décoré d'une barbe d'or, qu'il perdit l'année suivante, sous un proconsul du parti contraire.

Hercule était le dieu de prédilection de l'Afrique, et on eût dit que le vieil Hercule tyrien y avait gardé son crédit. A Suffecte, petite ville de la Bysacène, il avait une statue qui fut brisée par les chrétiens en 399. Les païens irrités attaquèrent alors les chrétiens et en tuèrent soixante. Ce massacre affligea vivement saint Augustin; mais il ne se dissimulait pas non plus que les chrétiens avaient eu tort de briser la statue d'Hercule. En effet, les lois défendaient de briser les idoles sans le consentement du propriétaire, et le droit romain, avec son esprit de finesse et de discernement, protégeait les statues des dieux, non plus comme dieux, mais comme propriété mobilière. Aussi saint Augustin, dans la lettre qu'il écrit aux habitans de Suffecte pour leur reprocher leur cruauté, leur promet en même temps de leur rendre leur Hercule, puisqu'ils prétendent que c'était leur propriété. « Nous avons, dit l'évêque chrétien avec une

Israel, nec ex adventitiâ societate in populo Israel, qui tamen hujus sacramenti participes fuerunt; cur non credamus etiam in ceteris hâc atque illâc gentibus, alias, alios, fuisse, quamvis eos commemoratos in eisdem auctoritatibus non legamus? Ita salus religionis hujus, per quam solam veram salus vera veraciterque promittitur, *nulli unquam defuit, qui dignus fuit*, et cui defuit, dignus non fuit. » (Lettre 101, t. II, p. 417.) Et saint Augustin, voulant expliquer ces paroles, dit dans son *Traité de la Prédestination*, chap. x : « Si discutiatur et quæratur undè quisque sit dignus, non desunt qui dicant voluntate humana; nos autem *dicimus gratia vel prædestinatione divina.* » Ainsi, la grace a choisi ses élus avant Jésus-Christ comme elle les choisit après Jésus-Christ, mais toujours par l'intervention de Jésus-Christ. Ainsi, sans la grace, les sacrifices avant Jésus-Christ et les pratiques pieuses après Jésus-Christ ne font pas les élus de Dieu. Dans saint Augustin, la grace précède, domine et explique tout.

ironie pleine d'indignation, nous avons des métaux, de la pierre, des marbres de toute sorte, des sculpteurs en grand nombre, et nous sommes en train de vous faire fabriquer votre dieu : on le taille, on le tourne, on le peint, vous l'aurez bientôt..... Mais nous, qui nous rendra jamais nos frères que vous avez tués (1)? »

Ainsi, dans les campagnes et dans les petites villes, le paganisme luttait avec énergie contre le christianisme. Dans les grandes villes, et à Carthage particulièrement, la lutte était moins vive. Le peuple y faisait un singulier mélange des deux religions : il se rendait à l'église chrétienne, et, en sortant de l'église, il allait sacrifier dans le temple de la grande déesse Céleste (2). Personne surtout ne refusait de s'asseoir aux tables que les citoyens riches faisaient dresser dans les temples après les sacrifices, et où étaient servies les viandes offertes aux dieux. Les évêques chrétiens avaient beau représenter que c'était un sacrilége; on aimait mieux croire qu'il ne s'agissait que d'une invitation à dîner qu'il eût été malhonnête et maladroit de refuser. Aussi, quand le culte païen fut aboli, le peuple de Carthage laissa changer en église, sans murmurer, le temple de la déesse Céleste; mais il garda beaucoup des habitudes du paganisme, celles surtout qui servaient à ses fêtes et plaisirs, car c'est le propre du peuple des grandes villes, qui voit passer beaucoup de choses, d'être à la fois indifférent et curieux, et d'aimer surtout les cérémonies. Les fêtes du paganisme étaient belles, nombreuses et mêlées de repas, les hécatombes solennelles offertes aux dieux par les ambitieux ou les magnifiques de la cité étant des distributions de vivres faites dans les temples, au lieu d'être faites sur la place publique. Ces fêtes étaient aussi mêlées de danses, destinées peut-être dans l'origine à représenter quelque symbole ou quelque allégorie mystérieuse; mais peu à peu l'idée symbolique avait disparu : la danse seule était restée, avec la gaieté et la licence qu'elle entraîne. Grace à ces repas et à ces danses, le peuple aimait donc beaucoup les fêtes païennes, et les évêques, qui le savaient, ne voulurent pas d'abord, en supprimant les idoles, supprimer en même temps les fêtes. Ils les conservèrent en les consacrant à la mémoire des martyrs (3). Aussi bien ç'a toujours été la politique de l'église de ménager les habitudes et même les plaisirs des idolâtres qu'elle voulait convertir (4).

(1) Lettre 50, t. II, p. 173.
(2) Salvien, liv. VIII.
(3) Lettre 29, t. II, p. 76-77.
(4) Grégoire-le-Grand disait dans ses instructions aux missionnaires qu'il envoyait

Comme l'église avait d'abord toléré ces fêtes et qu'elles plaisaient beaucoup au peuple, puisqu'elles lui donnaient en même temps un repas et un spectacle, les évêques eurent beaucoup de peine quand ils voulurent plus tard les abolir. A Hippone, par exemple, le peuple avait coutume de tenir table ouverte dans l'église le jour de l'Ascension. Saint Augustin résolut de faire ses efforts pour l'en dissuader, et il le harangua vivement à ce sujet deux jours d'avance. Le peuple pleura beaucoup, ému par l'éloquence de saint Augustin; mais deux jours après, le matin de la fête, ceux qui avaient le plus pleuré vinrent pour dresser leurs tables dans l'église. Saint Augustin y courut et les harangua de nouveau; le peuple lui répondait qu'à Rome même, dans l'église Saint-Pierre, il y avait des festins, et des festins moins décens que les leurs (1). On contait même qu'une dame romaine, sainte Pauline, étant morte, son mari avait fait dresser en son honneur, dans la basilique de Saint-Pierre, des tables servies pour les pauvres avec grande abondance. Saint Augustin fit de nouveaux efforts d'éloquence, et il réussit à les persuader. Comme il était surtout important d'occuper le peuple pendant cette journée, il l'engagea à revenir à l'église dans l'après-midi; et là, faisant de saintes lectures, qu'il interrompait par d'éloquentes digressions, chantant les psaumes qu'il avait choisis et qui répondaient à son intention, il tenait le peuple attentif et charmé, quand tout à coup les chansons et les cris des donatistes, qui célébraient dans leur église les festins et les débauches accoutumées, retentirent jusqu'au milieu de l'assemblée, et vinrent ébranler les bonnes dispositions de la foule. Alors saint Augustin, reprenant la parole : « Les joies grossières et sacriléges des hérétiques vont rehausser encore, aux yeux de Dieu, la joie sainte et pure de notre réunion : ici le banquet spirituel de la foi chrétienne; là, les appétits gloutons stupidement rassasiés. Quelle distance entre eux et vous, quoique vous entendiez leurs chansons impies! quelle séparation qui durera jusqu'au dernier jour! car c'est d'eux que l'apôtre a dit : « Malheur à ceux qui font un dieu de leur ventre! la nourriture appartient au

dans la Grande-Bretagne : « Ne supprimez pas les festins que font les Bretons dans les sacrifices qu'ils offrent à leurs dieux; transportez-les seulement le jour de la dédicace des églises ou de la fête des saints martyrs, afin que, conservant quelques-unes des joies grossières de l'idolâtrie, ils soient amenés plus aisément à goûter les joies spirituelles de la foi chrétienne. » Lettres de Grégoire-le-Grand, liv. IX, lettre 71.

(1) « De basilicâ beati apostoli Petri quotidianæ vinolentiæ proferebantur exempla. » (Lettre 29, t. II, p. 77.)

ventre, le ventre à la nourriture, et tous deux au néant! » Ces paroles ramenèrent le peuple, et la journée s'acheva à chanter des hymnes au Seigneur.

Je sens bien qu'en racontant ces luttes de saint Augustin contre le paganisme et contre ses pratiques, je m'éloigne un peu du sujet de mes études, car il n'y a rien là qui puisse servir par comparaison à mieux connaître et à mieux comprendre l'Afrique moderne; mais je ne puis résister, je l'avoue, au plaisir de montrer au IVe et au Ve siècle de l'ère chrétienne le mouvement et la vie de ces villes de l'Afrique, oubliées pendant si long-temps et presque ensevelies dans les déserts, ou devenues au bord de la mer des nids de pirates et maudites par l'Europe, qui les avait autrefois bâties et peuplées à son image. En lisant dans saint Augustin le récit de ses entretiens avec le peuple pressé autour de sa chaire, l'idée de la longue solitude d'Hippone et de Carthage se mêle aux images de la vie du Ve siècle, et les rehausse par le contraste. J'ajoute comme dernière excuse que, si ce n'est pas l'Afrique que j'étudie, au moins c'est l'homme, et il me semble même qu'il y a entre l'habitant de Carthage ou d'Hippone au IVe siècle et l'homme de nos jours des traits de ressemblance qu'il est curieux de remarquer. C'est un de ces derniers traits que je veux montrer, en finissant le tableau de la confusion et de l'incertitude des idées religieuses en Afrique au IVe et au Ve siècle.

Nous avons vu en Afrique les incertains représentés par Licent, les philosophes par Maxime et par Longinien; nous n'avons pas vu les superstitieux. La superstition fait partie de l'esprit humain, et elle a sa place dans les sociétés incrédules. Seulement la superstition des incrédules a un caractère tout-à-fait particulier. L'incrédule ne croit à rien de divin, mais il transporte aisément aux hommes la toute-puissance qu'il refuse aux dieux. Il croit volontiers aux astrologues et aux magiciens; mais l'astrologie et la magie sont pour l'incrédule des secrets de la science humaine : les dieux n'y sont pour rien. L'incrédule rit des augures, mais il croit que l'homme, à l'aide de certaines combinaisons de nombres, peut connaître l'avenir. Il rit des dieux qui sont immortels, il raille l'éternelle beauté de Vénus et l'éternelle jeunesse d'Hébé; mais il croit qu'à l'aide de certains secrets de la médecine, l'homme pourra éterniser sa vie. Le propre enfin de la superstition des incrédules, c'est d'ajouter à la puissance de l'homme tout ce qu'elle ôte à la puissance de Dieu. Les temps d'incrédulité sont les temps où abondent les fausses religions, où pullulent les faiseurs de choses mystérieuses et extraordinaires, où

éclatent enfin, sous mille formes, les tentatives de l'homme pour se passer de Dieu ou pour le remplacer. Telle était l'Afrique sous saint Augustin. Carthage avait ses devins, qui lui disaient la bonne aventure; elle avait ses mathématiciens, qui tiraient l'horoscope des gens; et la croyance à la magie était tellement répandue parmi ces hommes qui ne croyaient ni à Jupiter, ni à Jehovah, que, lorsqu'on leur parlait des miracles du Christ, ils ne les niaient pas, mais ils disaient qu'Apollonius de Thyanes et Apulée de Madaure en avaient fait d'aussi grands.

Le grand devin de Carthage au temps de saint Augustin était Albicere. Avait-on perdu quelque chose, on allait voir Albicere, et dès qu'il vous apercevait, il vous disait ce que vous aviez perdu, et où vous le retrouveriez. Albicere savait surtout le compte de l'argent qu'on lui apportait. Un jour, quelqu'un lui envoya de l'argent par un esclave sans le prévenir ni de l'envoi, ni de la somme : l'esclave pensa qu'il pouvait, sans danger, en voler une partie. Dès qu'il entra : « Tu m'apportes de l'argent, lui dit Albicere, et tu en as volé. » L'esclave restitua son larcin, et s'enfuit épouvanté. Un jour, Flaccien, un des principaux citoyens de Carthage et des plus éclairés, qui se moquait fort d'Albicere et de ceux qui le consultaient, allait acheter un domaine, et, rencontrant Albicere, il voulut l'éprouver : Dis-moi ce que je vais faire? lui demanda-t-il, et Albicere lui répondit sans hésiter qu'il allait acheter un domaine, et il lui dit même le nom de ce domaine, quoique ce nom fût très bizarre. « Et moi-même, dit Licent, qui raconte dans les *Académiques* les traits que je viens de citer (1), je vis un de nos amis, qui dit un jour au devin, voulant le tenter : A quoi pensé-je en ce moment? — A un vers de Virgile, dit Albicere. — Notre ami convint que c'était vrai. — Mais quel vers? dit-il; et Albicere, qui était le plus ignorant des hommes, et qui n'avait jamais vu l'école des grammairiens qu'en passant dans la rue, cita le vers, sans se tromper d'un seul mot. » Ces histoires ressemblent trait pour trait aux histoires des magnétiseurs et des magnétisés de nos jours. Ne nous étonnons donc pas de la vogue qu'avait Albicere à Carthage vers l'an 380 de l'ère chrétienne.

Albicere était l'homme merveilleux que la nature avait doué d'un don particulier de pénétration; les mathématiciens étaient des savans : aussi l'esprit de système se mêlait à leurs prédictions. Ils consultaient les astres pour prédire l'avenir; mais ils croyaient aussi que les

(1) *Acad.*, lib. I, p. 433.

astres réglaient la conduite des hommes et maîtrisaient leurs actions. De là un système commode de morale que saint Augustin combat vivement. Le libertin n'en peut mais de ses péchés, il est né sous l'influence de Vénus; le voleur s'excuse sur l'ascendant de l'astre de Mercure, et le sanguinaire sur celui de Mars. C'est le système de la monomanie moderne transporté dans le ciel. « Pensez-vous, dit saint Augustin dans une lettre à Lampade, qui croyait à la science des mathématiciens, pensez-vous qu'un de ces interprètes des astres, quand il quitte ses tablettes d'ivoire pour s'occuper de sa maison et de son ménage, s'abstienne de gronder ou même de battre sa femme s'il l'a surprise, je ne dis pas à jouer trop librement, mais seulement à regarder à la fenêtre avec trop de curiosité? — Ne me battez pas, dirait en vain la pauvre femme, ou plutôt battez Vénus, si vous pouvez, dont l'ascendant me force à agir ainsi. Vaines paroles! les astres sont bons à consulter pour vendre aux riches leurs horoscopes, mais il n'est pas d'ascendant qui puisse empêcher un mari de battre sa femme. »

J'ai montré le singulier état des esprits en Afrique sous saint Augustin, l'incertitude des uns, l'éclectisme des autres, la superstition du grand nombre, et je me suis promis de faire quelques comparaisons entre cet état de choses et les idées de M. le général Duvivier dans son ouvrage intitulé : *Solution de la question d'Algérie*. J'avoue qu'au moment de faire ce parallèle, j'hésite beaucoup. Ce n'est point à Alger, en effet, ce n'est pas dans les rangs de l'armée, que nous rencontrerons Licent, qui s'inspire de son incertitude religieuse encore plus qu'il ne s'en afflige. N'espérons pas non plus retrouver dans l'ouvrage du général Duvivier la raillerie sceptique de Maxime ou l'éclectisme poli de Longinien. De superstition, pas l'ombre; et quant aux mathématiques, quoique M. Duvivier les adore, il les emploie beaucoup mieux assurément que Lampade. Il ne s'agit donc pas ici d'une ressemblance exacte; il s'agit seulement de quelques rapprochemens de sentimens.

M. Duvivier n'est point, en matière de religion, de la race des incertains, des éclectiques, des railleurs ou des superstitieux; il est d'une race plus forte et plus élevée. Il est du nombre des hommes qui veulent une loi ferme et décisive, une loi qui maîtrise et qui fortifie les sentimens de l'homme, une religion enfin; il est du nombre de ceux qui, lorsque la religion s'est affaiblie dans une nation, croient que cet affaiblissement de la foi est un signe de l'affaiblissement général des caractères, et que le peuple qui a perdu son ardeur

ou sa charité religieuse est moins capable qu'il ne l'était naguère de faire de grandes choses; et voilà ce qui l'inquiète pour la France, voilà ce qui lui inspire la triste épigraphe de son livre :

> Atque dies aderit quâ concidat Ilion ingens,
> Et Priamus Priamique ruet plebs armipotentis!

Que la France se fasse en Algérie un asile et une seconde patrie! Qu'elle s'y crée un sanctuaire pour y transporter ses dieux pénates, si jamais sur la terre natale la main de l'étranger devait les profaner! Mais ce sanctuaire, comment le bâtissons-nous? Nous portons en Afrique *le venin de notre néfaste et railleuse indifférence en matière de religion* (1), et, chose remarquable, M. Duvivier compte en même temps sur ce venin pour affaiblir la résistance des mahométans; mais il y compte comme sur une arme de guerre, comme sur un instrument de destruction, et non de création. Notre incrédulité peut, par contagion, nuire aux Arabes; elle ne peut rien créer ni rien fonder pour nous.

« Si nous avions la foi robuste et brûlante des Godefroy et des Bayard, nous formerions des ordres militaires et religieux qui seraient les têtes de colonne et les conducteurs militaires de notre invasion. Si nous avions des hommes hardis, vigoureux, sobres, croyans, comme furent les compagnons de Fernand Cortez, ils se précipiteraient à la conquête et à la civilisation sur la trace de ces ordres religieux. Si nous avions la charité chrétienne, de riches sociétés se formeraient qui donneraient les fonds nécessaires pour transporter les nouveaux croisés. Alors, on peut en être assuré, ceux-ci réussiraient. Certes, ils imposeraient impitoyablement leur croyance aux indigènes; mais ce serait une cause de plus de réussite rapide, car, malgré le progrès des idées, il ne faut pas qu'on s'y trompe, une nation qui veut être puissante doit avoir une discipline sévère, et sa première règle doit être de ne pas admettre de diversité de croyances. »

J'ai fait cette citation pour montrer quelle fermentation d'idées il y a dans le livre de M. Duvivier, et comment toutes ses idées, quelque détour qu'elles fassent, aboutissent toujours à la religion. Cependant, comme beaucoup d'hommes de notre temps, M. Duvivier, en fait de religion, sait mieux ce qu'il regrette que ce qu'il veut,

(1) *Solution de la question d'Algérie*, page 44.

et je serais fort embarrassé de tirer de son livre une conclusion précise et nette. Qu'il me soit permis pourtant d'exprimer rapidement l'idée que je me fais de ses pensées et de ses sentimens, et je dirais même volontiers de son caractère.

J'ai toujours pensé que la guerre d'Afrique, en rapprochant l'un de l'autre l'esprit de l'Occident et l'esprit de l'Orient, aurait sur les hommes de notre temps qui prendraient part à cette guerre une influence particulière. L'esprit oriental est grave, calme et persévérant. Les imaginations en Orient sont vives et mobiles; mais les caractères formés d'habitudes immémoriales y sont fermes et stables. Les qualités de l'esprit oriental étant précisément le contraire des défauts de l'esprit occidental, et surtout de l'esprit français, son voisinage et ses inspirations doivent nous servir. Pendant quelque temps encore, les deux génies opposés se choqueront plutôt qu'ils ne se toucheront; mais les chocs même amènent et hâtent le mélange des choses. Peu à peu les deux esprits s'initieront l'un à l'autre.

Cette initiation a pour cause principale la nécessité; toutefois, beaucoup de causes secondaires y concourent. De ces causes secondaires, je n'en mentionnerai que deux, l'une qui nous concerne tous en général, et l'autre qui concerne quelques hommes de notre siècle, et en particulier M. le général Duvivier.

La première cause est ce que j'appellerais volontiers le désenchantement de notre orgueil. Depuis le milieu du XVIIIe siècle jusque vers 1814, l'esprit français croyait sincèrement à son infaillibilité; il avait foi en lui-même. Nous ne doutions pas de l'efficacité de nos principes de morale et de politique pour faire le bonheur des nations. Sous l'empire même, enivrés par nos succès, nous nous sommes crus un instant infaillibles et invincibles. Nos malheurs militaires et nos désappointemens politiques nous ont corrigés. Nous nous sommes peu à peu persuadé que, pas plus que les autres siècles, pas plus que les autres peuples, nous n'avions trouvé la pierre philosophale. Cette défiance de nous-mêmes est un premier acheminement à l'estime et à l'imitation d'autrui. Comme beaucoup d'entre nous se sentent faibles et incertains, et qu'ils souffrent de leur incertitude, la fermeté et le calme du génie oriental doivent avoir sur nous plus de prise que jamais.

Aux hommes incertains, ajoutez les hommes qui aiment l'ordre et le commandement, comme le général Duvivier, et qui ne l'aiment pas par vanité et par gloriole, mais pour faire et pour créer quelque

chose (1). Ces hommes-là sentent combien la foi était un admirable principe d'action; ils le sentent par réflexion, par souvenir, et ils le sentent aussi parce qu'ils en voient les effets chez les Arabes. N'oublions pas non plus, parmi les influences de l'esprit oriental, ces inspirations secrètes qui viennent du climat et des habitans. Quand le général Duvivier était à Gelma, il était sans cesse mêlé aux Arabes, tantôt faisant de la politique avec eux ou contre eux, excitant les rivalités des tribus et les empêchant ainsi de se réunir contre nous; tantôt, au mois de décembre 1837, « lorsqu'il est mécontent de n'avoir pas été placé aux lieux où l'on combattait, et qu'il s'astreint à ne rien faire pour n'être pas traité de *faiseur*, » étudiant le pays et questionnant les indigènes, afin de dresser la carte de cette contrée. Ainsi, soit dans ses jours d'activité militaire, soit dans ses heures de repos et de mécontentement, il s'occupait sans cesse du pays et de ses habitans. A travers les soins de la guerre et les études géographiques, les mœurs, les idées, les sentimens des Arabes l'attiraient par la curiosité et donnaient à cet esprit actif et hardi un perpétuel sujet de réflexions. Ce génie oriental si peu bruyant, si peu bavard, si peu discuteur, si peu sceptique, si peu matérialiste enfin, quoique ce soit la renommée de l'Orient d'aimer le luxe et les plaisirs, cet esprit devait plaire au général Duvivier, ne fût-ce que par le contraste. Aussi, ne cache-t-il pas à cet égard sa préférence dès qu'on le pousse un peu. « La civilisation qu'on prêche aux Arabes, dit-il quelque part, ne leur donnerait qu'un bonheur social moindre encore que celui qu'ils trouveraient sous la domination générale et organisatrice de l'intelligent et religieux Abd-el-Kader. »

L'organisation par la religion, voilà, si je ne me trompe, l'idée dominante du général Duvivier, et ceci m'amène à indiquer la seconde d'entre les causes particulières de l'union de l'esprit occidental avec l'esprit oriental. Cette cause ne concerne qu'une partie des hommes de notre temps; mais ce n'est pas la partie la moins distinguée. Cette cause est, selon moi, l'influence de l'École Polytechnique. Cela peut sembler un paradoxe; aussi je me hâte d'expliquer ma pensée.

Voilà près de cinquante ans que dure l'École Polytechnique. Pen-

(1) « *On m'avait déclaré un faiseur,* » dit avec humeur le général Duvivier dans la préface de sa *Topographie de Gelma.* — Je ne suis point militaire, mais il me semble que ceux qui faisaient ce reproche au général Duvivier poussaient bien loin la religion de la consigne, dont le principe est d'agir sans penser. En Algérie surtout, je ne conçois guère que les officiers chargés d'un commandement ne soient pas quelque peu *faiseurs*, et je souhaite qu'ils le soient.

dant ces cinquante ans, elle a créé plus que des ingénieurs habiles, plus que des artilleurs expérimentés, plus que des savans; elle a créé un esprit dont sont imprégnés, selon la nature de leur intelligence, tous les hommes qui sont sortis de cette école. Quelle que soit la différence des temps, les diverses générations de l'École Polytechnique ont toutes un caractère particulier qui leur est commun. Elles ont une parenté d'intelligence qui se distingue entre toutes les autres. Il n'est personne, si l'œil de son esprit est tant soit peu exercé, qui ne reconnaisse, au bout d'une demi-heure de conversation, que son interlocuteur est un ancien élève de l'École Polytechnique. Il y a un accent qui l'accuse.

Quel est l'esprit de l'École Polytechnique, et comment cet esprit peut-il s'accorder avec l'esprit religieux de l'Orient? Quelques exemples expliqueront cela mieux que beaucoup de raisonnemens. On sait que, dans les essais de religions nouvelles tentés de nos jours, les disciples les plus fidèles et les plus distingués de ces cultes nouveaux sortaient de l'École Polytechnique. Assurément, les fondateurs de l'école ne pensaient guère qu'il dût jamais en être ainsi. Ils auraient plus volontiers prédit l'indifférence des élèves de l'École que leur goût et leur besoin d'avoir une religion; mais l'esprit de l'homme a des tours et des détours imprévus. Vous l'appliquez aux sciences les plus positives, aux travaux les plus techniques, et vous croyez qu'enfermé dans le cercle des réalités matérielles, il ne sera jamais tenté du spiritualisme : prenez garde! voici qu'il vous échappe du côté où vous le croyiez le mieux gardé, et qu'il court du premier bond à cette idée de Dieu dont l'homme ne peut supporter tranquillement ni l'absence ni la présence, à cette grande énigme qu'il ne peut jamais résoudre, et qu'il ne veut jamais abandonner, si bien que l'humanité semble passer sa vie à fuir cette idée quand elle l'a trouvée, et à la rechercher quand elle l'a perdue.

Le goût de la religion est entré dans l'esprit de l'École Polytechnique d'une manière analogue aux penchans et aux habitudes de cet esprit. L'esprit polytechnique, habitué à voir le concert et l'harmonie merveilleuse des forces de la nature matérielle, a vu avec répugnance le désordre et la confusion des forces de la nature morale; il a vu en même temps que la religion savait seule mettre un peu d'ordre et de beauté dans ce chaos. De là son admiration et son goût de religion. M. Duvivier dit d'Abd-el-Kader que c'est un grand organisateur, et par conséquent un organisateur religieux. Ces paroles semblent indiquer la marche que l'esprit polytechnique a suivie pour revenir à

Dieu, et ce qui me confirme encore dans cette idée, c'est que, dans les essais de cultes nouveaux qu'a faits ou qu'a favorisés l'esprit polytechnique, les inventeurs ont toujours cherché un moyen d'organisation sociale plutôt qu'une religion. Je dirais même volontiers que c'est par là que ces essais ont péri. Il était trop visible que dans ces religions nouvelles tout était fait de main d'homme. La divinité et la foi manquaient partout, quoique partout proclamées comme nécessaires. On sentait trop que les fondateurs s'étant donné pour problème d'organiser la société, et ayant trouvé que la religion seule pouvait résoudre le problème, ils avaient fait une religion pour satisfaire aux lois de la logique. Ajoutons même que, parmi les réformateurs, ceux qui ont continué à faire, sinon une église, du moins une école, sont ceux qui, plus fidèles que les autres à l'esprit primitif de l'École Polytechnique, cherchent dans la science seule, et non dans la religion, le secret de l'organisation sociale.

En France, l'esprit de l'École Polytechnique avait beaucoup à faire pour revenir à Dieu. Nos habitudes, nos mœurs, nos idées, notre civilisation tout entière, éloignent plutôt qu'elles ne rapprochent l'idée de Dieu. En Orient, c'est le contraire; tout parle de religion. On peut, en Europe, chercher le secret de l'organisation sociale ailleurs que dans la religion : l'homme, en Europe, offre tant de prises! En Orient et chez les Arabes, la vie de l'homme est si simple, qu'il n'y a que la religion qui ait prise sur lui. Nous dépendons de nos maisons, de nos meubles, de nos plaisirs, de nos sociétés, de tout ce que le corps a créé pour son aisance. Chez les Arabes, au contraire, le corps est réduit au strict nécessaire : c'est l'ame qui se donne carrière par l'enthousiasme religieux. Ces différences entre l'état social de l'Europe et l'état social de l'Algérie font que personne ne peut songer à y créer quelque chose avec les brillans oripeaux seulement de notre civilisation. Aussi, parmi les hommes éclairés, les uns songent à créer quelque chose à l'aide de la discipline militaire : ils ont foi en l'armée, non-seulement pour conquérir, mais pour coloniser et gouverner le pays. Cette confiance est juste; nous attendons aussi beaucoup de l'armée, car l'armée est le seul corps social qui soit encore capable d'action, parce qu'il est le seul qui croie encore à la légitimité de sa hiérarchie, et qui se fasse de l'obéissance un devoir et un honneur plutôt qu'une nécessité. Cependant, au ressort de la discipline militaire, d'autres personnes, et le général Duvivier est du nombre, ajoutent ou voudraient ajouter le ressort plus actif encore de l'enthousiasme religieux. La discipline donne l'ordre, mais la foi

donne la vie. De là les regrets et l'admiration du général Duvivier pour les ordres religieux. Ils avaient en même temps la discipline et la foi; ils étaient vraiment organisés. On sent, en lisant l'ouvrage de M. Duvivier, curieux mélange de discussions techniques et de réflexions élevées, on sent que, dans les loisirs de son commandement, en face du désert et des Arabes, inspiré par le climat et par l'histoire, il a souvent rêvé aux grandes choses que pourrait faire sur cette terre d'Afrique un homme d'un esprit audacieux et ferme qui commanderait à des soldats disciplinés comme les nôtres et enthousiasmés comme les Arabes. Cet homme remuerait le monde, et il serait plus grand que Godefroy de Bouillon et que Fernand Cortez, car il aurait en même temps la science et la foi. C'est ainsi, en effet, que l'esprit polytechnique conçoit les héros, les faisant savans d'abord, inspirés ensuite, et combinant, si je puis ainsi dire, dans la grandeur du prophète et du législateur qu'il attend, la vérité de la science et la puissance de la foi. Le nouveau messie saura les mathématiques comme un élève de l'École; mais, de plus, il sera inspiré par Dieu; et, en cherchant à expliquer ce caractère du nouveau messie, je me souviens involontairement du personnage que Napoléon semblait vouloir jouer en Égypte, où il se donnait volontiers pour inspiré aux mahométans, et signait pour la France : Bonaparte, membre de l'Institut.

Les réflexions que je viens de faire sur l'ouvrage de M. le général Duvivier ne touchent qu'à quelques-unes des idées de ce livre; elles laissent de côté tout ce qui concerne la colonisation de l'Algérie qui est l'objet principal du livre. Mais ces idées sont curieuses, parce qu'elles sont en Afrique le premier symptôme d'une préoccupation religieuse qu'on s'attendait peu à rencontrer dans les camps, et parce qu'elles se ressentent à la fois des idées de notre temps et des inspirations particulières de l'Afrique : non que je veuille dire que nos officiers vont prendre en Afrique le goût de la théologie et devenir des controversistes. Je crois seulement que le voisinage du mahométisme, la nécessité de l'étudier pour comprendre les mœurs et les sentimens des Arabes, l'esprit de prosélytisme chrétien excité par la présence des adversaires du christianisme, la carrière immense ouverte au zèle de nos prêtres, je crois que mille causes diverses doivent remuer en Algérie l'esprit religieux. La guerre et la colonisation auront encore long-temps le premier rang en Afrique, mais la religion y aura aussi sa part. C'est là le seul enseignement que je veuille tirer aujourd'hui du livre de M. Duvivier.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LES ARTS

EN ANGLETERRE.

Horace Walpole, dans ses *Anecdotes de peinture*, s'attache à prouver l'antiquité de cet art en Angleterre. L'école anglaise proprement dite ne date cependant que du milieu du dernier siècle. Sans doute, de temps immémorial, les Anglais eurent des peintres et des statuaires nationaux, ou venus du dehors pour la plupart, et voués tous à l'imitation des artistes en vogue de l'Italie, de la Hollande, et même de la France. Nulle trace chez eux de cette originalité qui constitue une école. Ce n'est réellement que de 1740 à 1760 que l'Angleterre vit naître un art indigène. Quelques années plus tard, George III prêta l'appui de son assentiment royal au projet d'association que les artistes de Londres lui avaient présenté, et autorisa l'exhibition publique de leurs œuvres. A partir de ce moment, l'émulation se développa, les gens de talent se multiplièrent et formèrent une école nationale suffisamment caractérisée. Reynolds, Hogarth, Wilson, West et le paysagiste Gainsborough se placent successivement à sa tête, et donnent à l'art ce mouvement original, incomplet encore sous certains rapports, mais vif et énergique, qui caractérise les pro-

ductions de la plupart de ces artistes, mouvement que Flaxman et Chantrey dans leur genre, Lawrence, Wilkie, Martin et Turner dans le leur, ont continué jusqu'à nos jours.

Sir Joshua Reynolds, qui présida le premier la nouvelle académie de peinture anglaise, et qui fut fait chevalier à cette occasion, peut être considéré, sinon comme le fondateur, du moins comme l'un des chefs les plus éminens de cette école nationale. Les peintures dont il décora le château de lord Egremont, à Petworth, sont dans leur genre le monument le plus considérable qu'aucun artiste de l'Angleterre ait produit, et sont de beaucoup supérieures aux prétendus chefs-d'œuvre dont John Thornhill a décoré les plafonds du château de Blenheim. Ce sont les *loges* et la *chapelle Sixtine* de la peinture anglaise. Le plus renommé des vingt tableaux de lord Egremont, le chef-d'œuvre de Reynolds, c'est sa grande composition de *la Mort du cardinal de Beaufort;* cependant, abstraction faite de ses dimensions, ce tableau participe plutôt du genre anecdotique que du genre historique. *La Mort du cardinal de Beaufort* et la *Strawberry-girl, la Jeune fille à la fraise,* sont les seuls morceaux où sir Joshua Reynolds se soit montré aimable et puissant coloriste. Il y a surtout dans la tête de la jeune fille pensive de ce dernier tableau de ces tons dorés, de ces demi-teintes suaves d'une admirable transparence, qui rappellent à la fois l'école vénitienne et l'école flamande, mais plus particulièrement l'école vénitienne, dont Reynolds, comme la plupart des peintres anglais, avait fait une étude consommée. Sir Joshua Reynolds a frayé la route à sir Thomas Lawrence, son élève. Il est, et bien involontairement, le promoteur de la méthode *heurtée* et négligée, dite *à la Rubens,* que les artistes de l'Angleterre affectent surtout aujourd'hui.

Benjamin West succéda à Reynolds dans la direction de cette Académie de peinture de Londres, dont l'influence sur l'école anglaise a été, sinon fâcheuse, du moins nulle (1). Il est difficile de réunir au même point qu'il l'a fait dans la plupart de ses tableaux la simplicité et l'affectation, la négligence et la recherche. Tout chez

(1) L'Académie royale, fondée pour l'encouragement de l'art, a vu la plupart des peintres et des sculpteurs contemporains de quelque talent échapper à son influence et se former en dehors de sa direction. Sir Thomas Lawrence ne put être admis dans ses écoles lorsqu'il passa l'examen de rigueur; le docteur Monro dirigea les études de Turner; l'Académie ne compte au nombre de ses élèves ni Martin, ni Danby, ni Stanfield, ni Bonington. Les sculpteurs Flaxman, Chantrey et Gibson furent également étrangers à ses leçons : Flaxman étudia sous son père, Chantrey

lui est légèrement outré, même la naïveté et le naturel. Benjamin West est un peintre de la force de Battoni, de Rottari, d'Angelica Kaufmann, et de tant d'autres artistes si prônés vers la fin du dernier siècle. On reconnaît facilement ses tableaux à la longueur disproportionnée des figures, surtout dans les sujets graves et religieux. West a été plus heureux dans ses marines et ses tableaux de batailles. Le *Combat de la Hogue* et la *Mort de Wolff* sont, dans ce genre, des œuvres d'un véritable mérite; la *Mort de Nelson* leur est bien inférieure. Ajoutons néanmoins que les gravures de ces tableaux sont de beaucoup préférables aux originaux. Ces tableaux, qui font partie de la collection de lord Westminster, ont rendu West populaire, même chez les Français; ils prouvent que, si cet artiste se fût spécialement adonné à la peinture anecdotique et aux tableaux de marine et de bataille, il y eût excellé. *Le Christ guérissant le paralytique*, qui fut payé par les fondateurs de la galerie nationale la somme énorme de trois mille livres sterling, et *la Cène* donnent la mesure la plus complète de West comme peintre religieux. C'est un talent du troisième ordre.

Si Hogarth avait su peindre, nous l'aurions placé en tête des fondateurs de l'école anglaise, mais ses tableaux sont d'un coloris gris et plâtreux on ne peut plus déplaisant, sa touche a quelque chose de baveux et d'indécis qui repousse. Ses compositions, comme les marines de West, ont donc besoin d'être traduites par la gravure. Hogarth, en effet, n'a de valeur que par la pensée, toujours philosophique, ingénieuse et puissante. Nul n'a pénétré aussi profondément que lui dans les entrailles d'un sujet, et n'a su tirer un plus admirable parti des contrastes. Un détail insignifiant, un vulgaire accessoire, lui suffisaient souvent pour établir une moralité profonde. Par exemple, dans le *Mariage du fils de famille ruiné avec une vieille femme riche*, la large fêlure qui traverse la pierre où les commandemens de l'église sont inscrits, et qui partage en deux celui qui prescrit la fidélité aux époux, fait peut-être mieux comprendre quelles doivent être les conséquences d'une semblable union, que l'air quelque peu moqueur avec lequel le fiancé passe l'anneau au doigt

commença par être sculpteur en bois à Sheffield, et Gibson décorait des proues de vaisseaux à Liverpool. On reproche à l'Académie royale de Londres un esprit d'exclusion et de jalousie qui réduit le rôle de cette institution à celui d'une coterie. Si l'on en croyait ses détracteurs, son influence se serait bornée à étendre le cercle d'une respectable médiocrité. Voyez dans Bulwer (*l'Angleterre et les Anglais*) le caractère de son Gloss Crimson, membre de l'Académie royale.

de sa prétendue décrépite. Hogarth veut-il, dans ce même tableau, railler en passant l'égoïsme et le peu de charité des assistans, il couvre le tronc des pauvres d'une toile d'araignée poudreuse et intacte. Sa *Maison des Fous* n'a sans doute ni la terrible énergie, ni l'aspect de sauvage désolation du tableau de l'Allemand Kaulbach, mais la composition du peintre anglais se fait remarquer par des nuances d'une délicatesse plus intime et d'une vérité plus frappante. Kaulbach n'eût jamais imaginé le regard du fou mélancolique, ni l'attitude des deux femmes folles, l'une par amour, l'autre par coquetterie.

Hogarth excellait également dans la satire burlesque, il lui conservait, comme dans ses autres compositions familières, cette intention de moralité qui manque trop souvent au genre. C'est ainsi que, dans son tableau des *Comédiens ambulans*, il ne s'est pas attaché seulement à rendre le côté plaisant du sujet; il a voulu montrer aussi tout ce que la gaieté apparente et le luxe d'emprunt des comédiens cachaient de misère et de pauvreté réelle. La troupe est rassemblée dans une mauvaise grange. Non loin de la déesse de la nuit, représentée par une négresse faisant des reprises aux bas troués de Junon, qui trône dans une brouette, Flore, placée devant un miroir cassé, lisse sa chevelure avec un morceau de suif. Apollon se sert du bout de son arc pour décrocher de mauvaises chaussettes qui sèchent sur un nuage de carton, et qu'un amour ailé, grimpé sur une échelle, n'a pu atteindre. Dans un coin du tableau, l'aigle de Jupiter donne de la bouillie à son enfant, qui, à l'aspect de l'étrange costume de sa mère nourrice, est saisi de terreur et pousse des cris effroyables. Le poêlon à la bouillie est placé sur une couronne, près d'un vase de nuit, entre la mitre d'un pape et des chandelles fichées dans un morceau de glaise. Il faudrait des volumes pour analyser l'œuvre variée de ce moraliste si profond et si amusant. Quel malheur que ce singulier génie ait négligé la partie technique de son art, et n'ait pas su peindre comme un Teniers, un Terburg ou un Van-Ostade! Nos plaisirs eussent été doublés.

Beaucoup de critiques, même chez les Anglais, montrent pour Flaxman un dédain que nous avons peine à comprendre. Ils affectent de ne voir en lui que le dessinateur des poteries de Wedgewood, et, comme statuaire, ils rabaissent son talent au second ordre : son plus grand mérite, disent-ils, est d'avoir précédé Canova. Ce mérite est rare sans doute, mais Flaxman, que Canova appréciait à sa juste valeur, tout en l'étouffant sous sa gloire et sa popularité, Flaxman a possédé certaines qualités qui manquèrent au statuaire italien. Il

comprit plus parfaitement l'antique, et appliqua, avec une aisance infinie, le style le plus grand et le plus fier aux compositions les plus restreintes. Ses magnifiques esquisses affectent toutes le bas-relief. C'est le modèle le plus parfait de la composition plastique. Dans l'occasion, l'expression tragique ne lui fit pas non plus défaut. Flaxman est à la fois l'André Chénier et l'Alfieri de la statuaire.

Le génie véritable a de tous temps été bien rare. C'est à tort que de nos jours la critique s'évertue à fouiller dans les ténèbres du passé pour en tirer quelques célébrités déchues et replacer fastueusement sur le piédestal d'où le temps les a précipités des simulacres oubliés. Ses efforts arrivent tout au plus à redonner à de prétendus immortels quelques heures d'une vie factice. Une notice ingénieuse et savante, un paradoxe, quelque brillant qu'il soit, ne feront jamais qu'un homme ordinaire soit un grand homme. Le génie vit par lui-même et non par le bruit qu'on peut faire autour de lui. La médiocrité seule a besoin de ces coups de galvanisme pour se grandir et surprendre un moment l'admiration de la foule. Nous réduirons donc de beaucoup la liste de peintres illustres dont Allan Cunningham (1), le Vasari de l'Angleterre, et Horace Walpole (2), le chroniqueur ingénieux des arts, ont fait honneur à leur pays. Si nous ajoutons en effet quelques noms à ceux qui précèdent, nous n'aurons oublié aucun de ces peintres *éminens* de l'Angleterre dont les biographies remplissent, avec celles de beaucoup d'autres peintres d'un mérite fort douteux, les cinq volumes d'Allan Cunningham.

Cet historien de l'école anglaise remonte, sans doute, un peu haut dans ses investigations du passé. Ainsi il prétend que, lorsque César débarqua sur les côtes de la Grande-Bretagne, il y trouva les arts en honneur et familiers à ses habitans. Il est vrai que, sans entrer dans aucun détail sur ces époques primitives de l'art, Allan Cunningham passe fort brusquement de l'époque de César à celle de Hogarth, citant seulement, dans l'intervalle, quelques noms qui appartiennent plutôt encore à l'Allemagne et à la Hollande qu'à l'Angleterre, Holbein et Van-Dyck par exemple. A ces inexactitudes près, l'ouvrage de Cunningham est intéressant, mais seulement comme recueil de biographies. L'analyse qu'il fait des compositions de ses *illustres* compatriotes est toujours un peu vague, et l'horizon de sa critique est

(1) *The Lives of the most eminent British painters and sculptors, by Allan Cunningham.*

(2) *Anecdotes de Peinture.*

fort borné. Allan Cunningham traite de l'art isolément, négligeant l'étude des époques où il a fleuri et des circonstances qui peuvent avoir aidé à ses développemens. Il ne paraît pas avoir compris qu'un grand peintre doit être autre chose qu'un ouvrier habile; qu'il doit être en quelque sorte le miroir moral de son époque, l'interprète éloquent de la pensée religieuse, philosophique ou même politique de la génération contemporaine.

Parmi les artistes dont Allan Cunningham cite les noms avec complaisance, il en est un qui, vers la fin du dernier siècle (1741-1806), a joui en Angleterre d'une singulière popularité, et dont aujourd'hui, à la vue de ses compositions, toutes colossales qu'elles soient, on a peine à s'expliquer le succès. C'est du peintre d'histoire Barry que nous voulons parler. Barry a décoré de grandes peintures le local de la Société d'encouragement des Beaux-Arts à Londres. L'espace couvert par ses compositions ne comprend pas moins de cent quatorze pieds de long sur douze de haut. Barry, dans ses compositions, s'est proposé de mettre en action, au moyen d'épisodes allégoriques, les théories des philosophes qui subordonnent le bonheur de l'individu, et, par suite, la prospérité nationale, au développement le plus complet de ses facultés morales. Dans ce but, il a divisé en six compartimens le grand espace qu'il avait à couvrir, et il a rempli chacun de ces compartimens des sujets qu'il a jugé les plus propres à bien exprimer son idée. Ainsi, dans un premier tableau, il a représenté l'homme dans l'état de nature, en proie à toutes les misères et à toutes les nécessités de la vie, invité par Orphée à jouir des bienfaits de l'état de société. Dans le second, l'homme, déjà policé, offre un sacrifice à Cérès et à Bacchus. Dans le troisième, l'artiste nous fait assister aux jeux olympiques. Dans le quatrième, il déroule à nos yeux le triomphe de la navigation, figurée nécessairement par la nymphe de la Tamise. Dans le cinquième, la société des arts distribue ses encouragemens. Dans le sixième enfin, nous sommes transportés aux champs élyséens, où les dernières et les plus magnifiques récompenses sont accordées à l'homme qui s'est illustré par son talent. Le poème de Barry est, on le voit, presque tout mythologique. L'exécution ne sauve pas ce que ces allégories ont de vulgaire et de rebattu. L'artiste anglais semble avoir négligé de propos délibéré toute étude sérieuse de l'art antique; sous ce rapport, il est fort inférieur à nos peintres mythologiques du commencement du siècle, à David et à ses disciples; eux du moins avaient soulevé un coin du voile.

Comme chez les artistes de l'école française du XVIIIe siècle, artistes si singulièrement exaltés par Diderot, qui prêtait à leurs fades conceptions l'éclat de sa brillante imagination, les demi-dieux et les héros de Barry sont tout-à-fait de fantaisie, souvent même tout-à-fait anglais. Ses prétendus sauvages ont ramé sur la Tamise ou boxé dans le Strand, ses blonds coureurs ont chevauché à Hay-Market et à Epsom, et ses déesses à la taille svelte, aux yeux bleus et au long col, sont les sœurs puinées d'Édith au col de cigne. A part quelques attributs et quelques ajustemens d'une vérité plus ou moins contestable, l'intelligence de l'art grec et de l'antique paraît tout-à-fait manquer à l'auteur de ces vastes machines, où tout semble composé ou exécuté de convention, d'après des modèles choisis au hasard dans le monde où il vivait. La science et l'éclat du coloris, l'adresse de l'exécution, ne rachètent pas ce que l'ensemble a d'incomplet et de faux. La fougue splendide d'un Rubens, l'éblouissante richesse d'un Paul Véronèse, peuvent seules rendre tolérables ces anachronismes et cette absence d'études. M. Barry est loin de rappeler Rubens ou Paul Véronèse; il paraît tout aussi étranger à l'abstraction et à la rigueur allemandes; son œuvre, en un mot, nous semble inspirée par cette vague et confuse imitation de l'antiquité que les Cignani et les Batoni importèrent du théâtre dans leurs ateliers et qui signale la décadence de l'école italienne.

Il y aurait une curieuse comparaison à établir entre ces peintures de Barry et la grande composition dont M. Paul Delaroche a décoré naguère l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts. Mettant à part tout vain amour-propre national, nous devrons toutefois reconnaître que la comparaison serait tout à l'avantage de l'artiste français. La clarté, l'élégance, la convenance et la précision, ces qualités de l'école française, se rencontrent à un degré éminent dans le tableau de M. Delaroche, représentant assez fidèle du génie de cette école sous ses faces les plus populaires. M. Barry n'a pas même ce genre de mérite. L'école anglaise de son temps était vouée à l'imitation et manquait d'un caractère qui lui fût propre. Les peintures de M. Barry se ressentent de ces tendances indécises; elles n'ont ni originalité ni accent. La distinction, qui ne remplace pas le génie, mais qui du moins classe une œuvre, la distinction, qui plus encore qu'une contestable originalité a placé si haut l'école allemande contemporaine, ne relève pas chez lui, comme chez tels peintres de Munich ou de Dusseldorf, l'impropriété des types, la fadeur des allégories, l'obscurité des symboles.

N'ayant pour mobile ni la tradition religieuse, brusquement interrompue par la réforme, ni l'exaltation métaphysique, inconnue à la nation anglaise, tout autrement positive que la nation allemande, l'art, en Angleterre, a dû surtout sacrifier à la fantaisie et au caprice. Les peintres anglais se sont, en effet, attachés à reproduire soit les chants des poètes, épopées antiques, drames ou ballades modernes, soit les épisodes de la vie réelle, soit même, à défaut d'autres inspirations, les scènes de la nature inanimée dans leur majestueuse magnificence ou dans leur simplicité native. Abstraction faite de l'idée religieuse commune à tous les peuples de l'Italie, l'art anglais a donc une analogie des plus marquées avec l'art vénitien. Il a dû préférer l'éclat du coloris à la pureté de la forme. Il s'est également soumis aux influences voisines de l'école hollandaise. Avant tout, il a donc été imitateur. Titien, Rubens et Rembrandt sont les trois grands guides de l'école anglaise contemporaine. Les artistes anglais n'ont pu, comme ceux de l'Italie, couvrir d'images consacrées les murs des saints édifices et jeter tour à tour dans l'ame des peuples l'adoration ou la terreur. Ils n'ont point tenté, comme en Allemagne, de reproduire et de populariser des symboles. Nul rival de Schwanthaler n'a songé, sur les bords de la Tamise, à traduire dans des frises théogoniques les systèmes de panthéisme d'un Schelling. L'histoire du moyen-âge, mais surtout l'histoire anecdotique, Shakspeare, les poètes contemporains et le spectacle de la nature ont particulièrement inspiré les peintres de la Grande-Bretagne. Sous ce rapport, l'école anglaise s'en est encore tenue à l'imitation.

Des deux modes d'imitation que l'art peut se proposer, l'imitation précise ou prosaïque, et l'imitation large et poétique, les artistes anglais ont de préférence adopté le dernier. Ceux qui se sont occupés de théorie, comme Reynolds, Hogarth, Westmacott et Howard, se sont accordés, il est vrai, pour recommander l'imitation de l'antique et prêcher les pures doctrines classiques; mais, quand il s'est agi de produire, les docteurs semblent avoir complètement mis en oubli leurs préceptes rigoureux, et n'ont souvent écouté que les caprices de l'imagination la plus fantasque. En peinture, il faut, à l'aide de moyens en apparence fort bornés, non-seulement faire saillir les corps d'une surface plane et donner à chaque objet les dimensions voulues ou *la forme;* il faut encore lui donner la vie, c'est-à-dire la couleur, l'expression et le mouvement. Les artistes anglais n'ont envisagé l'art que sous ce seul et dernier point de vue, et le mépris de quelques-uns, parfois des plus renommés, pour la forme, est sou-

vent porté si loin, qu'ils s'attachent à reproduire, à exagérer même le mouvement et la vie de leurs personnages, à faire parler leurs yeux, penser leurs fronts, palpiter leurs poitrines, tout en oubliant de donner à leurs membres les proportions de la nature. Par suite d'un laisser-aller analogue, vous les voyez brillamment *toucher* un objet accessoire, forçant le relief de certaines parties, laissant toutes les autres dans le vague et souvent à peine indiquées, ne donnant au cercle qu'un seul arc et un seul rayon, et que deux dimensions au solide.

Cette tendance à l'imitation et ce mépris si prononcé pour la forme et la précision ont condamné l'école anglaise à n'occuper qu'un rang secondaire, quel que soit d'ailleurs le mérite des hommes dont elle s'enorgueillit. Si la couleur attire, si l'action attache, la pureté du dessin et la beauté de la forme peuvent seules prétendre à un succès durable; or, depuis quarante ans, que de peintres ont été tour à tour prônés et oubliés par la foule! Le patronage des gens riches, à défaut de celui de l'état, les secondait, l'opinion les exaltait; la plupart ne manquaient ni de puissance d'imagination ni d'originalité, et cependant ils n'ont pu atteindre au premier rang, s'y établir et fixer les sympathies du public. Ce qui leur a manqué, c'est une direction plus rigoureuse au début, c'est la science du dessin, qui ne s'acquiert qu'à force d'observations et d'études, c'est la conscience, c'est la sévérité envers soi-même, ce sont enfin des juges moins distraits ou moins indulgens que ne le sont d'ordinaire les critiques anglais.

Hogarth expliquait d'une autre façon l'infériorité des artistes ses devanciers et ses contemporains : il prétendait que, si les Anglais n'avaient pas mieux réussi en peinture, c'était à leur bon sens qu'il fallait attribuer ce peu de succès. Sir Thomas Lawrence s'égayait fort de cette gasconnade de Hogarth, rapportée par Horace Walpole, et nous l'avons entendu discuter d'une manière très piquante le plus ou moins de vérité de cette tranchante assertion. Il avouait franchement que cet abus du bon sens ne lui paraissait pas avoir laissé de traces bien profondes dans les œuvres de l'école anglaise. Nous l'avions cru sur parole; depuis, nous avons pu voir, et nous dirons hautement qu'aucun des tableaux de cette école ne nous a paru pécher par excès de bon sens. L'exagération et la bizarrerie prétentieuse nous semblent au contraire les défauts les plus saillans des peintres anglais. Hogarth lui-même, quand il a voulu sortir de ses compositions familières, donne dans certains travers bien différens de

ceux qui proviennent de cette médiocrité raisonnable qui accompagne l'excès de bon sens. Les peintres postérieurs à Hogarth, ceux même qui, vers le commencement du siècle, relevèrent l'école anglaise d'une décadence prématurée, et qui plus tard, de 1815 à 1830, illustrèrent une époque que les Anglais proclament la grande période de l'art anglais, pèchent surtout par l'absence de ce bon sens si funeste. MM. Wilkie, Martin, Bonington, Fielding, Turner et Lawrence lui-même, parmi les peintres; MM. Chantrey, Gibson et Westmacott, parmi les statuaires, ont laissé des ouvrages qui vivront; la plupart ont fait preuve de talent extraordinaire et quelquefois de génie: pourrait-on néanmoins citer parmi ces artistes un de ces hommes vraiment complets, un rival des grands peintres qui ont illustré l'Italie ou la France? Non sans doute, et ce qui a manqué à chacun d'eux, n'est-ce pas surtout cette sage entente de la composition, cette persévérance et cette rigueur dans la recherche de la forme, cette modération dans les moyens, cette profondeur et cette clarté d'interprétation, qui distinguent les artistes supérieurs des grandes écoles, et qui ne sont après tout qu'une heureuse application du bon sens à l'art?

En peinture, rien par sauts, *nihil per saltum :* cet axiome fondamental de la doctrine des maîtres italiens ne paraît pas jouir d'un grand crédit auprès des artistes d'outre-mer; ils aiment à procéder par contrastes et par oppositions. Tout chez eux est heurté : effet, couleur et composition. Les peintres de genre et les paysagistes ont encore exagéré ces défauts de l'école. MM. Turner, Martin, Constable, Bonington et Danby, peintres essentiellement anglais, et remarquables chacun par d'éminentes qualités, n'ont que trop souvent procédé d'après ce système expéditif et cavalier, jetant leurs personnages par groupes à peine indiqués, découpant les noirs sur de grands clairs, posant la couleur par plaques comme dans une sorte d'ouvrage à facettes, et diaprant leurs toiles de touches heurtées jusqu'à l'insolence. Cet exemple des chefs a été singulièrement préjudiciable au troupeau des imitateurs. Ils ont dû nécessairement abuser de la bonne volonté que montrait le public à se contenter de l'à peu près, et de l'empressement que mettaient les amateurs à couvrir d'or des esquisses dont le plus grand mérite était de flatter servilement le goût dépravé du jour. En Angleterre, l'engouement et la tyrannie de la mode s'appliquent aux beaux-arts comme à tout; il faut obéir à ses caprices si l'on veut, je ne dirai pas prospérer, mais vivre. Le nouveau style, que l'on a plaisamment appelé le style *écla-*

boussé, étant aujourd'hui en grande faveur auprès de la foule, l'art, pour un certain nombre d'adeptes, n'a plus été qu'un métier de convention, consistant à étendre sur une certaine surface de toile de grandes zones coloriées formant un fond plus ou moins harmonieux où il était difficile, sinon impossible, à moins d'être initié, de démêler des formes et un contour. Ces artistes croyaient imiter le faire de Rubens dans ses magnifiques esquisses, mais une énorme distance sépare les compositions les plus informes de ce grand maître, ces débauchés d'un grand coloriste, débauches pleines de science et de génie, de ces placages ridicules, de ces éblouissans barbouillages, dont les coryphées de la mode tapissent aujourd'hui les murailles des galeries de *Pall-Mall*, de *Suffolk-Street*, de *Bond-Street*, et même de *Somerset-House*.

Si l'on jugeait de la valeur et de la capacité d'un peuple en fait d'art d'après la quantité des produits, les Anglais mériteraient la palme en ce genre. Londres, en effet, n'a pas moins de cinq exhibitions annuelles d'ouvrages d'art : trois pour les peintres à l'huile, deux pour les peintres à l'aquarelle (1). La plus considérable de ces expositions est celle dite de l'Académie royale, qui a lieu en mai à *Somerset-House*. On n'y admet que des ouvrages inédits d'artistes vivans, peintres, dessinateurs, graveurs et statuaires. Une commission composée de membres de l'Académie royale est chargée de l'examen, de la réception et du placement des ouvrages présentés. Des plaintes, des récriminations nombreuses, ont dû nécessairement s'élever contre cette espèce de jury. Le mécontentement des artistes sacrifiés a fini même par se traduire en actes et a donné lieu, vers 1805, à l'établissement de l'*Institution britannique*, dans Pall-Mall, puis, en 1823, après de nouveaux dissentimens, à la fondation de la *Société des artistes anglais*, dans Suffolk-Street. Les nombreux et puissans dissidens qui prêtèrent leur appui à cette dernière fondation se sont efforcés, par les développemens matériels qu'ils lui ont donnés, de surpasser tout ce qui avait été fait jusqu'alors dans le même genre. Le salon d'exposition, éclairé d'en haut, n'a pas moins de sept cents pieds de long, tandis que la galerie de l'Académie royale n'a que quatre cents pieds, et celle de l'Institution britannique, trois cent trente pieds seulement. Mais, comme on est très facile sur l'admission des ouvrages présentés et qu'un bureau pour la vente des

(1) Les deux expositions de peintures à l'aquarelle (*water colour drawings*) ont lieu chaque année en mai.

morceaux exposés a été joint à cet établissement, l'exhibition de Suffolk-Street n'est plus aujourd'hui qu'une sorte de grand bazar ouvert aux diverses productions de l'art (1).

Les dernières expositions de Somerset-House et de Pall-Mall présentaient, en abrégé et d'une manière assez fidèle, la situation de l'école anglaise contemporaine. MM. Daniel Maclise, Haydon, Landseer, Turner, Rothwel et Baily, ainsi que la plupart des artistes jouissant de quelque renom, y avaient envoyé des échantillons de leur savoir-faire. MM. Maclise, Haydon et Landseer ont eu les honneurs de la saison. M. Maclise avait exposé un *Hamlet* qui a enlevé les suffrages du public, mais auquel les connaisseurs ont reproché de rappeler beaucoup trop le théâtre et pas assez Shakspeare. L'expression, l'attitude et l'ensemble de la composition ne manquaient ni de puissance ni d'énergie, mais cette énergie paraissait plutôt le résultat de certaines combinaisons ingénieuses et d'une sorte d'exagération apprêtée que de ce sentiment juste de la nature, de cette richesse et de cette vigueur d'imagination qu'on appelle le génie.

M. Daniel Maclise est cependant le représentant le plus fidèle de l'école historique anglaise, ou, pour parler plus exactement, de l'école du *genre historique*, car les Anglais n'ont pas de peintres d'histoire dans l'acception que nous donnons à ces mots. Rien par-delà le détroit qui rappelle, même d'une manière éloignée, les *Horaces* de David, le *Brutus* de Lethière, le *Marcus Sextus* de Guérin, la *Mort de César* de M. Court, ou, même dans une sphère différente, l'*Élisabeth* de M. Delaroche, le *Massacre de Scio* de M. Delacroix, ou la *Bataille de Fontenoy* de M. Horace Vernet. Les peintres anglais recherchent les détails de l'histoire, ses petits effets, de préférence à ces grandes scènes que beaucoup de nos peintres se sont attachés à reproduire; ou, s'ils font choix de quelqu'un de ces mémorables sujets propres à émouvoir un esprit sérieux et à donner à l'humanité de ces hautes et terribles leçons dont parle l'orateur sacré, ils semblent s'appliquer à le rétrécir, à le réduire aux dimensions bourgeoises de l'anecdote, et cela autant par la manière de concevoir que par la façon dont ils exécutent. Que par exemple ils aient à peindre la mort de Socrate, ils négligeront le côté philosophique du sujet pour s'occuper de la partie matérielle, songeant à reproduire fidè-

(1) Le prix d'entrée de chacune de ces exhibitions, et même des salles de l'Académie royale, est d'un shilling; l'exposition de l'Académie royale a produit annuellement jusqu'à 6,000 livres sterl. (150,000 fr.)

lement le costume, à combiner plus ou moins heureusement les nuances du coloris, et à répandre sur l'ensemble de la composition quelque brillant effet de clair-obscur plutôt qu'à nous montrer l'homme et à nous faire lire dans son ame. Ils éblouissent sans toucher.

Je me rappelle un tableau de M. Maclise que l'on pourrait offrir comme le spécimen le plus complet de la prétendue peinture historique des Anglais. Ce tableau représente le vœu du paon (*the vow of the pea-cock*), c'est-à-dire le serment que, dans certaines occasions solennelles, les chevaliers prêtaient sur un paon. Cette composition de M. Maclise produisit lors de son apparition une sensation extraordinaire, et obtint un véritable succès d'enthousiasme. La singularité des attitudes, toujours un peu maniérées, mais ne manquant ni d'une certaine grace leste et aristocratique qui n'est cependant pas la noblesse, ni d'une apparence de fierté qui simule l'énergie; le naturel un peu apprêté des expressions, la richesse, la variété, la bizarrerie même des costumes, la profusion des accessoires, la recherche et le brillant de l'effet calculés avec cette précision mathématique et rendus avec ces combinaisons de clair-obscur et tous ces procédés familiers aux peintres anglais, qui séduisent au premier aspect, mais qui donnent à la longue à leurs compositions les plus vastes l'apparence d'immenses vignettes : tout dans ce tableau devait plaire à un public anglais, dont le goût, les caprices, les préjugés même en fait d'art, se trouvaient flattés du même coup. Aussi, depuis la mort de Wilkie, M. Maclise partage-t-il avec MM. Haydon, Eastlake et Landseer, les sympathies de la foule, les éloges de la critique et les honneurs de la priorité.

MM. Haydon et Eastlake ont fait tous deux une étude particulière des maîtres de l'école vénitienne. M. Eastlake s'est surtout attaché au Giorgion. Il lui a emprunté avec assez de bonheur le ton de ses carnations transparentes et dorées, ses costumes riches et cependant d'une couleur vigoureuse, propres à faire ressortir l'éclat des chairs, ses fonds de paysage d'un style élevé et si puissamment colorés. M. Eastlake s'est naturellement attaché à reproduire divers sujets de l'histoire italienne du moyen-âge. La *Fuite de François Novello*, seigneur de Padoue, et *Gaston de Foix* avant la bataille de Ravenne, sont peut-être ses meilleures productions.

Les études spéciales et approfondies que M. Haydon a faites de la couleur ne l'ont cependant pas entraîné, comme il arrive d'ordinaire, à négliger l'expression et l'action; on peut même reprocher à cet artiste de les outrer quelquefois en cherchant à les trop bien

caractériser. En effet, quand M. Haydon se propose de mettre en scène un personnage, il ne se contente pas d'étudier sa vie publique et sa vie privée; il s'applique à le juger, il veut l'aimer ou le haïr, et l'on reconnaît toujours, à la manière dont le personnage est *individualisé* et à l'énergie de l'expression que le peintre lui a donnée, qu'il ne lui était pas indifférent. L'intérêt y gagne peut-être, mais la vérité historique n'y trouve pas toujours son compte. Cette critique est surtout applicable au dernier tableau de M. Haydon : *Marie, reine d'Écosse*. Cet admirable souvenir de l'école vénitienne comme coloris, intéressant au plus haut degré comme drame, pèche surtout par ce manque d'impartialité historique, défaut commun à toutes les productions de M. Haydon. Ajoutons maintenant qu'il est déplorable que des hommes aussi distingués par leur talent que MM. Eastlake et Haydon se laissent si facilement aller à l'imitation.

Il n'a manqué à M. William Hilton pour se placer à côté de MM. Haydon et Eastlake, et peut-être pour leur être supérieur, qu'un peu plus de confiance en lui-même et un goût moins prononcé pour des sujets quelquefois repoussans. M. Hilton a peint une *Édith au col de cigne* (*Edith swan necked*), comme M. Horace Vernet, mais il n'a cherché que le côté terrible et presque dégoûtant du sujet. Il a composé un *Massacre des Innocens*, où, songeant plutôt à effrayer qu'à toucher, il s'est encore montré le peintre ingénieux de l'horrible. M. Hilton est du très petit nombre des peintres anglais qui se sont sérieusement occupés du dessin et qui recherchent la précision. Ayant eu souvent l'occasion de peindre des sujets religieux pour des églises catholiques, il a dû étudier les maîtres italiens, et l'on s'en aperçoit.

L'Angleterre est peut-être le pays de l'Europe où le goût, je dirai même la passion pour les animaux, a été poussé le plus loin. Que de gens préfèrent leur *terrier* ou leur *lap dog* à leur ami! que d'autres sont plus attachés à un beau cheval qu'à leur maîtresse! Partout on a perfectionné les races; les écuries sont des palais, les basses-cours des objets de luxe, et les bêtes ont des protecteurs officieux et des avocats.... qu'elles ne paient pas. Il ne faut donc pas s'étonner si dans le pays de la *société humaine* un grand nombre de peintres se sont attachés à représenter l'image de ces intéressantes créatures, de préférence à celle de l'homme. Pour le commun des artistes, cette branche de l'art a dû nécessairement se spécialiser et tourner à l'industrie. Tel a adopté les chevaux, tel autre les chiens, tel autre les chats. Parmi les chevaux, l'un ne peint que des chevaux de brasseurs,

l'autre ne représente que des chevaux de luxe. Tout ce commerce se fait avec peu de conscience. Quelques artistes cependant ont élevé ce genre secondaire jusqu'à la hauteur de l'art. Tels sont MM. Davis et Cooper. Un homme enfin, M. Edwin Landseer, a su faire preuve d'extrême talent, d'esprit, de génie même, en un mot se montrer grand artiste en ne peignant que des animaux. M. Landseer a donné aux bêtes cette ame qu'on leur avait refusée. C'est le La Fontaine de la peinture; sur sa toile, il fait agir les bêtes comme le fabuliste les fait parler. Il comprend leur caractère, leurs passions, leurs petits calculs de coquetterie, de gourmandise, de paresse même, et sait exprimer jusqu'aux nuances les plus délicates de leurs sentimens, jusqu'au pathétique de leur silence. On nous assure que plus d'une fois on a vu de bonnes gens s'essuyer les yeux devant son tableau de la *canne veuve de son canard.* Son magnifique *chien de Terre-Neuve, distinguished member of the human society*, avait cette éloquence d'attitude et d'expression que lui seul a su rencontrer. Il suffisait de contempler un moment ce noble animal qui méritait si bien le nom que le peintre lui avait donné, pour l'aimer et vouloir le caresser. M. Landseer aime, du reste, ces sortes de piquantes épigraphes, ces titres ingénieux qui commentent en trois mots le sujet de sa composition. S'il représente le terrible combat que deux cerfs entourés de troupeaux de biches se livrent sur le bord d'un précipice : *Non but the brave deserve the fair* (les seuls braves ont droit aux faveurs de la beauté), écrit-t-il à côté du tableau.

Mais nous venons de nous occuper un peu hors de tour de M. Landseer et du genre de peinture qu'il cultive; nous étions entraîné par le besoin de parler de son talent, qui le place en première ligne. Il est cependant quelques peintres du genre historique que nous devons encore mentionner. Tels sont l'Écossais Harvey, peintre intéressant de *Shakspeare braconnier* et du *Combat de Drumclog,* William Dyce, qui a tenté de s'élever jusqu'à la grande peinture religieuse, Charles Landseer, peintre de la *Bataille de Langside,* Henri Howard, talent froid et académique, que le caractère de sa composition, savamment calculée, et la nature de ses inspirations, tout-à-fait allemandes, semblent détacher du gros de l'école. *Gentle nymph Sabrina*, l'un de ses meilleurs tableaux, sans être pourtant un chef-d'œuvre, a obtenu ce succès de vogue qu'obtient toujours la correction gracieuse. Comme dessinateur, M. Howard imite surtout Flaxman, mais en l'affadissant ou en le côtoyant de beaucoup trop près. Nous venons de dire que M. Howard se rapprochait des Allemands; comme eux, il a

tenté des compositions purement métaphysiques ou symboliques : c'est ainsi, par exemple, qu'à l'aide de personnifications matérielles, il a voulu nous donner une représentation peinte de notre système solaire. Dans ce singulier tableau, les planètes, personnifiées et caractérisées à l'aide d'attributs abstraits ou métaphysiques, forment une espèce de ronde autour du soleil, source de lumière où chacune d'elles viennent remplir leurs urnes. M. Henri Howard, dans un autre tableau astronomique, *le berger chaldéen*, nous montre un pâtre contemplant les étoiles, représentées par autant de belles femmes. M. Howard a en outre exécuté un grand nombre de compositions tirées du *Paradis perdu* de Milton.

Quand sir Thomas Lawrence mourut, Wilkie, chef de l'école populaire, peintre de scènes familières dans lesquelles il avait su allier l'intérêt le plus vif, la gaieté la plus aimable et la plus touchante, et même une sorte de dignité, aux incidens les plus vulgaires, Wilkie se trouvait son successeur naturel. Wilkie aimait sincèrement son art; il lui avait consacré sa vie, sacrifié sa santé, et avait toujours vécu fort retiré, entièrement adonné à l'étude et à la méditation. La mode vint le prendre chez lui; la critique lui prodigua ses avis, et du Goldsmith des peintres voulut faire un Smollett ou un Walter Scott. Wilkie eut peut-être le tort d'écouter ces conseils; le peintre de *Sancho Pança*, du *Colin-Maillard* et de *la Saisie des loyers*, tenta de s'élever à la gravité du genre historique, et peignit *Knox* et *Christophe Colomb* (1). Le poète de *Duncan Grey* et du *Blind-Fiddler* emboucha la trompette héroïque et voulut chanter à sa manière la victoire de Waterloo et l'entrée de George IV à Holy-Rood-House. Puis, comme sir Thomas Lawrence, Wilkie se fit le peintre des grands seigneurs; mais cette branche officielle de l'art convenait peu à son talent. Il resta donc fort au-dessous de Lawrence, dont il ne put jamais s'approprier le laisser-aller aristocratique et l'exquise dignité. Trop souvent même on retrouve quelque chose du caricaturiste jusque dans ses portraits de personnes royales. C'est ainsi que son portrait du roi George IV en *highlander*, que nous avons vu à Édimbourg, fera toujours naître le sourire, quelque sérieux que Wilkie ait prétendu attribuer au personnage, et si parfaite que soit l'exécution des détails du singulier costume dont il l'a revêtu.

(1) *Christophe Colomb* développant ses projets de découvertes dans le couvent de la Rabida. Christophe Colomb est bien convaincu; ses auditeurs m'ont semblé trop curieux et pas assez incrédules.

Wilkie, poète de circonstance, a été plus sage; il a heureusement combiné deux genres et adopté un style héroïque et familier à la fois, dont il a su tirer un merveilleux parti. Ses *Invalides de Chelsea* seraient son chef-d'œuvre, si dans ce tableau la noblesse et l'énergie eussent été en raison de l'animation. Toujours est-il que dans une toile de petite dimension Wilkie s'est montré à la fois peintre national et peintre ingénieux, sachant allier l'éclat du coloris, la science du dessin et l'expression fine et juste. Plusieurs personnages de ce tableau sont vivans et vont vous parler. Le vieillard qui écoute la lecture du bulletin de la bataille en mangeant, l'homme qui allonge la tête hors d'une fenêtre pour entendre, et l'invalide assis à droite et vêtu de rouge, rappellent les plus heureuses créations du peintre écossais. Quelques détails laissent toutefois à désirer. Les carnations des femmes sont trop blafardes, les enfans paraissent soufflés, et les contours de la plupart des figures sont trop sèchement accusés. Wilkie, par une affectation de fini extraordinaire, a souvent gâté ses meilleurs tableaux, qui eussent singulièrement gagné à ce qu'il les laissât à ce qu'il appelait *l'état d'ébauche*.

Ayant fait la part de la critique, nous devons nous empresser d'ajouter qu'il n'est pas un seul personnage de la scène que l'artiste a représentée qui ne soit bien de son pays. Ces hommes carrés et robustes sont de vrais *beef-eaters;* ils ont l'allure un peu guindée et la vivacité tant soit peu raide et gourmée de buveurs d'ale et de porter. En un mot, ils sont bien Anglais.

On pourrait faire un éloge analogue des personnages du tableau de *Knox*. Ce sont bien là des Écossais, mais plutôt des Écossais de notre temps que des contemporains du farouche réformateur. Le personnage de Knox n'a pas non plus la terrible énergie qu'on est en droit d'exiger. Où donc est ce *chagrin superbe*, *cette indocile curiosité*, *cet esprit de révolte*, que l'on devrait rencontrer sur le front, dans l'attitude et dans chacun des gestes d'un tel homme? car c'est là une de ces *ames hautaines* dont s'empare l'esprit de séduction, *quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil.* M. Wilkie, nous le savons, n'a pas la profondeur de conception d'un Bossuet, et, pour caractériser un réformateur, n'a pu se placer au même point de vue. Cependant sa composition ne manque pas d'une certaine hardiesse pathétique que fait encore ressortir un singulier talent d'exécution, M. Wilkie cette fois ayant su s'arrêter à temps.

Ce peintre, dans les dernières années de sa vie, fut le véritable

enfant gâté du public. L'apparition de chacun de ses tableaux était un événement national dont Londres et, par exception, les journaux daignaient long-temps s'occuper, et toujours pour admirer et louer. Nous avons lu tel de ces panégyriques dans lequel on le déclarait supérieur non-seulement à sir Thomas Lawrence, mais à Van-Dyck lui-même dans le portrait, et à Hogarth dans les scènes familières. Wilkie fut avant tout un aimable humoriste, plein de tendresse, de grace joviale; mais il y a de ses meilleures compositions à la terrible et profonde gaieté du peintre de la *Fille de joie*, du *Mariage à la mode* et du *Joueur*, toute la distance qui sépare le romancier gracieux, attachant et original, du grand créateur de drames ou du poète épique, Sterne et Goldsmith de Shakspeare, Swift de Milton.

MM. Turner, Martin, Roberts et Danby, ces peintres si essentiellement anglais et pères du genre que l'on appelle *fantastique*, se placent naturellement à la suite des peintres du genre historique. Tous quatre se sont attachés à reproduire, dans des cadres de moyenne dimension, des compositions colossales où figurent un nombre infini de personnages, s'occupant plutôt de l'effet saisissant de l'ensemble et de l'étrangeté du premier aspect que de l'agrément et de la pureté des lignes et de la correction des détails. M. John Martin est certainement le plus original de ces quatre peintres, et celui dont les compositions, tout incorrectes qu'elles soient, s'emparent le plus vivement de l'imagination du spectateur. M. Martin cependant n'a fait que suivre, en l'élargissant, la route que M. Turner avait ouverte. Quelques tableaux de ce dernier, *Annibal passant les Alpes*, et la *Fondation de Carthage*, par exemple, mais surtout le tableau des *Plaies d'Égypte*, ont dû exercer une puissante influence sur la nature du talent de M. Martin, qui s'efforça seulement de donner plus de grandiose et de poésie à des compositions analogues en y jetant ce quelque chose de vague et de fantastique, plus facilement senti que défini, qui cependant ne rappelle que d'une manière bien éloignée la forte et concise poésie des livres saints.

M. Turner avant tout est grand paysagiste; il s'appuie plus volontiers que M. Martin sur la nature, et ses tableaux n'ont aucune de ces fautes de proportion soit dans l'ensemble des groupes, soit dans les personnages pris isolément, qui choquent quelquefois dans ceux de M. Martin. Moins poète et plus vrai, M. Turner sait peindre, ce que M. Martin ignore. Ses tableaux, satisfaisans comme tableaux, sont toujours supérieurs aux gravures qu'on en a faites, surtout ceux de sa jeunesse, car depuis quelques années M. Turner s'est jeté dans la

bizarrerie et l'affectation. Les tableaux de M. Martin sont toujours inférieurs à ses gravures; le ton local en est lourd et conventionnel, et les détails se confondent dans ces couches de bitume et d'ocre où il les noie.

MM. Roberts et Danby, peintres de talent sans aucun doute, pèchent par le plus grand de tous les défauts : ils imitent, je dirais presque qu'ils copient. C'est à la suite de M. Martin qu'ils se sont mis.

M. Turner exclusivement paysagiste est de beaucoup supérieur à M. Turner, mêlant le paysage et le genre. Il a compris la nature d'une façon naïve et poétique à la fois. A l'imitation de Claude Lorrain, il s'est fait le peintre du calme, de la lumière et de l'espace. Avec plus de précision, de fini dans les premiers plans, et en évitant certains empâtemens blafards et crus, il eût pu se placer non loin de cet immortel interprète de la nature; je parle toujours du Turner d'autrefois, car, nous l'avons dit, depuis que cet artiste peint de pratique et donne dans la bizarrerie et la mignardise, il a vu rapidement décliner son talent; aujourd'hui M. Turner se survit.

En Angleterre, on aime la nature, et l'amour qu'on lui porte va jusqu'au respect. Ce respect et cet amour ont gagné peu à peu toutes les classes de la nation. Le propriétaire du plus petit *cottage* se garderait bien de mutiler le bel arbre jeté sur la pelouse de son jardin, sous prétexte de changer sa forme et de l'embellir. Il sait que cet arbre ne doit sa beauté qu'à son ensemble complet et libre; il sait cela confusément peut-être, mais enfin il le sait. Jamais vous ne le verrez la serpe à la main corriger les caprices de la nature, et mutiler la branche qui s'égare. Kent et Brown, ces grands paysagistes dans leur genre, développèrent et popularisèrent ce goût raisonné pour les beautés de la nature en dessinant les magnifiques parcs qui entourent les habitations de l'aristocratie anglaise. Les hommes qui chaque jour avaient sous les yeux de charmans points de vue, de beaux tableaux naturels, furent nécessairement difficiles sur les portraits de cette même nature que l'art pouvait leur offrir. Ils les voulurent naïfs, sans apprêt, et cependant poétiques. C'est à ces prédilections nationales que l'art du paysage doit en Angleterre ses plus précieuses qualités. MM. Turner, Calcott, Lee, Stanfield, Harding, Constable, Fielding et bien d'autres que nous pourrions encore nommer, ont vraiment compris la nature, et l'ont interprétée avec un sentiment poétique des plus rares, quelquefois aussi avec trop de largeur, de laisser-aller et un mépris trop souverain de la partie technique et matérielle de l'art, du *métier* en un mot, ne s'occupant

que des grandes masses, négligeant tout détail, distribuant la couleur sur la toile par larges empâtemens que la truelle plutôt que le pinceau semble avoir étendus, tant le coloris est terne, tant l'aspect du tableau est rugueux et lourd. Le *métier* fait cependant le charme de certains tableaux, des tableaux de l'école hollandaise par exemple; et ces mêmes paysagistes anglais dont nous critiquons les imperfections comme peintres à l'huile l'ont poussé à une rare perfection dans leurs peintures à l'aquarelle, ils doivent au *métier* seul leurs étonnans succès dans ce genre. Pour ma part, je préfère, et de beaucoup, les grandes aquarelles des Turner, des Fielding, des Stanfield et des Harding, à leurs peintures à l'huile, trop souvent négligées. Ces artistes, auxquels nous devons joindre MM. Callow, Girtin, Cattermole, Prout, Glover et Valey, ont porté ce genre, en apparence si borné, à une hauteur inattendue, et cela au moyen des procédés les plus ingénieux et en même temps les plus chanceux, car, ils l'avouent eux-mêmes, il y a beaucoup de hasard, même dans l'exécution de leurs meilleurs ouvrages. A l'aide d'un habile emploi de la gouache, ils ont donné à l'aquarelle une solidité qu'elle n'avait pas, et ont accru, s'il est possible, la transparence et la suavité de ses teintes si délicates. Nous savons bien que l'on peut reprocher à quelques-uns de ces artistes, à MM. Turner et Copley-Fielding entre autres, une imitation par trop littérale des chefs-d'œuvre de Claude Lorrain, surtout dans les couchers de soleil; mais leurs larcins sont si habilement dissimulés, et l'assimilation est si parfaite, que l'on oublie et que l'on admire. Il y a loin sans doute de ce genre secondaire à la grande peinture; cependant la perfection dans les arts est si rare, qu'il faut savoir l'apprécier partout où elle se rencontre.

Sir Thomas Lawrence, en mourant à l'apogée de la gloire, de la fortune et du talent, avait laissé à ses successeurs, MM. Philips, Pickersgill, Ballantyne, Eastlake et Hayter, une rude tâche à remplir. Les deux premiers ont soutenu, avec assez de bonheur, la gloire de cette école aristocratique fondée par Reynolds et continuée par Lawrence leur maître. Peintres de la haute société anglaise, ils ont su, à l'exemple du maître, conserver à chacun de leurs personnages ses mœurs, son port, ses habitudes même, tout en l'entourant de cette atmosphère de poésie officielle, à l'aide de laquelle les peintres de la Grande-Bretagne se sont plu à caractériser ce genre de supériorité sociale que donnent la naissance ou le génie. Les portraits de M. Alexandre de Humboldt et de l'évêque de Salisbury, par M. Pic-

kersgill, sont, après la collection de personnages qui figurent dans la salle de *Waterloo* à Windsor (1), les exemples les plus frappans que nous connaissions de cette manière exclusive, et quelque peu factice, d'exprimer certaines nuances sociales. Les portraits de M. Eastlake, d'un beau coloris vénitien, et rappelant toujours Giorgion, sortent de ce moule uniforme, mais, par l'exécution et par l'ajustement un peu affecté des personnages, nous reportent trop dans le xve siècle; le beau portrait de mistress Wickam fait exception à cette critique. Quant à M. Hayter, le peintre officiel de la reine, la grande réputation dont il jouit nous paraît quelque peu usurpée. M. Hayter serait un charmant peintre d'*annuals* s'il avait un sentiment juste de la couleur. Malheureusement on peint faux comme on chante faux; la touche détonne comme la voix, et l'œil est blessé comme l'oreille de certaines discordances : ce sont ces fausses notes en peinture que M. Hayter ne sait pas ou ne peut pas éviter.

Puisque nous venons de parler des *annuals* ou *keepseake*, nous ajouterons que les publications de ce genre sont aujourd'hui la grande plaie de l'école de peinture anglaise, qu'ils doivent perdre, comme ils ont à peu près perdu la gravure. Les Anglais sont les peintres de l'effet, ils excellent dans tout ce qui exige du calcul et de l'adresse mécanique, mais cette habileté matérielle, ils l'appliquent aujourd'hui trop uniformément à l'art. Le pays où l'on a su tirer un si merveilleux parti du noir et du blanc, où l'on a poussé la science de l'effet jusqu'aux dernières limites du possible, où l'on pourrait dire de chaque artiste ce qu'un critique ingénieux a dit de Rembrandt, voulant caractériser son talent, *per foramen vidit et pinxit*, ce pays n'est pas destiné à voir fleurir long-temps l'art de la peinture. A l'instar de l'art chinois, la peinture anglaise tend à se spécialiser, elle tourne à l'industrie : en faut-il plus pour éteindre dans le cœur de ceux qui la cultivent jusqu'à la dernière étincelle de génie?

Des critiques nationaux, effrayés de ces symptômes de la décadence de l'art et de sa vénalité tout industrielle, en ont recherché les causes. Les uns, comme M. Shee, ont cru les trouver dans l'indifférence du gouvernement; d'autres, dans l'absence ou dans la mesquinerie du patronage individuel; ceux-là, enfin, moins patriotes,

(1) Les portraits de sir Thomas Lawrence à Windsor sont au nombre de dix-huit. Les plus remarquables sont ceux du pape Pie VII, du cardinal Gonsalvi, de Blücher et du prince de Metternich. Allan Cuninngham cite environ deux cents portraits de ce peintre, qui a laissé en outre plusieurs compositions historiques.

dans une sorte d'infirmité naturelle à la nation, qu'ils accusent presque d'impuissance. A notre avis, le mal n'est pas là, il est dans la tendance vicieuse que suivent la plupart des artistes, faiseurs de tableaux plutôt que peintres; il est dans cette déplorable faiblesse avec laquelle ils se résignent à accepter un rôle indigne d'eux. Au lieu de former le goût du public à force de talent et de le contraindre à venir à eux, ils vont au public, se soumettent à ses caprices passagers et au mauvais goût du moment. On imaginerait difficilement jusqu'à quel point, pour se défaire de leur pacotille annuelle, certains de ces *industriels* se laissent aller à flatter les fantaisies dépravées de la foule. Le mal réside surtout dans les tendances matérialistes de l'époque. Ces tendances anéantissent non-seulement le talent et l'art, mais encore la critique : ses principaux organes passent successivement à l'ennemi, et, en fait d'art, ne s'occupent guère que des arts mécaniques. C'est ainsi que la *Revue des Arts*, que dirige M. Newton (*Repertory of Arts*, etc.), a tout-à-fait abandonné les arts du dessin pour ne s'occuper que d'inventions, de brevets et de machines. Quelques petits journaux littéraires du second ordre, l'*Atheneum*, le *Court Journal*, etc., donnent seuls encore quelques nouvelles des arts, et jugent, mais fort superficiellement, les exhibitions annuelles.

Cette manie industrielle, cette activité commerciale qui s'empare d'une nation entière, qu'elle prive de tout loisir, est ce qu'il y a peut-être de plus contraire au développement des beaux-arts, dont elle assimile les produits à ceux de toute autre industrie. Il arrive un moment où livres et tableaux se font à l'aide de procédés purement mécaniques et se vendent les uns au poids, les autres à la toise. Les Anglais en sont venus à peu près là. Un tableau, pour le gros du public et particulièrement pour la classe bourgeoise, n'est plus qu'un objet d'ameublement qui, tout en remplissant certaines conditions matérielles, comme celle de flatter l'œil par de belles couleurs et d'être entouré d'un beau cadre bien doré, doit être exécuté dans un temps donné et livré au meilleur compte possible (1).

Que l'on s'étonne maintenant de la rapide décadence de l'art dans ces dix dernières années. L'aveuglement de la critique, qui partage ces travers du jour qu'elle devrait combattre, qui flatte le mauvais

(1) M. Raczynski a calculé que dans l'année 1838 mille artistes anglais avaient exposé trois mille cent quatre-vingt-deux ouvrages d'art, et cela dans Londres seulement.

goût régnant s'il prospère, et qui songe avant tout à caresser l'amour-propre national, achèvera sa ruine. Au lieu de répéter aux artistes de Londres qu'en dépit des rivalités de Paris et de Munich, ils ont porté l'art tout aussi haut qu'ailleurs, et de citer comme preuve de cette supériorité *artistique* le grand nombre de peintres (1) et le prix élevé qu'on paie leurs tableaux, la critique remplirait plus noblement la haute mission qu'elle s'est attribuée, et se montrerait vraiment fidèle à ses devoirs, en combattant la pernicieuse influence du matérialisme régnant, en exhortant les artistes à secouer le joug funeste de la mode. Il faudrait que ceux qui se constituent leurs juges fussent francs avec eux, et que, tout compatriotes, tout anglais qu'ils sont, ils reconnussent leurs défauts et ne craignissent pas de les leur montrer. Un des plus grands génies des temps modernes l'a proclamé du haut de la chaire : « Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement. » Dans l'intérêt de l'homme de talent lui-même, il faut donc savoir mettre le doigt sur ses imperfections, au lieu de les voiler complaisamment. « Les plus expérimentés font des fautes capitales, » ajoutait le grand orateur; cette pensée adoucira toujours les blessures de l'amour-propre, si aisément cicatrisées.

« Essayez de rabaisser le génie, il se relèvera comme un géant; tentez de l'écraser, il se montrera un dieu. » Ces paroles de M. le professeur Haydon, dont nous avons apprécié les ouvrages, et que cite complaisamment M. Bulwer, adversaire déclaré des influences académiques, doivent rendre la critique plus confiante et lui ôter tous vains scrupules, certaine qu'elle est de ne porter de coups mortels qu'à la médiocrité. Maintenant, en admettant d'un côté une critique franche et forte qui ne ménage pas les vérités nécessaires, et de la part des artistes le parti bien pris de secouer la tyrannie de la mode et de remonter aux grands principes, c'est-à-dire à l'étude des beaux modèles de l'antiquité, des grandes écoles modernes, et à l'étude de la nature, existe-t-il pour l'école anglaise de véritables élé-

(1) Écoutons plutôt l'aveu de l'un des premiers critiques du jour en Angleterre : « Un courtier de locations, montrant il y a quelque temps une maison à louer à l'un de mes amis, en faisait un éloge magnifique qu'il acheva dans ces termes : Ce n'est pas tout, monsieur; quand on aura achevé de décorer le salon avec de beaux rideaux rouges et douze beaux tableaux meublans, il n'y en aura pas un pareil dans tout Londres. Les tableaux lui paraissaient indispensables comme les rideaux rouges. » Ce qu'il y a de curieux, c'est que M. Bulwer considère cette production de tableaux *meublans* comme un moyen légitime d'encourager l'art et d'en répandre le goût.

mens d'un grand succès? Si l'on faisait de la réussite dans les arts une question absolue de latitude et de climat, nous répondrions négativement; mais cette influence du climat, les Hollandais l'ont fait mentir. Malgré leurs brouillards et en dépit du tempérament phlegmatique des individus, ils ont eu de grands peintres, complets et originaux dans leur genre. Pourquoi l'Angleterre contemporaine n'en aurait-elle pas qui puissent rivaliser avec eux plus victorieusement encore que les Reynolds, les West, et même Wilkie, Martin, Turner et Lawrence?

Par leurs mœurs sérieuses et prudentes, par leur apparence de force et de santé, par la prédominance du tempérament athlétique chez le plus grand nombre des individus, d'où provient sans doute ce reste de respect pour la force physique que l'on rencontre même dans les classes supérieures de la société, les Anglais sont plus près que nous de la nature et du beau idéal, tel que le comprenaient les anciens. La physionomie du peuple manque, sans doute, de cette expression pleine de finesse et de vivacité, j'ajouterai presque d'intelligence extérieure, qui distingue leurs voisins du continent, que quelques degrés seulement rapprochent du sud, et qui caractérise si nettement les peuples de l'Italie. En revanche on rencontre chez eux, à chaque pas, des femmes qui, par leur air de grandeur et d'énergie calme, rappellent la Niobé ou la Pallas de Velletri; des jeunes gens qui, par leur puissante stature, l'expression régulière et douce de leurs traits, nous font penser au *Méléagre*. En Angleterre, la beauté des adolescens a quelque chose d'inimaginable et presque de surnaturel. La pureté angélique des contours de leurs visages, la régularité de leurs traits, l'éclat éblouissant de leur teint que, grace à l'admirable transparence de la peau, une rougeur vraiment divine colore à la moindre émotion, l'expression de candeur et d'innocence de leurs beaux yeux bleus que voilent de longs cils recourbés, toutes ces perfections de détail, concourant au plus gracieux ensemble, sont pour l'étranger surpris autant de sujets d'admiration. Que l'apparence de la méditation, ou, si l'on aime mieux, cet air pensif commun aux enfans du Nord, se combine avec ces élémens de beauté singulière, et l'on arrive à une sorte de perfection idéale que le fameux portrait de sir Thomas Lawrence, *le jeune Lambton*, ne nous révéla qu'imparfaitement il y a quinze ans. Cette rare perfection de la forme n'est-elle pas une des conditions les plus favorables au développement de l'art véritable, dont elle sert si puissamment les inspirations? Il nous semble qu'elle doit singulièrement favoriser la

découverte de ce beau idéal propre aux nations septentrionales que la *Strawberry-girl* de Reynolds, et le portrait du *Jeune Lambton*, de Lawrence, nous ont fait en quelque sorte pressentir. C'est dans cette voie nouvelle que l'école anglaise contemporaine, renonçant à ce laisser-aller facile et à l'afféterie qui la perdent, devrait s'engager. Une fois dans le bon chemin, la volonté de réussir et l'esprit de suite, ces qualités caractéristiques de la nation, viendraient à son aide et lui garantiraient d'éclatans succès. Que tant d'hommes de talent, doués, comme praticiens et coloristes, de si séduisantes qualités, au lieu de se lancer dans d'aventureuses combinaisons d'effet, ou de s'attacher à une puérile imitation des écoles italiennes, espagnoles ou flamandes, regardent attentivement autour d'eux et combinent le résultat de leurs observations ou l'étude de la nature avec l'étude de l'antique et des grands modèles : nous leur prédisons une gloire, moins bruyante peut-être, mais plus durable que celle que dispense la mode.

Nous pourrions adresser aux sculpteurs des conseils analogues, nous pourrions leur recommander, avant tout, de se défier de la banalité qui, chez les Anglais, semble envahir cette branche de l'art. La statuaire est soumise à des règles plus positives que la peinture; les défauts de proportion y sont plus choquans, et l'à peu près n'y est pas toléré. Les statuaires anglais, ne pouvant se permettre les mêmes licences que les peintres, ont donc un caractère d'école moins original et moins tranché, et leurs productions rentrent pour la plupart dans le moule commun aux autres écoles européennes. M. Nollekens, auteur du tombeau d'une jeune femme morte en couches, des bustes de Fox, de Pitt, de Canning et de toutes les célébrités de son temps, suivit d'une manière un peu timide le mouvement que Flaxman, son contemporain, avait imprimé à la statuaire anglaise. M. Nollekens est l'auteur de plusieurs statues dans le style antique; mais ses Vénus, ses nymphes et ses déesses manquent absolument de ce caractère de naïveté et de grandeur qui distingue les moindres productions du grand artiste à la suite duquel il s'était mis. MM. Chantrey, Gibson, Campbell, Westmacott et Baily ont suivi les mêmes erremens. M. Chantrey, que son fameux groupe d'*enfans endormis* de la chapelle de Lichtfield, et sa belle statue de lady L. Russel, ces monumens funéraires d'un style si simple et si touchant, placèrent du premier coup à la tête de l'école anglaise, possède toutes les qualités d'un grand statuaire; mais soit qu'il ait accepté

des travaux trop nombreux et méconnu ses forces, soit que la fougue de son tempérament et l'activité de son esprit l'entraînent au-delà des bornes, et ne lui permettent de rien achever, tous les ouvrages qu'il a produits en dernier lieu, tombeaux, groupes, statues et bustes que nous avons été à même de voir, nous ont paru incomplets, souvent même dégrossis à peine par le praticien. M. Gibson, qui a commencé par être sculpteur en bois, et qui depuis a étudié l'antique dans les galeries de Rome, est plus consciencieux et plus châtié que M. Chantrey, mais il n'a pas sa verve. Quelques critiques anglais l'ont néanmoins proclamé le premier des statuaires nationaux. M. Gibson n'a de national que le nom; ses procédés comme artiste sont tout italiens. Émule un peu froid des Bartolini et des Tenerani, il nous paraît avoir donné dans le défaut commun aux statuaires de l'école de Canova : il cherche la grace dans la rondeur des formes, et fait résider la majesté dans la froideur, je dirais presque dans l'insignifiance de la ligne.

La plupart des autres statuaires dont nous venons de citer les noms, et, en général, tous les statuaires de l'école anglaise, ne sont guère que des faiseurs de bustes plus ou moins habiles; et s'ils entreprennent une statue, il est plus que probable que cette statue sera encore un portrait : la manie du portrait s'est emparée de l'Angleterre, où chaque citoyen veut avoir son image reproduite sur la toile ou avec le marbre. M. Baily, qui débuta par un beau groupe d'une *femme endormie tenant un enfant qui se presse sur son sein*, est le plus en vogue de ces faiseurs de portraits. Il a tenté d'élever le genre jusqu'à la hauteur d'œuvres monumentales. On nous assure que les statues colossales de sir Pultney Malcom et de sir Astley Cooper, qu'il vient d'achever, ont atteint le but qu'il s'était honorablement proposé. Nous le souhaitons. M. Baily paraît avoir hérité de la popularité de M. Chantrey : espérons qu'il évitera le déplorable abus du talent auquel cet artiste s'est abandonné.

Nous ne dirons qu'un seul mot de l'architecture chez les Anglais, c'est qu'il est incroyable que, dans un pays où l'on alloue jusqu'à un million sterling (25 millions de francs) pour la construction d'un édifice, cet art soit tombé à l'état d'entreprise et de métier où nous le voyons aujourd'hui. Nous concevrions encore qu'obéissant au matérialisme de l'époque, les architectes aient pu souvent sacrifier la grandeur et l'élévation du style à la *convenance;* mais cette convenance elle-même ne se retrouve nulle part, pas plus dans les édifices

religieux du style *pointu* (*pointed style*) que dans les maisons particulières en carton brique, ou dans ces *villa* couronnées de créneaux et flanquées de bastions et de tourelles du genre *crénelé* (*castellated style*). M. Bulwer a fort bien dit en raillant que tous ces édifices mesquins qui bordent les énormes rues de Londres, et qu'on croirait tous coupés par le milieu, semblent consacrés à saint Denis après sa décapitation. Cette critique peut être juste, mais que répondre aux architectes qui rejettent ce défaut de proportion si choquant sur le vice et la pauvreté des matériaux? « Vous voulez ajouter un attique à votre jolie maison à colonnes, disait l'un d'eux, je le veux bien, mais je ne puis plus répondre de la solidité : d'un jour à l'autre, la maison pourra crouler. »

Londres est peut-être la ville où l'on a le plus bâti depuis un quart de siècle, et où, proportion gardée, on ait fait le moins de grandes choses. Nous verrons si, à l'aide du million sterling qui lui a été alloué, M. Barry, l'architecte du nouveau palais du parlement, mènera sa grande entreprise à une noble et heureuse fin. Nous verrons si, comme ses compatriotes se plaisent à le croire, il saura réunir, dans ce monument national par excellence, ces conditions de convenance, de solidité et d'élégance auxquelles ses confrères de Londres ont dû renoncer de gré ou de force. Nous devons le reconnaître, les plans que nous avons été à même d'examiner sont d'assez favorable augure. M. Barry a sagement renoncé à ce faux style grec si mal à propos introduit en Angleterre par le fameux Stuart. Il s'est, avant tout, inspiré des monumens nationaux depuis le temps des Saxons jusqu'au XVIe siècle, et il a tenté assez heureusement d'allier la légèreté du gothique à la solidité et à la régularité florentine. Sans rentrer absolument dans le vieux style anglais dit des *Tudors*, M. Barry, on le voit, à l'exemple de quelques-uns des architectes d'Édimbourg, a abandonné les erremens de l'école moderne pour reprendre la tradition de l'art où Inigo Jones et les grands architectes du XVIe siècle l'avaient laissée. La principale façade du nouveau palais du parlement doit regarder la Tamise, et n'aura pas moins de douze cents pieds de développement. Nous craignons que M. Barry n'ait adopté pour cette partie de l'édifice des divisions par trop symétriques, et qu'il n'en résulte une sorte d'uniformité peu compatible avec le caractère de l'architecture du monument. Les faces latérales et la façade découpée qui regarde Westminster nous semblent rentrer davantage dans les conditions du style gothique. L'édifice de-

vant être de proportion gigantesque, les innombrables détails de son revêtement, loin de l'écraser, seront au contraire du plus heureux effet. Attendons toutefois l'achèvement de cette œuvre immense pour proclamer, ainsi que les critiques de Londres le font déjà, M. Barry le premier des architectes contemporains et le digne héritier d'Inigo Jones et de Christophe Wren.

Un ingénieux écrivain, M. Waagen, directeur du musée de Berlin, assure à diverses reprises, dans un ouvrage qu'il a publié sur la situation des beaux-arts en Angleterre (1), que l'unique cause de l'infériorité des écoles d'architecture et de peinture de la Grande-Bretagne, c'est d'avoir commencé par où les autres ont fini, c'est-à-dire par une trop grande liberté de manière et d'exécution, et de n'avoir jamais su être précises. Nous croyons cette observation de M. Waagen entièrement fondée, et, sans renvoyer, comme il le fait, les artistes de l'Angleterre à l'étude exclusive des vieux maîtres allemands ou italiens des premières époques, nous leur répéterons de nouveau : Consultez la nature, étudiez l'antique, et par-dessus tout évitez l'à peu près.

FRÉDÉRIC MERCEY.

(1) Les *Artistes de l'Angleterre et de la France et leurs productions*, par M. C. F. Waagen. Berlin, 1827-1839.

DE

LA TEUTOMANIE.

Deux motifs m'ont depuis long-temps dispensé de parler de l'Allemagne littéraire dans cette *Revue*, la nullité des œuvres du présent, la susceptibilité à l'égard du passé. Si l'on excepte les labeurs d'érudition et de théologie, la veine littéraire de ce pays semble profondément épuisée, et il serait impossible de citer dans les œuvres d'imagination, tant en prose qu'en vers, un seul écrivain de nouvelle date, dont le nom vaille la peine d'être transporté de ce côté du Rhin. Décidément, M. Heine est le dernier des Romains. L'approbation populaire ne s'est attachée, depuis dix ans, à aucune composition; tout au plus, çà et là, quelques éloges mercenaires vous préparent une déception certaine, si, sur la foi de ces jugemens, vous remontez à l'œuvre qui en est l'objet. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'aussi long-temps que le génie national se produisait par des œuvres vraiment sérieuses, il était plein d'humanité, de sympathie, de modestie; voyez les lettres des hommes de ce temps-là! Quel esprit d'association, de fraternité! Comme ils étaient d'intelligence avec les peuples étrangers! Au contraire, depuis que ce génie est tari, une admirable infatuation a pris la place de la poésie, du talent, de l'originalité; je ne sais quel mélange de gloriole débonnaire, et, par dessus tout, de bile envieuse, est devenu la couleur générale de

ce nouveau style tudesque. Que penserait *la Staël* (*die Stael*), comme ils disent dans leur aimable langage, si elle entendait ce concert cynique contre lequel la *Gazette d'Augsbourg* vient si justement de réclamer? J'espère qu'elle prendrait le parti d'en rire. Au milieu de ce hourra, nos poètes, nos critiques, nos publicistes, continuent de chanter, sur différens tons, l'éloge de la sentimentalité, de la blonde bonhomie, de la prude humilité de leurs confrères d'outre-Rhin. Ceux-ci, étonnés indignés, de crier dans le désert, se hérissent de nouveau; ils redoublent de fureur, ils déterrent, ils brandissent, par souscription, contre l'Occident, l'épée d'Arminius; les rois de Prusse et de Bavière marchent contre nous, lance haute, à leur secours; le premier fait de la cathédrale de Cologne un blokhaus contre les Gaulois. *Post Franco-Gallorum invasionem*, c'est l'inscription de guerre qu'il vient d'enfouir sous le porche. Le second ordonnance, dit-on, contre l'étude de la langue française, comme mère d'hérésie, bien à tort, selon moi, au moment où nous nous croisons avec lui pour abattre et extirper, sur la place de Strasbourg, la figure de ce Luther que *nos yeux ne sauraient voir*, en pays luthérien, et que ce pieux roi efface de son côté avec non moins de discernement dans le panthéon de l'Allemagne. Pour en tenir la place, il exhume les reliques d'Alaric, de Genseric, d'Odoacre, de Totila, tous bons chrétiens, excellens catholiques, vrais prêcheurs d'aumônes, parfaits teutomanes, qu'il canonise dans son Walhalla, à notre éternelle épouvante. Innocent badinage! imagination d'enfant! doux amour des ancêtres! qui se sentirait le courage de troubler cette réunion de famille?

La vanité allemande ne ressemble en rien à l'orgueil des Anglais ou des Castillans. Chez ces derniers, le sentiment de sa propre valeur est arrivé à une sécurité profonde; il ne craint pas d'être dépossédé, et ce calme dans l'infatuation est accompagné d'une grandeur naturelle; chez les Allemands, la vanité, de fraîche date, n'a aucune de ces jouissances. Toujours inquiète, toujours irritée, elle n'est pas sûre d'un seul moment; tout lui fait ombrage; elle n'ose ni se condamner ni se montrer ouvertement; elle porte avec elle les inquiétudes du parvenu, au lieu du contentement d'un homme assis depuis longtemps dans la prospérité et la puissance. Pendant que les siècles ont déjà passé sur la gloire littéraire des autres peuples, que les époques d'Élisabeth, de Léon X, de Louis XIV, de Charles-Quint, sont consacrées, l'Allemagne sent, au contraire, que son âge de poésie est d'hier, qu'elle est la dernière entrée dans ce domaine de

l'art et du style, que le jugement de la postérité n'est pas encore fermé sur ses œuvres, que la critique aura beaucoup à revoir sur ses admirations, que beaucoup de noms courent risque de ne pas survivre à cet examen suprême, et de ne jamais entrer dans la mémoire du génie humain. De là cette irritabilité, cette susceptibilité fiévreuse, toutes les fois que l'on prononce le nom de l'un de ces écrivains encore en litige, l'impossibilité absolue de la rassasier d'éloges, de la calmer, de la tranquilliser sur l'avenir; ces hommes, dès qu'on ne les admire pas les yeux fermés, sont tout prêts à croire que vous cédez à une conspiration ourdie contre eux; de là aussi ce ton de haine corrosive et ce chant de vautour, pour peu que vous mettiez de réserve dans votre enthousiasme. Le moindre feuilleton met toute l'Allemagne en fièvre. Qu'importe à l'Angleterre, à l'Espagne, à l'Italie, une opinion aventurée sur Shakspeare, Dante ou Cervantes? Si elle est ridicule, on en sourit; le plus souvent on l'ignore. De l'autre côté du Rhin, il n'en va pas ainsi : l'opinion la plus futile, exprimée, en France, sur un écrivain tudesque, est aussitôt déterrée, traduite, colportée solennellement dans tout le pays; cette observation, souvent sans nulle importance, est soudain terrassée, foulée aux pieds, écrasée par toutes les massues réunies de la critique germanique; après quoi l'on s'assied triomphalement en se chantant à soi-même un *Te Deum*.

J'ai déjà remarqué que le même peuple qui a une si parfaite connaissance des Babyloniens, des Mèdes, et, pour tout dire, de la littérature anté-diluvienne, a été fort en peine d'écrire une page mesurée sur la littérature française. Combien n'eût-il pas été intéressant de voir un génie aussi différent du nôtre juger avec maturité, avec finesse, l'époque de Louis XIV et le XVIIIe siècle? Que d'idées nouvelles eussent pu sortir de ce nouveau point de vue! Mais il faut renoncer à cette espérance. Quand les Allemands de nos jours ont essayé de toucher ce sujet, ils l'ont fait le plus souvent avec une si extrême violence, une aversion si déclarée, qu'ils sont arrivés à manquer de sens; et véritablement cette prétendue critique tient plus de l'hydrophobie que du sentiment littéraire proprement dit. Outre la difficulté réelle de comprendre et de saisir une originalité si différente de la leur, il y a encore la vague rancune contre un joug qui les a dominés. La vérité est que l'Allemagne parle si haut, parce qu'elle a peur de deux choses : elle se rappelle le joug spirituel de la France pendant le XVIIIe siècle, le joug matériel au commencement du XIXe; entre ces deux rancunes, tantôt livrée à l'une,

tantôt à l'autre, son jugement est embarrassé par trop d'appréhensions. Jamais on ne parviendra à lui persuader sérieusement que nous nous résignons aux conditions des traités de 1815: notre humilité à cet égard n'a pas trouvé de croyans; et s'il fallait choisir entre la Russie et la France, je connais plus d'un homme qui se déciderait pour la première sur cette considération secrète, qu'à tout prendre, l'Allemagne russe pourrait se consoler en faisant des cours de philosophie aux Cosaques, ressource qui certainement manquerait à l'Allemagne française, avec des victorieux qui, après l'avoir abattue, auraient encore la prétention de la mener à l'école.

Qui a pu changer ainsi le tempérament de l'esprit allemand? Comment le peuple qui passait pour le plus sérieux est-il celui qui se nourrit aujourd'hui, plus que tout autre, de clinquans et de médisances recueillies de tous les coins du globe? Comment le grave docteur s'est-il changé en un dandy léger, gambadant, gracieux Teuton qui veut à tout prix achever sa pirouette devant l'Europe assemblée? Les éloges sans réserve et la complaisance publique pour ces nouveau-venus ont commencé la métamorphose. Un encens imprévu a obscurci le front du penseur; l'ivresse a commencé. A cette première disposition s'est ajouté un fait puissant, réel, je veux dire l'union des douanes. Depuis que cet événement, grand en effet, est consommé, les Allemands sont convaincus qu'ils sont le peuple pratique par excellence, et qu'il ne leur reste plus qu'à saisir la couronne universelle. Il y a quelques jours que, voyageant sur le Rhin avec un Allemand fort distingué, écrivain, comme ils le sont tous, homme d'ailleurs plein de modération, je me hasardai à lui demander quel était, selon lui et ses amis, le but politique vers lequel tendait l'Allemagne; à quoi il me répondit du plus grand sang-froid du monde: « Nous voulons revenir au traité de Verdun entre les fils de Louis-le-Débonnaire. » Assurément cette exaltation du sentiment national serait en soi très digne d'éloge, même dans ses triomphes fantastiques, si elle se joignait à quelque noble initiative dans la liberté et les intérêts du reste de l'Europe. Par malheur, après cette première fièvre d'orgueil, on s'est envisagé de plus près; on a vu que l'on était enfermé sur terre par la Russie et par la France, sur mer par l'Angleterre, sans débouchés du côté de l'Orient; on a cherché quelle grande pensée on portait en soi pour renouveler le monde; on a trouvé la teutomanie; de ce moment, au lieu de songer à s'associer, on n'a plus pensé qu'à s'enceindre d'une muraille de la Chine; et cette nationalité soudainement retrouvée, et inspirée des conseils de

la Prusse, semble, jusqu'à ce jour, ne devoir s'exprimer que par un redoublement de mauvaise humeur et de fiel dans lequel la France a naturellement la plus grande part.

Ce que l'on aurait peine à croire, c'est combien cette bile amère est descendue avant dans les œuvres qui semblent le plus étrangères aux passions quotidiennes, et combien les monumens les plus sincères touchent au ridicule par cette barbarie maniérée. Je ne dirai rien du Walhalla du roi de Bavière; je ne me permettrai pas de sourire à la vue de Mozart flanqué de ces deux grands artistes, Genséric et Alaric, de mélodieuse mémoire; nous avons été depuis long-temps accoutumés à ces ingénieuses rencontres et à cette solide raison dans les œuvres inviolables du poète royal de Bavière. Mais Overbeck le peintre, un homme sérieux, qui toujours comptera avec la critique, de quel droit, si doux, si naïf, si respectable, a-t-il couru au-devant du ridicule dans son tableau des *Arts sous l'invocation de la Vierge?* Dans ce tableau fait pour représenter avec solennité, dans les salles de Francfort, les tendances de l'imagination nouvelle, nous avons vu, il y a quelques semaines, les artistes de tous les temps, de tous les lieux, depuis le roi David et les patriarches jusqu'aux modernes. Italiens, Flamands, Espagnols, Hébreux, Grecs, Allemands, tout ce qui a touché le pinceau ou le ciseau se presse là au pied de la mère de Dieu; chacun reçoit la récompense de son génie; ils sont là de tous les pays, de toutes les langues. Mais un Poussin! un Lesueur! un Jean Goujon! un artiste français! fi donc! ces gens-là s'étaler sur la toile immaculée de l'art tudesque! Qu'ils soient anathème! qu'ils se gardent de paraître dans l'antre saint du teutonisme! Il est vrai que, par compensation, l'honnête artiste a aventuré sa propre figure dans le coin du tableau, et l'œil peut s'arrêter sur cette impartiale page sans craindre d'être profané par la figure d'un seul de ces damnables compatriotes de Voltaire; par leur absence, qu'ils portent la peine éternelle de leur trop de bon sens! On pense bien qu'un si pur exemple, donné de si haut, ne pouvait manquer d'être imité, et cette proscription de notre race est devenue, il semble, une règle générale. Lecteur, si tu te sens le cœur assez fort pour affronter un terrible spectable, viens et suis-moi dans la salle de philosophie de l'université de Bonn. Le gouvernement prussien a ordonné que toutes les écoles imaginables de philosophie fussent représentées sur la muraille; l'artiste a obéi. Regarde! voici de nouveau les patriarches, les docteurs de tous les siècles, de toutes les religions, de tous les peuples; dans cette assemblée

de métaphysiciens qui commence par Salomon et qui finit par le dernier *privato-docent* de Bonn, tu cherches des yeux tes compatriotes, Abeilard, Descartes, Malebranche, Pascal peut-être! Malheureux, ils n'y sont pas, ni eux ni aucun de ton peuple. Courbe ton front, humilie-toi, et pleure sur l'anéantissement de ta race!

On comprend facilement quelle fut ma confusion le jour où je fis cette fatale découverte. Quoi! tous nos penseurs effacés, abolis, d'un trait de pinceau, comme s'ils n'eussent jamais existé! Je faillis succomber sous ce nouvel arrêt de proscription. Pourtant, après avoir médité quelque peu, je cherchai à me remettre. Ces artistes, me dis-je, ont la tête chaude; ils se laissent facilement aller aujourd'hui à des impressions qu'ils condamneront demain. Voyons les philosophes! Ces esprits graves ne sauraient tomber dans de pareils excès. Ce jour-là était précisément celui où venait de paraître le dernier volume de l'incomparable *Manuel de l'Histoire universelle*, par le très célèbre docteur et professeur Léo. C'est précisément ce qu'il me faut, ajoutai-je en moi-même : ce docteur Léo est un auteur grave; sa réputation est universelle comme son sujet; de plus, il est fameux pour sa piété. La religion l'aura sans doute adouci et disposé à l'indulgence. D'ailleurs, avant d'arriver à peindre l'histoire de la France et de la révolution, il s'est préparé à l'impartialité par la contemplation de tous les siècles, laquelle n'a pas rempli moins de quatre volumes d'introduction! Une si lente préparation est un gage certain de calme et de sang-froid. Je vais goûter enfin le fruit le plus mûr de la philosophie. Dans cette disposition, j'entamai le volume, et j'avoue que bientôt les considérations générales sur la *race* celtique ne me présagèrent rien de très favorable. « La race celtique, dit cet admirable auteur, page 196, « telle qu'elle s'est montrée en Irlande et en France, est mue toujours « par un instinct bestial (*thierischen triebes*), pendant que nous, en « Allemagne, nous n'agissons jamais que sous l'impulsion d'une « pensée sainte et sacrée (*heiligen verhaeltniss, heiligen gedanken*). « Comme un homme adonné à la boisson (*wie dem trunk ergeben*) pro- « fite de toutes les occasions pour amener les gens raisonnables à boire « dans sa compagnie, tout de même nos voisins gaulois cherchent « à entraîner les autres dans leur propre mouvement, pour donner « un masque honnête à leur inquiétude; mais sous ce masque perce « toujours la pétulance unie à la vanité et à l'arrogance. » Lorsque j'eus achevé cette période, qui, dans l'original, est incomparablement plus belle, j'admirai docilement, comme je le devais, ce

style noble et soutenu, cette merveilleuse comparaison du pot de bière appliquée à la philosophie de l'histoire, et je m'avouai avec tristesse que nos écrivains sont loin de ce génie souple, de cet aimable naturel; cependant je vis bien qu'un orage allait éclater, et je m'y préparai de mon mieux. Mais, après avoir étudié un nombre considérable de pages semblables à celle-là, que devins-je, lorsque, le cercle se rétrécissant toujours, de la race celtique passant à la France, et de la France à Paris, j'arrivai à cette formidable conclusion, à cette dernière formule de la philosophie de l'histoire, qui me sembla gravée en caractères de feu : LE PEUPLE FRANÇAIS EST UN PEUPLE DE SINGES! Que l'on se peigne, si l'on peut, mon désespoir à la vue de cette découverte d'histoire naturelle, que la science achevée de mes maîtres ne me permettait pas de révoquer en doute un seul moment. Funeste curiosité de l'esprit humain! ce problème insondable que poursuivait si sérieusement la méthaphysique depuis Kant, ce problème qui tenait en suspens tant de puissantes intelligences, le voilà donc résolu! ce secret de l'abîme, il est révélé! Pourquoi la nature se l'est-elle laissé ravir? Ce mystère formidable qui était au fond de la science, je viens de l'apprendre pour mon éternelle confusion! *Le peuple français est un peuple de* SINGES (*Affenvolk*). J'analysai, je retraduisis sous mille formes cette conclusion écrasante; je me levai, je voulus parler; ma langue balbutia, s'embarrassa; il me sembla que mes membres se distendaient, et je me vis avec horreur descendu au rang d'un affreux quadrumane, assis dans le coin de la bibliothèque d'un penseur allemand. Quelles idées affreuses m'assaillirent! les langues humaines ne sont pas faites pour le dire. Après plusieurs courses dans les forêts de l'Abyssinie à la poursuite de pommes merveilleuses, il me sembla que je finissais par grimper de branche en branche sur l'arbre de la science du bien et du mal, au sommet duquel je finis par m'endormir sur le bord d'un horrible chaos. Mais quel réveil! Le livre révélateur était toujours là. Je continuai. Ce que j'avais vu n'était rien auprès de ce qui m'attendait! En effet, lecteur, au détour d'une page, je vis, je l'assure, de mes yeux; oui, je vis, en caractères plus flamboyans que les précédens, cette dernière et suprême conclusion, page 290 : *La ville de Paris est la vieille maison de Satan*. Pour le coup, je cherchai humblement mon dictionnaire; j'épelai chaque lettre l'une après l'autre, jusqu'à ce que j'eusse formé ces paroles, mille fois plus terribles dans le pur tudesque, *Paris* DAS ALTE HAUS DES SATANS. Un voile de plomb s'étendit sur mes yeux, et je n'aperçus plus que quel-

ques propositions solennelles sur la révolution française, telles que celles-ci qui ressortaient sur le fond : « La prise de la Bastille est une comédie (*komœdie*); le livre de M. Mignet, un mensonge depuis le commencement jusqu'à la fin (*eine lüge von anfang bis zu ende*); Mme Roland, une caricature (*die carricatur*); M. Necker, un idiot; Louis XVI est mort justement supplicié par Dieu (*die gerechligkeit gottes*), pour n'avoir pas mitraillé tout d'abord l'assemblée constituante, etc., etc. » Eh! que m'importent, m'écriai-je enfin avec indignation contre moi-même, les personnes et les choses? il s'agit bien des individus, quand c'est mon essence même qui est mise en question. Quoi! il ne suffisait pas de m'enlever la forme humaine; il ne suffisait pas de me recouvrir de cette odieuse fourrure que la nature a départie aux créatures qu'elle raille avec un rire sardonique! Tout cela n'était rien qu'une précaution charitable du docteur pour m'amener à descendre au-dessous du quadrumane, dans la région des démons! — Incapable de respirer plus long-temps, j'ouvris ma fenêtre, d'où je dominais la ville; et, soit effet de la vision, soit plutôt la profonde réalité, j'aperçus, dans toutes les directions, à travers les rues, sur le seuil des portes, à pied, à cheval, en voiture, une multitude innombrable de diables bleus, blancs, rouges, parmi lesquels il me fut impossible de ne pas reconnaître mes compatriotes. Les infortunés! ils riaient, conversaient entre eux, sans avoir l'air de se douter de leur effroyable transformation. Les blancs marchaient à reculons, les bleus étaient assis sur des bornes, avec lesquelles ils se confondaient; les rouges couraient en avant, au risque de se rompre la tête; tous parlaient, gesticulaient; j'aperçus même quelques-uns de mes amis, qui s'en allaient, la conscience tranquille, le grapin à la main, comme s'ils eussent tenu un blanc lis. Je n'eus pas le courage de les avertir du changement qu'ils ignoraient, et je rentrai seul, le cœur déchiré, dans cette bibliothèque où je faisais de si étranges découvertes.

Les journaux venaient de tomber sur ma table, véritables journaux teutoniques, couleur grisâtre et enfumée, par respect pour le ciel d'Alaric. Je ne tardai pas à m'apercevoir que ces gazettes avaient des renseignemens qui changeaient entièrement la face de l'histoire politique et littéraire de mon pays; j'acquis par ce moyen une multitude de faits nouveaux qui enrichirent singulièrement ma mémoire. C'est là que j'appris, par exemple, que le maréchal Ney avait été assassiné par le peuple français; c'est là aussi que je trouvai l'énigme de ce nom étrange de George Sand, qui m'avait si long-

temps embarrassé; il me fut démontré que ce maudit auteur l'avait emprunté à l'Allemagne par instinct général pour le meurtre et par sympathie particulière pour l'assassin de Kotzebue. En peu de jours, j'eus refait ainsi mon éducation, car les journaux allemands sont admirablement placés pour atteindre à l'impartialité de l'historien; bâillonnés, étranglés par la censure en toute autre matière, ils ont liberté absolue de tout dire, inventer, imaginer sur la France. Dans le reste du monde physique ou moral, leur langue est enchaînée. Par compensation, ce point du globe qui s'appelle France est livré, abandonné à leur libre arbitre, pour être traqué et saccagé à outrance; rudement disciplinés en tout autre lieu, ils ont sur ce point seul droit plénier de sac et de pillage, en quoi je ne me lassai pas d'admirer la charité des gouvernemens du Nord. Ils ont bien senti que leurs publicistes allaient périr étouffés dans la geôle, et, en personnes charitables, ils leur ont octroyé le royaume de France, corps et biens, sous la seule condition de lui courir sus et de le tondre menu. Aussi, figurez-vous la joie et l'émulation! Tout ce qui pouvait se trouver de bile dans tous les cercles germaniques, du nord au midi, se répand heureusement de notre côté, et notez bien que la presse allemande ne s'arrête pas, comme l'anglaise, à des propos généraux de nation à nation; elle s'infiltre dans la vie privée. Quiconque, de ce côté du Rhin, a l'apparence d'un nom, lui revient pieds et poings liés, prisonnier de guerre pour sa part de butin. Ne pensez pas rompre la chaîne. Par un don merveilleux, elle vous voit à toute heure; la nuit, elle est là debout comme votre conscience. Toujours présente, au moment où je vous parle, qui que vous soyez, elle apprend aux bords émerveillés de l'Elbe, du Danube et de la Neva, de quel visage vous lisez ce tableau, de quelle mouche occupé, de quelle couleur vêtu. Environnez comme vous le voudrez votre vie privée, ensevelissez-la encore davantage, élevez autour de vous une triple muraille, ne laissez asseoir à votre table que vos proches ou les amis de vos amis. Vous croyez être seul? eh bien, non! Un ange blond, naïf, nouvellement arrivé de l'université, entre timidement; il s'assied en soupirant à vos côtés; il est là, les yeux baissés, qui, en caractères mystérieux, innocemment trempés de la bile du poisson de Tobie, trace pour les régions étrangères le tableau saintement envenimé de cet intérieur qui vous semblait inaccessible. Comment cela se fait-il? Ne me le demandez pas. Il me suffit que le miracle soit. A Dieu ne plaise qu'un ange, quel qu'il soit, trouve jamais en France la porte close!

Le touriste allemand est presque nécessairement un *gallophage*. Quant à ce nom de gallophage, *Franzozenfresser* (mangeur de Français), pendant long-temps on a cru qu'il devait être pris dans un sens figuré; il n'est que trop prouvé, pour moi, que cette signification est toute réelle, qu'il faut l'entendre au pied de la lettre, et qu'il est de ces hommes qui vivent et se nourrissent chaque jour de la substance la plus pure d'un certain nombre de nos compatriotes. Dans mon long séjour au bord du Necker, j'ai moi-même assisté plus d'une fois à ces effroyables festins de chair française. Tenez donc pour certain que la gallophagie est un état réel, une profession, une carrière de laquelle on vit, hélas! matériellement beaucoup plus que spirituellement. Le gallophage reçoit dès les premières années une éducation particulière, à laquelle j'ai été secrètement initié. Dès l'âge de six mois, il doit grimper au mât, dans une salle de gymnastique, et casser le nez à toutes les poupées parisiennes qu'il rencontre sur son chemin. Vers six ans, il lui est enjoint de boire dans une sorte de verre taillé en forme de crâne romain, et que l'on appelle pour cela *rœmer;* si par mégarde il prononce un mot d'origine française, sa carrière est manquée; il vaudrait mieux pour lui cent fois renier son père. Chaque année, il doit allumer solennellement sur la plus haute montagne un feu de paille, à l'anniversaire de Leipsig, et s'enivrer religieusement le jour de la prise de Paris. Pour compléter cette éducation, il possède une bibliothèque spéciale, en papier gris, laquelle se compose invariablement des célèbres méditations gallophobes du licencié Wolfgang Menzel, des profondes conceptions marcomannes du docteur Iahn, le tout couronné par les inimitables poésies vandales de Louis de Bavière, qu'il doit apprendre par cœur et réciter tête nue, ventre à terre; ces œuvres lues, s'il n'en meurt pas, le gallophage a achevé son éducation. Il peut partir pour la terre gauloise; que dis-je? il est parti. Il a franchi le Rhin; il approche. Le libraire, fidèle Sancho Pança de ce chercheur d'aventures, a signé le contrat; il le suit de loin, en trottinant, sur le chemin de Paris, ramassant et ensachant dans son bissac les menues observations et sublimes propos qu'inspire tout d'abord au maître un si notable changement de constellations et de tables d'hôte en passant la frontière. Dès le premier pas, il a jeté un regard sinistre sur les conducteurs de diligences, les estaminets et les institutions du royaume; l'herbe cesse de croître sous ses pas; rien ne l'arrête; sa marche dans le fond d'une rotonde est rapide comme celle de l'invasion; enfin le voilà! La faible barrière de Paris s'est ouverte en gé-

missant devant lui. Désormais la ville lui appartient; il y règne. Malheur aux vaincus! La haute vertu qui le distingue, c'est de ne faire aucune acception de personnes, et souvent j'ai vénéré en silence cet héroïsme qui consiste à se repaître d'abord de ceux qui vous ont tendu la main. Le gallophage n'a aucune des faiblesses de la vie ordinaire. Dans ce sac de la cité, vous espérez le désarmer par une hospitalité empressée qu'il accepte. Point de grace! vous tomberez le premier sous sa massue. Choyé par vous, au même instant il vous lèche en français et vous écorche en allemand. Mais, vous écriez-vous, je suis des vôtres, sublime vainqueur; j'ai loué la légende, encensé la Teutonie, traduit Goethe, adoré Jean-Paul! — Point de merci! Le lendemain du jour où M. de Lamartine chantait *la Marseillaise de la paix* et célébrait l'Allemagne, n'a-t-il pas été pour ce fait noblement traîné aux gémonies du teutonisme? Je frappe qui m'assiste, c'est ma devise. Et là-dessus notre héros, jaloux de mériter enfin ce nom de *gallophage*, ouvre une bouche plus capable que celle de Grand-Gousier, et, sans plus de discussion ni tenir aucun compte des nuances politiques, il déjeune des blancs, dîne des bleus, soupe des rouges, hache les classiques, embroche les romantiques, du tout fait une lippée; après quoi, la barbe essuyée, le libraire engraissé, il rentre en victorieux dans son pays, et va déposer sa plume triomphante dans le Walhalla, sous la chapelle d'Alaric, de Genseric ou de Totila, ce dernier point restant absolument à son choix.

Sans poursuivre davantage, croit-on qu'il ne nous en coûte pas de parler sur ce ton du goût littéraire d'un pays qui nous avait accoutumés à un tout autre langage? Loin de nous l'idée d'attribuer une pareille monomanie à tout un peuple. Sous cette presse irritée par le bâillon, nous connaissons un peuple sage et laborieux, qui s'étonne presque autant que nous de tout ce qu'on lui fait dire, car ce pays est le seul sur la terre où la pensée soit en même temps, et avec la même force, excitée par la science et refoulée par la censure; ce qui fait que dans les matières publiques l'opinion se dénature aisément et se tourne en un fiel que l'on n'observe que là : à ce mal il n'est aussi qu'un remède, la liberté. De bonne foi, l'Allemagne voudrait-elle que nous prissions au sérieux tant d'absurdités haineuses, qui, si elle n'y fait attention, tendent de plus en plus à tenir chez elle la place de la raison et du savoir? Nous avons applaudi plus que personne à son âge de splendeur littéraire et philosophique, tout en nous étonnant un peu qu'il ait pâli si tôt. Quand ce ton frivole, envenimé contre notre pays, a commencé, nous avons pensé que le bon sens

public en ferait prompte justice. La fièvre continuant, jetterons-nous le cri de guerre? appellerons-nous sérieusement la presse française aux armes, pour qu'elle ait à batailler chaque matin, casque en tête, contre Arminius ressuscité? C'est alors qu'à bon droit l'Allemagne rirait de nous. Les écrivains germains veulent-ils réellement brouiller les deux pays, sans s'inquiéter de penser qu'un seul serrement de main de la France et de la Russie pourrait bien, par hasard, étreindre outre mesure les flancs de Teutonia? Non, leurs pensées n'ont pas été si graves.

Que l'Allemagne revienne donc au plus tôt à son génie naturel, qu'elle soit telle que nous l'avons connue, et les sympathies de l'étranger ne lui manqueront pas. Qu'elle fasse mieux. Si l'opinion chez nous s'abandonne et s'endort, que l'Allemagne, à son tour, essaie de marcher; pour faire un pas, qu'elle soulève un moment sa lourde patte posée sur l'Italie; nous attendons et nous battrons des mains. Surtout, que la patrie de Guttemberg acquière enfin le droit d'écrire; l'esprit s'exalte dans le soliloque; il se fausse sous le masque. Déjà, il faut l'avouer, plus d'un signe annonce une réaction salutaire vers le droit sens; il ne manque pas d'écrivains, dans la presse quotidienne, qui ont su échapper à cette humeur noire et corrompue que l'ennui de la censure entraîne naturellement avec soi. Après s'être assise plus d'une fois au banquet du gallophage, la *Gazette d'Augsbourg* a été des premières à se dégoûter du ridicule attaché à tant de violences, et il ne sera pas inutile de terminer ces pages en lui empruntant la déclaration suivante qui eût pu leur servir de texte : « L'extension de la langue allemande parmi les Français peut être « pour nous une source d'orgueil patriotique; mais elle nous impose « à la fois le devoir de mettre plus de conscience dans nos jugemens « sur nos voisins, et celui de ne pas compromettre, par trop de suf- « fisance, l'estime qui s'attache au nom allemand. Révolté du ton qui « règne parmi nous contre la presse et les lettres françaises, un « étranger pourrait concevoir l'idée d'user de représailles. Au train « dont vont les choses depuis quelque temps, la matière ne lui man- « querait pas; plus l'esprit de frivolité, dont nous faisons chaque jour « un crime à nos voisins, devient une mode en Allemagne, plus la « critique allemande doit en surveiller tous les symptômes. »

E. Quinet.

LE MONDE

GRÉCO-SLAVE.

LES MONTÉNÉGRINS.[1]

I.

Le Montenegro ou Tsernogore forme depuis près d'un siècle un état indépendant, très faible en apparence, mais en réalité presque invincible, grace à la sympathie de plusieurs millions de rayas serbes auxquels son territoire offre un champ d'asile toujours ouvert. Dominant la Dalmatie, l'Hertsegovine et tout le nord de l'Albanie, cette longue montagne du Tsernogore se déroule en face de l'Italie comme le rempart extérieur du peuple serbe. C'est par elle qu'il communique avec l'Europe, c'est autour de ces glorieux sommets que tous les rebelles gréco-slaves se rallient. Les luttes héroïques dont elle est constamment le théâtre exaltent tout un peuple qui, resté indomptable,

(1) Voyez les livraisons du 1er février, du 1er juin et du 1er août 1842.

bien que vaincu et démembré, croit entendre enfin sonner pour lui l'heure du réveil.

Le Tsernogore, que les diplomates laissent dans un si profond oubli, pourrait rendre à l'Occident, et surtout à la France, de notables services. Débouchant sur le magnifique golfe de Kataro, il nous présenterait au besoin une tête de pont en Orient; nos vaisseaux ne peuvent en effet communiquer directement avec la nation serbe que par ce seul point, car c'est par Tsetinié que l'action de la France peut s'exercer sur les Serbes, de même que l'influence russe a son centre naturel dans Belgrad.

Napoléon avait bien compris de quelle importance il serait pour lui de s'assurer la sympathie des guerriers tsernogortses (1); dans ce but, il les avait fait visiter par le colonel Vialla de Sommières. Gouverneur de la province de Kataro de 1807 à 1813, Vialla était censé connaître à fond ces contrées. Plus tard, il publia son voyage (2), qui a été jusqu'à ce jour ce qu'on a pu lire en France de plus complet sur les Monténégrins. Toutefois le gouverneur français de Kataro avait si légèrement observé les Slaves, qu'il prit constamment ceux du Tsernogore pour des Hellènes, et vit dans leur langue *un dialecte du grec*. Malgré ses étranges erreurs sur l'histoire politique de ce peuple, ses exagérations et ses contes sur les mœurs locales, l'ouvrage du colonel Vialla n'est pas entièrement dénué d'intérêt, surtout quand il décrit la cour du vladika, ses relations avec ce prince et avec le gouverneur civil de la montagne, qu'il appelle *Bogdane*, tandis que tous les documens serbes et les chants populaires le nomment *Luka Radonitj*. Quant aux données statistiques du voyageur, elles ne peuvent servir qu'à égarer par l'audace même avec laquelle il précise les faits les plus importans. Ainsi il donne au Tsernogore, dont il n'a pu visiter que quelques parties, une étendue de 418 milles carrés, et une population de 53,168 individus, tandis que les Tsernogortses eux-mêmes n'ont jamais su l'étendue réelle de leur pays. Quand on les questionne à ce sujet, ils répondent qu'il faut trois jours pour traverser le Tsernogore à peu près en tous sens. Il est encore moins aisé de déterminer le chiffre exact de la population, car ces montagnards, s'inquiétant peu des femmes et des infirmes,

(1) Nous emploierons les mots indigènes *Tsernogore* et *Tsernogortses* de préférence aux dénominations purement italiennes de *Monténégro* et *Monténégrins*.

(2) *Voyage historique et politique au Monténégro, contenant l'origine des Monténégrins, peuple autocthone ou aborigène et très peu connu.* 2 vol. in-8°. Paris, 1820.

ne comptent leurs hommes que par le nombre des fusils qu'ils peuvent mettre en joue devant l'ennemi.

Au XVIIe siècle, d'après les relations vénitiennes, ce petit peuple ne se composait guère que de 20 à 30,000 ames. Il en comptait environ 50,000 quand il commença sa lutte contre les Français, maîtres de la Dalmatie. Vingt ans plus tard, les statistiques élevaient déjà ce chiffre à 75,000; enfin la *Grlitsa*, calendrier officiel de Tsetinié, déclara en 1835 que le pays renfermait 100,000 habitans. En tenant compte des accroissemens territoriaux du Tsernogore, on peut sans exagération fixer à 120,000 ames le minimum actuel de cette population libre. On connaît avec plus de certitude le nombre de ses guerriers : le contingent des quatre *nahias* (départemens tsernogortses) est fixé à 9,000 fusils ou combattans, dont 3,500 pour la Katounska, 2,000 pour la Rietchka, 1,000 pour la Liechanska, et 2,500 pour la Tsernitsa-Nahia. Au contingent de ces quatre départemens, il faut ajouter celui des *Berda*. On nomme ainsi les sept montagnes qui environnent le territoire monténégrin. Ces montagnes ne font point partie du Tsernogore, mais les tribus qui les habitent sont confédérées avec cette république. La population réunie des sept *berda* est peut-être aussi forte que celle des quatre *nahias* ensemble. Aussi, quoique la *Grlitsa* de 1835 ne comptât que 15,000 combattans, la *Gazette dalmate* de Zara, en décembre 1838, évaluant les forces du Tsernogore, ne craint pas de les élever à 19,500 guerriers bien exercés. C'est trop peu, dira-t-on, pour défendre un pays! Mais qu'on frappe d'une seule balle les rochers de la frontière, et il en sortira de tous côtés des bras et des carabines : vieillards, enfans, les femmes même, tout se lèvera contre vous; vous aurez autant d'ennemis acharnés qu'il y a d'ames dans la montagne. Le Tsernogore n'est pas un peuple régulièrement constitué, c'est un camp d'insurgés qui cherche sa vie dans la guerre et ses joies dans la vengeance. Ce pays est resté jusqu'ici tellement en dehors de toutes les conditions de la société civile en Orient, que le droit de cité, au grand scandale des autres Serbes, y est indifféremment décerné aux hommes de toutes les religions. Les catholiques latins y sont très nombreux, et l'on y reçoit même des Turcs, qui ont formé une tribu à part, et combattent en frères avec les chrétiens, tout en continuant de croire au Koran et d'avoir leur mosquée.

Les voisins occidentaux des Tsernogortses leur attribuent cependant les plus grossières superstitions; le Monténégrin se croit, disent-ils, tout permis, pourvu qu'il donne la dîme aux moines et qu'il

partage avec les monastères le butin des *tchetas*. Chez les chrétiens d'Orient, au contraire, il passe et avec raison pour un *esprit fort*. En effet, absorbés dans la vie politique, tout entiers à leurs projets de guerres et de conquêtes terrestres, les républicains du Tsernogore ne s'occupent guère du ciel. Leurs couvens sont beaucoup plus pauvres que ceux du reste de la Turquie; et tandis que chez les autres Serbes un homme qui ne communierait pas au moins une fois l'an serait signalé comme un *giaour*, chez les Tsernogortses le nombre de ceux qui ne communient jamais dépasse de beaucoup celui des chrétiens fervens. Les montagnards sont loin toutefois de mépriser les saints mystères; s'ils s'abstiennent de certaines pratiques religieuses, c'est pour obéir à l'église, qui interdit les sacremens à tout montagnard possédé d'un sentiment de haine, et qui impose l'expiation publique dès que la haine est assouvie. Ainsi la communion est interdite ici au meurtrier durant vingt années. Le Tsernogortse finit par trouver cet état de pénitent assez commode pour sa vie d'aventures, il le préfère à la vie moins libre et moins facile des vrais fidèles : la plupart de ces guerriers oublient enfin jusqu'à l'oraison dominicale, et de tout le christianisme ne connaissent plus guère que les jeûnes et le signe de la croix; mais, à mesure que s'accroît leur ignorance religieuse, ils grandissent dans l'intelligence de la vie militaire et politique.

Cependant chaque tribu a une église et quelquefois plusieurs; il y a en outre quatre ou cinq monastères, dont les principaux sont ceux d'Ostrog et de Moratcha. Le Tsernogore tout entier ne renferme pas plus de quinze à vingt moines, aidés par deux cents popes environ; le couvent même de Tsetinié n'est occupé que par un seul prêtre. Ces religieux mènent une vie très austère, et ne se distinguent des caloyers grecs que par leur coiffure, qui est le fez rouge, entouré d'un mouchoir de soie en forme de turban. Le vladika lui-même, chef religieux et politique du pays, s'habille comme les autres moines; aussi est-il appelé en Turquie *le noir caloyer*.

Sur aucun point du globe, l'égalité n'existe peut-être aussi complète que dans le Tsernogore; mais le principe d'égalité, tel qu'il est compris et pratiqué par les Slaves, ne menace point les droits et l'existence de la famille, comme les théories qu'on a basées en France sur ce même principe. Chaque Serbe, en jouissant de son indépendance, continue d'être dévoué aux intérêts de tous; il ne se sépare presque jamais de ses parens. C'est pourquoi les familles sont si nombreuses, qu'une seule suffit souvent pour former un village de

plusieurs centaines de maisons, où les habitans, tous alliés et du même nom, ne se distinguent entre eux que par leur prénom baptismal. Chaque famille a un chef qu'elle s'est choisi et qui la dirige. Cette vie patriarcale crée entre les parens la solidarité la plus étroite, et l'un d'eux ne peut être lésé sans que tous les autres ne prennent aussitôt sa défense. De là des vengeances héréditaires, des guerres entre familles, conséquences exagérées d'un principe éminemment conservateur. Le mal produit par ces guerres n'a heureusement pas été sans compensation; elles ont fortifié chez le Tsernogortse le sentiment de sa dignité personnelle; elles lui ont appris à regarder comme un grand malheur toute querelle avec ses compatriotes; dans le feu de sa colère, on l'entend s'écrier : *Ne ou krv, bog ti i sveti Iovan!* au nom de Dieu et de saint Jean, ne nous frappons pas! — Une loi rendue par le défunt vladika peint la fierté de ces hommes: un Tsernogortse, dit cette loi, qui frappe un de ses concitoyens avec le pied ou avec le tchibouk, peut être tué par l'offensé sans qu'il y ait à cela plus de mal qu'à tuer un voleur pris sur le fait. Si l'offensé contient sa colère, l'offenseur devra lui payer cinquante ducats d'amende et autant aux staréchines du tribunal.

Il est peut-être superflu de dire qu'il n'y a point de mendians au Tsernogore. Dans les cas de disette, qui ne sont que trop fréquens, les indigens vont fièrement chez les riches demander à emprunter soit du pain, soit de l'argent, promettant de le rendre à époque fixe, ou bien ils mettent en gage leurs belles armes. Les boutiques de Boudva et de Kataro sont pleines d'armes qui, ainsi déposées, n'ont point été reprises.

La guerre contre les musulmans est pour ces montagnards presque une tâche quotidienne; vieillards et enfans, tous y courent avec enthousiasme comme au martyre. Les estropiés eux-mêmes se font porter à la redoute; couchés derrière un roc, ils chargent les armes et tirent sur l'ennemi. Cette guerre est tellement meurtrière, qu'elle finit toujours par moissonner le plus grand nombre de ceux qui y prennent part. La mort qu'on ne rencontre pas sur les champs de bataille est regardée par ces braves comme le plus grand des malheurs; les parens disent d'un malade enlevé de mort naturelle qu'il a été tué par *Dieu, le vieux meurtrier; — od boga, starog krvnika.* La plus grande insulte qu'on puisse adresser à un Monténégrin se trouve exprimée dans ces simples mots : « Je connais les tiens, tous tes aïeux sont morts dans leur lit. »

Les moines même vont armés, combattent, et soutiennent dans

leurs monastères les assauts des musulmans. Encore plus sécularisés que les moines, les popes ont rejeté la longue barbe et la toque noire qu'ils doivent porter dans les autres pays serbes; ils se rasent, comme les guerriers, le menton et la moitié du crâne, et ne se distinguent pas de leurs ouailles par un costume particulier. Présens à tous les combats, ils prennent part même aux *faïdas* entre familles; mais, comme l'église défend à ses ministres de verser le sang, ils préfèrent, comme nos anciens évêques féodaux, exciter les combattans ou assommer l'ennemi, au lieu de le frapper avec des armes tranchantes. En guerre, chacun emporte avec soi les vivres et les munitions qu'il s'est achetées lui-même. Les magasins de poudre que le vladika tient en réserve ne s'ouvrent au peuple que dans les cas de besoin pressant. On accuse les Tsernogortses d'être poussés aux combats par le seul amour du pillage. Sans doute les pauvres font souvent la *tcheta* en pays turc pour se procurer des troupeaux et de l'argent; mais en revanche les hommes riches font leurs expéditions sans autre but que celui d'acquérir de la gloire en servant leur pays.

Les mœurs des femmes se ressentent fortement de l'état social où elles vivent. Compagnes assidues des guerriers, elles prétendent se reconnaître dans le portrait que trace la chanson suivante :

LA TSERNOGORTSE.

« Un haïdouk se lamente et crie sur la montagne : Pauvre Stanicha, malheur à moi qui t'ai laissé tomber sans *rançon* (1)! Du fond de la vallée de Tsousi, l'épouse de Stanicha entend ces cris et comprend que son époux vient de périr. Aussitôt, un fusil à la main, elle s'élance, l'ardente chrétienne, et gravit les verts sentiers que descendaient les meurtriers de son mari, quinze Turcs, conduits par Tchenghitj-aga. Dès qu'elle aperçoit Tchenghitj-aga, elle le met en joue et l'abat raide mort. Les autres Turcs, effrayés de l'audace de cette femme héroïque, s'enfuient et la laissent couper la tête de leur chef, qu'elle emporte dans son village. Bientôt Fati, veuve de Tchenghitj, écrit une lettre à la veuve de Stanicha : « Épouse chrétienne, tu m'as arraché les « deux yeux en tuant mon Tchenghitj-aga; si donc tu es une vraie Tserno- « gortse, tu viendras demain seule à la frontière, comme moi j'y viendrai « seule, pour que nous mesurions nos forces, et voyions qui de nous deux « fut la meilleure épouse. » La chrétienne quitte ses habits de femme, revêt le costume et les armes enlevés à Tchenghitj, prend son iatagan, ses deux pistolets et sa brillante *dcheferdane* (carabine), monte le beau coursier de l'aga et se met en route à travers les sentiers de Tsousi, en criant devant

(1) C'est-à-dire sans vengeance.

chaque rocher : — S'il se trouve ici caché un frère tsernogortse, qu'il ne me tue pas, me prenant pour un Turc, car je suis enfant du Tsernogore. — Mais, en arrivant à la frontière, elle vit que la *boula* (1) déloyale avait amené avec elle son *djever* (parrain), qui, montant un grand cheval noir, s'élança furieux sur la veuve chrétienne. Celle-ci l'attend sans s'effrayer; d'une balle bien dirigée, elle le frappe au cœur, puis lui coupe la tête; alors, atteignant la boula dans sa fuite, elle l'amena liée à Tsousi, où elle en fit sa servante, l'obligeant à chanter pour endormir dans leur berceau les orphelins de Stanicha. Et après l'avoir eue ainsi à son service durant quinze années, elle renvoya la boula libre parmi les siens. »

L'étonnante énergie dont sont douées les femmes tsernogortses n'est pour leurs belliqueux époux qu'une raison de plus de les accabler de travaux. On les voit, portant des fardeaux énormes, cheminer lestement au bord des précipices; souvent, comme si elles ne sentaient pas le poids qui les charge, elles tiennent à la main leurs fuseaux, et, tout en filant, causent entre elles. S'il passe un *glavar* (chef de famille) ou quelque personne distinguée de leur propre sexe, elles ne manquent jamais de lui baiser la main, en s'inclinant très bas. Malgré cet état d'humiliation, la femme n'est point moralement le jouet de l'homme au Tsernogore, comme elle l'est trop souvent dans les pays civilisés. Ici elle est vraiment inviolable : c'est pourquoi elle se confie sans crainte même à l'inconnu, certaine qu'elle n'a à craindre de lui aucune action déloyale; et, en effet, s'il osait tenter sa pudeur, la mort de l'un ou de l'autre s'ensuivrait certainement. Une belle Tsernogortse ne conçoit point l'amour sans le mariage, ou sans le meurtre du séducteur. Les chansons populaires attestent qu'autrefois les guerriers de ce pays se faisaient un honneur de baptiser et d'épouser des femmes turques; il n'en est plus ainsi : un Tsernogortse regarde une musulmane, même convertie, comme trop dégradée pour devenir sa compagne. Néanmoins, au milieu de la plus grande exaspération des partis, les femmes des deux peuples demeurent hors de cause et peuvent sans danger passer d'un pays à l'autre.

Après la femme, l'être le plus sacré pour les Tsernogortses, c'est le voyageur. Dans tout le pays, l'hospitalité s'exerce avec une exquise cordialité. Demandez-vous un verre d'eau en passant à cheval devant la cour d'un paysan, il s'empressera de vous satisfaire et vous apportera même du vin s'il en a. Il est vrai qu'au seuil des cabanes, les gros et terribles molosses qui effrayaient il y a trente ans le co-

(1) Femme musulmane.

lonel Vialla n'ont rien perdu de leur vigilance acharnée; mais pénétrez dans la chaumière, on s'y disputera l'honneur de vous servir; les coussins, quand votre hôte en possède, seront étendus pour vous sur le banc de bois qui entoure le foyer; le maître de la cabane, assis devant vous sur une pierre, vous présentera lui-même le café, les œufs durs, la *castradina* (1) et le vin indigène, le tout sur un plateau de bois servant de table. Si, après les premières *zdravitsa* (toasts), il vous tend la main, c'est un signe qu'il jure de vous défendre désormais jusqu'à la mort, fût-ce contre une armée. A votre départ, la seule récompense qu'il désire est une décharge de vos armes, une salve d'adieu en son honneur, qui indique publiquement que vous êtes content de lui.

Les Tsernogortses, comme tous les Orientaux, ont conservé l'antique et barbare usage de planter sur des lances les têtes de leurs ennemis. De même que les pachas récompensent tout soldat qui leur apporte une tête coupée, de même aussi les *voïevodes* serbes distribuent dans ce cas des décorations à leurs *iounaks*. Les vieux chants populaires mentionnent souvent les *tchelenkas*, plumes argentées flottant au bonnet du guerrier, et dont le nombre indiquait celui des ennemis qu'il avait décapités. Dans la petite guerre qu'ils ont faite à l'Autriche, il y a quatre ans, les Tsernogortses ont encore planté aux poteaux de Tsetinié les têtes coupées des Allemands, comme ils y plantaient, au temps de l'empire, les têtes des grenadiers français, pour se consoler des déroutes que nos soldats leur faisaient subir.

Le Slave de la montagne Noire n'est pas moins habile diplomate qu'intrépide guerrier. Voyez-le dans un *hane* albanais ou bosniaque, le soir d'une *tcheta*, faisant de la propagande, entretenant ses frères rayas des avantages, de la nécessité même d'une alliance avec son *saint vladika :* à la douceur mielleuse de ses paroles, il semble que cet homme terrible possède tous les secrets de séduction d'une femme. La dignité, l'abnégation d'un martyr rayonnent sur son visage, et on l'écoute comme un prophète. Au fond, le Tsernogortse est doué de la plus grande bonhomie; on admire l'humeur sereine avec laquelle il essuie tous les quolibets de ses voisins, le silence résigné ou la prestesse habile qu'il oppose, sans jamais se fâcher, aux plus mordantes plaisanteries. On vante l'adresse des Tsernogortses dans les transactions industrielles; leur commerce deviendrait, sans nul doute,

(1) Viande de chèvre et de mouton fumée qui se prépare avec une adresse toute particulière dans la tribu tsernogortse des *Niégouchi*.

florissant s'ils pouvaient jamais entrer en possession des bouches de Kataro, et se dérober aux nécessités de position qui les enchaînent à la vie guerrière. Parmi ces combattans il y a déjà un nombre considérable de laboureurs; au milieu de ces solitudes semées de pierres et d'ossemens humains, on trouve plus d'une riante oasis. Là où le Tsernogortse a pu conquérir sur le roc un petit champ cultivable, il l'ensemence et lui prodigue ses sueurs. Ce peuple, il est vrai, n'exerce aucune profession mécanique; s'il fait lui-même ses ustensiles de cuisine, de belles pipes en bois, et jusqu'à des tabatières du travail le plus élégant, c'est pour son amusement et sans désir d'en tirer profit. Les Tsernogortses aiment beaucoup la chasse, la pêche, et ils ne sont pas moins habiles à abattre le gibier qu'à couper les têtes turques. Fanatiquement attachés au sol natal, on les entend proclamer, même devant les délicieuses rives du Bosphore, que leurs arides rochers sont la plus belle partie de la terre.

On pourrait signaler plus d'un rapport entre les mœurs des Tsernogortses et celles de la chevalerie. Au temps où le commissaire vénitien Bolizza visitait ces guerriers (1), ils se servaient encore de boucliers et de lances; leurs exercices favoris étaient des joûtes pareilles à nos tournois, comme la lutte du *dcherid*, où l'on s'attaquait à cheval avec le javelot. Encore aujourd'hui, leurs fusils, leurs pistolets, leurs poignards, ressemblent à ceux qui conservent dans nos arsenaux le souvenir des derniers chevaliers. L'enthousiasme des rayas pour les Tsernogortses rappelle l'admiration que le peuple vouait aux preux de notre histoire. Quand un de ces braves traverse en voyageur les contrées voisines et même les provinces autrichiennes, les habitans accourent pour saluer le héros de la montagne, pour contempler un de ces hommes merveilleux dont les exploits font l'entretien de tous les Slaves.

L'analogie qui existe entre la position des Tsernogortses et celle des montagnards castillans combattant les Maures a dû développer chez eux plusieurs traits du caractère espagnol. Cette ressemblance se révèle même dans le costume, dans la large *strouka*, manteau en poil flottant sur l'épaule, dans l'*opanka*, sandale élastique et légère, commode surtout pour escalader les monts et sauter d'un roc à l'autre. Une blouse de laine blanche qui laisse nus le cou et la poi-

(1) Son rapport existe manuscrit à la bibliothèque de Saint-Marc, sous ce titre : *Relazione e Descrizione del sangiacato di Scutari*, 1614. 44 feuilles in-4°, classe 6e, code 176.

trine, et recouvre une culotte courte orientale, pour coiffure le fez rouge entouré d'un épais mouchoir qui rappelle le turban et dessine une physionomie toujours énergique, parfois remarquablement belle, tel est le costume du Tsernogortse, le chevalier gréco-slave.

Il n'est point impossible qu'un jour le Tsernogore, s'il parvient à s'emparer d'un port de mer et à opérer la réunion des Albanais à la race serbe, ne devienne un des principaux foyers politiques de la grande péninsule. Il importe donc de connaître le pays qu'habite un peuple animé d'une ambition si active. Deux routes bien différentes conduisent le voyageur dans la montagne Noire : si vous venez de Kataro et de l'Occident, vous ne rencontrerez que le désert, traversé de précipices où roulent les pierres que détache chacun de vos pas, et au bord desquels se penche quelque chèvre décharnée pour saisir les rares graminées suspendues aux roches grisâtres, le désert, où tout est lugubre, excepté l'homme qui vous sourit dans sa misère, confiant et bon parce qu'il est libre. Si au contraire vous venez de Novi-Bazar et de l'Orient, vous entrez dans le Tsernogore à travers les plus ravissans paysages, par des vallées que fécondent mille ruisseaux et que dominent de superbes forêts. Par quelque point du reste qu'on aborde la montagne, on peut y voyager, la nuit comme le jour, avec moins de danger que dans certains pays civilisés de l'Europe, à la condition expresse toutefois d'être accompagné d'un indigène. Ne fût-il conduit que par une femme, le voyageur peut marcher sans crainte; il n'en sera même que mieux défendu contre l'attaque des haïdouks, à cause du respect porté au sexe faible par ces chevaliers de l'Orient. Aussi arrive-t-il souvent que les étrangers se trouvent subitement remis par leur guide aux mains de quelque belle parente qui doit les escorter jusqu'à un endroit convenu. Stieglits, auteur allemand d'une relation de voyage au Monténégro (1), reçut ainsi pour conductrice, il y a quelques années, une jeune cousine du vladika.

La montagne Noire est, comme toute terre orientale, tellement identifiée avec ses habitans, qu'elle ne porte pas d'autres noms que ceux des *plèmes* ou tribus maîtresses de ses différens plateaux; si ces tribus disparaissaient, on ne saurait plus comment désigner les lieux qu'elles auraient évacués, et le pays redeviendrait, comme avant l'apparition des *ouskoks* (2), un vaste désert sans nom. Autrefois com-

(1) *Ein besuch auf Montenegro*. Stuttgard, 1841.

(2) Proscrits serbes dont les émigrations ont peuplé cette montagne.

pris dans le duché et la province de Zenta (appellation qui ne désigne plus de nos jours que la vallée de la Moratcha, de Jabliak à Podgoritsa), le pays maintenant appelé Tsernagora est situé entre l'Albanie, la Bosnie, l'Hertsegovine et la Dalmatie autrichienne. La Moratcha et la Paskola, qui tombent dans le lac de Skadar, lui servent de frontière orientale. A l'occident, sa limite naturelle serait la côte de l'Adriatique, d'Antivari à Raguse; mais le congrès de Vienne en a disposé autrement, et les Tsernogortses, qui de plusieurs points de leurs frontières pourraient presque lancer des pierres dans la mer, n'ont pas un seul débouché maritime.

Les remparts naturels du pays sont, à l'ouest, les contreforts du Sella-Gora, hauts de cinq à six mille pieds, à l'est et au nord la chaîne de l'Ostrog, au sud le Sutorman. De ces cimes se détachent des chaînons qui traversent en mille sens l'intérieur du pays. Les chansons nationales racontent que le Dieu du ciel, en parcourant la terre pour y semer les montagnes, laissa par mégarde tomber sur le Tsernogore le sac où il tenait sa provision de rochers; les blocs de granit contenus dans le sac roulèrent de tous côtés et couvrirent le pays. On n'y trouve qu'une seule plaine, celle de Tsetinié, large seulement d'une demi-lieue sur quatre lieues de longueur, et qui, entourée d'une ceinture de rocs, fut naguère le lit d'un lac. La seule grande rivière du pays est le Tsernoïevitj, qui, descendant des monts Maratovitj, au-dessus de Dobro, se rend par Tsetinié dans le lac de Skadar; un marché se tient chaque semaine dans un étroit bazar, à l'endroit où les bateaux qui remontent le Tsernoïevitj cessent de pouvoir naviguer. Ce bazar est très fréquenté, même par les Serbes d'Autriche et de Turquie. Le Tsernoïevitj, dans son cours très inégal, tantôt s'étend sur de belles *livadas* (prairies), tantôt se perd sous les roseaux ou se resserre entre des roches pendantes, qui semblent vouloir lui barrer le passage. Sur ses bords s'élevait la forte citadelle de Rieka, devant laquelle échoua une armée ottomane, et dont il reste à peine des vestiges. Les ruines d'Obod, situées sur un mont près de l'embouchure de la rivière, ont été mieux conservées. Au bas de ce donjon détruit s'ouvre, dans le rocher, une vaste et mystérieuse caverne; l'héroïque Ivo, le père des Tsernogortses, y dort, suivant la tradition, couché sur le sein des *vilas* (1), qui le gardent et le réveilleront un jour, quand Dieu aura résolu de rendre Kataro et la *mer Bleue* à ses chers Monténégrins. Alors le héros immortel marchera de nou-

(1) Nymphes chrétiennes qui figurent dans les légendes serbes.

veau à la tête de son peuple, pour chasser les *schwabi* (les *muets* Germains) des côtes usurpées sur les Slaves.

Outre la *Tsernoïevitja-Rieka*, il y a au Tsernogore une autre rivière, la Tsernitsa, que l'on remonte en bateau jusqu'au village de Vihra, où se trouve un bazar très ancien. C'est sur ce point qu'éclata la première insurrection des rayas de la montagne contre les Turcs, qui venaient recueillir la dîme du blé de maïs, et prétendaient que les boisseaux de mesure étaient trop petits. Les rayas indignés brisèrent ces boisseaux sur la tête des Turcs, en s'écriant : Voilà comment les Tsernogortses mesureront désormais leurs dîmes. La température de ces vallées est si douce, que les anciens Slaves appelaient toute cette région *Joupa*, terre sans neige ou terre du soleil, et ses habitans avaient le titre de *joupanes*, seigneurs du Sud. Mais un chaud climat est souvent fatal. Plusieurs districts manquent de sources, et les femmes de certains villages sont forcées de marcher toute une journée pour se procurer en été l'eau nécessaire aux travaux du ménage. On voit au Tsernogore, comme en Arabie, des tribus se battre pour la possession d'une source. Sur plusieurs points, les pâtres sont réduits à conduire leurs troupeaux jusqu'aux hautes cimes, où la neige se conserve dans le creux des rochers; en faisant fondre chaque jour une certaine quantité de cette neige, ils parviennent à désaltérer leurs bestiaux. Tandis que le pâtre allume ainsi du feu sur les glaciers, à quelques lieues au-dessous de lui l'olive, la figue, la grenade, croissent dans des vallées qui ne connaissent point l'hiver.

Le Tsernogore ne renferme ni villes ni forteresses; à peine a-t-il des villages, car ce qu'on appelle de ce nom au Tsernogore n'est que le terrain souvent très variable occupé par une confrérie (*bratstvo*), c'est-à-dire la réunion des différens ménages composant une communauté dont tous les membres se regardent comme parens. Les Tsernogortses bâtissent le plus souvent en pierre, à l'opposé des Serbes danubiens, qui construisent leurs huttes en bois ou en planches. Loin d'éparpiller, comme les autres Serbes, leurs demeures sur un grand espace, les Tsernogortses les groupent le plus possible sur des rocs escarpés, et ne laissent entre les maisons que la distance d'un étroit sentier. Ces maisons sont presque toutes garnies de meurtrières; dans les *koulas*, tours avec un étage, le rez-de-chaussée sert pour abriter les bestiaux. La montagne Noire est riche en troupeaux de chèvres et de moutons; mais les bœufs, et surtout les chevaux, y sont rares. Certaines vallées produisent un vin qui serait excellent

sans le goût âcre qu'il prend dans les outres où on le renferme. Des troncs d'arbres creusés par les indigènes offrent un asile à d'innombrables essaims d'abeilles qui produisent dans ces ruches de forme primitive un miel excellent. Les montagnards se nourrissent surtout de végétaux, de lait, de farine de maïs et d'orge, et de pommes de terre, dont la culture, maintenant générale, fut une des innovations du dernier vladika. Le pays n'a aucune voie de communication qui mérite le nom de route. Vainement Napoléon, maître de la Dalmatie, fit proposer aux Tsernogortses, par le maréchal Marmont, de leur construire à ses frais un grand chemin de Kataro à Nikchitja : ils refusèrent constamment, et non sans de bonnes raisons, les offres impériales.

Le Tsernogore proprement dit se divise en quatre *nahias* ou départemens, nommés Tsernitsa ou Tsermnitsa, Liechanska, Rietchka, et Katounska-Nahia. Ce dernier département, qui s'étend du mont Lovtchen, près Kataro, jusqu'à Nikchitja, forme à lui seul presque la moitié du Tsernogore. Autrefois inhabitée, la Katounska-Nahia a tiré son nom du mot albanais *katoun* (tente de pasteur dressée pour l'été). Maintenant elle renferme neuf *plèmes* ou tribus, réparties sur autant de districts. Les Allemands appellent ces districts des *comtés*, et désignent également par le nom de *comtes* les *knézes* ou chefs, le plus souvent héréditaires, qui président les conseils des tribus. Les neuf plèmes de la Katounska-Nahia sont les Niégouchi, les Tsetini, les Bielitses, les Tjeklitj, les Komani, les Plechiotses, les Tsousi, les Ozrinitj et les Zagartchanes. Comme ces tribus habitent les plus pauvres et les plus arides districts du Tsernogore, elles sont très portées au pillage, et les plus terribles brigands de la Turquie sortent encore aujourd'hui de leur territoire. C'est dans ce département qu'on trouve la forteresse de Tsetinié, qui domine une vaste plaine et sert de forum à ce peuple de pasteurs et de soldats; pendant que les diètes nationales ont lieu sur la prairie, le sénat siége sur la montagne auprès du saint vladika. A peu de distance de Tsetinié est Niégouchi (*Gnegost*), seul village de tout ce pays qui ait l'apparence d'une cité européenne, et où résident les plus illustres familles de la république, celle des Petrovitj, frères, oncles et cousins du vladika, celles des Bogdanovitj, des Iakchitj, des Prorokovitj, dont le chef actuel, le féroce Lazo, neveu d'un pope du même nom fusillé en 1809 par les Français, se fait redouter au loin par les Turcs. Niégouchi est le Moscou de cette Russie en miniature : l'humble demeure des pères de la dynastie y est conservée avec respect, comme la maison des

premiers Romanov sur les bords de la Moskva. La maison des Petrovitj n'a qu'un étage, et ressemblerait complètement à celles des autres habitans si elle n'était un peu plus grande. Un autre *konak* avait été construit dans les mêmes proportions; cet édifice, dont il ne reste plus que l'emplacement, était habité encore, il y a quelques années, par la famille du gouverneur civil, qui disputa pendant plus d'un siècle le pouvoir temporel au vladika. Dépouillée de tous ses biens, cette famille est maintenant sans feu ni lieu.

Les gros villages de Tchevo, Tsousi, Velestovo, illustrés par les chants populaires, sont assis dans des vallées rebelles à toute culture. Le petit bassin de Stanievitj, qui entoure le couvent de Saint-Michel-Archange, ci-devant résidence du vladika, et où se recueillent des fruits et du vin exquis, est la seule partie fertile de la Katounska-Nahia. La nahia voisine, celle de Tsernitsa, qui, longeant le lac de Skadar, descend vers Boudva et Antivari, est au contraire la plus riche partie du Tsernogore. Dans quelques vallées, la culture est arrivée à un degré de perfectionnement qui serait remarqué même en France; des jardins délicieux s'élèvent en terrasse sur les montagnes, et des vignobles alternent avec les plants d'oliviers, de figuiers, de grenadiers. Ces bosquets ne sont entretenus que par des hommes armés jusqu'aux dents. La Tsernitsa-Nahia renferme sept tribus : les Podgores, les Glouhides, les Bertchels, les Bolievitj, les Limliani, les Sotonitj et les Doupili. — La nahia de Gloubotine ou Rietchka-Nahia, partie centrale du Tsernogore, compte cinq tribus : les Loubotines, les Kozieri, les Tseklines, les Dobarski, les Gradjani. Cette nahia n'a d'autre richesse que sa rivière, le Tsernoïevitj, où abondent les truites et autres poissons qui, séchés et fumés, sont expédiés vers la Dalmatie et l'Italie. On y pêche aussi périodiquement un poisson nommé en serbe *ouklieva*, en italien *scoranza*, qui est de l'espèce du mulet et de la grosseur d'une sardine. Aux approches de l'hiver, les *ouklievas* descendent vers le lac de Skadar en masses si compactes, que la surface de l'eau se teint sur leur passage d'une couleur particulière. Ces poissons habitent surtout les endroits du lac appelés *okos*, tourbillons circulaires formés par des sources qui jaillissent du fond du lac, et dont la température, plus chaude que celle des eaux supérieures, attire les ouklievas : on les y trouve parfois en telle quantité, qu'une rame enfoncée au milieu d'un de ces bancs de poissons reste debout. Les plèmes des bords du lac ont la propriété presque exclusive de ces *okos*, où en automne il leur suffit de jeter le filet pour le retirer aussitôt tout rempli d'ouklievas. Les plus petits sont

conservés et parqués avec des claies dans les parties les plus basses et les plus herbeuses du lac, où on les entasse tellement, qu'ils ne peuvent presque se mouvoir : c'est ainsi qu'on les engraisse et qu'on fait rapidement grossir leurs ovaires, avec lesquels se compose une poutargue peu inférieure à celle de Prévésa. — Beaucoup plus aride que la Rietchka-Nahia, le quatrième et dernier département, celui de Liechanska ou Lieskopolié, s'étend le long de la Moratcha, en face de Podgoritsa. Bien moins grand que les autres, il ne renferme que trois tribus, les Drajovines, les Bouroni, les Gradats, qui complètent les vingt-quatre plèmes dont se compose le peuple tsernogortse proprement dit.

Cette république comprend en outre un grand nombre de districts confédérés, et par des adjonctions successives augmente d'année en année le nombre de ses alliés. La longue vallée de Koutchi est unie au Tsernogore depuis 1831; le vaste territoire de Grahovo est depuis 1840 presque entièrement séparé de la Turquie, et ce n'est pas seulement l'Hertsegovine, c'est aussi le pachalik de Skadar que le Tsernogore pourra s'incorporer totalement dans un avenir plus ou moins prochain.

II.

L'histoire de la montagne Noire forme une longue épopée commencée depuis trois siècles, et à laquelle chaque guerre nouvelle ajoute une page glorieuse. Cette épopée, encore informe, mais dont l'intérêt va croissant, n'est autre que l'ensemble des *piesmas*, chants populaires du Tsernogore. Ces chants, pareils à ceux des anciens rapsodes et composés souvent par les héros mêmes qu'ils célèbrent, ne sont unis entre eux par aucun lien. Ce n'est pas de la poésie dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, c'est un monument historique, c'est le tableau fidèle d'un état social dont aucun autre pays de l'Europe ne peut donner l'idée; et, ne fût-ce qu'à ce seul titre, ces chants grossiers méritent une analyse approfondie.

Un jour peut-être, si elles s'animent sous la main d'un grand poète, les *piesmas* tsernogortses deviendront à la fois une Iliade et une Énéide, car elles célèbrent tout ensemble et les triomphes d'une race de héros vraiment égale par ses exploits aux races primitives, et les efforts de ces guerriers pour reconstruire une cité détruite, un empire effacé. Pareils aux compagnons d'Énée, qui, fuyant Troie en flammes, cherchaient partout à rebâtir Ilion, les proscrits serbes

échappés du carnage de Kossovo (1) élevèrent une *cité-refuge;* seulement, plus heureux que les Troyens, ils ne furent pas forcés d'aller en jeter les fondemens sur un sol étranger; ils ne durent pas quitter leur terre natale. Les plus étonnans rapports existent d'ailleurs entre l'état des citoyens du Tsernogore et celui des premiers républicains de Rome. L'une et l'autre cité est composée de brigands, d'enfans de la louve, au cœur dur, aux appétits violens; mais ces brigands ou haïdouks, sur le Kataro comme sur le Tibre, se sont élevés à l'état d'*ouskoks*. L'*ouskok* offre un des types sociaux les plus anciennement gravés dans l'histoire; c'est l'exilé qui a retrouvé une patrie, le vaincu ou le condamné qui, séparé des siens, poursuivi par les maîtres de l'épée, a franchi d'un bond le fossé du champ d'asile, et se retrouve libre parmi des frères (2). Les fondateurs de Rome nous offrent le premier type bien saisissable de l'ouskok dans l'antiquité. Romulus ne fut donc pas poussé par une sévérité puérile à punir de mort son frère Rémus, qui avait sauté, par-dessus le fossé, en dehors de la ville naissante; car ce délit signifiait qu'il était passé à l'ennemi, à la société établie et prétendue légitime, par laquelle les vaincus révoltés ont toujours été regardés comme des ouskoks et des noirs. C'est ainsi que l'histoire moderne du Monténégro éclaire le vieux mythe des origines de Rome. Comme l'esclave ou le sujet dans l'antique Étrurie fuyait vers Rome, ainsi le raya poursuivi par ses tyrans fuit de roc en roc jusqu'au Tsernogore, qui est le plus sûr asile pour tous les proscrits de la presqu'île gréco-slave et même de l'Autriche méridionale. Il n'est pas jusqu'aux Turcs persécutés qui ne se réfugient au Monténégro, comme le prouvent certains chants albanais. On a vu même des jeunes gens de notre brillante Europe passer à la montagne Noire; lassés de l'esclavage qu'impose à ses enfans une civilisation déviée de son but, ils s'en vont là vivre en hommes libres, n'obéissant qu'au pouvoir de leur choix, sans autres ois que le sentiment qu'ils ont de la justice. Les vengeances héréditaires entre familles peuplent aussi le Tsernogore de Dalmates poursuivis par l'Autriche. Quoique réputés brigands, la plupart d'entre eux sont des hommes très honnêtes, que le seul attachement aux mœurs de leurs pères, réprouvées par leurs nouveaux maîtres, force à émigrer, s'ils ne veulent vivre dans leurs forêts sans toit, comme les bêtes.

(1) Grande bataille où l'empire serbe a été détruit par le sultan Amurat.
(2) De là le mot d'*ouskok*, littéralement *celui qui a sauté dedans.*

Ainsi s'est avec le temps formé le peuple tsernogortse. Les seuls élémens de son histoire sont, nous l'avons dit, les *piesmas*. Nous analyserons ces curieux documens à l'aide du recueil général que le vladika fit paraître en 1837, et de la *Grlitsa*, où de nouvelles *piesmas* ont été insérées depuis ce temps.

L'époque primitive de l'histoire du Tsernogore s'étend de 1500 à 1750. Les *piesmas* et les traditions qui nous sont restées de cette époque indiquent qu'au XVe siècle le Tsernogore manquait encore d'une population permanente, et n'était visité par les pâtres serbes que durant la belle saison. Les braves échappés de Kossovo, et Strachimir Ivo, dit *Tsernoï* (*le Noir*), c'est-à-dire le proscrit, le rebelle, vinrent peupler ces rochers déserts. De même que les Francs nommèrent France le pays où ils croyaient avoir été introduits par Francus, de même les Tsernogortses se disent les descendans de cet Ivo Tsernoï, et ont nommé Tsernogore la montagne sauvée par ce héros du joug des conquérans. Le fleuve qui traverse le pays des noirs libres, et qui s'appelait auparavant Obod, reçut de même le nom de Tsernoïevitj.

Voulant resserrer encore les nombreux liens de famille qui unissaient déjà les Albanais latins avec les Gréco-Serbes, Ivo avait épousé en secondes noces Marie, fille de Jean Kastriote, père de Skanderbeg. Allié aux plus hautes familles albanaises, il combattit bientôt les Osmanlis de concert avec ses parens. Déjà, dans les défilés de sa montagne, il avait fait subir au terrible Mahomet II une déroute complète à la fameuse journée de Keinovska (1450), où son frère et collègue George était mort au sein de la victoire. Enfin, en 1478, Mahomet II, brûlant de venger sa honte, reparut au pied de la montagne Noire, et pressa par sa présence le siége de Skadar, que défendaient les Vénitiens sous Antoine Lorédan. Alors Ivo-Tsernoï rendit à Venise des services signalés par ses diversions en Albanie. Le croissant toutefois l'emporta; les Turcs, ayant conquis l'Hertsegovine, serrèrent le noir Ivo de plus près. Accablé par le nombre de ses ennemis et par leurs assauts de plus en plus en plus acharnés, le vieillard alla à Venise demander du secours. Cette république venait de conclure un traité de paix et de commerce avec le sultan Bajazet; elle ne put donner que de vaines consolations au héros, et *le Noir* retourna dans sa montagne pour s'y ensevelir avec les braves qui l'avaient mis à leur tête. A peine arrivé, il incendia lui-même la citadelle de Jabliak, qu'il avait reconquise péniblement sur les Turcs, en transporta les moines et les reliques à Tsetinié, et là, dans

une position fortifiée par la nature, éleva l'église et la forteresse qui sert encore aujourd'hui de capitale au pays. Enfin une assemblée générale de ces guerriers décidés à mourir établit à l'unanimité que tout homme qui abandonnerait sans un ordre formel le poste confié à sa bravoure serait dépouillé de ses armes, revêtu d'habits de fille, et livré aux mains des femmes, qui le promèneraient dérisoirement dans tout le pays, avec des fuseaux et une quenouille au côté. La crainte d'une telle humiliation rendit chez ces hommes libres toute trahison impossible : le Tsernogore devint puissant, et la gloire du peuple monténégrin s'étendit au loin. Ivo maria ses deux filles à des princes célèbres, l'une à l'hospodar valaque Radoul, l'autre au despote George Brankovitj. Cette dernière princesse, sous le nom de Maïka Andjelka (la mère Angelia), est aujourd'hui vénérée comme sainte par les Serbes.

La grande Venise avait recherché l'alliance d'Ivo; depuis ce moment, les Tsernogortses ne cessèrent pas de servir à toute l'Italie septentrionale d'égide contre les Turcs, qui, maîtres de la Bosnie et de l'Albanie depuis la chute de Skanderbeg, auraient certainement mis fin à la république de Saint-Marc, sans la ceinture de corsaires et de haïdouks slaves dont se borda la côte orientale de l'Adriatique.

Le souvenir d'Ivo-le-Noir, plus connu sous le nom turc d'Ivan-Beg, s'est perpétué dans la montagne aussi vif que s'il venait d'achever sa carrière. Des sources, des ruines, des cavernes, s'appellent, de son nom, *Ivan Begova*, et l'on espère qu'il reparaîtra un jour comme un libérateur céleste, un messie politique. L'amour du peuple se reporta sur ce grand homme avec d'autant plus d'élan, que ses successeurs se montrèrent moins dignes de lui. Les chefs du Tsernogore finirent par accepter des palais et des dignités à Venise, et ne furent plus capables de commander une race indomptée. Le vieil Ivo lui-même avait hâté à son insu cette prompte décadence, en mariant son fils unique avec une Latine; attentat aux mœurs orientales que le ciel, suivant la tradition, punit d'une manière terrible. Le *livre d'or* de Saint-Marc, où le puissant Ivo s'était vu en 1474 inscrit parmi les grands de Venise, consigna également, quelques années après, le mariage du fils unique d'Ivo avec une Vénitienne qu'il déclare appartenir à la famille d'Erizzo, tandis que les Serbes la disent fille du brave Mocenigo. Ce dernier, après avoir délivré, avec l'aide d'Ivo-le-Noir, Skadar assiégée par les Turcs, était devenu doge, et aurait voulu contracter une alliance de famille avec son allié politique. Les *piesmas* appellent le fils d'Ivo indifféremment George,

Maxime ou Stanicha. Nous reproduirons ici quelques fragmens de ces chants historiques :

« Le Tsernoïevitj Ivo écrit une lettre au doge de la grande Venise : « Écoute-« moi, doge! comme on dit que tu as chez toi la plus belle des roses, de même « il y a chez moi le plus beau des œillets. Doge, unissons la rose avec l'œillet. » Le doge vénitien répond d'un ton flatteur; Ivo se rend à sa cour, emportant trois charges d'or, pour courtiser au nom de son fils la belle Latine. Quand il eut prodigué tout son or, les Latins convinrent avec lui que les noces auraient lieu aux vendanges prochaines. Ivo, qui était sage, proféra en partant des paroles insensées : — Ami et doge, dit-il, tu me reverras bientôt avec six cents convives d'élite, et s'il y en a parmi eux un seul qui soit plus beau que mon fils Stanicha, ne me donne ni dot ni fiancée. Le doge réjoui lui serre la main et lui présente la pomme d'or (1); Ivo retourne dans ses états.

« Il approchait de son château de Jabliak, quand du haut de la *koula* aux élégans balcons, et dont le soleil couchant faisait étinceler les vitres, sa fidèle compagne l'aperçoit. Aussitôt elle s'élance à sa rencontre sur la Livada, couvre de baisers le bord de son manteau, presse sur son cœur ses armes terribles, les porte de ses propres mains dans la tour, et fait présenter au héros un fauteuil d'argent. L'hiver se passa joyeusement; mais le printemps fit éclater chez Stanicha la petite vérole, qui lui laboura en tous sens le visage. Quand, aux approches de l'automne, le vieillard eut rassemblé ses six cents *svati* (convives), il lui fut, hélas! facile de trouver parmi eux un *iounak* plus beau que son fils. Alors son front se couvre de sombres rides, *les noires moustaches qui atteignaient ses épaules s'affaissent*. Sa compagne, instruite du sujet de sa douleur, lui reproche l'orgueil qui l'a poussé à vouloir s'allier aux superbes Latins. Ivo, blessé de ces reproches, s'emporte comme un feu vivant; il ne veut plus entendre parler de fiançailles, et congédie les svati. Plusieurs années s'écoulèrent, tout à coup arrive un navire avec un message du doge. La lettre tomba sur les genoux d'Ivo, elle disait : « Lorsque tu enclos de haies une « prairie, tu la fauches ou tu l'abandonnes à un autre, afin que les neiges « d'hiver n'en gâtent pas l'herbe fleurie. Quand on demande en mariage une « belle et qu'on l'obtient, il faut venir la chercher, ou lui écrire qu'elle est « libre de prendre un nouvel engagement. »

« Jaloux de tenir sa parole, Ivo se décide enfin à aller à Venise; il réunit tous ses nobles frères d'armes de Dulcigno et d'Antivari, les Drekalovitj, les Koutchi et les Bratonojitj, les faucons de Podgoritsa et de Bielopavlitj, les Vassoïevitj et toute la jeunesse jusqu'à la verte Lim. Il veille à ce que les *iounaks* viennent chacun avec le costume particulier de sa tribu, et que tous soient parés le plus somptueusement possible. Il veut, dit-il, que les Latins tombent en extase quand ils verront la magnificence des Serbes. — Ils possè-

(1) La pomme est encore pour les peuples slavo-grecs, comme au temps d'Hélène et du berger Pâris, le symbole de l'hymen et de la beauté.

dent bien des choses, ces nobles Latins! ils savent travailler avec art les métaux, tisser de précieuses étoffes, mais ce qu'il y a de plus digne d'envie leur manque, ils n'ont point le front haut, le regard souverain des Tsernogortses.

« Voyant les six cents svati rassemblés, Ivo leur raconte l'imprudente promesse qu'il avait faite au doge, et la punition céleste qui l'avait frappé dans la personne de son fils atteint de la petite vérole, et il ajouta : — Voulez-vous, frères, que nous mettions pendant le voyage un de vous à la place de Stanicha, et que nous lui laissions en retour la moitié des présens qui lui seront offerts comme au véritable fiancé? Tous les svati applaudirent à cette ruse, et le jeune voïevode de Dulcigno, Obrenovo Djouro, ayant été reconnu le plus beau de l'assemblée, fut prié d'accepter le travestissement. Djouro s'y refusa longtemps; il fallut, pour l'y faire consentir, le combler des plus riches dons. Alors les svati, couronnés de fleurs, s'embarquèrent; ils furent à leur départ salués par toute l'artillerie de la montagne Noire et par les deux énormes canons appelés *Kernio* et *Selenko*, qui n'ont point leurs pareils dans les sept royaumes francs ni chez les Turcs. Le seul bruit de ces pièces fait fléchir le genou aux coursiers, et renverse plus d'un héros.

« Arrivés à Venise, les Tsernogortses descendent au palais ducal. La noce dure toute une semaine, au bout de laquelle Ivo s'écrie : — Ami doge, nos montagnes nous rappellent. Le doge, se levant alors, demande aux conviés où est le fiancé Stanicha; tous lui montrent Djouro. Le doge donne donc à Djouro le baiser et la pomme d'or de l'hymen. Les deux fils du doge s'approchent ensuite, apportant deux fusils rayés de la valeur de mille ducats; ils s'enquièrent où est Stanicha, tous les svati montrent Djouro. Les deux Vénitiens l'embrassent comme leur beau-frère, et lui remettent leurs présens. Après eux viennent les deux belles-sœurs du doge, apportant deux chemises du plus fin lin, toutes tissues d'or; elles demandent où est le fiancé, tous les svati montrent du doigt Djouro. Satisfaits de leur ruse, Ivo et les Tsernogortses reprirent le chemin de la patrie. »

Les *piesmas* ne s'accordent pas sur la dernière partie de cette histoire. Les chants du Tsernogore rapportent que Stanicha, après avoir reçu sa fiancée, demanda au voïevode d'Albanie sa part convenue dans les présens, et que l'orgueilleux Djouro se refusa obstinément à tenir la promesse donnée. Les chants du Danube, au contraire, sont dirigés contre Stanicha, en faveur du Slave d'Albanie qu'ils appellent Miloch. Ces *piesmas*, chantées par des Serbes moins belliqueux, et par conséquent moins durs pour les femmes, s'étendent davantage sur la fiancée. Elles montrent la vierge latine priant Stanicha d'exiger de Djouro la restitution totale des présens.

« Je ne puis, crie-t-elle à Stanicha en pleurant de dépit, je ne puis céder cette merveilleuse tunique d'or tissue de mes mains, sous laquelle je rêvais

de caresser mon époux, et qui m'a presque coûté les deux yeux, à force d'y travailler nuit et jour pendant trois années. Dussent mille tronçons de lances devenir ton cercueil, mon Stanicha, il faut que tu combattes pour la recouvrer, ou, si tu ne l'oses, je retourne la bride de mon coursier, et je le pousse jusqu'au rivage de la mer. Là je cueillerai une feuille d'aloès, avec ses épines je déchirerai mon visage, et, tirant du sang de mes joues, avec ce sang j'écrirai une lettre que mon faucon portera rapidement à la grande Venise, d'où mes fidèles Latins s'élanceront pour me venger. A ces mots de la fille de Venise, Stanicha ne se maîtrise plus, de son fouet à triple lanière il frappe son coursier noir, qui bondit comme un tigre, et, ayant atteint Djouro, le Tsernogortse le frappe d'un coup de javelot au milieu du front. Le beau voïevode tombe mort au pied de la montagne.

« Glacés d'horreur, tous les svati s'entre-regardèrent quelque temps; enfin leur sang commença à bouillonner, et ils se donnèrent des gages, gages terribles qui n'étaient plus ceux de l'amitié, mais ceux de la fureur et de la mort. Tout le jour, les chefs de tribus combattirent les uns contre les autres, jusqu'à ce que leurs munitions fussent épuisées et que la nuit fût venue joindre ses ténèbres aux vapeurs sanglantes du champ de bataille. Les rares survivans marchent jusqu'aux genoux dans les flots de sang des morts. Voyez avec quelle peine un vieillard s'avance. Ce héros méconnaissable est le Tsernoïevitj Ivo; dans sa douleur sans remède, il invoque le Seigneur : — Envoie-moi un vent de la montagne, et dissipe cet horrible brouillard, pour que je voie qui des miens a survécu. Touché de cette prière, Dieu envoya un coup de vent qui balaya l'air, et Ivo put voir au loin toute la plaine couverte de chevaux et de cavaliers hachés en pièces. D'un monceau de morts à l'autre, le vieillard allait cherchant partout son fils.

« Un des neveux d'Ivo, Ioane, qui gisait expirant, le voit passer; il rassemble ses forces, se soulève sur le coude et s'écrie : — Holà! oncle Ivo; tu passes bien fièrement, sans demander à ton neveu si elles sont profondes, les blessures qu'il a reçues pour toi! Qui te rend à ce point dédaigneux? Sont-ce les présens de la belle Latine? — Ivo, à ces mots, se retourne, et, fondant en larmes, demande au Tsernogortse Ioane comment son fils Stanicha a péri. — Il vit, répond Ioane; il fuit vers Jabliak sur son coursier rapide, et la fille de Venise répudiée s'en retourne vierge chez son père. »

Toutes les *piesmas* rapportent que Stanicha, après avoir tué son rival, se fit musulman pour échapper à la vengeance des Slaves d'Albanie. Le beg de Dulcigno, Obren-Vouk, parent et vengeur du beau voïevode, craignant les coups du renégat, embrassa également l'islamisme, afin de conserver par là l'héritage de ses pères. Les deux chefs servirent pendant sept années le sultan, qui en récompense donna à chacun d'eux un pachalik héréditaire. Obren-Beg reçut celui de Doukagine, près d'Ipek, où ses descendans, les Mahmoud-

Bougovitj, sont toujours demeurés puissans; Stanicha fut installé à Skadar, où sa postérité n'a pas cessé de régner jusqu'en 1833, époque où fut exilé par la Porte le rebelle Moustapha, dernier pacha de cette famille, connue sous le nom de *Bouchatli*. Ce nom avait été donné aux descendans de Stanicha en souvenir de Bouchati, village où ils se réfugièrent après une déroute que leur firent éprouver, près de Liechkopolié, les chrétiens de la montagne, qu'ils voulaient subjuguer. Encore aujourd'hui, les habitans de Skadar et les Monténégrins ne sont point réconciliés, et ils se demandent des têtes en souvenir du beau Djouro. La conduite d'Ivo et de Stanicha a été la cause première de toutes les catastrophes qui ont affligé depuis ce temps le Tsernogore. L'histoire de cette montagne repose tout entière sur un principe essentiellement oriental et antique, *la solidarité*. Ce principe établit que chaque race est naturellement immortelle et souveraine, et qu'elle ne peut déchoir que par la faute de renégats infidèles aux devoirs héréditaires. Ainsi la race élue et privilégiée des Tsernogortses se scinda en deux comme Israël par l'apostasie : le Tsernogore resta l'asile des héros fidèles aux lois de la famille; Skadar, la Samarie de ce peuple, reçut le fils d'un nouveau David, qui aussitôt tourna ses armes contre sa propre race. Il est vrai que, selon la croyance orientale, les héros étant des demi-dieux et ne pouvant mourir, les guerriers du Tsernogore résisteront victorieusement aux renégats d'Albanie; mais la solidarité du sang les accable, leur glorieuse immortalité n'est pour eux qu'un incessant martyre : ils ont à expier chaque jour la faute de leur père adoptif, du Tsernoïevitj Ivo, et les noces fatales de Stanicha avec une Latine. Dans les idées du sensuel Orient, un prince souverain ne peut choisir de femme hors de sa nation, car une dynastie doit rester le plus pur sang, et comme l'essence même de la nationalité, qu'elle est censée résumer en elle, de même que les enfans se résument dans leur père. Épouser une étrangère, c'est donc forfaire aux lois d'une société patriarcale; aussi les sultans actuels, comme les anciens rois de Perse, comme les anciens tsars russes et les derniers krals serbes, aïeux des Tsernoïevitj, n'épousent-ils que des filles choisies dans leur empire.

La dynastie d'Ivo-le-Noir survécut peu de temps à l'apostasie de Stanicha; son dernier représentant, George, ayant épousé de nouveau une Vénitienne, cette princesse inspira au chef montagnard le dégoût de sa barbare patrie. George quitta le Tsernogore pour aller vivre tranquille au milieu du luxe et des jouissances de Venise, et la montagne Noire, déchirée par des discordes intestines, n'ayant à

opposer aux envahisseurs que les anathèmes de son évêque ou *vladika*, nommé German, tomba sous le joug musulman. Les compagnons renégats de Stanicha, rentrant dans la montagne, y conquirent la forteresse d'Obod, et s'emparèrent des débouchés commerciaux de leurs frères chrétiens, qui vécurent ainsi en rayas jusqu'à l'entrée du XVIIIe siècle. Les Tsernogortses se rappellent encore avec indignation l'époque où leur pays acquittait vis-à-vis de la Porte un haratch qui n'était destiné qu'à couvrir les frais de pantoufles de la sultane. Lorsqu'en 1604 ils s'insurgèrent contre le pacha de Skadar, Ali-Beg, qu'ils battirent et renvoyèrent blessé hors de leurs défilés, cette victoire n'aboutit qu'à leur procurer une existence moins précaire, le droit de rester en armes, au nombre de 8,027 guerriers, pour défendre leurs 93 villages, et de relever directement du sultan, qui reconnaissait leur chef militaire sous le nom de *spahi*, et leur chef ecclésiastique sous le nom de *vladika*. Ce fut dans cet état que les trouva, en 1606, Mariano Bolizza, patricien de Kataro, chargé de fixer les frontières entre la Turquie et la seigneurie de Venise.

Enfin les Vénitiens, étant entrés en guerre avec la Porte, soulevèrent les Tsernogortses contre leurs communs ennemis; Vissarion, septième vladika depuis German, se flatta d'avoir acquis à sa montagne une alliée fidèle dans la fière république, qui dès-lors commença ses conquêtes continentales sur les Turcs, puissamment secondée par les diversions des Tsernogortses. C'est ainsi qu'en 1627 ceux-ci battirent les musulmans qui allaient secourir Castel-Novo, et forcèrent cette ville assiégée de se rendre aux Vénitiens. Cependant, sur leur propre territoire, les montagnards n'avaient plus que les forêts pour asile; le pacha de Skadar, Soliman, avait forcé leurs défilés, incendié leurs villages et détruit Tsetinié. Bien qu'en revenant à Skadar il eût été atteint sous Podgoritsa et mis en pleine déroute par les Klementi et les Koutchi, alors maîtres du fort de Spouje, une grande partie de son armée, restée au Tsernogore, s'y maintint dans les défilés. Appuyées par les Bouchatlis, ces garnisons continuèrent à lever le haratch jusqu'à la fameuse année 1700, où commence l'hégire des Tsernogortses. Le vladika Danilo-Petrovitj-Niégouchi, qui revenait de la Hongrie, où le patriarche serbe Arsénius III l'avait sacré métropolite, détermina ses compatriotes à faire dans la même nuit main basse sur tous les musulmans de leur montagne qui refuseraient le baptême : ce plan fut exécuté ponctuellement. Le chant populaire qui en perpétue le souvenir mérite d'être

connu, ne fût-ce qu'à cause des motifs qu'il invoque pour excuser cet atroce évènement; il est intitulé *Sve-Oslobod* (entièrement affranchi).

« Les rayas du Zenta ont, à force de présens, obtenu du pacha de la sanglante Skadar la permission de bâtir une église. Le petit édifice terminé, le pope Iove se présente aux anciens des tribus réunis en *sobor,* et leur dit : — Notre église est bâtie, mais ce n'est qu'une profane caverne tant qu'on ne l'aura pas bénie; obtenons donc par de l'argent du pacha un sauf-conduit pour que l'évêque tsernogortse vienne la consacrer. Le pacha délivre le sauf-conduit pour le *noir caloyer,* et les députés du Zenta vont en hâte le porter au vladika de Tsetinié. Danilo-Petrovitj, en lisant cet écrit, secoue la tête et dit : — Il n'y a point de promesse sacrée parmi ces Turcs; mais, pour l'amour de notre sainte foi, j'irai, dussé-je ne pas revenir. Il fait seller son meilleur cheval et part. Les perfides musulmans le laissèrent bénir l'église, puis ils le saisirent et le menèrent, les mains liées derrière le dos, à Podgoritsa. A cette nouvelle, tout le Zenta, plaine et montagne, se leva et vint dans la maudite Skadar implorer Ommer-Pacha, qui fixa la rançon de l'évêque à 3,000 ducats d'or. Pour compléter cette somme, de concert avec les tribus du Zenta, les Tsernogortses durent vendre tous les vases sacrés de Tsetinié.

« Le vladika est élargi : en voyant revenir leur éclatant soleil, les montagnards ne purent retenir leurs transports de joie; mais Danilo, qu'affligeaient depuis long-temps les conquêtes spirituelles des Turcs cantonnés dans le Tsernogore, et qui prévoyait l'apostasie de son peuple, demande en ce moment aux tribus rassemblées de convenir entre elles d'un jour où les Turcs seront dans tout le pays attaqués et massacrés. A cette proposition, la plupart des *glavars* se taisent; les cinq frères Martinovitj s'offrent seuls pour exécuter le complot. La nuit de Noël est choisie pour être la nuit du massacre, qui aura lieu en souvenir des victimes de Kossovo.

« L'époque fixée pour la sainte veille arrive, les frères Martinovitj allument leurs cierges sacrés, ils prient avec ferveur le Dieu nouveau-né, boivent chacun une coupe de vin à la gloire du Christ, et, saisissant leurs massues bénies, ils s'élancent à travers les ténèbres. Partout où il y a des Turcs, les cinq exécuteurs apparaissent; tous ceux qui refusent le baptême sont massacrés sans pitié, ceux qui embrassent la croix sont présentés comme frères au vladika. Le peuple réuni à Tsetinié salua l'aurore de Noël par des chants d'allégresse; pour la première fois depuis le jour de Kossovo, il pouvait s'écrier : Le Tsernogore est libre (1)! »

Ainsi furent rendues à l'indépendance les tribus de la Katounska-Nahia. Il restait à délivrer les districts voisins encore asservis. Alors

(1) Cette *piesma* se chante encore aujourd'hui dans la famille des Martinovitj.

commença cette guerre audacieuse, prolongée jusqu'à nos jours, et dans laquelle on a vu mainte fois les prisonniers turcs échangés par mépris contre des pourceaux. Le Tsernogore se constituait peu à peu sur des bases plus solides que celles qui l'avaient d'abord soutenu. La vie patriarcale remplaçait l'existence isolée des pâtres nomades. Les pirates serbes que l'Autriche avait, pendant le XVIe siècle, opposés avec tant de succès à la république de Venise, et qui se sont immortalisés sous le nom d'*ouskoks*, venaient d'être enfin complètement défaits par le doge Jean Bembo; ils avaient dû chercher un asile sous l'abri de la montagne Noire, à Nikchitja et à Piperi. Drobniak avait également reçu en 1696 d'autres ouskoks refoulés par les Turcs d'Albanie. Tous ces réfugiés s'organisaient en villages ou confréries et en plèmes ou tribus, sous la présidence d'une plème supérieure, celle des Niégouchi, Serbes du mont Niégoch en Hertsegovine, qui, ayant émigré en masse, n'avaient point cessé de former une grande famille gouvernée par des lois particulières. Le patriarche militaire qui la dirigeait, de concert avec l'évêque ou le vladika, commandait à une tribu beaucoup plus considérable que toutes les autres; aussi exerça-t-il bientôt de fait le pouvoir suprême dans la petite république. Ce pouvoir émancipateur grandit et se fortifia sans sortir de la famille des Niégouchi, mais en subissant à certains égards les lois de l'élection. Ainsi le chef des Niégouchi pouvait, d'accord avec les anciens de sa tribu, choisir pour successeur celui de ses proches parens qui lui était désigné par son mérite, sans consulter l'ordre de la primogéniture.

La nuit de Noël de l'année 1703 avait affranchi le Tsernogore; cependant le résultat de cette lugubre nuit restait inconnu de l'Europe. Ce fut Pierre-le-Grand qui, ayant déclaré en 1711 la guerre au sultan, révéla au monde l'existence de ce nouveau peuple. Pierre avait cherché à soulever contre les Turcs tous les chrétiens de l'Orient : les seuls Tsernogortses répondirent à son appel. Un chant historique retrace avec énergie l'enthousiasme qui accueillit dans le Tsernogore cette insurrection populaire. Le chant s'ouvre par la lettre du tsar, que l'envoyé moscovite, Milo-Radovitj, lit à Tsetinié, dans un grand *sobor* de tous les *glavars* de la montagne. L'empereur russe, après avoir raconté ses victoires remportées sur le roi de Suède, la journée de Pultava, la trahison et la mort de Mazeppa, finit en disant :

« Maintenant le Turc m'attaque avec toutes ses forces pour venger Charles XII et pour complaire aux potentats de l'Europe; mais j'espère dans le Dieu tout

puissant et je me fie à la nation serbe, surtout aux bras des *iounaks* tsernogortses, qui certainement m'aideront à délivrer le monde chrétien, à relever les temples orthodoxes et à illustrer le nom des Slaves. Guerriers de la montagne Noire, vous êtes du même sang que les Russes, de la même foi, de la même langue, et d'ailleurs n'êtes-vous pas, comme les Russes, des hommes sans peur? Il importe donc peu que vous parliez la même langue pour combattre avec eux. Levez-vous tels que vous êtes, héros dignes des temps anciens, et restez ce peuple terrible qui n'a jamais de paix avec les Turcs.

« A ces paroles du tsar slave, du grand empereur chrétien, tous brandissent leurs sabres et courent à leurs fusils. Il n'y a qu'une voix : Marchons contre les Turcs, et plus vite ce sera, plus nous en aurons de joie..... En Bosnie et en Hertsegovine, les Turcs sont défaits et bloqués dans leurs forteresses. Partout villes et villages musulmans sont brûlés; il n'est pas une rivière, pas un ruisseau qui ne se teigne du sang infidèle. Mais ces *réjouissances* ne durèrent que deux mois; elles se changèrent pour les Serbes en calamités, à la suite de la paix subite et forcée que le tsar Pierre dut conclure avec la Porte. Les Tsernogortses furent pris d'un grand désespoir. Toutefois ils restèrent en campagne, se montrant déjà alors ce qu'ils sont aujourd'hui, buvant le vin et combattant le Turc. Et tant qu'un d'eux restera en vie, ils se défendront contre qui que ce soit, Turc ou autres. Oh! elle n'est pas une ombre, la liberté tsernogortse. Nul autre que Dieu ne pourrait la dompter, et, dans cette entreprise, qui sait si Dieu même ne se lasserait pas?

Une autre *piesma* complète en ces mots le récit de la guerre :

« Victorieuse des Moscovites, Stambol se livrait à la joie, quand tout à coup arrive dans ses murs un guerrier turc du *grad* sanglant d'Onogochto. Il raconte en pleurant au divan impérial les affronts qu'a subis la fière Bosnie attaquée par les noirs du Tsernogore, l'incendie des villes, le pillage des campagnes, la désolation qui règne partout. Ému de ces tableaux, le sultan confie cinquante mille hommes à son plus habile seraskier, Akhmet-Pacha, et le charge d'aller exterminer les rebelles. Le traité conclu sur le Pruth vient de mettre le tsar turc en paix avec toute l'Europe; il n'a plus d'ennemis que les Tsernogortses : comment résisteront-ils seuls contre le grand empire?

« Arrivé avec ses cinquante mille soldats dans la plaine de Podgoritsa, le seraskier impérial écrit au vladika Danilo : « Envoie-moi un petit haratch, « et pour otages les trois iounaks Popovitj de Tchevo, Merval de Velestovo, et « le faucon Mandouchitj. Si tu ne le fais, je mettrai à feu tout le pays de la « Moratcha au lac salé (l'Adriatique); je te prendrai vivant et je t'arracherai « la vie dans les tortures. » En lisant cette lettre, le vladika pleura amèrement; il se hâta d'écrire à tous les chefs de la rude montagne et les convoqua à Tsetinié. La diète étant rassemblée, les uns disaient : « Donnons le ha- « ratch! » les autres : « Donnons plutôt des pierres! — Compagnons, donnez ce « qu'il vous plaira, cria Mitjounovitj; pour moi, je ne livrerai point mes frères

« comme otages, à moins qu'ils ne partent en emportant ma tête. » Enfin, la diète décida qu'il fallait périr jusqu'au dernier pour la sainte foi et la douce liberté plutôt que de se rendre aux tyrans. Tous alors jurèrent ensemble de ne jamais envoyer aux Turcs d'autre impôt que le feu vivant de leurs carabines.

« Pendant ce temps, le vladika invoquait la *vila* propice du mont Koumo. — Génie de nos montagnes, lui criait l'évêque, apprends-moi comment nous vaincrons tant d'ennemis! — Et la bonne vila lui révélait les moyens de détruire l'armée infidèle. Trois Tsernogortses furent choisis pour aller à la frontière reconnaître l'ennemi; c'étaient les Iourachkovitj Ianko et Bogdane, et le grand Raslaptchevitj Vouko. Les trois braves, la carabine sur l'épaule, descendirent la vallée de Tsetinié, traversèrent rapidement deux nahias, et, au coucher du soleil, atteignirent Kokota. Là ils s'arrêtèrent pour manger leur pain; puis, franchissant à la nage la Moratcha au milieu des ténèbres, ils entrèrent dans le camp du pacha. Tant que dura la nuit, ils marchèrent à travers le camp sans en trouver les limites. — Combien y a-t-il donc de Turcs à cette frontière? demanda enfin Vouko. Ceux qui le savaient ne voulurent pas le dire, et ceux qui l'auraient dit ne le savaient pas. Il y en avait bien cent mille, y compris les levées irrégulières de paysans de toutes les provinces voisines jusqu'en Bulgarie. Vouko dit alors à ses deux compagnons : Retournez apprendre à nos chefs ce que vous avez vu, et, quant à ma personne, n'en ayez point souci; je reste ici pour vous servir.

Les Iourachkovitj retournèrent à Tsetinié. — Nous avons trouvé, dirent-ils aux knèzes, les ennemis en si grand nombre, qu'eussions-nous été tous trois changés en sel, nous n'aurions pu suffire pour leur saler la soupe. — Mais ils ajoutèrent, pour tromper les ames timides sur la grandeur du danger : Cette armée est un ramassis de boiteux, de manchots et d'estropiés. — Rassurés par ce rapport, les guerriers de toutes les plèmes, réunis à Tsetinié, entendirent pieusement la messe, reçurent la bénédiction de leur cher vladika, et, aspergés d'eau bénite, ils partirent en trois corps sous trois voïevodes. Le premier corps devait attirer les Turcs par sa fuite simulée, le second fondrait sur eux du haut des montagnes; le troisième, formant le corps de bataille, les attendrait de pied ferme dans la vallée. Ces divers corps, postés sur les rives de la Vlahinia, y restèrent durant trois jours : au coucher du troisième soleil, les Osmanlis parurent au-dessous de Vrania. Le prétendu transfuge, Vouko, guidait leurs bandes innombrables; tout à coup il se mit à chanter : Héros turcs, reposez-vous ici; lâchez vos coursiers le long de la Vlahinia, dressez votre camp pour la nuit, car vous ne trouverez plus d'eau fraîche d'ici jusqu'à Tsetinié. — L'armée turque s'arrête, pose ses sentinelles et s'endort.

« Soudain un nuage épais de guerriers noirs tombe des montagnes sur ce camp endormi, où il fait pleuvoir la mort. Abandonnant leurs riches tentes, les begs se mettent à fuir par les sentiers, mais ils les trouvent garnis d'embuscades tsernogortses. On fait un horrible carnage des fuyards; au-dessus des précipices du mont Perjnik, le feu vivant des Tsernogortses dévore tout ce que l'abîme n'engloutit pas. Pendant trois jours entiers, la superbe armée

des maîtres est poursuivie sans relâche par des rebelles, par de vils haïdouks. Qu'il était beau de voir comment étincelaient les sabres serbes, comment ils fendaient les têtes ennemies, et comment les rochers même, quand il s'en trouvait sur leur passage, volaient en éclats! C'est ainsi qu'en juillet 1712 le Tsernogore se couvrait de gloire et se remplissait des plus riches dépouilles. O frères serbes! et vous tous qui portez des cœurs libres, réjouissez-vous, car l'antique liberté ne périra pas, tant que nous aurons notre petite montagne Noire. »

Les vainqueurs nommèrent *Tsarev-Laz* (descente de l'empereur) le lieu où l'armée du seraskier avait été détruite. Par suite de cette bataille, beaucoup de villages et des districts entiers furent enlevés aux Turcs, et la forteresse de Rieka, qu'ils assiégeaient, resta aux mains des Tsernogortses. Furieux de ces revers, le *tsar pur* (le sultan) prépara avec ardeur une nouvelle expédition, et, deux ans après, cent vingt mille guerriers, conduits par Douman Kiouprili, marchaient vers le Tsernogore. Joignant la ruse à la force, Douman offrit la paix la plus honorable aux montagnards, qui, trompés par ses promesses, envoyèrent dans son camp trente-sept de leurs principaux glavars. A peine arrivés, les glavars furent saisis et pendus, et aussitôt après l'assaut fut donné à la montagne, privée par le perfide pacha de ses chefs les plus intelligens.

« Pour venger, dit la *piesma* nationale qui raconte cet évènement, pour venger le seraskier et les cinquante mille Turcs détruits dans les forêts et les défilés serbes, et pour guérir les blessures faites au cœur du sultan, Kiouprili ne laissa pas dans tout le Tsernogore un seul autel, une seule maison debout. Surpris sans munitions, quand la poudre leur manqua, les iounaks durent céder. Les plus jeunes se retranchèrent au haut des monts, les autres s'enfuirent vers Kataro, sur le territoire de Venise, convaincus que le doge, auquel leur longue guerre avait été si utile, ne les livrerait pas aux Turcs. Vain espoir! les Vénitiens laissèrent l'Osmanli envahir leur territoire pour y sabrer les vaincus. Mais quelle fut la récompense du doge, devenu l'ami des Turcs? Il se vit enlever par eux toutes ses provinces orientales. Tel fut le prix qu'obtint Venise pour avoir livré les Serbes. »

Les derniers vers du chant tsernogortse retracent, en la résumant, une triste période de l'histoire de Venise, qui, plongée dans ses calculs mercantiles, apprit alors ce qu'une nation gagne à l'abandon de ses alliés. Libre dans ses mouvemens par la possession de la montagne Noire, le Turc parcourut sans résistance toutes les provinces vénitiennes de la presqu'île gréco-slave, depuis la Bosnie jusqu'à l'isthme de Corinthe. La reine de l'Adriatique comprit un peu tard que sa

prospérité dépendait de son intime union avec les Serbes maritimes, et elle se mit à soutenir de nouveau les Tsernogortses, qui, restés maîtres des parties les plus inaccessibles de leur montagne, fondaient chaque jour comme des aigles sur les Turcs des vallées. En 1716, ils parvinrent même à expulser du pays les deux pachas d'Hertsegovine et de Bosnie, qui l'avaient envahi avec leurs armées. Il est vrai qu'ils déshonorèrent leur victoire en immolant soixante-dix-sept prisonniers aux mânes des trente-sept chefs traîtreusement exécutés par Kiouprili. En 1718, les Tsernogortses, au nombre de cinq mille cinq cents, marchèrent au secours des Vénitiens bloqués dans Antivari et Dulcigno et les délivrèrent en battant le visir d'Albanie. Une lettre de remerciemens, du sénat de Venise au vladika Danilo, conserve le souvenir de ce haut fait des guerriers noirs. En 1727, ils remportèrent une nouvelle et éclatante victoire sur Tchenghitj-bekir, qui ne leur échappa avec peine que pour aller se faire tuer quelques années plus tard par d'autres Slaves, à la bataille d'Otchakov.

Néanmoins la trace des affreux ravages commis par Kiouprili n'était point encore effacée. Plusieurs grandes tribus se trouvaient réduites presque à rien. Celle des Ozrinitj, suivant la piesma intitulée *la Vengeance de Tchevo*, était réduite à quarante hommes, quand son voïevode, Nicolas Tomache, se vit cerné dans Tchevo par des milliers de Turcs que conduisaient le beg Loubovitj et le gouverneur du fort de Klobouk. Le vaillant voïevode soutint les assauts des Turcs et donna le temps à l'armée tsernogortse de venir le délivrer.

« Pendant que la mêlée avait lieu dans la plaine, que le feu des fusils remplissait l'air de la terre au ciel, Tomache et les siens, du haut du rocher de Tchevo, priaient Dieu d'écarter d'un coup de vent ces nuages de fumée pour qu'ils pussent découvrir laquelle des deux armées l'emportait. Enfin ils voient monter vers eux leurs frères tsernogortses qui venaient de couper la tête à plus de mille Turcs, et qui amenaient un nombre non moins grand de prisonniers enchaînés. — O Dieu! s'écria Tomache, graces te soient rendues de ce que nous vengeons si bien nos pères massacrés par Kiouprili! Et puisses-tu donner dans ton ciel, à ceux qui meurent pour défendre le Tsernogore, les joies d'un triomphe sans fin! »

III.

L'existence jusque-là si précaire des Tsernogortses commençait à se consolider : la lutte, qui se continuait entre la montagne Noire et la Porte, attirait les regards de l'Europe civilisée; les héroïques mon-

tagnards étaient comblés de bénédictions par leurs voisins chrétiens, et la seconde moitié du XVIIIe siècle ne devait plus être pour eux qu'une longue série de victoires. Ils eurent cependant à traverser une dernière période d'angoisses. Huit pachas, sous le visir Mehmet-Begovitj, firent subir à la montagne Noire un blocus qui dura sept ans à partir de 1739. Toutefois, par de courageuses sorties contre les nombreux camps retranchés qui les bloquaient, les Tsernogortses affaiblirent peu à peu leurs ennemis et les mirent enfin en pleine déroute. Exaltés par l'ivresse sauvage de leur triomphe, ils brûlèrent vifs, dans une écurie, soixante-dix de leurs plus illustres prisonniers. Ce triste exploit n'a inspiré aucune chanson. Un plus noble souvenir se rattache à la journée du 25 novembre 1756. Un chant plein d'audace, de pureté et de fraîcheur, retrace les évènemens de cette journée avec l'exactitude du plus fidèle bulletin militaire (1).

« Le visir de Bosnie écrit une lettre au noir caloyer, Vassili-Petrovitj; il le salue et lui dit : « Moine noir, envoie-moi le haratch de la montagne avec le « tribut de douze jeunes filles des plus belles, toutes âgées de douze à quinze « ans, sinon je jure par le Dieu unique de ravager ton pays et d'en emmener « tous les mâles jeunes et vieux en esclavage. » Le vladika communique cette lettre aux glavars des tribus, et leur déclare que, s'ils se soumettent, il se séparera d'eux comme de gens déshonorés. La réponse des glavars fut : Nous perdrons tous la tête plutôt que de vivre dans la honte, quand même la servitude devrait prolonger d'un siècle notre existence. — Fort de l'unanimité des siens, le vladika répond au visir de Bosnie : « Comment peux-tu, renégat, « mangeur de prunes de l'Hertsegovine, demander le haratch aux enfans de « la montagne libre ? Le tribut que nous t'enverrons, ce sera une pierre de « notre sol, et au lieu de douze vierges tu recevras douze queues de pour- « ceau dont tu pourras orner ton turban, afin de te faire ressouvenir qu'au « Tsernogore les jeunes filles ne croissent ni pour les Turcs ni pour les rené- « gats, et que, plutôt que d'en livrer une seule, nous aimerions mieux mourir « tous perclus, aveugles et sans mains. Si tu veux nous attaquer, viens..... « Nous espérons que tu laisseras chez nous ta tête, et qu'elle roulera dans nos « vallons, déjà jonchés de tant de crânes turcs. »

« En recevant cette réponse, le pacha furieux battit des pieds la terre, se prit la barbe dans ses mains et appela à grands cris tous ses capitaines. Ils accoururent avec quarante-cinq mille soldats, et, conduits par le *kiaya* (lieutenant) du visir, ils s'avancèrent pour mettre à feu et à sang la montagne Noire. Les Tsernogortses les attendaient, retranchés dans le défilé de Brod, sous la blanche forteresse d'Onogochto. Là les deux armées se saluèrent de leurs fusillades sans interruption durant quatorze jours.

(1) Tome IIe de la *Grlitsa*, 1836.

« Tout à coup nos jeunes héros se lamentent : ils n'ont plus ni plomb, ni poudre. Passant au pied de leurs retranchemens, qui ne vomissent plus la foudre, les hordes turques s'en vont brûler les villages. Mais Dieu nous envoya un secours inattendu : malgré les sévères défenses du doge de Venise, un étranger compatissant nous apporta et nous vendit en une nuit plusieurs milliers de cartouches. Ravis à cette vue, les fils du Tsernogore se mirent à danser de joie, en chantant des airs de triomphe. Dès que l'aurore eut paru, ils firent le signe de la croix et s'élancèrent sur le camp des Turcs, comme des loups sur un blanc troupeau. Ils les mirent en déroute et les poursuivirent jusqu'à la nuit à travers monts et vallées. Le kiaya lui-même, blessé, s'enfuit hors d'haleine vers son visir pour lui apprendre combien il amenait de belles Tsernogortses. »

Quoiqu'appartenant à l'église latine, Venise avait toujours joui dans le Tsernogore d'une grande influence, lorsqu'en 1767 les Russes succédèrent aux Vénitiens dans les sympathies de la montagne Noire. Un aventurier slave, regardé par quelques-uns comme un déserteur autrichien, s'étant mis, sous le nom d'Étienne Mali (le petit), au service d'un montagnard de Maïni, près Boudva, parvint à faire croire à son maître qu'il n'était autre que le tsar Pierre III en personne. Bientôt Étienne passa au Tsernogore, où il se fit des partisans, grace à l'indolence du vladika Sava, qui, après avoir étudié à Pétersbourg, était venu remplacer l'intrépide Vassili. Enfin, les Tsernogortses se laissèrent séduire au point de choisir le prétendu tsar pour leur chef politique. Le patriarche serbe d'Ipek lui fit offrir ses services, et lui envoya un très beau cheval. Il est vrai qu'à cette nouvelle, les Turcs chassèrent le prélat, qui dut se rendre près de son souverain adoptif; mais les rayas n'en montrèrent que plus de sympathie pour l'imposteur, et jusque sur le territoire vénitien il y eut en sa faveur des rixes tumultueuses et sanglantes, notamment à Risano. Les troupes du doge, au nombre de plusieurs milliers d'hommes, étant venues bloquer cette petite ville, furent battues par les habitans, et durent se retirer, laissant plusieurs centaines de morts. Venise adressa, dit-on, des sollicitations à la cour de Russie pour qu'elle désabusât les Tsernogortses sur le compte du faux tsar. Le prince Dolgorouki fut donc envoyé dans ce but à la montagne Noire, où il déclara à tous les glavars réunis en *sobor* à Tsetinié que le véritable Pierre III était mort, et qu'on voyait en Russie son tombeau. Le *petit Étienne* fut alors arrêté par ordre du vladika Sava et livré à l'escorte de Dolgorouki; mais, l'envoyé russe ayant enfermé son captif dans une chambre placée au-dessus de la sienne, le rusé

Étienne cria aux Tsernogortses : « Vous voyez que le prince lui-même me reconnaît pour son supérieur, puisqu'il n'ose pas me loger au-dessous de lui. » Convaincus par ce raisonnement, les Tsernogortses s'élancèrent pour délivrer leur cher prisonnier, et Dolgorouki dut évacuer le pays plus précipitamment qu'il n'y était entré.

Alors les Turcs se mirent en campagne, poussés, à ce qu'on croit, par les Vénitiens. Trois armées, commandées par les trois visirs d'Albanie, de Bosnie et de Macédoine, envahirent en même temps le Tsernogore par Glouhido, Nikchitja et Podgoritsa. Les luttes furent partielles, mais acharnées. Au bout de deux mois de combats journaliers, les Tsernogortses avaient épuisé toutes leurs munitions sans pouvoir s'en procurer de nouvelles, car l'ingrate Venise, désormais intéressée à les voir périr, et voulant étendre son commerce sur leur ruine, avait bordé toute sa frontière d'un cordon de troupes, et ne laissait pénétrer ni vivres ni poudre dans la montagne. Les Osmanlis parvinrent ainsi à ravager plusieurs vallées et à incendier un grand nombre de villages. Ils ne purent toutefois pénétrer jusqu'à Tsetinié, malgré les forces considérables qu'ils avaient réunies, et aux approches de l'hiver ils durent battre en retraite. Une piesma intitulée *Bogovanié* (œuvre de Dieu) raconte cette glorieuse campagne de 1768 :

« Le doge vénitien écrit au tsar de la blanche Stambol; il le salue amicalement et lui dit : « Pur sultan, tu sais que sur ces rochers du Tsernogore, « au seul nom de l'empereur russe, tout le peuple s'émeut, comme feraient « des enfans pour leur père. Détruisons de concert ces rebelles, et qu'il n'en « reste plus trace. Je lèverai mes Dalmates et mes braves volontaires croates, « et je les posterai sur la frontière, pour que les bandes échappées à ton « cimeterre n'échappent pas à mon épée. » Aussitôt le tsar osmanli rassemble ses Albanais, ses Bosniaques et ses Roméliotes, en tout cent vingt mille fantassins et cavaliers, qui, leurs visirs en tête, marchent vers la montagne Noire et l'envahissent de trois côtés à la fois, pendant que les Vénitiens couvrent de troupes leur frontière.

« Cernés de toutes parts, les Tsernogortses invoquent le Dieu d'en haut, et dans une assemblée générale décident qu'il ne faut pas songer à la vie, mais à mourir glorieusement pour la foi et la chère liberté; puis, au nombre de dix mille contre cent vingt mille ennemis, ils partent en différens corps pour les divers points attaqués. Les Turcs marchaient entourés de l'incendie, et pénétrèrent très avant dans le pays; mais la mort les y attendait, car ils ne savent pas, comme nos guerriers, se cacher derrière des rochers et des arbres. Vainement ils criaient aux nôtres : Ames de souris, Tsernogortses, levez-vous, que nous vous voyions en plaine! Où fuyez-vous comme des rats à travers

les broussailles? Du sein des broussailles, les coups de fusil n'en partaient pas moins et frappaient l'ennemi à l'improviste.

« Cependant le Turc se bat durant neuf semaines, et nos pauvres haïdouks n'ont plus ni poudre ni plomb. Ils vont périr, quand arrive la fortune tsernogortse, la bonne fortune envoyée de Dieu : le 1er novembre, une pluie abondante tombe des nuages et dure jusqu'au lendemain, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, qui ravagent près de Boudva le camp du doge de Venise, et mettent en pièces les tentes du pacha de Skadar. Au milieu de ce désordre, les montagnards accourent et s'emparent des munitions mal gardées. Désormais bien pourvus, ils défient les trois visirs, qui, désespérant de se maintenir durant l'hiver dans la montagne, l'évacuent en semant de cadavres tous les sentiers. C'est ainsi que le vrai Dieu aide ceux qui le prient : crois donc au Christ, cher *pobratim*, crois au Dieu que les Tsernogortses adorent, au Dieu dont ils reçoivent joie, courage et santé. »

Le petit Étienne, pour qui les montagnards avaient remporté cette glorieuse victoire, ne joua qu'un rôle insignifiant durant la guerre; cette attitude purement passive lui enleva tout son crédit. Cependant il avait gouverné le Tsernogore pendant quatre années avec un tel empire, qu'il avait pu faire fusiller deux montagnards pour vol, ce que le vladika lui-même ne se fût pas permis, et il avait laissé exposés durant plusieurs semaines, sur un rocher de la route de Kataro, une bourse et un pistolet plaqué d'argent, sans que personne osât y toucher. Devenu aveugle par suite d'une explosion de poudre, le petit Étienne se retira dans un monastère, où il fut, dit-on, assassiné pendant son sommeil par un espion du pacha de Skadar. Cette singulière apparition eut du moins pour résultat d'exalter à un haut degré les espérances des Tsernogortses; persuadés qu'un empereur banni avait voulu se faire leur concitoyen, ils s'affermirent dans l'idée qu'ils étaient dignes de fonder un empire. La fin du XVIIIe siècle les révéla au monde gréco-slave comme des conquérans, ou plutôt comme des émancipateurs; grace à leur secours, une partie de l'Hertsegovine et les districts albanais du nord-est purent s'affranchir du haratch. Cette révolution amena des complications politiques et des mêlées sanglantes.

Les grands états de l'Europe s'étaient enfin aperçus que la montagne Noire valait la peine qu'on s'occupât d'elle. Dès-lors, sous le spécieux prétexte de lui prêter appui, ils ne cherchèrent plus qu'à l'absorber. Cette politique fut surtout celle de l'Autriche et de la Russie; mais le vladika qui gouvernait alors les Tsernogortses, Pierre Petrovitj, sut tirer parti de la rivalité qui existait déjà entre

les deux cours impériales : il se fit en 1777 sacrer métropolite sous l'égide des Autrichiens, à Karlovitj en Syrmie; puis il se rendit à la cour du tsar, qui le fit membre honoraire du grand synode de Russie. Ainsi, caressant alternativement les deux empires protecteurs, le vladika Pierre donnait l'exemple de cette politique habile que ses successeurs ont suivie jusqu'à nos jours.

Pierre sut profiter de l'anarchie qui dévorait les provinces ottomanes pour séparer du pachalik de Skadar un grand nombre de districts qui, sous le nom de *berda*, sont depuis confédérés avec le Monténégro; mais ce résultat fut acheté par de sanglantes batailles, dont la dernière, celle de Kroussa, délivra pour long-temps le Tsernogore des invasions albanaises. La conduite du vladika dans cette journée fut admirable, et long-temps après, les pieux vieillards de Tsetinié appliquaient à cette journée le verset de la Bible sur les Madianites, qui, *vaincus par Gédéon, ne relevèrent plus la tête, et laissèrent vivre en paix durant quarante ans le peuple d'Israël, jusqu'à la mort de son libérateur.* Le Gédéon de la montagne Noire fit embaumer la tête de son rival, le visir d'Albanie, qui fut exposée dans sa salle d'audience à Stanievitj, d'où on la transporta plus tard à Tsetinié. Comme la tête qui à Rome servait de fondement au temple de Jupiter, cette tête du Bouchatli devint, pour ainsi dire, la base du Capitole tsernogortse. L'éclatante victoire de Kroussa ouvrit une ère nouvelle pour les Monténégrins, dont l'indépendance fut constatée dès-lors aux yeux de l'Europe, et reconnue par le sultan même, qui, depuis cette époque, ne leur a plus fait demander le haratch.

IV.

La république française, après ses victoires remportées sur les Turcs d'Égypte, avait été saluée avec enthousiasme par tous les Gréco-Slaves; mais quand Napoléon en vint jusqu'à faire alliance avec le sultan, tout changea de face; il fut dès-lors aisé à la Russie de faire du Tsernogore un foyer d'intrigues et de réaction contre la domination française dans les provinces ci-devant vénitiennes. Une longue guerre s'engagea dans ces provinces entre nos garnisons et les Tsernogortses, qui, le plus souvent défaits, ne cédèrent jamais sans avoir vaillamment combattu. Quoiqu'elle ne leur ait procuré aucun des brillans résultats qu'ils en attendaient, ces montagnards trouvèrent néanmoins, dans une lutte à armes si inégales avec les

vétérans des campagnes d'Italie, l'avantage de répandre leur nom à travers l'Europe. Bien que vaincus, ils sentirent se développer en eux, par la résistance qu'ils opposaient à de tels vainqueurs, un plus haut sentiment de leur force et de leurs destinées. La mise en scène de ce long drame, telle que nous l'offrent les piesmas nationales, mérite d'être connue : *la Chute de Venise* est le premier de ces chants militaires.

« Deux hommes puissans se querellent pour la couronne du doge de Venise; l'un est le césar de Vienne, l'autre est le kral Bonaparte. Le jeune kral écrit au césar : Si tu ne veux pas me céder Venise, j'irai avec mes Français brûler tous tes villages, prendre tes châteaux et ta blanche capitale; j'entrerai à cheval dans ton propre divan, et changerai ton palais en hôpital. Je te chasserai de la terre germanique; Prague la dorée et ta ville de Milan deviendront ma proie; je t'enlèverai l'Istrie, la Dalmatie et Kataro, et je reviendrai prendre mon repos royal dans Venise.

« Le césar, ayant reçu cette lettre, assemble ses seigneurs et la leur communique : tous sont consternés, tous parlent de soumission, les seuls archiducs protestent, et on se décide pour la résistance. A cette nouvelle, le kral Bonaparte s'écrie : — Pauvre césar de Vienne! tu oses donc entrer en lutte avec la France; eh bien! soit! — Et il part avec ses Français, brûle villes et villages, et traverse toutes les provinces, en dépit du puissant Kutuzov, accouru de Moskovie au secours du césar des Germains. Et ni le césar, ni Kutuzov, n'osèrent barrer le passage à Bonaparte, qui entra sans coup férir dans Vienne, où il fit mille railleries sur le pauvre césar. Puis il s'élança vers Milan, qui, défendue par un général slave, Philippe Voukassovitj, ne se rendit qu'au bout de trois jours; maître de Milan, il promena ses armes par toute l'Italie, et vint, comme il l'avait promis, prendre son repos royal dans Venise. »

« Alors, dit dans un article officiel la *Grlitsa* (1), les Français, par le traité de Campo-Formio, livrèrent les bouches de Kataro à l'empire d'Autriche, oubliant que, lorsqu'en 1410 Kataro se donna volontairement aux Vénitiens, cette ville posa pour condition que, si un jour Venise n'était plus en état de les protéger, les habitans des bouches reprendraient leur première liberté, sans pouvoir être légitimement cédés à aucune autre puissance. Ce ne fut donc pas sans douleur qu'ils se virent, contre toute justice, adjugés à l'empereur romain, et leurs principaux knèzes résolurent d'envoyer une députation au vladika des Tsernogortses pour lui demander conseil et secours. »

Depuis ce moment, le vladika fut regardé par une grande partie des Serbes maritimes comme leur protecteur naturel, et son in-

(1) Tome IIe, 1836.

fluence parmi eux s'agrandit en raison de la décadence croissante de Raguse. Cette république célèbre était, avant l'invasion des Français, tellement vénérée dans toute la péninsule, que les Slaves de Turquie eux-mêmes venaient faire juger leurs querelles à ses tribunaux. Son aristocratie, toute civile, uniquement occupée de débats parlementaires, ne comprenant que l'ordre légal, étrangère à toutes les prétentions féodales et militaires, était la plus paternelle de l'Europe. Ce petit état, toujours en repos, offrait la plus complète antithèse avec la remuante et belliqueuse république tsernogortse. A Raguse, quand les Français y entrèrent, il n'y avait point eu depuis vingt-cinq ans de peine capitale prononcée contre personne. Lorsqu'on se voyait forcé de rendre une sentence de mort, la république prenait le deuil; on faisait venir de la Turquie un bourreau, qu'on payait en le renvoyant aussitôt après l'exécution, sans lui permettre de passer même le reste du jour dans cette ville de la paix. Les tchetas tsernogortses et les vengeances que les Serbes latins se voyaient obligés d'en tirer troublaient seules le calme profond du pays.

Avec les Français, une nouvelle ère commença pour les Serbes latins : les saines maximes des vieilles républiques firent place aux idées démagogiques venues de Paris; plus d'une piesma déplore les excès auxquels se livrèrent alors les *jacobins* serbes. Ceux de Kataro sont représentés dans un de ces chants écrivant à Bonaparte :

« O toi qui es notre père et notre mère, accours vite, si tu ne veux pas que les schwabi nous livrent au Russe ou à l'Anglais; nous t'attendons. »

Cependant l'influence française ne devait pas s'établir à Kataro sans lutte et sans efforts; d'autres iounaks écrivaient en même temps à l'amiral Seniavine dans la blanche Corfou :

« Voilà déjà quatre siècles que les Serbes ont perdu leur tsar à Kossovo; depuis lors, tout ce qu'il y avait de familles illustres dans notre nation a vécu en Primorée (1), sous l'ombre du doge de Venise, qui nous traitait à merveille; un père ne saurait être plus doux pour ses enfans. Nous avons été ensuite misérablement vendus à ce dur César de Vienne, qui nous a opprimés neuf ans, et maintenant les jacobins voudraient nous revendre à leur ami Bonaparte. Mais toi, glorieux Seniavine, viens ici nous protéger; tu seras le père de nos fils. »

Les chants populaires ajoutent que l'amiral russe, ayant lu cette lettre, partit avec sa flotte et qu'il s'empara des bouches de Kataro.

(1) Ce mot désigne tous les pays maritimes où l'on parle serbe.

L'histoire officielle s'accorde à peu près avec les chants populaires; elle raconte que Kataro devait, en vertu du traité de Presbourg, être remis à la France, mais que les habitans, de connivence avec les Autrichiens, rendirent la place aux croiseurs russes de Corfou, les considérant comme des maîtres moins à craindre que les Français d'Italie, grace à la distance qui sépare la Russie de Kataro. C'est alors que les Tsernogortses, aidés d'un corps moscovite, ouvrirent leur campagne de 1806; ils commencèrent par attaquer le général Lauriston et les Français de Raguse. Au nombre de vingt mille, ils assiégèrent à la fois Raguse et Kataro; ils réclamaient cette dernière ville comme ayant appartenu au royaume serbe jusqu'en 1343, et comme étant un des apanages les plus anciens de leur vladika. Quant à Raguse, ils prétendaient l'obtenir comme étant les plus forts. La flotte russe, qui bombardait la place par mer, avait débarqué trois mille hommes pour aider les montagnards; aussi pressaient-ils le siége avec fureur, quand le général Molitor, parti de Zara avec seize cents braves, les seuls Français restés disponibles en Dalmatie, arriva sous Raguse, que cernaient treize mille assiégeans. Il chargea à la baïonnette les plèmes dispersées des Tsernogortses et les culbuta sur les Russes, qui plièrent à leur tour. Abandonnant leur artillerie et leur camp, les fuyards s'entassèrent sur la flotte et s'éloignèrent à force de voiles. Cette victoire, qui semble fabuleuse, affermit la domination française autour des bouches de Kataro. Réduits à ne faire qu'une guerre de brigands, les montagnards se vengèrent de leurs revers par des tchetas isolées; dans l'une de ces expéditions, ils décapitèrent le général Delgorgues, tombé vivant entre leurs mains; un adjudant de Marmont, nommé Gaiet, partagea le sort du général. Enfin, à l'affaire de Castel-Novo, en 1807, ils laissèrent tant de morts, qu'ils ne purent plus tenir la campagne et conclurent avec les Français, auxquels le traité de Tilsitt avait donné Kataro, une paix sincèrement désirée, et qui ne fut plus troublée jusqu'en 1813. A cette époque, les Tsernogortses redemandèrent *leur ville de Kataro*, et, ne l'obtenant pas, ils marchèrent pour la reconquérir. Une longue piesma raconte cette campagne; nous n'en reproduirons que les traits principaux.

« Le vladika Pierre écrit à Niégouchi, au *gouvernadour* (1) Vouk Radonitj : « Holà! écoute-moi, *gouvernadour* Vouk, rassemble tes Niégouchi, et « avec eux tous les Tseklitj, et marche avec eux sur Kataro pour y assiéger

(1) Gouverneur civil et dépositaire du pouvoir exécutif de la république.

« les braves Français, en barrant les chemins et les escaliers de cette cita-
« delle, de telle sorte que personne désormais n'y puisse pénétrer. Moi, pen-
« dant ce temps, j'irai de Tsetinié à Maïna, et je m'emparerai avec les miens
« de la ville de Boudva. » Quand Vouk eut lu cette lettre aux fins caractères, il en bondit de joie, réunit une forte bande, montr à cheval et s'en alla vers Kataro. Arrivé au torrent de Gorajda, il dresse sa tente sur la rive, et, faisant occuper les hauteurs, il sépare Kataro du fort de Troïtsa. De son côté, le vladika descend avec les siens vers Maïna, où tous les *Primortsi* (Serbes maritimes) accourent se joindre à lui, et proclament l'adjonction libre de leur province avec la montagne Noire.

« Le lendemain à l'aurore, le vladika se lève, convoque tous ses frères tsernogortses et primortses, et leur demande si quelqu'un ne connaîtrait pas le moyen de délivrer Boudva, en épargnant le sang des Serbes et ceux des braves Français. A ces mots, Pierre Djourachkovitj se dresse sur les pieds, baise la main du vladika, et lui dit d'une voix soumise : Mon hospodar, voici le moyen de verser le moins possible de sang pour nous emparer de Boudva. Cette ville renferme autant de pandours serbes que de soldats français; écrivons au chef de ces pandours, au kerstitjevitj Vouko, qu'il engage une querelle avec la garnison étrangère, et pendant qu'ils se querelleront, nous nous approcherons des remparts dégarnis. Le vladika suit ce conseil, et écrit au chef des pandours, en lui promettant une grande récompense de la part de la Russie.

« Le kerstitjevitj rassemble ses frères, et leur lit la lettre qu'il vient de recevoir. Les pandours lui répondent : Il serait mal à nous de trahir les seigneurs français, de livrer le poste confié à notre bonne foi. Ils refusent de prendre part au projet de leur chef; mais celui-ci reste ferme : Étant tous Serbes, dit-il, nous devons tous agir d'accord avec notre saint vladika. Le chef finit par entraîner une partie de ses soldats; ils se débarrassent d'abord de ceux de leurs compatriotes qui sont le plus attachés à la France; puis, se jetant sur les Français, ils tuent ceux qui refusent de se rendre, saisissent et lient les autres deux à deux, et ouvrent, au lever du jour, les portes de la blanche Boudva. Monté sur son grand cheval, et léger comme un faucon gris, le vladika entra dans la place et rendit grace à Dieu.

« De son côté, le gouvernadour Vouk, campé sur la Gorajda, apprenant la prise de Boudva, dit aux siens : Nous ne pouvons pas vivre de honte; levons-nous à l'aurore, et allons donner l'assaut au fort de Troïtsa. Du haut des remparts de Kataro, le puissant général français aperçoit le mouvement des bandes serbes, et s'écrie : Gloire à l'Être suprême, qui nous permet enfin de voir comment les chèvres du Tsernogore escaladent les forteresses impériales! Et se tournant vers son état-major : N'y a-t-il parmi vous personne qui veuille aller secourir Troïtsa? Le capitaine Campaniole lui répond : Mon général, donne-moi trois cents soldats, et j'irai là-haut allumer la queue de tous ces rats de montagne, dont vingt seront réservés pour t'être amenés vivans.

« Campaniole part avec ses braves, mais pendant que l'aigle gravit vers

Troïtsa, les Tsernogortses se glissent par derrière pour lui couper la retraite, se répandent sur ses flancs, à l'abri des rochers, et l'enveloppent entièrement. Le héros, cerné, s'agite comme un lion; enfin il forme un bataillon carré et redescend la montagne. Il arrivait à Vernets, quand une balle étendit sur l'herbe cet aigle terrible. Une autre balle atteint le knèze Chaliar, qui suivait les Français; une troisième frappe le porte-étendard; la terre ne le reçoit pas vivant. Cent grenadiers tombent en braves; les autres rentrèrent dans Kataro, couverts de blessures et poursuivis par les rats de la montagne jusqu'au pied des remparts. A cette vue, les cinquante Français qui défendaient Troïtsa se rendirent, et les vainqueurs détruisirent ce fort, après en avoir enlevé les quatre canons verts, les beaux canons français, qui servirent à donner des salves joyeuses au vladika, quand il vint joindre son armée à celle du gouvernadour Vouk. »

Le bulletin officiel (1) sur la prise de Boudva et de Troïtsa ajoute quelques détails à ceux de la piesma. Il fixe au 11 septembre la conquête de Boudva, où cinquante-sept Français furent faits prisonniers, et au 12 du même mois l'assaut et la prise de Troïtsa, après une sortie inutile de la garnison de Kataro, qui fut rejetée dans la ville, laissant, outre ses morts, trente-six hommes aux mains des Tsernogortses; mais ce bulletin avoue que le fort de Troïtsa, miné par les Français, sauta en l'air une heure après l'assaut des montagnards. Quant à Kataro, le général Gautier y soutint le siége plusieurs mois, et ne se rendit qu'en décembre aux Anglais. Ceux-ci, en vertu d'un traité passé avec le vladika, remirent Kataro aux Tsernogortses, qui firent de cette ville leur capitale. Au printemps de l'année suivante (1814), cette précieuse conquête leur échappa par la cession solennelle qu'en fit l'empereur Alexandre aux Autrichiens. Un ordre du *césar de Vienne* fit partir de Raguse le général Miloutinovitj chargé d'expulser le vladika des bouches de Kataro. Les chants populaires gardent sur ce triste évènement un morne silence; en retour, les Serbes latins de Raguse ont composé de longues et moqueuses relations de la déroute du saint vladika et de l'évacuation de Kataro. Ils reconnaissent toutefois la bravoure avec laquelle les guerriers noirs défendirent cette place contre les Autrichiens de Miloutinovitj, en brûlant, avant de se retirer, jusqu'à leur dernière cartouche.

Revenu tristement dans sa montagne, le vladika Pierre soigna en paix les blessures de son peuple jusqu'en 1820, année où le cruel Dchelaloudin, visir de Bosnie, descendit la Moratcha avec une forte armée pour subjuguer les Tsernogortses. Ceux-ci l'attirèrent dans

(1) *Grlitsa*, tome IVe. 1838.

leurs défilés, et par un complet triomphe prouvèrent à la Porte que, s'ils avaient dû fléchir devant la stratégie européenne, ils gardaient toute leur supériorité en face des bandes irrégulières de l'islamisme. La déroute du visir bosniaque, qui peu de temps après se tua lui-même de honte, réduisit les musulmans à ne soutenir contre la montagne Noire qu'une guerre d'escarmouches, sans résultats historiques.

Le 18 octobre 1830, mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après un règne d'un demi-siècle, le grand vladika Pierre, qu'on pourrait presque nommer le Louis XIV du Tsernogore. Cet obscur antagoniste de Napoléon sur la mer Adriatique avait plus qu'aucun de ses prédécesseurs contribué à constituer son pays. Sa bravoure et l'invincible énergie de sa volonté n'excluaient en rien la douceur, qui chez lui était extraordinaire; il avait le don de la persuasion et de l'éloquence à un degré tel, qu'il suffisait d'un mot de lui pour obtenir des Tsernogortses les plus grands sacrifices; son pouvoir était illimité, et il commandait même au *gouvernadour*, quoique celui-ci fût censé son égal et siégeât en face de lui. Sa vie, d'une simplicité toute primitive, était si austère, que durant sa dernière maladie il n'avait pas même de feu dans sa chambre à coucher, ou plutôt dans sa pauvre cellule. Dès que ce chef d'un peuple héroïque eut expiré, toutes les plèmes accoururent pour lui baiser une dernière fois les mains. Comme il l'avait demandé dans son testament, un armistice de six mois fut juré sur sa tombe avec tous les ennemis du dedans et du dehors, et la belliqueuse montagne ne fit plus que gémir et prier, en invoquant celui qui toute sa vie s'était montré un bon prêtre et un parfait citoyen. Quatre ans plus tard, à l'ouverture du cercueil de Pierre Ier, les habitans de Tsetinié, ayant trouvé son corps intact, crièrent au miracle. Le grand homme fut déclaré saint; ses os furent mis sur un autel, qui est visité depuis ce temps par de nombreux pèlerins de tous les provinces serbes.

Dès le lendemain de la mort de Pierre Ier, celui de ses neveux qu'il avait désigné pour son successeur, quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans, dut prendre en main la crosse du défunt, fut conduit sur l'aire du Tsernoïevitj Ivo, et fut salué vladika par tout le peuple sous le nom de Pierre II. Pierre n'était pas même encore diacre : le dernier pacha Bouchatli, Moustapha, fils du fameux Kara-Mahmoud, permit à l'évêque de Prisren de se rendre dans la montagne pour donner la prêtrise au nouveau régent, qui n'alla qu'en 1833 recevoir à Pétersbourg la consécration épiscopale. Jusqu'à cette époque,

Pierre fut retenu dans sa patrie, dont l'indépendance était gravement menacée; le grand-visir Mehmet-Rechid, qui venait de forcer dans Skadar le rebelle Moustapha à capituler, songeait à conquérir le Tsernogore, comme il avait conquis l'Albanie, en y semant la discorde; mais il ignorait qu'au Tsernogore chacun obéit à la volonté de tous, que les citoyens y oublient leurs haines au premier coup de feu de l'ennemi étranger, pour voler au secours de leurs frères attaqués. Vainement il prodigua l'or; vainement il promit au vladika, de la part du sultan, un bérat d'hérédité pareil à celui du prince de Serbie, Miloch. Le vladika, qui se sentait déjà dans une position préférable à celle des princes protégés et tributaires du Danube, répondit qu'il n'avait pas besoin de bérat, tant que ses concitoyens voudraient le défendre; que, quand ils ne le voudraient plus, tout bérat lui devenait inutile. Cette réponse sublime dans un chef de dynastie exalta les Tsernogortses. La famille des Petrovitj, qui, depuis ses sanglantes vêpres de l'an 1703 jusqu'en 1832, n'avait pas cessé de produire de prêtres héroïques, apôtres à la fois de la patrie et de la religion; cette famille de nouveaux Macchabées se trouva investie par le peuple d'une confiance qui n'avait plus de bornes. Ce fut sous de pareils auspices que Pierre II, devenu dictateur à vingt ans, attendit l'armée du grand-visir, disciplinée à l'européenne et aguerrie par ses nombreuses victoires sur les insurgés d'Albanie. Malgré la supériorité de ses forces, le grand-visir n'était pas sans crainte, et il lança d'abord, pour sonder le terrain, son avant-garde, composée de sept mille jeunes taktiki, et commandée par le nouveau pacha de Skadar, Namik-Halil. Ce corps sut cacher si habilement sa marche, qu'il arriva sans y être attendu à la frontière ennemie, et surprit sans défense le défilé de Martinitj. Une piesma raconte de la manière suivante ce combat livré en avril 1832, qui se termina par la déroute du *nizam* impérial.

« A la frontière, la jeune *popadia* du beau village de Martinitj, l'aiglone du pope Radovitj, a fait un rêve; elle a vu en songe un nuage épais arriver du côté de la sanglante Skadar, passer sur Podgoritsa et Spouje, et décharger sur le *celo* de Martinitj la foudre au long fracas, dont les brillans éclairs lui ont brûlé les yeux, à elle et à ses huit belles-sœurs. Mais de l'église sur la montagne un vent violent a soufflé, puis un autre vent a soufflé de Joupina, et un troisième de Slatina, et tous les trois ensemble ont repoussé le sombre nuage jusque dans la plaine de Spouje. Elle raconte ce rêve à son époux qui, prévoyant aussitôt une attaque prochaine des musulmans de Spouje, se lève et apprête sa carabine luisante.

« La nuit durait encore quand les Turcs s'élancèrent, avec des torches à la main, dans le malheureux village. Pour couvrir la fuite précipitée des femmes, le pope Radovitj combat à la tête de ses paroissiens; il lutte jusqu'à ce qu'enfin des boulets enchaînés l'un à l'autre l'étendent brisé et mourant : — A moi! s'écrie l'époux de la rêveuse popadia; où êtes-vous, mes deux neveux, Stepho et Gabriel? En défendant nos foyers contre les incendiaires, des blessures m'ont atteint, blessures terribles et sans remède; mais je n'ai pas regret de mourir, car je me suis bien *racheté*. Toutefois, ô mes pauvres neveux, enlevez mon corps, de peur que les Turcs ne coupent et ne profanent ma tête, et faites annoncer l'invasion ennemie à toute notre chevalerie (1), afin qu'elle ne soit pas exterminée. Stepho et Gabriel accoururent avec trente bergers qui, surprenant les Turcs dispersés, leur coupèrent trente têtes et les chassèrent du village vers le pacha Namik-Halil.

« Cependant Namik range en bataille trois mille taktiki, et commence à battre avec son artillerie les koulas de Martinitj. Mais l'alarme a été donnée, et les renforts arrivent : c'est le capitaine de Bernitsa, Radovan-Pouliev, avec ses hommes; ce sont les Berdjani de Pipera et de Bielopavlitj qui, au nombre de huit cents, attaquent de front les trois mille taktiki et tout le reste de l'armée turque. Namik-Halil ne fut pas heureux, car il fut foulé aux pieds des chevaux, et poursuivi jusqu'aux portes de Spouje qui seules mirent sa vie en sûreté. Cent soixante-quatre Turcs étaient tombés morts, et trois cents avaient été blessés. Maintenant il peut aller, le pacha Namik-Halil, faire sa cour au tsar pur de Stambol, qui lui avait confié son beau nizam pour changer des veaux en lions. Faucons serbes, comme vous savez, à coups de carabines, remettre en droit chemin les pachas impériaux, de peur qu'ils ne s'égarent, qu'ils ne se perdent avec leurs gens dans les forêts profondes! Comme vous savez leur faire recueillir un haratch abondant, jusqu'à ce que, lassés de leurs visites trop fréquentes, vous leur coupiez la tête : ce qui, grace à Dieu, arrivera toujours tant qu'il y aura des fusils et des hommes de cœur dans la montagne Noire et libre! »

Le grand-visir se préparait à venger la déroute du nizam en marchant en personne contre les Tsernogortses, quand le sultan le rappela pour l'envoyer en Syrie contre le fils du vice-roi d'Égypte. Dès que la paix fut rétablie, le vladika se hâta de mettre à profit la popularité qu'il venait d'acquérir, pour consolider sa puissance. Il eut l'audace de faire mettre en jugement le *gouvernadour* Radonitj, en l'accusant de tenir pour une puissance ennemie du Tsernogore, pour l'Autriche, et d'aspirer de concert avec elle au pouvoir absolu. Déclaré traître à la patrie, ce vieillard de soixante ans fut condamné au bannissement avec toute sa famille, eut tous ses biens confisqués,

(1) Littéralement *iounakerie*, la réunion de tous ceux qui vivent en hommes de courage et d'honneur.

vit réduire en cendres à Niégouchi la maison de ses pères, et partit pour Kataro, où l'Autriche n'a pas cessé, même depuis que le chef des Radonitj est mort, de subvenir par des pensions à l'entretien de la famille proscrite. La place de gouverneur civil resta inoccupée; un instant avait suffi pour décider l'exécution de cette grande mesure, facilitée, il est vrai, par l'assassinat du plus héroïque et du plus aimé des Radonitj. Si ce frère cadet du gouverneur eût continué de vivre, le vladika n'eût pas aisément triomphé. Tranquille enfin sur la réussite de ses projets, Pierre II partit pour Vienne, où M. de Metternich le reçut assez mal; ce qui le détermina à aller demander au saint synode de Russie sa consécration épiscopale.

Le parti du gouverneur civil, profitant de l'absence de Pierre II pour se réorganiser, jeta les yeux sur la famille des Voukotitj de Tchevo, dont les Radonitj avaient hérité ou acheté leur charge. Le dernier représentant des Voukotitj, natif de Podgoritsa, mais établi à Kataro, avait été envoyé en Russie, par le précédent vladika, pour y réclamer l'héritage considérable de son parent, le général Ivo-Podgoritsanine, héros serbe chanté dans les piesmas. Voukotitj, après avoir plaidé devant les tribunaux russes et obtenu l'héritage, se contenta de s'en assurer les revenus sans emporter le capital, et revint au Tsernogore, où il se donna comme envoyé par la Russie pour réformer les lois du pays. Le sénat ébloui lui décerna la présidence, et nomma vice-président son neveu et compagnon de voyage, Voukitjevitj, qui fut aussitôt fiancé à une sœur du vladika. Mais ce jeune homme, étant retourné en Russie bientôt après, s'y éprit d'une belle Moscovite, l'épousa et l'amena à Kataro, ce qui indigna tellement les Tsernogortses, qu'ils chassèrent avec mépris de leur territoire le fiancé parjure. Le vladika, revenu sur ces entrefaites, fit rejaillir jusque sur l'oncle la disgrace encourue par le neveu, et en 1834 les deux *russophiles* durent évacuer le pays et s'en retourner là où ils avaient laissé leurs trésors.

Ce fut alors que Pierre II commença réellement à régner. Il n'avait pas jusqu'alors osé se montrer comme réformateur; pour assurer un accueil favorable à ses plans de régénération, il ne les présentait qu'en invoquant le nom du vladika défunt, comme celui du bon génie de la patrie, dont il fallait exécuter religieusement les volontés sacrées. Enfin, saisissant hardiment le timon de l'état, il ne gouverna plus qu'en son propre nom, et s'investit d'un pouvoir auquel nul vladika avant lui n'avait osé aspirer. Pour faire comprendre quelle puissante influence avait rapidement acquise Pierre II, il suffit

d'indiquer ici comment il empêcha, en 1835, une guerre nouvelle avec le sultan. Une bande de hardis iounaks de la Tsernitsa-Nahia, ayant surpris de nuit la forteresse de Spouje, avait massacré une partie des soldats turcs et en avait ramené une pièce de canon. Quelques mois après, sous prétexte de venger l'incendie de leurs moissons de maïs brûlées par les Turcs, des bandes de *koutchi*, ayant surpris la citadelle de Jabliak, y avaient planté leurs étendards au nom de son premier possesseur, le Tsernoïevitj Ivo, et avaient pris des mesures pour ne plus en sortir. Une longue piesma, publiée dans la *Grlitsa* de 1836, célèbre avec énergie cet audacieux exploit.

L'importance de Jabliak, son excellente position sur le lac de Skadar, semblaient commander impérieusement aux montagnards de ne plus s'en dessaisir. Pierre II en jugea autrement; il menaça ses compatriotes de l'excommunication s'ils s'obstinaient à garder leur conquête, et Jabliak fut évacuée. Le vladika conclut alors avec le pacha de Podgoritsa une paix *éternelle;* mais, avant que l'année fût écoulée, la guerre s'était déjà rouverte par une tcheta nouvelle des Turcs de cette ville contre les habitans des *Berda*, auxquels ils tuèrent quinze bergers et enlevèrent plusieurs milliers de brebis. Une lutte s'engagea aussitôt entre les tribus dépouillées et les tribus spoliatrices. Le vladika parut ignorer ces représailles, qui ne furent considérées que comme des faïdas privés, auxquels les deux gouvernemens respectifs de Tsetinié et de Stambol devaient rester étrangers. En se mettant ainsi en dehors des querelles de tribus, et en cachant sa faiblesse réelle sous le voile de la neutralité, le gouvernement du Tsernogore accoutumait peu à peu les Turcs à le regarder comme une puissance légitime.

Cette politique, applicable en Orient, ne saurait convenir vis-à-vis d'un état européen. Aussi le vladika dut-il forcément sortir de son sanctuaire, lorsqu'en août 1838 ses compatriotes voulurent recommencer contre les Autrichiens la lutte déjà soutenue contre les Français de l'empire, pour s'emparer d'un point maritime injustement refusé au Tsernogore par le congrès de Vienne. Parmi les districts qui jadis dépendaient de la montagne, et qui s'appellent aujourd'hui l'Albanie autrichienne, on distingue le Maïni, le Pachtrovitj, et la presqu'île de Loustitsa, dont les salines, qui appartenaient aux anciens chefs du Tsernogore, furent détruites par les Vénitiens en 1650, et remplacées par celles de Risano, où s'approvisionnent maintenant les montagnards, qui dépendent ainsi de l'Autriche pour une branche essentielle de leur alimentation. Le canton de Pach-

trovitj, où se trouve le couvent de Lastva, dans une plaine admirablement cultivée et renommée pour ses olives et ses fruits exquis, occupe presque tout le littoral de Boudva jusqu'à Antivari. Ses habitans avaient, comme marins, acquis de la célébrité et de grandes richesses; alliés militaires de Venise, ils ne lui payaient aucun impôt, choisissaient librement leurs chefs tant pour la paix que pour la guerre, et avaient au château de Saint-Stephane, dans une petite île, leur gouvernement, formé de douze *vlastels* ou plénipotentiaires et de six staréchines. Très choyés par les Vénitiens, ces fiers alliés pouvaient, en vertu d'une loi spéciale, comme jadis les Francs dans l'empire romain, épouser les filles des premières familles de la république. Quand les révolutions et la guerre donnèrent aux états d'Europe les arbitraires limites qu'ils ont aujourd'hui, l'Autriche obtint cette noble tribu, qui, décimée et réduite à trois mille ames, reste encore divisée en douze familles, et conserve sur la côte ses trente-sept villages. Cependant la misère qui les presse les a portés, depuis quelques années, à vendre aux Tsernogortses de nombreux pâturages, que ceux-ci ont transformés en champs cultivés, où ils ont bâti des demeures et introduit leur genre de vie. Pour mettre fin aux désordres sanglans qui en résultaient, les Autrichiens voulurent chasser, en les indemnisant, les Tsernogortses des terres du Pachtrovitj, dont ils étaient devenus possesseurs. Des négociations s'ouvrirent, et amenèrent le vladika à accepter l'expropriation; mais quand les ingénieurs autrichiens eurent commencé leurs travaux pour fixer la nouvelle frontière, les Tsernogortses, voyant l'étranger mesurer leurs champs, poussèrent des cris d'indignation. C'est à cette cause seule qu'il faut attribuer la guerre, et non pas, comme l'ont écrit certains journaux allemands, à l'enthousiasme excité chez les montagnards par la visite que le roi de Saxe leur avait faite à Tsetinié quelques mois auparavant.

L'attaque commença le 2 août par l'expulsion des arpenteurs autrichiens, qui durent abandonner précipitamment le plateau de Troïtsa. Les montagnards livrèrent ensuite un assaut à la tour fortifiée de Gomila, où le capitaine Spanner tint ferme avec sa compagnie de chasseurs. Le lendemain, quatre à cinq mille guerriers de la Tsernitsa-Nahia étaient réunis, et débouchant par le défilé d'Outerg, qui est la porte de la montagne vis-à-vis de l'Autriche, ils attaquèrent avec rage la koula et le poste impérial de Vidrak qu'ils avaient juré d'incendier. Se voyant repoussés à chaque assaut, ils imaginèrent enfin, pour protéger leur marche, de placer une femme en tête de leurs rangs. La femme est pour les Serbes un être sacré

contre lequel ils n'oseraient en aucun cas décharger leurs fusils. Mais les *schwabi*, que ne retient point ce respect fanatique de la femme, abattirent l'infortunée. Ce meurtre excita une telle horreur parmi les assaillans, que tous pour la venger s'élancèrent en furieux, et ne cessèrent pas pendant vingt-huit heures de se ruer contre le retranchement. Un renfort autrichien, qui venait pour débloquer la koula, fut repoussé avec perte. La garnison, quoiqu'elle ne comptât que vingt-sept hommes, n'en continua pas moins d'opposer aux montagnards une résistance désespérée. Enfin plusieurs compagnies impériales, arrivant de divers points, fondirent toutes à la fois sur l'armée tsernogortse, qui dut quitter la koula pour tenir tête à ses nouveaux ennemis. La mêlée fut terrible, et le succès resta long-temps douteux; du haut des monts, les enfans et les vieillards lançaient sur l'ennemi des quartiers de roches qui atteignaient le but marqué avec la précision d'une bombe habilement dirigée. La nuit seule sépara les deux armées; les Autrichiens avaient combattu en héros; la compagnie du lieutenant Roszbach, vétéran qui avait perdu un œil à la bataille d'Aspern, s'était principalement signalée par ses audacieuses charges à la baïonnette contre les montagnards.

Les deux partis se préparèrent les jours suivans à un combat général; l'affaire s'engagea le 6 août. Un millier de paysans dalmates, plus accoutumés que la troupe de ligne à cette guerre de montagnes, fut adjoint aux corps impériaux, et les guida dans les défilés du Pachtrovitj, d'où l'armée tsernogortse s'éloigna comme pour rentrer dans ses foyers, mais avec l'intention d'attirer les Autrichiens dans des gorges plus redoutables. L'ennemi se laissa prendre au piége, et bientôt, assailli de tous côtés par les montagnards qui poussaient d'affreux hurlemens, il dut se retirer en désordre. Les Tsernogortses poursuivirent les Autrichiens jusqu'au point d'où ils étaient partis. C'est alors que la division autrichienne de Gomila vint toute fraîche assaillir les vainqueurs déjà fatigués de la poursuite. Les Tsernogortses se virent forcés de regagner leurs positions escarpées, non toutefois sans avoir soutenu un combat de plusieurs heures contre les nouvelles troupes. Quelque chaude qu'eût été cette journée, les Autrichiens prétendent n'y avoir perdu que huit soldats et un officier, et n'avoir eu que quatorze blessés; ce qui paraît impossible, vu la durée et l'acharnement de l'action. La perte des Tsernogortses resta inconnue, parce qu'ils arrachèrent avec un courage fanatique tous leurs morts aux mains de l'ennemi.

Cependant le vladika, effrayé des suites que pouvait avoir cette

lutte engagée par son peuple, seul et sans alliés, contre toutes les forces de l'Autriche, se hâta de lancer l'excommunication sur ceux qui continueraient la guerre, et les pieux montagnards cessèrent à l'instant les hostilités, non cependant sans emporter avec eux à Tsetinié les têtes coupées des grenadiers autrichiens, qu'ils firent sécher au soleil sur les poteaux de la *palanke*, où on les voit encore.

La tâche des guerriers était accomplie; celle des poètes commençait; ils rendirent justice au brillant courage du lieutenant Roszbach, qu'ils appelèrent le grand voïevode borgne, et à ses chasseurs, *loups intrépides* qui mériteraient de combattre avec les braves du Tsernogore. « Toutefois, mort à leurs chefs! ajoutaient-ils; mort à ces impies qui, niant tous les droits humains, veulent dépouiller le voisin de son héritage, de la maison où ses enfans sont nés, et que Dieu lui a ordonné de défendre comme le berceau futur des enfans de ses enfans! Heureusement les fusillades, qui la nuit pleuvaient de nos montagnes comme des nuées d'étoiles filantes, et le rapide mouvement de nos sabres, ont fait reculer ces violateurs de femmes, ces maîtres des châteaux de la côte verte et de la mer, qu'ils ont enlevée aux fils du Tsernoïevitj Ivo. » Le seul regret des *iounaks* était de ne pouvoir continuer en Dalmatie, d'intelligence avec leurs frères maritimes les Morlaques, une guerre de haïdouks contre l'Autriche. Ils pensaient que cette puissance finirait par se lasser et leur concéderait ces quelques lieues de côte au sud de Boudva, dont elle ne tire aucun profit, et qui suffiraient pour donner au Tsernogore une existence européenne.

Loin de songer à de pareilles concessions, le cabinet de Vienne profita des dispositions pacifiques de Pierre II pour traiter avec lui de l'achat de ses couvens de Staniévitj et de Podmaïni, propriétés privées du vladika, qui, sans l'aveu du peuple, furent vendues avec toutes leurs dépendances en mai 1839. Staniévitj, qui n'est qu'à deux lieues de Boudva, avait servi pendant près d'un siècle de résidence aux vladikas, et Pierre Ier ne l'avait évacué qu'au temps de sa lutte avec les troupes françaises, dans la crainte d'être fait prisonnier par la garnison de Boudva et mené en France. Forte de ses acquisitions nouvelles, l'Autriche demanda une délimitation solennelle des frontières : la Russie, qui a intérêt à défendre les petits peuples gréco-slaves, pourvu qu'ils ne s'agrandissent pas, fut acceptée comme arbitre par les deux états belligérans. M. Tchefkine, consul russe d'Orchova, partit en mars 1840 pour le Tsernogore, afin d'y régler les vraies limites entre ce pays et la Dalmatie.

Après de longs débats, un traité de paix fut signé, traité d'une haute importance diplomatique, puisqu'il introduisait le Tsernogore dans le droit commun de l'Europe, mais qui souleva de violens murmures parmi les montagnards lésés par cette convention. Depuis cette époque, l'Autriche, peu rassurée malgré son succès, a dû munir les garnisons de cette côte de raquettes à la Congrève, destinées à atteindre de loin l'ennemi caché derrière ses rochers; moyen d'attaque peu loyal, mais regardé comme le seul que ce peuple terrible ne soutiendrait pas. Convaincus enfin de l'avantage d'une réconciliation au moins apparente avec les *schwabi*, les Tsernogortses laissèrent leur vladika ériger en face de Boudva une potence où devait être pendu quiconque se permettrait désormais des brigandages sur le sol autrichien (1). La Russie elle-même, pour cimenter cette réconciliation, désavoua son agent secret au Tsernogore, le capitaine du génie Kovalevski, et le somma de venir se justifier à Vienne de la part qu'il avait prise aux tchetas des montagnards. Obligé de quitter la montagne, qui était devenue pour lui une seconde patrie, le slavophile jura à ses compagnons d'armes un dévouement inaltérable, et partit pour aller plaider leur cause parmi les siens.

Décidé pour le moment à ne plus tenter de conquêtes que sur les Turcs, le vladika tourna contre l'Hertsegovine et l'Albanie toute l'énergie guerrière de son peuple. L'émancipation de ces deux provinces, pour laquelle les guerriers noirs combattent depuis trois siècles, sembla près de se réaliser enfin en 1841, à la suite des triomphes remportés pendant deux années consécutives sur le fameux visir de l'Hertsegovine, Ali. Kovalevski, de retour au Monténégro, dressait alors les plans de campagne des montagnards, et leurs manœuvres n'avaient jamais offert tant d'ensemble. Kolachine, Boroslavtse, Klobouk, le fort de Jabliak, réparé par les Turcs, soutenaient des assauts quotidiens. La ville de Podgoritsa, boulevart de l'Albanie, était surtout l'objet d'attaques acharnées. Toujours repoussés de cette place, les Tsernogortses y avaient enfin envoyé quelques-uns des leurs, qui s'étaient introduits comme transfuges, pour la miner secrètement et la faire sauter avec toute sa garnison; mais, leurs sacs de poudre ayant été découverts par les Turcs, ce complot n'avait abouti qu'au supplice des transfuges. Les montagnards, impatiens de laver leur affront, parurent aussitôt sous

(1) Cette paix, qui consacrait une spoliation, ne pouvait être solide. Aussi vient-elle d'être rompue par les montagnards, qui recommencent leurs irruptions sur les territoires en litige.

Podgoritsa au nombre de trois mille, battirent partout leurs ennemis, dévastèrent les campagnes au-delà de la Moratcha, et forcèrent ceux des Mirdites de Hoti, qui avaient jusqu'alors joui d'une existence indépendante, à se confédérer avec eux. Une partie des Klementi catholiques refusa seule de se confédérer, et encore aujourd'hui c'est cette fraction dissidente qui empêche les chrétiens libres d'Albanie de demander leur union avec la montagne Noire.

Quant aux Albanais musulmans, ils perdent chaque année du terrain. La guerre contre eux se fait sans aucune pitié; les prisonniers même sont massacrés, jusque dans Tsetinié, malgré le *veto* du vladika, et les poètes ne craignent pas de célébrer ces cruautés :

« Le beg Hassan-Lekitj, dit un chant populaire, est en tcheta avec quarante compagnons, il franchit la frontière tsernogortse; mais voilà qu'il passe au pied d'un rocher sur lequel Voutchetitj Marco était posté avec trois braves. Marco ajuste le beg Hassan, qui tombe sans mouvement sur l'herbe : — Jetez vos armes et mettez les mains derrière le dos, ou vous êtes tous morts! crie aux Turcs consternés le terrible Marco. Les Turcs obéissent; et, descendant de son embuscade, Marco les lie tous, prend la carabine du pauvre Hassan, et pousse devant lui, comme du bétail, ses quarante prisonniers jusqu'au village de Tsernitsa. Là, dédaignant une énorme rançon que ses captifs lui promettent, il les décapite tous dans la cour du tribunal de sa tribu, et orne de leurs têtes la koula du serdar. Que Dieu donne à Marco bonheur et santé! »

De pareils exploits méritent peu d'être encouragés, au moins dans leurs résultats : aussi le vladika, qui avait cru jusqu'en 1840 pouvoir distribuer des médailles russes à ses braves, reçut-il de Pétersbourg d'amers reproches, et on l'invita à s'en abstenir désormais. Alors il fit fondre hardiment des croix d'honneur tsernogortses, qu'il décerne aujourd'hui, au nom du sénat et du peuple, à ceux qui ont bien mérité de la patrie. Les tchetas contre l'Albanie continuent, et les hommes clairvoyans du gouvernement turc comprennent de plus en plus l'impossibilité de garder Skadar. Le grand lac qui baigne les murs de cette ville n'est presque plus accessible aux barques musulmanes. Outre les îles antérieurement conquises de Saint-Nicolas, Stavena et Morakovitj, les Tsernogortses ont envahi en 1838 une île longue de plusieurs lieues où est le village de Vranina; en 1840, ils se sont retranchés dans un îlot de rochers encore plus rapproché de Skadar, et qui leur sert aujourd'hui de poste d'observation. La montagne Noire peut à bon droit regarder ce beau lac, où aboutissent tous ses torrens, comme son complément naturel. La mission de la force est ici, comme partout, de faire triompher la nature.

V.

Le Tsernogore traverse en ce moment l'époque la plus critique de son histoire, l'époque *constituante*. Il est arrivé à un point de maturité et de force qui lui permet d'espérer qu'on ne lui contestera plus du dehors sa propre indépendance. Il doit seulement chercher à se procurer la tranquillité au dedans. Une organisation sur le pied de paix serait assurément très désirable, si elle pouvait s'accomplir sans mettre en danger l'existence même du Tsernogore, sans lui enlever sa raison d'être. Malheureusement, le jour où la montagne Noire cessera d'être plus libre que les états voisins, elle sera perdue; un peuple si faible et si peu nombreux n'est invincible depuis si longtemps que par les élans de courage qu'inspire aux citoyens l'amour de l'indépendance. Quelque dévoué qu'il soit à sa patrie, le vladika actuel pourrait donc bien en amener la chute par ses réformes. Qu'il ne se laisse pas éblouir par ses succès civiques et par les trophées militaires dont il a rempli son capitole. Plutôt que d'abdiquer leur liberté native, les Tsernogortses en viendraient à s'unir avec leurs voisins turcs. Tant que les citadelles de Nikchitj et de Podgoritsa seront debout, disent-ils, nous ne craignons l'oppression ni de notre sénat, ni d'aucun d'entre nos chefs.

En effet, dans cette presqu'île gréco-slave, dans cette terre d'esclaves toujours révoltés, le Tsernogore est un pays d'ouskoks, un champ d'asile; il ne pourrait renoncer à ce précieux privilége sans perdre en même temps tous ses avantages. Cet amour de la civilisation qui anime maintenant les chefs tsernogortses pourrait devenir funeste à leur patrie, s'il les portait à introduire la police franque, et toutes les restrictions aux droits individuels appelées en Europe moyens de gouvernement, dans un pays qui, par les exigences de son état social, exclut presque entièrement l'emploi de ces moyens. Une administration plus régulière que celle qui a existé jusqu'à présent est sans doute nécessaire au Tsernogore. Le vladika précédent l'avait déjà senti; dès l'année 1821, il avait introduit dans les *nahias* une espèce de gendarmerie appelée du nom turc de *koulouk*, et érigé un tribunal suprême, composé des principaux habitans; mais aucune peine ne pouvait encore être prononcée contre ceux qui résistaient à ses décisions judiciaires; la douceur de Pierre Ier l'empêchait d'ailleurs de recourir à la force pour réaliser ses plans, et il dut remettre en mourant à son neveu, le vladika actuel, le soin d'achever la ré-

forme qu'il n'avait pu qu'ébaucher. Le nouveau souverain avait été pâtre dans son enfance, long-temps sa nature rêveuse l'avait fait passer pour un fainéant. Envoyé plus tard à Pétersbourg, il y avait reçu une éducation très soignée, et son esprit supérieur s'était ouvert aux connaissances les plus variées. Parmi les langues qu'il possède, c'est la française qu'il semble préférer; il ne parle que cette langue avec les étrangers. Son ancien maître de français était encore ces dernières années auprès de lui, et jouissait d'un grand crédit. Pierre II s'intéresse vivement à ce qui se passe dans nos capitales. Plus instruit qu'aucun de ses prédécesseurs, il consacre parfois aux muses ses courts loisirs; il a publié un volume de poésies intitulé *l'Ermite de Tsetinié*, et imprimé dans le pays même. Quelque opinion qu'on ait de ses actes comme régent, on ne peut s'empêcher d'admirer cet homme qui se condamne à vivre avec des barbares, après avoir connu les mœurs brillantes de l'aristocratie européenne. C'est afin d'être plus complètement l'*illuminateur* de sa race, que Pierre consent à mener l'austère et monotone genre de vie de ses aïeux, tout en acceptant l'immense responsabilité d'une révolution jugée indispensable, et en bravant tous les dégoûts, tous les périls qui entourent nécessairement le réformateur d'une société trop éprise de ses vieilles mœurs.

On s'étonne qu'en moins de dix années Pierre II ait adouci la férocité de ses compatriotes, et leur ait fait aimer la vie civile, au point de pouvoir abolir le droit de *krvina* ou les vengeances héréditaires, punir le vol et restreindre l'usage païen de l'*otmitsa* (enlèvement des jeunes filles), qui ne sera bientôt plus qu'un fait ancien, comme le dit le vladika lui-même, dont les pieux sermons contre cet usage ont trouvé partout des échos. On le blâme d'agir moins en prêtre qu'en chef impitoyable, et de pousser la rigueur jusqu'à faire exécuter les coupables en sa présence; mais sait-on s'il pourrait autrement assurer le respect des lois chez une race tellement endurcie?

Avant le règne de ce hardi réformateur, les procès se vidaient dans la montagne par le sabre ou par des juges choisis au gré des parties. La seule condition requise pour pouvoir juger était une loyauté reconnue; souvent on ne craignait pas de choisir ses juges même dans la tribu du parti contraire. Quant aux affaires publiques, elles étaient débattues dans les assemblées générales du peuple, auxquelles on soumettait le résultat des assemblées préparatoires qui s'étaient tenues dans chaque nahia, après avoir eu lieu d'abord dans chaque tribu. Bien que soumises à des restrictions de plus en plus

nombreuses, ces assemblées ne sont point encore abolies, leur vote est toujours reconnu comme la loi suprême; le plus pauvre citoyen y peut siéger et dire hardiment au plus riche : Ce que tu veux, je ne le veux pas; et si cet homme obscur a de l'éloquence, son opinion pourra triompher même de celle du vladika, tant est grande chez ce peuple la puissance de l'art oratoire. Malheureusement il s'était introduit dans ces assemblées quelque chose du *liberum veto* des anciennes diètes slaves. Pour prévenir les désordres que pouvait entraîner un tel morcellement de la souveraineté nationale, le vladika actuel a établi, dès l'année 1831, sous le nom de sénat, un corps législatif suprême, composé d'un président et de douze membres, qui formèrent en même temps le tribunal de dernière instance. Mais cette espèce de cour des pairs du Tsernogore, habitant le palais du vladika, et formant avec lui un seul pouvoir politique, n'a pu prendre une place si haute dans l'état que la ratification du peuple ne soit pas nécessaire pour les lois fondamentales. Ce parlement est présidé, en l'absence du vladika, par son frère aîné George Petrovitj, habile officier qui a appris l'art de la guerre dans les armées de l'empereur Nicolas, et qui est revenu, en 1837, décoré de plusieurs ordres russes. Son ambition militaire donne quelque ombrage à son frère l'évêque; il est l'objet d'une active surveillance dans le vieux couvent dont la plus belle moitié lui a été assignée pour palais, et où des appointemens considérables, qu'il tire des caisses de l'état, lui permettent de vivre en prince. Tant d'avantages retiennent dans une soumission, du moins apparente, ce remuant personnage, au moyen duquel plus d'un cabinet se flatte d'introduire la division au Tsernogore. Mais le seul changement que l'Europe pourrait opérer serait de favoriser les vœux secrets du peuple en rétablissant dans la personne de cet habile militaire la dignité de *gouvernadour*, et en concentrant ainsi dans la même famille régnante les deux pouvoirs politique et religieux.

La cour siége au nouveau monastère que le vladika actuel a fait lui-même bâtir. C'est là que veillent les trente *perianitj*, guerriers *à plumets*, l'élite des jeunes gens de la montagne. Quatre canons enlevés aux Turcs défendent l'entrée de cette demeure, à la fois guerrière et monastique; la poudrière s'élève près du clocher, l'imprimerie avoisine la salle des armures. Au-dessus de la *riznitsa* (salle épiscopale), qui renferme les costumes, les calices et les ornemens sacerdotaux, on conserve les trophées des batailles, et parmi les dépouilles opimes la tête embaumée du noir Mahmoud. A cinquante pas de cet édifice s'élève une construction oblongue en pierres, mais

recouverte en chaume : c'est le *soviet* (maison du sénat). Dans les hangars extérieurs sont attachés les ânes et les mulets qui servent de montures aux sénateurs. La vaste chambre consacrée aux délibérations n'a d'autres meubles qu'une rangée de tapis et un long banc de pierre qui s'étend autour d'un âtre creusé dans la terre, et où l'on fait du feu pendant l'hiver : c'est là que les chefs, après avoir suspendu leurs armes à la muraille, s'asseoient, le tchibouk aux lèvres, autour de leur archevêque, assis comme eux sur le banc de pierre, avec un coussin pour unique distinction. Le résultat des débats est constaté sur place par le secrétaire du *soviet*, qui écrit à la turque sur ses genoux. C'est le peuple qui est censé élire les *sovietniks* (sénateurs), mais c'est au vladika seul qu'il appartient de confirmer l'élection. Ces fonctionnaires sont logés et nourris aux frais de l'état, et reçoivent un traitement annuel de 200 francs par tête. La modicité de cette somme ne s'explique que par la pauvreté du pays et l'extrême bas prix des denrées. Tous les oukases qui régissent le Tsernogore doivent être élaborés et consentis par ce corps législatif, et ne sont promulgués par le vladika qu'avec la formule toute romaine : *au nom du sénat et du peuple tsernogortses.*

Habituellement le vladika préside en personne les séances du *soviet;* puis le soir, après le souper, les capitaines venus de la frontière pour rendre leurs comptes, les *serdars*, les vieux knèzes, et même les poètes aveugles, viennent se ranger autour de l'hospodar, qui s'entretient avec eux, écoute leurs récits de guerre, adresse des complimens aux plus dignes, ou fait chanter devant lui quelques rapsodies héroïques; les plus beaux de ces chants sont ensuite publiés dans la *Grlitsa.* Telles sont les *veillées du château* des Tsernogortses. Que Pierre II aime à se produire au dehors sous des formes européennes, qu'il prenne vis-à-vis de l'étranger les titres de *prince* et d'*altesse sérénissime*, il n'y a rien là que d'inoffensif, car ces titres sont de nulle valeur vis-à-vis de son peuple, qui ne l'appelle que *saint père* ou *maître saint* (*sveti vladiko*). Son titre réel est *archevêque du Tsernorgore et des Berda;* les actes ecclésiastiques ajoutent : *et de Skadar et de toute la Primorée.* Il a pour armoirie l'aigle double, que le Tsernoïevitj Ivo portait sur son bouclier. C'est à Ivo que les évêques tsernogortses doivent les fermes qui, sous le nom d'*Ivan begovina*, forment leur principal revenu, évalué à 130,000 francs de rente au plus. Le vladika reçoit, il est vrai, assez souvent des dons libres de ceux qui reviennent de la tcheta chargés de butin, il a en outre sa part dans les pêches qui se font sur le lac de Skadar; mais tout cela

ensemble ne suffit pas pour faire de lui un prince opulent : aussi observe-t-il dans toutes ses dépenses la plus stricte économie.

Pour réaliser ses réformes, Pierre II avait besoin d'un bras et d'une plume infatigables; il a trouvé l'un et l'autre dans l'habile Milakovitj, dont il a fait son premier ministre. Toutefois la sagesse du ministre n'a pu préserver le maître des angoisses que lui ont causées les révoltes de 1833, 35 et 41, révoltes qui n'ont pu être domptées sans effusion de sang, et dans lesquelles les rebelles ont constamment protesté contre le pouvoir dictatorial de Pierre II, et réclamé le rétablissement de la charge de gouverneur civil. Pour se maintenir contre cette faction acharnée, le vladika a créé, sous le nom de *guardia*, une gendarmerie mobile, composée d'abord de cent trente-cinq hommes, dont il a ensuite élevé le nombre à quatre cent vingt. Ces pandours parcourent sans cesse les nahias, préviennent les soulèvemens, arrêtent les voleurs, et empêchent les guerres privées; mais de toutes leurs attributions, la plus périlleuse à exercer est l'arrestation des meurtriers. Comme en Orient le foyer est inviolable, ils ne peuvent légalement pénétrer chez un particulier, s'il leur ferme sa porte. Devant cette difficulté, le vladika s'y est pris comme Alexandre en face du nœud gordien; il fait mettre le feu à la maison du coupable, que les flammes obligent de s'échapper. Mort civilement, dépouillé de ses terres et de son bétail, qui sont remis aux parens de sa victime, le meurtrier s'enfuit avec ses armes, seul bien qui lui reste, et va chercher asile chez les Turcs, à moins qu'il ne soit reçu par quelque tribu d'ouskoks confédérés. Cette justice peu humaine, puisqu'elle dépouille de tous leurs biens les enfans du coupable, est, il faut le dire, d'une application exceptionnelle, elle ne frappe que les meurtriers puissans, qui, aidés de leurs nombreux serviteurs, espèrent pouvoir affronter le blocus des pandours. Pour les criminels vulgaires, qui s'enfuient ordinairement dans les forêts, leurs biens sont épargnés. Lorsque le sénat a condamné l'un d'eux à mort, on prend dans chaque tribu un ou deux guerriers, et tous ensemble tirent sur le condamné, qui se présente au feu sans aucune chaîne, à une distance de quarante pas. S'il tombe, sa tribu ignore qui l'a tué, et ne sait contre qui exercer la vengeance du sang. S'il n'est que blessé, comme il a cependant subi la sentence fatale, il est gracié. Enfin, s'il n'est pas atteint, il s'échappe et passe libre chez les ouskoks. Quelque faible qu'elle soit encore, cette justice publique servira cependant à hâter l'abolition de la justice privée et du droit de *krvina*.

Une autre mesure, bien plus favorable à l'établissement d'un gouvernement régulier, a été l'acceptation de l'impôt. Ce n'était pas une difficulté médiocre que d'asservir à ce point un peuple accoutumé à lever depuis des siècles l'impôt sur ses ennemis, sans en payer jamais aucun à ses chefs. Les vladikas précédens n'avaient élevé si haut, parmi les Gréco-Slaves, la réputation de la montagne Noire, qu'en maintenant cette liberté plénière. — Nous nous battons contre les Turcs pour être exempts du haratch; autant redevenir rayas, s'il nous faut payer un impôt, — disaient les Tsernogortses entre eux. Mais les hommes du saint vladika parcoururent le pays; chaque maison ou famille fut taxée à cinq francs seulement par année; on garantit au peuple le droit de surveiller l'emploi de ses deniers, et il paya. Deux knèzes, qui refusaient l'impôt, ayant été, dit-on, fusillés pour l'exemple, en 1840, il n'y a, depuis ce temps, plus de résistance.

Il serait difficile à l'étranger d'avoir une opinion arrêtée pour ou contre ces réformes, qui touchent trop directement aux intérêts les plus intimes du pays pour être jugées du dehors. On doit désirer seulement que l'existence individuelle des tribus ne soit pas trop brusquement brisée. Ce n'est que par une gradation naturelle, c'est-à-dire très lente, que le Tsernogore pourra s'élever à la civilisation sans perdre les riches élémens de liberté et de patriotisme qui l'ont soutenu jusqu'à ce jour. Parmi les moyens de régénération, le plus fécond, sans doute, serait d'établir dans les villages des écoles élémentaires, pareilles à celle que Pierre II a fondée à Tsetinié, pour que la jeunesse d'élite pût au moins apprendre à lire et à écrire. Les seules écoles du pays sont les presbytères des popes, qui prennent ordinairement un ou deux élèves, dont ils se servent comme de valets, et auxquels ils enseignent à déchiffrer les vieux missels slavons. Des écoles serviraient, plus sûrement que les gendarmes, à effacer les préjugés barbares; mais il faudrait que l'enseignement y fût dégagé de toute influence européenne, qu'il ne reposât que sur les idées et la tradition nationales. Ceux qui voudraient envoyer des jeunes gens du peuple se former à l'étranger courent le risque d'introduire dans leur pays, avec ces jeunes *civilisés*, les modes d'Europe, et des goûts de luxe et de jouissances incompatibles avec la pauvreté et la vie militaire des Tsernogortses. L'expérience prouve déjà que ceux qui ont été élevés ainsi se dégoûtent tous de la patrie; ils aiment mieux être commis de boutique à Kataro que vivre librement dans la montagne.

Mais, demandera-t-on, le Tsernogore a-t-il donc de l'avenir? Que répondre à cette question? L'Europe orientale a déjà eu plusieurs républiques célèbres formées, comme le Tsernogore, d'une réunion d'ouskoks, et toutes ont disparu, depuis celle des Zaporogues de l'Oukraine, immolés par Catherine-la-Grande, jusqu'aux Souliotes d'Albanie, que notre époque a vus si glorieusement succomber. Les ouskoks du Tsernogore auront-ils la même fin que leurs devanciers? Plusieurs raisons nous portent à espérer pour eux un meilleur sort. Ils s'appuient sur une nation nombreuse, qui a tout intérêt à les soutenir, au moins jusqu'à ce qu'elle soit elle-même réhabilitée. L'antique Sparte n'était-elle pas aussi un nid de brigands organisé au sein du monde classique? N'était-ce pas aussi le Tsernogore de la Grèce? Et pourtant cette montagne Noire des Hellènes fut le dernier état grec qui resta debout, et qui se défendait encore quand tous les autres n'étaient plus. Jaloux de toute gloire slave, les publicistes allemands conspirent pour signaler à l'Europe le Tsernogore comme une colonie russe, et son vladika comme un *natchalnik* impérial. Ils citent comme une irrécusable preuve de cette assertion la pension de 85,000 francs que le consul russe de Raguse fait passer annuellement à Pierre II. Mais cette pension, que touchait déjà Pierre Ier, date de l'époque où ce vladika se ligua avec les Russes contre les Français de la Dalmatie; c'est une indemnité stipulée pour les pertes pécuniaires que l'archevêque tsernogortse, ou plutôt son siége, éprouva quand le gouvernement français retrancha de son domaine spirituel les succursales ecclésiastiques dalmates qui avaient jusqu'alors relevé de Tsetinié. Cette pension est donc une dette contractée par la Russie, et qu'elle devrait acquitter même dans le cas où son créancier lui deviendrait hostile.

Que le vladika Pierre Ier ait recommandé au peuple dans son testament de ne jamais manquer de reconnaissance envers la Russie, que Pierre II ait envoyé en 1840 ses deux neveux étudier à Pétersbourg, que des chargemens de blé russe soient fréquemment envoyés d'Odessa à la montagne Noire, et que les *icones* et vases sacrés de Tsetinié soient des présens du tsar, tout cela ne prouve rien contre le patriotisme des Tsernogortses. Un homme raisonnable peut-il même leur reprocher d'aimer le tsar, quand ce monarque est le seul qui les aide? Faites-leur du bien, et ils vous aimeront comme ils aiment leur bienfaiteur du Nord. Des bienfaits, répondra-t-on, ne nous gagneraient pas la sympathie de schismatiques qui ne savent aimer que leurs coreligionnaires. Cette assertion, devenue banale, est contredite par

l'histoire. Le dévouement qu'ils ont aujourd'hui pour le tsar schismatique, ils l'avaient auparavant pour le catholique *césar de Vienne*, quand c'était l'Autriche et non la Russie qui jouissait de l'initiative en Orient. Alors l'Autriche n'avait qu'un signe à faire pour provoquer l'insurrection des rayas serbes, qui émigraient en assez grand nombre pour former, entre la Turquie et la Hongrie, un royaume entier, la Slavonie. La république latine de Venise avait également possédé toute l'amitié des Tsernogortses, qui prouvaient ainsi au monde qu'on accuse à tort ces guerriers de faire prévaloir la religion sur les intérêts politiques. Malgré l'antipathie naturelle de son peuple pour les Allemands, le vladika actuel voulait se faire sacrer à Vienne et contracter alliance avec l'Autriche; mais le cabinet impérial, par son extrême circonspection et sa froideur dédaigneuse, déconcerta Pierre II, qui partit pour Pétersbourg, où il obtint les plus grands honneurs et toutes les garanties demandées inutilement à Vienne.

Non content de soutenir les Serbes chez eux, le tsar cherche encore à les attirer dans ses armées, et c'est surtout aux Tsernogortses qu'il s'adresse. Le bruit s'était même répandu en Serbie l'année dernière que, désespérant de trouver dans les steppes de son empire une race d'hommes capables de lutter contre les Tcherkesses, il s'était tourné vers la montagne Noire. Mille familles, par conséquent plusieurs milliers de guerriers, avaient consenti, moyennant une solde considérable, à émigrer dans le Caucase. Nul doute que ces montagnards ne fussent pour les Tcherkesses de bien plus terribles rivaux que les Kosaques; ils ont d'ailleurs, avec les héros caucasiens, plus d'un trait de ressemblance : on retrouve chez eux la taille élancée, le regard fixe et ardent, la démarche audacieuse, les passions implacables, mais franches, des montagnards circassiens. Malheureusement, ils n'ont pas plus que les Tcherkesses les habitudes régulières du soldat européen. Renfermé dans le cercle étroit de la vie de caserne et de l'obéissance passive, le Tsernogortse cesse d'être un héros et n'a plus d'énergie que pour déserter; au milieu des riches cités de l'Asie, il rêve à son troupeau, à sa cabane; toujours étranger en Russie, il chante, perdu dans la steppe immense, sa *petite montagne Noire* (*do goritsi tsernoï*), et, s'il ne peut retourner vers sa patrie, une mort prématurée l'atteint. Il en est de lui comme de tous les Gréco-Slaves de la péninsule; la Russie produit sur eux l'effet du climat des tropiques sur les autres Européens. On a constaté qu'un cinquième des Gréco-Slaves qui émigrent dans le grand empire meurt durant les six premières années de leur expatriation.

Si le cabinet russe soutient le Tsernogore et la Serbie avec persévérance, ce n'est pas qu'il espère en amener les habitans à se ranger volontairement sous son obéissance; c'est que, même libres, les Monténégrins lui sont très utiles. Occupât-elle Constantinople, la Russie ne peut prétendre à posséder toute la Turquie d'Europe jusqu'à l'Adriatique; elle aura donc toujours le plus grand intérêt à ce qu'il existe sur cette mer un état indépendant qui paralyse les mouvemens de l'Autriche et arrête la race allemande prête à déborder dans la péninsule. La seule existence des Tsernogortses, quand même ils n'aimeraient pas la Russie, est encore avantageuse pour cette puissance par la diversion qu'elle opère au milieu de ses rivaux naturels; c'est pourquoi le tsar doit s'opposer à ce qu'on détruise l'état tsernogortse. Cet état serait d'ailleurs très difficile à attaquer, même pour une armée européenne; elle n'y trouverait ni gîte, ni nourriture, ni fourrage; dans la plupart des vallons, tout lui manquerait, jusqu'à l'eau; son artillerie la plus légère, celle même portée à dos de cheval, l'arrêterait à chaque pas. Il n'y a, du reste, que l'Autriche et la Grande-Bretagne qui seraient intéressées à faire une telle guerre, le cabinet anglais à cause de ses prétentions sur les Albanies, qu'il regarde comme des succursales de Corfou, le cabinet de Vienne à cause de l'influence contagieuse que la montagne libre exerce sur les Serbes dalmates et croates.

L'Autriche craint sans cesse pour Kataro, que les Tsernogortses réclament comme l'héritage de leurs ancêtres, quoiqu'ils aient perdu cette place depuis 1443. Il est certain que voir de tous côtés la mer battre le pied de sa montagne sans pouvoir en approcher doit causer quelque irritation à ce petit peuple, surtout s'il se souvient que la mer dont il entend les houles mugir est cette riche Adriatique dont le littoral délicieux produit à la fois la figue et l'orange, la vigne et l'olive. Ces admirables bouches de Kataro, dont les trois vastes bassins communiquent entre eux par des passes d'une défense facile, ces bouches si profondes que les plus grands vaisseaux de ligne les franchissent près des rives, se couvriraient de bâtimens de commerce entre les mains d'un peuple indépendant; elles offriraient à des flottes nombreuses un abri sûr en tout temps contre les fréquens orages d'une mer turbulente, justement surnommée la *mer du Diable* par les marins anglais. Quand cette position maritime, la plus heureuse qu'offrent les pays gréco-slaves, après le golfe de Lépante et le Bosphore, était exploitée par Raguse, cette république aurait pu aisément contrebalancer Venise; il ne lui aurait fallu, pour atteindre ce

but, que le concours des intrépides populations du Tsernogore et de l'Hertsegovine; mais Raguse était latine et ne pouvait, comme telle, posséder la confiance des Serbes orientaux. Quand l'Autriche hérita de ces bouches de Kataro, si ardemment convoitées par Napoléon, on put croire que le cabinet de Vienne allait profiter de cette bonne fortune pour se donner une marine militaire qui aurait mis ses sujets en état de disputer aux maîtres de Corfou une partie du commerce des côtes nord et nord-est de la Méditerranée. Loin de là : l'Autriche, dont presque tout le corps est slave, s'obstina à garder une tête allemande; elle fut amenée ainsi à sacrifier Raguse et Kataro au port si peu sûr de Trieste, et plusieurs de ses plus belles provinces restèrent inexploitées. Si l'on suit la sinueuse frontière qui trace, à force de détours, le long de la Turquie, une ligne de deux cent trente lieues, tandis que la ligne droite n'en aurait pas quatre-vingt-dix, on gémit de voir les peuples parqués ainsi comme des troupeaux. Près de Kataro, le pays tsernogortse n'est qu'à une portée de fusil de la mer, mais une longue et sévère quarantaine met entre ces deux points si rapprochés plusieurs centaines de lieues. Cependant la mer est le seul débouché commercial de la montagne. On conçoit, nous le répétons, que ces montagnards ne voient pas sans colère un tel ordre de choses, et que, pour s'en affranchir, ils soient presque aussi portés à attaquer les Autrichiens que les Turcs. Aussi, avant que Pierre II fût nommé vladika, dirigeaient-ils fréquemment leurs tchetas contre les petites villes dalmates; la plupart des péninsules de cette côte voient encore s'élever sur leur isthme des koulas bâties pour les protéger contre les Tsernogortses. Faut-il s'étonner que l'Autriche surveille d'un œil jaloux ce peuple qui, maître d'un point maritime quelconque, deviendrait aussitôt redoutable pour le commerce de Trieste?

L'Angleterre ne peut pas non plus être satisfaite du rapprochement qui s'opère entre les Tsernogortses et les Mirdites des Dibres et de la Mattia. Elle craint naturellement pour sa marine ionienne les corsaires slaves de la *Kraïna* albanaise (1); elle sait que plusieurs chefs tsernogortses ont déjà des navires à eux dans l'Adriatique. Montés sur leurs *bichettes*, leurs *faucons*, leurs *hirondelles*, barques rapides comme les animaux dont elles portent les noms, et qu'aucun bas-fond n'arrête, ces ouskoks de la mer, frères dévoués des ouskoks montagnards, n'auraient qu'à se mettre au service d'une grande

(1) Le nom de *Kraïna*, qui signifie littéralement *frontière*, désigne toute colonie fondée par des Slaves.

puissance pour arrêter dans son développement le commerce de Trieste; les armateurs même de Corfou ne pourraient plus alors se hasarder vers l'Albanie. Ainsi, pour l'Angleterre comme pour l'Autriche, le Tsernogore est un obstacle.

Quant à la France, quelle crainte ce petit pays pourrait-il lui inspirer? Depuis que la France a perdu la place de Kataro, sans espoir bien fondé de la reconquérir, elle est devenue, autant que la Russie, l'amie naturelle du Tsernogore; elle a même plus d'intérêt que la Russie à le voir s'agrandir, puisqu'il ne deviendrait puissant qu'aux dépens des rivaux de la France. Les raisons commerciales qui pourraient attirer les Français vers la montagne Noire sont à la vérité minimes; cependant le commerce d'importation qui s'y fait consiste surtout en eaux-de-vie et vins de France, puis en aiguilles et en provision de poudre. Il est étrange que la poudre, si nécessaire aux guerriers, ne se fasse pas dans la montagne même; la tribu des Rovtsi en fabrique, mais trop peu pour suffire aux besoins de ses alliés. Les transports se font à dos de mulet, et plus souvent, hélas! à dos de femmes; ces malheureuses reçoivent à peu près un centime par livre pour tout ce qu'elles colportent ainsi entre Kataro et Niégouchi, deux centimes quand les deux termes de la course sont Kataro et Tsetinié. Parmi les branches d'exportation, il faut citer une espèce de bois de campêche de couleur jaune, appelé en serbe *radjevina*, en italien *scotano*. C'est un arbrisseau à feuilles arrondies qu'on emploie dans la teinture et la préparation des cuirs. Tiré des montagnes de l'est, il s'apporte journellement en petits paquets aux marchés de la côte, et se charge sur des navires pour Trieste et Venise, d'où on le dirige sur Marseille. Il s'exporte aussi une quantité considérable de poissons nommés *scoranze*, de caviar fait avec les ovaires de ces poissons, et de *castradina*. Les autres objets de trafic sont des tortues, du lard, du miel, de la cire, du suif, du bois à brûler, des pelleteries, de la laine de brebis, du gibier. En entrant dans les enceintes autrichiennes où se vendent ces produits, l'habitant de la montagne Noire doit déposer ses armes dans les huttes des garde-frontières, qui les lui remettent au retour. Cette mesure de prudence est appliquée même aux paysans dalmates, qui ne peuvent entrer armés dans les forteresses du littoral, sans être accompagnés de soldats. Sur certains points, comme à Raguse, le transit a lieu sans quarantaine; sur d'autres points, à Kataro, par exemple, on exige au contraire, la quarantaine avec rigueur, moins par crainte de la peste que pour des motifs politiques.

Malgré ces mesures hostiles de l'Autriche, les Tsernogortses n'ont jamais eu une position aussi belle que depuis 1840. La mort du terrible Ali, visir d'Hertsegovine, qui seul savait repousser leurs tchetas, et l'adjonction de plusieurs tribus voisines, ont doublé leur courage. Ils commencent à organiser quelques-unes de leurs bandes à l'européenne, et se sont procuré même de l'artillerie, ce qui ne les empêche pas de rester sagement fidèles à leur premier système de guerre, le seul qui les rende invincibles. Il serait temps que la France s'intéressât au sort de ces hommes intrépides, dont l'amitié pourrait lui être si utile dans le cas où elle aurait une guerre avec l'Allemagne. Aidée par leurs diversions, elle tiendrait en haleine toutes les provinces slaves du midi de l'Autriche, où les Serbes, tant de Hongrie que de Turquie, se hâteraient de réaliser leur antique rêve d'une vaste confédération de peuples et d'états libres, unissant le Danube à l'Adriatique. Ces populations, toutes républicaines, sont naturellement plus portées vers la France que vers tout autre pays. Cependant, lorsque notre diplomatie trouvera le temps venu d'agir enfin sérieusement, elle ne devra s'approcher des Tsernogortses qu'avec de grandes précautions; qu'elle n'oublie pas qu'ils refusèrent de recevoir le consul que leur envoyait Napoléon, dans la crainte que sa présence au milieu de leurs assemblées ne gênât l'indépendance des délibérations. Quoique plus avancés qu'en 1810, ils en sont encore à redouter dans un consul soit un espion, soit un dominateur; la Russie elle-même n'oserait risquer sa popularité en accréditant un pareil agent à Tsetinié. Libre de tout joug étranger, cette petite république n'a donc à craindre que des agitateurs nés dans son propre sein. Depuis la mort du vladika Pierre Ier, qui, dans son admiration naïve pour le droit public de l'Europe, avait si ardemment réclamé en faveur de sa montagne l'intervention des grands empires, aucune théorie apportée d'Occident n'est venue égarer ce peuple à la fois primitif et chrétien. Les Tsernogortses sauveront-ils de toute atteinte cette fière indépendance? C'est à eux de nous répondre en conciliant de plus en plus dans une féconde alliance le culte de la civilisation avec les exigences du caractère national.

CYPRIEN ROBERT.

LES

AFFAIRES DE CHINE

ET

DE L'AFGHANISTAN.

Les nouvelles de la Chine ont pris l'Europe par surprise; elles sont tombées sur l'Angleterre comme un coup bienheureux et inattendu de la fortune, qui n'abandonne point les nations persévérantes et qui favorise les audacieux. Il était temps; l'Angleterre respirait à peine, et étouffait sous le poids de sa fécondité monstrueuse. Déjà elle relève la tête, et le flot gonflé de l'industrie qui bouillonnait dans son étroite enceinte et cherchait de toutes parts un passage, se précipite avec furie par cette issue inespérée.

Ces rumeurs de victoire ont d'abord trouvé beaucoup d'incrédules. N'étaient-ils pas 20 millions contre 300 millions ? une petite île perdue dans un coin de la mer, et comme une goutte d'eau dans l'Océan, contre un immense empire de 2,000 milles de long sur 1,500 de large, et embrassant plus de 20 degrés de latitude? On s'était donc fait à l'idée de la perpétuité de cette guerre; on croyait que cette masse inerte se laisserait, pour ainsi dire, manger morceau par morceau, et qu'il faudrait des siècles pour l'achever. C'en est fait;

le charme est brisé, le voile est tombé, et bientôt il n'y aura plus de mystères dans le monde. Notre Europe, que nous croyons et que nous disons déjà si vieille, va se retrouver toute jeune et toute nouvellement trempée en face de ce monde immobile, âgé de plusieurs milliers de siècles. L'esprit moderne, le génie vainqueur de l'ère chrétienne, long-temps arrêtés par cette borne mystérieuse, l'ont renversée par un effort suprême, et poursuivent leur course à travers l'univers. Nous ne voulons ni exalter, ni même justifier la valeur morale d'une conquête qui a eu sa source dans des besoins mercantiles; mais au fond de cette propagande violente qui force à coups de canon les portes du temple le plus sombre et le plus reculé de l'Asie, ne reconnaissez-vous pas l'esprit envahissant de l'Occident, avec sa soif inextinguible de l'infini, son absorption du temps et de l'espace, et cet insatiable besoin de mouvement qui ne dit jamais : C'est assez? Par quelques mains et par quelques moyens que ce grand évènement ait été accompli, on ne peut nier qu'il n'intéresse profondément le monde entier, car les Anglais sont ici les pionniers de l'Europe, et ont ouvert une route où nous les suivrons tous un jour.

On doit, du reste, rendre à l'Angleterre cette justice, qu'elle a paru comprendre que son triomphe n'était pas aussi honorable que lucratif, et qu'elle l'a célébré avec une modestie qui ne semblait pas sans quelque mélange de remords. Il est à croire aussi que le gouvernement actuel de la Grande-Bretagne, quand il ouvrira la prochaine session du parlement, n'usera qu'avec sobriété des exploits des armes anglaises en Chine. Le ministère tory ne pourrait, sans embarras et sans inconséquence, se glorifier du succès d'une guerre dont ses membres ont, en d'autres temps, énergiquement dénoncé et flétri l'origine et les causes. Sir Robert Peel, qui ne se compromet jamais, avait su se maintenir dans une neutralité expectante; mais sir James Graham pourrait-il oublier qu'il appela un jour sur la guerre de la Chine une condamnation formelle du parlement? M. Gladstone pourrait-il oublier qu'il approuva en pleine chambre les Chinois d'avoir empoisonné leurs citernes pour se débarrasser des Anglais? Et lord Stanley ne disait-il pas encore il y a six mois : « L'Angleterre ne voit ces triomphes qu'avec peu de satisfaction et très peu d'orgueil; elle n'y voit qu'un sujet de réflexions pénibles et une source de déconsidération. » Nous verrons donc si le succès a modifié les opinions des principaux ministres de la Grande-Bretagne, et a donné, à leurs yeux, une couleur plus honorable à une entreprise dont ils avaient autrefois si solennellement condamné le principe.

L'origine et les commencemens de la guerre de l'Angleterre avec la Chine ont déjà été exposés dans cette *Revue*. Nous n'entreprendrons point de suivre les Anglais dans cette multitude de combats qu'ils ont livrés depuis deux ans sur les côtes, combats sans gloire dont ils rougissent eux-mêmes. Nous ne prendrons le récit de leurs opérations qu'au moment où, sentant la nécessité de frapper un grand coup, ils ont entrepris de pénétrer droit au cœur de l'empire.

Parmi le peu de choses que l'on sait de la Chine, on sait que dans ce pays il n'y a, pour ainsi dire, pas de routes, et que tous les transports s'y font par la navigation, surtout par la navigation intérieure. Les principales artères de cette navigation sont les deux grands fleuves qui traversent la Chine de l'ouest à l'est. Le Yang-tsee-kiang ou fleuve Bleu, parti des montagnes du Thibet, va se jeter dans la mer Jaune, après un cours de plus de mille lieues. Ce fleuve a sept lieues de large à son embouchure, et la marée s'y fait, dit-on, sentir jusqu'à cent cinquante lieues dans l'intérieur des terres. Le Hoang-ho ou fleuve Jaune, descendu aussi des plateaux de l'Asie centrale, séparé à certains momens de son cours par un intervalle de quatre cents lieues du Yang-tsee-kiang, se rapproche de lui en avançant vers la mer, et, à son embouchure, n'en est plus séparé que par un espace de quarante lieues. L'industrie des Chinois a créé une troisième grande ligne de navigation; c'est le célèbre canal Impérial, qui, parti de Hang-tchou-fou, dans la province de Tché-kiang, va déboucher à Tiensing, auprès de Pékin, après avoir traversé l'empire du nord au sud, dans un cours de mille milles. Ce canal fut, dit-on, commencé à la fin du XIIe siècle, et terminé à la fin du XIIIe. Sur une grande étendue, il est large de quinze toises et a des quais en pierre bordés de maisons. De lieue en lieue, il est garni d'écluses. C'est par cette voie de communication que s'approvisionnent la capitale et les provinces du nord, qui tirent leur subsistance des provinces du midi, et, une fois les maîtres de cette ligne, les Anglais pouvaient affamer l'empereur dans Pékin.

Ce fut donc vers l'occupation de ce point important que furent dirigés les plans des commandans anglais. Il fut décidé que l'expédition remonterait le Yang-tsee-kiang et irait s'emparer de Nankin, l'ancienne capitale de l'empire.

La flotte anglaise quitta Wosung, qui est à l'embouchure de la rivière du même nom, le 6 juillet 1842, et entra dans le grand fleuve. Ce ne fut que le 14 juillet que les vaisseaux qui ouvraient la marche essuyèrent les premiers feux d'une batterie chinoise qui fut immédiatement emportée et détruite. Le 20, toute l'escadre, composée de soixante-dix voiles, se trouva réunie à Kishen, ou île d'Or, qui était, il y a deux siècles, la résidence d'été des empereurs célestes, et elle jeta l'ancre en face de la ville de Chin-kiang-fou. Cette ville est située à cent soixante-dix milles au-dessus de Wosung, et à quarante-huit milles au-dessous de Nankin. Le fleuve a, à cet endroit, un mille et demi de largeur, et le canal Impérial vient y déboucher dans les faubourgs de la ville. Pour arriver jusqu'au fleuve, le canal, qui a près de cet endroit un niveau plus élevé, est creusé dans des rochers. Il présente, à cette embouchure, une excavation de quatre-vingts pieds, tandis qu'il n'a guère que douze pieds de largeur. Chin-kiang-fou est une place forte, de plus de quatre milles de circonférence, entourée d'une muraille en briques de vingt-cinq ou trente pieds de hauteur, et très bien bastionnée. Quand la flotte jeta l'ancre devant la ville, les Chinois étaient dans un camp retranché hors des murs; mais ils ne soutinrent pas la première attaque, et revinrent en désordre dans la place.

Ce fut sur les murailles que se décida l'affaire. La garnison tartare avait ouvert sur les assaillans un feu très bien nourri ; une frégate à vapeur y répondit par des bombes, mais elle fut bientôt obligée de cesser son feu, parce que les troupes envoyées à l'assaut escaladèrent immédiatement les remparts. Le premier qui parvint au haut de la muraille fut un lieutenant irlandais appelé Cuddy, qui monta lentement et bravement à l'échelle, et, une fois en haut, s'assit sur le mur au milieu d'une grêle de balles, et aida les autres à monter. Peu de minutes après, les couleurs d'Angleterre furent arborées sur le rempart et saluées par les hurrahs de toute la flotte. Néanmoins la ville n'était pas encore prise. Les Tartares, avec le plus grand courage, disputaient le terrain pied à pied et faisaient des charges désespérées. Ils ne cédèrent que devant l'irrésistible baïonnette européenne.

Pendant l'assaut donné aux murailles, une autre division anglaise faisait sauter une des portes de la ville. La résistance s'étant prolongée plus qu'on ne s'y attendait, on avait débarqué des soldats de marine et une partie des équipages des vaisseaux. Malgré l'arrivée de ces renforts, les Tartares soutinrent intrépidement le combat dans les rues pendant plusieurs heures, et ce ne fut que dans la soirée qu'ils disparurent entièrement. Les uns jetèrent leurs armes et leurs uniformes et prirent la fuite, d'autres se réfugièrent dans les maisons ou se mêlèrent aux habitans. Les Anglais, maîtres des portes, laissaient passer tous ceux qui voulaient fuir. Après le combat, le pillage commença. Les commandans anglais firent tous leurs efforts pour l'empêcher, mais c'était la population chinoise elle-même qui était en tête. Le général Gough, dans son rapport, raconte, comme exemple de la manière systématique dont les Chinois procédaient, qu'ils mettaient le feu aux deux bouts d'une rue pour piller les maisons, et s'échappaient ensuite avec leur butin par les allées latérales. La chaleur était excessive; plusieurs officiers et beaucoup de soldats anglais périrent pendant l'assaut par des coups de soleil.

On a vu par la résistance déterminée des Tartares que ce n'est pas le courage qui manque à la population de ce vieil empire. La prise de Chin-kiang-fou a offert des traits d'un héroïsme véritablement antique. Ainsi, quand le général tartare vit que tout était perdu, il rentra dans sa maison, y fit mettre le feu, s'assit au milieu de sa famille, et se laissa brûler jusqu'à la mort avec tous les siens. Son secrétaire, qui fut trouvé le lendemain caché dans les ruines, raconta la mort glorieuse de son maître, et reconnut ses restes à moitié consumés. D'autres enfoncèrent leurs éperons dans les flancs de leurs chevaux, et se jetèrent tête baissée sur les baïonnettes anglaises. On retrouve chez ces prétendus barbares ce sentiment qui n'existe que chez les peuples très civilisés, le sentiment du point d'honneur. Beaucoup d'entre eux ne cherchèrent pas même à se venger en mourant, et, se voyant trahis par la fortune, se tuèrent au lieu de se faire tuer. Il paraît que l'aspect de la ville, le lendemain de l'assaut, était horriblement triste. En entrant dans les maisons, les vainqueurs y trouvaient partout des femmes et des enfans tués et

étranglés par leurs maris et leurs pères. Comme dans presque toutes les villes prises sur les Chinois, on retirait des puits les cadavres par douzaines. Un officier anglais raconte que, le lendemain de la prise de la ville, il vit encore une dizaine de femmes et d'enfans se noyer dans une mare. Le général anglais dit dans son rapport : « Un grand nombre de ceux qui avaient échappé au feu se suicidèrent après avoir tué leurs familles; on peut dire que la race mantchoue est éteinte dans cette ville. »

La garnison tartare était évaluée à environ 3,000 hommes; 40 mandarins et près de 1,000 hommes furent tués ou blessés. La perte des Anglais fut plus considérable que de coutume; elle fut de 169 hommes tués.

Les cadavres étaient abandonnés dans les rues, et la ville devint inhabitable. Les commandans anglais n'y laissèrent qu'une garnison de quinze cents hommes, et se mirent en marche vers Nankin le 3 août; ils arrivèrent le 5 devant les murs de cette grande ville. Avant de quitter Chin-kiang-fou, ils avaient envoyé le secrétaire du général tartare au vice-roi des deux provinces de Kiang avec des sommations, afin d'épargner, s'il était possible, à la plus riche ville de l'empire, les scènes de pillage, de destruction et de suicides qui avaient désolé et ensanglanté les autres. La ville ne pouvait évidemment pas résister à un assaut, surtout à cause de la trop grande étendue de sa circonférence, qui est de vingt milles. La garnison tartare, renforcée des fugitifs de Chin-kiang-fou, se montait à environ 6,000 hommes; la force des assaillans était de 4,500 hommes, avec toute la supériorité de l'art et de la discipline. La ville était entourée d'une muraille presque partout inaccessible à l'escalade, et dont la hauteur variait de vingt-huit à soixante-dix pieds; mais le général anglais pouvait, ainsi qu'il le dit dans son rapport, prendre aisément la place en la menaçant à la fois sur des points éloignés les uns des autres et en empêchant la concentration des forces tartares. Plusieurs jours furent employés dans ces reconnaissances et par l'arrivée successive des troupes; l'assaut était fixé pour le 13, mais les assiégés envoyèrent un parlementaire, et le 17 août, le général Gough reçut du plénipotentiaire anglais, sir Henry Pottinger, l'invitation de suspendre les hostilités. Le céleste empereur cédait à la fortune.

La prise de Chin-kiang-fou avait ouvert les yeux à sa majesté impériale. Maîtres du Grand-Canal, les Anglais étaient, comme nous l'avons déjà dit, maîtres des provinces du nord et de la capitale, qu'ils pouvaient prendre par famine. Cette ligne de navigation, coupée par le Yang-tse-kiang, où elle se jette en arrivant dans les faubourgs de Chin-kiang-fou, reprend son cours à un ou deux milles plus haut sur le fleuve. La province de Pet-ché-li, dans laquelle est situé Pékin, n'est pas fertile, et le delta que traverse le canal entre les deux grands fleuves chinois est trop humide pour être productif. Presque immédiatement au-dessus de Pékin commence le grand et stérile plateau de l'Asie centrale. C'est donc du midi que les provinces du nord tirent leurs principaux objets de consommation.

De son côté, le gouverneur des provinces de Kiang, voyant la ville sous le feu des Anglais, avait ouvert des négociations avec le plénipotentiaire britannique, et dès le 5 août avait écrit à sir Henry Pottinger :

« Le gouverneur-général des provinces de Kiang apprend que l'honorable envoyé désire arranger une conférence avec lui et l'ancien ministre Elepoo. C'est avec grande joie que le gouverneur-général apprend ceci ; mais, comme Elepoo est loin, il ne peut arriver avant un ou deux jours. Le gouverneur-général sera à l'endroit fixé le 6 août vers le soir ; il n'aura pas plus de dix ou vingt suivans avec lui. »

Pendant ce temps, le céleste empereur lui-même commençait à connaître la vérité. Ses généraux avaient beau user de circonlocutions pour consoler son amour-propre, ils ne pouvaient plus lui dissimuler le danger qui le menaçait. Les Anglais avaient intercepté une lettre du gouverneur tartare commandant la garnison de Nankin, dans laquelle il disait à l'empereur : « L'esclave de votre majesté, Tecupee, à genoux, rapporte qu'une portion de la garnison de Chin-Kiang, qui s'est ouvert un passage avec des femmes et des enfans, s'est réfugiée à Nankin... L'esclave de votre majesté les a soigneusement interrogés. Les soldats disent que, quand les barbares rebelles ont attaqué la place, ils ont résisté avec courage et tué beaucoup d'étrangers, et que, s'ils avaient reçu des renforts, ils auraient infligé un rude châtiment à ces barbares. En ce moment, la capitale provinciale de Nankin est dans le plus pressant danger ; les meilleures troupes sont à la suite du général qui répand la terreur (Yeking), qui a établi ses quartiers à Chang-Chou. Or, cette ville est loin, et nous ne pouvons en attendre du secours. Ces pensées affligeantes, qui occupent nuit et jour l'esclave de votre majesté, remplissent toute son ame d'un feu perpétuel. »

Le 15, les plénipotentiaires chinois arrivèrent. Ils étaient trois : Kee-Ying, membre de la famille impériale ; Elepoo, commandant de Chapou, qui avait été dégradé pour avoir rendu des prisonniers anglais ; et Gnu, général des provinces de Keang-sou et Keang-si. Ils communiquèrent au plénipotentiaire anglais leurs pouvoirs, qui furent trouvés en règle, et après plusieurs conférences, on signa des deux parts les conditions d'un traité de paix. Après la signature, les Anglais tirèrent une salve d'artillerie, et les relations furent immédiatement rendues libres entre l'expédition et les indigènes. Les trois mandarins firent une visite au plénipotentiaire et aux commandans anglais à bord du *Cornwallis*. Les officiers de sa majesté britannique, en grand uniforme, conduisirent les officiers de sa majesté céleste dans toutes les parties de la frégate, et leur firent entendre le *God save the queen ;* après quoi ils leur firent faire de copieuses libations de liqueurs européennes, et les dignes mandarins s'en retournèrent dans leur ville, enchantés et plus que gais.

Voici les stipulations du traité signé à Nankin, et qui est probablement destiné à devenir un des plus importans que l'Angleterre ait jamais conclu :

1° Il y aura paix et amitié durable entre les deux empires.

2° La Chine paiera 21 millions de dollars dans le cours de l'année présente et des trois années suivantes.

3° Les ports de Canton, Amoy, Foo-chou-fou, Ning-poo et Singhai seront ouverts au commerce anglais; des agens consulaires seront nommés pour y résider, et des tarifs réguliers et justes d'importation et d'exportation, ainsi que des droits de transit intérieur, seront établis et promulgués.

4° L'île de Hong-kong est cédée à perpétuité à sa majesté britannique, ses héritiers et ses successeurs.

5° Tous les sujets de sa majesté britannique, Européens ou Indiens, qui pourraient être retenus dans quelque partie de l'empire chinois, seront relâchés sans conditions.

6° Un acte de pleine et entière amnistie sera publié par l'empereur, sous son signe manuel et son sceau impérial, en faveur de tous les sujets chinois qui auront pris service sous le gouvernement anglais ou ses officiers, ou entretenu des relations avec eux.

7° Les relations auront lieu sur un pied de parfaite égalité entre les fonctionnaires des deux gouvernemens.

8° Dès que l'assentiment de l'empereur au traité aura été reçu, et que le premier paiement de 6 millions de dollars aura été versé, les forces de sa majesté britannique se retireront de Nankin et du Grand-Canal, et les postes militaires à Chinhai seront aussi retirés; mais les îles de Chusan et Kolangsoo resteront occupées jusqu'à ce que le paiement de l'argent et les arrangemens pour l'ouverture des ports aient été complétés.

Ces résultats dépassent toutes les espérances qu'avaient pu concevoir les Anglais. L'indemnité de 21 millions de dollars, en y ajoutant les 6 millions déjà payés pour la rançon de Canton, font environ 7 millions sterling ou 175 millions de francs, et couvriront probablement les frais de la guerre; mais cette considération n'est que secondaire en présence de l'incalculable avenir offert au commerce anglais. Jusqu'à présent, l'Angleterre n'avait eu de relations qu'avec une seule province de la Chine, contenant environ 8 millions d'habitans, et qui n'avait avec le reste de l'empire que des communications difficiles. Désormais, le commerce britannique aura accès dans 5 ports et dans 5 provinces, contenant plus de 70 millions d'habitans, et dont 3 sont traversées par le Grand-Canal, une des voies navigables les plus gigantesques du monde entier. Amoy, le second des ports désignés dans le traité, est une ville très populeuse et très commerçante. Fou-tchou-fou, capitale de la province de Fou-kien, a une population de 400,000 ames. Cette ville est l'entrepôt de commerce du thé noir, les plantations du meilleur thé sont dans la province de Fou-kien. Il paraît que l'empereur résista long-temps avant de concéder l'ouverture de ce port, qui exporte aussi du bois de construction, du tabac et du coton. Ning-poo est situé sur la rivière Ta-hae, à 14 milles au-dessus de son embouchure; la population de cette ville, où les Anglais avaient encore une factorerie en 1759, est estimée à 2 ou 300,000 ames. Shangai est situé sur la

rivière de Woosung, à peu près à 12 milles au-dessus de la ville de ce nom; la rivière est navigable encore pour les bateaux à vapeur à 47 milles plus haut. Shangai est le grand entrepôt du commerce de ce district avec les provinces à thé du midi, avec la province de Shantung et avec la côte des Tartares Mantchoux au nord. A Shangai et à Ning-poo, qui sont les plus septentrionaux des ports ouverts aux Anglais, les étés sont très chauds, mais l'hiver est aussi très froid, et il s'y fait une grande demande de tissus de laine.

L'île de Hong-kong, cédée à perpétuité à la couronne d'Angleterre, est située dans le golfe où se jette la rivière de Canton. On ne peut douter que les Anglais n'en fassent bientôt un Gibraltar inexpugnable et l'entrepôt d'un immense commerce; l'esprit de ce peuple ne permet pas de croire qu'entre ses mains cette station puisse dégénérer comme celle de Macao entre les mains des Portugais.

Après la nouvelle de la signature du traité, on conservait encore, en Angleterre, des doutes sur les dispositions du céleste empereur à le ratifier; mais, d'après les dernières nouvelles, l'empereur avait accepté, le 29 août, toutes les conditions du traité, et, probablement empressé de voir les Anglais évacuer Nankin et le Grand-Canal, il avait immédiatement fait les deux premiers versemens de l'indemnité. Les Anglais se disposaient donc à ne plus occuper que Chusan, qu'ils doivent garder jusqu'après l'entier paiement. Lord Ellenborough faisait frapper une médaille qui devait être donnée à tous les officiers de l'armée de l'Inde ayant fait la campagne, et portant d'un côté un dragon avec une couronne impériale, et de l'autre l'effigie de la reine de la Grande-Bretagne, avec cette légende : *Pax Asiæ Victoriâ restituta*. 1842.

L'empereur, avons-nous dit, avait accepté, mais il n'avait pas encore ratifié le traité. Ce délai paraît n'être qu'une affaire d'étiquette. Le céleste empereur demande que la reine Victoire ratifie la première. Les Anglais ont cru devoir appeler cela de la galanterie; c'est prêter au fils du Soleil des mœurs plus occidentales qu'il n'en a probablement.

Ce qui mérite aussi le plus grand intérêt, c'est la nouvelle qu'un ambassadeur de la cour de Pékin doit prochainement se rendre auprès de la reine de la Grande-Bretagne.

On a dit avec raison que le voyage d'un ambassadeur chinois à Londres ferait plus pour assurer la permanence des relations entre le céleste empire et les états occidentaux, que ne pourraient faire tous les traités du monde. Ce qui a surtout contribué à séparer les Chinois du reste de l'univers, c'est le profond mépris qu'ils professent pour toute la partie du genre humain qui n'a pas l'honneur d'être chinoise ou tartare, et ce mépris même a sa source dans l'ignorance plus profonde encore où ils sont de la civilisation occidentale, de sorte que leur isolement vient de leur orgueil, comme leur orgueil vient de leur isolement. Jusqu'à présent les Européens avaient été, aux yeux du céleste empereur, des barbares aux cheveux rouges que l'aspect de son céleste visage devait obliger de fermer les yeux, et qu'un signe de son céleste sourcil

devait réduire en poussière. Aujourd'hui encore, le *fils aîné du Soleil* peut ne voir dans les enfans d'Albion que les missionnaires d'une force inconnue devant laquelle il fléchit, mais qu'il peut se croire encore le droit de mépriser du haut de la civilisation séculaire de son empire. L'Europe ne lui est encore apparue que sous la forme d'un fléau destructeur; il ne connaît encore d'elle que ses canons et ses soldats; l'invasion des Anglais est pour lui ce qu'étaient pour nos premiers pères les invasions des Barbares. Mais figurez-vous un ambassadeur de ce vieil empire cloîtré traversant les mers infinies sur un vaisseau de ligne ou sur un navire à vapeur armé en guerre; faisant son entrée dans Londres par la Tamise, au milieu de cette mêlée magique dont le spectacle est sans égal dans le monde entier; enlevé sur un chemin de fer avec une vitesse de vingt-cinq lieues à l'heure, galanterie hasardée que nos voisins firent un jour à M. le maréchal Soult; prenant place à un de ces banquets homériques de la Cité, où se consomment en une séance douze cent cinquante pintes de soupe à la tortue, ou bien assistant à un des grands levers de la reine de la Grande-Bretagne; quels merveilleux récits ne fera pas le céleste plénipotentiaire de son initiation aux mystères de l'Occident! Ce n'est pas que notre intention soit de déprécier la civilisation chinoise; il ne serait pas de bon goût d'user de représailles, et d'appeler les Chinois des barbares parce qu'il leur convient de porter une queue ou d'accommoder leurs plats avec de l'huile de ricin; des goûts et des couleurs il ne faut disputer. Il serait même très possible que l'envoyé de la cour de Pékin n'ouvrît pas de trop grands yeux en voyant de plus près les barbares aux cheveux rouges, et qu'il s'en retournât dans son pays avec un surcroît d'estime pour sa tour de porcelaine ou pour sa grande muraille, et la conviction persévérante de la supériorité des mœurs chinoises. Cependant il y rapporterait la notion d'une civilisation différente, qui, fidèlement traduite, ne contribuerait pas peu à dissiper les préjugés du frère de la Lune, et à communiquer à son caractère un peu plus de sociabilité. Toujours est-il que l'on s'occupe déjà beaucoup en Angleterre de l'arrivée de l'ambassadeur promis. Le *Times* disait fort spirituellement à ce sujet : « Déjà les dames se demandent si le grand homme amènera avec lui Mme *Fo*, ou *combien* de Mmes *Fo* il amènera ? S'il en amène plus d'une, les femmes à la mode pourront-elles décemment les visiter toutes? La reine les recevra-t-elle à ses levers? L'état de leurs pieds leur permettra-t-il de danser? Son excellence se promènera-t-elle dans Piccadilly avec sa queue? Ressemblera-t-elle au petit homme qu'on voit sur les théières? Comment règlera-t-on les questions de préséance avec les ambassadeurs des nations de notre plus jeune continent? Viendra-t-il en splendide représentant de sa majesté céleste, ou bien ne sera-ce après tout qu'un pauvre diable que le frère du Soleil aura envoyé d'un coup de pied en Angleterre, pour y ramasser ce qu'il pourrait et le rapporter à son maître? Qu'il doive être le lion de la saison, c'est ce dont l'hospitalité et la curiosité bien connues de notre nation ne permettent pas de douter. Il sera poursuivi de fêtes, de bals, d'opéras et de

revues, et nous aurons le plaisir de raconter à nos lectrices les mouvemens de son excellence l'ambassadeur chinois, depuis le haut du dôme de Saint-Paul jusqu'au fond d'un puits à charbon de Durham, et à dire comment il a exprimé sa satisfaction des manœuvres de l'artillerie anglaise, etc. »

Nous serons curieux, nous aussi, de savoir comment seront réglées les questions de cérémonial, et comment seront ordonnées les réceptions de l'ambassadeur anglais à Pékin et de l'ambassadeur chinois à Londres. Les questions d'étiquette ont aussi leur importance, et si nous étions tenté de rire des singulières cérémonies pratiquées à la cour du céleste empereur, nous n'aurions qu'à nous rappeler qu'il n'y a pas en ce moment d'ambassadeur français à Madrid, parce que les deux cours n'ont pas été d'accord sur la manière de remettre des lettres de créance. Les missions des puissances européennes auprès de l'empereur de la Chine ont toujours échoué à l'endroit du cérémonial, et, dans l'histoire des nombreuses ambassades tentées par les gouvernemens de l'Occident, on voit presque toujours les envoyés reculer devant l'humiliante cérémonie du *ko-tou*. Le *ko-tou* consiste à se jeter à genoux à un signal donné, et, à un autre signal, à courber neuf fois la tête jusqu'à terre. Lors de la première ambassade russe, en 1655, l'envoyé refusa d'exécuter les neuf prostrations, et il fut congédié sans cérémonie. Un envoyé hollandais, qui vint à Pékin dans la même année, pensa être plus heureux en se soumettant à la cérémonie, mais l'empereur ne voulut accorder à son gouvernement que le privilége d'envoyer en Chine une fois tous les huit ans une expédition qui ne serait pas composée de plus de cent individus, dont vingt seulement viendraient à Pékin. La manière dont fut réglée la préséance des envoyés en cette occasion peut montrer le degré de considération que possédaient les barbares à la cour céleste. Le premier rang fut donné au représentant des Tartares occidentaux, qui arriva vêtu en peaux de mouton, avec une queue de cheval à son bonnet, et des culottes qui lui venaient aux genoux. Après lui vint un ambassadeur du grand Lama, le supérieur spirituel des conquérans tartares de la Chine. Ensuite parut l'envoyé du Grand-Mogol, Shah-Jéhan, seigneur de l'Indoustan, d'une partie de la Perse, du Deccan, et de cent millions de sujets. Celui-ci se montra en grande pompe, apportant en présent trois cent trente-six chevaux et des diamans, ce qui ne l'empêcha pas de passer après le Tartare en peaux de mouton et l'envoyé spirituel en simple robe jaune. Le Hollandais vint le dernier, « et, ajoute la narration à laquelle nous empruntons ces détails, s'il avait dit qu'il venait de la part d'une simple compagnie de marchands, il est probable qu'il aurait été tout-à-fait privé de la céleste audience. »

Une seconde ambassade russe fut envoyée à Pékin en 1720, par l'empereur Pierre Ier. Un voyageur anglais, Bell d'Antermony, qui l'avait accompagnée, en a fait la relation. L'envoyé moscovite, Ismaïloff, fit tout ce qu'il put pour esquiver le *ko-tou*, mais en vain. Il fallut faire les neuf prostrations au commandement du maître des cérémonies, qui prononçait en langue tartare les mots *morgu* et *boss*, qui signifient *à genoux* et *debout*, « deux mots, dit Bell,

que je n'oublierai de long-temps. » Grace à cette soumission, l'envoyé russe obtint de laisser un agent de son souverain à Pékin; mais cet agent fut traité comme un prisonnier de guerre, et bientôt après congédié avec une caravane de son pays.

Les Portugais et les Hollandais eurent généralement plus de succès à Pékin que les autres peuples de l'Europe. La faveur des Portugais doit être attribuée à ce qu'ils abordèrent les premiers dans les ports de la Chine, et surtout à l'influence qu'ils obtinrent à l'aide de leurs missionnaires. Il ne faut pas oublier non plus qu'ils aidèrent l'empereur de la Chine à réduire les pirates qui infestaient les côtes de son empire. L'établissement de Macao, qu'ils possèdent encore aujourd'hui, a cessé d'être dangereux pour la Chine à mesure que les Portugais ont cessé d'être un peuple sérieux.

Des causes en partie les mêmes procurèrent les mêmes faveurs aux Hollandais. Ils s'étaient faits les alliés des Tartares. Le fameux Caxinga, comme l'appellent les Portugais, ou Que-sing-kang, ainsi que le nomment les Chinois, était leur ennemi commun. Il avait été le plus formidable adversaire des Tartares lors de leur invasion, et avait pris Formose aux Hollandais. Les conquérans et les étrangers se réunirent contre lui, et telle fut la source des faveurs dont les Hollandais furent pendant un temps l'objet de la part du gouvernement tartare; mais plus tard, en 1796, quand ils n'eurent plus les mêmes titres, leur envoyé fut congédié aussi cavalièrement que les autres.

En 1806, l'empereur de Russie envoya une nouvelle mission. Elle était composée de cinq cents personnes, mais à peine fut-elle parvenue à la grande muraille, que le céleste empereur lui fit dire qu'il n'en recevrait que soixante-dix. L'envoyé russe, le comte Goloffkin, après avoir traversé les déserts de la Sibérie, fut arrêté en vue de la terre promise, et, ayant refusé de se soumettre à la cérémonie du *ko-tou,* fut renvoyé sans plus de façons.

L'ambassadeur anglais lord Macartney, qui pénétra jusqu'à Pékin en 1792, recula devant le même cérémonial, ce qui n'empêcha pas, quinze ans plus tard, les Chinois d'assurer qu'il s'y était soumis et de réclamer la même condescendance de lord Amherst. L'ambassade de lord Amherst est celle qui présente les plus curieuses particularités, et M. Ellis, qui en faisait partie, en a fait une relation détaillée. L'envoyé anglais fut reçu par trois mandarins qui vinrent à sa rencontre, Quang, Chang et Yin. Deux d'entre eux vinrent le voir à bord, le troisième le reçut à son débarquement. Le 12 août 1816, l'ambassade arriva à Tien-sing, où un banquet lui fut offert le lendemain. Le premier objet qui frappa la vue de lord Amherst, quand il entra dans la salle du banquet, fut un écran en soie verte, devant lequel se tenaient les mandarins dans leur costume officiel. Il est nécessaire de savoir qu'un des agrémens caractéristiques du *ko-tou* est qu'il faut l'exécuter non-seulement devant le céleste empereur, mais encore devant l'écran qui représente sa céleste personne. Un des mandarins fit donc observer à lord Amherst que, comme le banquet était offert au nom de l'empereur, les convives auraient à remplir les mêmes cérémonies que celles qui se pratiquaient en son impériale pré-

sence. Lord Amherst répondit qu'il suivrait les précédens établis par lord Macartney, sur quoi les mandarins affirmèrent que lord Macartney avait exécuté le *ko-tou*, et produisirent un procès-verbal de la cour des cérémonies, prouvant que l'envoyé anglais s'était soumis à toutes les exigences de l'étiquette chinoise. Lord Amherst répondit alors qu'à son grand regret il se verrait obligé de refuser l'honneur de leur compagnie. Les mandarins firent appel à ses sentimens paternels, ils lui demandèrent s'il aurait le courage de priver son fils de l'inappréciable bonheur de voir l'auguste empereur de la Chine. Lord Amherst proposa une transaction; il offrit de faire autant de saluts que les mandarins feraient de génuflexions. Les Chinois demandèrent que l'envoyé anglais mît aussi un genou en terre; sur son refus, ils renoncèrent à leur demande, et, en dernier résultat, pendant que les mandarins, à genoux et les bras étendus, frappaient neuf fois la terre avec leurs têtes, lord Amherst et sa suite firent autant de saluts, après quoi l'on se mit à table. Il paraît que ce précédent avait été établi en 1669 par le commandant de la frégate française l'*Amphitrite*, le chevalier de Laroque, qui, dans un banquet que lui avait offert le vice-roi de Canton, avait fait neuf saluts pendant que les mandarins faisaient le *ko-tou*.

Après le banquet, les mandarins se montrèrent curieux de savoir comment l'ambassadeur anglais se conduirait devant l'empereur. Lord Amherst dit qu'il mettrait un genou en terre pour rendre hommage. Les mandarins le prièrent de le faire devant eux; lord Amherst refusa, mais, sur la suggestion de sir George Staunton, qui faisait partie de l'ambassade, le fils de lord Amherst exécuta la cérémonie devant son père. Les Chinois demandèrent à l'ambassadeur s'il était disposé à faire des saluts, et lord Amherst ayant répondu qu'il ferait autant de saluts qu'eux-mêmes feraient de génuflexions, les mandarins se tinrent pour satisfaits.

L'ambassade était alors composée de soixante-quinze personnes, y compris les musiciens et les gens. Les mandarins demandèrent à voir la boîte qui renfermait la lettre adressée par le régent d'Angleterre à l'empereur, et ils voulurent déterminer lord Amherst à effacer les mots : « Monsieur mon frère, » disant que jamais ils n'oseraient lire pareille formule devant leur maître. L'envoyé anglais refusa et eut bientôt d'autres contestations à soutenir. Deux mandarins vinrent le trouver de l'air le plus triste, disant que l'empereur refusait absolument de le recevoir, s'il ne voulait pas exécuter le *ko-tou*. Lord Amherst proposa alors qu'un mandarin tartare, d'un rang égal au sien, fît la cérémonie devant le portrait du prince régent d'Angleterre pendant qu'il la ferait lui-même devant l'empereur de la Chine. Cette proposition ayant été considérée comme inadmissible, l'ambassadeur déclara qu'il se soumettrait au *ko-tou*, si l'empereur voulait ordonner, par un édit public, que le premier ambassadeur tartare qui irait en Angleterre ferait la même cérémonie devant la cour de Londres. Nouveau refus. Rien n'était plus curieux que les raisonnemens des mandarins; ils étaient pleins de politesse et de prévenances pour lord Amherst; ils lui disaient : « Faites la cérémonie, vous en direz ce que

vous voudrez en Angleterre. » Et ils avaient la plus grande peine à comprendre que l'ambassadeur ne voulût pas user de cet expédient.

Cependant les mandarins faisaient publier dans la gazette de Pékin que l'ambassadeur anglais, *porteur de tributs,* pratiquait tous les jours la cérémonie du *ko-tou* avec la plus grande déférence, et, voyant qu'ils ne pouvaient vaincre la résistance de lord Amherst, ils eurent recours au plus singulier stratagème. L'ambassade s'était mise en marche pour Pékin; mais, dès qu'elle fut arrivée sous les murs de la ville, on la fit arrêter dans les faubourgs, et lord Amherst fut prévenu, au milieu de la nuit, que l'empereur requérait immédiatement sa présence. Il paraît que les mandarins comptaient, au milieu de l'embarras de cette réception et à l'aide de la fatigue du voyage, lui faire exécuter le *ko-tou* malgré lui. L'ambassadeur refusa de sortir; les mandarins le prirent amicalement par les épaules sans pouvoir réussir à l'entraîner, et ce fut alors qu'en désespoir de cause, ils rapportèrent un édit impérial ordonnant le départ immédiat de la mission anglaise. En vain lord Amherst allégua le besoin qu'il avait de repos; il fallut qu'il remontât dans sa chaise, qui était assiégée par une foule d'indigènes; un mandarin prit un grand fouet qu'il fit voltiger indistinctement sur tous les Chinois, grands et petits, et l'ambassade anglaise se remit en route avec la consolation de n'avoir vu que les murs de la capitale céleste. La gazette de Pékin rendit compte des faits à sa manière. Les termes dans lesquels elle raconte le départ de la mission anglaise ont quelque chose de burlesque : « J'avais, dit l'empereur, fixé ce jour pour recevoir l'ambassadeur du roi d'Angleterre; mais, quand il arriva à la porte du palais intérieur, il fut tout à coup si incommodé, qu'il ne put ni marcher ni se remuer. Le second ambassadeur (sir George Staunton) fut incommodé de la même façon; ils ne purent donc avoir le bonheur de recevoir la gracieuse faveur et les présens du céleste empereur... Alors j'ordonnai qu'ils retournassent immédiatement dans leur pays, car il me vint à l'idée qu'ils refusaient d'exécuter les cérémonies de la cour céleste. Quant à leur roi, qui les a envoyés de si loin à travers l'océan pour me porter une lettre et un tribut, il est indubitable que son intention était de me rendre hommage. Nous ne voulons point rejeter entièrement cette marque de respect, afin de ne pas manquer à la règle fondamentale du céleste empire, qui est d'accorder protection aux faibles. C'est pourquoi nous avons jugé convenable de choisir les plus insignifians témoignages de cette soumission, tels que quatre cartes, deux portraits et quatre-vingt-quinze gravures, que nous avons pris pour donner une marque de notre condescendance. Nous avons fait donner en présent pour ce roi quatre grandes et huit petites bourses de soie, conformément aux anciennes règles de cet empire, qui veulent qu'on donne de riches présens pour des choses de peu de valeur. Les ambassadeurs, en les recevant, ont été enchantés, et ont donné des signes évidens de surprise et d'admiration. »

Quand lord Amherst se rembarqua, le céleste empereur lui fit dire : « En vérité, vous avez eu du malheur; vous êtes parvenus jusqu'aux portes du palais impérial, et vous n'avez pu lever les yeux sur la face du ciel. »

Les annales de l'empire céleste prouvent cependant que les Chinois n'ont pas toujours eu cette aversion systématique pour toute relation avec les étrangers, et que l'isolement dans lequel ils se sont peu à peu renfermés n'est venu que de l'antipathie et du dégoût que leur inspiraient les querelles et les intrigues incessantes des Européens. On a remarqué avec justesse que les Chinois étaient un peuple pratique et peu crédule, qui avait probablement pris l'expérience pour base de ses relations internationales. Il paraît certain qu'autrefois les ports de la Chine avaient été ouverts librement au commerce étranger, et que les envahissemens des marchands européens, qui devenaient volontiers conquérans, avaient excité les inquiétudes des souverains de ce grand empire. Les pays voisins, comme le Japon et le Siam, paraissent avoir suivi la même marche, et s'être fermés également à l'accès des étrangers après s'y être prêtés pendant long-temps. Un homme qui a beaucoup écrit sur cette partie du monde, M. Montgommery Martin, a emprunté aux annales du gouvernement chinois des détails qui remontent jusqu'à 2000 ans avant Jésus-Christ. Il paraît qu'en l'an 1700 (avant Jésus-Christ) le Yeu-Kow, « avec des cheveux coupés courts, » venait de l'Orient en Chine avec des sabres et des boucliers. En l'an 1000 de la même ère, la Chine faisait le commerce avec huit nations de l'Inde, et en l'an 121, l'empereur envoya des ambassadeurs dans plusieurs pays commerçans. Cette statistique, à laquelle on peut croire, si l'on veut, comme aux premiers rois de Rome, se continue jusqu'à l'époque de l'arrivée des Portugais, des Hollandais, des Français, etc. Ce fut en l'an 700 (après Jésus-Christ cette fois) que Canton devint pour la première fois un port de commerce régulier, et, en 1400, il y avait dans cette ville cent vingt maisons pour les marchands étrangers. Durant le XVIe siècle, les Portugais, les Espagnols et les Hollandais firent un commerce considérable avec Canton, Amoy, Ning-poo, Chusan, précisément les ports que les Anglais viennent de rouvrir. En 1658, les Portugais, chassés de Ning-poo, établirent une station à Macao; ils payaient chaque année une rente de 500 *taels* d'argent au trésor impérial, dont les reçus étaient régulièrement donnés. L'Angleterre tourna son attention sur la Chine vers le commencement du XVIIe siècle; en 1670, la compagnie des Indes avait une factorerie dans l'île de Formose, et faisait un commerce considérable surtout avec la province de Fo-kien. En 1676, elle avait un comptoir à Amoy, qu'elle abandonna en 1680, lors des guerres dynastiques des Tartares Mantchoux et des Chinois; elle y revint en 1684, mais en fut expulsée en 1757, lorsque le commerce fut restreint au seul port de Canton et à Macao. Les Hollandais, en 1622, essayèrent, mais vainement, de prendre Macao aux Portugais; ils s'établirent alors dans l'île Formose, en 1624, où ils restèrent jusqu'en 1661, époque à laquelle le pirate Caxinga les en chassa.

De curieux détails sur les relations commerciales de la Russie avec la Chine sont contenus dans un ouvrage russe de MM. Pallas et Muller, intitulé *la Conquête de la Sibérie*. Les premières communications entre les deux nations paraissent remonter au milieu du XVIIe siècle. A cette époque, les Russes, s'étendant sur les deux rives de la rivière Amour, se trouvèrent en

contact avec les Chinois. Des hostilités ouvertes éclatèrent entre eux en 1680, et se terminèrent par un traité régulier, signé en 1689, qui posa les premières bases du commerce international. Les Russes y perdirent la navigation de l'Amour, mais ils y gagnèrent l'établissement de relations commerciales régulières. Cependant ces relations ne furent définitivement assurées que par le traité signé à Kiachta en 1728. C'est ce traité qui règle encore aujourd'hui le commerce des deux empires. Il y fut convenu qu'une caravane russe pourrait aller à Pékin tous les trois ans, sous la condition qu'elle ne serait pas composée de plus de deux cents personnes. Dès que la caravane arrivait à la frontière, elle devait le faire annoncer à l'empereur, qui enverrait un agent à sa rencontre pour la conduire à Pékin. Kiachta et Tuemchaitu, deux places frontières de la Sibérie, furent désignés comme l'entrepôt des relations des deux peuples.

Le commerce actuellement existant entre la Russie et la Chine est un commerce d'échanges. Le marchand chinois vient d'abord à Kiachta, il examine la marchandise qu'il demande dans les magasins du marchand russe, et quand les prix sont fixés, les marchandises sont scellées en présence du Chinois. Les deux marchands s'en vont ensuite à Maimatchin, où le Russe choisit à son tour ce dont il a besoin, puis il laisse après lui un agent qui se fait remettre les marchandises chinoises et les emporte à Kiachta.

Les fourrures et la pelleterie constituent le principal article d'exportation russe en Chine. Presque tout cet article vient de la Sibérie et des îles nouvellement découvertes; mais, comme cette production n'est pas suffisante pour couvrir la demande des Chinois, les Russes font venir à Saint-Pétersbourg des fourrures étrangères qu'ils envoient à Kiachta. Le second article d'exportation est le drap : le plus grossier est fabriqué en Russie, le plus fin vient de France, d'Angleterre et de Prusse. A ces articles il faut joindre encore la flanelle, le stoff, le velours, le gros linge, le cuir de Russie, le verre, la quincaillerie, le bétail, les chiens de chasse, etc. De leur côté, les Chinois importent en Russie de la soie brute et manufacturée (bien que l'exportation de la soie brute soit, dit-on, interdite sous peine de mort), du coton, du thé, de la porcelaine, des meubles, des jouets d'enfans, des fleurs artificielles, des peaux de tigre et de panthère, des rubis, des matières colorantes, du tabac, du riz, de la rhubarbe et du musc. Le commerce avec la Chine est très avantageux aux Russes, en ce qu'ils peuvent écouler dans ce grand empire des fourrures de qualité inférieure qui ne vaudraient pas le transport en Europe, tandis que les fourrures très chères, trop chères pour les Russes, sont aussi aisément placées en Chine. La valeur de ce commerce, y compris les articles de contrebande, est estimée à 4 millions de roubles; le chiffre de l'année présente, exclusion faite des articles de contrebande, est de 2,868,333 roubles.

C'est le thé qui constitue le premier article du commerce de la Chine avec le monde. Le thé commença à être importé en Europe seulement au XVIIe siècle (1602 à 1610), et aujourd'hui l'Europe et l'Amérique en enlèvent annuellement 60 millions de livres.

Il est curieux de suivre le développement de la demande de cet article. En 1669, la compagnie anglaise des Indes reçut son premier chargement qui contenait 143 liv. En 1678, elle en importa 4,713 liv., mais cette importation encombra tellement le marché, que pendant les six années suivantes il n'en fut importé que 318 liv. Cependant, de 1700 à 1800, les ventes de thé de la compagnie s'élèvent au chiffre de 750,219,016 liv., représentant une valeur de 129,804,595 liv. st. (4,245,114,875 fr.) Depuis le commencement de ce siècle jusqu'à 1830, les ventes se sont élevées au chiffre de 900 millions de liv. pesant, qui ont rapporté au trésor 104,856,858 liv. st. (2,621,421,450 fr.).

L'échiquier anglais perçoit annuellement plus de 75 millions de fr. de droits sur le seul article du thé, et il est probable que la consommation de cette feuille augmentera avec les facilités nouvelles qu'en acquerra l'exportation.

Mais ce qui a ranimé surtout les espérances du commerce anglais, c'est la perspective de l'ouverture d'un marché de 300 millions de consommateurs. Depuis le commencement du XIVe siècle, la population de l'empire chinois a subi une progression surprenante. Les recensemens accusent : en 1393, 60,545,811 habitans; en 1743, 157,301,755; en 1792, 307,467,200; en 1813, 361,693,879, y compris les habitans de la Tartarie et des provinces dépendantes.

Le docteur Morrison, qui jouit d'une grande autorité en cette matière, et qui est le même, si nous ne nous trompons, qui sert en ce moment d'interprète officiel en Chine, a emprunté à un tableau publié en 1825 par le gouvernement chinois, et appelé le Ta-tsing, un recensement de la Chine proprement dite, suivant lequel les provinces sont au nombre de 14, comprenant 1,225,823 milles carrés, ou 784,526,120 acres anglais, et contenant une population de 352,866,012 ames, ou 288 par mille carré. C'est cet énorme marché qui se trouve aujourd'hui ouvert à l'industrie étrangère. Comment s'étonner que les Anglais soient exaltés, presque égarés, par une perspective aussi illimitée, et que déjà ils disent que la Chine seule, si on sait s'en servir, pourrait permettre à l'Angleterre de soutenir au moins le double de sa population manufacturière actuelle, et de doubler son commerce en répondant à une demande qui pourrait être plus considérable que celle du reste du monde? Nous reconnaissons bien là cette fièvre de spéculation, cette hystérie industrielle, qui dévore l'Angleterre jusqu'à la moelle des os. Nous ne serions pas surpris de la voir bientôt présenter un spectacle semblable à celui qu'offrit la France sous le règne aussi court que funeste de Law, et de voir la Chine en actions comme le furent les rives du Mississipi. Jamais, depuis un demi-siècle, l'Angleterre n'a pu profiter d'une grande fortune commerciale sans en abuser par un jeu effréné. Lors de la réouverture du commerce de l'Amérique du Nord après la guerre de l'indépendance, lors de l'ouverture des marchés de l'Amérique du Sud après l'émancipation, des marchés de l'Europe après les guerres de l'empire, et des marchés de l'Inde après la cessation du monopole de la compagnie, à toutes ces époques de renaissance,

l'industrie anglaise a pensé périr dans ses propres excès. Nous lisions il y a quelques jours, dans un des journaux les mieux faits de l'Angleterre, le *Spectator :* « La tragi-comédie du temps où les produits anglais jonchaient les quais de Rio-Janeiro, à si bas prix qu'ils ne valaient pas la peine d'être emmagasinés, et où les spéculateurs se jetaient comme des fous dans les mines de l'Amérique du Sud, peut revenir encore; nous pourrons revoir des espérances fiévreuses, des crédits sans bornes, des banques, des sociétés par actions, qui naîtront comme des moucherons, des songes d'Eldorado; puis, au bout, un craquement universel répandant la banqueroute, la désolation et la ruine par toute la patrie. »

Ces énergiques avertissemens seront probablement perdus. L'industrie se jettera dans la carrière des aventures. Elle a devant elle 300 millions d'hommes dont les goûts, les habitudes et même les besoins sont à peu près inconnus. C'est une expérience à faire, les premiers venus en porteront la peine; mais peu à peu le commerce, un moment troublé et bouleversé par cette commotion violente, reprendra son niveau, et le fleuve de l'industrie européenne, continuant majestueusement son cours, ira inonder et féconder ce monde mystérieux.

Pendant que les Anglais ouvraient la Chine, d'autres triomphes, mais des triomphes nécessaires pour couvrir un grand désastre, suivaient leurs armes dans l'Afghanistan. Nous avons raconté les péripéties de la conquête du Caboul, et la sanglante catastrophe qui l'avait terminée. Le gouvernement de l'Inde, accablé par ce coup inattendu, avait d'abord ordonné l'évacuation de tout le pays, mais il s'éleva en Angleterre un tel cri de réprobation et de vengeance, qu'il fallut marcher en avant. Lord Palmerston, le premier auteur de tous ces maux, osa dire dans le parlement : « Il n'y a rien qui puisse nous infliger un plus honteux déshonneur, rien qui puisse faire monter une plus profonde rougeur aux joues de tout Anglais, rien qui puisse porter un coup plus fatal à notre domination dans l'Inde, que l'abandon de l'Afghanistan dans de pareilles circonstances. » De quelque bouche que sortissent ces paroles, elles exprimaient cependant les vrais sentimens de la nation. Le sang anglais et l'honneur anglais avaient coulé par tous les pores; les morts demandaient la vengeance, les prisonniers appelaient la liberté. Après quelques infructueux essais de négociations, le gouvernement de l'Inde se prépara à envahir et à occuper de nouveau cette terre de lugubre mémoire.

Depuis près d'un an que les Afghans avaient fait leur meurtrière explosion, ils étaient restés livrés à la plus complète anarchie. Le shah Soudja, le roi rétabli par les Anglais, avait été massacré au milieu du tumulte de l'insurrection; son fils, Futteh-Jung, avait été mis sur le trône comme un misérable instrument par le fils de Dost-Mohammed, le véritable chef de la révolte, le seul homme qui fût parvenu à saisir quelques lambeaux de l'autorité dispersée. Sans suivre les Anglais dans toutes les vicissitudes de leur seconde invasion, nous dirons seulement qu'ils se formèrent en deux divisions pour marcher sur Caboul, et pour ramasser sur leur passage les restes de leurs

compagnons exterminés; Ghizni, cette première citadelle de l'Afghanistan qu'ils avaient emportée d'assaut dans leur campagne de 1839, fut de nouveau prise et rasée. Le fils du shah Soudja vint de lui-même se rendre aux vainqueurs, et se soustraire ainsi à l'emprisonnement dans lequel le tenait son trop puissant vassal. Les Anglais trouvaient sur leur route les cadavres abandonnés de leurs concitoyens, massacrés un an auparavant, et leur donnaient la sépulture. Les corps, préservés par le froid et la neige, étaient encore reconnaissables. Akbar-Khan, le fils du Dost, vint à la rencontre des conquérans leur livrer une dernière bataille; il soutint dignement la renommée qu'il avait acquise dans ces évènemens sanglans, mais il succomba devant la baïonnette européenne, et le 15 septembre les Anglais entrèrent dans Caboul. Ils n'y trouvèrent qu'une partie des prisonniers : deux femmes, onze enfans et trois officiers. Le reste avait été emmené dans le fond du pays.

Cette histoire ressemble à un roman. Qui n'a pas lu *le Dernier des Mohicans?* Qui n'a pas partagé toutes les anxiétés de ces femmes européennes emmenées par les sauvages dans les forêts profondes, et suivies à la piste par leurs libérateurs? Les mêmes émotions, et de plus l'intérêt poignant qui s'attache toujours à la réalité, accompagnent les captifs anglais emportés par les barbares à travers les déserts de l'Asie. A la nouvelle de la marche des troupes sur Caboul, Akbar-Khan avait fait, de son côté, marcher les prisonniers plus avant dans le pays, et les avait envoyés avec une escorte dans le fort de Baiman, à quatre-vingt-dix milles de Caboul, sur la frontière du Turkestan. Ce fut là qu'ils apprirent la prise et la destruction de Ghizni. Le commandant de l'escorte, Shah-Mohamed, avait ordre de les conduire dans le Turkestan, où un esclavage sans doute éternel les attendait; mais, voyant la fortune tourner contre les Afghans, il entra en négociations avec les officiers prisonniers. Ceux-ci s'engagèrent à obtenir pour lui une somme de 20,000 roupies et une pension de 1,000 roupies par mois. Les prisonniers, au nombre desquels étaient le major Pottinger et la femme du géneral Sale, formèrent une sorte de conseil dans lequel ils signèrent tous une garantie de l'exécution de ces conditions. Alors le commandant se déclara en révolte ouverte, et arbora son propre drapeau sur le fort. Les officiers anglais le mirent en état de défense, et se préparèrent à faire une résistance désespérée à Akbar-Khan, s'il venait réclamer ses captifs; mais ils apprirent bientôt la défaite du chef barbare, et, encouragés par ces heureuses nouvelles, ils se décidèrent à se frayer un passage jusqu'à Caboul. Ils partirent pour cette expédition aventureuse à travers un pays ennemi, eurent à passer une montagne de treize mille pieds de haut, et poussèrent des cris de joie en rencontrant sur leur route un parti de mille chevaux envoyé à leur recherche. Deux jours après, le vieux général Sale arriva encore à leur rencontre avec deux mille hommes et des canons, et put presser dans ses bras son héroïque femme, dont l'indomptable énergie avait presque seule soutenu le courage et la patience des captifs. Le 21 septembre, des salves d'artillerie, parties du camp anglais, accueillirent les malheureux prisonniers; treize femmes, douze enfans, trente-un officiers, et cinquante-

trois soldats respirèrent enfin l'air libre après une captivité de deux cent trente-un jours.

L'œuvre de réparation était accomplie. Les couleurs de la Grande-Bretagne avaient de nouveau flotté sur la citadelle de Caboul; tous les désastres passés avaient été vengés sur les lieux mêmes qui en avaient été le théâtre. Il ne restait plus aux Anglais qu'à évacuer ce vaste cimetière. Une proclamation du gouverneur-général de l'Inde annonça que la Grande-Bretagne abandonnait sa fatale conquête et se renfermerait désormais dans les frontières que la nature lui avait données.

Si l'on veut relire la proclamation publiée à Simla en 1838 par lord Auckland, on verra que la proclamation de lord Ellenborough en est la contrepartie exacte et la critique la plus sanglante. Lord Auckland annonçait qu'il allait installer à Caboul un roi protégé de l'Angleterre; lord Ellenborough déclare qu'il est contraire aux principes du gouvernement britannique d'imposer à un peuple un roi dont il ne veut pas. Lord Auckland prétendait que le prince qu'il protégeait était le seul populaire de son pays; lord Ellenborough répond qu'il a perdu par la main d'un assassin le trône qu'il n'occupait qu'au milieu des révoltes. L'Angleterre, disait lord Auckland, étendra son influence dans l'Asie centrale, et élèvera une barrière permanente entre elle et les intrigues de puissances étrangères; l'Angleterre, répond lord Ellenborough, se contentera des limites que la nature a assignées à son empire dans l'Inde, et l'Indus, les montagnes et les tribus barbares lui serviront de barrières contre tout ennemi, s'il en est. Un contraste plus remarquable encore se présente sur un autre point. Lord Auckland disait en 1838 : « Le gouverneur-général se réjouit de pouvoir aider au rétablissement de l'union et de la prospérité parmi la nation afghane; » lord Ellenborough dit en 1842 : « Le gouverneur-général laissera aux Afghans eux-mêmes la tâche de se créer un gouvernement au milieu de l'anarchie qui est la conséquence de leurs crimes. »

On se demande de quel droit le gouvernement de l'Inde accuse les crimes des Afghans de l'anarchie qui dévore leur pays. « Si lord Ellenborough, dit un journal anglais, a été juste en condamnant la politique qui a commencé cette guerre, il ne doit pas parler des crimes des Afghans, mais de *nos* crimes à nous. » Rien n'est plus sensé. Il n'est pas vrai, quoi qu'on en dise, que l'Afghanistan fût dans une complète anarchie quand les Anglais l'ont envahi. La capitale et la plus grande part de l'autorité étaient entre les mains d'un homme habile, énergique, doué de grands talens, qui marchait rapidement à la reconstruction de la monarchie. Nous avons, en une autre occasion (1), montré quels efforts Dost-Mohammed avait faits pour s'assurer l'appui du gouvernement de l'Inde, et avec quel incompréhensible aveuglement lord Auckland avait rejeté toutes ses propositions, malgré les instances de Burnes. On a publié en Angleterre, depuis la mort de Burnes, des lettres qu'il écrivait de Caboul en 1839 et en 1840, et qui prouvent que le gouvernement de

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1842.

l'Inde avait porté dans l'occupation de sa nouvelle conquête le même esprit d'incapacité et d'inconduite qui avait distingué ses négociations. « L'exposé que le gouverneur-général a fait de ses vues dans les papiers parlementaires, disait Burnes, est un pur escamotage (*pure trickery*).... Je lis tous les jours des feuilles entières de la main du gouverneur-général, pleines de louanges intarissables sur *sa* sagesse et sur *sa* prévoyance, dont il parle certainement un peu trop souvent.... Les bêtises (*sic*) que je vois faire ici tous les jours me font hausser les épaules. » Plus tard, en 1840, il écrivait encore : « Je ne puis vous écrire que des choses alarmantes; je ne sais comment tout ceci finira. Ce pays est allé au diable. L'envoyé (M. Mac-Naghten) s'est imaginé que tout allait bien; le roi a pris un fou pour ministre, et tout le pays tourne contre nous.... Il n'y a ici qu'une profonde imbécillité... Notre marche au-delà de l'Indus a été entreprise sans réflexion. »

Que le gouvernement anglais n'accuse donc pas les vaincus des crimes dont son aveuglement et son ambition ont été la première cause, et qu'il se retire silencieusement de cette terre désolée, sur laquelle il a déchaîné un torrent de passions sauvages qu'il n'a pas su contenir.

On disait il y a six mois dans cette *Revue :* « Qu'enfanteront ces stériles représailles? Quand l'Angleterre aura écrasé ces tribus sauvages, quand elle aura repris ces villes échappées de sa main, que fera-elle du fruit deux fois ensanglanté de sa conquête? Si elle fait de cette partie de l'Asie un nouveau pays tributaire, elle n'y pourra régner que par la force, et épuisera son trésor et ses armées sur ce sol ingrat. Si, au contraire, après être allée donner la sépulture aux ossemens abandonnés de ses enfans, elle se retire de cette terre de triste mémoire, et rentre dans ses frontières naturelles, alors elle laissera derrière elle toute une race ennemie, ennemie par le sang, par la religion, par le souvenir de mutuelles et ineffaçables injures. » L'Angleterre a pris le dernier parti. Elle abandonne sa conquête; mais lui est-il permis de l'abandonner pour toujours? Lord Palmerston s'écriait, quelques jours avant la clôture de la session : « Je dois dire, comme l'expression de la plus profonde conviction que j'aie jamais eue dans tout le cours de mon existence, que les plus grands intérêts du pays seraient sacrifiés, si nous abandonnions la position militaire de l'Afghanistan. Croyez-le bien, si vous l'abandonnez, quoique vous puissiez alléger votre tâche pour le présent, le jour viendra où vous serez obligés de réoccuper le pays avec infiniment plus de sacrifices d'hommes et d'argent. » Lord Palmerston dit peut-être vrai; mais, si l'Angleterre est un jour fatalement forcée d'enfouir encore ses armées et ses trésors dans l'Asie centrale, elle le devra à la politique extravagante et coupable qui, dans les trois ou quatre dernières années, a troublé le monde entier. Le gouvernement de l'Inde pouvait trouver des alliés au-delà de l'Indus, il s'y est créé des ennemis mortels; il pouvait y établir l'ordre et la paix, il n'y laisse que l'anarchie et ses crimes; il avait semé le vent, il a recueilli la tempête.

JOHN LEMOINNE.

LES DEUX COTÉS

DE L'HORIZON.

Comme lorsqu'une armée inonde les campagnes,
Une immense rumeur se disperse dans l'air;
Il se fait un grand bruit du côté des montagnes,
Il se fait un grand bruit du côté de la mer.

Le poète a crié : — Qu'est ce bruit? Dans les ombres
Il remplit la montagne, il remplit l'océan.
N'est-ce pas l'avalanche, aigle des Alpes sombres?
O goëland des flots, n'est-ce pas l'ouragan?

Le goëland, du fond des mers où la nef penche,
Est venu. Le grand aigle est venu du Mont-Blanc.
Et l'aigle a répondu : — Ce n'est pas l'avalanche.
— Ce n'est pas la tempête, a dit le goëland.

— O farouches oiseaux! quoi! ce n'est pas la trombe,
Ce n'est pas l'aquilon que votre aile connaît?
— Non, du côté des monts c'est un monde qui tombe.
— Non, du côté des mers c'est un monde qui naît.

Et le poète a dit : — Que Dieu vous accompagne!
Retournez l'un et l'autre à vos nids hasardeux.
Toi, va-t-en à ta mer! toi, rentre à ta montagne!
Et maintenant, Seigneur, expliquons-nous tous deux.

L'Amérique surgit, et Rome meurt! ta Rome!
Crains-tu pas d'effacer, Seigneur, notre chemin,
Et de dénaturer le fond même de l'homme
En déplaçant ainsi tout le génie humain?

Donc la matière prend le monde à la pensée!
L'Italie était l'art, la foi, le cœur, le feu;
L'Amérique est sans ame. Ouvrière glacée,
Elle a l'homme pour but; l'Italie avait Dieu.

Un astre ardent se couche, un astre froid se lève.
Seigneur! Philadelphie, un comptoir de marchands,
Va remplacer la ville où Michel-Ange rêve,
Où Jésus met sa croix, où Flaccus mit ses chants!

C'est ton secret, Seigneur. Mais, ô Raison profonde,
Pourras-tu, sans livrer l'ame humaine au sommeil,
Et sans diminuer la lumière du monde,
Lui donner cette lune au lieu de ce soleil?

VICTOR HUGO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1842.

Le gouvernement espagnol se donne en spectacle à l'Europe. Il veut se montrer aussi barbare qu'incapable, et rien ne manque à la représentation. Un pouvoir qui se prétend régulier et qui a toujours à la bouche, dans son langage boursoufflé, les mots de loi, de justice, de constitution, d'humanité, de progrès, a traité une ville espagnole, la ville la plus riche, la plus industrieuse de l'Espagne, comme un général qui se respecte n'ose pas traiter une ville ennemie. Pour mettre à la raison des insurgés, il bombarde Barcelone! Pendant treize heures, les soldats d'Espartero ont ravagé sans pitié cette ville florissante : rien n'a été respecté, ni les hospices ouverts à la souffrance, ni les édifices publics, ni la maison du consul français. Il fallait à tout prix venger l'*invincible duc,* dont les Barcelonais avaient troublé le superbe repos et dérangé les combinaisons diplomatiques. Bombarder une ville, l'accabler de projectiles incendiaires, la couvrir de ruines, c'est la vengeance la plus brutale qui puisse être exercée. Mieux vaudrait prendre une ville d'assaut : on peut alors ne frapper que ceux qui résistent; on n'enveloppe pas nécessairement dans le même désastre les innocens et les coupables, les hommes et les femmes, les vieillards, les enfans, les malades. Si du moins cette violente exécution eût été nécessaire! Mais la ville ne demandait qu'à capituler. Le parti révolutionnaire était dissous; les chefs s'étaient embarqués. Le pouvoir était remis en des mains qui, certes, ne songeaient pas à le garder. Un peu de capacité, un peu de dignité, auraient écarté jusqu'à la pensée de cette odieuse catastrophe.

Mais si le bombardement est chose horrible, il n'y a pas de mots pour qualifier les actes qui l'ont suivi. La lecture des *bandi* soulève le cœur. Quel

mépris de la vie humaine! quel dédain de toute justice! Quiconque, dans les vingt-quatre heures, ne livrera pas les armes appartenant à la milice nationale ou extraites des magasins de l'état, sera fusillé. Quiconque commettra un vol ou *tout autre* crime contre l'ordre public sera puni de mort. Les dénonciateurs seront largement récompensés. Tout militaire, tout marin ou employé civil ayant prêté obéissance à la junte révolutionnaire sera jugé par une commission militaire. S'il ne se présente pas de lui-même, il sera passé par les armes. Tout maître de maison qui lui donnerait asile serait également fusillé. Et pour que le ridicule ne manque pas à ces incroyables ordonnances, on termine en prescrivant aux Espagnols, militaires et bourgeois, de jeter *le voile de l'oubli* sur les évènemens passés et *de s'embrasser comme des frères!* C'est probablement pour sceller cette paix touchante que, ne pouvant pas saisir les chefs de l'émeute, on s'est jeté sur les miliciens qu'on a trouvés sous sa main, qu'on en a arrêté deux cents, et qu'on a commencé par en fusiller quelques-uns!

Les cortès n'avaient donc pas tort d'insister auprès du régent sur le respect de la légalité. Elles avaient le pressentiment des énormités qu'on allait commettre à Barcelone. Le régent, de son côté, s'empressait de proroger les cortès. Il ne se dissimulait pas que, si le bruit du bombardement eût retenti au sein de l'assemblée, il y aurait soulevé ce cri d'indignation qu'il a soulevé dans l'Europe entière; il savait bien que les *bandi* de Van Halen auraient probablement provoqué de la part des cortès une réponse fort sévère. Au reste, il sera curieux de voir ce que l'Espagne va faire, en présence de ces excès. Si elle les approuve ou les souffre, nous en conclurons que don Carlos a seul bien jugé ses concitoyens, qu'il leur faut en effet un *rey netto* entouré d'inquisiteurs et de bourreaux.

Ce qu'on ne peut assez louer, c'est la conduite de notre consul et de notre marine à Barcelone. Sans se mêler aux querelles politiques de l'Espagne, ils ont rempli tous les devoirs de l'humanité, sans distinction de personnes, avec un dévouement, un courage, une intelligence, une persévérance admirables. Tandis que Van Halen pénétrait dans Barcelone comme dans une ville conquise, à travers les ruines qu'il avait faites et les incendies qu'il avait allumés, trois cents marins du *Jemmapes*, envoyés par M. Gatier, officier des plus distingués et qui commande la station, parvenaient à se rendre maîtres de ces feux que d'autres plus encore que nous auraient dû s'empresser d'éteindre. M. Gatier, par son activité, sa prudence, sa fermeté, a pu arracher aux flammes les plus beaux quartiers de la ville, accorder un asile à la famille de Van Halen, soustraire les chefs de l'insurrection aux instigations tardives de leur parti et aux vengeances du vainqueur, et protéger en même temps de la manière la plus efficace la vie et les propriétés de nos nationaux. La flotte française a été pour tous un asile toujours ouvert et inviolable. Le drapeau tricolore a été le drapeau de l'humanité; rien de plus, rien de moins. C'est là la véritable neutralité, honnête, franche, désintéressée,

généreuse. Ce n'est pas ainsi que l'a entendue et pratiquée le consul d'Angleterre à Barcelone. Plaignons-le, et espérons, pour l'honneur de notre époque, qu'il ne sera pas approuvé par son gouvernement; il ne le sera certes pas par son pays. Nous ne sommes plus en 1799, et on n'était pas dans la rade de Naples.

En attendant, les évènemens qui viennent de se passer ont dû dessiller bien des yeux de l'autre côté des Pyrénées. L'Espagne doit reconnaître qu'on ne gagne jamais rien à s'écarter de la politique naturelle, car la politique naturelle c'est le bon sens. Quoi qu'on en dise, nous avons pris le meilleur moyen pour éclairer sur ses vrais intérêts un peuple aussi ombrageux et aussi lent dans ses retours que l'est le peuple espagnol. Nous l'avons laissé à lui-même, à ses réflexions, comme nous avons laissé son gouvernement à ses intrigues et à ses misères. Le gouvernement est aux abois, car il ne peut plus vivre que de violences. Une action calme et régulière lui devient de plus en plus impossible. La nation, de son côté, se demandera ce qu'on a gagné à se brouiller avec la France et à se priver des conseils désintéressés d'une nation qui n'a rien à craindre de l'Espagne, comme elle n'a rien à lui faire craindre ni à lui imposer. C'est là un enseignement que le temps achèvera. Ne nous pressons pas. Imitons cette fois la lenteur espagnole; quand elle n'est pas poussée à l'excès, qu'elle n'est appliquée qu'aux choses qui la comportent, et qu'elle est animée d'une grande pensée, au lieu d'être un défaut, elle est une qualité. C'est de l'inertie en apparence; en réalité, c'est de l'action : c'est un moyen à l'usage de la bonne et grande politique.

Nous oublions quelquefois ces préceptes d'une école qui a eu cependant de si grands maîtres en France. Si la France doit beaucoup à son courage, à son esprit militaire, à ses instincts de nationalité et d'unité, elle ne doit pas moins au génie politique de ses hommes d'état. Par leur admirable sagacité et par une persévérance d'autant plus habile et efficace qu'elle se cachait sous les formes les plus mobiles et les plus variées, ils ont créé la plus belle, la plus forte, la plus compacte des unités nationales. S'il est des empires plus vastes, des pays plus peuplés, des nations plus riches, il n'est point d'état mieux assis, mieux organisé, plus un que la France. Elle est, sous ce rapport, un modèle qui n'a pas d'égal dans l'histoire.

Les grandes choses (pourquoi ne le dirions-nous pas?) nous sont plus difficiles aujourd'hui. L'histoire prouve que la politique des classes moyennes a presque toujours manqué de deux qualités essentielles, les longues prévisions et l'inébranlable patience. Il y a une grande politique et une petite politique, comme il y a un grand commerce et un commerce de détail. L'un médite, combine, sait attendre et quelquefois hasarder; l'autre achète aujourd'hui, vend demain; il veut promptement réaliser; il se croit seul positif, parce qu'il ne pense pas; il s'estime seul prudent, parce qu'il n'ose rien risquer; il tient pour inactifs tous ceux qui attendent patiemment le lendemain et qui ne se fatiguent pas tous les jours aux petites choses. La grande

politique est nécessairement l'œuvre d'un petit nombre de personnes; la petite politique est le fait de tout le monde. Voyez l'Angleterre! Avec un parlement si nombreux, peu d'orateurs touchent à la politique extérieure, et cette politique ne forme pas la partie la plus détaillée et la plus longue de leurs débats parlementaires. Ils savent que l'éclat en pareille matière nuit d'ordinaire au succès, et qu'on s'expose à briser les ressorts d'une machine délicate, si on les étale souvent aux yeux du public.

Convenons-en, nous sommes moins réservés, moins prudens. Nous voulons tout dire, tout savoir, tout entendre. Les causeries politiques à la tribune, même les indiscrétions nous enchantent. Nous en sommes flattés comme si un ministre nous donnait à lire dans son cabinet des dépêches réservées. Au fond, nous voulons deux choses assez contradictoires: nous voulons que le gouvernement nous parle beaucoup de sa politique, et qu'il n'en fasse point. C'est là le problème qu'on a proposé à tous les cabinets. Parlez-nous de politique, car cela nous amuse et nous flatte, et nous serons bien aises de vous dire notre avis, de vous faire sentir que nous en savons plus que vous. Ne faites point de politique, ne vous mêlez de rien, car toute action pourrait troubler le cours de nos affaires, nous imposer quelque sacrifice, déranger notre bilan; seulement, il est bien entendu que, pour l'honneur du pays et pour sauver les apparences, nous vous blâmerons, de temps à autre, de cette inaction que nous vous aurons imposée. Cela a bon air aux yeux de l'étranger.

C'est là l'histoire du projet de l'union franco-belge. Supposons que la Belgique ayant fait à notre gouvernement des propositions raisonnables, il les eût rudement repoussées, qu'il n'eût pas même voulu en entendre parler; que serait-il arrivé? Le cabinet aurait encouru le blâme le plus sévère, je ne dis pas seulement de la part de l'opposition, cela est tout naturel, d'autant plus naturel que l'opposition, une grande partie du moins, est sincèrement convaincue de l'utilité de la mesure; mais le cabinet, n'en doutons pas, aurait été blâmé même par des conservateurs, peut-être par le plus grand nombre. On aurait trouvé là un moyen de popularité qui ne coûtait rien, et, ces moyens-là, on ne les laisse pas échapper.

Au lieu de le repousser, le cabinet a accueilli, ou du moins il a paru accueillir le projet avec quelque faveur. L'opposition, celle qui était persuadée des avantages de l'union, n'a point failli à ses convictions. Elle ne s'est pas faite ministérielle, mais elle n'a pas repoussé le projet par cela seul qu'il paraissait ne pas déplaire à un cabinet qu'elle n'aime pas. Elle a dit au ministère : Je ne vous tiens pas pour apte à conclure, c'est une trop forte tâche pour vous; mais elle ne lui a pas dit : L'affaire que vous négociez n'est pas bonne. C'est surtout des rangs des conservateurs qu'est venue, énergique, violente, l'opposition sur le fond. Ce sont des conservateurs qui ont dit à la France, à son commerce, à son industrie : Voilà vos limites, vous n'irez pas plus loin; car il nous convient à nous que vous ne dépassiez pas ces bornes!

Le marché français nous appartient; il est notre chose. Bon gré mal gré, c'est de nous seuls que vous achèterez; en conséquence, c'est à nous seuls que vous vendrez!

Ainsi, point de politique, pas même de politique commerciale, qui est certes de toutes les politiques la plus humble, la plus modeste. Non; la France, grace aux puissans du jour, est devenue un pays de l'Orient. Sa devise doit être l'immobilité. La France, entendez-vous? elle qui était le type vivant du génie européen, la France, si mobile, si progressive, si variée, la France, par décret de messieurs tels et tels, deviendra la Chine de l'Europe. Il est vrai que, par une sorte de compensation, on vient de briser les portes de la Chine asiatique.

Ce qui blesserait le plus dans cette affaire, ce serait d'entendre des hommes vous dire gravement, sans rougir : L'union franco-belge déplairait aux puissances. Eh! messieurs, pourrait-on leur répondre, connaissez-vous quelque chose de vraiment utile à la France qui ne déplaise pas aux puissances? si ce n'est à toutes, à quelques-unes d'entre elles? La révolution de juillet a déplu; le rétablissement de l'ordre a déplu; la prospérité de la France déplaît; les fortifications de Paris déplaisent on ne peut plus; la séparation de la Belgique a déplu, et l'union franco-belge déplairait. Qu'est-ce à dire? qu'on renoncera à tout ce qui pourrait être avantageux à notre pays, à sa prospérité, à sa grandeur, pour ne pas déplaire à l'étranger! Ne faisons rien d'illégitime, rien d'injuste : donnons l'exemple, qu'on n'imite guère, de la modération et de l'équité, mais ne renonçons pas à nos droits les plus évidens, au sentiment de notre force et de notre dignité. L'opposition des puissances, si elle existait, ne serait qu'une misérable chicane. La Belgique pour être neutre n'est pas vassale. Et lorsqu'on a permis à la Prusse de briser la confédération germanique à l'aide de l'union commerciale, il serait plus qu'étrange qu'on trouvât à redire sur l'union franco-belge, et il serait plus étrange encore qu'une semblable chicane pût faire fortune en France!

Au surplus, nous ne serions pas étonnés d'apprendre un jour qu'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'on raconte de l'opposition des puissances. Ce qui nous porte à le croire, c'est la conduite de ces puissances à l'égard des pays qui pourraient, par leur adhésion morale et leur organisation sociale, fortifier le système politique de la France. Les puissances du Nord n'aiment pas ces pays tels qu'ils sont aujourd'hui. Nous voulons parler de l'Espagne, de la Suisse, de la Belgique. On n'a pas osé les attaquer pour les ramener de force sous le joug, pour y tenter des restaurations. On s'est résigné de mauvaise grace au nouvel état des choses; mais on a toujours conservé une arrière-pensée : on a l'espérance de les arracher un jour aux idées nouvelles, au système dont la France est le représentant le plus actif et le propagateur le plus assidu. Sans les attaquer, on fait tout ce qu'on peut pour les empêcher de s'organiser, de se consolider, de prendre une marche ferme et régulière. Ici on entretient l'esprit de parti, les divisions intestines, en ne reconnaissant

pas le gouvernement nouveau; là on suscite toute sorte de difficultés, d'embarras, on cherche à se mêler aux questions intérieures, et Dieu sait si c'est pour les arranger, pour en rendre du moins la solution plus facile!

Quant à la Belgique, on a fait tout ce qu'on a pu pour en retarder l'établissement définitif, pour qu'en tout cas cet établissement fût loin d'être parfait. Aujourd'hui le royaume des Belges est enfin constitué, son existence politique est reconnue; par une pensée dont nous ne voulons pas discuter la valeur, on a imaginé de lui appliquer le principe de politique extérieure qui régit la Suisse, le principe de neutralité. Nous le voulons bien. Qu'une guerre venant à éclater on respecte le territoire belge, la France ne manquera pas de le respecter à son tour; elle le respectera mieux que les ennemis de la France ne respectèrent le territoire de la Suisse en 1814. Voilà pour la politique.

Mais un état ne vit pas seulement de politique; il doit aussi songer à ses conditions économiques, c'est-à-dire à sa vie de tous les jours, à sa vie matérielle. C'est là un tout autre ordre de faits et d'idées que ceux de la politique proprement dite. C'est ce que n'ignorent pas probablement ceux qui ont plus d'une fois sollicité la Suisse, la Suisse neutre, de s'associer avec eux sous le rapport des intérêts commerciaux et des douanes.

Or, les conditions économiques de la Belgique sont intolérables. On le sait bien, et c'est parce qu'on le sait qu'on désire, avant tout, que la Belgique demeure dans son état actuel. On se flatte que ces enfans d'une révolution seront ainsi ramenés à la raison par la famine; on se flatte du moins de les voir toujours mécontens, inquiets, prêts à tout, comme gens qui étouffent et qui veulent à tout prix respirer. C'est comme pour la Suisse, comme pour l'Espagne. « Vous êtes malades, malheureux, nous le savons bien; mais aussi pourquoi en faire à votre tête? pourquoi vous écarter de notre ligne? pourquoi repousser nos conseils? » N'exagérons rien. Ceux qui parlent de la sorte n'ont aucun but déterminé, aucun projet formé à l'égard de ces pays. Il y a plus : il se présenterait demain l'occasion de faire quelque chose, de tenter un grand coup, qu'ils ne la saisiraient pas, car la paix européenne est un besoin impérieux pour tout le monde; elle est, comme on dit aujourd'hui, une nécessité de notre temps. Il ne faut jamais oublier que nous sommes loin d'être les seuls qui désirions la paix et qui en ayons besoin. La paix durera long-temps encore, quoi qu'en pensent les gouvernemens, parce que les peuples la veulent, et qu'aujourd'hui on ne peut nulle part, pas même sous les gouvernemens absolus, entreprendre une grande guerre sans avoir pour soi l'opinion publique. Or, certes, l'opinion publique n'aurait que des anathèmes pour quiconque imaginerait de troubler la paix du monde par cela seul que la Belgique aurait préféré le tarif français au tarif allemand, et qu'elle aurait signé une union purement commerciale avec nous.

Encore une fois cependant, s'il n'y a point de projet arrêté, point de but déterminé, à l'égard des pays que nous venons de mentionner, on aime du moins à les inquiéter, à les décourager, à les savoir malheureux. C'est toujours quelque chose; on ne sait pas ce que cela peut amener un jour. Dès-

lors nous ne serions pas surpris d'apprendre qu'il y a quelque chose de vrai dans les représentations qu'on dit avoir été faites par telle ou telle puissance. C'est toujours le même système : essayer de troubler, d'inquiéter, d'arrêter. Mais que nous importe? ces faits, fussent-ils réels, n'ont aucune portée sérieuse. C'est de l'humeur; il faut la laisser passer sans colère comme sans crainte, et faire ses affaires. Restons dans les limites de la justice, du droit, et faisons peu d'attention au reste. Malheur à la France le jour où les grands seigneurs de la diplomatie seraient tous, du premier au dernier, enchantés d'elle, de sa conduite, de sa politique! Elle serait alors bien humble, bien faible, bien à plaindre. Ce n'est qu'à ce prix que la France nouvelle pourrait également leur plaire à tous. Rappelons-nous le royaume des Belges, la prise d'Anvers, les fortifications de Paris, que sais-je? Si la France ne savait pas, en se renfermant dans son droit, s'y maintenir, quels que soient d'ailleurs les désirs et les insinuations de l'étranger, aucun de ces faits n'honorerait son passé, et rien de bon, rien de grand, rien de glorieux ne serait possible pour elle dans l'avenir.

Le gouverneur-général d'Afrique vient d'entreprendre une nouvelle expédition. Il veut, dit-on, enlever au chef arabe son dernier refuge. Abd-el-Kader avait formé une sorte d'établissement dans les monts Ouenséris, qui sont une des parties les plus élevées du grand Atlas. Il y a là plusieurs tribus de Kabyles, plus sauvages et par cela même plus fanatiques peut-être que les habitans des parties moins inaccessibles de ces hautes montagnes. Jusqu'ici aucun fait d'armes n'est connu. L'ennemi, s'il nous attend, concentrera probablement ses efforts dans la portion la plus difficile du pays dont nous voulons l'expulser. Le temps favorisait l'expédition. Faisons des vœux pour que nos braves soldats échappent au seul ennemi que leur courage ne peut dompter, aux pluies africaines. Si Abd-el-Kader est chassé de ce dernier asile et que nous parvenions à former quelque liaison avec les populations, barbares sans doute, mais sédentaires, de ces montagnes, tout retard dans l'œuvre d'une grande et vigoureuse colonisation n'aura plus ni motif ni prétexte. La possession de l'Afrique doit amener un résultat, et ne peut se borner à n'être qu'un camp d'exercices, un moyen d'excursions militaires. Ce serait là donner des armes bien puissantes aux adversaires de l'occupation étendue et progressive. Il faut que le gouvernement s'explique une fois devant les chambres catégoriquement et définitivement, qu'il apporte ses projets, qu'il leur soumette ses travaux. Qu'est devenue une grande commission qui s'est, dit-on, pour mieux travailler, divisée, subdivisée, subdivisée encore en fractions ayant chacune sa mission, son rapporteur, ses explorateurs? Est-ce pour cette commission que M. Laurence vient d'entreprendre un voyage en Algérie? Si tous les pairs, députés, savans, fonctionnaires publics, qui ont eu ou qui se sont donné la mission de visiter l'Algérie, lui eussent apporté chacun un élément quelconque d'amélioration, elle serait à cette heure le pays le plus riche et le plus civilisé de notre hémisphère. M. le président du conseil, homme éminemment pratique, esprit positif, peut mieux que personne se tenir éga-

lement en garde, au sujet de l'Algérie, et contre les romans des enthousiastes, et contre les dénigremens des hommes timides ou prévenus. Nous espérons que M. le maréchal Soult nous dira sous peu quelle est, selon ses idées, la solution que la France doit donner à ce problème si compliqué de l'Afrique, problème qui jusqu'ici nous a coûté des sommes énormes uniquement pour l'étudier.

Une ordonnance royale vient de supprimer les droits établis par l'art. 15 de la loi de février 1832, sur les marchandises étrangères expédiées en transit à travers le royaume. Ces droits étaient de 25 c. pour 100 kilogr. ou de 15 c. pour 100 fr. de valeur au choix du déclarant. Quelque peu sensibles que fussent ces droits, nous ne pouvons qu'applaudir à la mesure. L'industrie du transit est une des plus utiles au pays et mérite à tous égards d'être débarrassée des obstacles qui l'entravent. La suppression de tout droit est, sans doute, un encouragement au transit par la France; mais ce qui effraie plus encore les expéditeurs et les détourne de nos frontières, ce sont les formalités auxquelles nous sommes contraints de les soumettre pour ne pas annihiler de fait notre système protecteur : c'est aussi l'imperfection et la cherté de nos voies de communication. C'est sur ces deux points que doivent maintenant se concentrer les sollicitudes du cabinet, s'il veut réellement assurer à la France une industrie aussi importante que celle du transit, une industrie que la situation géographique appelle tout naturellement sur le sol français.

L'exécution des chemins de fer paraît se développer, depuis quelque temps, avec plus d'activité et d'énergie. L'opinion aussi se montre plus favorable à ces entreprises. Les chemins d'Orléans et de Rouen exerceront une grande influence sur les esprits. Si, comme tout le donne à penser, ces deux lignes produisent des résultats positifs et satisfaisans, le courage reviendra aux spéculateurs et aux capitalistes qu'avaient effrayés les désastres de quelques compagnies. Nous aurons alors des chemins de fer qui ne serviront pas seulement aux promeneurs d'une grande ville. Il n'y a aucune conséquence générale à tirer des chemins de fer de la banlieue de Paris. Les profits comme les pertes de ces entreprises ne sont que des faits particuliers, exceptionnels. Un chemin de fer de Paris à Versailles était une entreprise dont la réussite était certaine; il n'était pas moins certain qu'un second chemin de fer entre ces deux points était une folie, surtout s'il fallait, pour l'exécuter, surmonter d'immenses difficultés, entreprendre de grands ouvrages d'art, payer les terrains fort cher, bref dépenser douze ou quinze millions au lieu de cinq ou six millions. Encore une fois, ces faits et ces résultats, le bien comme le mal, étaient dus aux circonstances particulières à la ville de Paris, à son immense population, aux habitudes de cette population, à la configuration du sol et au prix élevé des terrains situés aux environs d'une grande capitale. Les chemins de fer d'Orléans et de Rouen seront des chemins de voyageurs et d'affaires. Ils pourront ainsi nous servir, dans une certaine mesure du moins, de règle pour connaître jusqu'à quel point se pourra développer chez nous ce

moyen de locomotion. Il faudra sans doute tenir toujours compte du voisinage de Paris. Il sera toujours absurde de juger des autres chemins, d'en apprécier les résultats par une simple règle de trois. Mais en faisant les corrections nécessaires au calcul comparatif, on pourra, sans tomber dans des erreurs grossières, avoir un aperçu suffisant des probabilités qu'offrent chez nous les entreprises de cette nature.

La lutte continue en Syrie entre les Turcs d'un côté, les Druses et les Maronites de l'autre; cependant il paraît que les chrétiens et les Druses ont peine à s'entendre et à se concerter entre eux contre l'ennemi commun. Probablement l'hiver tout entier s'écoulera sans évènement décisif; mais tant de causes de perturbation et de trouble s'accumulent en Orient, soit dans les parties intégrantes de l'empire, soit dans les provinces qui en dépendent par des liens plus ou moins étroits de vasselage, qu'il est difficile de croire que des évènemens graves n'éclateront pas au printemps. Il est certain du moins que la diplomatie aura devant elle une tâche compliquée et délicate, si réellement elle se propose de prévenir toute crise et d'arranger les affaires de l'Orient d'une manière satisfaisante et durable. Au fait, il est juste de le reconnaître, tout arrangement définitif est impossible, car nul ne peut aujourd'hui faire vivre en paix le Koran et l'Évangile, là où l'un ou l'autre se regarde comme le maître absolu du pays. Ce monstrueux accouplement n'est plus de notre temps; le divorce est nécessaire. Il ne reste qu'une question, c'est la question de savoir si le nœud sera délié ou coupé.

REVUE LITTÉRAIRE.

Il n'y a pas en ce moment, dans les lettres, de ces mouvemens généreux qui emportent vers certaines régions de la pensée toutes les intelligences d'une époque. Comme ces fontaines des places publiques, dont l'eau coule éternellement avec un bruit monotone, le journalisme continue à verser sans intervalle, par ses mille tuyaux, la prose insipide et incolore du roman-feuilleton. Cependant nous ne sommes pas en droit de nous livrer à un découragement trop complet : quelques esprits n'ont pas renoncé aux sérieux efforts et aux entreprises de bonne foi; n'est-ce pas beaucoup? Quand on songe à la faiblesse de leur créateur, les créations humaines inspirent un intérêt mêlé de tristesse et d'étonnement. Quoi! depuis tant de siècles, Prométhée ne s'est point lassé!

On annonce pour la fin du mois prochain une nouvelle tentative d'une intelligence à la fois patiente et impétueuse, qui persévère dans ses luttes intrépides avec toutes les difficultés de la poésie. La jeunesse d'aujourd'hui,

dont le caractère et le jugement ont été formés pendant douze années pacifiques par des hommes aux passions apaisées, n'est plus cette jeunesse qui puisait, dans l'atmosphère ardente d'une révolution près de déchaîner ses foudres, les émotions qu'elle laissait éclater en entendant *Hernani*. L'auteur des *Odes et Ballades* va subir une solennelle épreuve. Faisons des vœux pour qu'il en sorte vainqueur. En attendant cet instant de profonde curiosité et de sincères espérances pour tous ceux qui aiment vraiment l'art, nous pouvons constater déjà quelques faits qu'il serait injuste ou fâcheux de passer sous silence. C'est d'abord la comédie nouvelle de M. Scribe, *le Fils de Cromwell*. Ainsi que l'indique le titre, la pièce de M. Scribe est une pièce politique. Il y a des gens qui, avant même d'examiner si l'auteur avait été maladroit ou habile dans l'exécution de son œuvre, ont déclaré la comédie politique une chose absurde. Nous croyons, nous, que c'est la véritable comédie de notre époque.

Sous Louis XIV, il y aurait eu certainement de belles satires dramatiques à faire avec l'insolence des secrétaires-d'état, les prodigalités des maîtresses, l'ambition scandaleuse des bâtards; mais est-il besoin de dire que, pour des œuvres composées de pareils élémens, il ne pouvait pas y avoir de théâtre? La comédie politique de ce règne se fit en secret dans les mémoires de Saint-Simon; Molière s'attaqua sur la scène aux ridicules de la société. Au XVIIIe siècle, malgré les licences effrénées de la conversation, il fallait respecter encore l'autorité du lieutenant de police. Quelle peine Figaro n'eut-il pas à se produire! La maison de Beaumarchais était à quelques pas de la Bastille. Pendant les sanglantes années de la révolution, le rire de la moquerie était aussi impossible que les autres; il ne parut que sur les lèvres de Camille Desmoulins, et l'on sait comment ces lèvres se fermèrent. S'il avait existé sous l'empire un Molière, et que Bonaparte eût voulu, quelque jour de gala aux Tuileries ou à Trianon, le prendre à part comme le grand roi prit, dit-on, l'auteur des *Fâcheux* pour lui désigner dans la foule des originaux à peindre, certes il y aurait eu matière à une comédie des plus piquantes. Malheureusement il n'y avait pas de Molière sous l'empire, et Bonaparte ne pouvait pas agir comme le grand roi. La société sur laquelle il régnait était sa création, et une création trop fragile pour qu'il songeât à lui faire subir l'épreuve de la plus légère attaque; toute comédie fut impossible sous l'empire. A présent voici ce qui me fait croire que la satire politique est appelée à régner sur la scène. En dehors des vices éternels dont la peinture n'appartient qu'à quelques génies privilégiés, et ne suffit même pas à ces génies, quels sujets la comédie aborderat-elle? Elle frondera le gouvernementt et la société. Or, la société et le gouvernement de nos jours sont tellement confondus, qu'il est impossible d'en faire deux choses distinctes, dont l'une puisse être attaquée et l'autre respectée. Avec les doctrines constitutionnelles, tout le monde réclame sa part de royauté, comme tout le monde réclame sa part de divinité avec les doctrines du panthéisme. Quel est le public de théâtre où il n'y ait pas plus de deux cents personnes exerçant les droits souverains d'électeurs? Dans quelle classe

le poète comique prendra-t-il des personnages qui ne trempent point ou ne veulent point tremper dans les affaires du pays? Ira-t-on maintenant s'amuser à persiffler M. Jourdain sur sa prétention à être né d'un père qui réunissait des étoffes par complaisance pour les distribuer à ses amis? M. Jourdain s'est mis bien d'autres ambitions en tête. Il veut faire mieux qu'une épée de son aune; il veut en faire un sceptre. Certes je n'entends point imiter ce critique allemand qui plaçait l'auteur de *l'Ambitieux* à côté de notre immortel Molière; mais, abstraction faite de toute question d'art dans l'ordre seul des idées, la comédie de *Bertrand et Raton* n'est-elle pas la suite du *Bourgeois Gentilhomme?*

Sans examiner de quel succès ont été suivis les efforts de M. Scribe, on peut donc le louer tout d'abord d'avoir senti que les travers politiques étaient les vrais travers de notre temps. L'éternelle objection que l'on fait à ceux qui, pénétrés comme lui de cette conviction, croient ces travers destinés à être corrigés par le théâtre, c'est que la presse s'est déjà chargée de la mission satirique. On s'est demandé quel sel pouvait avoir le soir dans la bouche d'un acteur une plaisanterie faite à travers mille réticences sur des gens qui le matin étaient bafoués sous leurs vrais noms dans les colonnes des journaux. Que tout homme né dans les rangs élevés de la société s'interroge et dise ce qui lui paraît le plus sanglant, de l'épigramme savamment cachée dans une phrase d'une politesse perfide, ou de ces insultes grossières qu'on payait autrefois en coups de bâton et dont le mépris fait justice aujourd'hui. Mazarin eut de quoi composer une bibliothèque de tous les pamphlets où il fut injurié. Quelles attaques ont survécu au favori d'Anne d'Autriche? Celles que dirigea contre lui dans ses mémoires l'élégant et spirituel Paul de Gondi. Ainsi nous ne voyons nul argument sérieux contre la comédie politique. Abordons maintenant l'œuvre de M. Scribe. M. Scribe a placé l'action de sa pièce en Angleterre, à la mort d'Olivier Cromwell. On s'est élevé quelque part contre le choix même de l'époque. Après un long tableau des meurtres qui ont ensanglanté le retour des Stuarts, on s'est demandé comment un poète comique pouvait songer à tirer parti d'un semblable temps. La muse de la comédie peut imiter ces fossoyeurs de Shakspeare qui jouent avec des crânes; rien ne s'oppose à ce qu'elle cherche sous les spectacles les plus formidables des choses humaines ce qui appartient à la raillerie. Si la haute comédie n'est pas autre chose qu'une satire dramatique, pourquoi lui interdirait-on ce qu'on permet à la satire? A-t-on jamais trouvé mauvais que Juvénal nous fît sourire aux dépens d'un siècle de crimes, et que Gilbert crayonnât l'échafaud de Lally dans le fond du tableau où il peint les coquettes de son temps? Certainement, dans toutes les intrigues qui se croisent, dans tous les sentimens égoïstes qui se montrent, dans toutes les illusions qui se dissipent au moment où un gouvernement en remplace un autre, il y a un sujet de drame politique heureux et fécond. La pièce de M. Scribe a donné lieu à une grande exhibition de connaissances historiques. On nous a tracé des portraits de Cromwell, de Richard Cromwell et de Charles II; il est cer-

tains lieux où l'on a fait intervenir Bossuet. Toutes les fois qu'un auteur dramatique produit l'histoire sur la scène, l'histoire trouve mille chevaliers qui la prétendent outragée et se déclarent ses vengeurs. Pour obéir aux exigences d'une action scénique, avez-vous omis ou supprimé quelque fait, retranché ou ajouté quelque personnage? vous êtes un profane, un sacrilége, vous ne respectez rien. Il s'élève contre vous un concert de reproches et d'attaques. Il semble que l'honneur de l'histoire ait été commis à la garde de ceux qui écrivent au bas des journaux. De tous côtés, ce n'est qu'un cri : « Ah! par pitié respectez l'histoire, ne touchez pas à l'histoire! » Oui, il faut respecter l'histoire; mais la respecter ce n'est pas craindre d'altérer une de ses dates, c'est la faire servir à d'utiles leçons.

M. Scribe a voulu nous représenter un honnête homme qui prétend se passer des partis, en gouvernant par les seules lois du bon sens et de la probité. C'est Richard Cromwell qu'il a choisi pour jouer ce rôle. Richard est un de ces personnages auxquels l'histoire consacre peu de lignes, mais des lignes qui font long-temps rêver. Tout ce qu'on sait des premières années de son existence, c'est qu'il se jeta aux genoux de son père pour obtenir la vie de Charles Ier. Une députation vint demander à Olivier Cromwell, peu d'instans avant qu'il rendît le dernier soupir, s'il lui plaisait d'avoir son fils pour successeur. Le protecteur était alors à ces terribles momens de l'agonie où l'ame, qu'une force inconnue entraîne hors de sa terrestre demeure, ne peut plus se communiquer qu'à grand' peine au monde qu'elle abandonne. Il répondit à la demande des députés par un signe affirmatif. Les gens qui avaient arraché du front de Charles Stuart une couronne consacrée par des siècles s'étaient tellement habitués à trembler devant ce soldat, qu'ils acceptèrent comme une loi le dernier signe de sa tête mourante. Richard fut proclamé protecteur. Plus cavalier que puritain, il prit en aversion ces généraux prêcheurs, qui cachaient leurs crimes sous le manteau de l'hypocrisie. Un jour, il leur dit en face ce qu'il pensait de l'*armée des saints*. Après avoir rompu avec la puissance militaire, il ne lui restait plus qu'une seule ressource, la puissance du parlement. Les assemblées délibérantes sont fortes et belles au commencement des révolutions, tant que ce sont les idées seules qui combattent. Une fois que la lutte est descendue de l'ordre moral dans l'ordre des faits, une fois que tous les systèmes de justice et de liberté se sont brisés dans le choc imprévu des évènemens, les assemblées perdent un empire dont les hommes d'action s'emparent. Quand elles arrivent à la fin de ces révolutions dont l'aurore les avait trouvées si grandes, décimées par les proscriptions, corrompues par les intrigues, dégradées par une soumission forcée à des tyrannies successives et changeantes, elles sont tombées dans un état d'abjection et de faiblesse où elles ne peuvent plus rien pour la patrie. Richard trouva l'autorité de l'armée injuste, et l'autorité du parlement dérisoire. Dans un moment de trouble, il se laissa arracher, par la cabale de l'hôtel Wallingford, c'est-à-dire par le conseil des généraux, une ordonnance qui achevait d'anéantir la force législative, puis le dégoût le prit au cœur, et il se démit formellement

du pouvoir que la ruine de Charles Ier avait fait tomber dans sa famille. Alors finit la vie politique du fils de Cromwell, l'histoire l'abandonne en disant seulement qu'il vécut paisible dans une petite métairie, seul bien qui lui fût resté de tout ce qu'avait possédé son père.

Quand la pièce commence, Olivier Cromwell vit encore. Richard, que ses goûts tiennent éloigné de Londres, fréquente sous un nom emprunté un vieux château du comté de Berks, où sont deux femmes, lady Régine Torringham et miss Hélène Newport, dont il est aimé également, mais dont une seule l'a touché. Lady Régine, celle qui aime sans être payée de retour, conspire pour les Stuarts contre le protecteur. Elle cherche à unir, dans l'intérêt de ses desseins, un vieux gentilhomme royaliste, lord Penruddock, qui représente la noblesse dévouée sans intelligence, et un puritain, Éphraïm Kilseen, qui représente la bourgeoisie intrigante et vénale. Tout en conspirant, elle n'oublie pas son amour, et elle espère bien obtenir du gouvernement qu'elle aura rétabli d'insignes faveurs pour M. Clarke; c'est le nom sous lequel elle connaît Richard Cromwell. Pendant qu'elle noue des intrigues, on apprend la mort du protecteur; voilà qui va venir en aide aux partisans de la cause royale. Richard, avec son humeur farouche et débonnaire, ne doit pas être un souverain difficile à renverser. Peu s'en faut que le fils d'Olivier ne prévienne sur-le-champ, dès qu'on lui annonce le coup qui le prive de son père, les désirs de lady Torringham. S'il est aimé de miss Hélène Newport, dont il n'a pas encore reçu les aveux, il renoncera au rang paternel pour se livrer tout entier à son bonheur. Hélène va lui déclarer ses sentimens, quand arrive le général Lambert, qui apprend à miss Newport le nom véritable de M. Clarke, et obtient de sa générosité qu'elle cache sa passion pour que Richard conserve le trône. Richard, qui se croit dédaigné, se résigne à prendre la puissance qu'on lui décerne, et, sans se faire connaître, il quitte, pour aller régner à Londres, le château où il a failli être heureux. Les complots de Régine continuent. On fait des offres à Monk, qui se trouve à la tête d'une partie de l'armée. L'ancien compagnon de Cromwell se laisse ébranler; une entrevue avec Charles II, qui débarque en Angleterre et vient demander l'hospitalité à lady Torringham, achève de le séduire. Hélène, dont nul ne se défie, apprend les dangers qui menacent Richard, et se décide à l'aller prévenir. Introduite auprès du protecteur, elle laisse deviner son amour à l'émotion qui s'empare d'elle. Ce secret connu, Richard se soucie fort peu de tous les autres secrets que vient lui révéler la jeune fille. Pendant le petit nombre de mois qu'il a passés au pouvoir, il n'est point de blessures qu'il n'ait reçues dans ses sentimens d'honnête homme. Puisque le bonheur lui vient, il n'a plus besoin du trône. Il quitte le palais où Cromwell errait la nuit, ayant à ses côtés l'ambition et la peur, pour aller vivre sous un toit que le sommeil ait l'habitude de hanter. Voilà la donnée du drame de M. Scribe; comment a-t-il su tirer parti de cette donnée?

Il faut le reconnaître, ce qui fait un tort réel à toute la pièce, c'est le rôle de lady Régine. M. Scribe avait l'occasion de créer un caractère qui suffirait

à lui seul pour défrayer une comédie, et une comédie de l'ordre le plus élevé, le caractère d'une femme politique. Il existe une créature bien autrement perfide, dissimulée, désespérante, habile, altière, radieuse, invulnérable, que la Célimène qui se contente des salons et des boudoirs : c'est la Célimène qui se glisse au cabinet de l'homme d'état. Figurez-vous, sous un front blanc et lisse, un esprit aussi froid et aussi agile, aussi pénétrant et aussi caché que celui qui vivait sous le front ridé de M. de Talleyrand. Qui n'a point contemplé avec effroi les mystérieux abîmes d'égoïsme que renferme une ame de coquette? Chez la Célimène politique, la frivole et inexplicable cruauté des femmes qui ne donnent jamais leur amour se complique de l'insensibilité systématique des hommes qui ne donnent jamais leur dévouement. Elle a des lèvres où joue le sourire, des yeux où la rêverie a l'air parfois de se glisser, et il n'y a sous son front qu'un casier rempli de notes et de chiffres; elle n'a même point pour ses charmes le culte que se vouent certaines beautés : elle aime ses attraits comme des instrumens, voilà tout. Même devant son miroir, elle n'a jamais eu de secrets élans de tendresse. Le personnage de M. Scribe ne ressemble en rien à cette créature. Lady Torringham n'est ni une femme politique, ni une femme vraiment amoureuse; au théâtre, où les caractères mixtes n'ont jamais réussi, elle ne pouvait point produire d'effet. On s'irrite de la maladresse avec laquelle lady Régine nuit elle-même à son amour. On voudrait qu'elle choisît entre les deux passions dont elle essaie de servir les intérêts à la fois, qu'elle fût franchement rouée ou franchement tendre, qu'elle suivît les conseils de son esprit et ne songeât qu'à l'ambition, ou qu'avec l'instinct du cœur elle comprît la situation de celui qu'elle aime, et vînt, en se débarrassant de toutes les toiles d'araignée de ses intrigues, se jeter dans ses bras. Le rôle du roi et celui de lord Penruddock auraient pu aussi être tracés avec plus de bonheur. Si frivole qu'ait été Charles II, nous aurions aimé à lui voir quelques-uns de ces mouvemens de dignité que le sang royal inspire aux souverains les plus dégénérés à certaines époques de la vie; et, quant au vieux lord Penruddock, nous aurions voulu que les exagérations de sa fidélité fussent traitées par le poète comique avec cette ironie qui touche aux objets sans les froisser. Il y a un sourire qui vient sur la bouche en même temps que les yeux s'attendrissent, c'est celui-là que devaient exciter les erreurs d'un sentiment qui, en lui-même, est touchant et généreux. Des illusions et de la candeur sous un chef chenu ont quelque chose qui émeut et intéresse; on se sent peiné de voir mêlés aux plus nobles affections de l'ame des ridicules vulgaires et des passions mesquines. Le personnage d'Éphraïm Kilseen vaut mieux que tous les personnages précédens. Kilseen est le type de ces intrigans de bas étage qui mettent au service du plus offrant la puissance qu'ils ont acquise par leur popularité de taverne. Membre de la chambre basse, il trafique de sa conscience et de vingt-deux autres sur lesquelles il est habitué à régner. Dans les péripéties du grand drame politique qui se joue en France depuis que le gouvernement constitutionnel est fondé, on a vu plus d'une fois une question importante décidée par les reviremens subits et inexpliqués

de ces escadrons volans qui se forment au sein des assemblées parlementaires. Ceux qui crient à l'absurdité de la comédie politique peuvent se moquer de l'allusion, ceux qui croient les mœurs de nos gouvernans fort propres à être traduites sur le théâtre déclarent l'allusion de bonne guerre et désirent qu'elle soit profitable.

Les deux caractères les plus originaux de la pièce de M. Scribe, ce sont le caractère de Monk et celui de Lambert. Monk est l'homme d'état par excellence, l'homme qui soumet aux conseils de sa politique les intérêts les plus chers qu'il y ait en ce monde, les intérêts même de l'honneur. Monck signe la proclamation où il reconnaît Richard pour protecteur, en accordant une entrevue à Charles II. Il joue avec les sentimens les plus sacrés de la cause populaire, et ne puise ni dévouement ni enthousiasme dans les regards du roi. Lambert est un de ces soldats dont le langage, empreint d'une grossière franchise, cache une pensée égoïste et intéressée. Le cœur qui bat sous sa cuirasse n'a des nobles cœurs qui s'offrent d'ordinaire à la pointe des épées que le courage, il n'en a pas la loyauté et l'abnégation. Il y a entre Lambert et Richard une scène qui a produit un grand effet. Déçu dans toutes ses espérances, trompé dans toutes ses affections, le malheureux fils de Cromwell se retourne vers le vieux soldat qui a combattu autrefois avec son père, comme vers le seul ami sur lequel il puisse encore compter. Tout à coup il pousse un grand cri de désespoir; dans un moment de brutale expansion, Lambert vient de lui avouer que, s'il le sert, c'est parce qu'il a besoin de lui pour opposer sa puissance à la puissance vengeresse du prétendant. Enfin, que dirons-nous de Richard? Nous le répétons, Richard est un honnête homme, et c'est son honnêteté qui purifie l'œuvre dont il est le héros. On s'est beaucoup moqué de son humeur champêtre et de sa morale d'églogue. Nous ne pouvons point voir ce qu'il y a de ridicule et surtout de forcé dans l'amour qu'un homme élevé à la campagne conserve pour la vie des champs, au milieu des tracas de la vie politique. Nous trouvons aussi fort naturel que le fils d'un meurtrier désire quitter, même pour un lit de paysan, le lit où son père n'a point dormi. Dans l'histoire, la retraite du fils de Cromwell au fond d'une métairie fait pénétrer comme une bouffée d'air pur au milieu de l'atmosphère chargée de sanglantes vapeurs dont on est environné; c'est un de ces évènemens expiatoires qui rafraîchissent l'esprit en l'arrêtant sur des méditations salutaires. Je ne comprends point pourquoi ce fait perdrait dans le drame son enseignement.

Les acteurs n'ont point fait défaut à M. Scribe, tous ont rempli leurs rôles avec intelligence et talent. Mlle Plessis ressemblait à un de ces jolis portraits du siècle de Louis XIV qui sont à Versailles dans les petites galeries des combles; vous auriez dit Mlle de Fontanges ou Mme de Montespan. L'imagination est si gaiement occupée de tous les rians détails de sa parure et de tous les charmans artifices de sa coquetterie, qu'on se sent porté à un excès d'indulgence pour la prose qu'elle débite. Il faut que ceux qui écrivent des rôles pour elle tâchent d'oublier les dispositions débonnaires où elle met le public.

Quant à Beauvallet, il a tenu tout ce qu'on pouvait attendre de lui dans le rôle important qui lui était confié. Ce qui pouvait manquer de mélancolie et de profondeur au Richard Cromwell de M. Scribe, il le lui a donné par l'expression de ses regards et l'accent de sa voix; ce qu'il y avait dans ce caractère de confiance dédaigneuse et d'honnêteté irascible, il l'a parfaitement rendu et compris. Une des scènes de la pièce se passe entre Éphraïm Kilseen et le fils de Cromwell. L'homme aux vingt-deux voix vient offrir au protecteur ses consciences à vendre. A ces offres honteuses, les yeux de Richard s'allument, le rouge de l'indignation monte à son visage; il repousse loin de lui le puritain vénal, et déclare qu'il ne déshonorera son règne par aucun trafic. Beauvallet a rendu avec une mâle énergie ces sentimens droits et simples dont le spectateur se sent tout content et tout ému.

Donc la pièce de M. Scribe est bien jouée et repose en définitive sur des idées et des faits dont on ne peut nier la valeur. Maintenant il y a un parti que prend certaine critique, c'est d'exclure entièrement M. Scribe et ses œuvres de ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de l'art. L'art est un mot dont on fait grand abus de nos jours, et c'est chose fâcheuse, car ce mot pourrait désigner une croyance réelle de ce temps-ci. Si on ne le plaçait qu'à propos, pour caractériser toute sérieuse entreprise de la pensée, il mériterait d'être respecté, et il le serait. Mais, dans la bouche de quelques écrivains, l'art est une expression qui devient grotesque à force d'être prodiguée hors de saison. Il existe une classe de gens, maniant le pinceau et la plume, qui traitent le public de Turc à Maure, et, entre autres choses, cassent tous ses jugemens en invoquant ce nom, qu'ils semblent avoir pris à tâche de faire tomber en discrédit. Nous croyons à la foi sincère d'un grand nombre d'ames à notre époque dans une religion qu'on pourrait appeler en effet la religion de l'art, noble culte dont la gloire est de ne combattre aucune croyance chez ceux que n'a pas envahis le scepticisme, et de rendre un principe d'action à ceux dont le doute paralyse l'énergie. Plus nous fondons d'espérances sur cette religion, plus nous devons protester contre la conduite malavisée de ces sectaires qui la compromettent par des pruderies hypocrites. Si c'est un devoir de se séparer hautement des écrivains qui cherchent la vogue pour la vogue, sans se soucier des moyens qui les poussent à leur but, c'est une injustice et une maladresse de ne pas savoir faire quelques concessions à ceux qui essaient de tourner vers d'utiles idées l'attention d'un public qu'ils se sont conquis. M. Scribe est de ces derniers; qu'on lui reproche la négligence de son style, la précipitation de ses travaux, l'éparpillement de son talent, enfin tout ce qui a fait la ruine de la littérature actuelle, je le conçois; ce que je demande au nom de l'équité et du bon sens, c'est qu'on reconnaisse les qualités qui sont en lui, car de tout temps il y a eu en lui des qualités incontestables : il voit clair et rend nettement. Une époque nouvelle est venue pour M. Scribe; après avoir sacrifié pendant de trop longues années aux désirs de célébrité et de fortune, il peut, maintenant qu'il doit être rassasié de vogue et d'argent, consacrer à des œuvres soigneusement mûries les loisirs d'une

existence calmée. Les peintures de la vie politique conviennent à l'âge de l'expérience. Si M. Scribe entre franchement dans une voie où il a déjà fait quelques pas et où tout lui fait un devoir de persévérer, il ne restera plus aucun prétexte au dédain systématique qu'on voudrait jeter sur ses efforts. Je conçois le dédain qui porte sur une œuvre, je ne comprends pas celui qui s'attache indistinctement à toutes les tentatives d'un esprit.

Un homme qui a reçu comme M. Scribe des dons qu'il est impossible de nier, et qui semble prendre plaisir à les perdre dans la plus aventureuse des existences littéraires, vient de donner ces jours-ci une comédie appelée *Halifax,* sur un des théâtres du boulevart. Peut-être M. Alexandre Dumas ne se souvient-il plus qu'on représente en ce moment une pièce de lui aux Variétés. Je ne sais point de théâtre à Paris, même parmi ceux qui sont perdus dans les quartiers populeux des écoles, où M. Alexandre Dumas craignît d'être joué. Peu lui importent les lieux où s'égarent les enfans de sa pensée. Il n'est pas de feuilles infimes, de journaux obscurs, où l'on ne trouve le nom dont *Henri III* avait fait un nom littéraire. Non-seulement M. Dumas écrit partout, mais, ce qui est chose plus mauvaise encore, il écrit tout; ce qu'il a dit, ce qu'il a pensé, ce qu'il a mangé, et cela jour par jour, il ne nous cache rien. Il se raconte lui-même, comme M. de Dangeau a raconté Louis XIV. Rapprochées les unes des autres par cette indiscrète et continuelle publicité, ses pensées présentent de fâcheux contrastes. On n'a pas le droit de demander compte de son sourire à l'homme qui ne vous confie pas sa douleur; on a le droit de s'étonner en voyant leste, pimpant, la plaisanterie sur les lèvres, celui qui la veille est venu mettre sous vos yeux les plus sanglantes plaies de son ame. Il y a un mois que M. Dumas faisait retentir de ses gémissemens les carrefours de la presse, et voici déjà plus d'une semaine que son nom est affiché à la porte des Variétés. J'insiste à regret sur ces idées, et cependant n'est-il pas utile de protester contre les blessantes et inopportunes révélations auxquelles nombre de ceux qui écrivent se laissent entraîner de ce temps-ci par leur intempérance de langage? Hier on nous initiait aux secrets de la joie nuptiale, aujourd'hui on nous initie aux secrets d'une douleur d'ami; hier on tirait les rideaux de l'alcôve, aujourd'hui l'on soulève un drap mortuaire. Où s'arrêtera cette profane, cette impudique exhibition de choses saintes et cachées? Jetez pêle-mêle sur le papier, puisque vous ne voulez point vous donner la peine de les trier, tous les mots de notre langue; mais choisissez les sentimens, sachez produire au jour ceux qui sont du domaine public et laissez dans le cœur ceux que la nature y a placés pour ne pas en sortir.

Si je m'étends sur M. Dumas, à propos d'*Halifax*, c'est que tout le mérite d'*Halifax* est d'être l'œuvre de M. Alexandre Dumas. Il y a quelques œuvres d'imagination qui ressemblent à certains fils de grands seigneurs: elles n'ont pour elles que leur origine; c'est leur naissance qui les empêche de passer inaperçues. *Halifax* est de ce nombre; si cette comédie eût été présentée par quelque obscur jeune homme demandant à faire ses premières

armes, je doute fort qu'elle eût été jouée; en tout cas, elle n'eût excité qu'un fort médiocre intérêt. Ce n'est point que tous les élémens de gaieté manquent à cette pièce, c'est qu'elle est avortée. Je m'imagine qu'en chevauchant sur les grandes routes, M. Dumas aura songé à quelques-unes des charmantes bluettes de Molière, et, tout en se laissant aller aux capricieuses impressions de cet aimable souvenir, en pensant à ces petits drames tendres et moqueurs où l'on respire le même parfum que dans les contes de La Fontaine, il se sera joué à lui-même, dans son cerveau, quelque pièce où Scapin glissait un poulet à une jolie fille derrière les épaules d'un barbon. Si M. Dumas était un de ces sages et heureux poètes qui accueillent comme une aubaine, qu'ils ne sont pas obligés de faire partager aux autres, les douces rêveries que le ciel leur envoie; qui se contentent de jouir, sans prendre note de leurs jouissances, des frais visages, des voix d'oiseaux et des pensées riantes dont tout voyage est égayé, il aurait oublié ces songeries avec mille autres à la première poste où il se serait arrêté. Mais M. Dumas n'oublie rien : ce qu'il a rêvé, il l'a écrit; et comme il n'est pas homme à écrire seulement pour son cœur, au lieu de l'expression ingénue d'une fantaisie, ce qui du moins aurait un certain charme, nous avons une fantaisie arrangée pour une fin productive. *Halifax* est écrit pour un théâtre de vaudevilles. Il y a deux élémens dans *Halifax*, un élément poétique et un élément industriel; malheureusement c'est ce dernier qui domine. Un prologue vif et rapide où s'échangent de gais propos et de hardis coups d'épée nous fait croire à une pièce aux allures nouvelles, et trois actes d'une prose banale trompent toutes nos espérances. Adieu l'esprit de *Sganarelle* et du *Songe d'une nuit d'été!* nous retombons dans le répertoire d'Odry. M. Dumas ne se lassera-t-il point de compromettre, par un insatiable désir de lucre, les plus précieux trésors de son ame? Qu'il voie où l'entraîne cette funeste habitude de faire tout servir à un seul but. Certes, nul ne songe à douter ni de son cœur, ni de son imagination. Eh bien! dans *Halifax*, il déflore une rêverie, comme dans un écrit qu'il faut tâcher d'oublier, il profane une douleur.

Le dernier évènement dont le monde littéraire se soit ému, c'est la réception de M. le baron Pasquier à l'Académie française. Le discours du récipiendaire et celui du directeur ont délivré la critique d'un grand embarras en posant franchement la question que le choix de l'Académie avait décidée. D'aucun côté, il n'y a eu hypocrisie. On a donné à cette solennité le caractère grave et instructif qui convient à toutes les solennités de l'époque actuelle, en recevant non point, pour parler le langage du XVIIIe siècle, *un amant discret des Muses,* mais un homme qu'un nom depuis long-temps illustré et de hautes fonctions acquises par des services bien connus plaçaient dans une des classes de candidats où se recrute l'Académie. Il faut qu'on se le persuade bien, l'Académie n'est pas une institution démocratique; cela est si vrai, qu'elle disparut dans les jours où fut renversée la société ancienne. L'homme à qui nous devons le dénouement triomphant de la crise révolutionnaire la rétablit,

comme il rétablissait tout ce qui, dans l'ordre antique, était compatible avec les justes conquêtes des nouvelles idées.

Dans un discours récent, M. le comte Molé prononçait un éloge qui certainement n'eût été mieux placé dans aucune autre bouche que la sienne, l'éloge de la politesse française. Les sentimens de toute nature, quand ils se montrent à propos et sont exprimés dans le langage qui leur est propre, ont le don de communiquer l'émotion. Et puis, c'est une tradition si nationale que celle de notre politesse, qu'un véritable tressaillement courait dans l'auditoire aux paroles de M. Molé. Si l'Académie veut, comme elle le doit, garder le dépôt de cette politesse, qui est une de nos gloires les plus anciennes et les plus chères, ne faut-il point qu'elle reçoive dans son sein ceux qui en sont les représentans naturels par le rang qu'ils occupent et ont de tout temps occupé? M. Mignet l'a dit avec autant de finesse que d'élégance, il est bon que l'esprit avisé des hommes d'état tempère les aventureuses hardiesses des poètes; n'est-il pas également utile que les mœurs des gens du monde polissent ce qu'il y a parfois d'un peu acerbe dans les mœurs littéraires? Le seul regret que nous puissions exprimer, c'est qu'il y ait eu sur les rangs en même temps que M. Pasquier un écrivain dont le talent et le caractère ont droit à toutes les sympathies; mais ce regret ne doit point nous rendre injustes pour un choix dirigé par des motifs différens de ceux qui appellent au fauteuil académique l'auteur de *Cinq-Mars* et de *Stello*.

Il y a deux races d'hommes dont s'est également servi l'empereur pour accomplir l'œuvre de reconstruction sociale qui s'est continuée après lui. L'une est la race des soldats; c'est celle qui a pris la plus grande partie de la gloire et la popularité tout entière. On est indulgent pour les faiblesses qu'ont éprouvées devant certaines séductions de la vie ceux que la mort a toujours trouvés si braves sur les champs de batailles. L'autre est la race des politiques, c'est celle qui a supporté la plus pénible portion des travaux, et envers laquelle l'opinion s'est montrée le plus sévère. Le peuple, qui ignore les fatigues de l'esprit, ne sait pas en tenir compte à ceux qui les supportent; il ne pardonne rien à ceux qui ont reçu des blessures d'où il ne voit point couler de sang. Faut-il se plaindre que les gens d'élite réparent cette injustice de la foule?

Il est à regretter que M. Pasquier n'ait pas abordé dans son discours l'ordre d'idées auquel sa présence à l'Académie préparait tous ses auditeurs. On s'attendait à des considérations politiques ou à des révélations curieuses sur des époques et des hommes que le conseiller au parlement de Louis XVI, le préfet de police de l'empire, le ministre de la restauration, était certes à même d'apprécier. Il est dans les traditions de l'Académie un usage dont quelques esprits ingénieux ont déjà secoué la tyrannie aussi gênante que l'était autrefois celle du panégyrique forcé de Richelieu. C'est l'usage qui condamne le récipiendaire à tracer une biographie minutieuse de celui dont il vient remplir la place. M. Pasquier a pris trop au sérieux cette ancienne

coutume. Historien zélé de M. Frayssinous, il a suivi l'evêque d'Hermopolis dans des régions où son auditoire n'était point disposé à pénétrer. Nous n'avons plus de ces curiosités théologiques dont se préoccupaient les esprits les plus mondains à l'époque où Mme de Sévigné savourait la lecture des *Provinciales*. La question de la fatalité et du libre arbitre, sur laquelle M. le chancelier s'est étendu, laisse assez calmes les intelligences. On épiait avec impatience dans la bouche de M. Pasquier chaque mot qui pouvait ramener sa pensée aux intérêts de cette terre, et l'on se résignait avec quelque peine en le voyant toujours revenir aux intérêts qui ne sont pas après tout ceux auxquels sa carrière fut consacrée.

M. Mignet a ramené l'éloquence académique dans des lieux plus familiers aux intelligences des auditeurs. Produisant au grand jour des titres que M. Pasquier avait trop laissés dans l'ombre, il a justifié le choix de l'Académie en lui racontant l'existence qu'elle couronnait. Son discours, constamment écouté avec faveur, a été fécond en aperçus politiques et en aperçus littéraires. On sait quelle vive et forte intelligence se montre toujours dans les jugemens littéraires de M. Mignet; quant à ses vues politiques, elles ont été franchement celles dont son passé lui faisait une condition. C'est sans aucun sacrifice d'opinions que M. Mignet a caractérisé tour à tour chacune des époques traversées par la vie qu'il esquissait. Ceux qui ne sont pas en complète communion de pensées avec l'historien de la révolution française ont trouvé du moins un plaisir constant d'oreille et d'esprit dans le tour élégant de ses phrases et le choix harmonieux de ses mots.

Ne terminons point l'histoire de cette séance sans insister sur un des faits qu'on y a proclamés avec le plus d'applaudissemens. A la fin de son discours, M. Pasquier, se déterminant enfin à laisser de côté la théologie, a donné tout le secret de sa conduite politique dans un éloge de la modération, et il a prouvé, par un coup d'œil jeté avec une remarquable sûreté philosophique sur les temps actuels, que toute la puissance et la grandeur de la France à notre époque étaient dans cette vertu. Ces paroles pacifiques dans la bouche d'un homme qui est au premier rang dans les conseils de l'état ont fait une vive impression. Oui, ce sera une des gloires immortelles de la France, qui depuis tant de siècles est toujours entrée la première dans toutes les voies civilisatrices, d'avoir la première encore rayé la rigueur des moyens par lesquels elle prétend être gouvernée, et il faut se féliciter que les représentans de l'intelligence du pays témoignent leur gratitude à ceux qui, par leur conduite et leurs actions, ont contribué à faire pénétrer de plus en plus dans notre esprit ces principes souverains de douceur.

G. DE MOLÈNES.

REVUE MUSICALE.

Entre tous les opéras de Rossini, il n'en est peut-être pas de plus intéressant que *Tancredi*, dont le Théâtre-Italien vient d'essayer la reprise ces jours derniers. Depuis, l'illustre maître a mieux fait, qui en doute? *Semiramide, Mosè, Guillaume Tell,* sont des chefs-d'œuvre d'une portée bien autrement haute et sublime; mais il y a, dans cette partition d'un musicien de dix-sept ans, dans cette tragédie lyrique avec ses récitatifs au piano, des qualités naïves, ingénues qui vous ravissent au milieu de tant d'inexpérience et vous attirent d'autant plus qu'on sait que chez Rossini elles ne survivront pas au premier âge. Quels que soient les fruits généreux et puissans que cette organisation splendide ait donnés dans sa maturité, nous n'hésitons pas à le dire: l'homme de génie nous apparaît dans *Tancredi* aussi bien, plus peut-être que dans *Semiramide* ou *Guillaume Tell*. Les combinaisons viendront plus tard; la force dramatique et le style soutenu auront leur tour. En attendant, ce qu'il faut admirer au-dessus de toute chose, c'est la richesse des idées, cette veine mélodieuse qui déborde avec le sentiment. Défions-nous du grand art, il arrive plus d'une fois qu'on s'y trompe; telles facultés qui s'acquièrent peuvent faire qu'un homme du second ordre usurpe dans la plénitude de son activité un rang qui ne lui appartenait pas. Pour bien juger des vocations, ne perdons jamais de vue le point de départ. Le talent sait finir, il n'y a que le génie qui prélude. On serait mal venu de vouloir demander à *Tancredi* les conditions d'un grand opéra de nos jours. La pompe musicale et dramatique, par exemple, y manque tout-à-fait; comparé à l'instrumentation de *Semiramide* ou de *Guillaume Tell*, cet orchestre vous semblera bien vide et bien décoloré, et ces chœurs de chevaliers syracusains, chantant *felicità* sur un rhythme de contredanse, auront parfois un air de bonhomie qui vous fera sourire. C'est l'œuvre d'un enfant, si l'on veut, mais d'un enfant de génie, dont l'ame s'ouvre pour la première fois à toutes les mélodies de la passion naïvement pressentie, et qui chante comme on sourit, comme on aime, comme on pleure. Essayez donc de vous rendre compte de ces divines larmes qu'on verse à quinze ans; quoi d'étonnant alors que, parmi tant de mélodies, trésors d'une première ivresse du cœur, il y en ait dont l'ingénuité nous paraisse aujourd'hui puérile? Je dirai plus, l'unité de la partition est dans cette négligence même qu'on lui reproche, dans cette désinvolture juvénile si aimable et si pleine de grace en son laisser-aller un peu lâche, et

voilà pourquoi j'en veux tant à ces cavatines étrangères que les tenori et soprani ont la déplorable habitude d'importer dans cette œuvre d'un caractère si marqué, sottes illustrations dont il semble qu'on se plaise de tout temps à déparer le texte original.

Et puis, que de souvenirs se rattachent à cette musique! souvenirs de la Pasta, de la Pisaroni, de la Sontag, de la Malibran, souvenirs de la Pasta surtout, la seule peut-être qui ait imprimé jamais au rôle de Tancredi son véritable caractère de grandeur héroïque et chevaleresque. La Malibran, avec tout son génie, y manquait d'ampleur; la fougue indomptable de sa nature, la chaleur de son sang, qui partout ailleurs l'entraînaient à des effets irrésistibles, nuisaient ici, par moment, à la gravité de sa pantomime. L'art du comédien n'est pas si indépendant qu'on se l'imagine. Il y a des gens qui croient avoir tout dit lorsqu'ils se sont écriés à l'inspiration, au génie, au feu sacré. Certes, personne plus que nous n'admire ces dons du ciel, mais il n'en est pas moins vrai que l'inspiration, livrée à elle-même, ne sait aboutir qu'au désordre et à l'extravagance; et c'était justement cette force modératrice, si je puis m'exprimer ainsi, ce souvenir antique de la dignité humaine au milieu du tumulte des passions, ce soin de la pose et du geste, en un mot, ce culte intelligent de la plasticité, qui faisaient de la Pasta, dans *Tancredi, Semiramide, Otello*, la tragédienne sans rivale, la cantatrice classique par excellence. Dans ce travestissement auquel l'emploi de contralto, la plupart du temps, oblige les femmes, la Pasta comprenait à merveille certaines nuances qu'on ne saurait dépasser sans encourir le ridicule. Il ne s'agit point, en effet, de se donner des airs masculins, de raccorder son geste et de faire sonner ses éperons. Qu'importe l'illusion du costume, si vous rendez la passion et l'accent dramatique du rôle? En si périlleuse entreprise, il n'y a que par l'idéal qu'on se puisse sauver. Était-ce une femme, la Pasta chantant *Di tanti palpiti*, était-ce un homme? Qui pensa jamais à s'en informer? C'était Tancredi.

Dans ce rôle consacré par la tradition, Mme Pauline Viardot n'apporte aucun des souvenirs des illustres modèles qui l'ont précédée. C'est là, selon nous, un tort grave. Aux Italiens, comme au Théâtre-Français, il est certaines créations devenues classiques, dont on ne saurait s'approcher avec trop de réserve et de scrupuleuse application. Que dirait-on d'une comédienne qui prétendrait improviser Célimène? Il en est de même pour *Tancredi*, avec cette différence pourtant qu'ici l'art et l'étude ne suffisent plus. Or, puisque ces conditions naturelles, auxquelles rien ne supplée, manquaient à Mme Pauline Viardot, n'eût-il pas mieux valu s'abstenir? Quelle nécessité d'aborder un rôle qu'on n'exécute qu'à force d'artifices et d'escamotages, et dont on ne vient à bout que par les arrangemens, les transpositions et les omissions? Au temps de la Pisaroni et de la Pasta, il y avait au second acte de *Tancredi* une phrase admirable et que la salle entière attendait : *Ah! che scordar non so;* dans le rôle tel que le chante aujourd'hui la sœur de la Malibran, cette

phrase a disparu. Il est vrai de dire que, si Mme Pauline Viardot supprime, en revanche les autres ajoutent : pour une phrase qu'on perd, combien n'en gagne-t-on pas! L'air de M. Corelli, la cavatine de la Persiani, et çà et là des motifs intercalés, que sais-je? toute une partition nouvelle dans l'ancien chef-d'œuvre de Rossini. Comme toutes les voix qu'une ambition excessive a perdues et qui se brisent avant l'âge pour n'avoir point su se modérer, la voix de Mme Pauline Viardot manque aujourd'hui tout-à-fait de médium. Quelques belles notes lui restent encore dans le bas, et les sons élevés sortent avec un certain éclat; mais, quant aux registres intermédiaires, ils n'existent plus, et c'est justement dans cette région que les plus grands effets du rôle de Tancredi se développent. Pour peu qu'on se soit attaché à suivre le Théâtre-Italien dans ses différentes phases de splendeurs, on n'aura sans doute pas oublié l'entrée de la Pasta au premier acte, sa manière si large et si simple de dire le récitatif, et cet accent tour à tour langoureux, tendre, passionné, qu'elle donnait à la cavatine; il y avait surtout un moment où, la plénitude mâle de sa voix répondant à la grande expression de son ame, elle trouvait sur ces paroles : *Ne' tuoi bei rai mi pascero,* un des plus beaux effets auxquels l'accent tragique puisse atteindre. Avec Mme Pauline Viardot, ce trait passe complètement inaperçu, et nous n'y voyons rien qui doive étonner, la modulation tombant sur le *sol* et le *la bemol,* notes du médium, qui, si tant est qu'elles aient jamais vibré, ont disparu désormais sans laisser aucune trace. Voilà pour l'adagio. Quant à la strette de l'air, à cette phrase si pleine de délire et d'entraînement, presque haletante :

Deliri, sospiri,
Accenti, contenti,

qu'il faudrait emporter d'inspiration, l'effet en est bien médiocre si on le compare à l'enthousiasme que savait provoquer au même endroit la fougue poétique de la Malibran. Ici comme dans le *Mori indegna di rossor* du finale, comme dans l'andante du duo avec Argirio, le souffle manque, et vous cherchez en vain cette ampleur généreuse, cette étoffe de voix, pour parler à la manière des Italiens, qui permet aux cantatrices de la trempe des Pisaroni, des Pasta et des Malibran, de ne pas toujours compter avec elles-mêmes, et de demander en toute sécurité à leur riche et vaillante nature de ces efforts audacieux où les faibles succombent. Si nous avions le moins du monde envie de nous montrer sévères, nous reprocherions encore à la fille de Garcia les mille traits de soprano dont elle surcharge comme à plaisir la partie du contralto, étouffant ainsi sous des broderies, qui ne sont autre chose que de purs contre-sens musicaux, tout le côté sérieux et pathétique du rôle de Tancredi; mais nous ne voulons point user de notre droit, et, d'ailleurs, nous craindrions de fournir à M. Viardot une occasion nouvelle de nous gourmander. On sait quelle protestation, au moins étrange, s'est elevée contre le jugement

que nous avons porté sur Mme Pauline Garcia dans notre dernière *Revue*. Nos critiques, incommodes peut-être à l'oreille d'un mari, mais justes et ne dépassant jamais les bornes de la plus stricte modération, ont vivement ému M. Viardot, qui, dans une épître adressée au rédacteur du *Siècle*, a cru devoir en appeler au tribunal de la publicité. Peut-être pensera-t-on que M. Viardot était trop intéressé dans cette affaire pour pouvoir distinguer le plus ou moins de vérité de nos appréciations. Dans un procès où la voix de Mme Dorus-Gras serait mise en cause, M. Gras aurait mauvaise grace à prétendre donner son avis. Aussi, parfaitement rassurés sur les convenances de nos critiques qui, à défaut d'autre mérite, ont du moins celui d'avoir été écrites sous l'impression de tous les gens du monde qui fréquentent les Bouffes cet hiver, nous aurions volontiers laissé passer un peu de mauvaise humeur, qui s'explique de reste en pareilles circonstances, et, si nous revenons sur cette lettre de M. Viardot, accueillie avec un zèle tout édifiant par certains journaux quotidiens, c'est simplement pour relever un argument des plus singuliers qu'elle renferme. M. Viardot nous reproche amèrement de critiquer sa femme, que la *Revue*, dit-il, portait aux nues il y a trois ans. Et d'abord, que M. Viardot se remette en mémoire le nom dont fut signé l'article auquel il lui convient de faire allusion et les circonstances où il parut. La sœur de la Malibran, une virtuose de dix-sept ans, douée, publiait-on, de tous les instincts poétiques de sa race, Pauline Garcia, aborde le théâtre pour la première fois, et Mme Sand, amie passionnée de la jeune cantatrice, improvise à sa gloire future quelques pages pleines d'enthousiasme et de fantaisie. En bonne conscience, peut-on voir dans un pareil procédé autre chose que cet intérêt bien légitime qui s'attache au début de l'héritière d'un grand nom? Le sang des Garcia ne demandait pas moins, et quand ce sentiment tout personnel, émis par Mme Sand, eût été à cette époque l'opinion de la *Revue* elle-même, oserait-on le lui reprocher aujourd'hui? Et d'ailleurs, en trois ans une voix se transforme, elle gagne ou perd, grandit ou diminue, s'étend ou se décomplète. S'il est ici-bas une chose fragile, une chose fantasque, c'est la voix; faut-il que nous l'apprenions à M. Viardot? Au moindre vent qui passe, elle s'enroue, en deux jours la voilà défaite. Qui peut répondre que ce timbre sonore va résister six mois à l'épreuve du travail, surtout quand vous vous appliquez à l'exercer en dépit de toutes ses conditions naturelles. Si Shakspeare eût été le moins du monde maître de chapelle, il n'eût pas dit : capricieuse comme l'onde, mais comme la voix. — Fonder ses prévisions sur le gosier humain, autant vaudrait bâtir sur le sable ou dans les vapeurs de l'air! Voyez M. Duprez; comparez cet organe laborieux et pénible d'aujourd'hui avec l'émission robuste d'autrefois. De ce que vous aurez dit il y a trois ans que c'était là une voix magnifique et puissante, s'ensuivra-t-il qu'on vous conteste aujourd'hui le droit de remarquer le délabrement survenu? Puisque Mme Pauline Viardot trouvait nos critiques injustes, elle avait un argument bien simple pour y répondre; il s'agissait uniquement de prouver au public qu'elle était une

Pasta. L'occasion s'offrait d'elle-même dans *Tancredi*. En a-t-elle su profiter? Nous nous en remettons volontiers sur ce point à l'opinion générale. Les encouragemens ne peuvent cependant pas durer toujours; il vient un moment où le public et la critique prétendent voir se confirmer les promesses qu'ils saluaient aux premiers jours, et si les espérances, au lieu de tenir ce qu'elles annonçaient, disparaissent; si la fleur, au lieu de s'épanouir, s'étiole, que dire?

Le rôle d'Aménaïde n'ajoutera rien à la réputation de Mme Persiani : sa voix s'y montre agile et pure comme toujours; mais peut-être souhaiterait-on plus de brillant, de jeunesse et d'éclat, peut-être aussi les souvenirs de la Sontag ont-ils rendu cette musique inabordable à toute cantatrice? Est-ce pour éviter d'entrer en lutte ouverte avec ces souvenirs que Mme Persiani remplace l'air célèbre d'Aménaïde au second acte par une cavatine étrangère à l'ouvrage, substitution des plus malencontreuses et que personne à coup sûr n'approuvera? Cette singulière manie de bouleverser ainsi à tout propos l'ordre et l'économie des partitions des maîtres semblait pourtant, depuis quelques années, vouloir abandonner les chanteurs italiens; d'où vient qu'elle s'est ravivée au sujet de *Tancredi?* La scène d'Aménaïde appartient à l'ouvrage, Rossini l'y a mise; de quel droit, s'il vous plaît, l'en ôtez-vous? Qui nous dit qu'un beau jour la fantaisie ne prendra point à l'une de ces dames de remplacer la romance du *Saule*, au troisième acte d'*Otello,* par quelque mélodieuse boutade de MM. Ricci ou Tacchinardi? Somme toute, on fera bien de laisser là *Tancredi*. Trop de souvenirs se rattachent à cette partition, des jours trop glorieux se sont levés sur elle, pour qu'on puisse espérer la voir jamais se produire avec un digne éclat. Sans rappeler ici la grande époque de la Pasta, qui ne se souvient de ces temps héroïques du Théâtre-Italien où la Malibran chantait Tancredi et la Sontag Aménaïde? qui n'a présentes à l'esprit ces luttes fabuleuses, ces combats à outrance que se livraient les deux nobles rivales aux applaudissemens de toute une salle en délire? Il est surtout une circonstance que les vrais dilettantes n'oublieront jamais. Je veux parler de cette représentation de *Tancredi* qui fut donnée à l'Opéra au bénéfice des pauvres. Le vieux roi Charles X assistait avec sa famille à la solennité; la salle, éblouissante de lumière, de diamans et de fleurs, avait un air de fête qu'on ne lui a peut-être pas revu depuis; non, jamais la musique italienne, jamais l'art divin de la mélodie et du chant n'eut de plus splendide ovation. Quel feu sacré, quelle passion la Malibran déploya ce soir-là! Et la Sontag, quelle voix! les perles de son gosier vibrent encore à nos oreilles; et ce trait merveilleux, dans l'air que Mme Persiani passe aujourd'hui, ce trait qui se terminait par une si magnifique tenue sur l'*ut*, comment fera-t-on pour l'oublier? Les larmes étaient dans tous les yeux, les applaudissemens ne se contenaient pas, et de temps en temps, après chaque duo, les fleurs tombaient en pluie aux pieds des belles héroïnes, qui s'arrêtaient alors dans leur inspiration pour saluer l'assemblée et sourire à leur triomphe. Ce fut le chant du cygne. Peu de jours après, on se sépara :

la Sontag devint comtesse à la diète de Francfort; et tandis que sa blonde rivale se posait dans la vie avec un certain calme aristocratique, la Malibran, elle, toujours inquiète, toujours possédée par cette fièvre du génie dont elle était la proie, commença une course errante et vagabonde qui devait ne s'arrêter qu'à la mort. Le vieux roi, qui présidait cette fête en souriant, s'en alla, lui aussi, mourir loin de la France, et de tant de gloire et d'enthousiasme, de tant d'inspiration, de poésie et d'art, il ne reste plus aujourd'hui que des souvenirs, souvenirs doux et tristes pour le public des Italiens, mais redoutables surtout pour les virtuoses, et qu'on évoque à l'instant sitôt qu'on touche à *Tancredi*.

On annonce pour la fin de ce mois la partition nouvelle de M. Donizetti : *Don Pasquale*. Cette fois, la verve comique de l'auteur de *l'Elisir d'amore* s'est exercée sur un de ces sujets fort connus de l'opéra napolitain, vieux thèmes toujours neufs que les maîtres aiment à prendre tout faits. Ce rôle écrit pour Lablache nous rendra l'admirable comédien du *Matrimonio segretto* et de *Cenerentola*, car tout nous porte à croire que ce don Pasquale sera un peu de la famille de Geronimo, de don Magnifico et de tous ces bons hommes sublimes que le vieux Lablache affectionne dans leurs robes de chambre à ramages et sous leurs perruques fantastiques. N'importe, nous félicitons d'avance volontiers M. Donizetti de s'être abstenu cette fois de toute imagination de nos vaudevilles et mélodrames, et d'avoir été puiser son sujet aux véritables sources du bouffe. Presque en même temps le théâtre Favart donnera le *Farinelli* de MM. Scribe et Auber. Pour peu que vous soyez versés dans les annales de l'ancien théâtre italien, voilà un titre fait pour piquer vivement votre curiosité. Mettre à la scène un de ces Abeilards volontaires de la musique qu'on appelait autrefois soprani, c'était là une tâche délicate, on en conviendra, et qui ne demandait pas moins que toute l'habileté de M. Scribe. C'est Mme Rossi qui doit jouer *Farinelli* à l'Opéra-Comique; le rôle étant de soprano revenait de droit à la prima donna.

H. W.

Depuis bientôt douze ans qu'il enseigne à la Faculté des Lettres avec un goût persistant, avec une passion, on peut le dire, que le temps n'a fait qu'aiguiser, M. Saint-Marc Girardin est trop habitué au succès pour que l'empressement du public et ses bruyantes sympathies le surprennent. Jamais cependant le spirituel et caustique professeur n'a mieux réussi qu'à sa dernière leçon d'ouverture; jamais il n'a avec plus de charme, avec une verve plus décidée, avec une parole plus entraînante, excité ou plutôt surpris les applaudissemens de son nombreux auditoire. Je dis surpris, car ce sont des jeunes gens qui écoutent M. Saint-Marc, et, assurément, M. Saint-Marc leur prodigue bien plutôt les conseils et les épigrammes que les madrigaux et les compli-

mens. Aucun succès n'est plus légitime que celui-là. Dans un temps où personne ne se fait scrupule de flatter, pour réussir, les passions de la foule, et où les lettres sont devenues des vassales du caprice et de la mode, il faut assurément quelque courage, il faut sans aucun doute beaucoup de talent pour fustiger de la sorte, et devant le public, tous les mauvais penchans du public, pour fronder tous ses ridicules, pour railler sans pitié tous ses engouemens. D'autres ont introduit dans l'enseignement de la littérature l'esthétique ou l'érudition; M. Saint-Marc y a introduit précisément ce qui manque le plus à la littérature de ce temps-ci, la morale. Dans l'ordre intellectuel, c'est un *criterium* qui en vaut un autre, et il se trouve même par là que, le beau n'étant guère distinct du vrai ni du bien, le goût et le bon sens ont à profiter de ces leçons tout comme la morale. Cette année, M. Saint-Marc Girardin a pris une donnée piquante, un cadre ingénieux, qui se trouve être en même temps le plan d'un livre qu'il prépare : ce sera double profit. Traiter des passions au théâtre depuis Corneille, c'est tout simplement faire l'histoire de la scène française et de ses destinées diverses; c'est aussi retrouver, expliquées par les plus grands génies, toutes les questions qui intéressent la société et la famille; c'est mettre enfin aux prises le passé et le présent, c'est embrasser dans son plus noble développement notre littérature nationale. Personne n'est plus fait que M. Saint-Marc Girardin pour une pareille tâche, et le public qui lit confirmera bientôt, nous l'espérons, les jugemens du public qui écoute.

— Parmi les publications nouvelles, il faut remarquer les *Petites Misères de la vie humaine,* par Old-Nick et Grandville (1). Old-Nick est le pseudonyme bien connu sous lequel se cache le nom d'un des critiques les plus distingués de la presse quotidienne; quant à Grandville, voici bien long-temps déjà que sa verve défraie avec un continuel bonheur la caricature contemporaine. La plume incisive et le crayon moqueur se sont unis pour nous donner une œuvre étourdissante d'aperçus bouffons et de physionomies drolatiques. Chaque phrase est traduite par un dessin où l'artiste rend dans ses finesses les plus cachées la pensée de l'écrivain. Ainsi que l'indique le titre de leur ouvrage, les auteurs des *Petites Misères de la vie humaine* se sont proposé de nous faire passer en revue toute cette série de poignantes et mesquines infortunes dont se compose l'existence journalière. Je ne sais aucune tribulation qu'ils aient oubliée. L'humanité tout entière a dans ce livre l'histoire de ses grotesques douleurs. L'art des illustrations, poussé de nos jours à un si haut degré de perfection, n'a jamais rien produit de plus piquant que les gravures des *Petites Misères de la vie humaine.* Vous avez sous une forme sensible les pensées les plus extravagantes, les plus capricieuses fantaisies de l'imagination. C'est une cervelle d'artiste qui vous laisse pénétrer dans tous ses rêves. Le succès du livre d'Old-Nick et de Grandville est assuré par l'heu-

(1) Chez Fournier, rue Saint-Benoît, 7.

reuse alliance des deux talens que ces deux noms représentent. Ordinairement, quand deux arts concourent à une même œuvre, il en est un qui se sacrifie à l'autre. Le libretto s'efface devant la partition. Là y a complète égalité entre le mérite du texte et celui des vignettes. La phrase fait chercher le dessin, mais le dessin ne fait pas oublier la phrase. Depuis la première page jusqu'à la dernière, c'est entre l'artiste et l'écrivain une émulation de gaieté qui se traduit en plaisantes boutades de style et de coups de crayon.

— *La Duchesse de Mazarin* (1) est une gracieuse et intéressante étude des mœurs du XVIIe siècle. Saint-Évremond, Mme de Sévigné et Saint-Simon ont inspiré à M. Alex. de Lavergne la pensée d'un roman écrit avec enjouement et élégance, qui est appelé, nous n'en doutons pas, à obtenir un légitime succès. Tout le monde se souvient de cette belle Hortense de Mancini, qui poussait contre son mari le cri de guerre dont les frondeurs poursuivirent si longtemps le successeur de Richelieu : *Point de Mazarin! point de Mazarin!* C'est la vie de cette impétueuse beauté que M. de Lavergne a entrepris d'écrire. Quoique je soupçonne un peu le romancier d'être favorable à la révolte de son héroïne contre les droits du mariage, il a mis tant de bonne grace et d'aimable discrétion dans son livre, qu'il a tout-à-fait esquivé le reproche d'immoralité. D'ailleurs ce duc de Mazarin, qui, suivant Saint-Simon, voulait faire casser les dents de sa fille pour la soustraire aux périls d'une beauté trop accomplie, ce duc de Mazarin était, pour me servir d'une expression de Molière, *un mari loup-garou*. Il est donc de bonnes et valables excuses à la guerre que lui fit sa femme. Enfin, juste ou non, cette guerre est des plus piquantes. Le caractère d'Hortense de Mancini, pétulant, capricieux, irréfléchi, mais d'une grace conquérante, forme un contraste du meilleur effet avec le caractère morose, faible, jaloux et repoussant du duc de Mazarin. A côté de ces deux personnages, M. de Lavergne a trouvé moyen d'en dessiner un troisième qui joue un rôle fort important dans son livre. M. le maréchal-de-camp de Saint-Évremond nous a laissé lui-même avec beaucoup de complaisance des documens fort abondans sur sa personne. M. de Lavergne a su puiser avec discernement, dans les volumes de vers et de prose qu'écrivit ce courtisan lettré, tout ce qui pouvait lui servir à composer une physionomie vivante. Les œuvres de Saint-Évremond paraissent un peu longues à des gens qui n'ont plus dans leurs bibliothèques les romans de Mlle de Scudéry; mais cependant on y rencontre maintes fois des pensées fines et des saillies heureuses. Voltaire n'a point dédaigné de citer en matière littéraire l'opinion de cet esprit galant et cultivé. Nous sommes donc persuadés qu'on prendra plaisir au portrait tracé par M. de Lavergne d'un écrivain que les dimensions extravagantes de ses canons n'empêchèrent point de raisonner juste. En résumé, *la Duchesse de Mazarin* peut satisfaire et les gens qui

(1) Deux volumes in-8°, chez Dumont, Palais-Royal.

lisent les romans avec des préoccupations littéraires, et les gens qui lisent sans autre désir que celui de s'amuser. C'est un divertissement instructif et de bon goût.

— Un écrivain distingué, M. A. Renée, vient d'entreprendre une publication intéressante, celle des lettres de lord Chesterfield (1). Le nom de lord Chesterfield est un de ces noms qui rappellent les noms les plus célèbres du XVIIIe siècle, Frédéric, Voltaire, Horace Valpole. Tous ceux sur lesquels l'esprit étincelant de cette époque exerce encore quelque prestige, liront avec curiosité et bonheur les élégantes épîtres du gentilhomme anglais. C'est au XVIIIe siècle que la société se mit à être vraiment cosmopolite. Paris, Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg renfermèrent un même monde. A la cour de la reine Anne comme à celle de Catherine, à la cour de Catherine comme à celle de Louis XV, vous retrouvez toujours des personnages qui vous sont connus et un langage qui vous est familier. Lord Chesterfield se met donc tout de suite en communication avec vous. Il n'a de l'excentricité anglaise que ce qui est nécessaire à un homme de goût pour se composer une physionomie distincte et non pas tranchée au milieu des physionomies d'un salon. On sent qu'il a soupé avec la bonne compagnie de tous les pays. Ses lettres ont le charme infini qu'offre la correspondance de Mme du Deffant. C'est une de ces lectures qui peuplent votre solitude. Au fur et à mesure que vous parcourez chacune de ces gracieuses pages, vous voyez un cercle d'aimables causeurs se former autour de vous. Et n'allez point croire que l'attrait de la politesse et de l'esprit mondain soit le seul qui recommande ce livre : lord Chesterfield écrit à son fils, à un fils qu'il aime comme Mme de Sévigné aimait sa fille, d'une affection dont la sublime candeur forme le plus intéressant de tous les contrastes avec ses habitudes d'élégante rouerie. Ce sentiment paternel, dont la vivacité est encore augmentée chez lui par les instincts aristocratiques, est exprimé dans toutes ses lettres avec une grace forte et touchante qui émeut profondément le cœur. Au reste, dans une notice placée en tête de cette publication, le caractère du comte de Chesterfield est apprécié avec une extrême délicatesse d'intelligence. M. Renée, en nous racontant la vie de cet écrivain de qualité, nous indique chez le noble lord, avec un coup d'œil plein de sûreté et de finesse, tout ce qu'un homme qui entreprend de se peindre laisse toujours à dessein dans l'ombre, quelle que soit sa sincérité. La notice complette les lettres et montre avec quelle heureuse facilité le traducteur s'est inspiré des agrémens de son original.

(1) Deux volumes, chez Jules Labitte, quai Voltaire.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

ALPHONSE KARR. — Feu Bressier. — Première partie. 5
X. MARMIER. — De la Poésie finlandaise. 68
JOHN LEMOINNE — De la Législation anglaise sur les Céréales. . . . 97
A. COCHUT. — Du Sort des Classes laborieuses. 122
ALFRED DE MUSSET. — Sur une Morte. 162
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 164

. . . . . — Esquisses de Mœurs politiques. — I. — La Matinée d'un Ministre. 177
ALPHONSE KARR. — Feu Bressier. — Deuxième partie. 207
CHARLES LABITTE. — Une Chambre parlementaire en 1593. — *Procès-verbaux des États-Généraux de* 1593, publication du gouvernement. . 260
LÉONCE DE LAVERGNE. — Historiens espagnols. — Mendoza, Moncada, Melo. (*Tesoro de historiadores españoles.*). 286
JOHN LEMOINNE. — Diplomatie étrangère. — Du Nouveau Traité entre l'Angleterre et les États-Unis. 320
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 344

THÉOPHILE GAUTIER. — Andalousie. — Cordoue, Séville. 353
G. DE MOLÈNES. — Simples Essais d'histoire littéraire. — II. — La seconde Famille des Romanciers. — I. — M. de Balzac. (*La Comédie humaine.*). 390
ALPHONSE KARR. — Feu Bressier. — Dernière partie. 412
LÉON FAUCHER. — De l'Union commerciale entre la France et la Belgique. — Première partie. 462
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 517
. . . . . — Politique extérieure. — Affaires d'Espagne. 524

DUVERGIER DE HAURANNE. — De la Dernière Session du Parlement anglais et du Ministère tory. 533
L. DE CARNÉ. — Le Connétable Du Guesclin. 591
PHILARÈTE CHASLES. — Le dernier Humoriste anglais. 620
LÉON FAUCHER. — De l'Union commerciale entre la France et la Belgique. — Dernière partie. 649
ALFRED DE MUSSET. — Après une Lecture. 677
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 683
G. DE MOLÈNES. — Théâtre-Français. — *Frédégonde et Brunehaut.* . 690

X. MARMIER. — La Russie en 1842. — La Finlande, Saint-Pétersbourg, la Société russe. 701
HENRI BLAZE. — Goethe et la Comtesse Stolberg. 756
VIVIEN. — Études administratives. — II. — La Préfecture de Police. . . 790
RAOUL-ROCHETTE.— Inauguration de la Walhalla. 828
REVUE MUSICALE. 853
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 867

SAINT-MARC GIRARDIN. — Études d'histoire comparée sur l'Afrique. — IV. L'Afrique sous saint Augustin. 877
FRÉDÉRIC MERCEY. — Les Arts en Angleterre. 999
EDGAR QUINET. — De la Teutomanie. 927
CYPRIEN ROBERT. — Le Monde gréco-slave. — IV. Les Monténégrins. . 939
JOHN LEMOINNE. — Des derniers Évènemens de la Chine et de l'Afghanistan. 1000
VICTOR HUGO. — Les deux Côtés de l'Horizon. 1020
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1022
G. DE MOLÈNES. — Revue littéraire. — Le Théâtre et l'Académie. . . 1030
REVUE MUSICALE. 1042

FIN DE LA TABLE.

AP
20
R5
ser.4
t.32

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY